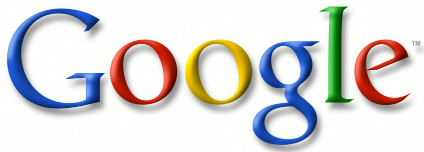
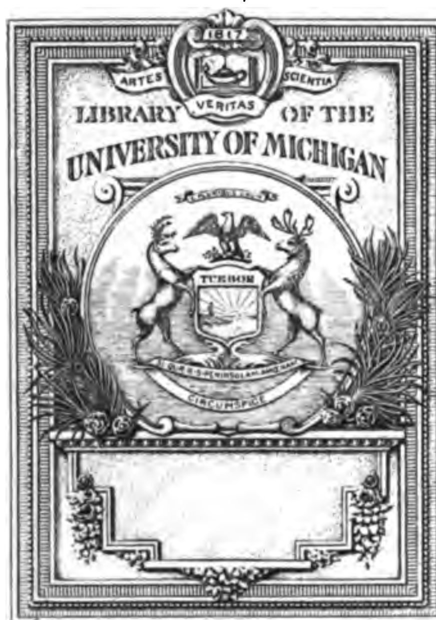




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR, ORDRE DE S. BENOÎT,

OÙ L'ON TROUVE

La vie & les travaux des Auteurs qu'elle a produits, depuis ſon origine en 1618, juſqu'à préſent :

AVEC

Les titres, l'énumération, l'analyſe, les diférentes éditions des Livres qu'ils ont donnés au Public, & le jugement que les Savans en ont porté :

ENSEMBLE

La notice de beaucoup d'ouvrages manuſcrits, compoſés par des Bénédictins du même Corps.



A BRUXELLES,

Et ſe trouve

A PARIS, chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves.

M. DCC. LXX.

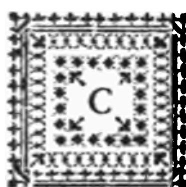
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

Republished in 1965 by
The Gregg Press Incorporated,
171 East Ridgewood Avenue,
Ridgewood, New Jersey, U.S.A.

Printed in Western Germany.



PRÉFACE.



'ÉTOIT le vœu du Clergé de France (a) assemblé aux Etats de 1614, que la réforme de l'Ordre de S. Benoît, commencée en 1600 dans l'abbaye de S. Vanne de Verdun, fût introduite dans les monasteres du royaume. La bonne odeur, qu'elle répandoit par-tout, excita plusieurs Bénédictins françois à l'embrasser, & quelques abbayes demanderent à s'y soumettre. Le vénérable Dom Didier de la Cour, & les autres Supérieurs de S. Vanne, envoyerent en France d'excellens ouvriers pour travailler au grand ouvrage de cette réforme. Mais la difficulté de réunir dans un même corps un grand nombre de monasteres éloignés, leur fit prendre la résolution d'ériger en France une nouvelle Congrégation indépendante de celle de Lorraine. Ce projet ayant été approuvé dans leur Chapitre général de 1618, ils permirent à ceux de leurs Religieux qu'ils avoient envoyés en ce royaume, d'y former ce nouveau corps, composé des monasteres où ils avoient déja porté l'étroite observance, & de ceux qui voudroient l'embrasser dans la suite.

Ces pieux Réformateurs, animés d'un zele ardent

(a) *Mémoires du Clergé, t. 4, p. 704.*

pour la gloire de Dieu & l'édification de l'Eglise, travaillerent sans relâche à l'œuvre dont ils s'étoient chargés. Dès le mois d'Août 1618, ils obtinrent des Lettres-patentes du Roi Louis XIII, pour l'érection de la nouvelle Congrégation, à laquelle ils donnerent, dans leur premiere assemblée, le nom de Saint-Maur, disciple de S. Benoît. Plusieurs personnes du premier rang se firent un devoir d'accélérer le succès d'une entreprise qui tournoit au bien de l'Eglise, & à l'honneur de la France.

Mais pour assurer davantage le progrès de la réforme, il fallut en poursuivre à Rome la confirmation. Le Roi, fort porté de lui-même au rétablissement de toutes les Maisons religieuses, particuliérement de l'Ordre de S. Benoît, n'eut garde de refuser sa recommandation auprès du Pape Grégoire XV, qui érigea la Congrégation de S. Maur en France, par son Bref du 17 Mai 1621. Le Pape Urbain VIII, informé de la piété, de l'union & de la régularité des premiers Peres de cette Congrégation naissante, la confirma & lui accorda de nouvelles graces, par sa Bulle datée du douzieme des calendes de Février, c'est-à-dire, du 21 Janvier 1627.

La réforme de S. Maur s'étendit de plus en plus par toute la France, sous les favorables auspices du Roi Louis-le-Juste & de la pieuse Reine Anne d'Autriche, & par le zele des Evêques & des Abbés les plus recommandables. Le Cardinal de Richelieu y contribua plus que personne. Ce grand Ministre, qui savoit en quoi consiste la prospérité d'un Etat, s'appliquoit non-seulement à faire fleurir les sciences & les beaux arts, mais encore à régler les mœurs du Clergé séculier & régulier. Il savoit les services que l'Ordre Bénédictin en

particulier avoit rendus autrefois à l'Eglise & à l'Etat, & son dessein étoit de le rendre florissant, comme il avoit été avant la décadence de la discipline ecclésiastique & monastique; décadence causée par l'abandon des bonnes études, par les commendes, par le malheur des guerres civiles, & les nouvelles hérésies.

Les Peres de la réforme de S. Maur entrerent parfaitement dans les vues du sage Ministre, leur puissant protecteur. Ils ne se contenterent pas de relever les murailles des monasteres, d'en rétablir les Eglises & les lieux réguliers, la plupart abandonnés, & de rebâtir plus de cinquante maisons menacées d'une ruine totale; ils firent revivre l'esprit de saint Benoît par la pratique exacte de sa Regle, & marcherent sur les traces des Saints & des autres grands hommes, qui ont sanctifié & illustré l'Ordre depuis le VIe siecle. Un des premiers soins des Supérieurs, fut de former à la piété & à la régularité les jeunes Religieux, & de leur inspirer du goût pour l'Ecriture sainte (1) & les saints Peres, dont la lecture devoit leur tenir lieu de principale occupation dans la solitude le reste de leurs jours.

Ce fut pour faciliter l'intelligence de ces saints livres, si propres à former tout à la fois l'esprit & le cœur, qu'ils établirent les études de la Philosophie & de la Théologie, & ensuite des écoles de Positive, de Droit canon, de Cas de conscience, & des Langues

---

(1) M. Joly, Chancelier de l'Eglise de Paris, & D. Mabillon, assurent que l'étude des saintes lettres fut une des principales vues de l'Institut de S. Benoît. *Voyez le Traité des Ecoles par M. Joly*, ch. 11, *& le Traité des Etudes monast.* ch. 14, 15 & 16. L'étude des saints Peres n'est pas moins recommandée dans le dernier chapitre de la regle du saint Patriarche des Moines d'Occident.

hébraïque & grecque. Ces ſecours préliminaires donnerent naiſſance aux grandes études, dont on s'eſt occupé juſqu'à préſent dans la Congrégation. C'eſt au R. P. Dom Grégoire (1) Tariſſe, en premier lieu, & enſuite aux Généraux ſes ſucceſſeurs, qu'elle doit le progrès des Lettres. Ces grands hommes n'ignoroient pas que c'eſt à elles principalement que l'Ordre de ſaint Benoît doit l'éclat qu'il a répandu par toute la terre.

Ils penſerent d'abord à ſatisfaire aux beſoins des Religieux de la Congrégation même, & firent imprimer l'excellent Recueil des ouvrages aſcétiques des ſaints Peres, dont la lecture parut ſuffiſante pour le commun de ces Religieux, en attendant qu'on pût leur mettre entre les mains les Actes des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît, pour leur ſervir de modeles. Auſſi-tôt qu'on eut conçu le deſſein de ce grand ouvrage, qui devoit faire la matiere des Annales Bénédictines, on choiſit des ſujets capables de recueillir tous les monumens relatifs à l'Hiſtoire eccléſiaſtique & monaſtique. Ces Religieux firent une riche récolte de pieces demeurées juſqu'alors enſevelies dans la pouſſiere des archives & des bibliotheques. Quelle abondance de lumieres les Savans n'ont-ils pas puiſé dans tant de monumens

---

Præfat. in ſæcul. 6. Benedict. p. xxxij.

(1) D. Mabillon parlant des grandes études établies dans la Congrégation, s'exprime ainſi : *Caterùm hac otia nobis omnibus ſecerunt Prapoſiti noſtri generales, quibus praivit reverendiſſimus Pater D.* GREGORIUS *TARISSIUS, qui ſtudia in Congregatione noſtra primus excitavit, delectoſque à ſe Conſodales noſtros adhibuit ad ea omnia colligenda qua tùm ad Ordinis noſtri Sanctorumque noſtrorum hiſtoriam, tùm ad eccleſiaſtica documenta pertinent. Ejus ſtudium in rem litterariam hactenùs amulati ſunt ſucceſſores, quorum veſtigiis utinam ſubſequentes inſiſtant, ſed abſque detrimento, quantum fieri poterit, regularis diſciplina,* QUÆ CÆTERIS OMNIBUS *PRÆFERENDA* EST.

devenus publics, ſoit pour la Critique & l'éclairciſſement du dogme & de la diſcipline, ſoit pour l'Hiſtoire de l'Antiquité ſacrée & profane, ou civile!

Un autre travail, qui occupa long-tems grand nombre de Religieux, fut l'Hiſtoire de chaque monaſtere en particulier. Ces hiſtoires manuſcrites conſervées dans les abbayes, ont beaucoup ſervi à la compoſition des Annales Bénédictines & du *Gallia Chriſtiana*. Le P. le Long de l'Oratoire, ne les a pas oubliées dans ſa Bibliotheque hiſtorique de la France. M. Fevret de Fontette y en a ajouté un grand nombre, & n'a pas encore tout donné. Ces Savans, & Dom Mabillon avant eux, ont bien ſenti l'importance de ces hiſtoires particulieres faites ſur les originaux. En effet, elles répandent la lumiere ſur le civil & l'eccléſiaſtique du royaume; elles enrichiſſent la Géographie du moyen âge; elles font revivre quantité de lieux qu'on ne connoiſſoit plus; la plupart des familles diſtinguées y trouvent de quoi conduire le fil de leurs généalogies; enfin elles tirent de l'oubli une multitude de grands hommes & de faits édifians.

On ſe tromperoit, ſi l'on regardoit les Annales de l'Ordre de S. Benoît comme une hiſtoire de ſimples Moines, qui ont édifié le monde par leurs vertus. La matiere de cet important ouvrage, n'eſt pas moins l'Hiſtoire eccléſiaſtique & civile, que celle de l'état monaſtique d'Occident. Ces Annales préſentent un ſpectacle également varié & intéreſſant; une ſuite de grands Papes qui ont gouverné l'Egliſe avec ſageſſe; un nombre preſque infini de ſaints Evêques, qui ont rempli les premiers ſieges de l'Egliſe latine; des Apôtres pleins de zele, qui ont porté la lumiere de l'Evangile

chez les nations barbares; des troupes de pénitens, qui ont défriché les forêts & policé les mœurs des peuples ſauvages qui les habitoient; des fondateurs de villes, qui ont donné naiſſance à des Etats conſidérables; des Miniſtres habiles & fideles, qui ont gouverné de vaſtes monarchies; les monaſteres devenus l'aſyle de la piété, le ſéminaire des Evêques, l'école des Rois, & la reſſource des pauvres; les ſciences cultivées dans ces ſaintes retraites, tandis qu'elles étoient mépriſées preſque par-tout ailleurs; une multitude d'Ecrivains laborieux, qui, appliqués à recueillir les précieux monumens de l'antiquité, les ont tranſmis juſqu'à nous : tels ſont en partie les ſujets traités dans l'Hiſtoire ou les Annales de l'Ordre Bénédictin, auxquelles les Supérieurs formerent le deſſein de faire travailler dès les premieres années de l'établiſſement de la Congrégation.

Mais le ſervice le plus conſidérable qu'ils pouvoient rendre à la Religion, a été d'appliquer leurs confreres à la reviſion des ouvrages des Peres grecs & latins, ſur les anciens manuſcrits qui ſe conſervent dans les monaſteres, dans l'immenſe Bibliotheque du Roi, & dans celles d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre & des Pays-bas. Cette entrepriſe de donner à l'égliſe les écrits des SS. Peres & des autres anciens auteurs eccléſiaſtiques dans leur pureté originale, parut ſi néceſſaire & ſi importante que les plus grands Prélats, les hommes d'Etat & les premiers Magiſtrats s'y intéreſſerent particuliérement. Les Papes répandirent leurs bénédictions ſur les principaux conducteurs de cette œuvre entrepriſe pour la gloire de Dieu, & pour l'utilité de ſon Egliſe.

La

La Congrégation ne prétendit pas borner là ſon travail ; elle voulut encore rendre ſervice à l'Etat en particulier, toutes les fois qu'elle pourroit le faire ſans bleſſer les loix & les obligations de ſa réforme. Les hiſtoires des provinces déja publiées, & celles auxquelles on travaille à grands frais, ſont des preuves de ſon zele pour les intérêts & le bien du Public. Quantité d'autres grands ouvrages, dont il jouit, n'ont point d'autre deſtination.

Outre que les écrivains de la Congrégation, ont été encouragés dans leurs travaux par l'approbation des ſavans tant catholiques que ſéparés (1) de la communion de l'Egliſe Romaine ; ils ont tiré de grands ſecours de la nombreuſe Bibliotheque de l'abbaye de S. Germain des Prés. Elle a été & elle eſt encore trop utile aux gens de lettres, pour qu'ils ne me ſachent pas gré d'en marquer ici l'origine & les divers accroiſſemens.

En 1635, le R. P. D. Grégoire Tariſſe Supérieur-général, ayant fait réparer la voûte du grand côté du cloître de l'abbaye, fit mettre au-deſſus la Bibliotheque, commencée par le Pere Dubreuil, & la fit remplir de livres les plus excellens. Elle étoit déja riche en Mſſ.

---

(1) Guillaume Cave, célebre docteur anglican, parle des auteurs Bénédictins en ces termes : *Monachi Benedictini Congregationis ſancti Mauri, homines ad juvandas has litteras magno reipublicæ eccleſiaſticæ bono nati.* Il les apelle encore, *Monachi doctiſſimi, eruditiſſimi.* Cave, Hiſt. litter. p. 191, ed. Genev. 1705.

Les ſavans Auteurs du Journal de Leipſick ont ſouvent témoigné leur eſtime pour la Congrégation & pour ſes Ecrivains. Contentons-nous d'en raporter le texte ſuivant : *Quanto autem cum fructu chriſtiani Orbis nobiliſſimum hoc conſortium coaluerit, præter alia pietatis atque eruditionis documenta teſtari queunt tot Patrum Eccleſiæ, ut & Hiſtoricorum opera, ab ejuſdem alumnis immortali cum litteratorum adplauſu, hactenùs detecta atque luci expoſita.* Acta erud. Lipſ. 1707, p. 204, &c.

L'année ſuivante le P. Tariſſe y joignit ceux qui furent apportés de Corbie, après que le Roi eut repris cette (1) ville. Le ſoin de la Bibliotheque fut confié à Dom Luc d'Achery. Un Bibliothécaire de ce mérite ne pouvoit manquer de ſe conformer au goût d'un Général, qui étoit zélé pour les ſciences & les Bibliotheques. Celle de S. Germain des Prés ainſi augmentée fut miſe en ſi bon ordre, qu'elle paſſoit dès-lors pour une des plus belles & des meilleures du Royaume.

Elle reçut un accroiſſement très-conſidérable par la jonction de celle de Meſſire Michel-Antoine Baudran, Prieur de Rouvre & de Neufmarché. Dans ſon teſtament, après avoir fait l'éloge de la Congrégation & des études qu'on y fait, il déclare que ç'a été un des motifs qui l'ont porté à léguer ſa bibliotheque, qui étoit la choſe la plus chere & la plus précieuſe qu'il poſſédât. Etant mort le 29 Mai 1700, ſon frere prévenant ſes intentions, livra la bibliotheque à l'abbaye de S. Germain, à l'exception de trente ou quarante volumes, qui lui firent plaiſir. Elle étoit compoſée d'environ onze mille volumes très-eſtimables, dont pluſieurs étoient de grands recueils de cartes géographiques. Il laiſſa auſſi ſept ou huit cartes de la Chine en papier & en caractères Chinois.

Sur la fin de l'année 1709, M. Petit, Chanoine & Aumônier de l'Egliſe cathédrale de la Rochelle, laiſſa par ſon teſtament à S. Germain des Prés tous

(1) De peur qu'on ne s'emparât des manuſcrits de l'abbaye de Corbie, on fit murer la porte de la Bibliotheque. Cependant on ne ſait comment les meilleurs Mſſ. furent enlevés & portés en Flandre & ailleurs. On voit dans la Bibliotheque du Roi un Tite-Live écrit à Corbie il y a onze cens ans.

ſes manuſcrits, qu'il appelle dans ce même teſtament, le *Tréſor de feu Monſieur d'Herouval, Maître des Comptes*, & quelques autres écrits & recueils qu'il avoit. Les principaux étoient, 1°. une collection de canons en parchemin, d'environ cinq ou ſix cens ans : 2°. un regiſtre de lettres & d'ordonnances royaux, diviſé en deux parties; la premiere écrite vers l'an 1500, contient les lettres & ordonnances de nos Rois, touchant le pouvoir & la juriſdiction de la Cour des Aides, depuis Charles VI en 1381, juſqu'à Louis XII en 1500; la ſeconde, écrite ſur de beau vélin, contient les ordonnances royaux touchant les tailles & les gabelles depuis 1360; 3°. pluſieurs bulles de Papes en original, dont les plus anciennes ſont de Boniface VII, de Benoît IX & de Benoît XI; 4°. quatorze pieces originales concernant les affaires de pluſieurs Princes & Evêques avec le S. Siege.

En 1713, D. Charles Petey de l'Hoſtallerie, étant Vicaire-général de la Congrégation, fit commencer la nouvelle Bibliotheque qu'on voit à préſent. Ce vaſte & magnifique vaiſſeau, conſtruit aux dépens de tout le corps, ne contient que les livres imprimés; les manuſcrits formant une ſeconde Bibliotheque ſur une longue galerie du cloître. L'entrepriſe du P. de l'Hoſtallerie répond à ſon amour pour les lettres, & aux grandes vues qu'il avoit pour les rendre encore plus floriſſantes dans toute la Congrégation.

Il reſtoit encore un nombre de Mſſ. de l'ancienne Bibliotheque de Saint-Maur des Foſſés, qui avoit été conſidérable avant la ſéculariſation de cette abbaye. Ce peu de manuſcrits étoit fort négligé par les Chanoines. Ces Meſſieurs peu curieux de ces monumens,

qui leur étoient inutiles, proposerent à l'abbaye de Saint-Germain de les acheter. On leur donna un Soleil d'or orné de pierreries pour exposer le S. Sacrement, avec une somme d'argent, moyennant quoi ces manuscrits furent apportés à l'abbaye le 17 de Février 1716.

En 1718, M. l'abbé d'Estrées nommé à l'Archevêché de Cambrai, qui avoit honoré de son affection pendant sa vie la Communauté de S. Germain des Prés, voulut encore en mourant lui en donner une preuve éclatante par le legs qu'il lui fit de sa bibliotheque. Cette nombreuse collection de livres bien choisis a fait un des plus grands ornemens de la Bibliotheque de l'Abbaye.

En 1720, elle fut enrichie de nouveau par M. l'abbé Renaudot, de l'Académie-Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles-lettres. Il laissa à la Congrégation, dont il étoit ami intime, sa bibliotheque, & des manuscrits latins, grecs, hébreux & autres des langues orientales au nombre de plus de trois cens. Il excepta seulement un petit nombre de volumes, qu'il laissa à son neveu. Comme il avoit particuliérement aimé l'abbaye de S. Germain des Prés, il y fut enterré auprès de la porte de la Chapelle de S. Casimir. La Communauté fait pour lui tous les ans un Service solennel, ainsi que pour M. l'Abbé d'Estrées.

En 1732, la bibliotheque des manuscrits de M. le Chancelier Seguier, possédée par M. le Duc de Coislin Evêque de Mets, fut réunie à celle de Saint-Germain des Prés par la donation qu'en fit ce grand Prélat. Cette bibliotheque y étoit déja en dépôt depuis long-tems. On peut juger de ses richesses par la notice, que Dom Bernard de Montfaucon publia à Paris, en 1715, en

deux volumes *in-folio*, ſous le titre de *Bibliotheca Coiſliniana olim Seguerina*, &c.

En 1744, M. le Cardinal de Geſvres, Archevêque de Bourges, crut ne pouvoir pas faire un meilleur uſage de ſa bibliotheque, que de la laiſſer à l'abbaye de S. Germain des Prés.

Un des plus inſignes bienfaiteurs de la Bibliotheque des manuſcrits de cette maiſon eſt M. de Harlay, Conſeiller d'Etat, qui lui a légué les ſiens. M. Chauvelin, Miniſtre & Garde des ſceaux de France, qui en avoit hérité, voulant rendre ce don encore plus précieux, y joiginit en 1762, une centaine de ſes propres manuſcrits. On peut y ajouter ceux que Mademoiſelle de Joncoux, M. Alexis des Eſſarts & quelques particuliers ont dépoſé dans la Bibliotheque de S. Germain. Dom Jean Guerrier, Curé & Prieur de S. Jean d'Angély, ayant acquis de Mademoiſelle Perier la bibliotheque du célebre M. Paſcal ſon oncle, en envoya les Mſſ. au T. R. P. Général à Paris. Enfin M. Bernard Boulin, Conſeiller de la Cour des Aides, donna vers l'an 1755 ſon médaillier & ſa bibliotheque à la Communauté de S. Germain des Prés, qui, par reconnoiſſance, célebre tous les ans un Service pour le repos de l'ame de ſon bienfaiteur.

C'eſt ainſi que les amateurs & les protecteurs des ſciences & des bonnes études nous ont prodigué leurs tréſors littéraires, pour nous faciliter les moyens de ſervir l'Egliſe, l'Etat & la République des lettres. Par malheur les troubles de l'Egliſe ont privé un nombre de ſavans Religieux de l'uſage de tant de richeſſes. Cependant ceux à qui l'on n'a pas permis d'en jouir, n'ont pas laiſſé de donner un bon nombre d'ouvrages utiles, comme

l'on verra dans l'Hiſtoire littéraire, qu'on préſente au Public.

Elle contient le détail & les circonſtances de tous, ou de preſque tous les écrits qui ſont ſortis de la Congrégation pendant cent cinquante ans, ſans omettre ceux qui n'ont point été imprimés. On y a joint la vie des auteurs, ſur leſquels on a eu de bons mémoires. On s'eſt abſtenu de donner à chaque écrivain le titre de *Prêtre*, parce que tous, à l'exception de trois, ont été honorés de cet auguſte caractère. On a marqué juſqu'au lieu & le tems de l'impreſſion de chacun de leurs ouvrages, & les noms des Libraires qui les ont imprimés.

On voit dans cette Hiſtoire littéraire, qui fait partie de celle de notre ſiecle & du précédent, on voit, dis-je, des ſavans en tout genre de littérature; des éditeurs habiles, des traducteurs éclairés, qui ont rendu en françois ou en latin les beautés des langues originales; des diſſertateurs & des artiſtes clairvoyans; des compilateurs laborieux, qui ont mis ſous les yeux du Public une multitude d'écrits que l'antiquité ſembloit lui dérober; des défenſeurs des anciens monumens, que le Pyrrhoniſme moderne livroit à l'impoſture; des hiſtoriens exacts qui ont fait revivre les faits, les loix, & les uſages des ſiecles paſſés; des collecteurs de liturgies & de rites, qui ont éclairci les anciennes cérémonies du ſervice divin; des moraliſtes qui ont nourri la piété des fideles par des ouvrages ſolides & pleins d'onction; des interpretes des langues ſavantes, qui perpétueront la connoiſſance des ſaintes Ecritures & des Peres de l'Egliſe dans la Congrégation, ſi l'auteur de tout bien daigne la conſerver dans ſon eſprit primitif; c'eſt-à-dire, dans l'amour de la retraite, de l'étude & de la régularité,

qui ſeules peuvent la ſoutenir avec honneur & édification. Hé! pouvons-nous ignorer que rien ne ſcandaliſe plus le monde, & n'autoriſe plus ſon mépris pour l'état religieux, que la vie relâchée de ceux qui l'ont embraſſé?

Maintenant ſi l'on veut ſavoir les ſources d'où cette Hiſtoire eſt tirée, les voici. Outre les livres imprimés, l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation, par Dom Martene, qui l'a conduite juſqu'en 1739, m'a fourni beaucoup de choſes, principalement pour la vie de nos plus anciens auteurs. Pluſieurs ſavans confreres m'ont communiqué des mémoires fideles, qui m'ont été d'un grand ſecours. J'ai profité avec plaiſir de ceux que le R. P. D. Boudier, Supérieur-général, très-zélé pour la diſcipline réguliere & la Littérature, envoya, lorſqu'il étoit Abbé de Sées, à M. Drouet, auteur de la derniere édition du grand Dictionnaire hiſtorique de Moréri. J'ai trouvé d'excellentes remarques ſur nos écrivains dans les ſix volumes *in-folio* du Catalogue de la bibliotheque de feu M. Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. La nouvelle édition de la Bibliotheque hiſtorique de la France, du P. le Long, augmentée par M. de Fontette, Conſeiller au Parlement de Dijon, m'a donné pluſieurs articles, que je n'aurois pas trouvés ailleurs.

On peut bien juger que les Journaux des ſavans ne m'ont point été inutiles. Mais il s'en faut beaucoup qu'ils renferment tout ce qui étoit néceſſaire pour remplir mon deſſein. Car outre qu'ils ne remontent pas au-delà de l'année 1665, on n'y trouve preſque rien ſur la vie de nos auteurs. Meſſieurs les Journaliſtes en ont laiſſé un nombre, dont ils n'ont point parlé: ils

n'ont point fait connoître la patrie, le jour, l'an de la profession & de la mort de ceux dont ils ont fait mention; & c'est à quoi on a été fort attentif dans cette Histoire littéraire, pour faire plaisir aux parens des Religieux qui se sont distingués dans la Congrégation.

On n'avoit pas attendu jusqu'à présent à célébrer ses écrivains. Dès le déclin du dernier siecle M. Pinsson, Avocat au parlement, adressa une lettre *à M. Chassebras, Seigneur de Cramailles, touchant quelques personnes illustres & distinguées par leur vertu & par leur science dans la Congrégation de S. Maur*. Cette lettre de huit pages *in*-4°. imprimée à Paris, en 1694, ne fait connoître que six de nos Savans, que la République des lettres perdit en moins d'un an. Le même auteur publia en 1708, une grande prose carée en latin, qui contient l'éloge du P. Mabillon, les plus beaux traits de sa vie, & le catalogue de ses ouvrages.

D. Bernard Pez, savant Bibliothécaire de l'abbaye de Melc dans la Basse-Autriche, donna en 1716, l'ouvrage intitulé : *Bibliotheca Benedictino-Mauriana, seu de ortu, vitis & scriptis Patrum Benedictinorum è celeberrima Congregatione sancti Mauri in Francia, libri duo, &c. in*-8°. Cette Bibliotheque des auteurs de la Congrégation de S. Maur, ne commence qu'à Dom Hugues Menard, & finit en 1711. Les auteurs vivans au tems que D. Pez publia son ouvrage, en remplissent le second livre.

Dom Philippe le Cerf de la Viéville, Religieux de l'abbaye de Fécam, a aussi donné au public une Bibliotheque de nos écrivains plus étendue, mais beaucoup moins exacte. Elle a pour titre : *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la Congrégation de S. Maur, &c.*

&c. A la Haye 1726, *in*-12; D. le Cerf manquoit des ſecours néceſſaires pour bien exécuter un pareil ouvrage. Auſſi fourmille-t-il de fautes, que divers Savans ont relevées. Ils l'ont blâmé ſur-tout d'avoir préféré l'ordre alphabétique à l'ordre des temps, le ſeul qui pouvoit faire connoître le progrès des études & des ſciences dans la Congrégation. Au reſte l'auteur n'a prétendu donner cette Bibliotheque, que comme une ébauche ou un eſſai. Cependant elle a été aſſez bien accueillie, & il y a environ vingt ans qu'un ſavant d'Allemagne conçut le deſſein de la compléter. Il demanda pour cet effet des mémoires à l'abbaye de S. Germain des Prés. D. Prudent Maran, Religieux des Blancs-manteaux, fut chargé d'y travailler; mais occupé d'ouvrages plus importans, il ſe déchargea de ce ſoin ſur un confrere judicieux, qui dreſſa les mémoires demandés. Faute d'occaſion ils ne furent point envoyés; m'ayant été remis, j'en ai fait uſage.

Je ne dirai pas la même choſe du *Catalogue des livres compoſés par les Religieux de S. Germain des Prés, & autres de la Congrégation de Saint-Maur*, imprimé en 1724, à la fin de l'Hiſtoire de cette Abbaye, par Dom Bouillart. Ce catalogue eſt mal arrangé & fort imparfait. Celui que Dom Pierre Grenier, Religieux de la même abbaye, a dreſſé par ordre alphabétique, eſt plus ample & plus exact; mais il n'eſt que manuſcrit. L'auteur s'eſt fait un plaiſir de me le communiquer, & j'y ai trouvé pluſieurs de nos écrivains, qni m'étoient inconnus.

Enfin j'ai couſulté l'Hiſtoire littéraire de l'Ordre de S. Benoît en quatre volumes *in-folio*, imprimée ſous ce titre : *Hiſtoria Rei litterariæ Ordinis S. Benedicti*

in quatuor partes distributa : Opus eruditorum votis diù expetitum....... à R. P. Magnoaldo Ziegelbauer O. S. B. Theologo, Presbytero, &c. ichnographicè adumbratum, recensuit, auxit, jurisque publici fecit R. P. Oliverius Legipontius ejusdem instituti ad S. Martinum Coloniæ Cœnobita SS. Theologiæ Licentiatus, & Professor emeritus, Societ. Litter. Germ. Bened. Promotor & Secretarius. Augustæ Vindelicorum, & Herbipoli, sumptibus Martini Veith, an. M.DCC.LIV. Cet ouvrage est plein d'érudition & de bonnes recherches : on y trouve les éloges historiques des principaux Ecrivains de la Congrégation de S. Maur ; mais ces éloges sont ordinairement empruntés des PP. Pez & le Cerf, & ne sont pas exemts de fautes considérables. En récompense on y rencontre des traits curieux & intéressans. On y lit par exemple que le titre de MAGNUS est donné au P. Mabillon (1) par les savans d'Allemagne.

On voit bien que la connoissance des auteurs de la Congrégation & la notion parfaite de leurs ouvrages, sont les deux points capitaux, auxquels je me suis attaché. Pour les traiter avec méthode, j'ai ordinairement divisé les articles en deux paragraphes. Le premier est employé à raporter la vie de l'écrivain, quand j'ai pu m'en instruire ; le second à faire connoître ses écrits, dont je marque le nombre, le titre, la chronologie, le sujet & le jugement qu'en ont porté les connoisseurs. MM. Gueudeville, Veissiere de la Croze, & Prévôt d'Exiles, déserteurs de la Congrégation, où ils avoient

---

(1) *Illud (MAGNI cognomen) Joannes Mabillonius, quem tanquam Aquilam in nubibus, rei litterariæ Benedictinæ Imperatorem ac eruditionis principem jure suspicimus ac deveneramur, à viris doctissimis consequutus est.* Histor. litter. Ord. S. Bened. t. 3, p. 436.

pris le gout des études, ont donné beaucoup d'ouvrages ſur leſquels elle n'a nulle prétention. Auſſi n'ont-ils point d'articles dans cette hiſtoire.

Pluſieurs de nos écrivains ont heureuſement uni la piété la plus tendre ou même la ſainteté avec les ſciences; la plupart ſans avoir atteint à un ſi haut degré de perfection, ont conſtamment pratiqué les obſervances régulieres, en même-tems qu'ils travailloient à de grands ouvrages. J'ai repréſenté les uns & les autres ſous ces deux points de vue. Ne les montrer que comme littérateurs, ce ſeroit cacher au public le plus bel endroit de leur vie. Tous nos auteurs & leurs productions ne ſont pas, à beaucoup près, d'un égal mérite : il en eſt même qui ſont de peu de conſéquence. Cependant je n'ai pas cru devoir en omettre aucun, afin de faire voir l'amour dominant de la Congrégation pour l'étude & les ſciences. Je laiſſe aux Savans le ſoin d'apprécier les ouvrages qui en ſont ſortis, ſans m'en établir le panégyriſte ni le cenſeur, & ſans jamais dépoſer le perſonnage d'Hiſtorien, attaché ſcrupuleuſement à la vérité. Je remarquerai ſeulement que les bonnes études n'ont jamais été plus floriſſantes dans la Congrégation, que lorſque la régularité y a été mieux obſervée.

On a préféré le titre d'*Hiſtoire* à celui de *Bibliotheque*, parce que ce dernier préſente plutôt de ſimples catalogues de livres & d'auteurs, que les faits hiſtoriques qui les concernent. A la rigueur tout récit peut porter le titre d'Hiſtoire. Dans celle-ci les faits ſont ordinairement indépendans les uns des autres, comme ils le ſont dans l'Hiſtoire de la Vie des Saints. L'Hiſtoire littéraire eſt néceſſairement découſue, étant diviſée par articles, qui renferment un ou pluſieurs différens écri-

vains placés ſuivant la date de leur décès. Mon premier deſſein étoit de n'y faire entrer que ceux qui ſont morts; mais comme les vivans ont été ou leurs compagnons d'étude, ou continuateurs de leurs ouvrages, & ont eu de grands rapports avec eux, je me ſuis déterminé à ne pas les ſéparer les uns des autres. Les auteurs vivans, qui ne ſont point dans ces cas, ont à la fin de l'Hiſtoire un article particulier, de même que les écrivains décédés, dont on n'a pu faire mention dans le corps de l'ouvrage.

Oſerois-je me promettre qu'il ſera gouté dans un tems, où tant d'écrits frivoles ou même impies ſemblent avoir pris la place des livres ſolides & inſtructifs? Heureuſement ce mauvais goût n'eſt pas univerſel. Il y a lieu d'eſpérer que la République des lettres ne recevra pas avec indifférence un ouvrage qui l'intéreſſe particuliérement; que l'Egliſe y verra avec ſatisfaction une troupe de ſolitaires, qui ont conſacré leur vie à défendre ſes dogmes, ſa tradition & ſa diſcipline, & à éclaircir ſon Hiſtoire; que l'Etat y reconnoîtra avec plaiſir un nombre de bons citoyens attachés à ſes maximes, & qui ont contribué à la gloire de la nation françoiſe, en cultivant les ſciences & les beaux arts; qui ont enfin concouru à faire fleurir la Librairie, une des branches conſidérables de notre commerce. Les étrangers feront-ils un mauvais accueil à une Hiſtoire qui leur fait connoître en détail tous les ſervices rendus à la Littérature, par une Société ſtudieuſe devenue célebre dans toute l'Europe? L'ouvrage, je l'avoue, eſt écrit d'un ſtyle ſimple & ſans ornemens; mais de quelque maniere qu'il ſoit écrit, il eſt de nature à faire quelque plaiſir: *Hiſtoria quoquo modo ſcripta delectat.*

Plin. lib. 5, Epiſt. 8.

Plaise au Seigneur que ce que j'y rapporte de la science unie à la charité, & du zele de la plupart de nos auteurs pour l'édification & le bien de l'Eglise, inspire au Clergé séculier & régulier une pieuse émulation à marcher sur leurs traces, ou du moins à s'instruire de ce qu'ils ont écrit pour l'utilité commune ! Les jeunes Religieux, que j'ai eu particuliérement en vue en écrivant cette Histoire, y trouveront d'excellens modeles de conduite, d'humilité, de régularité, de modestie, & la maniere de réussir dans leurs études & de les sanctifier en y joignant la piété ; ils y apprendront les moyens d'éviter les dangers de l'oisiveté, & l'ennui de la solitude.

On la garde avec plaisir, quand à l'exemple de nos écrivains & des plus anciens (1) Moines, on s'occupe de la lecture & de l'étude des saintes lettres. Un Religieux qui les néglige, trouvera la retraite insupportable, & se jettera dans le monde, dont il apprendra les maximes, au danger de contracter sa corruption : *Commixti* (*a*) *sunt inter gentes, & didicerunt opera eorum.* Un Moine qui n'a pas voulu s'instruire solidement, ou qui ne s'est rempli que de lectures profanes, évitera, si l'on veut, les vices grossiers ; mais il méprisera les observances régulieres ; il s'en tiendra à ce qu'on appelle les trois vœux, ne regardant pas le surplus comme essentiel, quoiqu'il

(*a*) *Psal.* 105, 35.

---

(1) Saint Jean Chrysostôme, qui semble avoir consacré son éloquence à la gloire & à la défense de la profession monastique, nous apprend que l'occupation ordinaire des Moines étoit de chanter les louanges de Dieu, d'étudier l'Ecriture sainte, & de transcrire des livres : Ἐκεῖνοι δὲ πάλιν εὐχὰς ἑωθινὰς ἐπιτελέσαντες, καὶ ὕμνους, πρὸς τὴν τῶν γραφῶν ἀναγνώσιν τρέπονται, εἰσὶ δὲ οἳ καὶ βιβλία γράφειν μεμαθήκασιν. *Tom.* 11, *pag.* 630, *nov. edit.* Saint Grégoire le grand, panégyriste & observateur de la regle de S. Benoît, se plaint à un Abbé, comme d'un désordre, de ce que ses Religieux ne s'appliquoient point à de bonnes lectures. *Lib.* 2, *Epist.* 3, *Indict.* 11.

s'y ſoit engagé ; il ſe flattera de vivre comme un honnête ſéculier, ou comme un Eccléſiaſtique mondain ; ſa vie par conſéquent ſera molle, toute charnelle, & ſans ardeur pour marcher dans la voie de la perfection chrétienne & religieuſe : état infiniment dangereux pour celui qui s'eſt conſacré à Dieu d'une maniere particuliere, pour toujours & ſans réſerve !

Le lecteur intelligent appercevra ſans peine que l'Hiſtoire littéraire qu'on donne aujourd'hui, n'eſt qu'une portion de l'Hiſtoire générale de la Congrégation de Saint-Maur. L'autre partie doit comprendre l'Hiſtoire détaillée de l'introduction de la réforme dans les principaux monaſteres de France, les bénédictions que Dieu a répandues ſur elle, les obſtacles qu'elle a eus à ſurmonter, les orages & les tempêtes qu'elle a eſſuyés de tems en tems, tant de la part d'ennemis envieux & puiſſans, que de celle de pluſieurs de ſes membres inquiets, ennuyés du joug de la ſubordination, & dégoûtés de leur état. Cette même portion d'Hiſtoire doit contenir de plus les ſervices qu'elle a rendus par les Miſſions faites dans beaucoup de diocèſes ; par l'établiſſement de pluſieurs colleges (1) ou ſéminaires, pour élever la jeuneſſe ; par la prédication & la direction des conſciences, avant les derniers troubles de l'Egliſe ; ſans parler ici des vies édifiantes des Religieux qui ſe ſont diſtingués par une piété éminente. Ces vies admirables ne cedent en rien

(1) Les plus conſidérables ſont ceux de Pontlevoy au diocèſe de Blois, de Tiron au diocèſe de Chartres, de S. Germer au diocèſe de Beauvais, de Beaumont au diocèſe de Liſieux, de Soreze au diocèſe de Lavaur, de S. Jean d'Angély au diocèſe de Saintes, de Thoiſſei au diocèſe de Lyon. Nous ſommes redevables de ce dernier College au zele de Monſeigneur de Montazet, Archevêque de cette ville.

à celles que le P. le Nain de Tillemont a publiées, & qui ont été l'édification des gens de bien. Mais cette précieuse partie de l'Histoire de notre Congrégation, seroit-elle du goût de notre tems, où l'on connoît si peu l'excellence & la sainteté de l'état monastique, institué dès l'origine (1) du Christianisme, pour pratiquer les conseils évangéliques que JESUS-CHRIST a voulu être observés dans son Eglise jusqu'à la fin des siecles?

(1) *Cœnobitarum disciplina à tempore prædicationis Apostolorum sumpsit exordium.* Cassian. Collat. 18. cap. 2.



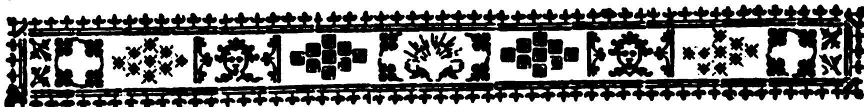


TABLE ALPHABÉTIQUE DES ÉCRIVAINS DE LA CONGRÉGATION.

Ceux qui vivent actuellement dans le Corps sont distingués par des étoiles.

Bryot,

Fin de la Table alphabétique.

HISTOIRE



HISTOIRE LITTERAIRE
DE LA
CONGRÉGATION DE S. MAUR.

DOM LAURENT BÉNARD, DOCTEUR DE SORBONNE, PRIEUR DU COLLEGE DE CLUNI, & Religieux de la Congrégation de S. Maur.

§. I. *SA VIE.*



DOM BÉNARD naquit à Nevers l'an 1573. Son pere, Laurent Bénard, natif de Rouen, étoit négociant : sa mere, Catherine Bouard, née à Nevers, étoit d'une famille plus relevée, d'où sont sortis plusieurs hommes célebres, tels que Léonard de Trappes, Archevêque d'Auch, & M. le Roi, Conseiller au Parlement, & fondateur des Carmes Déchaussés à Paris. Le jeune Bénard reçut de ses parens une éducation fort chrétienne. Aussi dès ses jeunes années fit-il profession de la Regle de saint Benoît, dans le Monastere de Saint-Etienne de Nevers, Prieuré dépendant de l'abbaye de Cluni. Quelque tems après il fut envoyé à Bourges pour étudier la Philosophie. Il s'y distingua tellement, que lorsque les Peres Jésuites sortirent du Royaume, ils le présenterent aux Magistrats de la ville comme le plus grand sujet du college. On lui

D. BÉNARD.

offrit la chaire de Rhétorique; il la refusa dans la vue de venir à Paris pour perfectionner ses connoissances.

Il acheva ses études dans cette Capitale, & reçut le bonnet de Docteur de Sorbonne avec un applaudissement universel: ce qui fit dire à M. le Recteur de l'Université que D. Bénard étoit le dernier pour l'ordre de la réception, mais le premier pour la capacité: *Ultimus ordine, sed primus meritis.*

Notre Bénédictin annonçoit la parole de Dieu avec fruit dans les chaires de Paris, lorsque la place de Prieur du college de Cluni étant venue à vaquer, il en fut pourvu par l'Abbé-Genéral de l'Ordre. Il trouva la Maison dans un état déplorable: il n'y avoit que quatre à cinq Religieux; les lieux réguliers étoient loués à des séculiers, qui étoient mêlés avec eux dans le dortoir. On passoit jour & nuit dans le cloître comme dans une rue. D. Bénard commença par congédier les séculiers, ferma les portes & donna une nouvelle face au college.

Il y rassembla tout ce qu'il put de jeunes Bénédictins, dans lesquels il remarqua de l'esprit & de bonnes mœurs, espérant dès lors de se servir d'eux pour la réforme des monasteres de France, dont il voyoit avec douleur le relâchement. La réputation d'homme savant & d'une grande probité, qu'il s'étoit acquise, attira un nombre de jeunes éleves de diverses Abbayes du Royaume qui remplirent son college, se soumirent à sa conduite, & apprirent sous lui la vertu avec les sciences.

Il ne recevoit pas seulement les Ecoliers; sa charité s'étendoit sur les autres Religieux, qui venoient à Paris pour leurs affaires. Il les assistoit de ses facultés & les aidoit de son crédit. Quand il s'appercevoit qu'ils s'écartoient de leurs devoirs, il les reprenoit charitablement, & les instruisoit des obligations de leur état. Les Religieux de son Ordre ne furent pas les seuls à ressentir les effets de sa charité. Il retira pendant un an & demi dans son college les PP. Carmes Déchaussés, qui étoient venus s'établir à Paris, & les garda jusqu'à ce qu'ils pussent habiter dans leur couvent.

L'heureux succès que Dieu donnoit à ses soins, & le grand nombre de jeunes Religieux qu'il forma dans la piété, le firent penser plus sérieusement à la réforme des monasteres de France. Ce fut dans cette vue qu'il demanda & obtint des Religieux

de Saint-Vanne, pour enseigner dans son college. Voyant le bien qu'ils y faisoient, il s'attacha entiérement à eux, & refusa d'autres établissemens plus considérables que son college, qui lui furent offerts. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il accepta l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, qui lui avoit été résignée par un Seigneur, à qui le Roi n'avoit pas fait difficulté de la donner. Dom Bénard n'eut pas plutôt appris que la Reine-Mere Régente craignoit que l'abbaye étant entre ses mains, ne cessât d'être en commende, qu'il la rendit à celui qui la lui avoit résignée. Il rejetta toutes les offres qu'on lui fit de bénéfices, pour lui faire céder son droit sur cette abbaye. Il refusa avec la même générosité le grand Prieuré de Cluni, qui lui fut présenté par le Cardinal de Guise. D. BÉNARD.

Quoique D. Bénard, par des motifs de religion, fût attaché à son college, il crut cependant pouvoir l'abandonner, pour servir Dieu d'une maniere plus parfaite. Il fit plusieurs voyages en Lorraine, dans le dessein d'entrer au Noviciat de Saint-Vanne. Mais Dieu, qui avoit sur lui d'autres desseins, ne permit pas que les Supérieurs de cette Congrégation lui accordassent sa demande. » Vous serez, lui dirent-ils, plus utile » à l'Ordre de S. Benoît, en conservant votre charge & votre » habit «. Il ne se rendit qu'après s'être engagé à remplir les obligations des Religieux réformés. Il voulut même se consacrer au service de leur édifiante Congrégation, par un acte public en date du 5 Mai 1615.

De retour à son college, il se livra aux exercices de la pénitence avec une grande ferveur. Il s'abstint de vin pendant un tems considérable, & n'en reprit l'usage que par l'ordre de Dom Athanase de Mongin, à qui il avoit confié le soin de sa conscience. Engagé dans la direction des Religieuses, il se comporta toujours avec une circonspection utile pour lui, & avantageuse pour celles dont il avoit la conduite. C'est à lui qu'on doit la réforme de la célebre abbaye de Montmartre.

Elu Visiteur de celle de Fontevrault, il fit éclater son zele, sa droiture & sa fermeté. Il ne fut pas plutôt arrivé dans cette abbaye, qu'il apprit que le Comte de Soissons la demandoit au Roi pour sa fille, qui n'étoit encore qu'un enfant. Ne pouvant souffrir un abus si criant, il exhorta les Religieuses à s'y opposer. Le Prince, persuadé qu'il n'oseroit lui résister, vint exprès à Fontevrault pour l'intimider; mais il le trouva intré-

D. BÉNARD.

pide. Dom Bénard lui témoigna respectueusement, que lorsqu'il s'agissoit de la gloire de Dieu & de son devoir, il ne craignoit rien. Le Prince en porta ses plaintes au Roi, & fit entendre à Sa Majesté que ce Moine troubloit la maison. Dom Bénard reçut un ordre de revenir à Paris. Après avoir achevé sa visite, il vint se présenter devant le Roi, & lui rendit un compte si exact de sa conduite, en présence du Comte de Soissons, que Sa Majesté approuva ses raisons, & l'estima autant qu'il le méritoit. Le Comte lui-même conçut pour lui une si grande vénération, que peu de tems après il lui fit tenir une de ses filles sur les Fonts baptismaux.

Au commencement du mois de Mai 1618, la Congrégation de S. Vanne tint son Chapitre général à S. Mansuy lès-Toul, auquel Dom Bénard assista. Il y fut arrêté qu'on érigeroit en France une autre Congrégation indépendante de celle de Lorraine. Le Chapitre, qui n'avoit devant les yeux que la gloire de Dieu & l'édification de l'Eglise, fit un Décret le 6 Mai, par lequel il renonça au droit qu'il pouvoit avoir sur les Monasteres de France, où la réforme de S. Vanne étoit déja introduite : il permit aux Religieux qui s'y trouvoient, de faire un nouveau corps de Congrégation, & donna procuration à Dom Bénard pour exécuter ce grand projet.

Il revint à Paris pour y travailler de tout son pouvoir. Il fut secondé par les PP. Dom Anselme Rolle, D. Colomban Regnier, D. Adrien Langlois, D. Maur Tassin, D. Martin Taisnieres, & D. Athanase de Mongin, tous religieux de S. Vanne, & d'un mérite distingué. Ils obtinrent au mois d'Août de la même année 1618, des Lettres-Patentes du Roi Louis XIII, pour l'érection de la nouvelle Congrégation, à laquelle ils donnerent depuis, dans leur premiere Assemblée générale, le nom de S. Maur, disciple de S. Benoît.

Les Lettres-patentes du Roi n'eurent pas plutôt été expédiées, que plusieurs personnes du premier rang s'offrirent d'elles-mêmes à Dom Bénard, pour accélérer le succès d'une entreprise, qui devoit tourner au bien de l'Eglise & de l'Etat. Les principaux protecteurs de la bonne œuvre, furent les Cardinaux de Retz & de Sourdis, les Présidens Nicolaï & Hennequin, & Matthieu Molé, alors Procureur-Général, & depuis premier Président du Parlement de Paris, & Garde des Sceaux de France.

Le premier fruit de cette protection, fut l'introduction de la réforme dans le monaſtere des Blancs-manteaux (1), d'où elle s'étendit par toutes les provinces du Royaume. Cette introduction ſe fit ſolemnellement le 5 de Septembre 1618. Le 2 de Novembre ſuivant on célébra aux Blancs-manteaux le premier Chapitre général, où D. Laurent fut un des neuf Définiteurs. On y régla qu'il travailleroit inceſſamment à obtenir du Pape des Bulles d'érection de la Congrégation de S. Maur. On procéda enſuite à l'élection des Supérieurs. Dom Martin Teſnieres fut élu Supérieur du régime ou Préſident de la Congrégation, & en même-tems Prieur des Blancs-manteaux; & on lui donna pour Coadjuteurs ou Aſſiſtans D. Laurent Bénard & D. Anſelme Rolle.

Pendant que Dieu répandoit ſes bénédictions ſur la Congrégation naiſſante, & que tout ſembloit conſpirer à l'étendre, il lui enleva celui qui en étoit la plus forte colonne, le R. P. Bénard. Ce fut dans ſon college & dans ſon ſein qu'elle fut conçue : ce fut par ſes ſoins & ſes travaux qu'elle vit le jour : ce fut lui qui en fut toujours le pere, le défenſeur & le modele. Il en pratiqua toutes les auſtérités malgré ſes grandes occupations & ſon peu de ſanté. Ce fut par ſon zele, par ſes ſoins & ſon induſtrie, que les abbayes de ſaint Auguſtin de Limoges, de Noaillé, de S. Faron de Meaux, de Jumiege, de Solignac, de Corbie, & la maiſon des Blancs-manteaux, reçurent la réforme.

A l'âge de 47 ans il avoit achevé l'œuvre à laquelle Dieu l'avoit deſtiné. Sur la fin du Carême de l'an 1620, épuiſé, tant par le jeûne que par ſes autres auſtérités, à la ſortie de la Meſſe du Jeudi-Saint, où il avoit officié, quoique déja très-foible, il fut ſaiſi d'une fievre peſtilentielle ſi violente, que le médecin jugea dès-lors qu'il n'en pouvoit pas revenir. Le malade raſſembla tout ce qu'il avoit de forces pour ſe préparer à ce dernier paſſage par la pratique de toutes ſortes de vertus. Dom Athanaſe de Mongin, qui en fut le témoin oculaire, les a laiſſées par écrit. » Dom Bénard, dit il, fit éclater ſa patience, rendant à Dieu de continuelles actions de

(1) Il fut fondé par S. Louis pour des Religieux Servites, qui portoient des manteaux blancs, d'où la maiſon & la rue ont tiré leur noms de Blancs-manteaux. Ce Monaſtere paſſa des mains des Servites, dont l'Ordre fut ſupprimé au ſecond Concile de Lyon, entre celles des Guillelmites établis à Montrouge. Ceux-ci, dont l'habit étoit noir, en jouirent juſqu'en 1618.

D. BÉNARD.

» graces, de ce qu'ayant eu toute ſa vie une frayeur extrême » des peines du Purgatoire, les ardeurs exceſſives de la fievre » lui faiſoient eſpérer qu'il ſortiroit purgé de ce monde. Auſſi » n'entendit-on jamais ſortir de ſa bouche aucune plainte des » douleurs très-aiguës qu'il ſouffroit : ſes paroles étoient les » paroles d'un pénitent, & des tranſports d'amour de Dieu. » Il avoit de la joie lorſqu'on lui refuſoit ce qu'il demandoit » & ce qu'il ſouhaitoit le plus. On ne vit jamais en lui aucune » impatience, ſon courage étant plus grand que ſes douleurs. » Il les offroit à Dieu en union de celles que J. C. a ſouffertes » pour nous «. Juſqu'à préſent, diſoit-il, j'ai agi, j'ai combatu, il ne me reſte plus qu'à ſouffrir. Son unique peine étoit de ce que la violence de ſon mal ne lui permettoit pas de réciter ſon Bréviaire, quoique ſon Supérieur l'en eût diſpenſé. La plus grande conſolation qu'il eut durant le cours de ſa maladie, fut d'invoquer la protection de la ſainte Vierge, qu'il avoit fort honorée pendant ſa vie. Car les plus grandes affaires ne l'empêcherent jamais de réciter tous les jours ſon petit Office, ou d'autres prieres équivalentes.

La parfaite confiance qu'il avoit en la miſéricorde de Dieu, lui faiſoit conſidérer la mort comme le plus grand bien qui pouvoit lui arriver. Il dit pluſieurs fois à Dom Athanaſe de Mongín, qui lui en avoit annoncé la proximité, que c'étoit le meilleur & le plus agréable ſervice qu'il lui eût rendu ; que cette nouvelle lui avoit cauſé une ſi grande joie, que ſon corps & ſon ame en étoient ſenſiblement ſoulagés. Il fit ſa derniere confeſſion à genoux, & reçut le ſaint Viatique dans la même poſture, quoiqu'il fût preſqu'à l'extrêmité. La veille de ſa mort il demanda avec inſtance qu'on allât aux Blancs-manteaux prier le R. P. Dom Martin Teſnieres, Préſident ou Supérieur de la Congrégation, de venir aſſiſter à ſa mort, afin qu'il eût le bonheur de mourir avec ſa bénédiction. Après que le R. P. fut arrivé, D. Bénard renouvella ſes vœux entre ſes mains, & le pria de lui donner l'habit de la Réforme, pour y mourir comme il y avoit vécu. Il témoigna une grande joie de mourir le premier de tous les Religieux de la Congrégation de S. Maur. Enfin il expira le 20 Avril, la troiſieme Fête de Pâques.

Il fut enterré ſecrétement au bas de l'Egliſe du college de Cluni, proche de la porte qui donne dans la rue. Le lendemain

on célébra ſolemnellement ſes obſeques : il s'y trouva un très-grand concours de perſonnes de qualité & de mérite. La douleur de la perte qu'on venoit de faire étoit ſi grande, que le Célébrant & toute l'aſſemblée fondoient en larmes. Dom Hugues Menard, qui enſeignoit alors la Rhétorique au college, compoſa ſon Epitaphe en Latin, en Grec & en Hébreu : elle fut gravée ſur un marbre & miſe dans l'Egliſe, du côté de l'Evangile, vis-à-vis la porte du cloître. Depuis ce tems-là on a tranſporté ſa tombe au milieu du chœur. Les changemens arrivés dans le college ſont cauſe que l'Epitaphe ne ſe voit plus.

Parmi les manuſcrits de la Bibliotheque du college de Louis-le-Grand, on trouva en 1753 les éloges des premiers Ecrivains de la Congrégation de S. Maur. Celui de D. Bénard eſt conçu en ces termes : *Laurentius Benard Nivernenſis, Prior Collegii Cluniacenſis, Doctor Pariſienſis, non modò humaniorum politiorumque litterarum peritiſſimus, ſed maximè in rebus eccleſiaſticis monaſticiſque longè verſatus. Vidit naſcentem S. Mauri Congregationem, quam officio & amore coluit, juvit operâ, ac ſeipſum totum illi obtulit conſecravitque. Multa ſui ingenii poſteritati reliquit atque edidit publico bono monumenta.*

§. II. *Ses Écrits.*

1. Il publia d'abord un Ouvrage intitulé : *De l'eſprit des Ordres Religieux, en quoi il conſiſte, & des moyens pour l'acquérir : ſpécialement de l'Eſprit de l'Ordre de S. Benoît; avec une Apologie pour ſa Regle. A Paris, chez Regnauld Chaudiere.* M. DC. XVI. 1 *vol. in*-8°. Ce livre eſt dédié » au bien-» heureux & glorieux Pere S. Benoît, Légiſlateur & Patriarche » des Moines d'Occident «. L'Auteur commence l'apologie de ſa Regle par un *Avant-propos*, dont le deſſein eſt de prouver combien il importe à chaque Religieux d'avoir un grand ſentiment de ſon Inſtitut. Le premier chapitre eſt deſtiné à réfuter ceux qui ont prétendu que cette ſainte Regle eſt ſuppoſée. L'Auteur fait voir que S. Benoît l'a écrite telle que nous l'avons aujourd'hui. Dans les chapitres ſuivans il montre que ce ſaint Patriarche l'a compoſée en Philoſophe chrétien & en Théologien exact & éclairé, & il en expoſe l'ordre & la méthode. Dans le chapitre ſixieme il examine en quoi conſiſte

D. BENARD. l'esprit particulier de la Regle, & donne les moyens d'acquérir cet esprit. Ensuite il propose aux Religieux des exercices d'oraison, en prescrit la méthode, & indique des sujets de méditations tirés de la Regle. On trouve p. 210, un écrit intitulé : *Remontrance au très-chrétien Roi de France & de Navarre Henri IV, sur la réformation nécessaire, & ja ordonnée par Sa Majesté être faite en l'Ordre de S. Benoît. Par Frere Isaye Jaunay, Général dudit Ordre établi en France suivant les Ordonnances Royaux.* Vient ensuite le texte de la Regle de S. Benoît, avec le second livre des Dialogues de S. Grégoire-le-Grand, le tout en François. Il paroît que ce livre est, au moins en partie, le même que celui que Dom le Cerf annonce sous le titre : *De l'esprit de la Regle de S. Benoît, en quoi il consiste, & des moyens de l'acquérir.*

2. En la même année 1616, D. Bénard fit imprimer l'Ouvrage intitulé : *Parænеses chrétiennes, ou Sermons très-utiles à toutes personnes, tant laïques, ecclésiastiques, que régulieres. A Paris, chez Pierre Chevallier, 1616, 2 vol. in-8°.* L'Epître Dédicatoire est adressée » A Très-Illustrissime & Sérénissime » Prince Louis de Lorraine, Cardinal de Guise, Archevêque » & Duc de Rheims, premier Pair de France, & Abbé de » Cluni «. Cette Epître est suivie d'un *Avant-propos*, où adressant la parole aux Bénédictins & Bénédictines de France, il leur expose l'ordre des Chapitres de la Regle de S. Benoît, sur lesquels roulent les vingt-huit Parænеses renfermées dans ce volume. » Nos Parænеses, dit l'Auteur, sont les exhorta- » tions qu'avons fait en Chapitre à nos confreres Religieux, » en les encourageant à relever notre Ordre, selon que les » Prophetes exhortoient & animoient jadis les enfans d'Israël » à rebâtir le Temple «.

3. L'Ouvrage le plus ample qui soit sorti de la plume de D. Bénard, a pour titre : *Instructions monastiques sur la Regle de S. Benoît, touchant les trois vœux de Religion, vêture, profession, réception des Novices & Moines étrangers, l'humilité & ses douze dégrés, & tous autres actes, vertus & devoirs de l'état religieux. A Paris, chez Denys Langlois, 1616, 1 vol. in-8°.* Ce livre est de 1256 pages, & contient vingt-neuf Parænеses. C'est le même à qui l'on a donné le titre de *Mémorial de la Vie religieuse.* L'Epître Dédicatoire à la Princesse Madame Henriette-Catherine de Joyeuse, est suivie de la

D. BÉNARD.

la Table des Paranæfes, & d'une Préface apologétique aux vrais Bénédictins & Bénédictines de France. A la page 638, l'auteur donne un écrit intitulé : *Avis à Messieurs les Députés de France tenans les Etats à Paris l'an* 1614, *par nous présentés pour le rétablissement de l'Ordre Bénédictin en France.* L'écrit est à deux colonnes : la premiere contient les avis, & la seconde les raisons sur lesquelles ils sont fondés.

4. Dom Bénard fit imprimer en 1618 l'*Eloge Bénédictin* in-8°. Ce livre, dont il n'est fait nulle mention dans l'histoire de la Congrégation de S. Maur par Dom Martène, n'est pas tombé entre nos mains. Dom le Cerf en fait mention dans sa Bibliotheque historique & critique.

5. Le dernier ouvrage de Dom Bénard porte le titre de *Police réguliere tirée de la Regle de S. Benoît ; en laquelle est traité de la vocation d'un chacun, de l'étude, de l'œuvre manuel, & de l'hospitalité des Religieux : ensemble de leurs formes & façons de manger, coucher, habiller, excommunier, régir, châtier & gouverner. A Paris, chez René Giffart,* 1619. Outre l'épître dédicatoire au Cardinal de Rets, Evêque de Paris, l'auteur en adresse une aux vrais & dignes enfans de notre Pere S. Benoît. Ce volume renferme vingt-quatre Paranæfes. La troisieme n'est pas la moins importante. L'auteur y enseigne comment & jusqu'à quel dégré on doit étudier les humanités & les belles-lettres, pour passer aux hautes sciences, & la maniere de faire des extraits, des renvois & des abrégés des auteurs qu'on lit. Il exige trois conditions pour étudier utilement & en vrai chrétien; savoir, la droiture d'intention, la pureté de cœur, & la priere. » La droiture d'intention, dit-il, » requiert que la fin derniere & principale de notre étude » soit la gloire de Dieu, le bien commun de son Eglise, spé» cialement de notre Ordre & pays, & notre propre salut «. Vers la fin de cette Paranæfe, adressant la parole aux Bénédictins & Bénédictines, il leur dit : » Vous étiez seuls & » seules avant l'invention de l'imprimerie, qui écriviez le texte » canonique de la sainte Ecriture, les histoires sacrées & ec» clésiastiques, les livres des Saints, les comments des Peres, » les gloses ordinaires. C'étoit en vos mains, à vos plumes, » & vélins tous purs & virginaux, que l'Eglise de Dieu confioit » ses secrets, les missives de son époux, les oracles de Dieu » avec ses agiographes. Le seul monastère des Bénédictins

D. BÉNARD.

» qui étoit bâti à Novalèse, tout tenant les Alpes, contenoit » en sa bibliotheque jusqu'à six mille sept cens volumes manuscrits de notre imprimerie, qui furent transportés dans » la ville de Turin par les Religieux, ces laborieux imprimeurs, qui s'y refugierent fuyant les Sarazins. Quelles bibliotheques, pensez-vous, ont jadis donné à la Chrétienté » les cinquante-deux mille monastères qu'y ont eu nos freres » & nos sœurs ? «

On ne peut nier que les ouvrages de D. Bénard ne contiennent beaucoup de vérités dont la connoissance est utile & nécessaire aux Bénédictins, tant supérieurs, qu'inférieurs. Mais le style surанné, singulier & rebutant, & l'érudition profane semée à chaque page, en ont banni l'onction qui devroit s'y trouver. C'est à peu près le jugement que D. Luc d'Achery (1) a porté des productions de notre auteur : *Parænеses in Regulam sancti Patris nostri Benedicti multa continent quæ junioribus, immò & superioribus prodesse possunt. Stylus est rudior, humanioribus litteris plus æquo scatens est opus. Gallicè scripsit, vir omni pietate & Regulæ observantiâ major.*

DOM ADRIEN LANGLOIS.

§. I. SA VIE.

DOM LANGLOIS, un des premiers Peres de la Réforme de S. Maur, naquit à Beauvais. Il embrassa la vie religieuse à Jumiege, monastère qui étoit de la Congrégation de Chezal-Benoît, & le plus régulier qui fût alors en Normandie. Il s'y distingua par sa vertu & son zele pour la régularité. Il souffroit avec peine le relachement qu'il voyoit s'introduire. Son zele, quoiqu'incommode aux autres, ne l'empêcha pas d'être élu Prieur. Son humilité le porta à se cacher, & il fallut enfoncer la porte de sa chambre, & l'enlever de force pour l'établir dans sa place de Supérieur. Pendant son administration, il maintint le bon ordre & la piété, autant qu'il lui fut possible. Son exemple & ses exhortations firent beaucoup d'effet sur les cœurs prévenus de la grace de J. C.

(1) *Asceticorum vulgò spiritualium opusculorum Indiculus, ab Asceta Benedictino Congregationis sancti Mauri digestus. edit. 2, p. 73, 74.*

D. LANGLOIS.

Le Docteur Gamache étant alors en réputation, D. Langlois vint à Paris pour le consulter. Etant entré dans l'Eglise du college de Cluni, il fut charmé de la modestie, de la gravité & du recueillement d'un Religieux qu'il vit passer. Aussi-tôt il demanda D. Bénard, pour s'informer quel étoit ce Religieux. Tout ce que ce grand serviteur de Dieu lui raconta de la nouvelle réforme le toucha si vivement, que dès-lors il pensa aux moyens de l'introduire à Jumiege. Ayant été élu Prieur pour la seconde fois, il entreprit tout de bon de réformer son monastère. Il engagea François de Harlay, premier du nom, Archevêque de Rouen, à venir faire la visite à Jumiege. Ce prélat, de concert avec lui, ordonna que le maitre des novices, qui étoit en même-tems Curé d'une paroisse de son Diocese, & qui ne pouvoit vaquer à ces deux emplois, demeureroit dans sa cure, & qu'on feroit venir deux Religieux réformés, pour faire des exhortations & des instructions aux jeunes Religieux. Dom Langlois demanda aussi-tôt deux sujets aux Peres de Saint-Vanne. Ils lui envoyerent D. Anselme Rolle, qui étoit pour lors Visiteur des monastères réformés de France, celui-là même, dont la modestie l'avoit si fort touché au college de Cluni, & D. Maur Tassin, Prieur de S. Augustin de Limoges.

Après avoir fait pendant six semaines des exhortations très-touchantes, ils se retirerent. Leur séjour à Jumiege, leur piété, leur mortification avoit enflammé le zele des Religieux, qui soupiroient après la réforme. Le Prieur profitant de ces bonnes dispositions, leur fit faire un acte public signé de leur main, par lequel ils s'engageoient à unir leur abbaye aux monastères réformés de France, savoir, S. Augustin de Limoges, S. Junien de Noaillé & S. Faron de Meaux; promettant d'en garder les observances, & de se soumettre à tous les réglemens que les Peres réformés voudroient leur donner. Cet acte fut conclu le le 4 Juin *1616*.

Dom Langlois eut besoin de force & de patience pour surmonter les obstacles qu'il rencontra dans l'exécution de son pieux dessein, de la part de plusieurs Religieux ennemis de la réforme. Ils eurent de vives contestations avec ceux qui la désiroient : enfin les uns & les autres convinrent de choisir des arbitres, auxquels ils donnerent pouvoir de juger définitivement leurs prétentions. Ces arbitres furent le grand-Vicaire de M. l'Archevêque de Rouen, de la part de ceux qui deman-

D. Langlois.

doient la réforme, & l'Official, de la part des opposans. Après avoir examiné sérieusement les raisons des uns & des autres, ils rendirent un jugement définitif portant que les Réformés resteroient maîtres du monastère, & pouroient seuls recevoir des novices. Le jugement fut signifié aux parties, le 17 Février 1617, & ensuite confirmé par le Roi & par le Pape Paul V, le XV des calendes d'Août de la même année.

Dom Langlois ne se contenta pas d'avoir réformé son monastère, il voulut aussi se réformer lui-même, & pratiquer tous les exercices de l'étroite observance. Pour affermir le bien qu'il avoit commencé, on lui conseilla de conserver son habit d'ancien moine & sa dignité de Prieur, qui lui donnoit autorité sur les non réformés; mais on le regarda toujours comme un membre de la réforme. Ce fut en cette qualité qu'il assista au premier Chapitre général, qui se tint aux Blancs-manteaux, en 1618, & qu'il y fut élu Définiteur. En 1619 il prit l'habit de la réforme, & se soumit à tous les exercices du noviciat, à l'âge de soixante-cinq ans.

Depuis sa profession, qu'il fit le 12 Juillet de l'année suivante, il fut toujours Prieur de Jumiege, & Définiteur dans les Chapitres généraux. L'année de sa mort, n'ayant pu, à cause de ses infirmités, se trouver à celui qui se tenoit dans l'abbaye de S. Faron, il écrivit une lettre très-humble aux Supérieurs, pour s'excuser de son absence, leur demandant pardon de sa mauvaise administration, & les supplier de pourvoir à la maison de Jumiege d'un Supérieur plus vertueux & plus vigoureux, afin qu'il pût passer le reste de ses jours dans la pénitence. Il mourut le 28 Novembre 1627. Quelques momens avant sa mort il fit une exhortation pressante à ses Religieux, pour les porter à conformer leur vie aux maximes de notre sainte Regle. Il ajouta que dans peu il alloit paroître devant Dieu, pour être jugé sur ce qu'elle prescrit à ceux qui l'ont embrassée.

§. II. *Ses Écrits.*

Quoique D. Martène, dans son *Histoire de la Congrégation de S. Maur*, représente D. Adrien Langlois comme un homme » d'un grand jugement, d'un esprit universel & sufisamment » versé en toutes sortes de sciences; « on ne connoît point d'autre ouvrage de lui, qu'une *Apologie pour l'histoire des deux fils*

aînés de Clovis II, énervés, & moines à Jumiege, 1 vol. in-12. Elle se trouve sans nom d'auteur, dans le tome second des Chroniques de l'Ordre de S. Benoît, *in*-4°, *p*. 784. L'apologiste tache de prouver, contre le sentiment de Belleforêt, que ces deux Princes s'étant révoltés contre leur pere & la reine Batilde leur mere, pour punition de leur révolte, furent énervés, mis dans un bateau sur la Seine, sans voile, sans rames & sans gouvernail, & aborderent ainsi à Jumiege, où ils reçurent l'habit monastique des mains de S. Philibert, pour lors Abbé de ce monastère.

D. LANGLOIS.

Il n'est pas étonnant que D. Langlois ait voulu réaliser cette histoire fabuleuse. Il vivoit dans un tems où la critique étoit à peine connuë. Il suivoit la tradition de son monastère, écrite sur la muraille d'une des aîles du cloître. Mais qui ne sait que ces inscriptions des bas tems contiennent souvent des fables ? Nul ancien auteur n'a parlé de cette histoire des deux Princes énervés. D. Mabillon, dont la critique étoit si sûre, la traite de fabuleuse, & croit que ce qui lui a donné lieu est la (a) disgrace de Tassillon, Duc de Baviere, & de Théodon, son fils, que Charlemagne relégua dans un monastère. Le même P. Mabillon juge très-vraisemblable qu'ils moururent à Jumiege, & furent inhumés dans la Basilique de S. Pierre, où l'on voit encore les tombeaux avec les figures de deux Princes. Le P. le Cerf a prétendu réfuter le sentiment de D. Mabillon, en quoi il n'a pas donné une grande idée de son habilleté dans la critique.

(a) *Annal. Benedict. tom.* 2, *p*. 313.

DOM ATHANASE DE MONGIN, ET D. RAYMOND-ODON DE LA MOTTE.

§. I. *VIE DU P. DE MONGIN.*

DOM ATHANASE DE MONGIN, révéré comme un saint dans la Congrégation, étoit de Gray en Franche-Comté, d'une famille honnête. Il avoit deux freres, l'un Jésuite, qui se distingua dans le Société, par sa science; l'autre, Chevalier servant de l'Ordre de Malthe, qui mérita par sa valeur d'être honoré de la charge de Préfet des portes de la ville : poste

D. de Mongin, &c.

qui ne se donnoit ordinairement qu'à des personnes d'une grande distinction. Dom Athanase fit profession de la vie religieuse dans l'abbaye de Luxeu. Comme il promettoit beaucoup, on l'envoya étudier dans l'Université de Paris, pour y prendre des grades. Heureusement il trouva dans le college de Cluni un saint Supérieur & quelques Religieux animés du désir de pratiquer leur Regle avec plus d'exactitude qu'on ne faisoit dans le lieu de leur profession. Il s'attacha à eux, & fut un des premiers & des plus ardens à demander la réforme. En 1611 il alla avec D. Anselme Rolle à S. Vanne, où il reçut l'habit des mains du vénérable Dom Didier de la Cour, & y fit profession le 23 Mars 1612, âgé de vingt-trois ans. Il fut ensuite renvoyé au college de Cluni, pour y enseigner la Philosophie & ensuite la Théologie. Si-tôt qu'il eut reçu l'ordre du sacerdoce, on le nomma Supérieur des Religieux réformés, qui résidoient dans le college.

Il s'acquit bientôt dans Paris la réputation d'un excellent maître. Les plus célebres Docteurs & Professeurs de Sorbone se firent honneur de son amitié. Le progrès qu'il avoit fait dans la vie spirituelle, le mit en liaison avec les personnes de de la plus éminente piété. Ayant mérité la confiance tout le college, il en fut le Directeur; emploi bien propre à exercer son zele. Il s'appliqua à gagner à Dieu les jeunes Religieux, par sa douceur & ses remontrances faites à propos. Il eut la consolation d'en voir jusqu'au nombre de cent, qui embrasserent la réforme. Il s'appliquoit sur-tout à leur inspirer de la piété envers lé saint enfant Jesus & sa bienheureuse Mere. Tous les jours avant que d'entrer en classe, & en sortant, il les obligeoit d'aller adorer le divin Enfant, & implorer la protection de la Ste Vierge. Lorsqu'il avoit dicté ou expliqué une question de Théologie, il alloit la méditer pendant une heure devant le saint Sacrement. C'étoit dans l'oraison qu'il puisoit les grandes lumieres qui le faisoient admirer, plutôt que dans l'étude des plus savans docteurs. Son livre étoit le Crucifix, aux pieds duquel on le trouvoit continuellement à méditer les grandeurs de Dieu, & la profondeur du mystere de notre rédemption : aussi Dieu se communiqua-t-il à lui d'une maniere si ineffable, qu'on le vit quelquefois élevé de terre & ravi en extase.

En 1624 il fut nommé Prieur de Corbie, & il y enseigna la

Théologie à ſes jeunes Religieux. Il les forma ſi bien dans la piété & dans les ſciences, que pluſieurs devinrent Supérieurs & gouvernerent ſaintement ceux qui furent confiés à leurs ſoins. Il vouloit qu'on n'épargnât rien pour ſoulager les malades; & afin qu'on ne prît pas prétexte de la pauvreté, où étoit alors le monaſtère, il diſoit que ſi l'on manquoit de moyens, il faloit vendre les vaſes ſacrés. En 1626, quoiqu'il fût très-néceſſaire à Corbie, il fut renvoyé au college de Cluni, pour être Supérieur des Religieux réformés qui y enſeignoient; mais l'année ſuivante, une occaſion de conſéquence l'en fit retirer. Ce fut l'introduction de la réforme de l'abbaye de S. Remi de Reims, qui ſe fit le 4 Mars 1627, & où il fut établi premier Prieur & maître des novices. Sa grande maxime étoit de leur inſpirer l'amour des exercices de la religion, une exacte fidélité à les pratiquer, & l'eſprit de pénitence & de mortification. Lui-même leur en donnoit l'exemple. Il ne buvoit preſque point de vin, ne mangeoit que du pain des domeſtiques, s'abſtenoit le plus ſouvent de poiſſon, & couvroit de diférens prétextes ſes abſtinences. Il avoit une induſtrie particuliere pour rendre ſes mortifications plus auſtères, & le travail des mains plus fatigant.

D. DE MONGIN, &c.

Au Chapitre général de 1630, il fut continué Prieur de S. Remi, & fait Viſiteur de la province de France. Ce poſte qu'il avoit déja occupé deux fois en 1625 & 1627, ne diminua rien de ſa profonde humilité. Il ne faiſoit ſes viſites qu'à pied, ou ſur une monture qui annonçoit en lui cette vertu. Lorſqu'il arrivoit à Paris, il mettoit pied à terre, il chaſſoit ſon âne devant lui, s'expoſant à la riſée de la populace, & s'eſtimant fort honoré d'être mépriſé des hommes, pourvu qu'il imitât l'humilité incompréhenſible du Fils de Dieu. Il fut rencontré un jour dans cet état par un officier de la ducheſſe de Guiſe, à qui l'on ne manqua pas d'en faire le raport. Cette Princeſſe, qui le connoiſſoit déja pour un ſaint, en conçut encore une nouvelle eſtime pour lui : elle alla lui rendre viſite pour avoir la ſatisfaction de lui entendre parler de Dieu.

Dans le cours de ſes viſites, il fit toujours voir un zele ardent pour le maintien de l'obſervance réguliere. Ayant trouvé dans un monaſtère quelque relâchement, il fit une ſévere réprimande au Prieur & au maître de philoſophie qui en étoit cauſe. Il vaudroit mieux, lui dit-il, qu'il n'y eût, ni études,

D. DE MONGIN, &c.

ni ſavans dans la Congrégation, que d'y introduire des libertés contraires aux regles. Une des choſes qu'il recommandoit le plus aux Supérieurs, étoit la charité envers les pauvres. Il ne pouvoit ſouffrir qu'on alléguât la pauvreté de la maiſon : il vouloit qu'on empruntât pour faire l'aumône. C'eſt ce qu'il pratiqua lui-même à Corbie pour acheter du bled, qu'il fit diſtribuer aux indigens. Auſſi Dieu récompenſa ſa charité & renouvella en ſa faveur les miracles qu'il avoit faits autrefois, en multipliant le bled dans ſes greniers, où l'on prenoit ſans qu'il y parût de diminution.

Après avoir gouverné ſix ans le monaſtère de S. Remi, il fut élu Prieur de S. Germain des Prés, au Chapitre général de 1633, qui le chargea de revoir & de retoucher les Conſtitutions de la Congrégation. Pour exécuter cet ordre, il ſe retira à S. Fiacre, comme dans un lieu ſolitaire & paiſible, où il ſeroit moins diſtrait. Là il fit une revue de toute ſa vie, s'apliqua extraordinairement à la priere & à la pénitence, & jeûna plus ſévérement, pour attirer ſur lui & ſur toute la Congrégation les lumieres du Saint-Eſprit. Au commencement d'Octobre il alla à S. Faron, prit avec lui quelques Religieux, pour aller à S. Denys célébrer la fête de ce ſaint Apôtre de la France. Ils y allerent à pied, & dans tout le chemin, ils ne s'entretinrent que de Dieu. Sur le ſoir ils arriverent au monaſtère, où D. Athanaſe de Mongin fut ſaiſi tout d'un coup d'une fievre violente. Après la fête on le mena à l'abbaye de S. Germain des Prés, où toujours apliqué à Dieu, il ne parloit que de lui. Il répétoit ſouvent ces paroles du Pſeaume 33 : *Benedicam Dominum in omni tempore* : Je bénirai le Seigneur en tout tems. Sa maladie devint bientôt mortelle & ſe tourna en apoplexie. Ses dernieres paroles manifeſterent ſa tendre dévotion à la ſainte Vierge. Dieu fit à ſon ſerviteur la grace de le délivrer des frayeurs de la mort, qu'il avoit toujours beaucoup appréhendée, & l'enleva dans une létargie, le 17 Octobre 1633, n'étant âgé que de 44 ans. Il fut inhumé dans la grande chapelle de Notre-Dame. Il étoit petit de taille, & n'avoit pas une figure avantageuſe; mais il paſſoit pour le plus ſavant & le plus ſaint homme de ſon tems. Dieu le favoriſa du don de prophétie & de celui des miracles, dès ſon vivant, comme l'atteſtent les *Chroniques de l'Ordre de S. Benoît*, d'Antoine Yepès, & l'hiſtoire manuſcrite de la Congrégation de

de S. Maur. Le catalogue des auteurs de cette Congrégation, trouvé parmi les manuscrits du college de Louis-le-grand, fait l'éloge de D. Athanase de Mongin, en ces termes : *Athanasius de Mongin in Grayaco diœcesis Bisuntinensis natus, excellentis extitit ingenii. Philosophiam atque Theologiam suis prælegit fratribus. Plura conscripsit asceticæ vitæ opuscula cùm latinè tùm gallicè, quæ mellifluam spirant pietatem. Ea pluribus in monasteriis Congregationis S. Mauri asservantur manuscripta.*

D. DE MONGIN, &c.

§. II. *Ses Écrits.*

Dom Athanase tâcha de rendre son tems & sa solitude utiles à ses disciples : il composa pour leur instruction plusieurs traités spirituels, dont voici les titres.

1. *Libellus de spiritu & vitâ animæ.* 2. *De bono usu tentationum.* 3. *Quo spiritu horæ canonicæ sint recitandæ.* 4. *Tractatus de meditatione.* 5. *De divinâ præsentiâ.* 6. *De virtute obedientiæ & dilectionis mutuæ.* 7. *De paupertate monasticâ.* 8. *De mansuetudine.* 9. *De verâ solitudine, ut sponsa inveniat sponsum.* 10. *Modus attrectandi vulnera Christi.* 11. *Modus compellandi beatam Virginem.* 12. *Via decem dierum.* 13. *De nativitate Domini.* 14. *Schola Magistri cœlestis.* 15. *De recollectione.* 16. *De conversatione sanctâ colendâ.* 17. *Devotio ergà adolescentulum Jesum.* 18. *De devotione Domini Jesu.* 19. *De præsentiâ continuâ Dei hominis.* 20. *De celebrando adventu Domini.* 21. *De quadragesima utiliter transigenda.* 22. *Varii modi recolendæ passionis Domini.* 23. *De devotione ergà beatam Virginem.* 24. *De directione intentionum.* 25. *De cruce interiori.* 26. *De aperiendo interiore animi statu.* 27. *De duplici vitâ peregrinâ Christi Domini.* 28. *De perfectione christianâ.* 29. *De regimine animarum.* 30. *De juventute & senectute vitæ spiritualis.* 31. *De interni & externi hominis differentia.* 32. *Quo spiritu conversatio exercenda.* 33. *De professione monasticâ.* 34. *De votorum renovatione.* 35. *De observantiâ Regulæ.*

Aucun de tous ces traités de piété n'a été imprimé. Le public n'auroit rien de lui, si son frere le Jésuite n'avoit publié l'ouvrage françois intitulé : *Les flammes Eucharistiques. A Paris, chez Jean Germont*, 1634, 1 vol. in-8°. En 1639, il y en eut une seconde édition à Paris, in-12.

§. III.

Dom de la Motte.

Quoique D. RAYMOND-ODON DE LA MOTTE n'ait rien fait imprimer en ſon nom, il ne doit pas être oublié dans cette hiſtoire. Il naquit à S. Clair, dans le dioceſe de Toulouſe : il fit profeſſion dans le ſéminaire de S. Louis de la même ville, le 29 de Juin de l'an 1624, & mourut en l'abbaye de S. André d'Avignon, le 24 Février 1643, âgé de quarante-cinq ans. M. Sponde, Evêque de Pamiers, informé de ſon mérite & de ſon érudition eccléſiaſtique (*a*), le demanda aux Supérieurs, pour l'aider dans la compoſition de ſes Annales.

Dom de la Motte dreſſa le catalogue des Abbés de Sainte-Croix de Bourdeaux. Il avoit entrepris de donner au public le Martyrologe de France; mais prévenu dans ce deſſein par M. du Sauſſay, alors Curé de S. Leu à Paris, & depuis Evêque de Toul, il lui abandonna ſes recherches, & travailla (*b*) avec lui. Notre Bénédictin laiſſa pluſieurs écrits, dont les PP. d'Achery & Mabillon profiterent pour donner au public les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît.

(*a*) *Mabillon, Præfat. in 1. ſæcul. Bened. p. lxij.*

(*b*) *Ibid.*

DOM NICOLAS-HUGUES MÉNARD.

§. I. *HISTOIRE DE SA VIE.*

DOM MÉNARD vint au monde à Paris, l'an 1585. Son pere, Nicolas Ménard, étoit ſecrétaire de la reine Catherine de Médicis, & mourut Préſident de la Cour des monnoies. Sa mere étoit d'une bonne famille de Blois. Il fut mis de bonne heure entre les mains de perſonnes ſages & habiles, qui lui inſpirerent la piété avec les élémens des belles-lettres. Il fit ſes humanités au college du Cardinal le Moine, où il fit paroître beaucoup d'éloignement de tous les divertiſſemens, auxquels ſe livre la jeuneſſe. Uniquement appliqué à ſes devoirs, il ſervoit d'exemple à ſes condiſciples, par ſa modeſtie & ſa piété. En Rhétorique il fut le meilleur écolier du college. Lorſqu'il eut achevé ſa Philoſophie, il prit l'habit religieux en l'abbaye de S. Denys en France, le 3 de Février 1608 ; mais il ne

fit profeſſion que le 10 de Septembre 1612. Pendant ce tems-là il fut envoyé à Paris, pour étudier en Sorbone, & prit le degré de Bachelier avec l'aplaudiſſement de tous les Docteurs. Alors il crut devoir, avant toutes choſes, aprendre les langues greque & hébraïque, par le moyen deſquelles il aquit l'intelligence de l'Ecriture ſainte.

Sur les avis de ce qu'il y avoit de plus éclairé dans la Sorbone, il s'exerça à la prédication, & remplit les principales chaires de Paris. Perſuadé que dans les entretiens familiers on fait ſouvent plus de fruit que dans des ſermons étudiés, il fit dans la paroiſſe de S. Sulpice, le catéchiſme pendant pluſieurs années. Toujours occupé de ſon propre ſalut, il fit de ſérieuſes réflexions ſur la différence qu'il y avoit entre la vie des Religieux de ſaint Denys, tels qu'ils étoient alors, & celle des vrais diſciples de S. Benoît, & ſe retira à Verdun, au monaſtère de Saint-Vanne, où il prit l'habit de la réforme, que Dom Didier de la Cour y avoit établie dès l'an 1600. Dom Ménard y paſſa le tems de ſon noviciat dans les exercices de l'oraiſon & de la pénitence. Il y fit profeſſion le cinq d'Août 1614, âgé de vingt-neuf ans.

Peu de tems après, les Supérieurs le chargerent d'enſeigner la Théologie à ſes jeunes confreres; mais l'obéiſſance, qui l'avoit obligé à commencer ce cours, le lui fit quitter, pour paſſer en France avec d'autres Religieux de ſa Congrégation, & pour y faire revivre l'eſprit de S. Benoît. On le mit d'abord au college de Cluni, où il enſeigna la Rhétorique pendant ſeize ans, avec un ſi grand aplaudiſſement, que les plus habiles Profeſſeurs d'éloquence s'apropriolent les ſcholies qu'il dictoit ſur pluſieurs anciens auteurs. Il y fut auſſi Supérieur des Religieux réformés, qui réſidoient au college. Les leçons qu'il donnoit n'étoient pas ſeulement des préceptes d'éloquence; c'étoient encore des leçons de vertu, de modeſtie & de piété. Dieu donna une ſi grande bénédiction à ſes travaux, que pluſieurs de ſes diſciples embraſſerent la vie religieuſe, d'autres enſeignerent la Philoſophie, d'autres la Théologie, d'autres enfin s'apliquerent à la prédication.

Etant devenu infirme, les Supérieurs l'apellerent dans l'abbaye de S. Germain des prés, où dégagé des ſoins d'une claſſe, il ſe donna tout entier à la pratique des exercices réguliers. Ce qui lui reſtoit de tems, il l'employoit à la lecture des

D. MENARD.

SS. Peres, des conciles, de l'hiſtoire eccléſiaſtique & des meilleurs auteurs. Il remarquoit tous les endroits qui pouvoient donner quelque nouvelle lumiere au public. Il avoit une mémoire ſi prodigieuſe, qu'il n'oublioit rien de ce qu'il avoit lu : c'eſt pourquoi il ne faiſoit jamais de recueil de ſes lectures. Lorſqu'il avoit beſoin d'un paſſage ou d'une autorité, il ſe ſouvenoit parfaitement du chapitre & de la page de l'auteur, où il l'avoit lu ſans s'y tromper, quelque long tems qu'il y eût qu'il en eût fait la lecture. Le célebre Pere Sirmond, qui l'eſtimoit, en étoit ſi perſuadé, que lorſqu'il étoit en peine d'un paſſage, il diſoit qu'il avoit plutôt fait d'aller trouver D. Ménard, que de ſe donner la peine de tant chercher, & jamais il ne le conſultoit inutilement. » Ce Pere Ménard, » dit (*a*) M. Baillet, avoit une grande connoiſſance de l'Anti» quité eccléſiaſtique & monaſtique, & on le mettoit au nom» bre des bons critiques du ſiècle «.

(*a*) *Jugemens des ſavans, édit. de* 1722, *in-4°. t.* 2, *p.* 445.

Tous ſes talens ne firent qu'augmenter le mérite de ſon humilité : elle éclatoit dans ſa converſation, dans ſes actions, dans ſa maniere de vivre : elle étoit toujours accompagnée d'une candeur & d'une ſimplicité charmante. Tout le monde le reſpectoit, & il ſe croyoit le dernier des hommes. Un chacun lui demandoit conſeil, & il alloit lui-même comme un enfant découvrir à ſon Supérieur l'état de ſon ame, & lui demander ſes lumieres pour la conduite de ſa vie. On auroit voulu lui témoigner par quelque marque extérieure l'eſtime que l'on faiſoit de ſon ſavoir & de ſa vertu : lui au contraire cherchoit tout ce qu'il y avoit de plus vil, & ne voyoit rien, quelque bas & humiliant qu'il pût être, qu'il ne regardât comme audeſſus de lui. Quoique véritablement très-ſavant, on ne le vit jamais faire oſtentation d'érudition. Un très-petit nombre de livres ornoit ſa cellule, & dès qu'il en avoit fait l'uſage qu'il ſe propoſoit, il les reportoit à la bibliotheque. Il auroit apréhendé en les retenant plus long-tems de faire tort au public, & de nuire à quelque autre, qui en auroit peut-être fait un meilleur uſage que lui. Ces bas ſentimens de lui-même, ſe manifeſtoient ſur-tout lorſqu'il étoit obligé dans ſes écrits de réfuter quelqu'un : il le faiſoit avec tant de modeſtie & de modération, qu'on ne pouvoit s'en offenſer.

Il auroit préféré d'enſeigner les élémens de la langue latine à des enfans, qu'il regardoit comme l'eſpérance du troupeau

D. Ménard.

de Jesus-Christ, à l'étude des hautes sciences. Son état ne lui donnoit pas le moyen de suivre les mouvemens de son cœur, pour soulager les membres de J. C. réduits à l'indigence. Mais pour leur procurer d'abondantes aumônes, il se servit des personnes de condition qu'il connoissoit. Sa mortification & son obéissance pouroient servir de modele aux plus parfaits, & feroient voir à ceux qui ne connoissent pas l'étendue de ces vertus chrétiennes, que dans tous les momens de la vie & dans toute occupation, on peut être humble, pénitent & obéissant. La frayeur que Dom Ménard avoit de la mort, l'engageoit à demander à Dieu la grace de mourir subitement. Sa mort en effet fut presque subite, mais elle ne fut pas imprévue. Lorsque D. Grégoire Tarisse, Supérieur-général, lui ordonna de travailler à une nouvelle édition de son Martyrologe Bénédictin, il lui répondit qu'il le feroit par obéissance, quoiqu'avec peine, parce qu'il n'en verroit pas la fin. Sur ce que D. Luc d'Achery lui dit qu'il n'y avoit pas d'aparence d'une mort prochaine, D. Ménard lui répondit comme un homme assuré de ce qu'il avançoit. Lorsqu'il se disposoit à revoir & à augmenter son Martyrologe, il fut tout d'un coup saisi d'une colique si violente, le 20 de Janvier 1644, que dès le lendemain il n'eut que le tems de se confesser; & comme on se disposoit à lui donner le saint Viatique, il expira entre les mains de ses confreres. Il étoit âgé de 57 ans. On l'enterra dans la grande chapelle de la sainte Vierge, le jour de S. Vincent, patron de l'abbaye.

On lit son éloge dans le catalogue des premiers auteurs de la Congrégation, écrit dans le tems même. Cet éloge est conçu en ces termes: *Hugo Menard Parisinus, ex monacho S. Dionysii in Franciâ, Academiæ Parisiensis Baccalaureus Theologus priusquam nomen Congregationi S. Mauri dedisset, ac postmodum in collegio Cluniacensi Parisiis eloquentiam publicè annos quindecim docuit. Conciliorum veterumque Patrum jugi lectione exercitatissimus, & rei antiquæ peritissimus fuit, velut indigitant quæ in publicum protulit opera. Elucebat in eo candor morum singularis, & venerenda simplicitas: unaque ipse acris existit ingenii ac memoriæ felicissimæ.* Le célebre M. Dupin (a) n'a pas jugé moins favorablement de notre savant confrere. » Le P. Ménard, dit-il, avoit beaucoup d'érudition & de jus- » tesse d'esprit. Ses remarques sont pleines de recherches cu-

(a) *Bibl. des aut. ecclés. du 17ᵉ siecle, part. 2, t. 2, p. 248.*

D. MÉNARD.

» rieuſes, & qui viennent à ſon ſujet. Il avoit joint à la ſcience » une grande humilité & une ſinguliere piété, & s'étoit ac- » quis une eſtime générale des habiles gens de ſon tems «. Le » Pere Niceron, Barnabite, en fait auſſi un grand éloge au 22e tome des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes illuſtres dans la République des Lettres.*

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Le premier que Dom Ménard ait donné au public eſt ſon Martyrologe Bénédictin, qui porte ce titre : *Martyrologium Sanctorum Ordinis ſancti Benedicti, duobus obſervationum libris illuſtratum, in quibus continentur multorum Sanctorum vitæ nunquam hactenus editæ & præclara alia antiquitatis monumenta. Auctore R. P. D. Hugone Menard, Religioſo Benedictino Congregationis S. Mauri in Galliâ. Pariſiis apud Joannem Germont & Joannem Billaine,* 1629, 1 *vol. in-8°.* Ce volume, qui contient plus de mille pages, eſt dédié à Henri de Lorraine, Archevêque de Reims, & Abbé de S. Remi, & de S. Denys en France. Dans la préface l'auteur rend graces à Dieu d'avoir inſpiré au vénérable D. Didier de la Cour, à divers Supérieurs, Abbeſſes & Abbés, le grand deſſein de faire revivre l'eſprit de S. Benoît, preſque éteint dans les monaſtères de France. Il avertit que le Martyrologe qu'il publie n'eſt autre que celui du ſavant Arnoul Wion, moine de la Congrégation du Montcaſſin; mais qu'il l'a revu; qu'il en a retranché pluſieurs Saints étrangers à l'Ordre de S. Benoît, & y en a ajouté d'autres qui lui apartiennent véritablement. La permiſſion d'imprimer eſt remarquable en ce que Dom Maur du Pont, qui l'accorde, y prend la qualité de Supérieur-général de la Congrégation de S. Maur. Dom Grégoire Tariſſe n'eſt donc pas le premier qui ait pris ce titre, comme pluſieurs écrivains l'ont avancé.

Le Martyrologe ne remplit pas plus de 113 pages : il eſt ſuivi de deux appendices, l'un d'Arnoul Wion, & l'autre de D. Hugues Ménard. Les obſervations de celui-ci ſont diviſées en deux livres : elles ſont également ſolides & pleines d'érudition. Le ſecond livre eſt terminé par les vies & les éloges de pluſieurs perſonnes d'une éminente piété, mais dont la mémoire n'eſt pas honorée d'un culte public. De ce nombre

ſont la vénérable Mere Marguerite de Venix d'Arbouze, premiere Abbeſſe du Val-de-Grace, & Dom Noël Mars, moine de Marmoutier, & Inſtituteur de la Congrégation de Bretagne, qui fut unie à celle de S. Maur, au Chapitre général de 1628. On trouve à la fin du volume un petit traité de l'origine & du progrès de l'Ordre de S. Benoît. Les Supérieurs avoient preſſé D. Ménard de revoir & augmenter ſon Martyrologe. On lui avoit envoyé pour cet effet pluſieurs vies & d'autres monumens; mais ſa mort ſurvenuë comme il ſe diſpoſoit à obéir, a privé le public d'une ſeconde édition qui auroit enchéri ſur la premiere. C'eſt ſans doute par inadvertence que M. Dupin a dit que celle-ci eſt en deux volumes in-folio.

2. Il y avoit très-long-tems qu'on n'avoit vu paroître dans Paris un livre auſſi plein d'érudition que celui que Dom Ménard publia ſous ce titre : *Concordia Regularum, auctore S. Benedicto Anianæ Abbate, nunc primùm edita ex bibliotheca Floriacenſis monaſterii, notiſque & obſervationibus illuſtrata. Auctore Fr. Hugone Menardo monacho Benedictino Congregationis S. Benedicti, aliàs Cluniacenſis & ſancti Mauri. Pariſiis ex officina Hieronymi Drouart : Apud Dionyſium Bechet*, 1628, 1 *vol. in*-4°. Ce volume de plus d'onze cens pages, non compriſe la table des matieres, eſt dédié à S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, au nom de ceux qui ont embraſſé ſa Regle. Après une préface aſſez courte, D. Ménard donne ſur un ancien manuſcrit, la vie de S. Benoît d'Aniane, auteur de la *Concordance des Regles*, & deux de ſes lettres, dont l'une eſt adreſſée à l'Abbé George & aux Moines de l'abbaye de S. Sauveur d'Aniane, & l'autre à Nebridius, Archevêque de Narbonne. Ces monumens ſont ſuivis de notes & d'obſervations, qui répandent une grande lumiere ſur le texte.

La *Concordance* eſt précédée d'un petit traité dans lequel D. Ménard fait connoître les vingt-ſix Regles dont elle eſt compoſée, & les ſaints Inſtituteurs de la vie monaſtique qui en ſont auteurs. Le but de cette *Concorde des Regles*, eſt de faire voir qu'il n'y a rien dans celle de S. Benoît qui ne s'accorde parfaitement avec les autres regles autoriſées dans l'Egliſe. Sur chaque texte de la Regle de S. Benoît, qui marche toujours la premiere, on trouve tout ce que les autres regles ont

D. Ménard.

dit ſur le même ſujet. Le tout eſt accompagné d'une multitude de notes ſavantes & de remarques judicieuſes, dont l'éditeur a enrichi l'ouvrage. Sur le texte de la Regle de S. Benoît, qui permet aux Moines malades & infirmes de manger de la chair, mais qui leur ordonne de s'en abſtenir en ſanté : *At ubi meliorati fuerint à carnibus more ſolito omnes abſtineant;* Dom Ménard obſerve que cette défenſe générale de manger de la chair n'exclut pas moins celle des volatiles que celle des animaux à quatre pieds. *A CARNIBUS MORE SOLITO OMNES ABSTINEANT, tam quadrupedum quàm volatilium, quia idem prohibet ſanis quod indulſit ægrotis, nempè eſum carnium, nec ſolum quadrupedum, ſed etiam volatilium, quas nunquam prohibet ægrotis, quia hoc abſurdum prorsùs fuiſſet.*

Cap. 45.

Concordia Regul. p. 658.

3. Le plus important ouvrage que D. Ménard ait fait imprimer, eſt le Sacramentaire du Pape S. Grégoire-le-grand : *Divi Gregorii Papæ hujus nominis primi, cognomento Magni, liber Sacramentorum, nunc demùm correctior & locupletior editus ex Miſſali mſ. ſancti Eligii Bibliothecæ Corbeinſis, notiſque & obſervationibus illuſtratus. Operâ & ſtudio Fr. Hugonis Menardi, monachi Congregationis S. Benedicti, aliàs Cluniacenſis & S. Mauri. Pariſiis, ſumptibus Claudii Sonnii & Dionyſii Bechet,* 1642, 1 *vol. in*-4°. L'épître dédicatoire eſt au Cardinal de Richelieu, que D. Ménard loue principalement ſur ſon attention à faire nommer aux Evêchés les meilleurs ſujets, & ſur ſon zele pour avancer & ſoutenir la réforme des monaſtères de l'Ordre de S. Benoît. Dans la préface l'éditeur fait connoître les manuſcrits dont il s'eſt ſervi, & ſur-tout celui de Corbie qui porte le titre de Miſſel de S. Eloi, quoiqu'il ne ſoit pas plus ancien que le commencement du IXe ſiecle. C'eſt de ce précieux monument que D. Ménard a tiré le Sacramentaire de S. Grégoire-le-grand. Il s'annonce d'une maniere qui le rend tout-à-fait reſpectable : *IN NOMINE DOMINI, hic liber Sacramentorum de circulo anni expoſitus, à S. Gregorio Papa Romano editus, ex authentico libro bibliothecæ Cubiculi ſcriptus.* Dans ce Sacramentaire le Canon de la Meſſe eſt le même que l'on dit encore aujourd'hui, & avec les mêmes ſignes de croix, à l'exception de ceux que le Prêtre fait au commencement du Canon.

On trouva en 1695, dans le tréſor de l'égliſe cathédrale du Mans, un Sacramentaire manuſcrit de S. Grégoire. M. Maréchal,

D. Ménard.

réchal, Prêtre, (a) l'annonça dans une lettre comme plus ancien que ceux que le P. Ménard & Pamelius ont fait imprimer; quoique l'écriture n'en soit que de l'onzieme siecle. Il paroissoit à M. Maréchal avoir été copié sur un exemplaire moins altéré que ceux qui ont été donnés au public par ces deux savans. Il ne voyoit dans le manuscrit du Mans aucune bénédiction ou croix sur la sainte Hostie après la consécration, ni de *Memento* pour les morts dans le Canon; quoiqu'il soit dans la seconde partie du même manuscrit parmi les prieres *Pro Episcopo defuncto*. Après ces paroles, *Et elevatis oculis ad Deum Patrem suum*, il lisoit *Redemptorem suum*. Enfin il trouvoit plusieurs autres diférences entre son Sacramentaire & ceux de Pamelius & du P. Ménard. M. l'Evêque du Mans surpris de l'exposé de la lettre de M. Maréchal, se fit aporter le manuscrit de la cathédrale, & le fit examiner en sa présence par des connoisseurs. Le résultat de cet examen se trouve dans une lettre du Pere Abbé de S. Vincent du Mans, écrite le 29 Avril 1696, par ordre de l'Evêque, & insérée dans le Journal des Savans, (b) du lundi 21 Mai de la même année. » On a remarqué après une discussion exacte, dit la lettre, que M. » Maréchal, Prêtre, s'étoit trompé en quelques endroits importans, & particuliérement lorsqu'il a dit que dans les paroles de la consécration il y avoit ces mots dans le manuscrit: » *Elevatis oculis ad Deum Patrem suum, Redemptorem suum*. » Car il n'y a précisément que ce que l'on dit encore aujourd'hui: » *Elevatis oculis in cœlum ad te Deum Patrem suum omnipotentem, tibi gratias agens, &c.* Il s'est aussi trompé, en disant qu'il n'y avoit point de croix ou bénédictions sur l'Hostie après la consécration : car il s'en trouve dans le manuscrit avant & après la consécration; avec cette diférence que » celles d'après sont interlinaires au-dessus des mots, mais » marquées de même encre que le reste. Le *Memento* que nous » disons pour les morts, se trouve dans la Messe pour un Evêque » mort, & il est dans la premiere partie (du manuscrit) & non » pas dans la seconde, comme l'avoit avancé l'auteur de la » lettre insérée dans le Journal. On jugera par ces endroits, » qui paroissent de quelque conséquence, du peu d'exactitude » de l'auteur de la lettre, & il seroit inutile d'en marquer davantage. Il m'a avoué qu'il étoit peu versé dans les anciens

(a) *Journal des Sav. du lundi 9 Avril 1696, p. 169.*

(b) *P. 239, 240.*

D. Ménard.

» manuscrits, & que c'étoit la cause qu'il avoit fait ces fautes » dans sa lettre. «

Après le Sacramentaire de S. Grégoire, D. Ménard donne un Appendice qui contient trois manieres anciennes de dire & célébrer la Messe. La premiere est tirée du manuscrit de Ratolde, Abbé de Corbie, mort l'an 986. La seconde a été copiée sur un manuscrit de la bibliotheque Tillienne, écrit sous le regne de Henri I, roi de France. C'est un Ordre Romain à l'usage de l'Eglise de Séez en Normandie. La troisieme maniere de célébrer la Messe est extraite du livre des offices de l'Eglise, composé dans l'onzieme siecle, par Jean, Evêque d'Avranches, & depuis Archevêque de Rouen. Cet Appendice est terminé par les prieres qu'on récitoit & les cérémonies qu'on observoit anciennement au sacre des Rois, à la bénédiction des Reines, & à la célébration des mariages.

Les notes & les observations de D. Ménard ont été imprimées séparément avant le Sacramentaire, comme il paroît par ce frontispice : *Fr. Hugonis Menardi monachi Congregationis S. Benedicti in Gallia, aliàs Cluniacensis & sancti Mauri, notæ & observationes in librum Sacramentorum sancti Gregorii magni Papæ I, nunc demùm locupletiorem & correctiorem editum ex Missali ms. S. Eligii Bibliothecæ Corbeinsis. Parisiis, apud Dionysium Moreau*, 1641. Ces notes & observations remplissent 419 pages in-4°. Elles répandent beaucoup de lumieres sur l'ancienne discipline de l'Eglise, sur-tout par rapport à la liturgie & à tous les Sacremens. Dom Denys de Sainte-Marthe a inséré ces notes & ces observations dans le troisieme tome de son édition des Œuvres de S. Grégoire-le-grand.

4. M. de Launoy avoit publié une Dissertation pour prouver contre Dom Millet, que S. Denys l'Aréopagite est diférent de celui de Paris. C'étoit aussi le sentiment du célebre P. Sirmond, & D. Ménard y étoit entré d'abord ; mais ayant examiné de plus près cette question, il se persuada que l'Aréopagite est le même que le premier Evêque de Paris. En conséquence il publia la Dissertation intitulée : *De unico Dionysio Areopagita Athenarum & Parisiorum Episcopo, adversùs Joannis de Launoy Constantiensis, Theologi Parisiensis, discussionem Milletianæ Responsionis Diatriba. Parisiis, apud Dionysium Bechet*, 1643, *in*-8°. D. Ménard ne s'est pas nommé dans cette

édition. La même dissertation parut en 1644, sous un autre frontispice, avec le nom de l'auteur, qui venoit de mourir. M. de Launoy n'y répondit (1) point. On trouve dans la préface une liste de toutes les pieces qui avoient été écrites jusqu'alors sur cette dispute. Quoiqu'il y ait beaucoup de recherches & d'érudition dans cet écrit, il n'a pas eu la force de convaincre les savans, qui distinguent S. Denys l'Aréopagite de S. Denys Evêque de Paris. L'Eglise de cette capitale solemnise la fête de ces deux Saints en deux jours diférens.

5. Dom Ménard a découvert le premier dans un manuscrit de Corbie, l'épître attribuée à saint Barnabé par les anciens Peres de l'Eglise. Il s'étoit préparé à la donner au public avec ses remarques. Il avoit aussi décrit de sa propre main le Martyrologe de S. Jérôme, sur lequel il avoit fait des observations. Dom Luc d'Achery, après la mort de Dom Ménard, fit imprimer l'un & l'autre, l'Epître séparément, & le Martyrologe au quatrieme tome du Spicilege. L'Epître porte ce titre : Ἡ ΦΕΡΟΜΕΝΗ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΒΑΡΝΑΒΑ ΑΠΟΣΤΟΛΟΥ ΕΠΙΣΤΟΛΗ ΚΑΘΟΛΙΚΗ. *SANCTI BARNABÆ APOSTOLI (UT FERTUR) EPISTOLA CATHOLICA ab antiquis olim Ecclesiæ Patribus, sub ejusdem nomine laudata & usurpata. Hanc primum è tenebris eruit, notisque & observationibus illustravit R. P. Domnus Hugo Menardus monachus Congregationis S. Mauri in Gallia. OPUS POSTHUMUM. Parisiis, sumptibus Simeonis Piget*, 1645, 1 *vol. in*-4°. Ce livre est dédié à M. Matthieu Molé, Conseiller d'Etat & premier Président du Parlement de Paris. Dom Luc d'Achery fait un bel éloge de D. Ménard dans l'avis au lecteur. On y lit que le texte grec de S. Barnabé, imprimé à côté de l'ancienne version tirée du manuscrit de Corbie, dont l'antiquité est de plus de mille ans, fut généreusement communiqué à D. Ménard par le savant Pere Sirmond, qui l'avoit aporté de Rome. Les dernieres pages de l'ancienne version manquant dans le manuscrit de Corbie, D. Ménard y a suppléé par une traduction simple & littérale du texte grec. C'est sans doute ce qui a fait dire à M. Baillet que le savant Bénédictin a traduit en latin l'Epître attribuée à S. Barnabé Apôtre, quoiqu'il n'en ait traduit que quelques pages de la fin.

Jugem. des savans, t. 2, p. 446.

(1) » M. de Launoy, selon le P. le Long (*a*), a prétendu avoir réfuté cet ouvrage, dans la seconde édition de la Réponse qu'il a faite au P. Millet. «

(*a*) *Biblioth. histor. de la France, p. 37, col. 2.*

D. MÉNARD.

Cette Epître, ensemble le jugement qu'en a porté D. Ménard, ses notes & ses observations, ont été réimprimeés à la tête des ouvrages des Peres Apostoliques, publiés par le célebre M. Cotelier, édition de 1698. Au commencement du premier volume il y a une lettre de l'Archevêque de Cantorbery, du 31 Juillet 1639, dans laquelle on voit que D. Ménard lui avoit envoyé l'Epître attribuée à S. Barnabé, avec ses notes & ses observations sur ce monument de la primitive Eglise. Il paroît même que D. Ménard avoit voulu dédier son ouvrage au Prélat, qui après lui avoir répondu de la maniere la plus obligeante, porte son jugement sur l'Epître & sur les remarques de notre auteur.

Dom Simon-Germain Millet.

DOM MILLET naquit à Venisy, bourg du Diocese de Sens, l'an 1575. Il fit profession dans la Congrégation de Chezal-Benoît, & fut Moine de l'abbaye de S. Germain des Prés, avant que d'entrer dans la Congrégation de S. Maur. On le nommoit alors Dom *Simon;* mais il prit le nom de *Germain,* lorsqu'il embrassa cette réforme, étant âgé de cinquante-sept ans. Il prononça ses vœux dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 19 Juin de l'an 1632, & mourut dans celle de S. Denys en France, le 28 Janvier 1647, âgé de soixante-douze ans. Le catalogue des premiers écrivains de la Congrégation de S. Maur, trouvé parmi les manuscrits du college de Louis-le-grand, parle de lui en ces termes : *Germanus aliàs Simon Millet natus Venisio in Diœcesi Senonensi, ex Sodalitio Casalis-Benedicti ac monacho S. Germani Parisiensis adscriptus est Congregationi S. Mauri. Ecclesiasticæ historiæ, potissimum antiquæ scientissimus fuit.* Voici ses ouvrages.

1. *Les Dialogues de S. Grégoire, traduits de latin en françois, & illustrés d'observations, avec un Traité de la translation du corps de S. Benoît en France.* A Paris, chez Joseph Cotereau, 1624. Le Traité fut réimprimé à Paris l'an 1644, *in-8°.* Le but de l'auteur est de prouver que le corps de S. Benoît est toujours demeuré à Fleuri, depuis que S. Aygulphe l'eut aporté d'Italie.

D. Millet.

2. *Le Trésor sacré ou Inventaire des saintes Reliques & autres précieux joyaux de l'Eglise & du Trésor de l'abbaye de S. Denys en France : ensemble les tombeaux des Rois & des Reines, depuis Dagobert jusqu'au Roi Henri-le-grand.* Paris, 1638, *in*-12. Une seconde édition de la même année ajoute au titre : *Depuis le Roi Dagobert jusqu'à Louis XIII, avec un abrégé de choses plus notables arrivées de leur regne. Par Dom Germain Millet, Religieux Bénédictin de cette abbaye.* Ce livre, & sur-tout l'Abrégé de l'histoire de la vie de nos Rois, eut d'abord beaucoup de cours; puisqu'on en fit des éditions nouvelles en 1640, 1645 & 1646.

3. Dom Millet entra dans la contestation qui partageoit alors les savans sur S. Denys l'Aréopagite & S. Denys premier Evêque de Paris, & regardé comme l'Apôtre de la France. Le Pere Sirmond, dans une observation sur la lettre de Louis-le-débonnaire, à l'Abbé Hilduin, avoit distingué deux saints Denys. C'est ce qui donna occasion au Bénédictin de publier l'ouvrage intitulé : *Vindicata Ecclesiæ Gallicanæ de suo Areopagita Dionysio gloria. Auctore Germano Millet, monacho sancti Dionysii, Congregationis sancti Benedicti, aliàs Congregationis sancti Mauri. Parisiis, apud Bechet*, 1638, 1 *vol. in*-8°. L'épître dédicatoire est à M. Seguier, Chancelier de France. L'auteur a partagé son ouvrage en trois livres. Dans le premier il traite de l'établissement de la Religion chrétienne dans les Gaules dès le tems des Apôtres : dans le second il tâche de montrer que S. Denys envoyé par S. Clément, est le même que l'Aréopagite : dans le troisieme il détruit la translation fabuleuse du corps de S. Denys, de France en Baviere.

4. M. de Launoy, si célebre parmi les Critiques du dernier siecle, ne tarda pas à combattre D. Millet par un écrit intitulé : *Dissertatio de duobus Dionysiis*. Le Bénédictin publia une Réponse sous ce titre : *Ad dissertationem nuper evulgatam de duobus Dionysiis Responsio, in quâ evidentissimè demonstratur unum & eundem esse Dionysium Areopagitam & Parisiensem Episcopum. Auctore Germano Millet, monacho Congregationis S. Benedicti, aliàs S. Mauri. Parisiis, apud Dionysium Bechet*, 1642, *in*-8°. Dès la même année M. de Launoy discuta cette réponse; mais il le fit dans le style de ce tems-là, c'est-à-dire, avec aigreur & vivacité. C'est peut-être ce qui empêcha D. Millet de repliquer. Dom Hugues Ménard prit sa défense, & semble avoir

D. MILLET.

terminé la dispute. Dom Jacques Doublet, Religieux non-réformé, & Doyen de l'abbaye de S. Denys en France, signala aussi son zele pour l'ancienne tradition de son Eglise, par un livre intitulé : » Histoire chronologique pour la vérité de saint » Denys l'Aréopagite, Apôtre de la France, & premier Evêque » de Paris, déduite de siecles en siecles, depuis les Apôtres » jusqu'à nous, confirmée par la croyance universelle des Eglises » de France & étrangeres, &c. Par Jacques Doublet, &c. A » Paris, chez de Bresche, 1646, in-4°. «

DOM LOUIS-THOMAS DU FOUR.

§. I. *SA VIE.*

DOM DU FOUR naquit à Fécam en Normandie, le 27 de Janvier 1613. Son pere Gédéon du Four, étoit Vicomte de Fécam. Né dans l'hérésie, il rentra dans le sein de l'Eglise catholique & en fut un zélé défenseur. Il étoit versé dans la lecture des SS. Peres, bon canoniste, excellent controversiste, & amateur des pauvres & des orphelins. Sa mere Anne Vimars, fille du Contrôleur au grenier à sel de la ville du Havre, étoit ornée des vertus les plus recommandables à son sexe. Etant demeurée veuve à l'âge de vingt-trois ans, elle renonça à toutes les vanités du monde, & ne songea plus qu'à donner à ses enfans une éducation chrétienne.

Thomas, le plus jeune de tous, profita de telle sorte de ses instructions, qu'il ne lui donna jamais occasion de le reprendre. Lorsqu'il fut en état d'étudier, sa mere, qui l'aimoit particuliérement, le confia à un saint Prêtre habile dans les sciences humaines. La docilité du jeune Thomas, la vivacité de son esprit, & sa grande mémoire firent juger dès-lors qu'il seroit un jour l'honneur de sa famille. Lorsqu'il eut achevé ses humanités, on l'envoya à Paris, où il employa la premiere année à l'étude de l'hébreu & des autres langues orientales, dans lesquelles il fit beaucoup de progrès. Il apprit l'hébreu sous un ancien professeur très-savant, qui dans une occasion publique fit son éloge, comme du plus excellent écolier qu'il eût eu jusqu'alors, & comme d'un enfant né pour les langues orien-

tales. A l'égard du syriaque & du caldéen, il les apprit lui-même, & sans le secours d'aucun maître. L'année suivante il commença sa philosophie dans l'université de Paris, n'étant encore âgé que de seize à dix-sept ans. Du consentement du Principal de son college, il enseigna en même-tems la langue hébraïque; ce qu'il continua de faire pendant sa seconde année de philosophie. Il composa des theses en hébreu sur toute la philosophie, pour les soutenir en cette langue, sans avoir de président. Il s'étoit fait un petit Lexicon hébreu de tous les termes dont on se sert en philosophie. Hors de la classe il partageoit tout son tems entre l'étude des langues & les exercices de piété.

D. du Four.

Il étudia ensuite la théologie pendant deux années, à la fin desquelles il prit la résolution de se faire Chartreux, à l'âge de près de vingt & un ans. Il fut envoyé à la Chartreuse de Montrenaud près de Noyon, où il fut reçu avec joie & admiré de tous les Religieux, pour son zele & sa ferveur. Il y demeura six semaines avant que de prendre l'habit monastique. Mais lorsqu'on fut sur le point de le lui donner, le médecin de la maison jugea que les longues veilles jointes aux jeûnes & à l'abstinence le rendroient infailliblement pulmonique. Il se vit donc obligé de revenir à Harfleur auprès de ses parens. Il résolut d'y passer deux ans, pour donner à son foible tempérament le tems de se fortifier, après quoi il se proposoit de quitter le monde, & de se présenter pour être admis dans quelque corps religieux, jusqu'à ce qu'un refus marqué lui fit connoître que ce n'étoit pas la volonté de Dieu : auquel cas il entreroit dans l'état ecclésiastique séculier, pour y vivre séparé du monde, sans bénéfices, dont le fardeau lui sembloit insuportable. C'est la raison pour laquelle il en avoit déja refusé un pendant son cours de théologie.

Il n'eut point d'autres exercices à Harfleur, que l'étude & la priere. Il passoit les jours & bien souvent les nuits sans se déshabiller, ni se coucher, se contentant, lorsque le sommeil l'accabloit, de s'assoupir dans sa chaire & accoudé sur sa table pendant une heure ou environ. Il reprenoit ensuite l'étude avec autant d'ardeur qu'auparavant. Sa grande lecture, ses collections, un abrégé de toute la théologie, & plusieurs autres écrits, qu'il fit en si peu de tems, surpassent toute croyance. Lorsqu'il se couchoit sur les deux ou trois heures après minuit,

D. du Four.

c'étoit ſur des nattes. Il jeûnoit les vendredis, & le reſte du tems ſa vie étoit très-ſobre.

Dieu lui avoit donné le don d'oraiſon : il paſſoit tous les jours deux heures à l'Egliſe dans ce ſaint exercice, ſans parler des prieres qu'il faiſoit dans la retraite & dans ſa chambre. Il communioit tous les jours, & ſe confeſſoit deux ou trois fois la ſemaine de fautes ſi légeres, qu'on avoit peine à trouver en lui matiere d'abſolution. Souvent il alloit viſiter les pauvres malades, pour les conſoler, les inſtruire & les aſſiſter du peu qu'il avoit. Il étoit fort réſervé dans ſes diſcours, & ne parloit pas même des défauts publics du prochain. S'il arrivoit qu'en ſa préſence on parlât mal de quelqu'un, auſſi-tôt il en prenoit la défenſe, ou l'excuſoit ou diminuoit ſa faute. Jamais il ne voulut étudier le Traité de la virginité, de peur de ſouiller la pureté de ſon cœur par une connoiſſance, quoique théologique, des vices contraires.

Enfin ne pouvant plus ſouffrir le ſéjour du monde, il alla ſe préſenter au noviciat de l'abbaye de Jumiege. Il y fut admis étant âgé d'environ vingt-trois ans, & conſommé en toutes ſortes de ſciences & de vertus. Il paſſa l'année de ſon noviciat, non comme un novice, mais comme un ancien profès des plus parfaits. Il fit profeſſion le 10 d'Août 1637. Un de ſes freres s'étant rendu à la cérémonie, le Supérieur de la communauté de Jumiege lui dit : » Votre frere eſt un Ange & » non pas un homme : il eſt entré chez nous plus religieux » que nous ne ſommes nous-mêmes. « Dom Thomas du Four pratiqua toujours depuis les devoirs de la vie religieuſe avec la ferveur la plus conſtante.

Dom Grégoire Tariſſe, Supérieur-général de la Congrégation, déſiroit appliquer ſes Religieux à l'étude de l'Ecriture-ſainte; mais il étoit perſuadé qu'on ne pouvoit l'apprendre à fond ſans la connoiſſance des langues grecque & hébraïque. C'eſt ce qui le détermina à faire venir Dom Thomas à S. Germain des Prés. Pour ſavoir au juſte juſqu'où alloit ſa ſcience hébraïque, le P. Général invita à dîner M. de Muys, le plus habile profeſſeur des langues orientales qui fût à Paris. Après le repas il le conduiſit à la bibliotheque, & le pria de conférer avec D. Thomas. M. de Muys lui fit d'abord pluſieurs queſtions comme il auroit fait à un écolier : il le fit enſuite expliquer les chapitres de la Bible les plus aiſés, & voyant qu'il

répondoit

répondoit à tout pertinemment, il le mit sur les plus grandes difficultés, d'où il se tira en habile homme. Alors M. de Muys prit le P. Général en particulier, & lui dit que son Religieux étoit un maître; qu'il ne croyoit pas qu'il y eût dans Paris quelqu'un plus capable que lui, & qu'on pouvoit hardiment le faire enseigner les langues. Sur ce témoignage on lui donna dix ou douze Religieux, qu'il instruisit avec tant de succès, qu'ils devinrent eux-mêmes en état d'enseigner les autres. Quelques années après, le P. Général voulant lui procurer le moyen d'acquérir une connoissance encore plus étendue de l'Hébreu, l'envoya demeurer à S. André d'Avignon, afin qu'il pût conférer avec les Juifs de cette ville.

En ce tems-là on pensoit à imprimer la Polyglotte de Michel le Jay, & l'on avoit cherché les plus habiles gens pour travailler à cet ouvrage. Ces Messieurs prierent Dom Thomas de les aider dans cette entreprise. Comme il s'agissoit de la gloire de Dieu & de l'utilité publique, il y consentit avec l'agrément du R. P. Général. Mais voyant qu'on n'aportoit pas tout le soin nécessaire à corriger cet ouvrage pour le mettre dans sa perfection, il ne voulut plus assister aux conférences, pour éviter les contestations de ceux qui s'oposoient à ses vuës, & s'excusa avec autant d'humilité que de prudence.

Ses études & sa grande réputation n'affoiblirent, ni sa religion, ni son humilité. Il se regardoit comme le plus grand pécheur qui fût au monde. Après les veilles de la nuit, il restoit à l'Eglise en oraison jusqu'à Primes, qui se disent à six heures. Après cet office, il alloit dire la sainte Messe. Pendant le reste de la journée il avoit encore des heures destinées à la priere. Les dernieres années de sa vie, il réduisit toutes ses lectures à l'Ecriture-sainte, aux ouvrages de sainte Thérese, de sainte Gertrude, & de sainte Catherine de Gennes. Il demanda la permission de s'en retourner à Jumiege, sa maison de profession. Lorsqu'il partit le P. Général l'exhorta à faire un Commentaire sur les Pseaumes. Il l'entreprit par obéissance; mais comme il ne vouloit rien relâcher de ses exercices de piété & de la Regle, il ne put continuer cet ouvrage.

A peine étoit-il au Xe Pseaume, qu'il fut attaqué en 1646 du poumon avec tant de violence, qu'il ne fit plus que languir. Le médecin lui annonça que cette maladie le conduiroit à la mort. Cette nouvelle, loin de l'attrister, excita sa re-

D. du Four. connoissance envers Notre Seigneur, qui lui tenoit les portes de la mort fermées, jusqu'à ce qu'il fût parfaitement converti. Enfin sentant aprocher sa fin, il se munit de tous les Sacremens. Il les reçut avec toute la piété qu'on devoit attendre d'un Religieux, qui avoit mené une si sainte vie. Dieu, pour achever de le purifier & de le sanctifier, lui donna une agonie qui dura huit jours, & pendant laquelle il ne cessa de témoigner son désir ardent de jouir de Dieu. Il mourut à la fleur de son âge, n'ayant que trente-quatre ans. Sa mort arriva le second de Février 1647.

Dom Noël d'Argone, Chartreux, caché sous le nom de Vigneul de Marville, en fait un grand éloge dans son *Mélange d'histoire & de littérature.* (4e édit. t. 2, p. 286.) Le catalogue ou notice des premiers auteurs de la Congrégation de S. Maur, déja cité plusieurs fois, contient ce qui suit : *Thomas du Four Fiscanni natus est. Erat in primis memoriâ præditus tenacissimâ, solidoque judicio ; atque linguarum orientalium peritissimus, hebraicæ præsertim, quam & docuit aliquot per annos Parisiis in monasterio S. Germani, & alibi : sed amore solitudinis Christum anhelans ardentissimè se cessit ad Gemmeticense cenobium, ubi dum nonnulla in lucem meditaretur edenda, morte prœmaturâ præventus animam exhalavit IV Non. Februar. an.* 1647.

§. II. *Ses Ouvrages.*

Il composa & fit imprimer par ordre exprès du P. Général D. Tarisse, une Grammaire hébraïque, dont voici le frontispice : *Linguæ hebraicæ opus grammaticum, cum Hortulo sacrarum Radicum. Accedit exercitatio Rabinica ad lectionem sine punctis, cum opusculo de arcanis, Ziphrisque mysticis Hebræorum. Parisiis apud Claudium Sonnium & Dionysium Bechet*, 1642, *in*-8°. Cette Grammaire est dédiée à M. Lescot, Docteur de Sorbone, & depuis Evêque de Chartres. Elle parut très-méthodique, & fut estimée des savans. Il y en a eu plusieurs éditions.

Dom Thomas du Four avoit composé une Paraphrase sur le Cantique des Cantiques ; un Testament spirituel pour servir de préparation à la mort ; l'essai d'un Commentaire sur les Pseaumes. Lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut, il travailloit sur ce verset du Pseaume IX : *Sperent in te qui noverunt nomen tuum.* Que ceux-là esperent en vous, qui connoissent votre saint nom.

DOM JÉRÔME-ANSELME LE MICHEL, ET DOM DOMINIQUE CARROUGET.

§. I.

DOM LE MICHEL, un des premiers Peres de la Réforme de S. Maur, étoit de Bernay au diocèse de Lisieux. Il fit profession à l'âge de vingt ans, dans l'abbaye de Corbie, le 13 Septembre 1621. Sa solitude ne fut point oisive. On conserve dans la bibliotheque de Marmoutier l'Histoire manuscrite de cette abbaye célebre, en trois volumes *in-folio*, composée par ce Religieux. Elle contient en abrégé les chartes nombreuses du monastère, sur lesquelles elle est faite. L'histoire des Abbés, depuis S. Martin jusqu'au Cardinal de Joyeuse, qui posséda Marmoutier en 1584, fait la matiere du premier volume. L'histoire de la fondation des Prieurés de cette abbaye remplit les deux suivans.

Au *folio* 76, p. 1, 2 du premier tome, l'auteur dit avoir été à Ligugé, en 1629, & y avoir remarqué que les PP. Jésuites, qui jouissoient de ce Prieuré, avoient fait peindre S. Martin en habit de Jésuite.

On lit à la page 57, que du tems de l'Abbé Barthelemi, qui gouverna l'abbaye de Marmoutier, depuis l'an 1064 jusqu'en 1084, un Moine de ce monastère, nommé Tetbert, très-savant médecin, s'y étoit fait une grande réputation; qu'il avoit tiré d'une maladie dangereuse Quinhocus, Seigneur d'Ancenis, *de Acinchio*, sur les confins de la Bretagne & de l'Anjou; que ce Seigneur, par reconnoissance, accorda aux Moines de Marmoutier la permission de transporter toutes leurs denrées, sans aucun péage, dans toute l'étendue de son domaine.

Dom Anselme le Michel avoit examiné les chartriers de plusieurs monastères de la Congrégation, comme on le voit par divers endroits de son histoire. Il dit, p. 115 & 116, qu'il étoit issu par sa mere d'une illustre maison de Normandie; c'est la maison de Canut. On voit par ce qu'il dit, page 111, qu'il écrivoit en 1644, qui est l'année de sa mort. A la page 27 de son second volume, il déclare qu'en parcourant les archives

Dom le Michel, &c.

des monaſtères, ſon deſſein a été de publier ce qui peut ſervir à leur hiſtoire, & à celle des plus illuſtres familles, qui ont fait des libéralités aux Moines.

Dom le Michel avoit fait quelques autres ouvrages. A la page 311 du premier tome de ſon Hiſtoire de Marmoutier, il renvoie à ſon Dictionnaire par une note marginale. *Vide*, dit-il, *meum Dictionariolum bis verbo* Salvator, *& ſemel verbo* Secretarium. Et au *folio* 53 du même volume on lit en note : *Vide me, tom.* 1, *Var. hiſt. p.* 26. Il fut chargé par le Pere Général de faire la viſite des monaſtères, afin de raſſembler des matériaux pour l'Hiſtoire de l'Ordre de S. Benoît. La lettre du Pere Général eſt du 9 Septembre 1642.

§. II.

On ne ſait, ni le lieu de la naiſſance, ni l'année de la profeſſion & de la mort du Pere Dominique Carrouget, dont il eſt fait mention dans la Bibliotheque hiſtorique de France, augmentée par M. Freret de Fontette, Conſeiller au Parlement de Dijon. Nous ne pouvons mieux faire que de copier ce qu'on y dit de ce Religieux, tom. 1, p. 782, col. 2, & p. 783, col. 1 : » Mſ. *Hiſtoire de la royale abbaye de S. Martin* » *de Sées, par D. Dominique Carrouget, Religieux Bénédictin* » *de la Congrégation de S. Maur, in-folio*, 390 pages. Cette » hiſtoire eſt conſervée dans la bibliotheque de cette abbaye, » num. 34. A la tête de l'ouvrage on trouve une préface, où l'au» teur s'étend beaucoup ſur la viciſſitude des choſes humaines. » Le corps de l'ouvrage eſt diviſé en quatre parties. Dans la » premiere, l'auteur donne l'Hiſtoire généalogique de la mai» ſon de Bellême & de celle de Montgomery, qui ont fondé » (ou plutôt rétabli) ce monaſtère. Dans la ſeconde il fait » l'Hiſtoire des Princes qui ont poſſédé Alençon & le Perche, » juſqu'à François Duc d'Alençon, mort en 1584. Dans la » troiſieme il traite de la reſtauration de l'abbaye de Sées, & » donne la ſuite chronologique des Abbés qui ont gouverné » cette maiſon. La quatrieme contient la deſcription de l'ab» baye, telle qu'elle étoit en l'année 1648, que l'auteur écri» voit. Il fait à tous momens des digreſſions, & l'on y trouve » une éloquence affectée. En retranchant le ſuperflu, on ré» duiroit tout l'ouvrage à moins de cinquante pages. «

Dom Carrouget eſt encore auteur de l'*Hiſtoire de l'abbaye de Saint-Evroult*, dans le dioceſe de Liſieux. Il la cite dans ſon Hiſtoire de Saint-Martin de Sées.

DOM JEAN-GRÉGOIRE TARISSE, SUPÉRIEUR-GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION.

§. I. *ABRÉGÉ DE SA VIE.*

LE détail des actions & des vertus de ce grand homme rempliroit un volume d'une juſte étenduë. Bornons-nous aux principaux traits de ſa vie.

Pierre Tariſſe, ſon pere, & Marguerite Pellier, ſa mere, tous deux de la ville de Ceſſenon dans le bas Languedoc, étoient de condition médiocre, quoiqu'aſſez bien alliés; mais ils étoient riches en probité & en vertus chrétiennes. Dans le pays on ne cherchoit point d'autre arbitre que Pierre Tariſſe, pour vuider les diférends. Les troubles de la Ligue ayant obligé le mari & la femme de quitter Ceſſenon, ils ſe retirent à une lieuë de-là, dans un lieu apelé Pierre-ruë, où le capitaine Bacon, leur parent, étoit gouverneur du château. Ce fut-là qu'en 1575 ils mirent au monde notre Jean Tariſſe. Ils eurent grand ſoin de lui donner une bonne éducation, & de cultiver en lui les dons de la nature & de la grace.

A l'âge de ſept ans, ſon pere lui donna un maître pour aprendre à lire & à écrire, avec les premiers élémens de la Grammaire. Mais parce que le tumulte de la guerre interrompoit ſouvent l'école de Ceſſenon, il prit la réſolution de le mener à Albi, pour continuer ſes études. Le jeune Tariſſe y fut l'exemple & le modele de tous les écoliers, par ſa modeſtie, ſa piété & ſon gout pour la retraite, qui le ſéparoit des divertiſſemens ordinaires à la jeuneſſe. Outre le tems de l'étude il trouvoit des heures pour vaquer à la lecture des bons livres. Il y prenoit beaucoup de plaiſir, & s'en ſervoit pour régler ſes mœurs & nourrir ſa piété. Son pere ſe trouva obligé de le retirer d'Albi, après deux ans & demi d'étude, & de lui faire aprendre la Pratique & le ſtyle du Palais. Il ſervit quelque tems de clerc au Lieutenant de Ceſſenon.

D. TARISSE.

De-là il fut mis à Beziers ſous un procureur, où il paſſa quelques années. Il y éprouva tant de dégout, qu'il prit le parti des armes, & ſe trouva au ſiege de Caſtanet. Cette nouvelle profeſſion, ſi dangereuſe à l'innocence des mœurs, ne diminua rien de ſes pratiques de dévotion, qu'il n'oublia jamais. Les vices qui regnent parmi les ſoldats ne lui causerent que de l'indignation. Il donna des marques de bravoure dans une occaſion, & s'attira de tous les officiers les louanges dues à ſon courage & à ſa fidélité. Sitôt que le ſiege fut fini, il revint à Ceſſenon, où il reprit ſes premieres occupations, & travailla avec tant d'aſſiduité & de jugement, qu'il devint le conſeil de beaucoup de perſonnes.

Le Gouverneur de Ceſſenon charmé de ſon mérite & de ſes talens, le pria de prendre ſa maiſon pour demeure, & de ſe charger du ſoin de ſes affaires, qui étoient en aſſez mauvais ordre. Sous ce nouveau Joſeph, la maiſon du Gouverneur changea entiérement de face. Il vit de jour en jour ſon revenu augmenter, par les ſoins & l'induſtrie de ſon Intendant. Ce fidele économe mit en ordre les titres & les papiers de la maiſon, fit des mémoires exacts de tout ce qui étoit à faire pour la conſervation du domaine & des droits de la Seigneurie. Comme il avoit été bon ſoldat, il fit voir qu'il n'étoit pas moins propre aux exercices de la nobleſſe. Il apprit avec les enfans du Gouverneur, les mêmes exercices qu'eux, & prouva que ſon cœur & ſes inclinations étoient au-deſſus de ſa naiſſance.

Au milieu de ſes occupations, il ſe retiroit pour prier Dieu en ſecret, pour faire de ſaintes lectures, & châtier ſon corps par diverſes macérations. S'il prenoit quelque amuſement, c'étoit à lire les vies des grands hommes & des poëtes françois. Il compoſoit lui-même aſſez bien des vers, & les faiſoit déclamer par les enfans. Il étoit tems qu'il choisît une vacation permanente, dans laquelle il pût ſecourir ſon pere, dont la vieilleſſe demandoit ſa préſence. Il en demanda la permiſſion au Gouverneur, qui jugea la demande raiſonable, & lui promit, par reconnoiſſance, de contribuer à l'achat de quelque office qui pût lui convenir.

Tariſſe, âgé d'environ vingt-trois ans, acheta une charge de Notaire royal. En même-tems le Lieutenant de Ceſſenon l'obligea de prendre l'office de Greffier. Il remplit ſes deux emplois avec honneur & avec un parfait déſintéreſſement.

Quoiqu'il ne fût pas riche, ce qu'il avoit n'étoit plus à lui, lorſqu'il s'agiſſoit de ſoulager les pauvres. On le vit pluſieurs fois ſe dépouiller pour revêtir ces membres de J. C. Jamais il ne les refuſa, lorſqu'il put leur faire du bien. Mais ce n'étoit là que les prémices de ce qu'il devoit faire un jour.

Après la mort de ſon pere, il gouverna ſagement la maiſon paternelle, & penſa à prendre un établiſſement. Il jetta les yeux ſur une perſonne en qui il avoit remarqué beaucoup de ſageſſe. Mais Dieu lui fit connoître, par un événement ſingulier, qu'il avoit ſur lui d'autres deſſeins. Ce qui l'arrêta encore, fut le diſcours de ſa mere, lorſqu'il lui demanda ſon conſentement. Elle le pria de ne point prendre de parti, qu'après lui avoir fermé les yeux, & de bien examiner ſa conſcience à loiſir, pour mieux connoître ſi Dieu l'appeloit à l'état du mariage. Cet avertiſſement fut un ordre pour lui. Il ne penſa plus qu'à vivre dans les exercices de piété. Ses lectures devinrent plus fréquentes, ſes prieres plus aſſiduës, ſes mortifications plus grandes, & dès-lors on fut perſuadé que ſous un habit ſéculier, il menoit une vie religieuſe.

Un coup de la providence changea peu après ſes occupations, & le fit entrer dans la carriere, ou il devoit un jour ſe ſignaler. Un jeune homme de Laval dans le Maine, nommé Chabert, revenant d'Eſpagne, paſſa par Ceſſenon. Tariſſe l'ayant converſé pendant quelques jours, reconnut en lui des talens pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & après l'avoir fait voir à des perſonnes capables d'en juger, il le pria de s'arrêter à Ceſſenon, lui promit de le loger, de le nourir & de le meubler. M. Tariſſe & Chabert contracterent une amitié très-intime. Chabert, à force de fréquenter ſon ami, remarqua en lui un grand fonds d'eſprit, & ſe perſuada qu'il ne lui manquoit que du latin pour rendre un jour de grands ſervices à l'Egliſe. Il lui en ouvrit ſa penſée, & enfin lui fit prendre la réſolution d'aller au college de Rhodez. La veille de ſon départ il fit planter deux croix de bois ſur les deux grands chemins de Ceſſenon, dont l'un va à Beziers, & l'autre à Caſtres, afin d'exciter les paſſans, par la vue de ces croix, à honorer les ſoufrances du Sauveur. La divine providence l'adreſſa dans une maiſon de Rhodez, où demeuroit Jean Dartis, qui fut depuis très-célebre dans l'Univerſité de Paris, dont il devint le premier profeſſeur en droit canon. Ils ſe lierent tous les deux d'une amitié qui ne finit qu'avec la vie.

D. TARISSE.

Tariſſe, alors âgé d'environ trente ans, s'étant préſenté au college, ne fut jugé capable que de la derniere claſſe. Le peu qu'il avoit appris de latin dans ſa plus tendre jeuneſſe à Albi, ne lui laiſſoit qu'une légere teinture des premiers élémens de cette langue. Mais il fit des progrès ſi rapides, que dans l'eſpace de deux ans il ſe trouva en état d'étudier en philoſophie. Alors il revint à Ceſſenon avec ſon ami Dartis, qui ſans doute avoit beaucoup contribué à ſon avancement. Après y avoir demeuré quelque tems, ils allerent voir le Prieur de Roquebrune, leur ami, qui les reçut chez lui, & en prit occaſion de faire avec eux une académie de droit canon; ſcience dans laquelle Dartis étoit déja très-verſé, & dont il donna des leçons aux deux autres. Ce fut par ce moyen que Tariſſe ſe rendit habile dans les matieres de droit, & que dans la ſuite il ſe fit une grande réputation. Après une année paſſée de la ſorte, il prit la réſolution de continuer ſes études, & ſe rendit à Toulouſe. Il y fit ſon cours de philoſophie avec ſuccès. Ses belles qualités le firent aimer, ſa ſageſſe lui attira l'eſtime des perſonnes de diſtinction, & dès-lors on jugea qu'il ſeroit un jour utile à l'Egliſe. Il commença à ſe conſacrer au Seigneur d'une maniere plus particuliere, par la tonſure cléricale.

Dans ce tems-là le Prieuré-Cure de Ceſſenon, d'un revenu conſidérable, dépendant de l'Egliſe de S. Pons de Tomieres, vint à vaquer. Pluſieurs perſonnes de qualité le pourſuivoient; mais leur droit étoit ſi douteux, qu'on ne pouvoit diſcerner à qui ce bénéfice devoit apartenir. Quelques amis de M. Tariſſe connoiſſant ſes talens, & le fruit qu'il ſeroit capable de faire dans un grand troupeau, qui avoit été négligé par un paſteur mercénaire, jeterent les yeux ſur notre philoſophe clerc, & lui conſeillerent de requérir ce bénéfice. Il allégua beaucoup de raiſons toutes plus fortes les unes que les autres, pour s'en diſpenſer. Ses amis, loin de ſe rebuter, firent de nouvelles inſtances, & obtinrent ſon conſentement. » Meſſieurs, leur » dit-il, je ne ſaurois aſſez reconnoître les bontés que vous » avez pour moi. Votre zele anime mon courage, & votre » charité augmente la confiance que j'ai en Dieu. Votre conſeil » me ſervira de guide dans une affaire ſi épineuſe, que j'em- » braſſe avec d'autant plus de réſolution, qu'en cela je n'agis » que par votre avis. Ce n'eſt, ni l'ambition, ni le déſir de » paroître avec éclat dans le monde qui m'y portent; mais le

» ſeul

» ſeul bon plaiſir de Dieu, qui m'eſt notifié par vos ſollici-
» tations. «

M. Chanard, ancien Religieux de S. Tibery, lui donna la premiere entrée dans cette affaire, en lui réſignant ſes prétentions ſur le bénéfice de Ceſſenon. On fut ſurpris de voir alors paroître un nouvel impétrant, qui préſenta requête à la Cour, pour que la poſſeſſion du bénéfice lui fût adjugée. Le feu de la conteſtation ſe ralluma plus qu'auparavant, & ſes adverſaires voyant combien ſa vertu étoit reſpectée dans la ville de Toulouſe, & la réputation qu'il s'y étoit acquiſe, évoquerent l'affaire au grand-Conſeil, perſuadés qu'il ne pourroit réſiſter à leur crédit, & à la longueur des procédures. Il fit plus d'une fois le voyage de Toulouſe à Paris à pied : il eut à ſoufrir des afronts & des menaces, auxquels il n'oppoſa qu'une grande tranquillité d'eſprit, beaucoup de courage, & une extrême attention à n'ofenſer perſonne. Il expoſoit ſon droit aux Juges avec tant de graces, de droiture & de ſolidité, qu'après l'avoir entendu, ils étoient perſuadés de la bonté de ſa cauſe. Il obtint pluſieurs arrêts; mais à peine étoient-ils rendus, que ſes adverſaires, perſonnes puiſſantes, formoient de nouveaux incidens. Mais Dieu lui envoya un ſecours auquel il ne s'attendoit pas.

Profitant de ſon ſéjour à Paris, il réſolut d'étudier en Théologie. Il fit connoiſſance avec des gens de bien, qui demeuroient au college de Narbonne, où ils lui procurerent une bourſe. Il ne manquoit aucun jour d'aller en Sorbone prendre des leçons. Pendant qu'il s'y diſtinguoit, ſa vertu ſe faiſoit connoître dans ſon college. La charité qu'il exerça envers l'Official de Rieux, ne contribua pas peu à lui attirer l'eſtime de tout le monde. Cet eccléſiaſtique, qui demeuroit dans le même college, étant tombé dans une longue & dangereuſe maladie, le charitable Bourſier ménagea ſi bien ſes heures & ſon tems, que malgré ſon aſſiduité en Sorbone, il en trouva aſſez pour rendre au malade, pendant quatre mois, tous les ſervices dont il avoit beſoin. L'Evêque de Rieux, qui venoit de tems en tems voir ſon Official, admiroit le zele & la charité de M. Tariſſe. Sachant qu'il avoit un procès, il ſe chargea de ſolliciter lui-même les Juges, qui rendirent enfin un arrêt contradictoire, par lequel il fut déclaré légitime Prieur-Curé de Ceſſenon, & ſes adverſaires condamnés aux dépens.

D. TARISSE.

Alors le nouveau Prieur-Curé revint à Cessenon pour prendre possession du bénéfice. Il croit n'avoir plus d'obstacle à vaincre; mais lorsqu'il se présente, il trouve un nouveau dévolutaire. Heureusement ce dernier se désista au moyen d'une Cure que M. Dartis, ami de M. Tarisse, lui résigna. Celui qui avoit suscité cette derniere affaire, & qui avoit été une des parties dans le procès, ne trouvant point d'autre moyen de sortir de l'embaras où il se trouvoit par la condamnation aux dépens, eut recours à la générosité de M. Tarisse. Il vint se jetter à ses pieds, le pria d'oublier le passé, & d'avoir égard aux frais immenses faits & à ceux auxquels il étoit condamné par l'arrêt. Le Prieur lui pardonna tout, lui remit tous les frais & dépens avec tous les arrérages des fruits du Prieuré, dont il avoit joui durant cinq ou six ans de contestation. Ainsi d'un ennemi, il s'en fit un ami très-sincere.

M. Tarisse avoit quarante ans, lorsqu'il prit possession de son Prieuré. Il se présenta ensuite à son Evêque pour recevoir, par l'imposition de ses mains & l'onction sacrée, l'ordre de la Prêtrise. Comme son bénéfice étoit régulier, il prit l'habit de l'Ordre de S. Benoît des mains de D. Tarbourier son ami, Capitol de S. Chinian, & Provincial des Bénédictins de la Congrégation des Exempts.

La Regle de S. Benoît étoit alors presque inconnuë dans la plupart des monastères de France. On n'y voyoit presqu'aucun vestige des austérités & des pratiques qu'elle prescrit. Dieu, qui avoit suscité Dom Tarisse pour étendre & soutenir la réforme de S. Maur, lui inspira un désir ardent de pratiquer tout ce que la Regle ordonne. Il commença par s'abstenir de viande : rarement usoit-il de poisson : des légumes, des fruits de son jardin & du pain des pauvres, faisoient sa nourriture ordinaire : il observoit exactement tous les jeûnes prescrits par la Regle : les jours mêmes qu'il ne jeûnoit point, il étoit souvent deux heures après midi, lorsqu'il prenoit son repas : il ne portoit point de linge, & sous ses habits il étoit ordinairement revêtu d'un cilice : son lit étoit composé de trois petites planches sur lesquelles étoit une paillasse piquée en forme de matelas : il passoit quelquefois les nuits entieres en prieres & en lectures, & mortifioit son corps par toutes sortes de macérations. Quand il étoit malade, il lui falloit un commandement de D. Tarbourier son Directeur, pour qu'il changeât

quelque chose à son genre de vie, s'estimant trop heureux de soufrir pour J. C. Ses habits étoient d'une étoffe vile & grossiere, mais propre, ne pouvant souffrir rien d'indécent. Il avoit ménagé au bout de sa chambre un petit cabinet, où il avoit son oratoire. C'étoit pour lui un lieu de délices.

Il ne pouvoit voir sans douleur l'état déplorable où étoit son Eglise. Les hérétiques, qui l'avoient pillée, n'avoient rien épargné. De quelque côté qu'il jettât les yeux, il voyoit des ruines & des marques de leur fureur. La voûte du chœur étoit rompuë, le clocher sur le point de tomber, quelques arcades de la nef brisées, la charpente & la couverture manquoient en plusieurs endroits : il y avoit des chapelles ensevelies sous leurs ruines. Les Eglises dépendantes de celle de Cessenon étoient encore plus désolées, par la négligence des Vicaires & des Marguilliers. Pour remédier à tous ces maux, il partagea en trois portions tout le revenu de son bénéfice, une pour les pauvres, l'autre pour les réparations de son Eglise, & la troisieme, qui éoit la plus petite, pour son entretien. Il fit revoûter le chœur, réparer les arcades de la nef & les chapelles, recouvrir & blanchir l'Eglise. Il y fit mettre des vitraux, exhausser & paver le sanctuaire, rebâtir le clocher & fondre des cloches, relever le parvis de devant le portail & clore le cimetiere.

Au bout de quelques années son Eglise changea entiérement de face, de même que celles qui en dépendoient. La providence lui donna deux habiles Sculpteurs, qui se consacrerent au service de son Eglise, & qui pour tout salaire, se contenterent de prendre chez lui leur nourriture. Il découvrit une carriere de marbre à une lieue de Cessenon dans la paroisse de Roquebrune, d'où il tira des pierres d'une grande beauté, qu'il employa à la décoration de la maison de Dieu. Après l'avoir rétablie, son premier soin fut la structure du grand Autel, pour lequel il n'épargna rien. Aussi passoit-il pour le plus beau qui fût dans le Languedoc. Il l'accompagna de deux magnifiques candelabres dans le sanctuaire & de six grands chandeliers de cuivre. Les chaises du chœur, les confessionaux, la chaire pour annoncer la parole de Dieu à son peuple, furent refaits à neuf d'un très-beau travail. Le vase pour contenir l'eau bénite avec les fonts baptismaux, étoient de marbre : tout enfin, les ornemens, les calices, les aubes & autres meubles concernant le culte divin, furent le fruit de ses soins &

D. TARISSI.

de sa piété. Il augmenta son Clergé d'un Prêtre surnuméraire, d'un clerc & de six enfans de chœur, qu'il fit instruire dans le chant & les cérémonies. Le bel ordre qu'il faisoit observer dans la célébration des saints mysteres, & le grand nombre d'officiers que l'on y voyoit aux grandes solemnités, joint à la modestie que l'on y remarquoit, faisoient dire aux étrangers que l'on faisoit l'office à Cessenon, avec autant de majesté que dans une Eglise cathédrale.

Pour exciter le zele & la dévotion de ses paroissiens, il institua plusieurs confrairies & renouvella celles qui avoient été abolies ou négligées. Telle fut celle du saint Sacrement, à laquelle furent consacrés les troisiemes Dimanches de chaque mois, & tous les Jeudis de l'année. Lorsqu'on portoit le saint Viatique aux malades, les confreres étant avertis devoient l'accompagner ; & lorsqu'on le portoit en procession, quatre des plus honorables, après avoir communié le même jour, portoient le dais.

L'instruction & le salut de ses ouailles ne furent pas moins l'objet de son zele. Il faisoit assidument aux personnes instruites des prédications solides, & aux simples & aux enfans des catéchismes. Il avoit des jours & des tems destinés pour l'un & pour l'autre ; & afin que personne n'y manquât, il envoyoit des enfans avertir un chacun, au son d'une clochette, de s'y rendre. Personne n'osoit s'arrêter dans les rues pendant ce tems-là. Le Parlement de Toulouse rendit, à sa sollicitation, un arrêt par lequel il étoit défendu aux habitans de Cessenon d'être, ni aux jeux, ni aux cabarets, ni même dans les rues durant le Service divin, aux jours de Dimanches & de Fêtes.

Outre les instructions publiques, il en faisoit de particulieres, donnant à chacun des avis secrets & des conseils charitables, & faisoit éclater tout son zele contre les libertins, qui n'en vouloient pas profiter. On vit alors la ville de Cessenon changée : les vices grossiers cesserent, & la fréquentation des Sacremens devint plus commune.

Sa charité rendoit sa maison un hospice pour les étrangers, un hôpital pour les malades, & un lieu d'aumônes pour les pauvres. Les Religieux mendians sur-tout étoient reçus chez lui avec respect, comme des personnes consacrées à Dieu, & des ministres de sa parole. Il leur donnoit des provisions, & ne se bornoit pas à les secourir pendant leurs travaux évangéliques ;

mais il envoyoit encore à leurs couvents de quoi ſoulager leur diſette. Pluſieurs fois de pauvres malades étrangers venant ſe préſenter chez lui, y furent reçus & traités juſqu'à ce qu'ils fuſſent en état de continuer leur route, & jamais il ne les renvoya ſans leur donner quelque aumône conſidérable.

Une occaſion éclatante fit voir l'étendue de ſa charité. Le Roi Louis XIII ayant paſſé à Beziers en 1622, après le ſiege de Montauban, le comte de Burin fut logé avec tout ſon régiment dans la ville de Ceſſenon, où il ſéjourna quelque tems; mais en ſortant il laiſſa un grand nombre de ſoldats malades, avec ordre aux Conſuls de la ville de veiller à leur traitement. Le Comte partit, & ſes ordres furent très-mal exécutés. Les ſoldats négligés gémiſſoient, accablés de maux & des bleſſures qu'ils avoient reçues au ſiege. Le mauvais air ſe répandit parmi eux, & ſe communiqua bientôt aux habitans. Le charitable paſteur, après avoir fait des reproches en public aux Conſuls, ſur leur négligence, fit de ſa maiſon priorale un hôpital, où il rangea des lits, loua des logis & des hommes à ſes frais, pour ſervir & ſoulager les ſoldats & les autres infirmes. Il ſacrifia tout ce qu'il avoit, ſes commodités, ſes biens, ſon propre corps & ſa vie, qu'il expoſa mille fois en ſe mêlant parmi ces malades, les viſitant aſſiduement les uns après les autres, les ſervant lui-même, les conſolant & les encourageant à ſouffrir avec patience. Sa maiſon n'étoit pas ſeulement ouverte aux hôtes & aux malades : elle étoit l'aſyle de tous les indigens. Chaque ſemaine il faiſoit quatre ou cinq fois une aumône générale, & tous les jours les pauvres paſſans & les plus incommodés de la ville trouvoient une reſſource dans ſa charité.

Il faiſoit à Ceſſenon deux perſonnages à la fois, celui de Religieux & celui de Curé. Il ſe montra parfait dans l'un & l'autre de ces deux états. Il eſt ſurprenant qu'un homme qui n'avoit point paſſé par les épreuves du noviciat, ait aimé la retraite, gardé le ſilence, obſervé les jeûnes, l'abſtinence, les veilles, les mortifications & tout ce que preſcrit la regle de S. Benoît, avec la derniere exactitude, au milieu des embaras du monde. Plus il liſoit cette ſainte Regle, plus il l'admiroit, plus il ſentoit en lui le déſir de l'obſerver, & de la voir obſervée dans ſa perfection. Mais pendant qu'il en admiroit la beauté, il gémiſſoit de la voir négligée au point qu'elle l'étoit

D. TARISSE.

dans les monastères. Pour exciter ses confreres à la lire, il en acheta un très-grand nombre d'exemplaires, qu'il fit relier avec toute la propreté possible ; & lorsque ces Religieux alloient le voir, ou qu'il leur rendoit visite, il leur en faisoit présent. Voilà, leur disoit-il, le testament de notre pere : voilà ce que nous avons promis d'accomplir. Il leur en lisoit quelquefois les chapitres les plus importans, qu'il leur expliquoit. Il eut la consolation d'en voir plusieurs changer de vie, & devenir zélés observateurs d'une Regle qu'à peine connoissoient-ils auparavant. En un mot il tenta tous les moyens possibles de rétablir l'observance dans les monastères voisins.

Assuré d'un nombre d'anciens dévoués à la réforme, il fit un voyage à Paris, pour voir & consulter les Religieux les plus zélés pour l'exacte observance de la Regle. Il trouva au college de Cluni D. Laurent Bénard, qui animé du même esprit que lui, formoit de jeunes Religieux dans la pratique de la Regle, & tâchoit de les mettre en état de rendre un jour à l'Ordre son ancienne splendeur. Ils s'encouragerent l'un & l'autre à travailler au rétablissement de l'observance.

Dom Tarisse étant revenu en Languedoc, visita les autres monastères de la province, & même de la Gascogne, gagnant par-tout des prosélytes. Il alla aussi à Toulouse, pour s'assurer des plus considérables du Parlement & de la ville. M. le premier Président, qui l'estimoit beaucoup, ayant apris son dessein, & regardant cette entreprise comme l'œuvre de Dieu, lui promit toute l'assistance qu'il pouroit lui procurer. Le Parlement députa D. Tarisse & D. Tarbourier pour aller à Cruas, au diocese de Viviers, faire des réglemens & réformer les Religieux de cette abbaye. Ils rencontrerent à Avignon le P. Dupont, Célestin, qui leur dit, qu'avec la permission de son Général, il alloit changer son habit en celui de la réforme nouvellement érigée sous le nom de Congrégation de S. Maur. Dom Tarisse fit connoître au P. Dupont qu'il aspiroit au même but ; qu'il avoit amassé en son particulier des sujets pour cette conquête ; que le Languedoc en fourniroit qui n'auroient pas moins de courage que les autres.

Depuis cette rencontre, D. Tarisse sentit en son cœur un si grand désir d'étendre la Congrégation de S. Maur dans le Languedoc, qu'il ne se donna plus aucun repos. Le tems marqué pour l'arrivée des premiers Peres réformés à Toulouse

étant venu, ils y furent reçus par l'Archevêque, le premier Président, le Clergé & le Parlement, comme des envoyés de Dieu. Dom Tarisse s'y rendit avec empressement, & après les avoir embrassés, il les suplia de le recevoir dans la Congrégation, & de lui faire la grace d'être un des novices qui jetteroient les fondemens du Séminaire de S. Louis. On lui promit de recevoir en sa compagnie ceux qu'il jugeroit propres à embrasser la réforme.

D. TARISSE.

Avant que de partir de son Prieuré, il assembla ses Prêtres & les principaux de sa paroisse, leur déclara sa résolution, & après leur avoir demandé pardon des fautes qu'il avoit pu commettre dans les fonctions de son ministere, il les exhorta à la paix & à la pratique de ce qu'il leur avoit enseigné. Ils ne répondirent à cet adieu que par leurs larmes. Mais il eut à soutenir un autre assaut bien plus de conséquence de la part de son Evêque, auquel il alla demander sa bénédiction. Ce Prélat le prit par des raisons de conscience, par l'intérêt de son Eglise, à laquelle il avoit été apellé par la voix de Dieu; & enfin voyant qu'il ne pouvoit rien sur son esprit, il le quitta sans lui dire adieu.

Dom Tarisse prit donc l'habit de la réforme, sur la fin du mois de Juin 1623, avec trois autres de ses confreres qu'il avoit gagnés à Dieu, & son nom fut changé en celui de Grégoire. Pendant son noviciat il donna de grands exemples d'humilité & de mortification. Il prononça ses vœux avec une ferveur admirable, le 29 de Juin 1624, âgé de quarante neuf ans. M. Dartis, son ancien ami, assista à la cérémonie avec beaucoup de personnes, qui ne purent voir ce spectacle sans en être touchés. Le bruit s'en étant répandu dans les monastères voisins, plusieurs anciens Religieux vinrent demander l'habit de la réforme.

On n'attendoit que la profession de Dom Tarisse pour lui donner des emplois conformes aux talens dont Dieu l'avoit favorisé. Il fut presque aussi-tôt chargé de l'instruction des novices du séminaire de S. Louis. En même-tems on lui donna le soin de faire subsister la communauté, qui étoit sans revenus, & d'introduire la réforme à la Daurade, dont il fut élu Prieur en 1627. Il gouverna cette maison avec toute la prudence d'un homme consommé dans la conduite des ames, & s'attira l'amour & le respect des Religieux, par sa douceur, & l'estime des Supérieurs majeurs, par son obéissance.

D. TARISSE.

Au bout de dix-huit mois, le Chapitre général tenu à Vendôme, le nomma Prieur de Noaillé, moins pour le gouvernement de ce monastère, que parce qu'on s'étoit engagé de commettre au Prieur de Noaillé la conduite spirituelle des Religieuses de la Trinité de Poitiers, qui étoient environ quatre-vingt, & pour lesquelles il falloit un directeur sage, expérimenté, d'un grand discernement, un homme d'oraison, & dégagé de toutes passions. On ne pouvoit mieux le choisir que dans la personne de D. Grégoire Tarisse. Les Religieuses avouerent depuis, que jamais elles n'avoient connu de personne plus éclairée & plus remplie de Dieu. Madame de Bourbon, Abbesse de la Trinité, ayant fait ses exercices spirituels sous sa direction, déclara qu'elle avoit eu une satisfaction non commune des bons avis qu'il lui avoit donnés.

Pendant les deux années qu'il fut Prieur de Noaillé, le R. P. Dom Maur Dupont, Supérieur de la Congrégation, assembla deux Diettes dans ce monastère. Dom Tarisse y fit connoître l'étendue & la solidité de son esprit, & les grands talens que Dieu lui avoit donnés pour le gouvernement. C'est pourquoi au Chapitre général tenu à Vendôme, le 22 d'Avril 1630, il fut d'abord élu Définiteur, & ensuite, d'une voix unanime, Supérieur-Général de la Congrégation. Quoique D. Maur Dupont eût pris quelquefois ce titre avant lui, & que d'autres eussent gouverné cette Société naissante en qualité de Présidens, Dom Tarisse passe pour en avoir été le premier Général, parce que c'est lui qui l'a étendue, & qui lui a donné sa consistance.

Il commença par visiter tous les monastères, afin de connoître tous les Religieux, d'éprouver leur capacité, de sonder leurs inclinations, & de voir avec quelle ferveur ils se portoient à l'observance des regles. Il se comporta si saintement dans cette visite, & donna des marques si éclatantes de vertu, qu'il se fit aimer & admirer de tous les Religieux. Malgré ses occupations, il regardoit comme son premier devoir d'assister à l'office divin de nuit & de jour, & à tous les exercices de régularité, dont il ne se dispensa jamais sans une nécessité absolue. Il eut la consolation de voir que la Congrégation étoit dans la plus grande ferveur; que l'austérité, la retraite, l'oraison mentale, la célébration des divins mysteres, le silence, la douceur, la concorde, l'abstinence, le jeûne, le travail & l'étude

la rendoient recommandable; que les Cours souveraines & les Ministres d'Etat la protégeoient; que les Abbés commendataires & les anciens Religieux mesurant leur affection sur la bonne odeur qu'elle répandoit, la demandoient en plusieurs lieux avec instance.

D. TARISSE.

Dans les affaires contentieuses, qui sont inévitables, il recherchoit toutes les voies d'accommodement, & n'avançoit jamais rien qui pût blesser les personnes intéressées. Il vouloit sur-tout qu'on évitât les procès, parce qu'il est très-dificile que les esprits ne s'aigrissent en plaidant, & que la charité étant altérée, Dieu ne soit offensé. Il disoit que l'Ordre s'étoit enrichi en donnant & se relâchant de ses droits, & s'étoit perdu & ruiné par le trop grand attachement aux biens temporels. Son gout pour les sciences lui en donna un très-grand pour les bibliotheques. Il vouloit que les Supérieurs eussent soin de les remplir de bons livres, pour donner aux Religieux le moyen de s'entretenir dans leur solitude.

Lorsque la Congrégation de S. Maur fut introduite dans les monastères de France, la plupart avoient été entiérement ruinés, tant par les Calvinistes, que par la négligence des Abbés; & les autres tomboient en décadence. Peu après que Dom Tarisse fut élu Général, il envoya dans tous les monastères de la Congrégation un Religieux, habile architecte, pour y dresser des plans & des modeles des bâtimens qu'il falloit faire. Il en fit construire tout à neuf une vingtaine, & réparer plus de cinquante, pendant son Généralat. En permettant de bâtir, il ne pouvoit soufrir qu'on empruntât, ni qu'on retranchât rien des dépenses ordinaires pour l'entretien des Religieux. Jamais il ne voulut que dans les nouveaux édifices il y eut rien qui ressentît la pompe & l'éclat des Grands du monde. Il exigeoit seulement qu'on y vît reluire la modestie & la simplicité religieuse, & qu'on y recherchât plutôt la solidité que les ornemens. Mais à l'égard des Eglises, il vouloit que tout y fût magnifique. Ce fut lui qui donna ordre de faire travailler à celle de S. Germain des Prés, qui d'obscure qu'elle étoit, est devenue, par les réparations & les embelissemens qu'on y a faits, une des plus propres de Paris.

Quant à la vertu de pauvreté, il la pratiqua jusqu'au dernier soupir. Bien loin de se réserver le pouvoir d'avoir plus que les simples Religieux, à raison de sa charge; il ne vouloit pas

D. TARISSE.

même garder ce qu'il leur accordoit avec plaisir. Il vouloit toujours que ses inférieurs fussent mieux traités que lui pour la nourriture, pour les habits, & pour les soulagemens que l'on donne aux malades. Jamais il ne soufrit qu'on fît pour lui quelque dépense extraordinaire. Il disoit à ce sujet que le bien du monastère ne devoit pas être employé en superfluités; que le sang des pauvres crioit vengeance devant Dieu, contre ceux qui font des dépenses inutiles, & qu'il étoit honteux à des Religieux, qui font profession d'imiter la pauvreté volontaire du Fils de Dieu, de se voir traités comme les personnes riches. Il étoit encore porté à cette vertu par un motif de compassion pour les pauvres. Il donna ordre qu'on eût par-tout un grand soin de les assister, même au-dessus des facultés des monasteres, & qu'on donnât à cet égard plutôt dans l'excès & dans la profusion que dans l'épargne, à l'exemple de nos prédécesseurs, qui, par une tradition sainte dans l'Ordre de S. Benoît, ont toujours eu les pauvres en recommandation. Pour lui jamais il n'en refusa aucun.

Son zele pour le bon ordre & l'observance réguliere lui faisoit donner des avis particuliers à chaque Supérieur, sans oublier les inférieurs. Lorsqu'ils lui écrivoient, il se faisoit une loi de ne jamais manquer à leur répondre, quelque fatigue que cela lui causât. Il regardoit cette obligation comme une partie de la charge, qu'il n'avoit acceptée que par obéissance. Il a écrit une quantité prodigieuse de lettres toutes pleines de piété, d'onction & de sagesse: tout y étoit simple, mais pressant. Celles qu'il écrivoit aux séculiers étoient respectueuses, civiles, & gagnoient les cœurs par la sincérité & la candeur, dont elles étoient toujours accompagnées. Lorsqu'il avoit à traiter avec eux, c'étoit pour lors que sa sagesse paroissoit dans tout son éclat.

Dans tous les Chapitres généraux on admiroit son humilité & sa modestie. Il protestoit qu'on ne le connoissoit pas; qu'il étoit un très-grand pécheur, foible de corps & d'esprit, & incapable de gouverner la Congrégation. Il se prosternoit aux pieds des Définiteurs, & leur demandoit avec larmes d'être déchargé du pesant fardeau de la supériorité. Il ne l'acceptoit que par obéissance, & en vertu d'un commandement exprès. On ne finiroit pas s'il falloit parler en détail de ses vertus, de sa vie intérieure, de son aplication à la priere, de ses veilles,

D. TARISSE.

de ſes jeûnes, de ſon exceſſive pénitence, de ſa patience dans les douleurs les plus vives, de ſa fermeté & de ſa conſtance dans la mauvaiſe affaire que lui ſuſciterent quelques Religieux inquiets & mécontens, connus ſous le nom de Faronites. Ces rebelles, comme les apelle (a) D. Mabillon, l'outragerent dans des écrits publics, pleins de fauſſes imputations, que nous avons eu la douleur de voir reparoître dans pluſieurs mémoires diĉtés par la paſſion. Mais D. Claude-Maur JOURDAIN, aſſiſtant du P. Général, les a ſolidement réfutés dans un écrit imprimé ſous ce titre : *Défenſe du R. P. Dom Grégoire Tariſſe, Supérieur-Général de la Congrégation de S. Maur, contre les fauſſes imputations des Faronites, renouvellées depuis peu dans quelques libelles.* A Paris, 1766, in-4°. 55 pages. Dom Jourdain (1) a dreſſé cette défenſe, 1°. ſur un récit manuſcrit de l'affaire des Faronites; 2°. ſur l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation de S. Maur, par D. Martène; 3°. ſur les Annales manuſcrites de la même Congrégation, par D. Mege; 4°. ſur quelques écrits pour & contre les Faronites; 5°. ſur quelques lettres originales & ſur les actes du procès intenté à Rome & en France.

(a) *De re diplom. lib.* 3, *cap.* 3, *p.* 229.

Dom Tariſſe fut attaqué de la pierre en 1646, & tomba dans un état d'infirmités. Il en profita pour ſe diſpenſer d'aller au Chapitre général de 1648, & pour ſe délivrer de la ſupériorité. Les longues & vives douleurs qu'il ſouffrit depuis, donnerent un nouvel éclat à ſa vertu. Il termina enfin ſa vie laborieuſe par une mort très-ſainte, le 24 Septembre de la même année. Après avoir gouverné pendant dix-huit ans la Congrégation, avec beaucoup de ſageſſe & de prudence, il la laiſſa dans un état très-floriſſant. Sa piété & les excellentes qualités de ſon eſprit lui avoient concilié l'eſtime des perſonnes les plus illuſtres & les plus ſaintes de ſon tems.

La Reine Régente Anne d'Autriche le regardoit comme un homme d'une vertu éminente. Sa Majeſté étant en retraite au Val-de-Grace, il eut l'honneur de l'aller voir. La Reine en témoigna ſon contentement à l'Abbeſſe, & lui dit qu'elle venoit

(1) Dom Jourdain, malgré les diſtractions inévitables de la ſupériorité, a toujours cultivé les ſciences & les beaux arts. On a de lui l'*Oraiſon funebre de M. Bouhier, ſecond Evêque de Dijon*, imprimée en 1755, in-4°. Il eſt encore auteur de la *Diſſertation ſur les voies romaines de la Franche-Comté, qui a remporté le prix propoſé par l'Académie de Beſançon, en* 1756.

D. TARISSE.

de voir un Saint. M. de Châteauneuf, Garde des ſceaux, étoit ſi perſuadé de ſa probité & de la pureté de ſes intentions, qu'il ne pouvoit rien lui refuſer. M. Molé, premier Préſident du Parlement de Paris, avoit des ſentimens extraordinaires de ſa vertu ; il l'aimoit tendrement, & s'intéreſſoit ſi vivement à ſa conſervation, qu'ayant apris qu'il étoit dangereuſement malade de la pierre à S. Denys, il s'y tranſporta en diligence, pour le voir & l'empêcher de s'expoſer à l'opération, qui lui auroit cauſé la mort. Le Cardinal de Richelieu avoit conçu une ſi bonne opinion de ſa prudence & de ſa probité, qu'il l'avoit fait entrer dans ſon conſeil de conſcience. Le fameux Pere Joſeph le conſultoit ſouvent ſur des matieres ſpirituelles. Le pieux Cardinal de la Rochefoucault diſoit ſouvent que ſi D. Tariſſe n'étoit pas Saint, il n'en connoiſſoit aucun dans le monde. M. Coſpéan, Evêque de Liſieux, diſoit que ce Religieux imitoit & honoroit, autant qu'il eſt permis à la foibleſſe humaine, l'eſprit de la vie cachée de J. C. M. Alain de Solminiac, Evêque de Cahors, félicitoit la Congrégation d'avoir un chef d'un mérite ſi diſtingué. L'Evêque de Senlis admiroit juſqu'à quel degré la vertu d'humilité regnoit dans ſon cœur. Le P. Gondrin, Général de l'Oratoire, voulut le prendre pour ſon directeur : le ſaint Inſtituteur & Supérieur des Prêtres de la Miſſion, M. Dartis, (1) célebre profeſſeur en droit canon, & pluſieurs autres hommes diſtingués par leur ſcience & leur piété, avoient la plus haute idée de ſes lumieres & de ſon rare mérite.

(1) Ce ſavant homme, intime ami du P. Tariſſe, déclara lui avoir vu faire deux miracles, & des actions d'une éminente vertu. Ce fait eſt rapporté par D. Martène, au premier tome de ſon Hiſtoire de la Congrégation. M. Dartis, né à Cahors, étudiant la philoſophie à Rodez, ſe lia d'une étroite amitié avec D. Tariſſe. Il ſe retira avec lui à Ceſſenon, où ils étudierent enſemble pendant trois ans. » Tariſſe ayant » un procès au Parlement de Toulouſe pour ſon Prieuré de Ceſſenon, fit venir Dartis » à Toulouſe, où celui-ci continua ſes études de Droit, & y prit le bonnet de Docteur en Droit & en Théologie. Il y fit connoiſſance avec le Préſident de Verdun, » qu'il ſuivit à Paris, quand il fut nommé premier Préſident du Parlement ſéant en » cette capitale. Dartis ayant diſputé la chaire d'antéceſſeur, vacante par la démiſſion » de Nicolas Oudin, y fut reçu l'an 1618, & ſuccéda cinq ans après à Hugues Guion » dans la chaire royale de Droit Canon. Après la mort du Préſident de Verdun, arrivée en 1627, Dartis ſe donna tout entier à la compoſition, & publia preſque » tous les ans quelque ouvrage.... Il mourut le 21 Avril 1651, & laiſſa Jean Doujat » pour ſucceſſeur dans ces deux chaires. Il legua par ſon teſtament vingt mille livres » à la Faculté de Droit de Paris, fit quelques autres legs à ſes amis, & laiſſa le reſte » de ſes biens aux Religieux de la Congrégation de S. Maur. Ils eurent auſſi ſes écrits, » qui ſont conſervés dans la bibliotheque de S. Germain des Prés. *Dupin*, 17e *ſiecle*, » *tome* 2, *page* 238.

D. TARISSE.

A ces témoignages ajoutons celui du savant qui a dressé le Catalogue des premiers auteurs de la Congrégation, trouvé parmi les manuscrits du college de Louis-le-Grand. Et voici comme il s'exprime : *Gregorium Tarisse protulit urbs Cesseno Diœcesis S. Pontii Thomeriarum. Vir ad summa natus fuit; in quo neque religionem neque eruditionem, neque industriam desiderasses : cui accessere comitas, affabilitas, eloquentia, morborum patientia. Ornamentum nobile ac decus effulsit Congregationis S. Mauri in Gallia : annos duo de viginti quibus munia Superioris generalis sapientissimè prudentissimèque gessit : ac demùm diem extremum clausit in abbatia S. Germani à pratis die 24 Septembris an. 1648, tumulatusque pro more in æde sacra B. V. Mariæ.* Il étoit bien fait de corps, d'une taille au-dessus de la médiocre, l'abord affable & gracieux, mais vénérable, la phisionomie avantageuse, son naturel étoit le meilleur du monde, bienfaisant, généreux, compatissant. D. Jacques-Callixte Adam, (1) son Secrétaire, a fait son éloge funebre dans une lettre circulaire de 22 pages *in*-4°, imprimée au mois de Décembre 1648.

§. II. *Écrits de Dom Tarisse, et son zele pour établir les études.*

Persuadé que l'ignorance avoit fait de terribles ravages dans les monastères de l'Ordre, il mit toute son application à faire fleurir les sciences dans la Congrégation. Il ne se contenta pas d'établir des cours de Philosophie & de Théologie dans chaque province; il fit faire une étude particuliere de l'Ecriture-Sainte & des langues orientales. Il députa des Religieux pour visiter les bibliotheques de l'Ordre, y examiner les manuscrits, & en tirer les Vies des Saints Bénédictins, dont les exemples pouvoient contribuer à la gloire de Dieu, à l'utilité de l'Eglise, & au progrès de la Réforme. C'est ce que nous apprend Dom Mabillon, qui s'exprime ainsi : *Intellexit* (a) *hoc* MAGNUS *ille Congregationis nostræ quondam Præpositus generalis Gregorius* TARISSIUS, *vir prudentiæ, doctrinæ pietatisque singularis. Cum enim ultimis hisce temporibus renascentem in Gallia Bene-*

(a) *Præfat in sæc.* 1, *Bened. p.* 2.

(1) Ce Religieux, né à Rouen, fit profession à l'âge de 35 ans, dans l'abbaye de S. Remi de Reims, le 19 Octobre 1634, & mourut à Bonnenouvelle de Rouen, le 29 Juin 1662.

D. Tarisse.

dictinæ Regulæ cultum fovere ac promovere modis omnibus cogitaret, id omnium maximè curavit, ut SS. Patrum nostrorum Vitæ perlustratis quaqua versùm bibliothecis colligerentur. Dom Tarisse appliquoit tous ses Religieux selon leur capacité; & lorsqu'il en trouvoit qui avoient du gout pour la prédication, ils les y employoit, pourvu que leur vie fût exemplaire.

Lorsqu'il fut élu Général pour la premiere fois, la Congrégation de Saint-Maur étoit encore au berceau. Elle avoit besoin d'être affermie par un gouvernement uniforme. Pour disposer les Supérieurs à cette uniformité, il crut devoir les prévenir par des conseils utiles & nécessaires pour la conduite de leurs Religieux. Il fit imprimer pour cet effet son ouvrage intitulé : *Avis aux Révérends Peres Supérieurs de la Congrégation de S. Maur. A Paris, 1632, in-12.* Ces avis ont été très-estimés des personnes judicieuses. Une des choses que l'auteur recommande le plus aux Supérieurs, c'est d'être bien persuadés que leur principale obligation est de préférer le bien spirituel des ames à tous les avantages temporels : il exhorte à bien étudier le génie d'un chacun, & à employer les Religieux selon leurs talens : il avertit les Supérieurs de se conserver dans une grande égalité d'humeur & d'esprit, d'agir & de converser également avec tous leurs confreres, de modérer les corrections dans un esprit de charité & de compassion, d'user de condescendance à l'égard des personnes avec lesquelles on est obligé de traiter. Il prie les Supérieurs d'inspirer à leurs Religieux l'amour de la retraite, de l'oraison & de la pénitence, & de les appliquer à des lectures saintes, & qui n'impriment dans leurs cœurs que la vraie piété & l'attachement inviolable à leur état. Il s'éleve avec beaucoup de force contre l'esprit de chicane, qui fait entreprendre des procès, même pour de légers intérêts. Le fameux M. Thiers, après avoir raporté ce que D. Tarisse a dit sur ce sujet, s'écrie : » Voilà comme ce grand » homme rempli de l'esprit de Dieu, exhortoit vos premiers » Supérieurs à éviter les procès, comme une peste capable de » ruiner toutes les vertus, qui conviennent le plus à leur pro- » fession. «

Comme D. Tarisse recommandoit beaucoup l'usage d'une retraite de dix jours, sur-tout aux Supérieurs & aux Officiers, & que cette sainte pratique lui étoit familiere; il commença des Méditations pour les exercices spirituels de ces dix jours.

Mais ſes infirmités ne lui ayant point permis de les achever, il chargea D. Joachim le Comtat de revoir ſon ouvrage, de le continuer, de l'orner de beaux paſſages, & d'y mettre la derniere main; ce qu'il exécuta avec l'approbation générale de toutes les perſonnes pieuſes qui en ont fait uſage.

Après le Chapitre de 1648, le nouveau Supérieur-Général, D. Jean Harel pria D. Tariſſe d'aſſiſter à une aſſemblée, dans laquelle on propoſa le projet d'établir dans les monaſtères de la Congrégation, des conférences ſur l'Ecriture-Sainte. Dom Tariſſe parla ſur ce ſujet pendant une demi-heure avec tant de zele, que le Général ſe crut obligé de lui demander ſi ce diſcours ne l'incommodoit point. Je m'eſtimerois heureux, mon R. P. répondit-il, de mourir à la ſortie d'ici, ſi ce deſſein réuſſiſſoit.

Les derniers mois de ſa vie il employa tous les jours trois ou quatre heures à dicter des matieres de ſpiritualité, des avis ſalutaires, & des mémoires de ce qui s'étoit paſſé d'important dans le progrès de la Congrégation pendant ſon gouvernement. Il avoit commencé un excellent Traité de la conduite que doit tenir le Supérieur-Général dans l'exercice de ſa charge, & du juſte tempérament de douceur & de ſévérité, qu'il doit obſerver; mais la mort ne lui laiſſa pas le tems de l'achever.

Pluſieurs écrivains mal inſtruits ont fait Dom Tariſſe ſeul auteur des Conſtitutions de S. Maur imprimées par ſon ordre, ſous ce titre : *Conſtitutiones pro directione regiminis Congregationis S. Mauri, Ordinis ſancti Benedicti. Juſſu & authoritate Capituli generalis ejuſdem Congregationis.* D. Tariſſe ne publia ces Conſtitutions qu'après avoir conſulté les plus habiles Docteurs en Théologie & en Droit canon, & les Supérieurs des autres Ordres les plus en réputation, qui tous, ſans exception, les aprouverent. Elles furent très eſtimées, tant en France que dans les pays étrangers. Le Cardinal Bona, ſi recommandable par ſes ouvrages de piété & ſa profonde érudition, les trouvoit ſi belles & ſi pleines de l'eſprit de Dieu, qu'il vouloit les faire recevoir dans tous les monaſtères d'Italie. En 1682, trois faux freres qui vouloient perdre la Congrégation, s'étant plaints en Cour de ces mêmes Conſtitutions, le Roi Louis XIV ordonna à M. Cheron, Official de Paris, de les examiner. Il le fit avec toute l'exactitude poſſible; & lorſqu'il en rendit compte à M. de Seignelay, Miniſtre d'Etat, il lui dit: »Monſeigneur,

D. Tarisse.

» les Constitutions de la Congrégation de S. Maur sont comme » elles doivent être, & si elles n'étoient pas telles, il les fau» droit faire comme elles sont. «

Voici l'origine & le progrès de ce Code Bénédictin : Les premiers Peres de S. Maur, tous François de nation, avoient été obligés d'aller en Lorraine pour prendre le véritable esprit de S. Benoît, dans le monastère de S. Vanne, d'où ils furent renvoyés en France par leurs Supérieurs, pour réformer les monastères de ce royaume. Ils en raporterent les Constitutions de S. Vanne & du Montcassin, pour leur servir de guides dans leur sainte entreprise. Mais ils ne tarderent pas à s'apercevoir que ce régime, qui pouvoit être bon pour ceux qui l'avoient adopté, renfermoit de grands inconvéniens & beaucoup de difficultés. Dom Maur Dupont, élu Président ou Supérieur général au Chapitre de 1627, en fut si frappé, qu'il conçut le dessein de faire de nouvelles Constitutions. Il se retira pour cet effet, avec quelques autres Supérieurs, à Noaillé, où ils y travaillerent, & envoyerent leur ouvrage dans les monastères, pour le faire lire & approuver par les Religieux. Mais le Chapitre de 1630, où D. Tarisse fut élu Supérieur-général, nomma des Commissaires pour y travailler de nouveau. On composa les Constitutions sur ce qui avoit été pratiqué dans la Congrégation depuis plus de douze ans. Dom Athanase de Mongin, dont la sainteté étoit reconnuë, les revit & les retoucha par ordre du Chapitre général de 1633. Celui de 1639 chargea des Commissaires d'y faire des remarques, & nomma Dom Tarisse avec trois autres pour les revoir & les corriger. Le Chapitre de 1642 lui donna commission de rédiger ces constitutions dans un meilleur ordre, & de les faire imprimer. Le Décret approbatif de ce Chapitre fut confirmé dans celui de 1645, tant par les Définiteurs que par les Députés. D. Tarisse n'a donc d'autre part à cet ouvrage, que d'avoir pris soin de lui donner toute la perfection dont il étoit susceptible.

Ce R. P. a concouru de la même maniere à l'édition des Déclarations de la Congrégation de S. Maur, sur la Regle de S. Benoît. Le Chapitre général de 1645 les approuva de nouveau, & ordonna au P. Général de les faire imprimer au plutôt, sous le titre de *Declarationes in Regulam S. P. N. Benedicti.* Il y en a eu au moins deux éditions depuis celle de 1645. Ces Déclarations forment l'institut des Bénédictins réformés de la

Congrégation

Congrégation de S. Maur, dans laquelle ils ont fait profession de vivre & de mourir.

Dom Tarisse fit les *Regles communes & particulieres pour la Congrégation de S. Maur.* Les particulieres sont celles du Cérémoniaire, du Sacristain, des Confesseurs, des Prédicateurs, du Bibliothécaire, du Garde des chartes, du Cellérier, du Procureur, du Vêturier, de l'Infirmier & de tous les Officiers du monastère. Rien de plus sage, ni de mieux pensé que ces regles, auxquelles même des Ministres d'Etat ont applaudi.

Ce fut aussi Dom Tarisse qui mit la derniere main au Cérémonial Bénédictin composé par M. Baudry, ancien Religieux très-intelligent dans ces matieres, qui avoit entrepris cet ouvrage par son conseil & à sa priere.

DOM MARTIN-JEAN HUYNES.

DOM JEAN HUYNES, né dans la ville de Beauvais, prononça solemnellement ses vœux dans l'abbaye de Redon en Bretagne, le 21 Mai 1630, âgé de 21 ans. Il aimoit la solitude & fuyoit sur-tout l'oisiveté. Assidu à l'office divin, ses grands travaux pour la Congrégation ne l'en dispensoient jamais. Il avoit du talent & du gout pour écrire l'Histoire des monastères sur les titres & les pieces originales. Il composa sur les titres originaux celle de S. Florent, dont Messieurs de Sainte-Marthe se sont servis dans leur *Gallia Christiana*, en quatre volumes. Son manuscrit est intitulé : *Historia hujus Abbatiæ (sancti Florentii) ex vetustis monumentis, tabulis atque diplomatibus : Auctore D. Joanne Huynes, sancti Florentii, Congregationis S. Mauri, Priore.* Cette histoire, que l'auteur a finie en 1647, est conservée dans l'abbaye de S. Germain des Prés, & dans la bibliotheque de Saint Magloire, entre les manuscrits de Messieurs de Sainte-Marthe. On a encore à S. Germain des Prés » l'HISTOIRE générale de l'abbaye du Mont Saint-Michel, » composée l'an 1638, par D. Jean Huynes, Religieux Béné- » dictin audit Mont Saint-Michel, & revue & corrigée par » l'auteur en 1640, avec un autre manuscrit intitulé : Histoire

D. Huynes. » de l'abbaye du Mont Saint-Michel, depuis l'an 780 jusqu'en » 1648, 2 *vol. in-folio.* «

Dom Jean Huynes avoit dessein de faire un Pouillé général des Bénéfices de France sur les titres originaux; mais il lui auroit fallu une vie plus longue. Il étoit occupé à mettre en ordre les archives de l'abbaye de S. Germain des Prés, lorsqu'il tomba malade le jour de l'Assomption de la Vierge. Trois jours après, c'est-à-dire, le 18 Août de l'an 1651, il cessa de vivre, ou comme s'expriment nos Mémoires, il cessa de travailler. Il fut universellement regretté de tous ses confreres, qui perdirent en lui un modele accompli de toutes les vertus chrétiennes & religieuses.

Dom Jean-Firmin Rainssant, et Dom Augustin du Pin.

§. I.

Dom Rainssant naquit à Suippe, bourg du diocèse de Reims. A l'âge de seize ans il se consacra à Dieu dans le monastère de S. Vanne de Verdun, où il reçut l'habit des mains du R. P. D. Didier de la Cour, le 20 d'Avril 1612. Appliqué à l'étude, il se mit bientôt en état d'enseigner les autres. Il fit sur-tout beaucoup de progrès dans la Théologie mystique. Ses talens, & la fidélité avec laquelle il en faisoit usage pour la gloire de Dieu, engagerent les Supérieurs à le mettre dans les premieres places.

L'an 1630 le Cardinal de Richelieu étant devenu Abbé de Cluni, voulut réformer cette illustre abbaye, & les monastères qui en dépendoient. Il s'adressa pour cet effet aux Peres de S. Vanne, qui y envoyerent un essain de dix-huit Religieux, la plupart excellens sujets, du nombre desquels étoit D. Rainssant, qui peu de tems après fut élu Prieur de Ferrieres. Le Cardinal ne se contenta pas d'avoir réformé Cluni; il voulut encore l'unir à la Congrégation de S. Maur, & des deux corps n'en faire qu'un. Il fit pour cet effet, en 1634, un Concordat, qui fut exécuté deux ans après dans le Chapitre général tenu à Cluni, & composé des deux Congrégations réunies en une.

D. RAINSSANT.

Dom Rainſſant s'y trouva, & fut élu Définiteur, & enſuite Prieur de S. Martin des Champs. Mais D. Rollet, qui avoit été nommé Aſſiſtant du R. P. Général & Prieur de S. Germain des Prés, ayant refuſé l'une & l'autre charge, D. Firmin fut fait Aſſiſtant en ſa place, & bientôt après Prieur de Corbie, où l'on avoit beſoin d'un homme de tête.

Au Chapitre ſuivant, de même qu'à tous ceux où il ſe trouva, il fut élu Définiteur, & fut ſucceſſivement Viſiteur de France, Prieur du college de Cluni, & de l'abbaye de Corbie. Il étoit dans ce dernier poſte lorſqu'en 1644 ſe fit la déſunion des deux Congrégations, après laquelle il aima mieux reſter dans celle de S. Maur, où il voyoit une obſervance exacte & un régime plus ſolide. Mais pour aller au-devant des ſcrupules & des peines qu'on pouvoit lui faire, du conſentement de D. Tariſſe, Général, il alla à Rome demander un bref de tranſlation & de ſtabilité dans la Congrégation de S. Maur, tant pour lui que pour ſes confreres, qui étoient venus de S. Vanne à Cluni, & qui vouloient pareillement ſe ſtabilier dans la Congrégation de S. Maur.

En conſéquence de ce bref, il fut fait Prieur de S. Germain des Prés, en 1645. Trois ans après, étant Définiteur au Chapitre de 1648, il demanda & obtint ſa décharge de la ſupériorité. Mais le Chapitre ſuivant ne voulant pas le laiſſer inutile, le nomma Viſiteur de Bretagne. Lorſqu'il exerçoit cette fonction, il tomba de cheval & ſe caſſa la jambe. La fievre étant ſurvenue, il mourut en odeur de ſainteté dans le monaſtère de Lehon près Dinan, le 8 de Novembre 1651. Il fut enterré dans la nef proche le vénérable Pere Mars, Supérieur général des Bénédictins de la Société de Bretagne.

Dom Rainſſant étoit un homme laborieux, fervent, & très-zélé pour l'obſervance réguliere, pathétique dans ſes exhortations, & plus perſuaſif encore par ſes exemples que par ſes paroles. Son naturel vif & tout de feu lui donna ſouvent occaſion de pratiquer la vertu, principalement l'humilité. Sa pénitence étoit extrême, & l'on en a ſu des particularités, que l'on auroit peine à croire. Il étoit d'ailleurs très-ſavant, & en état de compoſer des ouvrages d'érudition. Le Catalogue des premiers écrivains de la Congrégation, trouvé parmi les manuſcrits des PP. Jéſuites du college de Paris, finit à Dom Rainſſant, dont il fait ce court éloge : *Firminus Rainſſant à*

D. RAINSSANT.

Sopia in Diœcesi Remensi ortus, aliquandiu Theologiam docuit in collegio Cluniacensi, ac diversis in monasteriis. Fuit præterea Theologiæ mysticæ, ut vocant, addictissimus. Obiit in monasterio S. Maglorii de Lehonio, Armoricæ Provinciæ Visitatoris munere præclarè fungens die 8 *Novemb. an.* 1651.

§. II. *Ses Écrits.*

1. On a de lui une longue *Lettre adressée à Monseigneur le Prince François de Lorraine, Evêque & Comte de Verdun, Prince du Saint-Empire, pour l'éclaircissement du diférend mu entre les RR. Peres Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne & de Saint-Hidulphe,* 1630, *in*-8°. Dom Rainssant étoit Prieur de S. Vanne lorsqu'il écrivit cette lettre pour appaiser les troubles survenus dans sa Congrégation à l'occasion de la vacance ou de la perpétuité des Supérieurs. D. Philippe François, Abbé de S. Airi, vouloit que les Supérieurs vacassent au bout de cinq ans; faute de quoi il prétendoit que tous les Chapitres généraux n'étoient point canoniques, & que toutes les professions étoient nulles. Les autres soutenoient au contraire, que pour des nécessités & dans la disette de sujets capables, on pouvoit les continuer; que du vivant même du saint Réformateur D. Didier de la Cour, on n'avoit point observé la vacance après le *Quinquennium*, & qu'on avoit continué les Supérieurs tant qu'on avoit voulu. Les esprits s'échaufferent de part & d'autre de telle sorte, que l'affaire fut portée à Rome. Le Pape la renvoya au Prince François de Lorraine, Evêque de Verdun, qui condamna Dom Philippe François. Celui-ci, loin de se soumettre, apella comme d'abus des Sentences du Prélat au Parlement de Paris, où il fut encore condamné. Quoique dans la lettre adressée à l'Evêque de Verdun, D. Rainssant fasse profession de raporter les raisons des deux parties; on voit bien qu'il penche pour la continuation des Supérieurs.

2. Dans le tems qu'il fut Prieur de Ferrieres, il donna au public le livre intitulé : *Les Merveilles de Notre-Dame de Bethléem en l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois.* A Paris, 1635, in-24.

3. En 1647 il fit imprimer ses *Méditations pour tous les jours de l'année, tirées des Evangiles qui se lisent à la Messe, &*

pour les principales fêtes des Saints, avec leurs octaves. A Paris, in-4°. Ce livre a été si estimé, qu'on en a fait plusieurs éditions. La premiere en 1633, selon le P. le Cerf : elle est in-12 dédiée au Cardinal de Richelieu : la seconde a été publiée en 1647 : la troisieme en 1679. A Paris, chez Bullaine, corrigée & mise en meilleur françois par M. Busteau : la quatrieme en 1683. A Paris, chez Mugnet : la cinquieme en 1699. A Paris, chez Debats. Ces éditions in-4°. sont dédiées à Henri de Bourbon, Duc de Verneuil, Evêque de Mets, & Abbé de S. Germain des Prés, de Fécam, &c.

D. RAINSSANT, &c.

4. Dom Rainssant composa encore trois traités : le premier de l'oraison ; le second de la maniere d'élever les novices & les jeunes profès ; & le troisieme des moyens d'arriver promptement à la perfection. On ne croit pas que ces traités aient été imprimés.

§. III.

D. JEAN-AUGUSTIN DU PIN, natif de Limoges, embrassa la réforme de S. Vanne & fit profession dans cette abbaye, à l'âge de trente ans, le 25 Mars 1607. Il fut du nombre des Religieux qui revinrent en France pour réformer les monastères. Il mourut dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, le 24 Février 1652. On conserve en manuscrit à S. Augustin de Limoges l'Histoire de cette abbaye, par Dom Augustin du Pin, Religieux de ce monastère.

DOM ADRIEN-EMILIEN DE LA BIGNE, ET DOM NICOLAS CANTELEU.

§. I.

LE Pere DE LA BIGNE étoit de Liuri au diocèse de Bayeux. Il fit profession dans l'abbaye de Jumiege, le 12 Novembre 1627, étant âgé de 25 ans. Il finit ses jours dans l'abbaye de Fécam, le 15 Février 1662. Le P. le Long cite de lui un manuscrit intitulé : *Historia Sancti Vincentii Laudunensis, auctore Domno Æmiliano de la Bigne, monacho Benedictino Congregationis S. Mauri.* Cette histoire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, est citée par D. Luc d'Achery, qui en a donné un petit Abrégé

DOM DE LA BIGNE, &c.

à la page 648 de l'Appendice des Œuvres de Guiber de Nogent. Dom Emilien a aussi composé l'Histoire de l'abbaye de S. Thierry lès-Reims, où l'on conserve son manuscrit.

§. II.

DOM CANTELEU naquit à S. Valeri en Picardie. A l'âge de vingt ans il se consacra à Dieu par les vœux solemnels, qu'il prononça dans l'abbaye de Vendôme, le 3 de Septembre 1649. Quelque tems après ses études, les Supérieurs le firent venir à S. Germain des Prés, pour y exercer l'office de Sacristain. Afin de nourir sa piété & entretenir dans son cœur le feu de l'amour divin, il employa le tems, qui lui restoit après les exercices réguliers & les fonctions de son emploi, à travailler à une nouvelle édition des Révélations de sainte Gertrude, Vierge & Abbesse de l'Ordre de S. Benoît. L'ouvrage étant presque achevé, Dieu lui fit connoître le tems de sa mort. Il avertit le Supérieur qu'il mourroit dans la semaine, sans qu'il parût indisposé. La veille de sa mort il rendit un compte exact du produit de la Sacristie, & donna les connoissances nécessaires au Sacristain qui devoit lui succéder. Le lendemain 29 de Juin 1662, on lui apporta la derniere épreuve de son livre, & après l'avoir corrigée, il mourut de la mort des Justes.

Son édition des Révélations de sainte Gertrude est intitulée: *Insinuationes divinæ pietatis, seu Vita & Revelationes sanctæ Gertrudis Virginis & Abbatissæ Ordinis S. Benedicti. Parisiis, apud Fredericum Leonard*, 1662, *in*-8°. L'épitre dédicatoire aux Religieux de la Congrégation de S. Maur, est au nom de l'Imprimeur. Elle est suivie d'une préface fort succinte de la composition de Dom Canteleu.

DOM CLAUDE CHANTELOU.

§. I. *SA VIE.*

LE P. CHANTELOU naquit en Anjou, à une lieuë de Sablé, dans la paroisse de Vion, qui est le siege de l'Archiprêtré de la Fleche. Il étoit fils de Louis Chantelou, maréchal à Vion.

Il fut d'abord Religieux de Fontevrault. Il sortit de cette abbaye avec cinq autres, pour entrer dans la Congrégation de S. Maur. Jeanne de Bourbon, Abesse de Fontevrault, prétendit les obliger à rentrer : l'affaire fut portée en justice, & il intervint arrêt du Conseil, qui permit au Général de la Congrégation de S. Maur de les retenir. Dom Chantelou fit profession de la Regle de S. Benoît à S. Louis de Toulouse, le septieme jour de Février de l'an 1640, en la vingt-troisieme année de son âge, & mourut dans l'abbaye de S. Germain des Prés, le 28 de Novembre de l'an 1664. Dom Mabillon en parle comme d'un Religieux recommandable par la multiplicité de ses conoissances : *Virum multigena eruditione præditum, qui dum multa meditatur, in ipso ætatis flore interceptus est.*

DOM CHANTELOU.

Præfat. in 1. sæculum Bened.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Les Chapitres généraux de 1657 & 1660, animés de l'esprit de S. Benoît, qui recommande aux Moines la lecture des SS. Peres, ordonnerent qu'on choisiroit dans leurs ouvrages, & qu'on feroit imprimer ce qu'ils ont écrit de plus fort & de plus instructif sur la vie chrétienne & la perfection religieuse. Dom Chantelou chargé de ce travail, s'en acquitta dignement, & publia cinq volumes *in*-4°. sous ce titre : *Bibliotheca Patrum ascetica, sive selecta veterum Patrum de christianâ & religiosa perfectione opuscula. Parisiis, apud Fredericum Leonard*, 1661. Les trois premiers volumes de cette Bibliotheque ascétique furent imprimés la même année ; le quatrieme en 1663, & le cinquieme en 1664. L'ouvrage est enrichi de tables, de sommaires, & de citations de l'Ecriture-Sainte.

Le premier tome contient l'Epître de S. Justin, Philosophe & Martyr à Zena & Serenus ; trois Traités de Tertullien sur l'oraison, la patience, & un autre adressé aux Martyrs ; un nombre de lettres choisies de S. Cyprien, avec celles que lui écrivirent les Confesseurs & le Clergé romain ; les Traités du même Saint de l'Oraison Dominicale, de l'utilité de la Patience, de la Mortalité, de l'Envie, de l'Unité de l'Eglise catholique, &c ; la Regle & les Avis de saint Pacome, & les Instructions données aux Moines par saint Oraise ou Orsise. Le second tome renferme trente tant Traités que Sermons & autres écrits spirituels & moraux de saint Ephrem, Moine

Dom Chantelou.

& Diacre de l'Eglise d'Edesse. Le troisieme comprend encore quelques écrits du même Saint, beaucoup de sentences ou maximes des anciens Solitaires d'Orient, & les Avis spirituels de l'Abbé Ammon. Le quatrieme offre les trois livres des Offices de S. Ambroise, son livre *de Bono mortis*, & dix-sept lettres ascétiques de S. Jérôme, les Epitaphes ou Oraisons funebres de Marcelle & de Paule, les Vies de saint Paul hermite, de S. Hilarion & de S. Malch, &c. tous ouvrages du même saint Docteur. On trouve à la fin des notes également savantes & judicieuses sur les Epîtres imprimées dans ce volume. Le cinquieme n'est rempli que des traités spirituels de S. Augustin, savoir : *De doctrina Christiana libri quatuor, De vera Relligione liber unus, De moribus Ecclesiæ liber, Enchiridion de fide, spe & charitate, &c.* L'éditeur ne s'est pas contenté de suivre les éditions de S. Augustin, données en 1529 par Erasme, & en 1577 par les Théologiens de Louvain : il a eu recours aux manuscrits pour corriger le texte en plusieurs endroits. On voit à la tête de ce volume les témoignages rendus & les éloges donnés à la doctrine de S. Augustin, par un grand nombre de saints & illustres personnages, depuis S. Jérôme jusqu'à saint Thomas de Villeneuve.

2. Dom Claude Chantelou avoit eu dessein de donner au public une nouvelle édition des Œuvres de S. Bernard. Il en publia les Sermons en un volume, sous ce titre : *S. Bernardi Abbatis Claravallensis Parenæticon, pars prima Sermones de tempore & de Sanctis complectens, necnon & vitam S. Malachiæ Episcopi Connerthensis. Parisiis, apud Fred. Leonard, 1662, in-4°.* Les Sermons sont précédés de la vie du saint Docteur, composée par Alain, Evêque d'Auxerre, & suivie de la vie de S. Malachie, écrite par S. Bernard.

3. En 1664 Dom Chantelou fit imprimer in-8°. les Regles de S. Basile : *Sancti Basilii Cæsareæ Cappadociæ Archiepiscopi Regularum fusiùs disputatarum Liber.* Ce sont des réponses & des éclaircissemens que S. Basile donnoit aux questions que lui faisoient ses Religieux dans les conférences. Cet ouvrage est précédé de deux discours sur l'institut monastique.

4. Le P. Chantelou a eu de plus part au Spicilege de Dom d'Achery, au grand recueil des Actes des Saints de l'Ordre, & au Bréviaire qu'il fit imprimer. Il avoit composé l'Histoire de l'abbaye de Montmajour d'Arles, qui est demeurée manuscrite.

Elle

Elle a été d'un grand secours à M. de Ruffi, pour ses dissertations historiques & critiques sur les Comtes de Provence. D. Chantelou avoit aussi commencé l'Histoire de S. Florent de Saumur, qui a été achevée par Dom Jean Guignes Angevin, & grand Antiquaire. Enfin D. Chantelou a encore fait celle de l'abbaye de S. André d'Avignon, qui est conservée à S. Germain des Prés, & dans la bibliotheque de l'abbaye de Montmajour à Arles. Il avoit commencé celle de Marmoutier.

DOM CHANTELOU.

5. En 1726 Frere François le Chevalier Convers a publié sous son nom une *Carte géographique de la France Bénédictine*, gravée en une feuille; mais elle est du P. Chantelou, qui en avoit obtenu le privilege avant sa mort. Il étoit aussi habile dans les Généalogies.

DOM JACQUES-MAUR BENETOT, D. JEAN-ANGE GODIN, D. MATTHIEU JOUAULT, D. JEAN-SIMON GENOUX, D. PIERRE-FRANÇOIS LE SUEUR, ET D. NICOLAS-IGNACE PHILIBERT.

§. I.

DOM MAUR BENETOT, né à Rouen en 1613, se consacra à Dieu dans l'abbaye du Bec en Normandie le 28 Septembre 1632. Il fit de bonnes études, & apprit la Langue sainte pour lire avec plus de fruit les divines Ecritures. En 1654 il prêcha avec succès dans l'abbaye de Fécam. Il y avoit alors dans cette ville & dans toute l'exemption beaucoup de sectateurs de la religion prétendue réformée. D. Marc Bastide, grand Prieur de l'abbaye, y établit des Conférences publiques de Controverse, & invita plusieurs fois le Ministre de Fécam à entrer en matiere avec lui. Ce faux Pasteur fit semblant de mépriser son adversaire, & se retrancha à dire qu'il ne vouloit disputer qu'avec D. Benetot Prédicateur de l'abbaye, qu'il regardoit comme plus habile dans la Controverse. Celui-ci l'ayant appris s'offrit en chaire, & en particulier au combat; mais le Ministre n'osant se mesurer avec lui, manqua de parole.

En effet D. Benetot étoit homme d'esprit & d'érudition. Il auroit figuré dans la République des Lettres, si les occupations

D. BENETOT, &c.

de la Supériorité lui eussent permis de partager ses soins. Dom Luc d'Achery lui fut redevable de la découverte d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques, dont le Catalogue fut imprimé en 1648. L'édition de 1671, plus ample que la précédente, fut augmentée sur ses mémoires. Ce fut encore par son conseil que le P. Dom d'Achery joignit à l'édition des Œuvres de Guibert de Nogent les trois livres de Herman Moine de Couci. Enfin la petite Histoire de l'abbaye de S. Jean de Laon, imprimée à la suite de Guibert, est de la composition du Pere Benetot, Prieur de ce monastère en 1651. Déchargé de la Supériorité, il se retira en Auvergne, & mourut à S. Allire de Clermont le 17 Juillet 1664. D. Luc d'Achery le qualifie, *Vir admodum eruditus, Linguæ sanctæ non ignarus, studiosusque rei antiquæ.*

§. II.

DOM ANGE GODIN, recommandable par sa science & encore plus par sa vertu, naquit à Dieppe en 1609. A l'âge de 22 ans il se consacra au Seigneur par les vœux solemnels, dans l'abbaye de S. Remi de Reims, le 29 Octobre 1631. Il finit ses jours dans celle de S. Ouen de Rouen, le 10 Novembre 1665, âgé de 56 ans.

Il travailloit à donner au public les Conciles & les Actes de l'Eglise de Rouen. Il les avoit éclaircis par des notes & des observations savantes & judicieuses; mais la mort le prévint dans cette louable entreprise. Le P. Pommeraye, dans son édition des Conciles de Rouen, a fait usage de ces notes & de ces observations, que Dom Godin n'avoit continuées que jusqu'au Concile de Lillebonne célébré en 1080.

§. III.

DOM MATTHIEU JOUAULT, un des premiers Supérieurs de la Congrégation pour le mérite, naquit à Fors-Baye dans le diocèse de Rouen. Il étoit Curé d'Argenville lorsqu'il entra au Noviciat de Jumiege, où il fit profession le 17 Septembre 1633, âgé de 36 ans. Son expérience, son zele pour la gloire de Dieu, & son amour pour la Régularité, le firent bientôt entrer dans les premieres places de la Congrégation. Trois ans après sa profession il fut nommé Prieur de S. Melaine de

Rennes, & ensuite Supérieur de Chelles, d'où il alla à Corbie en qualité de Prieur de cette abbaye. En 1651 il fut nommé Visiteur de France, puis de Bretagne, ensuite successivement Prieur de S. Denys, Visiteur de Normandie & Prieur de Saint-Vandrille, où il mourut le 15 Février de l'an 1666.

D. JOUAULT, &c.

Il étoit habile prédicateur & fort intelligent dans les matieres de spiritualité. On a de lui plusieurs bons écrits qui n'ont point été imprimés. De ce nombre est une grande Lettre écrite en 1654 au P. Général Dom Bernard Audebert, sur les moyens de bien former les Religieux de la Congrégation dans la vie spirituelle. Cette Lettre enseigne la maniere de conduire les Postulans, les Novices, les nouveaux & anciens profès, & les étudians. Elle indique à chaque classe de ces Religieux les livres qu'ils peuvent lire avec fruit. Nous avons une autre Lettre de D. Jouault au même P. Général, touchant le dessein d'unir la Congrégation de Saint-Vanne à celle de Saint-Maur; projet qu'il n'approuvoit pas. Il composa deux Traités; l'un sur la maniere d'élever les jeunes profès; l'autre prescrit une méthode facile pour faire aux Religieux des exhortations ou conférences.

§. IV.

DOM SIMON GENOUX, né à Sainte-Menehould, diocese de Châlons, fit profession dans l'abbaye du Bec, le 31 Octobre 1630, à l'âge de 21 ans. Il finit ses jours à la Chaise-Dieu, le 26 Mars 1667. On conserve dans cette abbaye un manuscrit intitulé : *Casa Dei Benedictina, seu Lucubratio chronologica indyti monasterii Casæ Dei. Opera & studio D. Simonis Genoux, monachi Benedictini è Congregatione S. Mauri.* On garde dans la bibliotheque de S. Germain des Prés deux autres Histoires de la Chaise-Dieu; l'une est intitulée : *Historia monasterii Casæ Dei, ab anno* 1052 *ad annum* 1661. L'autre a pour titre : » Histoire de ce monastère, depuis l'introduction de la » réforme en 1640 jusqu'en 1672. « Les Religieux qui ont composé ces deux ouvrages nous sont inconnus.

§. V.

DOM FRANÇOIS LE SUEUR naquit à Rouen l'an 1606. Le

D. le Sueur, &c.

21 d'Octobre 1625 il fit profession de la Regle de S. Benoît, selon la réforme de S. Maur, à l'âge de dix-neuf ans, dans l'abbaye de Jumiege. Il s'occupa utilement à tirer des manuscrits plusieurs Vies de Saints Benédictins, & les accompagna de notes & d'observations, dont le P. Mabillon a su profiter, lorsqu'il a mis au jour les Actes des Saints de l'Ordre de saint Benoît. Dom le Sueur étoit vraiment savant : c'est ainsi qu'en parle le même D. Mabillon dans la préface du premier siecle Bénédictin. Il y a dans la bibliotheque de Saint-Vandrille une Vie manuscrite du bienheureux Alcuin, en latin, de la composition de D. François le Sueur. Il mourut dans cette abbaye, le 27 d'Avril 1667.

§. VI.

Dom Nicolas-Ignace Philibert naquit à Hermeville au diocèse de Verdun, & fit profession dans l'abbaye de S. Vanne, le 13 Avril 1621. Rempli de l'esprit de la Regle de S. Benoît, il fut un modele parfait d'un vrai Bénédictin. Envoyé par ses Supérieurs dans l'abbaye de Cluni, il y exerça successivement les emplois de Maître des Novices, de directeur des jeunes profès, d'Archidiacre, d'Official & de Prieur. La séparation des trois Congrégations, de S. Vanne, de Cluni & de Saint Maur, qui n'en faisoient qu'une dans les commencemens, le détermina à passer dans la derniere, en vertu d'un Bref du Pape. Il y parut comme dans les deux autres, plein de mérite, de sagesse & d'humilité. On l'éleva bientôt au gouvernement des principaux monastères, tels que S. Germain des Prés & de S. Denys en France. Il gouverna celui-ci depuis 1651 jusqu'en 1657. Il y mourut saintement le 1 Septembre 1667, avec la qualité de simple Religieux.

Il est auteur des *Constitutions pour le régime des Religieuses Bénédictines du saint Sacrement, & des Déclarations sur la Regle de S. Benoît.* Ce code religieux fut commencé & achevé pendant une maladie douloureuse de plus d'un an, qui termina la carriere de Dom Philibert, à l'âge de 65 ans. On trouve son éloge dans le nouveau Nécrologe de l'abbaye de S. Denys en France, composé par Dom Robert Racine actuellement Religieux de ce monastère.

Dom Daniel-George Viole.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Viole a fait honneur à la Congrégation par son érudition, & encore plus par sa piété. Il naquit à Soulairs dans le diocese de Chartres l'an 1598. Il étoit frere du Président Viole, & sa famille comptoit parmi ses ancêtres des Evêques, des Abbés & des Abbesses. Il méprisa tous les avantages que lui donnoit sa naissance; & pour se mettre à l'abri de la corruption du siecle il entra dans la réforme de S. Maur, & fit profession à l'âge de vingt-cinq ans, dans le monastère des Blancs-manteaux à Paris, le 19 Décembre de l'an 1623.

Pendant ses études, qu'il fit dans l'abbaye de Corbie, sous Dom Athanase de Mongin, il apprit à joindre la science à la piété, & se rendit capable des premieres charges. Son humilité l'engagea autant qu'il lui fut possible à fuir les honneurs; mais malgré lui les dignités le rechercherent. Trois ans après sa profession, c'est-à-dire en 1627, il fut nommé premier Prieur de la réforme de S. Maur dans l'abbaye de S. Lomer à Blois. Il fut ensuite successivement Prieur de Saint-Benoît sur Loire, de S. Germaind'Auxerre, de Corbie & de S. Fiacre. Il obtint ensuite sa décharge de la Supériorité, qu'il avoit soutenuë avec honneur, & exercée avec fruit, & se donna tout entier aux exercices de piété & à l'étude dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre.

Quelques mois avant sa mort, il remit entre les mains de son Prieur ses écrits, qui faisoient toutes ses richesses, afin de mourir dans un parfait dépouillement de toutes choses. Il se traîna encore à l'Eglise le jour des Rameaux de l'an 1669, pour se purifier par le Sacrement de Pénitence, & s'unir à J. C. son Sauveur, par la réception de la sainte Eucharistie. Mais le Jeudi-Saint il ne put communier que dans la Chapelle de l'Infirmerie. Deux jours après il reçut le saint Viatique & l'Extrême-onction, dans les sentimens de la foi la plus vive. Le lendemain jour de Pâques, 21 du mois d'Avril, il rendit son ame à Dieu, après avoir mené la vie d'un prédestiné.

Dom Viole.

§. II. *Ses Écrits.*

Dom Viole a composé plusieurs ouvrages, dont les uns sont imprimés, les autres sont demeurés manuscrits. Tous regardent la province de Bourgogne.

1. Il a donné au public la *Vie de Ste Reine, Vierge & Martyre, avec son office, & un Catalogue des Reliques de l'abbaye de Flavigny.* On compte cinq éditions de ce livre. Il y joignit l'Apologie de sainte Reine, dont il y a eu aussi cinq éditions. L'un & l'autre ouvrage furent imprimés à Paris en 1649, in-8°. chez Huot, & à Autun chez Blaise Simonot en 1654. L'épître dédicatoire est à M. d'Attichi, Evêque d'Autun. Dans l'Apologie de sainte Reine, l'auteur prouve que l'abbaye de Flavigny, de l'Ordre de S. Benoît, est en possession du corps de cette Sainte. Il fait voir qu'il y fut aporté en l'an 864, & que la translation, qu'on prétend en avoir été faite dans l'Eglise cathédrale d'Osnabruck, sous l'empire de Charlemagne, est une pure fiction. Il finit cette Dissertation par un sommaire des titres, & par les autres preuves qu'ont les Moines de Flavigny pour se maintenir dans la possession de cette sainte Relique.

2. En 1656 D. Viole publia à Paris chez Billaine, in 4°. la *Vie & les miracles de S. Germain, Evêque d'Auxerre, avec un Catalogue des hommes illustres de la ville & du diocèse.*

3. Il est encore auteur du Catalogue des Abbés de S. Germain d'Auxerre, imprimé par Messieurs de Sainte-Marthe, au 4e tome de leur *Gallia Christiana.*

4. On conserve à Flavigny & dans la bibliotheque de M. de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, l'*Histoire de l'abbaye de Flavigny, par Dom George Viole, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.*

5. Il composa en françois la *Généalogie de l'illustre & ancienne famille de Viole & de ceux qui lui ont été alliés.* Elle se conserve dans la bibliotheque de S. Germain des Prés *in*-4°.

6. Il avoit aussi préparé l'Histoire des Evêques d'Auxerre, de l'abbaye de S. Germain de cette ville, & du monastère de Seleby en Angleterre. Il avoit copié ces ouvrages sur les manuscrits de son monastère, & les avoit éclaircis par de savantes notes. Mais dans le même tems il fut prévenu par le P. Labbe, Jésuite, qui fit imprimer ces mêmes ouvrages dans sa nouvelle

Bibliotheque. Dom Viole fut très-mortifié de voir son travail inutile par l'édition du P. Labbe. Mais il s'en consola, comme l'on voit par une lettre qu'il écrivit à D. Luc d'Achery, dans laquelle il nous apprend qu'il avoit tiré des autres Eglises & monastères du diocèse plusieurs pieces curieuses pour accompagner ces histoires, sans lesquelles, dit-il, la chose sera assez imparfaite; puis il ajoute : » Si on le jugeoit à propos, je les » donnerois volontiers au P. Labbe, pour en faire un troisieme » volume : car il y en a assez pour le fournir; puisqu'en cela » nous devons particuliérement chercher le bien du public, » qui sans doute profiteroit beaucoup de tant de recherches » sur un seul Evêché. « Dom Viole.

7. Dom Viole a laissé sept volumes in-folio de l'Histoire de la ville & du diocèse d'Auxerre.

8. On conserve encore dans la bibliotheque de S. Germain de cette ville le manuscrit intitulé : *Historia Abbatum monasterii sancti Germani Autissiodorensis : additis quæ sub eorum regimine in eodem monasterio præclarè contigerunt, ab anno Christi 560 ad annum 1650. Auctore Georgio Viole Benedictino, Congregationis S. Mauri; quinque voluminibus in-folio.* M. Bargedé, Assesseur au Présidial d'Auxerre, fit en 1682, l'Abrégé de l'histoire de la même abbaye, sur les Mémoires des Peres Viole & Cotron, deux volumes *in-folio*. Tous ces manuscrits ont été pendant plusieurs années entre les mains de M. Lebeuf, & lui ont été d'un très-grand secours pour composer son Histoire ecclésiastique & civile de la ville & du diocèse d'Auxerre. On prétend même que l'Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots, sous Charles IX, donnée en françois par cet Abbé en 1723, in-12, n'est qu'une traduction de l'ouvrage latin manuscrit de D. Viole.

9. *Historia monasterii Pontiniacensis per chartas & instrumenta ejusdem Cœnobii.* A la vérité, c'est Dom George Viole qui en est auteur, comme nous l'apprend Dom Edmond Martène, qui l'a donnée au public dans le quatrieme tome de son Trésor d'Anecdotes, fol. 1222; mais c'est moins une Histoire qu'un recueil informe de chartes & d'autres Actes que D. Viole avoit ramassés pour en former ensuite une Histoire réguliere.

Dom Mabillon, dans son Supplément à la Diplomatique, *P. 45.*
fait honneur à ce savant confrere, du sentiment qui établit

Dom Viole.

que Robert le Fort, d'où descendent nos Rois de la troisieme race, étoit fils de Conrard, Comte d'Altorf & d'Auxerre, beau-frere par sa sœur de l'Empereur Louis le Débonnaire, & petit-fils du Duc Welphe de Baviere. Mais la vérité nous oblige d'avouer que d'autres que Dom Viole ont droit de partager avec lui l'honneur de ce systême généalogique, que D. Mabillon juge le plus vraisemblable. Dom Viole est un des écrivains qui l'a le mieux appuyé.

Dom Jean-Robert Quatremaire.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Quatremaire, aussi distingué dans la Congrégation par sa régularité que par sa science, vint au monde à Courseraux dans le diocèse de Séez. A l'âge de dix-neuf ans il prononça solennellement ses vœux dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 7 d'Avril 1631. Sa vie fut une vie d'étude. Les Supérieurs le firent venir de Normandie à S. Germain des Prés. Lorsqu'il demeuroit à S. Vandrille, il entra dans la fameuse contestation qui partageoit alors les savans, sur l'auteur du livre inestimable de l'*Imitation de J. C.* Il fut un des plus intrépides défenseurs de Gersen, & mit dans son parti les savans les plus célebres, tels que le P. Sirmond & M. de Launoy. Ce Docteur s'étant déclaré pour Gersen, contre à Kempis, dans une dissertation, D. Quatremaire la fit imprimer. Le démêlé, ou plutôt le procès singulier qu'il eut avec M. Naudé est rapporté dans l'*Histoire de la contestation sur l'Imitation de J. C.* imprimée à la tête des Œuvres posthumes du P. Mabillon.

Dom Quatremaire avoit composé un Office de S. Maur, tiré de sa vie écrite par Fauste, avec une Messe propre. Le tout fut présenté au Chapitre général de 1654. Pour l'Office on ne sait si c'est celui qu'on chante dans la Congrégation. La Messe trouva des difficultés à Rome de la part du Maître du sacré Palais, qui refusa de l'approuver. En 1669 le Pere Quatremaire alla à Anvers, où il fut très-bien accueilli des PP. Henschenius & Papebrok. Ils lui firent voir le manuscrit de

de Thomas à Kempis. Il l'examina ſoigneuſement, & après avoir fait ſes remarques, il manda au R. P. Audebert, Général, que ce manuſcrit ſeul ſuffiſoit pour démontrer que Thomas à Kempis n'avoit été que le copiſte des livres de l'Imitation, & non pas l'auteur. Les PP. Jéſuites envoyerent depuis ce manuſcrit à Paris, & laiſſerent la liberté de le garder tant qu'on en auroit beſoin.

D. QUATREMAIRE.

Le P. Quatremaire étoit en commerce de lettres avec les plus ſavans hommes du Royaume, qui eſtimoient ſon érudition & ſa vertu. Il ſe retira dans l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois, où les Médecins lui ordonnerent de prendre les bains. Ce remede, au lieu de lui rendre la ſanté, accéléra ſa mort. Car ſe baignant dans la riviere, il s'y noya le 7 Juillet 1671, n'étant âgé que de cinquante-neuf ans. Le Pere Niceron le qualifie *Homme d'eſprit & d'érudition, mais ardent & cauſtique.* C'étoit la maladie des écrivains de ſon tems. On ne peut lire les écrits de ſes adverſaires, ſans être choqué des mêmes défauts.

Mém. des hom. illuſtr. t. 9, p. 100.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Le P. Fronteau, Chanoine régulier, ayant publié un écrit des plus vifs, pour faire croire que Thomas à Kempis de ſon Ordre étoit auteur de l'*Imitation de J. C.* Dom Quatremaire lui oppoſa le livre intitulé : *Joannes Gerſen, Vercellenſis Ordinis S. Benedicti Abbas, Librorum de Imitatione Chriſti, contra Thomam à Kempis vindicatum Joannis Frontæi, Canonici regularis Ordinis S. Auguſtini, auctor aſſertus. Pariſiis, apud Joan. Billaine,* 1649, *in*-8°. Cette réponſe parut convaincante, & fut reçue avec applaudiſſement.

2. Le ſavant Chanoine régulier en ayant fait imprimer une réfutation, Dom Quatremaire repliqua l'année ſuivante par un ouvrage intitulé : *Joannes Gerſen Abbas Vercellenſis Ordinis S. Benedicti, Librorum de Imitatione Chriſti iterùm aſſertus contra refutationem Joannis Fronteau, Canonici regularis. Pariſiis, apud Billaine,* 1650, *in*-8°. Ce livre & le précédent ſont dédiés à M. de Molé, premier Préſident du Parlement de Paris. L'auteur étoit alors Religieux de Saint-Vandrille au dioceſe de Rouen.

3. Meſſire Matthieu Molé, Garde des Sceaux de France, le meilleur ami qu'eût jamais eu la Congrégation de S. Maur,

D. QUATREMAIRE.

étant décédé, on ne ſe contenta pas de faire des prieres pour lui dans tous nos monaſtères, & de célébrer pour le repos de ſon ame un ſervice des plus ſolemnels dans l'abbaye de S. Germain des Prés; on chargea encore D. Robert Quatremaire de compoſer une Epitaphe à la mémoire de ce grand Magiſtrat. Cette piece, eſtimée dans le tems, mérite d'être conſervée à la poſtérité, comme un monument de notre vive reconnoiſſance envers le plus zélé protecteur de la Réforme de S. Maur.

D. O. M.

ET
ILLUSTRISSIMI MATTHÆI MOLÉ
MEMORIÆ
TEMPORUM FACTORUMQUE TRIUMPHATRICI.
Adſta viator,
Et qua pietate vales,
Suſpirans
Sepultum ſub marmorei frigoris
MOLÉ,
Omnem Togæ gloriam
Obſtupeſce.
Parumne hoc?
Etiam regni columen,
Virtutis genium, ingenium Juſtitiæ,
Lumen Aulæ, Galliæ ornamentum.
Et
Religionis ſedem
Sedere jam in pulvere
Deplora.
Paucis majora accipe,
Et abundantiùs ingemiſce:
MATTHÆUS MOLÉ,
Ille in Senatu olim Cato,
Ille in Gallicarum rerum deſperatione Camillus,

Ille in Legum antehæc œconomiâ Moïses,
Ille in Religionis semper studio Esdras,
Tot virtutum trophæa
Humi deposuit,
Lauream Cœlo invexit.
Alterum,
Si Patriam diligis
Luge:
Alterum,
Si communem Patriæ Parentem amas
Gratulare.
Quis fuerit MOLÆUS *rogas?*
Quidquid in juventute honestum,
Quidquid in virilibus annis maturum,
Quidquid in senecta uberi grave,
Quidquid in consiliis firmum,
Quidquid integrum in moribus,
Quidquid in rebus gestis mirabile
Excogitaveris,
Omnium habes in MOLÆO
Compendium.
Principis Fisci Procurator supremus
Claruit:
Senatoriæ postea Purpuræ Princeps
Coruscavit.
Fecit insuper
Ut Gallia stuperet lætabunda & laudans
Genuisse se juris Phænicen
Rarum in terris
Miraculum,
Virum qui simul in Aula, simul in Senatu
Immensum Themidis thronum
Impleret pleniſſimè:

Lapidem angularem qui parietem utrumque
Connecteret :
Rupem invictam quæ ventorum rabiem rideret
Fluctuum tumorem molliret :
Molem venerandam
In cujus ahenea firmitudine
Francica Domus inclinata
Recumberet.
Quid fuerit sibi iterùm nosce cupis ?
Propè dixerim
Nihil.
Adeò suimet oblitus, ut omnibus invigilaret,
Quid ergò omnibus !
Omnium vultus interroga
Et agnosce,
Omnium lacrymas percense,
Et lege :
Omnium affectus penetra
Et intellige.
Tandem
Regii sigilli dispensator sanctissimus
Grande
Maximis virtutibus,
Maximum
Clarissimis meritis,
Sigillum apposuit
Et appressit.
Quale optavit Christianus !
Quale expectavit justus !
Quale postulavit Sanctus !
Qui quamdiù vixit
Deo & Religioni, Regi & Regno
Vixit !

Non expalluit ad mortis accessum
Verioris vitæ cupidus,
Et Cœlo maturus:
Non expavit judicis adventum
Judex incorruptus,
Et omni pietatis munere fideliter perfunctus.
Eodem vultu extremæ luctæ sustinuit impetum,
Quo frementem turbam
Aliquando exceperat:
Eadem serenitate stellatum adiit imperium
Qua liliatum regnum
Ante asseruerat.
O virum incomparabilem!
Quem nec vixisse pœnituit
Nec mori piguit;
Cujus sapientia in Deo honorabitur,
Et in medio populi sui exaltabitur,
Et in multitudine Electorum habebit laudem,
Et inter benedictos
Benedicetur.
Huic
Benedictina sancti Mauri
Congregatio,
Quæ in ejus sinu & nata est & adolevit,
Quæ ejus manibus atque humeris sustentata viguit,
Parenti optimo
Fidelissima alumna
Piissimo Tutori
Cliens addictissima,
Partim de Patris orbitate
Mœrens,
Partim de ejus præmiorum spe
Exultans

Immortale fidei pignus,
Et
Æternum amoris
Posuit
Monimentum
Ipso sancti Mauri die festo M DC LVI.
Perge Viator,
Et cujus virtutem non desinis admirari,
Non desinas imitari.

Sit anima ejus custodita in fasciculo viventium apud Dominum Deum suum. Reg. 25.

4. Dom Quatremaire avoit un gout décidé pour ces Eloges funebres. Il composa celui du célebre Jérôme Bignon. Cette piece en prose carée, est datée du mois d'Avril 1656. Elle se trouve dans le Recueil des éloges de ce grand Magistrat, à la fin des Formules de Marculphe.

5. Il publia le 28 Janvier 1666 une autre Prose carée sur la mort de la Reine Anne d'Autriche, protectrice de la Congrégation de Saint-Maur : *In funere Christianissimæ Francorum Reginæ Annæ Austriacæ Ludovici à Deo dati Augustæ matris Epicedium. Parisiis*, 1666, *in*-8° & *in*-4°.

6. En 1657 M. de Launoy, ennemi déclaré de tous les anciens privileges, attaqua vivement celui de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Aussi-tôt D. Quatremaire repoussa l'attaque par un livre intitulé : *Privilegium S. Germani adversùs Launoii Doctoris Parisiensis Inquisitionem propugnatum. Auctore D. Roberto Quatremaire, Congregationis S. Mauri monacho Benedictino. Lutetiæ Parisiorum, apud Dionysium Bechet & Ludovicum Billaine*, 1657, *in*-8°. Cet ouvrage est dédié au Prince Henri de Bourbon, Evêque de Metz, Duc de Verneuil, Abbé de S. Germain des Prés, &c.

7. MM. de Launoy & du Hamel, Chancelier de l'Eglise de Bayeux, répondirent au livre précédent. Le P. Quatremaire leur en opposa un nouveau sous ce titre : *Regalis Ecclesiæ Sancti Germani à Pratis Jura brevi compendio propugnata. Eadem Jura ex demonstrato sancti Ludovici Regis Gallorum*

postremo anno, mense & die iterùm propugnata. Et Joannis Launoii ac Johannis Baptistæ Hamelii Paradoxa. Parisiis, apud Billaine, 1668, *in*-4°. Cet ouvrage est composé de trois parties, avec autant d'épîtres dédicatoires à M. le Duc de Verneuil, Abbé de S. Germain des Prés.

La premiere partie, traduite en françois par M. Bulteau, parut sous ce titre : *Défense des droits de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, par D. Robert Quatremaire.* A Paris, chez Billaine, 1668, *in*-12.

La seconde partie renferme un examen fort exact du dernier jour, du dernier mois, & de la derniere année du regne & de la vie de S. Louis Roi de France; d'où il résulte que le Docteur Launoy a reproché sans raison un anachronisme ou fausse date à la charte par laquelle ce saint Roi établit clairement le privilege de l'abbaye de S. Germain des Prés.

La troisieme partie fut aussi traduite en françois avec ce titre : *Les Paradoxes de Messieurs de Launoy, Docteur en Théologie, & du Hamel, Chancelier de l'Eglise de Bayeux, recueillis de leurs écrits, contre les privileges de S. Germain des Prés, par D. Robert Quatremaire. Troisieme partie de la Défense desdits privileges.* A Paris, chez Billaine, 1668, *in*-12.

8. M. de Launoy exerça encore sa mauvaise critique contre le privilege de S. Médard de Soissons. Le fameux David Blondel lui avoit frayé le chemin dès l'an 1628. Ces deux redoutables écrivains ne firent point peur à D. Quatremaire. Il les réfuta solidement dans le livre intitulé : *Privilegium Sancti Medardi Suessionensis propugnatum. Auctore D. Roberto Quatremaire, &c. Lutetiæ Parisiorum, apud Dionysium Bechet & Lud. Billaine*, 1659, *in*-8°. L'ouvrage est dédié au Cardinal Mazarin, Abbé de S. Médard de Soissons. Dom Quatremaire défend le privilege de cette ancienne abbaye par la voie de la prescription, & par la Bulle de S. Grégoire le grand qui le renferme. Quant à la valeur de cet acte, dont l'original ne subsiste plus depuis bien des siecles, on peut voir le jugement qu'on en a porté dans le *Nouveau Traité de Diplomatique*, tome 5, p. 125 & 126.

9. Pour défendre les droits de l'abbaye de Saint-Valery, & justifier les Moines du crime de faux, dont on a supposé qu'ils furent convaincus dans un Concile tenu à Reims vers l'an 1106, Dom Quatremaire publia une Dissertation intitulée : *Concilii Remensis, quod in causâ Godefridi Ambianensis Episcopi*

D. QUATREMAIRE.

celebratum fertur, falsitas demonstrata. Parisiis, apud Billaine, 1663, *in*-8°. Indépendamment de la vérité ou de la fausseté de ce Concile, dont on n'a jamais vu les actes, D. Mabillon *(a)* & les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (*b*) ont prouvé la fausseté de l'accusation intentée contre les Moines de Saint-Valeri.

(*a*) *Annal. Bened. tom.* 5, *p.* 481.
(*b*) *Tom. XI*, *p.* 729 *& suiv.*

10. Dom Robert Quatremaire est auteur d'un Requête présentée au Clergé pour la Fête de S. Michel & le pélerinage du Mont Saint-Michel en Normandie.

11. Le dernier ouvrage que le P. Quatremaire ait fait imprimer, est l'*Histoire abrégée du Mont Saint-Michel, avec les motifs du pélerinage.* A Paris, 1668, *in*-12.

12. Enfin D. Quatremaire a laissé un Commentaire sur les Pseaumes, & un office pour la Fête de la Conception de la Sainte Vierge, qui sont demeurés manuscrits. Il avoit été chargé de travailler à l'Histoire de la Congrégation de S. Maur, dont le commencement & les progrès sont admirables.

On lui a attribué le livre intitulé : *Veterum auctorum, qui IX sæculo de Prædestinatione & Gratiâ scripserunt, Opera, &c.* 1650, 2 *vol. in*-4°. Le premier volume contient les écrits d'un nombre d'auteurs du neuvieme siecle, sur les mystères de la Prédestination & de la Grace. Le second renferme une Histoire abrégée de la Controverse de Gothescal, une Dissertation sur ce sujet, avec la réfutation de la prétenduë hérésie prédestinacienne du P. Sirmond, & les Œuvres de Remi d'Auxerre. Ce bon ouvrage a été publié sous le nom de Gilbert Mauguin, Président à la Cour des Monnoies. Ceux qui l'ont donné au P. Quatremaire, ont allégué qu'il ne lui étoit pas libre de le faire paroître sous son nom, à cause du crédit énorme que les Jésuites avoient à la Cour. Quoi qu'il en soit, M. l'Abbé d'Olivet, dans sa Continuation de l'Histoire de l'Académie françoise, donne le premier volume au Président Mauguin, & le second, excepté *Historica & chronica Synopsis Controversiæ Gothescalcanæ*, à l'Abbé de Bourzeis.



DOM

DOM GERARD-GRÉGOIRE LE GRAND, D. LOUIS-GABRIEL BUGNOT, ET D. JACQUES-ILDEFONSE VRAYET.

§. I.

DOM LE GRAND, natif de Reims, fit profeſſion à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de Saint-Remi, le 25 Mars 1631. Il finit ſes jours dans le même monaſtère, le 26 Décembre 1672. Il avoit donné des preuves de ſon talent pour la Poéſie latine. On a de lui une Epigramme en vers élégiaques, pour féliciter M. Marlot, grand Prieur de Saint-Nicaiſe, ſur ſon Hiſtoire de la métropole de Reims. L'éloge que D. le Grand fit de la Baſilique de Saint-Nicaiſe eſt intitulé : *Perelegantis Baſilicæ Jovinæ Nicaſianæ apud Remos extructæ Encomium Adonicum.* Ce poëme eſt de plus de trois cens vers. On y lit avec plaiſir la deſcription du magnifique tombeau de marbre de Jovin, noble Gaulois, déclaré Empereur en 411. D. le Grand eſt encore auteur du poëme intitulé : *In præclarum opus Metropolis Hiſtoriæ Remenſis Reverendi ac Eruditiſſimi D. Guillelmi Marlot Carmen Adonicum.* Toutes ces poéſies ſont accompagnées de notes & imprimées à la fin du premier volume de l'Hiſtoire de la métropole de Reims.

§. II.

DOM BUGNOT, Poëte latin, naquit à S. Dizier en Champagne, de parens nobles. Il quitta le monde en 1635, ſe conſacra à Dieu dans la Congrégation de Saint-Maur, & fit profeſſion à Saint-Remi de Reims, le 28 Mars 1636. Il paſſa une partie de ſa vie à enſeigner la Rhétorique dans les colleges de Tiron & de S. Germer. Sur la fin de ſes jours il fut élevé à la Supériorité. Le 21 de Septembre de l'an 1673, il mourut dans l'abbaye de Bernay en Normandie, dont il étoit Prieur. Il a donné divers ouvrages, dont voici la notice.

1. En 1662 il fit imprimer à Orléans, *in-12*, la Vie ou l'Hiſtoire de Monſieur Bugnot ſon oncle.

D. Bugnot.

2. *Vita & Regula sancti Benedicti carminibus expressæ. Parisiis*, 1662, *in*-12. D. Bugnot a rendu la Regle de S. Benoît en vers, avec toute la facilité & l'élégance dont une pareille matiere est susceptible. Donnons pour exemple le chapitre 36 *De infirmis fratribus :*

Infirmis dum curam offers, operamque ministras,
Christo hanc languenti suppeditare puta;
Nam quod fecisti fratri, minimoque meorum,
Hoc mihi tum factum credito, Christus ait.
Hanc ægrotus opem impendi sibi Numinis ergò
Credat, & excessu sit sine cura sui.
Quive molestus erit, fac ut æqua mente feratur:
Te quidem merces amplior indè manet.
Infirmis sit cella suis languoribus apta.
Hisque timoratus sollicitusque vacet.
Ægrotis dum opus est, non balnea justa negabis:
At juveni & sano balnea rara dato.
Infirmis ac debilibus fas carnibus uti:
At validis esto grande comesse nefas.
Cura sit Abbati ne quid patiantur iniqui:
Error enim fratris, Præsidis error erit.

3. *Sacra Elogia Sanctorum Ordinis sancti Benedicti versibus reddita. Parisiis*, 1663, *in*-12. Ces Eloges poétiques des saints Bénédictins, la vie & la Regle de S. Benoît en vers, furent réimprimés ensemble en 1665 & 1669, chez Billaine.

4. *Joannis Barclaii Argenidis Pars secunda & tertia. Parisiis*, 1669, *in*-8°. C'est ici la continuation ou le second volume de l'Argenis, roman héroïque & allégorique, dans lequel on raporte sous des noms empruntés l'histoire des regnes d'Henri III & d'Henri IV. Le but principal de ce roman est de donner une instruction utile au Roi & au royaume de France, désigné sous le nom de Sicile. Dom Bugnot a rendu la narration plus agréable par un grand nombre de vers, qu'il y a insérés pour lier les matieres. Il a mis à la fin deux Eclogues de sa composition. Il a été vivement critiqué par M. l'Abbé Josse, Chanoine de Chartres, auteur d'une nouvelle traduction de l'Argenis de Barclay.

Dom Gabriel Bugnot avoit fait plusieurs autres ouvrages,

qui ont été perdus. Il étoit bon Poëte, habile Rhétoricien, & parloit la langue greque comme la latine.

§. III.

D. Vrayet.

Dom Ildefonse Vrayet vint au monde à Corbie au diocese d'Amiens. A l'âge de 19 ans il se consacra au Seigneur dans la Congrégation de S. Maur. Il prononça ses vœux le 27 Février 1623 dans l'abbaye de Corbie. Il est auteur du Catalogue des Abbés de S. Médard de Soissons, imprimé dans le quatrieme volume du *Gallia Christiana* de Messieurs de Sainte-Marthe. Il a laissé plusieurs volumes manuscrits, pour servir à l'histoire de la même abbaye de S. Médard. Il a été d'un grand secours non-seulement aux Bénédictins qui ont publié les Actes des Saints de leur Ordre, mais aussi aux Bollandistes, qui ont fait l'éloge de ses recherches, & lui ont donné des témoignages de leur reconnoissance dans le second tome des Actes des Saints du mois de Juin, page 72, num. 15.

Dom François Delfau.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Delfau, distingué entre les savans de la Congrégation de S. Maur, naquit à Montel au diocese de Clermont. Il fit profession de la Regle de S. Benoît dans l'abbaye réguliere de S. Allire le 2 Mai 1656. On reconnut en lui de grandes qualités, un esprit vif, pénétrant, plein de feu, une mémoire heureuse, & sur-tout un grand attachement aux observances régulieres, qui distinguent les Bénédictins réformés de S. Maur. Il fit de bonnes études, acquit une grande connoissance des livres, & beaucoup de facilité à bien écrire en latin.

En 1670 lorsque les Supérieurs eurent pris la résolution de donner au public une nouvelle édition des Œuvres de S. Augustin, ils jugerent le P. Delfau capable de cette grande entreprise, & lui en donnerent la direction. Après le Chapitre général de 1675 il fut envoyé à S. Denys en France, où l'on lui donna

D. Delfau.

ſix jeunes Religieux Prêtres pour travailler avec lui. Tous s'appliquerent avec un grand zele, & les deux premiers tomes de la nouvelle édition étoient preſque achevés, lorſque le 28 Septembre de la même année 1675 D. Claude Martin, Prieur de S. Denys, reçut deux lettres de cachet du Roi. L'une adreſſée à Dom François Delfau, lui ordonnoit de ſe rendre inceſſamment dans l'abbaye de Landevenec en Baſſe-Bretagne, pour y demeurer juſqu'à nouvel ordre : l'autre exiloit Dom Robert Guerard, l'un des compagnons du P. Delfau, dans l'abbaye d'Ambournay en Breſſe. Les deux exilés reçurent avec une parfaite ſoumiſſion les ordres du Roi & les exécuterent dès le lendemain.

Quelques-uns prétendirent que D. Victor Texier, Prieur de Saint-Germain des Prés, avoit ſollicité ces ordres par quelque reſſentiment contre le P. Delfau. Cette imputation avancée dans un écrit du même tems, a été en quelque ſorte réaliſée par D. le Cerf dans ſa Bibliotheque des Auteurs de la Congrégation. Mais D. Texier déclara à l'article de la mort qu'il n'avoit aucune part à la diſgrace de ſes deux ſavans confreres. D'autres jugerent que les ennemis de la Congrégation, & de la doctrine de S. Auguſtin avoient demandé l'exil des éditeurs des œuvres de ce Pere de l'Egliſe. Mais la plupart crurent que le livre de l'Abbé commendataire, compoſé par Dom Delfau, en étoit la cauſe unique.

La mort abrégea ſon exil. Le 13 Octobre 1676 allant à Breſt pour prêcher le Panégyrique de ſainte Théreſe, il s'embarqua ſur mer avec le P. Sous-prieur de Landevenec, & deux autres perſonnes. La chaloupe chargée de bled, de bois & de fruits, étoit conduite par deux matelots. La mer étoit ſi calme qu'ils furent obligés d'aller à force de rames. Mais à peine eurent-ils fait une demi-lieuë, qu'il s'éleva un petit vent qui fit hauſſer les voiles, & s'augmentant ſubitement fit tourner la chaloupe, avant que l'on eût eu le temps de les abaiſſer. Tous périrent malheureuſement, à l'exception d'un matelot.

La mort de Dom François Delfau à l'âge de trente-neuf ans priva, la Congrégation d'un Religieux capable de lui faire beaucoup d'honneur. La perte d'un ſi excellent ſujet fut réparée par le choix que firent les Supérieurs de Dom Thomas Blampin pour lui ſuccéder.

§. II. *Ses Ouvrages.*

D. Delfau.

1. Le P. Delfau fit imprimer en 1670 un Avis en forme de Lettre circulaire, qu'il envoya en Angleterre, en Italie, en Allemagne, & dans les Pays-Bas. Il y invitoit les gens de Lettres à le fecourir de leurs lumieres & de leurs manufcrits, pour une nouvelle édition des Œuvres de S. Auguftin. Le Cardinal Bona, à qui la Lettre circulaire avoit été adreffée, honora l'auteur d'une réponfe, dans laquelle, après avoir relevé l'importance de l'entreprife, il donne des bons avis pour la bien exécuter. *

2. En 1671 Dom Delfau publia le *Profpectus* de fa nouvelle édition des ouvrages de S. Auguftin.

3. L'année fuivante il compofa l'Epitaphe de Jean Cafimir Roi de Pologne, qui après avoir abdiqué cette couronne fe retira en France, & fut Abbé de S. Germain des Prés & de Fécam. Cette Epitaphe, qui renferme toutes les actions de ce grand Prince, eft une des plus belles pieces qui aient été

* *Admodum Reverende Pater.*

Multum profectò intereft Catholicæ Ecclefiæ & Reipublicæ litterariæ, fi magni Auguftini opera in meliorem formam redacta, veftroque ftudio recenfita & illuftrata recudantur. Quod verò epiftolam encyclicam hac de re editam ad me mitti curaveris, rem mihi gratiofiffimam feciſti, & amori ac venerationi, quibus veftram Congregationem profequor, confentaneam. Ideam operis, quam in prædictâ epiftolâ exhibes, fi quid momenti in meo fuffragio effe poteft, fummoperè probo & commendo. Concordia Auguftini cum reliquis Patribus, labor equidem immenfus erit, fed quem maxima Ecclefiæ utilitas compenfabit. Plures funt inter vos viri eruditi, & inter plures difpertitum opus levius erit. Varias lectiones & notas locis ipfis affigi commodius & utilius erit. Nam fi feorsùm eduntur, vix aliquis erit, qui eas legat. Opera notha & aliena, quæ alibi edita leguntur, ego prorsùs refecarem : quæ verò hactenus apud folum Auguftinum habentur, ficut & dubia, in aliquem tomum feparatìm rejicerem. Denique exiftimo utile valdè & commodum fore, fi numerus & argumenta capitum, quæ nunc in margine leguntur, in medio ponerentur, & aliquantò fufius explicarent quod in eis contineatur. Index copiofiffimus tanti operis neceffarius eft, ut thefauri in eo latentes pateant uti volentibus. Hic omnibus litterarum amantibus gratiffimus erit, ficut eft Scholafticis Tabula aurea fancti Thomæ. Det tibi Deus fociifque tuis vitam & vires tanto molimini pares. ROMÆ, *die quintâ Januarii* 1672. *Addictiffimus* JO. CARD. BONA.

D. Delfau.

faites en ce genre. Le lecteur ne sera pas fâché de la trouver ici.

ÆTERNÆ MEMORIÆ REGIS ORTHODOXI.
HIC
Post emensos virtutis ac gloriæ gradus omnes
Quiescit, nobili sui parte,
JOHANNES CASIMIRUS
Poloniæ ac Sueciæ Rex,
Alto è Jagellonidum sanguine, familia Vasatensi
Postremus,
Quia summus
Litteris, armis, pietate.
Multarum gentium linguas addidicit quo illas propensius sibi
Devinciret.
Septemdecim præliis collatis cum hoste signis
Totidem uno minus vicit
Semper invictus.
Moscovitas, Suevos, Brandeburgenses, Tartaros, Germanos
Armis,
Cosacos, aliosque rebelles
Gratiâ & beneficiis
Expugnavit.
Victoriâ Regem eis se præbens, clementiâ Patrem;
Denique totis viginti imperii annis,
Fortunam virtute vincens
Aulam habuit in castris,
Palatia in tentoriis,
Spectacula in triumphis.
Liberos ex legitimo connubio suscepit, queis postea orbatus est,

Ne si se majorem reliquisset, non esset ipse maximus,
Sin minorem, stirps degeneraret.
Par ei ad fortitudinem Religio fuit,
Nec segnius Cœlo militavit
Quam solo.
Hinc extructa monasteria & nosocomia Varsoviæ,
Calvinianorum fana in Lusithania excisa,
Sociani è regno pulsi, ne Casimirum turbarent Regem,
Qui Christum Deum non haberent,
Senatus à variis sectis ad Catholicæ fidei communionem adductus,
Ut Ecclesiæ legibus continerentur
Qui jura populis dicerent.
Undè illi præclarum Orthodoxi nomen
Sub Alexandro VII inditum.
Humanæ denique gloriæ fastigium prætergressus
Cum nihil præclarius agere posset,
Imperium spontè abdicavit anno M DC LXVIII.
Tum porro lachrymæ, quas nulli regnans excusserat,
Omnium oculis manarunt
Qui abeuntem Regem non secùs, atque obeuntem Patrem Luxere.
Vitæ reliquum cum pietatis officiis exegisset,
Tandem audita Kamaniacæ expugnatione, ne tantæ cladi superesset,
Caritate Patriæ vulneratus occubuit
XVIII *Cal. Jan.* M DC LXXII.
Regium cor Monachis hujus Cœnobii, cui Abbas præfuerat
Amoris pignus reliquit,
Quod illi isthoc tumulo mœrentes condiderunt.

Le Roi Casimir étant mort à Nevers le 16 Décembre 1672,

D. DELFAU. ſon cœur fut apporté à l'abbaye de S. Germain des Prés, le 2 Janvier 1673. On lui érigea le mauſolée qu'on voit à préſent, dans lequel il fut mis ſous la figure qui le repréſente, avec la belle épitaphe qu'on vient de lire.

4. L'auteur de la Bibliotheque hiſtorique & critique des écrivains de la Congrégation de S. Maur donne au P. Delfau une Apologie de M. le Cardinal de Fuſtemberg, injuſtement arrêté à Cologne par les troupes de l'Empereur. Cette Apologie ne ſeroit-elle point celle que Dom Michel Gourdin fit imprimer ſans nom d'auteur en 1674?

5. D. Delfau eſt le véritable auteur du fameux livre intitulé: *L'Abbé commendataire, où l'injuſtice des Commendes eſt condamnée par la Loi de Dieu, par les Décrets des Papes, & par les Ordonnances, Pragmatiques & Concordats des Rois de France. Par le ſieur Desboisfranc, Docteur en l'un & l'autre Droit.* A Cologne (Compiegne) 1673, in-12. Ce n'eſt ici que la premiere partie de l'ouvrage.

6. *Réponſe au livre intitulé,* L'Abbé Commendataire, *& réfutation de cette réponſe par une Lettre de M. Schouten à l'auteur.* A Cologne, 1673, in-12.

7. *Entretiens d'un Abbé commendataire & d'un Religieux ſur les Commendes, avec des Réflexions ſur ces Entretiens.* A Cologne, 1674, in-12. La Bibliotheque du Cardinal Impériali attribuë ce livre à Dom Gerberon, & nos Mémoires le donnent à Dom Delfau. Quant aux *Réflexions*, on les croit de M. Daucour.

8. La ſeconde partie de *L'Abbé commendataire* parut en même-tems que la premiere, ſous le nom du ſieur Froimont. On en fit pluſieurs éditions. La troiſieme augmentée de plus d'un tiers eſt datée de Cologne 1674, in-12. Cet ouvrage n'eſt pas du P. Delfau; mais de Dom Gabriel Gerberon. Lorſque celui-ci fut arrêté à Bruxelles par ordre du Roi, & qu'il fut interrogé par l'Archevêque de Malines ſur les livres qu'il avoit compoſés, il déclara qu'il avoit fait *L'Abbé commendataire*, qui juſqu'alors avoit été attribué au ſeul P. Delfau. Il eſt certain que nos deux auteurs travaillerent en même-tems, mais ſéparément à cet ouvrage qui fit beaucoup de bruit. On le lut avec avidité, & on l'attribua à plus de vingt perſonnes, & en particulier à M. Lancelot de Port-royal, ſans en nommer les véritables auteurs.

auteurs. Mais enfin le P. Delfau, qui étoit plus ouvert que le P. Gerberon, fut découvert & en porta la peine. D. DELFAU.

Dans le grand Dictionnaire historique de Moréri, à l'article *Delfau*, il est dit qu'on a des assurances que *L'Abbé commendataire* est de Gui Drapier, Curé de S. Laurent de Beauvais. Mais il est visible qu'on a confondu *L'Abbé commendataire* avec la *Défense des Abbés commendataires*, qui est véritablement de M. Drapier. Il ne prend que dans le titre la défense des Commendataires : tout son ouvrage est dirigé contr'eux, & encore plus contre les Curés primitifs. On a des analyses de ce gros livre, & de *L'Abbé commendataire* des Peres Delfau & Gerberon, dans la Bibliotheque des Auteurs ecclésiastiques du XVII[e] siecle, par M. Dupin. Ce savant du premier Ordre n'étoit pas content de la Réponse qu'on fit au livre des deux Bénédictins. » Il auroit été à souhaiter, dit-il, que quelqu'un » plus habile eût entrepris la défense des Commendes & des » Abbés commendataires. «

9. On est redevable à D. Delfau d'une très-belle édition du livre de l'Imitation de J. C. qu'il accompagna d'une Dissertation contre les partisans de Thomas à Kempis. Le tout parut sous ce titre : *Libri de Imitatione Christi Johanni Gerseni, Abbatis Ordinis sancti Benedicti iterùm asserti, maximè ex fide Mss. exemplarium Parisiis, apud Ludovicum Billaine*, 1673 & 1674, *in*-8°. La Dissertation du P. Delfau passe pour la meilleure de toutes celles qui ont été publiées au sujet de l'auteur de l'Imitation de J. C. Il y a eu au moins trois éditions de la même Dissertation. M. l'Abbé de la Roque en a fait l'analyse dans le Journal des Savans, du 1 Juillet 1675.

10. Après l'examen rigoureux que les plus savans hommes du royaume avoient fait des manuscrits du livre de l'Imitation, produits l'an 1671 par D. Mabillon & ses confreres, en présence de M. l'Archevêque de Paris; ces Peres attendirent longtems que les Chanoines réguliers fissent pareillement faire un examen authentique de leurs manuscrits. Mais enfin ils se lasserent d'attendre, & publierent le procès-verbal de leurs manuscrits. Dom Delfau y ajouta une espece de Dissertation, dans laquelle il exposa les conséquences qu'on en devoit nécessairement tirer en faveur de l'Abbé Gersen.

Le P. Delfau vécut encore deux ans depuis la publication de cet écrit. Les Chanoines réguliers, qui connoissoient la

D. Delfau. force de sa plume, garderent le silence. Mais aussi-tôt après sa mort, le Pere Testelette, Chancelier de Sainte-Genevieve, fit une réponse des plus vives, intitulée : *Vindiciæ Kempenses*. Ecrite en très-beau latin, elle maltraite fort D. Delfau, & ne présente au surplus que des raisonnemens, qui avoient déja été réfutés autant de fois qu'ils avoient été allégués. Comme le P. Testelette dans la préface avoit tâché par de vaines subtilités d'éluder la force du procès-verbal fait en 1671 ; Dom Mabillon ne tarda pas à lui répondre par un écrit intitulé : *Animadversiones in Vindicias Kempenses*, où il vengea pleinement les manuscrits énoncés dans le procès-verbal, & fit valoir l'autorité de cet acte avec tant de force, qu'il ne laissa point lieu à la replique. Il repoussa les traits lancés contre D. François Delfau, & reprocha au Chanoine régulier d'avoir voulu par des termes méprisans ternir la mémoire d'un Religieux distingué par son esprit & son savoir, lorsqu'il n'étoit plus en état de se défendre.

11. Enfin on attribuë au P. Delfau le Catalogue des livres, imprimé à la fin du Traité des Etudes monastiques, par D. Jean Mabillon. C'est un ample recueil des meilleurs ouvrages, & des meilleures éditions pour composer une Bibliotheque ecclésiastique. L'Abbé le Clerc, Prêtre de la Communauté de S. Sulpice, & mort Directeur du Séminaire de S. Irénée à Lyon, n'a fait qu'un seul article des savans PP. Delfau & Gerberon, dans la Bibliotheque du Richelet. Il y parle de l'un & de l'autre selon ses préjugés.

Dom Guillaume-Hugues Vaillant, Dom Mathurin-Maur Fouquet, et Dom Victor Cotron.

§. I.

Dom Hugues Vaillant naquit à Orléans l'an 1619. Il se consacra à Dieu par des vœux solennels dans l'abbaye de Vendôme, le 18 Septembre 1638. Son mérite & ses talens lui acquirent une grande réputation. Il professa long-tems la Rhétorique au college de Pontlevoy, & il mourut dans cet exercice le 13 Mai 1678, âgé de cinquante-neuf ans. C'étoit

un très-habile Rhétoricien & un très-bon Poëte latin. Voici ses ouvrages. D. VAILLANT.

1. Pendant le Chapitre général tenu en l'abbaye de S. Benoît sur Loire en 1663, on fit la translation des Reliques de ce grand Saint dans une nouvelle chasse, faite aux dépens de toute la Congrégation. Dom Vaillant publia à cette occasion les poésies intitulées : *In nova Translatione Corporis sancti Benedicti apud Floriacum in capsam argenteam Epinicium eucharisticum, Odæ tres ; necnon de ejusdem Translatione ex Monte Cassino ad Floriacense cœnobium Carmen heroïcum. Parisiis*, 1663, *in*-4°.

2. La réputation de D. Vaillant engagea M. de Sainte-Beuve en 1664, à le prier de composer des Hymnes nouvelles en l'honneur de S. Exupere, premier Martyr de Bayeux.

3. La Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, étant morte le 20 Janvier 1666, D. Vaillant fit imprimer à la louange de cette pieuse Princesse, le Poëme intitulé : *In obitu Christianissimæ Francorum Reginæ Annæ Austriacæ Planctus Galliæ : Item Hispaniæ ad Galliam responsio. Parisiis*, 1666, *in*-4°.

4. Quelques lettres de D. Vaillant nous apprennent qu'il avoit composé la même année un Office de saint François de Sales, que l'Evêque d'Auxerre avoit adopté pour son diocese, de même que l'Archevêque de Narbonne pour les onze Evêchés de sa province.

5. Il paroît par les mêmes lettres que le P. Vaillant étoit occupé à composer des Offices & des Hymnes pour Saint-Ouen, pour l'abbaye de la Croix Saint-Leufroy & pour les Chanoines de la cathédrale de Saintes.

6. *Hymni totumque sancti Mauri ac Beatorum Eutropii & Eustellæ Officium*. Les Hymnes & l'Office de S. Maur sont plus estimés que l'Office & les Hymnes de sainte Gertrude, dont on va parler.

7. Dom Bernard Audebert, Supérieur-Général, ayant établi en 1673 la fête de sainte Gertrude, dont le culte devenoit très-célebre à Rome, en Espagne & aux Indes ; Dom Vaillant composa l'Office de cette sainte Abbesse Bénédictine, & l'on commença cette année à le chanter dans les monastères de la Congrégation. L'auteur se sert des expressions les plus tendres & les plus vives du Cantique des Cantiques : langage qui ne convient qu'à un très-petit nombre de saintes ames élevées au-dessus des sens.

D. VAILLANT, &c.

8. *Fasti sacri, sive Epigrammata, quibus Sanctorum Elogia per totius anni dies canuntur. Parisiis, apud Desprez, 1674, in-12, 2 vol.*

9. Enfin Dom Vaillant est auteur, avec Dom Jacques du Friche, de la traduction latine de la vie de S. Augustin, imprimée dans le XI[e] tome de la nouvelle édition des Œuvres de ce saint Docteur.

§. II.

Dom Maur Fouquet, né à Manle, bourg du diocèse de Chartres, fit profession dans l'abbaye de Vendôme, le 10 Février 1646, à l'âge de trente ans. Il composa en 1669 un écrit sur l'équilibre des liqueurs, pour défendre le sentiment de M. Pascal, contre le P. Bourgoin. Nos Mémoires ne nous apprennent rien de plus sur Dom Maur Fouquet, si ce n'est qu'il mourut dans l'abbaye de Josaphat lès-Chartres, le 19 Avril de l'an 1679.

§. III.

Dom Victor Cotron, natif de Reims, se consacra à Dieu à l'âge de vingt-un ans, dans l'abbaye de S. Remi de la même ville, où il prononça ses vœux le 10 d'Août 1635. Son zele pour les observances régulieres, qui constituent la Réforme de S. Maur, l'éleva à la Supériorité. Il fut successivement Prieur de Ferrieres, de S. Thierri, de Nogent sous Couci, de Meulent & de S. Riquier.

Entre les exercices réguliers il reste un tems pour l'étude, qu'il employa utilement. Il composa sur les titres originaux les Histoires des abbayes de S. Pierre le Vif, de S. Germain d'Auxerre, de Saint-Remi de Sens, de Sainte-Colombe, de S. Benoît sur Loire, de S. Thierri lès-Reims, de Ferrieres, & du Prieuré de Meulent. On a de lui les manuscrits suivans.

1. *Chronicon rerum magis notabilium Cœnobii Sanctæ Columbæ Senonensis, ab anno Domini 275 usque ad annum 1648. Studio & operâ Domni Victoris Cotroni, Monachi Benedictini Congregationis sancti Mauri, in-folio.* L'épître qui est à la tête porte la date de 1648. Ce manuscrit est dans la Bibliotheque de Sainte-Colombe de Sens.

2. L'Histoire des Abbés de l'ancienne abbaye de S. Remi de Sens, tirée de ses archives par D. Victor Cotron, est conservée à S. Pierre le Vif de la même ville.

3. La bibliotheque de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre possede le manuscrit intitulé : *Chronican monasteri S. Germani Autissiodorensis, auctore D. Victore Cotronio Benedictino Congregationis sancti Mauri, in-folio.*

4. *Chronicon monasterii S. Nicasii Melletensis à primâ fundatione ad annum* 1672. *Operâ & studio D. Victoris Cotron, &c. ejusdem Cœnobii Prioris Claustralis; tribus voluminibus in-folio.* Dans cet ouvrage D. Cotron réfute l'auteur qui a fait des remarques jointes à la Vie de S. Nicaise de Meulent. Ce manuscrit est conservé dans l'abbaye de S. Germain des Prés.

5. On garde dans le même lieu le manuscrit intitulé : *Chronici Centulensis seu sancti Richarii Continuatio, ab anno* 1089 *ad annum* 1673. *Operâ & studio D. Victoris Cotron Monachi, &c. ejusdem abbatiæ Prioris, in-folio.*

D'habiles gens, qui ont lu ces Histoires, les ont trouvées bien faites. L'auteur mourut Prieur de S. Riquier, le 10 Mars 1679. Sa mort est marquée mal-à-propos à l'an 1674, dans la Matricule des Religieux de la Congrégation.

DOM NOEL-PHILIBERT JAMET, DOM JEAN-BERNARD PLANCHETTE, ET DOM FRANÇOIS LE FEVRE.

§. I.

DOM JAMET, Religieux distingué por son mérite personnel & la sainteté de sa vie, vint au monde à Benarville dans le diocèse de Rouen. Il embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Jumiege, où il prononça ses vœux à l'âge de dix-huit ans, le 7 Janvier 1629. La grande ferveur de la Réforme naissante ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude.

Il étoit très-versé dans la lecture des Peres, qu'il étudioit continuellement. Il possédoit parfaitement S. Augustin, dont il faisoit ses délices. On disoit même, pour marquer combien les ouvrages de ce saint Docteur lui étoient familiers, que s'ils étoient perdus, il étoit capable de les faire revivre. Aussi lorsque l'on voulut en entreprendre la nouvelle édition, on jetta les yeux sur lui pour lui en donner la conduite; mais on ne put lui persuader de quitter son petit monastère de Josaphat,

Dom Jamet, &c.

pour venir à Saint-Germain des Prés. Sa profonde humilité s'accommoda mieux du soin du jardin, qui étoit son unique office, que de paroître avec éclat dans Paris. Il mourut dans sa solitude de Josaphat, au fauxbourg de Chartres, le 2 Mars 1680. On trouva parmi ses papiers les ouvrages suivans, qu'il avoit composés.

1. *Traité de la circulation des esprits animaux.* Le P. Mege le fit imprimer en 1682, sans nommer l'auteur.

2. *Apologie du Docteur Michel Baius.*

3. *Poëme françois sur la Grace, selon la doctrine de saint Augustin.*

4. *Traité de la doctrine de Pélage & des Sémipélagiens.*

5. *Abrégé de la doctrine de Jansénius, dans lequel on corrige plusieurs fausses citations, qui se sont glissées dans l'impression de son ouvrage.*

6. *Traités de la Grace du Sauveur.* Ces écrits théologiques n'ont point été imprimés, & personne n'en ignore la cause.

§. II.

Dom Bernard Planchette naquit à Aubignac dans le diocèse de Reims. Il étoit âgé de près de trente ans, lorsqu'il fit profession en l'abbaye de Vendôme, le 15 d'Août 1637. Après avoir pratiqué avec la ferveur la plus constante les devoirs d'un Bénédictin réformé, & avoir exercé long-tems le ministère de la prédication, il mourut à S. Remi de Reims, le 6 Avril 1680. Voici les ouvrages sortis de sa plume.

1. *La Vie du grand saint Benoît, Patriarche des Moines de l'Occident : ses vertus, ses maximes, les excellences de sa Regle, & un Abrégé des grands hommes de son Ordre. Par le R. P. Dom Bernard Planchette, Moine Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez Jean Billaine, 1652, in-4°. Cet ouvrage est dédié à la Reine, & divisé en trois livres. Dans le premier l'auteur raporte les actions du saint Patriarche les plus éclatantes : dans le second il décrit ses vertus, & montre dans le troisieme l'excellence de sa Regle, & finit par l'éloge des personnes les plus illustres, qui l'ont embrassée.

2. *Histoire des miracles faits par l'entremise de la sainte Vierge, à la premiere restauration de l'abbaye de Saint-Pierre sur Dive.* A Caen, chez Poisson, 1671, in-12. Cette Histoire

est traduite en françois, sur un ancien manuscrit latin de Haimon, Abbé de ce monastère, qui vivoit avant le milieu du XIIe siecle.

DOM PLANCHETTE, &c.

3. On a encore de Dom Bernard Planchette un volume de Panégyriques, qu'il avoit prêchés en diverses Eglises. C'est un in-8°. imprimé à Paris, chez Louis Billaine, en 1675. Comme le goût de la prédication, & le langage de la chaire ont changé, ces Panégyriques ont eu le même sort que les Sermons de ces tems-là, dont les Prédicateurs ne font gueres usage, si ce n'est pour les habiller à la mode.

§. III.

DOM FRANÇOIS LE FEVRE, né à Laon, fit profession à l'âge de 31 ans, dans l'abbaye de S. Remi de Reims, le 15 Décembre 1646. Il finit ses jours dans l'abbaye du Mont Saint-Quentin, le 12 Octobre 1680. On a de lui l'Histoire manuscrite de l'Hôpital de Corbie, avec une Dissertation sur le Prieuré de Saint-Laurent lès-Heilly.

DOM PIERRE-BENOÎT DE JUMILHAC.

§. I. *SA VIE.*

LE P. DE JUMILHAC naquit dans le diocèse de Limoges, au château de S. Jean de Ligoure, Baronie dont son pere étoit Seigneur. Il étudioit à Bordeaux en Philosophie, lorsque Dieu lui inspira le dessein de se consacrer à lui dans la Congrégation de Saint-Maur. Elle venoit d'être introduite dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, & elle répandoit dans cette ville une odeur merveilleuse par l'exactitude de son observance. Le jeune Jumilhac n'avoit alors que dix-neuf ans; mais il avoit l'esprit & le jugement d'un homme parfait. Il étoit bien fait de corps, d'une taille qui passoit le médiocre, & son éducation répondoit à sa naissance. A ces belles qualités il joignoit beaucoup de piété, de ferveur & de zele pour la vocation à laquelle Dieu l'appelloit. Il fut envoyé au noviciat de S. Remi de Reims, où il prit l'habit religieux en l'année 1629.

D. de Jumilhac.

Lorſque M. le Baron de Jumilhac ſut que ſon fils avoit diſparu, il n'y a point de perquiſition qu'il ne fît pour le découvrir. Enfin il apprit qu'il étoit au noviciat de l'abbaye de Saint-Remi. Le grand éloignement ne l'épouvanta point : il partit en diligence & ſe rendit à Reims pour l'enlever. Mais il trouva un fils qui ne connoiſſant plus que Dieu pour pere, fut inflexible aux careſſes & aux menaces de celui qui lui avoit donné la vie. Ce pere n'omit rien pour fléchir ſon fils, qu'il trouva plus ferme & plus inébranlable qu'un rocher. Après bien des inſtances il fut obligé de s'en retourner, & Frere Benoît de Jumilhac, victorieux des pourſuites de ſon pere, continua ſon noviciat avec les douceurs ordinaires que Dieu verſe ſur ceux qui quittent tout pour le ſuivre. L'avantage qu'il eut d'avoir pour Prieur & Pere maître D. Athanaſe de Mongin, un des plus éclairés Supérieurs de ſon tems, le fit avancer à pas de géant dans les voies de la perfection. Il fit profeſſion le 6 Avril 1630, & conſerva toute ſa vie l'eſprit de ſainteté qu'on lui avoit inſpiré.

Après ſes études, le R. P. Dom Grégoire Tariſſe, Supérieur général, l'envoya à Rome pour ſervir de compagnon à Dom Pierre le Simon, Procureur général en cette Cour, ou même pour lui ſuccéder en cas de beſoin. Mais il ne put réſiſter au climat & aux grandes chaleurs de l'Italie, qui altererent ſa ſanté. Il revint en France après cependant avoir beaucoup profité de ſon ſéjour à Rome.

Au Chapitre général de 1647 il fut nommé Prieur de Saint-Julien de Tours, & ſix ans après Supérieur des Religieuſes de Chelles. On y avoit beſoin d'un homme de ſa force, de ſon zele & ſa prudence dans la conjoncture des affaires ſuſcitées par les guerres civiles de Paris & de Meſſieurs les Princes. Les Religieuſes ſe voyant dans la campagne expoſées au danger des incurſions & des autres accidens de la guerre, prirent d'abord l'épouvante. Pluſieurs obtinrent la permiſſion de ſortir & d'aller à Paris chez leurs parens. Le P. de Jumilhac pendant tous ces embaras ſe comporta d'une maniere très-ſage, qui lui acquit beaucoup d'eſtime de la part de ceux avec leſquels il fut obligé de traiter, pour empêcher que le monaſtère de Chelles ne fût expoſé au pillage, & les Religieuſes aux inſultes des troupes étrangeres.

En 1651 il fut nommé Prieur de S. Nicaiſe de Reims, où il

D. DE JUMILHAC.

il ne demeura que peu de tems, parce qu'on le mit en la place du Visiteur de Bretagne, qui venoit de mourir. Il se comporta si dignement dans cet emploi, que le Chapitre général de 1654 le nomma Visiteur de la province de Toulouse. Son zele, son exactitude & sa prudence à maintenir ces provinces en paix & dans une grande régularité, le firent aimer & respecter. Il passa de ce poste à celui d'Assistant du P. Général, & rendit de grands services à la Congrégation, par ses bons conseils & par ses exemples. En 1660 on le nomma Prieur de S. Corneille de Compiegne; mais comme son corps se cassoit, par la pénitence & les austérités, au Chapitre suivant on l'envoya Prieur à S. Fiacre, comme dans un lieu de repos, où dispensé des exercices les plus pénibles, il pouroit recouvrer ses forces.

Dans tous les lieux où il fut Supérieur, il donna des marques de son exactitude pour l'observance des Regles, dont les moindres transgressions lui faisoient beaucoup de peine. Quoique d'une naissance élevée, il fut toujours très-humble & très-modeste. Jamais il ne parloit de sa famille, ni de ses parens: il étoit même très-réservé à leur rendre visite lorsqu'il demeuroit à Paris, où plusieurs d'entr'eux faisoient leur résidence. Devenu infirme par son âge avancé & par ses austérités, il supplia le Chapitre général de 1666 de le décharger de la Supériorité. Sa demande fut accordée, & le monastère de S. Germain des Prés lui fut assigné pour demeure. Il y fit l'office de Sous-prieur, & y donna de grands exemples de modestie, d'humilité, d'obéissance, d'observance réguliere & de toutes les vertus.

Les Supérieurs voyant sa santé rétablie voulurent le remettre dans les charges; mais il s'en excusa toujours, & demanda instamment de finir ses jours simple Religieux, afin d'avoir plus de tems pour se préparer à la mort. Il s'y disposa tous les jours, comme si chacun dût être le dernier de sa vie. Sa derniere maladie fut de trois semaines, pendant lesquelles il reçut ses derniers Sacremens, avec une grande présence d'esprit & de vifs sentimens de piété. Le jour de S. Benoît, dont il portoit le nom, il souhaita communier encore une fois. On lui dit la Messe au commencement des Matines, dans la Chapelle de l'Infirmerie, & il pria le Prêtre de ne pas perdre de tems, parce qu'il n'en avoit plus gueres à vivre. Dieu exauça ses vœux: il eut le bonheur de communier, & muni de ce saint Viatique, il entra dans la voie de l'éternité à trois heures du matin, le

21 Mars 1682. A pareil jour il avoit fait son entrée au noviciat. Il fut inhumé dans la grande Chapelle de la Sainte Vierge.

§. II. *Ses Écrits.*

Dom de Jumilhac étant à Rome s'appliqua à bien étudier les cérémonies de l'Eglise. Pour s'en instruire à fond, il consulta les plus savans & les plus habiles sur ces matieres. Il fit des remarques sur ce qu'il apprit, & s'en servit utilement pour la premiere & la seconde édition du Cérémonial monastique, composé par M. Baudri, ancien moine Bénédictin. Ce fut le P. de Jumilhac qui revit & perfectionna les petites Regles de la Congrégation de S. Maur, & celles qu'elle prescrivit à tous les Officiers. Les unes & les autres furent imprimées sous le Généralat de D. Bernard Audebert. Elles parurent encore en 1687, sous ce titre : *Regles communes & particulieres de la Congrégation de S. Maur.* Nouvelle édition corrigée sur les Constitutions, Déclarations & Réglemens des Chapitres généraux, 1 *vol. in-8°.*

Dom Benoît de Jumilhac avoit appris la musique & possédoit parfaitement les regles du Plain-chant. Pour en instruire les jeunes Religieux & les Ecclésiastiques, il composa une méthode qu'il fit imprimer sous ce titre : *La science & la pratique du Plain-chant, où tout ce qui appartient à la pratique est établi par les principes de la science, & confirmé par le témoignage des anciens Philosophes, des Peres de l'Eglise, & des plus illustres Musiciens ; entr'autres de Gui Aretin, & de Jean des Murs. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez Louis Billaine, 1673, 1 vol. in-4°. L'auteur dit dans sa préface que la principale raison qui l'a engagé à entreprendre cet ouvrage, est que dans la multitude d'auteurs qui ont écrit sur le chant, à peine s'en trouve-t-il un seul qui ait traité tous les points de théorie & de pratique qui le concernent. Après avoir apprécié les travaux des auteurs, tant anciens que modernes, il déclare que son dessein est de faire un recueil de tout ce qui se trouve épars dans leurs meilleurs livres, & d'assembler en un corps tout ce qui peut appartenir à la théorie & à la pratique du Plain-chant.

Le P. de Jumilhac divise son ouvrage en plusieurs parties, & réduit à six principaux chefs tout ce qui concerne le chant.

D. DE JUMILHAC.

Chaque partie eſt diviſée en pluſieurs chapitres. La premiere traite de la ſcience du chant & ne contient que peu ou point de pratique : la ſeconde traite des ſons ou des voix & de leurs intervalles : la troiſieme du tems ou de la meſure des mêmes ſons : la quatrieme des tons ou modes des pieces de chant : la cinquieme de leurs cadences, & du tems ou meſure des ſilences ou pauſes des mêmes cadences : la ſixieme de la pratique ou de la maniere de s'exercer au chant.

L'auteur ajoute deux autres parties, qui ſont la ſeptieme & la huitieme, & ſervent de preuves & d'éclairciſſemens aux points les plus importans du texte des ſix parties précédentes. La huitieme & derniere contiennent tous les exemples figurés dont il eſt fait mention dans l'ouvrage. Les trois premiers exemples ſont repréſentés ſur des planches gravées, & les autres au nombre de vingt ſont ſeulement imprimés ſur les pages du livre. Notre auteur n'a pas oublié les diférentes manieres, dont on notoit le chant en Occident avant que Gui Aretin, Bénédictin du monaſtère de Pompoſe au Duché de Ferrare, eût inventé les lignes, les notes, les lettres ou clefs, le B carre ou le B mol, avec les ſyllabes *ut, re, mi, ſa, ſol, la, ſi.* Les fréquens paſſages de cet ancien moine Italien, cités par Dom Benoît de Jumilhac, ſont pris d'un manuſcrit du XI[e] ſiecle, appartenant à l'abbaye de S. Evroult en Normandie.

Il y a beaucoup d'art & d'érudition dans le livre du P. de Jumilhac. Comme ſon nom ne paroît point au frontiſpice, les Peres Bouillard & le Cerf ont avancé qu'il a ſeulement dirigé l'impreſſion de cet ouvrage, & que D. Jacques le Clerc (1) en eſt l'auteur. Mais leur prétention eſt combattuë par Dom Martène, qui dans l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation attribuë à Dom Benoît de Jumilhac, *La Science & la Pratique du Plain-chant.*

(1) Ce Religieux, né à Langres, fit profeſſion à S. Auguſtin de Limoges, le 20 Avril 1641, & mourut dans l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, le 1 Janvier de l'an 1679.



Dom René-Ambroise Janvier, D. Jacques Jandot, et D. Thomas le Roy.

§. I.

Dom Janvier, très-ſavant dans la Langue hébraïque, naquit à Sainte-Oſmanne au diocèſe du Mans. Il fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme, le 12 d'Octobre 1637, âgé de 25 ans. Toujours fort exact à remplir les devoirs de ſon état, il employa tout le tems, qui reſte après les exercices réguliers, à l'étude de la langue ſainte, pour acquérir une plus grande intelligence des divines Ecritures. Les progrès qu'il fit dans ce genre d'étude, le mirent en état d'enſeigner l'Hébreu pendant pluſieurs années dans diférens monaſtères. Il mourut dans de grands ſentimens de piété en l'abbaye de S. Germain des Prés, le 25 d'Avril 1682, âgé de ſoixante-huit ans.

1. En 1656 il compoſa une piece en vers hébraïques, ſur la mort du célebre Jérôme Bignon. Elle eſt imprimée dans le recueil des éloges funebres de ce grand Magiſtrat, à la fin des Formules de Marculphe.

2. Dom Janvier traduiſit en latin les Commentaires hébreux de Rabbi David Kimhhi ſur les Pſeaumes. Ces commentaires très-utiles pour l'intelligence du ſens littéral, avoient été imprimés en Allemagne dans leur langue naturelle. Quelques ſavans avoient entrepris il y avoit près d'un ſiecle la traduction des endroits les plus faciles; mais cette verſion ne comprenoit que dix Pſeaumes. Notre Bénédictin en faveur du public traduiſit l'ouvrage entier & le publia ſous ce titre : *Rabbi Davidis Kimhhi Commentarii in Pſalmos Davidis Regis & Prophetæ ex hebræo latinè redditi à Domno Ambroſio Janvier, Congregationis S. Mauri monacho Benedictino. Pariſiis, apud Ludovicum Billaine, 1666, 1 vol. in-4°.* Ce livre, dédié à M. de Harlay de Chanvalon, Archevêque de Rouen & Abbé de Jumiege, eut l'approbation de tous les ſavans. On lit dans la préface que Rabbi David Kimhhi, Eſpagnol de nation, avoit pour pere Rabbi Joſeph Kimhhi, & pour frere Rabbi Moïſe Kimhhi, célebres parmi les Juifs; mais que David les ſurpaſſa en érudition. Il vivoit, ſelon Genebrard, en 1265, & avoit

fait de ſavans commentaires ſur les livres ſaints. Mais il s'étoit ſurpaſſé dans ſes commentaires ſur les Pſeaumes. A la fin de l'exemplaire ſur lequel D. Janvier a fait ſa traduction, David Kimhhi avoit ajouté, ſelon la coutume des Rabins, pluſieurs blaſphêmes & impiétés contre notre Seigneur J. C. Le traducteur a ſagement omis ce hors d'œuvre comme étranger au texte & inutile à l'intelligence des Pſeaumes.

3. Dom Ambroiſe Janvier s'occupa à revoir les Œuvres de Pierre de Celles, Evêque de Chartres, & en donna une nouvelle édition, dont voici le titre : *Petri Abbatis Cellenſis primùm, deindè S. Remigii apud Remos, ac demùm Epiſcopi Carnotenſis opera omnia collecta in unum ex libris tùm editis tùm manuſcriptis, curâ & ſtudio unius è ſancti Mauri Congregatione monachi Benedictini. Pariſiis, apud Ludovicum Billaine*, 1671, 1 *vol. in*-4°. Dom Mabillon compoſa la préface de cette collection, qui eſt dédiée à M. Maurice le Tellier, Archevêque de Nazianze & Coadjuteur de Reims. Ce volume contient, 1°. les Sermons de Pierre de Celles. 2°. Un Traité de *Panibus*. 3°. Une explication myſtique & morale du Tabernacle de Moïſe. 4°. Un livre de la Conſcience. 5°. Un Traité de la diſcipline clauſtrale. 6°. Neuf livres de lettres avec des notes. 7°. Cinquante-ſix lettres du Pape Alexandre III à Pierre de Celles & à d'autres perſonnes. Pierre fut Abbé de Celles en 1150, de S. Remi de Reims en 1162, Evêque de Chartres en 1182, & mourut en 1187.

§. II.

DOM JANDOT, né à Saint-Pierre le Moutier au diocèſe de Nevers, fit profeſſion à S. Benoît ſur Loire le 2 Mars 1664, étant âgé de 21 ans. Il mourut à Saint-Laumer de Blois le 29 Janvier 1683. On a de lui un ouvrage manuſcrit intitulé : *Collectanea chronologica, ſive Apparatus ad Hiſtoriam univerſalem inſignis Abbatiæ ſancti Benedicti Floriacenſis : Operâ & ſtudio D. Jacobi Jandot, anno* 1681, *in-folio*. Ce manuſcrit eſt conſervé dans la bibliotheque de S. Benoît ſur Loire.

§. III.

DOM THOMAS LE ROY, natif de Mibouchet au diocèſe de Bourges, prononça ſes vœux à l'âge de 24 ans dans l'abbaye de

D. LE ROY. Vendôme, le 31 Octobre 1632. Il est auteur du manuscrit intitulé : *Histoire du monastère de S. Benigne de Dijon, ou plutôt Remarques & Mémoires des choses anciennes & nouvelles arrivées en icelui, pour plus facilement par quelque personne intelligente en composer une histoire fidele. Le tout recueilli & composé sur les titres & enseignemens gardés ès archives & trésor dudit S. Benigne de Dijon, par D. Thomas le Roy, Cellérier & Procureur de ce monastère*, in-4°. de 1121 pages. Cette Histoire, ou plutôt ces Mémoires, sont conservés dans la bibliotheque de l'abbaye de S. Benigne de Dijon. L'ouvrage finit le 8 Juin 1671. L'auteur mourut le 2 Juillet 1683 dans l'abbaye de S. Pierre le Vif de Sens.

DOM BÉNIGNE THIBAULT, ET DOM FRANÇOIS-ANSELME THEVART.

§. I.

DOM BÉNIGNE THIBAULT naquit à Dijon, & fit profession à S. Remi de Reims le 21 Septembre 1649, âgé de dix-neuf ans. Après ses études, sa vertu & sa capacité le firent choisir pour enseigner la rhétorique au college de Tiron. Après l'avoir professée pendant quinze ans, il alla demeurer dans l'abbaye du Bec, où il exerça l'office de Sacristain avec beaucoup d'humilité & un grand zele pour la beauté de la Maison de Dieu. Il entreprit d'écrire en latin les Annales de cette célebre abbaye & les conduisit jusqu'au troisieme siecle depuis sa fondation par le bienheureux Herluin. Ces Annales sont écrites d'un style pur & avec beaucoup de netteté. Les plus habiles gens qui les ont luës, y ont admiré la solidité du jugement de l'auteur & ont jugé cet ouvrage, tout imparfait qu'il est, digne d'être donné au public. On en conserve le manuscrit original dans la bibliotheque du Bec. Dom Bénigne Thibault a encore laissé des Mémoires pour le continuer, & d'autres monumens de son génie en vers & en prose. Ce Religieux aimé de tout le monde, & respecté par son savoir & sa piété, mourut au Bec le 7 de Juin 1684.

§. II.

D. THEVART.

DOM THEVART, né à Paris l'an 1618, fit profession dans l'abbaye de S. Remi de Reims, étant âgé de dix-neuf ans, le 26 Avril de l'an 1637. Il finit ses jours dans l'abbaye de S. Denys en France, le 18 Janvier de l'an 1685.

Il a traduit de l'Espagnol en François les *Exercices spirituels du vénérable Pere Dom Garcie de Cisneros, Abbé de Montserrat.* Cette traduction a été imprimée à Paris, chez Simon Piget, en 1655. C'est un in-12 de 700 pages, dédié à Madame Louise Béon de Luxembourg, Comtesse de Brienne & de Montbron. On trouve à la fin du volume la vie de D. Garcie de Cisneros, composée par notre Bénédictin. Ce D. Garcie naquit à Tolede en 1459. Il étoit neveu du Cardinal Ximenès, Archevêque de cette ville & Ministre d'Etat en Espagne sous les Rois Ferdinand, Philippe & Charles, & sous les Reines Jeanne & Isabelle. L'Abbé de Montferrat est auteur d'un autre livre qui a pour titre : *Le Directoire ou adresse des heures du divin Service.*

Une lettre du R. P. Antoine Lespinasse, Prieur de la Grasse, à Dom Luc d'Achery, écrite le 7 de Novembre 1669, nous apprend que le P. Thevart, après avoir traduit les Exercices de Dom Garcie de Cisneros de l'Espagnol en François, avoit commencé la traduction des Œuvres spirituelles du P. Aloarade, Espagnol très-estimé, & que sa version étoit fort avancée. Nos Mémoires ne nous apprennent point qu'elle ait été achevée ou imprimée.

DOM JEAN-LUC D'ACHERY.

§. I. *SA VIE.*

LE PERE D'ACHERY, distingué parmi les savans, naquit à Saint-Quentin en Picardie l'an 1609. Dans sa jeunesse il fit profession de la Regle de S. Benoît dans l'abbaye D'isle de la même ville. Il ne fut pas long-tems à s'apercevoir qu'on y étoit bien éloigné de la vie d'un vrai Bénédictin. Les sérieuses & fréquentes réflexions qu'il fit sur les obligations de son état, le déterminerent à embrasser la réforme de S. Maur. Il en prit

D. d'Achery.

l'habit dans l'abbaye de Vendôme, où il se consacra à Dieu par les vœux solennels, le 4 d'Octobre 1632, âgé de trente-deux ans.

Après sa profession & ses études il devint très-infirme. Le R. P. Tarisse, Supérieur-général, revenant du Chapitre tenu à Cluny en 1636, passa par S. Benoît sur Loire, où il le trouva malade à l'Infirmerie depuis un an, de plusieurs maladies fâcheuses, qui ne lui donnoient point de relâche. Malgré ses souffrances il ne laissoit pas de s'occuper à faire des bouquets de soie & des couronnes pour mettre sur le saint Sacrement, & à façonner des cierges. Le P. Général fut charmé de voir ce Religieux, qui nonobstant tant d'infirmités trouvoit le moyen d'éviter l'oisiveté.

L'année suivante Dom Luc fut transporté à Paris pour subir l'opération de la taille; mais les médecins ne la jugeant pas nécessaire, se contenterent de l'envoyer aux eaux de Forges, où il reçut du soulagement. Ses autres infirmités subsisterent toujours à l'exception d'un vomissement continuel, qui fut arrêté par l'usage de la viande. On fut obligé de lui en continuer la permission, parce qu'il ne pouvoit l'interrompre sans retomber dans son incommodité. Depuis ce tems-là on le laissa toujours à S. Germain des Prés, où il trouva D. Anselme des Rousseaux qui prit soin de lui avec beaucoup de charité, & qui l'engagea à s'appliquer à des études utiles à l'Eglise, à la Religion & à l'Etat.

Lorsqu'on lui eut donné la direction de la bibliotheque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, il en rangea les livres en très-bon ordre, il en fit des catalogues exacts, & l'augmenta de plusieurs livres excellens, qu'il eut soin de ramasser. Mais sa premiere application fut la lecture & la recherche des anciens manuscrits. Ses études n'étoient interrompues que par les exercices de piété & la priere. » Plusieurs (*a*) personnes distin- » guées par leur dévotion se mirent sous sa conduite, & quan- » tité de savans se firent un honneur de le fréquenter & de le » consulter. Il travailloit avec zele à la sanctification des pre- » miers, & les seconds tiroient de grands secours, tant de ses » avis que des manuscrits qu'il leur prêtoit libéralement. « Les relations qu'il eut avec la plupart des abbayes de l'Ordre lui procurerent beaucoup de pieces anciennes & nouvelles, dont il sut tirer avantage pour le bien public. Il fut honoré

(*a*) *Dupin*, 17[e] *siecle*, *t.* 3, *p.* 434.

de

de l'estime des Papes Alexandre VII & Clément X, qui lui envoyerent des médailles. D. d'Achery.

Dom d'Achery évitoit les visites & les conversations inutiles, & ne communiquoit gueres qu'avec les savans, dont il étoit estimé & tendrement aimé. Il connoissoit le mérite de ceux de Port-royal. Ces Messieurs étant accusés de mépriser les ouvrages qui ne sortoient point de leurs plumes, il travailla à détromper ceux qui leur imputoient ce défaut. On en trouve la preuve dans les Mémoires de M. Fontaine, où M. de Saci s'exprime en ces termes : » Vous avez vu Messieurs de Valois : » je ne sais comment ils s'étoient mis dans l'esprit qu'on n'estimoit pas leurs livres ; & sur cette pensée, quoique fausse, » ils se sont un peu emportés contre nous. Mais le Révérend » Pere D. Luc d'Achery les a détrompés là dessus. Ils allerent » lui dire que ces Messieurs les méprisoient, parce qu'ils blâmoient indiféremmenc tout ce qui ne sortoit pas de leur » plume, & qu'en particulier ils avoient une dent contr'eux. » Ce Pere, avec sa sagesse & son équité ordinaires, leur montra » par beaucoup d'exemples que l'on remarquoit cette diférence » entre nous & ceux qui ne nous aiment pas, que nous approu» vions tout ce qui étoit digne de louanges, & que les autres » au contraire blâmoient ce qui étoit universellement loué seu» lement parce qu'il ne sortoit pas de chez eux. «

Tom. 2, *p.* 522, 523.

Malgré les infirmités continuelles qui retinrent Dom Luc d'Achery à l'Infirmerie pendant plus de quarante-cinq ans, il parvint jusqu'à l'âge de soixante & seize. Dans sa derniere maladie il reçut tous ses Sacremens avec une grande piété. Lorsqu'on lui donna le saint Viatique, il fit une exhortation qui commençoit par ces paroles du saint homme Job : *Miseremini meî, miseremini meî saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Il mourut aussi saintement qu'il avoit vécu dans l'abbaye de S. Germain des Prés, le 29 d'Avril de l'an 1685. Dom Mabillon, qui étoit en Italie, le regeta comme son propre pere. On loua beaucoup sa vertu & son zele pour le salut des ames, & les savans firent l'éloge de ses travaux littéraires.

Journ. des sav. du 26 Novemb. 1685.

On doit le regarder après Dom Tarisse, comme le pere des études dans la Congrégation de S. Maur, & le restaurateur des Lettres dans l'Ordre de S. Benoît, comme il paroît par une grande lettre écrite de sa main, & adressée au Chapitre général tenu à Vendôme l'an 1648. Il y exhorte les Supérieurs assemblés

D. d'Achery. à faire ensorte que les Religieux s'appliquent sérieusement à l'étude de l'Ecriture sainte, & qu'ils reprennent l'ancienne coutume de l'Ordre d'enseigner la Théologie, qui n'est autre, dit-il, que l'interprétation de quelques livres de la Bible. C'est, ajoute-t-il, un souverain moyen pour acquérir une solide piété. Il veut qu'on enseigne bien les humanités aux nouveaux profès, & qu'on ne leur donne que des livres écrits en bon style, en latin, comme S. Jérôme, en grec, comme S. Basile & S. Grégoire de Nazianze. Il pense que pour l'honneur de l'Ordre & de la Congrégation il est à propos de faire travailler à l'Histoire générale de l'un & de l'autre, & de donner les vies des saints Bénédictins. » Les séculiers, dit-il, même de grande condition » & érudition, nous encouragent à ce travail, dont ils esperent » apprendre l'Histoire dans sa source. « Il désire qu'on fasse imprimer les anciens auteurs, sur-tout de l'Ordre de S. Benoît, & indique les Religieux capables de travailler à ces éditions. » Le tems qu'on pouroit leur donner, dit-il, est celui des étu» dians, ou pour le moins le tems du travail, & autre que le » Supérieur jugera pouvoir donner. «

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. En 1645 Dom Luc d'Achery fit imprimer la lettre de S. Barnabé sur le manuscrit du P. Hugues Ménard, qui étant mort, cette lettre n'avoit point été donnée au public. L'avis au lecteur est de Dom Luc.

2. En 1648 il publia, par ordre de Dom Grégoire Tarisse, Supérieur-général, un Catalogue des ouvrages ascétiques ou traités spirituels des Peres & des auteurs modernes, dont la lecture est très-utile, sur-tout aux personnes qui ont embrassé la vie religieuse & à celles qui font une profession particuliere de piété. Ce Catalogue fut imprimé à Paris chez Louis Billaine, 1648, 1 vol. in-4°.

3. Dom Jacques (1) Remi en publia une seconde édition plus ample, sous ce titre : *Asceticorum, vulgò spiritualium, opusculorum, quæ inter Patrum opera reperiuntur, Indiculus, Christianæ pietatis cultoribus, iis potissimùm, qui arctam & an-*

(1) Ce Religieux natif de Mets, fit profession à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de S. Remi, le 27 Avril 1648. Pendant qu'il fut Supérieur, il fit observer les Regles de la Congrégation avec un zele inflexible. Il mourut à Fécam le 16 Janvier 1703.

gustam viam, quæ ducit ad vitam, sequuntur; nec non & Concionatoribus, atque animarum curam gerentibus, longè utilissimus. Ab Asceta Benedictino Congregationis sancti Mauri digestus. Editio secunda ferè media parte auctior, Auctoribus præsertim qui tùm de Theologia mystica, tùm de religiosis ac christianis moribus ad nostra usque tempora tractaverunt. Parisiis, apud Ludovicum Billaine, 1671, 1 *vol. in*-4°. L'auteur indique la bonté de chaque livre & l'utilité qu'on en peut retirer. Il a soin de marquer en marge les personnes à qui conviennent les diférens ouvrages, dont il propose la lecture. Parmi les livres des auteurs de son tems, il n'oublie pas les *Maximes chrétiennes, Le cœur nouveau*, les lettres & les autres traités de piété de M. l'Abbé de S. Cyran, la *Tradition de l'Eglise sur la Pénitence & la Communion*, par M. Arnauld, l'*Office du très-saint Sacrement*, qui a donné naissance au livre de la Perpétuité de la Foi, la *Solitude chrétienne*, par M. l'Abbé le Roy, *l'Année spirituelle* du bienheureux Jean de Palafox, les Traités de piété du Cardinal Bona, les *Pensées de M. Pascal*, les *Traités de l'Education d'un Prince, de la Civilité chrétienne, de la maniere d'étudier chrétiennement*, &c. par M. Nicole. On trouve dans ce catalogue un nombre de livres mystiques qu'on recherchoit au dernier siecle, mais qu'on ne lit presque plus aujourd'hui.

D. D'ACHERY.

4. Les Œuvres du bienheureux Lanfranc, Prieur du Bec, ensuite Abbé de Caen & Archevêque de Cantorbery, n'avoient jamais été imprimées. Dom Luc d'Achery les copia, les recueillit, & en donna une belle édition, dont voici le frontispice : *Beati Lanfranci Cantuariensis Archiepiscopi & Angliæ Primatis, Ordinis sancti Benedicti, opera omnia quæ reperiri potuerunt, evulgavit Domnus Lucas Dacherius Benedictinus Congregationis sancti Mauri in Gallia, vitam & epistolas notis & observationibus (antiquis monumentis abundè locupletatis) illustravit & appendicem adjecit, &c. Lutetiæ Parisiorum sumptibus Joannis Billaine,* 1648, 1 *vol. in-fol.* L'ouvrage est dédié au Prince de Conti, Armand de Bourbon. L'auteur dans sa préface rend compte de tous les écrits du B. Lanfranc, publiés dans cette édition. Son Commentaire sur les Epîtres de saint Paul y paroît pour la premiere fois. L'éditeur l'a tiré d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes. La vie du B. Lanfranc, imprimée sur un ancien manuscrit de l'abbaye du Bec, précede ses ouvrages, qui sont ses Commentaires sur

D. d'Achery. les Epîtres de S. Paul, un Traité du Corps & du Sang de Notre Seigneur contre Berenger, des Remarques sur quelques unes des conférences de Cassien, les Statuts de Lanfranc pour l'Ordre de S. Benoît, ses Lettres, l'Abrégé du discours qu'il fit dans le Concile tenu à Londres en 1072 sur la primauté de l'Eglise de Cantorbery, & un Traité sur le secret de la Confession. Ces ouvrages, & sur-tout la vie & les lettres du B. Lanfranc, sont accompagnés de notes & d'observations fort amples.

Dom Luc d'Achery a enrichi cette édition d'un appendice qui contient plusieurs pieces utiles & curieuses; savoir, la Chronique de l'abbaye du Bec, depuis sa fondation en 1034 jusqu'en 1437; la vie de S. Herluin, fondateur & premier Abbé de ce monastère célebre; les vies des quatre premiers Abbés qui lui succéderent; la vie de S. Augustin Apôtre d'Angleterre; & deux Traités de l'Eucharistie, de Hugues Evêque de Langres, & de Durand Abbé de Troarn, contre l'hérésie de Berenger. Le tout est terminé par une bonne table générale des choses & des mots contenus en ce volume.

5. Après l'édition des Œuvres du B. Lanfranc, le P. d'Achery ne tarda pas de donner au public la vie & les ouvrages du vénérable Guibert Abbé de Nogent sous Couci, avec de savantes notes & de judicieuses observations, dans lesquelles il raporte beaucoup d'anciens monumens, & fait l'histoire de plusieurs abbayes. Il ajoute quantité de Vies de Saints & d'autres pieces, qui, jointes aux Œuvres de Guibert, forment un assez gros volume *in folio*, dont voici le titre : *Venerabilis Guiberti Abbatis B. Mariæ de Novigento opera omnia prodeunt nunc primùm unà cum appendice ad librum tertium de vitâ ipsius, nimirùm Hermanni monachi libri tres de miraculis sanctæ Mariæ, sive de reparatione Laudunensis Ecclesiæ; de gestis Bartholomæi Episcopi, ac de origine & incremento Præmonstratensis Ordinis. Item notæ & observationes (vetustis monumentis refertæ) ad quasdam V. Guiberti libros. His accedunt additamenta in quibus vitæ sancti Geremari, B. Simonis Crespiensis & sanctæ Salabergæ Abbatissæ; necnon Hugonis Rotomagensis Archiepiscopi libri tres dogmatum fidei Christianæ contra hæreticos sui temporis : & Roberti de Monte accessiones & appendix germana ad Sigebertum. Omnia studio & operâ Domni Lucæ d'Achery monachi Bened. Congregationis S. Mauri. Lutetiæ Parisiorum, sumptibus Joannis Billaine*, 1651. Ce livre est dédié à M. Matthieu Molé,

premier Préſident, & grand protecteur de la Congrégation de S. Maur. D. d'Achery a fait entrer dans ſes notes des diplômes & des chartes, dont quelques-unes ont des dates fautives, parce qu'elles n'ont point été copiées ſur les originaux. Telle eſt la charte de fondation du Tréport, datée de l'an 1036 au lieu de 1059. Le ſavant éditeur a terminé ce volume par une table générale fort étendue.

6. Il a auſſi donné au public la Regle des Solitaires du ſaint Prêtre Grimlaic : *Regula Solitariorum, ſive Exercitia quibus ad pietatem & ad Eccleſiaſtica munia inſtruebat Candidatos ſæculo circiter nono Grimlaicus Sacerdos, nunc primùm edita, &c. Pariſiis, apud Edmundum Martin, 1653, 1 vol. in-12.* Dom d'Achery a enrichi cet ouvrage de notes & d'obſervations néceſſaires pour l'intelligence de ce qu'il peut y avoir d'obſcur dans cet ancien auteur.

7. La multitude d'ouvrages, d'actes & de canons des Conciles, de chroniques, d'hiſtoires, de vies des Saints, de lettres, de poéſies, de diplômes, de chartes & d'autres pieces, que notre Bénédictin avoit découvertes, & qu'on découvroit tous les jours pour lui dans les monaſtères, lui firent concevoir le deſſein d'en faire un recueil & de le donner au public ſous le titre modeſte de *Spicilege* ou Glanes, quoique dans le vrai ce ſoit la récolte d'une moiſſon abondante. Il a conduit ce Recueil juſqu'au nombre de treize volumes in-4°. dont le premier parut en 1655 & le dernier en 1677. On lit au frontiſpice : *Veterum aliquot ſcriptorum, qui in Galliæ Bibliothecis, maximè, Benedictinorum latuerant, Spicilegium, &c. Prodeunt nunc primum in lucem operâ & ſtudio Domni Lucæ d'Acherii è Congregatione ſancti Mauri monachi Benedictini. Pariſiis, apud Carolum Savreux, 1655.* A la tête de chaque volume l'auteur marque les pieces qu'il contient & fait ſur chacune des préfaces & de petites notes bien écrites. » Elles font aſſez connoître, dit M. Baillet, » l'érudition de leur auteur, & ſon habileté dans la véritable » critique, & dans la connoiſſance de l'une & de l'autre Hiſ- » toire, & des Antiquités eccléſiaſtiques. «

Jugemens des ſavans, t. 2, p. 476, édit. de 1722.

Le premier tome contient, 1°. trois livres de Jonas Evêque d'Orléans, pour l'inſtruction des Laïques. 2°. La Regle de Chrodegand Evêque de Mets, pour les Chanoines. 3. Le livre d'Iſidore Evêque de Séville, *De ordine Creaturarum.* Ce traité eſt diviſé en quinze chapitres, où le ſaint Prélat explique la

D. D'ACHERY.

création du monde, celle de l'homme & sa chute : ce qui lui donne lieu de parler dans le huitieme chapitre du Diable & de la nature des Démons ; dans le neuvieme de la nature des eaux & du cours de l'Océan ; dans le dixieme du Paradis ; dans le quatorzieme du Purgatoire, & dans le dernier de la vie future. Braulion, à qui il adresse son livre, étoit Evêque de Sarragose. Les colonies romaines avoient donné à cette ville le nom de Rome à cause de son importance. 4. Lettres de S. Ildefonse Archevêque de Tolede, de Quirice & d'Idale, Evêques de Barcelone. 5. Un Traité de Ratram moine de Corbie, sur la naissance de J. C. 6. Une lettre fort longue d'Isaac (1) Evêque de Langres sur le Canon de la Messe.8 . L'ancienne Chronique de l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon, Ordre de S. Benoît. 8. Chronique de Beze par Jean, moine du même Ordre. Ce volume est dédié à M. Jérôme Bignon, Avocat général au Parlement de Paris.

Le second tome, imprimé en 1657, renferme, 1°. quatre livres de Ratram, moine de Corbie, contre les Grecs. On voit à la tête une lettre de M. de Marca écrite à D. d'Achery, au sujet de Ratram. 2. Traités de Rathier Evêque de Verone. 3. Traité du schisme survenu après la mort d'Honorius II, contre Gerard Evêque d'Angoulême, par Arnoul Archidiacre de Sées, & depuis Evêque de Lisieux. 4. Mêlange de lettres, au nombre de 87, fort instructives & de diférentes personnes toutes de distinction. 5. Divers Conciles de France, depuis l'an 834 jusqu'en 1283. 6. Vie de sainte Romaine, Vierge & Martyre, & fondation de l'abbaye de S. Quentin de Beauvais. 7. Vie de Hildeburge Dame de Gallardon. 8. Vie de S. Pierre de Chavanon, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin. 9. Ancienne Chronique de Saint-Pierre le Vif, par le moine Clarius. 10. Chronique de S. Médard de Soissons. 11. Chronique de S. Denys en France. 12. Fragment de la Chronique de l'Eglise de Rouen. 13. Deux lettres prolixes, l'une de Hincmar Archevêque de Reims, & l'autre de Fulbert de Chartres. Ce second tome fut encore plus estimé que le premier. Le P. d'Achery reçut plusieurs lettres de personnes versées dans l'antiquité, qui le féliciterent du bon choix qu'il avoit fait des pieces, dont il enrichissoit la République des lettres.

(1) Dom Luc, dans sa Table générale des auteurs, qu'il a mise à la fin du dernier tome de son Spicilege, déclare que cette Lettre est d'Isaac, Abbé de l'Etoille. En effet elle se trouve sous son nom dans un fort beau manuscrit de Marmoutier.

Le troisieme tome, imprimé en 1659, contient, 1°. un traité de Nicet Evêque de Treves, sur les veilles des serviteurs de Dieu : c'est le nom qu'on donnoit aux Moines. 2. Traité du même sur les avantages de la Psalmodie. Ces deux traités sont des monumens respectables par leur antiquité, & par le mérite de leur auteur. 3. Discours de S. Théodore Studite sur S. Barthelemi Apôtre, traduit du grec en latin par Anastase le Bibliothécaire, & tiré d'un manuscrit de l'abbaye de S. Thierry proche Reims. 4. Traité ascétique attribué à saint Anselme. 5. Traité de Pierre de Celles Evêque de Chartres, sur la discipline du Cloître. Il le composa étant Abbé de S. Remi de Reims. 6. Mêlange de lettres au nombre de soixante. Ces lettres d'auteurs remarquables, fournissent beaucoup de lumieres pour éclaicir l'Histoire ecclésiastique & civile, & la discipline de l'Eglise. 7. Chronique de Fontenelle ou S. Vandrille. 8. Premier appendice. 9. Second appendice. 10. Chronique de Senones, par Richer Bénédictin. 11. Histoire ou Chronique du monastère de Vezelay, par Hugue Poitevin. Elle est divisée en quatre livres, où l'on trouve les anciens privileges de cette illustre abbaye, aujourd'hui réduite en un Chapitre de Chanoines séculiers.

Le quatrieme tome, publié en 1661, renferme, 1°. les anciens Statuts de l'abbaye de Corbie, dressés par S. Adalard, qui en étoit Abbé. 2. Les anciennes Coutumes de Cluny recueillies par S. Udalric, Moine Bénédictin de cette abbaye, sur la fin du XIe siecle. Elles renferment toute l'ancienne discipline de cet auguste monastère. On y lit des choses tout-à-fait singulieres. Ce que l'auteur rapporte, par exemple, de la maniere de faire les hosties, qui doivent faire la matiere du saint sacrifice, est digne d'admiration. On choisissoit grain à grain le plus pur froment qui devoit y être employé. On le mettoit dans un sac destiné à ce seul usage. Celui qui le portoit au moulin étoit revêtu d'une aube, & avoit le visage couvert d'un amit, à l'exception des yeux. Il lavoit les meules, & raportoit la farine dans le même sac. Trois Religieux dans les Ordres, à jeun & revêtus d'aubes, faisoient cuire les hosties en chantant des Pseaumes. 3. Les sentences de Lanfranc, Archevêque de Cantorbery. 4. Mêlange de lettres, de Conciles, & de diplômes. 5. Chronique de l'Eglise de Centule ou de Saint-Riquier, par Hariulphe. 6. Maryrologe très-ancien, qui porte le nom de S. Jérôme.

D. d'Achery.

Le cinquieme tome, publié la même année, offre les pieces ſuivantes. 1° L'ouvrage composé par Smaragde Abbé de S. Miel, ſous le titre de *Via regia*. 2. Traité de l'Inſtitution du Roi, par Jonas Evêque d'Orléans. 3. Le teſtament de Perpet Evêque de Tours. 4. Conférence des Evêques de la province de Lyon, en préſence du Roi Gondebaud, contre les Ariens. 5. Quelques Sermons de Théodulphe Evêque d'Orléans. 6. Deux Conciles de Sens, tirés des archives de cette Egliſe par Dom Hugues Mathou, Prieur de S. Pierre le Vif. 7. Hiſtoire de l'invention de pluſieurs Corps ſaints découverts par Thierri Evêque de Mets. 8. Vie de S. Eloy Evêque de Noyon, par ſaint Ouen Archevêque de Rouen ſon ami, tirée d'un manuſcrit de Corbie, & collationnée ſur un très-beau manuſcrit de Conches. 9. Fondation de l'abbaye de Mici par le Roi Clovis I. 10. Martyrologe de (1) Wandalbert. 11. Chronique de Caſaure ou de Peſcara, par Jean Berard. Il paroît par cette Chronique qu'anciennement lorſque l'Abbé officioit, au lieu de croſſe il ſe ſervoit du ſceptre royal. 12. Mêlange ou recueil de diverſes lettres d'auteurs célebres. Les cinq premieres ſont de Sévere Sulpice, & ont été communiquées par M. Bigot. 13. Teſtament de la bienheureuſe Jeanne, fille de Louis XI & Ducheſſe de Berry. 14. Teſtament de Marguerite, femme de René Duc d'Alençon.

Le ſixieme tome contient, 1°. divers Conciles. 2. La ſeconde ſeſſion du Concile de Carthage de l'an 525, où il s'agit des exemptions des monaſtères. 3. Lettres & actes concernant le ſchiſme qui précéda le Concile de Piſe. 4. Concile de Piſe. 5. Concile de Piſtres. 6. Anciens Statuts de l'Univerſité de Paris. 7. Recueil de lettres & de diplômes. Ce mêlange de lettres & de diplômes jette de grandes lumieres ſur l'hiſtoire & la diſcipline de l'Egliſe. Il paroît par une lettre du P. Bona, Général de ſa Congrégation, & depuis Cardinal, que le Pape Alexandre VII faiſoit une eſtime ſinguliere du Spicilege, & ſur-tout de cette collection de lettres & de diplômes, qu'il regardoit comme ce qu'il y a de plus certain dans l'hiſtoire. 8. Teſtament

(1) C'eſt de M. Bigot qu'on a eu ce Martyrologe en vers, compoſé par Wandalbert, moine de Prum. Ce ſavant homme faiſant le voyage d'Hollande le copia de ſa propre main ſur un manuſcrit du célebre Iſaac Voſſius. Dom Martène dans ſes voyages en a trouvé une autre copie écrite du tems même de l'auteur, avec d'autres poéſies, dont il a fourni les variantes pour la nouvelle édition du Spicilege.

des

des Comtes de Sardagne. 9. Erection de l'Université de Caen. 10. Chronique de Gemblou. 11. Chronique de Lobbes, par l'Abbé Folcuin. 12. Chronique des Evêques de Mets. 13. Testament du Pape Grégoire XI. 14. Capitulaire d'Ahyton Evêque de Bâle, dont le P. Bona, depuis Cardinal, envoya une copie à Dom Luc d'Achery.

Le septieme tome contient, 1°. Livre d'Enée Evêque de Paris, contre les Grecs. 2. Cinq Sermons de S. Pierre Damien Cardinal, ou plutôt de S. Pierre Chrysologue, sur l'Oraison Dominicale. 3. Livre de Nicolas Clemangis, Docteur de Navarre, sur l'étude de la Théologie. 4. Le Mêlange de lettres de personnes illustres n'est pas le moindre morceau de ce volume. Il commence par quelques lettres d'Amalaire, qui dans les manuscrits sont le dernier chapitre de son troisieme livre des Offices divins. Le P. Sirmond avoit prétendu qu'Amalaire n'avoit été que Diacre, fondé sur la Chronique d'Adhemar, qui vivoit environ trois siecles après Amalaire. Il avoit attiré dans son sentiment le P. Bona & le P. Labbe. Mais Dom Luc d'Achery, dans sa préface, démontre qu'Amalaire a été Prêtre & Evêque. 5. Apologétique d'Ebbon Archevêque de Reims. 6. Chronique des Evêques d'Albi & des Abbés de Castres. 7. Histoire des Abbés de S. Tron, par l'Abbé Rodulphe. 8. Chronique de Vasor au diocèse de Liege. 9. Généalogie de Baudouin d'Avesnes. 10. Chronique de Mouson de l'Ordre de S. Benoît.

Dans le huitieme tome on trouve, 1°. le Capitulaire d'Atton Evêque de Verceil. 2. Son livre divisé en trois parties, sur les maux de l'Eglise; savoir, les jugemens des Evêques, leurs ordinations, & les biens ecclésiastiques. 3. Lettres du même Prélat. 4. Mêlange de lettres, de chartes & de diplômes. 5. Vie de S. Médard Evêque de Noyon, par le Prêtre Fortunat. 6. Les actes du même Saint, par un Moine anonyme. 7. Chronique de Nicolas Trevet de l'Ordre de S. Dominique, depuis l'an 1136 jusqu'en 1307.

Le neuvieme tome contient, 1°. Capitules tirés de l'ancienne collection de Canons faite en Irlande avant le VIIIe siecle. Elle concerne les ordinations, les fonctions des ministres de l'Eglise, en particulier l'administration des Sacremens, & quantité de points de la discipline ecclésiastique. L'éditeur n'a donné qu'un choix de ces capitules ou canons. Il faut y ajouter

D. D'ACHERY.

les augmentations publiées par D. Martène dans le *Thesaurus novus Anecdotorum*, t. 2, p. 1-30, sous ce titre : *Canones Hibernenses addendi editis Spicilegii tom. IX antiquæ editionis, & de remediis peccatorum Capitula octo*. 2. Autres Capitules ou Canons de Théodore Archevêque de Cantorbery. 3. Quelques Statuts de saint Boniface Archevêque de Mayence & Martyr. 4. Concile Romain, auquel présida le Pape Grégoire V, l'an 998. Ce Concile étoit composé de 28 Evêques, dont on a les souscriptions, & fut tenu en présence de l'Empereur Otton III. On y fit huit canons, dont le premier porte que le Roi Robert quittera la Reine Berthe sa parente, qu'il avoit épousée contre les loix, & qu'il fera sept ans de pénitence, suivant les dégrés prescrits dans l'Eglise, le tout sous peine d'anathême. 5. Statuts ou Constitutions de l'Eglise de Lyon écrites vers l'an 1251. 6. Ordonnance des Prélats de Normandie au sujet des Clercs mariés & non mariés. 7. Sermons choisis d'Abbon Moine de S. Germain des Prés. 8. Mêlange de lettres & de diverses chartes. On trouve à la tête la préface d'Alcuin sur les Pseaumes pénitentiaux & Graduels, & neuf lettres de S. Anselme communiquées à Dom Luc par le Pere Chifflet Jésuite. 9. Chronique du monastère d'Aindres dans le diocèse de Térouene. 10. Vie de saint Lietbert Evêque de Cambrai, tirée du monastère du S. Sépulcre.

Le dixieme tome, imprimé en 1671, contient, 1°. trois livres des Consultations ou disputes de Zachée Chrétien, & Apollonius philosophe. Le titre de cet excellent monument de l'Antiquité est : *Consultationum Zachæi Christiani & Apollonii Philosophi libri tres*. Le Pere d'Achery étoit persuadé que ce sont des noms empruntés, & que l'auteur a supprimé le sien. C'étoit aussi le sentiment de M. de Tillemont, de MM. du Cange & Cotelier, du P. Garnier Jésuite, du P. Quesnel, & du P. Delfau, qu'il avoit consultés. Il étoit aussi persuadé que l'auteur vivoit au moins dans le V[e] siecle. M. de Tillemont croit Evragius, qui vivoit l'an 400 de J. C. auteur des Consultations de Zachée & d'Apollonius. 2. Martyrologe du vénérable Bede, en vers héroïques. 3. Ancien Calendrier tiré d'un manuscrit de Corbie, écrit, à ce que prétend Dom Luc, vers l'an 826. 4. Recueil de diverses lettres & diplômes. Il commence par une lettre de Dongale Reclus, sur deux éclypses de soleil, qui arriverent de son tems, l'an 810. 5. Vie de Guillaume le Maire

Evêque d'Angers, écrite par lui-même. 6. Histoire de l'Eglise de Fontaines de l'Ordre de Cîteaux, par l'Abbé Peregrin. 7. Histoire des Comtes d'Anjou, par le Comte Foulques. 8. Gestes des Comtes d'Anjou, par un Moine de Marmoutier. 9. Livre de l'origine d'Amboise & des gestes des Seigneurs de cette ville. 10. Livre de l'histoire du monastère d'Affligen en Brabant. 11. Continuation de la même histoire. 12. Chronique des Comtes de Barcelone. 13. Addition au recueil de lettres & diplômes, fournie par le Pere Chifflet Jésuite & par M. d'Herouval.

L'onzieme tome, publié en 1672, contient, 1°. Ancienne collection de Canons Pénitentiaux, partagée en trois livres. Elle a été écrite par un auteur anonyme qui vivoit avant le IXe siecle. 2. Statuts Synodaux de Nicolas Gelant, & Guillaume le Maire, Evêques d'Angers. 3. Sermon d'un auteur du Ve siecle, sur la naissance de Notre Seigneur, contre Nestorius. 4. Recueil de lettres & de diplômes. 5. Chronique de Guillaume de Nangis, avec ses deux continuations par les Moines de S. Denys en France. Dom Luc observe qu'anciennement les Religieux étoient chargés d'écrire l'histoire de nos Rois.

Le douzieme tome, imprimé en 1675, contient, 1°. Traité de Pascase Ratbert Abbé de Corbie, sur l'enfantement de la Vierge. 2. Traité d'Aimon ou Haimon Evêque d'Halberstat, touchant le corps & le sang de notre Seigneur dans l'Eucharistie. Ce n'est qu'un fragment du milieu du IXe siecle ou environ : il est mal intitulé. C'est un morceau d'un Commentaire ou d'une paraphrase de la premiere Epître de S. Paul aux Corinthiens. Quelques-uns ont douté si cet Aimon est le même que Haimon qui a été Evêque d'Halberstat. 3. Adrevald moine de Fleuri, sur l'Eucharistie contre les inepties de Jean Scot. 4. Lettre de Rathier Evêque de Verone, touchant le Sacrement du corps & du sang du Seigneur. 5. Réponse d'un anonyme sur le même sujet, dans laquelle le dogme catholique est très-bien établi. 6. Réponses du Pape Nicolas I aux questions qui lui avoient été proposées par Harduic Archevêque de Besançon. 7. Collection de Loix & de Canons par Florus, Diacre de l'Eglise de Lyon. 8. Statuts de l'Hôpital d'Amiens faits par l'Evêque Géofroi. 9. Histoire des Archevêques de Treves, tirée d'un ancien manuscrit de S. Corneille de Compiegne. Elle finit en 1122. Il s'en est trouvé une bien plus ample à S. Maximin de Treves,

D. d'Achery.

& qui va jusqu'en 1455. Elle est imprimée dans la grande collection des Peres Martène & Durand. 10. Histoire des Evêques de Verdun, par le Prêtre Bercaire, vers l'an 887. 11. Histoire des Evêques de la même ville, par Laurent de Liege. 12. Histoire de la restauration de l'abbaye de S. Martin de Tournay, en quatre livres, par l'Abbé Heriman. 13. Histoire de l'abbaye de Cisoin. 14. Histoire de l'abbaye de Vigogne. 15. Anciens Statuts du royaume d'nAgleterre. 16. Ordonnances de Jean Roi d'Angleterre. 17. Histoire de la fondation du monastère de S. Vit de Gladbach.

Le treizieme & dernier tome, imprimé en 1677, contient, 1°. Concile d'Arras, célébré l'an 1025 par Gérard Evêque de Cambrai & d'Arras, contre des hérétiques venus d'Italie sous la conduite d'un fameux hérésiarque nommé Gondulphe, qui ne reconnoissoit pour regle de sa foi que l'Ecriture, rejettoit tous les Sacremens, & les regardoit comme des superstitions. Gérard réfuta solidement toutes ces erreurs & le convertit. Dans ce Concile on établit la foi catholique sur la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie & sur l'Eglise. On y examina aussi ce qu'il faut penser du culte extérieur, des Autels, de l'encens, des saints Ordres, de la sépulture, de la Pénitence, du Mariage, des Confesseurs, du chant des Pseaumes, de la vénération de la Croix, de la fausse justice. 2. Vies des hérétiques, ou hérésies des Cathares. *Manifestatio hæresis Catharorum, quam fecit Bonacursus, qui quondam fuit magister illorum Mediolani.* Les erreurs abominables de ces hérétiques y sont réfutées par l'Ecriture sainte, & par les Peres de l'Eglise. 3. Trois livres des Dialogues d'Anselme Evêque de Havelberg, Ambassadeur de l'Empereur Lothaire à Constantinople, contre les Grecs, dont il expose la doctrine & les dificultés qu'ils objectoient aux Latins. 4. Mêlanges de lettres, diplômes, actes, fondations & contrats, au nombre de trente-huit. 5. Martyrologe très ancien de Gellone ou de S. Guillem du Désert dans le diocèse de Lodeve, écrit sous le regne de l'Empereur Charlemagne. 6. Histoire de l'abbaye de Condom, érigée en Evêché. 7. Sermon d'Arnoul Evêque de Lisieux, sur l'Annonciation de la Sainte Vierge, avec cinq lettres du même Prélat. 8. Quinze lettres de Hildebert Evêque du Mans, depuis Archevêque de Tours. Ce dernier volume contient trois tables générales de tout l'ouvrage; l'une des traités, l'autre des matieres, & la troisieme des

pieces par ordre chronologique. Ces tables ſont d'un très-grand ſecours aux ſavans. Dom Luc y ajouta les variantes leçons du chrétien Zachée & d'Apollonius gentil, collationnées ſur un manuſcrit de S. Martial de Limoges, celles de la Chronique de Guillaume de Nangis, collationnées ſur un manuſcrit de Cîteaux, & celles des trois livres de Jonas Evêque d'Orléans. Il conclut enfin ce grand ouvrage par quelques ſupplémens aux autres tomes..

D. D'ACHERY.

Lorſqu'il eut achevé ce treizieme, il prit la réſolution de ſe repoſer un peu pour ſe préparer à la mort. Mais quelques années s'étant écoulées, il s'ennuya de ne plus rendre ſervice au public. Il voulut travailler à une continuation du Spicilege, dont il avoit encore de quoi donner ſix volumes, en changeant ſeulement le titre; mais il étoit alors plus proche de ſa fin qu'il ne penſoit.

Son Spicilege étant devenu rare, les Libraires engagerent M. de la Barre à en donner une nouvelle édition. Elle parut en 1723 en trois vol. in-folio. Pour corriger le texte, il a mis en uſage les variantes leçons que M. Baluze & D. Martène avoient recueillies. Il a donné un nouvel ordre aux pieces de cet important recueil. Il a placé au premier rang les Traités dogmatiques & polémiques; au ſecond les Traités & Diſcours moraux; au troiſieme les Statuts eccléſiaſtiques & monaſtiques. Tel eſt l'ordre du premier volume. Le ſecond, qui eſt hiſtorique, contient d'abord ce qui concerne ceux qui ont édifié l'Égliſe par leur ſainteté; enſuite les hiſtoires ou vies des Prélats; en troiſieme lieu les chroniques des monaſtères. Il a réuni dans le troiſieme volume une multitude de lettres, de diplômes, de chartes, d'actes, & d'autres petites pieces. A la tête du premier volume il y a une table chronologique de tout ce que les trois renferment; une ſeconde table de pieces, ſelon l'ordre de l'ancienne édition; & une troiſieme alphabétique. L'éloge de Jérôme Vignier termine la préface du premier tome. Elle eſt ſuivie d'une courte Diſſertation ſur l'épiſcopat d'Amalaire, & de l'épître dédicatoire du P. d'Achery au célebre Jérôme Bignon, Avocat général au Parlement de Paris.

7. Pour terminer l'article de D. Luc d'Achery, il faut ajouter qu'il avoit beaucoup travaillé à ramaſſer les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît. Le P. Mabillon les a donnés au public en neuf volumes in-folio, ſous ce titre : *Acta Sanctorum Ordinis*

D. d'Achery.

ſancti Benedicti in ſæculorum Claſſes diſtributa, &c. Collegit Domnus Lucas d'Achery, Congregationis S. Mauri Monachus, ac cum eo edidit D. Johannes Mabillon ejuſdem Congregationis, qui & univerſum opus notis, obſervationibus, indicibuſque neceſſariis illuſtravit, &c. Comme D. Mabillon a eu la principale part à ce recueil, qu'il a enrichi de ſavantes préfaces, de notes & d'obſervations ; nous réſervons le détail à l'article de ce grand homme.

Bayle, en parlant de D. Luc d'Achery, eſt tombé en pluſieurs fautes. L'Abbé le Clerc les a relevées dans ſes *Remarques critiques* ſur le Dictionnaire de Bayle, p. 830.

Dom Louis-Gabriel Brosse, et Dom Robert Hardy.

§. I.

Dom Gabriel Brosse, recommandable par le ſoin continuel qu'il a eu de ſanctifier ſes études, naquit dans la ville d'Auxerre. Il ſe hâta de fuir le monde à l'âge de 17 ans, & alla prendre l'habit monaſtique dans l'abbaye de Vendôme. Il y prononça ſes vœux le 27 Mars de l'an 1637. Il fit des progrès rapides dans toutes les vertus chrétiennes & religieuſes, & ſe diſtingua ſur-tout par ſon exactitude à pratiquer juſqu'aux moindres obſervances de la Congrégation. Comme il avoit beaucoup d'ouverture pour les ſciences, il étudia avec ſuccès la Philoſophie, la Théologie, le Droit canon & même la Pharmacie. C'étoit une ſource de lumiere, où chacun alloit puiſer la ſolution de ſes dificultés. Chargé du ſoin des malades en qualité d'Infirmier à S. Denys, il paſſoit les nuits auprès d'eux, leur procuroit tous les ſoulagemens convenables, & compatiſſoit à leurs ſoufrances. Soufrant lui-même pluſieurs maux compliqués, il n'en étoit pas moins exact à l'office divin, à l'étude, à la priere devant le S. Sacrement, & à la viſite des infirmes & des malades. Tel étoit le partage de ſon tems, dont il ne ſe départit jamais. Dans ſes maladies preſque continuelles, ſa patience étoit admirable, ſon cœur étoit attaché à la croix de ſon Sauveur, & ſe répandoit en actions de graces. C'eſt dans

ces saintes dispositions qu'il rendit son ame à Dieu le 1 jour d'Août de l'an 1686. M. Dupin a eu raison de ne pas l'oublier dans sa Table des Auteurs ecclésiastiques. Voici ses ouvrages.

1. *Vies des Saints de l'Ordre de saint Benoît, pour tous les jours de l'année.* Cet ouvrage est demeuré manuscrit, parce que dans le tems qu'il alloit être imprimé, parut *L'année Bénédictine* de la Révérende Mere Jeanne de Blemur, Religieuse du S. Sacrement. Dom Brosse ne voulut point indisposer cette savante Bénédictine, par l'impression d'un livre sur un sujet qu'elle avoit traité avec beaucoup de sagesse & d'éloquence. L'ouvrage de Dom Gabriel Brosse est conservé dans la bibliotheque de S. Germain des Prés, avec beaucoup d'autres composés par des Religieux de la Congrégation, & non imprimés.

2. *La vie de sainte Euphrosine Vierge & Martyre, patrone de l'abbaye de S. Jean de Beaulieu lès-Compiegne, tirée des anciens auteurs, & traduite en vers françois.* A Paris, chez Claude Huot, 1649, *in*-12. Cette vie est dédiée à Madame Gabrielle de l'Aubespine, Abbesse de Beaulieu.

3. *Hymnes sur diférens sujets pieux*, imprimées en 1650.

4. *Les Tombeaux & Mausolées des Rois inhumés dans l'Eglise de S. Denys, depuis le Roi Dagobert jusqu'à Louis XII, avec un Abrégé des choses les plus notables arrivées pendant leur regne.* A Paris, chez Pepingué, 1656, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage en vers a été estimé dans le tems. L'auteur est apellé François Gilbert de la Brosse dans la nouvelle édition de la Bibliotheque historique du P. le Long; c'est une faute échapée à l'éditeur.

5. *La vie de saint Valeri en vers latins & françois, par Dom Louis-Gabriel Brosse, &c.* A Paris, chez Beaujeu, 1669, *in*-4°.

6. *La vie de sainte Marguerite en vers françois, par le même.* A Paris, chez Debats, 1669, 1 vol. *in*-12.

7. *Le Triomphe de la Grace sur la nature dans la vie admirable de l'illustre Vierge sainte Euphrosine, Patrone de l'abbaye royale de Royal-lieu lès-Compiegne. En vers françois, divisé en deux livres, & dédié à la Reine par le R. P. Dom Gabriel Brosse, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, 1672, 1 vol. in-4°. C'est une nouvelle édition de la vie de sainte Euphrosine du même auteur. Son poëme commence ainsi:

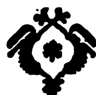
D. BROSSE, &c.

Dans le noble deſſein que la Grace m'inſpire,
Je veux de la vertu faire éclater l'empire,
Et dans le beau projet que je me ſuis formé,
Découvrir un objet dont le Ciel eſt charmé,
Un triomphe divin dans une chair fragile,
Un fidele portrait des Loix de l'Evangile,
Une Vierge féconde en miracles divers,
Dont le nom glorieux remplit tout l'Univers.

§. II.

DOM ROBERT HARDY né à Nevers, fit profeſſion à la Charité ſur Loire, le 27 d'Août 1644, étant âgé de vingt ans. Il enſeigna d'abord, & bientôt ſon mérite perſonnel, & ſon zele pour les obſervances régulieres l'éleverent aux premieres places, qu'il n'accepta que malgré lui. Il fut ſucceſſivement Prieur des abbayes de Corbie, de Saint-Ouen de Rouen, du Bec, de S. Etienne de Caen, de S. Aubin d'Angers, Viſiteur de France & de Normandie, Définiteur au Chapitre général, & Prieur de S. Denys en 1684. Après avoir fait fleurir la Réforme dans ce monaſtère, par ſon exemple & ſes inſtructions, il y mourut ſaintement à l'âge de ſoixante-trois ans, le 25 d'Avril 1687. Dans le Nécrologe de l'abbaye de S. Denys en France, il eſt repréſenté comme un Religieux parfaitement mort au monde & très-fidele à ſes devoirs.

Il a compoſé ſur les titres originaux l'*Hiſtoire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, in-folio* : Ouvrage eſtimé, & qu'on conſerve manuſcrit dans la bibliotheque de ce monaſtère. Etant Prieur de Saint-Ouen de Rouen, il fit un écrit ſur les obligations des anciens Bénédictins non réformés, qui ſe contentoient de vivre comme les Eccléſiaſtiques, ſans rien pratiquer de la Regle, qu'ils avoient embraſſée.



DOM

DOM JEAN-FRANÇOIS POMMERAYE, ET DOM ALEXIS BRÉARD.

§. I.

DOM POMMERAYE naquit à Rouen l'an 1617, & fit profession dans l'abbaye de S. Pierre de Jumiege, le 31 de Juillet de l'an 1638, étant âgé de 21 ans. Membre d'un corps, où les bonnes études étoient en honneur, il entreprit des ouvrages utiles à l'Eglise & à sa patrie. Il s'en occupoit, lorsqu'étant allé rendre visite à M. Bulteau, avec le P. Prieur de Saint-Ouen de Rouen, il fut frappé d'apoplexie & en mourut le 28 d'Octobre de l'an 1687, âgé de soixante & dix ans.

1. Le premier ouvrage qu'il publia fut l'Histoire de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, avec celles de S. Amand de la même ville & de Sainte-Catherine du Mont. C'est un volume in-folio dédié au grand Prieur & aux anciens Moines de S. Ouen, & imprimé en 1662 chez Richard l'Allemand, & Louis Dumesnil. Cette histoire, dont le style est surané, est divisée en cinq livres. L'auteur y décrit la vie de S. Ouen, la fondation de cette abbaye, ses progrès, ses divers événemens, ses droits & ses privileges. Il y fait l'éloge des Abbés & d'autres personnes considérables, avec le dénombrement des Eglises, qui dépendent ou qui ont dépendu de cette célebre abbaye. Le cinquieme livre contient les monumens, les diplômes & les chartes, qui servent de preuves aux faits raportés dans cette histoire. Celles de Saint-Amand & de Sainte-Catherine sont pareillement suivies de pieces justificatives, qui intéressent l'ancienne noblesse du pays.

2. Le plus estimé des ouvrages de Dom Pommeraye est son *Histoire des Archevêques de Rouen, dans laquelle il est traité de leur vie & de leur mort, de leurs diférens emplois, des affaires qu'ils ont négociées avant & depuis leur promotion. Avec plusieurs lettres des Papes & des Rois de France, des Ducs de Normandie & des Rois d'Angleterre, & diverses particularités qui regardent l'état de la Religion catholique durant leur administration. Le tout recueilli de plusieurs livres, tant imprimés que manuscrits, & des archives & registres de l'Eglise cathédrale, des abbayes & autres lieux de la province de Normandie. Par*

un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. A Rouen, chez Laurent Maurry, 1667, 1 *vol. in folio.* Ce livre est dédié à M. François de Harlay de Chanvallon, Archevêque de Rouen, Primat de Normandie, Abbé de S. Pierre de Jumiege. On trouve à la fin la Remontrance de ce Prélat faite au Roi en faveur des trois Etats de Normandie en 1658. Cette histoire est écrite en forme d'éloges & contient beaucoup de recherches.

3. Dom Ange Godin, premier auteur des Conciles & des Actes Synodaux de l'Eglise de Rouen, en étoit au Concile de l'Islebonne au pays de Caux, tenu en 1080, quand il mourut. Le P. Pommeraye a continué & mis au jour son travail, sous ce titre : *Sanctæ Rotomagensis Ecclesiæ Concilia & Synodalia decreta, quæ hactenus aut nondum edita, aut variis locis dispersa in unum corpus collegit, ad manuscriptorum fidem, & meliores editiones contulit, summorum Pontificum, Archiepiscoporum & Episcoporum Normanniæ tabulam exhibuit, ac eorumdem & Regum, Principum & aliorum diplomata, epistolas, conventiones, &c. edidit, brevem item Rotomagensium Præsulum notitiam dedit D. Franciscus Pommeraye, Congregationis sancti Mauri alumnus. Notas prætereà & observationes subjunxit in eadem Concilia per Domnum Angelum Godin ejusdem Congregationis Monachum concinnatas : Opus Clericis præsertim totius provinciæ, ac cæteris etiam ecclesiasticæ disciplinæ studiosis perutile. Rotomagi apud Bonaventuram le Brun*, 1677, 1 *vol. in*-4°. Nous avons depuis une édition beaucoup plus ample des Conciles de Normandie, par Dom Guillaume Bessin, aidé des Mémoires de D. Julien Bellaise.

Dom Pommeraye a donné au public l'*Histoire de l'Eglise cathédrale de Rouen, Métropolitaine & Primatiale de Normandie.* A Rouen, 1686, 1 vol. *in* 4°. Cet ouvrage est dédié à Messieurs les Chanoines.

5. On a encore de lui un petit livre in-12 intitulé : *Pratique journaliere de l'aumône.* C'est une exhortation à donner à ceux qui ont la charité de quêter pour les pauvres.

§. II.

DOM JEAN-ALEXIS BRÉARD étoit de Louviers, ville du diocèse d'Evreux. A l'âge de vingt ans il fit profession dans l'abbaye de Saint-Pierre de Jumiege, le 21 Juillet 1636. Il est

mort à Saint-Martin de Séez, le 12 Août 1688. Il a composé l'Histoire de l'abbaye de S. Vandrille sous ce titre : *Historia abbatiæ Fontanellensis*, *in-fol.* 2 *vol.* Son manuscrit est conservé dans la bibliotheque de cette abbaye. D. BRÉARD.

DD. JACQUES LANGELÉ, ALEXANDRE-AYGULPHE LE ROUGE, ET D. RENÉ DU CHER.

§. I.

DOM LANGELÉ, né à Paris en 1654, se consacra à Dieu par la profession religieuse, le 25 d'Octobre de l'an 1674, dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux. Il étoit le second des quatre freres Religieux de la Congrégation. Lorsqu'il demeuroit aux Blancs-manteaux, on l'envoya à S. Denys en France, pour y recevoir des soulagemens à la pulmonie, dont il étoit attaqué. Il y mourut saintement le 9 Mai de l'an 1689, étant seulement âgé de trente-cinq ans. Il s'étoit distingué par sa capacité, sur-tout dans l'histoire, les généalogies & le blason.

Après sa promotion au sacerdoce, on l'avoit envoyé à Saint-Corneille de Compiegne, où le trésor du S. Suaire & des autres Reliques de cette abbaye lui fut confié. C'est ce qui lui donna occasion d'examiner l'histoire de ce dépôt sacré & les dificultés qu'on pouvoit élever sur la conservation du S. Suaire.

1. Il le fit dans un ouvrage intitulé : *Histoire du S. Suaire de Compiegne, par Dom Jacques Langelé, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, 1682, 1 vol. in-12. Ce livre est dédié à Madame la Maréchale de Humieres. Il traite d'abord de la sépulture de J. C. Ensuite il prouve qu'on y employa plusieurs linges, & il se fonde sur la coutume des Juifs, sur le témoignage de S. Jean, qui dit au pluriel *linteamina posita*, & sur celui de S. Augustin & de plusieurs autres Peres. Par-là D. Langelé leve la dificulté qui semble naître de ce qu'il y a plusieurs villes qui se vantent de posséder le S. Suaire. Les chapitres 3, 4 & 5 sont employés à prouver que celui de Compiegne fut donné à l'Empereur Charlemagne par les premiers Princes d'Orient, & déposé ensuite à Aix-la-Chapelle, d'où il fut aporté sur la fin de l'an 876

D. LANGELÉ, &c.

en l'abbaye de S. Corneille, à qui il fut donné par l'Empereur Charles-le-Chauve. Cette donation eſt appuyée ſur des titres du IX[e] ſiecle & ſur l'autorité de quatorze anciens hiſtoriens, qui en font mention. Dans les chapitres ſuivans D. Langelé parle de la dévotion de Matilde Reine d'Angleterre, qui donna une chaſſe d'or très-riche pour le S. Suaire de Compiegne, & de la piété de nos Rois, qui depuis le XI[e] ſiecle ont témoigné leur vénération pour cette ſainte Relique. Il obſerve qu'elle a été apellée *Suaire & Sanctuaire.* Après avoir fait voir que ce S. Suaire ne détruit pas la vérité de ceux qui ſe conſervent dans quelques Egliſes, il fait en abrégé l'hiſtoire des ſaints Suaires de Turin & de Beſançon, & conclut que celui de Compiegne eſt une Relique des plus précieuſes de l'Egliſe, & qu'elle doit être très-chere à toute la France.

2. Cet ouvrage n'eſt pas le ſeul que D. Langelé ait donné au public. On a encore de ce Religieux le livre intitulé : *Hiſtoire des Fieſſez de l'abbaye de S. Corneille de Compiegne,* 1 vol. in-12.

§. II.

DOM LE ROUGE étoit de Montivilliers au pays de Caux en Normandie. A l'âge de 19 ans il fit profeſſion dans l'abbaye de Jumiege, le 11 Juillet de l'an 1637, & mourut dans celle de S. Pierre de Conches, le 25 Décembre 1689. Il a publié trois Mémoires ou Factums fort ſavans pour défendre les droits de l'abbaye de Conches. Il avoit fort avancé un ouvrage ſur les dîmes eccléſiaſtiques. C'eſt tout ce que nous pouvons dire de lui.

§. III.

DOM RENÉ DU CHER étoit de Foix au diocèſe de Poitiers. Il prononça ſes vœux à l'âge de 21 ans dans l'abbaye de Saint-Allire de Clermont, le 8 Juillet de l'an 1664. Il mourut à la Chaiſe-Dieu, le 28 du même mois de l'an 1690. On a de lui un manuſcrit *in-folio*, intitulé : *Hiſtoria regalis abbatiæ ſancti Cypriani Martyris ad Clinum extrà muros Pictavienſes : auctore D. Renato du Cher, monacho Benedictino Congregationis ſancti Mauri.* Cette hiſtoire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers fut achevée en 1680. Elle eſt conſervée dans la bibliotheque de S. Germain des Prés.

Dom Jean Durant, et D. Philippe Bastide.

§. I.

Dom Jean Durant, né à Courſeult au diocèſe de Saint-Malo, fit profeſſion à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de S. Melaine, le 23 Mai 1665, & finit ſes jours dans celle de S. Nicaiſe de Reims, le 21 Octobre 1690. Ses écrits ſubſiſtans conſiſtent en deux volumes de *Mélanges*, qu'on garde parmi les manuſcrits de l'abbaye de S. Germain des Prés.

§. II.

Dom Bastide étoit natif de Saint-Benoît du Sault au diocèſe de Bourges. Il fit profeſſion en l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 18 Mai 1643, en la vingt-troiſieme année de ſon âge. Il fut ſucceſſivement Prieur de S. Nicaiſe de Reims, de Corbie & d'autres monaſtères, où il fit obſerver, aimer & reſpecter la diſcipline réguliere, tant par ſon exemple que par ſes exhortations. Son attrait pour l'étude & pour l'état de ſimple Religieux particulier, lui firent demander ſa décharge de la Supériorité. Il l'obtint & ne penſa plus qu'à l'éternité. Une longue & douloureuſe maladie, qu'il ſouffrit avec beaucoup de patience, termina ſa carriere à l'âge de ſoixante & onze ans. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Denys en France, le 23 Octobre de l'an 1690.

1. Le P. le Cointe de l'Oratoire non content d'avoir voulu enlever à l'Ordre de S. Benoît pluſieurs Saints inconteſtables, avoit prétendu prouver dans le quatrieme tome de ſes Annales, que la Regle de S. Benoît n'avoit point été obſervée dans les Gaules avant la fin du VIIIe ſiecle. D. Baſtide réfuta le ſavant Annaliſte, par l'ouvrage intitulé : *De antiqua Ordinis ſancti Benedicti intra Gallias propagatione Diſſertatio. Auctore Domno Philippo Baſtide Congregationis S. Mauri monacho Benedictino. Pariſiis*, 1672, *in*-4°. Cette Diſſertation fut bien reçue des ſavans, comme l'atteſte D. Mabillon; elle fut tellement de ſon gout, qu'il la fit réimprimer toute entiere à la fin de la ſeconde partie du troiſieme ſiecle Bénédictin.

D. Bastide.

2. Le P. le Cointe répondit à cet écrit dans le cinquieme tome de ses Annales. C'est ce qui engagea Dom Bastide à publier un nouvau livre intitulé : *De Ordinis sancti Benedicti Gallicana propagatione liber unus, in quo Regulæ Benedictinæ per Gallias omnes progressus, sæculis septimo, octavo & nono explicantur. Auctore Domno Philippo Bastide. Autissiodori apud Franciscum Garnier*, 1683, 1 *vol. in*-4°. Ce livre est dédié à M. Colbert Evêque d'Auxerre. L'auteur prétend que la Regle de S. Benoît fit du progrès dans l'Occident, du vivant même de ce saint Patriarche des Moines ; que S. Grégoire-le-Grand voulut que cette Regle fût observée par-tout où l'on parloit la langue latine ; que cette Regle éclipsa toutes les autres, & qu'elle fût apelée la Regle sainte par excellence, & la Regle des Moines par les Papes S. Grégoire-le-Grand & Boniface IV ; que plusieurs Moines, même avant S. Maur, avoient établi en France des monastères de cet institut, comme saint Léobard, qu'on croit avoir été disciple de S. Benoît, S. Martin de Vertou au diocèse de Nantes, & quelques autres ; qu'après l'arrivée de saint Maur en France les monastères s'y multiplierent, & qu'après sa mort la Regle que fit observer S. Colomban est la même que celle de S. Benoît ; que par la Regle des SS. Peres on a toujours entendu les Regles de ces deux saints instituteurs, & que ce terme étoit en usage dans ce sens à Fontenelle, aujourd'hui S. Vandrille, à Hautvilliers, & chez les Religieuses de Notre-Dame de Soissons.

3. Dom Bastide a joint à cet ouvrage une Dissertation, où il prouve l'usage constant de faire souscrire postérieurement les privileges, les diplômes & les chartes par des Evêques & d'autres personnes absentes au tems de la date de ces actes. Il releve en même-tems l'erreur du P. le Cointe, qui s'étoit imaginé que ces souscriptions faites en diférens tems rendoient suspectes les pieces où elles se trouvoient. Le privilege de Corbie, de l'an 662, lui paroissoit douteux en ce que plusieurs Prélats, qui ne sont pas nommés au commencement du privilege, ont néanmoins souscrit à la fin ; ce qu'ils firent l'année suivante, lorsqu'on fit la dédicace de l'Eglise de Corbie. Dom Bastide réfute le P. le Cointe par divers exemples qui ne laissent pas lieu à la replique. Aussi cette dispute finit-elle sans que le P. le Cointe entreprît de répondre à son adversaire.

Dans la préface de l'ouvrage dont nous venons de parler,

Dom Philippe Baſtide donne lui-même le catalogue des écrits de ſa compoſition qui n'ont point été imprimés. Les voici : 1. *De decimis & earum origine apud Judæos, Gentiles, & Chriſtianos.* 2. *De organis è monachorum Oratoriis elimandis.* 3. *De Laude perenni in monaſteriis.* 4. *De jure ac poteſtate monachorum in conferendis Beneficiis cum Abbatibus, vel iis extinctis, Sede Abbatiali vacante.* 5. *De cauſâ diſciplinæ regularis inclinationis apud Benedictinos.* 6. *De privilegiis Laïcorum, Monachorum & Clericorum.* 7. *De Advocatorum & Defenſorum monaſteriorum origine.* 8. *De Advocatorum & Defenſorum in monachos odio, & de prædiorum occupatione.* 9. *De diſcrimine inter doctrinam ſancti Thomæ & recentiorum ſancti Auguſtini diſcipulorum.* 10. *Défenſe de la Congrégation de S. Maur.*

D. Bastide.

Le P. Baſtide avoit de l'érudition ; mais ſon zele pour ſon Ordre n'étoit pas toujours réglé. Il préſenta requête au Chapitre général de 1677 contre D. Mabillon, qui dans les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît en avoit retranché pluſieurs qui n'avoient point été Bénédictins. Dom Baſtide qui penſoit le contraire, exigeoit que le P. Mabillon ſe rétractât. Mais la vérité ne permit pas qu'on eût pour lui une pareille complaiſance.

Dom Jérôme-Joachim le Contat.

§. I. *Histoire de sa Vie.*

Dom Joachim le Contat, l'un des plus ſaints Supérieurs de la Congrégation, naquit à Eſclavon, bourg de l'élection de Joinville, au diocèſe de Châlons en Champagne. Sa jeuneſſe dans le monde fut un modele de modeſtie & de ſageſſe pour les écoliers avec leſquels il demeuroit. Il fit ſes humanités ſous un Pere Jéſuite, qui remarquant en lui d'heureuſes diſpoſitions à la vertu, les cultiva & lui inſpira des ſentimens de piété & du gout pour la vie religieuſe. Ce Jéſuite allant à Reims enſeigner la Philoſophie, perſuada à ſon diſciple de l'y ſuivre & d'y étudier ſous lui.

La réforme de S. Maur venoit d'être introduite dans l'abbaye de Saint-Remi. Le jeune Philoſophe y alla un jour entendre les Vêpres. Il fut ſi charmé de la modeſtie & de la dévotion, qui

D. le Contat.

étoient peintes ſur les viſages des Religieux, qu'il réſolut de les imiter. Il poſtula & entra au Noviciat, où il eut le bonheur d'avoir pour Supérieur & Pere maître D. Athanaſe de Mongin, l'un des plus éclairés Directeurs qui fût dans la Congrégation. Ce grand maître dans la vie ſpirituelle prit un ſoin particulier de former ſon novice aux vertus chrétiennes & religieuſes. Une des principales maximes qu'il lui inſpira fut d'aimer tous les exercices de régularité, & d'avoir une très-haute eſtime de toutes les pratiques du cloître, auſſi bien des plus petites que des plus grandes : maxime que le novice grava ſi profondément dans ſon cœur, & qu'il pratiqua ſi fidélement pendant toute ſa vie, qu'il fut en ce point preſque inimitable.

Après ſa profeſſion, qu'il fit le 22 de Novembre 1628, âgé de vingt-un ans, les Supérieurs lui aſſignerent le monaſtère des Blancs-manteaux à Paris pour ſa réſidence. Il prit la bénédiction de ſon pere ſpirituel & ſe mit en chemin, à pied, avec pluſieurs compagnons. Ce voyage ſe fit dans un grand recueillement : ils faiſoient leurs méditations, récitoient leur office aux heures accoutumées, & gardoient le ſilence, qu'ils ne rompoient que pour parler de Dieu.

Au Chapitre général de 1636 Dom Joachim le Contat fut élu Prieur de S. Benoît ſur Loire, & dès l'année ſuivante le P. Général l'envoya Prieur des Blancs-manteaux. Il fut enſuite ſucceſſivement Prieur de S. Remi, Viſiteur de Bretagne, de France, Prieur de S. Melaine, de Marmoutier, de Redon, une ſeconde fois Viſiteur de Bretagne, & une ſeconde fois Prieur de Marmoutier, juſqu'à ce qu'en 1672, déſirant de rentrer ſous le joug de l'obéiſſance, où libre de tout embarras il pût ſe préparer à la mort, il demanda & obtint ſa décharge du fardeau de la Supériorité ; mais il ne jouit pas long-tems de la tranquillité attachée à l'état de ſimple Religieux. Les Supérieurs le remirent en place, d'abord à Saint-Aubin d'Angers, puis à Saint-Vincent du Mans, & enſuite à Bourgueil, où il obtint enfin, à l'âge de quatre-vingt ans, de n'avoir plus d'autre ſoin que celui de lui-même.

Dieu, qui l'avoit apellé à la conduite des ames, lui avoit donné tous les talens propres à faire un Supérieur accompli, un bon eſprit, un jugement ſolide, une mémoire heureuſe, un corps robuſte & vigoureux, une grande ame, un zele ardent pour l'obſervance des Regles, une charité tendre & ſincere pour

ſes

ſes freres, une application continuelle à procurer leur avancement dans les voies de la perfection, & pardeſſus tout une vie irréprochable. Il n'a jamais rien dit, ni écrit qu'il n'ait pratiqué lui-même. Et ſi l'on voit dans ſes livres tant de piété, tant d'onction, & tant de zele pour la régularité la plus exacte, on peut dire qu'il s'y eſt dépeint lui-même.

D. le Contat.

Une des vertus qui a le plus éclaté dans toute ſa conduite, eſt cette admirable égalité d'eſprit qu'aucun événement fâcheux ou imprévu ne put jamais altérer. On l'a vu dans pluſieurs occaſions critiques, & capables d'ébranler la fermeté la mieux établie, être auſſi tranquille que s'il n'y fût pas intéreſſé. Lorſqu'il étoit Prieur de S. Aubin d'Angers, un ancien Moine de cette abbaye l'obligea de paroître en Juſtice, de ſubir l'interrogatoire, & de ſe juſtifier juridiquement. Il le fit; mais ce fut pour faire admirer ſa vertu, & couvrir de confuſion ſon adverſaire. Etant Abbé de S. Vincent du Mans, il eut encore à eſſuyer devant le Pere Viſiteur une accuſation calomnieuſe. Dans ces deux occaſions il ne perdit rien de ſa tranquillité, & n'en témoigna aucun reſſentiment contre ſes accuſateurs. Son égalité d'ame ne fut pas plus troublée, lorſqu'il vit enlever de ſon monaſtère de S. Vincent, par un mauvais Religieux, tous les papiers concernant les cinq abbayes de Chezal-Benoît, & lorſque ce Religieux ſe fit enlever lui-même par un ordre de la Cour, qu'il s'étoit ménagé. Les ſuites de cette affaire étoient fort à craindre. Le P. Abbé recevoit tous les jours de mauvaiſes nouvelles à ce ſujet, lui ſeul demeura ſans trouble au milieu des alarmes : il mit toute ſa confiance en Dieu. Il laiſſa agir les autres; mais de ſa part il n'employa que des prieres & des aumônes. Elles furent agréables à Dieu, qui ne permit pas alors que les cinq abbayes régulieres tombaſſent en commende.

Le grand éloignement du monde, dans lequel D. le Contat vivoit, lui donnoit le moyen de pratiquer ſans diſtraction & ſans affoibliſſement l'uniformité de vie qu'il s'étoit preſcrite, & qui eſt d'une ſi dificile exécution. Il avoit tellement réglé ſon tems, qu'à un moment près il ſavoit ce qu'il devoit faire. Il avoit ſes heures de prieres, ſes heures de lectures, ſes heures pour faire ſes recueils, ſes heures pour le travail, indépendamment des hôtes & des affaires, qui pouvoient ſurvenir. Il n'avoit qu'un quart d'heure pour ſe chaufer en hiver, & ce quart d'heure étoit toujours avant la préparation pour la grand'Meſſe.

D. LE CONTAT.

Il avoit aussi un tems réglé pour aller devant le S. Sacrement, savoir le quart d'heure d'auparavant la réfection du soir. Pendant qu'il fut Visiteur il suivit ces mêmes pratiques, observant dans les voyages les tems de silence, de méditation, de lecture, & d'examen de conscience.

Il avoit pour tous ses Religieux une bonté sans pareille. Il les voyoit tous en particulier fort souvent, & commençoit toujours l'entretien avec eux par s'informer de toutes leurs nécessités temporelles. Il descendoit ensuite aux besoins spirituels. Il les consoloit dans leurs peines, les fortifioit dans leurs combats, les animoit à la vertu, & lorsqu'il trouvoit un cœur bien disposé, il l'élevoit à une haute perfection. Pour éviter tous les mécontentemens, il faisoit fournir abondamment à ses Religieux tous leurs besoins ; & par cette prévoyance paternelle il leur ôtoit tout sujet de plainte, & les mettoit dans une obligation indispensable de remplir les devoirs de leur profession.

Quoique D. Joachim le Contat eût mené une vie fort innocente, il ne laissoit pas d'appréhender la mort. Mais Dieu le délivra de ses frayeurs, & couronna sa sainte vie par une mort précieuse. La veille de S. Martin il fut attaqué pendant l'office de Prime d'une violente douleur dans le dos, qui l'obligea de sortir du chœur. Le lendemain il ne put dire la sainte Messe, & il se contenta d'aller communier à l'Eglise. Les jours suivans il se porta beaucoup mieux. Le 14 de Novembre il assista à l'office de la nuit & aux autres exercices, célébra les saints mysteres, descendit au chœur pour chanter les Vêpres, se mit en sa place à genoux, ouvrit le livre qui étoit devant lui, & se préparant à s'aquitter dignement de l'office divin, la tête découverte, il se pencha un peu sur le livre, sans convulsions & sans soupirs, son ame quitta la terre pour aller chanter les louanges de Dieu dans le Ciel. Ainsi mourut à Bourgueil Dom Joachim le Contat, âgé de quatre-vingt-trois ans, le 14 de Novembre 1690, dans la pratique actuelle de la plus exacte obéissance. Il avoit toujours eu une estime infinie pour les plus petites observances. Sa vie uniforme & toujours la même, peut passer pour un prodige, & il n'y a que ceux qui savent de quelle dificulté est cette exacte uniformité, qui en connoissent le mérite. Sa mémoire est en vénération non-seulement à Bourgueil, où il est considéré comme un Saint, mais encore dans toute la Congrégation.

§. II. *Ses Ouvrages.*

Le desir qu'avoit Dom le Contat de procurer l'avancement spirituel tant des Religieux que des Supérieurs, l'engagea à composer plusieurs ouvrages pieux & édifians. Voici ceux dont le public a profité : D. le Contat.

1. *Méditations pour la Retraite des dix jours pour les Supérieurs*. A Rennes, chez Pierre Garnier, 1653, 1 vol. in-4°. & à Paris, 1668, in-8°. Ces méditations ont été traduites en latin par Dom François Metzger, sous ce titre : *Dioptra Politices Religiosæ. Salisburgi*, 1694, *in*-8°.

2. *L'Image du Supérieur accompli dans la personne de saint Benoît*. A Tours, chez Poinsot, 1656, 1 vol in-4°.

3. *Méditations pour la Retraite des dix jours pour les Religieux*. A Rennes, 1662, 1 vol. in-4°. Le même livre fut réimprimé sous ce titre : » Exercices spirituels propres aux Religieux pendant la retraite des dix jours; avec un traité préambulaire de l'importance, des fruits & des dispositions requises » à la même retraite, &c. Par le P. Dom Joachim le Contat, » Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. » A Paris, chez Frédéric Léonard, 1664, *in*-8°. « La troisieme édition de cet ouvrage est de 1703, *in*-8°. Il fut traduit en latin par Dom François Metzger, & imprimé à Saltzbourg en 1695, *in*-12.

4. *Conférences ou Exhortations monastiques pour tous les Dimanches & Fêtes de l'année*. A Paris, chez Louis Billaine, & à Tours, 1671, 1 vol. *in*-4°.

La lecture de ces ouvrages fait voir que le R. P. D. Joachim le Contat étoit rempli des sentimens des SS. Peres, qui ont traité de la vie ascétique ou spirituelle. Dom Luc d'Achery ne l'a pas oublié dans son Catalogue de ceux qui ont écrit sur cette matiere.



Dom Antoine-Joseph Mége, et Frere Jean Bonnet Convers.

§. I.

LE P. Mége vint au monde à Clermont en Auvergne. A l'âge de dix-huit ans il ſe conſacra à Dieu dans la Congrégation, & fit profeſſion dans le monaſtere de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 7 Mars 1643. Après ſon cours d'études il fut chargé d'inſtruire ſes jeunes confreres. Il enſeignoit la Théologie dans l'abbaye de S. Denys en 1659. L'année ſuivante il prêcha le Carême à Arles en Provence, avec l'aplaudiſſement de la ville & la bénédiction du Ciel. Dans la ſuite il fut nommé Prieur de Réthel; mais la Congrégation ayant abandonné ce monaſtère, il ſe retira dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où il ſe diſtingua toujours par ſa grande régularité. Il y finit ſes jours le 15 Avril de l'an 1691, âgé de ſoixante & ſix ans.

Il s'eſt appliqué toute ſa vie à travailler à des ouvrages pieux & utiles pour l'inſtruction & l'édification des fideles, & ſurtout des Religieux.

1. Il publia d'abord *Saint Ambroiſe de l'origine, de l'excellence & des avantages de la Virginité, traduit en François.* A Paris, 1655, 1 vol. *in*-12.

2. En 1659 il envoya à Dom Luc d'Achery les onze premiers chapitres du livre de Jonas d'Orléans, *de Inſtitutione Laïcali*, qu'il avoit traduits du latin en françois, & ſur l'avis de D. Luc, il en continua la traduction. Elle fut imprimée ſous ce titre: *La Morale chrétienne fondée ſur l'Ecriture & expliquée par les ſaints Peres.* A Paris chez Savreux, 1661, 1 vol. *in*-12. Cette traduction fut ſi bien reçue du public, que MM. de Port-royal la propóſerent comme un modele. Auſſi fut-elle réimprimée en 1664.

3. La même année il donna au public le livre intitulé: *Sanctæ Gertrudis Virginis & Abbatiſſæ Ordinis ſancti Benedicti Inſinuationum divinæ pietatis exercitia. Pariſiis, apud Leonard*, 1664, *in*-12. C'eſt peut-être une ſeconde édition du même livre publié en 1662 in-8°. ſous un titre un peu diférent, par D. Nicolas Canteleu. On voit à la fin l'office de Ste. Gertrude.

4. Dom Joſeph Mége avoit fait quelques traductions de S. Jean Chryſoſtôme, qui ne ſont point venues juſqu'à nous. Dom Mége.

5. Il traduiſit encore les Pſeaumes du Roi de Portugal, & les publia ſous ce titre : *Le Pſeautier royal, ou les Pſeaumes de la confeſſion, compoſés par Don Antoine, Roi de Portugal, traduits en françois.* A Toulouſe, 1671, 1 vol. *in*-16.

6. Dans le même tems il donna au public la *Vie & les Révélations de ſainte Gertrude en françois.* A Paris, chez Louis Billaine, 1671, in-8°. M. Dupin cite ce livre comme imprimé en 1673. C'eſt apparemment une ſeconde édition.

7. Dans la même année 1671 parut le livre intitulé : *La ſainte Montagne de Notre-Dame de Rochefort, célebre par les miracles que Dieu y fait continuellement par les puiſſantes interceſſions de ſa divine mere : compoſée par le R. P. Dom Joſeph Mége, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Toulouſe chez Etienne Trevenay, 1671, 1 vol. *in*-12. Cette hiſtoire des miracles opérés par l'invocation de la Ste. Vierge à la chapelle de Rochefort, eſt dédiée à M. le Cardinal Bona, & précédée d'une Diſſertation ſur la nature, les eſpeces, les cauſes & l'utilité des miracles.

8. On eſt redevable à Dom Mége d'une *Explication ou Paraphraſe des Pſeaumes de David, tirée des SS. Peres & des Interpretes.* A Paris chez Louis Billaine, 1675, *in*-4°. & *in*-8°. Il y en a eu encore une édition *in*-12. L'auteur a mis à la tête de ce livre un abrégé de la vie de David, qui peut beaucoup ſervir à l'intelligence des Pſeaumes hiſtoriques.

9. Le plus conſidérable des ouvrages de D. Mége eſt celui qui a pour titre : *Commentaire ſur la Regle de S. Benoît, où les ſentimens & les maximes de ce ſaint ſont expliqués par la doctrine des Conciles & des SS. Peres, des plus illuſtres Solitaires, & des principaux auteurs qui ont traité de la diſcipline monaſtique. Par Dom Joſeph Mége, &c.* A Paris chez la veuve d'Edme Martin, Jean Boudot & Etienne Martin, 1687, *in* 4°. Ce commentaire, dédié à Madame la Princeſſe Palatine, Abbeſſe de Maubuiſſon, parut peu de tems après celui de M. de Rancé Abbé de la Trappe, & fit beaucoup de bruit. Comme D. Mége y établit pluſieurs maximes diférentes de cet Abbé, on l'accuſa de relâchement. L'Abbeſſe de Maubuiſſon ne voulut pas voir ce livre, parce qu'elle honoroit particuliérement M. l'Abbé de la Trappe, qui y étoit attaqué. M. Boſſuet Evêque

DOM MÉGE.

de Maux son ami intime, prit feu & se plaignit au P. Général du Commentaire de Dom Mége. Comme les Supérieurs des monastères de France n'y étoient point traités avec un certain ménagement, ils se déclarerent contre l'auteur. Le P. Général pour les satisfaire, pria Dom Claude Martin de lire, retoucher & corriger cet ouvrage, après quoi on en feroit une seconde édition, & l'on supprimeroit la premiere. D. Martin travailla en effet; mais le P. Mége, qui étoit protégé du Général, ne voulut pas déférer à ses corrections, & le Commentaire resta tel qu'il étoit. Cependant M. l'Evêque de Meaux continuoit à demander satisfaction pour l'Abbé de la Trappe réfuté dans ce livre. Pour appaiser le Prélat, la Diette annuelle de 1689 fit un réglement, dont on lui donna copie le premier jour d'Aout. Par ce réglement le Commentaire du P. Mége est proscrit, & la lecture en est interdite.

L'auteur a mis à la tête de ce livre un Avertissement de 46 pages, où il traite des Loix & des Regles en général, de leur nature & de leur origine. » La premiere de toutes les Regles » monastiques, dit-il, est celle que S. Marc avoit apprise des » Apôtres, & qu'il donna aux premiers Solitaires qui vivoient » sous sa conduite. Car Nicéphore dit expressément que ce » saint Evangéliste donna aux Moines d'Alexandrie les Regles » de la vie solitaire : *Christianorum Monachorum Leges dedisse* » *solitariæ vitæ*. Et ces Regles n'étoient autre chose que la ma- » niere de vivre, que l'Eglise de Jérusalem avoit embrassée » & observée dans son commencement, & que S. Luc exprime » si bien dans le second & le quatrieme chapitre des Actes. » C'est encore cette Regle que S. Augustin pratiqua après sa » conversion, & qu'il fit pratiquer à ses Disciples : car Possidius » l'apelle, une Regle établie sous les saints Apôtres : *Regulam* » *sub sanctis Apostolis constitutam*. Et il est clair, dit S. Jérôme, » que les fideles qui composoient la premiere Eglise chrétienne, » étoient ce que les Moines désirent, & s'efforcent d'être à » présent. «

Le Pere Mége descend aux Regles monastiques qui furent écrites au IVe siecle & aux suivans. Elles sont au nombre de vingt-neuf : il donne l'analyse & une juste idée de chacune. Il observe que S. Benoît les avoit lues pour la plupart, & s'en étoit servi pour composer la sienne, qui est un abrégé de tout ce qu'il y a de plus saint & de plus parfait. Parlant de la Regle

de S. Césaire, pour les Religieuses du monastère de la ville d'Arles, il dit qu'il y en eut en même-tems plus de deux cens, qui vivoient dans une régularité exacte & gardoient la clôture perpétuelle. » Elles ne mangeoient point de chair, si elles n'é» toient bien malades. Leur habit étoit blanc, & leur coëffure » ne pouvoit être que d'une certaine hauteur marquée par la » Regle. Leur occupation plus ordinaire après l'office divin, » étoit de transcrire les saintes Ecritures, ou de faire quelques » autres ouvrages conformes à leur sexe, à leur force & à leur » profession. « Pour ce qui regarde la Regle de S. Benoît en particulier, il prétend, avec raison, » qu'elle n'est pas du » nombre de ces Regles qui n'obligent pas en conscience, & » sous peine d'aucun péché; mais qu'elle oblige sans doute » lorsqu'elle prescrit, qu'elle ordonne, qu'elle commande. «

Dom Mége.

Après l'avertissement Dom Mége passe à l'explication de la Regle même. Dans le chapitre VII de l'humilité il s'éleve avec beaucoup de force contre les maximes du célebre Abbé de la Trappe, au sujet des humiliations. Il prétendoit qu'un Supérieur peut dire des paroles piquantes, faire des reproches vifs, & des confusions publiques à un Religieux, non pour des fautes réelles, mais seulement pour lui faire acquérir ou pratiquer la vertu d'humilité. Dom Mége soutient que quand on reproche à quelqu'un un péché qu'il n'a pas commis, on blesse la justice, la charité & la sincérité chrétienne. Il répond à l'autorité de S. Jean Climaque, & à l'exemple de quelques Solitaires d'Orient, qui l'avoient pour Directeur, & leur oppose le sentiment de S. Anselme, qui condamne un Supérieur pour avoir donné sujet à ses freres de murmurer & de se plaindre, par ces humiliations injustes.

Sur le VIe chapitre de la Regle il prouve encore, contre l'Abbé de la Trappe, que S. Benoît n'ordonne pas à ses enfans un silence perpétuel & absolu, tel qu'il s'observe dans ce monastère. » Je ne saurois, dit notre Commentateur, approuver » la pensée de ceux qui prétendent que le silence doit être si » exact & si continuel dans nos cloîtres, que les Solitaires ne » conversent jamais ensemble; parce que cette prétention me » paroît contraire à la Regle, à l'esprit de notre saint Législa» teur, & à la pratique observée dans l'Ordre depuis son éta» blissement. «

Sur le chapitre 39, où S. Benoît ordonne *que tous s'abstien-*

nent entiérement de manger de la chair des animaux à quatre pieds, hormis ceux qui seront fort foibles ou malades, le Pere Mége fait voir que le saint Législateur défend aussi la chair des volatiles. » Il ne faut pas croire, dit-il, que S. Benoît, qui ne » retranche l'usage de la chair que par un esprit de pénitence » & de mortification, ait permis ce qu'il y a de plus délicat, » & défendu ce qu'il y a de plus commun & de plus grossier. » Et pour parler avec S. Jérôme, qu'il n'ait pas jugé du plaisir » qu'on prend à manger les animaux, que par le nombre de » leurs pieds. Il a très-assurément défendu l'usage de la chair » des oiseaux aussi bien que celle des animaux à quatre pieds; » & il faut expliquer cet endroit de la Regle par d'autres en- » droits, où il parle absolument de toutes les chairs, comme » au chapitre 36, où il en permet l'usage aux malades. « En général le Commentaire de D. Mége est plein d'érudition & de piété. Il est terminé par une bonne Table des matieres.

10. Le livre le plus singulier de notre auteur est celui qui a pour titre : *Dissertation où l'on explique l'origine, l'excellence & les avantages de l'état de la Virginité : avec divers Traités de S. Ambroise sur ce même sujet. Par le R. P. Joseph Mége, &c.* A Paris chez Arnoul Sineuze, 1689, 1 vol. in-12. Cet ouvrage est dédié à Madame de Cossé-Brissac, Abbesse de Chelles.

A l'exemple des SS. Peres l'auteur fait envisager la virginité comme le triomphe de la grace de J. C. sur la nature. Après avoir montré l'excellence & les avantages de cet état, il en fait remonter l'origine jusqu au tems des Apôtres. Il remarque d'après Tertullien, que les habitans de Corinthe reçurent si bien la doctrine de S. Paul sur la virginité, qu'ils furent les premiers qui couvrirent avec un voile la tête & le visage de leurs vierges, pour les distinguer. Ils inventerent cette marque honorable de virginité, qui devint commune à toutes les vierges chrétiennes dans toutes les nations. Dom Mége distingue deux sortes de vierges; les unes après avoir renoncé au mariage se consacroient elles-mêmes à Dieu, en prenant une robe noire ou brune avec un manteau de même couleur; les autres étoient solennellement consacrées par l'Evêque, qui leur donnoit le voile.

Entre les raisons qui ont obligé les personnes religieuses à se distinguer des séculiers, par la couleur ou par la forme de leurs habits, notre auteur en touche deux. La premiere, c'est pour faire connoître au monde qu'on y a renoncé pour servir Dieu plus

particuliérement : la ſeconde, c'eſt pour avoir toujours devant les yeux un avertiſſement continuel de la ſainteté & des obligations de l'état religieux.

Le P. Mége trouve dans les écrivains eccléſiaſtiques qu'il y avoit huit ſortes de voiles à l'uſage des vierges & des veuves chrétiennes. Le premier eſt le voile que l'on donne aux Poſtulantes, dès qu'elles ſont entrées dans le monaſtère. On peut l'apeller voile de probation. Le ſecond eſt celui de réception ou de Noviciat, & qui d'ordinaire eſt blanc. Le troiſieme eſt celui de profeſſion, qui eſt maintenant noir, & autrefois étoit de couleur de feu; ce qui le faiſoit apeller *flammeum*. Le quatrieme étoit un voile de conſécration ou de bénédiction, qui n'étoit donné qu'aux filles qui avoient gardé leur virginité, & qui étoit béni par l'Evêque. Le cinquieme s'apelloit voile d'ordination, parce qu'en le recevant la vierge étoit inſtituée Diaconeſſe. Et lorſqu'on lui donnoit ce voile, on lui faiſoit toucher le Bréviaire, pour marquer qu'on lui donnoit le pouvoir de commencer au chœur les heures de l'office, & de lire l'Evangile & les homélies à Matines. Le ſixieme eſt celui de Prélature, qu'on ne donnoit qu'aux Abbeſſes à la ſoixantieme année de leur âge. Le ſeptieme eſt le voile de continence qui étoit donné aux veuves. Le huitieme eſt le voile de pénitence, que l'on donnoit aux vierges qui étoient tombées. Il étoit juſte que pour punir leur crime on leur ôtât les voiles de conſécration & de continence, pour les couvrir d'un voile de pénitence; afin qu'elles euſſent leur péché devant les yeux, & qu'elles le pleuraſſent tout le reſte de leur vie.

A l'égard de la tonſure des vierges & des veuves chrétiennes, notre auteur prouve que la pratique en remonte aux premiers ſiecles. Les Religieuſes qui vivoient ſous la conduite de ſaint Pacome coupoient leurs cheveux, ainſi que les Religieuſes d'Egypte & de Syrie au tems de ſaint Jérôme. Un canon du Concile de Nicée ordonne tant aux Moines qu'aux Moniales de ſe couper les cheveux en forme de couronne : *Ut tondeant caput ad modum coronæ*. Dom Mége a ſoin de remarquer que cette pratique de couper les cheveux aux vierges qui ſe conſacroient à Dieu n'étoit pas générale, ſur-tout en France, en Afrique & en Italie. Anciennement le droit des parens ſur leurs enfans alloit ſi loin, qu'ils pouvoient en diſpoſer, les offrir à la Religion & les conſacrer à Dieu pour le reſte de leur vie.

Mais les inconvéniens de cet usage ont obligé l'Eglise, & même les Tribunaux séculiers, à marquer l'âge auquel les enfans pouroient être mariés ou consacrés à Dieu. Comme les Loix romaines déclaroient les filles nubiles à l'âge de douze ans; l'Eglise consacroit les vierges au même âge.

Après avoir traité fort au long de l'état de la virginité, de la maniere de consacrer les vierges chrétiennes, de leurs vœux, de leur séparation du reste des fideles, dans les premiers siecles, de leurs occupations, de leurs premiers monastères; il parle de l'état des veuves, dont il distingue deux sortes. Les unes étoient destinées au ministere de l'Eglise & apellées Diaconesses, & les autres s'obligeoient seulement à la continence. Ensuite il vient aux Abbesses. Dans les premiers siecles de l'Eglise on ne choisissoit pour Supérieures que des vierges fort âgées. Saint Grégoire-le-Grand défend avec beaucoup de force de consacrer aucune Abbesse avant l'âge de soixante ans, & marque une extrême aversion pour les jeunes Abbesses. Le Pape Boniface VIII permit de les consacrer à l'âge de trente ans; mais le Concile de Trente, conformément aux anciens canons, ne veut pas qu'on élise aucune Abbesse, Prieure ou Supérieure, qu'elle n'ait au moins quarante ans. Les Abbesses ont quelquefois passé les justes bornes de leur pouvoir. Sous le regne de Charlemagne il y en avoit qui entreprenoient de donner la bénédiction aux hommes, de leur imposer les mains, & de faire le signe de la croix sur leurs têtes. Au XII[e] siecle il y en avoit en Orient qui vouloient entendre les confessions des Religieuses & leur donner l'absolution. En Espagne quelques-unes usurperent les fonctions des Prêtres & des Evêques, en consacrant les Religieuses, en recevant la confession de leurs péchés, & en prêchant publiquement l'Evangile.

Le P. Mége traite de la clôture des Religieuses dans les six derniers chapitres de sa Dissertation. Plusieurs ont cru qu'avant le Pape Boniface VIII la clôture des Religieuses n'étoit que de conseil. Le sentiment contraire est fondé sur un grand nombre d'autorités respectables. Les PP. du Concile de Tours d'environ l'an 567, écrivant à sainte Radegonde, prononcent anathême contre les Religieuses qui oseroient sortir de leur monastère. Aurélien Evêque d'Arles, grand imitateur de S. Césaire, ordonna la clôture des Religieuses avec la même force. Le troisieme Concile de Lyon veut que l'on retranche de la commu-

nion celles qui sortent de leur monastère. Après avoir raporté plusieurs autres preuves de l'obligation de la clôture, il ajoute que si dans quelques provinces ou dans quelques monastères elle n'est pas observée, c'est un abus que le malheur des tems a introduit, que la négligence des Supérieurs a continué, & que le zele de nos Prélats doit corriger.

A la suite de ce livre ou Dissertation, le P. Mége donne la traduction des trois livres des vierges, composés par S. Ambroise, & envoyés à sa sœur Marcelline. Il a mis à la tête un avertissement, dans lequel il fait l'analyse de chacun de ces ouvrages. Ils sont suivis du livre de S. Ambroise sur l'infidélité d'une vierge consacrée à Dieu. Le volume est terminé par un Traité du même Saint sur l'éducation des Vierges, & la perpétuelle virginité de Marie Mere de Dieu. Tous ces livres sont divisés par chapitres, à la tête desquels est un argument qui explique clairement ce qu'ils contiennent.

11. Le dernier livre que Dom Mége ait fait imprimer est *La vie de S. Benoît par S. Grégoire-le-Grand, avec une explication des endroits les plus importans, & un abrégé de l'histoire de son Ordre.* A Paris chez Robustel, 1690, 1 vol. *in*-4°. Cet ouvrage est considérable & plein d'érudition. L'auteur l'a dédié à Son Altesse Monseigneur le Cardinal Landegrave de Furstemberg, Evêque & Prince de Strasbourg, Abbé de S. Germain des Prés. Après l'épître dédicatoire on trouve un long avertissement qui roule sur la vie de S. Benoît Le P. Mége y prouve clairement que S. Grégoire-le-Grand, auteur de cette vie, étoit moine Bénédictin. Il traite savamment de l'origine & du progrès de l'institut monastique. Il fait voir l'erreur de quelques écrivains qui ont avancé que les moines sont exclus des fonctions des Prêtres & des Clercs. » Il est vrai, dit-il, que tandis » qu'ils ont été laïques, ils n'ont point dû, & ne doivent pas » non plus s'en mêler. Mais depuis que l'Eglise les a élevés aux » dégrés ecclésiastiques, les a faits Clercs, Diacres & Prêtres, » a-t-elle eu intention de leur interdire les emplois qui sont » propres à ces Ordres sacrés ? Pour avoir été pris dans le » monastère, sont-ils moins propres à ces fonctions ? Ils ne » doivent pas les entreprendre qu'ils n'y soient légitimement » apellés. Il faut qu'ils reçoivent leur mission des Prélats comme » les autres ecclésiastiques ; mais les Evêques peuvent s'en servir » quand ils le jugent à propos. « Ceci peur servir de réponse aux

Dom Mége.

reproches qu'on fait aux Bénédictins de ne point prêcher & confesser, comme ils faisoient par-tout avant ces derniers tems.

Dom Joseph Mége a partagé la Vie de S. Benoît en vingt-huit chapitres, qui sont accompagnés d'autant d'explications ou réflexions suivies de courtes prieres. Dans l'explication du dernier chapitre il fait connoître toutes les Congrégations qui ont composé l'Ordre de S. Benoît, à commencer par celle de Cluny en 910, jusqu'à celle de Valladolid en 1520. Il raporte ensuite les Saints & les personnes illustres de l'Ordre de saint Benoît, depuis l'an 480 jusqu'à l'an 1610, & termine son ouvrage par des Méditations sur la vie de notre saint Patriarche.

12. *Annales Congregationis sancti Mauri ab anno* 1610 *ad annum* 1653, *auctore Dom Joseph Mége, in-folio* 7 volumes. Cet important ouvrage manuscrit est conservé dans l'abbaye de S. Germain des Prés, à la bibliotheque du Régime. L'auteur écrivoit encore mieux en latin qu'en françois.

§. II.

Frere Jean Bonnet Convers naquit à Clermont en Auvergne l'an 1643, fit profession en qualité de Frere Convers de la Congrégation de Saint-Maur, le 1 Octobre en 1669, & mourut dans l'abbaye de Chezal-Benoît le 26 Avril de l'an 1692. Il est auteur d'un livre intitulé : *Les propriétés & qualités des Eaux minérales. A Clermont*, 1689, 1 *vol.in*-12. C'est tout ce que nous savons de ce Religieux, à qui Dom le Cerf s'est avisé de donner le titre de *Sieur*.

Monsieur Bulteau Commis-Clerc de la Congrégation de S. Maur.

§. I. *Histoire de sa Vie.*

Louis Bulteau, d'une famille considérable dans la robe, naquit à Rouen l'an 1625. En 1647 il hérita de la charge de Secrétaire du Roi qu'avoit M. Louis Bulteau son oncle. Il l'exerça quelques années avec honneur. Mais dégouté du monde, il la résigna en 1661 à Charles Bulteau son frere.

pour ne plus s'occuper que de son salut & de l'éternité. Il passa quelques années à Jumiege dans la plus exacte retraite. Ce fut là qu'il prit la résolution de cacher tous les avantages qu'il avoit reçus de la nature & de la Grace, sous l'humble condition de Commis dans la Congrégation de S. Maur. On s'engage dans cet état par un Contrat civil qui oblige à consacrer toute sa vie au service de la religion, & l'on jouit de tous les privileges des Religieux. M. Bulteau passa cet acte le 1 Mai 1672, dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Il y vécut le reste de ses jours dans une simplicité & une humilité, qui ont peu d'exemples. Il demeuroit au milieu de Paris comme il auroit fait dans le lieu le plus solitaire. Il se fit toujours un plaisir & un devoir d'obliger tous les Religieux de chœur. Les Supérieurs voulant honorer sa vertu, & lui donner le pas au-dessus des autres Commis & des Freres Convers, lui firent prendre la tonsure cléricale. Elle ne fit que l'affermir dans l'humilité, qui fut toujours sa vertu favorite. Au lieu des travaux corporels, qui sont l'occupation ordinaire des Commis dans la Congrégation, on ne l'occupa qu'aux travaux de l'esprit & à l'étude, pour laquelle il avoit un attrait particulier. M. Bulteau.

Il étoit très-savant; mais il avoit grand soin de cacher son savoir, pour paroitre méprisable aux yeux du monde. Quoique par un effet de sa profonde humilité il n'ait jamais mis son nom aux ouvrages sortis de sa plume, les savans qui le connoissoient, l'obligerent à se déceler malgré lui. Ils venoient le consulter de toutes parts sur leurs productions, & comme il étoit très-officieux, il se chargeoit volontiers des soins qu'ils exigeoient de lui. Outre la connoissance qu'il avoit des langues grecque, latine, italienne, espagnole, il possédoit encore toute la délicatesse de la nôtre. Il savoit les mathématiques en perfection, & se délassoit quelquefois l'esprit à la poésie latine & françoise, dans lesquelles il réussissoit également bien.

Après avoir passé plus de vingt ans dans la retraite, l'étude & dans l'exercice régulier de la vie monastique, quoiqu'il n'en portât pas l'habit, il finit ses jours sans s'en apercevoir. Le 6 d'Avril de l'an 1693, étant sorti pour rendre visite à M. l'Abbé de Sainte-Beuve, lorsqu'il fut arrivé chez lui, il sonna à la porte. L'Abbé ayant mis la tête à la fenêtre & ayant vu M. Bulteau son ami, descendit lui-même pour le recevoir. Mais quelle fut sa surprise & son affliction, lorsqu'au lieu de trouver un

ami vivant, il trouva un mort; ne remarquant en lui aucun ſigne de vie, il le fit raporter au monaſtère. Les Supérieurs majeurs de la Congrégation, & toute la communauté de Saint-Germain des Prés, furent très-ſenſibles à une mort ſi ſubite. Heureuſement pour avoir été ſi précipitée, elle n'avoit pas été imprévuë à M. Bulteau qui s'y étoit préparé par une vie ſainte. Alliance admirable! Il joignoit à un très-bel eſprit la ſimplicité & l'innocence d'un enfant.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Il eſt auteur de la traduction de la *Défenſe des droits de l'abbaye royale de S. Germain des Prés*, écrite en latin par Dom Robert Quatremaire, & imprimée en 1668, *in*-12. On a mis dans le titre de cette traduction, *Par Dom Robert Quatremaire;* ce qui porteroit à croire qu'il a réellement écrit ce livre en françois, quoique ce ne ſoit que la verſion de ſon écrit latin.

2. M. Bulteau a de plus traduit en françois l'Introduction à la ſageſſe, ou la petite Morale de Louis Vivez. Cette traduction, avec le latin à côté, a été imprimée à Paris chez Jean-Baptiſte Coignard, 1670, *in*-12.

3. On lui eſt auſſi redevable de la traduction du livre intitulé *Cura clericalis*, l'emploi des Eccléſiaſtiques ou petit traité des Sacremens, avec le latin à côté imprimé à Paris chez le même. Cet excellent ouvrage, en trois volumes *in*-12, a été réimprimé pluſieurs fois en françois & en latin.

4. Il a donné au public la *Défenſe des ſentimens de Lactance ſur le ſujet de l'uſure, contre la cenſure d'un miniſtre de la Religion prétendue réformée.* A Paris, chez Etienne Michallet, 1670 & 1671, 1 vol. *in*-12. Il y a eu une troiſieme édition de ce bon livre à Paris, en 1677, dans le même format. L'auteur établit non-ſeulement la doctrine de Lactance ſur l'uſure, mais encore ſon propre ſentiment, qui n'eſt nullement favorable aux prêts uſuraires. Il en fait voir l'abus par l'autorité de l'Ecriture-Sainte & de la tradition. Il obſerve que les Païens même ne permettoient point l'uſure. Son ouvrage eſt contre Servatius Gallæus, Miniſtre de Ziricée en Zélande, qui dans ſes notes ſur Lactance, lui avoit attribué des ſentimens ſur l'uſure, qu'il n'a pas eus.

M. BULTEAU.

5. On a encore de M. Bulteau le livre intitulé : *Le faux dépôt, ou réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'usure*. A Lyon & à Mons, 1674, *in*-12. On a réimprimé cet ouvrage sous le titre de *Traité de l'Usure : ouvrage très-utile à tous les Chrétiens, mais principalement aux Marchands & aux Négocians. La question du faux dépôt y est traitée à fond, & on y trouve la réfutation de quelques erreurs communes & populaires touchant l'usure. Par feu M. Nicole. A Paris, chez François Babuty*, 1720, *in*-12. C'est à tort que l'on attribuë cet ouvrage à M. (1) Nicole, & qu'on le donne comme n'ayant pas encore paru. L'*Avis important* qui est à la tête de l'édition de 1720 est aussi dans celle de 1674, sous le titre simple d'*Avertissement*, excepté depuis ces mots, *le nom seul de l'auteur, &c.* & au lieu que dans l'édition de 1720 on lit que ce Traité n'avoit été dans son origine qu'un Mémoire dressé *pour* un Religieux, on lit dans l'édition de 1674, *par* un Religieux.

6. M. Bulteau retoucha en 1679 les Méditations de Dom Firmin Rainssant, dont le françois n'étoit plus suportable.

7. C'est encore à M. Bulteau qu'on doit la traduction françoise de la belle Epître dédicatoire qui est à la tête du premier tome des ouvrages de S. Augustin, telle qu'elle fut présentée à Louis XIV, à Versailles, au mois de Mars 1679, par le P. Général, D. Blampin & deux autres Religieux. Cette épître en françois a été imprimée. La latine est de Dom Mabillon, qui la fit du soir au matin.

8. M. Bulteau s'appliqua particuliérement à l'étude de l'Histoire monastique, comme plus convenable à son état. Il composa d'abord l'histoire monastique d'Orient. Quoiqu'elle comprenne exactement tout ce qui regarde les Moines Orientaux, sa modestie ne lui permit pas de lui donner d'autre titre que celui d'*Essai de l'Histoire Monastique d'Orient. A Paris, chez Pierre de Bats*, 1678, *in*-8°. Livre très-exact & fort estimé, au jugement même du fameux M. Lenglet. L'auteur ne fait pas remonter l'origine des monastères plus haut que saint Antoine, mort en 356. Il suit en cela l'opinion commune; quoiqu'il lui paroisse vraisemblable qu'il y a eu des Moines & même des Monastères dans les trois premiers siecles de l'Eglise. L'exemple de sainte Eugénie prouve qu'au second siecle il y en avoit en

(1) V. la Bibliotheque de D. le Cerf, p. 56, les Mémoires du P. Niceron, tome XI, & l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. Nicole, 2ᵉ partie.

M. BULTEAU. Egypte. M. Bulteau fait une peinture fidele des monaſtères & de la vie des anciens Moines d'Orient, & décrit leur inſtitut & leurs Regles. Il prouve qu'ils avoient des Prêtres parmi eux, & des Egliſes, où ils s'aſſembloient. Il fait voir que les Congrégations & les Chapitres des Moines ne ſont pas ſi nouveaux qu'on s'imagine. Les remarques qu'il fait ſur la diſcipline monaſtique ſont intéreſſantes. Il termine ſon ouvrage au VIIe ſiecle.

9. Après avoir traité de la naiſſance & du progrès de l'état religieux en Orient, il entreprit de faire la même choſe à l'égard de l'Occident. C'eſt ce qu'il exécuta dans l'ouvrage intitulé : *Abrégé de l'Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Benoît, où il eſt parlé des Saints, des hommes illuſtres, de la fondation, & des principaux événemens des monaſtères. Le tout tiré des Actes des Saints, des Chroniques & des Chartes des monaſtères & d'autres anciens monumens, & accompagné d'une Table chronologique.* A Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard, 1684, & chez Pierre de Bats, 1694, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage eſt dédié à Madame la Dauphine, au nom du Supérieur général & des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. » C'eſt, dit » M. Dupin, une hiſtoire complete, exacte, & bien ſuivie de » l'Ordre monaſtique de tout l'Occident juſqu'au Xe ſiecle. « Outre la table des monaſtères & celle des matieres, on trouve à la fin de chaque tome une table chronologique diviſée en deux colonnes, deſtinées à mettre en parallele l'Hiſtoire générale avec l'Hiſtoire monaſtique. Dans la premiere colonne on voit les Conciles qui ſe ſont tenus, les Rois, les Empereurs, les Papes, & les principaux événemens qui appartiennent à l'Hiſtoire générale, & principalement à celle de l'Egliſe. Dans la ſeconde on marque l'époque de la fondation de chaque monaſtère, l'année de la naiſſance & de la mort des Saints les plus illuſtres de l'Ordre de ſaint Benoît, leurs actions les plus remarquables, & généralement tout ce qui eſt arrivé de plus conſidérable dans cet Ordre. La table chronologique du premier volume eſt précédée de la » Vie de S. Benoît, contenuë » dans le ſecond livre des Dialogues de S. Grégoire Pape, tra- » duit en françois.

17e ſiecle, t. 4, p. 278.

L'Abrégé de l'Hiſtoire de l'Ordre de S. Benoît a été eſtimé de tous les ſavans. Le célebre M. Nicole en faiſoit l'éloge toutes les fois que l'occaſion s'en préſentoit. M. Bulteau avoit préparé un troiſieme tome, qui n'a pas vu le jour, on ne ſait pourquoi.

pourquoi. On a ſon manuſcrit en deux volumes, & il a pour titre : *Hiſtoire du X[e] ſiecle de l'Ordre monaſtique*. M. Bulteau l'eſtimoit plus que tous ſes autres ouvrages enſemble. » Il y » faiſoit voir que ce ſiecle, que tous les écrivains eccléſiaſtiques » ont toujours apellé un ſiecle d'ignorance, a été très-fécond » en grands hommes, qui n'ont pas à la vérité paru par leurs » ouvrages, à cauſe qu'il n'y avoit pas d'héréſies en ce tems-là; » mais qui n'ont pas laiſſé de ſe faire diſtinguer par leurs grandes » vertus, & d'écrire même très-ſolidement ſur quantité de » matieres importantes. « Telle eſt l'idée que M. (*a*) Pinſſon donne du manuſcrit que M. Bulteau laiſſa en mourant.

M. BULTEAU.

(*a*) *Lettre ſur les hom. illuſt. de la Congrég. p. 2.*

10. Enfin il a donné au public les *Dialogues de S. Grégoire-le-grand traduits en françois, avec des notes & une Diſſertation touchant la vérité de ces Dialogues*. A Paris, 1689, in-12. Saint Grégoire, dans les trois premiers, fait l'éloge de pluſieurs Saints d'Italie, & principalement de S. Benoît, & dans le quatrieme il traite de l'immortalité de l'ame, & de ſon état dans l'autre vie. Ces Dialogues avoient déja été mis en françois avant l'an 1410. M. Bulteau dit qu'il n'y a point eu d'ouvrages des ſaints Peres qui aient été traduits en plus de langues. Il montre que ces Dialogues ſont véritablement de S. Grégoire-le-grand, & le juſtifie contre quelques Proteſtans de ce qu'il y a raporté un ſi grand nombre de miracles.

DOM JACQUES DU FRISCHE.

§. I. *SA VIE.*

DOM DU FRISCHE naquit à Sées en Normandie, en 1641. Il étoit parent du R. P. Bougis, d'une des meilleures familles de la ville, & l'un des plus grands Généraux qu'ait eu la Congrégation. Le P. du Friſche ſe conſacra à Dieu à l'âge de vingt-deux ans, & prononça ſes vœux ſolennels le 16 Juin 1663 dans l'abbaye de Jumiege, entre les mains de D. Vincent Marſolle. Sous cet excellent Supérieur il fit de grands progrès dans la vertu. Auſſi-tôt qu'il eût achevé les études, qu'on a coutume de faire dans la Congrégation avant que d'élever les Religieux au Sacerdoce, il fut envoyé au Séminaire ou college de l'abbaye de Tyron, pour y enſeigner la Rhétorique. Il s'a-

Dom du Frische.

quitta de cet honorable emploi pendant plusieurs années avec tout le succès qu'on pouvoit désirer d'un jeune homme plein de bon sens, vif, & d'un esprit très-aisé & très-agréable, né non-seulement pour les belles lettres qu'il possédoit en maître, mais pour les plus grands emplois, qui lui furent depuis confiés, soit en qualité de Confesseur ou de Directeur, soit en qualité d'auteur. Son humeur étoit extrêmement douce, sociable & obligeante. Il étoit si humble & si ennemi des dignités, qu'il s'excusa d'accepter la Supériorité du monastère de S. Vandrille, qu'on lui offrit. Dom Vincent Marsolle étant Général, le fit venir à S. Germain des Prés, où il exerça l'office de grand Pénitencier, & fit les fonctions curiales dans l'enclos de l'abbaye. On espéroit beaucoup de son mérite singulier; mais la mort moissonna toutes ces espérances le 15 Mai 1693, après 15 jours de fievre violente & maligne. Il reçut ses Sacremens avec une piété exemplaire & une grande présence d'esprit qu'il conserva jusqu'au moment qu'il expira, étant âgé de 51 ans.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Le dessein du R. P. Marsolle Général, en apellant Dom du Frische à Paris, fut de le charger d'écrire en latin la Vie de saint Augustin. Cette traduction, qu'il fit conjointement avec Dom Hugues Vaillant, ou plutôt cette vie composée sur les Mémoires manuscrits de M. Tillemont par ces deux Religieux, se trouve dans le dernier tome de la nouvelle édition des Œuvres de S. Augustin.

2. Le P. du Frische fut ensuite chargé de travailler en chef à l'édition de S. Ambroise. Quelque tems après Dom Nicolas le Nourri fut associé à ce travail, auquel Dom du Frische employa huit ans. Cette édition parut en deux gros volumes *in-folio*, sous ce titre : *Sancti Ambrosii Mediolanensis Episcopi opera, ad manuscriptos codices Vaticanos, Gallicanos, Belgicos, &c. necnon ad editiones veteres emendata, studio & labore Monachorum Ordinis sancti Benedicti, è Congregatione sancti Mauri. Parisiis, Typis & sumptibus Johannis Baptistæ Coignard,* 1686 & 1690. Cet ouvrage, dédié à M. de Harlay Archevêque de Paris, au nom du Général & des Religieux de la Congrégation, fut reçu du public avec applaudissement. Les éditeurs ont évité les défauts des éditions précédentes, dont ils font la

critique dans leur préface. Ils ont distingué les ouvrages qui sont certainement de S. Ambroise de ceux qui n'en sont pas ou qui sont douteux. Ces derniers sont renvoyés à la fin du second tome. Ils ont pourtant laissé parmi les premiers la seconde Apologie de David & les livres des Sacremens, que d'habiles critiiques croient apartenir à S. Ambroise. Ils ont mis à la tête de chaque ouvrage un avertissement, où ils marquent le tems auquel il a été composé. Les bas des pages sont enrichis de notes & de remarques, tant sur les diférentes leçons des manuscrits, que sur les endroits dificiles du texte. De sorte que, selon M. Dupin, cette édition est la plus correcte qui ait paru jusqu'ici.

DOM DU FRISCHE.

17e siecle, t. 3, p. 869.

Les exemplaires en étant devenus rares, on pensa à la renouveller il y a quarante ans. On commença par collationner deux ou trois manuscrits fort anciens qui avoient échapé aux derniers éditeurs. Dom Nicolas le Nourri & Dom Jean Carré Professeur de Théologie, avoient commencé à mettre la main à cette nouvelle édition; mais elle passa depuis à Dom Louis Lemerault, l'un des Bliothécaires de l'abbaye de S. Germain des Prés. Il fit imprimer le premier tome, & en demeura là. Ce volume est gardé dans le magasin des Libraires en attendant le second. Dom Lemerault natif d'Alençon, est mort en 1756, sans avoir fait part de son travail au public.

3. L'édition de saint Ambroise, de 1686, étant achevée, le P. du Frische entreprit celle de Saint-Grégoire de Nazianze. Il travailla pendant deux ans à recueillir les variantes leçons des manuscrits; mais sa vie fut trop courte pour exécuter un si beau dessein.

M. Pinsson a fait l'éloge de Dom Jacques du Frische dans sa lettre à M. de Cramailles, qui fut imprimée en 1694. Il est encore parlé de ce savant Religieux dans les Mêlanges d'histoire & de littérat ure de D. Bonaventure d'Argonne, Chartreux, déguisé sous le nom de M. Vigneuil de Marville & dans la préface de D. Nicolas le Nourri, sur l'Apparat à la Bibliotheque des Peres.



Dom Christophe Tachon, et Dom Jacques Loppin.

§. I.

Dom Tachon, né à S. Sever cap au diocèse d'Aire en Gascogne, prononça solennellement ses vœux dans le monastère de la Daurade à Toulouse, le 27 Janvier 1649. Il mourut dans l'abbaye du Mas-Garnier le 8 Octobre de l'an 1693. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il fut un grand serviteur de Dieu, un homme d'oraison, & qu'il donna l'exemple de la régularité la plus exacte aux Communautés de S. Guillem du Désert & de la Mourguié de Narbonne, qu'il gouverna en qualité de Prieur.

1. Il composa un petit ouvrage qui a pour titre, *L'éloquence de la Chaire*, où il donne d'excellens avis aux Prédicateurs. Ce livre in-12, dédié aux Missionnaires, fut d'abord imprimé à Toulouse. Le P. Dom Claude Martin, bon connoisseur, le trouva si solide, qu'il le fit réimprimer sous ce titre : *De la sainteté & des devoirs d'un Prédicateur évangélique; avec l'art de bien prêcher, & une courte méthode de catéchiser.* A Paris, chez J. B. Coignard, 1685, in-8°.

2. Le P. Tachon composa encore *La vie édifiante de la vénérable Sœur Isabelle la Case de Narbonne*, imprimée à Toulouse en 1687. L'année suivante il publia un petit ouvrage sur la Pénitence, qui n'est pas tombé entre nos mains.

§. II.

Dom Jacques Loppin, issu d'une famille originaire de Tours, vint au monde à Paris en 1655. Il avoit déja d'assez bonnes humanités, lorsqu'il alla au Noviciat de l'abbaye de Bourgueil au diocèse d'Angers. Il y fit profession le 9 d'Octobre de l'an 1674, à l'âge de 19 ans. Il étoit d'un naturel heureux, d'une douceur charmante, & d'une égalité d'humeur, qui lui attirerent l'estime & l'amitié de tout le monde. Dans le cours de ses études, il se distingua autant par sa vertu que par la pénétration de son esprit; aussi fit-il de grands progrès dans

les ſciences. Les Supérieurs lui firent enſeigner deux cours de Philoſophie, un au Mont Saint-Michel, & l'autre à Marmoutier. Dom Loppin.

Dans cette derniere abbaye il eut des écoliers qui déſirerent apprendre le Grec, dont il avoit une parfaite connoiſſance. Ils l'apprirent en effet ſi bien, qu'à la fin de leur cours ils ſe trouverent en état de ſoutenir des theſes en grec & en latin. Elles furent envoyées au R. P. Général, qui, après les avoir fait examiner, les approuva & permit de les faire imprimer. On les diſtribua dans la ville de Tours. La nouveauté attira une grande foule de monde; mais comme on alloit ouvrir la diſpute, le Prieur, par un zele de régularité aſſez mal entendu, ſe leva & dit qu'il ne ſoufriroit pas qu'on diſputât en grec, & que c'étoit une nouveauté inouie dans la Congrégation. Le Profeſſeur eut beau lui repréſenter que la theſe avoit été aprouvée par les Supérieurs majeurs : en vain toute l'aſſemblée joignit ſes prieres à celles de D. Loppin, le Supérieur deſpotique demeura inflexible. Alors le Profeſſeur ſe poſſédant parfaitement & ſans témoigner la moindre émotion, dit à ſes écoliers, avec ſa douceur ordinaire : » Puiſque le R. P. Prieur » ne veut pas qu'on ſoutienne en grec, il faut ſe contenter » de diſputer en latin. «

1. Les Supérieurs furent ſi édifiés de ſa conduite, qu'ils le firent venir à Paris pour travailler aux éditions des Peres grecs, qu'on avoit réſolu d'entreprendre. Il commença par traduire du grec en latin la vie de S. Euthyme Abbé, & celle de S. Etienne le jeune Martyr. L'une & l'autre furent imprimées dans le livre qu'il publia conjointement avec D. Antoine Pouget, & D. Bernard de Montfaucon, ſous ce titre : *Analecta Græca ſive varia opuſcula græca hactenus non edita. Ex mſſ. codicibus eruerunt, latinè verterunt & notis illuſtrarunt Monachi Benedictini Congregationis ſancti Mauri. Lutetiæ Pariſiorum, apud viduam Edmundi Martin, &c.* 1688, 1 *vol. in*-4°. Cet ouvrage eſt dédié à M. de Boucherat, Chancelier de France.

2. Enſuite D. Loppin entreprit avec D. Bernard de Montfaucon & Dom Antoine Pouget, l'édition des Œuvres de ſaint Athanaſe. Il y travailloit avec ardeur & avec ſuccès, lorſque la mort l'enleva à l'âge de 38 ans, le 29 Décembre 1693, après avoir reçu les Sacremens de l'Egliſe avec beaucoup de piété. Le P. de Montfaucon n'a pas manqué d'en faire l'éloge à la

Dom Loppin.

fin de la préface de sa belle édition de S. Athanase. *Ingenui*, dit-il, *ablatum mihi symmystam meum D. Jacobum Loppinum quîcum initio hujusce editionis dabamus operas mutuas. Is, vix dum ad mediam primi tomi partem deveneramus, cum præmatura morte abreptus, mihi summo dolori fuit, vir latinè & græcè probè, ebraicè μετρίως eruditus, in philosophicis apprimè versatus : comitate & modestiâ jucundus sodalibus.*

Dom Julien-Gatien de Morillon.

Le P. de Morillon, qui a mérité un rang distingué parmi nos Poëtes françois, naquit à Tours l'an 1633. Il embrassa l'état monastique dans la Congrégation de S. Maur, & fit profession dans l'abbaye de Saint Melaine de Rennes le troisieme jour d'Août de l'année 1652, à l'âge de dix-neuf ans. Il mourut dans le même monastère, le 13 de Janvier 1694. Son habileté dans l'administration des affaires le fit choisir par les Supérieurs pour être Procureur Syndic ou général des monastères de la Congrégation situés dans le ressort du Parlement de Bretagne. Ses occupations ne l'empêcherent point de s'appliquer à la poésie, pour laquelle il avoit beaucoup de talent. On en peut juger par les ouvrages qu'il a composés en ce genre.

1. Le premier est intitulé : *Paraphrase sur le livre de Job en vers francois*. A Paris, chez Louis Billaine, 1668, *in*-8°. & à Turin, c'est-à-dire à Tours, chez le Brun, 1679, 1 vol. *in*-12. Ce livre est dédié à Madame la Princesse de Conti, qui honoroit notre poëte de sa bienveillance. Il caractérise si bien dans Job un Prince affligé des malheurs de sa fortune & trompé par de faux amis qui insultent à sa disgrace, qu'on croit voir Job même dans le poëme de D. Morillon. Les versets 25, 26 & 27 du chapitre XIX, où le saint homme Job se console par l'espérance de la résurrection, & de voir le Verbe fait chair son Rédempteur, sont rendus par les deux strophes suivantes :

Je sai qu'au dernier jour que la terre & que l'onde
Doivent s'en retourner dans le premier cahos,
Il me réveillera pour voir un nouveau monde,
Et que je dois reprendre & ma chair & mes os.

D. DE MORILLON.

Je quitterai ma sépulture,
Mon corps recouvrera sa premiere beauté :
Il sera désormais exempt de pourriture,
Et tout revêtu de clarté.



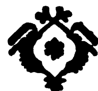
Je sai que dans ce corps auquel je dois renaître,
En la même nature, avec les mêmes yeux,
Que je verrai mon Dieu, mon Sauveur & mon maître,
Et que je jouirai de la gloire des Cieux.
Voilà toute mon espérance,
Voilà ce que j'attens, voilà tous mes desirs,
Voilà ce qui m'oblige à prendre patience
Au plus fort de mes déplaisirs.

2. Dom Gatien de Morillon donna ensuite sa *Paraphrase sur l'Ecclésiaste en vers françois*. A Paris, 1670, *in*-8°.

3. On a encore de lui la *Paraphrase sur Tobie, aussi en vers françois*, imprimée à Orléans en 1674, *in*-8°.

4. Son *Joseph ou l'Esclave fidele*, en vers françois, porte Turin pour le lieu de l'impression, quoiqu'il ait été imprimé à Tours en 1679, *in*-8°. Il y a eu plusieurs éditions de ce poëme estimé des connoisseurs. Il fut remis sous la presse en 1705, à Breda chez Pierre Jean-Jacques, *in*-12. Quelques endroits trop libres l'ont fait supprimer.

5. Enfin après la mort de l'auteur on publia ses opuscules poétiques à Tours, 1695, 1 vol. *in*-12. Ce sont des pieces badines, qui n'ajoutent rien à la réputation de notre Poëte. M. Pinson, célebre Avocat du Parlement de Paris, publia son éloge après sa mort. Dom Morillon est cité dans le Dictionnaire de Trévoux entre les bons auteurs, dont on s'est servi pour la composition de ce grand ouvrage.



Dom Michel Germain.

§. I. *Sa Vie.*

DOM MICHEL GERMAIN naquit à Péronne, au diocèſe de Noyon en Picardie, le 28 d'Août 1645. Il fit profeſſion à S. Remi de Reims le 19 d'Octobre 1663. Dans le cours de ſes études on remarqua en lui un grand fonds d'eſprit, une imagination vive, & une mémoire heureuſe. Quelque gout qu'il pût avoir pour la poéſie, il l'abandonna pour s'appliquer entiérement à l'Hiſtoire, & particuliérement à la ſcience du Blaſon & des Généalogies.

Lorſqu'il eut achevé ſes études, les Supérieurs l'apellerent à Paris pour ſeconder Dom Mabillon. Il acquit des conniſſances bien plus ſolides & plus étendues ſous un ſi habile maître. Il l'accompagna dans ſes voyages d'Allemagne & d'Italie, & lui rendit de grands ſervices. Pendant leur ſéjour à Rome, on découvrit un cimetiere, qu'ils allerent voir avec M. Fabretti. Le Cardinal Carpegna fit lever en leur faveur deux Corps ſaints, dont il leur fit préſent. Dom Michel Germain donna le ſien aux Religieuſes Bénédictines de Péronne, où il avoit une ſœur, & Dom Mabillon fit préſent de l'autre à l'abbaye de S. Pierre de Lagny.

Nul homme de lettres ne fut plus laborieux que D. Germain. Quand il s'agiſſoit de rendre quelque ſervice au P. Mabillon, il paſſoit les nuits entieres à l'étude ſans dormir. Jamais il ne l'abandonna d'un moment dans ſes maladies, qui étoient fréquentes. Il étoit bienfaiſant envers tout le monde, ſans excepter ceux de qui il avoit reçu quelque déplaiſir.

Il étoit grand de taille, bien fait, & d'une complexion robuſte. Mais il ménagea ſi peu ſon tempérament, qu'il éprouva enfin que ſes forces n'étoient pas inaltérables. Ses veilles & ſes fatigues l'épuiſerent. Le ſecond jour de l'année 1694 on le trouva étendu dans ſa chambre comme un homme mort, après avoir rendu une quantité prodigieuſe de ſang. Il revint cependant de cet accident. Mais le 19 de Janvier de la même année, il fut attaqué d'une fauſſe pleuréſie qui l'enleva le 23 du même mois, à l'âge de 49 ans, après avoir reçu ſes Sacremens avec

beaucoup de piété. Le P. Mabillon, qui étoit malade, ayant ſu l'extrêmité où il étoit, ſe fit porter dans ſa chambre, où ces deux reſpectables amis s'embraſſerent pour la derniere fois. Cette mort lui fut très-ſenſible, de même qu'à quantité de ſavans & de perſonnes de condition, qui honoroient Dom Germain de leur eſtime. Le Cardinal Colloredo & pluſieurs Abbés d'Allemagne en écrivirent des lettres de condoléance à Dom Mabillon.

D. GERMAIN.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Le premier livre qui ſoit ſorti de la plume de D. Michel Germain, eſt l'*Hiſtoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soiſſons, de l'Ordre de ſaint Benoît, diviſée en quatre livres : avec les preuves & pluſieurs titres tirés des archives de cette abbaye : compoſée par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard, 1675, 1 vol. *in*-4°. Cette hiſtoire eſt dédiée à Madame Armande-Henriette de Lorraine-d'Harcourt, Abeſſe de Notre-Dame de Soiſſons. Ce fut à ſa priere que D. Germain entreprit cet ouvrage. Il rend compte dans ſa préface de la méthode qu'il a ſuivie, & de la maniere dont il l'a exécuté. On peut dire avec vérité qu'il y a mis toute l'érudition, toute l'exactitude & tout l'agrément dont la matiere étoit ſuſceptible.

Dans le premier livre il traite du monaſtère en général, de ſes prérogatives, de ſa fondation faite par S. Drauſin Evêque de Soiſſons en l'an 658, des Religieux qui étoient autrefois dans l'abbaye, & les Chanoines de Saint-Pierre, qui ont pris leur place à la fin du IXe ſiecle.

Dans le ſecond il parle des Abeſſes en particulier, & décrit ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable ſous leur gouvernement.

On voit dans le troiſieme les vies de ſaint Drauſin premier fondateur, & de S. Paſcaſe Radbert élevé jeune dans l'abbaye, & des autres perſonnes illuſtres qui y ont vécu, ou qui en ont été tirés pour conduire d'autres monaſtères.

Les miracles faits à l'invocation de la Sainte Vierge dans l'Egliſe de l'abbaye, les ſaintes Reliques qui y ſont en très-grand nombre, & les tombeaux de quelques perſonnes conſidérables, ſont la matiere du quatrieme & dernier livre. Tout l'ouvrage eſt terminé par un grand nombre de diplômes royaux, de

chartes & de bulles pontificales, par un traité des miracles, écrit en latin par Hugues Farsit, & par une table des noms & des matieres.

2. Dom Michel Germain est auteur de presque tout le quatrieme livre du grand ouvrage *De re diplomatica*, qui traite des anciens Palais de nos Rois, où leurs chartes & leurs diplômes furent expédiés. On y trouve la notice de cent soixante-trois maisons royales ou Palais rangés par ordre alphabétique, avec des dissertations & des discussions curieuses & utiles touchant leur situation. Dom Martène & M. Lebeuf ont découvert plusieurs Palais, qui ont échapé aux recherches de Dom Germain.

3. Il n'y a point de voyages plus utiles à la République des Lettres, que ceux que ce savant Religieux fit en Allemagne & en Italie avec Dom Mabillon. Les relations qu'ils en ont données ont été imprimées sous le nom de l'un & de l'autre. Nous en donnerons l'extrait à l'article du P. Mabillon.

4. Dom Germain a eu aussi quelque part aux VIIe & VIIIe siecles des Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît.

5. Le même auteur a composé une Histoire abrégée de tous les monastères de la Congrégation, en trois volumes *in-folio*, que les Supérieurs lui avoient permis de faire imprimer sous le titre de *Monasticon Gallicanum*. On avoit fait graver les plans de la plupart des monastères pour y être inférés. Cependant ses Mémoires sont restés manuscrits dans l'abbaye de S.Germain des Prés. On s'en est servi pour le *Gallia Christiana*. Le P. le Long, Prêtre de l'Oratoire, dans sa Bibliotheque historique de la France, leur donne ce titre : *Monasticon Gallicanum, seu Historia Monasteriorum Ordinis sancti Benedicti in compendium redactæ, cum Tabulis topographicis centum & octoginta Monasteriorum, quibus hoc anno 1687 constat S. Mauri Congregatio. Auctore Domno Michaele Germain, ejusdem Ordinis & Congregationis Presbytero & Monacho*, 3 *vol. in-folio*. On conserve à S. Germain des Prés & ailleurs un Recueil des plans seulement, au nombre de 152. Le surplus n'a pas été exécuté.



DOM DAVID-PLACIDE PORCHERON.

LE P. PORCHERON étoit né à Château-Roux en Berry, où son pere étoit revêtu de la charge d'Avocat Fiscal. A l'âge de dix-neuf ans il se consacra à Dieu par la profession religieuse dans le monastère de S. Remi de Reims, où il prononça ses vœux le 27 du mois de Juillet de l'an 1671. Il exerça avec honneur l'office de Bibliothécaire de l'abbaye de S. Germain des Prés, où il mourut d'une fievre violente le 14 de Février de l'an 1694. On trouva dans ses papiers des Remarques sur la fameuse Table de Peutinger. Le P. Dom Placide étoit fort versé dans l'Histoire & dans la science des médailles & des généalogies, & il écrivoit purement tant en latin qu'en françois.

1. Il a donné au public un ancien géographe de la ville de Ravenne, tiré d'un manuscrit de la Bibliotheque du Roi; & a éclairci cet auteur d'ailleurs assez barbare, par de savantes notes. Cet ouvrage est intitulé : *Anonymi Ravennatis, qui circà sæculum septimum vixit de Geographia libri quinque. Ex codice manuscripto Bibliothecæ regiæ eruit & notis illustravit Domnus Placidus Porcheron, &c. Parisiis, apud Simonem Langronne*, 1688, 1 *vol. in*-8°. Ce livre est dédié au Prince Louis Duc de Bourbon, fils du grand Condé. La préfaçe & les observations de l'éditeur ont été estimées des savans. Il conjecture avec assez de vraisemblance, que le géographe anonyme de Ravenne étoit Moine ou Clerc.

Il vivoit vers le VIIe siecle, tems auquel la langue latine & l'orthographe étoient corrompuës, comme l'on voit dans beaucoup de manuscrits de ce tems-là. Il n'est donc pas étonnant qu'il se soit servi de termes barbares, & qu'il ait défiguré les noms de villes. Les notes & les observations du P. Porcheron aplanissent les dificultés qui peuvent arrêter dans la lecture de cet ouvrage. Il est divisé en cinq livres, dont le premier renferme une notion générale des quatre parties du monde. Le second traite de l'Asie; le troisieme de l'Afrique; le quatrieme de l'Europe. Dans le cinquieme l'anonyme entre dans un plus grand détail touchant l'Italie. Il faut que les savans n'aient pas méprisé cet auteur, puisqu'il a été réimprimé avec Pomponius Mela à Leyde, en 1722. On trouve ce que l'on peut savoir de

DOM PORCHERON.

l'anonyme de Ravenne, & ce que l'on doit penſer de ſon ouvrage, dans les *Mémoires ſur l'hiſtoire naturelle du Languedoc*, par M. Aſtruc, *in*-4°. premiere partie, chap. 12 & 13.

2. Dom Porcheron a publié le livre intitulé : *Maximes pour l'éducation d'un jeune Seigneur, avec les inſtructions de l'Empereur Baſile, pour Léon ſon fils, & l'Abrégé de la vie de ces deux Princes.* A Paris, chez Simon Langronne, 1690.

3. Lorſqu'il fallut dreſſer de nouveaux catalogues des manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, on partagea ce travail entre pluſieurs perſonnes verſées dans la lecture des écritures anciennes, & capables d'indiquer au juſte toutes les matieres contenuës dans chaque volume. Les PP. Mabillon, D. Placido Porcheron, & quelques autres ſavans de l'abbaye de S. Germain des Prés, furent chargés du catalogue des manuſcrits latins. D. Porcheron eut la plus grande part à cet ouvrage partagé en deux volumes *in-folio*, & conſervé avec les autres catalogues manuſcrits à la Bibliotheque du Roi.

Lett. p. 8. M. Pinſſon parle de D. Placide Porcheron en ces termes : » les talens de ſon eſprit & de ſon cœur l'ont rendu également » cher à tous ceux qui le connoiſſoient ; il avoit de la politeſſe » dans ſes manieres ; il étoit doux & affable à tout le monde, » aiſé à vivre, ami conſtant & généreux, & d'une parfaite » probité. «

DOM CLAUDE BRETAGNE.

DOM BRETAGNE, né d'une très-bonne famille de la ville de Sémur au diocèſe d'Autun, a été un des plus grands Supérieurs de la Congrégation de S. Maur. Il en embraſſa la réforme au monaſtère de la Charité ſur Loire en 1643, dans le tems de l'union de Cluni à la Congrégation. Mais la ſéparation des deux corps s'étant faite ſur la fin de ſon noviciat, il alla à Moutier-Saint-Jean, où il fit profeſſion le 6 de Novembre 1644, âgé de dix-neuf ans. Il fut univerſellement eſtimé pour ſa piété & ſa vertu, pour la politeſſe de ſes manieres & la beauté de ſon eſprit, pour l'agrément de ſa converſation & pour ſa conduite éclairée & très-aimable. En conſéquence de ces belles qualités, il fut ſucceſſivement nommé Prieur de Saint-Médard de Soiſſons, de S. Corneille de Compiegne, de Saint-

Remi de Reims, où il se fit une grande réputation par ses prédications, de S. Benigne de Dijon, de S. Remi pour la seconde fois, des Blancs-manteaux, Assistant de D. Brachet Supérieur-général, ensuite Prieur de S. Germain des Prés, puis Visiteur de Bourgogne & de Normandie, où il termina sa carriere. Il mourut à Bonnenouvelle de Rouen, le 13 de Juillet 1694. Dès qu'il se sentit dangereusement malade, il renvoya au P. Général son institution de Visiteur, afin de mourir simple Religieux.

1. Le premier ouvrage qu'il ait donné au public est la *Vie de M. Bachelier de Gentes.* A Reims, chez Pottier, 1680, *in*-8°. Le Pere le Long parle de ce livre comme imprimé en 1682. C'est peut-être une seconde édition. Pierre Bachelier, né à Reims d'une honnête famille, est devenu célebre par sa conversion, sa grande piété & ses aumônes. Il mourut dans le sein de la pénitence le 4 Mai 1672. Dom Claude Bretagne étoit Prieur de S. Remi, lorsqu'il composa la vie édifiante de ce grand serviteur de Dieu.

2. Le P. Bretagne est auteur de plusieurs petits ouvrages devenus rares; savoir, *Les merveilles de Notre-Dame de Bethléem de Ferrieres* en Gâtinois.

3. *Relation de ce qui s'est passé dans la procession du Corps de saint Remi.*

4. *Sermon* imprimé, que notre Bénédictin prêcha à Paris dans le monastère de Liesse.

5. Le livre le plus considérable de Dom Claude Bretagne est celui qu'il publia étant Prieur de S. Germain des Prés, sous ce titre : *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse, marqués dans les paroles de la profession des Religieux : Avec des lectures spirituelles tirées de l'Écriture & des SS. Peres, pour une retraite de dix jours. Par un Religieux de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez Pierre de Bats, 1689, *in*-4°. Ces méditations ont été réimprimées à Paris *in*-4°. en 1696, & en 1703 *in*-8°. Elles renferment tout ce qu'il y a de plus fort & de plus solide dans les Peres & les anciens Maîtres de la vie chrétienne & religieuse. Elles sont écrites d'un style très-pur, avec force & solidité, avec douceur & beaucoup d'onction. Elles sont accompagnées de bonnes lectures spirituelles, qui expriment les sentimens des SS. Peres sur les vérités, qu'on se propose de méditer.

6 Enfin D. Claude Bretagne a composé & publié les *Consti-*

D. BRETAGNE. *tutions des Filles de S. Joseph, dite de la Providence, établies dans le fauxbourg S. Germain.* A Paris, 1691, *in*-8°.

7. Dans le second volume des *Affaires du tems* de 1688, p. 82, on lit un discours de Dom Bretagne, par lequel il adhere à l'appel comme d'abus, interjetté au sujet des Franchises de Rome.

Il est parlé de D. Bretagne dans les *Analectes* de D. Mabillon, t. 1, p. 179, & dans la préface du premier volume du *Spicilege* du P. d'Achery. Ce fut Dom Bretagne qui lui communiqua le *Chronicon San-Benignianum*, imprimé dans ce premier volume. M. Nicole adressa à Dom Bretagne une lettre fort curieuse au sujet d'un Sermon qu'il avoit prêché & qui n'avoit point été gouté.

DOM JEAN GARET, ET DOM CHARLES LE BOUYER.

§. I.

LE P. GARET naquit dans la ville du Havre-de-Grace en Normandie, & fit profession à l'âge de vingt ans en l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 27 de Mars de l'an 1647. Il mourut dans l'abbaye de Jumiege le 24 de Septembre 1694, dans la soixante-septieme année de son âge.

1. Ses Supérieurs l'ayant envoyé dans l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, il s'appliqua avec beaucoup de soin & de zele à revoir & à corriger sur plusieurs manuscrits les Œuvres de Cassiodore. L'édition qu'il en donna en deux volumes *in-folio*, porte ce titre : *Magni Aurelii Cassiodori Senatoris, viri Patricii, Consularis, & Vivariensis Abbatis, opera omnia in duos tomos distributa, ad fidem Mss. codd. emendata & aucta, notis & observationibus illustrata, cum indicibus locupletissimis, quibus præmittitur illius vita, quæ nunc primùm in lucem prodit, cum Dissertatione de ejus Monachatu. Operâ & studio J. Garetii, Monachi Ord. S. Benedicti, è Congregatione S. Mauri. Rotomagi Impensis Ludovici Billaine, Bibliopolæ Parisiensis*, 1679, *2 vol. in-fol.* L'ouvrage est dédié à M. le Tellier Chancelier de France. L'auteur a été aidé par quelques confreres, & sur-tout

par Dom Nicolas le Nourry, qui a fait la préface, la vie de Cassiodore & les Tables de ses ouvrages. Ils sont précédés d'une Dissertation, dans laquelle D. Garet fait voir, contre le sentiment du Cardinal Baronius, que Cassiodore a été Moine Bénédictin. Viennent ensuite les témoignages qu'ont portés de ce grand homme, le vénérable Bede, Paul Warnefrid, & plusieurs autres écrivains célebres, tant anciens que modernes. C'est dommage que notre éditeur n'ait pas connu un ouvrage de Cassiodore sur les Epîtrres des Apôtres & sur l'Apocalypse, *Complexiones in Epistolis & Apocalypsi*, où le 7e verset du 5e chapitre de la premiere Epître de S. Jean est raporté. Cet ouvrage, découvert dans les archives de l'Eglise de Vérone, n'a été publié à Florence qu'en 1720, par M. le Marquis Maffei.

D. GARET, &c.

Au reste l'édition du P. Garet a été fort estimée dans le tems. Ses notes & ses observations, dit M. Baillet, sont savantes & judicieuses. L'éditeur a tâché de suppléer & rétablir le livre des figures du discours, qui ne se trouve plus. Les divines institutions, où il est traité de l'étude de l'Ecriture-Sainte, & le livre des lettres humaines, c'est-à-dire de l'Arithmétique, de la Musique, de la Géométrie & des autres arts libéraux, sont beaucoup plus corrects dans cette nouvelle édition. » On peut » assurer qu'elle n'étoit pas peu nécessaire, & que le public est » fort obligé au P. Garet, qui s'y est employé avec beaucoup » d'exactitude. «

Jugemens des savans, t. 2, p. 491.

Journ. des sav. du lundi 10 Juillet 1679.

§. II.

DOM CHARLES LE BOUYER, l'un des plus grands Supérieurs de la Congrégation, connut de bonne heure la vanité du monde, & s'empressa de le quitter. Son pere, Lieutenant-Général de Mortagne dans le Perche, le suivit à Vendôme, lieu de sa retraite, & le redemanda avec tant de force & de vigueur, que D. Vincent Marsolle, Prieur du monastère, crut devoir rendre le fils à son pere. Mais le jeune homme déclara qu'il vouloit vivre chez lui, comme il avoit fait au noviciat. En effet on ne put gagner sur lui de rompre l'abstinence, de voir les compagnies, ni de se trouver dans aucune partie de divertissement. Le pere vaincu par la constance de son fils, lui laissa la liberté de suivre sa vocation. Le fils sans différer s'en retourna à Vendôme, où il fit profession à l'âge de 17 ans, le 3 de Février 1639. Il fut Supérieur dans les principaux monastères de la

D. Bouyer.

Congrégation, à Moutier S. Jean, à Bourges, à S. Jean d'Angély, à la Chaise-Dieu. Il étoit Prieur de ce dernier monastère, lorsqu'il fut proposé par D. Claude Martin pour être Général de la Congrégation. L'élection étant tombée sur un autre, Dom le Bouyer fut fait Visiteur de la province de France, ensuite Prieur de Saint-Denys, & une seconde fois Visiteur de la même province. Il avoit une conduite très-douce & en même-tems très-ferme pour l'observance des regles. Il vouloit que ses Religieux fussent tels qu'ils devoient être. Faisant la visite dans le monastère de Saint-Fiacre, il y mourut le 29 de Mai 1695.

Lorsqu'il étoit Abbé de Saint-Sulpice de Bourges, il composa l'Histoire de ce monastère, où l'on garde son manuscrit *in-folio minori*. A la premiere page il porte ce titre : *Collectio rerum memorabilium quæ sub uno quoque Abbate in monasterio S. Sulpitii Bituricensis evenerunt à fundatione ad annum* 1675. A la page 13 on trouve cet autre titre : *Historia monasterii S. Sulpitii Bituricensis, quam scribebat C. L. B. Asceta sancti Sulpitii*. A la page 411 on lit : *Terminatum die decima quarta Maii anno millesimo sexcentesimo septuagesimo quinto*, & ensuite, *F. Carolus le Bouyer humilis Abbas S. Sulp.* On voit que c'est le même ouvrage sous deux titres diférens.

Dom Antoine-Paul le Gallois.

§. I. *Sa Vie.*

Dom le Gallois, qui s'est rendu célebre dans la Congrégation de S. Maur & dans la République des Lettres, naquit à Vire en basse Normandie, où sa famille étoit distinguée. A l'âge de 22 ans il fit profession de la Regle de saint Benoît dans l'abbaye de S. Remi de Reims, le 28 Mars de l'an 1662. Il professa d'abord la Philosophie dans l'abbaye de S. Vandrille, en 1668. Mais dégouté de cette étude, il se donna la prédication, pour laquelle il avoit de grands talens, un gout décidé, & sur-tout une merveilleuse facilité de s'exprimer. Il exerça ce saint ministere avec un très-grand succès & beaucoup d'applaudissemens, pendant plus de vingt ans dans les Eglises cathédrales de Rouen, d'Evreux, de Bayeux, de Tours, de Vannes, où

D. LE GALLOIS.

où étoit alors le Parlement de Bretagne, & dans d'autres villes. A Caen il fut suivi d'un concours extraordinaire d'auditeurs attirés par la force & les charmes de son éloquence. Mais la liberté & le zele avec lesquels il annonçoit la vérité & combatoit les opinions de certains Théologiens, lui attirerent des ennemis & des envieux. La Faculté de Théologie censura quelques-unes des propositions, qu'il avoit avancées dans ses Sermons contre les sectateurs de la Religion prétendue réformée. Nous verrons bientôt que cette Faculté, qui n'étoit composée que de cinq Docteurs, eut sujet de se repentir de ses censures.

Dom le Gallois alla demeurer en Bretagne. Le R. P. Dom Maur Audren, dont nous parlerons dans la suite, jetta les yeux sur lui pour la composition de la nouvelle histoire de cette province. Dom le Gallois s'occupa d'abord à rechercher les Monumens & les Pieces nécessaires, à vérifier & à mettre en ordre les extraits qu'on envoyoit d'ailleurs; pendant que deux ou trois de ses confreres visitoient les archives, & en tiroient ce qui pouvoit servir à l'histoire générale de Bretagne. Les archives de Dol & de l'abbaye du Mont S. Michel étoient encore à visiter. Dom le Gallois, qui étoit à la tête de tous ceux qui s'étoient occupés à ces pénibles recherches, y alla, y fit une ample moisson, & fut frappé d'apoplexie au Mont S. Michel. Il en mourut sur le soir le 5 Novembre 1695, âgé de 55 ans. C'étoit un » homme d'un esprit étendu, vif & pénétrant, d'une » mémoire prodigieuse, & d'une lecture immense, qui s'étoit » chargé de composer l'histoire, & qui en avoit déja fait les » commencemens, d'un style-très diffus, & qui se sentoit des » genres auxquels il s'étoit le plus exercé, c'est-à-dire la prédi- » cation & la controverse. Le P. Gallois, dit ailleurs (a) D. Lo- » bineau, étoit un esprit du premier ordre, & quand il se char- » gea de composer l'Histoire, on peut dire qu'elle étoit tombée » en partage à un homme très-capable de la bien faire. »

Lobineau, préface de l'hist. de Bretagne.

(a) *Lettre du 15 Oct. 1703 aux Etats de Bret. p. 6.*

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Dom le Gallois a fait imprimer l'*Oraison funebre de la Reine Marie Thérese d'Autriche.* A Paris, 1683, *in*-4°. Il avoit prononcé ce discours dans l'Eglise de l'abbaye de S. Germain des Prés, & avoit été entendu avec beaucoup d'applaudissement.

D. LE GALLOIS.

2. L'année ſuivante il publia l'*Abrégé des controverſes agitées entre les Catholiques & les Proteſtans*. A Caen, chez Poiſſon, 1684, *in*-4°. Ce livre reparut *in*-12. en 1685.

3. On a de Dom le Gallois l'éloge funebre de M. le Tellier Chancelier de France, en proſe carée : *Ad funus illuſtriſſimi viri Michaelis le Tellier, Franciæ Cancellarii Epicedium. Pariſiis, ex Typographia Joannis Baptiſtæ Coignard*, 1685. Cet éloge très-étendu, fait au nom de la Congrégation de S. Maur, fut réimprimé à Rouen la même année, chez Bonaventure le Brun.

4. Le gout du P. le Gallois pour les proſes carées ſe manifeſte encore dans celle qu'il fit imprimer ſous le titre de *Velum veli Dei*. Le ſujet eſt une Relique du monaſtère de Notre-Dame de Bonnenouvelle à Rouen.

5. La Faculté de Théologie de l'Univerſité de Caen avoit publié trois cenſures contre les controverſes de D. le Gallois, la premiere du 30 Juillet, la ſeconde du 20 Août, & la troiſieme du 2 Novembre de l'an 1685. Le Bénédictin leur oppoſa une apologie, où il démontra ſon orthodoxie de maniere à réduire au ſilence ſes adverſaires. Cet ouvrage a pour titre : *Eclairciſſemens apologétiques de quelques propoſitions de Théologie, où l'on défend les expreſſions de l'Ecriture-Sainte, celles des SS. Peres & des Théologiens, la doctrine de l'Egliſe, &c. contre trois cenſures de quelques Docteurs de la Faculté de Théologie de Caen*. A Caen, 1686, *in*-4°. Cet écrit porte auſſi le titre de *Factum*, & eſt muni des approbations de pluſieurs Evêques, Docteurs, Curés & autres Théologiens, qui rendent un témoignage authentique à la pureté de la doctrine de D. Antoine le Gallois. Il termine cet ouvrage par l'expoſition des Regles d'équité, que Théophile Rainaud veut qu'on ſuive dans la cenſure des écrits accuſés d'erreurs. Et cette expoſition eſt fortifiée par l'approbation de dix Docteurs en Théologie de l'Univerſité de Paris.

6. Dom le Gallois avoit déja publié l'écrit intitulé : *Déclaration ſignifiée à MM. les Docteurs de la Faculté de Théologie de Caen, l'onzieme Février* 1686. A Caen, *in*-4°.

7. Il eſt encore auteur de la *Lettre d'un Ecolier en Théologie à un Eccléſiaſtique de ſes amis, ſur deux cenſures faites par les ſoi-diſans Faculté de Théologie de Caen*. A Caen, 1686, *in*-4°.

8. Enfin il fit imprimer l'écrit intitulé : *Réponſe charitable à la lettre diffamatoire adreſſée à l'Univerſité de Caen par le*

P. D. J. contre le R. P. Dom Antoine Paul le Gallois. A Caen, 1686, *in*-4°.

D. LE GALLOIS.

9. On trouve au commencement du second tome de l'histoire de Bretagne par Dom Lobineau, trois Dissertations du P. le Gallois : la premiere porte le titre d'*Eclaircissement sur la date du second voyage de S. Germain en Angleterre*. La seconde est intitulée : *Eclaircissement sur l'établissement de la Religion chrétienne dans l'isle de Bretagne, & sur les premiers Saints*. La troisieme est encore un *Eclaircissement sur la date du Concile de Vannes, en 468*.

Dom le Cerf assure que notre auteur se livra avec tant d'ardeur à la composition de l'Histoire de Bretagne, qu'elle étoit *presque achevée, ou du* moins fort avancée lorsqu'il fut surpris par la mort. Mais ce fait est contredit non-seulement par le P. Lobineau, mais encore par le fameux Mathurin Veissiere, plus connu sous le nom de M. de la Croze, qui avoit été Bénédictin. Ce savant, si célebre en Prusse, dit dans une note raportée dans sa vie, que le P. le Gallois n'a fait de l'Histoire de Bretagne que le commencement du second tome, & que lui (la Croze) a eu beaucoup plus de part à cette Histoire, quoiqu'il n'en soit rien dit dans la préface de D. Lobineau.

Biblioth. hist & crit. p. 141

DOM CLAUDE MARTIN, ET D. PIERRE LE DUC.

§. I.

LE R. P. D. CLAUDE MARTIN, l'un des plus saints Religieux & des plus grands Supérieurs, non-seulement de la Congrégation de S. Maur, mais peut-être de tout l'Ordre de S. Benoît dans ces derniers tems, vint au monde à Tours, le 2 d'Avril 1619. Sa mere, qui fut depuis si célebre sous le nom de la mere Marie de l'Incarnation, l'offrit à Dieu, si-tôt qu'elle l'eut conçu. A peine l'eut-elle mis au monde, qu'il perdit son pere. Quoiqu'elle aimât ce fils très-tendrement, elle le quitta à l'âge de douze ans, pour se consacrer à Dieu dans le monastère des Ursulines, le laissant orphelin & sans biens entre les mains de la providence, qui pourvut de telle sorte à ses besoins, que les enfans des premieres familles de la ville ne furent pas mieux élevés que lui.

D. Martin.

Lorsque sa pieuse mere passa par Paris pour aller en Canada, il lui étoit fort facile de lui procurer un établissement avantageux. La Reine, qui lui fit l'honneur de la demander pour s'entretenir avec elle, Madame la Duchesse d'Aiguillon niece du Cardinal de Richelieu, & plusieurs Dames de la Cour, qui voulurent aussi la voir, ne lui auroient rien refusé de ce qu'elle auroit demandé pour son fils. Mais comme les vues de cette sainte femme étoient plus élevées, elle crut que la pauvreté évangélique, qu'elle lui avoit toujours souhaitée, seroit pour lui un plus riche trésor que toutes les fortunes du monde.

Pour lui, comme il n'avoit pas encore des vues si épurées ni si sublimes, sachant le bon accueil que la Duchesse d'Aiguillon avoit fait à sa mere, si-tôt qu'il eut achevé sa Philosophie à Orleans, il vint à Paris demander de l'emploi à cette Dame. Sa bonne mine, ses manieres polies & engageantes, une gravité, que l'éducation sainte de sa mere lui avoit donnée, charmerent la Duchesse, qui ne put s'empêcher de dire que ce seroit dommage de laisser sans emploi un jeune homme si bien fait. Elle lui promit d'avoir soin de lui, & le renvoya plein d'espérance.

Mais lorsqu'il étoit sur le point de ressentir les effets de cette promesse, Dieu, qui l'avoit destiné à des emplois plus saints & plus dignes de sa gloire, le détacha tout d'un coup du monde, d'une maniere toute extraordinaire. Un soir lisant dans son lit il crut entendre frapper trois coups à la porte de sa chambre. Il se leve aussi-tôt, prit quelque habit pour paroître décemment, & ouvrant sa porte il ne trouva personne. D'abord il n'en fut pas surpris, croyant que celui qui avoit frappé s'étoit retiré pendant qu'il prenoit ses habits. A peine fut-il rentré qu'on frappa de nouveau : il ouvrit sur le champ & ne trouva personne. Persuadé qu'on ne pouvoit s'être retiré si promptement d'une longue galerie au milieu de laquelle étoit sa chambre, il fut saisi d'un étonnement, dont toutes les réflexions ne purent le faire revenir. Dans cette surprise il pensa que c'étoit sa sainte mere qui l'avertissoit par ce signal de penser sérieusement à son salut, & au même moment la grace agissant dans son cœur, il résolut de changer de vie, & de travailler sans retardement à sa sanctification. Agité de ce saint mouvement, il prend sur le champ du papier & de l'encre, & commence à dresser une confession générale de toute sa vie. Dans ces dispo-

fitions il alla aux Feuillans rendre viſite à Dom Raimond de S. Bernard, qui avoit été autrefois directeur de ſa mere. Cet excellent Religieux lui fit l'éloge de la Congrégation de Saint-Maur, lui inſpira le deſſein d'y entrer, & lui promit une lettre pour le P. Brachet, Prieur de S. Germain des Prés. D. Martin.

A peine eut-il quitté Dom Raimond que l'eſprit de Dieu s'empara de ſon cœur, & les impreſſions de la grace furent ſi fortes, qu'il alla ſur le champ à S. Germain des Prés, & s'adreſſa immédiatement au R. P. D. Grégoire Tariſſe Supérieur-général, qui l'ayant éprouvé & reconnu ſes ſaintes diſpoſitions, l'envoya au noviciat de l'abbaye de Vendôme, où il entra au mois de Janvier 1641. Il commença dès-lors à mener une vie angélique. Il regardoit le monaſtère comme un ſanctuaire qui ne reſpiroit que la ſainteté, les perſonnes qui l'habitoient comme des Saints, dont les exemples enflammoient l'amour de Dieu dans ſon cœur, & les exercices qui s'y pratiquoient comme autant de moyens de s'avancer dans les voies de la perfection. Un de ſes amis étant venu à Vendôme, employa tous les artifices poſſibles pour lui perſuader de retourner dans le ſiecle, & lui fit les offres les plus capables de l'ébranler. Mais ce tentateur ne remporta de ſon entrepriſe téméraire que la confuſion de n'avoir pas réuſſi. Ses efforts ne ſervirent qu'à affermir dans ſa vocation le zélé novice, qui prononça ſes vœux ſolennels le 3 de Février 1642, étant âgé de vingt-trois ans.

Après ſa profeſſion il fut envoyé dans l'abbaye de Tiron, où il fut le modele des jeunes profès, comme il avoit été à Vendôme celui des novices. Son Séminaire achevé, on l'envoya à Jumiege pour y étudier la Philoſophie & la Théologie. Sa vertu y éclata encore plus qu'elle n'avoit fait ailleurs. L'étude, qui deſſeche ordinairement le cœur, ne cauſa aucune altération dans le ſien. Il étoit auſſi modeſte, auſſi grave & auſſi recueilli que ſi ſon eſprit eût été entiérement occupé à l'oraiſon. Il eſt vrai qu'il ſe prémunit contre la diſſipation, qui accompagne ordinairement les études par la fréquentation des Sacremens communiant au moins trois fois la ſemaine. Les écoliers, diſoit-il, qui approchent ſouvent de ces ſources de graces, ſe ſoutiennent toujours dans le bien; au lieu qu'ils commencent à ſe relâcher dès qu'ils s'en éloignent par tiédeur.

Sur la fin de ſon cours d'études, il fut attaqué d'un mal de tête ſi violent, qu'il ne pouvoit ni lire ni écrire, ni s'appliquer

D. Martin.

à quoi que ce fût. Il ſuporta cet état ſi pénible avec une parfaite réſignation à la volonté de Dieu, qui lui faiſoit trouver douces & agréables toutes les croix. Dans ce même tems le R. P. Dom Jean Harel ſon Prieur, fut élu Général de la Congrégation. Le Prieur qui lui succéda ne fut pas plutôt arrivé à Jumiege, qu'il ordonna au malade de prêcher le jour de l'Aſſomption de la Vierge. Il eut beau s'excuſer ſur ſon infirmité, & repréſenter qu'il lui étoit impoſſible de s'appliquer, le Supérieur perſiſta dans ſon commandement, ſans qu'il voulût ſe laiſſer fléchir par aucune priere. Le malade ſe vit alors obligé de pratiquer à la lettre ce que ſaint Benoît ordonne dans ſa Regle, d'obéir même dans les choſes impoſſibles. Oubliant donc tout le mal qu'il ſoufroit & mettant ſa confiance en Dieu, il plia ſous le joug que ſon Supérieur lui impoſoit. Mais il reſſentit en même-tems ce que peut la vertu d'obéiſſance. Au moment qu'il prit la plume pour exécuter l'ordre de ſon Supérieur, ſon mal de tête, qui devoit augmenter par cette application forcée, ſe diſſipa tout à coup, & il compoſa, apprit & prononça ſon Sermon avec une facilité qu'il n'éprouva jamais dans la ſuite. Depuis ce tems-là il ne fut point attaqué de pareils maux de tête. Il regarda cette guériſon comme un miracle opéré en ſa faveur. A peine eut-il prêché ce Sermon qu'il fut envoyé à S. Martin de Séez, pour y faire ſon année de Récollection & ſe diſpoſer à recevoir le ſacerdoce. Il dit ſa premiere Meſſe le jour de S. Martin Patron de ſon pays & de ſon monaſtère, & auquel il avoit une ſinguliere dévotion. Ce fut à Séez que Dieu le favoriſa du don d'intelligence pour pénétrer les ſens cachés de l'Ecriture-Sainte. Il paſſoit la plus grande partie du tems qui reſte après Matines en oraiſon, & là les effuſions de la grace, dans leſquelles ſon cœur étoit noyé, ſe renouvelloient d'une maniere ineffable.

Il ne tarda pas à être nommé Supérieur. Ce fut à Meulent qu'il fit ſon premier coup d'eſſai dans la conduite des ames. Quoiqu'il n'eût encore que dix ans de profeſſion, il y réuſſit ſi parfaitement, qu'il ſe trouva tout d'un coup maître dans le plus dificile de tous les arts. Le Chapitre général de 1654 l'envoya Prieur aux Blancs-manteaux, (1) monaſtère qui avoit

(1) On lit dans le *Nouveau Dictionnaire hiſtorique portatif, par une ſociété de Gens de Lettres*, que D. Claude Martin demeura dans le monaſtère des Blancs-manteaux à Paris trente-huit ans. Il faut en retrancher au moins trente-deux.

toujours été gouverné par les premiers Supérieurs de la Congrégation. Ensuite on le fit Prieur de Compiegne. En 1660 il fut nommé Prieur de S. Serge d'Angers, où sa vertu se manifesta encore plus qu'auparavant par plusieurs actions héroïques, dont on a peu d'exemples dans les plus grands Saints de l'antiquité. L'une des principales fut la résolution qu'il prit & qu'il exécuta, de se rouler tout nud dans les épines, à l'exemple de S. Benoît, pour surmonter les attaques de la volupté. Nous passons sous silence les autres genres de martyre qu'il fit souffrir à son corps, ses abstinences, & ses communications intimes avec Dieu. On en peut voir le détail dans sa vie publiée par D. Martène.

D. Martin.

Après avoir gouverné six ans le monastère de S. Serge, on l'envoya à Rouen pour conduire celui de Bonnenouvelle. Il y apporta avec une grande foiblesse de corps toutes les forces de son esprit, son amour pour la croix & les humiliations, son détachement universel de toutes choses créées, & un avant-gout de la félicité éternelle, qui lui rendoit la vie présente ennuyeuse. Sous sa conduite le monastère fut une image du Paradis. La paix & la charité y regnoient : tous n'avoient qu'un même cœur & qu'une même volonté ; la régularité y étoit dans sa vigueur, & le respéctable Supérieur avoit tellement gagné le cœur de toute sa communauté, qui étoit alors nombreuse, qu'aucun Religieux n'auroit pas osé se donner la moindre liberté dans la crainte de lui déplaire. Il fut tiré de cette maison en 1668 pour succéder à D. Marc Bastide, Assistant du R. P. Général, qui venoit de mourir.

Lorsqu'il partit de Bonnenouvelle pour venir à Paris, tous ses Religieux pleurerent sur la perte qu'ils faisoient de leur admirable Prieur. Le R. P. Dom Bernard Audebert Supérieur-général, le reçut comme un homme de bénédiction que le Ciel lui envoyoit pour l'aider à conduire la Congrégation. Il trouva en lui un homme selon son cœur, dont toutes les inclinations avoient beaucoup de raport aux siennes, un homme sage, doux, miséricordieux, zélé, & toujours appliqué à procurer le bien spirituel des ames, que Dieu lui avoit confiées, & qui joignoit à toutes ces qualités une pénétration admirable. Aussi mit-il en lui toute sa confiance. Comme sa vûe s'affoiblissoit beaucoup, c'étoit ordinairement son D. Claude Martin qui ouvroit & lisoit ses lettres. Outre les soins ordinaires des

D. MARTIN. Aſſiſtans, il ſe déchargea ſur lui d'une partie du gouvernement de la Congrégation, ſur-tout de la direction de la jeuneſſe, dont l'éducation eſt ſi eſſentielle au bien ſpirituel des corps religieux. Il avoit ſouvent avec lui des conférences ſur les moyens d'avancer ſes freres dans la vertu, de maintenir l'obſervance réguliere & la piété dans les monaſtères, & de procurer le bien ſpirituel & temporel de toute la Congrégation.

Vers ce tems là ſix Docteurs de l'Univerſité de Paris entreprirent une nouvelle édition des Œuvres de S. Auguſtin. Pour y réuſſir ils réſolurent de collationner les meilleurs manuſcrits, dont ils pouroient avoir communication, pour corriger enſuite le texte ſur les variantes qu'ils auroient recueillies. Et comme c'eſt principalement dans les abbayes de l'Ordre de S. Benoît que ſe ſont conſervés ces précieux monumens, ces Meſſieurs venoient tous les jours à S. Germain des Prés collationner ceux qui ſont dans cette excellente Bibliotheque. Ils travaillerent de la ſorte pendant ſix mois avec aſſiduité. Mais ſoit qu'ils fuſſent rebutés par l'immenſité de travail, ſoit qu'ils fuſſent détournés par leurs affaires domeſtiques, ils abandonnerent leur entrepriſe, dont Dieu avoit réſervé l'honneur à la Congrégation.

Quelques jours après D. Luc d'Achery entretint D. Claude Martin Aſſiſtant, de la maniere dont le projet des ſix Docteurs avoit échoué. Le P. Martin, qui avoit naturellement le cœur noble & porté aux grandes entrepriſes, aperçut tout d'un coup l'utilité de celle-ci, & le ſervice ſignalé qu'on rendroit à l'Egliſe, ſi elle s'exécutoit. D'ailleurs il aimoit la doctrine de S. Auguſtin par-deſſus celle des autres Peres de l'Egliſe, à cauſe de ſa douceur & de ſa charité, de la modération de ſes expreſſions, & d'un certain caractere de candeur & de droiture qui regne dans ſes ouvrages. Il demanda à Dom d'Achery s'il n'y auroit pas moyen d'exécuter dans la Congrégation ce que ces Docteurs n'avoient pu faire dans le monde. » C'eſt un » grand travail, lui répondit le Pere d'Achery; cependant on » pouroit en venir à bout, ſi l'on vouloit faire collationner » tous les manuſcrits de S. Auguſtin, qui ſont dans les monaſ» tères de la Congrégation, & donner la conduite de l'entre» priſe à quelque Religieux ſavant, qui ne ſe rebutât pas des » dificultés. «

Après la paix de l'Egliſe, qui ſe fit en 1669, le célebre M. Arnauld

D. MARTIN.

Arnauld rendit une visite à D. Victor Tixier, qu'il avoit vu souvent à l'hôtel de Longueville. Quelque tems après ce Docteur alla à Saint-Germain des Prés pour voir un manuscrit de saint Augustin ; en cherchant ce qu'il vouloit examiner, il dit que les Docteurs de Louvain éttoient très-estimables d'avoir revu les ouvrages de S. Augustin, & de les avoir fait imprimer avec plus d'exactitude qu'ils ne l'avoient été auparavant, mais qu'il manquoit beaucoup à leur édition ; que ces Docteurs n'avoient vu qu'un petit nombre de manuscrits de Flandre ; qu'on pouroit donner un meilleur ordre aux ouvrages de ce Pere ; que la confusion où étoient les pieces ôtoit une partie du plaisir qu'on avoit à les lire ; qu'une nouvelle révision seroit une entreprise vraiment digne de la Congrégation de S. Maur ; que ce travail la regardoit plus qu'aucun autre Corps, à cause du grand nombre de manuscrits qui sont dans ses monastères ; qu'étant répanduë par toute la France, elle avoit une grande facilité à collationner les manuscrits des Eglises cathédrales & des autres Bibliotheques ; enfin que l'utilité, qui reviendroit aux Religieux de ce travail, étoit si grande, que pour peu qu'on y fît d'attention, on n'hésiteroit pas un moment à s'en charger.

Dom Tixier homme d'esprit gouta fort la proposition, & fit apeller Dom Claude Martin, Assistant du P. Général, afin qu'on lui en fît part. Ce sage & zélé Supérieur n'eut pas de peine à entrer dans le dessein qu'on lui proposoit. Il en parla au R. P. Dom Bernard Audebert Supérieur-général, qui ayant une entiere confiance en lui, se rendit facilement à ses raisons.

Néanmoins comme l'affaire étoit de conséquence, & afin de rendre sa conduite irréprochable, il tint une assemblée extraordinaire, à laquelle il apella les Prieurs de S. Germain, de S. Denys, des Blancs-manteaux, & les savans de S. Germain. Il leur proposa le dessein qu'on lui avoit suggéré, avec les raisons qu'on pouvoit avoir de part & d'autre pour l'entreprendre ou l'abandonner. Dom Benoît Brachet fut d'avis de ne point se charger de cette entreprise, de crainte qu'elle ne fît passer la Congrégation pour Jansénifte, & ne lui attirât de mauvaises affaires. Dom Vincent Marsolle Prieur de Saint-Denys fut du même avis, craignant que les Religieux, sous prétexte de voir des manuscrits, ne se répandissent trop dans le monde. Cependant étant devenu Général, & voyant que l'honneur de la

D. Martin. Congrégation étoit engagé dans cette affaire, il changea de sentiment, & procura l'édition & la soutint de toute son autorité. Tous conclurent à l'entreprendre, & même quelques uns des savans dirent qu'il n'y avoit que la Congrégation qui pût y réussir; parce qu'il n'y avoit presque que les monastères, où il y eut des manuscrits. La résolution prise on pensa aux moyens de l'exécuter. Comme c'étoit Dom Claude Martin qui avoit proposé le dessein, il en fut chargé, & le P. Général lui ordonna d'agir en son nom dans toute l'étendue de la Congrégation. Dom Claude destina le P. Delfau, homme d'esprit & savant, pour la direction de l'ouvrage, & écrivit dans tous les monastères pour faire collationner les manuscrits de S. Augustin, ou les envoyer à Paris. C'est donc au zele éclairé de D. Martin, que l'on est principalement redevable de la belle édition des Œuvres du plus grand Docteur de l'Eglise.

En 1672 le Roi ayant fait déclarer à Dom Brachet Supérieur-général le dessein qu'il avoit d'unir l'Ordre de Cluny à la Congrégation de Saint-Maur; Dom Claude Martin Assistant fut chargé de dresser un Mémoire, dans lequel, après avoir dit que les Supérieurs majeurs n'ont nulle envie de s'étendre, il fit voir les dificultés de cette réunion. Et comme la Cour avoit demandé leur sentiment sur les expédiens qu'il faudroit prendre pour l'exécution des intentions du Roi, D. Martin marqua clairement & en détail ce qu'il y auroit à faire. C'est peut-être ce qui fit échouer le projet.

Après la mort de D. Vincent Marsolle Supérieur-général, arrivée au mois de Septembre 1681, l'envie & la malice des hommes susciterent à la Congrégation une persécution qu'il seroit trop long de rapporter ici. On eut besoin des lumieres & de la prudence du vertueux Assistant pour détromper les Ministres du Roi, qui s'étoient laissés prévenir par de fausses délations.

En 1686 Louis XIV établit une Commission pour juger l'affaire des cinq abbayes électives & triennales de Chezal-Benoît. Sa Majesté voulut que cette affaire fût plaidée par des Avocats devant les Commissaires. Il ne se trouva aucun des Avocats qui voulût plaider, parce qu'on vouloit qu'ils plaidassent debout & découverts, & que les Avocats au contraire vouloient plaider assis & couverts, attendu que parlant devant des Commissaires nommés pour faire leur rapport au Roi, ils ne parle-

roient pas devant des Juges repréſentans la perſonne de Sa Majeſté. Dans cette extrêmité D. Claude Martin ſe chargea de défendre lui-même le droit des élections triennales. A peine eut-il prononcé ſon premier plaidoyer, que les Commiſſaires parurent revenus de leurs préventions. Le Pere de la Chaize même rendant compte au Roi de l'état de ce procès, ne put s'empêcher de lui dire que le droit de Sa Majeſté ne paroiſſoit pas ſi clair qu'on ſe l'étoit perſuadé. Enfin M. Puſſort Raporteur déclara au Roi que Sa Majeſté n'avoit pas droit ſur les abbayes de Chezal-Benoît. Sur quoi le Monarque ſe jugeant lui-même, défendit qu'on lui parlât davantage de cette affaire.

Au Chapitre général de 1687 Dom Claude Martin fut élu unanimement Préſident de l'aſſemblée. Il auroit été infailliblement nommé Général, ſi le P. Boiſtard n'avoit pas déclaré aux Définiteurs, de la part de M. l'Archevêque de Paris, que le Roi lui donnoit l'excluſion pour cette premiere place. Cet ordre jetta tous les Définiteurs dans la conſternation. Le ſeul D. Claude Martin regarda cette diſgrace comme une récompenſe de ſon zele & de ſa fermeté à ſoutenir le droit de la Congrégation ſur les élections triennales des cinq abbayes. On ne pouvoit lui faire plus de plaiſir que de le priver d'une dignité, qui étoit duë à ſon mérite, mais que ſon humilité lui faiſoit regarder avec frayeur. S'il ne fut pas Général par l'élection, il le fut dans l'eſtime, le cœur & le déſir de toute la Congrégation.

Au retour du Chapitre qui s'étoit tenu à S. Benoît ſur Loire, Dom Claude Boiſtard nouveau Général, apprit le deſſein de M. le Chancelier ſur les Prieurés de la Congrégation. Ce deſſein étoit de faire déclarer les Religieux incapables de poſſéder des bénéfices, ou leur impoſer des loix ſi dures, qu'ils fuſſent obligés de les abandonner. Le P. Général eut recours à D. Claude Martin ſon Aſſiſtant, & le chargea de travailler ſur cette matiere. Il fit un Mémoire, & mit à la tête une belle lettre adreſſée au Roi, au nom du Général, dans laquelle, ſans perdre le reſpect dû à Sa Majeſté, il fit voir qu'il étoit capable de repréſenter la vérité aux plus grands Princes, avec une fermeté & une conſtance inébranlables. Cette lettre produiſit l'effet qu'elle devoit avoir. On ceſſa d'inquiéter la Congrégation ſur ſes Prieurés, qui naturellement, & ſelon le droit tant civil que canonique, appartiennent aux Réguliers.

D. Martin.

Quelque grandes que fussent les affaires, dont le P. Martin étoit chargé, elles ne l'empêcherent pas de faire travailler aux éditions des Peres grecs, à celle de S. Jérôme & de S. Hilaire, comme il avoit fait à celle de S. Augustin. Il avoit exercé la Supériorité pendant une longue suite d'années, & avoit été Assistant sous plusieurs Généraux pendant six années entieres, à la fin desquelles il désira sincérement de finir ses jours dans la dépendance comme un simple particulier. Il s'attendoit qu'on lui accorderoit cette grace au Chapitre général de 1690, auquel il présidoit : il la demanda avec instance. Mais malgré sa résistance, il fut élu Prieur de Marmoutier. Il gouverna ce monastère, comme il avoit fait les autres où il avoit été Supérieur, avec tout le zele & la prudence qu'on doit attendre d'un homme également saint & éclairé. Pour abréger on n'entre point ici dans le détail des grandes aumônes & des autres actions d'une solide & tendre piété, qu'il fit pendant son administration. Après avoir encore présidé au Chapitre général de 1696, il finit sa Supériorité, dont il avoit rempli tous les devoirs l'espace de quarante-quatre ans, avec autant de zele que de douceur.

Il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort. Voyant qu'elle approchoit, il fit une confession générale de toute sa vie, & demanda le saint Viatique. Pour le recevoir avec plus de décence, il se fit revêtir d'une aube & d'une étole, fit préparer un petit banc couvert d'un linge blanc, sur lequel il fit mettre la sainte Bible. Lorsque la Communauté qui accompagnoit le saint Sacrement, entra dans sa chambre, il s'avança vers le banc, fit ôter le coussin qu'on vouloit lui donner, & là les pieds nuds, les genoux à terre, la tête découverte, soutenu d'un Religieux, il reçut le corps de J. C. avec une dévotion qui tira les larmes de tous les assistans. Après qu'il eut communié & qu'on eut récité sur lui les prieres accoutumées, il prit la sainte Bible entre ses mains, & dit aussi haut que sa foiblesse put le permettre, ces propres paroles : » Mes Peres, » je viens de recevoir le corps de Notre Seigneur sur la sainte » Bible, pour vous témoigner que je veux mourir enfant de » l'Eglise, & que si pendant ma vie il m'est arrivé de dire ou » écrire quelques choses contraires aux vérités qui sont con» tenuës dans ce saint livre, contre ma volonté, je les désa» vouë & les rétracte de tout mon cœur. « Ensuite il baisa le

livre, & passa le jour dans un profond recueillement, & dans une joie toute particuliere de la grace qu'il venoit de recevoir. Le lendemain il reçut l'Extrême-onction avec une semblable piété, répondant à toutes les onctions qu'on lui faisoit, & renouvella ses vœux. Après quoi, par un dernier effort de son humilité profonde, il pria la Communauté qu'après sa mort on le mît dans un entier oubli; qu'on ne pensât à lui que pour prier Dieu de lui faire miséricorde; qu'on ne s'autorisât point de ce qu'il avoit fait, & qu'on ne pensât qu'à ce qu'il devoit faire. Voilà jusqu'où alloit le mépris qu'il avoit de lui-même. La Communauté lui ayant demandé sa bénédiction, il répondit qu'il n'avoit pas droit de la donner; mais le P. Prieur l'en ayant prié & s'étant mis à genoux, il la donna par obéissance : ensuite il exhorta les Novices à être fideles à leur vocation. Aux approches de la mort il poussoit vers le ciel des aspirations continuelles. Les derniers mots qu'on entendit de lui furent ceux-ci : *Domine Jesu, suscipe me.* Ayant perdu la parole, il fit encore deux ou trois fois le signe de la croix. Sur les sept heures du soir du neuvieme jour d'Août de l'an *1696*, il mourut en odeur de sainteté, à l'âge de plus de soixante & dix-sept ans.

D. MARTIN.

Aussi-tôt après sa mort plusieurs personnes vinrent par dévotion & par respect le baiser comme un Saint. Les Séculiers aussi bien que les Religieux témoignerent de l'empressement pour avoir quelque chose qui lui eût servi. Il fut universellement regretté dans la Congrégation, & sur-tout par les éditeurs des SS. Peres, qu'il avoit toujours protégés, & animés au travail. Dom Bernard de Montfaucon parle de lui en ces termes, à la fin de sa préface sur les ouvrages de S. Athanase : *D. Claudius Martinus ὁ μακαρίτης, vir pietate & religione insignis, litteratorum in Sodalitio nostro Patronus, quem Patris loco venerabamur omnes, &c.* Dieu a honoré la sainteté de D. Claude Martin son serviteur par plusieurs miracles raportés dans l'histoire de la Congrégation, comme ils sont arrivés. Sa vie a été écrite par Dom Edmond Martène, son confident & son ami particulier. Le Cardinal Colloredo l'ayant luë, écrivit à l'auteur qu'il ne trouvoit rien qui fît voir avec plus d'évidence combien est grande la profusion de la grace de Dieu, & qui soit plus capable de confirmer notre foi, dans un siecle aussi corrompu que le nôtre. Le Cardinal d'Aguirre dît que si Dieu

D. Martin. lui conſervoit la vie, il travailleroit à la canoniſation de Dom Claude Martin. On ne peut pas porter plus loin l'eſtime d'un homme nouvellement mort.

§. II. *Ses Écrits.*

Malgré les occupations de la Supériorité D. Claude Martin a donné pluſieurs ouvrages qui ſont autant de monumens de ſon eſprit & de ſa grande piété.

1. Etant Prieur des Blancs-manteaux il prononça dans l'Egliſe de Saint-Germain des Prés, le 14 Avril de l'an 1657, l'*Oraiſon funebre de Meſſire Pompone de Bellievre premier Préſident du Parlement de Paris.* Cette piece fut imprimée & dédiée à M. de Verneuil Abbé de S. Germain des Prés. Elle fut ſi eſtimée, que les parens allerent en remercier l'auteur.

2. Ce fut pour ſeconder le zele du pieux Général D. Bernard Audebert que D. Claude Martin fit imprimer les *Méditations chrétiennes pour les Dimanches, les Féries, & les principales Fêtes de l'année, propres à toutes ſortes de perſonnes qui aſpirent à la perfection de la vie chrétienne, compoſées & diviſées en deux parties par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez Louis Billaine, 1669, 2 vol. *in*-4°. Ces méditations dédiées à la Reine, furent traduites en latin par D. Pierre-François Metzer Bénédictin Allemand, & Docteur en Théologie de l'Univerſité de Saltzbourg, & imprimées en cette ville en quatre volumes *in*-12. l'an 1695, chez J. B. Meger.

3. Dom Claude Martin publia en 1670 le livre intitulé : *Conduite pour la retraite du mois, à l'uſage des Religieux de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, de l'Imprimerie de Jean-Baptiſte Coignard, 1670, 1 vol. *in*-12. Ce livre fut auſſi-tôt réimprimé à Lyon & en Flandre. On en fit au moins ſept éditions dans Paris. La ſeptieme eſt de l'an 1712.

4. Il fit imprimer ſa *Pratique de la Regle de ſaint Benoît. A Paris,* 1674, 1 vol. *in*-12. Cet ouvrage, auſſi accompli qu'on puiſſe ſouhaiter, fut auſſi-tôt traduit en latin & réimprimé dans les deux langues à Bruxelles & à Douay. On en fit à Paris quatre éditions, ſans parler d'une cinquieme que les Religieuſes Bénédictines du ſaint Sacrement firent pour leur uſage, avec une addition de deux ou trois chapitres, qui regardent

les filles. Il s'est fait encore d'autres éditions de cet excellent livre depuis le commencement de ce siecle. On a fait plusieurs changemens dans celle qui parut il y a quelques années. D. MARTIN.

5. La mere de D. Claude Martin étant morte à Quebec en odeur de sainteté l'an 1672, il fit sa vie, à l'exemple de deux grands personages de l'Ordre de S. Benoit, Guibert Abbé de Nogent & Pierre le Vénérable Abbé de Cluny. Il la donna aussi-tôt au public, sous ce titre : *La vie de la vénérable Mere Marie de l'Incarnation, Supérieure des Ursulines en Canada.* A Paris, chez Louis Billaine, 1677, 1 vol. *in*-4°. Cette vie d'une sainte femme qui avoit généreusement abandonné sa patrie pour aller convertir à la foi de J. C. des peuples grossiers & infideles, a produit des fruits merveilleux, & a été estimée de toutes les personnes de piété. Des gens très-savans l'ont mise même en parallele avec les Œuvres de sainte Thérese. Le grand Bossuet Evêque de Meaux en parle avec éloge dans ses ouvrages contre les Quiétistes.

6. L'année suivante D. Claude Martin publia des *Méditations pour la Fête & pour l'octave de sainte Ursule.* A Paris, chez Louis Billaine, 1678, 1 vol. *in*-16. Il y a au commencement de ce livre une petite dissertation sur le martyre de sainte Ursule & de ses compagnes, où l'auteur tâche de démêler ce qu'il y a de fabuleux, de certain & de probable dans leur histoire. Les sentimens sont partagés sur le nombre de ces saintes. Quelques savans ont prétendu, avec assez de vraisemblance, que ces caracteres XI. M. V. signifient seulement *Undecim Martyres Virgines*. Ce sentiment est appuyé sur un ancien catalogue des Reliques, publié par D. Luc d'Achery dans le septieme tome de son Spicilege, où l'on trouve ces mots : *De Reliquiis sanctarum undecim Virginum*. D'autres savans ont conjecturé qu'une de ces Saintes s'apelloit *Undecimilla*, dont un copiste ignorant aura fait *Undecim millia*. Pour D. Claude Martin il embrasse l'opinion commune, qui veut que ces saintes Vierges aient été au nombre d'onze mille. Il se fonde sur le Martyrologe de Vandalbert, qui porte que ces Saintes étoient au nombre de plus de mille. Mais l'autorité d'un écrivain du milieu du IXe siecle n'est pas un sûr garant d'un fait de cette nature.

7. Dom Claude Martin a aussi composé des *Méditations pour la Fête & pour l'octave de S. Norbert*, qui ont été imprimées à Caen.

D. MARTIN.

8. Non content d'avoir publié la vie de sa mere, il crut devoir publier les ouvrages de cette sainte Religieuse. Le premier a pour titre : *Lettres de la vénérable Mere Marie de l'Incarnation*, &c. A Paris, chez Louis Billaine, 1677, 1 vol. *in*-4°. Ces lettres pleines d'une onction toute particuliere, furent réimprimées à Paris en 1681 dans le même format.

9. Le second ouvrage est intitulé : *Retraites de la vénérable Mere Marie de l'Incarnation, avec une Exposition succinte du Cantique des Cantiques*. A Paris, 1682, *in*-12. Ces retraites, l'une de dix jours & l'autre de huit, contiennent les pieuses aspirations, & les effusions de son cœur dans l'oraison. Elles les avoit écrites par ordre de son Directeur. Elles sont précédées d'une préface de la composition de D. Claude Martin, où il explique les diverses sortes d'oraisons.

10. Le dernier des ouvrages de la Mere de l'Incarnation est le Catéchisme, qu'elle avoit fait pour l'instruction des Pensionnaires & des Novices. Son fils l'a publié sous ce titre : *L'Ecole sainte, ou Explication familiere des mysteres de la foi, par la Mere Marie de l'Incarnation*, &c. A Paris, 1684, *in*-12. Dom Claude Martin a mis à la tête de ce livre une savante préface.

11. On lui attribue des *Avis très-importans pour les Religieuses*.

12. Dom Martène publia à Rouen, en 1698, les *Maximes spirituelles* tirées *des écrits de D. Claude Martin*, *in*-12.

Outre ses ouvrages qui ont été imprimés, il en a encore composé plusieurs qui n'ont pas vu le jour ; savoir 1°. des *Réflexions morales sur la Regle de S. Benoît* ; 2°. des *Conférences ascétiques* ; & 3°. un livre intitulé : *Le Pasteur solitaire*, qui renferme trente Méditations sur les attributs de Dieu, pour servir dans une Retraite à ceux qui ont la conduite des ames. Mais ce qui rendra la mémoire de Dom Claude Martin éternelle à la postérité, c'est la nouvelle édition de S. Augustin (& des autres Peres de l'Eglise) dont on lui est redevable, puisque ce fut lui qui en inspira & persuada le dessein au P. Général, qui leva toutes les dificultés & les obstacles qu'on y opposa, & qui fut chargé du soin de l'exécution. L'utilité qui revient à l'Eglise de cette entreprise, manifeste l'obligation que l'on a à ce grand serviteur de Dieu.

§. III.

§. III.

L'ordre des tems nous oblige à placer ici l'article de Dom Pierre le Duc. Ce Religieux, natif de Noyon, fit profeſſion à Vendôme le 19 Septembre 1641, & mourut dans l'abbaye de S. Nicaiſe de Reims le 18 Juin 1699. Le Pere le Long cite un manuſcrit conſervé dans la Bibliotheque de S. Nicolas d'Angers, & qui a pour titre : *Hiſtoire de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers : Par Dom Pierre le Duc Bénédictin de l'abbaye de S. Serge.* Gille Ménage, qui cite cette Hiſtoire dans la vie de Pierre Ayrauld, p. 225, apelle l'auteur Jean & non Pierre. Dom le Duc a encore compoſé une Hiſtoire univerſelle, dont le manuſcrit doit être à S. Germain des Prés.

Dom Claude Estiennot de la Serre.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Estiennot naquit à Varennes, diocèſe d'Autun, l'an 1639. A l'âge de 19 ans il ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels dans l'abbaye de Vendôme le 13 Mai de l'an 1658. Sa piété le rendit encore plus recommandable que ſon ardeur pour les ſciences. Après ſes études de Théologie, il fut envoyé au college ou ſéminaire de l'abbaye de Pontlevoi, pour enſeigner les humanités. Mais il n'y demeura pas long-tems : il lui falloit une occupation plus ſérieuſe & un travail plus ſolide. D. Luc d'Achery lui obtint des Supérieurs de le faire venir à Paris, où il contracta une ſainte amitié avec le P. Mabillon, qui l'eſtima pour ſa grande probité & ſon inclination à l'étude. Ils firent enſemble le voyage de Flandre à pied, & D. Eſtiennot y donna des preuves de ce qu'il étoit capable de faire. Enſuite il fut envoyé l'an 1670 dans l'abbaye de S. Martin de Pontoiſe en qualité de Sous-prieur. Il s'y occupa très-utilement, comme on verra ci-après. A toutes les parties d'un homme de Lettres, il joignoit une dextérité merveilleuſe pour les affaires, hardi avec prudence, ſecret ſans affectation, adroit ſans le paroître, inſinuant ſans baſſeſſe, ferme ſans entêtement ; il y avoit peu de conjonctures embaraſſantes, dont il ne ſe tirât avec honneur.

D. Estiennot.

C'est ce qui engagea les Supérieurs en 1684 à le choisir pour Procureur-général de la Congrégation en Cour de Rome. A peine y fut-il arrivé, qu'il envoya à Dom Mabillon un mémoire de tout ce qu'il avoit recueilli dans son voyage pour les Actes des Saints de l'Ordre ou pour les Annales. Pendant quinze ans qu'il géra les affaires de sa Congrégation à Rome, il ne cessa point de rendre tous les services possibles à ses confreres de S. Germain des Prés, qui étoient occupés à des études sérieuses. Le P. Mabillon en particulier en reçut des services infinis, tant pour Rome même que pour toutes les abbayes d'Italie. Toutes les Bibliotheques étoient ouvertes à D. Estiennot, & l'on se faisoit un mérite de ne lui rien cacher.

Pendant qu'il jouissoit d'une considération toute particuliere à Rome, des ennemis trop connus s'efforcerent d'indisposer contre lui la Cour de France, en faisant courir à Paris le bruit qu'il avoit déféré au S. Siege la fameuse these du Péché philosophique. Le Cardinal d'Aguirre en étant informé, prit sa défense dans une grande lettre qu'il écrivit au P. Général le 10 de Septembre 1690. Quant au fait, son Eminence y dit que le premier ouvrage contre cette these fut envoyé de Flandre, sans nom d'auteur, à un Cardinal, dès le mois de Septembre de l'année précédente, pendant le conclave; que le Cardinal de Bouillon depuis peu l'avoit encore attesté & avoit promis de le déclarer aux Ministres, lorsqu'il seroit de retour en France; que dans la présente année il étoit arrivé par le courier ordinaire venant de Flandre, plusieurs exemplaires du même ouvrage réimprimé en 1690, avec un second & un troisieme écrit sur le même sujet & trois réponses, & qu'il les avoit lui-même reçus de Flandre. Il ajoute qu'il en est de même d'un autre ouvrage en françois plus récent contre une these, qui nioit la nécessité de l'amour de Dieu dans le cours de la vie morale. Il fait ensuite l'éloge de D. Estiennot occupé à rechercher & à copier les manuscrits dans les Bibliotheques pour en enrichir la République des Lettres. Enfin il exhorte le P. Général à détromper les Ministres, & ajoute que quand il seroit vrai que le Pere Estiennot auroit sollicité la condamnation de la these du péché philosophique, il mériteroit plutôt d'être loué que blâmé; & qu'ainsi au lieu de savoir mauvais gré à ce Pere d'une pareille démarche, s'il l'avoit faite, on devroit lui avoir obligation d'avoir fait ce que chacun auroit dû faire en particulier.

D. Estiennot.

La conduite que Dom Estiennot tint à Rome au sujet de la Réponse de M. l'Abbé de la Trappe, au Traité des études monastiques, fut des plus sages & des plus chrétiennes. » Il faut, » dit-il en écrivant au P. Mabillon, vivre en paix avec ceux » qui ne le veulent pas. Et c'est dans ce sentiment qu'un Gé» néral d'Ordre m'étant venu offrir de faire censurer les livres » de l'Abbé, & particuliérement sa Réponse, je l'ai prié de ne » le pas faire, & lui ai déclaré que non-seulement je ne voulois » pas contribuer à ce qu'ils le fussent, mais que je ferois mon » possible pour l'empêcher, quand je saurois qu'on les examine» roit. « Telle étoit l'estime & la vénération que D. Estiennot conservoit pour le saint Réformateur de la Trappe, quoiqu'il désaprouvât ses livres contre les études monastiques.

Le P. Estiennot étant aimé à Rome, comme il l'étoit, ne pouvoit guere manquer de réussir dans tout ce qu'il entreprenoit. Il fut très-considéré des Papes Innocent XI, Alexandre VIII & Innocent XII. Les Cardinaux se faisoient un plaisir de recevoir ses visites, & de lui en rendre. Il étoit ordinairement apellé dans les Congrégations, où l'on devoit traiter de l'état régulier. M. le Cardinal d'Estrées & M. le Tellier Archevêque de Reims, l'honoroient de leurs commissions, & il étoit en grand commerce de lettres avec ces deux Prélats. Quelques jaloux du crédit qu'il avoit à Rome, voulurent, pour le décrier, faire passer son petit hospice pour un rendez-vous de personnes suspectes en fait de doctrine; mais la calomnie fut confonduë. M. le Cardinal Slusius avoit tant de confiance en lui, qu'il le constitua son Secrétaire françois. Alexandre VIII lui faisoit l'honneur de l'aimer jusqu'à le faire conduire à son audience par un escalier secret, & à s'entretenir familiérement avec lui sur les études & les ouvrages de la Congrégation, qu'il regardoit, disoit-il, comme *una Academia di pieta è di doctrina* : éloge qui renferme tout ce qui peut rendre des Bénédictins recommandables devant Dieu & devant les hommes. Innocent XII le mit de la Congrégation *super disciplina Regularium* : » Honneur, dit-il, que je ne méritois pas, & que je » n'attendois pas. Si cela dure, j'aurai des envieux & des en» nemis. Car comme je suis un de ceux qui tiennent le plus » ferme sur la nécessité du rétablissement de la communauté, » les interéssés m'en voudront du mal. Mais il faut faire ce » qu'on doit, quand on est dans l'occasion & dans l'obligation

D. ESTIENNOT.

» de le faire. « Ce trait copié d'une lettre du 18 Janvier 1695, fait voir qu'il étoit autant zélé pour les Regles & les devoirs de son état, qu'homme de lettres & homme d'affaires.

Le 19 de Juin 1699 D. Estiennot fut saisi d'un froid horrible, qui dura 14 heures, & qui fut suivi d'un chaud extrême & d'une grosse fievre. Un médecin Provençal en qui il avoit confiance l'étant venu voir, & lui ayant fait donner de l'eau-de-vie, le malade ne l'eut pas plutôt prise, que les yeux lui tournerent dans la tête. Il n'eut précisément que le tems qu'il lui falloit pour recevoir les derniers Sacremens, & il mourut entre les mains de D. Bernard de Montfaucon. Il fut enterré dans l'Eglise des Minimes de la Trinité du Mont, & regretté universellement. Le Cardinal d'Aguirre en pensa mourir de douleur. Pendant bien du tems, lorsque les Bénédictins l'alloient voir, il leur parloit toujours du Pere Estiennot. Trois jours après sa mort, l'Abbé Phélippeaux, qui étoit allé à Rome poursuivre, au nom de l'Evêque de Meaux, la condamnation du livre de M. de Cambray, écrivit à Dom Mabillon la lettre suivante. » Mon Révérend Pere, votre Congrégation fit Samedi dernier » une perte très-considérable par la mort précipitée du pauvre » P. Estiennot. Elle aura de la peine à trouver un homme qui » puisse remplir son poste. Il étoit aimé & estimé généralement » de tout le monde. Aussi est-il pleuré & regretté universelle- » ment. Nous avons perdu vous & moi un bon & fidele ami. » On ne pouvoit pas voir un meilleur homme & plus officieux. » Je fus avec lui Jeudi jusqu'à une heure de nuit en attendant » Dom Bernard, qui devoit partir cette nuit-là. La provi- » dence vouloit que M. le Cardinal de Bouillon fît retarder » son voyage, pour voir des manuscrits qui devoient venir à » Rome : ç'a été un bonheur. Car le P. Guillaume (de la Parc) » auroit été fort embarrassé, & il y avoit à craindre que la » grande affliction que lui a causé cette mort ne le fît tomber » malade. Ils vivoient dans une parfaite intelligence ; ils s'ai- » moient tendrement, & ce pauvre petit Pere a perdu tout ce » qu'il pouvoit perdre. J'en suis dans une extrême affliction » pour l'un & pour l'autre. Car je les ai aimés toujours très- » tendrement, & ils ont eu pour moi tout le réciproque que » j'en pouvois attendre. Je ne doute point que M. le Cardinal » d'Estrées & M. l'Archevêque de Reims n'en soient sensible- » ment touchés. L'un & l'autre ont perdu un serviteur & un ami » très-affectionné. Jamais mort ne m'a plus surpris, &c.

Quelques jours après, le Cardinal Casanate écrivit aussi à D. Mabillon une lettre * où il exprime la vive douleur qu'il avoit de la mort de son ami D. Estiennot. Mais personne n'en fut plus touché que le P. Mabillon, qui depuis long-tems lui étoit uni par les liens de l'amitié la plus tendre & la plus sincere, & qui lui étoit redevable d'une infinité de pieces rares, dont il a fait le principal ornement de ses Annales & de sa Diplomatique. Il cite souvent Dom Estiennot sous le nom de *P. Stephanotius.* La premiere fois que celui-ci signa sous ce nom latin à Rome, on lui en fit un procès devant le Pape, comme s'il eût changé son nom; mais il se justifia en disant au S. Pere que c'étoit D. Jean Mabillon qui l'avoit ainsi baptisé.

D. ESTIENNOT.

§. II. *Ses Écrits.*

Ce fut à S. Martin de Pontoise que Dom Claude Estiennot essaya d'abord ses forces sur l'histoire, en entreprenant celle de cette abbaye. Dom Luc d'Achery lui écrivit pour ** le

* *Admodùm Reverende Pater, dolorem ex optimi Stephanotii nostri obitu præconceptum instauravit ejusdem in litteris tuis tertio elapsi Julii ad me datis renovata mentio. Amor si quidem meus ergà illum effecit ut ejus jacturæ meminisse citra mœrorem nequeam. Tanti tamen amici memoria exigit, ut quidquid dilectionis studiique in ipsum contuleram, totum Ordini isti à me hactenùs plurimum culto ejusque alumnis accrescat, quorum præcipuè industriâ Majorum in dies nitorem Ecclesiastica Antiquitas, & SS. Patrum scripta nanciscuntur. Quapropter si quid unquam se offerat, vir eruditissime, in quo mea opera vobis utilis & opportuna esse contingat, scias velim pro me viribus vestræ dignitati virtutique prospecturum, quemadmodum per eos qui præmemorati Stephanotii vices in hac urbe probè adimplent, pleniùs tibi innotuisse confido. Interim, vir præstantissime cura ut valeas, &c.*

** Voici la lettre : *R. P. Domno Claudio Estiennot, abbatiæ S. Martini Pontisarensis Subpriori. Perjucundum mihi fuit audire, mi carissime Pater, te in eruendis vetustioribus chartis, quæ cum blattis ac tineis rixantur, quæque supersunt, illustrandis abbatiæ S. Martini Pontisarensis pulvere obsitis monumentis, operam navare ac studium impendere, ut indè historiam conficias. Id scribendi genus optimum censent viri omnes eruditi, cùm de rebus non modo historicis agitur, verùm de iis etiam quæ ad mores probè instituendos, ad exponendam S. Scripturam, & ad fidem catholicam asserendam attinent. Undè S. Hieronymus de seipso loquens infit :* Ut docerem quæ didiceram, non à meipso, id est, præsumptione, passione præceptore, sed ab illustribus Ecclesiæ viris. *Macte igitur animo, & quo pede cæpisti pergere non desinas. Vale & dùm ad Aram sacra facies, mei ne oblivíscaris. Parisiis, in monasterio Sangermano die* XI *Novembris 1670. Tuus in Christo obsequentissimus* LUCAS ACHERIUS *M. B.*

D. ESTIENNOT.

féliciter de cette entreprise, & l'encourager à découvrir les anciens monumens relatifs à son dessein. D. Estiennot fit un si grand nombre de recherches, qu'à la fin son recueil fut plutôt l'Histoire de tout le Vexin françois que celle du monastère de S. Martin.

1. Cet ouvrage intitulé, *Historiæ regalis monasterii sancti Martini suprà Viosnam & contrà muros Pontis Isaræ in Vulcassino Franciæ libri tres*, est de trois petits volumes *in-folio*. Le premier contient l'histoire suivie des Abbés, depuis la fondation du monastère en 1069 jusqu'à l'an 1670. Il est dédié à Emmanuel Théodose de la Tour d'Auvergne Cardinal, grand Aumônier de France, Abbé de S. Philibert de Tournus, de S. Ouen de Rouen, de S. Martin de Pontoise, de Saint-Vast d'Arras, &c. Le second volume, achevé au mois de Janvier 1672, renferme le catalogue des principaux bienfaiteurs, avec des notices de leurs familles, & des personnes de l'ancienne noblesse du Vexin, qui ont été Religieux dans le monastère, ou qui ont été en société de prieres, ou qui ont eu leur sépulture dans l'Eglise abbatiale. Ce volume dédié à M. d'Aguilenguy Vicaire-général de Pontoise & du Vexin françois, & Doyen de l'Eglise & du Chapitre de Saint-Mellon, contient encore un recueil de monumens antiques tirés des inscriptions, des épitaphes, des cabinets & des archives de tout le Vexin & des lieux circonvoisins. Enfin le troisieme volume renferme les preuves des deux précédens. J'ai vu cet ouvrage dans la Bibliotheque de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise.

Ce coup d'essai fut extrêmement gouté des Supérieurs. L'inclination qu'avoit son auteur pour les monumens antiques, son talent pour déchifrer les écritures les plus dificiles, le choix & le discernement des pieces, l'arrangement des matieres, sa maniere d'écrire aisée & naturelle, sa constance infatigable dans le travail, toutes ces qualités le firent regarder comme un sujet nécessaire, sur-tout dans un tems où la Congrégation de S. Maur ayant dessein d'occuper ses enfans à l'Histoire de l'Ordre de S. Benoît, ne souhaitoit rien tant que de trouver des sujets propres à ramasser des mémoires pour un si grand & si important ouvrage.

On avoit alors peu de monumens des monastères situés dans la partie méridionale du royaume. On y envoya D. Estiennot, qui y fit une moisson prodigieuse, non-seulement par la quan-

tité des pieces, qu'il tira des archives de toutes ces provinces, mais encore plus par le peu de tems qu'il employa pour ranger & mettre en usage ce qu'il avoit amassé. Il commença par le diocèse de Bourges, & pendant les années 1673 & 1674, il recueillit en trois volumes *in-folio* toutes les antiquités Bénédictines qu'il y rencontra.

2. Voici le titre de ce recueil, qui donne une idée suffisante des recherches du compilateur : *Antiquitatum in Diœcesi Bituricensi Benedictinarum Pars prima complectens Asceteriorum fundationes, status varios, Abbatum Abbatissarumque brevia elogia, præcipuorum item Benefactorum nomina, piasque donationes, quæ in tabulariis dictorum Cœnobiorum reperta, & ex ipsis transcripta fuerunt.*

Pars altera complectens Ordinis Benedictini in eadem Diœcesi fundationes, monasteriorum, Abbatum Abbatissarumque catalogos, præcipuorum Benefactorum nomina, virorumque in eisdem tum sepultorum, tum vitam monasticam professorum seriem, tum probationes & benè multos dictorum Asceteriorum authenticos.

Pars tertia, Chronicon Cazalense seu Archisterii S. Petri olim de Cazali-molano, nunc de Cazali-Benedicto Historia.

Les deux premieres parties sont dédiées au très R. P. Dom Vincent Marsolle, alors Supérieur-général de la Congrégation, un des plus saints, des plus habiles pour le gouvernement, & des plus zélés pour les lettres qu'elle ait eu. Dom Estiennot marque dans son Epître dédicatoire, que c'est pour suivre l'exemple de ses Peres qu'il s'attache à l'Histoire, & que si les Supérieurs le trouvent bon, il passera sa vie à fouiller dans les archives, & à en extraire tout ce qu'il y trouvera d'utile pour la postérité & pour lui-même. Il y exprime son amour pour l'étude, par ce vers :

Immorior studiis & amore senesco sciendi.

3. Un autre fruit de cette passion dans les mêmes années 1673 & 1674, fut un Recueil en quatre volumes *in-folio*, des *Antiquités Bénédictines* du diocèse de Poitiers.

4. L'année suivante 1675, il fit deux autres volumes *in-fol.* sur les diocèses d'Angoulême & de Saintes.

5. en 1676 il recueillit six volumes *in-folio* dans les diocèses de Limoges, du Puy, de Périgueux, de Sarlat & de Clermont.

D. ESTIENNOT.

6. En 1677 trois autres *in-folio* sur les diocèses de S. Flour, de Lyon & du Bellay.

7. En 1679 & 1680 le Languedoc, la Gascogne & le Comtat lui fournirent la matiere de cinq volumes *in-folio*.

8. Enfin il donna en 1682 le dernier *in-folio* de ses *Antiquités Bénédictines* du diocèse d'Orléans.

9. Quand notre infatigable écrivain n'auroit fait depuis neuf ans que ces vingt-neuf volumes, cela paroîtroit assurément un travail extraordinaire; mais ce qui semble presque passer les forces humaines, outre ses Antiquités, il fit encore sur toute l'Aquitaine un Recueil de pieces curieuses qui n'y pouvoient pas entrer, & ce Recueil auquel il donna le titre modeste de *Fragmens historiques*, & qu'il finit en 1684 est de seize volumes *in-folio*. De sorte qu'en onze ou douze ans il écrivit quarante-cinq volumes, presque tous de sa propre main, excepté quelques-uns des *Fragmens* qui furent copiés par D. René du Cher, dont on a parlé plus haut.

Cette compilation du P. Estiennot doit paroître immense, sur-tout à ceux qui savent ce que c'est qu'archives & anciennes écritures. Mais il avoit un talent & un zele incroyables pour cette sorte de travail. Il dit lui-même dans une lettre au P. Mabillon, qu'il lui est arrivé plusieurs fois dans ses voyages de ne manger qu'à sept heures du soir, afin de pouvoir travailler tout le jour. Ses laborieuses recherches consistent en des titres de fondations, des chroniques entieres, ou des extraits de chroniques, des éloges des grands hommes, des ouvrages ou des fragmens d'ouvrages non imprimés, des bulles & des lettres de Papes, des conciles, diférens diplômes, catalogues de manuscrits, généalogies, histoire de divers événemens particuliers, enfin tout ce que l'on peut imaginer de curieux & d'intéressant pour le royaume en général, ou pour les familles illustres ou pour les monastères. Ce ne sont pas seulement des copies; souvent on rencontre des notes très-judicieuses, qui supposent un gout exquis, une grande justesse d'esprit & une profonde érudition.

10. Quoique D. Estiennot n'ait rien fait imprimer, le public n'a pas laissé de jouir du fruit de ses travaux. On sait l'usage qu'en ont fait les PP. Mabillon, de Sainte-Marthe & les autres auteurs du *Gallia Christiana*, Vaissette, Bouquet, &c. dans les ouvrages qu'ils ont publiés.

11. On trouve dans le tome premier des Œuvres posthumes

de

D. ESTIENNOT.

de D. Jean Mabillon six lettres de Dom Estiennot, dont cinq sont écrites au sujet de l'Epître sur le culte des Saints inconnus. La plus curieuse est la derniere, où il rapporte l'Histoire de la Bibliotheque de saint Benoît sur Loire. On a plusieurs autres lettres manuscrites, qu'il écrivit à Dom Martianay touchant l'édition des Œuvres de S. Jérôme. Enfin la Martiniere dans son Dictionnaire géographique, en parlant de la Chaise-Dieu, dit que D. Estiennot a composé l'histoire de cette abbaye, en trois volumes, qui sont encore manuscrits & dans lesquels il a rassemblé toutes les bulles & les diplômes donnés en faveur & à l'occasion de cette abbaye. Mais on a lieu de douter que cet ouvrage soit de D. Estiennot.

Le Pere de Montfaucon a parlé de lui dans son *Diarium Italicum*, & il en fait l'éloge, aussi bien que D. Ruinart dans sa préface sur Grégoire de Tours. D. Estiennot avoit conféré cet historien avec les manuscrits d'Italie, & en avoit marqué les diférentes leçons. On trouve son éloge historique dans le premier volume des Œuvres posthumes de D. Mabillon.

DOM HUGUE LANTENAS.

§. I. *SA VIE.*

LE P. LANTENAS, mort en odeur de sainteté, naquit au Pui en Vélay. Il fit profession à l'âge de 17 ans de la Regle de S. Benoît, le 11 Mars 1651, dans l'abbaye de S. Augustin de Limoges. Plein de l'esprit des premiers réformateurs de la Congrégation de Saint-Maur, il aima la retraite & sçut éviter l'oisiveté par une étude propre à le sanctifier. Jamais Religieux ne fut si fidele aux observances régulieres, dont il ne négligeoit pas la moindre. Il portoit la vertu d'obéissance aussi loin que S. Benoît la demande de ses enfans. Il étoit d'une patience admirable dans les infirmités corporelles, qu'il éprouva pendant long-tems. Sa charité à l'égard de ses confreres & de tout le monde, étoit sans bornes. Sa conversation étoit toujours édifiante & instructive. Il étoit si appliqué, qu'il ne perdoit pas un moment de son tems. Personne n'étoit plus humble, plus recueilli, plus intérieur, plus zélé pour tout ce qui regarde le culte & l'honneur de Dieu. Il étoit animé d'une foi très-vive,

& ce ſentiment a paru juſqu'au dernier moment de ſa vie.

D. LANTENAS. Après avoir obtenu ſa décharge de la Supériorité, qu'il avoit exercée à Saint-Corneille de Compiegne & à Saint-Robert de Cornillon proche Grenoble, on le nomma Sacriſtain de Saint-Germain d'Auxerre; monaſtère que les Romains apellent les Catacombes de France, à cauſe du grand nombre de Saints qui y ont été inhumés. D. Lantenas y montroit les monumens vénérables & les ſaints tombeaux avec tant de piété & d'une maniere ſi touchante, qu'il eut bientôt la réputation de ſainteté. On ne l'apella plus que le *ſaint* & *l'homme de Dieu*, & quand les perſonnes les plus conſidérables de la ville faiſoient dire des Meſſes, c'étoit à condition que le Saint les diroit lui-même. Son humilité ne pouvant ſoufrir ces marques de diſtinction, il demanda inſtamment à ſortir de ce lieu, où ſa vertu avoit tout à craindre, & il obtint avec beaucoup de peine d'aller ſe cacher dans le monaſtère de la Sainte-Trinité de Vendôme.

Sa vertu cependant ne put y demeurer enſevelie, & Dieu même prit ſoin de la faire connoître. Madame de Perray, ſœur du Marquis Dangeau Gouverneur de Touraine, qui avoit été Calviniſte & des plus obſtinées, reçut une lettre de ſa fille, Religieuſe Carmélite au fauxbourg de S. Jacques à Paris, fille d'une ſi grande piété, que Dieu l'honoroit de pluſieurs graces particulieres. Elle marquoit à ſa mere que Dieu lui avoit fait connoître, qu'il y avoit un Saint dans l'abbaye de Vendôme, & qu'elle la ſupplioit de ne pas perdre l'occaſion, pendant qu'elle étoit dans le voiſinage, de voir ce ſerviteur de Dieu, pour s'affermir de plus en plus dans la vérité de la Religion catholique, qu'elle avoit embraſſée. Cette Dame vint auſſi-tôt à Vendôme avec un extrême deſir de voir & de s'entretenir avec cet homme de Dieu. Elle l'envoya prier avec inſtance de venir lui parler; mais ce fut inutilement. Il répondit qu'il ne parloit point aux femmes; & quelques raiſons qu'on pût lui aporter pour l'engager à ſatisfaire cette Dame, il ne fut pas poſſible de le faire réſoudre à quitter ſa cellule. Ainſi la Dame fut contrainte de s'en retourner fort affligée; mais en même-tems convaincuë que c'étoit celui au ſujet duquel ſa fille lui avoit écrit, & elle ne put s'empêcher d'admirer ſon détachement du monde.

Dom Lantenas ne ſe déclara malade que la veille de ſa mort. Prévoyant ſa fin prochaine, ou ſentant la violence de ſon mal,

il prit la communion en viatique, en diſant la ſainte Meſſe. Cependant il eut encore le tems de recevoir tous ſes Sacremens : il mourut pendant Complies le 20 de Mars de l'an 1701, auſſi doucement qu'un enfant qui s'endort.

Sa mort fut incontinent répanduë dans la ville de Vendôme, & il n'y eut perſonne qui n'en fût ſenſiblement affligé. Un concours prodigieux de monde vint à ſon inhumation, qui ſe fit le lendemain. Preſque tout ce qu'il y avoit d'Eccléſiaſtiques & de Religieux dans la ville y aſſiſterent. Une partie de ſon froc fut mis en pieces, & l'on emporta des lambeaux de ſa robe & de ſes bas par dévotion. Il étoit ſi pauvre, qu'il ne ſe trouva pas dans ſa chambre de quoi ſatisfaire la piété des perſonnes qui prioient qu'on leur donnât quelque choſe qui eût été à ſon uſage. Son Bréviaire, ſon Diurnal, ſon Chapelet, l'Imitation de J. C. & ſes inſtrumens de pénitence, faiſoient toutes ſes richeſſes. Les Religieuſes du Calvaire envoyerent demander ſon chapelet; mais le Religieux qui s'en étoit ſaiſi, ne voulut pas le donner. Elles renvoyerent une ſeconde fois demander, au nom de Dieu, qu'on leur en donnât au moins quelques grains : ce qui leur fut accordé. C'eſt ainſi que la vertu de ce grand ſerviteur de Dieu fut honorée de tout le monde, auquel il s'étoit caché pendant toute ſa vie.

§. II. *Ses Écrits.*

Dom Hugue Lantenas rendit de grands ſervices au P. Mabillon, en lui envoyant toutes les chartes de ſon monaſtère, qu'il avoit copiées lui-même. Il s'appliqua principalement à faire des traductions françoiſes des ouvrages des SS. Peres. Voici celles qu'on conſerve manuſcrites à Saint-Germain des Prés, dans la Bibliotheque du régime.

1. *Les Œuvres de S. Bernard traduites ſur l'édition de Merlon Horſtius, avec des remarques*, 16 volumes *in-folio* contenant ſix mille trente-quatre pages. Le traducteur commença ſa verſion de S. Bernard à Auxerre, le 16 Août 1686.

2. *Œuvres morales de S. Anſelme traduites en françois*, trois volumes contenant près de trois cens pages.

3. *Le Commentaire de Caſſiodore ſur les Pſeaumes, avec des remarques*, 5 volumes, qui contiennent deux mille dix pages.

4. *Les deux premiers livres des Morales de S. Grégoire Pape*,

D. LANTENAS. *quelques autres écrits, & les Catécheſes de S. Cyrille de Jéruſalem,* 1 volume de ſix cens dix pages.

5. *Les Sermons de S. Léon Pape,* 1 volume de 368 pages.

6. *Les Sermons de ſaint Pierre Chryſologue diviſés en deux tomes.* Le premier eſt de 363 pages. D. Lantenas commençoit à écrire le ſecond le 4 Mars 1700.

7. *Mémoire ou recueil pour ſervir à l'Hiſtoire de l'abbaye de Vendôme,* 1 vol. *in-folio* de 559 pages.

DOM SIMON BRYOT, D. JULIEN RAGUIDEAU, DOM ELIE-BENOÎT BONNEFONS, D. LOUIS SEROUX, D. GUILLAUME FOUQUES, D. NOEL MARS, D. ANDRÉ ROZE, ET D. GUILLAUME CAMUZET.

§. I.

DOM SIMON BRYOT, né à Chaumont dans le diocèſe de Langres, fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 13 Mai 1637, à l'âge de 19 ans, & mourut à Moleſme le 6 Juin de l'an 1701. Il a compoſé l'Hiſtoire de cette abbaye, qui en conſerve le manuſcrit.

§. II.

DOM JULIEN RAGUIDEAU, natif de Nantes, prononça ſes vœux dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes, à l'âge de dix-neuf ans, le 16 du mois d'Août 1647, & mourut le 1 Septembre 1701 dans l'abbaye de S. Valeri en Picardie. Il a donné au public l'Oraiſon funebre de M. Charles-Henri de la Tremouille, Prince de Tarente, prononcée à Vitré l'an 1672.

§. III.

DOM ELIE-BENOÎT BONNEFONS, né à Mauriac Dioceſe de Clermont, fit profeſſion à l'âge de 23 ans dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims, le 3 Avril 1645. Il eſt mort à Saint-Vandrille en Normandie le 22 Janvier 1702. On lui eſt redevable de l'*Hiſtoire civile & eccléſiaſtique de la ville de Corbie,* en deux gros volumes *in-folio* manuſcrits.

§. IV.

D. Seroux, &c.

Dom Louis Seroux, né à Compiegne, s'engagea dans la Congrégation par ses vœux qu'il prononça dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 13 d'Octobre de l'an 1648, étant âgé de vingt ans. Après avoir été Supérieur en divers monastères pendant 27 années, il mourut dans l'abbaye du Mont S. Quentin le 22 Avril 1702. Il a fait imprimer la *Passion de Jesus-Christ en vers françois.* A Paris, chez Simon Langronne, 1687, *in*-12. Il a encore publié plusieurs autres poésies, que le tems a fait oublier.

§. V.

Dom Guillaume Fouques, d'une des meilleures familles de Bernay en Normandie, fit profession dans l'abbaye de Lire le 8 Octobre 1671, à l'âge de vingt ans. Il quitta sa province, & mourut à S. Corneille de Compiegne le 10 Février 1702. Il est auteur de la traduction françoise des Heures Bénédictines à l'usage des Freres Convers & des Commis de la Congrégation de Saint-Maur.

§. VI.

Dom Jean-Noel Mars, neveu de Dom Noël Mars premier Vicaire-général de la Société des Bénédictins réformés de Bretagne, étoit né à Orléans. Il n'avoit pas encore seize ans, quand il prit l'habit monastique dans cette Société. Lorsqu'elle fut unie à la Congrégation de S. Maur en 1628, son noviciat n'étoit pas encore achevé. Il le recommença dans l'abbaye de Redon, où il fit profession le 24 Décembre de l'an 1630. Il fut Procureur pendant quarante-cinq ans dans plusieurs monastères. Devenu aveugle à l'âge de quatre-vingt ans, il n'en fut pas plus incommode à ses confreres. Il disoit que Dieu le punissoit de ses curiosités, & il l'en bénissoit. Deux ans avant sa mort, il fit faire son cercueil, où il se couchoit souvent, pour s'y mieux disposer. Après avoir suivi jusqu'à la fin, autant qu'il pouvoit, les exercices de la régularité, il mourut à Marmoutier le 25 de Novembre 1702, âgé de quatre-vingt-dix ans, dont il en avoit passé soixante & quatorze dans l'état religieux. Il a bien mérité un rang parmi les écrivains de la Congrégation.

Dom Mars, &c.

1. Il a composé la vie du P. François Binet d'abord grand Prieur de Marmoutier, ensuite Religieux de l'Ordre des Minimes & leur premier Général : *Vita venerabilis Patris Francisci Bineti, Monachi Benedictini, majoris Prioris in abbatia majoris monasterii propè Turones, & primi Generalis Ordinis Minimorum.* Cette vie renfermée en seize pages d'une écriture assez menuë, présente beaucoup de traits assez étrangers à son sujet sur les Ordres de S. Benoît & des Minimes. Elle est suivie d'une Lettre du même P. Binet en latin & en françois, en date de Rome le 10 Décembre 1508, dans laquelle il expose les motifs qui l'ont porté à entrer dans l'Ordre des Minimes. Cette vie se trouve à la suite du premier volume de l'Histoire manuscrite de l'abbaye de Marmoutier, par Dom Anselme le Michel.

2. Dom Noël Mars a écrit l'Histoire des monastères, dont il a été successivement Procureur.

3. Il a encore composé quelques autres ouvrages, entre lesquels sont les *Vies des Saints de l'abbaye de Marmoutier.*

4. *Traité de la mort.* Dom Mars fit ce petit écrit pour se familiariser avec ce terrible passage à l'éternité.

5. Le seul de ses ouvrages qu'il ait fait imprimer est la *Vie du vénérable Pere Mars Supérieur-général des Bénédictins de la Société de Bretagne. Par D. Noël Mars son neveu.* A Rennes, 1650, *in*-12. En 1667 la savante Jacqueline Bouette de Blemur, Religieuse Bénédictine du saint Sacrement, publia aussi la Vie du vénérable P. Noël Mars, au tome second de ses Vies des illustres de l'Ordre de S. Benoît.

§. VII.

Dom André Roze naquit à Breteuil au diocèse d'Evreux, en 1648. Il se consacra à Dieu par les vœux solennels dans l'abbaye de Lire le 2e jour d'Août de l'an 1668, âgé de vingt ans. Il finit sa carriere dans l'abbaye de S. Jean de Laon le 28 Octobre 1703. Voici ses ouvrages.

1. En 1669 il fit imprimer à Paris *in*-8°. le livre intitulé : *Le nouveau systême sur l'ordre de la nature.*

2. Il avoit composé dans le même gout le systême de la grace & le systême de la gloire ; mais ces deux Traités n'ont point vu le jour.

3. En 1702 il fit paroître un écrit, où il prétendoit que les Freres Convers de la Congrégation de S. Maur ne sont pas véritablement Religieux. On avoit déja publié une *Lettre de M. l'Abbé de N. D. de *** à M. l'Abbé de S. Pierre de *** où l'on examine quels gens ce sont que les Convers de la Congrégation de S. Maur, ou quelle est leur condition*, 1700. Dom Mabillon, dans sa préface du VIe siecle Bénédictin, soutient que les Convers sont Religieux. Anciennement quiconque avoit renoncé au monde pour embrasser la vie monastique, étoit apelé *Conversus*. S. Benoît, Cassiodore, & le Concile d'Arles, canon 11, se servent de ce terme.

Dom Roze, &c.

4. Enfin D. André Roze est auteur de quelques *Tragédies chrétiennes*, qui ne sont plus aujourd'hui de saison.

§. VIII.

Dom Guillaume Camuzet, né à Nevers, fit profession dans le monastère de S. Faron de Meaux le 16 Mars 1657, âgé de 19 ans, & mourut dans l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens, dont il étoit Prieur, le 28 Février 1704.

Il a fait imprimer le discours qu'il fit, lorsque M. Henri-Charles de Pompone, Abbé de S. Médard de Soissons, fit son entrée publique dans l'Eglise de cette abbaye pour en prendre possession.

Dom Simon Bonnet, et D. Claude-Hugue Mathou.

§. I.

Dom Bonnet étoit né au Puy en Vélay l'an 1652. Il fit profession dans l'abbaye de Notre-Dame (1) de Lire le 11 Mai 1671. Après avoir enseigné la Philosophie & la Théologie pendant onze ans dans les abbayes de Fécam & de Jumiege, il fut nommé par le Chapitre général de 1693 Prieur de Josaphat dans le fauxbourg de Chartres, & de S. Germer de

(1) Cette abbaye fut le lieu de l'émission de ses vœux, selon l'historien de la Congrégation; mais s'il faut s'en raporter à la Matricule & au P. le Cerf, ce fut à la Daurade de Toulouse.

D. BONNET, &c.

Flay en 1696. Ce fut là qu'il conçut le grand dessein de faire un Commentaire sur toute l'Ecriture-Sainte par les propres paroles des Peres de l'Eglise. Mais il n'entreprit cet ouvrage intitulé *Biblia maxima Patrum*, que sur l'avis des plus savans Théologiens de son tems. Comme il étoit dificile d'exécuter un si vaste projet au milieu des soins & des obligations de la Supériorité, il demanda instamment au Chapitre général de 1702 à en être déchargé.. L'ayant obtenu, il se retira dans l'abbaye de S. Ouen de Rouen, où il se livra tout entier à l'exécution de son dessein. Il y travailla avec tant d'ardeur & d'application, qu'il y ruina sa santé. Il fut attaqué d'une apoplexie, dont il mourut le 11 Février 1705. Il étoit très-savant & excellent Religieux. Il laissa un amas prodigieux de textes tirés des saints Peres, relatifs à chaque verset de la Bible. Après sa mort les Supérieurs chargerent D. Etienne Hideux de continuer l'ouvrage. Il s'associa Dom Jean du Bos. Nous rendrons compte dans la suite du travail de ces deux savans très-estimables.

§. II.

D. CLAUDE-HUGUE MATHOU, fils du Lieutenant-criminel de Mâcon, naquit en cette ville, & dès l'âge de quinze ans il méprisa tous les avantages que le monde lui offroit, pour se consacrer à Dieu dans la Réforme de S. Maur. Il fit profession dans l'abbaye de Vendôme le 26 de Septembre 1639, à l'âge de dix-sept ans.

Il étudia la Philosophie & la Théologie sous D. Hilarion le Fevre, un des plus habiles Théologiens qu'ait eu la Congrégation. Après ses études les Supérieurs l'appellerent à S. Germain des Prés, pour seconder les travaux de Dom Luc d'Achery. Il fut ensuite pendant douze ans Prieur des abbayes de Saint-Pierre le Vif & de Sainte-Colombe à Sens, où il s'aquit une grande réputation. M. de Gondrin Archevêque de cette ville eut tant d'estime pour sa vertu & ses talens, qu'il le fit l'un de ses grands Vicaires, le fit entrer dans son Conseil, & le mit au nombre des Commissaires établis pour la censure de l'*Apologie des Casuistes* du P. Pirot Jésuite. Il remplit encore avec beaucoup d'honneur les postes de Prieur de S. Benigne de Dijon, de Bonnenouvelle de Rouen & de S. Etienne de Caen. Mais étant devenu infirme & se sentant avancé en âge, il

il ne voulut plus exercer aucun emploi. Il se retira dans l'abbaye de S. Pierre de Châlons-sur-Saône, où il passa les vingt dernieres années de sa vie, & où il mourut le 29 d'Avril (1) 1705, âgé de 85 ans. Il avoit été aimé & considéré des plus savans hommes de son tems, savoir Messieurs Henri & Adrien de Valois freres, le P. Labbe, M. de Launoy, D. Luc d'Achery, MM. de Montpezat Archevêque de Sens, Boileau Doyen de cette Eglise, & plusieurs autres.

D. Mathou.

1. Dom Mathou, aide par Dom Hilarion (2) le Febvre, a donné au public la Théologie du Cardinal Pullus ou Pollain Anglois, avec celle de Pierre de Poitiers Chancelier de l'Eglise de Paris, sous ce titre : *Roberti Pulli S. R. E. Cardinalis, & Cancellarii, Theologorum, ut vocant, Scholasticorum antiquissimi sententiarum libri VIII. Item Petri Pictaviensis, Academiæ Parisiensis olim Cancellarii sententiarum libri V, nunc primùm in lucem editi, ac notis & observationibus illustrati. Parisiis, sumptibus Simeonis Piget*, 1655, *in-folio*. L'ouvrage est dédié à M. de Gondrin Archevêque de Sens.

On trouve à la fin de cet ouvrage plusieurs observations savantes, qui contiennent le tiers du volume. Le P. Mathou y traite un très-grand nombre de questions de théologie & de discipline. Robert Pullus enseigne que les sufrages des vivans peuvent aporter quelque soulagement aux damnés. D. Mathou fait voir que cette opinion ne lui est pas particuliere, & que plusieurs Théologiens l'ont tenuë. Pullus suit le sentiment de S. Grégoire, qui accorde la vision béatifique à S. Benoît, pendant qu'il étoit encore sur la terre. Dom Mathou cite plusieurs autres auteurs qui ont été de même avis. Il montre dans une note sur la troisieme partie, que du tems de Robert Pullus, c'est-à-dire avant le milieu du XIIe siecle, on donnoit encore aux Laïques assez ordinairement la communion sous les deux especes. Plusieurs anciens Scholastiques, dont Robert Pullus est le premier, ont cru que la coulpe du péché étoit remise par la contrition, & que le Baptême & l'absolution ne remettoient que l'obligation de subir la peine éternelle, & n'étoient

(1) Dom Bernard Pez, dans sa *Bibliotheca Benedictino-Mauriana*, fixe la mort de Dom Mathou au 25 d'Avril.

(2) Dom Hilarion, du village de Gaunes au diocèse de Beauvais, mourut en 1660. D. Mathou profita aussi des lumieres de M. de Launoy, qui lui fut d'un grand secours, comme il le témoigne lui-même dans la préface de son livre *De verâ Senonum origine*.

D. MATHOU. qu'une déclaration des péchés remis. Comme cette opinion déroge à l'efficacité des Sacremens, Dom Mathou tâche d'y aporter plusieurs adoucissemens qu'il tire de Pullus même. Il approuve son sentiment sur l'insufisance de l'attrition conçue par la seule crainte de la peine pour la justification, même avec le Sacrement, & réfute les Théologiens qui sont d'un avis contraire. Il s'étend beaucoup pour prouver que les Moines Bénédictins ont fait de tout tems les fonctions de la Cléricature. Il excuse tant qu'il peut quantité d'opinions singulieres de Robert Pullus, qui paroissent étranges à présent.

2. Dom Hugue Mathou, flaté de l'approbation que le public donnoit à son édition de Pullus, & encouragé par les éloges de MM. de Launoy & de Sainte-Beuve, entreprit un ouvrage considérable, sous le titre de *Hierarchia Benedictina*. C'est sans doute le gros manuscrit, où il traite de l'antiquité & de l'institut des Chanoines Réguliers. Leurs prétentions étoient alors que les Bénédictins étoient incapables des fonctions ecclésiastiques; & c'est ce qui donna occasion au Pere Mathou de composer l'ouvrage dont il s'agit. On le conserve manuscrit dans l'abbaye de S. Germain des Prés.

3. Notre auteur a défendu l'anciennetradition de l'Eglise de Sens sur la mission de S. Savinien dans le pays, par un livre intitulé : *De vera Senonum origine christiana, adversùs Joannis de Launoy, Theologi quondam Parisiensis criticas observationes Dissertatio. Adjecta est Appendix adversùs duas propositiones recentioris in eadem Parisiensi Facultate Theologi. Auctore R. P. D. Hugone Mathou, Presbytero Monacho Ordinis S. Benedicti è Congreg. S. Mauri. Parisiis, apud Simonem Langronne* 1687, *in*-4°. Le but de cet ouvrage est de prouver que S. Savinien, S. Potentien, & S. Altin ont prêché à Sens la Foi de J. C. dès le premier siecle. M. Dupin dit que les Actes sur lesquels Dom Mathou se fonde, ne méritent aucune croyance; mais il ne le prouve pas. Le Bénédictin se sert de la charte de fondation du monastère de S. Pierre-le-Vif par Clovis, & avoue en même-tems qu'il n'en a pu voir l'original. M. Dupin en avoit conclu très-mal que cet ancien monument n'est d'aucune autorité. Le P. Mathou discute les textes de Sulpice Sévere & de Grégoire de Tours, touchant la premiere mission dans les Gaules, taxe de peu d'exactitude le premier, & prouve que le second s'est trompé sur la mission de S. Denys. C'est M. Dupin qui

est réfuté dans l'Appendice. Ce Docteur, au premier tome de sa Bibliotheque ecclésiastique, s'étoit déclaré pour le sentiment de M. de Launoy. D. MATHOU.

4. L'Eglise de Sens est redevable au Pere Mathou du catalogue historique de ses archevêques, imprimé sous ce titre : *Catalogus Archiepiscoporum Senonensium ad fontes historiæ noviter accuratus. Parisiis, apud Simonem Langronne*, 1688, *in*-4°. Il y a un point de l'Histoire de France traité dans ce livre, touchant Théodechilde fondatriee de S. Pierre-le-Vif. On la croit communément fille du grand Clovis. M. de Valois & Dom Mabillon ont prétendu qu'elle étoit fille de Thierri Roi de Mets. Le P. Mathou cite des manuscrits de S. Pierre-le-Vif qui provent qu'elle étoit fille de Clovis, & ajoute que le Pere Sirmond en est convenu lorsqu'on lui a fait voir ces monumens. Enfin D. Mathou fait l'apologie de Léotheric Archevêque de Sens, accusé par Baronius d'avoir été dans l'erreur de Berenger sur l'Eucharistie. Dom Mathou fait voir que Léotheric n'a fait autre chose que de se servir de la sainte Eucharistie pour découvrir la vérité de certains faits : abus qui étoit alors assez commun.

Le Pere le Long de l'Oratoire ne paroît pas faire beaucoup d'estime du Catalogue des Archevêques de Sens. Il prétend que l'auteur est tombé dans des fautes grossieres ; qu'il y a peu d'ordre & de critique, & que son style est obscur & affecté.

DOM FRANÇOIS GESVRES.

§. I. *SA VIE.*

DOM FRANÇOIS GESVRES, un des plus grands Théologiens qu'il y ait eu dans la Congrégation de S. Maur, vint au monde à Soindre au diocèse de Chartres, à deux lieuës de Meulent. Etant encore fort jeune, il perdit son pere. Un de ses oncles Avocat au Parlement, prit soin de son éducation & le fit venir à Paris pour y faire ses études au college des Grassins. Il s'y distingua autant par sa bonne conduite que par ses progrès & l'innocence de ses mœurs. Après sa Philosophie, il se mit sur les bancs de Sorbone, & étudia deux ans

D. Gesvres.

la Théologie. On lui offrit une chaire de Rhétorique dans l'Université de Paris. Mais l'amour de la retraite la lui fit mépriser, & lui fit prendre la résolution de quitter le monde pour se consacrer à Dieu dans la Congrégation de S. Maur. Il y fit profession dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 13 Février 1681, étant âgé de 24 ans. De-là il fut envoyé à Saint-Médard de Soissons, & ensuite à S. Remi de Reims, pour y étudier en Théologie. On l'avoit dispensé du cours de Philosophie, parce qu'il avoit donné des preuves de sa capacité dans cette science. On le dispensa encore par la même raison d'achever le cours ordinaire de Théologie. Il reçut la Prêtrise en 1687, & l'année suivante il alla dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon, où il enseigna la Philosophie & la Théologie pendant cinq ans. Il fit connoissance & se lia de l'amitié la plus étroite & la plus chrétienne avec le P. Juenin, Prêtre de l'Oratoire & Professeur du Séminaire de cette ville. L'union d'esprit, de cœur & de sentiment fut si grande entre ces deux amis, que le P. Juenin se faisoit gloire de dicter les cahiers de D. Gesvres. L'Oratorien mécontent de ce que ses Supérieurs l'avoient envoyé à Salins en Franche-Comté en qualité de Supérieur, délibéra s'il ne quitteroit pas l'Oratoire; mais ayant consulté le Bénédictin son ami, celui-ci lui conseilla de rester, & lui prédit que vu ses talens & sa capacité, on lui rendroit la justice qu'il méritoit; ce qui arriva en effet.

Dom Gesvres continua d'enseigner la Philosophie & la Théologie dans l'abbaye de S. Denys en France pendant six ans. Sa Philosophie, & sur-tout sa Physique fut une des plus completes qu'on eût alors. Elle étoit pleine de recherches & d'expériences qu'on ne trouvoit point ailleurs. Il fit soutenir des theses de Philosophie, qui mériterent les applaudissemens des plus habiles Professeurs de Paris. Mais celles de Théologie, que ses écoliers soutinrent à la fin de chaque année, lui acquirent une si grande réputation, que des Professeurs de Paris des plus estimés ne firent point dificulté de dicter à leurs écoliers les cahiers du Pere Gesvres. De ce nombre fut le célebre M. Vitasse, qui adopta les principes, la méthode & les sentimens de ce grand Théologien, dans les Traités de Théologie qu'il a donnés au public.

Mais rien ne fait plus d'honneur à D. Gesvres & ne releve plus le mérite de ses theses, que l'estime que le grand Bossuet

en témoigna. Ce prélat ayant appris qu'un des disciples du P. Gesvres étoit venu demeurer dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, il lui fit demander un exemplaire des theses qu'il avoit fait soutenir à S. Denys, & il les fit relier avec d'autres ouvrages, qui avoient trait aux divers Traités, dont les theses étoient le précis. La premiere étoit sur les lieux théologiques : la seconde sur les Sacremens en général, & sur l'Eucharistie en particulier : la troisieme sur la Trinité & la Grace. D. Gesvres.

Après que D. Gesvres eut achevé d'enseigner à S. Denys, les Supérieurs l'engagerent à travailler à une *Théologie dogmatique*, pour être enseignée dans toute la Congrégation. S'en étant chargé, il commença aussi-tôt à lire les Peres de l'Eglise. Mais dans la crainte que les visites, que son mérite lui attiroit à Saint-Denys, ne lui fussent un sujet de distraction dans ses études, il demanda avec instance à ses Supérieurs de lui permettre de se retirer à Saint-Remi de Reims. Il s'y livra à son travail avec une ardeur si démesurée, qu'il étudioit réguliérement quatorze heures par jour, & quelquefois jusqu'à seize, sans prendre d'autre soulagement qu'une demi-heure, ou tout au plus une heure de récréation après le dîner : encore s'en privoit il souvent, lorsqu'il pouvoit se soustraire aux empressemens de ses amis.

Des travaux si excessifs dérangerent sa santé. Les Supérieurs en furent alarmés ; & dans la crainte qu'un sujet de ce mérite ne devînt inutile, ils lui ôterent tous ses livres. Six mois après il se crut rétabli, & on lui laissa reprendre son travail, sur l'assurance qu'il donna qu'il en useroit avec modération. Mais sa passion pour l'étude l'emporta, & lui fit oublier sa promesse, ensorte que son tempérament, quoique fort & robuste, fut épuisé en quatre ans. Les médecins regarderent sa maladie comme presque incurable, & lui ordonnerent les eaux de Vichi. Il se mit en route, & étant près de Saint-Pourçain, il mourut dans sa litiere, sans qu'on s'en apperçût ; ensorte que lorsqu'il fut arrivé au monastère, & qu'on ouvrit la porte de la voiture pour lui aider à descendre, on fut bien surpris de le trouver mort, tenant en main son Bréviaire ouvert à l'heure de Vêpres. Il étoit dans la quarante-huitieme année de son âge. Il fut inhumé à S. Pourçain, le 13 Mai 1705. Sa mort prématurée a été une perte irréparable, non-seulement pour la Congrégation, mais encore pour toute l'Eglise, qui par-là

D. Gesvres.

a été privée d'une Théologie dogmatique entiere & parfaite. Elle auroit été dépouillée de tout ce que la Scholastique y a introduit de frivole & inutile : on y auroit trouvé toute la doctrine de l'Eglise puisée dans les sources les plus pures, & exposée avec une noblesse & une dignité conformes à la majesté de la véritable Religion. Car D. Gesvres avoit toutes les qualités nécessaires pour donner à ce grand ouvrage toute la perfection que l'on pouvoit désirer.

Dans un âge peu avancé, il possédoit pleinement les Peres grecs & latins, sur-tout S. Augustin. Personne ne connut mieux que lui la doctrine de ce saint Docteur, & n'y fut plus attaché. Quoiqu'il fît peu de cas de la plupart des Théologiens Scholastiques, il avoit lu les ouvrages de presque tous les anciens. C'est un témoignage que lui rend un des hommes le plus capable d'en juger. Je crois, dit M. Petitpied en traitant la matiere de la volonté de Dieu, par raport au salut de tous les hommes, » qu'on peut bien s'en raporter sur ce point au témoignage que » rend le savant auteur du livre intitulé *Defensio Arnaldina.* » Il avoit extrêmement lu les anciens Théologiens, dont il » raporte un grand nombre de passages. « De plus le P. Gesvres écrivoit bien : il avoit une justesse d'esprit, une netteté & une précision admirables. On a souvent oui dire à Dom Prudent Maran, incapable de flater, que le Traité du Pere Gesvres sur l'Eucharistie, renfermoit en 14 ou 15 pages une Analyse du grand ouvrage de la Perpétuité de la Foi, si parfaite, qu'ayant lu depuis le livre entier de la Perpétuité, il n'y avoit rien appris de nouveau, si ce n'est qu'il y avoit un plus grand nombre de passages. Il ajoutoit qu'en possédant bien cette analyse, il n'y avoit aucun argument contre le mystère de l'Eucharistie, qu'on ne fût en état de bien réfuter. On seroit tenté de blâmer l'excès du travail auquel se livra le P. Gesvres, si l'on ne savoit que des vues de religion & l'utilité de l'Eglise en furent l'unique motif. Il joignit toujours à l'étude un grand fonds de piété. Pénétré des sentimens de son état, il en remplit fidélement les obligations.

Examen théolog. 2 part. pag. 252.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Les Traités ou cahiers que D. Gesvres dicta à ses écoliers dans l'abbaye de S. Denys, ont été long-tems le modele de ceux des plus excellens maîtres de la Congrégation. Si l'on eût conservé ou fait imprimer ces traités, ils auroient beau-

coup contribué à y maintenir la bonne doctrine, & à en banir les nouvelles. opinions

D. Gesvres.

2. L'éclat que firent les Theses du P. Gesvres soutenuës à S. Denys, ne manquerent pas d'attirer l'attention des Jésuites, qui y virent avec chagrin des vérités qui leur sont odieuses. Comme ces theses étoient dépouillées des frivolités de la Scholastique, & remplies d'une belle positive, ils prirent de-là occasion de les attaquer. Leur Pere Langlois publia un libelle sous ce titre : *Theologiæ Scholasticæ tumulus in Thesibus Sandionysianis anni* 1699. On vit au premier coup d'œil, que le but de ce libelle étoit de décrier la doctrine de S. Augustin, & que les Theses de S. Denys n'avoient déplu à ce Jésuite, que parce que la Grace efficace & la Prédestination gratuite y étoient établies sur des principes inébranlables. Quelque misérable que fût cet écrit, qui n'étoit que d'une vingtaine de lignes, le P. Gesvres zélé pour les vérités qui y sont attaquées, en prit la défense, & confondit son adversaire par un écrit en prose carée, qu'il fit imprimer sous ce titre : *Philosophiæ Sophisticæ in thesibus Sandionysianis tumulus sincerior, in 4 pp.* 5. L'auteur décrit d'abord la naissance de la Philosophie Sophistique, ensuite les progrès qu'elle fit sous Abelard, Gilbert de la Porée, &c. les combats qu'elle eut à soutenir depuis Pierre Lombard, S. Thomas, &c. Après cela il parle du mauvais usage qu'en firent divers auteurs dans les siecles suivans, jusqu'au dernier, qu'on s'en est servi pour décrier les plus célebres Théologiens, en les faisant passer pour des Novateurs & des Rigoristes. Enfin il fait un détail très-circonstancié des maux infinis que produit dans l'Eglise la Philosophie sophistique, qui a toujours été combatuë par de généreux & intrépides défenseurs de la vérité.

3. Les deux pieces, dont on vient de parler, parurent dans le feu de la querelle d'Allemand que les Jésuites faisoient aux Bénédictins, au sujet de la nouvelle édition des Œuvres de S. Augustin. Comme le prétendu *Abbé Allemand*, qui le premier avoit attaqué cette édition, reprochoit sur-tout aux éditeurs d'avoir inséré dans le Xe volume l'*Analyse* du livre *de Correctione & Gratiâ*, faite par M. Arnauld, le Pere Gesvres entreprit de faire voir que cette analyse ne contient rien qui ne soit très-orthodoxe & parfaitement conforme aux principes de S. Augustin adoptés par toute l'Eglise. C'est ce qu'il exécuta dès l'année suivante, en publiant le livre intitulé : *Defensio*

D. GESVRES. *Arnaldina, ſeu analytica ſynopſis* de Correptione & Gratiâ *ab Antonio Arnoldo Doctore & Socio Sorbonico anno* 1664 *edita, ab omnibus reprehenſorum calumniis vindicata. Antuerpiæ,* 1700, 1 *vol. in*-12. L'ouvrage a été imprimé à Reims. Il eſt diviſé en deux livres. Dans le premier, l'auteur y montre de quel poids eſt l'autorité de S. Auguſtin dans les matieres de la Grace, & quel a été ſon ſentiment ſur la volonté de Dieu à l'égard du ſalut des hommes. Il explique enſuite avec la même netteté & la même préciſion, le ſentiment des autres Peres de l'Egliſe, S. Hilaire, S. Proſper, S. Fulgence, S. Pierre-Diacre, Loup Servat, Pierre Lombard, Hugue de S. Victor, S. Anſelme, S. Bonaventure & pluſieurs autres. Il ne néglige pas l'autorité des Théologiens modernes, d'Eſtius, de Sylvius, des Univerſités de Douay & de Louvain. Il finit cette premiere partie en répondant aux objections des adverſaires. La ſeconde eſt uniquement employée à combattre les erreurs du Jéſuite déguiſé ſous le nom de l'*Abbé Allemand*, & à faire voir le ridicule & le foible de ſes objections contre l'Analyſe de M. Arnauld, dont il démontre la catholicité. Il termine l'ouvrage par l'Analyſe même du livre de la correction & de la Grace, dont il a entrepris l'apologie.

Nous avons entre les mains une longue lettre du P. Geſvres, ſous le nom d'un Théologien de Paris à un Docteur Flamand : *Theologi Pariſienſis ad Doctorem Belgam Epiſtola*. Cette lettre qui n'eſt point imprimée, contient en abrégé l'hiſtoire de la diſpute des Jéſuites & des Bénédictins, touchant l'édition de S. Auguſtin. On y trouve un grand détail de tout ce qui s'eſt paſſé dans cette affaire. On voit quels ſont les écrits faits de part & d'autre, les objections des Jéſuites, les réponſes des Bénédictins. On y raporte le jugement rendu à Rome, qui condamna quatre libelles des Jéſuites, contre l'édition de S. Auguſtin, à la pourſuite du P. de Montfaucon. Le P. Geſvres demande après cela, pourquoi la préface compoſée par Dom Mabillon, & miſe à la tête de l'onzieme tome de S. Auguſtin, ne répond pas à ce que l'on devoit attendre, après la victoire complete que les Bénédictins venoient de remporter ſur leurs aggreſſeurs ? On ſait combien de changemens & de contradictions cette préface a ſoufferts avant que de paroître à la tête du XIe tome. Dom Geſvres raporte ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet, examine à fond cette préface, & la critique en bon Auguſtinien.

DOM

DOM CLAUDE DAVID, ET DOM ETIENNE DU LAURA.

§. I.

DOM CLAUDE DAVID, né à Dijon en 1644, fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le ſeizième jour d'Août de l'an 1663, âgé de dix-neuf ans, & il mourut dans celle de S. Laumer de Blois, le 6 de Novembre 1705. Sur la fin de ſes jours il renouvella la fameuſe diſpute ſur les deux ſaints Denys, & ſe déclara en faveur des ſavans qu'on appelloit alors les Aréopagites, parce qu'ils ſoutenoient que le S. Denys Evêque de Paris n'étoit pas diférent du S. Denys Evêque d'Athenes, & que les ouvrages qui lui ont été attribués, ſont véritablement de lui. Le livre publié par D. David, pour faire prévaloir ce ſentiment, a pour titre : *Diſſertation ſur S. Denys l'Aréopagite, où l'on fait voir que ce Saint eſt l'auteur des ouvrages qui portent ſon nom*, &c. A Paris, chez Pierre Debats, 1702, 1 vol. *in*-8°. pag. 451. L'extrait de cette longue Diſſertation ſe trouve dans le Journal des ſavans du Lundi 20ᵉ Mars 1702. M. Dupin, au 18ᵉ ſiecle de ſa Bibliotheque Eccléſiaſtique, s'eſt contenté de copier, p. 148 & ſuiv. cet extrait ſans y changer un ſeul mot. Dom le Cerf donne l'analyſe de cette Diſſertation, & n'épargne pas ſon auteur. On peut voir les *Acta eruditorum* de 1704, & les deux lettres de M. l'Abbé Goujet au Pere de Turmenies Bénédictin, imprimées au premier tome de la Continuation à la Bibliotheque des auteurs du 18ᵉ ſiecle de M. Dupin. Les meilleurs critiques du dernier ſiecle & de celui-ci ont démontré que les ouvrages attribués à S. Denys l'Aréopagite ne ſont ni de ce Saint, ni de ſon ſiecle, & ont réfuté les témoignages qui paroiſſent contraires.

Biblioth. des aut. de la Congrég. p. 77.

Il faut convenir que D. David a réuni dans ſa Diſſertation tout ce qu'on peut dire pour aſſurer la plus haute antiquité à ces écrits. Mais il auroit pu apprendre de Dom Bernard de Montfaucon, qui a donné l'édition de S. Athanaſe, que les Queſtions à Antiochus ne ſont point de ce Saint, ni en tout, ni en partie, & il ſe feroit épargné la peine de les alléguer, pour montrer que les livres de S. Denys l'Aréopagite ſont an-

D. DAVID, &c.

Goujet, Biblioth. des aut. ecclés. continuée t. 1, pag. 252.

ciens. Il passe aujourd'hui pour constant qu'ils ont été cités pour la premiere fois par les Hérétiques Sévériens, dans la conférence tenuë à Constantinople dans le Palais de l'Empereur Justinien, l'an 533, & qu'ils furent accusés de supposition par les Catholiques. » En 1708 il parut une nouvelle Dissertation » favorable au P. David, & l'on sait que D. Bernard Religieux » de Sept-Fonts, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, avoit com- » posé sous le nom du Pere Adrien de Sept-Fonts, une autre » Dissertation très-savante sur le même sujet, où il prétend » aussi que S. Denys est véritablement auteur des écrits qui » portent son nom. «

§. II.

DOM ETIENNE DU LAURA, natif de Bordeaux, prononça ses vœux solemnels dans le monastère de Nôtre-Dame de la Daurade le 23 Juillet 1657, étant âgé de dix-huit ans. Il mena une vie très sainte avant & après avoir été Supérieur. Comme il étoit fort laborieux, il fut d'un grand secours à ses confreres qui travailloient aux éditions des Peres de l'Eglise. Il mourut à S. Sever Cap de Gascogne le 13 Avril de l'an 1706. Il a laissé un manuscrit en deux volumes *in-folio*, intitulé : *Recueil de pieces pour servir à l'Histoire de l'Ordre de S. Benoît en France, rangées par ordre alphabétique des noms des monastères de cet Ordre. Par D. du Laura Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* Ce Recueil est conservé dans l'abbaye de S. Germain des Prés.

DOM GUILLAUME FILLATRE.

§. I. *SA VIE.*

DOM FILLATRE, né dans la paroisse du Tilleul au diocèse de Rouen en 1634, fut d'abord enfant de chœur à la Musique de l'abbaye de Fécam. Après ses humanités il se consacra à Dieu & fit profession dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux le 22 jour de Mai de l'an 1652, âgé de dix-huit ans. Né avec un génie heureux pour les sciences, il y a peu de genre de littérature, où il ne fut très-versé. Il étoit lié d'une amitié étroite, avec D. Mabillon, qui le consultoit souvent,

& qui faisoit une estime singuliere de son savoir & de son érudition. Il avoit composé plusieurs écrits sur diférens sujets; mais se voyant à l'article de la mort, il en fit le sacrifice avec celui de sa vie, en faisant jetter au feu toutes ces productions de son esprit. Ce Religieux très-savant, & encore plus humble, mourut saintement le 16 Décembre 1706 dans l'abbaye de Fécam, où il avoit été quarante-cinq ans maître de Musique.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Il composa le beau *Factum* ou Mémoire pour autoriser le droit qu'a l'abbaye de Fécam d'être immédiatement soumise au S. Siege, & d'avoir jurisdiction comme épiscopale sur trente-six paroisses de diférens diocèses. Cet ouvrage, de deux cens pages *in-fol.* imprimé à Paris en 1690, est divisé en deux parties. La premiere établit le droit de l'abbaye : la seconde présente sur deux colonnes les objections & les réponses. Tout l'ouvrage est plein d'érudition & de réflexions très-judicieuses. Dom Gabriel Dudan, qui étoit alors Prieur de Fécam, eut part (1) à cette *Défense de l'exemption & de la jurisdiction de l'abbaye de Fécam.* C'est une Réponse à la Requête & au Mémoire de l'Archevêque de Rouen, présenté au Roi en 1689.

2. Dom Fillatre est auteur de la Dissertation ou plutôt des conjectures sur la caverne du Dieu Mithra, dont il est parlé dans la lettre XIXe de S. Jérôme à Léta. On trouve ces savantes conjectures à la page 516 du premier volume des *Lettres de S. Jérôme*, de la traduction de D. Guillaume Roussel, & non à la fin de ces lettres, comme l'assure D. le Cerf.

3. On a dans le premier volume des *Œuvres posthumes* de D. Mabillon, trois lettres écrites à ce savant par le P. Fillatre. La premiere, datée du 29 Novembre 1672, contient des observations, sur la Dissertation touchant les Azymes, sur les Saints qui appartiennent à l'Ordre de S. Benoît, & sur l'attribution d'un Statut synodal à Guillaume le Maire Evêque d'Angers. Quant à la Dissertation de D. Mabillon sur les Azymes, D. Fillatre ne la trouvoit pas convaincante. » Pour moi, dit-il,

(1) Le P. le Long donne à D. Gabriel Dudan la défense du droit de l'abbaye, & à D. Guillaume Fillatre la Réponse aux raisons qu'aporte l'Archevêque de Rouen contre l'exemption de Fécam. Le Pere Dudan natif du Pont de l'Arche au diocèse d'Evreux, avoit fait profession à Jumiege le 27 Mars 1665, étant âgé de 22 ans. Il mourut Visiteur de Bretagne, dans l'abbaye de Saint-Pere de Chartres, le 18 Mai 1707.

D. FILLATRE.

» si j'étois capable d'en juger, je dirois... que l'Eglise Romaine » s'est servie dans le saint sacrifice, & du pain sans levain, & » du pain levé. Vous prouvez fort bien la premiere partie de » cette proposition. Et le P. Sirmond avec le Cardinal Bona » ne prouvent pas mal la seconde. « Sur la dispute de D. Mabillon avec le P. le Cointe & quelques Bénédictins, touchant le choix des Saints qu'on devoit admettre ou retrancher dans le recueil des Actes des Saints de notre Ordre, D. Fillatre trouve la chose embarassante. » Car de quelque côté que vous vous » tourniez, dit-il, vous avez des ennemis à combattre : *Hac* » *urget lupus, hac canis angit*. Je suis pourtant de votre avis, » que le premier nous en dérobe, & que les autres nous en » donnent plus qu'il ne nous en appartient. « Dom Mabillon, dans sa préface de la premiere partie du troisieme siecle Bénédictin, avoit attribué à Guillaume le Maire Evêque d'Angers, le Statut synodal par lequel il est défendu aux Diacres de donner l'absolution & de porter le saint Sacrement aux malades, sinon dans l'extrêmité. Dom Fillatre prouve que ce Statut est de Nicolas Gelam, prédécesseur de Guillaume le Maire.

4. La seconde lettre est une Dissertation latine, curieuse & savante, sur la signification d'un Statut de l'Eglise de Lisieux conçu en ces termes : *Qui ad Osca non venerit, mulctetur.* La dificulté tombe uniquement sur le terme barbare *Osca.* Le P. Fillatre propose plusieurs conjectures sur sa signification. Dom Mabillon en ajoute d'autres également ingénieuses dans sa Réponse datée du mois de Février 1683.

5. La troisieme lettre est une description de l'Hiver de 1684. D. Fillatre dit qu'on a vu par expérience » ce que les voyageurs » raportent de la Mer glaciale, & ce que les Poëtes semblent » dire avec exagération des pays les plus froids, & des hivers » les plus rigoureux. « Après avoir comparé les effets du froid de cette année avec ce qu'ont écrit les Poëtes sur le même sujet, il ajoute : » On a été contraint à la campagne de fendre » la glace à coups de coignée, & de la faire fondre sur le feu » pour avoir de l'eau. Mais ce qui vous surprendra davantage, » c'est qu'on a vu des gens aller querir de l'eau douce à la mer, » & la porter par morceaux dans des sacs ; car la plupart de » ces glaçons n'étoient point salés, comme plusieurs l'ont re- » marqué. Enfin on m'a dit avoir vu à Rouen & au Havre, » du vin & du cidre rompre les tonneaux, & en garder encore

» la figure en glace, avec une dureté qui ne pouvoit être brisée » qu'avec la coignée : c'est justement ce que Virgile & Ovide » nous ont donné pour les marques de l'hiver le plus rigoureux : D. FILLATRE.

Cæduntque securibus humida vina. Virgil.
Nudaque consistunt formam servantia testæ
Vina, nec hausta meri sed data frusta bibunt. Ovid.

Dom Fillatre écrivoit très-purement en latin, & étoit versé dans la Littérature profane, & encore plus dans la science ecclésiastique. C'est le jugement qu'en ont porté des savans non suspects.

DOM JEAN MABILLON.

§. I. *SA VIE.*

DOM MABILLON, l'un des plus saints Religieux de la Congrégation de Saint-Maur, & en même-tems un des plus savans hommes du siecle de Louis XIV, naquit le 23 de Novembre 1632 à Saint-Pierremont au diocèse de Reims, lieu situé sur les frontieres de Champagne, à deux lieuës de (1) Mouson sur la Meuse, & à une égale distance de la Chartreuse du Mont-Dieu. » Il y a lieu de croire, dit (*a*) Dom Thierri » Ruinart son ami & son confident, qu'il a conservé jusqu'à la » mort l'innocence qu'il a reçue dans le Sacrement de Baptême. » La pureté de toute sa vie, l'estime qu'il a toujours eue pour » cette insigne faveur de la miséricorde de Dieu, avec l'atten- » tion particuliere, qu'il avoit dans toutes les occasions, pour » empêcher que les enfans ne la perdissent, m'ont toujours » donné ce sentiment. «

(*a*) *Abrégé de la vie de Dom Mabil. p. 7.*

Le jeune Mabillon fut envoyé de bonne heure au college de l'Université de Reims, où il se distingua par la justesse & la vivacité de son esprit, & encore plus par sa modestie & sa piété.

(1) Dans l'abrégé de la vie du P. Mabillon, mise à la tête du Ve tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît, D. Massuet a placé Saint-Pierremont à deux lieuës de Pont-à-Mousson, *Mussipontum*, qui est à 18 lieuës de Mouson. Cette méprise a été copiée par D. de Vie dans sa traduction latine de la Vie de D. Mabillon, écrite en françois par D. Thierri Ruinart. M. de la Barre de l'Académie des Belles-lettres est aussi tombé dans la même faute dans la nouvelle édition des Analectes, qu'il a publiée en 1723.

Dom Mabillon.

Ces qualités lui mériterent une place dans le Séminaire de l'Eglise métropolitaine, où l'on éleve les jeunes gens que l'on veut attacher au service du diocèse. En 1651 on lui fit prendre la tonsure, & au mois de Juillet de l'année suivante, il fut fait maître ès-arts. Il visitoit souvent le tombeau de S. Remi, & alloit de tems en tems en l'abbaye, où l'on conserve ce précieux dépôt. Il fut si édifié de la vie exemplaire qu'on y menoit, qu'il prit la résolution de l'imiter. Il prit l'habit de la Réforme de S. Maur en 1653, & fit profession à l'âge de 22 ans, le 7 de Septembre de l'année suivante, entre les mains de D. Vincent Marsolle Prieur de S. Remi, & depuis Général de la Congrégation.

On regarda d'abord le jeune Frere Mabillon comme un sujet propre à remplir les plus hautes espérances que sa ferveur & ses talens avoient fait concevoir de lui. Mais il poussa si loin son zele, que son corps naturellement assez délicat, ne put suivre toute l'ardeur de son esprit. Il succomba tout-à-fait par des maux de tête très-violens & des épuisemens si grands, qu'il devint incapable de la moindre application. Né pour faire d'importantes découvertes dans tous les genres de littérature, il se trouva réduit à ne pouvoir réciter l'office divin. Ses Supérieurs lui procurerent tous les remedes que la charité & le desir de ne pas voir inutile un sujet de son mérite, purent leur suggérer. On eut beau l'envoyer dans les abbayes voisines de S. Nicaise, de S. Thierri & de S. Basle pour y prendre l'air, le mal n'en devint que plus opiniâtre. Les Supérieurs embarassés l'envoyerent au monastère de Nogent-sous-Couci, afin qu'il pût s'occuper uniquement du soin de rétablir sa santé. Là, malgré l'accablement où il étoit réduit, il faisoit voir son gout décidé pour l'Antiquité. Il fouilla long-tems pour découvrir le tombeau de Guibert, le plus célebre Abbé de Nogent, mais ce fut sans succès.

De cette abbaye on le fit passer dans celle de Corbie. Le Prieur touché de son état, & persuadé qu'un peu d'exercice & de dissipation contribueroit plus au rétablissement de sa santé qu'une vie entiérement désoccupée, le nomma Portier, ensuite Dépositaire, & enfin Cellérier. Ces emplois contraires à son attrait pour l'étude & la solitude, ne lui plurent qu'autant qu'ils lui fournirent l'occasion de faire du bien aux pauvres. Il fut promu au Sacerdoce le 27e de Mars, veille de Pâques de

l'an 1660. Il continua à pratiquer les mêmes exercices d'humilité & de charité qu'il pratiquoit avant qu'il fût revêtu de cet auguste caractère. Il employa son peu de santé à s'en rendre digne en s'appliquant aux exercices spirituels & à la lecture des bons livres. Son penchant le portoit à visiter souvent la Bibliotheque, où il trouvoit encore des restes précieux de ces anciens manuscrits, qui ont rendu autrefois l'abbaye de Corbie si célebre. En lisant la vie de l'Abbé saint Adelard, écrite par S. Gérard Cellérier du même monastère, il conçut une vive espérance d'être délivré du mal, dont il étoit affligé depuis si long-tems. A l'exemple de S. Gérard, qui avoit été guéri d'une maladie toute semblable à la sienne, en invoquant S. Adelard, le Pere Mabillon eut recours à ce saint Abbé, & la confiance que Dieu lui donna en ses merites, lui fit espérer qu'il ne rejetteroit pas ses prieres. » En effet, s'il ne fut pas guéri sur le » champ, comme il étoit arrivé à S. Gérard, les suites n'en » furent pas moins favorables. Car depuis ce tems-là, Dieu » donna la bénédiction aux remedes, & les douleurs, dont il » avoit été si long-tems affligé, diminuerent considérablement, » lui laisserent quelque liberté de s'appliquer, jusqu'à ce qu'elles » furent enfin entiérement dissipées. «

DOM MABILLON.

Abrégé de la vie de D. Mabillon, p. 34.

Les Supérieurs voyant sa santé rétablie, l'envoyerent à Saint-Denys en France, où il se rendit vers le mois de Juillet en 1663. Il fit le voyage à pied, & pour ne pas coucher hors du monastère, il fit dix-sept lieuës le jour qu'il arriva à S. Denys, portant lui-même dans un sac toutes les petites hardes qui étoient à son usage. Il passa une année entiere dans cette abbaye à montrer le (1) Trésor & les tombeaux de nos Rois, à faire des instructions & des catéchismes en public, & à revoir les ouvrages de S. Bernard sur les manuscrits pour rendre service à D. Claude Chantelou, qui avoit entrepris une nouvelle édition de ce Pere de l'Eglise. Dom Luc d'Achery, qui avoit déja publié quelques volumes de son Spicilege, se voyant âgé & d'une santé fort foible, demanda quelqu'un qui pût l'aider & travailler en même-tems avec lui aux Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît. On jetta les yeux sur D. Mabillon,

(1) Si l'on s'en raporte au *nouveau Dictionnaire historique portatif, par une société de Gens de lettres*, D. Mabillon *ayant heureusement pour lui cassé un miroir qu'on prétendoit avoir appartenu à Virgile, il en prit occasion pour quitter cet emploi, qui demandoit un homme moins vrai que lui.* Ce récit a tout l'air d'un conte fait à plaisir. Du moins n'est-il appuyé d'aucune preuve.

Dom Mabillon.

qui vint à S. Germain des Prés au mois de Juillet 1664. Dom Chantelou étant mort à la fin du mois de Novembre suivant, on chargea encore le P. Mabillon de mettre la derniere main à la nouvelle édition des ouvrages de S. Bernard.

Depuis ce tems-là jusqu'à sa mort, Dom Mabillon passa sa vie dans un travail continuel, & enrichit l'Eglise & la République des lettres d'une multitude d'ouvrages excellens. L'intérêt de l'Eglise, de l'Ordre de S. Benoît, de la Patrie & des Lettres, fut toujours le but de ses études. Il aidoit ses savans confreres, comme s'il n'eût point été chargé d'aucun travail, & il travailloit à son ouvrage, comme s'il n'eût rien donné de son tems pour aider les autres. Il ne perdoit pas un moment, & se retranchoit les divertissemens les plus permis. Dans les commencemens il se levoit ordinairement dès deux heures du matin, & continuoit ses études jusqu'à l'heure du dîner, sans autre interruption que celle de la priere, de la sainte Messe & de l'office divin. Le reste de la journée n'étoit pas moins rempli : il poussoit son application à l'étude quelquefois bien avant dans la nuit, sans vouloir se donner le moindre relâche.

Il eut beaucoup à soufrir à l'occasion des Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît. Les PP. Mege & Bastide se laisserent aller à un zele mal entendu, & voulurent faire passer le P. Mabillon dans l'esprit des Supérieurs pour un prévaricateur, qui retranchoit un grand nombre de Saints, que l'on avoit jusqu'alors attribués à l'Ordre Bénédictin, & qui par-là en diminuoit beaucoup l'éclat. Le 16 Décembre 1668 D. Mabillon écrivit à D. Philippe Bastide, pour lui (1) prouver que l'on avoit eu raison de retrancher quelques Saints dans l'*Acta Sanctorum*, en les mettant au rang des douteux. Cependant l'affaire fut portée au Chapitre général, & il fallut se défendre dans les formes. Dom Mabillon le fit avec toute la force que lui fournissoit son érudition, & toute la confiance que lui inspiroit la bonté de sa cause. Et quoi que pussent dire pour l'ébranler quelques personnes de ses amis, qui voulurent s'entremettre dans cette dispute, il ne se départit jamais de ce qu'il devoit à la vérité & à la sincérité chrétienne. Il eut la consolation de voir que non-seulement les plus éclairés & les plus vertueux de ses

(1) La lettre de D. Mabillon se trouve au premier tome de ses Œuvres posthumes. Elle est pleine de sagesse, d'humilité & de modération.

confreres,

confreres, mais encore les Supérieurs majeurs furent toujours pour lui. M. le Cardinal Bona, aussi distingué par sa piété & son érudition, que par la pourpre dont il étoit revêtu, témoigna qu'on » ne devoit pas blâmer Dom Mabillon d'avoir » fait un discernement des Saints qui sont véritablement de » l'Ordre, d'avec ceux qui ne lui appartiennent pas, ou qu'on » peut lui contester raisonnablement. «

Dom Mabillon.

En 1672 D. Mabillon fit un voyage en Flandre avec Dom Claude Estiennot, pour visiter les archives & les bibliotheques des monastères, & pour en tirer ce qui pouvoit servir à ses études. Il fit ce voyage à pied par un esprit de pénitence. C'est ainsi qu'il fit dans la suite plusieurs autres voyages littéraires avec D. Jean Jessenet (mort en 1680 dans la vingt-neuvieme année de son âge) & avec D. Germain son associé.

Le P. Mabillon déja connu des gens de lettres par quantité de bons livres, le fut presque de tout le monde par son fameux Traité *De re Diplomatica*, qui parut en 1681 pour la premiere fois. M. Colbert, à qui l'ouvrage fut dédié, en reconnut bientôt l'excellence, en témoigna son contentement à l'auteur, & voulut le faire mettre sur l'Etat pour une pension de deux mille livres. Mais l'humble Savant refusa cette distinction, remercia le Ministre, & lui dit que rien ne lui manquoit dans le monastère; mais qu'il le supplioit de continuer à honorer de sa protection la Congrégation, dont il avoit l'honneur d'être membre. M. Colbert admira le désintéressement de Dom Mabillon, ainsi que toutes les personnes qui en eurent connoissance. » Ce vrai Bénédictin avoit un amour très-sincere » pour la pauvreté, & il souhaitoit toujours que tout ce qui » étoit à son usage fût le plus simple que l'on pouroit trouver; » ne soufrant même qu'avec peine qu'on lui procurât quelque » petite commodité dans le nécessaire. Qu'est-ce qu'on pouroit » penser, disoit-il quelquefois avec (*a*) S. Augustin, en s'humiliant, si étant pauvre & né de parens pauvres, je recherchois » dans la religion ce que je n'aurois osé espérer dans le siecle ? «

Abrégé de la vie de D. Mab. p. 90.

(*a*) *Serm.* 356, §. 13.

En 1682 il fit un voyage en Bourgogne, où il examina, à la demande de M. Colbert, quelques anciens titres qui regardoient la Maison royale. Le Ministre reconnut sans peine que Dom Mabillon n'avoit pas moins de bonne foi & de sincérité que d'habileté & d'expérience dans une matiere si délicate. Le même Ministre l'engagea à faire un voyage en Allemagne,

Dom Mabillon.

aux dépens du Roi, pour y rechercher dans les archives & dans les bibliotheques des anciennes abbayes ce qu'il y auroit de curieux & de plus propre à enrichir l'hiſtoire de l'Egliſe en général, ou celle de France en particulier. Il partit de Paris ſur la fin de Juin 1683 avec D. Michel Germain compagnon de ſes études. Ce voyage littéraire ne fut que de cinq mois; mais la récolte fut abondante.

A ſon retour en France, Dom Mabillon trouva un grand changement dans le miniſtere, cauſé par la mort de M. Colbert ſon protecteur; mais il éprouva la même faveur de la part des perſonnes qui étoient en place. M. le Tellier Archevêque de Reims, qui avoit été chargé de ce qui regarde la littérature, voulant lui donner une marque éclatante de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite, réſolut de l'envoyer en Italie, pour viſiter les bibliotheques & les archives de ce pays-là, comme il avoit fait celles d'Allemagne. Le Prélat en ayant parlé au (1) Roi, Sa Majeſté voulut qu'il fît ce voyage comme envoyé de ſa part pour chercher des livres & des mémoires. Il partit de Paris avec Dom Michel Germain le premier jour d'Avril 1685, & revint à Paris le 2 Juillet de l'année ſuivante, chargé d'une ample moiſſon. Il mit à la Bibliotheque du Roi plus de trois mille volumes de livres rares, tant imprimés que manuſcrits. Je ne parlerai point des honneurs que lui rendirent les ſavans & les perſonnes de la premiere qualité dans le cours de ſon voyage. On en trouve le détail dans ſa vie écrite par ſon intime ami D. Thierri Ruinart. Je remarquerai ſeulement que pendant le ſéjour de D. Mabillon à Rome, la Congrégation de l'*Indice* le conſulta ſur quelques écrits d'Iſaac Voſſius. Le Pere Mabillon déclara ſon ſentiment, en préſence de neuf Cardinaux & du Maître du ſacré Palais, avec une ſageſſe & une modeſtie qui le fit admirer de toutes ces Eminences, & la Congrégation de l'Indice s'en tint à ſon avis.

Quelque tems après ſon retour d'Italie, ſes Supérieurs & d'illuſtres amis l'engagerent à s'expliquer ſur une queſtion qui partageoit les eſprits, depuis que M. de Rancé Abbé de la

(1) Ce fut vraiſemblablement en cette occaſion que Sa Majeſté ayant ſouhaité de voir D. Mabillon, il lui fut préſenté par M. le Tellier Archevêque de Reims, & M. Boſſuet Evêque de Meaux. M. le Tellier dit au Roi : *Sire, j'ai l'honneur de préſenter à Votre Majeſté le plus ſavant homme de votre royaume.* M. Boſſuet, qui crut que ce que M. le Tellier avoit dit étoit pour le piquer, dit de ſon côté : *Sire, M. l'Archevêque de Reims devoit ajouter & le plus humble.*

Trappe avoit publié ſon livre des *Devoirs de la vie monaſtique.* Il s'agiſſoit de ſavoir s'il étoit permis aux Moines de s'appliquer à l'étude, ou ſi cette application eſt contraire à leur profeſſion. L'Abbé de la Trappe s'étoit déclaré pour le dernier ſentiment. Dom Mabillon publia ſon excellent Traité des études monaſtiques, où il forme le plan de celles qui peuvent convenir aux Religieux & même aux Eccléſiaſtiques, & leur preſcrit la maniere d'étudier; méthode que les connoiſſeurs jugerent ſi excellente, que le Traité des études monaſtiques fut auſſi-tôt imprimé dans les pays étrangers & traduit en pluſieurs langues. Cependant la diſpute n'en devint que plus vive & plus animée. M. l'Abbé de la Trappe répondit avec beaucoup de chaleur, & avec un art qui décéloit le fruit de ſes études, & ſa réponſe fut ſuivie d'une replique ſolide, à laquelle D. Mabillon ſe contenta de donner le titre modeſte de réflexions. La diſpute en demeura là, du moins par raport au public, qui reconnut que ces deux grands hommes n'étoient pas fort éloignés. L'un parut n'en vouloir qu'à l'abus & au danger des vaines connoiſſances deſtructives de la régularité; l'autre n'écrivoit qu'en faveur des bonnes études, ſans leſquelles il eſt difficile de trouver dans les cloîtres une piété ſolide. Ainſi les deux partis ſe réunirent ſans peine, & leurs chefs qui s'étoient toujours eſtimés, demeurerent toujours unis en J. C. ſans que la diverſité de ſentimens ait jamais pu donner atteinte à la charité qui regnoit dans le cœur de l'un & de l'autre.

DOM MABILLON.

Dès que cette fameuſe conteſtation eut pris fin, D. Mabillon réſolut de ſe retirer tout-à-fait, pour ſe diſpoſer, diſoit-il, à bien mourir en s'appliquant uniquement à la priere & aux exercices de la régularité. Mais ſes Supérieurs & ſes amis, entr'autres M. l'Abbé Renaudot & M. Baluze, l'engagerent à écrire les Annales générales de l'Ordre de S. Benoît, dont il avoit donné la plupart des Actes des Saints. Il commença à travailler à cet important ouvrage le 14 de Juillet de l'année 1693. Il prit tellement gout à cette Hiſtoire de l'Ordre de S. Benoît, intimement liée avec celles de l'Egliſe & de la Monarchie françoiſe, qu'il s'étonnoit lui-même du plaiſir qu'il y trouvoit tous les jours de plus en plus, ſans s'être jamais rebuté de la longueur du travail, ni des dificultés qu'il y rencontroit.

Après ſon retour d'un voyage qu'il fit en Alſace l'an 1696,

Dom Mabillon.

il apprit qu'on faisoit courir le bruit en Allemagne qu'il avoit abandonné la Religion catholique, & qu'il s'étoit retiré en Hollande parmi les Protestans. Ce bruit n'avoit pour fondement que quelque sorte de ressemblance du nom du P. *Mabillon* avec celui d'un apostat qui s'apelloit *Gabillon*. Dom Mabillon écrivit aussi-tôt aux amis qu'il avoit dans ces pays-là, qui n'eurent pas beaucoup de peine à rejetter ces faux bruits. Car la haute estime qu'ils avoient de lui, empêcha que cette insigne fausseté ne fît aucune impression sur leur esprit. Mais ce ne fut pas la même chose en Angleterre, où cette calomnie ayant été répanduë, elle fit beaucoup d'éclat. Les Protestans en firent des trophées, & prirent occasion d'un bruit si mal fondé, pour insulter aux Catholiques. La nouvelle en étant venuë à la connoissance de D. Mabillon sur la fin de l'année 1698, il en fut vivement touché, & il résolut aussi-tôt d'écrire une lettre circulaire aux Catholiques d'Angleterre, pour arrêter les mauvais effets que pouroit produire dans leur esprit une calomnie si atroce.

En 1701, lorsque le Roi augmenta l'Académie royale des Inscriptions & Belles-lettres, D. Mabillon fut nommé entre les Académiciens honoraires. M. le Comte de Pontchartrain Secrétaire d'Etat lui en écrivit, & M. l'Abbé Bignon le pressa d'accepter cette place. Il ne le fit qu'à la sollicitation de ses Supérieurs, qui vinrent à bout de vaincre sa délicatesse sur cette distinction. » Une de nos premieres assemblées publiques, dit » M. de Boze, fut célebre par la Dissertation que D. Mabillon » donna sur les anciennes sépultures de nos Rois. Il se trou» voit souvent aux assemblées particulieres, & c'étoient autant » de jours de fêtes pour l'Académie. Sa présence y inspiroit » une noble émulation, & chacun avoit les yeux attachés sur » cet homme simple, qui ne les levoit presque jamais. « La Compagnie fit paroître la considération qu'elle avoit pour son mérite, en le députant pour complimenter l'Académie des Sciences sur l'union & la bonne intelligence qui regnoit entre ces deux illustres corps. Il s'acquitta de cette commission avec la satisfaction de l'un & de l'autre.

Hist. de l'Acad. des Inscrip. t. 1. p. 366.

Dom Mabillon a reçu en beaucoup d'autres occasions des marques de l'estime qu'on avoit pour lui en France & dans les pays étrangers. Le P. Noris depuis Cardinal, lui dédia un de ses ouvrages imprimé en 1681 sous le nom d'*Augustinus Fosseus*.

Le Cardinal d'Aguirre ne crut rien faire au dessous de lui en composant des vers en son honneur, qu'il lui envoya de Rome en 1694 avec la collection des Conciles d'Espagne & d'Amérique, qu'il venoit de mettre au jour. Le P. Tomasi, si respecté en Italie pour sa vertu & son habileté dans les matieres ecclésiastiques, lui adressa son *Indiculus institutionum theologicarum veterum Patrum*, imprimé à Rome en 1701. Quelque tems auparavant un des plus habiles Protestans d'Allemagne lui avoit dédié un de ses ouvrages imprimé à Strasbourg en 1696.

DOM MABILLON.

Tant de témoignages d'estime ne donnerent jamais atteinte à la modestie de D. Mabillon, qui joignoit une profonde humilité à une vaste érudition : deux qualités qui ne se rencontrent que très-rarement dans un seul homme. La piété étoit la regle & la compagne de ses actions & de ses études. Le zele qu'il avoit pour maintenir la régularité, lui rendoit insuportable tout ce qui tendoit à en diminuer la ferveur, & à introduire le relâchement dans les monastères. Pour prévenir ce malheur, il composa un petit Traité sur l'obligation, où sont les Religieux de garder ce que la Regle prescrit touchant les observances régulieres. » Il le fit pour réfuter la fausse opinion de quelques-» uns, qui se restreignant aux trois vœux, que l'on apelle com-» munément essentiels, semblent regarder les pratiques de la » vie commune & réguliere comme des choses que l'on peut » observer ou négliger, sans que la conscience en soit aucune-» ment intéressée. Il fait voir dans cet écrit que l'opinion de ces » personnes est entiérement opposée à l'Ecriture-Sainte, à l'es-» prit de l'Eglise, aux sentimens des Peres, & à la Regle même » que nous professons «. Quel malheur qu'un écrit si nécessaire » dans le tems présent soit perdu ! « Jamais Dom Mabillon n'a » rien négligé de tout ce qu'il croyoit pouvoir contribuer à » maintenir la régularité la plus exacte dans la Congrégation.

D. Ruinart, Vie du P. Mabillon, p. 265.

Il fut attaqué d'une suppression d'urine sur le chemin de Chelles, où il alloit à une profession. On le secourut avec empressement ; mais comme on ne connoissoit pas assez son mal, il devint incurable, par la maniere dont on le traita, & il fallut après plusieurs jours le rapporter à Paris dans la litiere de M. le Cardinal d'Estrées. Les remedes vinrent trop tard pour opérer leur effet. Pendant la maladie, qui augmenta de jour en jour, Dom Mabillon fit voir une résignation & une patience admirables. S'il parut quelquefois effrayé des jugemens de Dieu ;

la parfaite confiance qu'il avoit dans la bonté & la miséricorde de son Sauveur, le rassuroit. Il reçut le saint Viatique & l'Extrême-onction avec une piété extraordinaire. Le jour de S. Jean son patron, il entendit la Messe à minuit, & reçut encore Notre Seigneur. Depuis ce moment il ne s'occupa plus qu'à rendre graces à Dieu, & à le louer par les Cantiques & les Pseaumes, qui ne sont qu'un tissu de louanges & de bénédictions dictées par le S. Esprit. Enfin après avoir souffert pendant plus de trois semaines les plus vives douleurs, il mourut tranquillement de la mort des justes le même jour 27 Décembre de l'année 1707, âgé de 75 ans, un mois & quatre jours.

La nouvelle de sa mort s'étant répanduë dans Paris dès le soir, tout le monde y prit part. Le Roi même témoigna que son royaume faisoit une grande perte. Il ne fut pas moins regretté à la Cour d'Angleterre, dont il avoit reçu des marques d'estime en plusieurs occasions. Ses obseques furent solennelles & très-touchantes par la quantité & la qualité des personnes de piété & de distinction qui s'y rendirent. Le chœur de Saint-Germain des Prés fut entiérement rempli de Religieux de tous les Ordres, d'Ecclésiastiques & de Séculiers de tout rang, pendant que le reste de l'Eglise étoit plein de monde. Chacun s'efforçoit d'approcher du cercueil pour voir ce mort si respectable. On voyoit avec plaisir la sérénité & la douceur de son visage, & l'on y remarquoit des agrémens qui paroissoient plus au naturel qu'avant sa mort. Plusieurs personnes lui baiserent les pieds : le célebre Abbé Duguet sortit de sa place au milieu de la cérémonie pour lui baiser les mains. A l'inhumation chacun chantoit les larmes aux yeux, tant on étoit affligé de la perte d'un si saint & d'un si grand homme. Il fut enterré dans la grande chapelle de Notre-Dame, enfermée dans l'intérieur du monastère. » Le Pape, dit le Cardinal Colloredo écrivant » au Pere Ruinart, a voulu lire plusieurs fois le triste & tou» chant détail que vous nous avez fait de sa mort. Sa Sainteté » s'est trouvée émuë de toute son affection paternelle pour un » homme de mœurs si respectables, & qui a si bien mérité des » lettres & de toute l'Eglise. Le S. Pere, ajoute-t'il, a marqué » que vous lui feriez plaisir de l'inhumer dans le lieu le plus » distingué, puisqu'il n'y en a point, où sa réputation ne se soit » répandue, & que tous les savans qui iront à Paris ne manque» ront de vous demander où vous l'avez mis, *Ubi posuistis eum?* » Il prévoit quelle sera leur peine, s'ils apprennent que les

» cendres d'un perſonage de ce mérite ont été confonduës, & » s'ils ne les trouvent pas recueillies ſous le marbre avec quelque » inſcription qui convienne à des reſtes ſi précieux. «

Dom Mabillon.

Si l'intention du S. Pere ne fut pas ſuivie à cet égard; les honneurs rendus à Dom Mabillon après ſa mort, tinrent lieu des plus magnifiques inſcriptions. Les Prédicateurs le louerent publiquement dans la chaire, & les Paſteurs dans leurs prônes. Un Abbé de qualité fit ſon éloge en Sorbone d'un maniere qui plut beaucoup à tous ceux qui avoient connu ce ſavant homme. M. le Cardinal de Bouillon, Doyen du ſacré College, ayant appris ſa mort à Rouen, où il ſe trouvoit, lui fit faire un ſervice ſolennel dans ſon abbaye de S. Ouen, auquel il aſſiſta. Les Chanoines de l'Egliſe métropolitaine de Reims firent un décret dans une aſſemblée capitulaire, par lequel il fut ordonné qu'on feroit les mêmes prieres pour ce digne Eleve de leur Egliſe, que l'on a coutume de faire pour les perſonnes de la plus grande diſtinction. Les gens de lettres les plus diſtingués compoſerent des pieces tant en françois qu'en grec & en latin, en l'honneur de Dom Mabillon. M. Gros de Boze, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-lettres, en fit un magnifique éloge hiſtorique, qui a été imprimé en particulier, & dans l'Hiſtoire de cette célebre Académie. MM. de la Monnoie, Herſan, Boivin, l'Abbé de Villiers, l'Abbé le Roy, le Comte, Coffin, Boſquillon, Fontanini, Gourdan, Pinſon & Grenan, ſe ſignalerent par divers écrits tant en vers qu'en proſe, à la louange d'un Religieux dont la profonde érudition fut toujours accompagnée d'humilité, de modeſtie, de douceur & d'une piété exemplaire. Quoique ſon éloge en proſe quarrée compoſé par D. Guillaume Rouſſel, ait été imprimé pluſieurs fois; c'eſt un chef-d'œuvre qui doit naturellement reparoître ici.

IMMORTALI MEMORIÆ
Clariſſimi ac religioſſimi viri
JOANNIS MABILLONII
EPITAPHIUM.



Sub hoc lapide jacet,
Cujus memoria in oblivione nunquam jacebit,
JOANNES MABILLONIUS.

Suos natales Campaniæ debet,
Ejus natalibus Campania suum decus.
Sortitus est animam bonam,
Et cum ætate adolevit præclara ingenii virtutisque indoles.
Vix ephebus aris initiatur, adultus solitudini;
Jam tum latebras quæritans, qui nunquam potuit latere:
Domino militaturus
In Benedictinorum Congregatione sancti Mauri nomen dedit
Tanto nomine nobilitanda.
Ibi sub modio jam tum ardere cœpit
Qui quondam suprà candelabrum positus
Futurus erat in domo Domini
Lucerna ardens & lucens,
Precibus doctisque operibus diurnas nocturnasque horas dividens
Asceta litteratus
Totum se virtuti dedit,
Totum se litteris abdidit,
Ratus licere & Ascetis esse litteratis.
Virtutes omnes diligentissimè coluit,
Et in singulis eminere visus est,
Principem tamen locum obtinuêre
Paupertatis amor
Lenitas morum,
Religiosa humilitas;
Virtutes
Quas non infecit, quæ inflat, scientia
Quas perfecit, quæ ædificat, charitas:
Christi paupertate affatim locuples,
Victum ac vestitum divitias Christianorum existimavit,
Docilis pauperim pati.
Ut annuum è regio Ærario beneficium acciperet
A supremo Ærarii præfecto nunquam potuit adduci
Quæstu illiberali liberarum artium dignitatem lædere noluit
Litterarum cultor.
Sub Christo paupere divitias erubuit
Religionis amator
Parvo dives, & parvi ducens perituras opes
Carius venales, dum paupertatis emuntur dispendio.
Omnium hominum sibi conciliavit animos
Hominum mitissimus.

In

In ipsis etiam litterariis disceptationibus
Quas plurimas cum viris clarissimis habuit,
Nemini asper,
Neminem læsit, etiam læsus;
In hujuscemodi concertationibus
Scribentem incitabat veritas,
Certantem moderabatur lenitas,
Vincentem coronabat caritas,
Coronatum ornabat humilitas.
Hac singulari morum suavitate
Devinciebat animos, leniebat invidos.
Ut debitæ tantis virtutibus gloriæ se subduceret
Eas humilitati tegendas commisit simul atque servandas.
Cæteris testibus nemo major,
Seipso judice nemo minor,
Eo clarior, quo sibi vilior:
Cælestis gloriæ cupidus mundanam sprevit
Meliore ambitu,
Et ut Deum solum mereretur habere mercedem
Magnam nimis,
Respuit hominum plausus, mercedem quam dare solent homines
Vani vanam.
Nullum in Claustro tenuit dignitatis gradum, omnes meruit,
Mereri pulchrius putavit quàm adipisci,
Et subesse, quàm præesse tutius.
Alienis non indigebat ornamentis
Vir propria virtute, omniumque hominum existimatione ornatissimus.
Cum virtutum studiis studia litterarum conjunxit,
Ut alterno fœdere mutuisque officiis
Scientia pietatem, pietas scientiam adjuvaret.
Quæ prima illi fuere studiorum elementa,
Prima itidem habuit pietatis alimenta
Opera Doctoris Melliflui.
His emendandis dum iterato labore incumbit,
Cordis cellulis melleum infundit opus;
Undè similes Bernardo trahit mores
Mellifluos.
Ipso restauratore Sanctorum Acta reviciscunt,

Quorum dum facta ſcribit, ſequitur & exempla,
Illorum faſtis olim adſcribendus.
Operibus opera ſuccedunt, & alii ex aliis nectuntur labores;
Sepultam ſcribendi artem ſuſcitat
Obliteratas reſtituit litteras,
Antiquatos renovat apices,
Abrogatas recudit ſcripturarum formulas,
Et ingens illud condit Diplomaticum opus,
Rei litterariæ miraculum,
Quod docti ſtupent & indocti,
Monumentum ære perennius.
In reconditiore Litteratura verſatiſſimus
Vetuſtis dat novitatem,
Novis auctoritatem,
Obſoletis nitorem,
Neglectis pretium,
Obſcuris lucem,
Faſtiditis gratiam,
Dubiis fidem.
Sæculo doctiſſimorum virorum feraci
Præcellenti inter eruditos eruditione conſpicuus
Juſſu LUDOVICI MAGNI, *regiiſque ſumptibus*
Auctore Clariſſimo COLBERTO *generali Ærarii Moderatore*
Germaniam peragrat,
Auſpice illuſtriſſimo C. M. TELLERIO *Remorum Archiepiſcopo,*
Italiam ſubindè perluſtrat,
Publicas ac privatas ſcrutatur Bibliothecas,
Muſæorum rimatur angulos
Latentes effodit opes,
Veterum theſauros tranſmittit poſteris;
Et ad totius Reipublicæ litterariæ commodum
Comparatis ad tria ferè millia manuſcriptis codicibus,
Regiam Bibliothecam auget & ditat,
Ex obſitis ſitu & pulvere membranis,
Ex corroſis marmorum inſcriptionibus
Ex inciſis in ære, ſed tempore exeſis monumentis,
Multiplex exoritur Litterarum ſeges
Varia promitur librorum ſupellex,
Mira exſurgit Actorum, Annalium, Analectorum moles
Tam ſolerti obſtetricante manu

Præterita retrò sæcula renascuntur,
Et positis rugis
Tota nobis juvenescit antiquitas.
Hinc quanta apud omnes viri existimatio?
Quantum nominis pondus?
Quanta eruditionis auctoritas?
A summis Pontificibus
Innocentio XI, Innocentio XII & Clemente XI,
Aureis numismatis honoratur vir eruditissimus,
Aureis scriptis de Ecclesia optimè meritus.
A LUDOVICO MAGNO
Regiæ Inscriptionum Academiæ adscriptus
Reconditam numismatum scientiam ornat ac promovet
Antiquariorum sagacissimus.
PARISIIS,
In suprema Galliarum Curia,
Lites quæ totæ pendebant ex semesis chartarum apicibus,
Suo testimonio & auctoritatis pondere dirimit
Sequester pacis.
ROMÆ
In sacra Indicis Congregatione
Invitante Eminentissimo S. R. E. Cardinale Casanata,
De quibusdam Isaaci Vossii operibus ad purpuratos patres sententiam refert
Censor orthodoxus.
Quam ubique fugit, sic eum ubique sequitur gloria.
Interim oneris quam honoris patientior,
Litterariis totum se impendit laboribus,
Et de thesauro suo nova profert & vetera
Scriba doctus.
Verum heu!
Dum scribendis Benedictinis Annalibus improbo labore incumbit,
Illis necdum perfectis intempestiva morte occumbit,
VI Kal. Jan. an. M. DCC. VIII. ætat. LXXVI.

Venerandæ memoriæ Sodali
Mœrens posuit
F. GUILLELMUS ROUSSEL,
Ejusdem Congregationis M. B.
VI. Non. Febr. an. M. DCC. VIII.

Dom Mabillon.

§. II. *Ouvrages de D. Mabillon.*

1. Pendant qu'il demeuroit à Corbie, il fit des Hymnes en l'honneur de S. Adelard, auquel il avoit une dévotion particuliere. Dans la suite on l'engagea à composer d'autres hymnes en l'honneur de la Reine sainte Bathilde, fondatrice du monastère; ce qui lui donna occasion de travailler aussi sur les autres offices propres de cette abbaye, dont on a fait un Recueil imprimé, que l'on peut apeller son premier ouvrage. Il porte ce titre : *Hymni in laudem S. Adalhardi & sanctæ Bathildis Reginæ, officia Ecclesiæ Corbeiensi propria, vel nova edita, vel vetera emendata; quæ omnia in unum collecta typis vulgata sunt ad ejusdem Ecclesiæ usum. Parisiis, 1677, in-8°.*

2. La Reine mere Anne d'Autriche, qui avoit une affection particuliere pour la Congrégation de S. Maur, étant morte au château du Louvre le Mercredi 20 de Janvier 1666, D. Jean Mabillon fit en l'honneur de cette pieuse Princesse une prose quarée, qu'il intitula : *Gallia Hispaniæ infelix anni initium, felicem Annæ Austriacæ exitum mœrens nuntiat.* L'année suivante cette piece fut imprimée chez Billaine, sous ce titre : *Gallia ad Hispaniam lugubre nuntium, ob mortem Reginæ Galliarum Annæ Austriacæ. Parisiis, 1667, in-4°.* Dom Mabillon est encore auteur de l'inscription mise sur la petite tombe de marbre blanc, sous laquelle est le cœur de Henri de Bourbon Duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, & Abbé de Saint-Germain des Prés, de Fécam, &c.

3. Notre Congrégation avoit formé le grand dessein de donner de nouvelles éditions des ouvrages des Peres, revus sur les manuscrits, dont les bibliotheques de l'Ordre de saint Benoît comme les plus anciennes, sont aussi les plus fournies. Le P. Mabillon fut chargé de travailler sur S. Bernard. Il en prépara l'édition avec tant de diligence, qu'au bout de trois ans elle parut imprimée en grand & petit volume tout à la fois, savoir en deux tomes *in-folio*, & en neuf tomes *in-octavo*. » Il fit paroître, dit M. Dupin, tant d'exactitude, de pénétra» tion, de jugement & d'érudition dans cet ouvrage, que les » connoisseurs jugerent facilement qu'il tiendroit un rang con» sidérable parmi les savans de son siecle. «

En effet il ne se contenta pas de diviser les Œuvres de saint Bernard par la nature des matieres, de les sou-diviser entre

elles par l'ordre de la chronologie, & de corriger dans le texte un grand nombre de fautes échapées à l'exactitude de Jacques-Merlon Horstius & des plus anciens éditeurs; il sépara avec une merveilleuse sagacité les ouvrages véritables de ceux qui étoient faux ou douteux : il ajouta des lettres & des traités, qui n'avoient pas encore vu le jour, & les éclaircit par de savantes notes : il y joignit la vie de S. Bernard par Alain Evêque d'Auxerre, l'un de ses disciples, des tables historiques très-détaillées; & ce qui peut seul passer pour un grand ouvrage, il traita à fond, dans les préfaces de chaque tome, les points les plus obscurs, & les plus curieux de la Vie de S. Bernard, de ses écrits, ou de l'histoire du XIIe siecle. L'édition fut publiée sous ce titre : *Sancti Bernardi Abbatis primi Clarevallensis opera omnia, post Horstium denuò recognita, aucta, & in meliorem ordinem digesta, nec non novis præfationibus, notis & observationibus, indicibusque copiossimis locupletata & illustrata. Parisiis, apud Fredericum Leonard 1667, 2 vol in-fol. & 9 vol. in*-8°. Le savant P. Bona, pour lors Abbé général de la Réforme de l'Ordre de Cîteaux en Italie, ayant examiné cette édition, écrivit à l'auteur, tant pour le féliciter que pour l'exhorter à continuer des études si avantageuses à l'Eglise. Il en entretint même le Pape Alexandre VII, & dès lors la réputation de Dom Mabillon commença à devenir célebre dans Rome.

4. Dès les premiers tems de la Congrégation de S. Maur, les Supérieurs avoient conçu le dessein de faire travailler à l'Histoire générale de l'Ordre de S. Benoît. Ils avoient envoyé des Religieux dans les provinces pour rechercher dans les bibliotheques & les archives des monastères les originaux des Vies des Saints, tous les actes & les mémoires pour servir à ce vaste dessein. Comme les Actes des Saints en sont le fondement, Dom Luc d'Achery & D. Claude Chantelou avoient travaillé à les transcrire & à les mettre en ordre; mais ce dernier étant mort, & le premier devenu âgé & infirme, Dom Jean Mabillon fut choisi pour mettre au jour ces monumens avec des observations & des préfaces.

Ce savant homme rendit aussi-tôt compte de son dessein par une lettre circulaire, qui fut imprimée en 1667 sous le nom du P. d'Achery & le sien. Il s'appliqua avec tant d'assiduité à ce travail, qu'au bout d'un an, on en vit paroître le premier tome sous le titre d'*Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti in*

DOM MABILLON.

sæculorum classes distributa : sæculum I quod est ab anno Christi D. ad DC. Collegit Domnus Lucas d'Achery, Congregationis S. Mauri Monachus, ac cum eo edidit D. Joannes Mabillon, ejusdem Congregationis, qui & universum opus notis, observationibus indicibusque necessariis illustravit. Lutetiæ Parisiorum, apud Ludovicum Billaine 1668.

Ce premier volume contient les Vies des Saints du premier siecle Bénédictin, qui est le sixieme de l'Eglise. La belle préface qui est à la tête, renferme quantité d'observations touchant la discipline ecclésiastique & monastique, l'histoire & la critique. Le P. Mabillon y traite de l'origine & du progrès de l'Ordre monastique en Occident, & des diférentes Regles qui y ont été observées avant S. Benoît. Il examine l'époque de la mort de ce S. Patriarche, & la place au 12 des Calendes d'Avril de l'an 543, le Samedi avant le Dimanche de la Passion. Il prouve par S. Grégoire même, que les Dialogues de ce grand Pape sont véritablement de lui. A ces preuves on pouroit encore ajouter l'autorité d'un très-ancien manuscrit de la cathédrale d'Autun, en lettres mérovingiennes, dans lequel ces Dialogues portent le nom de S. Grégoire. Dom Mabillon fait voir que du tems de saint Benoît il y avoit des monastères de filles, qui suivoient sa Regle, & que sainte Scholastique sa sœur a été de ce nombre. Il démontre la propagation de cette Regle pendant le sixieme siecle de l'Eglise dans toute l'Italie, dans la Sicile par S. Placide, dans les Gaules par S. Maur, dans l'Espagne par S. Donat. Il soutient contre le Cardinal Baronius, que le Pape S. Grégoire le Grand, S. Augustin Apôtre d'Angleterre, & ses compagnons, suivoient la Regle de saint Benoît.

Les observations ecclésiastiques de D. Mabillon sont fondées la plupart sur les Actes raportés dans le corps de l'ouvrage. Il remarque qu'on donnoit autrefois l'Extrême-onction avant le saint Viatique, & même plusieurs fois dans une même maladie, & que ce n'est qu'au XIIIe siecle qu'on commença à changer cet ordre, en donnant l'Extrême-onction après le viatique. Ce changement vint d'une erreur populaire, qui consistoit à croire que depuis que l'on avoit reçu le Sacrement de l'Extrême-onction, il n'étoit pas permis de manger de la viande, & que les personnes mariées étoient obligées de garder la continence le reste de leurs jours; ce qui fut cause (comme

on voit par les conciles d'Angleterre qui condamnerent cette erreur) que plusieurs malades ne voulurent recevoir l'onction qu'à la derniere extrêmité.

Les autres observations ont pour objet les personnes pieuses qui ont voulu expirer dans l'Eglise, & les moyens de faire une pénitence publique immédiatement avant la mort. Ces moyens étoient 1°. la réception du Sacrement de l'Extrême-onction, que les anciens regardoient comme un supplément de la pénitence. 2°. Demander d'expirer à terre sur la cendre bénite & sur le cilice. 3°. Mourir dans l'habit monastique. D. Mabillon observe encore que l'élection de l'Archevêque de Lyon ne se faisoit autrefois qu'après une révélation ou quelque signe céleste, qui désignoit celui qui devoit être élu; que les Laïques ne pouvoient chanter dans l'Eglise; que les Diacres portoient autrefois continuellement l'étole la premiere année de leur ordination; qu'il étoit défendu aux femmes d'entrer dans les Eglises des Moines. Les dernieres observations regardent le travail des mains & la transcription des livres dans les anciens monastères.

Le IIe tome des Actes des Saints du second siecle Bénédictin, qui est le septieme de J. C. parut en l'année 1669. Il est beaucoup plus gros que le premier, & contient les Actes depuis 600 jusqu'à 700. La préface est fort longue. D. Mabillon y traite de l'institut de S. Colomban, qu'il prouve n'avoir pas été diférent de celui de S. Benoît. Il fait voir que la Regle de ce saint Patriarche étoit reçue par-tout dans le VIIe & le VIIIe siecle, & réfute le P. le Cointe & les Bollandistes, qui ont prétendu qu'elle ne commença à s'introduire dans les monastères de France que l'an 817, à l'occasion du concile d'Aix la Chapelle, & par le ministere de S. Benoît d'Aniane. Il réfute encore Ughelli, qui soutient qu'avant le Pape Luce II la Regle de S. Benoît étoit inconnuë au monastère de Bobio, & que le privilege du Pape Théodore qui fait mention de cette sainte Regle, est interpolé. Il fait voir le contraire par les privileges des Papes Honorius I, S. Martin, Serge, Grégoire & Zacharie. Ensuite il prouve que S. Amand étoit moine Bénédictin; qu'il porta l'Evangile & établit la Regle de S. Benoît dans les Pays-Bas, & qu'il n'y fonda pas seulement des monastères d'hommes, mais qu'il y institua encore de saintes communautés de Religieuses Bénédictines. Il remarque que le nom de Chanoinesses

Dom Mabillon.

a été inconnu dans la Flandre jusqu'au IXe siecle. Quoique S. Amand soit apellé Clerc, il étoit véritablement Moine de Saint-Martin de Tours. Dom Mabillon montre par plusieurs exemples, qu'anciennement les Moines ont été apelés simplement Clercs.

Quant aux observations ecclésiastiques contenuës dans cette préface, voici les principales. Il y avoit au VIIe siecle des Prêtres qui disoient tous les jours la Messe, & qui en disoient quelquefois plusieurs en un même jour, comme le Pape saint Léon qui célébroit jusqu'à sept fois. Les Evêques & les Prêtres se contentoient quelquefois de communier. Ceux qui assistoient au saint sacrifice les Fêtes & les Dimanches, étoient à jeun. Ces jours-là tous les fideles assistoient à Matines, & il étoit défendu même aux Princes & aux Reines d'aller en chariot. La solemnité du Dimanche commençoit le Samedi après Nones & duroit jusqu'au soir du Dimanche. On trouve dans ce siecle des exemples de la Confirmation & de la pénitence publique. Ceux qui avoient commis un homicide, étoient condamnés à de grands pélerinages, ayant le corps serré d'un cercle de fer. Ce fut en ce siecle que commença l'usage de lever de terre les corps des Saints & de les transférer; mais on n'osoit pas encore séparer leurs membres. On dépouilloit les autels, on les couvroit d'épines, on déposoit à terre la sainte-Croix & les Reliques des Saints, lorsqu'une Eglise avoit souffert un larcin. Les Evêques qui étoient tombés dans le péché de la chair, étoient déposés sans espérance de rétablissement.

Après ces observations sur la discipline de l'Eglise, Dom Mabillon passe à celles qui regardent l'Histoire & la Chronologie. Il remarque que l'étude des belles lettres étoit peu cultivée dans l'Italie, l'Espagne & la France, & que l'ignorance qui regnoit alors étoit causée par les guerres. Il examine l'époque du regne de Dagobert I, qu'il fait regner seize ans, & fixe sa mort à l'an 638. Il débrouille aussi la succession des Rois suivans, & réforme la chronologie de Baronius sur les années de plusieurs Papes. Il finit sa préface par des remarques sur les Poésies de Flodoard, qu'il avoit tirées d'un manuscrit des Carmes Déchaussés de Paris.

Le IIIe siecle Bénédictin contient les Actes des Saints de l'Ordre, qui ont vécu depuis l'an 700 jusqu'en 800. Il est divisé en deux parties & en deux volumes, qui parurent à la fois

en

en 1672. Chaque volume est accompagné d'une préface remplie d'observations fort curieuses, tant pour l'Histoire ecclésiastique que pour l'Histoire profane ou civile.

Dom Mabillon.

Dans la préface de la premiere partie, le P. Mabillon parle du schisme qui divisoit l'Écosse & l'Irlande depuis si long-tems, au sujet de la célébration de la Pâque : schisme qui fut éteint par les prédications & les soins des Saints de l'Ordre de saint Benoît. A l'occasion du diférent qui étoit entre les Ecossois & les Prêtres Romains touchant la Tonsure, il traite fort au long des Tonsures diférentes qui étoient alors en usage, tant parmi les Laïques, que parmi les Clercs & les Moines. De-là il passe à la conversion des peuples d'Allemagne & du Nord par les Moines de saint Benoît, qui bâtirent une infinité de monastères, & érigerent des Evêchés & des cathédrales, qui furent desservies par des Moines, ainsi que celles d'Angleterre, & à Rome celles de S. Pierre & de Latran. Celle-ci étoit encore possédée par des Bénédictins sous le Pape Innocent II au XII[e] siecle. Dom Mabillon parle ensuite des monastères qui avoient des Evêques particuliers, comme S. Martin de Tours, S. Denys en France, Lobbe. Il traite des Académies qui furent établies dans les abbayes d'Allemagne, où l'on enseignoit toutes les sciences qui étoient en usage dans ce tems-là. Il y avoit des écoles intérieures pour les jeunes Moines, & des écoles extérieures pour les Séculiers qu'on ne vouloit pas mêler avec ces Religieux, de peur qu'ils ne leur communiquassent leurs vices. On prenoit dans les monastères des maîtres pour enseigner les jeunes Clercs des Eglises cathédrales où il y avoit des écoles. C'est ainsi que Remi moine de S. Germain d'Auxerre, Hugbald moine de Saint-Amand, furent apelés à Reims pour enseigner dans la cathédrale.

Dom Mabillon, dans ses observations ecclésiastiques, dit que l'esprit de l'Eglise étoit anciennement que les Evêques & les Prêtres célébrassent tous les jours les saints mystères. Il raporte plusieurs argumens pour prouver que le pain Azyme étoit en usage dans l'Eglise latine avant le schisme de Photius, contre le sentiment du Pere Sirmond & du Cardinal Bona. Il fait voir que l'usage de donner la communion aux Laïques sous les deux especes a duré jusqu'à la fin du XII[e] siecle, & que les hommes recevoient l'hostie avec la main jusqu'au IX[e]. Il prouve l'antiquité & la nécessité de la confession, pour obtenir

Dom Mabillon.

le pardon des péchés même secrets, & réfute le Ministre Daillé, qui assure hardiment qu'avant le IXe siecle on ne savoit ce que c'étoit de se confesser avant de communier. Il observe que souvent la confession particuliere se faisoit en présence de plusieurs Prêtres, qui donnoient ensemble l'absolution au pénitent, & que c'étoit une chose commune dans ce tems-là de voir des Confesseurs particuliers attachés à des personnes de qualité, comme il le remarque d'un Moine vertueux apellé Martin, qui avoit été Confesseur de Charles Martel, pendant les premieres années de ce Prince, & de S. Ansbert Abbé de Fontenelle en Normandie, qui l'avoit été de Thierry Roi de France, fils de Clovis II. D. Mabillon fait encore des observations sur la société de prieres & de bonnes œuvres, tant pour les vivans que pour les morts, sur l'exposition des saintes Reliques, sur le tems auquel l'Eglise Gallicane a reçu le Rit romain, sur celui auquel on a introduit les orgues, & mit des Chapitres de Chanoines dans les Eglises cathédrales. Enfin il conclut sa préface par quantité d'observations monastiques.

Celles qu'il fait dans la préface de la seconde partie, sont historiques. Il fixe les années du regne de nos Rois, il parle de Dagobert II, Roi d'Austrasie. On ne savoit rien du tems, ni du genre de sa mort. Le P. Mabillon fait voir que ce Prince fut tué dans une guerre civile l'an 679, & qu'aparamment c'est le même qu'on honore à Stenay en qualité de Saint & de Martyr. Le reste de la préface est une replique tranchante à la Critique du P. le Cointe de l'Oratoire, qui sembloit n'avoir entrepris d'écrire les Annales ecclésiastiques de France que pour ternir la gloire de l'Ordre de S. Benoît, en lui ôtant ses Saints les plus illustres.

Les Actes du IVe siecle Bénédictin, qui revient au IXe de l'Eglise, sont en deux parties, dont chacune fait un volume, & contient cinquante années. Le premier a été publié en 1677, & le second en 1680. Dom Mabillon fut aidé dans l'édition de l'un & de l'autre par D. Michel Germain; mais les deux préfaces & toutes les suivantes, sont toujours du P. Mabillon. Dans celle qui est à la tête du premier tome, il expose d'abord l'état de l'Europe, tant par raport à l'Eglise & à l'Ordre monastique, que par raport aux erreurs qui se répandirent dans ce siecle: ensuite entrant dans le détail, il traite de l'hérésie d'Elipand Archevêque de Tolede, & de Félix Evêque d'Urgel,

qui enſeignoient que J. C. comme homme n'étoit pas fils naturel de Dieu, mais ſeulement adoptif. Trois ſavans Bénédictins, ſavoir Beatus Abbé d'Eſpagne, l'Evêque Iterius, & Alcuin, réfuterent ſolidement ce blaſphême, & eurent la gloire d'avoir étoufé l'héréſie des Adoptifs dans ſa naiſſance. Vient enſuite la queſtion de la proceſſion du S. Eſprit, qui fut agitée à l'occaſion de l'addition *Filioque* faite en France au ſymbole de CP. Cette queſtion fut d'abord diſcutée au concile de Gentilli en 767, & en celui d'Aix la Chapelle l'an 809, & peu après dans la conférence tenuë à Rome par le Pape Léon III, à laquelle aſſiſterent, en qualité d'Ambaſſadeurs de l'Empereur Charlemagne, ſaint Adalhart Abbé de Corbie, Jeſſé Evêque d'Amiens, Bernaire Evêque de Worms, & Smaragde Abbé de S. Michel. Le Pape approuva le dogme de la proceſſion du S. Eſprit, & blâma l'addition *Filioque*, ne voulant pas cependant qu'elle fût effacée tout d'un coup, de peur qu'on ne la crût contraire à la foi. L'uſage de cette addition paſſa de France dans toute l'Egliſe latine avant le milieu du IXe, & il ne fut plus poſſible de ne pas la chanter à la Meſſe, comme le Pape le déſiroit. Photius & Cérularius Patriarches de CP. en prirent prétexte de former un ſchiſme, dont l'Egliſe gémit depuis neuf cens ans. Dom Mabillon paſſe enſuite à la conteſtation agitée dans le IXe ſiecle en France, touchant le culte des ſaintes images. Il prétend que les Evêques & les écrivains françois ne leur ont pas dénié entiérement tout culte, & il les juſtifie ſur la réſiſtance qu'ils firent au ſeptieme concile, qu'ils n'entendoient pas.

Après avoir éclairci ces conteſtations eccléſiaſtiques, Dom Mabillon fait quantité d'obſervations touchant l'Ordre & la diſcipline monaſtique. Bornons-nous à quelques-unes. Il prouve très-clairement que la promulgation de la Regle de S. Benoît ne s'eſt point faite dans le concile d'Aix la Chapelle de l'an 817; mais qu'étant négligée en pluſieurs monaſtères, elle y fut rétablie dans ſa pureté par les décrets de ce concile. Il donne pour certain que les anciens Moines, quoique militans ſous diférentes Regles, ne faiſoient qu'un ſeul Ordre monaſtique; qu'ils paſſoient aiſément d'un monaſtère à un autre; que ſaint Benoît eſt le premier qui a fixé ſes Religieux dans le monaſtère de leur profeſſion, en leur faiſant faire un vœu de ſtabilité: ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait reçu parmi ſes diſciples des

Dom Mabillon.

Moines des pays étrangers. Les causes du relâchement des Moines sous Charlemagne, furent, selon le P. Mabillon, la sévérité excessive des Abbés, qui traitoient leurs freres comme des esclaves, la trop grande indulgence des Supérieurs, qui négligeoient de punir les fautes contre la régularité, la magnificence des Abbés, les trop grandes richesses, & la pauvreté quelquefois si excessive, que les Moines manquoient du nécessaire; enfin la cupidité des Séculiers qui envahissoient les biens consacrés à Dieu pour l'entretien de ses serviteurs.

S. Benoît d'Aniane, qui, selon Théodulphe Evêque d'Orléans, étoit en France ce que le grand S. Benoît a été en Italie, aporta des remedes aux maux qu'il découvrit dans les monastères qu'il visita, appuyé de l'autorité souveraine. Ce fut à sa sollicitation que l'Empereur Louis le Débonnaire convoqua tous les Abbés de l'Ordre au Concile d'Aix la Chapelle, où l'on fit des Statuts, pour être observés dans les monastères, afin de garder une vie uniforme par-tout. On ordonna aux Abbés de faire lire à leur retour dans leurs communautés la Regle de S. Benoît, de faire célébrer l'office divin, comme elle le prescrit, de donner aux Religieux toutes leurs nécessités, de manger au réfectoir avec eux. On retrancha l'usage de la grosse viande & de la volaille à ceux qui sont en santé, & on l'accorda aux malades & aux infirmes. On permit cependant, par indulgence, de manger de la volaille les jours de Noël & de Pâques, & d'assaisonner les mets des Religieux avec de la graisse de porc, à l'exception de certains tems. Le Pere Mabillon dit que ce fut au défaut d'huile, & le prouve par trois anciens auteurs, dont le premier a écrit l'histoire du concile d'Aix la Chapelle. Voici ses paroles : *Et quia oleum olivarum non habent Franci, voluerunt Episcopi ut oleo lardivo utantur.*

Dom Mabillon examine ensuite le poids de la livre de pain accordée par S. Benoît dans sa Regle, & par les Peres d'Aix la Chapelle. Il prétend que cette livre étoit de quinze ou de seize onces. Quant à l'hémine de vin que S. Benoît donne à ses Religieux, il croit probablement qu'elle étoit de dix-huit onces, & par conséquent plus grande qu'un demi-setier de Paris, qui ne contient que dix onces de vin. Cette derniere mesure est celle que Dom Lancelot Religieux de l'abbaye de S. Cyran avoit donnée à l'hémine dans une Dissertation faite sur ce sujet, & réfutée par le Pere Mabillon. Dix ans après,

Dom Lancelot fit imprimer une Réponſe dans laquelle il augmente ſon hémine de deux onces, & maltraite fort ſon adverſaire. Cette Réponſe a été ſolidement réfutée dans le Commentaire de Dom Martène ſur la Regle de S. Benoît, & depuis par M. Pelletier ſavant bourgeois de Rouen, qui prétend que l'hémine de S. Benoît n'étoit autre que l'hémine militaire des Romains du poids de vingt onces.

Toutes ces obſervations de Dom Mabillon ſont ſuivies de celles qu'il fait ſur le renouvellement des lettres & l'établiſſement des écoles à Paris par l'Empereur Charlemagne. Il n'oublie pas celles qui furent établies dans les monaſtères, tant pour les externes que pour les jeunes Religieux. Il remarque que les Moines étoient admis à enſeigner & à étudier dans les écoles publiques. *In ſcholas porrò palatinas Monachi non rarò admittebantur cùm ad docendùm, tùm ad diſcendum.* Enfin il termine ſa préface par l'examen des années du regne de Dagobert I. & de celle du retour de Dagobert II. dans l'Auſtraſie : il fait enſuite l'éloge du vénérable Wala Abbé de Corbie, dont la vie a été écrite par Paſcaſe Radbert, auteur grave & digne de foi. Cette préface de 154 pages in-folio, fut admirée des ſavans. M. Thiers en parle ainſi dans une lettre à D. Mabillon : » J'ai lu votre préface, qui m'a paru belle & bien remplie. » L'Egliſe vous eſt aſſurément bien obligée des recherches cu» rieuſes que vous avez données au public. Vous y avez judi» cieuſement traité les queſtions des Images, de l'Hémine de » S. Benoît, & de la propagation de votre Ordre en France. » Je vous y reconnois tout entier, c'eſt-à-dire cette douceur, » cette honnêteté & cette ſageſſe, que j'ai toujours remarquées » en vous depuis que j'ai l'honneur de vous connoître. «

La ſeconde partie des Actes du IVe ſiecle Bénédictin contient les quarante-cinq dernieres années du IXe ſiecle de l'Egliſe. La ſavante préface qui eſt à la tête, commence par les diſputes ſurvenuës entre Paſcaſe Radbert Abbé de Corbie, & Bertram ou Ratram ſon Religieux, ſur le myſtere de l'Euchariſtie. Paſcaſe compoſa ſon livre du Corps & du Sang de J. C. à la priere de Guarin Abbé de Corbie en Saxe, pour ſervir d'inſtruction aux jeunes Saxons qu'on élevoit dans ſon monaſtère. Il y établit 1°. que le Corps & le Sang de J. C. ſe trouvent véritablement & réellement au Sacrement de l'Autel ; 2°. que le pain & le vin y ſont totalement changés au corps &

DOM MABILLON.

au ſang du Sauveur; 3°. que ſon corps que nous avons dans l'Euchariſtie eſt le même que celui qui eſt né de la Vierge Marie. A quoi il ajoute trois autres points de dogme, ſavoir que J. C. eſt véritablement immolé tous les jours dans l'Euchariſtie; que la figure & la vérité s'y trouvent jointes enſemble, & que l'Euchariſtie ne ſe change pas en excrément. Les Calviniſtes, & ſur-tout le Miniſtre Claude après Berenger, ont beaucoup déclamé contre Paſcaſe comme contre un novateur. Mais D. Mabillon fait voir que ſon livre ne contient autre choſe que la créance de l'Egliſe catholique de ſon tems. Il montre que dans la conteſtation qui étoit entre Paſcaſe & ſes adverſaires, ſavoir ſi le corps de J. C. dans l'Euchariſtie eſt le même que celui qui eſt né de la Sainte Vierge, il ne s'agiſſoit nullement de la réalité, que les uns & les autres ſuppoſoient comme certaine. Heriger Abbé de Lobes ſoutient que cette façon de parler, *le corps de J. C. dans l'Euchariſtie eſt le même qui eſt né de la Vierge Marie*, a été inconnuë aux Peres, & ſoufre avec impatience que Paſcaſe ſe ſoit appuyé de l'autorité de S. Ambroiſe. Mais le P. Mabillon fait voir que ç'a été le ſentiment de S. Ignace Martyr, dans ſon Epître aux fideles de Smyrne, de S. Chryſoſtôme, homélie 24 ſur l'Epître aux Corinthiens, de S. Auguſtin dans un Sermon aux néophytes, de S. Grégoire de Nyſſe dans ſes catécheſes, de S. Eloy Evêque de Noyon, homélie 15, de S. Jean Damaſcene, livre 4 de la Foi, chapitre 14, & montre que ce n'étoit qu'une queſtion de noms; que Raban Maur & Ratram enſeignoient la même choſe, & qu'ils ne différoient que dans la maniere de s'exprimer. Il examine la doctrine de Ratram, & montre que bien loin de favoriſer les Calviniſtes, elle leur eſt tout-à-fait contraire. Il explique les endroits dificiles avec tant de netteté, qu'aujourd'hui tous les ſavans conviennent de la catholicité de Ratram.

Après avoir juſtifié ce ſavant du IXe ſiecle, il tombe ſur Jean Scot, & fait voir par le témoignage de pluſieurs auteurs, que c'étoit un homme téméraire, qui a enſeigné les erreurs Calviniennes ſur l'Euchariſtie. D. Mabillon juſtifie Ratherius Evêque de Vérone, en produiſant une lettre de ce Prélat, pour faire voir qu'il a eu des ſentimens conformes à ceux de l'Egliſe, touchant l'auguſte Sacrement de l'Autel. Il traite la conteſtation de Gotheſcalc, dont il n'oſe condamner la doctrine, mais

Dom Mabillon.

dont il blâme un peu durement la conduite, ſur les témoignages plus que ſuſpects de Hincmar, & de Raban Archevêque de Mayence. S. Remi de Lyon atteſte que la doctrine de Gotheſcalc ſur la prédeſtination eſt conforme à la regle de la Foi, & à ce qu'ont enſeigné les Peres, & que par conſéquent il ne peut être rejetté, ni condamné de quiconque veut paſſer pour catholique. Cependant, malgré la bienveillance du Pape pour Gotheſcalc, Hincmarc le retint enfermé pendant 20 ans, lui fit refuſer les derniers Sacremens, & même la ſépulture eccléſiaſtique. C'eſt ce qui a fait dire au célebre (1) Contenſon que » Gotheſcalc, bien loin d'être un *Sectaire* & un *Prédeſ-* » *tinatien*, doit être regardé comme un généreux défenſeur » de la doctrine de S. Auguſtin & de la Foi catholique, qui a » ſouffert pour la juſtice, pour la vérité & pour la Grace, & » qui eſt mort dans la ſoufrance. «

De ces conteſtations le P. Mabillon paſſe au ſchiſme des Grecs excité par Photius, qui reprochoit aux Latins dix articles. Le Pape Nicolas I en ayant eu connoiſſance écrivit aux Evêques de France pour les exhorter à y répondre. Ratram eſtimé des Prélats pour ſa ſcience, fut auſſi prié d'écrire contre les Grecs. Il s'acquitta de cette commiſſion par un ouvrage diſtribué en quatre livres, que D. Luc d'Achery a donnés au public dans le ſecond tome du Spicilege. Dom Mabillon vient enſuite à la converſion des peuples ſeptentrionaux par le miniſtere de S. Anſchaire & de S. Willehade Bénédictins. Il ajoute à cela ceux qui ont été auteurs des Martyrologes, & fait voir que depuis Euſebe & S. Jérôme, tous ceux qui ont compoſé des Martyrologes ont été de l'Ordre de S. Benoît.

Enfin D. Mabillon conclut ſa préface par des obſervations eccléſiaſtiques, monaſtiques & hiſtoriques, ſur l'approbation des livres par le ſouverain Pontife; ſur l'obligation que les Moines élevés à l'Epiſcopat avoient de conſerver leur habit monaſtique, & toutes les obſervances compatibles avec les fonctions épiſcopales, comme l'abſtinence, les jeûnes, &c. ſur la Mitre des Evêques que tous ne portoient pas, & pour laquelle il paroît que quelques-uns ont obtenu un privilege particulier; ſur la coutume de porter les Evêques dans leur

(1) *Conſtat Gotheſcalcum non prædeſtinianæ hæreſeos inſtauratorem, multò minus fautorem, ſed Auguſtinianæ catholicæque doctrinæ ſtrenuiſſimum defenſorem, pro juſtitiâ, pro veritate, pro Gratiâ perſecutionem paſſum & patiendo immortuum.* Contenſ. t. 3, de Grat. Append. de Prædeſtin. ſſ. 3.

Dom Mabillon.

Eglise après leur ordination; sur la coutume de se laver le corps avant que de communier; sur le Baptême par infusion; sur l'usage de recevoir l'habit monastique avant que d'expirer, dont on a des exemples dans les Princes, même dans les Empereurs & les Evêques; sur le pouvoir qu'avoient les Abbés d'excommunier, de donner la Tonsure, & de consacrer les Eglises; sur l'oblation des enfans dans les monastères; sur le partage des biens entre l'Abbé & les Religieux; sur les dîmes accordées aux monastères; sur la Psalmodie sans interruption dans certaines abbayes, & sur les années de l'empire de Lothaire & de Louis II son fils.

Les Actes du V[e] siecle Bénédictin, qui est le dixieme de l'Eglise, sont renfermés dans un seul tome, qui est le septieme de l'ouvrage : il parut au commencement de l'année 1685. Dom Mabillon reconnoît de bonne foi dans sa préface, que ce siecle si décrié par les Protestans, a eu ses vices & ses désordres; mais il soutient qu'il a eu aussi ses ornemens & ses avantages. Il fait voir qu'il a produit de grands hommes, tant pour la sainteté que pour la science, qui ont perpétué dans l'Eglise, & la pureté de la Morale, & la tradition de la Foi catholique. Il dépeint l'état de l'Eglise en Italie, sans dissimuler les abus & le désordre qui s'étoient glissés jusques sur le S. Siege; mais en même-tems il montre que s'il fut opprimé par la violence de ceux qui y éleverent des sujets indignes, il fut rempli par quatre ou cinq Papes d'une très-sainte vie. Combien n'y avoit-il pas alors de saints Evêques & de savans hommes capables de conserver le précieux dépôt de la saine doctrine, & assez zélés pour empêcher qu'on ne l'altérât par des nouveautés profanes? De l'Italie D. Mabillon passe dans les autres contrées de l'Europe, où il fait voir les mêmes ressources pour l'Eglise. Il parle ensuite des controverses sur la Foi, de la discipline ecclésiastique, & du rétablissement des monastères ruinés par les Normands. Il raporte au long ce qui concerne l'origine & le progrès de la Congrégation de Cluni, née l'an 910, & qui envoya des colonnies de saints Moines dans toutes les parties de l'Europe. Quels services ne rendirent-ils point à l'Eglise & à l'Etat, par leurs vertus & leur science? Il s'étend beaucoup sur leurs observances, leurs rits & leurs habits. Il parle ensuite des Eglises & des monastères d'Angleterre, & des Isles adjacentes, & observe que la plupart des Cathédrales étoient desservies

deſſervies par des Bénédictins, & qu'ils en avoient auſſi poſſédé pluſieurs en Allemagne.

Dom Mabillon.

Les obſervations eccléſiaſtiques, monaſtiques & hiſtoriques regardent la canoniſation des Saints, les indulgences, le culte de la Sainte Vierge, qui reçut un grand accroiſſement dans ce X^e ſiecle. On conſacra le ſamedi à ſa mémoire, & à réciter ſon petit office. Dom Mabillon parle auſſi du chapelet & de la ſalutation angélique. Il prouve qu'en ce tems-là les Moines poſſédoient des offices & des dignités dans les Egliſes cathédrales. Il obſerve que lorſqu'on envoyoit les jeunes Religieux à l'Ordination, ils n'étoient pas ordonnés *ſub titulo paupertatis*, comme les Religieux mendians; mais *ſub titulo monaſterii talis*. Enfin le P. Mabillon diſcute les années du regne de Louis d'Outremer, & fait voir les bienfaits de Hugues-Capet & de Robert ſon fils envers l'Ordre de S. Benoît, pour lequel ils eurent toujours une affection particuliere. Le premier étant monté ſur le trône, rendit à tous les monaſtères de ſon royaume la liberté d'élire leurs Abbés.

Les Actes des Saints du VIe ſiecle Bénédictin ſont diviſés en deux parties & renfermés en deux volumes, qui parurent enſemble en 1701. Dom Thierri Ruinart a eu la principale part à l'édition de ces deux tomes. Il eſt auſſi auteur des notes & des obſervations qui ſont dans le corps de l'ouvrage; mais les préfaces ſont toujours du P. Mabillon. Celle de la premiere partie commence par des obſervations ſur l'état floriſſant de l'Ordre de S. Benoît au XIe ſiecle, ſur la liberté que les Rois de France de la troiſieme race laiſſerent aux Moines d'élire des Abbés réguliers, & ſur les grands biens que les Ducs de Normandie firent aux monaſtères. Dom Mabillon fait voir que ſous des Papes & des Princes auſſi affectionnés à l'Ordre monaſtique que l'ont été ceux de ce ſiecle, il a produit des Saints, de grands Evêques & des hommes illuſtres, qui ont conſervé la tradition de nos dogmes, & formé des Académies célebres, telles que celle du Bec, d'où ſortirent beaucoup de Savans qui firent honneur à la France, ſur-tout à la Normandie. Il traite hiſtoriquement la querelle qui s'éleva entre les Evêques & les Abbés, au ſujet de la profeſſion ou formule d'obéiſſance, que les premiers exigerent des derniers.

Après pluſieurs autres obſervations D. Mabillon paſſe à la mithre & aux ornemens pontificaux accordés aux Abbés, & à

DOM MABILLON.

l'usage d'offrir les enfans dans les monastères. Il justifie la discipline volontaire, que l'on se donne à soi-même, & ne trouve point d'inconvénient que des Chrétiens exercent sur eux-mêmes une mortification, que les Canons imposent pour pénitence. Il cite le témoignage de Fastrede, troisieme Abbé de Clairvaux, qui reproche à un Abbé de son Ordre, que pendant les heures de la nuit, qu'il passe à faire bonne chere, ses Moines prient & prennent la discipline pour leurs péchés. Cette pratique peut être salutaire à quelques-uns en particulier; mais auroit-on dû en faire une loi générale dans les maisons religieuses? D. Mabillon raporte plusieurs exemples de prouver l'innocence par le duel, & la vérité des Reliques en les faisant passer par le feu. Il finit sa préface en fixant l'époque de la mort de Hugues Capet en l'an *996*, celle du divorce du Roi Robert avec Berthe avant l'an 1004, & celle du mariage de ce Prince avec Constance avant l'an 1007.

La préface du second tome du sixieme siecle de l'Ordre de S. Benoît contient des observations très-importantes, divisées en douze paragraphes ou articles. Dans le premier D. Mabillon traite de l'origine & du progrès du schisme des Grecs excité par Michel Cérularius, expose les reproches que ce Patriarche de CP. faisoit à l'Eglise latine, & réfute la fable de la Papesse Jeanne; fable qui n'étoit pas encore inventée au milieu du XII[e] siecle, & qu'on ne commença à débiter que sur la fin du suivant. Le P. Mabillon passe à l'hérésie de Berenger, dont il fait l'histoire avec une grande exactitude. Il raporte ses condamnations en divers conciles & ses diverses professions de foi. Il loue le Pape Grégoire VII d'avoir extirpé de l'Eglise la simonie & rétabli le célibat des Clercs, & le justifie sur les reproches qu'on lui avoit faits d'avoir admis une confession de foi de Berenger, laquelle n'étoit pas suffisante. Vient ensuite l'histoire des auteurs qui ont écrit contre l'hérésie de cet Archidiacre d'Angers, qui mourut sincérement converti en 1088 dans l'isle de S. Côme près de Tours.

Enfin D. Mabillon traite des Congrégations & des Ordres monastiques institués dans le XI[e] siecle. Saint Romuald établit la Congrégation des Camaldules l'an 1023. Saint Jean Gualbert voulant mener une vie plus réguliere, se retira à Valombreuse & y jetta les fondemens d'une nouvelle Congrégation. Etienne gentilhomme d'Auvergne, institua l'Ordre de Grammont l'an

1076, ſuivant la Regle d'une Congrégation Bénédictine qu'il avoit vuë en Calabre. S. Bruno Chanoine & Théologal de Reims fonda l'Ordre des Chartreux en 1084. Leur premiere Regle étoit celle de S. Benoît, & Guigue dans ſes Statuts ne s'éloigne pas de ſon eſprit. Avant ce ſiecle, où l'Ordre monaſtique ſe diviſa en pluſieurs branches, on ne connoiſſoit point de Freres convers & de Freres laïcs. Il y eut auſſi dans ce ſiecle des *Donnés* & des *Oblats*. Les Freres laïcs faiſoient une profeſſion ſolennelle comme les autres Moines, & D. Mabillon prouve qu'on doit les mettre au nombre des vrais Religieux.

Dom Mabillon.

Cette préface eſt terminée par des obſervations ſur quelques uſages particuliers de l'Egliſe & des monaſtères. La coutume de changer les noms des Papes à leur élévation au Pontificat, devint conſtante dans ce ſiecle. Sur ſa fin les Chorévêques furent abolis. Le Concile de Compoſtelle de l'an 1056, ordonna à tous les Prêtres de célébrer la Meſſe tous les jours. Cet uſage ne s'étoit point établi dans l'Ordre de Cluni & de Cîteaux. Dans celui des Chartreux on ne diſoit qu'une Meſſe les Dimanches & les Fêtes. On établit en quelques endroits des Meſſes particulieres pour les féries, la Meſſe des Anges pour le Lundi, celle de la Sainte-Croix pour le Vendredi, & celle de la Sainte Vierge pour le Samedi. On donnoit l'Extrême-onction aux malades avant le ſaint Viatique, qui leur étoit adminiſtré ſous les deux eſpeces. Cependant ce ſiecle fournit des exemples de la communion donnée ſous une ſeule eſpece. Dans ce tems-là on voyoit des perſonnes libres ſe dévouer au ſervice des monaſtères avec certaines cérémonies, & des femmes dévotes vivre en recluſes près des monaſtères.

Les neuf volumes des Actes, dont nous venons de parcourir les préfaces, devoient être ſuivis d'un dixieme, qui étoit en 1709 *preſqu'en état d'être mis ſous la preſſe*, comme l'atteſte Dom Ruinart dans l'Abrégé de la Vie de Dom Mabillon. Ce dixieme volume, qui auroit complété le recueil des Vies des Saints Bénédictins, eſt demeuré manuſcrit dans la Bibliotheque de S. Germain des Prés.

On trouve dans les neuf volumes imprimés une infinité de pieces rares & curieuſes, dont pluſieurs concernant l'Hiſtoire de France, n'avoient jamais été imprimées. On doit mettre de ce nombre la vie originale de S. Wilfride Archevêque d'Yorck au VIIIe ſiecle, dans laquelle on trouve l'hiſtoire de Dago-

Dom Mabillon.

bert II Roi d'Austrasie, tout-à-fait dévelopée. On y apprend les circonstances de la mort de ce Prince, & la qualité des complices de l'horrible attentat commis en sa personne. La vie de Wala cousin-germain de Charlemagne, qui succéda après sa retraite à son frere S. Adelard Abbé de Corbie, n'est pas de moindre conséquence pour l'histoire de la seconde race de nos Rois. Pascase Radbert son disciple, qui en est l'auteur, y dévoile bien des circonstances de la déposition de Louis le Débonnaire, que l'on ne savoit pas. Il y raconte exactement ce qui se passa à la réception du Pape Grégoire IV, à laquelle il fut présent.

Histoire de l'Académie des Inscript. t. 1, p. 357

M. de Boze parlant de ce recueil des Actes des SS. Bénédictins, s'exprime en ces termes : » On ne considérera pas à » l'avenir les Vies des Saints, même des saints Solitaires, » comme des livres qui ne servent tout au plus qu'à exciter la » piété, & à animer la foi des fideles. A cette utilité parti- » culiere Dom Mabillon a su joindre de nouveaux avantages. » La Chronologie rétablie, l'Histoire restituée, les diférens » usages des tems découverts & expliqués, les points les plus » importans de la discipline ecclésiastique éclaircis & fixés, » sont de ce nombre ; & tel est le sujet ordinaire des notes » & des préfaces du savant auteur de cette collection. « A ce jugement ajoutons celui des premiers auteurs du Journal de Trévoux : » On doit, disent-ils regarder cette collection, non » comme un simple recueil de mémoires pour l'histoire mo- » nastique, mais comme un précieux amas de monumens an- » ciens, qui éclaircis par de savantes notes, répandent un » grand jour sur la partie la plus obscure de l'Histoire eccle- » siastique. Les préfaces seules assureroient à l'auteur une gloire » immortelle. Les mœurs & les usages de ce siecle ténébreux » y sont recherchés avec soin, & cent questions importantes » discutées avec une critique exacte & solide. «

Juin 1708,

Pour rendre ces belles préfaces plus communes, on les a fait imprimer séparément *in*-4°. sous ce titre : *R. P. Domni Joannis Mabillonii Præfationes Actis Sanctorum Ordinis sancti Benedicti, in sæculorum classes distributis præfixæ, &c. Rotomagi, apud le Boucher* 1732. Nous parlerons ailleurs de cette édition, qui a été bien reçue du public.

5. Dans la préface de la premiere partie du troisieme siecle Bénédictin, Dom Mabillon avoit combatu, sans le savoir,

le ſentiment du Cardinal Bona, qui croyoit qu'avant le IXe ſiecle on ſe ſervoit indiféremment du pain levé & du pain azyme dans l'Egliſe latine, pour la célébration de la Meſſe. Ce ſavant Cardinal le pria d'examiner encore cette matiere, & d'expliquer pluſieurs dificultés qui lui reſtoient ſur l'uſage des Azymes. Le P. Mabillon lui adreſſa ſur ce ſujet l'ouvrage intitulé : *Diſſertatio de Pane Euchariſtico Azymo & Fermentato. Pariſiis, apud Ludovicum Billaine*, 1674, *in*-8°. L'épître dédicatoire au Cardinal Bona eſt d'une modeſtie & d'une politeſſe admirables.

Dom Mabillon.

Cette Diſſertation a été réimprimée dans le tome premier des ouvrages poſthumes de Dom Jean Mabillon. Il y traite la matiere avec beaucoup d'étenduë & de clarté. Son but eſt de montrer que le pain azyme eſt le ſeul, dont on s'eſt toujours ſervi dans l'Egliſe latine. Il prouve d'abord, par l'autorité des SS. Peres, que J. C. a employé ce pain en inſtituant l'Euchariſtie. Il fait voir par le témoignage de Jean Philoponus, qui vivoit il y a plus d'onze cens ans, que les Grecs ſe ſervoient dès-lors de pain levé, & qu'ils s'en ſont ſervis dès le commencement. Il examine de quel pain ont uſé les autres ſociétés chrétiennes, & fait valoir pluſieurs conjectures pour prouver que l'azyme étoit en uſage chez les Latins dès les premiers ſiecles du Chriſtianiſme, & par conſéquent avant le ſchiſme de Photius. Il diſcute deux canons, l'un du I. concile de Tours, l'autre du VII. concile de Tolede, qu'on lui oppoſoit, & fait voir qu'ils ſont favorables à ſon ſentiment. Après avoir répondu aux argumens du P. Sirmond & du Cardinal Bona, il conclut que les Apôtres ont pu ſe ſervir indiféremment à la Meſſe de pain levé & de pain azyme; que les SS. Peres étant perſuadés que J. C. s'eſt ſervi de l'azyme dans l'inſtitution de l'Euchariſtie, ont voulu qu'on s'en ſervît à la Meſſe pour garder l'uniformité, & que les Grecs regardant l'uſage de l'azyme comme une pratique de la Loi judaïque, ont mieux aimé ſe ſervir du pain ordinaire fait avec du levain. M. Ciampini Abréviateur des Brefs, entra dans les ſentimens de D. Mabillon.

Sa diſſertation eſt ſuivie d'un Appendice (1) dans lequel on

(1) Cet Appendice, qui eſt le douzieme & dernier chapitre de la Diſſertation, n'a paru que parmi les Œuvres poſthumes de D. Mabillon, parce qu'il le ſupprima à la priere du Cardinal Bona. Il contient une réponſe à un livre du P. *Macedo*, intitulé : *Azymus Euchariſticus*, où ce Cordelier maltraite fort cette Eminence.

réfute le Pere Macédo Cordelier, qui prétendoit que le sentiment du Cardinal Bona étoit hérétique. Le P. Mabillon fait voir que quoique ce sentiment ne soit pas véritable, on ne peut le noter d'hérésie. Enfin ce livre est terminé par l'ouvrage d'un Hildephonse Evêque en Espagne, qui vivoit il y a plus de huit cens cinquante ans, dans lequel il traite avec assez d'obscurité de plusieurs choses qui concernent le pain Eucharistique; comme de l'inscription des hosties, de leur grandeur, de leur poids, de leur figure, de leur composition & du nombre qu'on en devoit consumer, selon les diférentes solemnités de l'année.

6. Après une longue & dangereuse maladie, D. Mabillon n'étant pas encore en état de s'appliquer à la continuation de ses Actes des Saints, il s'amusa à revoir ses porte-feuilles, d'où il tira quantité de pieces singulieres & inconnuës. Après les avoir éclaircies par de savantes notes, il les donna au public en quatre volumes imprimés en diférens tems. Le premier est intitulé : *Veterum Analectorum tomus I. complectens varia fragmenta & Epistolia scriptorum ecclesiasticorum, tam prosâ quam metro, hactenùs inedita, cum adnotationibus & aliquot disquisitionibus Domni Johannis Mabillonii, Presbyteri ac Monachi Ord. S. Benedicti, è Congreg. S. Mauri. Lutetiæ Parisiorum, apud Ludovicum Billaine*, 1675, *in*-8°. Aux monumens antiques renfermés dans ce volume, D. Mabillon a joint deux excellentes Dissertations; l'une sur le Commentaire des Epîtres de S. Paul, tiré des paroles propres de S. Augustin, & qui se trouve imprimé parmi les ouvrages du vénérable Bede, auquel il est attribué. Le savant Dissertateur fait voir que ce Commentaire n'est point de cet auteur, mais de Florus Diacre de Lyon, & que le véritable (1) Commentaire de Bede n'a point encore été imprimé : l'autre Dissertation est sur la confession de foi d'Alcuin, d'où l'on tire de puissans argumens contre les derniers hérétiques.

Veterum Analectorum tomus II. complectens varia opuscula, epistolas ac monumenta ecclesiastica, hactenùs inedita, cum adnotationibus, observationibus & Dissertatione singulari D. Johannis Mabillonii, &c. Lutetiæ Paris. apud Lud. Billaine, 1676. Ce volume, beaucoup plus ample que le premier, contient entre

(1) Il y a un très-beau manuscrit de ce Commentaire dans la bibliotheque de Saint Benoît sur Loire. On lui donne huit à neuf cens ans d'antiquité.

autres écrits 1°. un grand ouvrage de Gerbert, *De informatione Episcoporum*. On sait que Gerbert fut depuis Pape sous le nom de Silvestre II. 2°. Un excellent recueil de canons d'Abbon Abbé de Fleuri, parmi lesquels on n'en trouve aucun qui soit tiré des Décrétales. Ces canons sont en 52 chapitres, suivis de notes du savant éditeur. 3°. Une Dissertation très-intéressante de D. Mabillon sur la profession monastique de saint Grégoire le Grand. M. Adrien de Valois, (1) à qui elle est dédiée, en fut si satisfait, qu'il pria l'auteur de la faire imprimer. Elle le fut en effet sous ce titre : *Dissertatio de Vitâ monasticâ sancti Gregorii Magni. Parisiis*, 1674, *in*-8°. On la trouve réimprimée à la fin du premier tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît. 4°. Une seconde dissertation qui a pour titre : *Observationes de multiplici Berengarii damnatione, fidei professione, & relapsu, deque ejus pœnitentiâ*. Dom Mabillon remplit parfaitement tous les articles de ce titre. En raportant un éloge de Philippe-Auguste Roi de France, il remarque une chose singuliere qui se passa à ses obseques dans l'Eglise de S. Denys, savoir que deux Evêques célébrerent en même-tems la Messe à deux Autels diférens tout près l'un de l'autre, & que le même chœur répondoit en même-tems à tous les deux célébrans.

Dom Mabillon.

Veterum Analectorum tomus III. complectens Acta Episcoporum Cenomanensium : Kalendarium Ecclesiæ Carthaginensis, variasque epistolas, & Dissertationes duas editoris de Epachâ Dagoberti. Parisiis, apud Viduam Ludovici Billaine, 1682. Ce volume, dédié à M. de Tressan Evêque du Mans, ne renferme aucune piece qui ne soit excellente. Il commence par le livre de Leidrade Archevêque de Lyon, sur le Baptême, écrit par l'ordre de l'Empereur Charlemagne. Les Actes des Evêques du Mans qui suivent, doivent être regardés comme un excellent morceau de l'histoire de France ; recommandable par le grand nombre de diplômes de nos Rois de la premiere & seconde race, & par les actions mémorables d'un nombre de grands Prélats. Le Calendrier d'Afrique, écrit il y a environ treize cens ans, est un monument respectable par son

(1) Un jour qu'il s'entretenoit avec D. Mabillon, il lui dit qu'il n'auroit pas de peine à reconnoître que S. Grégoire le Grand a été Bénédictin, si on pouvoit lui prouver qu'il a été moine. Le P. Mabillon s'engagea à lui montrer l'un & l'autre par les propres écrits de ce S. Pape, & lui tint parole, comme l'on voit par cette Dissertation.

DOM MABILLON.

antiquité, & instructif par les notes, dont le Pere Mabillon l'a enrichi. Les autres pieces qui composent ce volume, sont quantité de lettres curieuses, auxquelles il a joint deux Dissertations, l'une sur l'époque des Rois Dagobert I & de Clovis II, & l'autre sur le jour de l'ordination & de la mort de S. Didier Evêque de Cahors. Elles avoient été imprimées séparément, & dédiées à M. l'Abbé Galois, en 1675, *in*-8°.

Veterum Analectorum tomus IV complectens Iter Germanicum Domni Johannis Mabillon & Domni Michaelis Germain è Congreg. S. Mauri, cum monumentis in eo repertis. Parisiis, apud Johannem Boudot, 1685. D. Mabillon commence ce volume par son voyage d'Allemagne, *Iter* (1) *Germanicum*, qu'il avoit fait imprimer séparément à Paris dès l'an 1675. Il donne ensuite plusieurs pieces, qu'il avoit ramassées dans les Bibliotheques; tels sont les Actes de plusieurs Martyrs; vingt-six lettres du célebre Alcuin; un Recueil d'anciennes formules d'Anjou antérieures à celles de Marculphe; un ancien recueil d'inscriptions romaines; une description antique des quartiers de la ville de Rome; quelques poésies curieuses & intéressantes; un poëme apologétique contre ceux qui décrient la Cour romaine. Le P. Mabillon finit par des observations sur des manuscrits qu'il avoit vus en Allemagne, dans lesquelles il renferme en peu de mots ce qu'on n'auroit pu apprendre que par une lecture de plusieurs manuscrits mêlés de beaucoup de pieces inutiles.

Ces quatre volumes d'Analectes ont été réimprimés en un seul *in-folio*, par Louis-François-Joseph de la Barre, de l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres, sous ce titre : *Vetera Analecta, sive Collectio veterum aliquot operum & opusculorum, cum itinere Germanico, adnotationibus & disquisitionibus Joan. Mabillon Benedictini : Nova editio Mabillonii vitâ, & aliquot opusculis aucta. Parisiis, apud Montalant*, 1723, *in-folio*. Les pieces sont rangées par ordre chronologique, & l'éditeur y a ajouté quelques notes.

7. En 1677 Dom Mabillon prit la défense du Pere Delfau contre le P. Testelette Chanoine régulier, qui avoit parlé de lui sans aucun ménagement dans le livre intitulé, *Vindiciæ Kempenses*. Le P. Mabillon lui répondit par un écrit, auquel

(1) M. Fabricius a fait réimprimer à Hambourg en 1717 l'*Iter Germanicum*, avec une préface sur les Bibliotheques d'Allemagne, dont parle le P. Mabillon.

il

DOM MABILLON.

il se contenta de donner ce titre : *Animadversiones in Vindicias Kempenses à R. P.... Canonico Regulari Congregationis Gallicanæ, adversùs D. FRANCISCUM DELFAU, Monachum Benedictinum Congregationis S. Mauri. Parisiis, apud Ludovicum Billaine*, 1677, *in*-8°. Ce petit ouvrage fut réimprimé *in*-16. en 1712. On le trouve imprimé pour la troisieme fois dans le premier volume des Œuvres posthumes du P. Mabillon. Ce judicieux auteur, après avoir vengé D. Delfau, & sans s'arrêter aux raisonnemens du Chanoine régulier, qui avoient été réfutés plus d'une fois, prouve invinciblement que l'Abbé Gersen est auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ, & il le prouve par la seule autorité des manuscrits, dont les plus habiles connoisseurs avoient écarté tout soupçon d'altération & de nouveauté, après les avoir examinés scrupuleusement en présence de M. l'Archevêque de Paris. Nous ne voyons pas que les Chanoines réguliers aient répondu à cet écrit du Pere Mabillon.

8. En 1679 il composa du soir au matin la belle Epître dédicatoire qui est à la tête du premier tome des Œuvres de saint Augustin. Cette piece, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre, fut imprimée séparément en latin & en françois *in*-4°. & présentée au Roi au nom de la Congrégation de Saint-Maur. On y lit avec plaisir que nos plus grands Monarques ont fait leurs délices de la lecture des livres de S. Augustin.

9. Dom Mabillon se fit une réputation immortelle par sa Diplomatique dédiée à M. Colbert, & imprimée sous ce titre : *De re Diplomaticâ libri VI, in quibus quidquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam & stilum; quidquid ad sigilla, monogrammata, subscriptiones ac notas chronologicas; quidquid indè ad antiquariam, historicam, forensemque disciplinam, explicatur & illustratur. Accedunt Commentarius de antiquis Regum Francorum Palatiis : Veterum scripturarum varia specimina, tabulis LX comprehensa : Nova ducentorum, & ampliùs, monumentorum collectio. Operâ & studio Domni Johannis Mabillon, Presbyteri ac Monachi Ordinis sancti Benedicti, è Congregatione S. Mauri. Lutetiæ Parisiorum, sumptibus Ludovici Billaine*, 1681, *in-folio majori*. Ce traité est divisé en six livres. Dans le premier Dom Mabillon fait connoître l'antiquité, la matiere & l'écriture des diplômes & des chartes. Dans le second il en examine le style, les

DOM MABILLON.

Souſcriptions, les ſceaux & les dates. Dans le troiſieme il fait voir les vices de pluſieurs anciens diplômes, que le P. Papebrock avoit propoſés comme des modeles ſûrs, & réfute les Regles que ce ſavant Jéſuite avoit données pour le diſcernement des anciens titres vrais & ſuppoſés. Enſuite il démontre l'injuſtice des accuſations de faux intentées contre les Moines par Conringius & Naudé. Il finit ce livre en traitant de l'uſage des Notices & de l'autorité des Cartulaires. C'eſt dans ces trois livres que ſont répanduës les Regles pour diſtinguer les véritables titres des ſuppoſés. Le quatrieme eſt de la compoſition de Dom Michel Germain. Il traite des anciens (1) Palais des Rois de France, où leurs diplômes ont été expédiés. Ces palais ou maiſons royales ſont au nombre de cent ſoixante trois. On en a découvert depuis un nombre, dont le Pere Germain n'a pas eu connoiſſance. Le cinquieme livre repréſente ſur ſoixante planches gravées, les diférentes écritures anciennes, qui ſont réduites en quatre claſſes. La premiere contient les plus anciennes écritures romaines capitales & curſives, avec les alphabets de chacune. La ſeconde repréſente les écritures Gallicane, Caroline, Gothique, Runique, Mérovingienne ou Francogallique, Saxone, Lombardique, onciale & capitale par ordre des ſiecles juſqu'au XVe. La troiſieme claſſe contient les diplômes de nos Rois, depuis Dagobert I. juſqu'à S. Louis, avec leurs ſceaux & leurs monogrammes. Et enfin dans la quatrieme on trouve des Bulles de Papes & des chartes eccléſiaſtiques, avec un alphabet des notes de Tiron, avec un papier de Ravenne, de 504, que Lambecius n'avoit pu déchifrer. Enfin le ſixieme livre renferme deux cens onze pieces, & pluſieurs corollaires qui ſervent de preuves au ſyſtême établi dans les trois premiers livres. Toutes ces pieces ont quelques circonſtances intéreſſantes, qui les dérobe à la ſéchereſſe de la matiere.

Le ſavant P. Papebrock Jéſuite ayant lu cet ouvrage, écrivit à D. Mabillon en ces termes : » Je vous avouë que je n'ai plus

(1) Dom Mabillon & D. Germain dans ce Traité des Palais royaux s'étant éloignés dans un endroit du ſentiment d'Adrien de Valois, ce ſavant en fut tellement offenſé qu'il écrivit contre eux un petit livre plein d'aigreur & d'injures. Dom Germain voulut y répondre, mais Dom Mabillon l'en empêcha. Il eſt plus à propos, dit-il en cette occaſion, que Dieu permette qu'il nous arrive de petites humiliations, pour contrebalancer les louanges que les hommes nous prodiguent. Il y eut cependant des écrits de part & d'autres, qui paſſerent entre les mains de l'ancien Procureur général M. Joly de Fleuri. Ce ſavant Magiſtrat les conſervoit parmi ſes manuſcrits.

Dom Mabillon.

» d'autre satisfaction d'avoir écrit sur cette matiere, que celle » de vous avoir donné occasion de composer un ouvrage si ac- » compli. Il est vrai que j'ai senti d'abord quelque peine en » lisant votre livre, où je me suis vu réfuté d'une maniere à » ne pas répondre; mais enfin l'utilité & la beauté d'un ouvrage » si précieux, ont bien-tôt surmonté ma foiblesse, & pénétré » de joie d'y voir la vérité dans son plus beau jour, j'ai invité » mon compagnon d'études de venir prendre part à l'admira- » tion, dont je me suis trouvé tout rempli. C'est pourquoi ne » faites pas difficulté, toutes les fois que vous en aurez l'occa- » sion, de dire publiquement que je suis entiérement de votre » avis. *Tu porrò, quoties res tulerit, audacter testare quàm totus » in tuam sententiam iverim.* « Nous ne raporterons point ici les éloges que les savans ont donnés au chef-d'œuvre du Pere Mabillon. On les trouve réunis dans le premier chapitre du nouveau Traité de Diplomatique en six volumes *in*-4°.

10. Celui de D. Mabillon étoit depuis vingt ans en possession d'une approbation tranquille & universelle, lorsque le P. Germon Jésuite l'attaqua en 1703, par sa premiere Dissertation *De veteribus Regum Francorum diplomatibus, & arte secernendi antiqua diplomata vera à falsis.* Le Pere Mabillon, ennemi des contestations, se contenta de faire imprimer un ouvrage qu'il avoit déja préparé pour servir de supplément à sa Diplomatique. Il est intitulé: *Librorum de re diplomatica supplementum, in quo archetypa in his libris pro regulis proposita, ipsæque regulæ denuò confirmantur, novisque speciminibus & argumentis asseruntur & illustrantur. Operâ & studio Domni Johannis Mabillon, &c. Lutetiæ Parisiorum, sumptibus Caroli Robustel,* 1704, *in-fol. maj.* Le savant auteur explique clairement tout ce qui pouvoit raisonnablement arrêter un lecteur versé dans ces matieres, en lisant l'ouvrage du Pere Germon. Ce ne fut point par mépris qu'il ne nomma pas cet aggresseur, mais il en usa de la sorte pour ne point s'engager dans la dispute. Dom Mabillon a ajouté dans ce supplément plusieurs planches, & dans le dernier chapitre il a réfuté ce que le P. Menétrier Jésuite avoit avancé dans un Journal de Trévoux touchant les livres de Florus Diacre de l'Eglise de Lyon, sur la matiere de la Prédestination. Ce Jésuite avoit eu la témérité d'avancer que ces livres n'étoient point de cet ancien auteur, mais qu'ils avoient été fabriqués par les Moines de Corbie.

Dom Mabillon.

M. l'Abbé Fontanini Professeur d'éloquence au College romain, prit vivement la défense du P. Mabillon dans un ouvrage fait exprès & dédié au Pape Clément XI. MM. l'Abbé Lazarini Seigneur de Murio, & Gatti Jurisconsulte de Plaisance, les PP. Ruinart & Coustant, & en dernier lieu les auteurs du nouveau Traité de Diplomatique (a) ont détruit absolument les raisonnemens sophistiques du P. Germon & de ses partisans.

(a) *Tom.* 1, *ch.* 2, *p.* 35 & *suiv.*

Dom Mabillon revit & corrigea sa Diplomatique toute entiere sur la fin de sa vie, pour en donner une seconde édition, qui étoit déja avancée lorsqu'il mourut. Elle parut en 1709 chez Robustel, par les soins de D. Thierri Ruinart, qui l'augmenta de nouvelles pieces, d'un appendice & d'une préface, où il justifie les regles générales du P. Mabillon contre la critique du Docteur Georges Hickes, Doyen de Worchester. Le supplément que D. Mabillon publia en 1704, n'est pas dans cette seconde édition de la Diplomatique, quoiqu'on dise le contraire dans le grand Dictionnaire historique de la derniere édition.

11. En 1682 D. Mabillon composa l'épitaphe qu'on lit sur la petite tombe de marbre blanc, qui renferme le cœur de Henri de Bourbon Duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, & Abbé de Saint-Germain des Prés, de Fécam, &c. L'épitaphe gravée en 1683 sur le beau Mausolée de MM. de Castellan, placé dans le fond de la chapelle de sainte Marguerite dans la même Eglise de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, est encore de la composition de Dom Jacques Mabillon. On la trouve imprimée à la page 271 de l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés*.

12. L'année suivante, lorsqu'on travailloit aux degrés de marbre qui sont à l'entrée du Sanctuaire de l'abbaye du Bec en Normandie, on découvrit les ossemens de l'Impératrice Mathilde, mere de Henri II. Roi d'Angleterre. Les Religieux, par reconnoissance & par respect pour cette illustre Princesse leur Bienfaitrice, les leverent & les déposerent au milieu du Sanctuaire, sous une magnifique tombe de cuivre, sur laquelle ils firent graver l'Inscription sépulchrale suivante, dont on m'a assuré que Dom Mabillon est auteur.

D. O. M.

ÆTERNÆ AUGUSTÆ MATHILDIS MEMORIÆ,
QUÆ
Ortu magna, viro major, sed maxima partu
Hîc jacet Henrici filia, sponsa, parens:
Quippè quæ exstitit
Henrici I Anglorum Regis filià
Nobilissima;
Henrici V Romanorum Imperatoris
Sponsa Augustissima;
Godefridi Pulchri Andegavorum Comitis
Posteriore thoro præclara conjux;
De quo facta est
Henrici II Angliæ Regis parens illustrissima;
Ergà Beccensem Ecclesiam impensè munifica,
Quam dum viveret thesauris suis dotavit,
Et post obitum sui corporis voluit esse custodem.
Felicem Vitæ sortita est exitum IV. Idus Septembris
Anno Domini M. C. LXVII.

In monumentum æternum posuerunt
Monachi Beccenses Congreg. S. Mauri
Anno M. DC. LXXXIV.

13. Cette même année 1684 le Prieur des Feuillans de Florence fit prier D. Mabillon de lui donner une méthode pour apprendre l'Histoire. La méthode que le savant Bénédictin lui prescrivit fut imprimée à Paris *in*-12. S'étant répanduë dans toute l'Italie, elle y fut louée de tous les Savans, qui en écrivirent des lettres de félicitation à l'auteur. De ce nombre fut l'Abbé Gabrieli.

14. Vers le même tems le P. Mabillon publia la *Lettre à un de ses amis sur le premier institut de l'abbaye de Remiremont. A Paris* 1684, *in*-4°. Cette lettre fort estimée a été publiée de nouveau dans le second tome des Œuvres posthumes de D. Mabillon. Il l'écrivit à la priere de Madame la Princesse de Salme Abbesse de Remiremont, qui souhaitoit y voir rétablir la vie religieuse. Madame Catherine de Lorraine l'avoit tenté avant elle, sans

Dom Mabillon.

avoir pu y réussir; quoique la sécularisation de cette illustre abbaye n'ait point été accordée par le S. Siege. Les Dames de Remiremont entêtées de leur qualité de Chanoinesses, avancerent dans un de leurs *Factums* que le P. Mabillon n'avoit osé assurer qu'elles eussent été de l'Ordre de S. Benoît, qu'il avoit dit au contraire que dès le IXe siecle elles étoient Chanoinesses. L'un & l'autre étoit très-faux. Le P. Mabillon dans sa lettre fait voir, par la fondation de cette maison, par les anciens auteurs, par les Bulles des Papes, par les anciens monumens qu'on y voit, qu'elles ont été Religieuses, & Religieuses Bénédictines, & qu'elles l'étoient encore au quinzieme siecle.

15. Dom Mabillon passant par l'abbaye de Luxeuil pour aller en Allemagne, y trouva un ancien Lectionnaire du rit Gallican, d'environ onze cens ans, écrit en beaux caractères Mérovingiens. Il en prit occasion de restituer l'ancienne Liturgie Gallicane, qui étoit en usage en France avant Charlemagne. C'est ce qu'il exécuta heureusement dans son livre intitulé: *De Liturgia Gallicana libri III. in quibus veteris Missæ, quæ antè annos mille apud Gallos in usu erat forma ritusque eruuntur ex antiquis monumentis, Lectionario Gallicano hactenus inedito, cum tribus Missalibus Thomasianis, quæ integra referuntur: Accedit disquisitio de cursu Gallicano, seu de divinorum officiorum origine & progressu in Ecclesiis Gallicanis. Parisiis, apud Viduam Edmundi Martin & Joan. Boudot*, 1685, *in*-4°. Cet ouvrage, dédié à M. le Tellier Archevêque de Reims, a été réimprimé à Paris chez Montalant en 1729. Il est divisé en trois livres. Dans le premier Dom Mabillon décrit quelle étoit en France la forme & la maniere de célébrer le saint sacrifice, avant qu'on eût admis la Liturgie Romaine. Il traite ensuite des Eglises, de leur forme, des ornemens & de tout ce qui a raport à l'ancienne Liturgie. Dans le second livre il donne l'ancien Lectionnaire à l'usage de l'Eglise de France, avec des notes. Ce Lectionnaire contient les Epîtres & les Evangiles qu'on disoit à la Messe pendant l'année il y a douze cens ans. Dans le troisieme il raporte trois Liturgies ou Missels publiés par le P. Tomasi Théatin, & termine son ouvrage par un Traité particulier du Cours Gallican, c'est-à-dire du Bréviaire, qui se récitoit autrefois dans l'Eglise Gallicane. Ce Traité *De Cursu Gallicano* a été réimprimé à Rouen en 1732,

à la fin des préfaces du P. Mabillon sur les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît.

Dom Mabillon.

16. Six mois après son retour du voyage d'Italie, D. Mabillon fit part au public des richesses littéraires qu'il en avoit aportées dans un ouvrage en deux volumes *in*-4°. intitulé: *Museum Italicum seu Collectio veterum scriptorum ex Bibliothecis Italicis, eruta à D. Johanne Mabillon & D. Michaele Germain, Presbyteris & Monachis Benedictinæ Cong. Sancti Mauri. Tomus primus in duas partes distinctus. Prima pars complectitur eorumdem iter Italicum litterarium : altera verò varia Patrum opuscula, & vetera monumenta, cum Sacramentario & Pœnitentiali Gallicano. Lutetiæ Parisiorum, apud Johannem Boudot*, 1687.

Musei Italici tomus secundus, complectens antiquos libros rituales sanctæ Romanæ Ecclesiæ, cum Commentario prævio in Ordinem Romanum. Ibidem apud eundem, 1689. Cet ouvrage est dédié à M. le Tellier Archevêque de Reims. La relation exacte & curieuse du Voyage littéraire d'Italie occupe toute la premiere partie du tome premier. On y voit deux savans apliqués à fouiller dans les Bibliotheques, à copier des manuscrits, à conférer avec les plus savans hommes d'Italie, à considérer les tombeaux, les épitaphes, les inscriptions, & à observer tous les monumens & les restes de l'Antiquité, dont ils croyoient pouvoir tirer quelque sorte d'instruction. Dom Mabillon n'a oublié dans cette relation que les honneurs qu'on lui rendit à Rome & dans les autres villes d'Italie.

La seconde partie de ce premier volume contient douze homélies de S. Maxime Evêque de Turin; un supplément au Journal des Pontifes Romains, donné par le P. Garnier Jésuite; la vie & le texte des Epîtres du Pape Adrien I; une lettre importante de Jean Diacre de l'Eglise Romaine, sur les cérémonies du Baptême; un recueil de Capitulaires & de jugemens, *placita*; la plus ancienne relation qu'on ait du voyage de la Terre sainte sous le Pape Urbain II; l'apologie de Manassés Archevêque de Reims; la réception de l'Empereur Frédéric III. à Rome, & son entretien avec Paul II. &c. Mais le morceau le plus important est un ancien Sacramentaire Gallican, écrit au VIIe siecle, trouvé dans l'abbaye de Bobio. Comme il n'y a point d'autre canon en ce Missel que le Romain, on en peut conclure que les François ont reçu le canon Romain avant le tems de

DOM MABILLON.

Charlemagne, auquel ils quitterent tout-à-fait le Sacramentaire Gallican, pour ne se servir plus que de celui de Rome. Il y a à la fin de ce Sacramentaire de Bobio un ancien Pénitentiel fort curieux, & un catalogue des livres sacrés, parmi lesquels on donne place au Sacramentaire.

Le second volume du *Museum Italicum* ou du Cabinet d'Italie, est aussi divisé en deux parties. La premiere contient un savant Commentaire sur le Rituel ou l'Ordre Romain, dans lequel le Pere Mabillon explique d'une maniere fort nette les anciennes cérémonies de l'Eglise, principalement dans la Liturgie, après avoir fait le dénombrement & la critique des diférens livres qui ont été écrits en diférens tems sur ce sujet. La seconde partie de ce volume contient quinze anciens Ordres Romains dressés en divers tems, presque tous non imprimés jusques-là, & tous publiés ici plus complets & plus exacts. Ces Ordres Romains ne font pas seulement connoître les Rits & les cérémonies ecclésiastiques des siecles auxquels ils ont été faits & des lieux où ils étoient en usage; ils donnent aussi une connoissance utile de quantité de points qui concernent la discipline de l'Eglise. Dom Mabillon a orné chacun d'un avertissement & de notes courtes, mais sufisantes. Les Ordres Romains qui portent des noms d'auteurs, sont le XIe qui est de Benoît Chanoine de S. Pierre à Rome : son écrit est adressé à Gui du Chastel Cardinal du titre de S. Marc, qui fut Pape sous le nom de Célestin III. en 1143. Le XIIe *auctore Cencio de Sabellis Cardinali.* C'est le même qui fut élu Pape sous le nom d'Honorius III. au mois de Juillet 1216. Le XIIIe est le Cérémonial publié par l'ordre du Pape Grégoire X, qui monta sur le S. Siege le 1 Septembre 1271. Le XIVe que l'on croit du Cardinal Jacques Cajétan mort sous le Pape Clément VI. vers le milieu du quatorzieme siecle. Le XVe est de Pierre Amelius Evêque de Senigaglia dans le Duché d'Urbin au quatorzieme siecle. Il y a à la fin un Appendice qui renferme plusieurs pieces curieuses sur la même matiere. Le *Museum Italicum* a été réimprimé à Paris chez Montalant, en 1724.

17. Le diférend survenu en 1687, entre les Chanoines Réguliers & les Bénédictins de la province de Bourgogne, sur la séance aux Etats, engagea D. Mabillon à défendre les droits & les prérogatives de son Ordre par un écrit intitulé : *Réponse des Religieux Bénédictins de la province de Bourgogne, à un écrit*

écrit des Chanoines Réguliers de la même province, touchant la presséance dans les Etats. A Paris, 1687, *in*-4°. Le Pere d'Antecourt Chanoine Régulier, qui faisoit remonter l'origine de son Ordre jusqu'au tems des Apôtres, réfuta cette Réponse. Dom Mabillon se vit encore obligé de lui opposer un second écrit intitulé : *Replique des Religieux Bénédictins de la province de Bourgogne, au second écrit des Chanoines Réguliers de la même province.* A Paris, 1687, *in*-4°. Ceux qui ont lu ces deux Mémoires les ont pris moins pour des *Factums* que pour de savantes Dissertations ecclésiastiques & historiques, où l'on traite à fond de la prééminence & de l'antiquité des deux Ordres.

Les Bénédictins d'Allemagne ayant été depuis obligés d'entrer dans une semblable contestation avec les Chanoines Réguliers, se contenterent de faire imprimer ces deux Mémoires traduits en latin par Dom Herman Schenck Bibliothécaire de Saint-Gal, qui leur donna ce titre : *Gemina Apologia Benedictinorum pro defendendâ possessione præcedentiæ in Comitiis statuum Burgundiæ, contrà Canonicos regulares S. Augustini ejusdem provinciæ. Constantiæ, Typis Leonhardi Parcus,* 1706, *in*-4°. Ces deux Mémoires écrits en françois par D. Mabillon, ont été réimprimés en 1724 dans le second tome de ses Œuvres posthumes.

18. Il fit imprimer un petit ouvrage sous ce titre : *Traité où l'on réfute la nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de Messe & de communion, qui se trouvent dans la Regle de S. Benoît. A Paris, chez Coignard,* 1689, *in* 12. Ce Traité avec une Addition a été réimprimé en 1724 dans le second volume des Œuvres posthumes de D. Mabillon. Le Traité parut sans nom d'auteur. » Il n'étoit presque plus nécessaire, dit le » célebre M. de Boze, que Dom Mabillon se nommât: Les » Savans ne pouvoient s'y méprendre. «

M. de Barcos Abbé de S. Cyran, D. Lancelot dans son Traité de l'hémine, & M. l'Abbé de la Trappe dans son Commentaire sur la Regle de S. Benoît, avoient prétendu que le mot de *Communion* y est pris pour du pain & du vin que le lecteur prenoit pour marquer la communion avec les freres avant que de commencer la lecture, & que le mot de *Messe* doit s'entendre de la conclusion de l'office divin & de la permission de se retirer. Dom Claude de Vert Trésorier de Cluny, s'étoit dé-

Dom Mabillon.

claré pour le sentiment de ces auteurs dans un Avertissement qu'il joignit à une traduction de la Regle. C'est lui principalement que Dom Mabillon réfute dans ce petit Traité, où il fait voir que les mots de *Messe* & de *communion* doivent s'entendre du sacrifice de la Messe & de la communion Eucharistique. Il le prouve par une tradition de tous les Interpretes & Commentateurs de la Regle, qui l'ont ainsi expliquée. Quoi de plus naturel & de plus simple que d'expliquer ces mots, *Propter communionem sanctam*, par ceux-ci, *à cause de la sainte communion?* Dom Claude de Vert ne pouvant soufrir cette explication littérale, fit paroître en 1694 une Dissertation contraire à celle du P. Mabillon sur ces mots de *Messe* & de *communion*, qu'il prétend avoir eu des significations diférentes au tems de saint Benoît. M. Arnauld dans une de ses lettres favorise ce sentiment.

19. On a vu ci-devant que D. Mabillon avoit donné dans sa jeunesse les ouvrages de S. Bernard. Il fit depuis plusieurs nouvelles découvertes, pour corriger, augmenter & illustrer son premier ouvrage. Les exemplaires en étant devenus rares, il en fit une seconde édition qu'il dédia au Pape Alexandre VIII. Elle parut à Paris en 1690 chez Jean-Baptiste Coignard, en deux volumes *in-folio*. L'ordre des ouvrages de S. Bernard y est nouveau ; il l'a enrichie de belles préfaces, de près de cinquante Epîtres qui n'avoient point encore vu le jour, de notes savantes au bas des pages, & d'observations nouvelles à la fin du premier tome, qui contient tous les ouvrages qui sont véritablement de S. Bernard. Dom Mabillon fait l'éloge de ce saint Abbé & de sa doctrine, expose ses grands travaux pour le service de l'Eglise, & fait son apologie touchant le mauvais succès des Croisades. Dans la préface qui est à la tête des Sermons, le P. Mabillon examine la question si ces Sermons ont été prononcés en françois ou en latin, & décide pour le latin. Le second tome renferme la vie du saint Docteur, & les ouvrages d'autres auteurs, avec une Table historique de la vie du Saint, jointe aux Tables de l'Ecriture-sainte & des matieres. Dom Mabillon étoit singuliérement attaché à saint Bernard. Charmé de l'élévation du génie & de la sainteté de la doctrine de ce Pere de l'Eglise, il méditoit continuellement sur ses ouvrages. Il étoit prêt d'en donner une troisieme édition, lorsqu'il mourut. Elle parut en 1719, par les soins de Dom René

Maſſuet & de Dom François Tixier, dont on parlera dans la ſuite. Dom Mabillon.

20. Les Supérieurs ſouhaitoient depuis long-tems que le Pere Mabillon donnât à ſes confreres une méthode pour étudier, & formât un plan de toutes les études qui peuvent convenir aux Religieux & même aux Eccléſiaſtiques. Il obéit, & le fruit de ſon obéiſſance fut l'excellent *Traité des études monaſtiques, diviſé en trois parties; avec une liſte des principales dificultés qui ſe rencontrent en chaque ſiecle dans la lecture des originaux, & un catalogue des livres choiſis pour compoſer une bibliotheque eccléſiaſtique. Par Dom Jean Mabillon, &c. A Paris, chez Charles Robuſtel*, 1691, 1 *vol. in*-4°. *& ibidem*, 1692, 2 *vol. in*-12. Ce Traité eut un tel cours, qu'on fut obligé bien-tôt après d'en faire de nouvelles éditions en France & aux Pays-Bas. Il fut traduit en latin par D. Ulric Stauldilg Bénédictin de la Congrégation des Saints Anges Gardiens en Baviere, & imprimé à Camden, 1702, *in*-8°. 2 *vol.* & par le Pere Joſeph Porta à Veniſe, 1705, *in* 4°. Il a été auſſi traduit en Italien, ſous le titre de *la Scuola Mabillonia,* par le Pere Girolamo Ceppi Auguſtin, à Rome, 1701, *in*-12. 2 *vol.* Enfin Dom Herman Schenck Bibliothécaire de S. Gal a fait imprimer en Allemagne *in*-4°. *Dubia hiſtorica Mabillonii circa hiſtoriam eccleſiaſticam*, qu'il a extraits de cet ouvrage & traduits en latin.

Comme M. de Rancé Abbé de la Trappe avoit condamné dans ſes livres les études des Moines, Dom Mabillon emploie la premiere partie de ſon Traité à prouver non-ſeulement l'utilité, mais encore la néceſſité de l'étude pour les Religieux. Il avouë d'abord que les Communautés monaſtiques n'ont pas été inſtituées pour être des Académies des ſciences, mais des écoles de piété & de vertu. Il croit néanmoins que le bon ordre ne peut ſubſiſter long-tems parmi les Moines ſans le ſecours des études. Ils doivent être inſtruits de leurs devoirs & conduits ſagement, & pour l'être il faut qu'il y en ait entre eux qui étudient. Comment les Moines élevés à la Cléricature pouroient-ils ſe diſpenſer de vaquer à l'étude? Le Pere Mabillon en démontre la néceſſité par l'exemple des Baſiles, des Chryſoſtomes, des Jérômes, des Auguſtins, des Grégoires, des Bedes, des Anſelmes, des Lanfrancs, par l'autorité des Conciles, par le ſentiment uniforme des Peres, & par la pratique conſtante des plus anciens monaſtères.

DOM MABILLON.

Dans la seconde partie le P. Mabillon détermine les étude propres aux Moines, & leur prescrit la maniere d'étudier; méthode qui a été trouvée si excellente, que les étrangers mêmes l'ont adoptée. Il expose de quelle maniere & avec quelles dispositions les Religieux doivent lire l'Ecriture-sainte & les Peres, & leur apprend à profiter de cette lecture. Il ne veut pas qu'ils s'amusent à ces questions inutiles des Scholastiques, qui ne servent ni à appuyer la foi, ni à régler les mœurs. Il blâme le relâchement de la doctrine des Casuites & leur principe de la probabilité. Les chapitres, 18, 19, 20, 21 de cette seconde partie contiennent un plan général pour la Théologie. Il n'est pas moins nécessaire aux Ecclésiastiques qu'aux Religieux.

La troisieme partie de l'ouvrage du P. Mabillon traite des fins principales que les Moines doivent se proposer dans leurs études. Ses fins sont la connoissance de la vérité & la charité, ou l'amour de la justice. » S'il y a quelqu'un au monde, dit-il, » qui doive borner sa science à la charité & à l'amour de la » justice, ce sont assurément les Solitaires, qui ayant renoncé » par leur profession à toutes les prétentions du monde, sont » les plus malheureux de tous les hommes, si les travaux qu'ils » entreprennent pour les sciences, ne les conduisent à la cha- » rité. « Dom Mabillon marque ensuite les obstacles qui empêchent de parvenir à la connoissance de la vérité & à la possession de la charité, qui doit être le principe & la fin de toute notre science & de toutes nos connoissances. Il termine ce Traité par une liste des principales dificultés qui se rencontrent par ordre des siecles dans l'étude des Conciles, des Peres & de l'histoire ecclésiastique, avec les noms des auteurs qui les ont éclaircies, & un catalogue des livres qui doivent former une Bibliotheque ecclésiastique.

Pag. 387.

Cet ouvrage fut reçu avec un aplaudissement presque universel. Contentons-nous de raporter ici l'éloge qu'en a fait M. Massolier dans la Vie du R. P. Abbé de la Trappe. Voici comme il en parle : » Parmi ceux qui n'aprouverent pas » toutes les maximes du livre *De la sainteté & des devoirs de* » *la vie monastique*, le savant D. Mabillon fut sans contredit » le plus célebre. Ce que l'Abbé de la Trappe avoit écrit contre » les études des Moines, ne se trouva pas de son gout. Ce fut » apparemment ce qui le porta à publier son Traité des études

» monaſtiques. Ce livre n'eſt point écrit comme beaucoup » d'autres avec emportement. On n'y voit point d'aigreur, » point de fiel répandu; une attention ſage & pleine de modé» ration & de retenuë, une piété tendre, une ſcience humble » & modeſte, une ſainte politeſſe y regnent par-tout. Il ſeroit » à ſouhaiter que les ſavans qui raiſonnent ſur des matieres » conteſtées, vouluſſent ſuivre un ſi grand exemple. «

Dom Mabillon.

21. Malgré la modération ſinguliere du P. Mabillon & les éloges prodigués à ſon livre; la diſpute n'en devint que plus vive & plus animée. M. l'Abbé de la Trappe s'éleva avec ſon feu ordinaire contre cet ouvrage, & y répondit avec un art qui décéloit le fruit de ſes études. Sa Réponſe fut bientôt ſuivie d'une Replique, à laquelle D. Mabillon ſe contenta de donner le titre de *Réflexions ſur la Réponſe de M. l'Abbé de la Trappe au Traité des études monaſtiques. A Paris, chez Charles Robuſtel*, 1692, 1 *vol. in*-4°. *&* 1693, 2. *vol. in*-12. Cet ouvrage fut entrepris par ordre de M. le Chancelier Boucherat, qui le jugea important & néceſſaire. On y admire l'humilité, la douceur & la modération avec leſquelles Dom Mabillon répond aux traits outrageux de ſon adverſaire. Dans ſon Avant-propos il fait voir que M. l'Abbé de la Trappe lui attribuë des ſentimens qu'il n'a jamais eus. Il rétablit la queſtion déguiſée dans la Réponſe. Sur ce que cet Abbé l'accuſe hardiment d'avoir écrit *contre ſa propre conviction*, il ſe contente de répondre modeſtement : » Je me ſens fort éloigné d'écrire rien contre » ma penſée. J'eſpere que Dieu ne m'abandonnera jamais juſ» qu'à ce point que la complaiſance & la flatterie me portent à » ſoutenir un ſentiment contre ma propre conviction. Je puis » tomber dans l'erreur, auſſi bien que tous les autres hommes : » je puis encore tomber dans des contradictions; mais que » j'écrive *contre ma propre conviction*, j'eſpere avec la grace du » Seigneur que cela ne m'arrivera jamais. «

Après avoir prouvé que M. l'Abbé dans ſa Réponſe pourſuit un phantôme, Dom Mabillon fait voir que preſque toutes les raiſons qu'il emploie contre les études des Moines, ſont les mêmes que Guillaume de Saint-Amour avança contre les Religieux mendians, & qui furent ſi ſolidement réfutées par S. Thomas & S. Bonaventure. Il développe toutes les mépriſes & les contradictions de ſon adverſaire. Il confirme invinciblement ce qu'il avoit avancé dans ſon Traité des études monaſ-

Dom Mabillon.

tiques, que les anciennes Regles & même celle de S. Benoît, veulent que les Moines étudient. Il prouve la tradition des études tant dans les monasteres d'Orient que dans ceux d'Occident. Il fait voir que quand bien même les anciennes Regles n'auroient pas prescrit aux Moines l'étude, & que la tradition n'en seroit pas constante; il suffit que l'Eglise, qui change dans sa discipline, ait ordonné les études dans les monastères pour s'y soumettre, & pour justifier la conduite des Ordres Religieux & des nouvelles Réformes, qui ont établi des études réglées dans les monastères pour en bannir les vices que l'ignorance y avoit introduits. C'est ce qu'il démontre par l'autorité du Concile général de Vienne en Dauphiné & par celle du Concile de Trente, par plusieurs conciles provinciaux, & par les décrets & les Constitutions des souverains Pontifes.

M. l'Abbé de la Trappe, dans sa Réponse, reprochoit aux Religieux appliqués par ordre des Supérieurs à des ouvrages de longue haleine, de *s'exemter sans scrupule des régularités communes, & qu'il n'y a pour eux ni exactitude, ni assujétissement.* Il ajoutoit qu'*il se peut dire que dans les communautés, où l'on s'adonne aux lettres, & où l'on fait profession d'étudier, c'est où les regles ne sont ni bien connuës, ni bien observées, & que tout y est dans le mouvement, & qu'enfin au lieu du silence, ce ne sont que communications.* Dom Mabillon lui répond que parler ainsi en général & sans distinction des monastères, c'est faire injure aux communautés où ces études se font avec édification. »Car, dit-il, pour ne parler que de notre Congrégation, il n'y a que très-peu de monastères, où l'on travaille »pour le public, dont celui de Saint-Germain des Prés est le »principal. De cinquante Religieux qui composent la com»munauté, il n'y en a qu'environ douze qui soient occupés à »ces sortes de travaux. De ces douze il y en a quelques-uns »qui ne s'exemtent d'aucun exercice, ni de jour, ni de nuit; »quoique leur travail soit fort considérable : les autres n'ont »point d'autres exemtions que les écoliers, c'est-à-dire, de »Matines, de Prime & de Complies alternativement. Du »reste ils n'ont aucune dispense des régularités communes; »& je puis bien dire, sans faire tort aux autres, & j'en prens »à témoin tous ceux qui les connoissent, que ce ne sont ni »les moins réguliers, ni les moins soumis, ni enfin les moins »édifians de la communauté.« L'étude peut donc subsister avec la régularité.

M. l'Abbé de la Trappe avoit fait une Replique à cet ouvrage du P. Mabillon; mais M. le Cardinal le Camus & des amis communs empêcherent qu'elle ne parût. MM. Huet & l'Abbé Fleuri se déclarerent pour le sentiment du savant Bénédictin. M. Arnauld consulté sur cette fameuse contestation, répondit qu'on ne devoit pas trouver mauvais que M. l'Abbé de la Trappe fît des réglemens dans sa maison; » mais de prétendre, » ajouta-t-il, que sa conduite doive servir de regle aux autres » Religieux, & qu'ils soient obligés de se conformer à ses ré- » glemens, comme s'il étoit essentiel à l'état monastique & à » la Regle de S. Benoît de n'être pas savant, c'est ce qui ne » paroît pas juste. « M. Nicole ayant lu tout ce qui s'étoit fait de part & d'autre, fit un Mémoire où il détruisit avec beaucoup de force & de précision toutes les prétentions de l'Abbé de la Trappe. Ces écrits de MM. Arnauld & Nicole se trouvent dans l'*Histoire de la contestation sur les études monastiques*, imprimée dans le premier tome des ouvrages posthumes de Dom Mabillon. M. de Vert, un peu singulier dans ses idées, publia une lettre sous le nom de Frere Colomban, pour la défense du sentiment de M. l'Abbé de la Trappe, où il insiste principalement sur la Regle de S. Benoît, qui semble ne laisser point de tems pour les études. Mais M. Nicole prouve dans l'écrit cité plus haut, qu'un Religieux avoit plus de quatre heures par jour pour étudier.

Dom Mabillon.

22. On ne sait si ce fut antérieurement ou postérieurement au Traité des études monastiques, que D. Mabillon composa l'écrit intitulé : *De monasticorum studiorum ratione, ad juniores studiososque Congregationis Sancti Mauri Monachos D. J. Mabillonius.* Quoique cette piece ne soit adressée qu'aux jeunes étudians de la Congrégation de S. Maur, tout le monde peut y puiser d'excellentes leçons pour étudier chrétiennement. C'est un précis du Traité des études monastiques, au moins par rapport à tout ce qui peut sanctifier les études. Elle fut composée pour être mise à la tête de Sulpice Sévere, l'historien favori de Dom Mabillon. On la trouve imprimée au premier tome de ses ouvrages posthumes.

23. En 1696 il écrivit une lettre circulaire au nom de la Mere Prieure du monastere du S. Sacrement, sur la mort de Madame Jaqueline Bouette de Blemur Religieuse Bénédictine de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement. Elle n'avoit

que cinq ans, lorsqu'elle fut envoyée à l'abbaye royale de la Sainte-Trinité de Caen, auprès d'une de ses tantes qui l'avoit demandée. Tout son plaisir étoit de lire la Vie de S. Benoît, qu'elle apprit par cœur, & de se rendre capable de chanter le Martyrologe, les Versets & les Graduels à la sainte Messe & à l'office; ce qu'elle fit dès l'âge de sept ans, & dès lors elle apprit le latin. Si la facilité qu'elle avoit à écrire étoit grande, son attachement à l'office divin étoit admirable. Lorsque la cloche l'appelloit à l'Eglise, elle quittoit incontinent & la plume & ses pensées, que Dieu lui faisoit eusuite retrouver avec usure, en lui redonnant de nouvelles lumieres. Elle avoit tant d'ardeur pour l'étude, qu'au sortir de Matines elle y employoit le tems du sommeil. Elle a donné au public plusieurs ouvrages écrits avec une noble simplicité. Le plus estimé est l'*Année Bénédictine* en sept volumes *in*-4°. La lettre circulaire, dans laquelle on fait un bel éloge de cette illustre Vierge, se trouve à la fin du premier tome des ouvrages posthumes de D. Mabillon.

24. L'année suivante Dom Mabillon publia une traduction de la Regle de S. Benoît, avec les Statuts d'Etienne Poncher Evêque de Paris, pour l'usage des Religieuses de l'abbaye de Chelles. *A Paris*, 1697, 1 *vol. in*-12.

25. Le P. Mabillon ayant dans son séjour à Rome visité les Catacombes, & connu de quelle maniere on donne les noms de Reliques de Saints à des ossemens de morts que l'on en tire, voyoit avec douleur que dans quelques Eglises de France on rendoit publiquement un culte mal réglé à ces prétenduës Reliques de Saints inconnus, communément apellés *Saints baptisés*. Autorisé par le Décret général de la Congrégation des Rites qui avoit condamné cet abus, il fit paroître la lettre intitulée : *Eusebii Romani ad Theophilum Gallum Epistola de cultu Sanctorum ignotorum. Parisiis, apud Petrum & Imbertum de Bats*, 1698, *in*-4°. Cet écrit fut si bien reçu des personnes éclairées, qu'on en fit au moins cinq éditions à Paris. On le réimprima encore à Bruxelles, à Tours, à Grenoble & à Utrecht. Cela n'empêcha pas qu'un écrivain animé d'un faux zele ne fît une réponse assez aigre, dont le fonds n'étoit qu'une fade récrimination contre quelques pratiques usitées dans certains monastères de S. Benoît.

26. Cependant à Rome on déféra au Tribunal du saint Office l'écrit du P. Mabillon. C'est ce qui l'obligea de s'expliquer dans

dans un petit ouvrage latin intitulé : *Fr. J. Mabillon commonitoria Epistola ad D. Claudium Estiennot, Procuratorem generalem Congregationis S. Mauri in Curia Romana, super Epistola* De cultu Sanctorum ignotorum. *Parisiis*, 1698, *in*-4°. Cet écrit a été réimprimé dans le premier tome des Œuvres posthumes de D. Mabillon. Il y éclaircit tout ce qui avoit pu blesser la délicatesse des Romains dans la lettre sur le culte des Saints inconnus, & rejette les erreurs dont on pouvoit le soupçonner. Les Cardinaux & les Prélats, tant de la Congrégation du saint Office, que de celle de l'*Indice*, ayant eu communication de la lettre à D. Estiennot avant qu'elle fût imprimée, lui déclarerent qu'ils en étoient fort contens, & il parut qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour l'écrit de D. Mabillon. Cependant quelques années après on en poursuivit la condamnation avec chaleur. Mais quelques Cardinaux zélés pour le bien de l'Eglise & pour l'honneur du saint Siege, représenterent au Pape qu'il seroit fâcheux qu'un homme de la réputation du Pere Mabillon, eût trouvé si peu d'appui à Rome, après avoir travaillé à retrancher des abus que la Congrégation des Rites avoit déja condamnés, par un décret solennel approuvé de son prédécesseur. Le S. Pere défendit aussi-tôt de poursuivre cette affaire, persuadé que s'il y avoit quelque chose dans la lettre de Théophile à Eusebe qui demandât à être expliqué, Dom Mabillon le feroit avec plaisir. C'est ce qu'il exécuta ponctuellement dans la nouvelle édition de cette lettre publiée en 1705.

DOM MABILLON.

Aussi-tôt qu'elle parut à Rome, elle y fut reçue avec applaudissement. M. Bianchini en ayant fait son raport à la Congrégation de l'*Indice*, où l'affaire avoit été portée, tous les Cardinaux qui la composoient, l'approuverent avec éloges. Le Pape l'ayant vuë en demeura si satisfait, qu'il donna ordre au Procureur général de notre Congrégation d'assurer le P. Mabillon de son contentement, de sa protection & de son estime. Ce fut sur cette seconde édition revuë, corrigée & augmentée, que la lettre d'Eusebe fut traduite en françois la même année par M. l'Abbé le Roy de l'Académie royale des Inscriptions & des Belles Lettres. On a réimprimé dans le premier tome des ouvrages posthumes de D. Mabillon la premiere & la seconde édition de cette lettre sur le culte des Saints inconnus, avec les pieces & les lettres qui concernent cet objet, & deux petites Dissertations sur l'ancienne & nouvelle maniere d'inhumer les Prêtres, &

sur la cérémonie de faire l'épreuve des Reliques par le feu.

Dom Mabillon.

27. La lettre, que Dom Mabillon écrivit en 1698 aux Catholiques d'Angleterre, sur le bruit qui s'étoit répandu qu'il avoit changé de Religion, ne fut pas renduë publique, parce que l'imposture fut bientôt reconnue. D. Thierri Ruinart l'a raportée toute entiere dans l'Abrégé de la vie de D. Mabillon.

Pag. 216.

28. En 1699 M. Thiers fameux Critique, publia une Dissertation sur la sainte Larme de Vendôme, dans laquelle, non content de combattre la certitude de cette ancienne Relique, il accusoit de mauvaise foi & d'imposture les Religieux qui en sont dépositaires depuis près de huit cens ans. Dom Mabillon y répondit par un écrit intitulé : *Lettre d'un Bénédictin à Monseigneur l'Evêque de Blois, touchant le discernement des anciennes Reliques, au sujet d'une Dissertation de M. Thiers, contre la sainte Larme de Vendôme. A Paris, chez Pierre de Bats & Imbert de Bats*, 1700, *in*-12. Ce petit ouvage a été réimprimé dans le second tome des Œuvres posthumes du Pere Mabillon. Son unique but a été, non *de justifier* (a) *la vérité de la sainte Larme de Vendôme*, mais de défendre la bonne foi des dépositaires de cette Relique contre les calomnies d'un Critique impétueux, & de faire voir que les regles qu'il donnoit pour le discernement des anciennes Reliques, étoient fausses. Celles que Dom Mabillon leur substitue sont pleines de modération, de sagesse & de prudence.

(a) *Grand Diction. histor. art. Mabillon.*

La lettre sur les Saints inconnus, & celle qu'il a adressée à M. l'Evêque de Blois, paroissent d'un caractère opposé ; cependant le même esprit, comme l'a remarqué (b) M. de Boze, y regne toujours, c'est-à-dire » une piété exacte & sincere ; mais » qui ne veut rien de hasardé dans ses mouvemens ; quoique » le vulgaire trompé par les apparences, semble en avoir pris » une idée toute diférente. « M. Thiers fit imprimer furtivement une Réponse en 1700, *in*-12. C'est une satyre contre le Pere Mabillon & son Ordre, & une déclamation contre des abus, dont tout homme instruit conviendra sans peine. Il est étonnant qu'on se soit imaginé que Dom Mabillon a prétendu montrer la vérité de la sainte Larme de Vendôme, pendant qu'il a déclaré positivement que *ce n'est pas même son dessein de l'examiner.*

(b) *Histoire de l'Acad. des Inscrip. t.* 1, *p.* 365.

29. En 1700 D. Mabillon fut chargé de faire la préface du dernier tome de la nouvelle édition des ouvrages de S. Augustin. Il la fit d'abord en bon disciple de ce saint Docteur ;

mais les Evêques à qui elle fut communiquée, ne soufrirent pas qu'elle fût ainsi imprimée à la tête de ce XI[e] tome. Il fallut y substituer celle qu'on y voit aujourd'hui. Elle fit beaucoup de bruit, & attira de vifs reproches à son auteur, parce qu'ayant trop ménagé les ennemis de la doctrine de saint Augustin, il mécontenta ses plus zélés défenseurs. Il se contente dans cette préface de déclarer que dans toute l'édition *Nihil non catholicè, nihil non catholico animo à nobis dictum*. Du reste il fait voir que la Congrégation de S. Maur a toujours condamné les erreurs contenuës dans les cinq fameuses propositions, & qu'elle n'a point d'autre doctrine que celle de saint Augustin renfermée dans les deux célebres Ordonnances de M. de Noailles, Archevêque de Paris & de M. le Tellier Archevêque de Reims, où les dogmes de la Grace efficace par elle-même & de la Prédestination gratuite sont enseignés. Les Evêques se déclarerent pour la préface, sur-tout Messieurs de Paris & de Reims. Celui-ci dit à un Chanoine régulier que rien de mieux n'étoit sorti de la plume de D. Mabillon. M. Godet des Marais dit au Prieur de S. Germain des Prés, que cette préface faisoit beaucoup d'honneur à la Congrégation. M. Bossuet dans toutes les occasions en étoit l'approbateur, parce qu'il y trouvoit ses opinions particulieres.

DOM MABILLON.

30. Clément XI ne fut pas plutôt élevé sur la chaire de S. Pierre, qu'il témoigna que la Congrégation de S. Maur lui feroit un plaisir sensible, si elle faisoit une nouvelle édition des cinq livres de la Considération, écrits par S. Bernard au Pape Eugene, qui lui fût dédiée. D. Mabillon chargé de ce travail, le publia sous ce titre: *Sancti Bernardi de Consideratione libri V. ad Eugenium III. P. jussu Clementis XI. Pontif. Max. Parisiis*, 1701, *in*-8°. Dans l'Epître dédicatoire au Pape, D. Mabillon lui représente que les Pontifes ses prédécesseurs avoient continuellement cet excellent livre entre leurs mains. Le S. Pere l'ayant reçu, en témoigna son contentement par un Bref daté du 8 de Mars 1701, dans lequel il promet sa protection à toute la Congrégation, & en particulier à ceux qui sont occupés *au pieux & louable* (1) *inst tut* de revoir les ouvrages des SS. Peres.

(1) *Ac proindè paterna nostræ charitatis documenta nunquam deerunt tibi ac universæ Congregationi, iisque potissimum, qui in recensendis Sanctorum Ecclesiæ Patrum operibus pio ac laudabili instituto hactenùs & adhuc indesinenter laborant.* Breve ad Sup. Generalem Congreg. S. Mauri.

DOM MABILLON.

31. Le 25 Avril 1702 Dom Mabillon lut dans l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres un Discours sur les anciennes sépultures de nos Rois, qui fut aussi-tôt imprimé. M. l'Abbé Bignon, après avoir vu en particulier ce Discours, mandoit à l'auteur que rien n'étoit plus capable de faire honneur à l'Académie; qu'il en feroit le plus bel ornement, & que par la lecture de cette piece, il rejailliroit sur l'Académie une partie de l'admiration & des applaudissemens que méritoient & que s'attiroient toujours tous ses ouvrages. Le Discours du Pere Mabillon se trouve dans le second tome des Mémoires de littérature tirés des Registres de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-lettres, & dans le deuxieme volume des ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon & de Dom Thierri Ruinart.

32. Vers le même tems le Pere Mabillon donna au public l'excellent livre intitulé : *La mort chrétienne sur le modele de celle de Notre Seigneur J. C. & de plusieurs Saints & grands personnages de l'antiquité ; le tout extrait des originaux. Par un R. P. de la Congrégation de S. Maur. A Paris, chez Charles Robustel*, 1702, *in*-12. Il est dédié à la Reine mere du Roi de la Grande-Bretagne. C'est un recueil de trente-quatre morts édifiantes tirées des auteurs contemporains & témoins oculaires. Il commence par la mort de J. C. le Saint des Saints, & finit par celle du B. Justinien arrivée le 8 de Janvier de l'an 1455. On remarque dans ce livre des pratiques diférentes de celles que l'on observe présentement à l'égard des mourans. Après l'article de S. Bernard on trouve une lettre de ce saint Docteur à l'Abbé Suger, pour le disposer à bien mourir. Ce précieux recueil est terminé par une cinquantaine de passages de l'Ecriture-sainte sur la résignation à la volonté de Dieu, pour se disposer à soufrir chrétiennement les afflictions de cette vie & les maladies, recueillis par M. Barillon Evêque de Luçon.

33. Il y avoit neuf ans que D. Mabillon travailloit assidument aux Annales de l'Ordre de S. Benoît, lorsqu'il écrivit une lettre circulaire, qui fut imprimée & envoyée dans tous nos monastères, pour avertir que ceux qui avoient encore quelques mémoires à fournir sur ces Annales, ne diférassent point à les envoyer, parce qu'on alloit incessamment travailler à l'impression. Cette lettre est datée du 28 Janvier 1702, &

deux mois après on commença à imprimer le premier volume de ce grand ouvrage, qui parut au mois de Mars de l'année suivante, sous ce titre : *Annales Ordinis S. Benedicti Occidentalium Monachorum Patriarchæ, in quibus non modò res monasticæ, sed etiam ecclesiasticæ historiæ non minima pars continetur. Auctore Domno Johanne Mabillon, &c. Tomus primus complectens libros XVIII. ab ortu S. Benedicti ad annum DCC. cum duplici Appendice & Indicibus necessariis. Lutetiæ Parisiorum, sumptibus Caroli Robustel,* 1703, *in-fol.* L'épître dédicatoire à M. le Tellier Archevêque de Reims, est suivie d'une longue préface adressée aux Abbés, aux Supérieurs & aux Religieux de l'Ordre de saint Benoît. Dom Mabillon y rend un compte exact de son dessein, & expose les motifs qui l'ont engagé à l'entreprendre. Il loue ceux qui avoient déja travaillé avant lui dans les mêmes vues, & témoigne sa reconnoissance aux personnes qui lui avoient procuré des secours & fourni des mémoires. Après la préface, il commence le premier livre en représentant l'état de l'Eglise tel qu'il étoit quand S. Benoît commença à paroître au monde. Il traite ensuite des monastères qui subsistoient déja, lorsque ce saint Patriarche établit son Ordre, & fait voir de quelle maniere ils y sont entrés. Enfin dans les dix-huit livres que ce volume contient il n'omet rien de ce qui concerne la naissance & les progrès de cet Ordre depuis la fin du Ve siecle jusqu'en l'année 700 de J. C.

DOM MABILLON.

Ce volume est enrichi de plusieurs pieces gravées en taille-douce, qui sont très-curieuses. On trouve à la fin l'Apologie de la Mission de Saint-Maur en France, composée d'abord en françois par D. Thierri Ruinart, & qu'il a traduite en latin. Elle est suivie de la Dissertation composée par D. Mabillon, pour prouver que S. Grégoire le Grand a été Moine Bénédictin, avec une lettre françoise de M. de Barcos Abbé de S. Cyran, sur le même sujet. Enfin ce volume est terminé par un recueil de diplômes & de pieces, dont le P. Mabillon s'est servi, & qui n'avoient point encore été imprimées. Ce premier volume fut reçu avec une satisfaction générale de toutes les personnes de piété & d'érudition. Le Pape même fit écrire à D. Mabillon pour l'exhorter à continuer ce grand ouvrage, que Sa Sainteté jugeoit très-important pour l'avantage de l'Eglise & l'instruction de la Postérité.

Le second Tome qui parut en 1704, contient l'Histoire de

DOM MABILLON.

l'Ordre de S. Benoît en quinze livres, depuis l'année 701 jusqu'en 849. On y voit entre les autres choses les plus remarquables, les grands progrès que cet Ordre fit en Allemagne & dans les pays septentrionaux, où les Bénédictins porterent en même-tems la Foi de J. C. & l'institut de la vie monastique; en sorte que notre Histoire dans ces pays, aussi bien que dans plusieurs autres, ne peut être séparée de l'histoire ecclésiastique & civile. Les monastères que ces saints Apôtres y fonderent, donnerent occasion de défricher beaucoup de pays & de bâtir des villes, dont les noms, qu'elles portent encore aujourd'hui, sont des témoignages inéfaçables de l'obligation qu'elles ont à l'Ordre de S. Benoît. Le P. Mabillon parle de plusieurs Académies établies dans les monastères pour soutenir & augmenter la foi naissante de ces peuples barbares nouvellement convertis: elles furent les pépinieres d'une infinité de Saints & d'hommes illustres, qui parurent dans la suite, & dont il raporte les actions les plus éclatantes.

Charlemagne prit soin de réformer les Moines de France, qui s'étoient relâchés. Il écrivit sur ce sujet à Téodemire Abbé du Mont-Cassin, qui lui envoya une copie fidele de la Regle, la mesure de vin, & le poids du pain marqués par S. Benoît, & un modele d'habit monastique. Le pieux & savant Annaliste s'attache à marquer par quels degrés la régularité étoit tombée, par quels degrés elle fut rétablie, & quels étoient les hommes illustres qui la remirent sur pied. L'amour de la solitude & du silence, l'économie & la pauvreté, la modestie dans les habits & dans les édifices, la soumission & l'obéissance, la charité envers les Freres & envers les étrangers, l'application à la priere aux offices divins, la simplicité & l'humilité chrétienne sont, selon lui, les fondemens de l'Ordre de S. Benoît. Si on les néglige, il s'introduit dans les monastères une foule de vices, qu'on ne peut exterminer qu'en reprenant avec ardeur la pratique de toutes ces vertus. » Mais nous n'expérimentons que » trop souvent, ajoute le P. Mabillon, combien cet heureux » changement est dificile. C'est pourquoi ceux par la faute de » qui le relâchement se met dans les monastères, doivent s'at» tendre à un jugement terrible; & cela regarde non-seulement » les Supérieurs, mais aussi les simples Religieux, qui par leurs » mauvais exemples excitent les autres à violer la Regle. «

Dom Mabillon fait voir que les Bénédictins ne soutinrent

pas moins avec beaucoup de zele & de succès la pureté de la foi. L'Abbé Théodemire, Dungale, Walafride, Strabon combattirent les Iconoclastes, qui commençoient à paroître en Occident, & leur erreur y fut heureusement étouffée dans sa naissance par ces grands hommes. Paschase Radbert, ce célebre Abbé de Corbie, qui a renversé l'hérésie des Sacramentaires, avant même que l'on en entendît parler, n'y est pas oublié, non plus que Raban Maur, Loup de Ferrieres & plusieurs autres, dont le P. Mabillon fait connoître les talens & les services importans qu'ils ont rendus à l'Eglise. Ce volume est orné de figures & terminé comme tous les autres par un grand nombre de diplômes & de pieces diverses, & par des tables générales & particulieres.

Dom Mabillon.

Le III[e] tome, imprimé en 1706, commence au trente quatrieme livre & finit au quarante-huitieme. Il contient l'histoire des cinquante dernieres années du neuvieme siecle, & la plus grande partie de celle du dixieme, c'est-à-dire depuis 850 jusqu'à l'an 980. La décadence de l'Empire d'Occident & les indignes sujets, qui occuperent le S. Siege presque pendant tout le dixieme siecle, changerent entiérement la face de l'Eglise, aussi bien que celle de l'Etat. Dans ce tems de ténébres & d'ignorance, de cruautés & de barbarie, nul respect pour les loix, mais une licence effrénée de faire tout ce qu'on vouloit. Une des causes du mal fut, selon D. Mabillon, le mépris que l'on fit dans le X[e] siecle de l'étude des sciences, que l'on avoit cultivées dans le précédent. Car ôtez l'étude, vous ne trouverez plus personne capable d'enseigner & d'exhorter, ni de reprendre les pécheurs. Les Prêtres & les Religieux deviendront oisifs, inutiles & vicieux, & il n'y aura plus de diférence entr'eux & le peuple.

Charlemagne voulant réformer les mœurs de ses sujets, commença par rétablir les etudes, & il vit son empire florissant en science, en politesse & en piété. Alfrede Roi des Anglo-saxons imita Charlemagne, & comme lui mérita le surnom de Grand. Dom Mabillon réfute ceux qui prétendent que l'étude des belles lettres nuit à la vertu, & qu'elle doit être interdite aux Moines. Il fait voir que le dixieme siecle n'a pas été absolument dépourvu de gens de doctrine & de piété. S. Odon Abbé de Cluni établit pour les Moines une réforme, qui s'étendit dans une grande partie des monastères de France, d'Espagne,

Dom Mabillon.

d'Allemagne & d'Angleterre, & les Seigneurs laïques contribuerent à la soutenir. Le P. Mabillon, après avoir dépeint le dixieme siecle, dit qu'il s'est servi, principalement pour composer l'histoire de ce tems, des Annales de S. Bertin, de celles de Metz, de celles de Fulde, & des Chroniques de Reginon & de Flodoard.

L'auteur suit dans ce volume la même méthode que dans les précédens, c'est-à-dire, qu'il joint à l'Histoire monastique celle de l'Eglise & des Etats d Occident. L'Appendice qui est à la fin contient soixante-cinq pieces, qui sont la plupart des diplômes ou des chartes de privileges ou de fondations des monastères. La vingt-septieme est ûn Cantique en langue Tudesque, composé en l'honneur de Louis fils de Louis le Begue, après qu'il eut vaincu les Normands en 883.

Le IVe tome, qui fut publié en 1707, commence au livre quarante-neuvieme & finit au soixante-deuxieme. Il contient les Annales ou l'Histoire de l'Ordre Bénédictin depuis l'an 981 jusqu'à l'an 1066. Ce tems est beaucoup plus heureux que celui du Xe siecle. L'étude & la piété commencerent à refleurir. L'Eglise Romaine qui avoit si long-tems gémi sous l'oppression, se vit rétablie dans sa premiere splendeur par les grands Pontifes qui la gouvernerent dans l'onzieme siecle. Et comme la plupart de ces Papes, jusqu'après le milieu du douzieme siecle, avoient été tirés des monastères de l'Ordre de S. Benoît, pour être élevés sur la Chaire de S. Pierre, D. Mabillon n'a pu se dispenser de parler des principales actions qui les ont rendus recommandables. Une infinité de monastères rétablis ou bâtis de nouveau dans ces conjonctures, des Congrégations nouvelles érigées, & même des Ordres entiers fondés sous la Regle de saint Benoît, lui ont fourni une matiere également ample & agréable.

Si ce siecle a produit des hérésies, les Bénédictins n'ont point cessé de les combattre, jusqu'à ce qu'ils les aient vuës entiérement détruites. C'est ce qui a paru avec éclat dans l'affaire de Berenger; tous les grands hommes qui ont écrit contre cet hérésiarque, ont été Bénédictins. Le B. Lanfranc Archevêque de Cantorberi, Hugues Evêque de Langres, Guimond Evêque d'Aversa, Durand Abbé de Troarne, Wolphelme de Breunvillers, Alger moine de Cluni & Alberic du Mont-Cassin, ont été les plus célebres; sans parler de Pascase Radbert & de

Gezon

Gezon Abbé de Tortone, qui avoient déja renversé cette héréſie avant qu'elle eût osé paroître, ni de Guillaume de S. Thierri & de Pierre le Vénérable, qui n'ont fleuri que dans le siecle suivant.. Voilà ce qui fait le principal sujet du quatrieme tome des Annales, à la fin duquel D. Mabillon a ajouté des corrections, & un Appendice contenant quatre-vingt-six pieces, qui sont la plupart des chartes de monastères. Après avoir donné ce quatrieme volume, il se disposoit à imprimer le suivant, qui devoit contenir une bonne partie de la vie de S. Bernard; mais une sainte mort mit fin à ses travaux.

DOM MABILLON.

Le V[e] tome, publié en 1713 par Dom René Massuet, commence au soixante-troisieme livre & finit au soixante & douzieme. Il contient l'histoire de l'Ordre de S. Benoît, depuis l'an 1067 jusqu'à l'an 1116 inclusivement. Cette partie de notre histoire est une des plus agréables & des plus utiles. D. Mabillon y a fait entrer l'histoire ecclésiastique & civile avec tant d'art, que l'on croiroit qu'il écrit plutôt l'histoire générale qu'une histoire particuliere. Il décrit les actions & met sous les yeux du lecteur les grands exemples d'un S. Hugues Abbé de Cluni, d'un saint Bernard, d'un Pierre Damien, de S. Anselme, du B. Lanfranc, & de tant d'autres hommes illustres qui ont fait honneur, non-seulement à l'Ordre Bénédictin, mais encore à l'Eglise & à l'Etat. L'expérience du X[e] siecle avoit appris les funestes effets que produit l'ignorance. Au suivant on rétablit les bonnes études dans les monastères, où les jeunes gens tant Religieux que Séculiers puiserent les sciences avec la piété & la vertu. Quels fruits l'Eglise & le public ne tirerent-ils point des écoles de Cluni, de Fécam, du Bec, de Caen, de Fleuri, de Corbie, de Fulde, d'Hirsauge, de Corvei en Saxe, de Westminster, de Malmesburi, de S. Alban & de Cantbrige?

Dom Massuet est auteur de la préface de ce cinquieme volume & du long discours qui renferme en abrégé les Vies de D. Mabillon & de D. Thierri Ruinart. L'éditeur avertit qu'à l'exception de quelques additions, le volume est tout entier de Dom Mabillon. Dans la vie de ce grand homme, le Pere Massuet réfute à propos les endroits du premier tome de la Bibliotheque-critique de Richard Simon, où les Bénédictins sont maltraités & chargés d'accusations évidemment fausses. Enfin ce cinquieme tome des Annales Bénédictines est enrichi de figures anciennes, & d'un Appendice qui contient

DOM MABILLON.

quatre-vingt-onze pieces, qui sont des diplômes, des chartes, des lettres, & autres monumens qui n'avoient point encore été imprimés.

Le VI[e] tome, laissé imparfait par D. (1) Mabillon & ses successeurs, & achevé par Dom Edmond Martène, n'a été publié qu'en 1739. Il commence au livre soixante-treizieme, & finit au quatre-vingtieme. Il contient l'histoire de l'Ordre, depuis l'an 1117 jusqu'à l'an 1157 inclusivement. La matiere de ce volume est très intéressante. Le funeste diférent qui divisa le Sacerdoce & l'Empire pendant trente-cinq ans sous deux Empereurs, le schisme qui affligea l'Eglise après la mort d'Honorius II, l'hérésie des Henriciens & des Pétrobusiens, & les conciles qui furent célébrés, sont le sujet de cette portion de notre Histoire. Les Papes, les Evêques & les grands hommes, qui dans ces tems de troubles travaillerent à procurer la paix & à maintenir la foi catholique, étoient enfans de S. Benoît. Le fond de ce volume est de D. Mabillon ; mais le P. Martène l'a considérablement augmenté par des additions insérées entre deux crochets. Celles qu'il a données à la fin du dernier livre doivent être regardées comme des corrections & des supplémens pour les cinq premiers volumes. Parmi les soixante-neuf pieces qui servent de preuve au sixieme tome, il a donné la préface, qu'il a mise à la tête du cinquieme tome de ses Anecdotes, & dans laquelle il fait l'histoire du fameux Abaillard.

On voit par le plan que D. Mabillon a suivi dans les Annales de notre Ordre, qu'il ne s'est pas borné au simple récit de son origine, de ses progrès & de ses révolutions. Toute l'histoire ecclésiastique s'y trouve en détail, & y paroît amenée par des liaisons intimes. L'histoire civile y a aussi grande part par la liaison naturelle des faits, que l'auteur n'auroit pas traités exactement, s'il n'avoit entremêlé quantité de particularités curieuses & d'événemens intéressans de cette histoire avec celle de l'Ordre Bénédictin. » On voit dans cette derniere, » avec autant de plaisir que d'édification, une société que la » solitude grossit, & que les persécutions rendent florissante. » On s'intéresse en apprenant que les habitans des premiers » monastères préferent insensiblement la Regle de cette nou-

De Boze hist. de l'Académie, t. 1, p. 363.

(1) Quoique dans l'éloge de ce savant homme, prononcé à l'Académie des Belles-Lettres, on ait dit qu'il manquoit peu de chose à ce dernier volume des Annales de l'Ordre de S. Benoît, il s'en falloit beaucoup que l'auteur ne l'eût laissé complet.

»velle société à celles que d'autres Saints leur avoient pres-
» crites. On y admire les desseins de la providence, qui permet
» que les biens & les honneurs de la terre aillent chercher ces
» Solitaires jusque dans le fond de leurs déserts, pour les donner
» en spectacle à tout le monde chrétien. Enfin on y remarque
» avec surprise que les relâchemens même dont l'Ordre n'a pu
» se garantir, pendant le cours de tant de siecles, n'ont servi
» qu'à en affermir la sainteté, en donnant lieu à de ferventes
» réformes, qui ont toujours fait revivre avec plus de vigueur
» le premier esprit de l'institution. « Ces Annales de l'Ordre de S. Benoît ont été réimprimées à Lucques, avec des additions considérables.

34. Après la mort de Dom Mabillon, on trouva dans ses papiers des Observations sur le célebre verset de la premiere épître de S. Jean, *Tres sunt qui*, &c. une Dissertation sur la Canonisation des Saints, & des Réflexions sur l'Ordre de saint Lazare. Ces écrits n'ont point été imprimés.

35. Parmi les lettres de M. Bocquillot, on en voit une de Dom Mabillon; & à la suite d'une lettre de M. Bocquillot au même, contenant des dificultés sur le Rituel, on trouve les réponses du Pere Mabillon à ces dificultés. Il y a encore une lettre du même parmi les pieces ajoutées à la fin de la Vie du très R. P. Dom Augustin Calmet.

36. Dans les *Œuvres posthumes* de D. Mabillon publiées par D. Vincent Thuillier, il y a plusieurs opuscules, dont nous n'avons point encore parlé. Tel est son *Iter Burgundicum*. C'est une description de ce que le savant voyageur avoit vu de plus remarquable dans les villes, les monastères, les archives, les cabinets & les bibliotheques de Bourgogne en 1682.

37. Eloge historique de Dom Vincent Marsolle, intitulé: *De quibusdam factis R. P. D. Vincentii Marsolli, Congreg. S. Mauri Superioris Generalis.* C'est une narration simple, naïve, où l'art semble n'entrer pour rien. On sent en la lisant l'amour qu'avoit l'auteur pour les vertus de celui dont il fait l'éloge.

38. *Votum D. Joannis Mabillonii de quibusdam Isaaci Vossii opusculis.* On voit dans cet écrit l'équité & la modération du P. Mabillon, même à l'égard des personnes d'une communion diférente. Etant à Rome en 1685, on lui fit l'honneur de l'appeller dans la Congrégation de l'*Indice*, pour savoir son

Dom Mabillon.

ſentiment ſur quelques ouvrages où Voſſius donnoit la préférence à la Chronologie des Septante ſur celle du texte hébreu, & prétendoit que le Déluge n'avoit pas été univerſel, quoique tous les hommes euſſent péri. Dom Mabillon excuſa de telle ſorte ces deux opinions, quoique la derniere ſoit extrêmement hardie, que la Congrégation convint qu'elles pouvoient être tolérées, & qu'il n'y eut point de décret contre Voſſius.

39. *Dotes des Religieuſes*. Dans cet écrit D. Mabillon répond à la queſtion qui lui avoit été faite, ſi l'on peut fixer par autorité publique les dotes des Religieuſes, & en cas que cela ſe puiſſe, ſi les Princes & les Magiſtrats ſéculiers peuvent en faire un réglement. Après avoir raporté tout ce qui avoit été ſtatué en divers ſiecles ſur les dotes, il conclut qu'il lui ſemble qu'au lieu d'exiger des dotes, on feroit mieux de fixer le nombre des Religieuſes, & de ne recevoir de dotes que des ſurnuméraires.

40. *Avis pour ceux qui travaillent aux Hiſtoires des monaſtères*. Dès les premiers tems de notre Congrégation les Supérieurs & les inférieurs ſe ſont apliqués à écrire les hiſtoires des maiſons où elle étoit introduite. Mais comme il en reſtoit encore beaucoup à compoſer, Dom Mabillon preſcrit une méthode aiſée à ceux qui entreprennent ce travail. Il avoit extrêmement à cœur ces hiſtoires particulieres, ſans le ſecours deſquelles il n'auroit pu écrire avec tant d'exactitude ſon hiſtoire générale de l'Ordre de S. Benoît. D'ailleurs l'hiſtoire de chaque monaſtère peut répandre une lumiere infinie ſur le civil & ſur l'eccléſiaſtique du royaume, ſur la Géographie du moyen âge, & ſur la plupart des familles diſtinguées.

41. *Réflexions ſur les priſons des Ordres Religieux*. Dom Mabillon ne put apprendre ſans être pénétré de douleur, le traitement rigoureux dont on uſoit en certain Ordre à l'égard des Religieux qui avoient commis quelques fautes d'éclat contre leurs devoirs eſſentiels. Il prit auſſi-tôt la plume, & écrivit ces Réflexions, que la charité & la miſéricorde ſemblent avoir elles-mêmes dictées. Il fait voir les abus & les inconvéniens de cette conduite trop ſévere, les diférens uſages des monaſtères & les adouciſſemens dont l'Egliſe a uſé pour en modérer la rigueur; enfin il propoſe l'eſpece de punition qu'il croit la plus propre pour intimider ceux que la crainte ſeule des peines peut retenir, ou pour rapeller les criminels à leur devoir par une ſalutaire pénitence.

Dom Mabillon.

42. *Remarques sur les Antiquités de Saint-Denys.* Le Pere Mabillon prouve dans cet écrit 1°. que jamais Dagobert ne transféra le corps de S. Denys & de ses deux compagnons de l'Eglise de l'Estrée dans la nouvelle qu'il avoit bâtie; 2°. que le lieu de la sépulture de saint Denys étoit très-célebre avant Dagobert; 3°. qu'avant ce Roi, & même du tems de sainte Genevieve, on mit en cet endroit des Moines, pour y chanter les louanges de Dieu sur le tombeau des saints Martyrs.

43. Nous n'entrerons pas dans le détail des lettres de Dom Mabillon & à D. Mabillon recueillies dans le premier volume de ses ouvrages posthumes. Il y en a qui lui ont été écrites par des personnes illustres qui entretenoient commerce avec lui, d'autres par des savans qui le consultoient sur des questions intéressantes. Parmi ses réponses on trouve une lettre à M. Colbert Evêque de Montpellier, dans laquelle on voit le jugement qu'il porte du Catéchisme publié par l'autorité de ce Prélat. » C'est, dit-il, un abrégé très-exact de toute la doctrine chré» tienne, qui explique précisément & distinctement tout ce » que l'on doit croire, tout ce que l'on doit faire, & qui montre » les moyens pour le faire. L'ordre & l'arrangement en est très» beau, chaque matiere y est traitée avec un très-grand détail, » mais sans confusion; les expressions en sont claires, les dé» cisions précises, sages & nullement outrées. Enfin l'on peut » dire que c'est un sommaire de toute la Théologie, qui est » proportionné à la portée de tout le monde, & qui dans sa » brieveté renferme pour les plus habiles une espece de com» mentaire, en marquant les lectures que l'on peut faire pour » traiter plus amplement chaque matiere. «

On ne peut mieux finir l'article de D. Mabillon qu'en raportant le jugement qu'un savant du premier ordre a porté de sa personne & de ses ouvrages. » Il seroit dificile, dit M. Dupin, » de louer le Pere Mabillon comme il le mérite. La voix du » public & l'estime générale de tous les savans, font son éloge » beaucoup mieux que tout ce que nous en pourions dire. Sa » profonde érudition est connuë par ses ouvrages: sa modestie, » son humilité, sa douceur & sa piété ne le sont pas moins de » tous ceux qui l'ont tant soit peu pratiqué. Son style est mâle, » pur, clair & méthodique sans affectation, & sans ornemens » superflus, tel qu'il convient aux ouvrages qu'Il a composés. «

Dom Antoine Beaugendre, et D. Michel Gourdin.

§. I.

Le P. Beaugendre, originaire de Caudebec en Normandie, naquit à Paris au mois de Septembre 1628. Il embrassa la réforme de S. Maur en 1646, & fit profession en l'abbaye de Vendôme le 12 de Septembre de l'an 1647, à l'âge de 19 ans. Après avoir prêché avec applaudissement en plusieurs lieux célebres, les Supérieurs le nommerent en 1669 premier Prieur réformé de l'abbaye de S. Pierre sur Dive. Il trouva dans ce monastère une pauvreté si extrême, qu'il n'y avoit pour toute Bibliotheque qu'un saint Bernard en lettres gothiques. Dom Beaugendre & ses Religieux, depuis le matin jusqu'au soir, s'occupoient à travailler soit au jardin, soit à rendre le monastère logeable. L'ignorance dans le pays étoit si grande qu'un maître d'école, qui par sa profession devoit instruire les petits enfans, ne savoit pas lui-même les élémens de la foi. Pour dissiper cette ignorance, le zélé Supérieur faisoit lui-même le catéchisme les Fêtes & les Dimanches. Le culte divin avoit été tellement négligé, qu'on ne se souvenoit point dans le pays d'avoir jamais vu le saint Sacrement exposé. Dom Beaugendre acheta un Soleil, & pendant l'octave de la fête de cet auguste Sacrement, il l'exposa avec la plus grande solemnité. Le peuple fut édifié de voir les anciens Religieux comme les réformés venir faire tous les jours une heure d'adoration & assister à tous les offices. Le P. Beaugendre gouverna encore successivement les monastères de Coulombs, de S. Pere de Chartres, & de S. Taurin d'Evreux. En 1693 il fut déchargé de sa Supériorité, qu'il avoit renduë aimable par sa douceur, & par ses manieres honnêtes & prévenantes. Il se retira dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dont il fut Doyen & Bibliothécaire. Il y mourut le 16 Août 1708, d'une chute pour laquelle il fallut lui faire des opérations très-douloureuses, qu'il soufrit avec beaucoup de patience & de résignation.

L'amour pour l'étude & les lettres, qu'il avoit eu dès ses plus tendres années, ne l'abandonna pas dans sa vieillesse.

Dom Beaugendre.

Il publia la vie de Messire Benigne Joly Prêtre, Chanoine & Instituteur des Religieuses Hospitalieres de Dijon. A Paris, chez Louis Guerin, 1700, *in*-8°. Ce livre est dédié à M. le Goux de la Berchere Archevêque d'Albi. On voit à la fin un éloge funebre latin de M. Joly, en forme de prose carée.

Il est étonnant que le P. BEAUGENDRE ait pu, à l'âge de quatre-vingt ans, donner au public un ouvrage aussi considérable que l'édition des Œuvres d'Hildebert Archevêque de Tours, & de Marbode Evêque de Rennes : *Venerabilis Hildeberti primò Cenomanensis Episcopi, deindè Turonensis Archiepiscopi Opera, tam edita quam inedita. Accesserunt Marbodi Redonensis Episcopi, ipsius Hildeberti supparis opuscula. Quæ hactenùs edita, hæc autem auctiora & plura nondum edita prodeunt, omniaque ad manuscriptos codices recensita, notis passim illustrantur. Labore & studio D. Antonii Beaugendre, &c. Parisiis, apud Laurentium le Conte*, 1708, *in-fol.* Cet ouvrage est dédié à Son Eminence le Cardinal d'Estrées Evêque d'Albane, Abbé de S. Germain des Prés. Dom Beaugendre apprend dans sa préface le succès des recherches qu'il a faites pour découvrir les lettres & les autres écrits d'Hildebert : il nomme avec éloge tous ceux qui lui ont aidé à se procurer ces précieux monumens : il rend un compte exact de la méthode qu'il a suivie. Il se déclare contre ce qu'on appelloit alors Jansénisme, & conclut de trois ou quatre passages d'Hildebert assez mal entendus, que Dieu ne refuse à aucun homme, *nulli hominum*, les moyens sufisans pour être sauvés. Cette généralité de graces suffisantes données même à ceux qui n'ont jamais entendu parler de J. C. plut beaucoup aux Jésuites auteurs des Mémoires de Trévoux. C'est pourquoi ils ont tant loué la personne & le travail de l'éditeur. Il est véritablement digne de louange pour l'avoir entrepris à son âge, & pour sa candeur & son humilité qui éclatent dans sa préface. A l'exemple d'Hildebert, qui soumettoit ses ouvrages à la censure de ses amis, il avouë que ses notes ont été revuës & retouchées par D. René Massuet. Cette préface est suivie de la vie d'Hildebert tirée des écrits de ce Prélat & d'autres monumens anciens. On trouve à la suite un long extrait des Actes des Evêques du Mans donnés au public en 1682 par D. Mabillon.

Le Pere Beaugendre sépare les lettres d'Hildebert en trois livres. Le premier contient les lettres morales, le second les

DOM BEAUGENDRE.

lettres dogmatiques, le troisieme les lettres de civilité. On trouve à la tête du premier livre les notes de M. Loyauté, savant Avocat au Parlement de Paris, sur les dix-huit premieres lettres d'Hilbert. On voit par le poëme de ce Prélat sur le Sacrement de l'Autel & sur la Messe, combien il étoit éloigné des erreurs du fameux Berenger son précepteur. Le Pere Beaugendre se détermina, par les conseils de M. l'Abbé Bignon, à joindre les ouvrages de Marbode Evêque de Rennes avec ceux d'Hildebert. L'édition de ces deux savans Prélats du XII[e] siecle a été bien reçue du public, quoiqu'elle se sente un peu des années de celui qui l'a entreprise si tard.

Il avoit traduit en françois les lettres d'Hildebert, & avoit fait espérer qu'il mettroit au jour sa traduction; mais sa mort en a privé le public.

§. II.

DOM MICHEL GOURDIN, né à Montreuil au diocèse d'Amiens, prononça ses vœux en l'abbaye de S. Faron de Meaux le 3 Mai 1660, & mourut dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 27 du mois de Septembre de l'an 1708. Ce Religieux avoit prêché avec réputation dans les principales Eglises cathédrales du royaume.

On n'a de lui qu'une Apologie pour le Prince Guillaume Egon de Furstemberg, injustement arrêté à Cologne par les troupes de l'Empereur Léopold, étant Plénipotentiaire de l'Electeur pour la paix, qui se traitoit en cette ville. Cet ouvrage a pour titre : *Illustrissimi Principis D. D. Guillelmi Egonis Landgravii Furstembergii, Serenissimi Archiepiscopi Electoris Coloniensis Legati violenta abductio & injusta detentio. Antuerpiæ*, 1674, *in*-12. Cet ouvrage a été imprimé à Paris, chez Elie Josset.

Le P. Gourdin fait voir d'abord que les loix de l'Eglise, le droit des gens & la foi publique ont été violés dans la détention du Prince de Furstemberg. Il raporte ensuite plusieurs extraits d'actes de Conciles, de Décrets des Papes & d'Edits des Empereurs, qui défendent aux Juges séculiers d'attenter sur la personne des Ecclésiastiques, & de prendre connoissance de leurs diférends. On trouve aussi dans cet ouvrage les lettres des Rois de France, de Pologne & d'Angleterre à l'Empereur, pour obtenir la liberté du Prince Guillaume de Furstemberg, qui

qui n'avoit été arrêté que parce qu'il avoit pris le parti de la France. Dom Michel Gourdin termine cet ouvrage par la réfutation d'un écrit de Chriſtophe Wolfgang, plein de calomnies & d'impoſtures contre le Prince qui fait le ſujet de cette Apologie.

DOM THIERRI RUINART.

§. I. *SA VIE.*

DOM RUINART, digne éleve & intime ami du Pere Mabillon, naquit à Reims d'une honnête famille le 10 Juin de l'an 1657. Ses parens l'éleverent dans la piété & lui donnerent une excellente éducation. A l'âge de neuf ans il commença ſes études au college des Bons-Enfans dans l'Univerſité de Reims. Ayant fait ſon cours avec beaucoup de ſuccès, il ſe conſacra au ſervice de l'Egliſe par la Tonſure cléricale, & fut fait maître ès Arts l'an 1674. Mais à peine connoiſſoit-il le monde qu'il s'en dégouta, & chercha un aſyle, pour mettre ſon innocence en ſûreté. Il alla à S. Remi & demanda à entrer au Noviciat de cette abbaye. Il y fut admis le 2e d'Octobre 1674, prit l'habit monaſtique le 18 du même mois, & fit profeſſion à l'âge de 20 ans, le 19 d'Octobre de l'an 1675, dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, où le Noviciat avoit été transféré. Il réunit en ſa faveur tous les ſuffrages des deux communautés où il avoit été novice. La pureté de ſes mœurs & l'innocence de ſa vie, ſa piété & ſa ferveur, ſes excellentes qualités de cœur & d'eſprit, firent concevoir de lui les plus grandes eſpérances.

Après avoir paſſé deux années dans la pratique des exercices ſpirituels que la Congrégation de S. Maur preſcrit aux jeunes profès, il fut envoyé dans l'abbaye de S. Pierre de Corbie, pour étudier la Philoſophie & la Théologie. Il s'y diſtingua de maniere à faire juger qu'il étoit né pour les ſciences. Il s'appliqua dès-lors férieuſement à l'étude de l'Ecriture-ſainte, & à la lecture des Peres & des bons auteurs. S'il rencontroit quelques anciens monumens hiſtoriques, une curioſité louable le portoit à les obſerver attentivement. Quelque progrès qu'il fît dans les ſciences, celui qu'il fit dans la vertu & la piété fut

D. RUINART.

beaucoup ſupérieur. Jamais l'étude ne lui fit négliger ſes devoirs de Religieux. Il ſe conſerva dans une grande innocence, par ſon aſſiduité à la priere, & par l'amour de la retraite. Eſtimé de tout le monde pour ſa candeur, ſon humilité & ſa douceur, il fut un modele pour ſes condiſciples, & par ſa conduite, & par ſa maniere d'étudier.

Dom Mabillon cherchoit alors un jeune Religieux capable de le ſoulager dans ſes grandes études, & de lui ſuccéder dans ſes entrepriſes littéraires. La connoiſſance qu'il eut des bonnes qualités & du mérite du P. Ruinart, l'engagea à le demander aux Supérieurs pour ſon compagnon d'études. Il n'eut pas de peine à l'obtenir, & D. Thierri fut appellé à Paris l'an 1682. Le premier ſoin du P. Mabillon fut de cultiver l'eſprit & les mœurs de ſon diſciple. Il ſe donna la peine de l'inſtruire lui-même pendant pluſieurs années, de lui apprendre le grec, de lui donner des regles, & de lui faire remarquer les routes qu'il devoit ſuivre dans la carriere des grandes études. Sous un tel maître, le diſciple fit de merveilleux progrès.

Il ne tarda pas à en donner des preuves en publiant les Actes ſinceres des Martyrs. Le célebre M. Gillot Docteur en Théologie de l'Univerſité de Reims en ayant lu la préface, écrivit à Dom Ruinart en ces termes : » J'ai reçu hier avec joie des » mains de Monſieur votre frere les prémices de votre travail. » Comme j'attendois avec impatience cette préface, que vous » avez eu la bonté de me promettre, je l'ai plutôt dévorée que » luë. J'y ai trouvé toute la beauté dans le ſtyle, la nobleſſe » des expreſſions, le choix des matieres, la force des penſées, » qu'on peut déſirer dans un ouvrage parfait. Vos coups d'eſſai » ſont des chefs-d'œuvre. «

Le Pere Ruinart donna ce premier livre l'an 1689, n'étant âgé que de trente quatre ans. Il ne ceſſa point depuis d'enrichir l'Égliſe & le public d'ouvrages utiles & ſavans, tant qu'il vécut, ſans parler de ceux qu'il publia conjointement avec Dom Mabillon. En 1696 D. Ruinart viſita les monaſtères, les archives & les Egliſes d'Alſace & de Lorraine, ou il trouva des manuſcrits, des chartes & d'autres pieces, qui contribuerent à la perfection des ouvrages auxquels il travailloit avec Dom Mabillon. Il employa à ce voyage littéraire depuis le 20 Août juſqu'au dixieme de Novembre ſuivant. La longue maladie & la mort de ſon cher maître le jetterent dans de grands embarras, & le pénétrerent de douleur.

Quelque tems après le décès du P. Mabillon, Milord Duc de Perth, qui l'avoit honoré pendant ſa vie d'une maniere ſinguliere, preſſa D. Thierri Ruinart ſon éleve de faire paroître au public quelque choſe du détail de ſa vie cachée. D. Thierri remplit parfaitement l'idée qu'on s'étoit formée du Pere Mabillon. Il ne s'attacha point à donner un éloge diffus & étudié des vertus & de la ſcience de ſon maître, mais à faire un abrégé ſimple, naïf & édifiant de ſa vie & de ſa mort. D. RUINART.

Le triſte ſouvenir de cette mort & la douleur continuelle que Dom Ruinart en reſſentoit, affoiblirent ſenſiblement ſa ſanté. Il ne laiſſa pas de travailler encore beaucoup pendant deux ans. Le deſſein qu'il avoit de continuer les Annales de l'Ordre, lui fit entreprendre un voyage en Champagne, pour ramaſſer de nouveaux mémoires. Ce voyage lui fut funeſte ainſi qu'à toute la République des lettres. Car en revenant à Paris il tomba malade dans l'abbaye de Hautvilliers de la Congrégation de Saint-Vanne. Il y mourut le 27 de Septembre 1709, âgé de 53 ans, après avoir demandé & reçu avec la dévotion la plus tendre les Sacremens de l'Egliſe. Pendant ſa maladie, qui dura dix-ſept jours, il eut ſoin de ſe nourir de ſaintes lectures, & de ſe faire réciter l'office divin à côté de ſon lit. Quoiqu'il ne fût qu'hôte dans un monaſtère d'une autre Congrégation, il rendit au Supérieur le même reſpect & la même obéiſſance qu'il auroit rendu à ſon propre Prieur. Il ſeroit dificile d'exprimer le zele & l'empreſſement avec leſquels les Religieux de Hautvilliers ſoignerent leur hôte le jour & la nuit, & pourvurent à tous ſes beſoins. Le reſpect & l'eſtime qu'ils avoient pour lui, les porterent à lui donner une ſépulture honorable dans la nef de leur Egliſe, & à faire graver ſur ſa tombe l'épitaphe ſuivante :

HIC JACET DOMNUS THEODORICUS RUINART, REMENSIS, PRESBYTER ET MONACHUS S. GERMANI A PRATIS, PIETATE, MORUM LENITATE, ET DOCTRINA CONSPICUUS, QUI IN HOC MONASTERIO HOSPES EXCEPTUS, GRAVI FEBRE DECUMBENS, OBIIT DIE 27 SEPTEMBRIS ANNI M. D. CCIX. REQUIESCAT IN PACE.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Le premier & le plus précieux qui soit sorti de la plume du Pere Ruinart, est le recueil des Actes authentiques du martyre de ces premiers chrétiens, qui animés de l'esprit de Dieu, soufrirent pour la gloire de son nom des tourmens incroyables durant la persécution des Empereurs païens dans les quatre premiers siecles de l'Eglise. Ce livre, le plus respectable que nous ayons après les saintes Ecritures, a pour titre: *Acta primorum Martyrum sincera & selecta, ex libris cùm editis tùm manuscriptis collecta, eruta vel emendata, notisque & observationibus illustrata. Operâ & studio D. Theodorici Ruinart, Presbyteri & Monachi Benedictini, è Congregatione S. Mauri. His præmittitur Præfatio generalis, in qua refellitur Dissertatio undecima Cyprianica Henrici Dodwelli de Paucitate Martyrum. Parisiis, typis Francisci Muguet*, 1689, *in*-4°. M. Drouet de Maupertuy a traduit en françois ces Actes des Martyrs & les a fait imprimer en 1708 en deux volumes *in*-12. La savante préface de Dom Ruinart fut réimprimée en 1693 à la tête du Traité de Lactance sur la mort des persécuteurs, de l'édition de M. Bauldri. La premiere édition des Actes sinceres des Martyrs étant devenue rare, M. Wetstein Imprimeur d'Amsterdam en a donné une seconde *in-fol.* en 1713. Elle a été faite sur le manuscrit que Dom Ruinart avoit revu & corrigé très-exactement & enrichi de plusieurs additions. A la tête de cette édition est la vie de l'auteur, avec le détail de ses ouvrages. On a une troisieme édition du même livre faite à Vérone, avec quelques additions.

Dans la préface le P. Ruinart fait voir d'abord comment les Actes originaux des Martyrs sont parvenus jusqu'à nous, & combien les premiers fideles ont été soigneux de ramasser ces précieux monumens, qu'ils lisoient dans leurs assemblées, après les avoir insérés dans leurs Liturgies. Il parle ensuite des auteurs qui en ont fait des recueils, & combat par des argumens invincibles le dangereux systême de Henri Dodvel Anglois, qui dans sa Dissertation de *Paucitate Martyrum*, a prétendu enlever à l'Eglise ce grand nombre de Martyrs, dont elle se fait gloire, & qui sont une preuve sensible de la vérité de la Religion chrétienne. Dans la troisieme partie de sa préface, D. Ruinart passe en revuë toutes les persécutions depuis Néron

jusqu'à Dioclétien, & ne se sert que d'auteurs contemporains, pour ne rien avancer qui soit suspect. Dans la quatrieme partie il examine la cause des cruautés horribles exercées contre les Chrétiens par les Princes, par les Magistrats & les peuples idolâtres, & il fait remarquer l'accroissement rapide que prit le Christianisme, malgré tous les obstacles qui s'opposoient à son progrès. Il n'oublie pas les honneurs rendus aux Martyrs avant & après leur mort, ni les précautions qu'on prenoit dans les premiers siecles pour ne révérer que les vrais Martyrs. Enfin il distingue l'honneur que l'Eglise leur a toujours rendu, du culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu seul, auteur de leur sainteté.

Quant au corps de l'ouvrage, il contient les Actes authentiques & originaux des Martyrs, tirés des Greffes publics, ou des récits composés par les chrétiens qui assistoient aux supplices. Quand ces Actes ne sont pas venus jusqu'à nous, Dom Ruinart y supplée en substituant les éloges des Martyrs, qu'on trouve dans les ouvrages des saints Peres, & d'autres célebres écrivains ecclésiastiques. Il met à la tête de chaque piece un avertissement, où il résout toutes les dificultés qui se peuvent rencontrer. Il éclaircit les endroits obscurs des Actes par de savantes notes.

2. L'histoire de la persécution des Vandales peut être regardée comme une suite des Actes des Martyrs. Dom Ruinart la donna sous ce titre : *Historia persecutionis Vandalicæ, in duas partes distincta. Prior complectitur libros quinque Victoris Vitensis Episcopi, & alia antiqua monumenta, ad codices manuscriptos collata & emendata, cum notis & observationibus; posterior Commentarium historicum de persecutionis Vandalicæ ortu, progressu & fine. Operâ & studio D. Theodorici Ruinart, &c. Parisiis, apud Franciscum Muguet*, 1694, *in*-8°. Quoique les Vandales fissent profession du christianisme, ils firent plus de Martyrs que les Empereurs païens. La cruauté naturelle de cette nation barbare, l'hérésie arienne, dont elle étoit infectée, & l'envie insatiable d'envahir les autres royaumes, avoient tellement ôté à ses Princes toute sorte de compassion, qu'ils ne respiroient que le sang & le carnage. Ils excercerent leur fureur sur-tout contre les Evêques, & généralement contre tous ceux qui étoient opposés à l'impiété arienne. Comme ils inonderent presque tout le monde, ils firent par-tout une in-

finité de Martyrs, en France, en Espagne, en Italie & en Afrique.

D. Ruinart.

Soixante ans après cette horrible persécution Victor Evêque de Vite en composa l'histoire en cinq livres, qui sont renfermés dans la premiere partie de l'ouvrage du Pere Ruinart. Il y a joint quatre pieces, qui ont beaucoup de raport à cette histoire : 1°. Une table chronologique, où chaque événement est raporté au tems auquel il est arrivé : 2°. Le martyre de sept Moines, qui soufrirent à Carthage sous le Roi Huneric : 3°. Une homélie qui contient l'éloge de S. Cyprien : 4°. Une chronique abrégée, qui s'étend jusqu'à la fin du Ve siecle. La seconde partie contient un Commentaire historique, où Dom Ruinart décrit le commencement, le progrès & la fin de la persécution des Vandales, pour suppléer à ce qui avoit été omis ou touché trop légérement par Victor. Ce livre est dédié au Cardinal de Furstemberg, Abbé de S. Germain des Prés.

3. Dom Ruinart, après avoir travaillé si utilement sur l'histoire de l'Eglise d'Afrique, s'appliqua à celle de l'Eglise de France. Comme Grégoire de Tours en est le pere, il entreprit une nouvelle édition des ouvrages de cet auteur. Elle fut publiée sous ce titre : *S. Georgii Florentii Gregorii Episcopi Turonensis opera omnia, nec non Fredegarii Scholastici Epitome & Chronicum cum suis continuatoribus & aliis antiquis monumentis ad codices manuscriptos & veteres editiones collata, emendata & aucta, atque notis & observationibus illustrata, operâ & studio Domni Theodorici Ruinart, &c. Parisiis, typis Francisci Muguet*, 1699, *in-folio*. Cet ouvrage est dédié à M. de Harlai premier Président au Parlement de Paris. La belle préface qui est à la tête est divisée en cinq parties. Dans la premiere Dom Ruinart fait voir la nécessité d'une nouvelle édition de Grégoire de Tours plus ample & plus parfaite que les précédentes, & l'utilité de ce travail par l'importance de l'ouvrage, qui est le fond de l'histoire de notre nation.

En effet Grégoire de Tours découvre l'origine, l'état & la Religion des François, la discipline de l'Eglise touchant l'élection des Evêques, l'ordination des Clercs, la célébration des divins offices, l'administration des Sacremens, la forme des Temples, & les immunités des Eglises. Le P. Ruinart parle des miracles fort fréquens du tems de S. Grégoire de Tours, & examine s'il est vrai qu'il ait été trop facile à les croire.

Dans la ſeconde partie de cette préface l'éditeur fait le dénombrement de tous les ouvrages de ſon auteur, & de ceux qui lui ont été attribués, & montre le tems auquel ils ont été compoſés. Dans la troiſieme il réfute le Pere le Cointe, qui avoit prétendu que S. Grégoire de Tours n'eſt pas l'auteur de tout ce qui eſt contenu dans les dix livres de ſon hiſtoire.

Dans la quatrieme partie le P. Ruinart rend compte de ſon travail, des manuſcrits dont il s'eſt ſervi pour ſon édition, & fait l'énumération des précédentes. La cinquieme & derniere partie eſt employée à faire connoître Fredegaire continuateur de l'hiſtoire de Grégoire de Tours. Dom Ruinart recherche quel étoit ſon nom, ſon pays, ſon âge, quels ont été ſes ouvrages & ſes continuateurs, & l'eſtime qu'on en doit faire.

A la ſuite de cette longue préface l'éditeur a mis la vie de S. Grégoire de Tours recueillie de ſes écrits par S. Odon Abbé de Cluny. Les Annales des François, que le P. Ruinart a miſes avant l'Hiſtoire de S. Grégoire de Tours, ſont un recueil très-utile, très-exact & très-curieux de ce que les anciens auteurs ont écrit touchant l'ancienne France & les François.

Les notes que D. Ruinart a ajoutées à l'ouvrage même ſont courtes, mais préciſes, & ne laiſſent rien à déſirer pour l'intelligence du texte des Hiſtoriens renfermés dans ce volume. On trouve dans l'Appendice beaucoup de pieces curieuſes & d'anciens monumens, qui ont rapport à divers endroits des Œuvres de S. Grégoire de Tours. Le volume eſt terminé par pluſieurs tables, qui rendent cette édition très-commode. M. Eccard, dans ſon recueil ſur la loi Salique, a inſéré les Annales des François, que D. Ruinart a tirées de nos anciens Hiſtoriens depuis l'an 253 juſqu'en 768. Dom Martin Bouquet a adopté cette édition de S. Grégoire de Tours, & l'a fait entrer dans ſon grand Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France, après l'avoir collationnée ſur deux beaux manuſcrits que Dom Ruinart n'avoit pas vus.

4. Ce ſavant Religieux publia en 1701, conjointement avec D. Mabillon, les deux tomes *in-folio* du VIe ſiecle Bénédictin, c'eſt-à-dire, des Actes des Saints de cet Ordre qui ont vécu pendant l'onzieme ſiecle de l'Egliſe. Comme le Pere Ruinart avoit mis en ordre & éclairci une grande partie de ces Actes, D. Mabillon voulut qu'il mît ſon nom avec le ſien aux frontiſpices de ces volumes. Dom Ruinart ſe promettoit alors

D. RUINART.

d'achever ce grand recueil, mais sans donner les Actes entiers, comme on a fait dans les premiers tomes, pour ne pas tant multiplier les volumes. Il avoit mis le dernier presque en état d'être imprimé.

5. Dans une nouvelle édition du Bréviaire de Paris faite en 1696, quelques-uns de ceux qui furent préposés par M. l'Archevêque à sa révision, voulurent enlever à S. Maur Abbé de Glanfeuil en Anjou, la qualité de disciple de S. Benoît. Mais M. l'Archevêque ne voulut pas que cela se fît sans avoir entendu les Peres de la Congrégation de S. Maur. On tint une conférence à ce sujet, à laquelle se trouverent Dom Mabillon & D. Ruinart. Celui-ci s'engagea à faire un ouvrage pour prouver que S. Maur Abbé de Glanfeuil a été véritablement disciple de S. Benoît, & envoyé par ce saint Patriarche en France. Il se chargea en même-tems de répondre aux objections de MM. Châtelain, Baillet & Basnage. En conséquence de cet engagement, il publia en françois le livre intitulé : *Apologie de la Mission de S. Maur Apôtre des Bénédictins en France, avec une addition touchant saint Placide premier Martyr de l'Ordre de S. Benoît. A Paris, chez Pierre de Bats*, 1702, *in-8°*. Cet ouvrage, dédié au Cardinal de Noailles, & traduit en latin par l'auteur, a été inséré en cette langue à la fin du premier tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît.

L'opinion commune depuis le IXe siecle a été que S. Maur disciple de S. Benoît n'est point diférent de S. Maur Abbé de Glanfeuil. Dom Ruinart fait voir que ce sentiment est bien fondé, & que les conjectures que M. Châtelain a alléguées contre, sont des plus foibles. Il répond aux objections que ce Critique a faites contre l'autorité de la vie de S. Maur. Il releve M. Baillet, qui distingue deux Saints de ce nom & qui fait dire à S. Grégoire que S. Maur se jetta seulement à la nage dans l'eau pour en retirer S. Placide, pendant que saint Grégoire dit clairement que S. Maur marcha à pied ferme sur l'eau. Dom Ruinart ne réfute pas avec moins de solidité le Ministre Basnage, qui dans son Histoire de l'Eglise traite de fables tout ce que l'on dit de S. Maur, & assure que ce Saint n'a jamais existé.

On trouve à la fin de cette Apologie une Dissertation, où le P. Ruinart défend S. Placide contre le même M. Basnage. Il avoue ingénuement que la vie de ce Saint, telle que nous

l'avons,

l'avons, ne mérite aucune croyance ; mais il apporte d'autres monumens qui prouvent qu'il y a eu un S. Placide martyrisé avec plusieurs autres Bénédictins ses compagnons. D. RUINART.

Cette Apologie fut très-bien reçue, & D. Ruinart en reçut des complimens de plusieurs Evêques, de l'Abbé d'Orval, de Dom Matthieu Petitdidier depuis Abbé de Senones & Evêque de Macra, & de M. l'Abbé du Guet, qui s'en expliqua ainsi dans une lettre. » L'Apologie me paroît non-seulement sans » replique, mais écrite d'une maniere si sage, qu'elle peut servir » de modele pour ces sortes d'ouvrages. « Quant à M. Baillet, il en écrivit au Pere Ruinart en ces termes : » Agréez, mon » Révérend Pere, que je vous fasse mes très-humbles remer- » ciemens, & pour le présent que vous m'avez fait de votre » livre, & pour les manieres dont vous avez trouvé à propos » de me traiter dans ce qui me regarde. J'y suis d'autant plus » sensible, que je ne méritois ni l'une, ni l'autre faveur. La » cause que vous avez plaidée ne pouvoit avoir un plus habile » Avocat, & vous n'avez rien oublié pour l'emporter sur ceux » qui contestent la Mission de S. Maur l'Italien, avec la faci- » lité que vous avez eue à vaincre l'adversaire qui a voulu nier » l'existence du Saint. Je persiste à dire que je ne veux point » entrer dans la contestation, &c. « Ce que D. Ruinart avoit ajouté à la fin de l'Apologie sur saint Placide & son martyre, plut au savant Pere Papebrok, qui écrivit à l'auteur qu'il en feroit usage, quand il en seroit au mois d'Octobre.

6. Le Pere Ruinart, zélé pour la gloire de Dom Mabillon son cher maître, entreprit de faire tomber les deux premieres Dissertations du Pere Germon contre le livre de *De re diplomatica*. Ce Jésuite avoit fait tous ses efforts pour faire douter de la vérité des chartes originales données pour des modeles de vérité ; il avoit principalement attaqué la charte ou testament de Vandemire homme illustre & de sa femme Erchamberte. Pour ne point perdre le tems à discuter tous les raisonnemens frivoles du Jésuite, D. Ruinart crut qu'en justifiant pleinement cette charte intéressante pour l'Eglise de Paris, il fourniroit au public un exemple frapant de la mauvaise critique du censeur de Dom Mabillon. Il publia donc l'écrit intitulé : *Ecclesia Parisiensis vindicata adversùs R. P. Bartholomæi Germon duas disceptationes de antiquis Regum Francorum diplomatibus. Parisiis*, 1706, *in*-12. Cet ouvrage est écrit avec

D. RUINART.

beaucoup d'ordre, de netteté & d'art. Nous n'entrerons point dans le détail des raisons que D. Ruinart oppose au critique. En général il releve plusieurs bévues du Jésuite, répond à toutes ses objections, & réfute les conjectures qu'il avoit alléguées pour prouver que la charte de Vandemire est fausse.

7. On l'a dit ailleurs, le Pere Mabillon avoit préparé une seconde édition de sa Diplomatique. Mais étant mort lorsqu'on y travailloit, D. Ruinart en prit soin, l'enrichit de plusieurs additions tant du Pere Mabillon que de lui-même, & d'une ample préface, où il répond solidement à la critique que le Docteur George Hickes Anglois avoit faite de sept Regles générales établies par le pere de l'Art diplomatique.

8. Le second ouvrage que D. Ruinart ait publié en notre langue, est l'*Abrégé de la vie de D. Jean Mabillon, Prêtre & Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. A Paris, chez la veuve de François Muguet & Charles Robustel*, 1709, 1 *vol. in*-12. Il entreprit cet Abrégé autant par respect pour la mémoire de son cher maître, que pour satisfaire aux instances de plusieurs personnes considérables, entre autres de Milord Duc de Perth, auquel cet ouvrage est adressé. Il a été traduit en latin avec des augmentations par Dom Claude de Vic, & publié à Padoue en 1714, *in*-8°.

9. Les ouvrages posthumes de D. Thierri Ruinart, publiés après ceux du Pere Mabillon en 1724, *in*-4°. par D. Vincent Thuillier, sont au nombre de trois. Le premier a pour titre : *Disquisitio historica de Pallio Archiepiscopali*. Le P. Ruinart recherche dans cet écrit l'origine & l'usage du Pallium : il examine qui sont ceux à qui les Papes l'ont accordé dans l'Eglise latine, & il expose ce qui se pratique à présent pour l'obtenir.

10. Le second est la vie du Pape Urbain II : *Beati Urbani Papæ II. vita, auctore D. Theodorico Ruinart*. Ce Pape étoit du diocèse de Reims, comme l'auteur, & avoit été Bénédictin. L'érudition & la critique la plus exacte regnent dans cette vie d'un bout à l'autre. Le P. Ruinart ne se contente pas d'y alléguer les faits, il les prouve encore par des actes, & discute soigneusement ceux qui pouroient être contestés.

11. Le troisieme ouvrage posthume est intitulé : *D. Theodorici Ruinarti Iter litterarium in Alsatiam & Lotharingiam*. Ce voyage littéraire en Alsace & en Lorraine est dans le gout

de ceux du Pere Mabillon. On y trouve des manuſcrits, des chartes, des inſcriptions & de épitaphes. Celle du vénérable P. Didier de la Cour auteur des réformes de S. Vanne & de S. Maur, mérite d'être ici raportée : D. RUINART.

PIÆ MEMORIÆ
R. P. D. DESIDERII A CURIA LOTHARINGI, Regulæ ſanctiſſimi P. Benedicti Reſtauratoris eximii in Gallia, Lotharingia, Burgundia, Arduenna, Belgio, Cluniaco, &c. ab anno 1597. quo tam pium opus hîc incœpit, ubi tandem in pace ſancta Filiis relicta quievit 14. Novembris anno ſalutis 1623. ætatis 72. Reformationis 25. Hoc honoris, amoris & obſequii filialis æternum monumentum hujus domûs alumni ponebant 1634.

Cette épitaphe, gravée ſur la tombe de marbre de notre ſaint Réformateur, eſt placée au milieu du chœur de l'Egliſe de S. Vanne de Verdun.

12. Dom Thierri Ruinart a laiſſé en manuſcrit un Journal très-circonſtancié de ce qui s'eſt paſſé au ſujet de la belle édition de S. Auguſtin donnée par ſes confreres.

Je finis l'article du Pere Ruinart par les jugemens que les Savans ont portés de ſes écrits & de ſa perſonne. » Il n'eſt » pas moins recommandable, dit M. Dupin, par ſa piété, par » ſa douceur, par ſa ſimplicité, par ſa droiture, que par ſa » ſcience, par ſon travail & par ſes ouvrages. Il écrit purement » & noblement en latin, & eſt très-exact & très-judicieux » dans ſes obſervations. « Ses (*a*) ouvrages, » qui ſont entre » les mains de tous les Savans, font voir qu'il étoit digne » éleve du P. Mabillon. L'on y reconnoît un grand jugement, » une critique ſenſée, une exactitude particuliere, un ſtyle » net & fort correct ; mais par-deſſus tout, un caractère de » ſimplicité & de modeſtie pareil à celui de ſon maître. «

(*a*) *Journal des Savans du Lundi 3 Mars 1710.*

Dom René Maſſuet, à la tête du cinquieme volume des Annales Bénédictines, a donné un Abrégé de la Vie du Pere Ruinart ; & dans la ſeconde édition des Actes ſinceres des Martyrs, l'habile éditeur s'étend beaucoup dans la préface ſur la vie & les ouvrages de ce ſavant Religieux, dont la mémoire ſera toujours en vénération.

DOM ANTOINE POUGET.

§. I. SA VIE.

LE P. POUGET naquit à Bellargue dans le diocese de Béziers en 1650. Il fit profession à l'âge de 24 ans dans le monastère de la Daurade à Toulouse, le 8 de Mai 1674. Après le cours des études ordinaires, il s'appliqua à celle des langues grecque & hébraïque. Il y fit de si grands progrès, qu'on le fit venir à Paris pour travailler aux éditions des Peres grecs avec D. Bernard de Montfaucon & D. Jacques Loppin. Ils s'appliquoient tous trois à l'édition de S. Athanase, lorsque Dom Martianay étant venu à Paris pour travailler à celle de saint Jérôme, il détacha D. Pouget des autres pour se l'associer. Celui-ci vécut dans Paris comme il auroit fait dans une solitude, ne sortant jamais du monastère que pour aller dans quelque bibliotheque. Il n'avoit aucune liaison ni dehors, ni même au dedans de la maison. Il fuyoit les conversations se retirant dans sa chambre immédiatement après le repas, pour vaquer à l'étude & à la priere.

Il passa de la sorte plusieurs années, après lesquelles il demanda à retourner dans sa province. Il en fut rappellé, lorsqu'on eut formé le dessein dans la Congrégation d'établir un cours de langue grecque & hébraïque en chaque province, pour former des Religieux qui pussent donner dans la suite de nouvelles éditions des Peres grecs. Dom Pouget fut destiné pour enseigner ces langues dans le monastère de Bonnenouvelle de Rouen. Il le fit avec succès, & forma d'excellens écoliers, qui devinrent eux-mêmes d'habiles maîtres. De ce nombre fut D. Pierre Guarin, qui lui succéda & remplit avec réputation la chaire qu'il occupoit. Après avoir été deux ans dans cet exercice, Dom Pouget retourna en Gascogne, où il n'étudia plus que la science de la perfection chrétienne & religieuse. Il fut néanmoins obligé de quitter sa solitude pour apprendre à l'Evêque d'Aleth le Grec & l'Hébreu. Ce Prélat profitant des leçons d'un si habile maître, prenoit le chemin de se rendre la langue hébraïque familiere. Mais la grande application qu'il aporta à cette étude, lui causa une maladie, dont il mourut.

Par cet événement D. Antoine Pouget rendu à lui-même, ne fit plus d'autre lecture que celle des vies des Peres du Désert. Et voyant qu'ils ne vivoient ordinairement que de légumes, il se retrancha l'usage du poisson. Il mena une vie si austere, qu'il succomba sous le poids de ses austérités, & mourut dans le monastère de Soreze le 14 d'Octobre de l'an 1709, âgé de 59 ans.

Dom Pouget.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. En 1688 il publia conjointement avec les PP. de Montfaucon & Loppin le livre *in*-4°. intitulé : *Analecta græca sive varia opuscula Græca hactenus non edita, &c.* On a dans ce volume la Vie de S. Cyriaque Anachorete, traduite en latin par D. Antoine Pouget, avec des notes pour éclaircir le texte. Cette piece, qu'on trouve dans Métaphraste sans nom d'auteur, est de quelque importance, parce qu'elle contient des éclaircissemens sur la Vie de saint Euthyme Abbé, & sur les erreurs d'Origene.

2. Le P. Pouget a eu part aussi à la belle édition des Œuvres de S. Athanase, publiée en 1698 par Dom Bernard de Montfaucon.

3. Le premier volume de la nouvelle édition des ouvrages de S. Jérôme parut en 1693 sous les noms de D. Jean Martianay & de D. Antoine Pouget. Ce dernier auteur a rétabli les Canons des Evangiles, qu'on trouve à la colonne 1429 du même tome. Il méditoit une nouvelle édition de la Chronique d'Eusebe; mais il ne paroît pas qu'il ait exécuté ce dessein. Il étoit très-exact dans tout ce qu'il entreprenoit. Il écrivoit si bien le grec & l'hébreu, qu'on auroit à peine distingué son écriture de l'imprimé.

4. Pendant qu'il enseignoit ces langues à Rouen, il dressa des Tables hébraïques d'une grande beauté & d'une méthode très-facile. Elles peuvent beaucoup contribuer à lever les dificultés que rencontrent ceux qui commencent à lire & à apprendre l'hébreu. Elles ont pour titre : *Institutiones linguæ hebraicæ.* Elles n'ont point été imprimées, mais il s'en est répandu grand nombre de copies.

» Dom Antoine Pouget étoit très-habile dans les Mathéma- *Le Cerf Bibl.*
» tiques, & possédoit dans un dégré supérieur toutes les parties *histor. & crit.*
» de cette science. Le célebre M. Varignon si bon connoisseur *p. 415.*
» en ces matieres, en a souvent parlé avec admiration. «

DOM ANTOINE-MICHEL FOUQUERÉ.

CE Religieux, né en 1641 à Château-Roux en Berry, entra au Noviciat de l'abbaye de saint Augustin de Limoges en 1657, & il y prononça ses vœux le 3 d'Octobre de l'an 1658. Après le cours d'étude qu'on fait dans la Congrégation deux ans après la profession, il fut chargé en 1669 d'enseigner la Rhétorique aux jeunes Religieux du monastère de Mauriac. Il leur apprit en même-tems le Grec. Ils firent de si grands progrès dans cette langue, qu'ils envoyerent au Chapitre général la Regle de S. Benoît traduite en Grec. En 1693 il fut déchargé du poids de la Supériorité, qu'il avoit porté pendant quinze ans. Il finit ses jours dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 3 de Novembre de l'an 1709.

1. Il a traduit du grec en latin, & publié les Actes du concile célébré à Jérusalem en 1672 sous le Patriarche Dosithée, & à la sollicitation du Roi de France. Cet ouvrage, imprimé en 1676 *in*-8°. sous le titre de *Synodus Bethlemitica*, fut jugé très défectueux, & le fameux Richard Simon ne manqua pas d'en dire beaucoup de mal. Mais D. Fouqueré, profitant des lumieres du P. Combefis, & encore plus de celles de M. Arnauld Docteur en Sorbone, en donna une seconde édition très-bonne & très-correcte, sous ce titre : *Synodus Jerosolymitana adversùs Calvinistas hæreticos, Orientalem Ecclesiam de Deo rebusque divinis hæreticè, ut sentiunt ipsi, sentire mentientes, pro reali potissimùm præsentiâ, anno* 1672. *sub Patriarcha Jerosolymorum Dositheo celebrata græcè & latinè, Interprete Domno M. F.* (*Michaele Fouqueré*) *è Congregatione S. Mauri, Ordinis sancti Benedicti. Editio secunda ab Interprete emendata. Parisiis, apud Edmundi Martin viduam*, 1678, *in*-8°. A la fin de cet ouvrage Dom Fouqueré a fait imprimer en grec & en latin de sa version un écrit intitulé : *Dionysii Patriarchæ Constantinopolitani super Calvinistarum erroribus, ac reali imprimis præsentiâ, Responsio anno item* 1672 *edita*. Les Actes du Concile de Jérusalem furent publiés de nouveau en Hollande en 1708 par le sieur Aimon de Dauphiné (1) Prêtre Apostat,

(1) Ce misérable étant repassé en France sous prétexte de se convertir, & ayant obtenu une pension du Roi, vola dans sa Bibliotheque en 1706 le manuscrit original de ces Actes. MM. les Etats d'Hollande, indignés de cette friponnerie, renvoyerent au Roi le manuscrit.

avec ses remarques & ses réflexions. M. l'Abbé Renaudot l'a solidement réfuté dans sa *Défense de la Perpétuité de la Foi.* Ce même Concile a été réimprimé à Leipsick en 1718, *cum exercitationibus Samuelis Schelgnigii.*

Dom Fouqueré.

2. Le Pere Fouqueré a donné au public, sous le nom emprunté de Jean-Baptiste Tagmanini, le livre intitulé : *Celebris historia Monothelitarum, atque Honorii Controversia scrutiniis octo comprehensa. Parisiis, apud viduam Dupuis*, 1678, *in*-8°. L'ouvrage est dédié à M. Charles le Goux de la Berchere Evêque de Lavaur. Dom Fouqueré décrit fort au long tout ce qui regarde le commencement & le progrès de l'hérésie des Monothélites, c'est-à-dire de ceux qui n'admettoient qu'une seule volonté en J. C. A l'exemple du Pape Jean IV. de saint Maxime, d'Anastase le Bibliothécaire, du Pere Petau, & de plusieurs autres Théologiens, qui ont voulu excuser le Pape Honorius, il tâche de le défendre & de faire voir qu'il n'a jamais erré dans le dogme. Dans le sixieme scrutin ou examen il montre qu'il est très-probable qu'Honorius a été condamné de fait par le sixieme Concile général. Dans le 7e il examine la justice de l'anathême prononcé contre lui, & dans le 8e il discute ce qui a pu donner lieu à cet anathême.

Dom Thomas Blampin.

§. I. *Histoire de sa Vie.*

Dom Thomas Blampin naquit à Noyon en Picardie l'an 1640. Ses parens lui donnerent une bonne éducation, & trouverent en lui d'heureuses dispositions pour en profiter. Ils l'envoyerent étudier à Compiegne, où il fit ses humanités sous les Peres Jésuites. Les dangers, qu'il aperçut dans le monde, lui firent prendre la résolution de n'avoir jamais de commerce avec lui. Il se retira dans la Congrégation de S. Maur, & fit profession dans l'abbaye de S. Remi de Reims entre les mains de D. Vincent Marsolle, le 19 de Décembre 1658, à l'âge de dix huit ans. Formé d'une si bonne main, il marcha à pas de géant dans la voie de la perfection chrétienne & religieuse. Il soutint de si beaux commencemens durant le cours de ses études, ou pour mieux dire, il fit de

D. Blampin.

nouveaux progrès dans la vertu. On ne vit jamais un Religieux plus humble, plus modeste & plus exact à tous ses devoirs.

Il enseigna ensuite la Philosophie & la Théologie aux jeunes Religieux ; mais il eut plus grand soin de leur apprendre les devoirs & les vertus de leur état, que de les exercer dans les questions seches & stériles de l'école. Ses exhortations étoient soutenues par ses exemples, & l'on voyoit ses disciples aussi ardens à l'imiter qu'à l'écouter. Lorsqu'il enseignoit dans l'abbaye du Mont Saint-Quentin, il faisoit les Dimanches & les Fêtes le catéchisme aux pauvres gens, depuis les Vêpres jusqu'à Complies, avec tant d'onction & de charité, qu'il pénétroit leurs cœurs, & quelque longues que fussent ses instructions, ils l'écoutoient avec plaisir.

Il étoit Professeur de Théologie à S. Germain des Prés, lorsque le Pere Delfau, qui avoit la conduite de la nouvelle édition de S. Augustin, fut exilé avec Dom Guerard par ordre du Roi. D. Vincent Marsolle, qui venoit d'être fait Général pour la seconde fois, jetta les yeux sur D. Thomas Blampin pour présider à cette édition. Ce choix fut applaudi de tous ceux qui connoissoient ses talens, & sur-tout du célebre M. Nicole. Cette édition, dit-il, aura un succès heureux, parce qu'elle est entre les mains d'un » Religieux des plus humbles » de sa Congrégation ; & pour donner les ouvrages du plus » humble de tous les Peres, il falloit un homme de ce carac- » tère. « D. Thomas s'y appliqua tout entier, n'interrompant son travail que par la récitation de son Bréviaire, la célébration des saints mystères, ses autres prieres, & le tems de ses repas. Pour éviter les applaudissemens, & attirer sur lui la bénédiction & l'assistance de l'auteur de tout bien, il se retiroit dans un monastère champêtre, pour y faire ses exercices des dix jours dans l'intervalle qu'il mettoit entre l'impression de chaque volume.

Pendant le cours de l'édition, il fut obligé de faire un voyage dans les Pays-Bas, pour y consulter quelques manuscrits. Si l'on avoit suivi son inclination, il y auroit été seul, & se seroit traité avec beaucoup de rigueur ; mais les Supérieurs lui donnerent pour compagnon Frere René Pasquier, Religieux convers d'une éminente piété. Ils commencerent leur voyage un jour de jeûne d'Eglise, & firent ce même jour dix lieuës à pied. Son compagnon en fut tellement échaufé,

qu'étant à Compiegne il se trouva très-mal; il fit cependant un effort pour suivre Dom Blampin jusqu'à Noyon, où deux jours après son arrivée il alla faire le grand voyage de l'éternité par une mort précieuse. Les Supérieurs extrêmement affligés de la perte d'un Religieux qui étoit estimé de tout le monde pour sa vertu, & craignant pour le P. Blampin un pareil accident, ils lui ordonnerent de prendre un cheval & d'interrompre ses jeûnes dans ses voyages, qu'il n'entreprenoit que dans la plus urgente nécessité, telle que celle de consulter les manuscrits dont il avoit besoin.

Lorsqu'il imprima le X[e] tome de S. Augustin, qui contient les ouvrages sur la Grace, ses amis le prierent d'imprimer séparément l'Analyse du livre de la Correption & de la Grace, faite par M. Arnauld, afin que ceux qui voudroient pussent l'insérer dans leur S. Augustin. L'Imprimeur de son chef la mit dans plusieurs exemplaires, & donna lieu aux plaintes qui furent portées à M. de Harlay Archevêque de Paris. Le Prélat fit venir Dom Boistard alors Supérieur-général, qui repondit que cela s'étoit fait sans sa participation; qu'il n'en avoit eu aucune connoissance, & que de ce pas il alloit faire enlever & supprimer tous les exemplaires de l'Analyse. L'Archevêque fut satisfait de cette réponse; mais faisant tomber tout l'orage sur D. Blampin, il conseilla aux Supérieurs de le mettre en pénitence. En conséquence Dom Arnoul de Loo Prieur de Saint-Germain des Prés, qui l'avoit nommé Sous-Prieur huit jours auparavant, le déposa. Cette pénitence ne contenta pas les ennemis de la doctrine de S. Augustin. Le P. de la Chaise alla trouver M. de Harlay, & lui dit qu'il falloit que Dom Blampin sortît de Paris. Mais quoiqu'il sollicitât lui-même sa sortie, l'estime qu'il s'étoit acquise dans cette capitale, & la confiance qu'avoient en lui beaucoup de personnes de qualité, empêcherent de lui accorder sa demande.

Il resta donc à S. Germain des Prés, mais sans se répandre au dehors. Il ne put se refuser aux personnes de distinction, qui le prirent pour leur directeur. En le déposant du Sous-priorat on l'avoit nommé Cellérier. Dans cet emploi la gloire de Dieu fut toujours son principal objet. Pendant les vendanges, il faisoit la priere aux ouvriers avant le travail, & les menoit lui-même à la vigne. Sa présence les retenoit dans le respect, & l'on n'y entendoit point ces chansons de dissolution,

qui ne font que trop ordinaires. Cependant il foupiroit toujours après la folitude de S. Nicolas aux Bois comme un lieu propre à fe cacher & à s'exercer à toutes les pratiques de la pénitence. Au Chapitre général de 1693 il renouvella avec tant d'inftances la demande qu'il avoit déja faite d'y aller demeurer, que pour le fouftraire à fes ennemis, & pour lui accorder une partie de ce qu'il défiroit, on réfolut de le faire fortir de Paris, & on le fit Prieur de l'abbaye de S. Nicaife de Reims.

Cette nouvelle attrifta beaucoup de perfonnes de confidération; mais nul n'en fut fi affligé que lui. Il fouhaitoit s'éloigner de Paris; mais la Supériorité lui paroiffoit un écueil encore plus dangereux. Il obéit cependant, réfolu d'en remplir de fon mieux tous les devoirs. Perfuadé que fa dignité ne lui donnoit rien au-deffus de fes freres que l'obligation d'être plus humble, plus pauvre, plus pénitent; il porta ces trois vertus au plus haut dégré. Ce fut alors qu'on vit ce favant homme, qui avoit prefque toujours été plongé dans l'étude, paffer tous les jours plufieurs heures au travail des mains à la tête de fes confreres. Il fut très-eftimé de M. le Tellier Archevêque de Reims, qui lui donna en plufieurs occafions des marques de fon affection. Il gouverna fix ans le monaftère de S. Nicaife & autant celui de Saint-Remi, & fut trois fois député au Chapitre général. De-là on l'envoya dans la même qualité de Prieur à S. Ouen de Rouen, d'où il fut tiré au Chapitre général de 1708 pour être Vifiteur de la province de Bourgogne.

Dans ce nouveau pofte il fe foutint parfaitement dans toutes fes pratiques de pénitence & d'humilité. Jamais fes voyages ne lui fervirent de prétexte pour contenter fa curiofité. Jamais il ne fe difpenfoit de célébrer la fainte Meffe, & fouvent après une longue marche on le voyoit monter à l'Autel, pour fortifier fon ame à mefure que fon corps fe fatiguoit. Il fut quelquefois obligé de paroître devant les Grands; mais fon humilité lui faifoit garder le filence. Etant à Lyon à la table de M. le Cardinal de Bouillon, il fut appellé par cette Eminence, l'illuftre compagnon & le parfait imitateur du P. Mabillon, dont on venoit de vanter l'érudition, la fcience & la piété. Le Pere Vifiteur, qui n'avoit pas encore parlé, ne rompit fon filence que pour dire avec modeftie & en rougiffant, qu'il n'étoit rien du tout. Un Abbé de la premiere qualité, & qui étoit accompagné de plufieurs perfonnes de diftinction, l'ayant

D. Blampin.

rencontré dans les rues de Lyon, s'arrêta en disant hautement, vous voyez, Messieurs, ce Révérend Pere, c'est le plus savant homme de France. Cet éloge causa une si grande confusion à Dom Blampin, qu'il s'enfuit promptement & précipita le pas pour ne pas être aperçu. Ce fut pour lui une mortification sensible.

Sa maniere de vivre étoit une sévere & continuelle pénitence. Souvent il ne buvoit que de l'eau, sur laquelle il répandoit quelques goutes de vinaigre. Il ne se nourrissoit que de légumes & de fruits, & ne mangeoit du poisson que très-rarement. Il passa le dernier Carême & le dernier Avent de sa vie en ne faisant par jour qu'un très-modique repas. Pendant l'hiver si rigoureux de 1709, qui fit mourir les arbres & les plantes, il ne s'aprocha du feu que pour faire dégeler son encre. Toujours prêt à se sacrifier pour l'obéissance, jamais les tonneres & les orages ne purent l'empêcher de continuer sa route pour arriver au jour marqué de ses visites.

Après avoir répandu la bonne odeur de ses vertus dans toute la province de Bourgogne; après l'avoir gouvernée pendant dix-huit mois avec autant d'édification que de sagesse, il tomba malade dans l'abbaye de S. Benoît sur Loire le 10 de Février 1710, jour de sainte Scholastique. Lorsqu'on le vit sortir pendant les Vêpres, on jugea dès-lors qu'il falloit que le mal fût bien violent. Il y avoit plusieurs jours qu'il étoit attaqué d'un gros rhume qui l'étouffoit & qui l'empêchoit de respirer, sans qu'il eût voulu prendre aucun soulagement. On le transporta malgré lui de sa cellule dans l'Infirmerie, dont il ne sortit plus que pour aller trois jours après paroître devant le Seigneur. Dès son entrée à l'Infirmerie, il témoigna qu'il s'estimeroit heureux, s'il pouvoit être enterré auprès des Reliques de S. Benoît. Dieu exauça ses vœux. Il mourut par l'excès de ses austérités le 13 Février 1710, après avoir reçu les derniers Sacremens avec de grands sentimens de piété. Les dernieres paroles qu'il prononça furent celles de sa profession : *Suscipe me, Domine, secundùm eloquium tuum & vivam, &c.* Il fut enterré, comme il l'avoit souhaité, devant l'Autel de S. Benoît. Il étoit âgé de soixante-dix ans. On eût dit que la Grace & la nature s'étoient unies ensemble pour en faire un homme accompli. Il étoit bien fait, il avoit un esprit supérieur, & son extérieur & sa conversation lui attiroient le respect de tout le monde.

§. II. *Ses Ouvrages.*

L'édition des Œuvres de ſaint Auguſtin en onze volumes *in-folio*, immortaliſera la mémoire de D. Thomas Blampin, qui après l'éloignement du Pere Delfau, fut chargé de cette grande entrepriſe littéraire, la plus utile à l'Egliſe qu'on ait conçue dans ces derniers tems. Nous avons dit ailleurs ce qui y donna occaſion. Dans l'exécution Dom Thomas Blampin » a ſu joindre à la pénétration d'eſprit un jugement exquis ; » à l'application au travail une diligence & une exactitude » extraordinaire : & l'on trouve dans toutes ſes préfaces & ſes » notes un air de cette modeſtie qui lui *étoit* naturelle, & qui » *étoit* ſoutenue de beaucoup d'erudition eccléſiaſtique. «

Baillet Jug. des Sav. t. 2, p. 491.

Outre les préfaces & les notes, il fit encore les corrections, les ſommaires & les avertiſſemens. Il fut aſſiſté dans ſon travail par des Religieux diſtingués par leur piété & leur ſavoir. Dom Pierre Couſtant fit la critique & les tables des ouvrages fauſſement attribués à S. Auguſtin. La vie de ce ſaint Docteur eſt de D. Hugues Vaillant & de D. Jacques du Friſche, qui, à l'exception de quelques changemens, n'ont fait que traduire en latin celle que M. de Tillemont avoit faite en françois, mais qui n'étoit pas encore imprimée. Pour la table génerale elle vient de D. Claude Guenié. Elle eſt, de l'aveu de tout le monde, un chef-d'œuvre en ſon genre, ſoit pour le choix, ſoit pour l'ordre & l'arrangement des matieres. Dom Nicolas Goyſot natif de Paris, & mort en 1726, prit ſoin de l'impreſſion, & ſe donna la peine de corriger les épreuves avec beaucoup d'exactitude.

1. Le premier volume ne parut qu'en 1687, ſous ce titre : *Sancti Aurelii Auguſtini Hipponenſis Epiſcopi opera, poſt Lovanienſium Theologorum recenſionem caſtigata denuò ad manuſcriptos codices Gallicanos, Vaticanos, Anglicanos, Belgicos, &c. necnon ad editiones antiquiores & caſtigatiores. Operâ & ſtudio Monachorum Ordinis S. Benedicti, è Congregatione ſancti Mauri. Pariſiis excudebat Franciſcus Muguet,* 1687, *in-folio.* L'épître dédicatoire à Louis XIV. compoſée par D. Mabillon, eſt de 1679. Chaque volume a ſa préface, où l'on rend compte des écrits qu'il contient.

Le premier tome renferme 1. *Retractationum libri II.* Ces deux livres ſont de l'an 426 ou 427. 2. *Confeſſionum libri XIII.*

Saint Auguſtin écrivit cet excellent ouvrage vers l'an 400. 3. *Contrà Academicos libri III.* vers la fin de l'an 386. 4. *De beatâ vitâ liber unus*, vers la fin de l'an 386. 5. *De ordine libri II.* vers la fin de la même année. 6. *Soliloquiorum libri II.* vers le commencement de l'an 387. 7. *De immortalitate animæ liber unus*, de l'an 387. 8. *Liber de Quantitate animæ*, vers le commencement de l'an 388. 9. *De Muſicâ libri VI.* Cet ouvrage fut commencé en 387 & achevé vers l'an 389. 10. *De Magiſtro liber unus*, vers 389. 11. *De libero arbitrio libri III.* commencés en 388, achevés en 395. 12. *De Geneſi, contrà Manichæos libri II.* vers l'an 389. 13. *De moribus Eccleſiæ catholicæ & de moribus Manichæorum libri II.* vers l'an 388, & publiés l'année ſuivante. 14. *Liber de verâ Religione*, vers l'an 390. 15. *Regula ad ſervos Dei.*

L'Appendice de ce tome I. contient les écrits ſuivans, qu'on avoit ci-devant attribués à S. Auguſtin, ſavoir : *De Grammaticâ liber. Principia Dialecticæ. Categoricæ decem. Principia Rhetoricæ. Regulæ Clericis traditæ fragmentum. Regula ſecunda. De vitâ eremiticâ, ad ſororem.*

Le ſecond tome eſt de 1688, & contient les lettres de ſaint Auguſtin diviſées en quatre claſſes : *Epiſtolæ ſecundùm ordinem temporum nunc primùm diſpoſitæ, & quatuor in claſſes digeſtæ.* La premiere claſſe, depuis l'an 386 juſqu'à 395, contient trente lettres écrites avant que d'être Evêque. La ſeconde claſſe, depuis 396 juſqu'à 411, depuis la lettre 31e juſqu'à la 123. Saint Auguſtin les écrivit étant Evêque, avant la conférence qu'il eut à Carthage avec les Donatiſtes, & avant que l'héréſie Pélagienne eût pénétré dans l'Afrique. La troiſieme claſſe, depuis l'an 411 juſqu'à 429, & depuis la lettre 124 juſqu'à la 231e. La derniere claſſe, depuis l'an 429 juſques vers la fin de la vie du ſaint Docteur, & depuis la lettre 232e juſqu'à la 270e. Ce ſont celles auxquelles on ne peut aſſigner de dates fixes. On trouve dans toutes ces claſſes des lettres de S. Jerôme & de pluſieurs autres, écrites à S. Auguſtin. Dans toutes les éditions précédentes ſes lettres avoient été imprimées dans une ſi grande confuſion, que ſouvent la réponſe d'une lettre précédoit celle qui l'avoit occaſionnée, & que le défaut de chronologie ne laiſſoit dans l'eſprit des lecteurs que des idées confuſes. M. de Tillemont aida l'éditeur pour l'ordre de ces lettres. L'Appendice de ce deuxieme tome contient ſeize

lettres *ad Bonifacium & contrà*, faussement attribuées à saint Augustin. *Ad Demetriadem Pelagii epistola. Augustini ad Cyrillum & contrà, de laudibus Hieronymi. Altercatio Augustini cum Pascentio.*

Le troisieme tome est de 1689 & divisé en deux parties contenant les ouvrages que S. Augustin a composés sur l'ancien & le nouveau Testament. La premiere partie renferme, 1. *De doctrinâ christianâ libri IV.* commencés vers l'an 397, achevés vers l'an 426. 2. *De Genesi ad litteram imperfectus liber;* il est d'environ l'an 395. 3. *De Genesi ad litteram libri XII.* commencés vers l'an 401, achevés vers l'an 415. 4. *Locutionum de variis Scripturæ libris, libri VII.* d'environ l'an 419. 5. *Quæstionum in Heptateuchum libri VII.* vers la même année. 6. *Annotationum in Job liber*, vers l'an 400. 7. *Speculum de variis Scripturæ libris*, vers l'an 427. La seconde partie renferme, 1. *De consensu Evangelistarum libri IV.* vers l'an 400. 2. *De Sermone Domini in monte secundùm Matthæum libri II.* vers l'an 393. 3. *Quæstionum Evangeliorum libri II.* vers l'an 400. 4. *Quæstionum septemdecim in Evangelium secundùm Matthæum liber.* 5. *In Joannis Evangelium Tractatus* 124, vers l'an 416. 6. *In epistolam Johannis ad Parthos Tractatus X.* vers l'an 416. 7. *Expositio quarumdam propositionum ex epistolâ ad Romanos liber unus*, vers l'an 394, S. Augustin n'étant point encore Evêque. 8. *Epistolæ ad Romanos inchoata expositio*, vers le même tems. 9. *Epistolæ ad Galatas expositionis liber*, du même tems. 10. *Epistolæ ad Maximum fragmentum.*

L'Appendice de ce tome troisieme contient, *De mirabilibus sacræ Scripturæ lib. III. De benedictionibus Patriarchæ Jacob. Quæstiones veteris & novi Testamenti. In Apocalypsim Joannis expositio.* Ces ouvrages ne sont point de S. Augustin.

Le tome quatrieme est de l'an 1681. Il est divisé en deux parties, & contient les Commentaires sur les Pseaumes : *Enarrationes in Psalmos*, & à la fin, *Oratio quam S. Augustinus post singulos Sermones & tractatus dicere consuevit.* Une partie de ces Commentaires a été prêchée par ce grand Evêque, les autres ont été seulement écrits pour l'instruction de ceux qui en feroient la lecture. Dom Blampin, dans la préface qu'il a mise à la tête, observe que S. Augustin n'a pas composé, ni prononcé ces Sermons sur les Pseaumes de suite, mais suivant que les matieres le demandoient; que c'est à la priere

de ſon peuple & de quelques Evêques, qu'il a entrepris cet ouvrage.

Le cinquieme tome porte la date de 1683, & contient *Sermones ad populum*, en quatre claſſes. 1. *Sermones de Scripturis veteris & novi Teſtamenti*. 2. *Sermones de tempore*. 3. *Sermones de Sanctis*. 4. *Sermones de diverſis*. Il y a une 5e claſſe, qui contient les Sermons douteux, c'eſt-à-dire, ceux qu'il n'eſt pas certain qu'ils ſoient de S. Auguſtin. L'Appendice de ce cinquieme tome renferme les Sermons ſuppoſés au ſaint Docteur. Ceux qui ſont véritablement de lui ne ſont pour la plûpart que des diſcours familiers, mais qui prononcés de l'abondance du cœur, pénétroient celui de ſes auditeurs. On accouroit de toutes parts à ſes prédications. Les hérétiques même prenoient plaiſir à l'entendre, & il y avoit des écrivains qui les mettoient ſur le papier, à meſure qu'il les prononçoit.

Le ſixieme tome, de l'an 1685, contient les écrits dogmatiques & moraux, ſavoir 1. *De diverſis quæſtionibus* 83. Cet ouvrage fut commencé vers la fin de l'an 388. 2. *De diverſis quæſtionibus ad Simplicianum libri II.* vers l'an 397. 3. *De octo Dulcitii quæſtionibus*, en 422 ou 425. 4. *De fide rerum quæ non videntur*, après l'an 399. 5. *De fide & Symbolo*, en 393. 6. *De fide & operibus*, en 413. 7. *Enchiridion ad Laurentium, ſive de fide, ſpe & charitate*, vers 421. 8. *De agone Chriſtiano*, vers 396. 9. *De catechizandis rudibus*, vers l'an 400. 10. *De continentiâ*, vers 395. 11. *De bono conjugali*, vers 401. 12. *De ſancta virginitate*, vers 401. 13. *De bono viduitatis, liber ſeu epiſtola ad Julianam viduam*, vers l'an 414. 14. *De conjugiis adulterinis ad Pollentium libri II.* vers l'an 419. 15. *De mendacio*, vers l'an 395. 16. *Contra mendacium ad Conſentium*, vers l'an 420. 17. *De opere Monachorum*, vers l'an 400. 18. *De divinatione Dæmonum*, vers 406 ou 411. 19. *De curâ gerendâ pro mortuis ad Paulinum*, vers 421. 20. *De patientiâ*, vers l'an 418. 21. *De Symbolo, Sermo ad Catechumenos*. 22. *De diſciplinâ chriſtianâ*, & deux ou trois autres Sermons.

L'Appendice de ce ſixieme tome renferme les écrits ſuivans, ſuppoſés à S. Auguſtin : *Sententiarum ſive quæſtionum 21 liber. Quæſtionum 65. Dialogus ſub titulo Oroſii percontantis & Auguſtini reſpondentis. De fide ad Petrum, ſeu de regulâ veræ fidei. De ſpiritu & animâ. De amicitiâ.* Cet écrit eſt d'Alrede Abbé de Rieval en Angleterre. *De ſubſtantiâ dilectionis. De*

D. BLAMPIN.

diligendo Deo. Soliloquia animæ ad Deum. Meditationum liber. De contritione cordis. Manuale. Il eſt en partie de S. Auguſtin & en partie de S. Anſelme, & on l'a donné ſous le nom de Hugues de S. Victor. *Speculum. Speculum peccatoris. De triplici habitaculo. Scala Paradiſi.* On le croit de Guigues Chartreux. *De cognitione vera vita.* On le croit d'Honoré d'Autun. *De vitâ chriſtianâ.* On le donne à Faſtidius, Breton, Evêque vers l'an 420. *De ſalutaribus documentis, ad quemdam comitem.* Il paſſe pour être de Paulin Patriarche d'Aquilée. *De duodecim abuſionum gradibus. De ſeptem vitiis & ſeptem donis Spiritûs ſancti. De conflictu vitiorum & virtutum.* On le croit d'Ambroiſe Autpert, Abbé de S. Vincent près de Bénévent. *De verâ & falſâ pœnitentiâ ad Chriſti devotam. De Antichriſto. Pſalterium. Cantici* Magnificat *expoſitio. De Aſſumptione B. Mariæ Virginis. De viſitatione infirmorum libri II. De conſolatione mortuorum Sermones II. De rectitudine catholicæ converſationis.* Il ſe trouve dans la vie de S. Eloy par S. Ouen. *Sermones varii. Sermones ad fratres in Eremo commorantes.* Il y a 76 Sermons ou fragmens de Sermons.

Le tome ſeptieme, de l'an 1685, contient les 22 livres de *la Cité de Dieu.* Quant à l'Appendice il renferme 1. *Epiſtola Aviti ad Palchonium de Reliquiis ſancti Stephani & de Luciani Epiſtolâ à ſe è Græco in Latinum verſâ.* Avite étoit Prêtre Eſpagnol, Palchonius étoit Evêque de Brague, ville de Portugal. 2. *Luciani epiſtola ad univerſam eccleſiam de revelatione corporis S. Stephani Martyris.* Lucien étoit Prêtre au territoire de Jéruſalem. 3. *Anaſtaſii ad Lauduleum epiſtola, quam è Græco in Latinum vertit.* C'eſt Anaſtaſe le Bibliothécaire. Sa lettre regarde l'écrit ſuivant. 4. *Scriptura de tranſlatione S. Stephani de Jeruſalem in urbem Byzantium.* 5. *Epiſtola Severi ad omnem eccleſiam de virtutibus ad Judæorum converſionem, in Minoricenſi inſulâ factis in præſentiâ Reliquiarum S. Stephani.* Sévere étoit Evêque. 6. *De miraculis S. Stephani libri II.* On en ignore l'auteur.

Le huitieme tome, de l'an 1688, contient les ouvrages polémiques de S. Auguſtin contre les héréſies des Manichéens, des Priſcillianiſtes & des Ariens; ſavoir 1. *De hæreſibus ad Quodvultdeum,* environ de l'an 428. 2. *Adversùs Judæos.* 3. *De utilitate credendi, ad Honoratum,* vers l'an 391. 4. *De duabus animabus,* vers l'an 391. 5. *Acta ſeu diſputatio contrà*

Fortunatum

Fortunatum Manichæum, de l'an 392. 6. *Contrà Adimantum Manichæi discipulum*, vers 394. 7. *Contrà epistolam Manichæi, quam vocant Fundamenti*, vers 397. 8. *Contrà Faustum Manichæum libri XXXIII.* vers l'an 400. 9. *De actis cum Felice Manichæo libri II.* en 404. 10. *De naturâ Boni contrà Manichæos*, après l'an 404. 11. *Contrà Secundinum Manichæum*, vers 405. 12. *Contrà adversarium Legis & Prophetarum libri II.* en 420. 13. *Ad Orosium contrà Priscillianistas & Origenistas*, en 415. Cet écrit est précédé de la consultation sur le même sujet, faite à S. Augustin par Orose. 14. *Contrà Sermonem Arianorum*, (précédé de ce Sermon) en 418. 15. *Collatio cum Maximino Arianorum Episcopo*, en 427 ou 428. 16. *Contrà eundem Maximinum libri II.* vers l'an 428. 17. *De Trinitate libri XV.* commencés vers l'an 400 & achevés vers 416.

D. Blampin.

L'Appendice de ce huitieme tome contient 1. *Adversùs quinque hæreses Tractatus.* Ce traité, dont on ignore l'auteur, est contre les Païens, les Juifs, les Manichéens, les Sabelliens & les Ariens. 2. *Contrà Judæos, Paganos & Arianos Sermo de Symbolo.* 3. *De altercatione Ecclesiæ & Synagogæ Dialogus.* On le croit d'un courtisan ou d'un Jurisconsulte. 4. *De fide contrà Manichæos, liber Evodio tributus.* 5. *Commonitorium vulgò S. Augustini Episcopi Ecclesiæ catholicæ, quomodo sit agendum cum Manichæis qui convertuntur.* 6. *Contrà Felicianum Arianum, de unitate Trinitatis liber Vigilio restitutus.* C'est Vigile Evêque de Tapse. 7. *Quæstiones de Trinitate & de Genesi ex Alcuino descriptæ.* 8. *De Incarnatione Verbi ad Januarium libri II. collecti ex Origenis opere Periarchon, juxta versionem Rufini.* 9. *De Trinitate & unitate Dei.* 10. *De essentiâ divinitatis liber*, tiré en grande partie d'un livre d'Eucher de Lyon, *de divinis nominibus.* 11. *Libellus seu Dialogus de unitate S. Trinitatis.* 12. *De ecclesiasticis dogmatibus liber Gennadio tributus.* C'est Gennade de Marseille.

Le neuvieme tome, de la même année 1688, contient les ouvrages polémiques contre les Donatistes. 1. *Psalmus contrà partem Donati*, vers la fin de l'an 393. 2. *Contrà epistolam Parmeniani libri III.* vers l'an 400. 3. *De Baptismo, contrà Donatistas libri VII.* vers l'an 400. 4. *Contrà litteras Petiliani Donatistæ Cirtensis Episcopi libri III.* 5. *Ad Catholicos, epistola contrà Donatistas, seu de unitate Ecclesiæ*, vers l'an 402. 6. *Contrà Cresconium Grammaticum partis Donati libri IV.*

D. BLAMPIN.

vers l'an 406. 7. *De unico Baptismo contrà Petilianum ad Constantinum liber*, vers l'an 410. 8. *Breviculus collationis cum Donatistis*, sur la fin de l'an 411. 9. *Ad Donatistas post Collationem*, en 412. 10. *Sermo ad Cæsareensis Ecclesiæ plebem*. 11. *De Gestis cum Emerito Cæsareensi Donatistarum Episcopo liber*, en 418. 12. *Contrà Gaudentium Donatistarum Episcopum libri II.* vers l'an 420. 13. *Sermo Augustino tributus de Rusticiano Subdiacono à Donatistis rebaptisato & in Diaconum ordinato.*

Dans l'Appendice de ce neuvieme tome sont renfermés 1. *Contrà Fulgentium Donatistam incerti auctoris liber.* 2. *Excerpta & scripta vetera ad Donatistarum historiam pertinentia.* Ce sont des lettres des Empereurs, des Décrets de Conciles, &c.

Le dixieme tome, de l'an 1690, contient les ouvrages polémiques contre les Pélagiens, précédés d'une préface, qui contient l'histoire de Pélage & de son hérésie, & des combats de S. Augustin pour terrasser l'un & l'autre. Les écrits sont : *De peccatorum meritis & remissione, ad Marcellum libri III.* de l'an 412. 2. *De spiritu & litterâ*, au même, de l'an 412. 3. *De naturâ & gratiâ ad Timasium & Jacobum, contrà Pelagium*, de l'an 415. 4. *De perfectione justitiæ hominis epistola seu liber ad Episcopos Eutropium & Paulum*, vers la fin de 415. 5. *De Gestis Pelagii ad Aurelium Episcopum*, an. 417. 6. *De Gratiâ Christi & de peccato originali contrà Pelagium & Cælestium libri II.* en 418. 7. *De nuptiis & concupiscentiis ad Valerium Comitem libri II.* de l'an 419. précédés de la lettre d'envoi de S. Augustin au même. 8. *De animâ & ejus origine libri IV.* vers la fin de 419. Ces livres sont adressés *ad Renatum Monachum*. 9. *Contrà duas epistolas Pelagianorum, ad Bonifacium Romanæ Ecclesiæ Episcopum, libri IV.* vers l'an 420. 10. *Contrà Julianum hæresis Pelagianæ defensorem, libri VI.* vers l'an 421. précédés d'une lettre de S. Augustin *ad Claudium Episcopum*. 11. *De gratiâ & libero arbitrio ad Valentinum & cum illo Monachos* (en 426 ou 427) avec quelques lettres préliminaires de Valentin même, & ainsi avant le traité suivant. 12. *De correptione & Gratiâ ad eundem Valentinum & cum illo Monachos Adrumetinos*, en 426 ou 427. 13. *De prædestinatione Sanctorum ad Prosperum & Hilarium*, en 428 ou 429. précédé des lettres des mêmes à S. Augustin. 14. *De Dono perseverantiæ*, aux mêmes ; c'est le second livre du Traité de la Prédestination, 428 ou 429.

La seconde partie de ce dixieme volume contient 1. *Opus imperfectum contrà secundam Juliani responsionem sex libros complectens*, précédés d'une préface sur Julien & ses écrits. Cet ouvrage est des dernieres années de la vie de S. Augustin. 2. Un Appendice où l'on trouve *Hypomnesticon seu libri vulgò Hypognosticon*. Les uns le donnent à Sixte Prêtre Romain, qui succéda au Pape Célestin; les autres à Marius Mercator. Cet ouvrage est en six livres. *De Prædestinatione & Gratiâ suspecti auctoris liber. De Prædestinatione ignoti auctoris liber. Varia scripta & monumenta ad Pelagianorum historiam pertinentia. Prosperi Aquitani pro Augustino, contrà iniquos illius de Gratiâ & Prædestinatione reprehensores apologetica opuscula: videlicet epistola ad Rufinum de Gratia & libero arbitrio. Liber contrà Collatorem, id est, Cassianum. Responsiones ad Capitula Gallorum : ad objectiones Vincentianas : ad Excerpta quæ de Genuensi civitate sunt missa. Liber sententiarum ex Augustino.*

Ce volume finit par la vie de S. Augustin écrite par Possidius: *S. Augustini Hypponensis Episcopi vita, auctore Possidio Calamensi Episcopo ipsius Discipulo, qui cum eodem annis fermè quadraginta vixit.*

Outre les préfaces de chacun de ces dix volumes, chaque ouvrage a aussi son avertissement.

Le onzieme volume est intitulé : *S. Aurelii Augustini Hypponensis Episcopi vita, ex ejus potissimùm scriptis concinnata : necnon indices generales tùm in opera S. Doctoris, tùm in alia quæ in Appendices rejecta sunt : index quoque alphabeticus operum sancti Augustini : distributio nova eorumdem operum comparata cum editione Lovaniensi : nonnulla denique addenda & corrigenda. Parisiis*, 1700. La vie de S. Augustin en huit livres est précédée d'une préface générale dressée par le P. Mabillon, & d'une autre particuliere sur les Appendices de S. Augustin placés à la fin de chaque volume. A la tête du dernier est le portrait de S. Augustin, gravé par Audran, d'après le tableau de Champagne.

Les deux premiers volumes furent réimprimés chez Muguet en 1679 & en 1689, mais avec beaucoup de fautes, qu'on n'y trouveroit pas, si Dom Blampin avoit été averti de cette réimpression furtive. On en peut connoître la diférence par l'épître dédicatoire, qui dans la premiere édition n'a que cinq lignes à la premiere page, au lieu que l'autre en a neuf.

D. Blampin.

L'édition de S. Augustin des Bénédictins fut réimprimée à Anvers, ou plutôt à Amsterdam, en 1703, chez Pierre Mortier. Cette seconde édition a cela de diférent, qu'on trouve dans le dixieme volume l'Analyse du livre *de la Correction & de la Grace*, par M. Arnauld, supprimée dans celle de Paris, à la demande de M. de Harlay. Cette édition étrangere est suivie de l'*Appendix Augustiniana* de Jean le Clerc, masqué sous le nom de Phereponus. Ses remarques sont pleines d'aigreur & de calomnies contre la personne & la doctrine de S. Augustin. Depuis quelques années les Imprimeurs de Venise ont donné au public une troisieme édition de S. Augustin, faite pareillement sur celle de Paris.

Il est inutile d'accumuler ici tous les éloges que les Savans ont donnés à l'édition des Bénédictins. » Le public, dit (a) » M. Dupin, a témoigné être satisfait de ce travail. Tout ce » qu'il y a eu d'habiles gens ont approuvé cette édition, » & s'en sont servis pour leurs études. « » Les Journaux (b) » parlent de l'admirable Critique *des éditeurs* avec beaucoup » d'étenduë, en divers endroits, depuis l'an 1676; & la » simple exposition qu'on y fait de la conduite qui s'y observe, » est l'éloge le plus naturel & le plus solide qu'on en puisse » faire. «

(a) 17e *siecle*, *partie* 4e. *t*. 4, *p*. 203.

(b) *Baillet*, *Jug. des Sav.* *t*. 2, *p*. 492.

2. Dom Thomas Blampin a laissé un ouvrage manuscrit de sa composition, lequel a pour titre : *Lettre d'un Théologien à un ami sur les paroles de la consécration du corps & du sang de J. C. au saint sacrifice de la Messe.* Ce traité est renfermé en six chapitres.

Dans le premier l'auteur montre que Notre Seigneur a changé le pain en son corps & le vin en son sang, dans la cene, par les paroles déprécatoires, dont il se servit.

Dans le second chapitre il prouve que le corps & le sang de J. C. étoient présens, lorsqu'il prononça ces paroles : *Car ceci est mon corps : car ceci est mon sang.*

Dans le troisieme D. Blampin fait voir que Notre Seigneur n'a prononcé ces paroles sacramentelles que pour marquer que ce que les Apôtres alloient manger, étoit son vrai corps.

Dans le quatrieme le P. Blampin traite des paroles déprécatoires dans la consécration. Elles sont, dit-il, les mêmes dont J. C. s'est servi dans la consécration de son corps & de son sang adorables.

Dans le cinquieme chapitre le ſavant Théologien prouve que les paroles, dont Notre Seigneur s'eſt ſervi, doivent être employées à la conſécration de ſon corps & de ſon ſang; mais que la formule de la conſécration n'eſt pas renfermée dans ces ſeules paroles. D. BLAMPIN.

Enfin dans le ſixieme Dom Thomas Blampin fait voir que c'eſt ſans raiſon & ſans aucune autorité que certains Théologiens ont cru que l'on pouvoit ôter ces paroles ſacrées de la formule de la conſécration.

A la fin de ce Traité on trouve deux écrits, l'un d'Ambroiſe Catharin, qui eſt aſſez rare. Ce Théologien y traite de la même matiere, & examine de quelles paroles J. C. s'eſt ſervi dans la derniere cene pour conſacrer ſon corps & ſon précieux ſang. L'autre écrit eſt de Chriſtophe de Cheſſontaine Archevêque de Céſarée & Général des Franciſcains, qui traite le même ſujet.

L'ouvrage, dont nous venons de donner l'analyſe, eſt entre les mains de D. Urſin Durand Religieux des Blancs-manteaux.

§. III. *Précis des contestations au sujet de la nouvelle édition de S. Augustin.*

L'exécution de cette grande entrepriſe ſoufrit dificulté, par la crainte qu'eurent pluſieurs des Supérieurs de la Congrégation d'être ſoupçonnés de favoriſer le *Janſéniſme*. Mais le déſir de ſervir utilement l'Egliſe l'emporta ſur cette terreur, & les Religieux chargés de l'édition travaillerent avec tant de courage & d'aſſiduité, qu'ils furent en état de commencer l'impreſſion au mois d'Octobre 1677. *Voyez ci-deſſus p. 168. & ſuiv.*

Ils furent traverſés dès le commencement par le Pere Garnier Jéſuite, qui tâcha d'empêcher Muguet de s'en charger. Ils eurent pluſieurs mauvaiſes chicanes à eſſuyer de la part des PP. Joſeph de Troyes & Eſprit d'Eaubonne Capucins. Ils voulurent arrêter le cours du premier tome, qui ſe débitoit avec beaucoup de rapidité. L'un d'eux repréſenta à M. de Harlay Archevêque de Paris, que les Bénédictins faiſoient dans l'*Enchiridion* des changemens de la plus grande importance. Mais on fit voir au Prélat que l'*Enchiridion* ou Manuel à Laurent ne devant être imprimé que dans le ſixieme tome, on n'avoit encore pris aucune réſolution ſur les endroits que le

D. Blampin.

délateur prétendoit avoir été altérés sans les avoir vus. Le Capucin convaincu de faux, fut méprisé & réduit au silence.

Mais après la publication de tout l'ouvrage on l'attaqua dans les formes, par une *Lettre de l'Abbé de *** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, sur le dernier tome de leur édition de S. Augustin.* Ce libelle portoit *Cologne* au frontispice, quoiqu'il eût été imprimé à Paris. On disoit dans l'avertissement qu'il » avoit été composé en latin par un des » plus considérables Abbés d'Allemagne, & qu'on avoit cru » faire plaisir au public en le faisant traduire en françois. « Ce discours ne trompa personne. On sut bientôt que le libelle ne venoit pas de si loin, & le public ne soupçonna que les Jésuites d'en être les auteurs.

En effet ils en prirent la défense avec beaucoup de chaleur. Ayant entendu parler d'une premiere conférence tenue à Bonnenouvelle de Rouen avec ce qu'il y avoit de gens savans, dans laquelle Dom Denys de Sainte-Marthe, Prieur de la maison, avoit fait voir que le prétendu Abbé Allemand n'avoit ni science, ni Théologie, ni bonne foi, ils firent de cette conférence une affaire d'Etat. Ils en porterent leurs plaintes à M. de Montholon premier Président. Ces assemblées, lui dirent-ils, sont préjudiciables au repos public. En conséquence de leurs plaintes le Magistrat défendit ces assemblées. Mais ayant voulu accommoder l'affaire à l'amiable, il alla prendre dans son carosse l'ancien & le nouveau Recteur des Jésuites qu'il mena à Bonnenouvelle pour conférer avec le P. de Sainte Marthe son proche parent. Les Jésuites se jetterent d'abord sur l'Analyse de M. Arnauld. Le Bénédictin répondit qu'il ne l'avoit point vue dans le dixieme tome de S. Augustin. Mais supposant pour un moment qu'elle y fût, il leur prouva qu'elle ne contenoit rien que de très-orthodoxe. Ils objecterent ensuite dix ou douze endroits du dixieme tome, auxquels il répondit avec beaucoup de feu & de justesse, & sortit victorieux du combat. Les Jésuites désavouerent la lettre de l'Abbé Allemand; mais tout le monde fut convaincu que malgré ce désaveu, ils en étoient véritablement les auteurs.

Dom Estiennot écrivit de Rome le 5 Mai 1699, que les Jésuites vantoient beaucoup ce libelle, & qu'ils paroissoient disposés à faire comme dans l'affaire de M. de Cambrai; c'est-à-dire, à l'avouer & à le soutenir, s'il arrivoit qu'il fût

approuvé, & à l'abandonner, si le saint Siege le condamnoit. D. BLAMPIN.

Mais leur conduite prouvoit encore mieux la part qu'ils avoient à cet écrit. Ils le vendoient dans leurs maisons, tant à Paris que dans les provinces. On les entendoit dire par-tout que les Bénédictins ne viendroient jamais à bout d'y répondre d'une maniere solide. D'ailleurs six Jésuites examinoient dans leur maison de S. Louis le dixieme volume de S. Augustin, & le résultat de cet examen aboutit à faire aux éditeurs quinze mauvaises dificultés toutes semblables à celles de l'Abbé Allemand, & qui n'étoient, à proprement parler, que de pures chicanes (a) sur les sommaires mis aux marges, quoiqu'exprimés dans les propres termes de S. Augustin.

(a) *Voyez M. Dupin 17e siecle, t. 4, p. 204 & suiv.*

Ce premier libelle fut bientôt suivi d'un second intitulé : *Lettre d'un Abbé commendataire aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.* L'auteur de cette piece tâche de persuader par des raisons frivoles, mais malignes, que dans les circonstances présentes les Bénédictins ne peuvent prendre de meilleur parti que de garder un profond silence sur la lettre de l'Abbé Allemand.

Presqu'aussi-tôt le même auteur fit paroître une autre *Lettre* sous le nom *d'un Bénédictin non réformé aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur,* dans laquelle soutenant une these opposée à celle qu'il avoit défendue dans sa lettre précédente, il entasse raisonnemens sur raisonnemens, pour montrer que les Bénédictins doivent enfin répondre aux dificultés de l'Abbé Allemand. Mais, suivant les conseils de MM. de Noailles Archevêque de Paris & Bossuet Evêque de Meaux, ils persisterent à ne point faire de réponse au nom du corps, & c'étoit le parti le plus sage ; puisque tous ces libelles étoient si frivoles, que c'eût été perdre le tems en bagatelles de s'occuper sérieusement à les réfuter.

Cependant plusieurs particuliers, sans se faire connoître, firent des réponses de leur propre mouvement. Dom François Lami en publia une sous le titre de *Lettre d'un Théologien à un de ses amis sur un libelle qui a pour titre Lettre d'un Abbé *** &c.* On en vit une autre de D. Denys de Sainte-Marthe, intitulée : *Réflexions sur la Lettre d'un Abbé d'Allemagne, &c.* Dom Thomas Blampin, le plus intéressé à défendre l'édition, fit aussi des Mémoires, que M. le Tellier Archevêque de Reims trouva très-forts & très-solides ; mais ils ne furent pas imprimés.

D. Blampin.

La réponse qui fit le plus d'éclat fut celle que Dom Bernard de Montfaucon fit imprimer à Rome en 1699, avec permission du Maître du sacré Palais, sous ce titre : *Vindiciæ editionis sancti Augustini à Benedictinis adornatæ, adversùs Epistolam Abbatis Germani, auctore D. Bernardo de Riviere.* On fut étonné qu'un écrit, qui traitoit le Jansénisme de phantôme & de chimere, eût été imprimé sous les yeux du Pape & du sacré College, & approuvé par le Maître du Palais pontifical. Cependant le Pere de Montfaucon présenta ce livre au Pape Innocent XII. qui le reçut fort gracieusement, & qui dit plusieurs fois en parlant des auteurs connus de la lettre réfutée, qu'ils étoient des perturbateurs du repos public. Ces faits sont consignés dans une lettre de D. Bernard de Montfaucon écrite de Rome le 7 Juillet 1699.

Vindiciæ edit. S. Aug. p. 11, 40.

Lorsque les choses étoient en cet état, les trois libelles contre l'édition de S. Augustin furent déférés au saint Office. Quelques affaires que ce Tribunal avoit à terminer, suspendirent pour un tems le jugement. Pendant cet intervalle on sema dans Rome & dans Paris de nouveaux écrits tant manuscrits qu'imprimés contre l'édition. Un de ces libelles avoit pour titre : *Mémoire d'un Docteur en Théologie adressé à Messeigneurs les Prélats de France, sur la Réponse d'un Théologien des Peres Bénédictins à la Lettre de l'Abbé Allemand.* Voici les titres des pieces manuscrites : 1. *Sainte-Marthe mauvais Théologien & bon Janséniste.* 2. *Antimoine pour servir de préservatif contre les calomnies du Pere de Sainte-Marthe.* 3. *Vindiciæ Petavii.* Toutes ces pieces furent aussi-tôt oubliées que publiées. On répondit seulement au *Mémoire* par une *Lettre à un Docteur de Sorbone*, &c. qui fut bientôt suivie d'un petit ouvrage intitulé : *Solution de plusieurs problémes*, &c. Il parut encore un nouveau libelle sous ce titre : *La conduite qu'ont tenue les PP. Bénédictins depuis qu'on a attaqué leur édition de S. Augustin.* C'est un tissu de fables, de mensonges & de calomnies grossieres.

Dom René Massuet, alors Professeur de Théologie à Jumiege, crut devoir entrer dans la dispute, & fit une réponse tranchante à la fameuse lettre de l'Abbé Allemand. L'ouvrage du Pere Massuet éclipsa en quelque façon toutes les réponses précédentes. Il lui donna pour titre : *Lettre d'un Ecclésiastique*

au

au R. P. E. L. (1) *J.* c'eſt-à-dire au Révérend Pere Emeric Langlois Jéſuite, que le P. Tournemine avoit dit être l'auteur de la lettre en queſtion, que l'on croit néanmoins du P. Daniel. L'ouvrage de Dom Maſſuet étoit ſi fort & ſi ſolide, qu'il déconcerta les accuſateurs. Peu après ils furent réduits au ſilence par un livre *in*-8°. de Dom Lamy, intitulé : *Plainte de l'apologiſte des Bénédictins à Meſſeigneurs les Prélats de France, ſur les libelles diffamatoires qu'on répand ſur ces Religieux & ſur leur édition de S. Auguſtin, &c.* Cet écrit fut composé par ordre du Chapitre général de 1699.

On vit encore paroître diférentes pieces en vers & en proſe contre les Jéſuites, en faveur des Bénédictins. Les premiers en firent des plaintes à M. d'Argenſon, qui obtint des ordres du Roi adreſſés à M. l'Archevêque de Paris, par M. de Ponchartrain, Secrétaire d'Etat & Chancelier de France, dont voici la lettre : » Monſieur, le Roi a été informé que la » diviſion qui étoit entre les Bénédictins & les Jéſuites, au ſujet » de la nouvelle édition des ouvrages de S. Auguſtin, augmente » journellement, & qu'il s'imprime de part & d'autre des » Mémoires, qui aigriſſent de plus en plus cette conteſtation, » qui trouble la paix & la charité, & qui peut ſcandaliſer l'E» gliſe même. Sur quoi Sa Majeſté m'a ordonné de vous écrire » que ſon intention eſt que vous faſſiez venir chez vous les » Supérieurs des deux Communautés, & que vous leur dé» fendiez très-expreſſément, de la part de Sa Majeſté, de ne » plus parler, ni écrire ſur leurs conteſtations, & de ſupprimer » de bonne foi tous les écrits qu'ils ont faits à cette occaſion. » Sa Majeſté veut que vous leur faſſiez, s'il vous plaît, bien » entendre qu'elle veut être obéie en cela très-ponctuellement, » & qu'elle ne pouroit pas s'empêcher de donner des marques » de ſon indignation à ceux qui contreviendroient à ſa vo» lonté; & elle entend qu'en donnant ſes ordres aux Supé» rieurs, c'eſt les donner aux particuliers qui compoſent ces

(1) Dom Maſſuet confia le ſoin de l'impreſſion de cette piece à deux jeunes Abbés, qui ſur la fin ſe donnerent la liberté de déclarer nettement que l'Abbé Allemand étoit le R. P. Emeric Langlois, jeune Jéſuite, & parlerent fort mal de ſa famille. Il alla le 3 Novembre 1699 à S. Germain des Prés pour ſe plaindre de ce que ne pouvant être auteur du libelle, il avoit eu le chagrin de voir ſa famille déshonorée à la fin d'une réponſe qu'un Bénédictin avoit faite. Le P. Langlois demanda permiſſion à ſes Supérieurs d'aller prêcher aux nations infideles, & écrivit à Dom Denys de Sainte-Marthe qu'il n'étoit point l'Abbé Allemand; mais un autre P. Langlois Jéſuite.

» deux Communautés. Ainsi, supposé que quelques-uns des » Religieux tombassent en faute à cet égard, ce ne seroit pas » une excuse recevable pour les Supérieurs de dire qu'ils n'en » avoient pas connoissance. Quoique Sa Majesté ne doute pas » que ses ordres ainsi donnés par vous ne soient exécutés; elle » m'a cependant ordonné de vous écrire d'y avoir attention » & de l'informer de ce qui se passera sur ce sujet. Je suis, » Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur, » DE PONTCHARTRAIN. A Versailles le 11 Novembre 1699.

En conséquence de ces ordres M. l'Archevêque de Paris fit venir chez lui D. Claude Boistard Supérieur-Général de la Congrégation de S. Maur & les Supérieurs des trois maisons des Jésuites à Paris, & leur défendit de la part du Roi de rien dire, ni écrire davantage touchant l'édition de S. Augustin. Le Pere Général témoigna sa soumission de la maniere la plus authentique, & dès le lendemain il écrivit dans tous les monastères une lettre circulaire, pour notifier à tous les Religieux les ordres de Sa Majesté. Aussi-tôt D. Mabillon supprima un écrit latin très-étendu & plus fort que tous les autres, qu'il avoit fait contre les libelles des Jésuites. D. Bernard de Montfaucon qui étoit à Rome, avoit envoyé en Flandre un second ouvrage pour y être imprimé; mais dès qu'il sut les ordres du Roi par la lettre du Pere Général, il fit tant de diligence & d'instance, que la piece ne parut point.

Ces ordres de la Cour furent regardés par tout le monde comme ayant été mendiés par les Jésuites, qui pour se taire honorablement se les étoient fait donner. On en fit des railleries à Paris & à Rome. Les Jésuites surent s'en venger en faisant courir un écrit sous le nom d'un Abbé Savoyard, qui prétendoit prouver que les Bénédictins se voyant accablés par leurs adversaires, les avoient fait réduire au silence par autorité.

Cependant l'affaire des libelles publiés contre l'édition de S. Augustin se traitoit au saint Office avec les lenteurs ordinaires de la Cour de Rome. Enfin le résultat des diférentes Congrégations tenues à ce sujet, fut un Décret (1) portant

(1) *Sacra Congregatio Eminentissimorum ac Reverendissimorum DD. S. R. E. Cardinalium in tota Republica christiana generalium Inquisitorum habita in conventu S. Mariæ suprà Minervam, post examen Theologorum specialiter ad hoc deputatorum, ac previè relatis SS. D. N. Innocentio*

condamnation des principaux écrits faits contre cette édition, & de quelques autres ouvrages. Ce Décret est du 2 Juin 1700. Le voici en françois.

La sacrée Congrégation de nos Seigneurs les Eminentissimes Cardinaux, Inquisiteurs généraux dans toute la République chrétienne, tenue dans le couvent de Sainte-Marie sur la Minerve, après l'examen des Théologiens nommés spécialement pour ce sujet, & après le raport fait à N. S. P. le Pape Innocent XII. des sufrages desdits Cardinaux, & des censures desdits Théologiens, par ordre de sa Sainteté défend &

Papa XII. eorumdemque Eminentissimorum votis, & Theologorum censuris, de mandato Sanctitatis suæ, præsenti Decreto prohibet & damnat infrà scriptos libros, scilicet :

Vindiciæ Jurisdictionis sæcularis & imperii adversùs usurpationem exemptionis & immunitatis ecclesiasticæ extensionem in materiâ reali collectarum & talliarum. 1699.

Lettre de l'Abbé de *** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, sur le dernier tome de leur édition de saint Augustin. A Cologne.

Lettre d'un Bénédictin non réformé aux Révérends Peres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. 1699.

Lettre d'un Abbé commendataire aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. 1699.

Mémoire d'un Docteur en Théologie adressé à Messeigneurs les Prélats de France, sur la Réponse d'un Théologien des Peres Bénédictins à la Lettre de l'Abbé Allemand. 1699.

Problême ecclésiastique proposé à M. l'Abbé Boileau de l'Archevêché, à qui l'on doit croire de M. Louis-Antoine de Noailles Evêque de Châlons en 1695. ou de M. Louis-Antoine de Noailles Archevêque de Paris en 1699.

Hos itaque libros sic prohibitos & damnatos per idem Decretum eadem sacra Congregatio, de mandato ut suprà, vetat ne quis cujuscumque sit statûs & conditionis, & quocumque idiomate impressos vel imprimendos in quocumque loco audeat ullo modo & sub quocumque prætextu imprimere vel imprimi facere, neque impressos apud se retinere & legere licitè valeat, sed ipsos Ordinariis locorum, aut hæreticæ pravitatis Inquisitoribus statim & cum effectu tradere & consignare teneatur sub pœnis in Indice librorum prohibitorum contentis. JOSEPHUS BARTOLUS S. ROMANÆ ET UNIVERSALIS INQUISITIONIS NOTARIUS.

Die 7 Junii 1700. suprà dictum Decretum affixum & publicatum fuit ad valvas Ecclesiæ Principis Apostolorum, Cancellariæ Apostolicæ, Palatii sancti Officii, ac aliis locis solitis & consuetis urbis, per me Franciscum Perinum SS. Domini nostri Papæ & sanctissimæ Inquisitionis Cursorem.

D. BLAMPIN.

condamne par le présent Décret les livres suivans, savoir : Défense de la Jurisdiction séculiere & royale contre l'extension usurpée de l'exemption & immunité des ecclésiastiques dans la matiere réelle des collectes & des tailles. 1699.

Lettre de l'Abbé de *** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, sur le dernier tome de leur édition de S. Augustin. A Cologne.

Lettre d'un Bénédictin non réformé aux Révérends Peres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. 1699.

Lettre d'un Abbé commendataire aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. 1699.

Mémoire d'un Docteur en Théologie adressé à Messeigneurs les Prélats de France, sur la Réponse d'un Théologien des PP. Bénédictins à la Lettre de l'Abbé Allemand. 1699.

Problême ecclésiastique proposé à M. l'Abbé Boileau de l'Archevêché, à qui l'on doit croire de M. Louis-Antoine de Noailles Evêque de Châlons en 1695. ou de M. Louis-Antoine de Noailles Archevêque de Paris en 1699.

Or la susdite Congrégation défend, comme il est dit, par ordre de sa Sainteté, à toutes personnes, de quelque état & condition qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer en quelque langue que ce soit, & sous aucun prétexte les livres susdits ainsi défendus & condamnés, ni de les garder ou les lire, & ordonne de les remettre aux Ordinaires des lieux, ou aux Inquisiteurs de la Foi, sous les peines portées dans l'*Index* des livres défendus. JOSEPH BARTOLE *Notaire de la sainte Inquisition Romaine & universelle.*

Le 7 Juin 1700 le susdit Décret a été affiché & publié aux portes de l'Eglise du Prince des Apôtres, de la Chancellerie Apostolique, du Palais du saint Office, & autres lieux accoutumés de la ville de Rome, *par moi François Perini Huissier de N. S. P. le Pape & de la sainte Inquisition.*

Lorsque ce Décret fut arrivé à Paris, il y fit un effet merveilleux. Tous les disciples de saint Augustin & les amis de la Congrégation de S. Maur en ressentirent une très-grande joie, & en particulier les Archevêques de Paris & de Reims, & le grand Bossuet Evêque de Meaux, qui avoient pris sous leur protection l'édition de S. Augustin. Un autre effet du Décret de Rome, fut d'arrêter tout court les partisans du Molinisme,

qui se proposoient de faire des mouvemens à l'Assemblée du Clergé. M. Godet des Marais Evêque de Chartres, qui n'étoit pas revenu des injustes préventions que les libelles des Jésuites lui avoient données, résolut de demeurer tranquille. Mais peu de mois après, son zele se ralluma au sujet de la préface composée par D. Mabillon, pour être mise à la tête de l'onzieme tome de la nouvelle édition de S. Augustin. Le Prélat n'oublia rien pour faire changer cette préface, & y introduire les sentimens particuliers des ennemis de la pure doctrine du Docteur de la Grace de J. C.

En 1706 le Pape Clément XI. écrivit un Bref fort honorable au Supérieur-général de la Congrégation de Saint-Maur. Sa Sainteté y met à couvert de toute contradiction l'édition de saint Augustin, aussi bien que celles des autres Peres de l'Eglise données par cette Congrégation. Comme ce Bref important ne se trouve point dans le Recueil des Brefs de Clément XI. inséré dans le second tome de ses ouvrages, nous le donnerons en entier en parlant de l'édition des Œuvres du Pape S. Grégoire.

Le détail, où nous sommes entrés jusqu'ici, est tiré en grande partie de l'*Histoire de la nouvelle édition de S. Augustin* écrite par Dom Vincent Thuillier, & donnée au public en 1736 par M. l'Abbé Goujet.

En 1711 on fit une nouvelle tentative contre cette édition. Le Pere Jean Chrysostôme Scarfo Religieux de S. Basile de Naples, publia une *Lettre Apologétique* sous le nom de Chrysophano Cardeleti, dans laquelle il raportoit huit propositions qu'il prétendoit avoir été falsifiées par les Bénédictins pour favoriser le Jansénisme. De ces huit propositions il y en a cinq qui se trouvent mot pour mot dans les anciennes éditions, & les trois autres marquoient peu de bonne foi de la part de l'auteur. Cependant il en fit distribuer plusieurs copies imprimées par Ficoroni, qui avoit publié quelques mois auparavant un écrit contre le *Diarium Italicum* du P. de Montfaucon; mais qui avoit été méprisé & étoit tombé de lui-même.

Sur les plaintes du P. Procureur-général de la Congrégation de Saint-Maur en Cour de Rome, le Supérieur-général de l'Ordre de S. Basile ordonna au Pere Scarfo de se rétracter. Il envoya une rétractation, mais aussi insultante que l'accusation.

D. BLAMPIN.

En conſéquence il reçut ordre de ſon Général de venir à Rome rendre compte de ſa conduite. Pour ſe tirer de ce mauvais pas, il préſenta un Mémorial à l'Inquiſition, dans lequel il avouoit que la Lettre apologétique étoit de lui; mais qu'ayant été répandue manuſcrite avant que d'être imprimée, elle avoit été corrompue. Il ajoutoit que ce qui étoit dit contre la nouvelle édition des Peres Bénédictins, étoit une mépriſe; que cela ne devoit s'entendre que d'une ancienne édition; enfin que ſon zele pour la pureté des éditions des SS. Peres l'obligeoit de repréſenter aux Inquiſiteurs, en ſoumettant toutefois ſon jugement au leur, qu'en examinant la nouvelle édition de S. Auguſtin il y avoit trouvé des choſes qui lui faiſoient de la peine, & réduiſoit ces choſes à quatre propoſitions, qu'il prétendoit favoriſer le Pélagianiſme. On renvoya l'examen de ce Mémorial au Cardinal Ferrari, après le rapport duquel le Pere Scarfo fut mandé pour comparoître devant le Tribunal de l'Inquiſition, où il reçut une vive réprimande avec ordre de ſe retirer inceſſamment à Naples dans ſon monaſtère.

Dans le même tems les Jéſuites de France firent dans leur Journal de Trévoux un grand éloge du Mémorial du Pere Scarfo; mais peu de tems après on vit dans le même Journal la rétractation de cet éloge, faite par ordre des Supérieurs de la Société.

Sous le Pontificat du S. Pape Benoît XIII. les Jéſuites revinrent encore à la charge contre l'édition Bénédictine de S. Auguſtin; mais tout le monde a ſu avec quel zele ſa Sainteté en prit la défenſe.

DOM JULIEN BELLAIZE.

DOM BELLAIZE né à Saint-Symphorien au dioceſe d'Avranches, fit profeſſion à l'âge de 22 ans dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le premier jour de Mai 1663, & mourut dans celle de S. Ouen de Rouen le 23 Mars 1711. Il paſſa ſes jours dans la pratique des exercices réguliers & dans l'étude. Il fut aſſocié aux Peres le Nourry & Dom Jean Duchêne, pour revoir ſur les manuſcrits les Œuvres de ſaint Ambroiſe, que ces deux Religieux de l'abbaye de S. Ouen avoient entrepris de rétablir dans leur pureté. Mais Dom le

Nourry ayant eu quelque tems après d'autres associés, Dom Julien Bellaize quitta ce travail, lorsque les six livres de l'Examero furent en état d'être imprimés. Il se livra à la recherche des anciens monumens & sur-tout des conciles de Normandie, pour en donner une nouvelle édition plus ample & plus exacte que celle de Dom Pommeraye. » Il déterra ce qu'il put de » manuscrits, recueillit les pieces déja imprimées, & ayant » entre les mains les Mémoires de M. Duchêne Bibliothécaire » de M. Colbert Archevêque de Rouen, qui avoit aussi entre- » pris une Collection des conciles de Normandie, il y tra- » vailloit fortement, lorsque la mort l'enleva. « Il avoit augmenté la premiere édition des trois quarts, & enrichi de notes la nouvelle, qu'il laissa à D. Guillaume Bessin. Ce savant la perfectionna & la publia en 1717 à Rouen *in-folio*.

D. Bellaize.

Salmon de l'étude des concil. 2. part. p. 144.

Dom Edmond Martène, dans la préface de son livre intitulé *Veterum scriptorum nova collectio*, loue l'érudition de D. Julien Bellaize, & son succès dans la recherche des monumens de l'antiquité.

Dom Gabriel Gerberon.

§. I. *Histoire de sa Vie.*

DOM GERBERON, l'un des plus zélés disciples de saint Augustin & des plus laborieux écrivains de son tems, naquit le 12 Aout 1628 à S. Calais petite ville du bas Maine. Après avoir fini son cours de Philosophie à Vendôme chez les Peres de l'Oratoire l'an 1647, il fut choisi par la ville de S. Calais pour être Principal du college, n'étant âgé que de dix-neuf ans. L'année suivante il renonça au monde, & entra dans le Noviciat de l'abbaye de S. Melaine de Rennes, où il prononça ses vœux solennels le 11 Novembre 1649, âgé de 21 ans. Deux ans après il fut envoyé au Mont S. Michel, où il étudia en Philosophie & en Théologie. Il reçut la Prêtrise vers l'an 1655 âgé de 28 ans. Trois ans après il fut envoyé dans l'abbaye de Bourgueil pour enseigner successivement la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie à ses jeunes confreres. Ensuite il enseigna seul la Théologie à S. Denys en France & à Compiegne, où il fut Sou-prieur. Mais comme dans les

Dom Gerberon.

traités de l'Incarnation, des Sacremens en général & de la Pénitence en particulier, qu'il dicta dans cette derniere abbaye, il suivoit plus les conciles & les Peres que les Scholastiques, quelqu'un peu éclairé ou mal disposé en porta des plaintes au Pere Général, qui l'envoya à S. Benoît sur Loire. Les plaintes qu'on avoit faites contre le P. Gerberon lui étoient honorables; aussi continua-t-il dans cette abbaye, dont il fut Sou-prieur & Professeur de Théologie, de suivre sa méthode d'enseigner jusqu'au Chapitre général de 1663.

Alors il fut déchargé de son emploi & envoyé dans l'abbaye de la Couture du Mans. Après avoir demeuré dans plusieurs autres monastères de Bretagne, il reçut ordre du Chapitre général tenu l'an 1666 de se rendre à l'abbaye de S. Germain des Prés, & dès l'année suivante il travailla à donner au public des ouvrages de Théologie. Avant qu'il entreprît de s'appliquer à l'édition de S. Anselme, D. Bernard Audebert (1) Général de la Congrégation, l'avoit chargé de faire une Théologie Bénédictine, c'est-à-dire recueillie des Peres & des auteurs de l'Ordre de saint Benoît. Mais D. Vincent Marsolle successeur de Dom Audebert lui ayant demandé ses collections pour quelque autre, il s'en excusa & renonça à l'ouvrage.

Quelque tems auparavant le P. Audebert ayant approuvé le dessein d'entreprendre une nouvelle édition des ouvrages de S. Augustin, le P. Gerberon l'exhorta à presser D. Marsolle Général d'assembler les Religieux les plus éclairés, pour délibérer sur ce projet. Tous ceux qui composerent l'assemblée, à l'exception de D. Benoît Brachet, y applaudirent, & jugerent que son exécution seroit avantageuse à l'Eglise & glorieuse à la Congrégation. Ce fut Dom Gerberon qui dit qu'il n'y avoit qu'elle qui fût en état d'exécuter une pareille entreprise; parce que les autres corps Religieux n'avoient point les anciens manuscrits. Il fut donc conclu qu'on travailleroit à la nouvelle edition. Mais comme D. Gerberon craignoit que les Supérieurs ne changeassent de résolution, il jugea qu'il falloit engager

(1) Ce grand Supérieur avoit conçu le dessein de faire composer cette Théologie Bénédictine sur les sentimens des auteurs de l'Ordre de S. Benoît. Il fit part de son projet au Cardinal Bona, ami de la Congrégation, par une lettre datée du 19 Décembre 1670. Il forma plusieurs autres projets d'étude, qu'il distribua ensuite aux Religieux dont il connoissoit les talens, afin de les faire exécuter. Il étoit né à Bellac dans la Marche de parens qui étoient les premiers de la ville. Il mourut à S. Germain des Prés le 29 d'Août 1675.

l'affaire

l'affaire de maniere à ne pouvoir reculer. En conséquence D. Delfau envoya une lettre circulaire en France, en Italie, en Espagne, en Angleterre & en Allemagne, pour prier les Savans de lui communiquer leurs lumieres, leurs remarques & leurs mémoires sur ce dessein.

Pendant que D. Gerberon demeura à S. Germain des Prés, il entendoit les confessions des séculiers en qualité de Pénitencier de l'abbaye : il faisoit le catéchisme au peuple avec beaucoup d'édification : il avoit pour ces ministères toutes les qualités & les talens qu'on pouvoit désirer. Il étoit zélé pour le salut des ames, & très-versé dans la lecture des saints canons, des conciles & de l'histoire ecclésiastique. Ses premiers ouvrages lui avoient fait de la réputation parmi les Savans. Il avoit aussi l'estime des personnes de la premiere qualité. Il n'en fallut pas davantage pour exciter l'envie de certaines gens. Dans quelques entretiens il déclara trop librement ce qu'il pensoit des Jésuites & de quelques personnes en place; & ce fut la cause la plus prochaine de l'orage qui vint fondre sur lui. Les Supérieurs furent avertis qu'ils devoient, pour des considérations importantes, retirer D. Gerberon de Paris, où il avoit des ennemis secrets, qui pouroient l'en éloigner par autorité. Le P. Général voulant éviter un pareil coup d'éclat, l'envoya demeurer à Argenteuil en 1672.

Il y fut Sou-prieur & y mena une vie très-solitaire & très-édifiante. Cependant ceux qui avoient procuré son éloignement de Paris, n'étoient pas contens de l'en voir si près. Son seul nom leur faisoit ombrage. On se vit encore menacé de l'autorité pour l'éloigner davantage. Les mêmes considérations qui l'avoient fait sortir de Paris, obligerent le P. Général de le retirer d'Argenteuil & de l'envoyer à Corbie, où il arriva au mois de Juin 1675. Il s'y croyoit en sûreté; mais l'envie alla le chercher jusques dans sa retraite. Trois faux Freres, qui furent depuis chassés de la Congrégation, devinrent ses ennemis à cause de la réputation de rigidité qu'il s'étoit acquise. Lui-même qui étoit né vif, sincere & incapable de tout déguisement, leur donna prise sur lui par la facilité avec laquelle son attachement à la vérité lui faisoit déclarer avec feu ses sentimens en toute occasion & en présence de toutes sortes de personnes. Pour se défaire d'un Sou-prieur, que son amour pour la régularité leur rendoit insuportable, ils se joignirent aux parties

Dom Gerberon.

secretes de tous les gens de bien, & s'adressant au Pere de la Chaise, protecteur déclaré de tous les rebelles de leur Congrégation, ils convinrent avec lui d'accuser leur pieux & savant confrere d'être Janséniste, de composer des libelles & de les distribuer dans le public, d'avoir pris parti contre la Cour dans l'affaire de la Régale, & d'avoir eu part aux écrits que M. le Noir Théologal de Séez, avoit publié contre M. de Harlay, Archevêque de Paris.

Ces accusations ayant été portées en Cour, elle résolut d'envoyer incessamment arrêter D. Gerberon de la part du Roi & de le conduire à Paris. L'Exempt du Prévôt de l'Isle de France arriva à Corbie le 14 Janvier 1682, veille de S. Maur, & assista même à Vêpres. Comme Dom Gerberon officioit en qualité de Sou-prieur, au défaut du Prieur qui étoit indisposé, l'Exempt crut qu'il ne pouvoit lui échaper; mais il se trompa. Le Maire de la ville de Corbie & les autres officiers étant venus à l'abbaye le soir assez tard, pour prêter le serment de fidélité, dirent qu'il étoit venu un inconnu qui se disoit Exempt du Roi, & que cet homme s'étoit informé combien il y avoit d'issues pour entrer dans l'abbaye. Il ajouta qu'il croyoit que cet Exempt cherchoit quelqu'un qui étoit dans le monastère. Dom Gerberon, qui avoit assisté à la cérémonie, faisant réflexion sur ce qu'avoit dit le Maire, pensa que cela pouvoit bien le regarder, & il ne se trompoit pas. Il le dit même au P. Prieur, qui fit tout son possible pour le rassurer, mais inutilement. Toute la nuit Dom Gerberon pensa qu'il devoit prendre le parti le plus sûr & se retirer. Il officia néanmoins à Matines, & sur les cinq heures il alla trouver le Prieur, lui représenta qu'il étoit de la prudence qu'il se retirât au moins pour quelques jours, jusqu'à ce qu'on vît ce que cela deviendroit. Le P. Prieur l'ayant approuvé, il monta à cheval & se rendit à Amiens sur les huit heures du matin.

A la même heure l'Exempt alla à l'abbaye de Corbie & demanda au Prieur, de la part du Roi, qu'il lui mît entre les mains Dom Gerberon. A quoi le Prieur répondit que Dom Gerberon étoit parti dès le grand matin. L'Exempt très-mécontent reprit la lettre de cachet & dressa son procès-verbal, dans lequel il chargea beaucoup le Prieur & avança plusieurs choses contraires à la vérité. Le P. Prieur en fit dresser un autre par deux Notaires, pour constater son innocence & son

obéïssance aux ordres du Roi. Le lendemain Dom Gerberon apprit ce qui étoit arrivé à Corbie par le Procureur de l'abbaye, qui vint à Amiens & lui donna cent écus. Les amis du fugitif firent apporter des habits séculiers, pour qu'il quittât les siens; mais il ne put s'y résoudre. Le 17 il partit d'Amiens & arriva le 20 à Bruxelles, où il alla trouver le Pere Gabrielis du Tiers-Ordre, Religieux très-estimé, à qui il exposa son état. Le P. Gabrielis le conduisit chez la Baronne de Steenpuis, qui le reçut avec beaucoup de bonté, & il y demeura quelques semaines.

DOM GERBERON.

M. de Néercassel Evêque de Castorie, Vicaire Apostolique, ayant appris que Dom Gerberon étoit à Bruxelles, lui fit dire d'aller en Hollande. Il prit alors des habits séculiers, & vers le mois de Mars il s'embarqua à Anvers, & arriva à Delft, où il alla chez M. Van-Erkel, un des Pasteurs du Beguinage. M. Arnauld lui fit l'honneur de l'aller voir aussi-tôt qu'il fut arrivé, & eut la bonté de le loger dans la maison voisine, où il étoit retiré & inconnu. Il y demeura jusque vers Pâque avec M. du Vaucel, & prit le nom d'*Augustin Kergré*, qu'il porta pendant tout son séjour dans les Pays-Bas. M. l'Evêque de Castorie se donna la peine de le venir trouver, & on délibéra si on lui donneroit une Eglise. Et comme l'on remarqua que si on lui en donnoit une à gouverner, tous les autres Missionnaires voudroient savoir qui il étoit, M. de Castorie lui donna tout pouvoir d'administrer les Sacremens & d'aider les Pasteurs qui auroient besoin de lui. Vers Pâque il alla au-delà de Leyden chez M. Van-Erkel, qui étoit Pasteur d'un beau village. Un Abbé Prince du S. Empire offrit à D. Gerberon (*a*) une retraite dans son abbaye.

(*a*) *V. la lettre 361 de M. Arnauld*, *t.* 5.

En France son évasion eut des suites très-fâcheuses pour la Congrégation de S. Maur. L'Exempt chargé de l'arrêter étant de retour à Paris fit de grandes plaintes au Ministre de la maniere dont le Prieur de Corbie avoit reçu les ordres du Roi, & lui présenta son procès-verbal, où les choses étoient extrêmement exagérées. Le Ministre irrité au-delà de tout ce qu'on peut dire, envoya ordre à D. Benoît Brachet Vicaire-général de la Congrégation de le venir trouver. Ce premier Supérieur étant incommodé lui envoya Dom Louis Boudan pour recevoir ses ordres & lui faire ses excuses. Le Pere s'étant présenté devant M. de Seignelay, ce Ministre lui dit que depuis les baricades de

Paris on n'avoit point vu de désobéissance pareille à celle du Prieur de Corbie.

Aussi-tôt le même Exempt avec le sieur de la Bernardiere, Brigadier pour les dehors de Paris, reçurent ordre de se transporter à Corbie avec cinq dragons pour enlever le P. Prieur & l'amener à Paris; mais il avoit pris les devans, pour venir rendre compte lui-même de sa conduite, & avoit pris des routes écartées, afin de n'être pas rencontré par ses ennemis. Dès que le Ministre fut informé de son évasion, il mit du monde en campagne de tous côtés. On arrêta le Procureur de S. Denys en France, un Religieux de Cluny, & quelques autres. Mais on ne trouva point le Pere Prieur de Corbie, qui étant arrivé à Pontoise en donna avis aux Supérieurs majeurs. Ils lui envoyerent D. Louis Boudan, qui l'amena à Paris & le présenta à M. de Seignelay. Ce Ministre vit bien qu'il n'étoit pas fort criminel, puisqu'il venoit lui-même se jetter entre ses mains. Il se contenta de le confier au P. Boudan, & lui dit de le mener à S. Germain des Prés, pour le lui représenter lorsqu'il le lui demanderoit, & qu'il en parleroit au Roi.

Cependant les Supérieurs voulant appaiser la Cour, envoyerent à Corbie D. Mummole Géoffroi Prieur de S. Denys en France, pour informer de l'évasion du Pere Gerberon. Le Ministre fut très-content de cette démarche. Dom Mummole ayant fait assembler les Religieux de Corbie au Chapitre, fit lire sa commission, & leur représenta l'obligation où ils étoient de se comporter selon Dieu dans le témoignage qu'ils devoient rendre sur la conduite du Pere Gerberon. Ensuite ayant fait venir tous les Religieux au scrutin les uns après les autres, il écrivit toutes leurs dépositions, dont il n'y en eut aucune qui chargeât D. Gerberon. Ils déclarerent » que sa conduite étoit » réguliere & édifiante; qu'ils ne savoient point qu'il fût au- » teur de libelles, étant de son naturel fort secret & serré à » l'égard des Religieux; que pour sa sortie, ils ne savoient pas » par quel ordre & par quel motif elle étoit arrivée, ni où il étoit » allé «. Toutes les dépositions ayant été signées, le Commissaire dressa son procès-verbal & l'envoya au P. Vicaire-général pour le présenter à M. de Seignelay. Mais le Pere Vicaire & Dom Louis Boudan lui manderent qu'il étoit nécessaire de continuer la procédure, & d'interroger de nouveau tous les Religieux par forme d'addition à l'information, & que c'étoit

l'avis de M. de Seignelay, qui leur avoit recommandé de faire informer sur un voyage que le Pere Gerberon avoit fait en Flandre, il y avoit environ deux ans.

Dom Gerberon.

Pour satisfaire à cet ordre Dom Mummole Géoffroi fit de nouvelles informations : il interrogea tous les Religieux séparément & leur demanda s'ils n'avoient pas connoissance d'un voyage qu'avoit fait en Flandre D. Gerberon il y avoit un peu plus d'un an, pour quel sujet il l'avoit fait, & y avoit demeuré cinq ou six semaines; si ce n'étoit point sur un avis qu'il avoit reçu de Mademoiselle Bailly; si le P. Gerberon ne leur avoit point donné à lire les livres intitulés : *Le Miroir de piété, le Miroir sans tache, le Combat des Clefs, les Lettres du Clerc tonsuré;* s'ils n'avoient point ces livres; si le P. Gerberon n'en étoit pas l'auteur, & s'il n'y avoit pas contribué. Tous répondirent qu'ils ne savoient point le sujet du voyage du P. Gerberon en Flandre, ni où il avoit demeuré pendant son absence. Un seul déclara que D. Gerberon lui avoit dit en partant qu'il alloit à une journée & demie, & qu'il reviendroit quand il auroit fait ses affaires. Tous aussi déclarerent qu'ils ne savoient pas s'il avoit reçu des avis de Mademoiselle Bailly; qu'ils n'avoient aucun des livres sur lesquels on les interrogeoit, la plûpart même dirent qu'ils ne les avoient jamais vus; qu'ils en ignoroient même les noms, & si D. Gerberon en étoit l'auteur, ou y avoit contribué. Le P. Commissaire non content de cette déclaration, fit la visite dans toutes les chambres accompagné de deux sénieurs. N'y ayant rien trouvé, non plus que dans la Bibliotheque, il se fit ouvrir l'armoire des livres hérétiques & des livres défendus. Il y trouva *le Miroir de piété* & *le Miroir sans tache,* qu'il fit jetter au feu en sa présence. Ensuite il dressa un procès-verbal de cette seconde information, pour être remis à M. de Seignelay.

Les trois mauvais sujets, qui avoient fait prendre à la Cour le parti de faire enlever D. Gerberon, ne l'avoient nullement chargé, lorsqu'ils avoient été interrogés par le P. Commissaire. Mais comme ils couvoient un secret mécontentement contre les Supérieurs, & personnellement contre le Pere Gerberon, ils écrivirent au Ministre que ce Religieux étoit l'auteur des libelles dont on l'accusoit; qu'il les avoit vendus; que le Prieur de Corbie avoit favorisé son évasion; que le Prieur de S. Denys D. Mummole avoit malversé dans sa commission,

DOM GERBERON.

& qu'ils feroient connoître des choses importantes à l'Eglise & à l'Etat, pourvu qu'on ne les fît point passer pour accusateurs du P. Gerberon, & qu'on les fît venir à Paris demeurer à Saint-Germain des Prés.

Cette lettre indisposa fort le Ministre contre (1) les Prieurs de Corbie & de S. Denys. Celui-ci alla voir M. le Marquis de Seignelay, pour l'instruire de la vérité des choses & de la conduite qu'il avoit tenue. Le Ministre lui parut très-prévenu, & l'accusa de n'avoir pas poussé les choses comme il le pouvoit & comme il le devoit. Il lui dit que le Roi en étoit mécontent, & que cela étoit capable de perdre la Congrégation. Le Prieur de S. Denys, homme droit & sans déguisement, lui répondit avec respect, que si le Roi, qui étoit le plus juste & le plus équitable des monarques, étoit informé de la vérité, il approuveroit sa conduite; que sa conscience ne lui reprochoit rien; que sa procédure étoit suivant les regles & selon l'ordonnance, & qu'il défioit le plus habile praticien du royaume de trouver à redire à son procès-verbal. Comme le Ministre continuoit toujours ses invectives, le Prieur de Saint-Denys se crut obligé de lui dire qu'il étoit fâcheux qu'il y eût de misérables gens qui empoisonnassent les choses les plus innocentes : à quoi le Ministre répondit que c'étoient des fripons.

Cependant M. de Seignelay mécontent de l'information du Prieur de S. Denys ou feignant de l'être, donna ordre à l'Intendant de Picardie de se transporter à Corbie, & d'informer de nouveau sur la fuite du P. Gerberon & sur les écrits qu'on lui attribuoit. Ce fut alors que les papiers de Dom Gerberon furent saisis. On les examina avec toute la rigueur imaginable; mais comme ils ne contenoient presque que les extraits sans nombre d'un homme extrêmemens laborieux, on employa beaucoup de tems à en faire l'examen, & l'on n'y découvrit rien, qui pût servir de fondement à la moindre accusation. Dans le cours de cette information, les trois conjurés se voyant en présence d'un Commissaire du Roi, vomirent tout le venin qu'ils avoient contre les Supérieurs. Ils les accuserent d'être des tyrans, qui dominoient impitoyablement sur leurs freres. Ils dirent que les Supérieurs étant les seuls qui faisoient les élections, se perpétuoient dans les premieres charges;

(1) L'un & l'autre furent déposés de la Supériorité par ordre de la Cour.

Dom Gerberon.

qu'ils n'avoient aucun égard aux bons ſujets; qu'il y avoit des biens immenſes dans la Congrégation, & firent d'autres ſemblables accuſations, qui ſe trouverent fauſſes, par l'examen qu'on en fit dans la ſuite par (1) ordre du Roi. Un de ceux ſur les dépoſitions de qui l'on avoit fait le plus de fond, étoit un certain Frere Charles Carette, moine déréglé, que ſes Supérieurs n'avoient pas jugé digne de recevoir la Prêtriſe, & qui étoit devenu ennemi mortel de Dom Gerberon, qui le reprenoit de ſes déſordres. Il couronna dans la ſuite ſa trahiſon, en abandonnant ſa Congrégation pour ſe retirer chez les Proteſtans, où il apoſtaſia.

Outre l'information dont nous venons de parler, l'Intendant en fit une ſeconde dans la ville d'Amiens le 12 du mois de Mai 1682. Il y fit comparoître tous les Religieux de Corbie les uns après les autres. Mais toutes ces informations ne purent fournir matiere à un jugement contre D. Gabriel Gerberon.

(1) En conſéquence des plaintes portées devant l'Intendant d'Amiens par les trois Religieux mécontens au ſujet des grandes richeſſes de la Congrégation, la Cour demanda au Pere Général un état du revenu de tous les monaſtères en particulier, de leurs dettes, de leurs charges & du nombre des Religieux. On préſenta à M. de Seignelay les états des monaſtères, que chaque Viſiteur avoit aportés à la Diete. Le Miniſtre les donna à examiner à M. de la Reynie Lieutenant-Général de Police. On donna ordre en même-tems aux Intendans des provinces de ſe tranſporter dans les principaux monaſtères de leurs départemens, de ſe faire repréſenter les comptes de chaque maiſon, & d'en envoyer en Cour un état. On remit à M. de la Reynie tous ces comptes. On mit auſſi entre ſes mains les regles particulieres des Cellériers & des Dépoſitaires, avec les modeles de leurs regiſtres & des comptes. Il admira l'ordre qui s'obſervoit dans l'adminiſtration du temporel de la Congrégation, & dit qu'il ſeroit à ſouhaiter que le bien de l'Etat fût adminiſtré de cette même maniere. Il trouva que dans ces tréſors immenſes de la Congrégation il n'y avoit pour chaque Religieux que quatre cens trente-ſept livres & quelques ſols, ſur quoi il falloit prendre les frais pour les malades, l'entretien de la Sacriſtie, de la Bibliotheque, la dépenſe des hôtes, des voyages & du Veſtiaire.

Le Magiſtrat fit ſon raport au Roi & à M. de Seignelay, & ils reconnurent qu'il s'en falloit bien que la Congrégation ne fût auſſi riche qu'on avoit voulu leur perſuader. Ainſi cet examen, que les ennemis de la Congrégation avoient procuré dans le deſſein de la perdre, déſabuſa le Roi & toute la Cour des préventions qu'on leur avoit données ſur les richeſſes immenſes des Bénédictins de S. Maur. C'eſt de quoi M. de la Reynie aſſura le R. P. Dom Claude Martin la derniere fois qu'il le vit. Mais ce ſage Supérieur en prit occaſion de lui témoigner avec douleur qu'il étoit bien dur à la Congrégation de S. Maur de ſe voir traitée comme elle l'avoit été, pour ſatisfaire la paſſion de trois ou quatre brouillons, & que c'étoit une choſe inouie dans l'hiſtoire, que l'on eût fait rendre à tout un Ordre un compte auſſi ſévere. Le Magiſtrat lui répondit que Dieu en avoit tiré ſa gloire, & la Congrégation ſon avantage, & qu'aujourd'hui tout le public étoit déſabuſé.

Les trois Religieux conjurés, dont nous avons parlé, s'étoient encore plaints du gouvernement & des Conſtitutions de la Congrégation. Le Roi les fit examiner avec tout le ſoin poſſible. Elles furent louées & approuvées dans tout leur contenu. Ainſi Dieu confondit la malice des faux freres qui vouloient détruire la Congrégation.

Dom Gerberon.

Suivons-le en Hollande. Il étoit allé, comme on l'a dit, chez M. Van-Erkel, où il passa tout l'été. Le Chapelain ou Vicaire de ce Pasteur, nommé Hugues Gaël, ecclésiastique pieux & riche, prit Dom Gerberon en grande amitié. M. de Castorie l'ayant fait Pasteur de l'Eglise de Paradis à Rotterdam, le P. Gerberon l'y suivit, & ce charitable Pasteur eut soin de lui & pourvut à ses besoins.

Ce fut à peu près dans le tems de son arrivée dans cette ville & vers les premiers jours de l'année 1683 qu'il fut instruit de tout ce qu'on avoit fait en France contre lui, & entre autres choses que le 28 de Novembre 1682 on l'avoit assigné à son de trompe pour comparoître en personne, & que le mois suivant on avoit récolé les témoins qui avoient déposé contre lui. Alors il crut devoir faire quelque chose pour sa justification, & le 15 Janvier il écrivit à M. le Marquis de Seignelay, Secrétaire d'Etat, une lettre dans laquelle il disculpe son évasion sur la validité des motifs qui l'avoient engagé à se retirer; & pour anéantir l'accusation de Jansénisme, il fait une espece de profession de foi sur le dogme de la Grace. Il répond ensuite au reproche d'avoir pris parti contre la Cour dans l'affaire de la Régale; qu'il n'a jamais déclaré ce qu'il pensoit que dans des conversations, & n'a jamais rien écrit sur cette matiere. Pour ce qui regarde les écrits contre l'Archevêque de Paris, il proteste qu'il n'a point eu part à leur composition ni à leur distribution, & qu'il n'en connoît ni les auteurs, ni les Imprimeurs, ni les distributeurs.

L'an 1689 Dom Gerberon ayant appris que la guerre étoit déclarée entre la France & la Hollande, pour pouvoir demeurer en ce pays, se fit recevoir bourgeois de Rotterdam. Vers l'an 1690 il alla à Bruxelles, où il publia plusieurs ouvrages. Ce qui l'obligea de quitter Rotterdam fut la crainte qu'il eut que Jurieu, contre lequel il avoit écrit, n'excitât quelque persécution contre lui. De plus l'air lui étoit contraire, & il y avoit eu plusieurs maladies dangereuses. Etant à Bruxelles, il apprit dans le mois de Mai 1703 d'un Libraire de cette ville, que la Cour avoit résolu de faire arrêter le P. Quesnel & le sieur Brigod. Aussi-tôt il alla leur en donner avis. Le sieur Brigod en parla au pere de ce Libraire, qui lui dit que son fils étoit un étourdi; en sorte que ces Messieurs ne se mirent plus en peine de l'avis qu'on leur avoit donné.

Le

Dom Gerberon.

Le jeune Libraire confirma à D. Gerberon ce qu'il lui avoit dit, & celui-ci alla une seconde fois les avertir; mais n'en ayant point profité, ils furent arrêtés l'un & l'autre.

Dom Gerberon lui-même fut arrêté le 30 Mai 1703 par un grand Vicaire & conduit aux prisons de l'Archevêché de Malines, contre toutes les regles, sans qu'on eût fait aucune information, ni donné aucun décret contre lui. Ce grand Vicaire nommé Van-Susteren, qui avoit trois freres Jésuites, saisit tous ses papiers, ses lettres, ses écrits & la plupart de ses livres, sans faire d'inventaire. Quelque tems après M. de Precipiano Archevêque de Malines, Prélat tout dévoué aux ennemis de S. Augustin, fit subir en sa présence au prisonnier le 9 Août, le 4 Septembre & le 20 Novembre trois interrotoires. Ensuite il assembla quelques Théologiens de sa cabale, avec lesquels, sans avoir oui l'accusé, il prononça sa Sentence contre lui le 24 Novembre. Les accusations énoncées dans le dispositif, sont que Dom Gerberon a abandonné son abbaye depuis plusieurs années; qu'il a pris un habit séculier; qu'il s'est fait recevoir bourgeois de Rotterdam; qu'il a fait imprimer plusieurs livres sans approbation; qu'il a défendu l'*Augustin de Jansénius;* qu'il a refusé de souscrire au Formulaire d'Alexandre VII; qu'il a contribué au progrès du Jansénisme, &c. Sur de semblables motifs M. de Precipiano déclare par sa (1) Sentence le P. Gerberon convaincu de Jansénisme, d'irrévérence & de rebellion contre les souverains Pontifes, & d'avoir encouru l'excommunication, le condamne à souscrire le formulaire, sans aucune distinction, le renvoie à ses Supérieurs, pour être corrigé plus amplement. Le charitable Prélat les prie, & leur recommande en particulier de le *sequestrer*, & de commencer par le *sequestrer.* Cette Sentence fut lue & signifiée par le même Van-Susteren à Dom Gerberon, qui en apella de vive voix, & ne pouvant avoir ni Avocat, ni Procureur, quoiqu'il l'eût demandé, il envoya la personne qui le servoit, dire au grand

(1) Ce Jugement étoit des plus irréguliers. 1°. Dom Gerberon n'étoit ni sujet du Roi d'Espagne, ni sous la jurisdiction de l'Archevêque de Malines. 2°. Les chefs d'accusation & les réponses de l'accusé, à en juger même par le procès-verbal publié par le Prélat lui-même, ne présentent rien non-seulement qui puisse former un corps de délit, mais même rien, dont l'Archevêque pût être Juge. 3°. L'Archevêque étoit lui-même partie, puisque dans le procès on avoit mis au nombre des griefs, les écrits du P. Gerberon contre plusieurs de ses Mandemens. Etant partie, pouvoit-il être légitimement Juge? N'auroit-il pas dû se récuser?

Dom Gerberon.

Vicaire Van-Susteren qu'il apelloit de tout ce qu'on avoit fait contre lui. A quoi il répondit qu'il verroit ce qui lui en arriveroit.

En effet M. de Precipiano pour empêcher l'opprimé de faire son appel en forme & de le poursuivre, prit le parti de le faire transférer en France. Il le fit conduire hors du pays sous l'escorte de vingt cavaliers. Deux hocquetons le menerent à la citadelle d'Amiens, où il arriva à la fin de Décembre, & y demeura jusqu'au commencement de l'an 1707, c'est-à-dire plus de deux ans. Avant que de sortir de la prison de l'Archevêché de Malines, Dom Gerberon avoit donné par écrit une procuration pour apeller au saint Siege. On en fit usage, & l'acte d'appel fut fait & reçu du Pape, qui nomma l'Abbé de Sainte-Gertrude, pour connoître de sa cause. L'Archevêque reconnut le Juge délégué, & fit mille chicanes par son procureur. Le Juge, sans y avoir égard, donna trois décrets, par lesquels il ordonna que l'Archevêque lui remît entre les mains tout le procès, tous les papiers & autres meubles qu'il avoit enlevés. Mais le Prélat refusa d'obéir : ce qui rendit nul tout ce qu'il avoit fait.

Pendant le tems que D. Gerberon demeura dans la citadelle d'Amiens, M. Feydeau de Brou Evêque de ce diocèse, eut beaucoup de bonté pour lui. Il écrivit à Rome, demanda la permission de le rétablir dans toutes ses fonctions. Le Pape l'accorda, à condition qu'il signeroit le Formulaire ; ce qu'il fit en déclarant qu'il ne le faisoit que pour rendre à l'Eglise la soumission que ses enfans lui doivent. Depuis ce tems il dit la Messe ; il eut la permission de se promener dans la citadelle, & de composer des livres de piété. Ce fut encore M. de Brou qui demanda au Roi & obtint cette permission pour son prisonnier.

Sans doute que ses ennemis furent mécontens des bonnes manieres que M. d'Amiens avoit pour ce Religieux. Car au commencement de l'année 1707 on le transféra à Vincennes, où il arriva le 6 de Janvier, & fut traité d'une maniere bien diférente. On le logea au haut d'une tour, où on l'enferma. Il ne voyoit personne que ceux qui lui aportoient à manger. Non-seulement il n'eut pas la liberté de dire la Messe ; il n'eut pas même celle de communier jusqu'au mois de Mars 1708. Il fut attaqué d'une paralysie qui lui ôta les forces de tout le

côté droit. Alors la circonſtance parut favorable pour le ſubjuguer.

Dom Gerberon.

Il étoit dans cet état lorſque M. l'Archevêque de Paris » s'aviſa de le contraindre, en le menaçant de le laiſſer mourir » ſans Sacremens, & de le faire enterrer comme un chien, » de ſigner non-ſeulement le Formulaire, mais encore plu- » ſieurs articles. Je le fis, dit le Pere Gerberon, en déclarant » expreſſément, que je ne le faiſois que pour rendre à l'Egliſe » la ſoumiſſion que ſes enfans lui doivent. Ce Cardinal me fit » dire qu'il ne demandoit de moi de ſoumiſſion intérieure que » pour la doctrine condamnée dans les cinq propoſitions. « Après cela le priſonnier fut mis en liberté & ſortit de Vincennes le 25 Avril 1710. Le Pere de Sainte-Marthe, qui étoit allé le retirer, le mena à S. Germain des Prés, où l'on exigea de lui qu'il ratifiât ce qu'il avoit fait dans la priſon de Vincennes. Il fut envoyé un mois après dans l'abbaye de S. Denys, » où je regrette tous les jours, dit-il, d'être ſorti de Vincennes. » Je ſupplie, ajoute-t-il, toutes les perſonnes qui verront mes » ſignatures, que M. l'Archevêque a rendues publiques, de » remarquer 1°. que j'ai déclaré en termes exprès que je ne » ſignois que pour rendre à l'Egliſe la ſoumiſſion que ſes en- » fans lui doivent : & tous ceux qui ſont éclairés ſavent qu'on » ne doit de ſoumiſſion intérieure que pour ce que Dieu a ré- » vélé; 2°. que M. l'Archevêque m'a fait dire très-poſitivement » qu'il ne demandoit de moi nulle ſoumiſſion intérieure que » pour ce qui a été condamné dans les cinq propoſitions; » 3°. que je n'ai point ſigné ni reconnu que j'euſſe jamais en- » ſeigné de doctrine qui fût véritablement une erreur; mais » qui étoit ainſi apelée par mes ennemis & mes parties, qui » m'en accuſent, quoique très-injuſtement; 4°. que par conſé- » quent je n'ai nullement renoncé à la doctrine de S. Auguſtin, » qui eſt celle de l'Egliſe, touchant la Prédeſtination & la » Grace, comme Jeſus-Chriſt ne reconnut pas qu'il fût un » homme ſévere qui redemande ce qu'il n'a point donné, lorſ- » qu'il diſoit au ſerviteur pareſſeux « : *Vous ſaviez que je ſuis un homme ſévere qui redemande ce que je n'ai point donné, & qui recueille ce que je n'ai point ſemé.*

Abrégé de la vie de D. Gerberon écrite par lui-même.

Ibidem.

Luc, 19.22.

Il eſt viſible que les ſentimens de Dom Gerberon n'avoient rien de commun avec ceux qu'on avoit prétendu lui faire adopter par ſes ſignatures. Dès qu'il eut appris que ſes ennemis

Dom Gerberon.

Le Cerf Bibl. des aut. de la Congrég. de S. Maur, p. 158.

en faiſoient trophée, & que le Cardinal de Noailles avoit publié l'acte qu'il lui avoit fait ſigner, » il dicta à une perſonne » de confiance un écrit qui avoit pour titre : *Le vain triomphe » des Jéſuites dans la rétractation de D. Gerberon ;* mais il ne » put tromper la vigilance du P. de Loo ſon Supérieur, qui » obſervant toutes ſes démarches, trouva moyen de le ſur- » prendre, lorſqu'il dictoit cet écrit, qu'il ſupprima. « Dom Gerberon vécut près d'un an dans l'abbaye de S. Denys au milieu de ſes freres, qu'il édifia par les ſentimens de la piété la plus tendre. Il y mourut enfin le 29 Mars 1711 âgé de quatre-vingt-deux ans, ſept mois & dix-ſept jours, ſans que dans un âge ſi avancé, ni les fatigues, ni les traverſes de ſa vie, ni les infirmités, lui euſſent affoibli beaucoup l'eſprit, ni diminué rien de ſon feu & de ſa vivacité naturelle.

C'eſt à la lettre latine qu'il écrivit au Pape, qu'il faut s'en raporter pour ſes véritables & dernieres diſpoſitions, d'autant plus qu'étant au lit de la mort il confirma de bouche ce qu'il avoit écrit, en rétractant de nouveau ſes ſignatures de Vincennes & de Saint-Germain des Prés. Dans cette lettre, après avoir remercié ſa Sainteté de la protection qu'il en avoit reçue dans l'affaire avec l'Archevêque de Malines, & après lui avoir raconté ce qui s'étoit paſſé à Vincennes, & comment on abuſoit de ſa ſignature pour l'accuſer d'avoir abjuré la doctrine de S. Auguſtin ; il dit que dans la néceſſité de faire ceſſer ce ſcandale de l'Egliſe & de repouſſer les ſoupçons injurieux qu'on formoit contre lui, il avoit cru devoir expoſer ſincérement à ſa Sainteté, & ſoumettre humblement à ſa cenſure le ſens qu'il avoit eu dans l'eſprit en faiſant ces ſignatures. Il lui déclare donc 1°. qu'il condamne & a toujours condamné ſincérement les cinq propoſitions dans les ſens, dans leſquels l'Egliſe & le ſaint Siege Apoſtolique les ont condamnées ; 2° qu'il reconnoît pour hérétiques obſtinés ceux qui ne refuſeroient de reconnoître que les propoſitions ſont dans Janſénius, que pour ſe diſpenſer de les condamner ; 3°. qu'en ſignant le Formulaire d'Alexandre VII. il n'a voulu, comme il l'a marqué par ces termes, *pour témoigner à l'Egliſe la ſoumiſſion que ſes vrais enfans lui doivent,* exprimer qu'une ſoumiſſion de croyance intérieure à l'égard des dogmes, & une ſoumiſſion de déférence extérieure, fondée ſur un reſpect intérieur, à l'égard des faits non révélés, conformément à ce qui avoit été convenu à la

paix de Clément IX. & au ſentiment du Cardinal de Noailles, qui lui avoit fait dire qu'il ne demandoit pas autre choſe; 4°. que c'étoit aller contre ſa penſée que de prendre ſes ſignatures pour une marque qu'il eût renoncé au moins indirectement à la doctrine de l'Egliſe & de S. Auguſtin ſur la Grace victorieuſe, à laquelle il eſpere demeurer inviolablement attaché juſqu'à la mort; 5°. que ſa conſcience ne lui permet pas de reconnoître qu'il ait enſeigné aucune erreur dans ſon *Miroir de piété*, ou dans ſon *Miroir ſans tache*. Il finit par aſſurer que ce ſont là ſes vrais ſentimens, & que ce qu'il y a de contraire dans ſa déclaration du 18 Avril eſt l'effet de ſa foibleſſe & des (1) ſuggeſtions de ceux entre les mains de qui il étoit. Malgré l'eſpece de captivité dans laquelle on le retenoit, il avoit trouvé le moyen de donner cette lettre à M. Louail, qui l'envoya à Rome.

Nous avons donné la vie du P. Gerberon principalement ſur l'abrégé qu'il en a fait lui-même, ſur l'hiſtoire de la Congrégation, & ſur le Supplément au Nécrologe de Port-royal.

§. II. *Ses Ouvrages.*

En rendant compte des écrits de D. Gerberon, nous ſuivrons l'ordre qu'il a ſuivi lui-même dans l'Abrégé des événemens de ſa vie, où il en fait mention ſelon les tems auxquels il les a compoſés.

1. Lorſqu'il enſeignoit dans l'abbaye de Saint-Benoît ſur Loire, il compoſa un *Factum* pour une jeune femme de ſon pays, qui ayant été condamnée à être pendue, comme ayant empoiſonné ſon mari, en avoit appelé au Parlement de Paris. Cette Cour la renvoya comme mal accuſée & mal condamnée.

2. *Diſſertation ſur la Pâque de l'année* 1666, que l'on célébra mal à propos le 25 Avril. On remarqua cette erreur à Rome, mais trop tard pour en avertir les Egliſes. Cet écrit n'a pas été imprimé.

3. *Apologia pro Ruperto Abbate Tuitienſi, in quâ de Eucha-*

(1) On publia un écrit de huit pages intitulé : *Lettre d'un ancien Chanoine de la collégiale de B. à un ancien Chanoine de la cathédrale de S. touchant la prétendue rétractation de D. Gabriel Gerberon Religieux Bénédictin, où l'on explique par quels artifices elle a été extorquée.* Cette lettre eſt du 26 Mai 1710.

DOM GERBERON.

ristica veritate eum catholicè sensisse & scripsisse demonstrat vindex frater Gabriel Gerberon Asceta Benedictinus è Congregatione S. Mauri. Parisiis, apud viduam Caroli Savreux, 1669, *in*-8°. Dès l'an 1665 Dom Gerberon avoit communiqué le projet de cette apologie à D. Luc d'Achery, l'avoit prié d'en dire son sentiment, & de lui marquer les auteurs qui ont parlé de Rupert.

Cet ouvrage, dédié au Cardinal de Bouillon, Emanuel Théodose de la Tour d'Auvergne, eut l'approbation de tous les Savans. Il est composé de deux parties. Dans la premiere Dom Gerberon donne un catalogue de tous les écrits de l'Abbé Rupert, & démontre la pureté de sa foi contre divers auteurs, même catholiques, qui lui ont attribué des erreurs touchant l'Eucharistie. Dans la seconde partie, qui commence à la page 421, il défend avec force le même Abbé contre le fameux Claude Saumaise, qui sous le nom de *Simplicius Verinus* avoit prétendu que Rupert étoit opposé au dogme catholique de la Transsubstantiation.

4. *Le Miroir de la piété chrétienne, où l'on considere, avec des réflexions morales l'enchaînement des vérités catholiques de la Prédestination & de la Grace de Dieu, & de leur alliance avec la liberté de la créature. Par Flore de Sainte-Foy. A Bruxelles*, 1676. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage. La seconde, corrigée & augmentée, parut à Liege chez Pierre Bonnard en 1677, *in*-16. On trouve ce livre avec une suite de 66 pages dans le même volume de l'impression de Hollande. C'est l'édition la plus complete. Ce livre parut avec une approbation fort honorable à l'auteur, & qui donne une grande idée de son ouvrage. » Ce livre, qui a pour titre *Le Miroir » de la piété chrétienne*, dit l'approbateur, est non-seulement » très-pur en sa doctrine, qui ne contient rien qui ne soit » très-conforme à la Foi catholique, & aux bonnes mœurs; » mais il est encore très-utile aux ames qui aiment la solide » piété. Nous avons donc cru que ce seroit un grand bien » de le rendre public, afin que chacun y puisse clairement » voir & considérer avec attention les vérités catholiques tou- » chant la providence de Dieu & ses décrets éternels sur le » salut des hommes, les avantages de leur nature dans l'état » d'innocence, & les disgraces ou elle est tombée par le péché; » la liberté qui lui est rendue par Jesus-Christ, & la nécessité

» & l'efficacité de sa Grace. On ne peut voir ces vérités liées » ensemble par un enchaînement si admirable & si divin, sans » adorer la sagesse de celui qui dispose de ses créatures avec » tant de douceur & de force, & sans aimer la bonté & mi» séricorde, dont il les prévient. La réflexion morale qu'on fait » sur chacune de ses grandes vérités, sert aussi à faire com» prendre qu'elles ne sont pas de celles qui entretiennent l'es» prit en de vaines spéculations, mais qu'elles inspirent les » sentimens de la véritable piété, & qu'elles en inspirent les » plus solides maximes; puisque c'est l'enchaînement admirable » de ces vérités, qui fait la liaison de toutes les vertus chré» tiennes. Dieu fasse donc qu'elles ne soient pas seulement » imprimées sur ce papier; mais qu'elles demeurent profon» dément gravées dans le cœur de tous ceux qui le liront avec » toute l'attention & le respect qu'on leur doit. «

Dom Gerberon.

Quelque pure que fût la doctrine du *Miroir de la piété chrétienne*, il fut attaqué par les deux écrits suivans : 1°. *Réfutation des erreurs contenues* dans le Miroir de la piété chrétienne, *au sujet de la Prédestination & de la Grace, par une lettre adressée à l'auteur. A Douay, chez Balthasar Bellere*, 1678, *in*-12. Si ce n'est point l'ouvrage d'un Jésuite; c'en est du moins la doctrine. 2°. *Réflexions catholiques sur la doctrine d'un livre intitulé :* Le Miroir de la piété chrétienne. *A Rouen, chez Eustache Viret*, 1678, *in*-12. Ce livre est dans le même goût que la Réfutation précédente. M. Grimaldi Archevêque d'Ax, M. le Tellier Archevêque de Reims, & M. le Camus Evêque de Grenoble, condamnerent *le Miroir de la piété chrétienne*, sous prétexte qu'il renfermoit des propositions qui avoient trop de ressemblance avec celles qu'on attribue à Jansénius. M. de Vintimille Evêque de Toulon, M. de Medavy Evêque de Séez, & l'Evêque de Gap, publierent de pareilles censures contre le livre du Pere Gerberon. M. Arnauld, dans son projet de lettre au Pere Jobert, dit à ce Jésuite qu'il peut » voir par la censure que M. l'Evêque de Grenoble a cru devoir » faire du Miroir de la piété chrétienne; qu'*il ne contient dans » le fond qu'une doctrine orthodoxe*, quoiqu'il y ait, ajoute-t-il, » des choses proposées d'une maniere un peu dure, & qu'il » ne falloit peut-être pas mettre dans un livre en langage vul» gaire, qui devoit être entre les mains de toutes sortes de » personnes. «

Après la lettre 227. *tome* 3. *p.* 462.

DOM GERBERON.

5. *Le Miroir sans tache, où l'on voit que les vérités que Flore enseigne dans le Miroir de la piété sont très-pures ; & que ce qu'on a écrit pour les réfuter, n'est rempli que d'injures, de faussetés & d'erreurs. Par l'Abbé Valentin. A Paris, proche l'Archevêché*, 1680, *petit in*-12. Ce Livre divisé en quinze chapitres contient la justification du précédent. Les quatorze premiers sont employés à réfuter la Lettre de Douay, dont nous venons de parler. Dans le dernier chapitre, D. Gerberon caché sous le nom de l'Abbé Valentin, répond aux censures de M. l'Archevêque d'Aix & des Evêques de Grenoble, de Gap & de Séez. On trouve dans ce chapitre des choses curieuses sur la maniere dont on procéda à Grenoble & à Aix contre le *Miroir de piété*.

6. *Deux Lettres d'un Théologien, l'une à M. le Cardinal Grimaldi Archevêque d'Aix, l'autre à M. l'Archevêque de Reims.* » Le Cardinal Grimaldi, dit Dom Gerberon dans l'Abrégé de » sa vie, & M. le Tellier Archevêque de Reims, censurerent » le *Miroir de piété*. Mais je leur écrivis deux lettres, où je » faisois voir l'injustice de leur censure. « En effet D. Gerberon reproche à M. de Reims avec justice d'avoir condamné le *Miroir de piété* comme tendant à renouveller les cinq propositions, quoique dans ce livre elles soient rejettées bien positivement.

D. Biblioth. du Roi, t. 2, pag. 90, col. 1.

Il y eut une troisieme lettre écrite de Provence, où l'on faisoit l'histoire de la censure du Miroir de piété, publiée à Aix. Nous en ignorons l'auteur. Ces lettres se trouvent dans l'ouvrage intitulé : *Le combat des deux clefs, ou défense du Miroir de la piété chrétienne : recueil d'ouvrages, dans lequel opposant la clef de la science à celle de la puissance, on fait voir l'abus des prétendues censures de quelques Evêques contre ce livre. A Durocortore*, 1678 & 1679, *in*-12. Cette défense du Miroir de piété est de M. le Noir Théologal de Séez. On s'est plaint avec raison que l'auteur de la Lettre à M. de Reims sur la censure du *Miroir*, n'a pas assez ménagé ce Prélat. Mais D. Gerberon s'en justifia dans son interrogatoire, en répondant que s'il y a des choses un peu trop dures dans sa lettre, elles ne sont pas de lui, mais qu'elles ont été ajoutées par une autre main qu'il ne connoît point.

7. *Acta Marii Mercatoris S. Augustini Ecclesiæ Doctoris discipuli, cum notis Rigberii Theologi Franco-germani. Bruxellis,*

typis

typis Lamberti Marchant, 1673, *in*-16. Les notes de Dom Gerberon, caché ſous le nom de Rigberius, ſont preſque toutes théologiques. Elles occupent cent ſoixante & quinze pages de ce petit volume, qui n'en a que deux cens quatre-vingt. Les écrits qu'il renferme ſont, 1. *Commonitorium adversùs hæreſim Pelagii & Cœleſtii.* 2. *Subnotationes in verba Juliani.* 3. *Theodori Mopſuſteni Sermo à Mario Mercatore latinè expoſitus & confutatus.* 4. *Epiſtolæ duæ adversùs Neſtorium.* 5. *Tractatus Neſtoriani adversùs calumnias hæreticorum.* Dom Gerberon publia cet ouvrage ſur un manuſcrit de la Bibliotheque du Pape, qui lui fut envoyé avec la permiſſion de ſa Sainteté par le ſavant Cardinal Bona. Le P. Garnier Jéſuite travailloit dans le même tems à donner une édition de cet auteur. Elle parut la même année en deux volumes *in-folio.* » Mais le P. Garnier, » dit M. Baillet, pour avoir voulu nous faire un trop gros » préſent, a mis ſon *Mercator* preſque hors d'état d'être lu, » l'ayant enfoncé dans ſes vaſtes commentaires, qui ont rebuté » le public, & l'ont fait courir après le *Mercator de Rigberius;* » lequel, quoique moins achevé, n'étant qu'un petit vol. *in*-16. » ſemble avoir ſupplanté l'autre, qui eſt en deux volumes *in-* » *folio.* « ..... Ses notes (de Rigberius,) dit encore M. Baillet, » ſont eſtimées, très-ſavantes & très-judicieuſes, & c'eſt uni- » quement ce qui a rendu conſidérable ſon édition..... Il faut » remarquer.... qu'elle eſt moins correcte en quelques en- » droits; ce qui ne vient que du défaut du manuſcrit, & » qu'elle eſt récompenſée par d'autres circonſtances, qui l'ont. » fait préférer à l'autre. « M. Baluze publia en 1684, *in* 8°. une édition des Œuvres de Marius Mercator plus ample que celle de D. Gerberon.

Dom Gerberon.

Jugem. des Sav. t. 2. in-4°. p. 472. 473.

8. *L'Abbé commendataire par le Sr. de Froiſmont. A Cologne,* 1674, *in*-4°. Voyez ce que nous avons dit de cet ouvrage à l'article de D. Delfau.

9. *Sentimens de Criton ſur l'Entretien d'un Religieux & d'un Abbé touchant les commendes. A Cologne, ou plutôt à Orléans,* 1674, *in*-12. « Vers le même tems, dit Dom Gerberon, je » compoſai l'Abbé commendataire, où je fis voir que les com- » mendes ſont contre le droit divin, naturel & humain; & » que ſelon Rebuffe, elles damnent ceux qui les donnent & » ceux qui les reçoivent. Un Avocat au Parlement, d'Aucour, » y fit une réponſe que je réfutai, par un écrit intitulé : *Les*

Dom Gerberon.

» *ſentimens de Criton.* « Le Pere François de Nuits Capucin publia un écrit pour juſtifier & défendre les Abbés commendataires.

10. *Sancti Anſelmi ex Beccenſi Abbate Cantuarienſis Archiepiſcopi opera : necnon Eadmeri Monachi Cantuarienſis Hiſtoria Novorum & alia opuſcula : Labore ac ſtudio D. Gabrielis Gerberon Monachi Congregationis S. Mauri, ad manuſcriptorum fidem expurgata & aucta. Lutetiæ Pariſiorum, ſumptibus Ludovici Billaine & Joannis Dupuis*, 1675, *in-folio.* L'ouvrage eſt dédié à Jacques-Nicolas Colbert Abbé du Bec, Prieur & Seigneur de la Charité ſur Loire, & depuis Archevêque de Rouen. Dans la préface Dom Gerberon rend compte de ſes ſoins pour procurer au public une édition exacte des Œuvres de ſaint Anſelme. Il ajoute un examen critique des mêmes Œuvres, avec l'analyſe de chaque écrit. Vient enſuite la vie du S. Docteur, avec trois épitaphes du même en vers latins, tirées d'anciens manuſcrits.

Les ouvrages de S. Anſelme ſont ici diviſés en trois claſſes. La premiere contient les écrits dogmatiques au nombre de ſeize. La ſeconde renferme les homélies, les exhortations en vers & en proſe ſur le mépris du monde, & l'amour de Dieu; des méditations & des Prieres, les unes au nombre de vingt-un, les autres au nombre de ſoixante & onze, le Pſeautier de la Vierge en trois parties avec des hymnes. La troiſieme claſſe contient les lettres, ſavoir cent quatre-vingt-huit déja imprimées, & cent neuf qui ne l'avoient point encore été. Ces lettres ſont diſpoſées chronologiquement.

L'Appendice contient 1°. Les ouvrages qui ſont attribués à S. Anſelme, mais dont il n'eſt point ſûr qu'il ſoit l'auteur, & ceux qui ne ſont pas ſûrement de lui. 2°. Les notes de Jean Picard, Chanoine régulier de S. Victor de Paris, ſur les lettres contenues dans les trois premiers livres. 3°. Les corrections du texte faites par D. Gerberon, & les variantes leçons qu'il a remarquées dans les ouvrages de S. Anſelme. 4°. Des tables très-utiles. 5°. Un ſupplément qui contient dix lettres de ſaint Anſelme, & un Sermon ſur la Paſſion de Notre Seigneur.

Les ouvrages d'Eadmer Moine Bénédictin de Cantorbery, Secrétaire & compagnon des voyages de S. Anſelme, terminent ce volume. Ils conſiſtent 1°. dans la Vie même du S. Docteur en deux livres : 2°. dans l'*Hiſtoria Novorum* en ſix livres; c'eſt

Dom Gerberon.

l'histoire de ce qui s'est passé de son tems, sur-tout en Angleterre, tant par raport à S. Anselme, que sur d'autres faits, principalement de l'histoire de l'Eglise, sous les Rois Guillaume I. & II. & Henri I. Ce qui est suivi des notes de Jean Selden sur cet ouvrage, & des loix que fit Guillaume I. après la conquête d'Angleterre, & qu'Edouard son cousin avoit aportées de Normandie en Angleterre avant lui. Ces loix sont ici en francois du tems, & avec deux versions latines; l'une de Selden, l'autre de Charles du Fresne sieur du Cange. 3°. *Eadmeri Monachi de excellentiâ Virginis Mariæ.* 4°. *Ejusdem de quatuor virtutibus quæ fuerunt in Beata Maria ejusque sublimitate.* 5°. *Ejusdem liber de beatitudine cœlestis Patriæ.* 6°. *Ejusdem liber de sancti Anselmi similitudinibus.* Il y a aussi des corrections & des variantes sur ces écrits d'Eadmer, qu'on avoit mal nommé Ediner. » Les Savans (a) estiment son histoire » (*Historia Novorum*) plus que toutes celles d'Angleterre, & » les plus grands ennemis même du parti de cet historien, » n'ont pu refuser de reconnoître sa bonne foi, tant il a été » exact & fidele à marquer les choses, comme elles se sont » passées. «

(a) Journ. des Savans, du 20 Janvier 1676, p. 16.

Cette édition des ouvrages de S. Anselme a été publiée de nouveau en 1721. M. l'Abbé Galloys en a fait (b) un grand éloge, que M. Baillet a adopté en l'abrégeant. Ce dernier, parlant de Dom Gabriel Gerberon, » compte (c) cet écrivain parmi les » judicieux Critiques de ce siecle, à cause du bon sens, de » l'exactitude & de l'érudition qu'il fait paroître dans les corrections, & les notes qu'il a faites sur les auteurs, dont il » a procuré les éditions. «

(b) Ibidem p. 13 & suiv.

(c) Jugem. des Sav. t. 2, p. 485.

11. *Catéchisme de la Pénitence, qui conduit les pécheurs à une véritable conversion. A Paris, chez Hélie Josset*, 1672, 1676, *in*-16. C'est la traduction françoise d'un ouvrage publié d'abord en latin en 1672 par M. Raucour Curé de Bruxelles. Dom Gerberon n'a fait que le revoir & le corriger. Il y a joint deux méditations de S. Anselme, qu'il a traduites en françois. On trouve à la suite une Ordonnance de M. le Cardinal de Grimaldy Archevêque d'Aix, qui contient une liste des cas, où les Confesseurs doivent refuser ou diférer l'absolution, & une censure de quelques propositions touchant l'administration du Sacrement de Pénitence, faite par M. l'Evêque d'Arras le 7 Novembre 1675. M. l'Abbé Goujet (d) donne cet ouvrage à

(d) Biblioth. des écrivains du 18e siecle, t. 3. p. 90.

M. le Tourneux, & reprend le P. Colonia Jésuite de l'avoir attribué à D. Gerberon. On doit s'en raporter à ce Bénédictin, dont voici les paroles dans l'Abrégé de sa Vie : » Un livre » composé par M. Roucour, Pléban ou premier Curé de Bru- » xelles, m'étant tombé entre les mains, je le retouchai & » le fis imprimer à Paris chez Elie Josset, sous le titre de » *Catéchisme de la Pénitence*, avec deux méditations de saint » Anselme, que j'avois mises en françois. «

Dom Gerberon parle dans sa Vie de tous les écrits précédens comme faits avant qu'il allât demeurer en 1672 au monastère d'Argenteuil, où il composa les ouvrages suivans.

12. *Histoire de la Robe sans couture de Notre Seigneur Jesus-Christ, qui est révérée dans l'Eglise du monastère des Religieux Bénédictins d'Argenteuil, avec un Abrégé de l'histoire de ce monastère*, 1676, *in*-12. Ce petit livre a été réimprimé cinq ou six fois, en 1680, en 1703, en 1712 à Paris, en 1706 à Beauvais, & 1745 à Paris chez Thibout. L'ouvrage, divisé en seize chapitres, contient des recherches considérables. Dans le premier l'auteur établit que les vêtemens de Jesus-Christ sont la plus précieuse relique que nous ayons, & que nous devons la respecter. Dans le second il examine quel vêtement Notre Seigneur a eu, & s'il en a eu plusieurs. Dans le troisieme quel vêtement c'étoit que la robe sans couture, sa matiere, sa forme, sa couleur. Dans le quatrieme il raporte des témoignages de plusieurs anciens auteurs, qui ont assuré que c'est la Sainte Vierge qui a fait la tunique sans couture. Chapitre V. Que la sainte Robe a servi à J. C. pendant toute sa vie mortelle, sans qu'elle se soit usée; qu'elle croissoit à mesure que J. C. croissoit. Chapitre VI. Qu'elle a été trempée plusieurs fois de son sang pendant la passion. Chap. VII & VIII. Qu'elle a été rachetée par les Chrétiens, & conservée dans une ville de Galatie. Chap. IX. Qu'elle a été portée à Jaffa (Joppé) où elle fut transférée en 594. Chap. X. Que la même année elle fut transportée à Jérusalem. Chap. XI. Qu'elle fut aportée en France vers l'an 800 & mise dans l'Eglise d'Argenteuil, où elle fut découverte & montrée publiquement en présence du Roi Louis VII. & de plusieurs Prélats l'an 1156. Ce dernier article est prouvé par un acte très-authentique de Hugue d'Amiens Archevêque de Rouen. Dans le dernier & seizieme chapitre, D. Gerberon fait un grand détail des guérisons miraculeuses que Dieu a

opérées en faveur de ceux qui ont eu de la dévotion pour cette sainte Relique.

Dom Gerberon.

13. *Catéchisme du Jubilé & des Indulgences. A Paris chez Elie Josset*, 1675.

14. *Dissertation sur l'Angelus. A Paris chez Elie Josset*, 1675. Dom Gerberon après avoir fait imprimer ces écrits, alla vers le mois de Juin résider à Corbie, où il ne demeura pas oisif.

15. *Apologie de la Pénitence.* » Vers le milieu de Juin »(1675,) dit le P. Gerberon, j'allai demeurer à Corbie, où » étant Sou-prieur je fis le livre qui a pour titre, l'*Apologie de* » *la Pénitence*, où je prouvois que la satisfaction est de droit » divin. « Cet ouvrage a été imprimé à Cologne *in-12.* en 1692, sous ce titre : *Le véritable Pénitent* ou *Apologie de la Pénitence.* L'auteur y réfute plusieurs erreurs du Pere Hazard Jésuite, sans le nommer.

16. *Le Plaideur intéressé condamné par Jesus-Christ.* Cet écrit fut composé dans l'abbaye de Corbie. » J'y écrivis aussi, » dit le P. Gerberon dans l'Abrégé de sa vie, un petit ouvrage, » que j'intitulai, *Le Plaideur, &c.* J'y raportois les paroles du » Sauveur, celles de S. Paul, & ajoutois la tradition de tous » les Peres. M. le Chancelier pressa pour que l'on imprimât » cet ouvrage; mais le sieur Pirot ne voulut jamais donner » son *Vidimus.* Ainsi cet écrit ne fut point imprimé, & Josset » le donna à M. l'Evêque de S. Pons. Je fis ensuite un petit écrit » contre la danse, & il fut imprimé avec ce titre : «

17. *Jugement du Bal & de la Danse*, où l'on montre que ce divertissement est contraire aux mœurs & à la modestie des chrétiens. A Paris, 1679, *in-12.*

18. *Manifeste ou Lettre apologétique* de D. Gerberon Prêtre, Religieux & Sou-prieur de l'abbaye de S. Pierre de Corbie, adressée par lui-même à M. de Seignelay Ministre d'Etat, le 15 Janvier 1683. Le P. Gerberon débute ainsi : » Monseigneur, » je viens d'aprendre que m'étant retiré, selon le conseil de » l'Evangile, qui permet de fuir à ceux qu'on persécute pour » la justice, on me fait mon procès par contumace, & que » dès le 28 Novembre dernier on m'a assigné à son de trompe, » poûr comparoître en personne..... C'est M. pour obéir à » cette assignation, autant que je le puis, & que je le dois, que » je viens devant vous, non pas en personne, me servant de

DOM GERBERON.

» la liberté que me donne l'Evangile, mais par cette lettre, » qui est une déclaration sincere de ma conduite, &c. « Il témoigne ne savoir ni qui est sa partie, ni de quoi on l'accuse; mais qu'il a apris de divers endroits que ses parties secretes sont de faux Freres, lesquels se sont adresses au P. la Chaise, qu'ils *savoient être le protecteur de tous les rebelles de la Congrégation*, pour venir à bout des mauvais desseins qu'ils avoient formés contre lui, pour se venger des reproches qu'il leur faisoit de leur conduite irréguliere. Il raporte ensuite ce qui s'est fait contre lui, & démasque les faux Freres, & sur-tout le Frere Carette.

De-là il vient au crime, dont il soupçonne que les faux Freres l'ont accusé, & s'exprime ainsi : » Je n'ai pu non plus » savoir ce qu'ils ont dit de moi; mais l'état où tout le monde » sait qu'est la France, me fait croire qu'ils se sont servis des » accusations sur lesquelles ils voient qu'on met à la bastillé » tant de Prêtres, comme ennemis de la Religion & de l'Etat. » Et d'ailleurs puisque tous ceux qui les connoissent, les croient » très-innocens & très-vertueux, je ne me saurois croire plus » criminel qu'eux. Et quoique par la grace de Dieu, je n'aie » rien fait contre la Religion, ni contre l'Etat, je me persuade » qu'on m'a accusé du même crime, dont on accuse tant » d'autres personnes, & pour lequel on les met en prison, » quoiqu'ils aient beaucoup plus de vertu & de crédit que moi. » Ainsi, autant que je le puis comprendre, on m'accuse d'être, » comme on dit, un *Jansénifte*, un Antirégaliste, & peut-être » d'avoir eu part aux écrits, qui ont été faits contre M. l'Ar- » chevêque de Paris. «

Dom Gerberon répond à ces trois chefs d'accusation. Mais avant que de répondre sur le premier, il remarque que M. le Marquis de Seignelay ne prétend point qu'il lui rende raison comme à son Juge; qu'il sait trop bien que ce point est purement ecclésiastique & de doctrine, & que ce n'est point aux séculiers d'en connoître; qu'ainsi il n'y répondra que pour s'expliquer de sa foi sur cette matiere, ne craignant point de la confesser devant les tribunaux même des Puissances de la terre. Après quoi il fait sa profession de foi sur ce qu'on apelle le Jansénisme, & sur la Grace & la Prédestination conformément à la doctrine de saint Augustin. » Voilà, Monseigneur, » dit-il, ma croyance sur ce redoutable & adorable mystère

» de la Prédestination & de la Grace de Dieu. Et c'est cette » croyance que S. Augustin veut que tiennent tous ceux qui » veulent être Chrétiens. Si le monde en fait un crime, & » si c'est pour ce crime qu'on me fait mon procès sans s'en » expliquer, j'avoue que je suis criminel, & que je dois être » condamné. Mais c'est à l'Eglise à en juger, & elle en jugera » bien diféremment ; ce qui m'engage & m'affermit avec tous » les Théologiens à la soutenir contre les ennemis de la Grace » du Sauveur. «

Quant à la Régale, Dom Gerberon avoue qu'il n'a jamais cru que ce fût un droit de la couronne ; mais il assure qu'il ne s'en est jamais expliqué que dans les conversations ; qu'il n'a rien écrit sur cet matiere, ne croyant pas que Dieu exigeât de lui qu'il s'engageât dans la défense des droits de son Eglise ; qu'il n'a jamais pensé que ce fût une révolte contre les Puissances de témoigner de la douleur des maux de l'Eglise, qui est notre mere ; qu'on s'en afflige parce qu'on est Chrétien ; qu'on en gémit parce qu'on est sujet, & qu'on ne doit pas s'élever contre l'autorité.

Enfin sur le troisieme article, il déclare qu'il n'a aucune part aux écrits qui ont paru contre M. l Archevêque de Paris.

L'écrit, dont nous venons de rendre compte, fut imprimé dans le tems, sous le titre d'*Apologie*. Il se trouve dans le cinquieme tome du *Cas de conscience*, page 154.

19. *Dissertatio de jure Patrònatûs contra nobilem quemdam Batavum Catholicum arrogare sibi volentem jus Patronatûs in Oratoria Catholicorum.* » Un Seigneur catholique de Hollande, » dit Dom Gerberon dans sa Vie, voulut avoir le droit de » patronage dans les Oratoires des Catholiques. J'écrivis en » latin, par ordre de M. de Castorie, des remarques de droit » contre. « On peut consulter ce qui est dit sur cette question dans les Conférences de Paris imprimées en 1722, tome 2.

20. *La vérité catholique victorieuse. A Amsterdam*, 1684 ; ouvrage imprimé en langue Hollandoise par ordre de M. de Castorie. » Il parut en Hollande, dit D. Gerberon dans sa vie, » un livre intitulé : *Triomphe*, ou *grand Catéchisme*, que le » Pere Corneille Hazart Jésuite avoit composé en Flamand. » Pour faire voir ses ignorances & ses erreurs, je composai un » livre, que j'intitulai, *La vérité victorieuse*, où je défendois » fortement les vérités de la Prédestination & de la Grace. «

Nous trouvons dans des mémoires manuſcrits, que ce fut M. de Caſtorie qui engagea Dom Gerberon à compoſer cet ouvrage, pour faire voir aux Proteſtans qu'ils calomnient l'Egliſe catholique, en l'accuſant d'être devenue pélagienne, parce que le catéchiſme du P. Hazart contenoit en effet pluſieurs erreurs de Pélage. M. Broſen Paſteur du Beguinage de Delft, traduiſit cet écrit en Hollandois.

21. *Réflexions chrétiennes*, ſur un Sermon imprimé à Anvers. » Le même Jéſuite (Hazart,) dit Dom Gerberon, ayant fait » imprimer à Anvers un Sermon en Flamand, où, ſous le nom » de Calvin, il déclamoit contre les défenſeurs de la vraie » Grace, je le réfutai par des *Réflexions chrétiennes*. « Le titre du Sermon réfuté étoit: *Calvin battu à plate couture*.

22. *Défenſe de l'Egliſe Romaine touchant les vérités de la Prédeſtination & de la Grace efficace*. Dom Gerberon fit cet ouvrage vers le même tems que les précédens & le ſuivant; c'eſt-à-dire vers l'an 1684 ou 1685.

23. *Le juſte diſcernement de la croyance catholique touchant la Prédeſtination & la Grace*. » Je fis auſſi, dit D. Gerberon, » le *Juſte diſcernement* en trois colonnes, dans l'une deſquelles » je marquois le ſentiment des Pélagiens, dans l'autre celui » des Calviniſtes; & dans celle du milieu je raportois la doc» trine catholique, ou de S. Auguſtin touchant la Grace. «

Dans le nouveau Dictionnaire de Moréri on annonce ainſi la *Défenſe de l'Egliſe Romaine* parmi les ouvrages du Pere Gerberon. » *Défenſe de l'Egliſe Romaine*, qui contient 1°. le » Juſte diſcernement de la croyance catholique touchant la Pré» deſtination & la Grace. 2°. Des Entretiens où l'on explique » la doctrine de l'Egliſe ſur ce myſtère. 3°. Un abrégé de l'hiſ» toire de l'héréſie Pélagienne, *in*-12. 1691. « Ainſi on donne la *Défenſe de l'Egliſe Romaine*, non comme un écrit particulier, mais comme un recueil d'ouvrages qui forme la *Défenſe de l'Egliſe Romaine*, & auquel on en a donné le titre. Auſſi trouve-t-on à redire que D. le Cerf, dans ſa Bibliotheque des auteurs de la Congrégation de S. Maur, ait fait pluſieurs ouvrages de celui-ci. On regarde cela comme une premiere faute, & comme une ſeconde, d'avoir dit qu'on n'a ces écrits qu'en Hollandois.

Quant à la premiere faute, qui paroît réelle; c'eſt celle de Dom Gerberon lui-même, qui diſtingue ces écrits, & en fait pluſieurs

plusieurs ouvrages. » J'écrivis, dit-il dans sa vie, vers le même » tems un petit ouvrage, auquel je donnai ce titre : *Défense » de l'Eglise Romaine touchant les vérités de la Prédestination » gratuite & de la Grace efficace.* « On voit ici un écrit particulier, & non un recueil de trois écrits, qui est intitulé par l'auteur lui-même, *Défense de l'Eglise Romaine, &c.* & cet écrit est distingué des autres par D. Gerberon lui-même, qui ajoute tout de suite : *Je fis aussi le juste discernement, &c.* Quant à la seconde faute, qu'on reproche à Dom le Cerf, il ne l'a faite que d'après Dom Gerberon, qui l'année qu'il a écrit ou dicté l'Abrégé de sa vie, ne connoissoit encore aucune traduction françoise de ces écrits. *Celui-ci* (le juste discernement) dit-il, *les Réflexions, & la Vérité victorieuse, n'ont paru qu'en Hollandois.*

DOM GERBERON.

Il faut néanmoins convenir que ces trois écrits distingués par Dom le Cerf ont été réunis ensemble comme n'en faisant qu'un seul, sous ce titre : » Défense de l'Eglise Romaine contre » les calomnies des Protestans, contenant le juste discernement » de la croyance catholique d'avec les sentimens des Protestans » & d'avec ceux des Pélagiens touchant la Prédestination & » la Grace, mis en françois par C. B. P. & les Entretiens de » Dieudonné & de Romain sur la même matiere : avec un » Abrégé de l'hérésie des Pélagiens, composés par G. de L. » Théologien, & mis en françois par A. K. (Gabriel Ger- » beron.) Cologne, Jacques de Vallée, 1688, *in*-12. «

Biblioth. du Roi, t. 2. D. p. 82. n. 1374.

24. *Sanctus Anselmus per se docens.* Cet ouvrage, qui, comme le dit D. Gerberon, ne contient que les textes de ce saint Docteur touchant la volonté de Dieu, la Grace & le libre arbitre, fut imprimé à Delft en 1692, *in*-12.

25. *Factum pour les héritiers de Jansénius contre le P. Hazart.* Ce Jésuite ayant osé avancer que Jansénius & son pere avoient été Calvinistes, les parens & héritiers se crurent obligés de poursuivre en Justice le calomniateur, & demander réparation d'honneur, leur famille ayant toujours été très-catholique. Dom Gerberon leur prêta sa plume & fit ce premier *Factum.* Les autres ont été composés par M. Arnauld. Tous ont été imprimés dans la Morale pratique des Jésuites.

Lettr. de M. Arnauld, 308. t. 4.

26. *Le reproche extravagant.* » Quand le Prince de Baviere » eut obtenu des Bulles pour l'Evêché de Liege, quelques-uns » blâmerent le Pape Innocent XI. « Pour le défendre, dit Dom

DOM GERBERON.

Gerberon, je fis un petit livre intitulé, *Le reproche extravagant*. Il se repentit dans la suite d'avoir fait cet écrit, ne prévoyant pas que ce Prince posséderoit plusieurs Evêchés.

27. *Réflexions sur le Plaidoyer de M. Talon*. Cet Avocat général ayant attaqué très-vivement le Pape Innocent XI. dans un Plaidoyer, D. Gerberon fit les Réflexions, dont il s'agit.

28. *Critique ou Examen des préjugés du Ministre Jurieu contre l'Eglise Romaine, & de la suite de l'accomplissement des Prophéties. Par l'Abbé Richard. A Paris, chez Elie Josset*, 1690, *in*-4°. » Le sieur Jurieu Ministre françois à Roterdam, » dit le P. Gerberon, publia un livre intitulé : *Préjugés contre* » *l'Eglise Romaine ;* l'on m'engagea à le réfuter. Je le fis avec » le secours du Seigneur, de sorte qu'il n'a pu y répondre. « M. Arnauld, bon connoisseur, apelle cet ouvrage de Dom Gerberon, *une très belle réponse au livre de Jurieu*.

Lettre 404. du 20. Octob. 1690. t. 6, p. 161.

29. Traduction de l'écrit latin intitulé, *Monita salutaria, &c.* Avis salutaires de la B. V. Marie à ses dévots indiscrets; imprimé à Gand en 1673, & composé par un Jurisconsulte Allemand nommé Adam Windelfelts. Dom Gerberon dans l'Abrégé de sa vie se reconnoît auteur de cette traduction, & ajoute qu'il composa *quelques petits écrits* de dévotion avant que de se faire recevoir bourgeois de Roterdam, c'est-à-dire avant l'an 1689.

30. *Le véritable dévot à la Sainte Vierge.*

31. *Occupations intérieures pendant la Messe*, avec des prieres avant & après la confession & la communion. A Bruxelles, 1689, *in*-12.

32. *La rénovation des vœux du Baptême, &c.* Cet écrit est à la suite du précédent. L'un & l'autre ont été imprimés en 1708 à Paris chez de Bats. Tous ces ouvrages furent composés avant le voyage que D. Gerberon fit à Bruxelles.

33. *Michaelis Baii, celeberrimi in Lovaniensi Academiâ Theologi opera : cum Bullis Pontificum, & aliis ipsius causam spectantibus, jam primùm ad Romanam Ecclesiam ab convitiis Protestantium, simul ac ab Arminianorum, cæterorumque hujusce temporis Pelagianorum imposturis vindicandam, collecta, expurgata, & plurimis, quæ hactenùs delituerant, opusculis aucta : studio A. P. Theologi. Coloniæ Agrippinæ, sumptibus Balthasaris ab Egmont*, 1696, *in*-4°. » Vers l'an 1690, dit » Dom Gerberon, j'allai à Bruxelles. Après que j'eus ramassé

» toutes les œuvres de Michel Baius, le plus excellent Théo-» logien des derniers tems, j'y ajoutai tout ce qui avoit été » fait pour & contre lui avec des remarques. Le tout fut impri-» mé, & se vend chez Henri Fricx Libraire en la même ville. » Avant le recueil des ouvrages, on trouve les témoignages d'un nombre de Savans sur Baius, & un abrégé chronologique de la vie de ce Théologien par l'éditeur. Sur la fin du livre il y a un écrit intitulé : *Narratio chronologica causæ Baii, & Vindiciæ Ecclesiæ Romanæ à Domno Gerberon.*

34. *Histoire du Jansénisme avec les pieces justificatives.* C'est un gros volume *in-folio* en latin. Dom Gerberon marque dans l'Abrégé de sa vie, qu'il acheva cet ouvrage étant à Bruxelles. Il n'a point été imprimé, à l'exception de la plupart des pieces justificatives, qu'on trouve en divers recueils.

35. *Traité historique sur la Grace & la Prédestination, par l'Abbé de S. Julien. A Paris*, 1699, *in*-12. » Je fis aussi, dit » Dom Gerberon, le Traité historique, où je montrois 1°. la » tradition de la doctrine de la Prédestination gratuite & de » la Grace efficace; 2°. que cette doctrine est de foi. Ce livre » fut imprimé à Bruxelles, comme aussi les lettres de Jansé-» nius, avec mes remarques chronologiques & historiques. «

36. *Lettres de M. Cornélius Jansénius Evêque d'Ypres, & de quelques autres personnes, à M. Jean du Verger de Hauranne Abbé de S. Cyran, avec des remarques historiques & théologiques, par François du Vivier. A Cologne chez Pierre le Jeune*, 1702, *in*-12. C'est une réfutation du libelle intitulé : *La naissance du Jansénisme découverte*, publié par le Pere Pintherau Jésuite.

37. *Lettre à un Seigneur d'Angleterre; s'il est bon d'employer les Jésuites dans les Missions*, 1686. » J'écrivis encore, » dit Dom Gerberon, une lettre à un Seigneur d'Angleterre » touchant la Mission des Jésuites. « Il ajoute » qu'elle a été » publique, comme les deux lettres d'un Jésuite à un Abbé » de Flandre, & les trois ou quatre petits ouvrages que je » composai, dit-il, contre le Formulaire, la conduite & la » doctrine de l'Archevêque de Malines. «

38. *Ecrits contre le Formulaire.* Nous ne les connoissons que par ce que nous en dit D. Gerberon.

39. *Ecrit contre la conduite & la doctrine de M. l'Archevêque de Malines*, 1690.

Dom Gerberon.

40. *Méditations chrétiennes sur la providence de Dieu à l'égard du salut des hommes*, sous le nom de Pressigny, 1689, *in*-12. C'est à tort qu'on a attribué ces Méditations à M. de Feydeau. Dom Gerberon les met au nombre de ses écrits. » Je mis, dit-il, dans une autre forme les considérations du » *Miroir de piété*, que j'intitulai : *Méditations chrétiennes sur* » *la providence de Dieu, à l'égard du salut des hommes.* «

41. *Dificultés proposées à M. l'Evêque de Gand*, touchant son Mandement pour la signature du Formulaire, que lui & l'Archevêque avoient dressé.

42. *Question de Religion & d'Etat.* Cet écrit regardoit le Formulaire, que quelques Evêques des Pays-Bas avoient dressé.

43. *Ecrits pour les filles de Binch.* » En même-tems, dit » D. Gerberon, parut ma question de Religion & d'Etat, & » un écrit pour les filles de Binch. «

44. *Deux lettres à M. Bossuet Evêque de Meaux.*

45. *Traduction du Traité de S. Augustin de la Grace & du libre arbitre.*

46. *Traduction du Traité de S. Bernard*, qui porte le même titre. » J'écrivis, dit Dom Gerberon, & fis imprimer deux » lettres à l'Evêque de Meaux, avec le livre de S. Augustin, » *De gratiâ & libero arbitrio*, & celui de S. Bernard sous le » même titre, que j'avois traduit, afin que ce Prélat sût que » le sentiment touchant la liberté, qu'il avoit autrefois traité » d'*hétérodoxe*, est celui de ces deux saints Peres. « A Toulouse, 1698, *in*-12. chez Denys de Saint-Saturnin. Imprimé à Amsterdam.

47. *Histoire générale du Jansénisme, contenant tout ce qui s'est passé en France, en Espagne, en Italie, dans les Pays-Bas, &c. au sujet du livre intitulé :* Augustinus Cornelii Jansenii, *par M. l'Abbé ***. enrichie de portraits en taille-douce. A Amsterdam chez Louis de Lorme*, 1700, 3 *volumes in*-12. » Environ le même tems, dit D. Gerberon, je fis en françois » un Abrégé de mes Annales latines de l'Histoire du Jansé- » nisme. Il fut imprimé à Amsterdam en 3 vol. en faveur de » Mademoiselle de Steenpuis, très-éclairée, à la charité de » laquelle j'étois très-obligé. «

Après avoir donné une idée succinte du livre de Jansénius, l'auteur commence l'histoire du Jansénisme à l'an 1640, & la continue jusqu'à la Paix de Clément IX. Il donne une histoire

abrégée de cette Paix ; une relation de ce qui s'est passé en la censure que les Inquisiteurs d'Espagne firent en 1650 de vingt-deux propositions que quelques Théologiens Jésuites & Jean Schinkelius Docteur de Louvain avoient avancées contre S. Augustin ; trois Mémoriaux, & quelques lettres de Barthelemi de *Los Rios*, premier Définiteur de la province de Castille de l'Ordre de S. Augustin & Prédicateur du Roi, en faveur de la doctrine de S. Augustin. Ces pieces de *Los Rios* sont traduites de l'Espagnol en François.

Dom Gerberon.

48. *La confiance chrétienne.* Cet ouvrage fut imprimé à Utrecht en 1700 peu après le précédent. L'auteur témoigne l'avoir fait » contre ceux qui disent que la doctrine de la Pré- » destination mene au désespoir. « Il fait voir au contraire que cette doctrine établit la vraie confiance qu'on doit avoir en Dieu.

49. *Le Chrétien désabusé. A Leyden*, 1701. C'est un ouvrage dans lequel Dom Gerberon traite de la Grace, & expose la doctrine catholique sur cette matiere, que tous les Chrétiens doivent suivre.

50. *Nouvelle Logique en françois par dialogues. A Bruxelles*, 1703.

51. *Trois Dialogues ou Conférences de Dames savantes contre le Pere Alexandre Dominicain opposé à S. Augustin.* Ces Dialogues n'ont point été imprimés.

52. *Quelques écrits en faveur du sentiment de M. de Cambrai sur le pur amour.* Ils n'ont point vu le jour.

53. Un écrit latin intitulé : *Notationes in notionem libertatis à Doctore Arnaldo in ejus* IDEA *delineatam*, & un écrit françois touchant la liberté. » Enfin, dit D. Gerberon, je composai un » écrit en latin & un en françois contre l'IDÉE DE LA LIBERTÉ, » que l'on dit être de M. Arnauld, & j'y montre que cette idée » est très-opposée à tout ce que ce Docteur avoit soutenu, & » renversoit tout ce que S. Augustin a écrit contre les Péla- » giens. « Il s'agissoit entre M. Arnauld & Dom Gerberon de savoir en quoi consiste la liberté, en tant qu'elle est commune à Dieu, aux Anges, aux Bienheureux & aux hommes ; si elle consiste dans le volontaire, ou dans ce que les Théologiens apellent *Vis electiva*, le pouvoir de choisir. S. Augustin paroît être du premier sentiment. C'est celui de la plupart des Peres, & en particulier de saint Anselme & de saint Bernard ;

DOM GERBERON.

c'eſt celui des plus célebres Scholaſtiques. M. Arnauld l'avoit ſoutenu lui-même ; mais ſur la fin de ſes jours, il ſe déclara pour le dernier ſentiment. Dom Gerberon étoit toujours attaché au premier, perſuadé que c'eſt celui de S. Auguſtin, & c'eſt ce ſentiment qu'il ſoutient dans ces deux écrits. Il a encore écrit une *lettre* ſous le nom d'*un Jéſuite de* Paris *à un Jéſuite de Flandre* ſur le changement d'idée de M. Arnauld.

54. *Vie de Jeſus-Chriſt* non imprimée.

55. *Abrégé de la Vie de Jeſus-Chriſt.* Dom Gerberon compoſa ces deux écrits dans la citadelle d'Amiens. » M. de Brou » Evêque d'Amiens eut beaucoup de bonté pour moi, dit-il : » il m'obtint du Roi la permiſſion d'écrire quelques ouvrages » de piété, & j'écrivis la Vie de Jeſus-Chriſt, que je dédiai » au Roi ; mais ce livre n'a pas paru. J'en ai fait un abrégé, » qui eſt entre les mains de notre Pere Général.

§. III. *Ouvrages dont le Pere Gerberon ne parle point dans l'Abrégé de ſa Vie, & qui néanmoins lui appartiennent.*

1. *Lettre à M. Claude Miniſtre de Charenton*, où on lui explique tous les points de la croyance Romaine dégagée de toutes les queſtions de l'école, & ſur chacune on lui demande ce qu'il peut y trouver qui ſoit un ſujet de ſe ſéparer de l'Egliſe Romaine. Cet ouvrage n'a point été imprimé. Il eſt reſté manuſcrit parmi les papiers de M. le Noir Théologal de Séez, à qui on l'avoit prêté.

2. *La Fable du tems, ou un Coq noir qui bat deux Renards*, 1674. Cet ouvrage a été fait en faveur de M. le Noir, pourſuivi par M. Medavi de Grancé Evêque de Séez, puis Archevêque de Rouen, & par M. de Harlay alors Archevêque de Rouen, enſuite de Paris. Dom Gerberon avoue dans ſon interrogatoire, qu'il a compoſé cet ouvrage ; mais il ſoutient qu'il ne contient rien d'injurieux, & que d'ailleurs il n'a eu aucune part à l'impreſſion.

3. *Mémorial hiſtorique de ce qui s'eſt paſſé depuis l'année* 1647 *juſqu'en* 1653, *touchant les cinq propoſitions, tant à Paris qu'à Rome. A Cologne chez Pierre Marteau*, 1676. D. Gerberon a reconnu cet écrit dans ſon interrogatoire. Pour le compoſer, il s'eſt ſervi du Journal de Saint-Amour, dont il a tiré pluſieurs faits.

DOM GERBERON.

4. *Le combat spirituel, composé en Espagnol par D. Jean de Castagniza, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, & traduit en françois sur l'original manuscrit. A Paris*, 1675, *in*-12. Ce Bénédictin étoit du Conseil de Conscience de Philippe II. Roi d'Espagne, & mourut en 1598.

5. *Défense du livre* de M. de Castorie, de la lecture de l'Ecriture-Sainte, pour faire voir aux Protestans que l'Eglise Romaine ne défend point cette lecture.

6. *Abrégé de la doctrine chrétienne touchant la Prédestination & la Grace, contre les Sémi-pélagiens calomniateurs de saint Augustin.* A Utrecht, 1700.

7. *L'Eglise de France affligée, &c.* Par le sieur Poitevin, 1688, *in*-12. L'auteur y peint les maux de la France, causés par la guerre faite aux prétendus Jansénistes, & il exhorte les Evêques à faire sur ce sujet des représentations au Roi. On y trouve les noms de ceux qui étoient ou retenus en prison, ou exilés, ou en fuite.

8. *Justification générale des plaintes que l'on avoit faites des sentimens & de la conduite de M. l'Archevêque de Malines*, 1691. Cet ouvrage, qui est considérable, ne doit pas être confondu avec celui qui se trouve dans la premiere classe sous le titre d'*Ecrit contre la conduite & la doctrine, &c.* Ce premier écrit renfermoit des plaintes contre la conduite & la doctrine de M. de Malines, & celui-ci est la justification de ces plaintes. M. Arnauld en parle très-avantageusement dans (a) une lettre du 2 Mai 1692 à M. du Vaucel. » On vous envoie, » dit-il, un nouveau livre du P. Gerberon. C'est la justification » des plaintes qu'on avoit faites de la conduite de M. l'Archê- » vêque de Malines. Je ne l'ai vu que d'hier, & je l'ai lu tout » entier; il m'a paru convaincant. On y soutient fortement la » liberté que doivent avoir tous les Chrétiens de lire l'Ecriture- » Sainte. Mais on y explique, comme on le doit faire, la qua- » trieme Regle de l'*Index*. On ne peut trop soutenir cette » vérité. «

(a) *Lettr.* 334. *t.* 6. *p.* 447.

9. *Examen de la Réponse aux plaintes contre la conduite de M. l'Archevêque de Malines.* Cet écrit est diférent des deux dont on vient de parler.

10. *Essais de la plus sûre Morale.* C'est une traduction françoise du livre latin composé sous le titre de *Specimen Moralis christianæ & Moralis diabolicæ, &c.* par le P. Gilles Gabrielis,

Licencié de Louvain, Religieux du Tiers-Ordre, en *1686*, *in*-12.

11. *Disquisitiones duæ historicæ de Prædestinatione gratuita & Gratia ex se efficaci*, 1697. Les partisans du Molinisme ayant fait condamner cet écrit par l'Inquisition, D. Gerberon le traduisit & le publia sous le titre de *Traité historique, &c.* & sa traduction n'a jamais été censurée.

12. *La Regle des mœurs contre les fausses maximes de la Morale corrompue, pour ceux qui veulent suivre les voies sûres du salut, & faire un juste discernement du bien & du mal. Par D. G. A Cologne chez Nicolas Schouten*, 1688. Ce bon livre a été réimprimé en 1712, & à Rouen en 1733. Dans l'avertissement, qui est à la tête, D. Gerberon explique son dessein, qui est de montrer la regle sur laquelle tous les hommes doivent former leur conduite. Cette regle est la vérité inséparable de la loi de Dieu. D'où s'ensuit que ni la raison, ni la conscience, ni l'exemple, ni les sentimens des Docteurs ou des Directeurs ne sont regle de mœurs, quelque probables qu'ils paroissent, qu'autant qu'ils sont en effet, & non selon l'opinion des hommes, conformes à la loi de Dieu & à la vérité éternelle, selon laquelle le mal est un mal & le bien un bien. Ce principe renverse de fond en comble la doctrine de la probabilité, & toutes les fausses maximes des Casuistes relâchés.

13. *Le véritable Pénitent.* Cet ouvrage est attribué au Pere Gerberon dans une note sur la 312[e] lettre de M. Arnauld, qui en parle ainsi : » Il paroît de nouveau un livre françois intitulé » *Le véritable pénitent*, qui, sans nommer le P. Hazart, réfute » ce qu'il a dit de misérable & de relâché sur cette matiere » dans son grand catéchisme. Il n'est que de quinze feuilles » & de dix-sept chapitres. Dans les cinq premiers il établit la » nécessité de l'amour de Dieu. Et les douze derniers sont » pour soutenir, contre les relâchemens des Casuistes, la doc» trine de la nécessité de la satisfaction, & l'obligation qu'ont » les confesseurs d'imposer des pénitences convenables selon » la qualité & la grandeur des péchés. C'est ce qu'il y a de » plus fort dans ce livre..... Il paroît fait avec beaucoup de » discrétion & de sagesse, & il n'y a pas d'assurance qu'on » puisse le faire censurer. « Cet écrit paroît être le même que l'*Apologie de la pénitence*, dont nous avons parlé numéro 15, composé par Dom Gerberon dans l'abbaye de Corbie.

Tom. 4, *p.* 418.

14.

14. *Adumbrata Ecclesiæ Romanæ catholicæque veritatis de Gratiâ, adversùs Melchioris Leydeckeri in sua historia Jansenismi hallucinationes, injustasque criminationes, Defensio; vindice Ignatio Eickenboom Theologo. In Batavia*, 1696.

15. *Epistola Christiani Philirini, &c.* C'est un ouvrage contre l'Histoire du Jansénisme de Leydecker. Dom Gerberon y est tombé dans une faute considérable en parlant de M. le Maître. Il avance que Dieu lui fit la grace de rentrer dans l'Eglise catholique. Jamais il n'avoit été hors de son sein : il y avoit été, & avoit toujours fait profession de la foi catholique.

16. *Norisius aut Jansenianus, aut non Augustinianus demonstratur à Ludovico Mauguin Peninsulano. Rotomagi, typis Eustachii Viret, in aulâ Palatii*, 1699. Le but de cet ouvrage imprimé en Hollande, est de faire voir que le Cardinal Noris ne prouvoit pas suffisamment qu'il y eût de la diférence entre son sentiment & celui de Jansénius.

17. *La véritable lettre de M. l'Abbé le Bossu à un de ses amis sur le livre du Cardinal Sfondrate, intitulé :* Nodus Prædestinationis dissolutus. *A Paris chez Jean Boudot*, 1698. On montre dans cette lettre l'illusion & l'erreur de ce Cardinal touchant la Prédestination, qu'il fait dépendre de la volonté de l'homme.

18. *Remontrance charitable à M. Louis de Cicé, avec quelques réflexions sur la censure de l'Assemblée du Clergé. A Cologne*, 1700, *in*-12. Après avoir loué ce Missionnaire de son zele contre le culte rendu à Confucius, on le blâme de ce qu'il dit dans sa Lettre au Général des Jésuites contre les Disciples de S. Augustin.

19. *Abelardus redivivus, in quo exhibentur errores Diatribæ theologicæ P. Estrix Jesuitæ, in quâ fidem constituebat in discursu naturali.*

20. *S. Bernardus expostulans apud summum Pontificem adversùs novum Abaëlardum.* Ces deux écrits firent leur effet, & la Dissertation du P. Estrix fut condamnée à Rome.

21. *Instructions courtes & nécessaires à tous les Catholiques des Pays-Bas, touchant la lecture de l'Ecriture-Sainte en langue vulgaire.* Cet ouvrage a été imprimé en Hollande l'an 1690 dans la langue du pays.

22. *Dificultés adressées à M. de Hornes Evêque de Gand par les Catholiques de son diocèse touchant la lecture de l'E-*

criture-Sainte en langue vulgaire; où l'on prouve que le Mandement de ce Prélat, qui défend cette lecture, est contraire au véritable usage de l'Eglise & aux bonnes mœurs. Imprimé en Hollande.

Dom Gerberon.

23. *Quæstio Juris Pontificii circà decretum ab Inquisitione Romana adversùs 31 propositiones latum, &c. Tolosæ seu potiùs in Batavia,* 1693.

24. *Premier Entretien d'un Abbé & d'un Jésuite de Flandre, sur la signature du Formulaire,* 1692.

25. *Second Entretien d'un Abbé & d'un Jésuite de Flandre,* sur les intrigues, par lesquelles l'Archevêque de Malines tâche d'introduire la signature du Formulaire; & les impostures par lesquelles ont été obtenues les Bulles de Pie V. & d'Urbain VIII. contre Baius & Jansénius, 1693. Ce sont là aparemment les divers écrits dont le Pere Gerberon parle dans sa Vie, & qui sont marqués ci-dessus au numéro 37.

26. *Quæstio juris : 1°. An Caroli V. edictis lectio Scripturæ sacræ prohibita sit? 2°. An Virgines Birchianæ, pœnas incurrerint à Carolo V. statutas.* C'est là sans doute l'écrit que Dom Gerberon dit avoir fait en faveur des Religieuses de Binch, numéro 43.

27. *Litanies de la Grace en langue Hollandoise & Françoise.* Elles n'ont point été imprimées.

28. *Lettre à M. Abelly Evêque de Rodez, touchant son livre De l'excellence de la Sainte Vierge,* 1674. L'auteur de cette lettre étoit bien éloigné de rien dire contre l'excellence de la Sainte Vierge, pour laquelle il avoit autant de respect qu'aucun catholique; mais il désaprouvoit plusieurs choses indiscretes, qui se trouvoient dans l'ouvrage de M. Abelly.

29. *Deux lettres d'Ignace du Chesne contre la défense du grand Catéchisme du P. Hazart Jésuite.* Ces deux lettres sont en langue Hollandoise.

30. *Decretum Archiepiscopi Mechliniensis contrà Scripturæ sacræ lectionem notis illustratum,* 1691.

31. *Avis politiques sur le Formulaire,* 1693.

32. *Conférence de Diodore & de Théotime, pour la défense des Lettres provinciales.*

33. *Nouvelles remarques sur l'Ordonnance de M. l'Archevêque de Paris (M. de Noailles) contre l'*Exposition de la foi touchant la Grace.

34. *Etrennes & Avis charitables à MM. les Inquisiteurs, en vers*, 1700. En voici un échantillon. Dom Gerberon.

Soufrez que l'on tienne pour nulles
Tous ces décrets, toutes ces bulles,
Où vous condamnez Augustin,
Sans entendre le latin.

. . . .

Vous ne donnez presque d'asile,
Qu'aux ennemis de l'Evangile,
En quoi donc votre autorité,
Maintient-elle la vérité?

35. *Lettre d'un Théologien à M. l'Evêque de Meaux, touchant ses sentimens & sa conduite à l'égard de M. l'Archevêque de Cambray; avec l'excellent Traité de S. Bernard de la Grace & du libre arbitre.* A Toulouse chez Denys de S. Saturnin, 1698, *in*-12.

36. *Seconde Lettre à M. Bossuet Evêque de Meaux, pour la défense de M. de Cambray*, ou l'on montre, que selon la plus saine Théologie, on peut aimer Dieu purement pour lui-même, 1698.

37. *Phantasma Baianismi revelatum & dissipatum, quo ostenditur fidem & famam Michaëlis Baii esse integram & sanam.* Cet ouvrage n'a point été imprimé.

38. *Troisieme Entretien d'un Abbé de Flandre & d'un Jésuite.* Cet ouvrage est encore manuscrit. L'auteur y représente Tiletanus, Schinkelius & Steyaerts, comme des perturbateurs & persécuteurs de l'Université de Louvain, & les auteurs de tous les maux, par leur opposition à la doctrine de Baius & de Jansénius.

39. *Nouvelle hérésie du sieur Martin Hibernois dénoncée au Pape Clément XI.*

40. *La morale relâchée, fortement soutenue par M. l'Archevêque de Malines, justement condamnée par le Pape Innocent XI.* 1691.

41. *Lettre au R. P. le Masson Général des Chartreux*, en latin & en françois, *Senior Seniori.*

42. *Instructions sur la Grace, selon l'Ecriture & les Peres.*

43. *Lettre de consolation aux auteurs catholiques qui ont été flétris à Rome.* Elle n'est que manuscrite.

44. *Abrégé de la doctrine chrétienne touchant la Prédestination & la Grace*, avec approbation du Censeur des livres.

45. *Ouvrage dans lequel on montre que M. Jansénius Evêque d'Ypres, loin d'avoir enseigné dans son* AUGUSTINUS *les cinq propositions condamnées, que personne n'y trouve, a enseigné les cinq propositions qui leur sont directement contraires.* Cet ouvrage n'a point paru, non plus que les suivans.

46. Petit écrit sous ce titre : *Christus non est mortuus pro æterna salute singulorum.* Mſ.

47. *Discordiæ Janſenianæ enarrator ad eruditiſſimum D. J. Opſtraet.* Mſ. On y soutient qu'on ne peut signer le Formulaire sans croire le fait.

48. *Responſum ad Discordiæ Janſenianæ enarratorem diſpunctum.* Mſ. L'auteur désaprouve dans cet écrit ceux qui admettent la Grace suffisante Thomistique, & leur maniere de parler de la mort de J. C. comme étant deux points qui ne se trouvent ni dans S. Augustin, ni dans les plus anciens Théologiens.

49. *Occaſus Janſeniſmi.* Mſ.

50. *D. Steyaerts morbus & remedium.* Mſ. Ce n'est qu'un badinage.

51. *Dialogus inter Anſelmum & Boſonem ejus diſcipulum.* Mſ.

52. *Responſum ad quædam quæſita circà Formularium, cujus ſuſcriptionem nonnulli Epiſcopi Belgii exigere cœperunt.* Mſ. L'auteur fait voir qu'on ne peut sans se parjurer signer le Formulaire sans distinction.

53. *Lettre au P. le Tellier Confeſſeur du Roi, du* 15 *Avril* 1700, *pour le remercier de ce qu'il s'étoit intéreſſé pour lui procurer la liberté.*

54. *Deux lettres à M. le Cardinal de Noailles, l'une du* 15, *l'autre du* 22 *Avril.* Dans la premiere il marque à son Eminence qu'il a signé les nouveaux articles, qu'elle lui a fait présenter par M. Bochart de Saron Trésorier de la Sainte Chapelle. Dans la seconde il la remercie des prétendues bontés, dont elle l'a honoré. Ces deux lettres, ainsi que la précédente, furent extorquées d'un vieillard âgé de 82 ans & accablé d'infirmités.

55. *Lettre latine au Pape, du* 16 *Août* 1710. D. Gerberon, quoique veillé de près à S. Denys par le P. de Loo son Prieur,

trouva moyen d'écrire cette lettre, & de la remettre à M. Louail Secrétaire de M. l'Abbé de Louvois, qui l'envoya à Rome. C'est à cette lettre écrite avec réflexion & en liberté, qu'il faut s'en tenir pour juger des véritables & derniers sentimens du Pere Gerberon.

56. *Vain triomphe de M. le Cardinal de Noailles*, 1710. Cette Eminence ayant fait imprimer l'écrit, dont on avoit arraché la souscription au P. Gerberon, les disciples de saint Augustin en furent consternés & même scandalisés. Dom Gerberon fut frappé jusqu'au cœur du cri général des défenseurs de la Grace de Jesus-Christ. Il résolut pour calmer les peines de sa conscience de faire l'écrit intitulé *Vain triomphe*, pour désavouer quelques-unes des expressions de l'acte publié par M. de Noailles, & expliquer les autres. Ce qu'il écrivit n'étoit qu'un projet, dont quelques copies ayant transpiré dans le public, attirerent un nouvel orage à ce bon vieillard.

§. III. *Ouvrages douteux.*

1. On attribue au Pere Gerberon l'écrit intitulé : *Entretien de Théotime & de Philopiste sur l'alliance de la liberté avec la Grace.*

2. *Solution de divers Problêmes très-importans pour la paix de l'Eglise, tirée du Problême ecclésiastique proposé depuis peu* (par un Jésuite anonyme) *contre M. l'Archevêque de Paris* (de Noailles) *Duc & Pair de France : avec le Plaidoyer de M. l'Avocat géné al, & l'Arrêt du Parlement du 12 Janvier 1699, qui condamne le Problême à être brûlé.* A Cologne, 1699. Plus, *Suite de la solution de divers Problêmes pour servir de réponse à la lettre du Pere Daniel à M. l'Archevêque de Paris avec ladite lettre.* A Cologne, 1700, *in*-12. M. l'Abbé Goujet, dans le catalogue de sa Bibliotheque, donne la Solution & la Suite au Pere Gerberon.

3. *Apologie pour le Problême ecclésiastique, avec la Solution véritable, contre la solution de divers problêmes, &c.*

4. *Lettre à la Sœur Ide le Vavasseur, Religieuse de P. R. exilée.* Cette lettre est plutôt de l'Abbé Bochart de Saron, que du Pere Gerberon. Voyez l'histoire générale de P. R. tome 10, page 81.

5. Le P. Decolonia Jésuite, dans sa Bibliotheque Jans. dit

avoir entre les mains une lettre de D. Gerberon, dans laquelle il offroit à M. de Fénelon Archevêque de Cambray *cent plumes*, pour le défendre, s'il vouloit distinguer avec les *Jansénistes* le fait du droit. Un écrivain, comme le P. Colonia, qui cite à faux des écrits publics, que tout le monde peut consulter, mérite-t-il d'être cru lorsqu'il cite une lettre qui n'est connue que de lui seul? Ne faudroit-il pas que le Pere Gerberon eût été un insensé, d'offrir *cent plumes*, lui qui ne pouvoit disposer que de la sienne?

§. IV. *Ecrits faussement attribués à D. Gerberon.*

1. *L'état présent de la Faculté de Théologie de Louvain.* Cet écrit n'est point de D. Gerberon, mais du P. Quesnel.

2. *Tradition de l'Eglise Romaine sur la Prédestination des Saints & sur la Grace efficace. Par le sieur de S. Germain. A Cologne chez Nicolas Schouten*, 1687, 2 *vol. in*-12. Les diférens écrits que D. Gerberon a composés pour venger l'Eglise Romaine contre les accusations des Protestans, ont donné occasion de lui attribuer ces deux volumes, qui ont le même objet que ceux qu'il a donnés sur cette matiere. Mais ceux-ci appartiennent au P. Quesnel.

3. *Examen général de tous les états & conditions, & les péchés que l'on y peut commettre. Par le sieur de S. Germain. A Paris chez Desprez*, 1676, 2 *volumes in*-8°. Dom Bernard Pez (a) donne ce livre au Pere Gerberon; mais on croit qu'il est du pieux Abbé de la Vergne, qui avoit un zele admirable pour le salut des ames. S'il n'en est pas lui-même l'auteur, au moins y a-t-il beaucoup contribué pour le dessein & l'exécution.

(a) *Bibliotheca Benedictino-Mauriana*, p. 280.

4. *L'Archevêque de Malines mal défendu.* Les Jésuites attribuent cet écrit à D. Gerberon dans leur prétendu *Catéchisme des nouveaux disciples de S. Augustin.*

5. *Problême ecclésiastique proposé à M. l'Abbé Boileau de l'Archevêché de Paris : à qui l'on doit croire de M. Louis-Antoine de Noailles Evêque de Châlons en* 1695, *ou de M. L. A. D. N. Archevêque de Paris en* 1696. Ce fameux problême fut condamné au feu par Arrêt du Parlement de Paris du 15 Janvier 1699. Le Pere d'Avrigny (b) convient que c'est un Jésuite du pays d'Artois, nommé le P. Souatre, qui a fait imprimer cet

(b) *Tom.* 4. *p.* 213.

ouvrage, dont le Pere Daniel a long-tems passé pour l'auteur. » Toutes les adresses de la Société, dit M. l'Abbé Dorsanne, » pour se soustraire aux soupçons, qui tombent sur les Jésuites, » n'ont pu jusqu'à présent empêcher qu'on ne leur ait attribué » cette piece. Ils sont à la vérité convenus que le P. Souatre en » avoit conduit l'impression, & même ils l'ont mis en prison. » Mais ce Pere enfin lassé de soufrir pour la faute d'autrui, s'en » plaignit à un de ses amis, & lui dit que si bientôt on ne le » délivroit, il découvriroit que le P. Doucin étoit l'auteur de » cet ouvrage. «

DOM GERBERON.

Mém. d'Ors. édit. in-12. t. 1. p. 3.

DOM FRANÇOIS LAMI.

§. I. *SA VIE.*

DOM FRANÇOIS (1) LAMI, qui » s'est acquis l'estime de » tous les honnêtes gens, tant par la beauté de son esprit, » que par la bonté de son cœur, la candeur de ses mœurs, la ré- » gularité de ses exercices monastiques, & sa piété singuliere, « naquit au château de Monthireau dans le Perche l'an 1636. Il eut pour pere Messire Charles Lami, Chevalier, Seigneur & Baron de Monthireau, & pour mere Dame Elisabeth Graffard, unis de parenté ou d'alliance à quantité de familles les plus distinguées. A peine avoit-il dix mois qu'on désespéra de sa vie. Le pere plongé dans la douleur de voir s'évanouir toutes les espérances de la famille, eut recours au souverain médecin par l'intercession de S. François, patron du jeune enfant. Il fit vœu, s'il revenoit en santé, de lui faire porter pendant deux ans l'habit des Franciscains. Dieu exauça ses prieres, & le pere exécuta son vœu; mais il vécut trop peu pour un fils si cher.

Dupin 17e siecle, t. 6, p. 418.

Son pere étant mort, la mere se remaria à M. le Marquis d'Angennes. Elle avoit eu de son premier mari le fils, dont nous parlons, & Elisabeth Lami, qui depuis fut la Comtesse de Durcet, si respectable par ses grandes vertus; & de son second lit elle eut Charles Marquis d'Angennes, & Catherine d'Angennes depuis Comtesse d'Haqueville mere de la Maréchale de Montesquiou. Elle s'appliqua avec soin à l'éducation

(1) Dans la Matricule de la Congrégation il est apelé *de Lami*.

Dom Lami.

de ſes enfans, & jetta dans l'ame de ſon fils aîné les plus pures ſemences des vertus chrétiennes. Elle lui donna pour précepteur M. Rouhaut, qui depuis devint célebre dans la Faculté de Médecine à Paris. Sous un ſi habile maître le diſciple brilla dans ſes humanités & dans ſa Philoſophie. Après cette étude, il fit ſes exercices ſous le fameux Arnolfini, qui avoit l'honneur de montrer en même-tems au Roi, & il les fit avec tant de graces & de dignité, que Sa Majeſté en fut pluſieurs fois charmée & en fit l'éloge. Il étoit d'une taille médiocre; mais bien priſe : il avoit une phyſionomie heureuſe, une belle chevelure, le port noble, l'air doux, les manieres inſinuantes : qualités brillantes pour le monde; mais trop ſouvent nuiſibles pour le ſalut.

Dans la vue de ſeconder l'ardeur qu'il avoit pour les armes, Madame la Marquiſe d'Angennes le confia au Duc de Richelieu, ſous lequel il fit une ou deux campagnes. Il y donna des marques de ſon intrépidité dans les occaſions les plus périlleuſes. Ses grands talens ne laiſſerent pas d'être obſcurcis par quelques paſſions de jeuneſſe. Il ſe trouva une fois engagé, pour un point d'honneur, de mettre l'épée à la main; mais c'étoit où Dieu l'attendoit. Son adverſaire lui ayant porté un coup, qui rencontra le livre de la Regle de S. Benoît, qu'il avoit ſur lui, il ne fut point bleſſé. La Grace de J. C. lui faiſant alors apercevoir le danger où il avoit été de perdre ſon ame, commença par l'ébranler : les ſaintes ſemences que ſa mere avoit jettées dans ſon cœur pendant ſon enfance ſe réveillent : il prend la réſolution de changer de vie : il fait une retraite de quelques jours : il la termine par une confeſſion générale : il pleure amérement les péchés de ſa vie paſſée, & ſe propoſe de les expier par une entiere ſéparation du monde.

Mais quels combats intérieurs n'eut-il pas à ſoutenir avant que d'exécuter une telle réſolution ? Sa tendreſſe pour ſa mere, ſa paſſion pour la gloire, les charmes du monde, qui lui rioit de tous côtés, le ſollicitoient ſinon à abandonner ſon deſſein, du moins à en diférer l'exécution. Le départ des troupes pour le ſiege de Mont-Médi, fut pour lui une nouvelle tentation. Il partit même; mais la grace qui le ſuivoit le preſſa ſi vivement, qu'il ne put y réſiſter davantage. Quoique ſon équipage l'eût précédé de quelques jours, il revint ſur ſes pas, & s'étant jetté aux pieds du R. P. Dom Jean Harel, Supérieur-Général

de

de la Congrégation, il obtint de lui une lettre pour être admis au Noviciat de S. Remi de Reims. Il partit en poste pour s'y rendre, suivi d'un seul valet-de-chambre. Sa mere toute éplorée l'y suivit bientôt, & fit les derniers efforts pour le faire changer de résolution. Le bruit des trompettes & des tambours qui alloient au siege de Mont-Médi, la vue des Officiers, qui venoient à S. Remi pour voir la sainte Ampoule, ne lui livrerent pas de moindres assauts. Pour les éviter, il suplia le Supérieur de lui permettre de ne point assister au chœur parmi les Religieux, selon la coutume des postulans, mais de se tenir à l'écart; ce qui lui fut accordé.

Il prit l'habit monastique la veille de S. Pierre l'an 1658, & en se revêtant des livrées de J. C. il se dépouilla du vieil homme. Il fit ses délices de tout ce qu'il y avoit de plus dur & de plus humiliant dans le monastère. L'oraison devint la nourriture ordinaire de son ame, & il marcha à grands pas vers la perfection chrétienne & religieuse. Il trouva dans la personne de D. Vincent Marsolle son Prieur & son Pere maître, tous les secours pour se fortifier dans ses saintes résolutions. Après son Noviciat, il s'enrôla irrévocablement dans la milice de S. Benoît pour servir J. C. & prononça ses vœux le 30 de Juin 1659, âgé de 25 ans. Après sa profession un valet qui l'avoit servi à l'armée se rendit à Reims pour voir son ancien maître. Celui-ci se jetta à ses genoux & lui demanda pardon d'une vivacité qui lui étoit échapée pendant qu'il étoit à son service. Ce jeune Officier passant une riviere à cheval laissa tomber le guidon qu'il portoit à la main & commanda à son valet de l'aller reprendre. Ce domestique voyant le danger fit dificulté d'obéir à son maître, qui s'emportant le menaça de lui casser la tête. »Ce n'est pas ainsi, dit-il en lui demandant pardon, » qu'un Chrétien doit parler à son frere.« On peut juger par ce trait du progrès qu'il avoit fait dans la vertu, & combien il avoit pris sur lui-même.

Peu de tems après sa profession il contracta un mal de tête si violent, qu'il ne pouvoit plus s'appliquer. Mais cette infirmité, qui ne tendoit pas à la mort, ne servit qu'à perfectionner sa vertu, & à faire éclater la force de la Grace. Pour charmer son mal, il embrassa des exercices pénibles & humilians: d'abord il s'exerça à la boulangerie, ensuite il apprit la menuiserie. Ces occupations ayant un peu dissipé son mal, il étudia

DOM LAMI.

en Philosophie & en Théologie, & dans l'une & dans l'autre il donna des preuves éclatantes de la pénétration de son esprit. Après son cours d'études, il fallut faire violence à son humilité pour lui faire recevoir, après bien des remises, l'ordre du Sacerdoce. Malgré ses résistances, il fut nommé Sous-prieur de l'abbaye de S. Faron de Meaux; mais ce ne fut pour lui qu'une occasion de redoubler sa ferveur, ses austérités & sa soumission. Il eut cependant bien de la peine à suporter pendant un année le poids de sa charge. Il la quitta enfin, après de grandes instances, pour aller s'ensevelir dans la solitude de S. Basle, qu'il regardoit comme un désert propre à vaquer aux exercices de la penitence & de la contemplation.

Dom Lami jouit des douceurs de la solitude jusqu'à ce que étant tombé malade, Dom Claude de Bretagne Prieur de S. Remi, sous prétexte de soulagement l'attira dans son monastère. Dès qu'il s'en vit en possession, il s'appliqua à combattre l'éloignement des charges qu'il remarquoit en lui, & pour lesquelles il lui voyoit tant de talens. Mais l'ayant trouvé inébranlable, il lui représenta qu'au moins il devoit servir la Religion en consentant d'enseigner la Philosophie & la Théologie à ses jeunes confreres. Cet emploi honorable mettant le P. Lami à l'abri des poursuites de ce Supérieur, & lui ouvrant une carriere conforme à son inclination, il s'y consacra tout entier. Ayant trouvé la Philosophie de M. Descartes dans la bibliotheque, il la lut, la gouta, & quittant les préjugés qu'il avoit eus jusqu'alors, il fut le premier qui l'enseigna publiquement dans la Congrégation de S. Maur.

Après avoir professé la Philosophie dans les abbayes du Mont Saint-Quentin & de S. Médard de Soissons pendant les années 1672, 1673 & les deux suivantes, il enseigna la Théologie pendant trois ans à S. Germain des Prés. Il parut à Paris avec éclat dans les conférences que les plus grands Théologiens & les plus beaux esprits tenoient plusieurs fois la semaine. Dans ces especes d'Académies, lorsque le Directeur avoit proposé l'état des questions qu'il falloit traiter, il invitoit le Pere Lami de la part de l'assemblée de donner un plus grand jour & plus de netteté à la matiere de l'entretien qu'il venoit de proposer. Alors D. Lami parloit & on l'écoutoit avec une espece d'admiration, & il étoit regardé comme l'arbitre de toutes les dificultés. Lorsqu'il eut achevé d'enseigner la Théologie, il

retourna dans sa chere solitude de S. Basle. Uniquement occupé de Dieu & de l'étude, il y passa plusieurs années, & n'en sortit que pour aller demeurer à S. Faron de Meaux, où il espéroit trouver une régularité plus exacte que dans une petite communauté. Ce fut là qu'il eut des conférences littéraires avec le grand Bossuet, qui admiroit la pénétration & la facilité du Pere Lami à résoudre toutes sortes de questions & de dificultés.

Pendant qu'il demeuroit à S. Faron, le Roi, à la sollicitation de quelques personnes ennemies de la paix, donna ordre aux Supérieurs de déposer quelques Prieurs, parmi lesquels étoit Dom Lami, qui ne l'avoit jamais été, & qui avoit mis tout en œuvre pour ne le point être. Il jouissoit en paix du repos que cet ordre lui procuroit. Mais la défense ayant été levée, le Chapitre général de 1687 le nomma Prieur de Rebais au diocèse de Meaux, d'où l'on ne voulut pas l'éloigner par considération pour M. Bossuet, qui l'estimoit & l'affectionnoit singuliérement. Il se soumit à cet ordre, & crut qu'après toutes les répugnances qu'il avoit témoignées, Dieu le vouloit dans la Supériorité. Il s'en acquitta avec beaucoup de lumieres, & s'y acquit une grande réputation, sur-tout pour avoir découvert la cause naturelle de certains bruits effroyables, qui se faisoient dans l'hôpital de Rebais. Son gouvernement ne fut pas long : au bout de deux ans il vint un ordre particulier du Roi de retirer le P. Lami de Rebais, & de ne plus lui donner de Supériorité. Par cet ordre il rentra avec joie dans l'état de simple Religieux, qu'il n'avoit quitté qu'à regret, & alla demeurer à S. Denys en France, où il devoit achever sa carriere.

Ses maux de tête ne l'avoient point quitté. Il fit un saint usage de cette infirmité par sa patience, & tâcha de se distraire par la priere & par l'étude, qui étoit sa passion dominante. Il y donnoit tout le tems qui lui restoit après les exercices de la Regle, qu'il préféroit à toute autre occupation. Il prenoit même sur le repos de la nuit pour travailler avec plus de tranquillité & d'application. Il avoit le talent de se mettre à l'étude à tel moment que ce fût, & de la quitter sans chagrin, lorsque quelque devoir l'apelloit ailleurs. Sa principale étude étoit la recherche de la vérité. Il étoit si occupé de ce désir, qu'il étoit devenu comme insensible à tout autre objet. On l'a vu quelquefois passer par les apartemens magnifiques des plus

Dom Lami.

grands Princes, sans faire la moindre attention à tous ces brillans objets qui font tant d'impression sur les personnes les moins curieuses. Et lorsqu'on lui en témoignoit sa surprise, il répondoit en souriant que toutes ces belles choses n'étoient tout au plus que des modifications diférentes de la matiere, qui ne méritent pas l'attention de nos esprits.

Il recevoit des visites de plusieurs personnes de qualité qui avoient confiance en lui. Les Savans venoient l'entendre, & ses confreres se rendoient auprès de lui pour s'édifier : tous admiroient ses lumieres, sa science & sa piété. Des maux compliqués, & sur-tout un asthme violent, lui firent sentir que sa fin approchoit. On remarqua en lui un renouvellement général & un désir ardent de se réunir à J. C. son Sauveur. Le Samedi Saint il reçut les Sacremens de l'Eglise avec les sentimens de la piété la plus tendre. Enfin, après une vie de pénitence, de soufrances & d'humilité, il mourut de la mort des justes dans l'abbaye de S. Denys le 11 Avril de l'an 1711, âgé de soixante & quinze ans.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Paraphrase sur ces paroles de la profession religieuse, selon la Regle de saint Benoît :* Suscipe me, Domine, secundùm eloquium tuum & vivam. *A Paris*, 1687, *in*-24. Un ami de l'auteur ayant tiré ce petit ouvrage de ses mains, l'envoya au R. P. Dom Claude Martin, qui sans sa participation, le fit imprimer & l'envoya dans tous les Noviciats de la Congrégation. Il étoit très-bien écrit & plein d'onction. Il s'en fit plusieurs éditions.

2. *Conjectures physiques de deux colonnes de nuées qui ont paru depuis quelques années, & sur les plus extraordinaires effets du tonnere, avec une explication de ce qui s'est dit jusqu'ici des trombes de mer. A Paris chez la veuve Sébastien Mabre Cramoisy*, 1689, *in*-12. M. Bossuet Evêque de Meaux voulant donner des marques publiques de l'estime qu'il faisoit du génie & du savoir de Dom Lami, l'obligea de mettre par écrit ses Conjectures physiques, dont il voulut lui-même, malgré l'auteur, prendre le soin de l'impression. Ce livre est fort curieux. Le P. Lami y explique très-naturellement des effets singuliers de la nature, entre autres celui du tonnere, qui tombant à Lagni, imprima sur la nappe de l'autel le Canon de la Messe,

à la réſerve des paroles de la Conſécration, qui ſont marquées en rouge. Le but de l'auteur en donnant des raiſons phyſiques de ces effets extraordinaires, a été de délivrer le public des craintes qui l'agitent à la vue de ces événemens, que l'on eſt tenté de croire ſurnaturels.

3. *Vérité évidente de la Religion chrétienne, ou Elite de ſes preuves & de celles de ſa liaiſon avec la divinité de Jeſus-Chriſt. A Paris chez Edme Couterot*, 1694, *in*-12. Cet ouvrage eſt dédié à la Princeſſe de Salm. Dom Lami le compoſa à l'occaſion d'une theſe ſoutenue à Caen chez les Jéſuites, où le Pere Caraſcoet Profeſſeur diſoit qu'il n'eſt pas évident que la Religion chrétienne ſoit la véritable. Pour prouver le contraire, le P. Lami ne ſe ſert que d'un petit nombre de preuves choiſies; mais il les met dans toute leur évidence, & écarte tout ce qui pourroit les obſcurcir. On trouve dans ſon livre les principales démonſtrations de la vérité de la Religion chrétienne, réduites d'une maniere nette & préciſe.

4. *Le nouvel Athéïſme renverſé, ou Réfutation du ſyſtême de Spinoſa, tirée pour la plupart de la connoiſſance de la nature de l'homme. A Paris chez J. de Nully*, 1696, *in*-12. Cet ouvrage a été réimprimé à Bruxelles chez Foppens en 1711, conjointement avec la Réfutation de Benoît de Spinoſa, par M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, & le Comte de Boullainvilliers.

Le P. Lami expoſe d'abord le ſyſtême de Spinoſa, il explique enſuite le deſſein qu'il ſe propoſe dans la Réfutation de cet impie. Il diviſe ſon ouvrage en deux parties. Dans la premiere il réfute Spinoſa ſelon la méthode commune par des raiſons à la portée de tout le monde. Il fait voir que la raiſon ſeule découvre dans l'homme la ſource des mêmes devoirs que ceux de la Morale chrétienne, & démontre la poſſibilité de l'Incarnation du Fils de Dieu. Dans la ſeconde partie il réfute Spinoſa ſelon la méthode des Géometres. Il termine ſon ouvrage par un parallele des principes de Spinoſa avec ceux de Deſcartes, & par l'extrait d'une lettre de M. de Fénelon Archevêque de Cambray, ſur l'*Athéïſme renverſé*.

5. *Sentimens de piété ſur la profeſſion religieuſe, applicables à la profeſſion des Chrétiens dans le Baptême*. A Paris, 1697, *in*-12. C'eſt un ouvrage ſolide & plein d'onction.

6. *De la connoiſſance de ſoi-même*. A Paris, ſix vol. *in* 12.

DOM LAMI.

Le premier & le second en 1694, les deux suivans en 1697, & les deux derniers en 1698, 2e édition augmentée en 1700. C'est un des plus considérables ouvrages du P. Lami. Il est dédié à Madame la Duchesse de Guise, & a été imprimé chez J. B. Delespine & André Pralard. L'auteur en avoit long-tems redouté l'impression, dont le public est redevable aux empressemens de Madame la Princesse Christine de Salm.

Le but de cet ouvrage, qui comprend trois traités & des éclaircissemens sur chacun de ces traités, est d'exciter l'homme à l'étude de soi-même, & à la lui faciliter. Le premier traité montre la nécessité & l'importance de cette étude, les dispositions qu'il faut y aporter, & les moyens que la solitude donne pour y réussir. Le Pere Lami parle des études des Moines ou Solitaires. La premiere & la principale doit être de s'instruire de leur Religion, & d'apprendre tout ce qui regarde J. C. l'établissement de son Eglise, & ce qui le figure dans l'ancien Testament & l'exprime dans le nouveau. Il prétend que dans une communauté de Solitaires il doit toujours se trouver des personnes d'une capacité non commune, qui puissent donner aux jeunes gens une idée des dogmes, & les rendre capables de les puiser dans les sources. Il ne croit pas qu'il soit à propos que les Moines s'engagent dans l'étude de la Philosophie Scholastique. La fin des études des Solitaires doit être la connoissance de Dieu & de soi-même, l'amour de Dieu, & la haine de soi-même. Il traite du travail des mains, & montre combien il est avantageux aux Solitaires pour les conduire à la fin de leur état, pour expier leurs péchés, & pour éviter l'oisiveté. Il les avertit d'une illusion, où plusieurs tombent en méprisant les austérités, sous prétexte qu'elles ne s'exercent que sur le corps, & leur fait voir que bien que le corps en soit abatu, c'est néanmoins l'esprit qui les sent, qui en est blessé, & qui les offre à Dieu pour satisfaire à sa justice. Comparant ensuite l'étude avec le travail des mains, il prouve l'avantage qu'elle a au dessus dans la vie solitaire. Elle abat plus le corps, elle humilie plus l'esprit, amortit mieux les passions, elle détourne plus efficacement les tentations, & banit mieux l'oisiveté.

Dans le second Traité le P. Lami considere l'homme selon son être naturel ou physique. Il divise ce traité en deux parties. La premiere contient douze réflexions sur le corps humain & sur ses fonctions. Dans la seconde il traite de l'union des deux

ſubſtances qui compoſent l'homme, examine en quoi elle conſiſte, quelle en eſt la cauſe, les ſuites, les défauts & les avantages. Après avoir fait connoître & ſentir la diſtinction de l'ame & du corps, il démontre la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, par les principes de la meilleure Philoſophie, qu'il dévelope & qu'il applique aux circonſtances particulieres d'une maniere très-fine.

Dans le troiſieme Traité il s'agit de l'être moral de l'homme ou de la ſcience du cœur. Dom Lami le conſidere par rapport à Dieu, par rapport au corps, & abſolument, & en lui-même. En pénétrant dans les replis du cœur, il découvre les paſſions de l'homme, ſes contrariétés, ſa grandeur & ſa petiteſſe, ſes lumieres & ſes ténebres, ſa préſomption & ſon impuiſſance. Il détaille les illuſions que les paſſions font au cœur & à l'eſprit, & parcourt celles de l'amour propre, de la volupté, & les autres mouvemens qui nous agitent. D'où il conclut que le cœur humain eſt ſi foible, ſi inconſtant, ſi inquiet, que quiconque réfléchira ſur lui-même, ſentira ſon orgueil abatu.

Les tomes ſuivans contiennent des éclairciſſemens ſur pluſieurs points qu'on avoit critiqués dans les précédens. Ces éclairciſſemens donnent de nouvelles ouvertures pour la connoiſſance de ſoi même. Dans le quatrieme il s'explique ſur ce qu'il a dit de l'étude des manuſcrits, de la Critique, des faits & des ſciences de mémoire & d'imagination : Dans le cinquieme il attaque ouvertement la Rhétorique de College, comme oppoſée à la perfection de l'eſprit & du cœur : il fait enviſager la Poéſie comme une vraie maladie de l'eſprit : Dans le ſixieme il donne de belles regles & une eſpece de méthode pour l'étude de la Philoſophie Scholaſtique. Les trois derniers éclairciſſemens roulent ſur la Métaphyſique & ſur les plaintes du Pere Malebranche. Dom Lami avoit cité avec éloge dans ſon troiſieme tome de la Connoiſſance de ſoi-même, deux paſſages de ce Philoſophe pour l'amour déſintéreſſé. Le Pere Malebranche croyant que cela pouroit le commettre dans l'affaire du Quiétiſme, s'en plaignit, par un Traité de l'amour de Dieu, dans lequel il fait tomber indirectement ſur le Pere Lami le ſoupçon de l'erreur, dont il prétend ſe purger.

7. *Lettres du R. P. Lami Religieux Bénédictin, pour répondre à la critique du R. P. Malebranche Prêtre de l'Oratoire, ſur les trois derniers éclairciſſemens de la connoiſſance de ſoi-même*

touchant l'amour désintéressé. A Paris, 1699, *in*-8°. Dans ces lettres le Bénédictin répond aux reproches que le P. Malebranche lui avoit fait dans ses *Conversations chrétiennes*, de l'avoir voulu rendre suspect de Quiétisme.

8. *Lettre d'un Théologien à un de ses amis, sur un libelle qui a pour titre :* Lettre de l'Abbé *** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, sur le dernier tome de leur édition de S. Augustin, 1699, *in*-12. Le P. Lami écrivit cette lettre pour venger ses confreres éditeurs de S. Augustin, du soupçon d'hérésie, qu'on leur imputoit malignement.

9. *Plainte de l'Apologiste des Bénédictins à MM. les Prélats de France. A Paris*, 1699, *in*-8°. Cette plainte, dressée par ordre du Chapitre général, roule sur le même sujet que l'écrit précédent. Le Pere Lami en préparoit un troisieme, où il se proposoit d'entrer dans un détail très-circonstancié des accusations du prétendu Abbé Allemand auteur de la lettre, lorsque le Roi imposa silence aux Jésuites & aux Bénédictins.

10. *Les saints gémissemens de l'ame sur son éloignement de Dieu. La tyrannie du corps, premier sujet de gémir.* A Paris chez Nicolas le Clerc, 1701, *in*-12. p. 144. Cet ouvrage devoit avoir une suite; mais le P. Lami distrait par d'autres occupations, ne l'a point donnée. Il a divisé cet écrit en trois parties. Dans la premiere il traite des impressions fâcheuses du corps sur l'esprit : dans la seconde il parle de la dificulté de remplir dans cet état d'esclavage ses plus essentiels devoirs envers Dieu : dans la troisieme partie il fait voir la sagesse & la justice de Dieu dans l'assujettissement de l'esprit au corps, & les avantages que la Grace de J. C. lui fait trouver dans cette dépendance. L'ouvrage est tourné en forme de Soliloques, d'aspirations & de plaintes amoureuses, propres à toncher le cœur en éclairant l'esprit, & à joindre l'onction à la lumiere.

11. *Les leçons de la sagesse sur l'engagement au service de Dieu. A Paris chez Denys Mariette*, 1703, *in*-12. L'auteur a mis au commencement un discours adressé à un de ses amis, où il lui explique son dessein, & prouve que le plus sûr parti pour ceux qui s'engagent au service de Dieu, est de ne s'attendre qu'aux croix & aux travaux, & de se remettre à la divine providence des adoucissemens qu'elle jugera convenables à cet état. Au jugement des Journalistes de Paris,

» cet

Dom LAMI.

» cet ouvrage est écrit d'un tour fin, dans des termes très-
» propres; les expressions en sont vives, les pensées justes &
» les sentimens religieux. « C'est une paraphrase du second
chapitre de l'Ecclésiaste.

12. *Lettres philosophiques sur divers sujets importans*. A Trévoux (Paris) 1703, *in*-12. Ces lettres sont au nombre de six. La premiere regarde la cause de la diversité des sentimens des hommes sur un même sujet, & les moyens d'y mettre naturellement l'uniformité, ou du moins d'en bannir la contrariété. La seconde est sur la cause de la continuation du mouvement des corps jettés. Le Pere Lami prétend démontrer que cette continuation du mouvement de ces corps n'est qu'une suite naturelle des loix que Dieu a établies pour la conservation du monde matériel. Dans les trois lettres suivantes on prouve contre le P. Malebranche, que le repos est aussi réel & aussi solide que le mouvement; on examine la cause de la dureté des corps, la nature & les causes du mouvement, & on prouve par la méthode des Géometres, premiérement la réalité & la solidité du repos; secondement, que Dieu est l'unique vraie cause de tout ce qui est réel. La sixieme lettre contient les éclaircissemens des dificultés qu'on propose contre le systême des causes occasionnelles. » Ces lettres, disent les Journalistes *Du Lundi* 14
» de Paris, sont très-bien écrites, le style en est pur, exact & *Avril* 1704.
» clair. L'auteur, qui par modestie ou pour quelque autre rai-
» son n'a pas voulu qu'on le connût, paroît fort aguerri dans
» les disputes métaphysiques. Il y a bien de l'apparence que
» ce n'est pas ici son coup d'essai dans ce genre. « Les Journalistes de Trévoux n'ont pas jugé si favorablement de l'auteur, qu'ils savoient avoir réfuté la lettre de leur Abbé Allemand contre la nouvelle édition de S. Augustin.

13. *Lettre du P. Lami Bénédictin à M. l'Abbé Brillon Docteur de la maison de Sorbone, pour la défense d'une démonstration Cartésienne de l'existence de Dieu*, attaquée par ce Docteur dans le Journal des Savans du 10 Janvier 1701. Dans les Mémoires de Trévoux, édition d'Amsterdam, 1701, cette lettre est du 20 Février 1701.

14. *Lettre du P. Lami Bénédictin, touchant les découvertes que M. Puget avoit faites par le moyen du microscope*. L'auteur fait l'éloge de ce Savant & de son exactitude dans les expériences. Dans le Journal des Savans, 1704, p. 65 & suiv.

DOM LAMI.

15. *La Rhétorique de College trahie par son apologiste dans son Traité de la véritable éloquence, contre celui de la Connoissance de soi-même.* A Paris, 1704, *in*-12. Ce livre est contre M. Gibert, Professeur de Rhétorique au college des Quatre Nations. Le sujet de la dispute entre lui & le P. Lami, vient de ce que celui-ci avoit avancé dans le Traité *de la connoissance de soi-même*, que la circulation des esprits animaux contribue à l'éloquence. M. Pourchot Professeur de Philosophie adopta ce sentiment, que M. Gibert releva. Voilà ce qui engagea la querelle. Le P. Lami n'a publié que cet ouvrage sur l'éloquence de College, qu'il distinguoit de la véritable éloquence; quoique M. Gibert ait composé quatre ou cinq volumes pour défendre cette même éloquence, qu'il croyoit attaquée par D. Lami, quoique ce n'eût jamais été son dessein. Les Journalistes de Paris déciderent en faveur du Bénédictin; mais ceux de Trévoux, qui ne se piquerent jamais d'impartialité, ne lui furent pas également favorables.

16. M. Brulart de Sillery Evêque de Soissons, ne crut pas indigne de son rang de se mêler dans cette contestation, & de défendre l'éloquence, qu'il crut maltraitée par le Pere Lami. Il lui écrivit pour cela deux lettres, auxquelles le Pere Lami répondit, & ces lettres ont été imprimées ensemble, & forment un recueil intéressant.

17. *Les premiers élémens des sciences, ou Entrée aux connoissances solides en divers entretiens proportionnés à la portée des commençans, & suivis d'un Essai de Logique.* A Paris chez Fréderic Léonard, 1706, *in*-12. Le but de ce livre, qui contient quatorze entretiens, est de donner des regles pour se conduire dans la recherche de toutes les vérités utiles & importantes. Dans le premier entretien l'auteur prouve que l'homme n'est pas un instant sans penser : dans le second il démontre la distinction de l'ame & du corps, l'essence de l'ame, son existence & ses propriétés : dans le sixieme & le septieme, il s'agit de l'union de l'ame avec le corps : dans le huitieme de l'origine & de la nature des idées. On a dans les trois derniers entretiens un Essai de Logique. Le Pere Lami rejette l'art des Syllogismes, comme inutile. Il suit ordinairement dans cet ouvrage les principes & les idées de M. Descartes & du Pere Mallebranche; mais il les développe avec beaucoup d'ordre & de netteté.

18. *Lettre à Mgr. de Malezieux, Chancelier de Dombes, touchant le Journal de Trévoux.* A la Haye, 1707, *in*-12. Le Pere Lami s'y plaint des Jésuites auteurs des Mémoires de Trévoux.

19. *Réflexions sur le Traité de la priere publique.* A Paris, 1708, *in*-12. brochure de 66 pages. Le Pere Lami releve un endroit du Traité de la priere publique, qu'il avoit pris en un sens diférent de celui de M. Duguet auteur de cet excellent livre. Il paroît par la réponse de ce pieux & savant Abbé, que les Réflexions du P. Lami portent à faux; cependant il repliqua.

20. *Lettres théologiques & morales sur quelques sujets importans.* A Paris, 1708, *in*-12. Ces lettres, au nombre de huit, sont écrites sous le nom d'un Solitaire à un ami. Dans les quatre premieres le Pere Lami prouve l'obligation de ne pas diférer de s'exciter à la contrition dès que l'on s'apperçoit que l'on est tombé en péché mortel. Dans la cinquieme il fait voir que la fin que les Philosophes païens, & particuliérement les Stoïciens se proposent, les loix qu'ils suivent, leurs vertus prétendues, & toutes leurs belles actions, sont des effets d'un orgueil insuportable. Il prétend que la lecture de leurs ouvrages est capable de corrompre l'esprit & le cœur.

Dans la sixieme lettre il montre la nécessité du culte extérieur. La premiere raison qu'il en donne est, que l'homme étant composé d'ame & de corps, il doit faire usage de tout ce qu'il est pour son auteur. Il explique dans la septieme lettre comment J. C. a pu allier la souveraine béatitude avec la plus vive douleur. Il traite dans la derniere la question, savoir si un Religieux, & sur-tout un Bénédictin, qui par une négligence grossiere, & sans vouloir se corriger, viole habituellement quelques-unes des observances régulieres, peche mortellement. Il soutient l'affirmative, & s'appuie principalement sur le principe, que les plus légers violemens des loix deviennent des péchés mortels, dès qu'il y a du mépris. C'est le sentiment de S. Bernard & de S. Thomas.

21. *L'incrédule amené à la Religian par la raison, en quelques entretiens, où l'on traite de l'alliance de la raison avec la Foi.* A Paris, 1710, *in*-12. Les matieres traitées dans ce livre étant abstraites en elles-mêmes, l'auteur s'est servi du dialogue pour les rendre plus sensibles. Il y a neuf entretiens qui sont écrits avec beaucoup de force & de solidité. Cet ouvrage renferme

DOM LAMI.

une ſuite de propoſitions enchaînées qui conduiſent à la vérité de la Religion catholique. Le P. Lami n'admet que des principes conformes à la raiſon.

Pag. 115. *& ſuiv.*

22. On trouve dans le tome quatrieme de l'hiſtoire générale de Port royal une lettre de D. François Lami, où il raporte & atteſte une double guériſon miraculeuſe opérée ſur le corps & ſur l'ame d'une Dame, par l'application d'une petite croix qui avoit apartenu à la Mere Angélique réformatrice de Port royal. On reconnoît dans cette lettre un Philoſophe chrétien qui admire l'œuvre du Tout-puiſſant, bien diférent de ces prétendus Philoſophes de nos jours, qui s'efforcent d'expliquer par la nature les merveilles de Dieu les plus ſurnaturelles.

23. *Ecrit contre une Diſſertation de M. Arnauld.* En voici le ſujet : M. Huygens Docteur de Louvain ayant dit dans une theſe que l'on ne pouvoit voir qu'en Dieu les vérités néceſſaires & immuables, M. Arnauld fit une Diſſertation contre ce ſentiment, laquelle étant tombée entre les mains de M. Nicole, celui-ci la montra à Dom Lami, qui la réfuta avec vivacité, & s'en repentit.

24. *Trois Lettres à M. Arnauld Docteur de Sorbone.* Dans la premiere, datée du 5 Août 1693, le P. Lami fait des excuſes à ce Docteur, ſur la maniere dont il avoit réfuté ſa Diſſertation indiquée plus haut. Dans la ſeconde, du 31 Août, il remercie ce Docteur de ce qu'il avoit pris ſes excuſes en chrétien plein de charité & en véritable ami. La troiſieme eſt du 21 Septembre ſuivant. Le Pere Lami y remercie encore le même Docteur d'une belle lettre qu'il lui avoit écrite pour le raſſurer dans la crainte qu'il avoit de l'avoir bleſſé par la vivacité de ſes termes. Ces lettres du Pere Lami, avec les réponſes de M. Arnauld, ſe trouvent dans le ſeptieme tome des Lettres de ce Docteur célebre.

25. *Réfutation du ſyſtême de la Grace générale de M. Nicole.* Cet écrit de Dom Lami a été trouvé après ſa mort. M. Nicole ayant ſoumis à ſon examen ſon ouvrage ſur la Grace, le Pere Lami lui fit voir qu'il s'écartoit de l'eſprit & des principes de ſaint Auguſtin. M. Nicole ne pouvant tenir en ſa préſence contre ſes raiſons, crut en avoir meilleure compoſition, s'il le voyoit la plume à la main. Il lui propoſa le défi. Dom Lami l'accepta, & compoſa l'écrit qui renverſe le ſyſtême de la Grace générale.

26. Les auteurs de la Bibliotheque françoise attribuent à Dom Lami un ouvrage contre le Socinianisme ; mais on ne sait pas s'il a été imprimé. Dom Lami.

27. *De la connoissance & de l'amour de Dieu, avec l'art de faire un bon usage des afflictions en cette vie.* A Paris, 1712, *in*-12. Cet ouvrage, qui n'a paru qu'après la mort du P. Lami, est divisé en deux parties. Dans la premiere il démontre l'existence de Dieu. Il fait voir ensuite quelle est l'idée que nous nous en devons former pour exciter notre admiration & notre amour, & par quelle voie S. Augustin nous conduit à la véritable idée que l'homme doit avoir de cet Etre infiniment parfait, éternel & tout-puissant. Il traite de l'amour de Dieu dans la seconde partie, & prouve que les vertus chrétiennes en sont les fruits & les effets. Il finit cet ouvrage par la paraphrase de ces paroles consolantes de notre Sauveur : *Venez tous à moi, vous qui êtes fatigués & chargés, & je vous soulagerai.* Il en fait l'application aux peines inséparables de la vie, il fait sentir les avantages des afflictions, pour nous exciter à les supporter avec patience, humilité, résignation, & même avec joie.

28. *Histoire d'une contestation excitée depuis peu sur les satisfactions de Jesus-Christ.* Cet ouvrage manuscit contient les écrits du P. Lami avec les observations de M. Bossuet Evêque de Meaux, sur cette question : *Peut-on dire que la satisfaction que J. C. a faite par ses souffrances à la justice divine, supplée à la satisfaction que les damnés lui font pour leurs péchés ?* Cette proposition raisonnée ayant été envoyée à M. de Meaux par le Pere Lami, le Prélat y répondit par des observations. Le Bénédictin fit une démonstration géométrique pour faire voir que la satisfaction de J. C. est en quelque façon favorable aux hommes damnés. Cette démonstration, qui remplit dix pages, est suivie de plusieurs lettres de M. Bossuet & du Pere Lami, & d'un écrit de plus de vingt pages contenant les sentimens du premier sur la démonstration, accompagnés des éclaircissemens du second sur les endroits les plus considérables. On trouve ensuite une objection sur la démonstration avec une réponse & des lettres du Pere Lami relatives au même objet. Vient ensuite une Analyse du premier livre du Traité de saint Anselme, intitulé *Cur Deus homo*, où il prouve la nécessité absolue de l'Incarnation supposé le péché. Le P. Lami termine l'ouvrage en prouvant par S. Augustin la nécessité d'un ordre essentiel, éternel & immuable.

§. III. *Jugement des ouvrages et du caractere du P. Lami.*

17e siecle, t. 6, p. 418.

Dom François Lami, dit M. Dupin, devint » par son application excellent Philosophe, Ecrivain sublime & poli, » homme judicieux, & savant dans la connoissance du cœur » de l'homme. Les livres qu'il a donnés au public, sont le fruit » de ses méditations. « Sa grande réputation l'engagea dans un commerce de lettres avec les Savans, tant de France que des pays étrangers. Il seroit à souhaiter qu'on eût recueilli & conservé toutes ses lettres, dont plusieurs étoient des dissertations sur diférens sujets. Il excelloit dans le style épistolaire, qu'il assaisonnoit d'un tour d'esprit, naturel, poli & aisé. Dès sa jeunesse il avoit puisé les principes de la vérité dans S. Augustin. Il l'étudia toujours, & ce fut dans cet incomparable Docteur qu'il prit l'esprit de systême & de principes que M. Nicole remarquoit dans ses ouvrages. Le grand Arnauld, qui ne se rendoit qu'à la vérité bien counue, ne fit point dificulté d'avouer que le Pere Lami l'avoit détrompé sur un passage important de saint Augustin, qu'il avoit mal entendu jusqu'alors. Cet aveu paroît dans une belle lettre non imprimée de M. Arnauld à D. Lami, dans laquelle le célebre Docteur témoigne l'estime qu'il faisoit du savoir de notre Bénédictin. D. Thomas Blampin, dans son édition de S. Augustin, le consulta souvent sur des endroits dificiles de ce Pere de l'Eglise.

Le P. Lami brilloit sur-tout dans la dispute. On l'a vu aux prises avec les plus beaux esprits de son tems, qui avouerent qu'il avoit un talent de parler sur le champ, contre lequel ils ne pouvoient tenir. Madame la Princesse de Guise, Duchesse d'Alençon, voulut avoir le plaisir de le voir aux mains avec le célebre M. de Rancé Réformateur de la Trappe. Elle lui fit l'honneur de l'y mener, & voulut être présente à la dispute de ces deux grands hommes, au sujet des études monastiques. Malgré son penchant pour l'Abbé de la Trappe, elle ne put refuser le prix de la victoire au Pere Lami. Il enleva aussi le sufrage de Madame la Princesse Christine de Salm, Chanoinesse de Remiremont, qui assista à cette conférence. Cette Princesse, dont l'esprit étoit vif, solide & éclairé, déclara depuis qu'elle ne comprenoit pas comment M. de la Trappe vouloit faire un procès aux Moines de leurs études, qui ont été d'un si grand secours à l'Eglise.

Dom Lami.

Ce n'étoit pas seulement par les qualités de l'esprit que le Pere Lami étoit estimable. Il l'étoit encore plus par celles du cœur. Une charité compatissante pour les personnes qui soufroient, faisoit son caractere. Il versoit dans leurs cœurs les sentimens les plus tendres de consolation, & en prenoit pour lui toute l'amertume. C'est ainsi que par ses paroles & par ses lettres il a tranquilisé un grand nombre de personnes plongées dans la douleur. Son amitié sincere & généreuse l'attachoit encore plus intimement à ses amis, lorsqu'il les voyoit plus malheureux & abandonnés de tout le monde. Il s'exposoit à tout, lorsqu'il s'agissoit de prendre leurs intérêts, quand ils étoient justes. Il les assistoit de ses conseils & d'argent même dans leurs besoins par les libéralités de Madame la Comtesse de Durcet sa sœur. Il donna en faveur des pauvres jusqu'à ses beaux instrumens de physique, avec lesquels il avoit fait d'utiles découvertes.

M. le Tellier Archevêque de Reims, bon connoisseur en vrai mérite, M. de Sillery Evêque de Soissons, l'un des plus beaux esprits du siecle, M. de Fénelon Archevêque de Cambray, plusieurs autres Prélats & Seigneurs l'honorerent de leur estime, le consulterent sur divers points de doctrine, entretinrent avec lui un commerce de lettres, & témoignerent à sa mort un regret sensible de sa perte.

Dom Jean Elie, Dom. Robert Vuyard, et Dom Simon Bougis, Supérieur-Général.

§. I.

Le Pere Elie, né à Rouen d'une très-honnête famille, se consacra à Dieu par les vœux solemnels dans l'abbaye de Jumiege le 11 Juillet *1666*, étant âgé de dix-neuf ans. Son mérite l'éleva à la Supériorité; il en remplit exactement les obligations, & fit paroître un zele ardent pour le maintien de toutes les observances régulieres. Il mourut Prieur de l'abbaye de Conches le 26 Janvier de l'an 1714. Il composa un ouvrage, dont le Pere le Long fait mention, sous ce titre: *Histoire de l'abbaye de S. Crespin le grand: Par D. Jean Elie*

moine de cette abbaye en 1689. Cette histoire manuscrite, en deux volumes *in*-4°. & un volume de preuves, est conservée dans la Bibliotheque de S. Crespin & dans celle de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. L'ouvrage est estimé, & son auteur avoit beaucoup de critique & de discernement.

§. II.

Dom Robert Vuyard, natif d'Etaple au diocèse de Boulogne, fit profession à l'âge de 20 ans dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 16 Septembre 1658. Il mourut dans l'abbaye de S. Valeri le 23 Mai 1714. On ne peut lui refuser la louange d'avoir utilement employé son tems, puisqu'il a composé les Histoires des abbayes de Breteuil, de Samer & de S. Josse.

§. III.

Dom Simon Bougis, d'une des premieres familles de la ville de Séez, vint au monde l'an 1630. Ayant connu de bonne heure la vanité du monde & les périls dont il est environné, pour s'en garantir, il alla au Noviciat de l'abbaye de Vendôme, où il eut pour Prieur D. Vincent Marsolle, & pour Sou-prieur D. Claude Martin. Ce fut sous ces deux grands maîtres de la vie spirituelle, qu'il jetta les fondemens de cette haute perfection, à laquelle la Grace de J. C. l'éleva. Ayant achevé son Noviciat avec beaucoup de ferveur, il se sacrifia au Seigneur par les vœux solemnels le 6 de Juillet 1651. Il conserva sa ferveur & son exactitude durant le cours de ses études, & s'y distingua autant par sa vertu que par la science qu'il y acquit. Dès l'an 1660 il fut Sou-prieur de Marmoutier, & cinq ans après on le nomma Prieur & Directeur des jeunes profès à Lagny. Dom Vincent Marsolle ayant été élu Général en 1672 le prit pour son Secrétaire, ne trouvant personne plus capable de le soulager & de l'aider à porter le poids du Généralat. Il trouva en effet dans ce Secrétaire un homme vigilant, zélé, attentif à tout, exact en tout ce qu'il faisoit, assistant à tous les offices divins de jour & de nuit. On travailloit alors à l'édition des Œuvres de S. Augustin; le P. Bougis, malgré ses occupations, trouvoit encore du tems pour faire la plupart des épreuves, & collationner les manuscrits.

Dieu

Dieu ayant appelé à lui D. Vincent Marsolle la 10e année de son Généralat, le Pere Bougis fut élu Prieur de S. Denys, pour remplacer D. Mommole Géofroi, qui avoit été déposé par un ordre surpris à la religion du Roi Louis XIV. Deux ans après Dom Bougis fut député au Chapitre général, dont il fut un des Définiteurs. Il y fut élu Visiteur de la province de Normandie. En vain allégua-t-il la foiblesse de sa santé : le Président du Chapitre lui répondit que son corps & sa santé n'étoient point à lui, mais à la religion, & qu'il devoit s'estimer heureux, s'il mouroit en pratiquant la vertu d'obéissance. Après trois ans de Visitatoriat, il fut élu Prieur de S. Ouen de Rouen, où il écrivit en très-bon latin tout ce qui s'étoit passé dans l'introduction de la réforme de S. Maur en ce monastère, & tout ce qui y étoit arrivé de remarquable depuis ce tems-là jusqu'alors. Il s'acquit une grande réputation parmi toutes les personnes de qualité & tous les gens de mérite de cette grande ville.

D. Bougis.

En 1690 on fut obligé de retirer du régime le vénérable Dom Claude Martin, qui avoit rempli très-saintement l'office d'Assistant pendant neuf années. Dom Bougis fut choisi pour remplir sa place : il l'occupa pendant neuf ans comme un homme d'expérience, & qui depuis long-tems avoit une pleine connoissance de la Congrégation, & de tout ce qui la concerne. Toutes ces qualités ne pouvoient manquer de l'élever à la premiere place. Au Chapitre de 1699 il en fut élu Président, & ensuite Général. Il en fut si sensiblement afligé, qu'il protesta contre son élection, & déclara qu'il n'accepteroit jamais cette dignité; mais toutes ses résistances ne firent que confirmer les Définiteurs dans le choix qu'ils avoient fait. Voyant donc qu'on n'avoit aucun égard à ses prieres & à ses remontrances, sa derniere ressource fut d'imiter les plus grands Saints, qui dans de semblables occasions avoient pris la fuite. La veille de la conclusion du Chapitre général, il donna ordre secrétement qu'on lui tînt un cheval prêt pour quatre heures du matin, & après avoir entendu la Messe, il partit & prit la route de Vendôme. Dom Boistard qui se trouvoit le plus ancien Définiteur ayant appris sa fuite, au lieu de faire la nomination des Supérieurs, & finir le Chapitre, il assembla les Définiteurs, & fit procéder à une nouvelle élection, qui tomba sur lui-même. Le P. Bougis en apprit

la nouvelle à Vendôme, & en bénit Dieu. Après quoi il
D. Bougis. écrivit une lettre pleine de soumission au nouveau Général, qui lui permit de choisir le monastère de la Congrégation qu'il voudroit. Toute la France admira cette action du P. Bougis. Le Roi & toute la Cour conçurent de lui une estime extraordinaire, & le Pape Clément XI. qui venoit de casser l'élection de deux Généraux, l'ayant appris, dit tout haut qu'il ne s'étonnoit pas s'il y avoit tant de bien dans la Congrégation de S. Maur, puisqu'on y fuyoit les dignités.

Dom Simon Bougis au comble de ses souhaits, choisit le monastère de Jumiege comme une agréable solitude, où il seroit inconnu aux hommes, & comme un lieu sanctifié par une infinité de Saints, dont les exemples & les prieres ne serviroient pas peu à le sanctifier lui-même. Il pria le P. Prieur de lui donner le soin des lampes, & de quelques autres offices humilians, qu'il estimoit plus que le Généralat. Mais le Supérieur en accordant à son humilité ce qu'elle désiroit, lui donna en même-tems tout son pouvoir dans le monastère, permit à tous ses Religieux de le consulter & de suivre ses avis, & se régla lui-même aussi-bien que le Visiteur & toute la province de Normandie sur ses conseils pour le gouvernement.

Deux ans après, le premier Assistant étant mort, le Pere Général fit élire en sa place Dom Bougis à la Diete de 1701. Il fut continué dans le même office au Chapitre général de l'année suivante. Alors les Religieuses du Val-de-Grace l'élurent pour leur Supérieur & Visiteur, & afin de s'assurer de lui, elles s'adresserent au Roi. Il ne put résister à une si grande autorité, & gouverna ces Religieuses avec une si grande prudence, que lorsqu'il quitta leur conduite, Sa Majesté lui témoigna qu'elle étoit contente de lui.

Au Chapitre général de 1705 Dom Claude Boistard, âgé d'environ 85 ans, demanda sa démission au Définitoire, & D. Simon Bougis fut élu Général en sa place. Lui seul refusa de donner son consentement à cette élection. Il fallut que le plus ancien des Définiteurs lui commandât, au nom du Chapitre, d'accepter la charge à laquelle Dieu l'apelloit. Il n'y avoit plus moyen de prendre la fuite. On le vit le matin du jour de la nomination des Supérieurs pendant une demi-heure fondant en larmes aux pieds de son Confesseur, qui ne vouloit pas lui donner l'absolution, s'il n'acceptoit le Généralat.

Il l'accepta enfin dans un eſprit de ſoumiſſion & d'obéiſſance; mais ce fut avec une douleur qui ſe manifeſta par des torrens de larmes qui coulerent de ſes yeux, lorſqu'on le nomma publiquement Supérieur-Général.

D. Bougis.

Il avoit alors 76 ans, & il gouverna ſix années la Congrégation avec une ſageſſe & une conduite qui firent l'admiration de tous ceux qui aimoient le bon ordre & la régularité. Il s'acquittoit noblement de tous les devoirs de Général, ſans jamais oublier ceux de ſimple Religieux. Lorſqu'il fut arrivé à l'âge de 82 ans, il ſe fit décharger du poids du Généralat, qu'il ſoufrit toujours avec peine. Rentré dans l'heureux état de ſimple Moine, il vécut encore trois ans, aſſiſtant avec exactitude à tous les exercices, tant de jour que de nuit, ſur-tout aux offices divins, auxquels il ne manquoit jamais, à moins qu'il ne fût conſidérablement incommodé. Ses forces diminuant, Dieu pour l'éprouver le mit dans un état où il ne pouvoit ni marcher, ni lire, ni écrire. Sa vertu parut alors avec éclat; il ſoufroit avec beaucoup de patience & de réſignation un état ſi pénible, & ſe faiſoit porter tous les jours à la grande Meſſe & à Vêpres. Enfin il tomba malade d'une fievre violente, & muni des derniers Sacremens de l'Egliſe, il mourut comblé de mérites, & âgé de 84 ans le 1 Juillet 1714. Il fut inhumé dans la grande Chapelle de la Sainte Vierge auprès du P. Mabillon.

Dom Bougis poſſédoit parfaitement S. Auguſtin & S. Bernard. On ne peut lui refuſer un rang parmi nos Savans; mais ſa ſcience a été celle des Saints, comme il paroît par ſes ouvrages tant imprimés que manuſcrits, dont voici la notice.

1. *Meditations pour les Novices & les jeunes Profès, & pour toutes ſortes de perſonnes qui ſont encore dans la vie purgative.* A Paris chez Billaine, 1674, *in*-4°. Ce livre fut réimprimé à Paris chez Pierre de Bats en 1684. Il fut fort eſtimé, & ſervit non-ſeulement aux nouveaux profès; mais encore aux plus anciens Religieux. Il eſt diviſé en deux parties: dans la premiere D. Bougis a recueilli les vérités & les maximes de la Morale chrétienne & religieuſe, qui lui ont paru les plus propres à leur inſtruction. La ſeconde partie offre des Méditations ſur l'enfance, & ſur la Paſſion & la Réſurrection de J. C.

2. *Méditations pour tous les jours de l'année.* A Paris chez Billaine, 1679, 2 vol. *in*-4°.

D. Bougis. 3. *Lettre circulaire sur la mort de Dom Vincent Marsolle Supérieur-Général de la Congrégation.* Dom Bougis la publia le 12 Septembre 1681.

4. *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse.* A Paris chez de Bats, 1699, 1 vol. *in*-4°.

5. *Idea Religiosi in operibus S. Bernardi adumbrata.* C'est un Traité sur les devoirs des Religieux dans tous leurs diférens états, tout tiré des propres paroles de S. Bernard. Il n'a point été imprimé; mais il s'en est répandu beaucoup de copies.

6. *Manuel des Religieux, ou Traité des vœux;* ouvrage utile dans le tems présent, s'il étoit imprimé.

Le Pere Bougis en avoit encore composé plusieurs autres: 1°. Un excellent Traité de la charité : 2°. Un Commentaire sur les Pseaumes : 3°. Un Traité sur le Droit canon : 4°. Un recueil des Vies des saints Religieux de la Congrégation : 5°. Des Mémoires, dont le Pere Martene s'est servis pour en composer l'Histoire générale. Tous ces écrits n'ont point été mis au jour. D. Bernard Pez, dans sa Bibliotheque Bénédictine de la Congrégation de S. Maur, parle de D. Bougis en ces termes: *Studia litterarum semper egregiè fovit, & dum per ætatem licuit, ipse perdiligenter excoluit, veteres etiam codices inter se* (a) *conferre, variantesque illorum lectiones cum suis eruditis Sodalibus communicare solitus.*

(a) *Opera Cassiod. præf. p.* 8.

Dom Robert Guerard, Dom Robert Chevalier, et D. George Louvel.

§. I.

Le Pere Guerard, né à Rouen en 1641, entra dans la Congrégation de S. Maur à l'âge de 17 ans, & fit profession à l'âge de 18 ans dans l'abbaye de S. Pierre de Jumiege le 23 Septembre 1659. Les Supérieurs connoissant sa capacité, l'associerent à D. François Delfau dans l'édition des Œuvres de S. Augustin. Ces deux Savans ne furent séparés que parce qu'on les accusa en Cour d'avoir composé conjointement le livre intitulé : *L'Abbé commendataire.* Dom Guerard fut relégué par ordre du Roi dans l'abbaye d'Ambournay en Bugey.

D. GUERARD.

Il profita de cet exil pour chercher les anciens manuſcrits dans les bibliotheques de cette province. Il trouva dans la Chartreuſe des Portes l'ouvrage de ſaint Auguſtin contre Julien, intitulé *Imperfectum opus*, dont on ne connoiſſoit alors que deux exemplaires en Europe, celui de l'abbaye de Clairvaux, & celui du College des Prémontrés de Paris. Dom Guerard le copia tout entier avec beaucoup d'exactitude, & l'envoya à ſes confreres qui travailloient à Paris à la nouvelle édition de ſaint Auguſtin. D'Ambournay il fut envoyé ſucceſſivement dans l'abbaye de Fécam, & dans celle de S. Ouen de Rouen, où il finit ſes jours le 2 Janvier 1715. Dom d'Argonne Chartreux de Gaillon parle de lui avec éloge dans ſes *Mélanges de littérature & d'hiſtoire*, publiés ſous le nom de *Vigneuil de Marville*.

Dom Guerard a donné au public un ouvrage très-utile, ſurtout aux jeunes gens. C'eſt l'*Abrégé de la ſainte Bible en forme de Queſtions & de Réponſes familieres, tiré de diférens auteurs, diviſé en deux parties, l'ancien & le nouveau Teſtament. Par Dom Robert Guerard Prêtre & Religieux de l'abbaye royale de S. Ouen de la Congrégation de Saint-Maur.* A Rouen, chez Nicolas le Boucher, 1707, *in*-12. Cet ouvrage, dédié à M. Colbert Archevêque de Rouen, eut une ſi grande vogue, que dans trois mois toute l'édition fut diſtribuée, & que l'on en fit auſſi-tôt une ſeconde impreſſion qui parut en 1708, ſans parler de celle qui fut faite à Lyon & d'une autre en Hollande. Il fut encore réimprimé en 1717, 1729, 1736, 1739. Dans ces éditions revues & augmentées, on a retranché du titre ces mots, *tiré de diférens auteurs*, & on a ſubſtitué ceux-ci, *avec des éclairciſſemens tirés des ſaints Peres & des meilleurs interpretes*. Dom Guerard commence ce bon ouvrage par des queſtions ſur la ſainte Bible en général. Il en ajoute d'autres ſur chaque livre en particulier. Il demande par exemple quel en eſt l'auteur, quel a été ſon but en le compoſant, ce qu'il traite, ſi ce livre a toujours été regardé comme canonique. A ces queſtions intéreſſantes & à d'autres ſemblables, il donne des réponſes claires & inſtructives. Mais il y a dans ſon Abrégé des articles ſur leſquels il s'eſt trop peu étendu.

Dom Robert Guerard a auſſi compoſé quelques poéſies latines. Celle qu'il conſacra à la mémoire du Pere Delfau ſon confrere, a été publiée par le P. le (a) Cerf. C'eſt une alluſion

(a) *Biblioth. des auteurs de la Congrég. p. 96.*

D. GUERARD, &c.

au nom de Dom *Victor Tixier* Prieur de S. Germain des Prés, qu'on accusoit d'avoir fait exiler Dom Delfau par lettres de cachet.

Præcisa est velut à Texente vita mea; dùm adhuc ordirer, succidit me. Isaï. 38. v. 12.
Paraphrasis.
Aurelii reparo laceri dùm fragmina textûs,
Exorsum Textor fraude retexit opus.
Ne tamen ipse nihil texat, mihi texere fraudes
Pergit, ad Armoricos texit & exilium.
Interea immorior cœptis, medioque labori,
Aurelii vitam texere dum satago;
Aureliique, meaque simul sic stamina vitæ,
Abrupit Textor, tùm malè Victor ovat.

Cette petite piece paroîtroit excellente, si l'action qu'elle impute à D. Victor Tixier étoit véritable. Mais nous avons remarqué ailleurs que ce Religieux déclara à l'article de la mort qu'il n'avoit eu aucune part à l'exil des Peres Delfau & Guerard.

§. II.

DOM ROBERT CHEVALIER, natif de Lire au diocèse d'Evreux, fit profession à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de Jumiege le 25 Janvier 1665. Il mourut dans le monastère de S. Fiacre en Brie le 13 Mars 1715. On ne connoît de ce Religieux qu'une *Lettre à Dom Martianay sur la Genese*, imprimée à Paris en 1700.

§. III.

DOM GEORGE LOUVEL publia en 1687 une Lettre circulaire de seize pages *in*-4°. contenant l'éloge funebre du R. P. D. Benoît Brachet, Général de la Congrégation. Dom Louvel étoit né à Rennes : à l'âge de 23 ans il fit profession dans l'abbaye de S. Denys en France le 18 Juillet 1656. Il mourut dans le monastère de S. Sauveur de Levieres le 26 Mai 1715.



Dom René Massuet.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Massuet, Religieux distingué par sa vertu & par sa science, naquit à S. Ouen de Mancelles près de Bernay, au diocèse de Lisieux. Il reçut de ses parens une bonne éducation. N'étant âgé que de seize ans & trois mois, il fit profession dans l'abbaye de Notre-Dame de Lyre le 20 d'Octobre 1682. Dès-lors on remarqua en lui l'exactitude pour l'observance réguliere, la piété, l'innocence des mœurs & un caractère de douceur, qu'il a fait paroître pendant toute sa vie. Dans le cours de ses études, qu'il fit avec distinction dans le monastère de Bonnenouvelle d'Orléans, il lui survint une paralysie sur le bras droit : il fallut aller aux eaux de Bourbon ; il y fut beaucoup soulagé, mais non pas guéri : car il lui resta toujours une grande foiblesse & un tremblement dans ce bras.

Après avoir enseigné deux cours de Philosophie dans l'abbaye du Bec, il fut envoyé à Caen pour professer la Théologie dans l'abbaye de S. Etienne. Il prit dans l'Université les dégrés de Bachelier & de Licencié en Droit, & soutint pour cela des theses pleines d'érudition, auxquelles assisterent l'Intendant, & tout ce qu'il y avoit de personnes de considération dans la ville. On y fut si satisfait de ses réponses & si charmé de son habileté, que Messieurs de la Faculté de Théologie le presserent d'entrer dans leur corps, lui offrant de l'exempter de tout ce qui seroit susceptible de dispense. Mais les Supérieurs de concert avec lui ne voulurent pas le permettre. Il enseigna encore la Théologie un an à Jumiege & trois ans à Fécam, où il exerça avec sagesse les fonctions d'Official. En 1702 il alla demeurer à S. Ouen de Rouen, & s'y appliqua tout entier à l'étude du Grec.

L'année suivante il vint à S. Germain des Prés. Après s'y être perfectionné dans l'étude du grec, & après avoir travaillé pendant un an à l'histoire des Patriarches, il professa de nouveau la Théologie pendant trois ans, sans discontinuer de s'appliquer à son histoire. Mais dans la suite il jugea à propos de l'interrompre, pour travailler à une nouvelle édition de

S. Irénée. A la mort de D. Thierri Ruinart, il fut chargé par le P. Bougis, Supérieur-Général, de continuer le grand ouvrage des Annales de l'Ordre. Il comprit l'étendue & la dificulté de ce travail, qui avoit d'ailleurs si peu de raport aux études théologiques, qu'il avoit faites jusqu'alors. Il donna tout son tems & tous ses soins à lire les ouvrages imprimés & les manuscrits qui pouvoient le mettre en état d'achever ces Annales. Il passa six années entieres à cette étude; ce qui ne l'empêcha pas de composer divers *Factums* & Mémoires, soit pour obéir aux Supérieurs, qui avoient confiance en ses lumieres, soit pour répondre à plusieurs personnes, qui le consultoient.

Cette application continuelle, & dans laquelle on peut dire qu'il passoit les bornes de la discrétion malgré les remontrances de ses amis, altererent sa santé. Il ne relâcha cependant rien de son travail; au contraire pressé par les Libraires, & le public qui désiroit une nouvelle édition de saint Bernard, il en prit soin, & elle étoit déja avancée. Enfin, lorsqu'il commençoit la continuation des Annales Bénédictines, Dieu l'apella à lui. Il fut attaqué le Samedi onzieme Janvier 1716 d'une apoplexie qui dégénéra en paralysie, qui le fit languir pendant huit jours. Il reçut ses derniers Sacremens avec toute la religion & la piété, dont son accablement le laissoit capable. Enfin, après une agonie que son tempérament robuste rendit fort douloureuse, il mourut au grand regret de la communauté de S. Germain des Prés, des gens de lettres, & des personnes de mérite qui le connoissoient.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Dom Massuet avoit fait une étude particuliere des ouvrages de S. Chrysostôme : il en avoit extrait tous les passages qui prouvent & apuient la doctrine de la Grace de J. C. telle que S. Augustin l'a enseignée. C'est pourquoi il avoit intitulé son ouvrage *Augustinus Græcus*. C'étoit un *in-folio* bien fait, mais qui est demeuré manuscrit. Il a beaucoup fourni à ceux qui ont travaillé aux Hexaples en huit volumes *in*-4°. sur la Bulle *Unigenitus*.

2. *Lettre d'un Ecclésiastique au R. P. E. L. J. sur celle qu'il a écrite aux Révérends Peres Bénédictins de la Congrégation de*

de Saint-Maur, touchant le dernier tome de leur édition de saint Augustin. A Osnabruck, 1699. » Cet écrit, dit l'Abbé » Goujet, fit beaucoup d'honneur à D. Massuet, & l'on con- » vient que c'étoit le meilleur de tous ceux qui avoient été » publiés pour & contre dans cette contestation. « C'est par erreur qu'on a mis dans le titre la lettre initiale E, au lieu d'J. B. Car c'est au R. P. Jean-Baptiste Langlois Jésuite, & non au P. Etienne, que l'écrit est adressé. Nous avons observé plus haut que l'addition qu'on lit à la fin n'est point de D. Massuet. Il avoit trop d'honnêteté & de politesse pour se permettre des invectives aussi grossieres que celles qu'on lit dans ce hors-d'œuvre.

D. MASSUET.

Bibl. ecclés. du 18e siecle, t. 1, p. 315.

3. *Lettre à M. l'Evêque de Bayeux sur son Mandement du 5 Mai 1707, portant la condamnation de plusieurs propositions extraites des theses soutenues par les Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, diocèse de Bayeux.* A la Haye, 1708, *in*-12. » Cet écrit est » solide & digne de l'érudition de son auteur..... Une des » propositions censurées étoit celle-ci, où il n'est pas facile » d'apercevoir ce qui avoit pu donner matiere à la censure, & » moins encore à la note d'hérésie : *La salutation Angélique » a commencé d'être en usage dans le douzieme siecle; mais ces » paroles* SANCTA MARIA, *semblent y avoir été ajoutées long- » tems après dans le seizieme siecle.* « Dom Massuet montre que les autres propositions censurées par M. de Nesmond Evêque de Bayeux, sont également irrépréhensibles. *Ibidem.*

4. *Sancti Irenæi Episcopi Lugdunensis & Martyris Detectionis & eversionis falsò cognominatæ agnitionis, seu contra hæreses libri quinque, post Francisci Feuardentii & Joannis Ernesti Grabe recensionem castigati denuò ad Mss. codices Romanos, Gallicanos & Anglicanos, nec non ad antiquiores editiones, & à multis, quibus adhuc scatebant, mendis expurgati : aucti novis fragmentis Græcis : observationibus ac notis, copiosissimisque Glossariis & indicibus illustrati & locupletati; quibus omnibus præmittuntur tres Dissertationes, in quibus hæreses ab Irenæo memoratæ, & loci difficiles explicantur, ejusque vitæ ac gestorum historia discutitur : Studio & labore Domni Renati Massuet &c. Parisiis, sumptibus Joannis Baptistæ Coignard,* 1710, *folio majori.* Cet ouvrage est précédé d'une préface, dans laquelle D. Massuet passe en revue toutes les éditions de

D. MASSUET.

saint Irénée, en porte son jugement, & rend compte de celle qu'il présente au public. Son but dans cette nouvelle édition a été de rendre au texte toute la pureté possible, d'éclaircir & d'expliquer par des notes toutes les dificultés qui s'y rencontrent, & d'épargner la peine de ses lecteurs. Il s'est servi de trois manuscrits inconnus aux précédens éditeurs, l'un du college de Clermont, l'autre des Dominicains de la rue S. Honoré, & le troisieme de la Bibliotheque du Cardinal Ottoboni.

Cette préface de douze pages est suivie de trois Dissertations, qui en occupent cent cinquante. Dans la premiere Dom Massuet fait l'histoire des hérétiques Valentin & de ses sectateurs, & expose les dogmes obscurs que S. Irénée combat dans cet ouvrage. La seconde Dissertation renferme la vie de ce saint Evêque de Lyon, qui mourut par le martyre, comme le Pere Massuet le prouve contre Dodwel. Dans la troisieme Dissertation le même éditeur expose clairement la doctrine de S. Irénée. On voit dans cette exposition les sentimens de cet ancien Pere de l'Eglise sur les mysteres de la Trinité & de l'Incarnation, sur le péché originel & sur la Grace, sur les Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, &c.

Le texte des cinq livres de saint Irénée contre les hérésies est suivi des lambeaux qui se trouvent de ses autres ouvrages. M. Pfaffius publia en 1715 de nouveaux fragmens tirés de la Bibliotheque royale de Turin, & qui n'étoient pas venus à la connoissance de D. Massuet. Ce savant éditeur donne deux Dictionnaires, l'un pour les mots grecs, & l'autre pour les mots qui ont besoin d'explication. Il termine ce grand ouvrage par les préfaces & les observations de tous les auteurs qui ont publié avant lui des éditions de saint Irénée. » A l'égard de » M. Grabe il supporta impatiemment que le Pere Massuet » eût mieux réussi que lui dans son travail sur S. Irénée, & il » entreprit d'écrire contre son édition, & de prouver que le » savant Bénédictin avoit altéré en beaucoup d'endroits le » texte & la doctrine du saint Docteur de l'Eglise. Il intitula » son ouvrage, *Irenæus ad novam editionem instructus ac ad* » *defensionem contra Massuetum paratus*. Mais la mort l'a em» pêché de le publier, & il n'a point paru. «

Goujet, Bibl. des auteurs du 18e siecle, t. 1. p. 316.

5. En 1713 Dom Massuet publia le cinquieme tome des Annales de l'Ordre de saint Benoît, tel que le P. Mabillon l'avoit laissé, à quelques additions près qu'il fit avec Dom Ruinart.

Mais il a mis à la tête de ce volume une préface où il donne une juste idée des faits qui y sont raportés. Cette préface est suivie d'un discours dans lequel D. Massuet décrit en abrégé la Vie des Peres Mabillon & Ruinart. Il fait de judicieuses réflexions sur la querelle que le P. Germon Jésuite éleva au sujet de la Diplomatique de D. Mabillon. Il répond solidement à tout ce que l'auteur trop connu de la Bibliotheque critique avance contre cet homme célebre & contre ses confreres. Le Pere Massuet avoit fait de grandes recherches pour le sixieme volume des Annales Bénédictines.

D. Massuet.

6. Dans le tome treizieme des *Amœnitates litterariæ* de Selhorn, imprimé à Francfort en 1730, on trouve cinq lettres latines de Dom Massuet à Dom Bernard Pez, où il ne s'agit presque que de nouvelles littéraires. Ce docte Bénédictin Allemand, qui avoit demeuré dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés avec le P. Massuet, en a fait l'éloge suivant : *Est* (a) *Massuetus latinè, græcè ac anglicè doctus, suaque omnia oratione eleganti, munda & acuta exponit. In rebus ordinandis magna dexteritate, in refellendis adversariis temperata acrimonia, in tractandis amicis suavitate, humanitate, ac multa modestia utitur.*

(a) *Bibliotheca Benedictino-Mauriana, lib. 2, p. 389.*

DOM FRANÇOIS TIXIER, D. DENYS BRIANT, DOM DENYS NAGEON, DOM LÉONARD DE MASSIOT, ET D. JEAN-MARIE DIDIER.

§. I.

DOM FRANÇOIS TIXIER né à Autun, se consacra à Dieu par les vœux solennels qu'il prononça dans l'abbaye de Jumiege le 8 Mai 1662, étant âgé de 21 ans. Il finit ses jours dans le monastère de Bonnenouvelle à Rouen le 28 Janvier 1716. Il est auteur de la *Vie de S. Valentin*, honoré d'un culte particulier à Jumiege. Ce petit livre est moins la Vie du Saint qu'un recueil de miracles obtenus par son intercession.

§. II.

DOM DENYS BRIANT, natif de Pleudihen, bourg du diocèse

D. BRIANT, &c.

de Saint-Brieu, fit profeſſion le 16 Juillet 1684 dans l'abbaye de S. Melaine, âgé de 29 ans. Il a beaucoup travaillé avec D. Lobineau à l'Hiſtoire de Bretagne, dont il a fait la partie la plus dificile, qui eſt la critique. On a de lui un ouvrage manuſcrit très-eſtimé ſur l'Hiſtoire du Maine, qu'il a intitulé *Cenomania*. Comme il contient l'hiſtoire des Comtes de la province, pluſieurs perſonnes en ont tiré des copies. Dom Briant a fourni beaucoup de mémoires aux auteurs du *Gallia Chriſtiana*. Ceux qui concernent l'abbaye de Saint-Vincent du Mans ſont fort amples, & peuvent être regardés comme une Hiſtoire abrégée de cette ancienne abbaye. L'auteur eſt mort le 6 Février 1716 dans celle de Redon, âgé de 61 ans.

§. III.

DOM DENYS NAGEON natif de Paris, entra dans la Congrégation à l'âge de 25 ans, & fit profeſſion dans l'abbaye de S. Médard de Soiſſons le 4 Juillet 1682. Sa fidélité à tous ſes devoirs en fit un parfait Religieux. Il fut nommé ſucceſſivement Prieur de Saint-Benoît ſur Loire, de Ferrieres, de Saint-Calais & de Saint-Seine. Son humilité le rappelloit ſans ceſſe à l'état de ſimple Religieux. Sa foible ſanté lui ſervit de prétexte pour ſe faire décharger de la Supériorité. Il vint demeurer à S. Denys en France, où il eut la qualité de Doyen. Malgré les ſoufrances continuelles, dont il étoit affligé, il ne ſe relâcha en rien de la rigueur des Regles. Enfin, accablé d'une complication de maux, il mourut ſaintement le 21 Janvier 1717. On a de lui un Poëme ſur les Ecrits des Jéſuites contre la nouvelle édition des Œuvres de S. Auguſtin. Ce Poëme a été imprimé. Il y en a eu même une ſeconde édition faite à Beſançon en 1702.

§. IV.

DOM DE MASSIOT, Religieux d'une vertu éminente, naquit à Saint-Léonard de Noaillé au diocèſe de Limoges l'an 1643. Il ſe conſacra à Dieu dans la Congrégation, & à l'âge de dix-neuf ans il prononça ſes vœux dans l'abbaye de S. Allire de Clermont le 13 d'Octobre de l'an 1662. En 1678 il fut nommé Prieur de Mauriac. Il gouverna ſaintement divers monaſtères pendant plus de vingt-cinq ans; il fut ſouvent député

aux Chapitres généraux, & par-tout il ſe fit aimer & eſtimer au dedans & au dehors. Son talent pour la prédication ſe fit connoître un jour dans une grande aſſemblée où l'on devoit faire un Sermon. Le prédicateur ſe trouvant incommodé & ne pouvant prêcher, Dom Léonard de Maſſiot monta en chaire, & fit ſur le champ un Sermon qui le fit admirer de tout l'auditoire. Sur la fin de ſes jours il devint très-infirme, & obtint ſa décharge de la Supériorité. Il ſoufrit ſes maux avec une patience & une douceur admirables. Sa mort répondit à ſa vie édifiante : elle arriva le 25 d'Avril 1717 dans l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, où il avoit été Supérieur.

Dom de Massiot, &c.

On lui eſt redevable du livre intitulé : *Traité du Sacerdoce & du Sacrifice de J. C. & de ſon union avec les fideles dans ce myſtere.* A Poitiers chez Jean Fleuriau, 1708, *in*-8°. Cet ouvrage eſt dédié à M. l'Evêque de Poitiers, qui le fit lire dans ſon Séminaire. Il eſt diviſé en quatre livres, dont le premier traite du Sacrifice en général, le ſecond du Sacrifice & du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt, le troiſieme détaille les effets de ſon Sacrifice, & le quatrieme traite de ſon Sacerdoce en tant qu'il le communique aux Miniſtres de ſon Egliſe.

§. V.

Dom Marie Didier, que la Congrégation a mis au rang de ſes meilleurs Théologiens, naquit à Duene au diocèſe d'Autun. Il fit profeſſion à l'âge de 19 ans dans l'abbaye de Vendôme le 3 Mai 1695. Après avoir enſeigné avec beaucoup de réputation la Philoſophie & la Théologie, il entreprit une nouvelle édition de Tertullien. Mais ſa mort arrivée le 5 Août 1716 dans l'abbaye de S. Denys en France, mit fin à ſes travaux. Il s'étoit aſſocié Dom Simon Mopinot, qui abandonna Tertullien pour travailler avec D. Couſtant aux Décrétales des Papes. Dom Jean-Baptiſte Malinghen, jeune Religieux plein d'eſprit & fort diſtingué par la diverſité de ſes talens, s'occupoit à revoir les Œuvres de Tertullien & ſe diſpoſoit à en donner une nouvelle édition, lorſqu'il mourut dans le monaſtère des Blancs-manteaux le 9 Octobre 1715. Il étoit né à Beauvais en 1684, & avoit fait profeſſion dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 20 d'Août de l'an 1702. Après ſa mort D. Duret travailla à la même édition; mais ayant été éloigné

de Paris pour les affaires du tems, il ne put exécuter son entreprise. Elle fut confiée à D. Pierre Henri, qui après y avoir employé bien des années, semble l'avoir abandonnée pour toujours. On a prétendu que cette entreprise n'étoit pas possible à cause de la dificulté de se procurer les manuscrits de Tertullien qui se trouvent dans les pays étrangers.

DOM JEAN MARTIANAY.

§. I. *SA VIE.*

DOM MARTIANAY naquit à Saint-Sever-Cap d'une très-honnête famille le 30 Décembre 1647. A l'âge de vingt ans il se consacra au service de Dieu, & entra au Noviciat de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse, où il prononça ses vœux le 5 d'Août de l'an 1668. Après ses études il apprit le Grec & l'Hébreu, & se donna tout entier à l'Ecriture-Sainte, pour laquelle il avoit dès sa jeunesse une forte inclination. Il en fit des leçons dans les monastères de Montmajour, de Saint-André d'Avignon, de Sainte-Croix de Bordeaux, & de Notre-Dame de la Grasse au diocèse de Carcassonne.

Pendant qu'il demeuroit à Bordeaux, le livre de *L'Antiquité des tems rétablie* par le Pere Pezron Abbé de la Charmoye de l'Ordre de Cîteaux, tomba entre ses mains. Il le lut, & son zele s'enflamma pour la défense du texte hébreu attaqué par cet auteur. Il commença à combattre son systême par des theses imprimées à Bordeaux en 1687. Peu de tems après les Supérieurs l'ayant fait venir à Paris, le choisirent pour travailler à une nouvelle édition de S. Jérôme. Il en publia un *prodrome* en 1690, dans lequel il donna une idée de son édition, & fit voir sur l'Epître à Sunia & à Fretela, combien il y avoit de fautes dans le texte de saint Jérôme suivant les éditions ordinaires, & combien il y feroit de restitutions.

Dom Martianay eut de grandes querelles avec MM. Simon & le Clerc sur son édition de S. Jérôme. Quoiqu'occupé à repousser les traits satyriques de ces deux critiques, & tourmenté de la pierre, pour laquelle il soufrit l'opération de la taille; il ne laissa pas de donner un bon nombre d'autres ouvrages au public. Il possédoit toute l'Ecriture-Sainte en perfection:

ſa converſation étoit honnête, & la douceur étoit peinte dans ſon extérieur; mais ſa plume étoit mordante, & au lieu de donner l'exemple de modération à ſes antagoniſtes, il employa ſouvent contre eux d'autres armes que celles que lui fourniſſoient la raiſon & l'autorité. Il reprenoit les autres avec une liberté qui n'étoit pas toujours réglée par la diſcrétion, n'épargnant pas même ſes confreres les plus reſpectables. On peut voir comment il les traite dans ſes prolégomenes ſur la Bibliotheque divine de ſaint Jérôme. Dom Martianay paſſa toute ſa vie à compoſer : ſes ouvrages ſeroient plus parfaits, s'il eût ſu modérer ſa plume, & réprimer ſa trop grande vivacité. Il mourut d'apoplexie dans l'abbaye de S. Germain des Prés le 16 Juin 1717, âgé de 70 ans, après en avoir paſſé cinquante dans la pratique exacte des obſervances régulieres.

DOM MARTIANAY.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Défenſe du texte Hébreu & de la Chronologie de la Vulgate, contre le livre de l'Antiquité des tems rétablie.* A Paris, 1689, *in*-12. Dom Martianay avoit attaqué dans des theſes publiques le ſyſtême du P. Pezron. Celui-ci le pria de mettre ſes preuves par écrit, & c'eſt ce que notre Bénédictin exécute dans cet ouvrage, où il y a quantité d'obſervations fort avantageuſes pour ſoutenir l'autorité des livres de Moïſe. Celui du P. Martianay » écrit avec autant de ſolidité que de vivacité, » lui mérita l'eſtime des connoiſſeurs, & lui attira une réponſe » du P. Pezron, qui le rendit encore plus ferme dans ſes ſen» timens. « Nous n'entrons pas dans le détail des raiſons qu'il allegue, pour prouver qu'il faut ſuivre le calcul du texte hébreu, & qu'il n'y a eu que quatre mille ans depuis la création du monde juſqu'à Jeſus-Chriſt.

Mémoire des hommes illuſtr. t. 1, p. 103.

2. *Lettre du P. D. J. Martianay à Meſſieurs Couet freres.* Elle eſt dans l'onzieme Journal des Savans de l'année 1690. L'auteur s'y plaint de l'idée que le P. le Quien a voulu donner de la *Défenſe du texte hébreu*, & releve quelques mépriſes du Dominicain. Ce Savant avoit entrepris en même tems que Dom Martianay de combattre le ſyſtême du P. Pezron, dans un ouvrage qui parut en 1690, à peu près ſous le même titre que le livre du Bénédictin. La concurrence de deux auteurs, qui combattoient le même ſyſtême, excita naturellement entre

DOM MARTIANAY.

eux une eſpece d'émulation, qui fut la cauſe des plaintes du P. Martianay.

3. *Continuation de la défenſe du texte Hébreu & de la Vulgate, par la véritable tradition des Egliſes chrétiennes, & par toutes ſortes d'anciens monumens hébreux, grecs & latins, & particuliérement par la Bible des premiers Peres de Cîteaux & les ordonnances de leur ſecond Abbé Etienne; contre Iſaac Voſſius Proteſtant, & contre les livres du P. Pezron Religieux de l'Ordre de Cîteaux, par D. J. Martianay*. A Paris, 1693, *in*-12. C'eſt une replique à la réponſe du P. Pezron, touchant les fautes qui ſe ſont gliſſées dans la verſion des Septante, & touchant la corruption du texte Hébreu & de la Vulgate, qui lui avoit été objectée par ſon adverſaire. Il lui montre que les anciens Peres ſe ſont quelquefois trompés ſur les époques de chronologie, comme quand ils ont mis la mort de J. C. à la trentieme année de ſon âge, qui eſt celle de ſon baptême. Comme le point fondamental de la diſpute eſt de ſavoir ſi du tems des Apôtres l'Egliſe fondée à Jéruſalem par Notre Seigneur, ſe ſervoit du texte Hébreu, ou de la verſion des Septante, Dom Martianay prouve contre Iſaac Voſſius, qu'elle ſe ſervoit du texte Hébreu; que le peuple Juif parloit alors non un Hébreu pur comme au tems de David, mais un Hébreu mêlé de Caldéen & de Syriaque; & que J. C. & les Apôtres parloient la même langue, comme il paroît par pluſieurs paſſages de l'Evangile & des Actes. Le P. Pezron avoit dit que le vénérable Bede avoit été blâmé pour avoir compté moins de cinq mille ans depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de J. C. D. Martianay fait voir que l'Evêque d'Yorck ne l'avoit repris que parce qu'il croyoit que Bede nioit que J. C. fût venu dans le ſixieme âge du monde, & que celui-ci ſe juſtifia en avouant que Notre Seigneur étoit venu dans le ſixieme âge, & en ſoutenant que les cinq autres n'avoient pas duré cinq mille ans.

Le P. Pezron ſe diſpoſoit à réfuter cet ouvrage, lorſqu'il fut appellé par l'Archevêque de Paris, qui lui défendit d'écrire davantage ſur cette matiere; parce que le Prélat avoit été averti que des libertins & des Proteſtans ſe ſervoient des argumens de l'auteur de *L'antiquité des tems rétablie*, pour attaquer des vérités eſſentielles à la Foi catholique. Ainſi ceſſerent toutes les conteſtations.

4. *Relation*

4. *Relation de la dispute de l'auteur du livre de l'Antiquité des tems rétablie, contre le défenseur du texte Hébreu & de la Vulgate.* A Paris, 1707, *in-12.* Dom Martianay dans cette relation prétend que ce fut l'évidence de ses raisons qui mit le Pere Pezron dans la néceſſité de rendre les armes. Ne fut-ce pas plutôt des ordres supérieurs qui l'empêcherent d'écrire? Quoiqu'il en soit, les raisons qui firent donner ces ordres ne sont qu'à l'honneur de Dom Martianay, & il est certain que depuis ce tems-là, la chronologie des Septante, que soutenoit le Pere Pezron, a eu moins de partisans qu'elle n'en avoit eu avant que la *Défense du texte Hébreu & de la Vulgate* eût paru. Dom Martianay.

5. *Divi Hieronymi Prodromus, sive Epistola D. Joannis Martianay ad omnes viros doctos ac studiosos, cum Epistola sancti Hieronymi ad Sunniam & Fretelam, castigata ad Mss. codices optimæ notæ, cum multiplici observationum genere illustrata.* 1690, *in-4°.* C'est ici un essai du Pere Martianay sur l'Epître de saint Jérôme à Sunnia & à Fretela, pour montrer combien il est néceſſaire de revoir les ouvrages de ce saint Docteur de l'Eglise sur de bons manuscrits. L'auteur a fait imprimer cette lettre à deux colonnes; d'un côté on voit l'ancienne édition avec les diverses leçons ou corruptions du texte, & de l'autre la nouvelle édition, où cette piece est rétablie dans sa pureté, & accompagnée de plusieurs remarques curieuses.

Personne n'ignore que cette Epître de S. Jérôme a été une source de disputes ou plutôt d'une guerre cruelle entre le fameux Richard Simon & le Pere Martianay. Le premier, dans son Histoire de l'ancien Testament, avoit employé l'Epître à Sunnia & à Fretela pour prouver que du tems de S. Jérôme les Dames de qualité faisoient une étude particuliere de la critique de l'Ecriture-Sainte. Au lieu de se rétracter ou changer cet endroit dans les autres éditions de son Histoire critique, il soutint que Sunnia & Fretela étoient deux Dames Romaines. D. Martianay soutint au contraire que c'étoient deux hommes du pays des Getes. Un savant Anglois auteur des *Réflexions sur les sciences*, termina ce diférend en citant deux manuscrits de saint Jérôme, qui sont conservés en Angleterre, où on lit comme dans ceux du Pere Martianay : *Dilectiſſimis fratribus Sunniæ & Fratellæ.*

Dom Martianay.

6. *Sancti Eusebii Hieronymi Stridonensis Presbyteri divina Bibliotheca antehac inedita, complectens translationes latinas veteris ac novi Testamenti, cùm ex Hebræis, tùm è Græcis fontibus derivatas; innumerata quoque scholia marginalia antiquissimi Hebræi cujusdam scriptoris Anonymi, Hebræas voces exprimentis. Prodit è vetustissimis manuscriptis codicibus Gallicanis, Vaticanis, &c. Studio ac labore Domni Johannis Martianay & Domni Antonii Pouget Monachorum, &c. Parisiis, apud Joannem Anisson*, 1693. Ce premier volume des Œuvres de S. Jérôme, dédié au Pape Innocent XII. comprend les versions que le saint Docteur a faites sur le texte hébreu & sur celui des Septante. Cette Bibliotheque divine, c'est-à-dire, cette Bible de S. Jérôme, est un des plus précieux monumens de l'antiquité. L'Eglise est redevable à D. Martianay de l'avoir tiré de l'obscurité, où il étoit demeuré depuis si long-tems. C'étoit le sentiment du grand Bossuet, qui étant venu plusieurs fois voir l'éditeur, le combla de louanges, & voulut voir les manuscrits d'où il avoit tiré les versions de S. Jérôme. Le principal & le plus beau de ces manuscrits étoit celui de M. le Président de Mesme, écrit sur du velin pourpré en lettres d'or par ordre de Théodulfe Evêque d'Orléans. Les Eglises de Narbonne & de Carcassonne en fournirent deux autres à peu près de la même antiquité. Le quatrieme & le cinquieme sont de S. Germain des Prés, & le sixieme de la Bibliotheque du Roi. Il y en a encore un dans l'abbaye de S. Hubert, lequel a plus de sept cens ans. Dom Martianay a eu encore plusieurs manuscrits de son *Canon hebraicæ veritatis*. Il en a fait le dénombrement à la tête de ce premier volume.

Il y a fait entrer de savantes Dissertations, qu'il apelle Prolégomènes, où il traite des questions curieuses, il expose ce qui donna occasion à S. Jérôme de faire les versions de la Bible, ceux qui l'y ont exhorté, les dificultés qu'il y a rencontrées, l'utilité que l'Eglise en a retiré, l'ordre chronologique des traductions de S. Jérôme, l'ancienne division des livres de la Bible en chapitres & en versets.

Quand ce premier volume parut, on y retrancha quelques endroits des prolégomènes & des notes, où le Pere Garet, M. Simon & le P. Pezron étoient maltraités; mais D. Martianay, qui ne vouloit pas que ses premieres pensées demeurassent ensevelies dans l'oubli, a eu soin de faire réimprimer

ces endroits dans le ſecond volume, ſous le titre de *Supplément de la Bibliotheque de S. Jérôme.*

Dom Martianay.

7. *Sancti Euſebii Hieronymi Stridonenſis Presbyteri operum tomus ſecundus complectens libros editos ac ineditos Etymologicos, Geographicos, quæſtiones hebraïcas, Epiſtolas criticas, & Commentarios in ſacra volumina à Geneſi uſque ad Prophetas. Studio & labore Domni Johannis Martianay, Presbyteri Congregationis S. Mauri. Pariſiis, apud eundem,* 1699. Ce ſecond tome eſt précédé de trois prolégomènes. Dans le premiet l'éditeur rend raiſon de l'ordre qu'il garde dans l'édition de ſaint Jérôme, & en particulier dans les ouvrages de ce volume. Il fait valoir le travail de S. Jérôme & le ſien ſur l'interprétation des noms hébreux. Il ſoutient l'utilité des manuſcrits contre quelques Scholaſtiques & Critiques modernes, qu'il ne ménage nullement. Dans le ſecond Prolégomène il expoſe l'ordre chronologique des ouvrages contenus dans ce volume. Dans le troiſieme Prolégomène il réfute ce que Cappel & le Clerc ont avancé pour faire croire que ſaint Jérôme n'étoit pas fort ſavant en Hébreu.

8. *Sancti Hieronymi operum tomus tertius complectens Commentarios in ſexdecim Prophetas majores & minores reſtitutos ad fidem manuſcriptorum codicum vetuſtiſſimorum. Pariſiis, apud Claudium Rigaud,* 1704. Dom Nicoſtrat Bara (1) Religieux d'une grande vertu, mort Prieur de l'abbaye de Vendôme, a travaillé à ce volume. Dans les prolégomènes qui ſont à la tête, Dom Martianay apporte pluſieurs exemples des reſtitutions qu'il a faites, non-ſeulement dans les Commentaires de ſaint Jérôme, mais auſſi dans le texte des Prophetes; il rend raiſon de l'ordre chronologique des ouvrages du ſaint Docteur. A ces prolégomènes il a ajouté un Appendix, dans lequel il répond aux dificultés de Louis Cappel contre pluſieurs endroits des Commentaires de S. Jérôme ſur les Prophetes, & défend l'érudition de ce Saint dans les langues grecque & hébraïque, contre les queſtions Hiéronymiques de M. le Clerc.

9. *Sancti Hieronymi operum tomus quartus in binas partes diviſus, complectens Commentarios omnes in novum Teſtamentum, atque Epiſtolas criticas ejuſdem argumenti, ordine librorum Scripturæ ſacræ poſitas; deindè cunctas alias Epiſtolas ordine*

(1) Il étoit de Guiſe au diocèſe de Laon. Il fit profeſſion à l'âge de 21 ans à S. Faron de Meaux le 7 Juillet 1694, & termina ſa vie très-pénitente le 3 Février 1720.

Dom Martianay.

chronologico nunc primùm editas, & in varias classes distributas, cum opusculis apologeticis & polemicis, ad fidem vetustissimorum codicum recensitis ac restitutis. Parisiis, apud eundem, typis viduæ Antonii Lambin 1706. Ce quatrieme tome est divisé en deux parties. La premiere contient les Commentaires de saint Jérôme & plusieurs lettres critiques sur le nouveau Testament. La seconde renferme les Lettres morales, rangées selon l'ordre chronologique, les Traités polémiques contre les hérétiques, les disputes, &c. D. Martianay a séparé les ouvrages supposés d'avec les véritables, comme le Commentaire sur l'Evangile de S. Marc faussement attribué à S. Jérôme, & le Commentaire sur les Epîtres de S. Paul, qui est de l'hérétique Pélage. Il a mis de suite les lettres que S. Jérôme & S. Augustin se sont écrites. On trouve dans ce volume l'Apologie de saint Jérôme, & une réponse à plusieurs des lettres choisies de M. Simon.

10. *Sancti Hieronymi operum tomus quintus complectens vitam sancti Hieronymi à duabus Anonymis scriptam, catalogum Gennadii de Viris illustribus; opuscula omnia supposita tam edita quàm inedita : cum Appendice curiosissima thesium & disputationum in Biblia sacra, quas antè nullus posteris tradiderat. Parisiis, apud eundem, typis ejusdem*, 1706. Ce volume contient les ouvrages supposés de S. Jérôme. Dom Martianay a inséré à la fin les theses qu'il avoit fait soutenir à ses écoliers sur l'Ecriture-Sainte, des observations sur le Pseautier en général, sur le Cantique des Cantiques & sur les Lamentations de Jérémie, des remarques chronologiques & historiques sur les Prophetes, & l'explication des six premiers Pseaumes.

Cette édition des Œuvres de S. Jérôme a été vivement critiquée & maltraitée dans le septieme volume de la Bibliotheque choisie de M. le Clerc. Les auteurs du Journal des Savans en ont jugé plus favorablement. » Le public, disent-ils, est certai- » nement très-obligé au zele du P. Martianay, & à son amour » pour le travail. Afin de mettre au jour avec succès les Œuvres » de S. Jérôme, il falloit un peu ressembler à ce grand Saint : » il falloit être aussi habile que l'est le Pere Martianay dans » l'Ecriture, dans les Antiquités ecclésiastiques & profanes, » & dans les trois langues que S. Jérôme possédoit. «

Du Lundi 15 *Novemb.* 1706. *p.* 582.

La nouvelle édition de toutes les Œuvres de saint Jérôme, publiée à Vérone, par les soins du marquis Maffei, n'a fait

qu'augmenter le prix de celle de D. Martianay; quoique ce Pere ait supprimé plusieurs ouvrages qui portent le nom de S. Jérôme dans quelques anciens manuscrits, mais qu'on croit n'être pas de lui. On reproche encore à D. Martianay d'avoir placé les lettres de S. Jérôme dans un ordre très-embarassant, au lieu de les mettre de suite dans un volume. Il ne s'est pas donné la peine d'expliquer son texte par des notes grammaticales & théologiques, lorsqu'il en étoit besoin, ou du moins il ne l'a fait que rarement. Dom Prudent Maran avoit eu dessein de revoir le S. Jérôme du P. Martianay, & de le donner au public après l'avoir perfectionné. Mais les circonstances de sa vie ne lui ont pas permis d'exécuter ce projet, qu'il avoit annoncé par un programme.

Dom Martianay.

11. *Lettre de D. Jean Martianay à M. le Président Cousin.* L'auteur expose les raisons qu'il a eues de mettre seulement en caractères latins les passages hébreux cités par S. Jérôme dans son Epître à Sunnia & à Fretela. Il fait des remarques particulieres sur l'édition des Œuvres de S. Jérôme donnée par Marianus Victorius, & montre combien elle fourmille de fautes grossieres. Cette lettre fort savante est dans le Journal des Savans du 15 Janvier 1691.

12. *Lettre de D. Jean Martianay au même.* Elle roule sur les versions du livre de Job faites par S. Jérôme, l'une sur le grec des Septante, & l'autre sur le texte hébreu. On a trouvé ces deux versions dans un même manuscrit. Dom Martianay fait valoir les avantages de cette découverte. Sa lettre est aussi dans le Journal des Savans du Lundi 12 Novembre 1691.

13. *Lettre du P. Dom Jean Martianay au même*, dans le Journal des Savans du 25 Juin 1696. L'auteur apprend au public ce que doit contenir le second tome de son édition de S. Jérôme, & en quoi consiste la nouvelle découverte qu'il a faite de deux manuscrits grecs, dont l'un est de la Bibliotheque du Roi, & l'autre de celle de M. Colbert. Ce sont les originaux grecs de Philon & d'Origene qui sont les premiers auteurs du livre des noms hébreux.

14. *Lettre de Dom Jean Martianay à un de ses amis*, dans le Journal des Savans du Lundi 23 Décembre 1697. Le savant auteur s'y justifie sur le retardement de l'édition du second tome des ouvrages de saint Jérôme, & en rejette la faute sur les Libraires. Il raporte une lettre d'un de ses confreres,

DOM MARTIANAY.

(Dom Guillaume Rouſſel) qui donne divers exemples d'une mauvaiſe traduction des lettres de S. Jérôme, & qui ſe propoſe d'en donner une meilleure.

15. *Lettre à M. Chevreau ſur un paſſage de S. Jérôme dans la préface de ſon Commentaire ſur Johel.* Cette lettre curieuſe eſt inſérée dans le Journal des Savans du 15 Mars 1697. Les anciens éditeurs avoient rendu ce paſſage inintelligible, en retranchant le mot de *Pſilles*, qui ſe trouve dans tous les manuſcrits. Dom Martianay en rétabliſſant ce mot, a donné un fort beau ſens au paſſage de S. Jérôme.

16. *Vulgata antiqua Latina & Itala verſio Evangelii ſecundùm Mathæum, è vetuſtiſſimis eruta monumentis, illuſtrata Prolegomenis ac notis, nuncque primùm edita ſtudio & labore D. J. Martianay Presbyteri Benedictini è Congreg. ſancti Mauri. Pariſiis, apud Antonium Lambin*, 1695, *in*-12. C'eſt ici l'ancienne traduction, qui étoit en uſage dans l'Egliſe Latine avant que S. Jérôme l'eût réformée. Le P. Martianay a mis à la tête trois diſcours ou traités, dans le premier deſquels il inſtruit le lecteur des noms que les ſaints Peres ont donnés à cette verſion, de ſes auteurs & de ſes exemplaires. Dans le ſecond il parle des ſommaires que les anciens mettoient au commencement de chaque livre de l'Ecriture-Sainte, pour faire connoître ce qu'il contenoit. Dans le troiſieme il fait voir les avantages qu'on peut retirer de l'ancienne verſion. Elle peut ſervir à l'éclairciſſement de pluſieurs paſſages, dont elle rend le ſens plus clairement. Elle ſert encore à rendre raiſon de la diverſité des citations de l'Ecriture par les Peres. Les ſommaires montrent ſur des endroits la doctrine de l'Egliſe, & entr'autres ſur celui de la Cene, la croyance catholique de l'Euchariſtie. A la ſuite de l'Evangile de S. Matthieu, D. Martianay donne l'Epître de ſaint Jacques ſuivant l'ancienne verſion, avec des notes curieuſes ſur cette Epître.

17. *Remarques ſur la verſion italique de l'Evangile de ſaint Matthieu, qu'on a découvert dans de fort anciens manuſcrits. Par D. Jean Martianay, &c.* A Paris chez Antoine Lambin, 1695, *in*-12. L'auteur y fait voir la conformité de la verſion italique de cet Evangile, imprimée ſur les deux manuſcrits de la Congrégation de S. Maur, avec celle dont ſe ſervoient les Peres des quatre premiers ſiecles de l'Egliſe. Il paſſe enſuite à d'autres circonſtances qui rendent recommandables les ma-

nuſcrits de l'ancienne Vulgate, & fait de nouvelles obſervations ſur ſon édition des ouvrages de S. Jérôme.

Dom Martianay.

18. *Traités de la connoiſſance & de la vérité de l'Ecriture-Sainte.* A Paris, 1694 & les années ſuivantes, 4 vol. *in*-12. Le premier Traité eſt deſtiné à prouver la vérité des livres de la Sainte Ecriture. A la fin eſt la relation de la conférence que le P. Martianay eut avec un Juif, qu'il voulut convaincre de la fauſſeté de ſa Religion, & à qui il voulut imprimer par des raiſons ſenſibles les vérités du Chriſtianiſme. M. Lenfant, Paſteur de l'Egliſe françoiſe de Berlin & Chapelain de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe, a fait des *Réflexions & Remarques ſur la diſpute du P. Martianay avec un Juif.* C'eſt dommage qu'il y ait tant d'aigreur & de préjugés calviniſtes dans cet écrit, qu'on trouve dans les Nouvelles de la République des Lettres de l'an 1709.

19. *Continuation du premier Traité des Ecritures, où l'on répond aux dificultés qu'on a faites contre ce même Traité, & où l'on défend la Bible de ſaint Jérôme contre la critique de M. Simon, ci-devant Prêtre de l'Oratoire.* A Paris chez Guillaume Huart, 1699, *in*-12. Dom Martianay a diviſé cette Continuation en deux parties. Dans la premiere il s'occupe à éclaircir les dificultés que quelques amis lui avoient faites ſur ſon édition de la Bible de S. Jérôme. Dans la ſeconde il répond aux objections de M. Simon contre cette édition. Les Savans ont jugé les réponſes du P. Martianay ſolides & convaincantes. La ſeconde partie de ce volume a été inſérée dans le quatrieme tome des Œuvres de S. Jérôme.

20. *Suite des Entretiens ou Traités ſur la vérité & la connoiſſance de la Sainte Ecriture : ſecond Traité du Canon des livres de la Sainte Ecriture depuis leur premiere publication juſqu'au concile de Trente.* A Paris chez Jean-Baptiſte Cuſſon & Pierre Witte, 1703, *in*-12. Ce Traité du Canon des livres ſaints eſt compoſé de trois parties. Dans la premiere D. Martianay fait voir la maniere dont les livres ſacrés ont d'abord été publiés, ſoit dans l'Egliſe juive, ſoit dans l'Egliſe chrétienne. Dans la ſeconde il prouve que le Canon des livres de l'ancien Teſtament fut dreſſé du tems d'Eſdras. Dans la troiſieme il fait l'hiſtoire des livres Deutero-canoniques de l'ancien Teſtament. Il prétend que les Canons des livres ſacrés, dreſſés par les Conciles, par les Papes & par les Peres de l'Egliſe, n'ont été proprement

DOM MARTIANAY.

que de ſimples catalogues & des Canons déſignés ſeulement; que la conſécration du canon des Ecritures, n'a été faite qu'au Concile de Trente, où l'on a reçu comme divins les livres Dutero-canoniques, dont on avoit douté juſqu'alors. Le Pere Barre Chanoine régulier, dans ſa *Défenſe des livres Deutero-canoniques de l'ancien Teſtament*, réfute ce ſentiment, qui, dit-il, eſt manifeſtement oppoſé à la doctrine de S. Auguſtin. Le Traité de la vérité & de la connoiſſance des livres ſaints a été réimprimé à Paris en 1717, & la Continuation en 1719.

21. *Traité méthodique, ou maniere d'expliquer l'Ecriture, par le ſecours de trois Syntaxes, la Propre, la Figurée & l'Harmonique.* A Paris chez Jean-Baptiſte Cuſſon, 1704, *in*-12. Le but du P. Martianay dans cet ouvrage eſt de donner des regles ſûres pour découvrir les divers ſens de l'Ecriture, ſur-tout dans les endroits les plus obſcurs. Par les regles de la Syntaxe propre on apprend, dit-il, à connoître les Hébraïſmes répandus dans le cours de la Bible : par la Syntaxe réguliere & figurée on trouve le ſens métaphorique caché ſous diverſes figures : par le ſecours de la Syntaxe harmonique on apprend à concilier les paſſages de l'ancien Teſtament, qui ſemblent quelquefois oppoſés.

22. *Défenſe de la Bible de ſaint Jérôme contre la critique de M. Simon.* A Paris, 1699, *in*-12. M. Simon publia la même année & dans le même format ſes *Lettres critiques ſur l'édition des Œuvres de S. Jérôme donnée par les Bénédictins.* Ces lettres qui ſont rares, ne ſe trouvent dans aucune édition de celles de ce fameux Critique. Il y en a treize; trois ſur la *Bibliotheque divine* de S. Jérôme; quatre ſur les deux premiers volumes de l'édition des Œuvres du même; les autres ſont contre la *Défenſe de la Bible de S. Jérôme* & ſur ſon Canon hébreu; ſur le *Speculum* attribué à ſaint Auguſtin; ſur le Commentaire d'Héſychius. Ces lettres ſont aſſaiſonnées d'aigreur & d'une trop grande vivacité. Dom Martianay y a répondu ſur le même ton.

23. *Eruditionis Hieronymianæ Defenſio adversùs Johannem Clericum. Pariſiis*, 1700, *in*-8°. Cette apologie de l'érudition de S. Jérôme a été inſérée dans le troiſieme tome de ſes ouvrages. Le P. Martianay l'ayant d'abord compoſée en françois, demanda permiſſion au P. Général de la faire imprimer : elle fut miſe entre les mains de quelques Savans de S. Germain des

des Prés pour être examinée : ils la trouverent remplie d'injures, & conclurent au refus de la permiſſion. Dom Martianay s'en dédommagea en la traduiſant en latin pour l'inſérer dans l'édition de S. Jérôme. Le P. Général, D. Boiſtard, n'eut pas la force d'en arrêter l'impreſſion. Etant devenue publique, elle diminua beaucoup l'eſtime que le public auroit conſervée pour Dom Martianay, s'il eût répondu à ſon adverſaire avec modération.

DOM MARTIANAY.

24. *La vie de ſaint Jérôme Prêtre, Solitaire, & Docteur de l'Egliſe, tirée particuliérement de ſes écrits.* A Paris, chez la veuve d'Antoine Lambin, 1706, *in*-4°. Cet ouvrage, dédié à Madame de Lauzun Abbeſſe de Saintes, eſt diviſé en dix livres. Dom Martianay entre dans un grand détail ſur la naiſſance, l'éducation, le Baptême, les voyages & les études de S. Jérôme, & ſur les diférends qu'il eut avec Rufin & avec S. Auguſtin. En écrivant l'hiſtoire de S. Jérôme il donne celle de ſes ouvrages. Dans le dernier livre il fait la relation de ſa mort arrivée en 420, à l'âge de 86 ans ſix mois. Il raporte les éloges qu'on a faits de lui après ſa mort, & repréſente le caractère naturel de ſon eſprit. Il fait voir la pureté inviolable de ſa doctrine, & la maniere préciſe dont il s'eſt expliqué ſur toutes les matieres de la foi. Comme on a accuſé S. Jérôme d'être trop vif & trop cauſtique, il le juſtifie de ce reproche, & traite aſſez mal M. Baillet, qui en a parlé avec trop peu de ménagement. » C'eſt, diſent les Journaliſtes de Trévoux, (*a*) » d'une main religieuſe & ſavante, que la Vie de ce grand » Saint & de ce grand Docteur eſt écrite ; & on y trouve également à s'édifier & à apprendre. En la liſant on a le plaiſir de » voir que c'eſt S. Jérôme qui lui-même fait le récit de ſa vie. » Car ce qu'il en a marqué en diférens endroits de ſes ouvrages, » eſt ici raporté, & placé ſi à propos, qu'il ſemble que le Pere » Martianay lui a laiſſé toute la narration, & ne s'eſt réſervé » que l'ordre & l'arrangement. «

(*a*) *Janvier 1707, p.* 19.

25. *Harmonie analytique de pluſieurs ſens cachés, & rapports inconnus de l'ancien & du nouveau Teſtament, avec une explication littérale de quelques Pſeaumes & le plan d'une nouvelle édition de la Bible latine.* A Paris chez Muguet, 1708, *in*-12. Le P. Martianay donne dans cet ouvrage un eſſai de nouvelles découvertes qu'il avoit faites ſur la Bible. Celle qu'il avoit deſſein de publier auroit été une eſpece de Polyglotte, parce qu'il vouloit y joindre les variantes du texte original, & des

Dom Martianay.

autres verſions ; mais il n'a pas vécu aſſez long-tems pour exécuter ce projet.

26. *Eſſais de traduction ou Remarques ſur les traductions françoiſes du nouveau Teſtament, pour les rendre plus parfaites & plus conformes au génie des livres ſacrés.* A Paris chez Pierre Witte, 1709, *in*-12. Cet ouvrage a été publié ſous le nom du ſieur Cheron Prêtre. Dom Martianay déclare d'abord qu'il ne publie pas ces remarques dans la vue de porter aucun préjudice aux verſions du nouveau Teſtament : ſon but, dit-il, eſt de donner une connoiſſance plus exacte du ſens littéral dans certains endroits, où il croit que les Traducteurs n'ont pas toujours ſuivi l'idée des auteurs ſacrés. L'année ſuivante il augmenta cet ouvrage, & le publia ſous le même titre, mais ſans nom d'auteur.

27. *Eſſais de traduction ou Remarques ſur les verſions françoiſes du nouveau Teſtament ſervant de réviſion pour les mêmes verſions, & de commentaire littéral ſur les endroits obſcurs du Texte ſacré.* A Paris chez la veuve d'Antoine Lambin, 1709, *in*-12. La premiere édition ne renfermoit des remarques que ſur les Evangiles de S. Matthieu & de S. Marc. Dans celle-ci on en trouve ſur tous les livres du nouveau Teſtament. Le P. Martianay ſemble avoir examiné avec ſoin toutes les verſions dans le deſſein de donner au public une traduction entiere du nouveau Teſtament plus parfaite que toutes celles qui avoient paru juſqu'alors.

28. *La vie de Sœur Magdelaine du Saint-Sacrement, Religieuſe Carmélite du Voile blanc du monaſtère de Beaune, avec des Réflexions ſur l'excellence de ſes vertus.* A Paris, 1711, *in*-12. Cet ouvrage prouve le zele du P. Martianay pour tout ce qui pouvoit relever ſa patrie ; car cette Religieuſe, qu'il dépeint comme favoriſée d'un grand nombre de révélations, étoit de Saint-Sever-Cap en Gaſcogne. Dans l'avertiſſement l'auteur dit qu'il eſpere que la ſimplicité toute évangélique de Sœur Magdelaine, qui lui a inſpiré une dévotion familiere envers l'Enfant Jesus, fera impreſſion ſur le cœur des fideles. On trouve à la fin de cette vie deux petits écrits de la même Religieuſe, l'un touchant les vertus théologales, & l'autre ſur la priere.

29. *Le nouveau Teſtament de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt traduit en françois ſur la Vulgate, avec des explications littérales,*

tirées uniquement des pures ſources de l'Ecriture-Sainte. A Paris chez Cavelier, 1712, 3 vol. *in*-12. Dom Martianay eut au ſujet de cette verſion des conteſtations très-vives avec M. Paſtel Docteur de Sorbone, nommé par M. le Cardinal de Noailles pour examiner ce livre. Le Cenſeur trouva pluſieurs choſes à corriger tant dans le texte que dans les notes. Cependant l'ouvrage fut imprimé ſans les corrections.

DOM MARTIANAY.

30. *Domni Joannis Martianay Monachi & Presbyteri Benedictini Prodromus Biblicus, ſive conſpectus facilis ac ſimplex expoſitionis novæ Sacrorum Bibliorum, ex ipſis divinarum Scripturarum ſententiis parallelis penitùs contexta, moxque in lucem proditura cum conſilio ſapientum.* A Paris, 1714, *in*-4°. Ce Prodrome ou *Proſpectus* donne le plan d'une nouvelle édition de la Bible. Le deſſein du Pere Martianay eſt d'expliquer l'Ecriture-Sainte par elle-même & par la comparaiſon des paſſages. Il en donne pour exemple & comme un eſſai le premier chapitre de la Geneſe. Outre les conférences marginales des paſſages, il met au bas de chaque page de petites notes, ſe réſervant à en donner de plus amples à la fin du volume. Les dificultés que lui firent les Imprimeurs de Paris, le déterminerent à faire imprimer cette Bible à Bordeaux. Il avoit même pris déja quelque engagement; pour cet effet il obtint du Chapitre général la permiſſion d'y aller demeurer. Il s'étoit même mis en chemin, après avoir fait partir ſes paquets devant lui; mais s'étant trouvé mal, il s'arrêta à Antoni, où l'on alla le chercher pour le ramener à Paris. Il obtint un ordre de M. d'Argenſon pour faire arrêter ſes paquets en quelques lieux qu'ils fuſſent ſur la route. Ils furent en effet renvoyés de Tours à Paris. Ainſi échoua le projet de la Bible que D. Martianay avoit tant à cœur.

31. *Traité des vanités du ſiecle, traduction de S. Jérôme ou de ſon Commentaire ſur l'Eccléſiaſte, avec de nouvelles réflexions, par D. Jean Martianay.* A Paris, 1715, *in*-12. L'auteur expoſe le plan de l'Eccléſiaſte & avertit qu'il a tâché dans ſa traduction de ſuivre les regles que ſaint Jérôme s'étoit preſcrites en traduiſant en latin les ouvrages des Peres Grecs.

32. *Explication hiſtorique du Pſeaume* 67 Exurgat Deus, *avec une réponſe aux Réflexions critiques d'un Docteur en Théologie touchant quelques endroits du nouveau Teſtament de D. Jean Martianay.* A Paris, 1715, *in*-12. Ce Docteur eſt le

Dom Martianay.

fameux M. le Pelletier, qui dans ses Remarques critiques sur le nouveau Testament de M. Huré avoit donné en passant des coups de dent à Dom Martianay. Ce Pere en lui répondant se félicite de ce que dans sa traduction du nouveau Testament il n'a trouvé que cinq ou six endroits à reprendre.

33. *Méthode sacrée pour apprendre à expliquer l'Ecriture-Sainte par l'Ecriture même, contenant une infinité de concordances nouvelles, qui nous développent elles seules les sens les plus obscurs & les plus cachés de l'ancien & du nouveau Testament. Genese.* A Paris chez la veuve Muguet, 1716, *in*-8°. Le P. Martianay avoit donné en 1704 la maniere d'expliquer l'Ecriture-Sainte par le secours de plusieurs Syntaxes. Il a reconnu après bien des réflexions, que la méthode, qui consiste uniquement à expliquer l'Ecriture par l'Ecriture même, est plus sûre & plus parfaite. Il regarde cette méthode sacrée, qu'il a composée dans sa vieillesse, comme la consommation de toutes ses études & de ses plus sérieuses méditations sur la loi du Seigneur. Ce premier volume contient une explication de la Genèse.

34. *Les trois Pseautiers de S. Jérôme, traduits en françois avec des explications littérales, harmoniques & morales, tirées de ce Pere*, 1704. M. Dupin fait mention de cet ouvrage, dont on trouve l'idée ou le projet dans le Ve tome des Œuvres de S. Jérôme, colonne 1198.

35. *Pseautier en trois colonnes, selon la Vulgate.* A Bruxelles, 1716, *in*-12.

36. *Réponse à M. Carrel sur l'explication d'un passage de S. Jérôme, tiré de sa préface sur la version des Pseaumes.* On trouve cette réponse dans le Journal des Savans du Lundi 3 Septembre 1703. Dom Martianay témoigne à M. Carrel sa reconnoissance pour avoir tâché de restituer un passage grec, qu'on trouve dans les notes sur S. Jérôme, & pour avoir fait remarquer que M. le Clerc lui fait dire des absurdités. Au reste le Pere Martianay déclare que M. Carrel, au lieu de restituer le passage en question, l'a plutôt corrompu en changeant la leçon des manuscrits.

37. Dom le Cerf assure que le P. Martianay fit un ouvrage en faveur de la Constitution de N. S. P. le Pape Clément XI. & que c'est le dernier qu'il ait publié. Nous n'en pouvons rien dire, cet écrit n'étant pas tombé entre nos mains. Il est certain

que les PP. de Sainte-Marthe & Rousssel ayant refusé d'écrire sur cette matiere, D. Martianay s'en chargea.

Dom Martianay.

38. On attribue encore à D. Jean Martianay la *Réponse à une Dissertation sur un passage du second livre de saint Jérôme, contre Jovinien.* Mais cet écrit est de D. Liron, dont nous parlerons en son lieu.

» On voit par la suite de tant d'ouvrages, que D. Martianay » employoit utilement tout le loisir que procure l'état qu'il » avoit embrassé. Versé dans les langues grecque & hébraïque, » il en pouvoit tirer de grands secours pour expliquer l'Ecriture- » Sainte, & pour éclaircir saint Jérôme. Il paroît dans ses ou- » vrages beaucoup d'érudition, de méditation & de travail. Il » auroit donné moins de prise à ses antagonistes, s'il avoit eu » une plus grande connoissance des auteurs profanes, s'il avoit » consulté plus qu'il n'a fait les Commentateurs modernes de » l'Ecriture-Sainte, & s'il avoit écouté les avis que ses amis » auroient pu lui donner. Mais ce Savant, jaloux de ses pro- » ductions, soufroit la critique avec peine. Le public s'en est » souvent aperçu, par la maniere dont l'éditeur de S. Jérôme » a répondu à ses adversaires. «

Journal des Savans, du 9 Août 1717, p. 509.

Dom Nicolas Prévost, Dom Guillaume Roussel, Dom François Quesnet, et un Anonyme.

§. I.

Dom Nicolas Prévost natif d'Orléans, fit profession à l'âge de vingt-un ans dans l'abbaye de Vendôme le 26 Juillet 1663, & mourut à S. Benoît sur Loire le 20 d'Août 1717. On a de lui les deux manuscrits suivans.

1. *Cartularium abbatiæ Sanctæ Mariæ de Neuchariis* (*Noyers*) *Ordinis S. Benedicti, diœcesis Turonensis descriptum, ex autographo, per D. Nicolaum Prevost, illius monasterii ascetam anno* 1674.

2. *Elenchus Benefactorum & testium qui continentur in Cartulario monasterii B. Mariæ de Neuchariis juxta seriem & ordinem Abbatum ejusdem monasterii, & alphabetico digestus*

D. Prevost, &c.

ordine per Domnum Nicolaum Prévost, anno 1674. Ces deux manuscrits sont conservés dans la Bibliotheque de S. Benoît sur Loire. L'auteur en raportant les noms des bienfaiteurs a placé leurs écus & leurs armes, & y a joint plusieurs choses relatives à leurs familles. Ce ne sont point des généalogies, mais des matériaux pour en former.

§. II.

Dom Roussel, un des plus beaux esprits de la Congrégation de Saint-Maur, étoit né à Conches en Normandie d'une des meilleures familles de la ville. A l'âge de vingt-un ans il se consacra à Dieu par les vœux solennels le 23 de Septembre de l'an 1680 dans l'abbaye de Notre-Dame de Lire au diocèse d'Evreux. Il fit ses études avec le plus grand succès, & ne tarda pas à donner des preuves de ses talens pour la prédication. Mais il préféra bientôt la tranquillité d'une vie privée aux fonctions éclatantes du ministère évangélique. Il se retira dans l'abbaye de S. Martin de Pontoise, & ensuite dans celle de S. Nicaise de Reims, où il s'occupa utilement d'études sérieuses. Les Supérieurs l'ayant fait venir dans le monastère de Notre-Dame d'Argenteuil, il y finit ses jours le 5 d'Octobre 1717, âgé de 59 ans. Son gout pour la belle littérature paroît dans les ouvrages suivans:

1. *Lettres de S. Jérôme traduites en françois sur les éditions & sur plusieurs manuscrits très-anciens, avec des notes exactes & beaucoup de remarques sur les endroits dificiles. Par Dom Guillaume Roussel.* A Paris chez Roulland, 1713, 3 vol. *in*-8°. Les deux premiers avoient déja paru à la fin de l'année 1703, & le troisieme en 1707. Après l'édition de 1713 *in*-8°. tout l'ouvrage a encore été réimprimé en quatre volumes *in*-12.

Le traducteur fait connoître dans sa préface l'importance des lettres de S. Jérôme. La traduction en est excellente tant pour l'exactitude que pour le style fleuri & élégant. Les remarques sont solides, judicieuses, d'une saine critique, & pleines de recherches utiles. Le troisieme volume contient les lettres critiques de S. Jérôme sur l'Ecriture-Sainte, à l'exception de celles qui sont trop chargées de grec & d'hébreu. D. Roussel y a joint les lettres de S. Jérôme à S. Augustin, & de S. Augustin à S. Jérôme; quoique déja traduites par M. du Bois

D. Roussel.

dans sa Version françoise des lettres de S. Augustin. Ce troisieme volume a été traduit sur l'édition de S. Jérôme donnée par D. Jean Martianay. A la fin on a ajouté des *Maximes morales*, tirées des autres ouvrages de S. Jérôme. Elles sont très-utiles pour le réglement des mœurs & pour la pratique des vertus chrétiennes. » Dom Guillaume Roussel, disent les (a) » Journalistes de Trévoux, vient de mettre les lettres de ce » saint Docteur entre les mains de tout le monde, par la belle » traduction qu'il en a fait en françois. On peut dire qu'il a » représenté dans notre langue une partie des beautés de son » auteur. Il a imité le style ingénieux & élevé de S. Hiérôme, » & il a rendu jusqu'au sublime de ses pensées. «

(a) *Juin* 1704, *p.* 917.

2. *Immortali memoriæ clarissimi ac religiosissimi viri Joannis Mabillonii Epitaphium. Remis, apud Franciscum Godard*, 1708, *in*-4°. Cet éloge historique en prose carée, est un chef-d'œuvre d'éloquence : il fut généralement applaudi des connoisseurs, & fit distinguer D. Roussel entre les beaux esprits, qui après la mort du Pere Mabillon consacrerent leurs plumes à sa louange. Nous avons raporté cette piece à l'article de ce grand homme.

3. *Dissertation sur le Narsès, dont parle S. Grégoire-le-Grand.* Cet écrit de Dom Roussel étoit en manuscrit dans la bibliotheque de M. l'Abbé Goujet, dont M. le Duc de Charost a fait l'acquisition.

4. Dom Roussel est auteur de la belle Epitaphe que les Religieux Bénédictins de l'abbaye du Bec ont fait graver sur une grande table de marbre blanc, posée sur le tombeau du Bienheureux Herluin leur fondateur. La voici :

HIC JACET

Primus hujus-ce monasterii Conditor & Abbas,
VENERABILIS HERLUINUS,
Primariæ inter Normannos nobilitatis,
PATRE ANSGOTO MATRE HELOIDE IN PAGO BRIONENSI
NATUS,
Inter armorum strepitus summâ cum laude,
Inter aulæ illecebras summâ cum integritate versatus,
Abjecto militiæ sæcularis paludamento,
Christo deinceps militaturus

D. Roussel.

Ab Herberto Lexovienſi Epiſcopo habitu monaſtico induitur,
Et ut Chriſtum haberet hæreditatem
Bonorum ſuorum Chriſtum inſtituit hæredem;
Quos agros quondam poſſederat dives,
Hos coluit pauper, coluit & jejunus,
Ut cibus fieret pauperum,
Et laborantis ſudor & fames jejunantis.
Labores diurnos nocturnis levabat precibus,
Preces divinâ lectione condiebat.
Ut cum virtutum ſtudiis ſtudia litterarum conjungeret,
Litteras quadragenarius diſcere non erubuit,
Et in Beccenſi monaſterio litterarium aperuit gymnaſium,
In quo paternæ pietatis alumnos & hæredes,
Eccleſiarum præſules candidatos,
LANFRANCUM, ANSELMUM,
Plurimoſque alios ſui ſimiles diſcipulos
Ad omne virtutis officium ſuis informabat exemplis
Abbas virtuti ſimillimus,
Qui plenus operibus bonis,
Mortem obiit VII. kal. Sept. an. D. M. LXXVIII.
Æt. LXXXIII.

Patri de ſe optimè merito
Æternum hoc pietatis monumentum P.P.
Monachi Beccenſes Congregationis S. Mauri,
Anno D. M. DCC. XIV.

5. *Mémoires pour l'Hiſtoire littéraire de la France par ſiecles.* Dom Rouſſel avoit entrepris cet ouvrage ſans ſavoir que Dom Rivet en avoit conçu le deſſein. Il avoit diſpoſé des matériaux conſidérables, pour mettre la main à l'œuvre, lorſque les Supérieurs le chargerent de travailler à l'hiſtoire de notre Congrégation. Mais ſa mort prématurée fit échouer ce projet & arrêta le cours de ſon travail ſur l'Hiſtoire littéraire de France. Les mémoires relatifs à cet objet, qu'il laiſſa, pouvoient compoſer un *in-folio* manuſcrit. Dom Salomon Patallier proche parent du défunt, les donna généreuſement à Dom Rivet. Le P. Rouſſel n'avoit encore travaillé que ſur les derniers ſiecles; mais il avoit deſſein de remonter au moins juſqu'à S. Irénée, dont on a trouvé l'hiſtoire ébauchée parmi ſes papiers.

6. La belle Epître dédicatoire à Madame d'Orléans Abbeſſe de

de Chelles, mise à la tête des Méditations du P. Morel sur la Regle de S. Benoît, est de la composition du Pere Roussel. On y reconnoît un écrivain des plus polis.

D. ROUSSEL, &c.

§. III.

DOM FRANÇOIS QUESNET né à Rouen, fit profession à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de Jumiege le 1 Mars 1665, & mourut à S. Denys en France le 24 Janvier 1718. La régularité eut toujours pour lui de nouveaux attraits, & sa fidélité aux plus petites observances ne connut jamais d'interruption. Le gout qu'il avoit pour le génie & les Mathématiques, dont il avoit une grande connoissance, le firent nommer Intendant des nouveaux bâtimens de S. Denys. On a de lui une Lettre adressée à l'Académie des Sciences, touchant les effets extraordinaires d'un écho. Elle est imprimée dans le dix-huitieme tome des Mémoires de cette Académie.

§. IV.

NOUS plaçons ici un ouvrage qu'un Religieux de notre Congrégation, & dont nous ignorons le nom, a donné sous le titre de *Tullius Christianus, sive divi Hieronymi Stridonensis epistolæ selectæ in tres classes distributæ. Editio nova cæteris accuratior, & auctior in nonnullis, cum notis. Ab uno è Congregatione S. Mauri. Parisiis, apud Maillet*, 1718, *in*-12. Quelques Savans ont trouvé à redire que l'anonyme, qu'on soupçonne être D. Martianay, ait qualifié S. Jérôme de Cicéron chretien; parce que la maniere d'écrire des lettres de ce Pere, approche beaucoup plus de Pline le jeune que de Cicéron. Toutes ces lettres choisies de S. Jérôme, sont partagées en trois classes. La premiere contient les lettres que ce Saint a écrites depuis l'an 365 jusqu'à l'an 380, pendant qu'il demeuroit dans le désert de Calcyde en Syrie. La seconde classe est celle des lettres écrites à Rome depuis l'an 380 jusqu'en 383. La troisieme contient les lettres écrites dans le monastère de Béthléem depuis l'an 386 jusqu'en 420. Ces trois classes renferment 95 lettres qui contiennent d'excellens préceptes sur la Morale & la Religion, & qu'on a cru par conséquent devoir mettre entre les mains des jeunes gens qui apprennent la langue latine.

Dom Antoine-Augustin Touttée.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Touttée, distingué par sa vertu & par son érudition, étoit né à Riom en Auvergne le 13 Décembre 1677, d'un pere Avocat estimé dans le Bareau, tant par son éloquence & ses lumieres, que par sa probité. Le jeune Touttée après avoir fait avec distinction toutes ses études & même sa Théologie chez les Peres de l'Oratoire, entra dans notre Congrégation & fit profession le 29 d'Octobre 1698 dans l'abbaye de Vendôme. Il étudia de nouveau la Théologie & fut ordonné Prêtre au mois de Décembre 1702. Il dédia à saint Benoît, par une belle prose carrée, la Philosophie qu'il enseigna avec beaucoup d'honneur pendant deux ans. Ensuite il professa la Théologie pendant quatre ans à S. Benoît sur Loire, & continua de l'enseigner pendant autant de tems dans l'abbaye de S. Denys en France, où il vint demeurer en 1708. Sans s'arrêter aux questions frivoles des Scholastiques, il s'attachoit uniquement aux sentimens des saints Peres, dont il lisoit jour & nuit les ouvrages, pour en tirer la matiere de ses leçons. La connoissance du Grec, qu'il possédoit dans un dégré supérieur, lui fut d'un grand sécours, & le mit en état d'exécuter les ordres des Supérieurs, qui le chargerent de donner au public une nouvelle édition des Œuvres de S. Cyrille de Jérusalem. Il commença ce travail dans l'abbaye de Saint-Denys, & l'acheva dans celle de S. Germain des Prés, où il vint demeurer en 1712.

On avoit lieu d'espérer qu'étant d'une forte santé, dans la fleur de l'âge, & plein d'érudition, il laisseroit à la postérité beaucoup de monumens de son esprit. Mais si l'on n'a pas recueilli de ses grandes lectures & de ses méditations tous les fruits qu'on en attendoit, du moins ont-elles contribué à le faire vivre & mourir très-saintement. Le travail de ses études le rapelloit sans cesse à la contemplation de J.C. attaché à la croix. Appliqué tout entier à la lecture des saints Peres, il y voyoit non-seulement sur le dogme les sentimens catholiques que nous professons; mais il remarquoit encore un zele pour

la Religion, qui confond la lâcheté de ces derniers tems. Il ne se contentoit pas de recueillir les belles Sentences des Peres, il y puisoit encore cette foi & cette charité, qui vivent encore dans leurs ouvrages. De-là cet amour pour la vérité, qu'il embrassa généreusement en toute occasion, toujours prêt à corriger les erreurs qui lui auroient échappé, toujours hautement déclaré pour la doctrine du grand saint Augustin son patron. Les grands sentimens qu'il avoit de l'institut monastique, des préceptes & de la doctrine de l'Eglise, & son tendre amour pour elle, étoient encore le fruit de ses études. Personne n'étoit plus affligé que lui des maux de l'Eglise, ni plus réjoui de ce qui pouvoit consoler cette mere commune des Fideles.

Quoique ses études fussent réglées de telle sorte qu'elles ne prenoient rien ni sur les exercices réguliers, ni sur le soin indispensable de son corps; cependant le travail continuel joint à une vie fort austere, ruinerent sa santé trois ans avant sa mort : il fut attaqué d'une toux violente, qui n'ayant pas été bien soignée, l'agitoit de tems en tems. Mais sur la fin de l'année 1716 elle se jetta sur sa poitrine, lui causa des vomissemens de sang, & devint incurable. La maladie qui pendant longtems lui laissa la liberté de lire & écrire, ne l'empêcha jamais de vaquer à la priere jusqu'au dernier soupir. Voyant ses forces diminuer de jour en jour, & craignant d'être surpris, il demanda ses derniers Sacremens la veille de la Conception de la Sainte Vierge, témoigna son amour pour la vérité en présence de Notre Seigneur, & déclara qu'il mouroit dans la foi & la communion de la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. Après avoir reçu les Sacremens avec de grands sentimens de piété, il dit que son corps étoit soulagé de ses douleurs, & son ame affermie dans l'espérance de la vie éternelle. Il passa les dix-neuf jours qui lui restoient de vie, à s'occuper uniquement de Dieu, dans la méditation des choses célestes, ses yeux & son esprit appliqués sans relâche sur l'image de son Dieu attaché à la croix. Quel spectacle! D'un côté la vue d'un corps accablé & sans force, imprimoit la tristesse. De l'autre, on admiroit la constance & la tranquillité, que la vérité & une sainte vie procuroit au malade. Cette force d'ame ne l'abandonna point aux approches de la mort : il disoit à ses amis qu'il prieroit pour eux quand il seroit avec Jesus-Christ, & se faisoit lire les endroits de l'Ecriture-Sainte qu'il avoit marqués

D. TOUTTÉE. pour son passage à l'éternité. Le jour que l'Eglise célebre la naissance du Sauveur, Dom Touttée regardant comme une faveur signalée de mourir dans un si saint jour, demanda deux heures avant sa mort qu'on lui fît les prieres des agonisans, & qu'on lui donnât la derniere absolution, lorsqu'il seroit près d'expirer. C'est ainsi qu'il s'endormit dans le Seigneur, le 25 Décembre 1718. Il allioit une grande simplicité dans les mœurs à un génie au dessus du commun, beaucoup de piété à une érudition distinguée, une morale sévere à des manieres aisées avec ses confreres. C'est le jugement que Dom Prudent Maran, qui demeuroit avec lui, en porte dans l'éloge qu'il a mis à la fin de la préface de la nouvelle édition de S. Cyrille de Jérusalem.

§. II. *Ses Écrits.*

1. *Programme dans lequel Dom Antoine-Augustin Touttée annonce une nouvelle édition des Œuvres de S. Cyrille de Jérusalem. A Paris*, 1715. L'auteur y rend compte de ses vues & de son travail : il commence par un éloge des Catécheses du Saint : il porte ensuite son jugement sur les éditions & les traductions de cet ouvrage : il annonce une Version nouvelle plus conforme au texte, des notes & des Dissertations pour faire connoître l'histoire & la doctrine du saint Evêque de Jérusalem.

2. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΚΥΡΙΛΛΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Sancti Cyrilli Archiepiscopi Hierosolymitani opera quæ extant omnia & ejus nomine circumferuntur ad manuscriptos codices, necnon ad Superiores editiones castigata, Dissertationibus & notis illustrata, cum nova interpretatione & copiosis indicibus. Curâ & studio Domni Antonii-Augustini Touttée, &c. Parisiis, Typis Jacobi Vincent*, 1720. Dom Touttée avoit fait imprimer le texte de S. Cyrille, & avoit achevé la préface & les Dissertations, lorsqu'il mourut. Cette belle édition parut par les soins de D. Prudent Maran. Il est aisé de juger du besoin que l'on en avoit, tant par l'excellence de l'ouvrage, que par la défectuosité des éditions précédentes. Nous n'avons aucun Pere, qui ait traité les mysteres de notre Foi avec autant de netteté, ni qui embarasse plus les hérétiques des derniers tems, que S. Cyrille de Jérusalem dans ses Catécheses. Son

D. Touttée.

témoignage eſt d'autant plus important, qu'il eſt un des plus anciens Peres de l'Egliſe, ayant vécu au milieu du IVe. ſiecle.

Toutes les éditions qui avoient paru juſqu'à nos jours étoient ſi défectueuſes, que tous les Savans ſouhaitoient avec paſſion qu'il ſe trouvât quelqu'un qui voulût bien ſe charger d'en donner une parfaite. Les unes avoient été faites ſur un manuſcrit mutilé, qui ne contenoit qu'un petit nombre de Catécheſes pleines de fautes : les autres avoient à la vérité donné toutes les Catécheſes, mais en latin ſeulement. Cinquante ans après, M. Prévôt corrigea cette édition avec le ſecours de quelques manuſcrits du Vatican; mais ſoit par la négligence des imprimeurs, ſoit par la faute des copiſtes, il laiſſa pluſieurs lacunes à remplir & bien des endroits dans le texte à corriger.

Enfin le Docteur Thomas Mill Anglois entreprit une édition qui éclipſa toutes les autres, & le P. Touttée avoue que ce ſavant n'a rien négligé pour ſatisfaire le public; qu'il raporte une infinité de variantes leçons tirées des manuſcrits & des anciennes éditions; qu'il a corrigé le texte grec & la Verſion en pluſieurs endroits, & qu'il a fait beaucoup de notes pleines d'érudition; mais avec tout cela D. Touttée remarque qu'il manque beaucoup de choſes à cette édition; que le texte a beſoin d'être corrigé en bien des endroits; que l'éditeur voulant le corriger, l'a ſouvent corrompu, & que pour rendre S. Cyrille de ſa communion, il l'a rempli de notes hérétiques.

Dom Touttée voyant la néceſſité de donner une nouvelle édition de ce Pere, a rendu ce ſervice à l'Egliſe en homme vraiment ſavant. Il fait l'éloge des ouvrages de ſaint Cyrille, montre par divers témoignages l'eſtime qu'en ont fait les Anciens, entre dans le détail des éditions qui en ont été données, des critiques & des apologies qui en ont été faites, & rend raiſon de ſon travail. Après avoir collationné ſon auteur ſur tous les manuſcrits, dont il a donné la notice, il a fait l'application des meilleures leçons qu'il y avoit trouvées, a corrigé par ce moyen le texte, qui étoit corrompu, a rempli les lacunes que les éditions précédentes avoient laiſſées, il a enrichi ſon édition de notes qui ſont des preuves de ſon érudition, & a réfuté ſolidement les hérétiques de ces derniers tems.

Les ouvrages de S. Cyrille ſont précédés de trois Diſſertations fort amples. La premiere diviſée en ſeize chapitres, traite

D. Touttée.

de la vie & des actions de S. Cyrille de Jérusalem, né en 315, mort en 386, & éclaircit plusieurs points obscurs de l'Histoire ecclésiastique. Dans la seconde, qui n'a que six chapitres, Dom Touttée parle de tous les écrits de S. Cyrille, défend ses Catécheses, explique la maniere dont ce Saint exposoit les dogmes, & réfute les chicanes & les calomnies de Rivet & d'Aubertin fameux Calvinistes. Dans la troisieme partagée en 13 chapitres, il traite de plusieurs points de la doctrine de S. Cyrille sur les mysteres de la Sainte-Trinité & de l'Eucharistie, sur le sacrifice, le péché orignel, la nécessité & l'efficacité de la Grace, sur le Baptême & la Confirmation, &c. Il explique les diférens passages de saint Cyrille qui peuvent soufrir quelque dificulté. Apuyé de l'autorité de ce Pere, il soutient le sentiment des Grecs & des Orientaux, qui croient que la Consécration de l'Eucharistie ne se fait pas seulement par les paroles évangéliques, mais qui la font encore dépendre des prieres (1) de l'invocation.

Ces trois Dissertations, où chaque matiere est traitée à fond, sont suivies de tous les témoignages des Anciens concernant S. Cyrille & ses ouvrages. Ses écrits sont 1°. ving-ttrois Catécheses avec un discours préliminaire du même Saint servant d'introduction à ces instructions si lumineuses, qu'il fit publiquement à Jérusalem, pour apprendre à ceux qui se préparent au Baptême les vérités qu'ils doivent savoir, & ce qu'ils doivent pratiquer. Toute la Religion y est comprise, & traitée avec une grande solidité. 2°. *Homilia in paralyticum juxta piscinam jacentem græcè & latinè.* Dom Touttée dans son avertissement sur cette Homélie en donne l'analyse, prouve qu'elle est de S. Cyrille, parle des manuscrits qu'il a consultés, & de l'édition que Thomas Mill en avoit déja donné en 1703 avec les autres Œuvres du saint Docteur imprimées à Oxford, & fait voir que le même Saint a prononcé ce discours étant Prêtre, sous l'Evêque Maxime, vers l'an 345.

Enfin les ouvrages supposés à S. Cyrille, les épîtres dédicatoires des éditions de Grodec 1504, & de Jean le Prévôt 1608, les notes les plus curieuses & la préface de M. Mill, la des-

(1) Le Pere Orsi Dominicain de Florence a publié une Dissertation dans laquelle il s'est attaché à combattre les raisons de D Augustin Touttée. Il insinue même que le sentiment qu'il réfute sent l'hérésie. Le Bénédictin n'auroit pas eu de peine à lui prouver le contraire.

cription & l'histoire de la Basilique de la Résurrection à Jérusalem, avec le plan gravé, & deux tables, terminent ce volume. Cette édition a paru aux Savans une des plus belles & des plus accomplies qu'on pût souhaiter. Cependant les Jésuites en ont vivement attaqué plusieurs endroits dans leurs Mémoires de Trévoux de 1721. Mais Dom Prudent Maran en a pris la défense, & a justifié en particulier le Pere Touttée sur l'accusation d'avoir copié M. de Tillemont sans témoigner sa reconnoissance à ce savant Historien. D. Touttée.

3. On a pendant long-tems attribué à Dom Touttée trois lettres d'un Théologien à un Evêque sur la question, *Si l'on peut permettre aux Jésuites de confesser & d'absoudre.* Mais ces lettres, qui parurent en 1716 *in*-12. sont de l'Abbé Couet, comme on l'a su d'une maniere certaine depuis sa mort.

Dom Pierre Vaullegeard.

Dom Vaullegeard naquit à Neuville, paroisse du diocèse de Bayeux, proche Vire. Il fit ses humanités dans l'Université de Caen avec un succès qui commença à donner de lui les plus grandes espérances. Parvenu à la Rhétorique, il y prit tant de gout, qu'il l'étudia pendant cinq ans, au bout desquels son Professeur étant mort, cette célebre Université jetta les yeux sur lui pour le remplacer. La chaire de Rhétorique au college des Arts lui fut donc offerte; mais son humilité lui dérobant, pour ainsi dire, à lui-même des talens que tout le monde voyoit, lui fit prendre le parti de les cacher dans l'obscurité du cloître; & tandis qu'on se préparoit à l'installer avec applaudissement dans cette chaire, il partit secrétement de Caen pour l'abbaye de Lyre, au diocèse d'Evreux, où étoit alors le Noviciat. On lui donna l'habit religieux, & l'année expirée, il y prononça ses vœux le 7 du mois d'Août 1670, âgé de vingt-deux ans.

Il pensoit, en professant la vie religieuse, se soustraire à une étude aussi pénible que celle d'instruire & d'enseigner la jeunesse. Déja il s'étoit formé un plan d'études particulieres, qui subordonnées aux observances de son état, devoient faire le bonheur de sa vie; mais en vain. On aperçut bientôt dans la Congrégation les mêmes talens que l'Université de Caen

D. VAULLEGEARD.

avoit reconnus en lui. Ses cours de Philosophie & de Théologie étant finis, il lui fallut faire par obéissance, ce qu'il avoit refusé par humilité. A peine eut-il été promu au Sacerdoce, qu'on l'envoya au college de Tiron, où, par les mêmes sentimens d'humilité, il demanda à commencer sa longue carriere par enseigner la Sixieme; ce qui lui fut accordé. Mais après avoir conduit ses écoliers de classe en classe successivement jusqu'en Rhétorique, il ne lui fut plus permis de rétrograder.

C'est de cette chaire, qu'il a remplie pendant quarante-trois ans, qu'il a formé plusieurs grands hommes, qui ont brillé, & dans l'Eglise & dans le Bareau. Le célebre M. Cochin, ce Cicéron de notre siecle, se faisoit honneur d'avoir été son disciple : il ne faisoit pas même dificulté de dire que s'il avoit quelque éloquence, il la tenoit des préceptes de ce grand maître, qu'il n'a cessé de respecter jusqu'à la mort. La réputation du P. Vaullegeard devenoit de jour en jour plus célebre : elle attiroit au college de Tiron des écoliers des principales villes & provinces du Royaume, de Paris, de Lyon, de Rouen, de Flandre, de Picardie, & de Londres même. On a entendu dire plus d'une fois au fameux Pere Jouvanci Jésuite qu'il ne connoissoit que trois personnes en France qui possédassent parfaitement la langue latine, le P. de la Rue, D. Vaullegeard & lui-même.

Notre Professeur Bénédictin avoit composé d'excellens ouvrages; une grande Rhétorique, faite avec beaucoup de soin; l'Histoire de France en vers héxametres, que quelqu'un s'avisa de faire imprimer à son insu, mais qu'il désavoua; & comme il en fut informé de bonne heure, il réussit à en retirer tous les exemplaires. On a également admiré plusieurs tragédies de sa composition, qu'on prétend que les Corneilles & les Racines auroient trouvées dignes de leur approbation. Les sujets en étoient presque tous tirés de l'Ecriture-Sainte. Pendant longtems on s'étoit flatté que D. Vaullegeard céderoit aux instances de ses amis, qui l'avoient souvent prié de mettre au jour ce qu'il avoit composé; mais par une humilité dommageable à la République des Lettres, il le jetta lui-même au feu quelque tems avant sa mort. Les pieces fugitives que quelques-uns de ses écoliers ont conservées de mémoire, font regretter la perte des ouvrages entiers.

Dom

D. VAULLEGEARD.

Dom Vaullegeard étoit aussi parfait Religieux, qu'il étoit habile Professeur d'éloquence. Jamais on ne le vit s'écarter des devoirs que prescrit une piété solide & éclairée : tout son tems étoit consacré à l'étude & à la priere, sanctifiant ainsi l'une par l'autre. Chaque jour il offroit le saint sacrifice de la Messe : il ne cessa de satisfaire à cette dévotion, que lorsque sur les dernieres années de sa vie il se vit attaqué d'un tremblement de mains, qui ne lui permettoit plus de porter le calice à la bouche, sans s'exposer au malheur d'en répandre une partie : incommodité si grande, qu'elle lui avoit même totalement ôté la faculté d'écrire. Mais pendant tout cet intervalle il n'a jamais manqué de communier tous les jours à une Messe qui se dit à six heures dans les monastères de la Congrégation.

La mort de D. Vaullegeard ne fut pas moins édifiante que l'avoit été sa vie. Dans ces derniers momens ce respectable maître s'humilia devant ses disciples : il demanda qu'on les lui fît venir, & les voyant assemblés au tour de son lit, après leur avoir demandé pardon des impatiences qu'il avoit fait paroître à leur égard, il les pria d'oublier généralement tous les sujets de peines qu'il craignoit de leur avoir causés, les exhortant dans les termes les plus capables de les toucher, à mener toujours une vie très-chrétienne. C'est ainsi que mourut D. Pierre Vaullegeard dans l'abbaye de Tiron le 18 Mai 1719.

Cet article est tiré des Mémoires du R. P. Dom Pierre-François BOUDIER Abbé de Saint-Martin de Séez, & présentement Général de notre Congrégation. On les trouve imprimés parmi les additions à la fin du Xe tome du grand Dictionnaire historique de Moréri. Dom Boudier est encore auteur de l'Histoire manuscrite du monastère de S. Vigor de Bayeux, & de quelques autres écrits. Il est né à Valogne au diocèse de Coutance de parens nobles. Après avoir fait ses humanités dans l'Université de Caen, il alla au Noviciat de l'abbaye de Jumiege, où il fit profession à l'âge de dix-huit ans le 29 Juillet 1722.



Dom Jean-Etienne Badier.

Dom Badier né à Dol en Bretagne au mois de Mai 1650, se consacra à Dieu par la profession religieuse dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le douzieme jour d'Août de l'an 1668. Après avoir fait de bonnes études dans la Congrégation, il enseigna avec succès pendant plusieurs années la Philosophie & la Théologie dans l'abbaye de Saint-Denys en France. En 1690 il fut nommé Prieur de Lehon-sur-Rance près Dinan en Bretagne. Il gouverna successivement divers autres monastères plus considérables jusqu en l'an 1719 qu'étant Prieur de l'abbaye de Corbie, il y mourut le 6 de Juillet de la même année.

L'Abbé Gervaise Prévôt de Suevre dans l'Eglise collégiale de S. Martin de Tours, ayant publié en françois une Vie de ce grand Saint, dans laquelle il avoit osé avancer que S. Martin n'avoit jamais été moine, & que les moines n'ont desservi en aucun tems l'Eglise célebre de ce nom; D. Badier alors Prieur de l'abbaye de S. Julien de Tours, entreprit de réfuter ces deux paradoxes historiques, & de faire taire un témeraire, qui dans les compagnies les plus honorables parloit de l'état monastique avec autant de mépris que d'ignorance. C'est ce que notre Bénédictin exécuta exactement dans l'ouvrage intitulé : *La sainteté de l'état monastique, où l'on fait l'histoire de l'abbaye de Marmoutier & de l'Eglise royale de S. Martin de Tours, depuis leur fondation jusqu'à notre tems. Pour servir de réponse à la Vie de S. Martin, composée par M. l'Abbé Gervaise Prévôt de l'Eglise de S. Martin. Par D. E. B. P. E. M. B. D. L. C. D. S. M.* (c'est-à-dire, *Par Dom Etienne Badier Prêtre & Moine Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.*) *A Tours chez Jean Barthe & H. Michel Duval*, 1700, 1 *vol. in*-12.

Cet ouvrage écrit avec plus de solidité que d'agrément, est divisé en trois livres. Dans le premier l'auteur fait voir que l'état monastique a été uni à la cléricature, dès son origine, & que les Moines, bien loin d'en être exclus, en ont possédé les dignités même les plus éminentes, tant dans l'Orient, que dans l'Occident. Dans le second livre il prouve, par les témoignages de Sulpice Sévere & de Grégoire de Tours, que

S. Martin & ses disciples ont été Moines. Le P. Badier dans le troisieme livre donne un Abrégé de l'histoire de l'abbaye de Marmoutier & de l'Eglise de S. Martin de Tours, dont les Moines furent en possession jusqu'au VIIe siecle. Comme l'auteur insiste beaucoup sur la perfection de la vie solitaire, il a cru pouvoir intituler son ouvrage, *La sainteté de l'état monastique*. L'Abbé Gervaise s'y vit si bien réfuté, que tout hardi qu'il étoit, il n'osa pas y répondre.

D. Badier.

Dom Michel Félibien d'Avaux.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Félibien étoit fils d'André de la famille de MM. des Avaux, féconde en gens de lettres. Il naquit à Chartres en 1665, & y reçut une excellente éducation. Déja connu dans le monde sans le connoître, il en évita les écueils en se retirant dans la Congrégation de S. Maur. Il fit profession dans l'abbaye de Lire au diocèse d'Evreux le neuvieme jour d'Août de l'an 1683, à l'âge de dix-huit ans.

A peine étoit-il sorti de ses études que Dom Bouyer Prieur de S. Denys en France lui proposa d'écrire l'Histoire de cette illustre abbaye. Il la commença au mois d'Avril, & y travailla pendant neuf ans sans relâche & sans rien prendre sur l'observance de la Regle.

Cette histoire achevée en 1706 fut si bien reçue du public, qu'au mois de Septembre 1710 M. Bignon Prévôt des Marchands, accompagné de M. Chauvelin, vint trouver le R. P. Général & le P. Prieur de l'abbaye pour les prier, au nom de la ville de Paris, de donner une place dans la communauté de S. Germain des Prés à D. Michel Félibien, afin qu'il pût travailler plus commodément à l'Histoire de Paris, dont ces Messieurs l'avoient supplié de vouloir bien se charger; ce qui leur fut accordé. Dom Félibien conduisit ce grand ouvrage jusqu'à l'an 1660.

Pendant toute sa vie il eut une très-foible santé; mais ses dernieres années furent très-languissantes. Il édifia par sa patience, sa douceur & sa politesse. Après s'être préparé à la mort par la pratique de toutes les vertus, &, avoir reçu ses

D. Félibien. Sacremens avec piété, il mourut à Saint-Germain des Prés le 25 de Septembre 1719, à l'âge de cinquante-quatre ans. Ses talens & son caractère aimable le firent beaucoup regretter du public & de sa Congrégation.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Lettre circulaire sur la mort de Madame d'Harcourt Abbesse de Montmartre.* A Paris, 1699.

2. *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France, contenant la Vie des Abbés qui l'ont gouvernée depuis onze cens ans, les Hommes illustres qu'elle a donnés à l'Eglise & à l'Etat; les privileges accordés par les souverains Pontifes & par les Evêques; les dons des Rois, des Princes & des autres bienfaiteurs. Avec la description de l'Eglise & de tout ce qu'elle contient de remarquable. Le tout justifié par des titres authentiques, & enrichi de Plans, de Figures, & d'une Carte Topographique. Par Dom Michel Félibien Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Frédéric Léonard, 1706, *in-fol.* p. 810. » Cet ouvrage satisfait également l'esprit & les » yeux. Il traite d'une matiere curieuse & importante, féconde » en incidens agréables & édifians. Les caractères en sont » beaux, les tailles-douces qu'on y voit en grand nombre, » sont parfaitement bien gravées. L'auteur y suit une méthode » fort naturelle, & ne laisse rien à désirer, soit pour l'arran» gement des faits, soit pour la clarté du style. Les plus beaux » traits de l'histoire de nos Rois y sont mêlés avec une infinité » d'instructions, dont les unes viennent de la piété de Dom » Félibien, & les autres sont inséparables du sujet même, qu'on » doit regarder comme une instruction muette, mais très-effi» cace. Peut-on penser à l'Eglise de S. Denys, qu'on ne songe » en même-tems que c'est là où ce qu'il y a de plus grand dans » le monde va se réduire en poussiere? «

Journal des Sav. du Lundi 8 Mars 1706.

Dom Félibien a mis à la tête du volume une préface où il donne tout le plan de l'Histoire. Celle-ci est précédée d'une savante Dissertation préliminaire, où il éclaircit les dificultés qu'on a formées dans le dernier siecle, tant sur le lieu du martyre & de la sépulture de S. Denys, que sur la premiere origine de l'abbaye qui porte son nom. L'auteur a partagé cette histoire en huit livres, qui commencent tous par quelque époque cé-

lebre. Le premier livre, où il a recueilli tout ce qu'il a trouvé des antiquités de l'Eglise & de l'abbaye de S. Denys, de sa fondation & de ses premiers Abbés, finit avec les Rois de la premiere race. Le second commence par l'Abbé Fulrad, le plus distingué entre ceux qui avoient jusqu'alors gouverné ce monastère, & comprend tout ce qui s'est fait sous les Rois Carlovingiens.

Hugue Capet chef de la troisieme race, ouvre le livre troisieme, comme restaurateur de la discipline réguliere dans Saint-Denys, en faveur de laquelle il s'étoit démis du titre d'Abbé qu'il avoit porté, aussi-bien que plusieurs de ses prédécesseurs Rois de France ou Comtes de Paris. La vie de l'Abbé Suger, ce grand homme dont la mémoire est encore si précieuse à la France, fait la meilleure partie du quatrieme livre. Le cinquieme commence avec le regne de S. Louis, & il y est parlé de deux fameux Abbés qui se rendirent recommandables sous ce saint Roi, savoir Eudes Clément & Matthieu de Vendôme, & de plusieurs de leurs successeurs jusqu'à la mort de Charles V. Le sixieme livre contient tout ce qui s'est passé sous le regne de son fils Charles VI, les pertes que fit l'abbaye dans ces tems de troubles, & la décadence de la discipline, dont les guerres civiles furent l'une des principales causes.

Le septieme traite des premiers Abbés commendataires, de leur administration, des troubles de la Ligue, & des maux qu'elle attira sur l'abbaye & sur la ville de Saint-Denys. Enfin le huitieme livre comprend l'introduction de la réforme par les Religieux de la Congrégation de S. Maur, & tout ce qui s'est passé dans le monastère jusqu'en 1706.

A ces huit livres, qui composent le corps de l'Histoire, D. Félibien a joint un Supplément très-curieux, qui contient une description de l'Eglise, du Trésor, des Tombeaux, avec des observations historiques touchant la sépulture de nos Rois, leurs épitaphes, celles des Hommes illustres, des Abbés, des grands Prieurs & de plusieurs Religieux de Saint-Denys. On trouve à la fin de ce volume un recueil de titres & de pieces justificatives. Le P. Félibien s'est contenté de donner *les plus belles & les plus dignes de la curiosité publique.* On lui a reproché d'en avoir omis plusieurs très-intéressantes. Lui-même en trouva depuis, dont il n'avoit eu aucune connoissance. Il en a fait l'aveu plus d'une fois à ses amis. Ces nouvelles découvertes pouroient servir à une seconde édition.

D. Félibien.

Avant que cet ouvrage fût rendu public, D. Félibien accompagné du Prieur de S. Denys, alla le présenter au Roi, & fut introduit dans le cabinet de Sa Majesté par le Cardinal de Noailles. Après que le Prieur eût fait son compliment en peu de mots, l'auteur présenta son livre suppliant le Roi de l'agréer avec la même bonté qu'il avoit autrefois agréé divers ouvrages que M. Félibien son pere avoit composés pour son service. Le Roi lut tout le titre du livre, & témoigna quelque surprise de voir dans l'estampe du frontispice que le corps de S. Louis fût porté par son propre fils Philippe le Hardi. Il parcourut les premieres pages, & tombant sur le plan de la ville de Saint-Denys : voilà, dit-il, une ville qui n'a pas laissé de nous couter autrefois, se souvenant des guerres civiles de 1652. Il feuilleta encore quelque tems le livre, & dit : voilà un bel ouvrage ; puis le fermant, il dit au Prieur de S. Denys, mon Pere, je vous remercie, priez bien Dieu pour moi pendant ma vie & après ma mort. Sire, répondit le Prieur, tout le royaume est trop intéressé à la conservation de votre Majesté pour y manquer.

A la sortie du grand cabinet de Versailles, D. Félibien & son Prieur allerent présenter l'ouvrage à Mgr. le Dauphin, à Mgr. le Duc de Bourgogne & à Mgr. le Duc de Berry son frere, qui le reçurent très-favorablement. Après avoir fait leur présent à M. le Chancelier, ils allerent à S. Cyr pour en offrir un exemplaire à Madame de Maintenon. Quelques jours après D. Félibien alla avec D. Mabillon à S. Germain en Laye, où il présenta son Histoire au jeune Roi d'Angleterre Jacques III. qui reçut ce présent avec des marques de joie & d'estime. Il le présenta ensuite à M. le Duc d'Orléans, qui lui promit de le lire. Huit jours après cette mémorable distribution, le Roi voyant le Cardinal de Noailles, lui dit : » Vraiment, M. le » Cardinal, je ne croyois pas que l'Histoire de S. Denys dût » être si variée & si agréable qu'elle est : j'en trouve la lecture » fort attachante. Il faut que le Pere Félibien ait eu de bons » mémoires, sur-tout pour ce qu'il raporte de mon regne : car » je le trouve fort exact. «

Cet éloge ne fut pas plutôt sorti de la bouche du Roi, que la nouvelle histoire servit d'entretien à toute la Cour, qui s'en occupa pendant plusieurs jours. En conséquence le débit du livre fut si rapide, qu'en six semaines il s'en vendit plus de

deux cens exemplaires. N'oublions pas que le Duc de Perth écrivit à Dom Félibien de la part du Roi d'Angleterre, en ces termes : » Le Roi a bien feuilleté votre ouvrage, mon Pere, » depuis que vous l'avez donné à Sa Majesté. Il en est charmé, » & il m'a ordonné de vous en bien remercier de sa part. «

Dom Félibien ne manqua pas d'envoyer son livre au Pape Clément XI. avec une lettre telle qu'il convenoit d'écrire au souverain Pontife. Sa Sainteté fit à l'un & à l'autre le meilleur accueil, & trois jours après chargea le Cardinal Paulucci d'écrire à l'auteur une lettre, dont voici la traduction :

» Mon très-Révérend Pere, votre Procureur général vient » de remettre au très-saint Pere votre lettre vraiment remplie » du respect le plus filial avec un exemplaire de votre Histoire de » la célebre abbaye de S. Denys. Sa Sainteté l'a reçue avec cette » bonté ordinaire que vous lui connoissez pour votre illustre » Congrégation, & avec cette tendre affection qu'elle a pour » les études & les ouvrages de ses dignes enfans. Sa Sainteté » ne pouvoit que recevoir avec plaisir ce premier fruit de votre » esprit, & nous avons été témoins de sa satisfaction en voyant » tous ces beaux monumens, dont vous enrichissez l'histoire » ecclésiastique. En cela vous suivez l'exemple de tant d'habiles » Religieux de votre Congrégation, qui par leurs travaux im- » mortels ont rendu & rendent encore tous les jours de si » grands services à la Littérature, & sur-tout à la véritable » Religion. Vous éprouverez à la premiere occasion qui se pré- » sentera combien le S. Pere estime votre vertu & votre piété. » C'est pour vous en donner un gage certain, qu'il vous donne » par avance, & avec toute la tendresse possible sa bénédiction » apostolique. Je prie en mon particulier le Seigneur d'y joindre » toutes les faveurs & les bénédictions du Ciel. A Rome le 17 » Août 1706. Très-Révérend Pere, votre serviteur Fr. Car- » dinal Paulucci. «

3. *La Vie de Madame d'Humieres Abbesse & Réformatrice de l'abbaye de Monchi.* A Paris chez Jacques Etienne, 1711, *in*-8°. Cette vie est très-bien écrite. Dom Félibien a mis à la fin un petit écrit composé par cette vertueuse Abbesse, sous le titre de *Sentimens de piété sur l'Eucharistie, tirés des Pseaumes.*

4. *Projet d'une nouvelle Histoire de la ville de Paris depuis l'origine de sa fondation jusqu'à présent. Par Dom Michel Félibien, Religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés.*

D. FÉLIBIEN. A Paris, de l'Imprimerie de Frédéric Léonard, 1713, *in-4°.* pag. 11. Le P. Félibien chargé par M. le Prévôt des Marchands & MM. les Echevins de Paris de travailler à une histoire complete & détaillée de cette capitale, commença par communiquer aux Savans ce projet, dans la vue de profiter des lumieres & de tous les autres secours qu'ils voudroient lui fournir.

5. *Histoire de la ville de Paris, composée par Dom Michel Félibien, revue, augmentee & mise au jour par D. Gui-Alexis Lobineau, tous deux Prêtres Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, justifiée par des preuves authentiques, & enrichie de Plans, de Figures, & d'une Carte Topographique. Divisée en cinq volumes in-folio.* A Paris chez Guillaume Desprez, & Jean Desessarts, 1725. Dom Félibien travailla sans relâche pendant huit années à la composition de cette Histoire, & la poussa jusqu'en 1661. Il s'étoit proposé de la renfermer en deux volumes *in-folio.* Mais D. Lobineau, qui la revit & l'acheva, y ajouta plusieurs articles importans, sans parler des Pieces justificatives, qui remplissent les trois derniers volumes.

A la tête de l'ouvrage on trouve une grande & curieuse Dissertation de M. le Roy sur l'origine de l'Hôtel-de-ville & du Corps municipal. Elle est suivie d'une autre Dissertation, où l'on a entrepris d'expliquer les antiquités trouvées à Notre-Dame en 1711. Ensuite vient l'Histoire de la Ville, traitée selon l'ordre chronologique, & divisée en trente livres pour la commodité du lecteur. M. Lancelot, de l'Académie royale des Belles-lettres, parle de cette Histoire fort avantageusement dans son approbation. Voici ses termes : » L'ordre, l'exactitude & la netteté qui regnent dans cette Histoire, les recherches & les découvertes qui y sont répandues, m'ont paru » répondre à la grandeur du sujet, & propres à augmenter la » réputation que les deux célebres auteurs, qui y ont travaillé, » se sont acquise par leurs autres ouvrages. «.

6. *Vie de S. Anselme Archevêque de Cantorbery, avec des observations sur ses ouvrages.* Dom Félibien a laissé cet écrit tout prêt à imprimer; cependant il n'a pas vu le jour. Ce Religieux, avec des mœurs excellentes, & une régularité très-édifiante, une douceur qui lui concilioit l'affection de tout le monde, avoit un esprit éclairé, net & juste; une facilité merveilleuse dans le style; le gout fin & sûr; la diction châtiée, de

la

la netteté dans les idées, & un talent particulier pour l'arrangement.

DOM PIERRE COUSTANT.

§. I. *SA VIE.*

DOM PIERRE COUSTANT naquit à Compiegne le 30 d'Avril 1654 de parens pieux & d'honnête famille, qui lui donnerent une excellente éducation. Il fit ses études à Compiegne sous les Peres Jésuites, & se distingua de tous les écoliers par sa sagesse & son application à l'étude. Il entra au Noviciat de Saint-Remi de Reims à l'âge de dix-sept ans, & fit voir dès-lors en sa personne un modele de toutes les vertus, en sorte qu'on le proposoit aux Novices pour leur servir d'exemple. Il fit profession le 12 de Juin 1672, & alla étudier la Philosophie à Saint-Médard de Soissons sous D. François Lami.

A la fin de son cours de Philosophie il donna un exemple de détachement rare dans un jeune homme. Son maître ayant été appellé à S. Germain des Prés pour y enseigner la Théologie, demanda trois de ses écoliers pour l'y suivre. Mais comme il ne se trouva que deux places vacantes, il fallut en retenir un des trois. Le Prieur de S. Médard, qui avoit reçu l'ordre, résolut de décider l'affaire par le sort. Notre jeune Religieux qui étoit l'un des trois, qui n'avoit jamais été à Paris, & qui tenoit à son maître pour bien des raisons, supplia le Prieur de ne point priver ses deux confreres de leurs desirs & de ne point les exposer au sort. Il consentit à être privé d'un maître qu'il chérissoit, & dont il étoit estimé. Mais il le retrouva un an après à Saint-Remi de Reims, où D. François Lami fut envoyé après avoir enseigné à Paris. Son disciple se distingua à Reims, comme il avoit fait à Soissons, & soutint ses theses publiquement avec un applaudissement universel. Mais ceux qui le connoissoient un peu, estimoient encore plus sa vertu.

Dès les premieres années qu'il fut élevé au Sacerdoce, on le fit venir à S. Germain des Prés, pour travailler à l'édition de saint Augustin. On le chargea d'abord des tables du troisieme volume, qui contient les Commentaires de ce saint Docteur

Dom Coustant.

ſur les Pſeaumes : travail commencé par D. Claude Gueſnié, qu'on venoit de nommer Prieur de l'abbaye de Tyron. Dom Couſtant y travailla pendant trois mois avec Dom Edmond Martene & D. Robert Morel. Enſuite on commença l'édition des Sermons, dont il vit les épreuves.

On ne fut pas long-tems à s'apercevoir qu'il étoit capable de quelque choſe de plus relevé. Quoique l'on en fût à l'un des plus dificiles volumes, où il s'agiſſoit de faire le diſcernement des Sermons véritables de S. Auguſtin d'avec ceux qui ne l'étoient pas, D. Couſtant fut chargé de travailler ſur cette matiere. Il le fit avec un tel ſuccès, que le travail de ce commençant auroit paſſé pour un chef-d'œuvre dans un homme conſommé. Il corrigeoit tous les jours les épreuves, & ramaſſoit les matériaux qui devoient entrer dans la table des Sermons véritables de S. Auguſtin. Il fit auſſi celle des Sermons ſuppoſés, dont il voyoit l'utilité; mais comme ce volume étoit déja très-gros, D. Thomas Blampin, qui préſidoit à l'édition, ſupprima cette table. Dom Couſtant entiérement ſoumis à ceux qui étoient au deſſus de lui, ne fit aucune inſtance pour la produire, quoiqu'elle lui eût couté beaucoup de peine, & ne témoigna aucune répugnance pour ſa ſuppreſſion. Après l'édition des Sermons de S. Auguſtin, on entreprit celle de ſes Traités, & D. Couſtant fut encore chargé de l'examen de ceux qui étoient ſuppoſés.

En ce tems-la D. Mabillon repréſenta aux Supérieurs que ſaint Hilaire étant une des plus grandes lumieres de l'Egliſe Gallicane, il convenoit d'entreprendre une nouvelle édition de ſes ouvrages. L'expérience que l'on avoit de l'habileté du Pere Couſtant fit que l'on jetta les yeux ſur lui pour cette entrepriſe. Comme elle tendoit à ſa fin, l'an 1693 il fut nommé Prieur de Nogent ſous Coucy. Il avoit toujours extrêmement craint d'être employé dans le gouvernement, & pour l'éviter, il s'étoit aſſujetti aux travaux les plus pénibles & les moins agréables de l'édition de S. Auguſtin. Cependant il ſe ſoumit par obéiſſance, & dès que la derniere feuille de l'édition de ſaint Hilaire fut tirée, il partit laiſſant à un autre l'honneur de faire les préſens & de recevoir les applaudiſſemens dûs à l'éditeur.

Ainſi finirent les premiers travaux littéraires du P. Couſtant; travaux utiles à l'Egliſe & qui durerent douze ans. Ils lui firent une grande réputation au dehors; mais il s'en acquit encore

une bien plus grande au dedans, par sa régularité & sa fidélité à tous ses devoirs de Religieux. Il travailla toujours infatigablement pendant les douze années qu'il fut à S. Germain des Prés, sans rien prendre sur les exercices réguliers, & sur-tout sans jamais s'exempter de l'office divin, qu'il regardoit comme sa premiere obligation.

Dom Coustant.

Arrivé dans le lieu de sa Supériorité, qu'il regardoit comme celui de son esclavage, il se fit une loi de se renfermer dans son cloître, & de ne faire de visites que celles dont il ne pouvoit se dispenser. Sa conduite dans le gouvernement eut pour objet d'édifier ses Religieux, de gagner leurs cœurs, de les occuper dignement, & de pourvoir à leurs besoins corporels & spirituels. Sa vie exemplaire le fit aimer & respecter. Le soin qu'il eut de remplir la bibliotheque de bons livres, leur rendit la solitude agréable, & son attention pour chaque Religieux en particulier, fit qu'on ne le quitta jamais qu'à regret. Cependant il gémissoit de se voir dans la Supériorité. Après avoir fait son triennal en entier pour ne pas s'opposer à la volonté de Dieu, il songea aux moyens de secouer le pesant fardeau, qu'on lui avoit imposé. Il écrivit au Chapitre général une lettre très-touchante, pour supplier les Définiteurs de décharger la Congrégation d'un si pitoyable Supérieur : c'est l'idée qu'il avoit de lui-même. Il s'offroit d'aller dans tous les monastères qu'on voudroit, & même de demeurer dans celui où il étoit, pourvu que ce fût en qualité de simple Religieux. Pour fléchir plus efficacement les Supérieurs, il data sa lettre de l'heure de minuit, leur donnant à entendre que le poids de la Supériorité lui ôtoit le repos. Il n'eut pas besoin de redoubler ses instances pour obtenir ce qu'il demandoit. On avoit reconnu à Saint-Germain des Prés la perte qu'on avoit faite par son absence, & la résolution étoit déja prise de l'y faire revenir, pour édifier, comme il avoit déja fait, & continuer ses travaux, qui avoient fait tant d'honneur à la Congrégation.

Il revint donc à S. Germain des Prés après le Chapitre de 1696. On le chargea d'abord de veiller sur une nouvelle édition du Bréviaire. Quoique celle des ouvrages de S. Augustin fût achevée il y avoit déja du tems ; plusieurs Savans souhaitoient encore d'avoir sa Vie, & une table générale de tous ses ouvrages. M. le Tellier Archevêque de Reims ne donna point de repos à Dom Blampin, qu'il ne mît la Vie de cet

Dom Coustant.

incomparable Docteur en état de paroître. Dom Coustant & Dom Claude Guesnié furent chargés des tables. Celui-ci se contentoit de prendre dans les tables particulieres de chaque volume de quoi faire la générale. L'autre fit plus : il relut tout de nouveau S. Augustin, & ajouta beaucoup de choses, qui avoient été omises dans les tables particulieres. Jusqu'alors il n'y en avoit point eu des ouvrages supposés. Dans cette circonstance le P. Coustant eut la consolation de voir que celle qu'il avoit déja faite des Sermons faussement attribués à saint Augustin trouvoit enfin sa place.

Mais tout cela n'étoit pas capable de l'occuper. On lui proposa plusieurs entreprises, comme de travailler à une nouvelle édition de quelques Peres de l'Eglise, ou de faire une Bibliotheque Bénédictine. Il ne voulut se déterminer que par l'obéissance, & enfin on le chargea d'une nouvelle édition des lettres des Papes. Il aperçut d'abord la grandeur & la dificulté du travail, qui renfermoit autant d'auteurs que de Papes, dont il falloit étudier le génie, le style & l'histoire; mais l'obéissance lui ferma les yeux sur toutes ces dificultés. Il se mit à travailler avec la même application qu'il avoit donnée à S. Augustin & à S. Hilaire. Il fut obligé d'interrompre ce travail pour réfuter le Pere Germon Jésuite, qui non content d'avoir écrit contre la Diplomatique de D. Mabillon, avoit aussi attaqué l'édition de S. Hilaire, & décrié les manuscrits de Corbie, dont on s'étoit servi pour l'édition de S. Augustin. Dom Coustant crut cette affaire assez importante à l'Eglise, pour ne pas laisser sans réponse des calomnies qui pouvoient faire impression.

Après la mort de M. de Tillemont, M. le Nain porta ses manuscrits à S. Germain des Prés, & pria le Pere Général de charger Dom Coustant de la continuation des *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*. Mais D. Coustant, après un examen sérieux, jugea que ce travail étoit au dessus de ses forces, & renvoya tous les papiers.

Il ne travailloit que pour se sanctifier, & en prenant l'esprit des Peres pour l'intelligence de leurs écrits, il en prenoit les maximes pour la regle de sa conduite. Il avoit ses tems marqués pour aller adorer le saint Sacrement, & son attention scrupuleuse à ne pas perdre un moment, faisoit que malgré son assiduité aux exercices réguliers il trouvoit du tems suffi-

ſamment pour vaquer à l'étude. Sa charité pour ſes freres, & particuliérement pour les pauvres, étoit infinie. Pour ſoulager ces derniers, avec la permiſſion du P. Général, il vendoit les exemplaires qui lui revenoient de ſes impreſſions, & leur en diſtribuoit l'argent.

Mais s'il aimoit les pauvres, il ne chériſſoit pas moins la pauvreté. C'étoit ſa vertu favorite : tout ce qui étoit à ſon uſage en annonçoit la pratique. Les choſes les plus viles étoient celles qu'il ambitionnoit le plus. De cet amour pour la pauvreté procédoit le grand mépris qu'il avoit de lui-même, ne demandant jamais rien, & ſe privant des choſes les plus néceſſaires.

Il aimoit la retraite & la ſolitude, & pendant près de quarante ans qu'il demeura à Paris, il ne s'y étoit fait aucune habitude. Il ne rendoit ni ne recevoit point de viſites. Jamais il ne fit un pas pour voir les curioſités qui ſont dans cette capitale & dans les environs. Il faiſoit tous les ans une promenade de quatre ou cinq jours, plutôt par remede que par divertiſſement, & toujours à pied, tant par eſprit de pauvreté que par mortification. Dès l'année de ſon Noviciat il s'étoit tellement accoutumé à ſuporter la rigueur des ſaiſons, que les plus grands froids ne furent jamais capables de lui faire interrompre ſon étude. Il ne ſe chauffa jamais; pas même dans l'hiver ſi rigoureux de 1709. Il ſe paſſoit peu d'années qu'il ne tombât malade ; mais on ne s'apercevoit de ſes maladies que lorſqu'il ne pouvoit plus les cacher ; & il n'y aportoit point d'autre remede que la patience. Il ſuivoit la régularité à l'ordinaire dans toute ſa rigueur, & n'en prenoit pas plus de ſoulagement.

Dans ſa derniere maladie il ſuporta ſon mal un mois entier avant qu'on s'en aperçût. On le contraignit alors d'aller à l'Infirmerie ; mais ce fut pour aller ſe préparer à la fin de ſon pélerinage. Il s'abandonna pour la vie & pour la mort à la providence, & à l'ordre de Dieu, qu'il n'auroit pas voulu reculer d'un moment. Il prit tous les ſoulagemens qui lui furent preſcrits, ſans jamais apporter aucune réſiſtance aux ordres du médecin & de l'Infirmier. Lorſqu'on s'aperçut qu'il approchoit de ſa fin, on lui donna ſes derniers Sacremens, qu'il reçut avec une piété très-édifiante. Enfin, le 18 d'Octobre 1721, ſur les onze heures du ſoir, il rendit ſon ame à Dieu & mourut ſans agonie, ſans convulſions, & ſans aucune frayeur de la

DOM COUSTANT.

mort. Il fut universellement regretté, & depuis le P. Mabillon la Congrégation n'avoit pas fait une plus grande perte. Elle perdit à sa mort un excellent Religieux par sa régularité, & un homme très-savant, qui joignoit à la science une humilité profonde.

§ II. *Ses Ouvrages.*

1. *Appendix tomi quinti operum S. Augustini, complectens Sermones suppositiios in quatuor classes nunc primum ordine digestos, quibus inserti sunt Sermones Cæsarii Episcopi Arelatensis.* Pour démêler les vrais Sermons de S. Augustin, d'avec ceux qui lui ont été faussement supposés, Dom Coustant lut d'abord tous ces Sermons avec attention, il s'appliqua à remarquer la diférence du style, les matieres qui y étoient traitées, la maniere dont les auteurs s'y exprimoient. Par son application, son étude & sa pénétration, il découvrit non-seulement les Sermons qui n'étoient point de saint Augustin, mais même la plupart de ceux qui en étoient les auteurs. Il en restitua un grand nombre à S. Césaire Evêque d'Arles, & à d'autres Peres. Comme une partie de ces Sermons étoit composée de plusieurs centons, que les auteurs avoient pris dans les ouvrages des Peres, Dom Coustant déterra tous ces centons, & marqua exactement les endroits d'où ils avoient été tirés. Après avoir fait le discernement de 317 Sermons supposés, il en corrigea le texte sur les manuscrits, & en composa les tables. Il s'acquitta de cette pénible tâche avec tant de célérité & de succès, qu'il fut en état de faire un semblable travail sur les Traités supposés qui devoient entrer dans le tome suivant.

2. *Appendix tomi sexti operum S. Augustini, continens subdititia ospuscula, scilicet &c.* La critique de ces Traités ou opuscules a fait beaucoup d'honneur à D. Coustant. Les connoisseurs en ont porté dans le tems un jugement également avantageux & équitable. » Il a, disoit alors (*a*) M. Baillet, une industrie » toute particuliere pour reconnoître non-seulement les pieces » supposées, mais encore les fourures & les gloses insérées » mal-à-propos dans le texte de certains Traités, que les co» pistes prennent la liberté d'ajouter de leur tête, sous pré» texte d'éclaircir & d'expliquer la pensée de l'auteur. « Ce travail, quoique fort dur, n'empêchoit pas le P. Coustant de

(*a*) *Jugem. des Sav. t. 2, p. 492.*

recueillir les matieres qui devoient entrer dans les tables des Sermons & des traités ſuppoſés, qu'il a compoſées.

Dom Couſtant.

3. *Sancti Hilarii Pictavorum Epiſcopi opera ad manuſcriptos codices Gallicanos, Romanos, Belgicos, necnon ad veteres editiones caſtigata, aliquot aucta opuſculis, prævils in locos difficiles diſputationibus, præfationibus, admonitionibus, notis, novâ ſancti Confeſſoris Vitâ, & copioſiſſimis Scripturarum, Rerum, Gloſſarum indicibus locupletata & illuſtrata. Studio & labore Monachorum Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Pariſiis, apud Franciſcum Muguet*, 1693, *in-fol.* Cette nouvelle édition des ouvrages de S. Hilaire eſt dédiée au Cardinal d'Eſtrées. Dom Pierre Couſtant la commença l'an 1687. Il en ramaſſa les matériaux avec ſoin, & les collationna preſque tous lui-même. Car il étoit perſuadé que pour faire un bon choix des variantes leçons, il falloit connoître le prix des manuſcrits d'où elles ſont tirées; qu'il eſt dificile d'en juger, ſi on ne les a ſous les yeux, & que d'ailleurs un éditeur y trouve ſouvent des choſes qui échappent à l'attention des autres.

Dans la ſavante préface miſe à la tête de cet ouvrage, Dom Couſtant paſſe en revue toutes les éditions précédentes, dont il fait ſentir les défauts. Il fait connoître les manuſcrits ſur l'autorité deſquels il a rétabli le texte de S. Hilaire. Le plus ancien eſt de la Bibliotheque du Vatican, qui fut écrit en Afrique en la troiſieme année du regne de Traſamond, qui ſuivant la ſupputation d Holſtenius revient à l'an 510 de l'Ere chrétienne. Le manuſcrit le plus entier apartenoit autrefois à l'abbaye de S. Denys en France, & ſe trouve maintenant à la Bibliotheque du Roi. Dom Couſtant paſſe enſuite aux écrits de S. Hilaire qui ont été perdus, & recherche les cauſes de l'obſcurité du diſcours de ce ſaint Docteur. Pour juſtifier la pureté de ſa doctrine, le P. Couſtant fait une longue diſcuſſion des erreurs que les Proteſtans & quelques Catholiques, & ſur-tout Eraſme, lui ont imputées, pour n'avoir pas compris le ſens de certaines expreſſions.

Après avoir expoſé ſur un grand nombre d'articles la foi catholique de S. Hilaire, D. Couſtant donne ſa Vie tirée de ſes écrits & d'autres anciens monumens. Elle eſt ſuivie d'une autre compoſée par Fortunat Evêque de Poitiers, & d'un Sermon de S. Pierre Damien ſur la tranſlation des Reliques

Dom Coustant.

de saint Hilaire, avec les témoignages qu'ont portés de lui les Anciens & sur-tout S. Jérôme. A l'égard des Œuvres de saint Hilaire, D. Coustant donne la premiere place au Traité sur les Pseaumes, quoiqu'il n'ait été composé que depuis le retour du Saint de son exil. Le second ouvrage est le Commentaire sur S. Matthieu, l'un des premiers & des plus anciens qui ait été composé par les Latins sur les Evangiles, selon le témoignage de S. Jérôme. Ce commentaire est partagé en 33 chapitres. S. Hilaire y avoit mis une préface qui ne subsiste plus. Dom Coustant fait un grand éloge de ce commentaire, dont il fixe la date avant l'exil du saint Evêque, & par conséquent avant l'an 356. Les douze livres de la Trinité furent composés durant l'exil même, aussi-bien que celui des Synodes. Enfin le savant éditeur soutient sur la foi de S. Jérôme & de Facundus, que le livre contre l'Empereur Constance est de S. Hilaire; mais il justifie la liberté & le zele extraordinaire qu'il fait paroître dans cet écrit.

Dans l'Appendice après les ouvrages supposés ou douteux, on trouve un poëme sur la Genèse, que le P. Quesnel attribue à S. Hilaire d'Arles; le livre de l'unité du Pere & du Fils; une confession de foi, qu'un auteur qui vivoit du tems de Charles le Chauve attribue à Alcuin, & une préface de Nicolas le Fevre, déja imprimée à la tête de quelques fragmens de S. Hilaire, que ce savant avoit publiés en 1598. Cette préface très-utile pour l'histoire de S. Hilaire, se trouvoit déja réimprimée parmi les opuscules du même Nicolas le Fevre, *in*-4°. Enfin D. Coustant termine son édition par une liste des manuscrits & des imprimés, sur lesquels elle a été revue & corrigée, & par des tables très-amples.

En 1730 on a publié à Vérone une nouvelle édition des Œuvres de S. Hilaire, conforme à celle-ci; mais augmentée de fragmens non encore imprimés, & de beaucoup de variantes dues aux recherches du Marquis Scipion Maffei. D. Martène au neuvieme tome de son amplissime Collection, a donné un écrit intitulé : *S. Hilarii Pictavorum Episcopi aliquot Psalmorum interpretatio hactenus inedita.*

4. *Vindiciæ manuscriptorum codicum à R. P. Bartholomæo Germon impugnatorum, cum appendice, in quâ S. Hilarii quidam loci ab anonymo obscurati & depravati illustrantur & explicantur. Parisiis, apud viduam Francisci Muguet*, 1706, *in*-8°.

Cet

Cet ouvrage eſt contre le P. Germon Jéſuite, lequel, à la fin de ſa ſeconde Diſſertation contre la Diplomatique du Pere Mabillon, avoit accuſé Dom Couſtant d'avoir donné dans le texte de S. Hilaire des paſſages falſifiés par Félix d'Urgel & par Gotheſcalc. Le P. Couſtant commence par rétablir l'autorité des manuſcrits en général & en particulier de ceux de l'abbaye de Corbie, que le P. Germon avoit décriés. Enſuite il fait voir que ce Jéſuite avoit maltraité injuſtement Gotheſcalc & Ratram dans une cauſe où ces deux ſavans Moines avoient raiſon & ſoutenoient la doctrine de l'Egliſe contre Hincmar Archevêque de Reims. Le Pere Couſtant ſoutient la leçon du livre intitulé, *Contra quinque Hoſtium genera*, & fait voir qu'on a eu raiſon de ſuivre dans la nouvelle édition de ſaint Auguſtin la leçon qu'Hincmar avoit rejettée. » Cet ouvrage » du P. Couſtant eſt rempli de recherches curieuſes, & l'on y » remarque un auteur accoutumé à la critique. «

Dom Cous-tant.

Journal des Sav. de 1707, p. 417 & ſuiv.

Dans l'Appendice Dom Couſtant réfute ſolidement l'Abbé Faidit, qui dans ſon livre intitulé, *Altération du dogme théologique par la Philoſophie d'Ariſtote, ou Traité de la Trinité*, avoit accuſé les Bénédictins d'avoir mal raporté & mal expliqué un paſſage de S. Hilaire. Le Pere Couſtant, après avoir combatu le ſyſtême de cet Abbé, qui tantôt parle en Sabellien & tantôt en Trithéite, prouve que le paſſage de S. Hilaire eſt fidélement raporté dans l'édition de ſes Œuvres, & qu'il n'y a aucun manuſcrit, ni aucune édition, où il ne ſoit de la même maniere.

5. *Vindiciæ veterum codicum confirmatæ, in quibus plures Patrum atque Conciliorum illuſtrantur loci; Eccleſiæ de trinâ Deitate dicenda traditio aſſeritur; Ratramnus & Goteſcalcus purgantur ab injectis ſuſpicionibus; & quædam Pyrrhoniſmi ſemina noviſſimè ſparſa reteguntur & convelluntur: Autore Domno Petro Couſtant, Presbytero & Monacho Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Lutetiæ Pariſiorum, apud Joannem-Baptiſtam Coignard*, 1715, *in*-8°. C'eſt une réponſe au livre du P. Germon, *De veteribus Hæreticis eccleſiaſticorum codicum corruptoribus*.

Dom Couſtant diviſe ſon ouvrage en ſix parties. Dans la premiere, après avoir fait l'hiſtoire de cette diſpute, il découvre le deſſein de ſon antagoniſte. Dans la ſeconde il fait voir que la plupart des Hérétiques, que le P. Germon traite

Dom Coustant.

de faussaires, ne méritent point ce titre odieux, & que la falsification, qu'on leur attribue, a été rare, & qu'elle a été découverte aussi-tôt par les Savans du tems. Il pose des regles pour bien juger des manuscrits par une critique judicieuse & éclairée. Dans la troisieme partie il soutient que S. Hilaire a dit en parlant de J. C. *Dum carnis humilitas adoptatur*, & non pas *adoratur*, comme le prétendoit Hincmar de Reims. Dans la quatrieme partie il prouve que l'expression *Trina Deitas* est catholique, & que le même Hincmar a eu tort de vouloir la faire retrancher du livre *Contra quinque hostium genera*, faussement attribué à S. Augustin. Dans la cinquieme il démontre que c'est une pure calomnie d'accuser Ratram & Gothescalc d'avoir falsifié les manuscrits de S. Augustin, qui étoient dans la Bibliotheque de Corbie. » Ce que le P. Coustant dit sur ce » sujet est vif & pressant, quoiqu'il montre par-tout beaucoup » de modération & de douceur, qui faisoient son caractere » principal, & qu'il ne sache ce que c'est que de se laisser aller » à la moindre injure, persuadé qu'elle fait beaucoup plus de » tort à la vérité, qu'elle ne peut lui être utile. «

Continuat. de la Bibl. des auteurs eccléf. du 18e siecle, t. 1. p. 199.

La sixieme & derniere partie est employée à mettre sous les yeux des lecteurs plusieurs assertions, qui tendent à établir un Pyrrhonisme, qui conduiroit à détruire les monumens les plus certains. C'est le précipice où s'est jetté le fameux Pere Hardouin, pour avoir tiré les conséquences des faux principes de son confrere. L'ouvrage de D. Coustant est terminé par une bonne table des matieres. Comme il est demeuré sans replique, on peut croire que le P. Germon a reconnu la fausseté de ses raisons & de son systeme, & qu'il a cédé à D. Coustant une victoire qu'il avoit osé disputer au P. Mabillon.

6. *Prospectus* ou Plan d'une nouvelle édition des Lettres des Papes, depuis S. Clément jusqu'à Innocent III. Ce plan est expliqué dans le Journal des Savans du Lundi 4 Septembre 1719. Dom Coustant n'y promet rien qu'il n'ait parfaitement exécuté dans l'ouvrage suivant.

7. *Epistolæ Romanorum Pontificum, & quæ ad eos scripta sunt, à sancto Clemente I. usque ad Innocentium III. quotquot reperiri potuerunt, seu nova sive diversis in locis sparsim edita, adjunctis fragmentis, spuriis segregatis, in unum secundùm ordinem temporum collecta, ad veterum codicum fidem recognita & emendata, præviis admonitionibus, ubi opus fuerit, notis*

criticis ac Dissertationibus, quæ Historiam, dogmata, disciplinam explicant, illustrata. Studio & labore Domni Petri Coustant Presbyteri ac Monachi Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Tomus I. ab anno Christi 67 ad annum 440. Parisiis, apud Ludovicum-Dionysium de la Tour, Antonium-Urbanum Coustelier, & Petrum Simon, 1721. Dom Coustant a dédié cet ouvrage au Pape Innocent XIII. au nom de la Congrégation de Saint-Maur. L'épître dédicatoire composée par D. Simon Mopinot associé au travail du P. Coustant, est d'une pureté & d'une élégance dignes des plus beaux siecles de la Latinité. La préface générale, qui est de 150 pages, est aussi de son style. Elle est divisée en trois parties.

DOM COUSTANT.

Dans la premiere D. Coustant fait voir l'utilité & les avantages de sa Collection des lettres pontificales, & traite amplement de l'autorité des Papes. Il fait voir que le Siege de saint Pierre est le premier Siege de l'Eglise; que c'est le centre de l'unité ecclésiastique, & que le Pape tient sa primauté de J. C. même; ce qu'il prouve par l'autorité des anciens Docteurs de l'Eglise, qui reconnoissent unanimement dans le Prince des Apôtres le premier des Evêques & comme le Pere de ceux qui partagent avec lui l'Episcopat. Dom Coustant s'étend sur les prérogatives du S. Siege qu'il dit avoir été fixé à Rome, parce que cette ville étant au milieu de l'Orient & de l'Occident, le Pape peut veiller plus facilement sur toutes les autres Eglises. Il examine quelles sont les causes majeures, dont les Papes se sont réservés le jugement. Elles se réduisent aux dificultés qui s'élevent sur des matieres qui regardent la Foi & la discipline générale de l'Eglise.

Dans la seconde partie le Pere Coustant examine en détail les anciennes Collections des Canons, & attribue la premiere au Pape S. Clément. La plus ancienne est celle qu'on trouve dans un manuscrit de Corbie, écrit vers le milieu du sixieme siecle. Elle est précédée du catalogue des Papes depuis S. Pierre jusqu'à la quatorzieme année du Pontificat de Vigile. Dom Coustant réfute fort au long le P. Quesnel, qui dans une de ses dissertations sur S. Léon a prétendu que du tems de ce Pape il n'y avoit que les Décrets d'Innocent I. qui fussent observés par toute l'Eglise, & qui a voulu accréditer un recueil de Canons rempli de fautes, & où l'on ne remarque

Dom Coustant.

aucun ordre. Ce ſavant Pere de l'Oratoire a publié cette collection dans ſon édition des Œuvres de S. Léon.

Dans la troiſieme partie de cette preface D. Couſtant fait connoître toutes les éditions des lettres pontificales apellées Décrétales, qui ont précédé la ſienne, & il entre dans un grand détail des ſoins qu'il s'eſt donnés pour enrichir l'Egliſe d'une édition parfaite. La premiere Décrétale qu'il rapporte eſt celle de S. Clément, écrite l'an 97, & la derniere eſt de Sixte III. donnée le 18 Décembre de l'an 437. Les lettres de chaque Pape ſont précédées d'une Diſſertation & accompagnées de notes, où le P. Couſtant éclaircit toutes les dificultés qu'on peut former ſur ces écrits.

Cet ouvrage eſt terminé par un *Appendix*, qui contient les lettres fauſſement attribuées aux Papes, & une table générale des matieres. Dom Couſtant a laiſſé le ſecond & le troiſieme volume preſque en état d'être mis ſous la preſſe, & le reſte bien ébauché. » L'auteur étoit encore plus recommandable par ſa piété, ſa religion, ſon zele pour l'obſervance » réguliere, que par ſon érudition, la juſteſſe de ſon diſcernement & ſon exactitude, qui le diſtinguent de beaucoup » d'autres auteurs, même entre les plus célebres. « C'eſt le jugement que le ſavant Continuateur de la Bibliotheque de M. Dupin porte de D. Pierre Couſtant. On trouve ſon éloge dans un excellent Mémoire de la compoſition du P. Mopinot, & inſéré dans le Journal des Savans du mois de Janvier 1722. On a auſſi la vie de Dom Couſtant écrite en françois par le Pere Martène, & traduite en beau latin par Dom Charles Clémencet.

Dom Claude Guesnié, D. François Meri, et D. Philippe Billouet.

§. I.

Dom Guesnié né à Dijon en 1647, fit profeſſion dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 17 Février 1669 étant âgé de 22 ans. Dès ſes premieres années de Religion il ſe diſtingua par ſa conduite & ſa capacité. On le fit venir à Saint-Germain des Prés pour travailler ſous le P. Blampin à l'édition

de S. Auguſtin. Il compoſoit la table du troiſieme volume, lorſqu'en 1681 les Supérieurs le nommerent Prieur de Tyron au Perche. Pluſieurs années après il fut envoyé à Reims pour gouverner la communauté de S. Nicaiſe. Mais préférant les avantages d'une vie privée à tous les honneurs du cloître, il revint à S. Germain des Prés, où il fut Bibliothécaire, & enſuite Curé de la paroiſſe de cette abbaye. Il y finit ſes jours le 21 Octobre 1722.

D. GUESNIÉ, &c.

Il eſt auteur de la table générale des ouvrages de ſaint Auguſtin, qui contient la plus grande partie du XI[e] & dernier volume de la nouvelle édition. Cette table n'a pu être dreſſée ſans un travail infini. Tous les Savans en ont admiré l'art, le choix, l'ordre & l'arrangement; en ſorte qu'elle eſt devenue un modele pour tous ceux qui publient de grands ouvrages.

Le Pere Gueſnié avoit entrepris une nouvelle édition du Gloſſaire latin de M. Ducange. Il ſe propoſoit de l'augmenter d'un volume *in-folio*. Mais la mort ne lui permit pas de voir la fin de ſon entrepriſe. Elle fut confiée à D. Nicolas Touſtain & à D. Louis le Pelletier, qui étendirent leurs vues beaucoup au-delà du premier plan.

Enfin D. Claude Gueſnié a laiſſé manuſcrits des Mémoires très-curieux de tout ce qui s'eſt paſſé au ſujet de l'édition des Œuvres de S. Auguſtin donnée par ſes confreres.

§. II.

DOM FRANÇOIS MERI, natif de Vierzon au diocèſe de Bourges, étant âgé de dix-neuf ans fit profeſſion dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux le 4 Septembre 1694. Il édifia ſes confreres par ſa régularité, & fit en même-tems de grands progrès dans les lettres. Il en auroit fait de plus conſidérables, ſi la mort ne l'eût enlevé à la fleur de ſon âge le 18 Octobre 1723 dans l'abbaye de S. Martin de Maçai, près Vierzon ſa patrie.

1. Il a fait imprimer le Catalogue de la Bibliotheque de M. Prouſteau, ſous ce titre : *Bibliotheca Pruſtelliana, ſive Catalogus librorum Bibliothecæ Guillelmi Prouſteau Aurelianenſis Academiæ Anteceſſoris & Decani, Aurelianis depoſitæ in monaſterio Beatæ Mariæ de Bono Nuncio, Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione ſancti Mauri : Ad uſum ſtudioſorum*

Dom Meri, &c.

omnium. Aurelianis, apud Rouzeau, 1721, *in*-4°. Ce Catalogue a été dressé successivement par D. Philippe Billouet & D. François Meri. Les Savans y ont remarqué des défauts, surtout dans les titres grecs. On trouve à la tête l'éloge funebre de M. Prousteau par D. Simon Mopinot, qui est encore auteur de l'Epitaphe en style lapidaire du même célebre Professeur en Droit de l'Université d'Orléans.

2. Dom Meri a composé l'écrit intitulé : *Discussion critique & théologique des Remarques de M. ***. sur le Dictionnaire de Moréri de l'édition de* 1718*; par M. Thomas, Docteur de Louvain*, 1720. Il s'est caché sous le nom de Thomas, qui étoit celui de sa mere.

3. Il travailla sans relâche à la Bibliotheque des Ecrivains du Berry, & ses Mémoires furent envoyés à D. Rivet, pour en faire usage dans son Histoire littéraire de la France.

4. Dom Meri avoit aussi traduit en françois plusieurs traités de quelques Peres Grecs, & y avoit joint des dissertations théologiques; mais cet ouvrage est demeuré manuscrit. Dans le Moréri de la derniere édition on attribue au Pere Meri l'éloge de M. Prousteau; mais M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme d'Orléans, déguisé sous le nom de D. P. le Richoux, nous apprend que cette piece est de Dom Simon Mopinot.

Bibliotheque des auteurs de la Congrég. p. 23.

C'est donc par une double erreur que le P. le Cerf attribue à Dom Philippe Billouet l'éloge latin de M. Prousteau & la *Discussion critique & théologique, &c.* où l'on justifie l'auteur qui a travaillé à l'édition de Moréri de l'an 1718, contre la Critique de M. le Clerc Ecclésiastique du Séminaire de Saint-Sulpice à Lyon.

§. III.

Dom Philippe Billouet n'a publié aucun ouvrage. Cependant le P. le Cerf en a fait un article particulier dans sa Bibliotheque des auteurs de la Congrégation de S. Maur. Il a voulu apprendre au public que son compatriote s'étoit acquis par ses talens une grande réputation parmi ses confreres. Il étoit né à Rouen & avoit fait profession à Notre-Dame de Lire le 7 Février 1703. En 1712, n'étant âgé que de 28 ans, il enseigna la langue Hébraïque dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, & la Rhétorique l'année suivante. M. Prousteau, Pro-

fesseur en Droit de l'Université d'Orléans, ayant légué en 1714 sa Bibliothcque par une donation entre vifs au monastère de Bonnenouvelle d'Orléans, à condition de la rendre publique, D. Billouet fut nommé Bibliothécaire, & un de ses premiers soins fut de travailler à dresser le catalogue des livres, lequel a été continué & publié par Dom Meri son successeur. D. BILLOUET.

Dom Billouet, après s'être rendu habile en tout genre de littérature, mourut dans le même monastère d'Orléans le 2 Mars 1720, n'étant âgé que de trente-six ans.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE TOUT L'ORDRE DE S. BENOÎT.

DOM CHARLES (1) PETEY DE L'HOSTALLERIE, qui dans des tems dificiles gouverna avec prudence la Congrégation pendant sept ans, conçut le dessein de ce Dictionnaire, sans lequel, disoit-il, on ne connoîtroit jamais bien l'Ordre de S. Benoît. Quoique ce dessein, sur lequel on est revenu plusieurs fois, n'ait point été exécuté ; on ne sera pas fâché de savoir l'ordre & l'économie qu'on se proposoit d'observer dans ce grand ouvrage.

1°. On exposera en abrégé l'Histoire de toutes les Congrégations anciennes & modernes qui sont sorties de l'Ordre de S. Benoît, comme Cîteaux, Camaldule, Valombreuse, Fontevraut, les Silvestrains, les Célestins, les Feuillans & autres.

2°. On donnera l'Histoire de toutes les abbayes, & de tous les monastères, où l'on pratique actuellement, & où l'on a pratiqué autrefois la Regle de S. Benoît, soit qu'ils aient été détruits, érigés en Cathédrales, convertis en Collégiales, Séminaires, Colleges, ou qu'ils subsistent sous une autre Regle.

3°. On y placera les éloges historiques de tous les hommes illustres du même Ordre qui se seront distingués, soit par leur

(1) Le P. Petey de l'Hostallerie, né à la Loupe gros bourg dans le Perche, le 29 de Janvier 1641, fit profession à Vendôme le 29 de Juin 1659. Après avoir fait de bonnes études sous le P. Gerberon, il passa successivement aux premieres Supériorités de sa Congrégation. Etant Général, il s'appliqua avec tout le zele possible à maintenir l'observance réguliere & à faire fleurir les études. Il mourut simple Religieux à Saint-Germain des Prés le 18 Mars 1721, âgé de plus de quatre-vingt ans. Dom Martène a écrit sa vie dans l'Histoire manuscrite de la Congrégation.

DICTIONNAIRE, &c.

ſainteté & leur piété éminente, comme les Saints canoniſés, béatifiés, ou morts en odeur de ſainteté ; par leurs dignités eccléſiaſtiques, comme les Papes, les Cardinaux, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques ; par leur naiſſance, comme les Empereurs, les Impératrices, les Rois, les Reines, les Princes, les Princeſſes, & autres grands Seigneurs ; par leurs écrits & leur doctrine, comme les auteurs, les docteurs & les plus célebres profeſſeurs ; ou enfin par quelque autre endroit éclatant.

Comme ce vaſte ouvrage intéreſſe l'honneur & la gloire de tout l'Ordre Bénédictin en général, & de chacune des Congrégations en particulier, on étoit perſuadé que les Supérieurs généraux & ſubalternes voudroient bien faire fournir aux Bénédictins de S. Maur les Mémoires néceſſaires pour donner une idée exacte des Congrégations & des monaſtères.

On prioit de marquer dans ces Mémoires 1°. le nombre & les noms latins & vulgaires de ces monaſtères ; 2°. leur ſituation & à quelle diſtance ils ſont des villes & des rivieres voiſines ; 3°. en quelle année ils ont été fondés, ou agrégés à des Congrégations, avec les noms & ſurnoms de leurs fondateurs ou principaux bienfaiteurs ; 4°. en quel état de ſplendeur ils ont été autrefois, & comment ils ſe trouvent aujourd'hui ; 5°. quels ſont à peu près & quels en ont été autrefois les revenus & les dépendances ; 6°. s'ils ſont en commende, & depuis quel tems ; 7°. les hommes illuſtres qui en ſont ſortis & qui y ſont décédés ; 8°. en quoi & comment ces grands hommes ſe ſont rendus célebres ; 9°. de quelle ſtructure eſt l'Egliſe ; 10°. quelles Reliques on y conſerve ; 11°. quels monumens remarquables on y voit, comme tombeaux, inſcriptions, peintures, ſculptures, avec le nom de leurs auteurs ; 12°. ſi la Bibliotheque eſt belle, & ſi elle eſt riche en manuſcrits, quel en eſt à peu près le nombre & l'âge des plus anciens ; 13°. on déſiroit auſſi ſavoir les noms & ſurnoms de tous les Supérieurs généraux & autres qui ſont en charge, auſſi-bien que des Religieux qui travailleroient aux Mémoires qu'on leur demandoit, afin qu'on pût leur marquer à tous la reconnoiſſance due au zele qu'ils auroient témoigné en cette occaſion.

Les Bénédictins d'Italie étoient ſuppliés d'adreſſer leurs Mémoires au Procureur général de la Congrégation de S. Maur, qui réſidoit à Rome, & qui étoit logé aux Quatre-fontaines. Dom Charles Conrade faiſoit alors cette fonction en Cour de Rome ;

Rome; & c'eſt peut-être lui qui a dreſſé le plan, que nous donnons ſur une copie écrite de ſa main.

DOM JEAN-PAUL DU SAULT.

§. I. *SA VIE.*

LE P. DU SAULT naquit à Saint-Sever-cap de Gaſcogne, au diocèſe d'Aire, l'an 1650. Son pere, élevé au grade de Capitaine, lui procura une bonne éducation. Le jeune du Sault dès ſes plus tendres années ſe porta à la piété, & l'on admiroit en lui une ſageſſe prématurée. Il fut élevé dans le monaſtère de S. Sever, & montra une grande facilité à apprendre les belles lettres; mais encore plus de diſpoſition à retenir les ſaintes inſtructions qu'on lui donnoit. Dès-lors il ſuivoit avec zele les exercices de la communauté, ſe levant la nuit pour aller à Matines, & pratiquant les autres auſtérités qui ſont en uſage dans la Congrégation. A l'âge de ſeize ans il entra au Noviciat de Notre-Dame de la Daurade. On n'eut pas de peine à reconnoître en lui un ſujet que la Grace de J. C. avoit préparé. Il fit profeſſion le 21 de Novembre 1667.

Il ne ſe relâcha jamais de la ferveur qu'on lui avoit inſpirée. Ses études, qui n'avoient que Dieu pour principe & pour fin, ne deſſécherent point ſon cœur en éclairant ſon eſprit. Il s'y diſtingua tellement, qu'on ne tarda pas à le faire enſeigner les autres. Son plus grand ſoin fut d'apprendre à ſes écoliers par ſes exemples ce qu'ils devoient faire. Quelque attention qu'il eût à ſe cacher, ſa vertu perçoit les voiles de ſon humilité & le faiſoit reſpecter de tout le monde. Pendant qu'il enſeignoit la Théologie dans l'abbaye de S. André d'Avignon en 1688, il fit ſon teſtament ſpirituel, par lequel il ſe donna entiérement à Dieu, déclarant ſes deſirs & ſes dernieres volontés, le ſigna de ſon ſang, & après l'avoir lu le jour de l'Epiphanie, auquel dans la Congrégation de S. Maur chacun renouvelle ſes vœux, il le porta ſur l'Autel. Cet acte eſt ſi plein de piété & d'onction, qu'on ne peut le lire ſans en être touché & ſans concevoir de lui l'idée d'un homme tout pénétré de Dieu. Il renouvelloit de tems en tems les proteſtations contenues dans

cet acte. Il s'en servit jusqu'à la fin de sa vie pour s'animer à la piété.

Après avoir enseigné plusieurs années, il fut nommé Prieur de Saint Chinian, & deux ans après transféré à Sorèze, où il remplit dignement tous les devoirs d'un Supérieur accompli. Il en fut tiré en 1693 & envoyé à Toulouse en qualité de Sous-prieur & Pere maître des Novices : emploi important qu'il exerça pendant neuf ans, & où il s'acquit une si grande réputation, qu'il étoit consulté de toutes les personnes pieuses de la ville, mais sur-tout des communautés de Religieuses, qui trouvoient en lui de très-grands secours pour leur conduite. Il fut ensuite six ans Prieur du même monastère de Toulouse. On étoit surpris qu'un petit corps comme le sien pût soutenir les pénitences austeres qu'il s'imposoit lui-même, & les abstinences qu'il faisoit continuellement. Il aimoit les livres, & il étoit persuadé que rien n'est plus capable de maintenir les Religieux dans leur devoir que l'étude & la lecture des bons ouvrages. C'est à lui qu'on est redevable de la Bibliotheque qui est à la Daurade.

De Prieur à Toulouse le P. du Sault fut élu successivement pour remplir plusieurs postes importans de la province Bénédictine de Gascogne, dont il fut enfin Visiteur. Ce fut alors que tous les monastères de son département furent témoins de son application à Dieu, de son zele pour la régularité, & de son ardeur pour suivre les exercices la nuit & le jour. Après Matines il restoit un tems considérable à l'Eglise, sans que les affaires, ni les occupations, soit aux Dietes, soit au Chapitre général, pussent lui faire omettre ses tems ordinaires d'oraison. Ses trois ans de Visiteur étant expirés, il fut élu de nouveau Prieur de la Daurade, & ensuite de S. André d'Avignon, où il fut aussi Supérieur des Bénédictines d'Ancelles qui sont à Aix en Provence, & observent les Constitutions du Val-de Grace.

Y étant allé faire la visite, il en revint extrêmement épuisé. On le mit à l'Infirmerie, où il se rendit par complaisance pour ceux qui l'en prierent. Il ne paroissoit pas de danger pour sa vie : cependant la surveille de sa mort, il alla voir quelques-uns de ses amis comme pour leur dire adieu ; mais il ne s'ouvrit qu'au Prieur des Chartreux, auquel il dit que c'étoit pour la derniere fois. Le lendemain après Complies il se trouva si mal, qu'on fut obligé de lui administrer les Sacremens. Après

Matines, il fit appeller la communauté pour réciter les prieres des agonisans. Aussi-tôt qu'elles furent achevées, il rendit son ame à Dieu le 16 Janvier 1724. Il mourut dans l'obéissance, qui seule l'avoit retenu dans la Supériorité pendant quarante ans. Il étoit toujours debout ou à genoux dans sa chambre. Il buvoit très-peu de vin, & ne mangeoit que rarement du poisson, dont il s'abstenoit entiérement pendant le Carême & l'Avent. D. du Sault.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Entretiens avec J. C. dans le très-saint Sacrement de l'Autel.* A Toulouse chez Vialar, 1701 & 1703, cinq volumes *in*-12. Cet ouvrage a été si bien reçu du public, qu'il s'en est fait au moins six éditions. La seconde parut dans la même ville chez J. Paul Douladoure l'an 1706, en quatre volumes *in*-12. & le cinquiéme tome en 1712 chez Cazanove. La troisieme édition est de 1717, la quatrieme de 1722, & la cinquieme de 1728 chez Guillemot. Cette même année on réimprima à Toulouse le premier volume. La sixieme édition est de 1746. Ce livre est très-estimé pour sa solidité & l'onction qui y est répandue. On l'attribua faussement à Dom Morel; & comme la doctrine de ce livre est fort opposée à celle des Jésuites, ces Peres voulurent engager quelques Evêques de leurs amis à le condamner du vivant du Cardinal de Fleuri. Mais ce projet de condamnation fut arrêté par la fermeté de Dom du Sault neveu de l'auteur, résolu d'en prendre la défense pour venger la mémoire de son oncle. Cependant le P. d'Authun Jésuite, Recteur du college de Besançon, censura de son chef huit propositions de ce livre, osa faire imprimer sa censure en 1730, & ses confreres, ainsi que M. l'Evêque de Nantes, mirent ce bon ouvrage au nombre des mauvais livres.

2. *Abrégé des Entretiens avec J. C. dans le très-saint Sacrement.* A Toulouse, 1706, 1 vol. *in*-12.

3. *Avis & Réflexions sur les devoirs de l'état Religieux, pour animer ceux qui l'ont embrassé.* A Toulouse chez J. P. Douladoure, 1708, 2 vol. *in*-12. Dom du Sault revit & perfectionna ce livre dans une nouvelle édition publiée en 1711 à Avignon chez de Lorme, en deux volumes *in*-8°. Il fut réimprimé de nouveau à Paris en 1714, aux frais de Godar Libraire de Reims, en trois volumes *in*-12. Cette édition fut retouchée par Dom

D. du Sault.

Guillaume Roussel. La quatrieme parut à Avignon chez de Lorme l'an 1717, en trois volumes *in*-12. Cet ouvrage a été fort recherché par les personnes qui ont du gout pour la perfection chrétienne. On disoit à la Trappe que le P. du Sault avoit porté encore plus loin les devoirs monastiques, que n'avoit fait M. de Rancé.

4. *Le Religieux mourant, ou de la Préparation à la mort pour les personnes qui ont embrassé l'état Religieux.* A Avignon chez Charles Giroust, 1718, 2 vol. *in*-8°.

5. *Abrégé du Traité de la Préparation à la mort.* A Toulouse, 1725, *in*-12. Plusieurs savans Prélats ont fait l'éloge de ce livre.

Dom Nicolas le Nourri.

§. I. *Sa Vie.*

Dom le Nourri naquit à Dieppe en Normandie l'an 1647. Il fit ses premieres études dans le college des Prêtres de l'Oratoire de cette ville, où il forma le dessein de se consacrer à Dieu. Il entra dans la Congrégation de S. Maur, & fit profession dans l'abbaye de Jumiege le 8 Juillet 1665, à l'âge de dix-huit ans.

Après le cours ordinaire des études que l'on fait dans la Congrégation, il fut envoyé dans le monastère de Bonnenouvelle de Rouen, ou, à la priere de D. Jean Garet, il travailla à l'édition de Cassiodore, que ce Pere donna en 1679. Il passa de là dans l'abbaye de Saint-Ouen de la même ville, & y travailla avec D. Jean du Chesne & D. Julien Bellaise à l'édition de saint Ambroise; mais ces Religieux ayant été séparés dans la suite, on confia le soin de cette édition à D. Jacques du Frische, auquel on associa le Pere le Nourri, & on le fit venir à Paris. Il y demeura environ quarante ans, & y fut considéré comme un Savant & un homme d'une grande probité. Son caractère naturellement officieux, ses lumieres & sa prudence, lui avoient mérité une libre entrée chez M. le Chancelier d'Aguesseau, & la confiance de M. le Cardinal de Noailles, qui le chargea de la direction de six ou sept maisons Religieuses; emploi dont il s'acquitta avec beaucoup de zelo & de sagesse. Il mourut dans l'abbaye de S. Germain des Prés

le 24 Mars 1724, âgé de 77 ans. On trouve son éloge dans le Journal des Savans du mois d'Août de la même année 1724. D. le Nourri.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. La préface & la table de l'édition de Cassiodore, avec l'éloge de cet Abbé célebre, sont du P. le Nourri.

2. Il a eu part à l'édition de S. Ambroise. Il fit présent du premier tome à M. Arnauld, qui l'en remercia par une lettre du 22 Octobre 1691. » Comme j'apprens, dit le célebre Doc- *Lettre 71, tome 8. p. 328.*
» teur, que vous désirez savoir si j'en ai reçu le premier tome » (de la nouvelle édition de S. Ambroise,) ce m'est une occa» sion de vous en rendre grace, & de vous témoigner l'estime » que je fais de votre travail. Il n'y a point de Pere qui eût » tant de besoin d'être revu. Car il avoit été bien mal traité » dans l'impression de Rome, & cependant c'est sur celle-là que » toutes les autres avoient depuis été faites. C'étoit une affaire, » & ou on ne pouvoit réussir qu'avec beaucoup d'application, » d'esprit & de jugement, que de remettre dans leur état na» turel tant de pieces défigurées, qui n'étoient presque pas » reconnoissables. Dieu soit loué du service que votre Congré» gation rend à l'Eglise en donnant au public les ouvrages des » saints Peres revus avec tant de soin. «

3. *Apparatus ad Bibliothecam maximam Patrum, &c.* Dom le Nourri fit d'abord imprimer ce grand ouvrage en deux volumes *in*-8°. à Paris, l'un chez les Anissons en 1694, & l'autre en 1697 chez Delespine. Cet Apparat en forme de Supplément pour les diverses Bibliotheques des Peres, présente une exacte critique de chaque traité renfermé dans ces grands Recueils. Le grand Arnauld écrivant à M. le Noir Chanoine de Paris, parle de l'*Apparat* du Pere le Nourri en ces termes. » Nous *Lettre 649, t. 7. p. 373.*
» sommes bien obligés à l'auteur de l'*Apparatus*, du présent » qu'il nous a fait de son livre. Les matieres qu'on y traite » sont examinées avec beaucoup d'érudition & de jugement: » On doit admirer sa sincérité dans la discussion qu'il fait de » tout ce qu'on a dit de part & d'autre touchant les livres at» tribués à S. Denys. Car on sait assez les raisons qu'il auroit » eues de se déclarer pour un parti plutôt que pour l'autre. Rien » n'est aussi plus achevé que ce qu'il dit pour soutenir la vé» rité des Lettres de saint Ignace contre les vains efforts de

» quelques savans Calvinistes, qui les ont voulu faire passer » pour supposées. «

4. Dom le Nourri s'apercevant que la quantité des matériaux qu'il avoit assemblés multiplieroit trop le nombre des volumes de son Apparat, il refondit ceux qui avoient déja paru, & en composa, avec ce qu'il avoit préparé jusques-là, deux volumes *in-folio*, qui furent imprimés à Paris, sous ce titre : *Apparatus ad Bibliothecam maximam veterum Patrum & antiquorum Scriptorum Lugduni editam ; in quo quidquid ad eorum scripta & doctrinam, variosque scribendi & docendi modos pertinet, dissertationibus criticis examinatur & illustratur. Tomus I. de Scriptoribus primi & secundi Ecclesiæ sæculi, ac de omnibus Clementis Alexandrini operibus. Parisiis, apud Joannem Anisson*, 1703. *Tomus II. de Scriptoribus latinis tertii & quarti Ecclesiæ sæculi, qui christianæ Religionis veritatem adversùs Ethnicos vindicaverunt. Parisiis, apud Joannem-Baptistam Delespine*, 1715, *in-fol.* Ce livre est dédié à M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris.

Dans la préface du tome premier, D. le Nourri trace le plan de tout l'ouvrage. Au commencement de chaque siecle, il donne une idée générale de tous les Ecrivains ecclésiastiques qui ont vécu en ce siecle, & fait l'analyse de leurs ouvrages, avec une critique sur la doctrine. La préface du second volume est très-instructive. Elle présente le plan des disputes que les auteurs Chrétiens du III[e] & IV[e] siecle avoient avec les Païens. Cette préface est suivie de six dissertations sur les ouvrages de Minutius Félix, d'Arnobe, de Lactance, de Tertullien, de saint Cyprien & de Lucius Cæcilius. » La saine critique & la » bonne Théologie (*a*) dont cet ouvrage (de Dom le Nourri) » est rempli, ont fait regretter aux Savans le projet qu'il avoit » formé d'une seconde édition de la Bibliotheque des Peres, » suivant son plan. «

(*a*) *Nouveau Diction. histor. d'une société de gens de lettres, t. 3. p.* 348.

5. Dom le Nourri publia une nouvelle édition du livre, *De mortibus persecutorum*, sous ce titre : *Lucii Cæcilii liber ad Donatum Confessorem de mortibus persecutorum, hactenùs Lactantio adscriptus, ad Colbertinum codicem denuò emendatus. Accessit Dissertatio in quâ de hujus libri auctore disputatur, & omnia illius loca dubia illustrantur. Parisiis, apud Joannem-Baptistam Delespine*, 1710, *in*-8°. *majori*. Cet ouvrage est dédié à M. l'Abbé Bignon. Dans la Dissertation Dom le Nourri fait

tous ses efforts pour prouver que le livre de la mort des persécuteurs n'est point de Lactance.

Ce sentiment singulier excita une vive querelle parmi les Savans. Il fut violemment attaqué dans le Journal littéraire de la Haye, tome 7e. par M. Lestoc, c'est-à-dire par le fameux M. de la Croze, qui n'épargna pas plus la personne du Pere le Nourri que sa Dissertation sur le livre *De morte persecutorum*. Le P. le Nourri répondit par une lettre insérée dans le Journal des Savans du mois de Juin 1716, à toutes les objections du Critique. Il avoue néanmoins qu'il avoit corrigé dans la seconde édition de sa Dissertation les fautes où il étoit tombé dans la premiere.

M. Heuman célebre Professeur Allemand l'attaqua encore plus vivement dans une Dissertation imprimée en 1722. Dom Liron (a) entreprit de réfuter le sentiment du Pere le Nourri. Daniel Maichel le combattit aussi dans une Dissertation, qu'on trouve dans la seconde partie de son *Introductio ad historiam litterariam de præcipuis Bibliothecis Parisiensibus*. Enfin Dom Ceilier, dans le troisieme volume de son Histoire des Auteurs ecclésiastiques, après avoir examiné les raisons de part & d'autre, penche vers le sentiment commun, qui fait Lactance auteur du Traité *De morte persecutorum*. Dans la nouvelle édition des Œuvres de cet ancien auteur, publiée par l'Abbé Lenglet, on trouve ce Traité, avec la Dissertation de Dom le Nourri & la Critique de M. de la Croze.

(a) *Singular. historiq. t. 1. num. 12. pag. 225.*

6. Le P. le Nourri a été l'éditeur d'un ouvrage de Christophe-Matthieu Pfaff Docteur & Professeur en Théologie à Tubinge, sur Lactance, publié à Paris en 1712, sous ce titre : *Firmini Lactantii epitome Institutionum divinarum ad Pentadium fratrem; Anonymi Historia de hæresi Manichæorum : Fragmentum de origine generis humani ; & Q. Julii Hilariani expositum de ratione Paschæ & mensis. Ex antiquissimo Bibliothecæ regiæ Taurinensis codice eruit, recensuit, lucique publicæ dedit atque etiam Dissertatione præliminari illustravit Christ. Matth. Pfaffius, &c. in-8°.*

7. Quoique Dom le Nourri travaillât avec D. Trablaine au troisieme volume de son Apparat, la déférence qu'il avoit pour des personnes de considération & de mérite le porta à se charger de la révision des Œuvres de saint Ambroise, dont l'édition étoit entiérement épuisée. Celle qu'il annonça en 1722 devoit être en trois volumes *in-folio*. Il y faisoit entrer.

D. LE NOURRI. le Miſſel Ambroſien, dont il devoit éclaircir les endroits obſcurs par des notes critiques. Il promettoit divers changemens conſidérables, & une nouvelle préface. Mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet, auquel il avoit déja commencé de travailler avec D. Jean Carré.

8. On donne au P. le Nourri un écrit intitulé : *Argumenta quibus Joannes Gerſen auctor libri* De Imitatione Chriſti *demonſtratur.*

Dupin, 17e ſiecle, t. 6. p. 266.

Au jugement d'un Savant célebre » le ſtyle du P. le Nourri » eſt ſimple, pur & facile. Il y a beaucoup de recherches & » d'érudition eccléſiaſtique & profane dans ſes ouvrages. Il eſt » exact dans ſes citations, modeſte dans ſa critique, & juſte » dans ſes conjectures. «

DOM CLAUDE VIDAL, ET D. SIMON MOPINOT.

§. I.

DOM VIDAL, natif de Gliſe-neuve au dioceſe de Clermont, fit profeſſion âgé de 21 ans dans l'abbaye de ſaint Auguſtin de Limoges le 15 Septembre 1658, & mourut dans celle de S. Jean d'Angely le neuvieme jour d'Octobre 1724. Nous ne ſavons rien de lui, ſinon qu'il eſt auteur d'un livre ſpirituel intitulé *La journée Chrétienne*, imprimé à Limoges en 1678, *in*-12.

§. II.

DOM SIMON MOPINOT, l'un des plus beaux génies que la Congrégation de Saint-Maur ait eu, naquit à Reims en 1685 d'une famille honnête & d'une probité reconnue. Il fit ſon cours d'humanités dans le college de l'Univerſité de cette ville, & il s'y diſtingua au deſſus des écoliers les plus habiles. Il réuſſiſſoit également en vers & en proſe, & compoſoit pour l'ordinaire des pieces ſi achevées, qu'on les faiſoit réciter en claſſe & même dans les Actes publics, & qu'on les propoſoit comme des modeles. M. l'Abbé de Louvois qui en qualité de grand-Vicaire de l'Archevêque ſon oncle avoit inſpection ſur le college, en étoit charmé, & vouloit voir tout ce qui ſortoit de ſa plume.

Il

D. Mopinot.

Il sembloit que la piété fût née avec le jeune Mopinot. Il en donna les marques les moins équivoques dès l'âge le plus tendre, & elles s'accrurent avec ses années; en sorte qu'il y a tout sujet de croire que Dieu lui fit la grace de conserver jusqu'au dernier soupir l'innocence baptismale. Ce fut pour la conserver, en se préservant de la corruption du monde, qu'il s'adressa au P. Blampin Prieur de S. Remi de Reims, pour lui découvrir le desir ardent qu'il avoit d'être Religieux Bénédictin. Le sage Prieur voulant faire épreuve de sa capacité, lui dit de composer quelque chose sur le bonheur de la vie monastique. Le Postulant lui apporta quelques jours après un poëme si beau, que ce lui fut un préjugé certain de ce que ce jeune homme deviendroit dans la suite.

Lorsqu'il se disposoit à partir pour le Noviciat, sa vocation fut éprouvée par plusieurs contradictions. On avoit déja jetté les yeux sur lui pour lui donner la chaire de Rhétorique de l'Université. Son pere lui refusa son consentement, & son Régent n'oublia rien pour lui faire changer de résolution. Mais la Grace de J. C. qui agissoit sur son cœur, lui fit surmonter tous ces obstacles. Son pere vaincu par ses larmes & ses importunités, lui permit enfin d'entrer dans la Congrégation de S. Maur.

Il alla donc en 1702 au monastère de S. Faron de Meaux pour y faire son Noviciat. L'année suivante 1703, il fit profession dans la même abbaye le 18 Février, à l'âge de 18 ans. Il fit ensuite son cours de Philosophie & celui de Théologie à S. Denys en France, & pendant l'un & l'autre, il fut comme il avoit été dans le Noviciat & dans le Séminaire des nouveaux Profès un modele de vertu pour ses jeunes confreres, & pour ceux même qui avoient un plus grand nombre d'années de profession. Il avoit gardé jusqu'alors un grand nombre de pieces de vers & d'éloquence de sa composition, qui lui avoient attiré bien des louanges. Il en fit le sacrifice & les jetta au feu, dans l'appréhension que ces productions de son esprit ne vinssent à paroître sous son nom. Après sa Philosophie & sa Théologie, on l'envoya dans l'abbaye de S. Nicaise de Reims pour y étudier les langues grecque & hébraïque. Il y employa deux ans, afin de les posséder plus parfaitement.

Quoique pendant ses études il eût su allier les exercices d'un parfait Religieux avec les devoirs d'un écolier diligent,

D. Mopinot.

il vit venir avec joie l'année qui suit le cours de Théologie, & qu'on apelle l'année de *Récollection*. Dom Mopinot s'y recueillit en effet tout entier, ou plutôt il s'y appliqua à monter de vertus en vertus par une priere plus assidue, & par la lecture des ouvrages les plus solides sur la Morale chrétienne, sur-tout par celle de l'Ecriture-Sainte. Si on eût suivi ses desirs, il n'eût jamais eu d'autre occupation; mais ses Supérieurs, qui connoissoient ses talens, voulurent qu'il les employât pour l'utilité des autres. Ils l'envoyerent professer les humanités au college de l'abbaye de Pontlevoi.

Le Pere Mopinot répondit parfaitement à l'espérance qu'on avoit conçue de son gout pour les belles lettres. Il avoit tout ce qu'il falloit pour faire un excellent Professeur d'humanités. En même-tems qu'il formoit ses éleves aux sciences, & leur apprenoit les belles lettres, dont il possédoit en un dégré éminent tout ce qu'elles ont de plus pur & de plus châtié, il jettoit dans leurs cœurs des semences d'une piété solide, en les instruisant par ses discours & ses exemples des regles des mœurs les plus sûres.

1. Si ce qu'il produisoit n'étant qu'écolier méritoit l'applaudissement des connoisseurs; ce qu'il fit étant devenu maître dut mériter l'estime des plus habiles & des plus judicieux. Aussi fut-ce le sort de presque toutes ses pieces d'éloquence & de poésie. Etant Professeur de Rhétorique, il fit une tragédie qui fut fort goutée, & qu'on a lue depuis avec autant de plaisir, qu'on l'avoit vu représenter. On chante dans plusieurs abbayes de notre Congrégation des Hymnes qu'il a composées. On admire sur-tout celle qu'il fit pour l'office de l'Enfant Jesus. » Ces Hymnes, dit un bon connoisseur, sont aussi claires & » aussi pompeuses que celles de Santeüil, & plus pieuses, je » dirois même, souvent plus latines que celles de cet illustre » Poëte.

Mémoire de Littérature du P. Desmolets, t. 10, 1e. part. p. 29. 30.

» 2. Dom Mopinot, ajoute-t-il, n'eût pas moins réussi dans » la Satyre, si sa piété n'eût arrêté son génie. On a cependant » quelques pieces en ce genre, qui lui sont échapées, & qui lui » ont couté bien des remords, une entre autres qu'il fit sur le » chemin de S. Denys, en passant entre Montmartre & Mont- » faucon. Car quoique ses vers fussent excellens, il les faisoit » très-facilement, & quelquefois sur le champ. Un jour ayant » offert le redoutable sacrifice de la Messe pour un saint Evêque

» (M. de Langle Evêque de Boulogne,) à qui il avoit été » fort attaché, comme il étoit tout occupé de la sainteté de » ce Prélat, il fit ces quatre vers en sortant de l'Autel, & avant » que d'arriver à la Sacristie.

D. Mopinot.

» *Si pietas, si relligio, si regula veri*
» *Non perit, æternum vives, venerande Sacerdos.*
» *Hos cineres, hæc ossa, sibi, Deus intimus hospes,*
» *Consecrat, & Christi servat jungenda triumpho.*

» D. Mopinot régentoit encore la Rhétorique à Pontlevoi, » lorsqu'en 1714 il vint à Reims pour prêcher à la profession » de sa sœur, Religieuse de Sainte-Claire. Son Sermon fut ad- » miré de tout le monde : tout prêchoit en lui. Comme c'étoit » de la plénitude du cœur qu'il parloit, il le fit avec tant d'onc- » tion, que tous les auditeurs en furent attendris jusqu'à verser » des larmes. « Dès-lors il voulut quitter sa chaire de Rhétorique, qui lui attiroit tant d'applaudissemens; mais par le conseil de ses amis, il la garda encore un an.

3. Au bout de cette année, il s'appliqua par ordre des Supérieurs à des études plus sérieuses & plus utiles, sans cesser de s'avancer dans les voies de la perfection. On l'envoya d'abord à S. Denys, pour travailler à une nouvelle édition de Tertullien avec Dom Marie Didier, qui avoit été son maître pendant ses études. Mais Dieu ayant apellé à lui ce Pere dans un âge peu avancé, D. Pierre Coustant demanda aux Supérieurs D. Mopinot, & se l'associa pour travailler à la Collection des Lettres des Papes. Ce ne fut pas en vain : car le P. Mopinot lui fut d'un très-grand secours pour la perfection de cet important recueil. Il en composa le *Prospectus*, expliqué dans le Journal des Savans du mois de Septembre 1719. La belle épître dédicatoire au Pape Innocent XIII. est toute de lui, & c'est encore à ses soins & à son bon gout, qu'on doit tout l'ordre, toute l'élégance & toute la délicatesse qu'on admire dans l'excellente préface qui est à la tête du premier volume.

4. Rome néanmoins n'en ayant pas été contente, parce qu'on n'y avoit pas parlé assez favorablement, à son gré, de ses prétentions, Dom Monipot écrivit au mois de Juin 1724 à D. Charles Conrade, Procureur-général de la Congrégation de S. Maur à Rome, une lettre imprimée *in*-4°. où il prouve que Dom Coustant avoit eu grand soin de révendiquer aux

D. MOPINOT.

Papes tous les écrits qui étoient véritablement d'eux, & de justifier leur conduite contre les calomnies des hérétiques, & contre les imputations de quelques Catholiques. Il écrivit encore plusieurs lettres à Rome pour la défense de l'ouvrage de Dom Coustant. »Il seroit à souhaiter, dit l'Abbé Goujet, » qu'on les eût données au public, qui y eût admiré la justesse » d'esprit, l'érudition & la solidité de l'auteur, quoique dans » quelques-unes il se soit un peu affoibli pour moins effrayer » ceux à qui il écrivoit. «

Mém. de Littérature, t. 10. *p.* 31.

5. Après la mort de D. Pierre Coustant, D. Mopinot très-affligé de cette perte, mais plein d'estime & de vénération pour celui qu'il pleuroit comme son pere, en fit l'éloge funebre dans un Mémoire qui fut imprimé dans le Journal des Savans du 12 Janvier 1722. Par la mort de D. Coustant, D. Mopinot se trouva chargé seul de la continuation du grand recueil des lettres des Papes. Il ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à la perfection de son ouvrage, & tant par son application que par ses recherches toujours pleines de sagacité, il fit bien des découvertes utiles. Il comptoit commencer dans quelques mois l'impression du second volume, lorsque la mort l'enleva au milieu de sa course.

6. Pendant qu'il travailloit à son grand ouvrage, il fit quelques autres écrits qu'il ne put refuser à la sollicitation de ses confreres; comme l'épître dédicatoire au Cardinal de Rohan, qui est à la tête du *Thesaurus Anecdotorum* des Peres Martène & Durand. On a encore de lui un éloge funebre composé en latin, en forme de prose carrée ou style lapidaire, en l'honneur de M. Prousteau Professeur en Droit de l'Université d'Orléans; dont nous avons parlé à l'article de D. Meri. Dom Mopinot eût donné un plus grand nombre d'ouvrages, s'il n'eût pas été exact jusqu'au scrupule dans tout ce qu'il devoit faire paroître au grand jour. Jamais content de lui-même, il effaçoit un jour ce qu'il avoit écrit le jour précédent. Il eût voulu châtier & limer un *in-folio* comme une piece de deux pages. Il ne produisoit rien, dont il ne fit quatre ou cinq copies, & souvent la cinquieme étoit si raturée, que lui seul pouvoit la déchifrer.

Quoiqu'il fût porté à la retraite par gout, par inclination, & encore plus par piété, il n'avoit rien que d'aimable dans toutes ses manieres: un air modeste, un ton de voix doux &

insinuant, une politesse qui n'avoit rien d'affecté, rendoient sa société charmante, autant que son esprit & son érudition le rendoient utile. Pour empêcher que l'orgueil ne le surprît, il prioit & jeûnoit beaucoup, sortoit rarement, & ne se permettoit aucun adoucissement. Il étoit hors de son cloître ce qu'il étoit au dedans, toujours modeste, toujours humble, toujours recueilli. Pour le purifier encore davantage, Dieu permit qu'il fût tourmenté jusqu'à la mort par des peines d'esprit très-violentes : sa grande retraite les fortifioit encore; mais il aimoit mieux soufrir loin des dangers de la dissipation, que de s'exposer à commettre la moindre faute en se délassant. Tant de peines d'esprit & de corps l'épuiserent enfin, & une dysenterie violente ayant achevé de lui ôter les forces, il rendit en paix son ame à Dieu le 11 Octobre 1724, dans la trente-neuvieme année de son âge. Sa mort fut une vraie perte pour la Congrégation, pour le public & pour l'Eglise. D. Mopinot.

M. l'Abbé Goujet son ami a consacré à sa mémoire le bel éloge historique, imprimé dans la premiere partie du X[e] tome des *Mémoires de Littérature & d'Histoire. Par le P. Desmolets*.

Dom Edmond Martène a fait aussi la Vie de Dom Mopinot : elle a été traduite en beau latin par D. Charles Clémencet, pour être mise à la tête du second volume des Lettres des Papes.

Dom Denys de Sainte-Marthe, Général de la Congrégation.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Denys de Sainte-Marthe naquit à Paris le 24 de Mai 1650 de François de Sainte-Marthe Seigneur de Chant-d'Oiseau de l'illustre famille de ce nom, & de Marie Camus, aussi recommandable par sa piété que par sa naissance. Denys de Sainte-Marthe étoit le plus jeune de leurs enfans, & ils l'éleverent dans le Poitou, d'où la famille étoit originaire, & où ils s'étoient retirés. Son pere ne crut pas devoir absolument s'en reposer sur les précepteurs qu'il avoit donnés à son fils. Il apporta lui-même une attention particuliere à

D. de Sainte-Marthe.

cultiver les talens qu'il remarquoit en lui, & il voyoit avec un plaisir sensible les progrès qu'il faisoit dans les belles lettres. Il le garda ainsi dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de 15 ans. Lorsqu'il crut la piété de son fils assez solidement établie pour n'avoir rien à craindre des impressions du mauvais exemple, il choisit le college de Pontlevoi, qui étoit le mieux réglé qui lui fût connu, & il confia son éducation aux Religieux de la Congrégation de S. Maur.

Le jeune pensionnaire s'attira bientôt l'estime & l'amitié de ses Régens, le cœur & le respect de ses condisciples. Sa douceur, sa politesse, sa piété, son ardeur pour l'étude furent un modele pour tout le college. Après sa Rhétorique, il demanda à entrer dans la Congrégation, en prit l'habit dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes, & y fit profession le 12 d'Août 1668. Comme il avoit été l'exemple du college de Pontlevoi, il le fut aussi du Noviciat de S. Melaine, & on le regardoit déja comme un Religieux accompli. Ce fut la raison pour laquelle les Supérieurs le laisserent dans la maison du Noviciat après sa profession, ne doutant point que son exemple ne fît beaucoup d'impression sur les Novices.

Après ses études, où il se distingua, il fut choisi par les Supérieurs pour enseigner la Philosophie & ensuite la Théologie dans les abbayes de S. Remi de Reims, de S. Germain des Prés & de S. Denys en France. Il forma d'excellens écoliers, dont plusieurs enseignerent dans la suite avec succès, & furent Supérieurs dans la Congrégation. Se trouvant à Saint-Germain des Prés avec D. Ambroise Janvier, qui possédoit parfaitement la langue hébraïque, il profita de l'occasion & l'apprit sous cet habile maître. L'emploi de Professeur ne suffisoit pas pour remplir tous ses momens. Saintement avare de son tems, dont il ne perdit jamais la moindre partie, il composa plusieurs ouvrages qui lui firent beaucoup d'honneur par la délicatesse & la solidité avec lesquelles les matieres y sont traitées. On convint dès-lors qu'il soutenoit avantageusement la réputation de sa famille, dans laquelle la probité, l'amour des lettres, & l'érudition ont été comme héréditaires.

Dom Denys de Sainte-Marthe auroit bien souhaité de continuer à étudier sans distraction. Mais le Chapitre général de 1690 le nomma Prieur de l'abbaye de Saint Julien de Tours. Il y gagna bientôt le cœur de ses Religieux, & s'acquit l'estime

universelle de ce qu'il y avoit de personnes considérables dans la ville. Jamais Supérieur ne fut plus exact à toutes les pratiques régulieres & aux devoirs de la place qu'il occupoit. En ce tems-là les écrits de M. de Rancé Abbé de la Trappe contre les études monastiques, faisoient grand bruit. Dom Mabillon sans l'attaquer avoit composé un Traité plein de modération & de sagesse, pour montrer la nécessité & la maniere d'étudier dans les Cloîtres. L'Abbé n'en fut pas content, & composa un ouvrage contre celui du P. Mabillon. Le P. de Sainte-Marthe naturellement vif, sans rien prendre sur les exercices de la régularité, fit quatre lettres pleines de sel & de feu, dans lesquelles il n'épargna pas M. l'Abbé de la Trappe auquel il les adressa. Elles furent diversement reçues du public. Les uns les estimerent comme un ouvrage de beaucoup d'esprit & en louerent Dom de Sainte-Marthe, qui s'en avoua l'auteur; d'autres les regarderent comme un libelle diffamatoire ou du moins satyrique, qui déchiroit un des plus saints personnages qui fût alors. Mais ceux qui fulminerent le plus contre les quatre lettres furent Madame de Guise, Duchesse d'Alençon, dirigée par l'abbé de la Trappe, & M. Bossuet Evêque de Meaux son ami.

D. de Sainte-Marthe.

D. de Sainte-Marthe n'en demeura pas là. Il écrivit quatre nouvelles lettres intitulées : *Recueil de quelques pieces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'Abbé de la Trappe.* On achevoit de les imprimer lorsque le P. Boistard Supérieur général arriva à Marmoutier pour le Chapitre. Etant averti de ce nouvel ouvrage, il fit comparoître l'auteur devant le Définitoire, lui demanda qui lui avoit donné la permission d'imprimer, lui ordonna d'apporter trois exemplaires de son ouvrage pour être examinés, & après l'examen on supprima toute l'édition. Pour punir le P. de Sainte-Marthe, on le déposa de la Supériorité. Il vint à Paris, où on lui donna le soin d'administrer les Sacremens dans la paroisse de S. Germain des Prés. Ce fut lui qui y établit une Messe paroissiale, & un prône tous les Dimanches. On le chargea en même-tems du soin de la Bibliotheque, qui étoit déja considérable, sur-tout par le grand nombre de manuscrits qui s'y sont conservés. Il profita de ce loisir pour donner la Vie du grand Cassiodore Chancelier de Théodoric & ensuite Abbé de Viviers en Italie. Elle fut reçue avec le même applaudissement que les autres ouvrages qu'il avoit publiés jusqu'alors.

D. DE SAINTE-MARTHE.

On avoit voulu punir le P. de Sainte-Marthe en le déposant de la Supériorité ; mais on ne vouloit pas priver la Congrégation des services qu'il pouvoit lui rendre dans le gouvernement. A peine un an étoit-il écoulé qu'on le nomma Prieur de Bonnenouvelle de Rouen. Il rendit des services signalés à ce monastère. M. de Montholon, dont il avoit l'honneur d'être parent, ayant été nommé par le Roi premier Président du Parlement de Rouen, connut bientôt le mérite du Prieur de Bonnenouvelle. Ce Magistrat si éclairé & si respectable l'estima & lui donna sa confiance. Les personnes les plus considérables de la ville joignirent leurs suffrages à celui de M. le premier Président, & dès-lors le P. de Sainte-Marthe fut regardé comme un des grands hommes de la Congrégation. Il s'acquit un nouveau dégré d'estime par la victoire qu'il remporta sur les ennemis de la nouvelle édition de S. Augustin, sur-tout dans la conférence qu'il eut avec les Jésuites conduits à Bonnenouvelle par M. le premier Président. Il ne gouverna ce monastère que pendant cinq années, à la fin desquelles il fut nommé Prieur de l'abbaye de S. Ouen. En cette place importante, il soutint la même réputation qu'il s'étoit déja acquise, & pendant les six ans qu'il gouverna ce monastère, on vit en lui les traits d'une ame élevée, d'un saint Religieux & d'un parfait Supérieur.

Voyez ci-dessus, p. 302.

Il méditoit depuis long-tems une nouvelle édition de saint Grégoire le Grand, Panégyriste de S. Benoît & un de ses plus illustres disciples. Il s'y appliqua avec ardeur, ramassa tout ce qu'il put de manuscrits, & les fit collationner par ses Religieux. Il étoit à leur tête, sans rien perdre de ses exercices réguliers, ni des fonctions de Supérieur. Il y donnoit tout son tems. Jamais il ne se couchoit avant dix heures du soir, & après les Matines, auxquelles il assistoit très-réguliérement, il travailloit jusqu'à cinq heures & demie du matin, tems de la méditation, à laquelle il ne manquoit jamais. Pendant plus de trente ans, il n'a dormi que quatre ou cinq heures chaque nuit ; & le tems qu'il déroboit à son sommeil, il le donnoit à son travail. Il est surprenant que distrait comme il étoit, par les devoirs de sa charge & par le grand nombre de visites que lui attiroient son mérite & sa réputation, il ait pu en si peu d'années donner son saint Grégoire.

Il crut devoir interrompre ce travail pour prendre la défense

fenſe de ſes confreres indignement traités dans des libelles publiés contre la nouvelle édition de ſaint Auguſtin. Il eut la consolation de les voir mépriſés du public, & condamnés par le S. Siege même.

D. DE SAINTE-MARTHE.

Pour finir plutôt l'édition de S. Grégoire, le P. de Sainte-Marthe partagea une partie de ſon travail avec D. Guillaume Beſſin ancien maître de Théologie; & comme l'ouvrage s'imprimoit au Louvre, D. Barthelemi de la Croix Bibliothécaire de S. Germain des Prés liſoit les épreuves. Le P. de Sainte-Marthe crut que le Pape Clément XI. voudroit bien permettre que cet ouvrage lui fût dédié; d'autant plus que le Pape Innocent XII. ſon prédéceſſeur lui avoit fait écrire par le Cardinal Spada, que la vie de S. Grégoire qu'il avoit donnée, avoit été très-agréable au S. Pere. Il en compoſa l'épître dédicatoire au nom des Religieux de la Congrégation, & ne ſoufrit pas même que ſon nom parût à la tête du livre. Mais il écrivit en particulier au ſouverain Pontife une lettre pleine des ſentimens les plus reſpectueux, & dans laquelle il conjuroit ſa Sainteté de vouloir bien employer ſon autorité auprès des Supérieurs pour les engager à le décharger de la Supériorité, & lui donner par-là plus de tems pour s'occuper à ſes études avec plus de liberté, & moins de diſſipation. Le ſaint Pere lui fit faire réponſe qu'il étoit édifié de ſa modeſtie & de ſon humilité; mais qu'il l'exhortoit à ſe laiſſer conduire par les Supérieurs.

Au Chapitre général de 1705, il fut nommé Prieur des Blancs-manteaux, afin qu'étant dans Paris il eût plus de commodités pour travailler. Son mérite étoit déja connu dans cette capitale, & les Savans s'empreſſerent de lier amitié avec lui. Le Cardinal de Noailles, qui l'honoroit de ſa bienveillance, le propoſa aux Evêques de France pour un travail qui intéreſſoit toute l'Egliſe Gallicane, ouvrage ébauché par des Savans de ſon nom & de ſa famille, ſous le titre de *Gallia Chriſtiana*. Les Prélats inſtruits d'ailleurs de ſon érudition & de ſes talens, le prierent d'entreprendre cet ouvrage ſi digne de lui. Le Pere de Sainte-Marthe s'en chargea avec plaiſir. Il amaſſa des matériaux avec le ſecours de pluſieurs Religieux, qui n'épargnerent rien pour les tirer de l'obſcurité des archives & des bibliotheques du royaume & des Etats voiſins.

Dom de Sainte-Marthe, après trois ans de Supériorité aux Blancs-manteaux, dont il acquitta les dettes, par ſa prudence

D. de Sainte-Marthe.

& sa sage économie, fut jugé digne d'entrer dans le régime de la Congrégation, & on crut qu'il y seroit d'un grand secours par son crédit & par ses lumieres. Il fut en effet nommé Assistant du Général en 1708. Sa nouvelle situation ne lui fit plaisir que parce qu'elle lui procura plus de tems pour travailler à l'ouvrage qu'il avoit commencé. Il n'en fut pas ainsi des neuf années suivantes, pendant lesquelles il fut Prieur de S. Denys, & ensuite de Saint-Germain des Prés, & une seconde fois de S. Denys. L'estime qu'on avoit pour lui augmenta dans ces places de distinction, il s'y fit beaucoup d'amis, & combien n'en fit-il pas à sa Congrégation ? Il ne se renferma pas dans les exercices de la régularité & dans ses études ; il étendit ses soins à l'amélioration des biens des monastères. Ce fut lui qui fit construire les maisons qui sont aujourd'hui l'ornement de la cour de l'abbaye de S. Germain.

Le P. de Sainte-Marthe finissoit son second triennal à Saint-Denys, lorsque Madame d'Orléans Abbesse de Chelles & sa communauté lui donnerent une preuve éclatante de leur estime en le choisissant pour leur Visiteur. L'Abbesse de Montmartre & ses Religieuses lui déférerent le même honneur, auquel il répondit par une attention extrême à remplir les devoirs de sa charge, & à conserver le bon ordre dans ces deux illustres abbayes.

Cependant on jettoit depuis long-tems les yeux sur lui, & les provinces Bénédictines le souhaitoient pour chef de la Congrégation. Elles ne furent néanmoins satisfaites qu'au Chapitre général de 1720. Il y fut d'abord élu Président de l'assemblée, comme il l'avoit été six ans auparavant, & ensuite Supérieur-Général de la Congrégation. Il occupa cette place dans des tems fâcheux, & il eut des affaires très-épineuses à soutenir. Cependant on ne le vit jamais sortir de la tranquillité & de la douceur, qui lui étoient devenues comme naturelles. Son affabilité faisoit qu'on l'abordoit toujours avec joie. Sa tendresse pour soulager les malades & consoler les affligés, n'avoit point de bornes. Sa modestie, son humilité étoient marquées dans toutes les actions de sa vie. Il ne pouvoit sou
frir aucune marque de distinction. On auroit eu de la pe
à trouver un Religieux particulier plus austère, plus pa
& plus détaché que lui.

Mais rien de plus noble & de plus grand c

& sa charité pour les pauvres. Ce fut toujours sa vertu favorite en quelque situation qu'il se trouvât. Peu content de ce qu'il leur faisoit donner par les officiers des monastères, dont il étoit Supérieur, (ce qu'il faisoit toujours avec abondance,) il leur faisoit souvent part de ce qui lui étoit le plus nécessaire. On l'a vu se dépouiller de ses propres habits, pour les donner aux pauvres, vendre les petits présens qu'on lui faisoit, pour leur en distribuer l'argent. Dans une occasion n'ayant rien qu'il pût donner à un pauvre, qui par le détail qu'il lui fit de ses besoins, excita sa compassion, il lui donna une médaille d'or, qui lui étoit très-précieuse par le présent que le souverain Pontife lui en avoit fait. Etant Supérieur-Général de la Congrégation, il crut devoir multiplier ses œuvres de charité, & le détail en seroit infini.

Il fut attaqué vers le milieu de Janvier 1725 d'un gros rhume, qu'il traita d'abord de bagatelle. Il fallut que les Peres Assistans, sur l'avis du médecin, lui fissent violence pour l'engager à se mettre à la vie commune pendant quelques semaines. Il la quitta même avant le Carême, & commença cette pénible carriere avec le zele des plus fervens Religieux. Son rhume augmenta toujours jusqu'au 8 de Mars qu'il fut attaqué d'une fievre très-violente qui le conduisit au tombeau. Dès le 13 du même mois il reçut les derniers Sacremens avec les sentimens de la piété la plus tendre & la plus solide, en présence d'une nombreuse communauté qui fondoit en larmes.

Aussi-tôt que la nouvelle de la maladie du Pere de Sainte-Marthe eut été répandue dans le public, un très-grand nombre de personnes du premier rang en parurent allarmés, & témoignerent la part qu'elles y prenoient en s'informant avec assiduité de l'état de la santé du malade. Les Prélats du Conseil ecclésiastique en parlerent devant le Roi, & firent l'éloge du Général de la Congrégation.

Le danger cependant augmentoit toujours dans les redoublemens de la fievre. La tête se trouvoit embarrassée; mais il suffisoit de lui parler de Dieu pour le rappeller à lui-même; & alors par des discours suivis, il faisoit connoître combien il en étoit intérieurement rempli. Les endroits les plus touchans des Pseaumes lui revenoient à l'esprit, & il les prononçoit avec une onction qui attendrissoit tous ceux qui en étoient témoins. Il se faisoit souvent lire des livres de piété conformes à son

D. de Sainte-Marthe.

état présent. Telles furent ses dispositions jusqu'au 29 du même mois. Sur le soir les médecins le trouverent très-mal. Son Secrétaire lui dit : » Mon Révérend Pere, vous nous avez dit » plusieurs fois depuis huit jours que le Seigneur vous auroit » fait une grande grace, s'il vous avoit apellé à lui le jour de » la fête de notre bienheureux Pere S. Benoît. Ne regarderiez-» vous pas comme une marque de prédilection, si Dieu vous » retiroit du monde le jour que son fils adorable a expiré sur » la croix pour expier les péchés du monde ? « Alors il reprit ses sens, & avec un visage, & d'un ton qui faisoit sentir ses dispositions intérieures : » Que vous me faites plaisir, mon cher, » lui répondit-il, vous m'annoncez une heureuse nouvelle. « Ensuite levant les yeux au ciel, il ajouta : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* Le P. Prieur de S. Germain des Prés qui étoit présent l'ayant exhorté à mettre sa confiance en Dieu, il répondit par ce verset du Pseaume, *In te Domine speravi, non confundar in æternum.* On le fit souvenir qu'il n'avoit pas fait ses Pâques, & on lui demanda si ce ne seroit pas une consolation pour lui de recevoir l'agneau sans tache : Elle seroit très-grande, répondit-il, & marqua un fort grand empressement de participer à cette faveur. Pendant qu'on se disposoit à lui apporter le gage de son salut, il demanda qu'on l'aidât à se lever & à se revêtir, afin qu'il pût recevoir le saint Sacrement avec plus de décence ; mais comme on le trouva trop foible, on ne put lui accorder ce qu'il souhaitoit. Il pria qu'au moins on le mît dans son fauteuil.

Lorsqu'il y fut assis, il parla ainsi : » J'ai gouverné avec dou-» ceur, parce que j'ai cru que c'étoit la voie la plus sûre pour » conduire les ames à Dieu. Si j'avois cru mieux réussir en » prenant la voie opposée, je l'aurois fait de tout mon cœur, » n'ayant cherché que le bien de la Congrégation, & le salut » des Religieux qui la composent. Après un moment de silence, » il ajouta : J'exhorte nos confreres à continuer de bien étu-» dier, & à ne pas se servir du prétexte de leurs études pour » vivre dans la dissipation ; qu'ils pensent qu'ils doivent être » Saints avant que d'être Savans. « Il reçut le saint Sacrement avec une présence d'esprit & une piété merveilleuse. Ses forces diminuerent peu à peu, & le Vendredi Saint 30 Mars 1725, vers les sept heures & demie du matin, lorsqu'on prêchoit la Passion du Sauveur dans l'Eglise de l'abbaye, il poussa un sou-

pir, qui fut le dernier de sa vie, & il rendit son ame à Dieu.

D. DE SAINTE-MARTHE.

Aux obseques qui se firent le lendemain se trouverent en grand nombre des personnes du premier rang. Sa famille & ses amis y parurent véritablement pénétrés. On y vit la consternation répandue sur tous les visages, & quelque auguste que fût la cérémonie, on n'en pouvoit cependant voir de plus triste. Il se trouva encore un plus grand nombre de personnes de distinction au service qui se fit le Mercredi suivant. Plusieurs communautés très-respectables crurent ne pouvoir mieux témoigner leur douleur sur la mort du Pere de Sainte-Marthe, qu'en faisant dans leurs Eglises des services solemnels pour le repos de son ame. »Ceux (a) qui ont connu le P. de Sainte-» Marthe, ont toujours admiré sa douceur, sa modestie, son » affabilité, & ses talens pour gouverner sagement. «

(a) *Mém. pour servir à l'hist. des hom. illustr. t. 5. p. 100.*

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Traité de la Confession auriculaire contre les erreurs des Calvinistes, où la doctrine de l'Eglise sur ce point est expliquée par l'Ecriture-Sainte, par la Tradition & par plusieurs faits très-remarquables, &c. Par D. Denys de Sainte-Marthe de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Lambert Roulland, 1685, *in-8°.* Cet ouvrage est dédié au grand Bossuet Evêque de Meaux. L'auteur fait voir la nécessité de la Confession pour obtenir la rémission de tous les péchés mortels, même secrets, fondée sur la puissance de lier & de délier que J. C. a donnée à son Eglise. Il établit ensuite l'usage de la Confession par une tradition de tous les siecles, tirée de la doctrine des Peres & des faits historiques. Il en produit un très-grand nombre qui n'avoient jamais été employés. Et comme Daillé est celui de tous les Protestans qui passe pour avoir écrit avec plus de force contre le dogme de la Confession, le Pere de Sainte-Marthe emploie toute la seconde partie de son Traité à réfuter ce Ministre.

2. *Réponse aux plaintes des Protestans touchant la prétendue persécution de France, où l'on expose le sentiment de Calvin, & de tous les plus célebres Ministres, sur les peines dues aux Hérétiques.* A Paris chez Arnoul Seneuse, 1688, *in-12.* Ce livre est dédié à M. de Harlay Archevêque de Paris. Le P. de Sainte-Marthe y fait voir l'injustice des plaintes des Protestans;

1°. parce que ce qu'ils disent de l'excès de la prétendue persécution faite contre eux en France, est faux; 2°. parce que Calvin, Farel, Jurieu, leurs principaux chefs, ont été persuadés que l'on pouvoit user du glaive contre les Hérétiques; 3°. parce qu'on peut se servir de quelques rigueurs pour faire revenir les Hérétiques à l'Eglise, pourvu qu'elles soient tempérées par la prudence & par la charité. Le P. de Sainte-Marthe donne à la fin l'Abrégé d'un gros ouvrage de Guillaume Pryn Presbytérien Anglois, intitulé : *L'appui & la défense de la puissance du glaive des Rois, où l'on prouve par des passages tirés de l'ancien & du nouveau Testament, & le consentement des plus grands Docteurs de l'Eglise, qu'il est permis aux Magistrats de punir les Hérétiques, selon la grandeur de leurs crimes.*

3. *Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre, où l'on prouve que cette action fait porter aux Protestans les caracteres de l'Antichristianisme, que M. Jurieu a reprochés à l'Eglise Romaine.* A Paris chez Arnoul Seneuse, 1689, *in*-12. Ce livre est dédié au Roi d'Angleterre. Le but de l'auteur est de prouver que toute la Réforme prétendue des Protestans est contraire à l'esprit du Christianisme, puisqu'elle a tendu dès son commencement à secouer le joug de l'autorité légitime des Rois, à révolter leurs sujets, & à troubler leurs Etats.

4. *Suite des entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur la grande Bretagne.* A Paris chez Arnoul Seneuse, 1691, *in*-12. C'est une réponse à un libelle intitulé, *Religion des Jésuites*, où M. Jurieu accusoit le P. de Sainte-Marthe de mauvaise foi, touchant un fait qu'il raporte de Pierre Charpentier. La vérité de ce fait est invinciblement établie par le savant Bénédictin.

5. *Lettres à M. de Rancé Abbé de la Trappe, où l'on examine sa Réponse au Traité des études monastiques & quelques endroits de son Commentaire sur la Regle de S. Benoît.* A Amsterdam, ou plutôt à Tours, 1692. Ces lettres, qui sont au nombre de quatre, sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais trop vives, pour ne pas dire trop satyriques. Il y en eut une cinquieme qui parut en 1693, & fut réimprimée la même année dans l'ouvrage suivant.

6. *Recueil de quelques pieces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'Abbé de la Trappe.* A Cologne (Tours) 1693, *in*-12.

7. *Oraison funebre de Madame de Bethune, Abbesse de Beaumont lès-Tours, prononcée dans l'Eglise de ce nom*, par le Pere de Sainte-Marthe, lorsqu'il étoit Prieur de S. Julien de Tours.

8. *La Vie de Cassiodore, Chancelier & premier Ministre de Théodoric le Grand & de plusieurs autres Rois d'Italie, ensuite Abbé de Viviers; avec un abrégé de l'histoire des Princes qu'il a servis, & des remarques sur ses ouvrages.* A Paris chez Jean-Baptiste Coignard, 1694, *in*-12. Le P. de Sainte-Marthe dédia cette vie à M. le Chancelier. Elle est divisée en quatre livres, dont le premier représente la naissance de Cassiodore, son éducation, & ses emplois jusqu'à la mort de Théodoric Roi des Goths. Le second contient les événemens des regnes suivans, & les dignités & les emplois de Cassiodore jusqu'à sa retraite du monde. Le troisieme fait voir ce grand homme lorsqu'après avoir servi fidélement les Rois d'Italie, il consacra le reste de ses jours à celui, dont le regne n'aura pas de fin. Il avoit environ 70 ans, lorsqu'il se retira dans le monastère de Viviers, qu'il fit bâtir dans sa maison, & y vécut encore plus de 23 ans. Des deux bibliotheques qu'il avoit possédées dans le siecle, l'une à Rome & l'autre à Ravenne, il forma celle de Viviers, qu'il augmenta toujours depuis, afin que ses Religieux ne manquassent d'aucun moyen d'acquérir les connoissances qui leur étoient nécessaires. Le quatrieme livre est une judicieuse critique des ouvrages de Cassiodore, dont le P. de Sainte-Marthe a extrait jusqu'à cent trente maximes morales, politiques & chrétiennes, pour en faire mieux connoître l'excellence, & pour donner une juste idée de l'esprit, de la vertu & de la science de celui dont il a composé la vie. Elle est très-bien & très-exactement écrite, selon M. l'Abbé Lenglet.

9. *Histoire de saint Grégoire le Grand, Pape & Docteur de l'Eglise, tirée principalement de ses ouvrages. Par D. Denys de Sainte-Marthe, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Rouen chez la veuve de Louis Behourt & Guillaume Behourt, 1697. *in*-4°. Dom Denys de Sainte-Marthe a divisé cette histoire en quatre livres. Le premier apprend la naissance, l'éducation & les premieres dignités de S. Grégoire. Dès sa jeunesse il posséda la charge de Préfecteur de Rome, & employa ses grands biens à nourir les pauvres & à fonder des monastères. Il se retira dans celui de Saint-André, dont il fut

D. de Sainte-Marthe.

Abbé, & en observa toutes les regles avec la même exactitude que les autres Moines. Le Pape l'ordonna & le fit l'un des sept Diacres que l'on apelloit Cardinaux ou Régionnaires. Pélage II. l'envoya à Constantinople pour engager l'Empereur Tibere à délivrer l'Italie de l'oppression des Lombards. A son retour il servit de Secrétaire au Pape, & après sa mort, il fut choisi, malgré toute sa résistance, pour gouverner l'Eglise. Le second livre contient l'histoire des quatre premieres années de son Pontificat. Les Moines qui vivoient avec lui le prierent d'écrire les miracles que Dieu avoit opérés en Italie par des personnes d'une éminente piété depuis environ un siecle. C'est ce qu'il exécuta dans ses Dialogues, sur les mémoires de Maximien Evêque de Siracuse.

Quelques Savans trop délicats ont cru que ces Dialogues n'étoient pas dignes de S. Grégoire le Grand. Mais le Pere de Sainte-Marthe fait voir que le Saint les a reconnus en plusieurs endroits de ses autres écrits; qu'il raporte dans ses homélies les mêmes choses qu'on lit dans ses dialogues, & que le style est le même que celui de ses autres ouvrages.

Le troisieme livre contient l'histoire de S. Grégoire depuis le mois de Septembre 594 jusqu'au même mois de l'année 598. Le Pere de Sainte-Marthe y raporte fort au long le diférend qu'eut notre saint Pape avec Jean le Jeuneur Patriarche de CP. qui prenoit le titre d'Ecuménique ou universel; ce qui sembloit ne se pouvoir faire qu'à l'exclusion des autres Evêques, & à la diminution de leur autorité. Le quatrieme livre de l'histoire de S. Grégoire comprend tout ce qu'il a fait depuis l'époque de 598 jusqu'à sa mort, qui arriva le 12 Mars 604. La révolution dans l'Empire Romain causée par la cruelle ambition de Phocas, est le plus fameux événement qui paroisse dans ce dernier livre.

Le Pere de Sainte-Marthe en composant l'histoire de saint Grégoire remarqua une fort grande diférence entre les ouvrages imprimés de ce saint Pape & les manuscrits; & c'est ce qui lui fit concevoir le dessein d'en entreprendre une nouvelle édition, qui fut interrompue par les ouvrages suivans.

10. *Réflexions sur la lettre d'un Abbé d'Allemagne aux Révérends Peres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, sur leur dernier tome de l'édition de S. Augustin*, 1699, *in*-12. Cet ouvrage est adressé à un Evêque.

11. *Lettre*

D. de Sainte-Marthe.

11. *Lettre à un Docteur de Sorbone touchant le Mémoire d'un Docteur en Théologie, adressé à MM. les Prélats de France, contre les Bénédictins*, 1699, *in*-12. Ces deux petits ouvrages du P. de Sainte-Marthe ont pour but de défendre la nouvelle édition de S. Augustin contre les libelles des Jésuites.

12. *Sancti Gregorii Papæ I. cognomento Magni opera omnia, ad manuscriptos codices Romanos, Gallicanos, Anglicanos emendata, aucta, & illustrata notis; studio & labore Monachorum Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Quatuor tomis in-folio. Parisiis, sumptibus Claudii Rigaud*, 1705. Plusieurs Religieux, entre autres Dom Barthelemi de la Croix & Dom Guillaume Bessin, ont eu part à cette belle édition; mais c'est le P. de Sainte-Marthe qui l'a dirigée, & qui a été à la tête de tout l'ouvrage. Il est dédié à Clément XI. & l'épître dédicatoire contient l'éloge de ce Pape, ami des lettres. La préface générale qui suit, instruit d'abord des diférentes éditions, qui ont été faites, des Œuvres de S. Grégoire, & met sous les yeux des lecteurs les fautes grossieres qui y ont été laissées, même dans la derniere, qui a été donnée par M. de Goussainville. Ensuite le P. de Sainte-Marthe fait la distribution de tous les ouvrages de S. Grégoire en quatre volumes. Il traite de quelques livres qui ont été attribués à ce grand Pape, quoiqu'ils ne soient pas de lui. Il fait voir la pureté de sa doctrine, non-seulement quant à la morale; mais aussi en ce qui regarde les dogmes. Il prouve que S. Grégoire a réfuté tous les anciens hérétiques, & même tous les nouveaux jusqu'aux Quiétistes. On trouve dans ses ouvrages la doctrine de l'Eglise touchant le saint sacrifice de l'Autel, la présence réelle du corps & du sang de Notre Seigneur dans l'Eucharistie, la nécessité de la confession des péchés & de l'absolution du Prêtre, &c.

Le premier volume de cette édition contient tout ce que saint Grégoire a fait sur l'Ecriture-Sainte, savoir les *Morales sur Job, les Homélies sur Ezéchiel, & les Homélies sur les Evangiles*. On trouve dans le second le *Pastoral*, les *Dialogues en latin & en grec*, & les *Epîtres*. Aussi-tôt que le *Pastoral* parut, S. Anastase, Patriarche d'Antioche, le traduisit en grec, à la priere de l'Empereur Maurice. En Angleterre, Alfrede Roi des Saxons occidentaux, en fit aussi une traduction en langue Saxone, pour l'instruction de ses sujets ecclésiastiques. Les Eglises d'Espagne le rechercherent avec empressement dès

D. de Sainte-Marthe.

qu'il vit le jour. Mais aucune Eglise ne l'a estimé davantage que celle de France, qui a ordonné aux Evêques en plusieurs conciles de prendre le Pastoral de S. Grégoire pour regle de leur conduite.

Quant aux Dialogues de ce S. Pape, les miracles qui y sont raportés ne doivent pas les rendre suspects. Le Fils de Dieu a promis à son Eglise le don des miracles. S'il y a eu un tems auquel ils aient été nécessaires, c'est particuliérement celui que Dieu a choisi pour y faire éclater les merveilles raportées par saint Grégoire. L'Occident étoit en proie à des Barbares encore Idolâtres ou Arriens, & ensevelis dans les ténebres de diverses hérésies : ceux même qui étoient dans le sein de l'Eglise catholique, n'étoient pas exemts d'erreurs fort grossieres. Plusieurs, par exemple, doutoient de l'immortalité de l'ame & de la résurrection. N'étoit-il donc pas de l'ordre de la providence, que pour délivrer l'Eglise de ces épaisses ténebres, Dieu suscitât des hommes d'une éminente vertu & puissans en œuvres ?

Le troisieme volume est divisé en deux parties, dont la premiere contient le *Sacramentaire* avec les notes du P. Menard, & tout ce qui a raport à la Liturgie, & la seconde les *Commentaires* sur le premier livre des Rois, sur le Cantique des Cantiques, sur les sept Pseaumes de la Pénitence, & une *Concorde* des passages de l'Ecriture-Sainte, qui semblent se contredire.

Le quatrieme & dernier volume est aussi divisé en deux parties. Dans la premiere on trouve trois Vies de saint Grégoire. La plus ancienne & la plus courte a été écrite par Paul Diacre de l'Eglise d'Aquilée, qui après avoir été Chancelier de Didier Roi des Lombards, embrassa la vie monastique au Mont-Cassin. La seconde vie a été composée par Jean Diacre de l'Eglise Romaine, aussi Moine du Mont-Cassin, qui vivoit vers la fin du IX[e] siecle. On a joint à ces deux Vies les éloges que plusieurs anciens auteurs ont fait de S. Grégoire. Sa troisieme vie a été composée par le Pere de Sainte-Marthe. Elle est presque la même que celle qu'il donna en françois l'an 1698. Enfin la seconde partie du quatrieme volume contient les expositions de Paterius Secrétaire de S. Grégoire, & d'Alulfe Moine de S. Martin de Tournay, sur l'ancien & le nouveau Testament.

Au mois d'Août 1706, D. Guillaume de la Parc, Procureur général de la Congrégation en Cour de Rome, présenta au

D. DE SAINTE-MARTHE.

Pape cette nouvelle édition de S. Grégoire. Le saint Pere la reçut avec toutes les marques de bonté possibles. Il fit de grands éloges de la Congrégation, & ajouta qu'il vouloit lui donner une marque publique de son affection & de sa reconnoissance par un Bref qu'il adresseroit au P. Général, pour l'exhorter à faire continuer les études. Sa Sainteté exécuta ce qu'elle avoit promis par le Bref suivant.

» BREF (1) DE NOTRE S. P. LE PAPE CLÉMENT XI. au très-» cher fils le Supérieur général de la Congrégation de S. Maur, » Ordre de S. Benoît.

CLÉMENT XI. PAPE.

» Notre cher fils, salut & bénédiction Apostolique. Nous » ne saurions être plus long-tems sans vous témoigner combien » nous agréons & approuvons le travail auquel votre Congré-» gation s'applique, de revoir les ouvrages des Peres de l'Eglise, » & d'en donner au public de nouvelles éditions plus claires &

---

(1) *BREVE Sanctissimi Patris ac Domini nostri, Domini Clementis Papæ XI.*

Dilecto filio Superiori Generali Congregationis S. Mauri, Ordinis sancti Benedicti.

CLEMENS PAPA XI.

Dilecte fili, salutem & Apostolicam benedictionem. Diutiùs præterire silentio non possumus, quantopere nobis acceptum probatumque sit studium quod Congregatio tua sanctorum Ecclesiæ Patrum operibus recensendis atque nitidioris quam antea cultus publicam in lucem proferendis impendit. Quod quidem & professioni virtutique vestræ maximè dignum ducimus, & non vobis duntaxat gloriosum, verùm etiam Rei christianæ ac orthodoxæ imprimis Religioni saluberrimum fore confidimus. Quamobrem Te Monachosque tuos in Domino hortamur, ut in egregio suo instituto strenuè diligenterque pergatis, pro certo habentes, quidquid in honorem commodumque vestrum à Pontificia dignitate poterit proficisci, id vobis nullo unquam tempore defuturum. Intereà verò mitti ad te jussimus parva quædam munuscula iis potissimùm eruditis viris arbitratu tuo distribuenda, qui ejusmodi editionibus adornandis incumbunt, ut ipsis argumento sint paternæ, quâ eos eorumque studia complectimur, charitatis. Tibi verò, dilecte fili, præcipuæ nostræ benevolentiæ pignus Apostolicam benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ apud sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die decimâ nonâ Aprilis anni millesimi septingentesimi sexti, Pontificatûs nostri anno sexto.

ULYSSES JOS.
ARCHIEPISCOPUS THEODOSIENSIS.

D. DE SAINTE-MARTHE.

» plus correctes que les précédentes. Nous estimons ce travail » très-digne de votre profession & de votre vertu, & nous es» pérons qu'il ne vous sera pas seulement glorieux; mais qu'il » sera encore très-salutaire à toute la Chrétienté, & particu» liérement à la Religion catholique. C'est pourquoi nous vous » exhortons au nom du Seigneur, Vous & vos Moines, de » continuer cette noble entreprise avec tout le courage & » l'exactitude, dont vous êtes capables; vous assurant que » toutes les graces & les faveurs qui regardent votre honneur » ou votre avantage, & qui dépendront de la libéralité du saint » Siege, vous seront accordées en tout tems. En attendant nous » avons donné ordre de vous envoyer quelques petits présens » de dévotion, que nous désirons être distribués selon votre » volonté à ces hommes savans, qui se distinguent par leur » application à travailler aux éditions, étant bien aise de leur » donner par-là des marques de notre affection paternelle, & « de l'estime que nous faisons du fruit de leurs études. Pour » vous, notre très-cher fils, nous vous donnons avec toute la » tendresse possible, notre bénédiction Apostolique, comme » un gage de notre bienveillance singuliere. Donné à Rome » dans le Palais de saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le » 19 jour d'Avril 1706, l'année sixieme de notre Pontificat. » *Signé*, ULISSES-JOSEPH ARCHEVÊQUE DE THÉODOSIE. «

Ce Bref si glorieux pour la Congrégation fut expédié de la maniere la plus honorable. Le Pape voulut qu'il fût fait non par le Secrétaire du commun, mais par celui qui dresse les Brefs qui sont adressés aux Princes & aux personnes de la premiere qualité. De plus sa Sainteté fit écrire une lettre en réponse à celle que le P. de Sainte-Marthe avoit écrite pour lui être présentée avec le S. Grégoire.

En même-tems le Pape fit remettre entre les mains du Pere Procureur général à Rome une boëte dans laquelle il y avoit vingt-quatre médailles d'or, dont deux plus grandes & plus considérables, avec le portrait du Pape, étoient destinées pour le Pere Général & pour le P. de Sainte-Marthe. Il y en avoit aussi deux d'argent de la même grandeur & de la même empreinte que les précédentes, dont l'une étoit pour D. Mabillon & l'autre pour le Pere de Montfaucon. Les vingt-deux autres médailles d'or furent distribuées au R. P. Général, à ses deux

Aſſiſtans, à Dom Thomas Blampin, à Dom Denys de Sainte-Marthe, à Dom Jean Mabillon, à Dom Edmond Martène, à Dom Jean Martianay, à Dom Bernard de Montfaucon, à Dom Thierri Ruinart, à Dom Nicolas le Nourry, à Dom Francois Lami, à Dom Antoine Beaugendre, à Dom Jean Liron, à Dom Guillaume Rouſſel, à Dom Michel Félibien, à Dom René Maſſuet, à Dom Pierre Couſtant, à Dom Julien Garnier, à Dom François Faverolles, qui depuis pluſieurs années travailloit à collationner des manuſcrits grecs de S. Chryſoſtôme, à Dom Barthelemi de la Croix & à Dom Guillaume Beſſin, qui avoient eu part à l'édition de S. Grégoire.

D. de Sainte-Marthe.

13. *Lettre à ſon Alteſſe royale Madame l'Abbeſſe de Chelles, in-4°.* Le P. de Sainte-Marthe écrivit cette lettre pour ſatisfaire la curioſité de Madame d'Orléans Abbeſſe de Chelles, qui vouloit ſavoir l'origine, les progrès, & l'état de la Congrégation de S. Maur. L'auteur en fait l'hiſtoire en abrégé, & obſerve que ce corps entiérement renfermé dans les Etats du Roi, a refuſé des établiſſemens à Rome, à Florence, en Savoie, en Portugal, de peur de donner lieu à la moindre défiance. Il répond ſolidement aux raiſons ſpécieuſes qu'on allégua en 1672 pour arrêter le progrès de la réforme, qu'on demandoit de tous côtés. Les Bénédictins, dit-on, envahiſſent tous les Prieurés, & c'eſt à ce ſujet que le Roi a donné l'Edit du mois de Novembre 1719. A quoi le Pere de Sainte-Marthe répond ainſi : » Il n'y a rien, Madame, de plus injuſte que cette accu» ſation. Il y a en France au moins douze mille Prieurés de » l'Ordre de ſaint Benoît. Les Réformés de S. Maur font en » France plus de la moitié des Religieux Bénédictins. Il n'y » auroit donc pas lieu de ſe plaindre s'ils poſſédoient la moitié » des Prieurés, c'eſt-à-dire, au moins ſix mille ; mais ils ſont » bien éloignés d'en avoir ce nombre, puiſqu'ils ſont prêts de » prouver qu'ils n'en ont tout au plus que huit cens, dont il y » en a la moitié preſque de nulle valeur. Voilà ce qu'on apelle » envahir tous les Prieurés. «

Dom de Sainte-Marthe termine ainſi ſa lettre : » Après la » mort de Louis le Grand, pluſieurs Evêques, Abbés & Com» munautés ſe flatterent d'obtenir la Réforme. Je ne parlerai » que de l'ancien Evêque de Condom, Abbé de S. Victor de » Marſeille. Ce Prélat, d'un zele merveilleux pour l'établiſſe» ment du bien & du bon ordre, n'a rien oublié pour obtenir

» l'introduction des Réformés dans cette abbaye. La plus grande » partie des Religieux là souhaitoient, & M. le Bret Intendant » & premier Président en Provence, favorisoit ce dessein; mais » les ennemis secrets de la Congrégation de S. Maur le firent » échouer par l'opposition d'une partie des bourgeois de cette » ville & de la Noblesse de la Provence. Savez-vous, Madame, » comment les Supérieurs de la Congrégation de S. Maur se » sont vengés? Touchés de compassion pour Marseille affligée » de la contagion, ils se presserent d'y envoyer ce qu'ils purent » amasser d'argent, & j'apprens par une lettre circulaire du Su- » périeur géneral adressée à tous ses monastères, qu'il compte » de fournir à Aix & à toute la Provence de nouveaux secours » plus considérables. Afin de tirer une vengeance complete, » plusieurs Religieux de cette Congrégation se sont présentés » par l'ordre des Supérieurs à M. l'Evêque de Marseille, pour » secourir les malades. Il n'a pas tenu à eux qu'ils n'aient sa- » crifié leur vie à leur service, & présentement ils exercent » leur charité à Aix. Je ne doute point, Madame, que cette » vengeance si chrétienne ne soit approuvée de votre Altesse » royale, & ne redouble son estime pour cette Congrégation. «

14. *Gallia Christiana, in provincias ecclesiasticas distributa; quâ series & Historia Archiepiscoporum, Episcoporum & Abbatum Franciæ vicinarumque ditionum ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis. Opera & studio Domni Dionysii Sammarthani Presbyteri & Monachi Ordinis S. Benedicti, è Congregatione sancti Mauri. Tomus I. Lutetiæ Parisiorum, excudebat Johannes-Baptista Coignard*, 1715, *in-folio*. Cet ouvrage est dédié au Duc d'Orléans Régent du royaume. Le P. de Sainte-Marthe eut l'honneur de lui offrir ce premier volume, ayant été présenté devant son Altesse royale par M. le Cardinal de Noailles. Le Prince le reçut avec ces démonstrations ordinaires de considération & de bonté pour la personne de l'auteur & pour la Congrégation.

L'ouvrage renferme la suite & l'Histoire des Archevêques, Evêques, Abbés & Abbesses de France & pays voisins depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à présent. Le P. de Sainte-Marthe y a gardé une méthode diférente de celle que MM. ses oncles avoient observée. Ils avoient mis les Archevêchés dans le premier volume, les Evêchés dans les deux suivans,

& dans le dernier les abbayes. Il a distribué son ouvrage par Métropoles, sous chacune desquelles sont les Evêchés suffragans, & chaque abbaye, tant celles qui existent que celles qui ne subsistent plus, chacune dans son Diocese. D. DE SAINTE-MARTHE.

Ce premier volume contient les Métropoles d'Albi, d'Aix, d'Arles, d'Avignon & d'Auch. A la tête de l'histoire de chaque Métropole ou province ecclésiastique, le P. de Sainte-Marthe a mis des cartes géographiques, par le moyen desquelles on connoît la situation de la ville métropolitaine, des Eglises suffragantes & des abbayes. Au plan de cet ouvrage, il a joint dans la préface de ce premier volume des réflexions judicieuses sur l'établissement de la Religion chrétienne dans les Gaules. Il prétend qu'elle y a été prêchée du tems des Apôtres, ou au moins du tems des hommes apostoliques. Les instrumens qui doivent servir de preuves à l'histoire, sont à la fin de chaque volume. Un grand nombre de ces pieces ont été fournies par Dom Claude Estiennot, Dom Etienne du Laura, D. Edmond Martène, D. Ursin Durand, D. Jacques Roger, & plusieurs autres Religieux de la Congrégation, qui avoient parcouru presque toutes les Eglises du Royaume, pour en recueillir les Actes. Afin qu'on puisse ranger les événemens dans un ordre chronologique, & connoître les Papes & les Princes sous lesquels les faits sont arrivés, le P. de Sainte-Marthe a fait imprimer à la fin du premier volume une table des années de J. C. des indictions, & des Pâques; un catalogue chronologique des Papes; des tables des Empereurs Romains, François & Allemands; des Rois de France & de Germanie, de Bourgogne & d'Espagne.

Les Jésuites, dans leur Journal de Trévoux du mois d'Août 1716, attaquerent l'ouvrage du P. de Sainte-Marthe. On leur répondit par une lettre imprimée à la fin du Journal des Savans de la même année, & par une autre lettre fort vive raportée dans le sixieme tome du Supplément au Journal de Leipsic de l'an 1716.

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa. Tomus secundus. Parisiis, ex Typographia regia, 1720. Ce volume ne contient que les Métropoles de Bourges & de Bordeaux. Dans l'avertissement qui est à la tête, le P. de Sainte-Marthe annonce au public que c'est par les ordres de M. le Duc d'Orléans, Régent du royaume, que l'ouvrage s'imprime au Louvre, & qu'il

D. de Sainte-Marthe.

a eu communication des remarques & des observations de M. Baluze sur le *Gallia Christiana* de MM. de Sainte-Marthe. L'auteur avertit encore que depuis trois ans il s'est associé Dom Jean Thiroux & Dom Joseph Duclou, qui travaillent avec lui à la continuation & à la perfection de l'ouvrage. Dom Claude Bohier & D. Barthelemi Petis de la Croix ont eu aussi part à ces deux premiers tomes. Après l'avertissement du second, on trouve un grand nombre de remarques, & quelques corrections sur le premier.

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa. Tomus tertius. Parisiis, ex Typographia regia, 1725. Ce troisieme tome renferme trois Métropoles fort éloignées les unes des autres, savoir celles de Cambray, de Cologne & d'Embrun. Avant le corps de l'ouvrage on trouve 1°. une liste des Archevêchés, Evêchés & abbayes qu'il contient : 2°. Les changemens arrivés dans les Eglises depuis l'impression de ce volume & des deux précédens : 3°. Des corrections & des supplémens pour le troisieme : 4°. Des extraits tirés des observations de M. Baluze, des portefeuilles de M. de Gaignieres & d'autres Savans, qui répandent beaucoup de lumiere sur les deux premiers tomes. Tous sont accompagnés d'un Glossaire des mots barbares & étrangers, & de tables générales & particulieres.

Le P. de Sainte-Marthe n'eut pas plutôt achevé ce troisieme volume, que la mort l'enleva à l'âge de 75 ans, & dans la cinquieme année de son Généralat. Ses fideles associés n'ont pas manqué de donner un Abrégé de la vie de ce savant Religieux à la tête du quatrieme volume du *Gallia Christiana*. D. Joseph Castel son Secrétaire a fait son éloge historique & le détail de ses ouvrages dans la lettre circulaire, dont il est parlé dans le Journal des Savans de l'année 1725, p. 398 & suivantes. On trouve encore l'éloge de D. Denys de Sainte-Marthe dans le premier tome de l'*Histoire littéraire de l'Europe*. Il n'y a eu que les Jesuites dans leurs Mémoires de Trévoux, & l'auteur du misérable Roman allégorique, intitulé : *Les Aventures de Pomponius Chevalier Romain, ou l'Histoire de notre tems*, qui aient osé déprimer le mérite & les ouvrages du P. de Sainte-Marthe. On attribue, au moins en partie, les *Aventures de Pomponius*, où ce Pere est si maltraité, à Frere Labadie, qui mourut repentant dans l'abbaye de Samer, après avoir demandé qu'on jettât tous ses écrits au feu.

La

La suite du nouveau *Gallia Christiana* ne nous paroît pas devoir être séparée des trois premiers tomes donnés par Dom Denys de Sainte-Marthe.

D. DE SAINTE-MARTHE.

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa. Operâ & studio Monachorum Congregationis S. Mauri, Ordinis sancti Benedicti. Tomus quartus. Parisiis, ex Typographia regia, 1728. On voit le portrait & la vie du P. de Sainte Marthe à la tête de ce volume, qui ne contient que la Métropole de Lyon. Le public en est redevable à D. Jean Thiroux, aidé des PP. Félix Hodin & Joseph Duclou, qui avoient déja travaillé aux volumes précédens sous la direction du P. de Sainte-Marthe. Ils suivent exactement la même méthode en faisant l'histoire des évêchés & des abbayes. On trouve dans ce volume des recherches curieuses sur les Evêques de Lyon, & en particulier sur le martyre de S. Irénée.

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa. Tomus quintus, ubi de provinciis Mechliniensi & Moguntinensi agitur. Parisiis, ex Typographia regia, 1731. Les mêmes Continuateurs ont donné ce cinquieme tome, où se trouvent les Métropoles de Malines & de Mayence. Il y est parlé de 137 abbayes ou monastères unis à d'autres Eglises, ou qui ne subsistent plus, & de 154 qui existent encore aujourd'hui dans l'étendue de ces deux Archevêchés.

Les ennemis de la Congrégation s'étant servis de la Bulle *Unigenitus* pour faire sortir de l'abbaye de S. Germain des Prés un nombre de pieux & savans Religieux occupés à des ouvrages utiles, les Continuateurs du *Gallia Christiana*, furent de ce nombre. On ne vit plus rien paroître de cet ouvrage pendant huit ans. Mais Dom Félix Hodin & Dom Etienne Brice ayant acheté leur retour à Paris au prix de leur soumission, reprirent le *Gallia Christiana*, & donnerent le volume suivant.

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa. Tomus sextus, ubi de provinciâ Narbonensi. Parisiis, ex Typographia regia, 1739. Ce volume ne renferme que la Métropole de Narbonne, avec les treize ou plutôt les onze Evêchés qui la composent. Les deux nouveaux Continuateurs avertissent qu'ils ne donnent point les corrections du présent tome, ni du précédent, non plus que les changemens arrivés dans les Eglises, & qu'ils réservent ces choses pour la fin de tout l'ouvrage. Ils s'abstiennent aussi d'ajouter à la fin du volume un Glossaire des

mots de la basse latinité ; parce que la nouvelle édition de celui de M. Ducange le rend inutile.

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa. Tomus septimus, in quo de Archiepiscopatu Parisiensi. Parisiis, ex Typographia regia, 1744. C'est encore au travail de D. Etienne Brice, & de Dom Félix Hodin, qu'on doit le 7e & 8e tomes, qui renferment la Métropole de Paris. D. Toussaint Chrétien du Plessis, qui leur fut associé, a fait le diocèse de Meaux, & rien plus. Le septieme n'est que pour le seul diocèse de Paris.

Nos auteurs commencent par exposer les diférens sentimens sur l'origine de cette Eglise, & sur le S. Denys, qui en fut le premier Evêque. Après le catalogue historique des Evêques de ce Siege, qui fut érigé en Archevêché l'an 1622 par le Pape Grégoire XV. à la sollicitation du Roi Louis XIII. on trouve plusieurs autres catalogues qui rendent ce volume très-curieux : ce sont ceux des Doyens de la Cathédrale, des grands Aumôniers de France, des Trésoriers de la Sainte-Chapelle du Palais, & de Vincennes, des Supérieurs généraux des Congrégations séculieres & régulieres, qui résident à Paris, de celles qui sont pareillement à la tête des Congrégations de filles. On trouve dans ce volume l'histoire des Congrégations mêmes, & en particulier de celle de S. Maur, l'érection des Séminaires, tant de ceux qui sont institués pour former les Clercs du diocèse, que de ceux qu'on a établis pour l'utilité de toute l'Eglise de France, ou pour les Missions étrangeres, les grands Maîtres de l'Ordre de saint Lazare, & les grands Prieurs du Temple.

Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa. Tomus octavus, in quo de quatuor Ecclesiis Parisiacæ Suffraganeis. Parisiis, ex Typographia regia, 1744. Ce huitieme tome renferme les Evêchés d'Orléans, de Chartres, de Meaux, & de Blois, Suffragans de Paris. Blois fut érigé en 1697 par le Pape Innocent XII. à la sollicitation du Roi Louis XIV. Les trois autres furent détachés de la Métropole de Sens, dont ils dépendoient auparavant, pour former le nouvel Archevêché. Entre les abbayes & Prieurés conventuels d'hommes & de filles, qui sont dans la Métropole de Paris, & dont il est parlé dans ces deux volumes ; on y trouve encore un grand nombre de Maisons religieuses aujourd'hui sécularisées, ou qui ne subsistent plus, sans parler de celles qui ont été détruites par

des réunions depuis l'impreſſion de ces deux volumes du *Gallia Chriſtiana.*

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus nonus : de provincia Remenſi, ejuſque Metropoli ac Suffraganeis Sueſſionenſi, Laudunenſi, Bellovacenſi, Catalaunenſi ac Noviomenſi Eccleſiis. Pariſiis, ex Typographia regia, 1751. D. Brice & ſes Collegues ont partagé la province de Reims en deux tomes. Le premier renferme l'Egliſe métropolitaine, les diocèſes de Soiſſons, de Laon, de Beauvais, de Châlons & de Noyon. Dans l'hiſtoire de ces Egliſes, nos auteurs ſe ſont conformés à l'ordre des ſéances que les Evêques de cette Métropole obſervent entre eux dans leurs aſſemblées. Peut-être auroient-ils mieux fait de continuer à placer les diocèſes ſuivant les notices de l'empire poſtérieures à l'Empereur Honorius. Ils en conviennent dans le petit avertiſſement qui eſt à la tête de ce volume.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus decimus : de provincia Remenſi, ejuſque Suffraganeis Ambianenſi, Silvanectenſi, & Bolonienſi Eccleſiis, ubi inſtrumenta omnium ad calcem colliguntur. Pariſiis, ex Typographia regia, 1751. On voit par ce titre que les auteurs ont réuni à la fin de ce volume les inſtrumens ou pieces juſtificatives concernant les Egliſes de toute la Métropole de Reims, avec les tables, tant générales que particulieres.

La mort ayant enlevé en 1755 Dom Félix Hodin & Dom Etienne Brice, & le Pere Dupleſſis ayant abandonné le *Gallia Chriſtiana*, après avoir travaillé ſur le diocèſe de Rouen, les Supérieurs confierent la continuation de ce grand ouvrage à Dom Pierre (1) Henri, ancien Profeſſeur, qui aidé par Dom Jacques Taſchereau, a mis au jour le volume ſuivant, qui eſt encore de la compoſition de D. Brice.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus undecimus : de provincia Rotomagenſi, ejuſque Metropoli ac Suffraganeis Bajocenſi, Abrincenſi, Ebroicenſi, Sagienſi, Lexovienſi ac Conſtantienſi Eccleſiis. Pariſiis, ex Typographia regia, 1759. Ce tome XIe eſt le dernier qui ait été donné au public. Le XIIe qui contient les Métropoles de Sens & de Toulouſe,

(1) Ce Religieux de l'abbaye de S. Germain des Prés, natif du village de Sermier au diocèſe de Reims, a fait profeſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de S. Remi le 7 Mars 1725.

D. DE SAINTE-MARTHE.

eſt à l'Imprimerie royale depuis plus de huit années. Il doit enfin paroître inceſſamment par les ſoins de D. Pierre Henri. Le XIII[e] ſuivra de près, ſi l'on n'en recule pas l'impreſſion, comme celle du précédent.

Le premier auteur qui ait entrepris de faire connoître les Archevêques & Evêques qui ont gouverné les Egliſes de France depuis leur origine, a été Jean Chenu de Bourges, Avocat au Parlement de Paris. Son ouvrage parut en 1621, *in*-4°. mais il ne contient que de ſimples noms. Claude Robert, grand Archidiacre de Châlons-ſur-Saône, pouſſa ce deſſein plus loin dans un ouvrage latin publié à Paris en 1626, *in-folio*. Mais ſentant que les forces lui avoient manqué pour l'exécuter dans ſa perfection, il engagea les deux célebres freres jumeaux Scevole & Louis de Sainte-Marthe de ſe charger d'un travail, ſous le poids duquel il reconnoiſſoit qu'il avoit ſuccombé. Perſonne n'étoit plus capable qu'eux de réuſſir dans une entrepriſe ſi dificile. Ils formerent d'abord un projet, qu'ils expoſerent à l'Aſſemblée du Clergé en 1645. On l'agréa, & on les invita à en preſſer l'exécution ; mais pendant qu'ils s'y appliquoient, & dans le cours de l'impreſſion, la mort enleva d'abord Scevole en 1652, & enſuite Louis en 1656, celui-là dans ſa 79[e] année, & celui-ci dans ſa 83[e]. Les deux freres avoient fait part de leur travail à Pierre Scevole, Abel & Nicolas de Sainte-Marthe fils de Scevole. Ils le leur laiſſerent à achever avec l'honneur de le préſenter à l'Aſſemblée du Clergé de 1656. Car il parut cette année en quatre volumes *in-folio*.

Quelque applaudi qu'ait été cet ouvrage dans ſon tems, il s'eſt trouvé dans la ſuite défectueux. C'eſt ce qui engagea l'Aſſemblée du Clergé de 1710 de charger le Pere de Sainte-Marthe de le revoir, ou plutôt de le refondre, comme un ouvrage qui appartenoit à ſa famille. Telle eſt l'origine du *Gallia Chriſtiana*, rapportée par le P. Niceron dans le cinquieme tome des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes illuſtres dans la République des Lettres*. Quelques doctes Allemans ont loué le *Gallia Chriſtiana* des Bénédictins & témoigné au public le deſir qu'ils avoient que l'Allemagne eût (*a*) un ſemblable ouvrage pour en éclaircir l'Hiſtoire. Le célebre Muratori (1)

(*a*) *Ziegelbauer Hiſtoria litter. Ord. S. Bened. t. 3. p.* 455.

(1) *Abbiam di grandi obligazioni all' Ughelli, ma Sarebbe da deſiderare, che la ſua Italia ſacra foſſe interamente rifatta da capo a piedi, come in Francia ſi fa della Gallia ſacra de' Sammartani, eſſendo ben da lodare la riſtampa e correzione fattane dal ſignor Coleti, ma non baſtando queſta al biſogno.* Annali d'Italia tomo quinto, pag. 261.

souhaitoit pareillement qu'on refondît l'*Italia sacra* d'Ughelli sur le plan de notre *Gallia Christiana*.

DOM JEAN-MAUR AUDREN DE KERDREL.

DOM MAUR AUDREN est un des Supérieurs de la Congrégation qui a eu le plus de zele pour le progrès des bonnes études. Il naquit à Laudumez au diocèse de Léon en Bretagne, d'une famille noble. A l'âge de dix-huit ans, il fit profession dans l'abbaye de S. Melaine le 17 Janvier de l'an 1669. Son mérite l'éleva bientôt à la Supériorité. Dans tous les monastères qu'il gouverna, un de ses premiers soins fut de fournir les Bibliotheques de bons livres, lorsqu'il étoit Prieur de Landevenec.

M. de Coetlogon Evêque de Quimper, lui proposa de s'appliquer à une nouvelle Histoire de Bretagne; mais ce ne fut qu'après les sollicitations réitérées du Prélat, qu'il s'y détermina, quand il fut élu Prieur de l'abbaye de Redon. Il y rassembla quatre jeunes Religieux (1) capables de travailler de concert, & avec lesquels il travailla lui-même. Il publia un plan préliminaire de l'ouvrage dans l'écrit intitulé : *Avis au public pour une nouvelle Histoire de Bretagne*. » On est assez » heureux, dit l'auteur, pour pouvoir s'assurer de l'approbation » & de l'agrément de Sa Majesté ; ce grand Roi ayant eu la » bonté de dire à des personnes de distinction qui lui en ont » parlé, qu'il étoit bien aise qu'on entreprît ce dessein. «

Le travail des recherches pour l'histoire, fini en Bretagne pendant les six ans du gouvernement de Dom Maur Audren à Redon, tous les mémoires & recueils furent transférés au Mans, quand il fut nommé Abbé de S. Vincent. Il y continua les mêmes soins pour l'embellissement & l'enrichissement de l'Histoire de sa province. Il envoya deux de ses Religieux dans les monastères d'Anjou, de Touraine & de Poitou, qui ont des dépendances en Bretagne, afin que l'on n'ignorât rien de ce qui regarde cette grande province. Il restoit encore de voir les archives de Dol & du Mont Saint-Michel : il y envoya

(1) Ces Religieux étoient D. Antoine le Gallois, D. Alexis Lobineau, D. Denys Briant & D. Joseph Rougié, qui pendant plusieurs années firent les recherches dans les chartriers de la province.

D. AUDREN.

D. Antoine le Gallois, qui étoit le principal de tous ceux qui s'étoient occupés des recherches. Ce sçavant Religieux, qui étoit chargé de composer l'histoire, & qui en avoit déja fait les commencemens, finit ses jours au Mont S. Michel. Dom Alexis Lobineau lui fut substitué, & D. Maur Audren eut la satisfaction de voir paroître en 1707 la nouvelle Histoire de Bretagne, à laquelle il avoit tant contribué.

Ce digne Supérieur n'épargna rien pour enrichir la Bibliotheque de S. Vincent du Mans. Il ne se contenta pas d'y faire entrer les livres rares imprimés en France, il en acheta une multitude publiés dans les pays étrangers. Ayant su que M. Daquin Evêque de Séez avoit laissé une Bibliotheque riche en manuscrits importans, il obtint de M. Turgot Evêque successeur, la permission d'en faire copier un nombre. Etant devenu Assistant du P. Général en 1714, M. Daguesseau eut la bonté de lui laisser tirer de sa belle bibliotheque des manuscrits rares, pour les faire transcrire. Toutes ces copies doivent se trouver dans les Bibliotheques de S. Vincent du Mans & de S. Germain des Prés.

Dom Maur Audren qui d'Assistant du P. Général avoit été nommé au Chapitre de 1717 Abbé de S. Vincent du Mans, proposa dès cette année à M. Deguesseau le dessein d'une nouvelle édition des Historiens de France autrefois donnés par Duchesne. Ce Magistrat, protecteur des lettres, gouta ce projet, & fit chez lui une assemblée de Savans, auxquels il fit part du dessein proposé par D. Maur Audren. Toute l'assemblée fut d'avis de recommencer & de continuer la Collection de Duchesne, suivant le plan qui en seroit dressé par D. Martène. Enfin au Chapitre général de 1723 le P. Audren fut élu Prieur de l'abbaye de Marmoutier, où il mourut le 7 Avril 1725, après avoir rempli avec honneur plusieurs des premieres places de la Congrégation.

DOM JULIEN GARNIER.

DOM JULIEN GARNIER, né à Connerai dans le Maine, entra dans la Congrégation en 1689, & fit profession à S. Melaine de Rennes le 30 Septembre 1690, à l'âge de 20 ans. Il se fit estimer généralement par ses manieres douces & pré-

venantes. Né avec un esprit supérieur, il fit de grands progrès dans les sciences. Il étudia la Théologie sous Dom Michel Piette, qui l'a enseignée pendant plus de quarante ans avec une très-grande réputation dans l'abbaye de S. Vincent du Mans. Dom Garnier devint fort habile principalement dans la connoissance de la langue grecque. D. GARNIER.

Après ses études, Dom Mabillon le demanda pour travailler avec lui, & il fut apellé à Paris l'an 1699. Dès 1701 on le chargea de donner une nouvelle édition des ouvrages de S. Basile. Il ramassa tous les manuscrits de ce saint Docteur & les collationna très-exactement : en quoi il fut aidé par D. François Faverolles Religieux & Trésorier de l'abbaye de S. Denys, homme très-laborieux & très-habile dans la langue grecque. Dom Garnier corrigea le texte, & en fit une nouvelle version, qui a été fort estimée par les Savans. Sa critique n'a pas eu tout-à-fait le même applaudissement, parce qu'il a rejetté quelques ouvrages de S. Basile comme supposés, que les connoisseurs estiment être indubitablement de ce Pere.

Après avoir donné les deux premiers tomes au public, & retouché la moitié de la traduction qu'il avoit faite des lettres qui devoient entrer dans le troisieme volume, il tomba dans un état fâcheux, qui lui ôta la liberté de s'appliquer davantage. Les Supérieurs désirant son rétablissement, le mirent en pension chez les Freres de la Charité à Charenton, où il mourut le 3 Juin 1725 dans la cinquante-cinquieme année de son âge, & fut regretté de tous ceux qui connoissoient son savoir & sa vertu.

Le premier tome de sa nouvelle édition de S. Basile parut sous ce titre: ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΒΑΣΙΛΕΙΟΥ, ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΑΙΣΑΡΕΙΑΣ ΚΑΠΠΑΔΟΚΙΑΣ, ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Sancti Patris nostri Basilii, Cæsareæ Cappadociæ Archiepiscopi, opera omnia quæ extant, vel quæ ejus nomine circumferuntur, ad Mss. codices Gallicanos, Vaticanos, Florentinos & Anglicos, necnon ad antiquiores editiones castigata, multis aucta : novâ interpretatione, criticis præfationibus, notis, variis lectionibus illustrata, novâ sancti Doctoris vitâ, & copiosissimis indicibus locupletata. Tomus primus. Operâ & studio D. Juliani Garnier Presbyteri & Monachi Benedictini, è Congregatione S. Mauri. Parisiis, sumptibus Joannis-Baptistæ Coignard*, 1721, 3 vol. *in-folio*. Dom Garnier, dans la belle

D. Garnier.

& ample préface qu'il a mise à la tête de ce premier volume, rend compte de ses soins pour cette nouvelle édition, fait l'éloge de S. Basile, donne une grande idée de la beauté & de l'importance de ses ouvrages, & détaille les diférentes éditions de ce Pere. Ensuite il fait des remarques critiques sur plusieurs ouvrages faussement attribués à S. Basile, sur quelques endroits de l'Hexameron, qui soufrent dificulté, sur ses Homélies, sur le Commentaire sur Isaïe, sur les livres contre Eunomius & le Traité du S. Esprit.

Ce premier tome contient neuf homélies sur l'Hexameron ou l'ouvrage des six jours, treize homélies sur les Pseaumes, cinq livres contre Eunomius, avec un Appendice fort étendu, qui renferme les ouvrages faussement attribués à saint Basile, les notes de Fronton du Duc & de Morel, les préfaces des anciennes éditions, & trois tables fort amples, la premiere des passages de l'Ecriture-Sainte, & les deux autres des matieres contenues, tant dans les véritables ouvrages de S. Basile, que dans ceux qu'on lui a supposés. Il est bon d'observer que le principal argument employé par D. Garnier pour discerner les écrits du saint Docteur d'avec ceux qui ne sont pas de lui, est la diférence du style; diférence qui n'est pas toujours une raison décisive pour enlever à un auteur quelque ouvrage qui porte son nom.

Tomus secundus operum sancti Basilii. Typis & sumptibus Joannis-Baptistæ Coignard, 1722. Dom Garnier commence ce deuxieme tome par une grande préface, où il examine si saint Basile est auteur de diverses homélies & de plusieurs traités qui portent son nom, particuliérement des Ascétiques, des Morales, des grandes & petites Regles, des Constitutions monastiques, & des deux livres du Baptême. Cette préface est divisée en quatorze paragraphes, & suivie des ouvrages de S. Basile & de ceux que l'éditeur croit lui avoir été faussement attribués. Ce volume est, comme le précédent, terminé par les notes de Fronton du Duc & de Frédéric Morel, & par la table des passages de l'Ecriture, & par celles des ouvrages tant sinceres que suspects de supposition. Dans ce volume & dans le précédent, la version latine est toute du P. Garnier. Les avertissemens, les sommaires, les notes dont il accompagne le texte & la traduction, y répandent beaucoup de lumieres.

Tomus

D. GARNIER.

Tomus tertius operum sancti Basilii. Parisiis, Typis & sumptibus Joannis-Baptistæ Coignard, 1730. Le public est redevable de ce troisieme volume à D. Prudent Maran. Il commence par une savante préface sur la doctrine de S. Basile, dont il donne la vie tirée de ses écrits. Elle est suivie du livre du S. Docteur de l'Eglise grecque sur le S. Esprit, & de 365 lettres, qu'il a écrites ou reçues, & dans lesquelles on voit tout ce qui s'est passé de plus intéressant dans l'Eglise d'Orient pendant la vie de ce Pere. Dom Maran s'est cru obligé de refaire presque entier la traduction de ces lettres. Elles sont suivies d'un appendice qui renferme plusieurs Homélies sur divers sujets, faussement attribuées à S. Basile, & d'un livre de la Virginité qui n'est pas de lui. Enfin le savant éditeur a mis à la fin de ce tome un grand nombre de remarques & de corrections sur divers endroits du texte grec des deux premiers volumes, & même du troisieme, qu'il est bon de consulter. Après ces remarques on trouve deux bonnes tables, l'une des passages de l'Ecriture, & l'autre des choses contenues dans ce troisieme & dernier tome. Les Savans ont regardé la nouvelle édition des Œuvres de S. Basile comme une des meilleures éditions des Peres, qui soient sorties de la Congrégation de S. Maur.

DOM JEAN GELÉ.

§. I. *SA VIE.*

DOM GELÉ, qui a été dans la Congrégation un modele accompli de vertu & de patience, naquit au Chêne en Retelois, diocèse de Reims, & fit profession dans l'abbaye de Saint-Remi le 23 Septembre 1666, à l'âge de 21 ans. Dans sa jeunesse il se distingua par sa piété & par sa fidélité à tous ses devoirs. Après ses études il fut choisi avec d'autres jeunes Religieux pour travailler à la nouvelle édition de S. Augustin, sous la conduite de D. François Delfau, & pour cet effet ils furent tous envoyés à S. Denys. Mais peu de tems après, le Maître de Philosophie ayant manqué au Mont Saint-Michel, le Pere Gelé y fut envoyé pour remplir sa place. Ayant achevé son cours de Philosophie, il en fit un second, après lequel les

Dom Gelé.

Supérieurs le rapellerent dans la province de France, où il enseigna la Théologie à S. Germain des Prés.

On le nomma ensuite Prieur du Treport, & en 1684 Prieur de S. Quentin en l'Isle, où il fit beaucoup de fruit. Il convertit à la foi catholique plusieurs Protestans, & les fit rentrer dans le sein de l'Eglise. Outre qu'il étoit fort éclairé, on trouvoit en lui une grande droiture, une douceur charmante, & une charité vraiment chrétienne. Ces heureuses qualités contribuoient autant à gagner ceux qui étoient engagés dans l'hérésie, que la solidité des raisons qu'il aportoit dans les Conférences de controverse. Comme il remplissoit exactement tous les devoirs de Supérieur, il sentit tout le poids de sa charge, & ne le portant qu'avec une sorte d'impatience, il travailla efficacement à s'en faire décharger au Chapitre général de 1690. Dieu exauça ses vœux : il fut délivré du fardeau de la Supériorité, & renvoyé à S. Germain des Prés, pour y exercer l'office de Sous-prieur. Mais dès la premiere année il fut attaqué de douleurs, qui le mirent bientôt hors d'état d'étudier, & en firent un exemple héroïque de patience. Une goute opiniâtre se répandit par tout son corps, dont il n'y eut aucune partie qui ne soufrît des douleurs excessives.

Au milieu de ses plus grands maux, il rendoit graces à Dieu de l'avoir trouvé digne de soufrir, & souhaitoit qu'il augmentât ses peines. Si un Religieux tomboit malade, D. Jean Gelé souhaitoit encore d'avoir sa maladie par surcroît, & disoit qu'il n'en avoit point assez. Lorsque la goute lui donnoit quelque relâche, il célébroit la sainte Messe, il assistoit au chœur & même au réfectoire, où, à l'aide de son voisin, qui lui coupoit ses morceaux, il prenoit sa réfection.

Les dernieres années de sa vie, il devint tout-à-fait impotent, & ne sortoit presque plus du lit. Lorsqu'on le levoit, on ne pouvoit lui mettre ses habits sans lui renouveller des douleurs très-aiguës. Quelques semaines avant sa mort, son corps, qui n'avoit que la peau & les os, s'écorcha en plusieurs endroits, & lui causa des douleurs si vives, qu'elles tiroient quelquefois de cet homme si patient de grands cris. Il étoit impossible de le toucher sans renouveller son martyre. Il conserva cependant toujours sa tranquillité & toute sa tête à l'âge de quatre-vingt ans. Lorsqu'on lui parloit de ses souffrances, il disoit que c'étoient des fruits du Paradis. Enfin il

vint dans un état à ne pouvoir plus avaler que quelques goutes de bouillon. On étoit ſurpris qu'un corps ſi atténué pût réſiſter à tant de ſoufrances. Tous ceux qui approchoient de lui, Religieux & autres, admiroient une ſi grande vertu. Enfin le 6 Juillet 1725, Dom Jean Gelé, après avoir reçu l'Extrême-onction, alla recevoir la récompenſe d'une vie très-innocente, très-réguliere, & pleine de douleurs. On trouve ſon éloge dans le Mercure, Août 1725, p. 1800 & 1803.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Lorſque M. Baudrand légua ſa Bibliotheque à l'abbaye de S. Germain des Prés, il chargea en même-tems les Religieux du ſoin d'imprimer ſon Dictionnaire géographique & hiſtorique en françois. Les Supérieurs donnerent ce travail à Dom Jean Gelé Sous-prieur de S. Germain, qui s'en acquitta fidélement. Il corrigea ce Dictionnaire, & y ajouta quantité de points hiſtoriques, & une ample table latine de tous les noms des lieux qui ſe trouvent en françois dans cet ouvrage. Il parut en 1705, ſous ce titre : *Dictionnaire géographique & hiſtorique contenant une deſcription exacte de tous les Etats, Royaumes, Provinces, Villes, Bourgs, Montagnes, Caps, Iſles, Preſqu'iſles, Lacs, Mers, Golfes, Détroits, Fleuves & Rivieres de l'Univers : la ſituation, l'étendue, les limites, les diſtances, la qualité de chaque pays ; les forces, le nombre, les mœurs & le commerce de ſes habitans ; & le rapport de la Géographie ancienne avec la moderne. Tiré des meilleurs auteurs & des relations les plus fideles des voyageurs : Avec une table latine & françoiſe des noms anciens & modernes de chaque lieu, pour la facilité de ceux qui liſent les auteurs latins. Par Michel-Antoine Baudrand, Prieur de Rouvres & du Neufmarché. A Paris chez Imbert de Bats & Nicolas Pepie*, 1705, 2 vol. *in-folio*. Cet ouvrage eſt dédié à M. de Chamillart par le frere de M. l'Abbé Baudrand, qui avoit deſſein de le faire, ſi la mort ne l'en eût empêché. L'éditeur dans ſa préface donne une idée de la vie & des ouvrages de M. Baudrand : il y rend compte des additions qu'on s'eſt cru obligé d'y faire : il apprend à diſtinguer les dégrés du Globe de la terre en latitude & en longitude par raport aux diférentes parties de l'Univers, ou de la Sphere, qui en eſt une repréſentation abrégée. Enfin D. Jean Gelé ne

Dom Gelé.

doute point que dans un si vaste ouvrage il ne se soit glissé beaucoup de fautes. Il en marque deux de conséquence, qui se sont glissées dans l'impression.

M. Bruzen de la Martiniere, dans la préface de son grand Dictionnaire géographique, édition de 1739, parle assez mal de l'ouvrage françois de M. Baudrand & de son éditeur. » Ce » n'est pas, dit-il, une traduction, mais une corruption du » latin de 1682. Je ne parle point ici par aigreur; personne n'a » plus de respect que moi pour la Congrégation de S. Maur, » que je regarde comme un des plus grands ornemens de la » France & de l'Eglise. Je ne connois point le Religieux qui » a procuré cette édition, & je suis prêt de le louer sur toute » autre matiere. Je m'abstiens même de décider si les fautes qui » fourmillent dans cette édition, sont de lui. Je ne le blâme » que de les y avoir laissées. « Peu après il ajoute : » On m'a » assuré depuis que le R. P. Bénédictin s'étant rebuté du mau» vais état de ce livre, s'en est désisté, & que le Libraire lui» même l'a achevé, ou fait achever comme il a pu. « On peut répondre 1°. que M. Baudrand ayant mis lui-même son Dictionnaire en françois, il n'est pas vraisemblable qu'il ait corrompu le latin de 1682. S'il a voulu faire une traduction de celui-ci, il ne s'est pas cru astreint à la rendre littérale. 2°. Dom Gelé, qui a corrigé & augmenté l'ouvrage de M. Baudrand, y a laissé beaucoup de fautes. Je le veux; mais n'en a-t-on pas compté des milliers dans le grand Dictionnaire de M. de la Martiniere? Ce Savant dit que le Bénédictin dégouté de l'état du livre, en abandonna l'édition. Cependant on lit dans l'Histoire manuscrite de notre Congrégation, que ce Religieux ayant été chargé du soin de faire imprimer cet ouvrage, *il s'en acquitta avec honneur.*

2. M. l'Evêque de Chartres ayant prié les Supérieurs de faire travailler quelque Religieux à une nouvelle édition d'Yves de Chartres, ils jetterent les yeux sur Dom Jean Gelé, qui s'en chargea, quoiqu'il vît bien que l'édition de cet auteur n'étoit pas aussi intéressante que celles des Peres, entreprises dans la Congrégation. Il collationna avec soin les manuscrits qu'il put trouver : il fit l'application des variantes, composa une vie d'Yves de Chartres, & mit enfin son auteur en état de voir le jour. Mais il ne se trouva point à Paris de Libraire pour l'imprimer. Il a eu le sort de plusieurs autres bons ouvrages, qui sont demeurés manuscrits.

DOM LOUIS PISANT, DOM CHARLES VAILLY, ET DOM CHARLES BOURDIN.

§. I.

DOM PISANT naquit en 1646 à Saffetot village du pays de Caux, au diocèse de Rouen. Il fit profession dans l'abbaye de Jumiege le 6 Mai 1667, à l'âge de vingt-deux ans. La sagesse de sa conduite & son amour pour la régularité, le firent estimer des premiers Supérieurs. Ils lui confierent le gouvernement de plusieurs monastères. Il fut député plusieurs fois au Chapitre général & nommé successivement Prieur de Saint-Remi de Reims, Visiteur, Prieur de Corbie & de S. Ouen de Rouen. Par-tout il fit observer très-ponctuellement, & observa lui-même la Regle. Il abdiqua enfin la Supériorité, & mourut simple particulier à S. Ouen, le 5 Mai 1726.

1. On a de lui deux *Lettres d'un Prêtre sur la signature du Formulaire,* à l'occasion du cas de conscience. Elles furent imprimées à Reims en 1708. Elles sont adressées à un Curé du diocèse d'Orléans. Dans la premiere l'auteur fait voir qu'on ne peut signer en usant du silence respectueux, & qu'un Ecclésiastique ne peut se servir d'une pareille restriction mentale, sans pécher mortellement. Dans la seconde, supposant que son Curé ne s'est pas rendu à la premiere, il accumule de nouvelles raisons pour afermir ses premiers sentimens.

2. Il fit imprimer en 1711, chez d'Houry, le livre intitulé: *Sentimens d'une ame pénitente, en vingt méditations sur le pseaume* Miserere, *avec de courtes réflexions & prieres pour une retraite de dix jours.*

3. *Lettre de M... à un Ecclésiastique qui possede un Prieuré en commende dépendant d'une abbaye aussi en commende, au sujet de la visite que l'Archidiacre veut faire dans ce Prieuré, où l'on parle de tous les droits des abbayes sur les Prieurés qui en dépendent.*

4. On a encore du P. Pisant un *Traité historique & dogmatique des privileges & exemptions ecclésiastiques.* Quoique l'auteur ait voulu déguiser le lieu de l'impression, on a su dans le tems qu'il avoit été imprimé à Luxembourg chez Chevallier.

D. Pisant, &c.

Le but de cet ouvrage est de prouver que les Archidiacres n'ont point droit de visite dans les Prieurés. Dom Pisant montre par des raisonnemens tout-à-fait singuliers, que l'Eglise a toute l'autorité nécessaire pour établir des exemptions; mais il confond toujours l'Eglise avec le Pape. Dom Pisant avoit les talens propres au gouvernement; mais il n'avoit pas celui de bien écrire. Il n'est donc pas surprenant que ses ouvrages n'aient pas plus eu l'approbation des Supérieurs que celle du public.

§. II.

Dom Charles Vailly, né à Paris, fit profession à l'âge de 22 ans dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 4 Novembre 1668. Après les cours d'études ordinaires, il se livra par gout, & pour éviter l'oisiveté à l'étude des Mathématiques. On ignore les connoissances qu'il y avoit acquises, parce qu'il condamna au feu tout ce qu'il avoit écrit, & n'épargna que des compas, des équeres, & d'autres instrumens qui étoient à son usage. Ce Religieux peut être regardé comme le restaurateur de la Clepsydre, ou Horloge qui mesure le tems par la chûte d'une certaine quantité d'eau renfermée dans un vaisseau cylindrique. Ces Horloges ont été en usage chez les anciens. On en fait remonter l'invention au tems que les Ptolémées regnoient en Egypte. Dom Vailly, qui s'étoit particuliérement appliqué aux Mathématiques pratiques, remarqua les défauts de ces Horloges, & travailla sérieusement à les perfectioner. A force d'expériences, de combinaisons & de calculs, il parvint enfin à leur donner le point de perfection, où elles sont à présent. Dans le tems de leur renouvellement, elles furent très en vogue, du moins en France. Parvenu à un âge avancé, D. Vailly fut envoyé à l'abbaye de Fécam, où il mourut dans des dispositions tout-à-fait édifiantes, le 29 Mai 1726, âgé de plus de quatre-vingt ans. Cet article est tiré des Mémoires du R. P. Dom Boudier.

§. III.

Dom Charles Bourdin natif de Séez, fit profession à l'âge de vingt-un ans dans l'abbaye de Notre-Dame de Lire le 2 Août 1668, & mourut à S. Etienne de Caen le 18 Octobre

1726. Il avoit eu la curiosité d'aller à Rome étant Religieux; à son retour en France, il fit imprimer *in*-12. la *Relation d'un voyage d'Italie*, où il raporte ce qu'il avoit vu de ses propres yeux. C'est le seul livre qui lui ait mérité d'être mis au rang des écrivains de la Congrégation.

Dom Guillaume Bessin.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Bessin naquit à Glos-la-Ferté, au diocèse d'Evreux, le 27 de Mars 1654. Il prononça ses vœux dans l'abbaye de Jumiege le 27 Janvier 1674, étant âgé de vingt ans. Après le cours de ses études, qu'il fit avec succès, il enseigna pendant plusieurs années la Philosophie & la Théologie dans les abbayes du Bec, de Séez & de Fécam, avec une fort grande réputation. Il exerça la charge d'Official de Fécam & celle de Syndic des monastères de la province de Normandie. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen le 18 Octobre 1726, & fut fort regretté de Messieurs du Parlement & des autres personnes de considération. Sa conversation étoit aimable, & il joignoit à un grand savoir la facilité de s'exprimer éloquemment.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Etant Sous-prieur de Bonnenouvelle de Rouen en 1694, il entreprit de réfuter le systême du P. Lami de l'Oratoire, sur la Pâque, & publia deux ans après sa réfutation, sous ce titre: *Réflexions sur le nouveau systême du R. P. Lami Prêtre de l'Oratoire. Par le R. P. Dom Guillaume Bessin Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Rouen, 1697, *in*-12. Le but de notre auteur est de faire voir que les principes sur lesquels le P. Lami se fonde pour dire que J. C. ne fit point la Pâque juive la veille de sa mort, ne sont ni certains, ni évidens. Un systême opposé à la croyance universelle de l'Eglise n'est pas recevable, s'il n'est appuyé que sur des suppositions douteuses. Or toutes les preuves du P. Lami paroissent telles à Dom Bessin. Il ne se contente pas d'en démontrer l'incertitude; il fait voir la fausseté des premiers principes du nouveau

DOM BESSIN.

ſyſtême, & la foibleſſe des réponſes du P. Lami. L'auteur des notes ſur le troiſieme tome des *Lettres choiſies* de M. Simon, a prétendu que cette réfutation du ſyſtême du P. Lami, eſt la meilleure de toutes celles qui ont été publiées ſur cette fameuſe conteſtation.

2. Le P. Beſſin a eu part à la nouvelle édition de S. Grégoire le grand. Il a fait l'arrangement & la critique des lettres, avec les notes qui les accompagnent. On lui donne auſſi le diſcours où l'on juſtifie l'ordre chronologique dans lequel les lettres ſont rangées dans cette nouvelle édition. Mais ce diſcours fut revu & corrigé par le P. de Sainte-Marthe, qui étoit alors Prieur de S. Ouen de Rouen.

3. Après la mort de Dom Julien Bellaiſe, qui avoit déterré & recueilli les pieces & les actes qui devoient entrer dans la Collection des Conciles de Normandie, à laquelle il travailloit fortement; Dom Guillaume Beſſin fut chargé de continuer cet ouvrage & de le perfectionner. Il le publia ſous ce titre: *Concilia Rotomagenſis provinciæ: Accedunt diœceſanæ Synodi, Pontificum epiſtolæ, regia pro Normanniæ Clero diplomata, nec non alia Eccleſiaſticæ diſciplinæ monumenta. Ex illis non pauca hactenùs inedita. Quæ priùs edita fuerant ad manuſcriptos codices recognita & emendata ſunt; collata quædam cum autographis: diſpoſita omnia juxta chronologiæ ordinem, & obſervationibus, ubi convenit, illuſtrata. Prodeunt in lucem operâ & ſtudio Domni Guillelmi Beſſin Presbyteri & Monachi Benedictini è Congregatione S. Mauri. Rotomagi, apud Franciſcum Vaultier*, 1717, *in-folio*. Dom Beſſin a mis à la tête de cet ouvrage une préface générale adreſſée au Clergé de Normandie. Il diviſe ſa collection en deux parties; la premiere renferme les Conciles provinciaux de Normandie, dont il y a des canons, ou des actes en entier ou en partie. Pour ceux dont les actes ſont perdus & dont il reſte quelque notice, il ne manque pas de les marquer dans la table ou Synopſe chronologique placée avant les Conciles. La deuxieme partie repréſente les ſynodes des diocèſes, les ſtatuts, les mandemens, les lettres paſtorales, les ordonnances ou inſtructions des Evêques, dont il marque les noms & le tems auquel ils ont vécu. Il n'oublie pas les lettres des Papes ou leurs reſcrits envoyés en Normandie, les lettres-patentes des Rois, les immunités accordées au Clergé de cette province, les jugemens de l'Echiquier & les autres

autres monumens qui concernent les affaires eccléſiaſtiques. Cette collection eſt terminée par deux appendices, un gloſſaire des mots barbares, & une excellente table générale des matieres, ſuivie d'une table particuliere des Evêques de Normandie. Dom Bessin.

4. Le P. Beſſin revit & corrigea ſur les manuſcrits les Hiſtoriens de Normandie publiés par Duchêne, dans le deſſein d'en donner une nouvelle édition. Mais les Libraires, qui s'étoient engagés à les imprimer, ſe déſiſterent de l'entrepriſe.

5. Enfin il ſe préparoit à donner au public une bonne édition de l'ouvrage important, que Laurent Bochel ou Bouchel, célebre Avocat au Parlement de Paris, publia dans le ſiecle paſſé, ſous le titre de *Decreta Eccleſiæ Gallicanæ*. Ce livre aſſez rare pourroit trouver place dans la Collection des Conciles des Gaules & de la France, à laquelle on travaille aux Blancs-manteaux.

Dom Jacques Bouillart.

Dom Bouillart, né dans l'iſle de Meulent au diocèſe de Chartres en *1669*, ſe conſacra à Dieu par la profeſſion ſolennelle, qu'il fit à l'âge de 18 ans, dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, le premier jour de Septembre 1687. Après avoir paſſé par divers emplois, on le fit venir à S. Germain des Prés pour y exercer l'office de Sacriſtain, dont il s'acquitta avantageuſement. Toujours occupé, il écrivoit pour ſes confreres qui travailloient à donner des ouvrages au public, ou travailloit lui-même pour l'honneur de ſon monaſtère. Pendant toute ſa vie il fut bon Religieux, & édifia par ſa régularité. Il étoit chargé d'écrire l'hiſtoire de la Congrégation de S. Maur, & commençoit à y travailler, lorſque Dieu l'apella à lui. Il fut attaqué d'une eſpece de paralyſie, dont il mourut le 11 Décembre 1726. Il fut enterré, comme il l'avoit ſouhaité, devant la chapelle de la Sainte Vierge.

1. Il a donné au public le vrai Martyrologe d'Uſuard Moine de Saint-Germain des Prés, imprimé ſur l'original même de l'auteur : *Uſuardi San-Germanenſis Monachi Martyrologium ſincerum, ad autographi, in San-Germanenſi abbatia ſervati, fidem editum, & ab obſervationibus R. P. Sollerii Societatis*

Jesu vindicatum. Parisiis, apud Franciscum Giffart, 1718, in-4°.

DOM BOUILLART.

Le P. Bouillart a mis à la tête de ce Martyrologe une préface & une lettre au Pere du Sollier Jésuite. Dans la préface, il donne une idée exacte de l'autographe d'Usuard, & fait en abrégé la vie de cet illustre Moine de S. Germain des Prés. Dans sa lettre au P. du Sollier, il réfute solidement les raisons de ce savant Jésuite, qui dans son édition du Martyrologe d'Usuard, publiée en 1714, a prétendu que le manuscrit de Saint-Germain des Prés n'est point l'original. L'objection la plus spécieuse est tirée des fréquentes ratures, corrections & additions qu'on voit dans ce manuscrit du neuvieme siecle. Dom Bouillart y répond d'une maniere qui doit satisfaire tout antiquitaire judicieux & non prévenu. Il fait voir que ce martyrologe fut dédié à Charles le chauve; mais que la minute originale conservée à Saint Germain, ne fut pas présentée au Monarque; que les copies qui se répandirent dans le monde, furent tirées sur celle de Charles le chauve, & que l'autographe fut retouché depuis par l'auteur. Des ratures de la même main que le reste d'un manuscrit, prouvent clairement qu'elles sont de la façon de l'auteur même. Or le P. Bouillart atteste le fait. Il l'est même aux yeux du public par la planche de l'écriture du manuscrit placée à la fin de la préface du martyrologe imprimé.

L'Abbé Lebeuf, plus fécond en conjectures qu'en raisons convaincantes, a pris le parti des Bollandistes, & a jugé que le manuscrit n'est qu'une copie très-ancienne & non l'original d'Usuard. Mais on a relevé l'opinion de cet Académicien, comme elle le méritoit, dans le *Nouveau Traité de Diplomatique.*

Tome 4. p. 450.

Le P. Bouillart a accompagné le texte d'Usuard de notes, tant pour faire sentir les méprises du P. du Sollier, que pour justifier les corrections du manuscrit. L'ouvrage est terminé par une table alphabétique de tous les Saints, dont il est fait mention dans le Martyrologe d'Usuard.

2. En 1722 D. Jacques Bouillart annonça le dessein d'une Histoire de l'abbaye de S. Germain des Prés. Elle parut deux ans après, avec ce titre : *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés, contenant la vie des Abbés qui l'ont gouvernée depuis sa fondation; les hommes illustres qu'elle a donnés à l'Eglise & à l'Etat; les privileges accordés par les souverains*

Pontifes & par les Evêques; les dons des Rois, des Princes & des autres bienfaiteurs. Avec la description de l'Eglise, des tombeaux & de tout ce qu'elle contient de plus remarquable. Le tout justifié par des titres authentiques, & enrichi de plans & de figures. Par D. Jacques Bouillart Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. A Paris chez Grégoire Dupuis, 1724, *in-folio.* L'auteur explique dans la préface tout le plan de l'ouvrage, qu'il a divisé en cinq livres. Le premier contient la fondation de l'abbaye par Childebert fils du grand Clovis, la vie de S. Germain Evêque de Paris, & les sépultures des Rois & des Reines de la premiere race. Le second commence par le sacre de Pepin, qui assista peu après avec Charlemagne son fils à la célebre translation du corps de S. Germain, & comprend ce qui s'est passé sous les Rois de la seconde race. Hugues Capet chef de la troisieme, ouvre le troisieme livre, comme restaurateur de la discipline réguliere, par sa démission du titre d'Abbé & le rétablissement des Abbés réguliers. On voit ensuite l'accroissement de la ville de Paris dans le territoire de S. Germain sous Philippe Auguste. Le quatrieme livre commence par le regne de Philippe de Valois. Il y est parlé des Chapitres généraux tenus en exécution de la Bulle de Benoît XII. pour la réforme de l'Ordre de S. Benoît, des fortifications faites dans l'abbaye par ordre de Charles V. lorsqu'il eut déclaré la guerre aux Anglois, & de l'Abbé Guillaume III. illustre par sa piété. Enfin le cinquieme livre comprend l'introduction de la réforme de la Congrégation de Chezal Benoît, les troubles de la Ligue par raport à l'abbaye, la réforme de la Congrégation de S. Maur, & tout ce qui s'est passé sous les Abbés commendataires jusqu'en 1700.

3. A la suite du corps de l'Histoire, D. Bouillart a mis une *Réponse aux remarques d'un auteur anonyme sur les figures du grand portail de l'Eglise*, insérées dans le Mercure de Mai 1723. L'anonyme n'est autre que l'Abbé des Tuilleries, dont il y a une replique (1) dans l'onzieme tome de la Continuation des Mémoires de littérature & d'histoire. La réponse est suivie d'une description de l'Eglise, du recueil des titres & des

(1) Il s'agit de savoir si la grande Tour de l'Eglise de S. Germain, & les huit figures qui ornent son portail, sont du milieu du VIe. siecle ou seulement du commencement du XIe. si, &c. Les écrits précédens pour & contre sur cette dispute sont dans le Mercure de France des mois de Mai & Juin 1723, Mars, Avril, Mai & Juillet 1724.

Dom Bouillart.

pieces qui servent de preuves à l'Histoire; d'un catalogue des ouvrages d'érudition & de piété que les Religieux de la Congrégation de S. Maur ont donnés au public; des Nécrologes & des anciens usages de l'abbaye. Tout l'ouvrage est orné de figures sur vingt-quatre planches, de la main des meilleurs graveurs. La neuvieme est des plus curieuses. Elle représente la vue méridionale de l'abbaye de Saint-Germain des Prés en 1410, & du Louvre tel qu'il étoit depuis Philippe Auguste jusqu'à François I.

Dom Gui-Alexis Lobineau.

Le P. Lobineau, né à Rennes en *1666*, fit profession en l'abbaye de S. Melaine de cette ville le 15 de Décembre 1683, n'étant âgé que de dix-sept ans. Après ses études, Dom Maur Audren jetta les yeux sur lui pour remplacer Dom le Gallois chargé de composer l'Histoire de Bretagne, & qu'une mort subite avoit enlevé tout d'un coup. D. Lobineau quitta toute autre étude pour se consacrer à celle de l'Histoire de sa province, & à des ouvrages du même genre, dont voici la notice.

1. *Lettre à Nosseigneurs les Etats de Bretagne, touchant la nouvelle Histoire de la province, composée par les soins du Révérend Pere Dom Maur Audren sur les titres & les auteurs originaux. Par le Pere Lobineau, assisté du P. Dom Denys Brient*, 1703, *in*-4°. Dom Lobineau, après avoir marqué en général les défauts des anciennes histoires de Bretagne, expose aux Etats de quelle maniere la nouvelle a été composée. » Aussi-tôt, dit-il, que vous eutes marqué vos intentions au » R. P. Audren, pour lors Prieur de Redon, il chercha parmi » les Religieux de la province des gens capables de travailler » à cet ouvrage, & chargea les uns du soin d'examiner les » livres imprimés, & les autres de visiter les archives de la » province & des pays voisins. Personne n'étoit plus capable » que lui de vacquer à cette recherche, de faire une critique » exacte des faits, & même de composer l'Histoire; mais les » occupations de la Supériorité l'empêchant de se donner tout » entier à cette sorte de travail, il s'est contenté de présider » à l'ouvrage, de diriger ceux qu'il employoit, de les animer,

» de les protéger contre toutes les contradictions que l'on a eu » à soufrir, & de fournir libéralement à toutes les dépenses » qu'il a fallu faire, soit pour l'achat des livres nécessaires, » soit pour les longs & fréquens voyages que l'on a été obligé » d'entreprendre pour ramasser les matériaux, soit pour l'en-» tretien des Religieux qu'il a employés à cet ouvrage, qui » étoient regardés comme surnuméraires dans leurs Commu-» nautés, ne pouvant, à cause de leur occupation, y rendre » tous les mêmes services que les autres. « Et ensuite : » L'exa-» men des faits a été heureusement exécuté par le P. Dom » Denys Brient, lequel avec un soin laborieux a débrouillé ce » qui étoit obscur, ruiné la fable, établi la vérité, & arrangé » tous les faits jusqu'à l'an 1364, sans compter un grand nom-» bre de genéalogies des plus illustres maisons, qu'il a dressées » sur les titres, & les catalogues des Evêques & des Abbés, » qu'il a rétablis. «

Pour donner une juste idée de la nouvelle Histoire de Bretagne, qui étoit prête à mettre sous la presse, Dom Lobineau expose le plan qu'il a suivi. Il la divise non pas en chapitres, ni par regnes; mais en livres à peu près égaux. Ces livres sont au nombre de vingt-deux, & ils contiennent le récit de tout ce qui s'est passé en Bretagne depuis l'an 458 jusqu'à l'an 1532, aussi-bien que des entreprises où les Bretons ont eu part. La premiere de ces deux époques est à peu près celle de l'arrivée de ces peuples dans l'Armorique, & l'autre est celle de l'union de la Bretagne à la Couronne de France. A la fin du IX. du XI. du XII. & du XV. le Pere Lobineau fait les portraits des mœurs des Bretons. Les preuves de l'Histoire font un corps à part & forment un second volume *in-folio*.

2. *Histoire de Bretagne composée sur les titres & les auteurs originaux, par Dom Gui-Alexis Lobineau, Prêtre, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, enrichie de plusieurs portraits & tombeaux en taille-douce ; avec les preuves & pieces justificatives, accompagnées d'un grand nombre de sceaux.* A Paris chez la veuve François Muguet, 1707, 2 vol. *in-folio.* Avant l'Epître dédicatoire à M. le Comte de Toulouse, on voit le portrait de ce Prince Amiral de France & Gouverneur de Bretagne. Le Pere Lobineau rend compte dans la préface du premier tome de tous les secours qu'il a reçus, & de la méthode qu'il a suivie, & corrige quelques points de l'histoire,

D. Lobineau.

ſur leſquels il s'étoit trompé. Cet ouvrage eſt le fruit du travail de pluſieurs Religieux qui ont ramaſſé & préparé les matériaux; mais en général c'eſt à Dom Lobineau qu'on doit le tiſſu, l'ordre & la diſtribution de l'hiſtoire. On trouve à la tête une table généalogique des Princes Bretons, dont on a pu trouver la ſuite, & à la fin une table des noms & des matieres, très-exacte & très-commode.

Le ſecond tome contient les preuves & les pieces juſtificatives de l'hiſtoire. Elles ſont au nombre de plus de ſeize cens. Ce volume eſt dédié aux Seigneurs des Etats de Bretagne, & finit par un Gloſſaire qui donne l'explication de tous les mots Anglois, Bretons, Eſpagnols, Baſques, Gaulois, de la baſſe latinité & autres, qu'on trouve dans les monumens & les livres qui ont ſervi à l'hiſtoire. Les Jéſuites louerent beaucoup Dom Gui-Alexis Lobineau dans leurs Mémoires de Trévoux. » On » ne peut, diſent-ils, lui refuſer la gloire que mérite un Cri» tique juſte & délicat, qui fidele à ne pas aller plus loin que » ſes preuves, n'impoſe jamais au lecteur par des airs de con» fiance, & par des déciſions préſomptueuſes, qui prefere » une ſage incertitude à des conjectures hardies, qui propoſe » avec netteté les raiſons de ſe déterminer, mais qui ne cache » pas les raiſons de douter. On ne lui refuſera pas non plus la » gloire d'avoir le ſtyle net, ferme & coulant, ſans affectation » & ſans rudeſſe. «

Avril 1708, p. 549 & ſuiv.

3. *Lettre à Noſſeigneurs des Etats de Bretagne.* A Paris chez la veuve François Muguet, 1707, *in*-4°. Le but du P. Lobineau dans cette lettre, eſt d'intéreſſer les Etats à l'impreſſion d'un troiſieme & même d'un quatrieme volume, qu'il vouloit ajouter aux deux premiers. Il a joint à cette lettre un ample catalogue des pieces qui doivent compléter l'Hiſtoire de Bretagne. Mais ce projet n'eut pas lieu alors : l'exécution en étoit réſervée à D. Morice, dont nous parlerons ci-après.

4. Dom Lobineau ayant avancé dans ſon Hiſtoire que les Armoricains avoient reçu la foi par le miniſtère des Bretons; D. Jean Liron compoſa une Apologie pour les Armoricains, où il prouve que les Egliſes de Bretagne ſont plus anciennes que la deſcente des Bretons dans l'Armorique. Le P. Lobineau convaincu d'erreur par ſon confrere, ſubſtitua ſans l'avertir un carton, où il ne reſtoit plus aucune trace de ſon premier ſentiment. Alors il publia une brochure de ſeize pages, intitulée:

Contre-apologie, ou Réflexions sur l'Apologie des Armoricains, avec cette épigraphe : *Ne addas quicquam verbis illius, & arguaris inveniarisque mendax*. A Nantes chez Jacques Marefchal, 1708, *in*-8°. Dans cet écrit Dom Lobineau raporte un passage de l'histoire de Bretagne, où il dit précisément tout le contraire de ce que D. Liron réfute dans son Apologie pour les Armoricains. Après quoi le Contre-Apologiste se plaint que son confrere lui fait dire ce qu'il ne dit point ; mais quelques exemplaires de l'Histoire de Bretagne échapés sans carton, prouverent que D. Lobineau ne se piquoit pas de la franchise qu'on donne aux Bretons. D. LOBINEAU.

5. La même année le P. Lobineau publia une nouvelle traduction en notre langue du livre intitulé : *Histoire des deux conquêtes de l'Espagne par les Maures ; la premiere faite par Tarif & Mussa sur les Chrétiens ; la seconde par Abdalassis sur les Maures révoltés, & les révolutions arrivées dans l'empire des Califes pendant près de cinquante ans par Abulcacim-Tarif-Abentarique, l'un de ceux qui ont eu part à la premiere conquête : avec la description de l'Espagne par le même auteur ; la vie du grand Almanzor, par Ali Abensufian, & quelques lettres ou pieces originales*. A Paris chez la veuve François Muguet, 1708, *in*-12. Ce livre a d'abord été traduit de l'Arabe en 1589 par Miguel de Luna, interprete de Philippe II. Roi d'Espagne. Il avoit déja été traduit en notre langue en 1680. D. Liron, dans un écrit publié en 1708, prétend que cette Histoire des deux conquêtes d'Espagne est un Roman, & qu'Abentarique est un auteur supposé par Miguel de Luna.

6. L'Histoire de Bretagne suscita au P. Lobineau deux adversaires également savans & zélés pour l'honneur de la Normandie, dont ils étoient originaires. Le premier, qui est l'Abbé de Vertot, publia en 1710 un Traité historique de la mouvance de Bretagne, où il prouve 1°. que cette province dès le commencement de la monarchie a relevé, ou immédiatement, ou en arriere fief, de la Couronne de France ; 2°. que les Ducs de Bretagne faisoient anciennement hommage à ceux de Normandie, en conséquence du traité par lequel Charles le simple céda la Neustrie & la Mouvance de Bretagne à Rollon premier Duc de Normandie. En 1711 l'Abbé des Tuilleries servit de second à M. de Vertot, & justifia par de nouvelles preuves la dépendance des Bretons, dans une

Dissertation sur la mouvance de Bretagne.

D. LOBINEAU. Dom Lobineau étoit trop sensible à la gloire de cette province pour laisser ces écrits sans replique. Il fit imprimer d'abord une *Lettre à M. de Brilhac premier Président du Parlement de Bretagne, pour servir de réponse aux Dissertations sur la mouvance de Bretagne.* A Nantes, 1712, *in*-12. L'auteur prétend prouver contre le témoignage de Dudon Doyen de S. Quentin, que la Bretagne n'a point été cédée par Charles le simple aux Ducs de Normandie. Mais comment se persuader que le premier historien des Normans ait avancé un fait de cette importance sans nul fondement?

7. L'année suivante D. Lobineau, de plus en plus intéressé à justifier les faits qu'il avoit avancés dans son Histoire, donna au public, sans nom d'auteur, une *Réponse au Traité de la Mouvance de Bretagne.* A Nantes, 1712, 1 vol. *in*-12. Ses deux antagonistes Normans ne lâcherent pas pied. M. l'Abbé des Tuilleries publia un nouvel écrit, où il réfuta l'extrait des Mémoires de Trévoux favorable aux prétentions de Dom Lobineau, & en 1715 une lettre adressée à M. l'Abbé de Vertot sur les réponses de l'historien de Bretagne. M. de Vertot de son côté fit imprimer un nouvel ouvrage sous ce titre: *Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules, & de leur dépendance des Rois de France & des Ducs de Normandie.* A Paris, 1720, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage écrit avec autant de pureté que de chaleur, est demeuré sans replique.

8. *L'Histoire ou Vies des Saints de Bretagne, que l'Eglise honore d'un culte public, & des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans la même province; avec une addition à l'Histoire de Bretagne, par D. Gui-Alexis Lobineau, enrichies de figures en taille-douce.* A Rennes chez Garnier, 1723, & par la Compagnie des Imprimeurs-Libraires, 1724, *in-fol.* p. 591. Cet ouvrage auroit pu être écrit d'une maniere moins seche & avec plus d'onction.

9. *L'Histoire de la ville de Paris, composée par D. Michel Félibien, revue, augmentée & mise au jour par D. Gui-Alexis Lobineau.* A Paris, 1725, 5 vol. *in-folio.* Le Pere Lobineau a continué cette Histoire depuis 1661, où Dom Félibien l'avoit laissée. Il y a ajouté quelques articles importans, & sur-tout un très-grand nombre de pieces. Enfin il a mis à la tête du troisieme volume un Glossaire pour les mots de la basse latinité, & un autre

autre pour les termes du vieux Gloſſaire françois, qui ſont employés dans les pieces juſtificatives de l'Hiſtoire.

10. *Les Ruſes de Guerre de Polyen, Orateur à la ſuite de la Cour des Empereurs Marc Aurele & Verus, traduites du grec en françois par D. G. A. L. R. B. D. L. C. D. S. M. avec les Stratagêmes de Frontin, de la traduction de Nicolas Perrot d'Ablancourt, enrichie de nouvelles notes.* A Paris chez Ganeau, 1738, 2 vol. *in*-12. Ce fut le P. Deſmolets de l'Oratoire qui procura cette édition. L'ouvrage de Polyen contient en abrégé les faits les plus mémorables de tous les grands Capitaines de l'antiquité, & de quelques femmes illuſtres.

L'auteur du Journal hiſtorique ſur les matieres du tems (*a*) loue le travail de D. Lobineau. » La traduction, dit-il, a paru » très-bonne aux connoiſſeurs, & le ſoin que le traducteur » Bénédictin a pris de relever dans ſes notes les fautes du texte, » ou les bévues de ſon auteur, d'y faire part au lecteur de ſes » recherches ſur les antiquités, releve le mérite de l'ouvrage. » On y verra, je crois, avec beaucoup de plaiſir, quelques » traductions de ſcenes détachées d'Ariſtophane amenées au » ſujet. «

(*a*) *Novemb.* 1738, *p.* 344.

Le P. Lobineau a encore traduit pluſieurs autres pieces de ce Poëte comique; mais ſes traductions n'ont point vu le jour. Son penchant pour ces ſortes d'études ſi contraires à l'eſprit de ſon état, a été ſans doute la cauſe de ce qu'on lui a attribué les *Aventures de Pomponius Chevalier Romain;* mais ce Roman ſatyrique & licencieux n'eſt point certainement de lui. Il mourut dans l'abbaye de S. Jacut près de S. Malo le 3 Juin 1727, dans la ſoixante-unieme année de ſon âge.

Dom Nicolas Alexandre.

Dom Nicolas Alexandre né à Paris de parens diſtingués dans le monde, fut élevé dans la piété & les ſciences humaines. Sa famille le garda ſous ſes yeux juſqu'à l'âge de 23 ans, & après une vocation bien éprouvée, elle conſentit à ſon entrée dans la Congrégation de S. Maur. Il fit profeſſion âgé de 24 ans dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 6 de Juillet 1678. Les progrès qu'il fit dans la vertu, & ſon extrême exactitude à tous les exercices réguliers, le firent reſpecter de tous

D. ALEXANDRE.

ſes confreres, & regarder comme une regle vivante. La derniere place dans le monaſtère étoit toute ſon ambition. Sa modeſtie étoit alarmée, quand on lui parloit d'emplois qui auroient pu l'élever au deſſus de ſes confreres. Auſſi a-t-il paſſé toute ſa vie dans la ſimplicité de ſon état de Religieux particulier, & dans la pratique conſtante de tous ſes devoirs.

Pour ne laiſſer aucun tems de ſa vie oiſif, il s'occupa à la culture des ſimples, dont il acquit une connoiſſance très-étendue. Il en fit un ſaint uſage pour le ſoulagement de ſes freres, & ſur-tout des pauvres, qu'il aimoit comme les membres les plus chéris de Jeſus-Chriſt. Ce fut pour leur utilité qu'il étudia la médecine & la pratiqua autant que la ſainteté de ſon état pouvoit le permettre. Il lui ſurvint un mal de jambes, qui lui fit garder une retraite rigoureuſe à l'infirmerie pendant ſix mois. Lorſqu'il ſe diſpoſoit à reprendre les grands exercices de la Communauté de S. Denys, où il demeuroit, on le trouva mort dans la ruelle de ſon lit le 10 Avril 1728. Sa mort excita les regrets de ceux qui le connoiſſoient, & les larmes des pauvres, pour leſquels il avoit employé une partie de ſa vie. Les ouvrages qu'il a publiés pour leur ſoulagement, contiennent les remedes les plus convenables, & qui exigent moins de dépenſe.

1. *La Médecine & la Chirurgie des pauvres, qui contiennent les remedes choiſis, faciles à préparer & ſans dépenſe, pour la plupart des maladies internes & externes qui attaquent le corps humain.* A Paris chez Laurent le Conte, 1714, *in*-12. Le deſſein que Dom Nicolas Alexandre s'eſt propoſé dans cet ouvrage, eſt tout de charité. Il n'a point eu d'autre but que de fournir aux pauvres, & ſur-tout à ceux de la campagne, des moyens ſûrs & aiſés de ſe ſoulager dans les infirmités. L'ouvrage eſt diviſé en deux parties : la premiere renferme les remedes propres aux maladies internes, & la ſeconde, ceux qui ſont du reſſort de la Chirurgie. Dans la premiere l'auteur ſuit l'ordre des parties du corps humain ; dans la ſeconde, il commence par les fluxions qui attaquent les bras & les jambes, puis il vient aux tumeurs, aux ulceres, & finit par les maladies de la peau. Les remedes qu'il indique ſont tirés des meilleurs auteurs, tant anciens que modernes.

2. *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique, contenant les principales propriétés des Minéraux, des Végétaux & des Ani-*

maux d'usage, avec les préparations de Pharmacie internes & externes les plus usitées en Médecine & en Chirurgie, le tout tiré des meilleurs auteurs, sur-tout des modernes. A Paris chez Laurent le Conte, 1716, *in*-8°. Cet ouvrage, dont il y a eu plusieurs éditions, & le livre de la Médecine & de la Chirurgie des pauvres, réimprimé en 1738, sont pour les jeunes étudians en Médecine, une petite Bibliotheque portative, où l'on trouve en abrégé ce qu'il y a de meilleur dans les livres qui avoient paru sur ces matieres depuis plusieurs années. C'est le jugement qu'en a porté l'éditeur. On peut ajouter que ce petit Dictionnaire est d'un grand usage pour les Curés de la campagne.

D. ALEXANDRE.

DOM FRANÇOIS ANCEAUME.

DOM ANCEAUME, Religieux d'une vie très-pénitente, naquit à Dieppe en Normandie. Il entra d'abord au Noviciat des Peres Capucins; mais Dieu l'apelloit dans la Congrégation de Saint-Maur. Il y fut admis, & fit profession dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 11 de Mai 1671, âgé de dix-neuf ans. Malgré son caractère vif & pétulant, il fut un des meilleurs & des plus sages écoliers de son cours d'études. Il traitoit son corps très-durement, prenant sur son repos de la nuit tout ce qu'il pouvoit. Lorsqu'après Matines il vouloit prendre un peu de sommeil, il se jettoit sur son lit en habit de chœur, pour être en s'éveillant tout prêt à se rendre à l'Eglise. Il enseigna la Philosophie & la Théologie scholastique pendant plusieurs années; mais par bonheur son premier soin en les enseignant, fut de former ses disciples à la vertu, par son exemple.

Au Chapitre de 1697, il fut nommé Prieur de S. Eloi de Noyon; mais ce ne fut pas sans violence de sa part, qu'il accepta le joug de la Supériorité. Il le supporta avec bien de la peine pendant trois ans. Mais au Chapitre général suivant, il déclara que si on ne le déchargeoit de la Supériorité, il se retireroit à la Trappe. On l'envoya enseigner de nouveau la Théologie à Saint-Denys en France, où il exerça en même-tems les offices de Sous-prieur & d'Official. Ce fut dans cette derniere place qu'il se distingua & fit connoître son mérite &

Dom Anceaume.

ſes talens à l'Archevêché, par les belles & ſavantes conférences qu'il faiſoit aux Curés & aux Eccléſiaſtiques de la ville. Elles lui attirerent l'eſtime des perſonnes du dedans & du dehors, & M. le Cardinal de Noailles en fit tant de cas, qu'il exhortoit le Clergé à y aſſiſter.

Après quelques années Dom Anceaume fut nommé Prieur de Saint-Étienne de Caen. Il n'y eut pas moyen de reculer, il fallut obéir. Deux ans après, il fut élu Prieur de Fécam, & enſuite Abbé de S. Sulpice de Bourges, où il ſe diſtingua par ſon érudition & la ſainteté de ſa vie. En 1714, il fut fait Prieur de Saint-Remi, & enſuite Viſiteur de la province de Chezal-Benoît. Tous ces honneurs lui étoient à charge, & il ſe trouvoit dans ces places étranger à lui-même. Enfin, au Chapitre général de 1720, auquel il aſſiſtoit, il demanda vivement ſa décharge de toute Supériorité; mais au lieu d'être exaucé, il fut nommé Prieur de S. Denys.

Cette nouvelle dignité ne fit qu'augmenter ſon zele. Il ne ſe pouvoit rien ajouter à ſon aſſiduité à tous les exercices; l'office divin ſur-tout lui étoit en recommandation. Dans la place qu'il occupoit, & où il faut recevoir des perſonnes de la premiere diſtinction, il trouvoit le moyen de s'échaper, pour ſatisfaire à ſes premieres obligations, & ſe trouver à l'office divin à la tête de ſa communauté. Quoiqu'il employât une partie de la nuit à l'étude, il étoit toujours le premier à Matines. Il fut député au Chapitre général de 1723 : il y préſida & y fut élu Aſſiſtant du P. Général. Il édifia beaucoup à Saint-Germain des Prés, par ſon humilité & ſon aſſiduité à tous les exercices.

L'an 1727 la Congrégation ſe trouvant menacée d'un furieux orage, il alla à pied dire la Meſſe à S. Maur des Foſſés, pour implorer ſur elle la protection de ce ſaint Patron. Il en revint de même, malgré ſon âge de 76 ans; mais ſi fatigué, qu'à peine pouvoit-il ſe ſoutenir : il alla en arrivant ſouper au réfectoire, aſſiſta à l'office des Complies, & le lendemain à celui de Matines. Dom Nicolas Alexandre étant mort à Saint-Denys, il voulut aſſiſter aux obſeques de ce bon Religieux, qu'il aimoit à cauſe de ſa vertu. Il ſe rendit à pied à S. Denys, mais à ſon retour on lui trouva la cangrene aux deux pieds. Il en fut guéri par un remede ſpécifique. Sa ſanté dépériſſant de jour en jour, il fut déchargé de l'Aſſiſtance en 1729, &

alla finir ses jours à Saint-Denys, où à peine fut-il arrivé, qu'il tomba la veille de S. Laurent dans des absences d'esprit, qui ne le quitterent point jusqu'à sa mort, qui arriva le 21 d'Août 1729, dans la 78e année de son âge. On a de lui des Sujets de Conférences ecclésiastiques imprimées *in*-4°.

DOM FRANÇOIS CHAZAL.

DOM CHAZAL, un des plus grands observateurs de la Regle de S. Benoît & des pratiques de la Réforme de S. Maur, naquit de parens distingués par leur noblesse, dans la petite ville de Meimac en Limousin. Il se consacra au Seigneur dans la Congrégation par les vœux solennels, qu'il prononça à l'âge de dix-sept ans dans l'abbaye de S. Augustin de Limoges, le 1er Août 1694. Il fut tout le reste de sa vie un homme d'oraison, pénitent, & mortifié en tout. Il récitoit tous les jours le petit office de la Sainte Vierge, l'office des Morts, & le Pseautier toutes les semaines.

1. Elevé par son mérite aux dignités du Cloître, il fut un des Supérieurs les plus accomplis de la Congrégation. Jamais sa solitude ne fut oisive. Etant Prieur de S. Pierre de Brantôme, il fit l'histoire de cette abbaye.

2. Pendant qu'il gouverna celle de S. Maixent en Poitou, il en composa en latin l'histoire, avec l'office de ce S. Patron. On les conserve dans la bibliotheque de S. Benoît sur Loire.

3. Dom Chazal fut nommé Prieur de cette abbaye au Chapitre général de 1717. Il consacra tout son loisir à en composer une histoire complete. L'ouvrage en deux volumes *in-folio*, est partagé en douze livres. Le premier est précédé d'une épître dédicatoire à notre glorieux Patriarche saint Benoît, & d'une longue préface. Cette histoire, où l'on remarque une critique judicieuse, est pleine de recherches sur les anciens moines de cette abbaye, qui se sont distingués par leur vertu, leur sainteté & leur érudition. Dom Rivet, dans la préface de l'Histoire littéraire de la France, témoigne que le P. Chazal lui a » donné plusieurs connoissances, & communiqué diverses dé- » couvertes sur les Savans que l'abbaye de Fleuri, ou S. Benoît » sur Loire, dont il a écrit l'Histoire, qui mériteroit de voir » le jour, a formés en tous les siecles. «

D. Chazal. 4. Dom Chazal fit ensuite la Notice des manuscrits de la fameuse Bibliotheque de Fleuri.

5. Il composa encore les Offices de la Translation & de l'Illation des Reliques de S. Benoît dans cette abbaye célebre. Ces offices ont été imprimés.

6. Le Chapitre général de 1723 confia la conduite du monastère de Pontlevoi à D. Chazal. Il commença par y attirer les Religieux les plus propres à instruire la jeunesse qu'on éleve dans le College ou Séminaire de cette abbaye, dont il fit l'histoire sur les titres originaux, comme il avoit fait celle de Solignac & des autres Maisons, où il avoit été Supérieur.

7. Il composa des Heures particulieres à l'usage des écoliers associés à la petite Congrégation de l'Enfance de Jesus. Elles furent examinées par un grand Vicaire de l'Evêque de Blois, & sur son approbation imprimées en cette ville chez Philibert Masson.

Dom Chazal depuis quelques années devenoit hydropique. Au mois de Février 1729, il se prépara à la mort, & fit un testament spirituel dans lequel il témoigne son attachement à la saine doctrine & son entiere soumission à l'Eglise. L'abondance des humeurs l'étouffa le 13 Décembre 1729, à cinq heures du matin. Il s'étoit confessé la veille pour recevoir les Sacremens le lendemain. Il fut regretté non-seulement de tous ses confreres, mais encore de tous les séculiers qui avoient l'avantage de le connoître.

Dom Pierre Guarin, et ses Continuateurs. Dom François Rousseau, et D. Bernard Geslin.

§. I.

Dom Guarin naquit au Tronquet près la forêt de Lions au diocèse de Rouen en 1678. Il fit profession à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de Notre-Dame de Lire le 21 d'Octobre de l'an 1696. Après le cours de ses études, qu'il fit dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, on l'envoya dans le monastère de Bonnenouvelle de Rouen, pour y apprendre les langues grecque & hébraïque. Il étoit né avec la justesse d'esprit & toute

la ſagacité poſſible pour devenir un parfait Grammairien, relativement aux langues orientales; mais » ce qui contribua le » plus aux rapides progrès qu'il y fit, c'eſt le bonheur qu'il eut » d'être conduit dans cette étude par l'homme de ſon ſiecle, » qui entendoit le mieux les langues ſavantes, & qui avoit le » plus de talent pour enſeigner. Nous voulons parler de Dom » Pouget, connu dans la République des Lettres par les Ana» lectes grecques, qu'il a compoſées de concert avec Dom » Jacques Lopin & Dom Bernard de Montfaucon, & par le » premier tome des Œuvres de S. Jérôme, qu'il a donné au » public conjointement avec D. Jean Martianay. Guidé par » un maître ſi habile, D. Guarin ſe trouva en état au bout de » deux ans de donner lui-même des leçons de la Grammaire » hébraïque & chaldéenne, & il fut jugé digne de remplacer » Dom Pouget dans les fonctions d'enſeigner les langues aux » Religieux de ſa Congrégation. Il s'en acquitta avec tant de » zele & de ſuccès, qu'il forma pluſieurs ſavans diſciples, qui » ſont devenus à leurs tours les ſoutiens des bonnes études » dans leur ordre, & ſe ſont trouvés remplis de toutes les » connoiſſances néceſſaires pour continuer l'important ouvrage » que leur Maître en mourant laiſſoit imparfait. Ceux d'entre » ſes diſciples qui ſe ſont le plus diſtingués, ſont D. le Tour» nois, Dom Mopinot, Dom de la Rue, Dom Thuillier, & » Dom Martin Bouquet. Tous ont rendu ce témoignage à leur » Maître, qu'il les animoit à l'étude des langues, non-ſeulement » par la clarté de ſa méthode & par les ſoins qu'il prenoit de » leur en applanir les dificultés, mais encore par la dignité » avec laquelle il s'acquittoit de ſon emploi, leur imprimant » à tous un ſentiment de reſpect & d'amour qui les attachoit » à ſa perſonne. «

D. GUARIN.

Journal des Savans, Mars 1746, p. 164. 165.

Ce fut lorſqu'il enſeignoit à Reims, qu'il conçut le deſſein de compoſer une Grammaire hébraïque & chaldéenne, plus ample, plus facile & plus parfaite que celles qui avoient paru juſqu'alors. Pour l'exécution de ce projet, les Supérieurs le firent venir à S. Germain des Prés, où il fut Bibliothécaire. Il employa à la lecture des livres hébreux, chaldéens, ſyriens & arabes, le tems qui lui reſtoit après s'être acquitté des exercices de la Communauté. Il eut la conſolation de voir ſa Grammaire imprimée & rendue publique. Mais l'impreſſion du premier volume de ſon Dictionnaire n'étoit pas encore achevée,

D. GUARIN. lorſqu'il mourut dans l'abbaye de S. Germain le 29 Décembre 1729. La mort de ce ſavant homme cauſa beaucoup de regret aux amateurs de la littérature ſacrée.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Dom Guarin publia en 1717 le projet de ſa Grammaire hébraïque, qu'il eſpéroit bientôt faire imprimer ſous ce titre : *Grammatica hebraïca ex optimis, quæ huc uſque prodierunt, collecta, ac in uſum Monachorum Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione S. Mauri potiſſimum elaborata.* L'auteur, après avoir expoſé le plan de ſon ouvrage, prie les Savans en langue hébraïque de lui communiquer leurs lumieres & leurs réflexions ſur ce ſujet.

2. En 1722 il donna au public un nouveau plan de ſa Grammaire, & annonça qu'elle étoit prête à paroître, accompagnée d'un nouveau Dictionnaire hébraïque & chaldaïque, pour l'intelligence de la Bible.

3. *Grammatica hebraïca & chaldaïca, ex optimis, quæ hactenùs prodierunt, nova facilique methodo concinnata. Ad Syntaxim, in quâ peculiares omnes Scripturæ loquationes, quos vocant Idiotiſmos, fusè & accuratè explicantur : accedunt varia Litteraturam hebraïcam ſpectantia, & multiplicis generis indices locupletiſſimi. Tomus I. complectens Grammaticæ hebraïcæ analogiam, ſeu etymologiam, cum Syntaxi ejus ſimplici. Auctore Domno Petro Guarin, Presbytero & Monacho Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione S. Mauri. Lutetiæ Pariſiorum, typis Jacobi Colombat,* 1724, *in*-4°. Dom Guarin fait voir dans la préface de ce volume que la connoiſſance de l'hébreu eſt non-ſeulement très-utile, mais encore abſolument néceſſaire pour entendre parfaitement l'Ecriture-Sainte. Il finit cette préface en exhortant ſes confreres à l'étude de la Langue ſainte pour ſe conformer aux intentions des premiers Inſtituteurs de notre Réforme, qui établirent dans chaque province de la Congrégation des études de l'Hébreu. Ce premier tome contient la Grammaire hébraïque & la premiere partie de la Syntaxe.

4. *Grammaticæ hebraïcæ & chaldaïcæ, ex optimis, quæ hactenùs prodierunt, nova facilique methodo concinnatæ. Tomus II. complectens Syntaxim figuratam, ſive Rhetoricam ſacram, Grammaticæ chaldaïcæ compendium, necnon varia ad Litteraturam hebraïcam*

hebraïcam spectantia : cum indicibus locupletissimis. Auctore Domno Petro Guarin, &c. Lutetiæ Parisiorum, typis Jacobi Collombat, 1726. Dom Guarin a mis à la tête de ce volume une préface de plus de cent pages, dans laquelle il prouve l'antiquité & l'autorité des points voyelles dans l'hébreu, par raport à la valeur de leurs significations. Il attaque vivement la méthode pour apprendre l'hébreu sans points, & soutient que M. l'Abbé Masclef, qui en est l'auteur, renverse par son systême le texte hébreu de l'ancien Testament, la Version grecque des Septante & la Vulgate latine. D. Guarin.

On trouve dans ce volume la Syntaxe figurée, qui est proprement une Rhétorique de l'Ecriture-Sainte, une ample Dissertation sur les accens des Hébreux, d'autres sur leur poésie, sur leur arithmétique, sur leur calendrier, sur leurs monnoies, sur leurs poids & leurs mesures. On y trouve encore des traités de la Cabale, de la Massore, du Talmud; une explication grammaticale du Cantique de Moïse; un abrégé de la Grammaire chaldaïque; enfin six tables fort amples : la premiere contient tous les textes de l'Ecriture-Sainte expliqués dans cet ouvrage : la seconde représente tous les mots hébreux dificiles à entendre, dont on donne l'explication dans le premier tome de cette Grammaire : la troisieme renferme les mots chaldéens les plus dificiles, dont l'interprétation se trouve dans l'Abrégé de la Grammaire chaldaïque : la quatrieme renferme quelques lettres de l'alphabet & les mots hébreux dont la valeur, la construction, le sens & l'énergie sont éclaircis dans tout l'ouvrage : la cinquieme contient les tropes, les figures & les mots grecs qui sont pris dans un sens extraordinaire dans la Version des Septante & dans le nouveau Testament : la sixieme est la table générale des matieres & des mots contenus dans les deux tomes de la grammaire hébraïque & chaldéenne.

5. *Lexicon hebraïcum & Chaldæo-Biblicum, in quo non solum voces primigeniæ seu radicales, verùm etiam derivatæ, cum omnibus earum accidentibus, ordine alphabetico disponuntur; & latinis earum interpretationibus, quas exhibent optima, quæ hactenùs prodierunt, Vocabularia hebraïca & chaldaïca; præmittentur græca, quas suppeditant* LXX. *Interpretum translatio, & quæ supersunt, Aquilæ, Symmachi, Theodotionis* V. VI. & VII. *editionum fragmenta : Accedunt nomina propria virorum, mu-*

D. GUARIN, &c.

lierum, idolorum, populorum, Regionum, urbium, montium fluviorum, &c. cum præcipuis eorum etymologiis. Auctore Domno Petro Guarin, Presbytero & Monacho, &c. Lutetiæ Parisiorum, typis Jacobi Collombat, 1746, 2 vol. *in*-4°. L'impression du premier volume de ce Dictionnaire n'étoit pas encore achevée lorsque la mort enleva Dom Guarin. Son travail ne s'étend que jusqu'à la lettre *Mem* inclusivement. Les sept lettres suivantes ont été exécutées par Dom Nicolas le Tournois, & les deux dernieres par Dom Philibert Girardet. La préface est de Dom Jacques Martin. On y trouve l'éloge de l'auteur de ce Dictionnaire hébraïque, qui renferme la racine ou les mots primitifs, rangés par ordre alphabétique, avec ceux qui en dérivent. Après chaque mot l'on donne les significations contenues dans les diférens Vocabulaires qui ont paru avant l'an 1746, & les mots grecs qui y répondent.

La mort de D. Guarin a privé l'Eglise d'un ouvrage important, dont voici le projet. Tandis qu'un Religieux de Saint-Germain auroit donné une édition des Septante, corrigée sur les plus anciens manuscrits, D. Guarin devoit faire imprimer le texte hébreu à côté, & marquer les endroits, où l'Hébreu & le Grec sont diférens. Il se proposoit aussi d'accompagner le texte de notes, dans lesquelles il devoit rendre raison de ces diférences. Il est aisé de sentir l'utilité d'un semblable ouvrage, pour l'intelligence des saintes Ecritures.

§. III.

Les Continuateurs du Lexique hébraïque de Dom Guarin doivent trouver ici une place, quoique leur mort soit éloignée de la sienne. Le premier est Dom NICOLAS LE TOURNOIS, natif du Havre-de-Grace. Se trouvant sur mer dans un grand danger de périr avec le vaisseau & tout l'équipage, il fit vœu d'embrasser l'état religieux, s'il revenoit en France. C'est ce qu'il exécuta à son retour : il alla au Noviciat de l'abbaye de Lire, où il fit profession à l'âge de vingt-cinq ans, le 10 du mois d'Août 1701. Après les études ordinaires, il passa à celle du Grec & de l'Hébreu. Il s'y rendit assez habile pour en donner des leçons à ses jeunes confreres dans les monastères de Bonne-nouvelle de Rouen & de Jumiege. Après la mort de D. Guarin, les Supérieurs l'apellerent à S. Germain des Prés, pour conti-

nuer le travail de ce Savant. Il y vint à pied & y mena la vie la plus retirée & la plus austère, comme il avoit toujours fait en province. Il fut du nombre de ceux qu'on fit sortir de Paris : il fut envoyé à S. Denys, où il mourut le 31 Décembre 1742.

D. le Tournois, &c.

Après sa mort, Dom Philibert Girardet fut chargé de mettre la derniere main au Lexique hébraïque. Ce Religieux, né à Mâcon, avoit fait profession dans l'abbaye de Vendôme à l'âge de 24 ans, le 25 de Septembre 1718. Les Supérieurs l'envoyerent en Normandie pour étudier les langues orientales sous Dom le Tournois. Ayant achevé à Paris le travail qu'on lui avoit imposé, il fut pendant quelque tems Bibliothécaire de S. Germain. De-là on l'envoya à Soissons, où il mourut dans l'abbaye de S. Crespin le 10 Novembre 1754.

§. IV.

Dom François Rousseau, Régent de Rhétorique à Pontlevoy, & Prédicateur, a donné l'*Oraison funebre de Madame Polixène de Vibraye*, prononcée dans l'Eglise de cette petite ville, & imprimée à Vendôme chez Sébastien Hip. D. Rousseau étoit né à Savigny au diocèse du Mans, & avoit fait profession à Vendôme le 29 Avril 1680. Il est mort dans l'abbaye de S. Michel de Tonnerre le 1 Août 1731.

§. V.

Dom Bernard Geslin est auteur de la belle Epitaphe mise sur le tombeau de M. Ravechet, Syndic de Sorbone, inhumé dans l'Eglise abbatiale de Saint Melaine à Rennes. Dom Geslin, né à Château-Gontier en Anjou, fit profession à l'âge de vingt-deux ans dans l'abbaye de Marmoutier le 24 Avril 1696. Il est mort Prieur de Beaulieu le 22 Décembre 1732.



Dom Robert Morel.

§. I. *Sa Vie.*

LE P. Morel, célebre par ſon éminente piété & ſes livres pleins d'onction, naquit à la Chaiſe-Dieu en Auvergne d'une honorable famille en 1653. Dès ſes plus tendres années il ſe diſtingua par ſa vertu autant que par la beauté de ſon eſprit. Lorſqu'il étudioit les humanités à Clermont, le Régent ayant donné à ſes écoliers une épigramme à faire, le jeune Morel la compoſa ſur le champ ſi parfaitement, qu'elle ſe trouva toute ſemblable pour la penſée à l'original, qui étoit dans un livre imprimé. Il n'y avoit de diférence que dans quelques expreſſions. Etant en Philoſophie, il fut ſollicité par ſon Régent de ſe faire Jéſuite; mais il lui répondit qu'il ne ſe ſentoit pas porté à cet état. Après ſa Philoſophie il étudia en Théologie, & poſtula à S. Allire de Clermont, pour entrer dans la Congrégation de S. Maur, où en ce tems-là Dom Silveſtre Morel ſon proche parent étoit Prieur & maître des Novices à Jumiege. Le P. Prieur de la Chaiſe-Dieu prit le parti de le lui envoyer avec d'autres poſtulans; mais en paſſant par Paris les Supérieurs le retinrent & l'envoyerent à S. Faron de Meaux, où il fit ſon Noviciat, & y prononça ſes vœux le 11 de Mai 1671, âgé de dix-neuf ans.

Dans le cours d'études, qu'il fit à S. Germain des Prés, il fut un des meilleurs écoliers, & pendant ſes jeunes années il ſe fit également aimer & eſtimer par ſa douceur, ſon eſprit & ſa vertu. Après avoir dit ſa premiere Meſſe en 1699, on le fit en 1680 Bibliothécaire & Maître des cérémonies de l'abbaye de Saint-Germain. Les Supérieurs qui avoient beſoin de lui ailleurs, le retirerent de Paris & l'envoyerent à S. Lucien de Beauvais pour y être Sous-prieur. Il n'y fut pas plutôt arrivé que le Prieur tomba dans une langueur qui le mit hors d'état d'agir. Le P. Morel fit toutes les fonctions de Supérieur pendant deux ans. Il fit paroître tant de ſageſſe dans ſa conduite, qu'au Chapitre général ſuivant il fut nommé Prieur de Meulent, où il s'acquit l'eſtime de tout le monde. Après avoir gouverné ce monaſtère pendant ſix ans à la ſatisfaction de tous

ſes Religieux, dont il avoit ſu gagner les cœurs, il fut nommé Prieur de S. Creſpin le grand. Au bout de ſix ans les Supérieurs le chargerent du gouvernement de l'abbaye de Nogent ſous Coucy; mais comme il avoit quelque atteinte de ſurdité, il en prit prétexte de demander ſa décharge de la Supériorité; ce qu'on ne lui accorda qu'avec peine. Il fut alors envoyé à S. Denys, comme il l'avoit ſouhaité; mais un an après il en fut retiré pour être Sécrétaire de D. Robert Marcland Viſiteur de France.

Au Chapitre général ſuivant il revint à S. Denys, où il fut juſqu'à ſa mort un modele parfait de piété, de régularité, & de toutes les autres vertus chrétiennes & religieuſes. On le chargea du ſoin de l'Infirmerie, & il s'en acquitta avec toute la charité & l'exactitude poſſibles. Sa ſurdité s'étant augmentée, il demanda la liberté de n'être qu'à lui ſeul, & ſe contenta du ſoin d'une Chapelle de la Sainte Vierge, qu'il entretint juſqu'à ſa derniere maladie dans une propreté charmante.

Sous prétexte qu'il pouvoit être incommode aux autres, à cauſe de ſa ſurdité, il ſe privoit de toutes les converſations humaines, & ne s'occupoit que de Dieu, avec lequel il s'entretenoit continuellement. Il n'y avoit que les malades, auxquels il ne manquoit pas un ſeul jour d'aller rendre viſite pour les conſoler, leur offrir ſes ſervices, & leur faire quelques lectures ſpirituelles. Il ſe retiroit enſuite dans ſa cellule, où il s'occupoit à méditer l'Ecriture-Sainte, à ſe remplir de la doctrine des Peres, ſur-tout de S. Auguſtin & de S. Bernard, & à compoſer des ouvrages de piété, dans leſquels on trouve tant d'onction, qu'il eſt aiſé de juger que l'auteur étoit rempli du Saint-Eſprit. Mais il étoit ſi humble, qu'il ne ſe réſolut à mettre tant d'excellens ouvrages ſous la preſſe, qu'après les inſtances réitérées de ſes amis & les ordres de ſes Supérieurs.

On peut dire que ce ſaint Religieux s'eſt parfaitement dépeint dans ſes écrits; un homme toujours égal à lui-même ſans aucunes paſſions; jamais on ne vit en lui le moindre mouvement d'impatience, toujours ſoumis à Dieu dans les événemens les plus fâcheux, toujours prêt à rendre tous les ſervices dont il étoit capable. Son grand âge & ſa complexion délicate ne l'empêcherent pas de ſuivre exactement tous les exercices de la regularité. Jamais il ne ſe diſpenſa, juſqu'à ſa derniere maladie, de faire la lecture & le ſervice de table. Quelques pé-

Dom Morel.

nibles que fussent les choses qu'il devoit faire pour lui-même, il n'eut jamais recours à personne pour soulager sa foiblesse. A peine dormoit-il trois heures par nuit, & néanmoins il assistoit toutes les nuits à Matines. Il étoit si dur à lui-même, que lorsqu'il tomboit malade, on ne pouvoit le résoudre à interrompre la suite de ses exercices, & à prendre quelque soulagement.

Il travailloit sur Job, lorsqu'il fut attaqué de sa derniere maladie. Il avoit déja résisté long-tems à l'opiniâtreté du mal, & avoit conduit son ouvrage jusqu'au XI[e] chapitre, lorsque la foiblesse causée par un devoiement devenu continuel l'obligea de le quitter, & de prendre le lit. Il dit alors qu'il avoit laissé Job sur son fumier, & que Dieu l'avoit mis sur le sien. Dans cet état, qui devoit lui être d'autant plus sensible qu'il étoit naturellement très-propre, il ne donna jamais la moindre marque d'impatience. Il s'humilioit profondément sous la main de Dieu, & avouoit que c'étoit pour lui une humiliation très-grande de se voir ainsi sur les derniers jours de sa vie dans la fange & la puanteur.

Sa mal-propreté extérieure ne gâtoit rien de la beauté de son intérieur. Son amour pour J. C. étoit vif & ardent : son cœur se portoit avec impétuosité vers son Dieu : *Cupiebat dissolvi & esse cum Christo ;* mais toujours avec résignation, n'ayant en vue que sa divine volonté, toujours prêt à obéir à sa voix, & prenant J. C. pour modele, il se regardoit comme l'objet de la justice de Dieu. Il s'étoit fait un point capital d'obéissance, qui étoit d'accomplir tout ce que lui diroient de faire ceux que ses Supérieurs avoient chargé de lui, & qu'il regardoit en cette qualité comme ses propres Supérieurs. Tout ce qu'ils vouloient, il le faisoit sans replique & sans répugnance. Des personnes pieuses & éclairées l'ont plaint de n'avoir pas connu en d'autres occasions les bornes de l'obéissance. La paix qui regnoit dans son cœur se manifestoit jusques sur son corps. On ne vit en lui aucune agitation, ni aucun trouble. On l'auroit pris pour un homme ravi en Dieu, plongé dans une profonde méditation. Dans la crainte d'être distrait, il parloit peu, & n'aimoit pas qu'on lui parlât. Les terribles jugemens de Dieu l'occupoient bien à la vérité sur la fin de sa maladie ; mais sa confiance dans les mérites infinis de J. C. avec qui il se tenoit attaché à la croix, pour unir son sacrifice

au sien, le soutenoit & l'empêchoit de succomber à la terreur, que les châtimens, dont Dieu punit les coupables, auroient jetté dans l'esprit d'un homme plus timide & moins innocent. DOM MOREL.

Il y avoit environ cinq semaines qu'il étoit sur son lit de douleurs, lorsque se sentant fort affoibli, il demanda les derniers Sacremens, qu'il reçut avec les sentimens de piété, dont il étoit rempli. Depuis ce tems-là il reçut encore deux fois la sainte communion. La mort n'eut pour lui que des attraits, non pas tant pour se voir délivré de son misérable corps, que pour être uni à son Dieu. Ses pensées étoient toutes tournées vers lui. La perte de la vue & de l'ouie ne servit qu'à l'unir à lui plus parfaitement. Enfin le Seigneur eut égard aux vœux de son fidele serviteur, & content de sa patience, il l'apella à lui par un sommeil doux & tranquille, pour lui faire part de ce torrent de voluptés, & de cette couronne de justice qu'il a destinée de toute éternité à ceux qui l'aiment & le cherchent en vérité. Il conserva la connoissance jusqu'à la nuit qui précéda sa mort, & il rendit son ame à son Créateur sans presque qu'on s'en aperçût, le 19 du mois d'Août 1731, dans la 79e année de son âge.

On coupa une partie de ses habits lorsqu'il fut exposé dans le Chapitre, & chacun s'empressa d'avoir quelque chose qui lui eût appartenu. Toute la ville de Saint-Denys assista à son convoi. Les Ecclésiastiques suivirent le corps en ordre de procession, de même que le Supérieur & les Prêtres de l'Oratoire de Notre-Dame des Vertus. Plusieurs personnes firent dire des Messes pour attirer la bénédiction de Dieu sur leurs familles, par l'intercession du P. Morel. C'est ainsi que Dieu honora ce saint homme, qui s'étoit toujours caché, & qui avoit toujours affecté de vivre inconnu au monde. M. Restout peintre du Roi tira son portrait avant sa mort, sans qu'il en eût eu connoissance.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Entretiens spirituels en forme de prieres sur les Evangiles des Dimanches & des mysteres de toute l'année, avec l'Ordinaire de la Messe.* A Paris chez Jacques Vincent, 1714, 1715, deux volumes *in*-12. On fit une nouvelle édition de ce livre en 1728.

2. *Entretiens spirituels en forme de prieres sur la Passion de*

Dom Morel.

Jesus-Christ, distribués pour tous les jours de Carême. A Paris; *ibid.* 1714, 1 vol. *in*-12. seconde édition en 1728.

3. *Effusions de cœur, ou entretiens spirituels & affectifs d'une ame avec Dieu, sur chaque verset des Pseaumes & des Cantiques de l'Eglise.* Ibidem, 1716, 4 vol. *in*-12. Cet ouvrage a été regardé comme un chef-d'œuvre en son genre. Les pensées en sont très-judicieuses, & les expressions pures & fort touchantes. Le P. de Tournemine Jésuite célebre, estimoit tellement les *Effusions de cœur*, qu'il les lisoit tous les jours, & lorsqu'il étoit obligé d'aller en campagne, il en portoit un volume avec lui. Il voulut même en connoître l'auteur, & alla exprès à S. Denys, où, dit-on, il se mit à genoux à ses pieds, pour lui demander sa bénédiction.

4. *Méditations sur la Regle de S. Benoît pour tous les jours de l'année.* A Paris, 1717, 1 vol. *in*-8°. Ce livre est dédié à Madame d'Orléans Abbesse de Chelles.

5. *Entretiens sur l'Incarnation de Notre Seigneur J. C. distribués pour tous les jours de l'Avent.* A Paris, 1718, 1 vol. *in*-12. Ce livre a été réimprimé en 1720.

6. *Entretiens spirituels pour servir de préparation à la mort.* Ibid. 1721, 1 vol. *in*-12. réimprimé en 1727.

7. *Entretiens spirituels pour la fête & l'octave du S. Sacrement, avec l'office du jour, à l'usage de Rome & de Paris.* Ibid. 1722.

8. *Imitation de Notre Seigneur J. C. Traduction nouvelle, avec une priere affective, ou affection de cœur à la fin de chaque chapitre.* Ibid. 1723, 1 vol. *in*-12.

9. *Retraite de dix jours, sur les principaux devoirs de la vie religieuse, avec une paraphrase sur la Prose du S. Esprit,* Veni, Sancte Spiritus. Ibid. 1723. 1 vol. *in*-12. réimprimé en 1727.

10. *Méditations chrétiennes sur les Evangiles de toute l'année, & pour les principales fêtes des Saints, avec leurs octaves.* Ibid. 1726, 2 vol. *in*-12. Ces méditations furent en même-tems imprimées *in*-4°. Elles sont très-instructives, touchantes & édifiantes, dit M. Leullier Censeur royal, dans son approbation : il n'auroit pas dû passer sans correctif cette proposition du Pere Morel : *Ne craignons pas d'excéder dans le culte que nous rendons à Marie.* Ce seroit offenser cette Vierge incomparable, que de lui rendre un culte semblable à celui qu'on doit à Dieu, dont elle s'est glorifiée d'être la servante. *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.*

Médit. in-4°. *p.* 407.

11. *Du*

11. *Du bonheur d'un ſimple Religieux qui aime ſon état & ſes devoirs.* Ibid. 1727. » Le pieux auteur, dit M. Leullier, » non-content d'être un modele de la vie religieuſe qu'il a » embraſſée, enſeigne par cet écrit à tous ſes freres ce qu'il » en reſſent lui-même, & leur fait gouter le bonheur de leur » état. « DOM MOREL.

12. *De l'eſpérance chrétienne & de la confiance en la miſéricorde de Dieu.* Ibid. 1728, *in*-12. Ce petit traité a été réimprimé en 1743. M. d'Arnaudin, qui en a été l'approbateur, lui donne de grands éloges.

13. *L'office de la Semaine ſainte & de celle de Pâque en latin & en françois, avec des méditations ſur chaque jour de la quinzaine, quelques réflexions ſur l'office & les cérémonies, & des inſtructions & prieres pour la confeſſion & pour la communion.* 1 vol. *in*-12. en 1729.

14. *Effuſion de cœur ſur le Cantique des Cantiques.* Ibidem, 1730, 1 vol. *in*-12. Dom Morel avoit commencé environ un an avant ſa mort un ouvrage de même genre ſur Job, dont il n'a fait que les onze premiers chapitres. Il a eu beaucoup de part à un ouvrage intitulé : *Vérités de foi & de morale pour tous les états, tirés des ſeules paroles de l'ancien & du nouveau Teſtament, avec des élévations vers Dieu.* 1 vol. *in*-12. Toutes les élévations, qui contiennent un tiers du livre, ſont de lui.

Tous les ouvrages de Dom Morel ont été imprimés à Paris chez Jacques Vincent. La plupart ne ſont que des prieres continuelles. L'auteur a tiré ſes réflexions de l'Ecriture-Sainte, & des Traités de piété, dont les ſaints Peres ont enrichi l'Egliſe. C'eſt ce qui donna une grande vogue à ſes ouvrages, & c'eſt en même-tems ce qui excita les ennemis de la ſaine doctrine à dreſſer une cenſure pour les faire condamner en Franche-Comté. Mais les Peres du petit Cluny en prirent ſi généreuſement le défenſe, que les auteurs de la cenſure eurent la honte de voir leur haine contre la vérité manifeſtée aux yeux du public : cependant ils ne s'en tinrent pas là. Lors de l'impreſſion du premier Supplément de Moréri, ils ſurprirent un ordre de la Cour pour faire ſupprimer l'article du Pere Morel. L'ordre fut révoqué ; mais ils s'en ſont dédommagés dans leur fameuſe *Bibliotheque des Janſéniſtes* par le P. Colonia Jéſuite.

DOM JEAN-EVANGÉLISTE THIROUX.

§. I. SA VIE.

DOM THIROUX né à Autun en 1663 d'une des meilleures familles de la ville, entra dans la Congrégation de S. Maur en 1680, & fit profession le 29 d'Avril de l'année suivante dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme. Après de bonnes études, il professa la Philosophie & la Théologie pendant plusieurs années avec beaucoup de succès. Ensuite il fut nommé successivement Prieur de Nogent-sous-Couci, & de S. Nicaise de Meulent.

Le 25 d'Octobre 1703 un Exempt, qui peu de jours auparavant avoit arrêté par ordre du Roi D. Thierri de Viaine de la Congrégation de S. Vanne, vint à Meulent, où il arrêta de même D. Jean Thiroux, & le conduisit à la Bastille. Les Supérieurs de la Congrégation de S. Maur firent leur possible pour découvrir le sujet de sa détention. Ils virent le Cardinal de Noailles & le Pere de la Chaise, qui témoignerent l'un & l'autre être surpris que D. Thiroux fût de la Congrégation de S. Maur, & assurerent qu'on l'avoit cru de la Congrégation de S. Vanne, mais sans vouloir rien dire sur la cause de sa captivité. Quinze jours après qu'il fut arrêté, on apprit qu'il avoit été interrogé par M. d'Argenson Lieutenant de Police, & que ce Religieux qui jusqu'alors avoit mangé à la table du Gouverneur, en avoit été retranché & transféré ailleurs. On voulut sonder M. d'Argenson sur le sujet de l'emprisonnement de D. Thiroux ; mais il ne voulut rien déclarer. On sut seulement quelques jours après, qu'à Mont-Louis, maison de campagne du Pere de la Chaise, des Théologiens Jésuites examinoient les cahiers de Philosophie & de Théologie que Dom Thiroux avoit dictés à ses écoliers étant Professeur. Les Supérieurs firent encore quelques tentatives pour délivrer leur Religieux, & furent même d'avis de le demander au Roi, pour en faire eux-mêmes telle justice qu'il plairoit à Sa Majesté ; mais des amis leur représenterent l'inutilité de cette démarche, & leur conseillerent d'attendre un tems plus favorable.

D. Thiroux demeura à la Bastille depuis le mois d'Octobre

1703 jusqu'au 15 de Février 1710, qu'il fut délivré & amené à S. Germain des Prés. Trois jours après, son ami D. Thierri de Viaine, qui avoit été enfermé au Donjon du château de Vincennes, sortit aussi de prison, & fut conduit sur le champ, accompagné d'un Exempt des Gardes, & d'un Religieux de la Congrégation, à l'abbaye de S. Florent de Saumur, par lettre de cachet. Dom Thiroux fut traité plus favorablement, quoiqu'il fût aussi relégué à l'abbaye de Bonneval au diocèse de Chartres. L'Exempt, qui le conduisit d'abord à S. Germain des Prés, avertit qu'après avoir respiré si long-tems l'air renfermé de sa prison, il étoit à propos de le mettre dans une chambre de l'Infirmerie pendant trois semaines ou un mois avant de lui faire prendre le grand air. D. THIROUX.

On apprit alors de Dom Thiroux plusieurs choses que l'on ignoroit au sujet de sa détention. Il avoit enseigné la Théologie à S. Remi de Reims en même tems que D. Thierri de Viaine l'enseignoit dans l'abbaye d'Hautvilliers, où ils avoient contracté ensemble une amitié très-étroite. M. le Tellier Archevêque de Reims les considéroit tous deux pour leur science & leur mérite personnel. Dans une these publique chez les Jésuites, Dom Thiroux, qui en fit l'ouverture, argumenta sur le fait des cinq fameuses propositions, & poussa si vivement le soutenant & le président, qu'il les embarrassa. Après la dispute, Dom Jean Thiroux ayant mis par écrit son argument avec les réponses qu'on lui avoit données, l'envoya à D. Thierri de Viaine, qui aussi-tôt en fit courir des copies dans Reims, avec des notes de sa façon. Une préface assez vive que Dom Thierri composa quelque tems après pour être mise à la tête de l'Addition de quelques ouvrages de Lemos, acheva de mettre le comble à sa disgrace. Ces deux amis ayant fait ensuite un voyage dans les Pays-Bas, virent en passant par Bruxelles le P. Quesnel, qui y faisoit pour lors sa résidence. Dom Thierri entretint depuis un commerce avec lui. Dom Thiroux de son côté, ayant été nommé Prieur de Nogent-sous-Couci, & ensuite à Meulent, entretint un pareil commerce avec D. Thierri. Le Pere Quesnel ayant été arrêté à Bruxelles, & tous ses papiers saisis, on y trouva des lettres de Dom Thierri; mais on n'en trouva point de D. Thiroux, qui ne lui avoit jamais écrit.

Il y eut un ordre d'arrêter Dom Thierri dans Paris, & on envoya en même-tems à Hautvilliers pour se saisir de ses

D. THIROUX.

papiers, parmi lesquels on trouva des lettres de D. Thiroux, qui peu de jours après fut conduit à la Bastille, où il fut d'abord assez bien. Trois semaines après, il fut interrogé par M. d'Argenson : tout l'interrogatoire roula sur la visite qu'il avoit rendue au P. Quesnel, & sur ce qu'on disoit qu'en mangeant avec lui il avoit bu à la santé de M. Arnauld. Après cet interrogatoire Dom Thiroux fut fort resserré & demeura seul pendant dix-huit mois. Il soutint cette triste situation avec constance; & pour s'occuper & ne pas oublier ce qu'il savoit, il faisoit tous les jours deux leçons de Théologie, l'une le matin, & l'autre le soir, comme s'il eût un cours de Théologie. Lorsqu'on lui eut donné compagnie & qu'on lui eut accordé des livres, de l'encre & du papier, il composa un Abrégé de toutes les parties de cette science. S'étant trouvé dans la suite avec deux Ecclésiastiques qui lui parurent gens de bien, il apprit avec eux l'Hébreu & l'Anglois.

En même tems que la lettre de cachet fut expédiée pour l'élargissement de Dom Thiroux, M. de Pontchartrain écrivit au Pere Général que le Roi avoit accordé la liberté à ce Religieux, à condition qu'il se retireroit incessamment dans l'abbaye de Bonneval au diocèse de Chartres, d'où il ne pourroit sortir sans l'ordre de Sa Majesté; qu'il n'y exerceroit aucun office sans permission du Roi; que le Pere Général auroit une attention particuliere sur sa doctrine & ses mœurs, *dont le déréglement a paru dans ses propres lettres*. Cette horrible accusation n'étoit fondée que sur quelques expressions très-innocentes, auxquelles les ennemis du P. Thiroux avoient donné un mauvais sens pour calomnier un prétendu Janséniste, dont les mœurs avoient toujours été irréprochables. » A l'égard de ses écrits, ajoute le Ministre, ils ne lui seront » pas rendus, & M. d'Argenson a ordre de les retenir. « La lettre est écrite de Versailles le 12 Février 1710.

Après la mort du Roi, arrivée le 1 Septembre 1715, Dom Thiroux fut envoyé dans l'abbaye de S. Germain des Prés, & de-là dans celle de S. Denys, où il fut d'un grand secours au Pere de Sainte-Marthe pour le nouveau *Gallia Christiana*, auquel il travailla jusqu'en 1727. Cette année Dom Thibault Supérieur-général, par complaisance pour le Cardinal de Bissi, fit sortir de Saint-Germain des Prés plusieurs savans Religieux opposés à l'acceptation de la Bulle, & D. Thiroux fut de ce

nombre. M. l'Abbé Pucelle le demanda pour son abbaye de Corbigni, & on n'eut pas de peine à le lui accorder. Le Pere Thiroux y demeura quelque tems, & ensuite à Molême. Enfin on fixa sa demeure dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, où il mourut le 14 Septembre 1731.

D. THIROUX.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. M. le Duc d'Orléans frere unique du Roi Louis XIV. étant mort le 9 Juin 1701. Dom Thiroux composa & fit imprimer son oraison funebre, qu'il prononça dans l'Eglise de S. Corneille à Compiegne.

2. Dom Jean Thiroux étant prisonnier à la Bastille, composa un Abrégé de toute la Théologie, qu'il intitula : *Theologia pauperum Sacerdotum*, à l'usage des Curés & des Ecclésiastiques de la campagne. Cet ouvrage peut faire trois ou quatre volumes *in*-4°. Nos mémoires n'indiquent point le lieu où l'on pourroit trouver ce manuscrit.

3. Dom Thiroux, D. Félix Hodin & D. Joseph Duclou avoient travaillé sous le P. de Sainte-Marthe aux trois premiers volumes du nouveau *Gallia Christiana*. On lit dans la bibliotheque des auteurs de Bourgogne (*a*) que D. Thiroux rangea & dressa des mémoires pour des Métropoles entieres, & qu'il y joignit les remarques & les observations nécessaires. Après la mort du P. de Sainte-Marthe, ses trois compagnons continuerent son entreprise. Le quatrieme tome, qui contient la Métropole de Lyon, passe pour l'ouvrage de D. Thiroux.

(*a*) *Tome* 2, *p.* 318.

Dom Louis le Pelletier.

§. I. *Sa Vie.*

DOM LE PELLETIER naquit au Mans le 10 de Janvier de l'an 1663. Il se consacra à Dieu par les vœux solennels qu'il prononça dans le monastère de S. Florent de Saumur le 10 de Novembre 1681, âgé de dix-huit ans. Après les études ordinaires qn'on fait dans la Congrégation, il apprit de lui-même le grec & l'hébreu. Ayant été envoyé par ses Supérieurs dans l'abbaye de S. Mahé, il étudia la langue bas-bretonne

D. LE PELLETIER.

ou celtique, & s'y rendit si habile qu'il en composa un Dictionnaire. Le long séjour qu'il fit sur le bord de la mer, lui fournit le moyen d'apprendre la marine en perfection. Il s'acquit bientôt l'estime & l'amitié de MM. les Maréchaux d'Estrées & de Château-Regnault, qui lui donnerent la qualité de Capitaine Garde-côte, avec le droit de choisir entre les Gardes-côtes celui qu'il jugeroit à propos pour envoyer ses découvertes à l'Intendant de Brest; parce que les rapports qu'il faisoit des vaisseaux ennemis, dont il connoissoit la fabrique, paroissoient extrêmement justes à l'Etat major.

Le Maréchal de Château-Regnault étant sur le point de partir pour la Havanne, D. Louis le Pelletier fut invité à être du voyage : c'étoit flatter son inclination : on ne demandoit que son consentement, parce qu'on étoit assuré que la Cour le seconderoit & que le P. Général s'y prêteroit connoissant sa vertu. Mais D. le Pelletier qui avoit des vues plus élevées s'en excusa & remercia ces Messieurs de l'honneur qu'ils lui faisoient. Il étoit trop attaché aux devoirs d'un Religieux Bénédictin, & trop zélé à les mettre en pratique pour entrer dans leurs vues. Dans tous les monastères, où il a demeuré, on l'a toujours regardé comme un modele de la régularité la plus parfaite. Il se couchoit en tout temps à neuf heures, & réveilloit la Communauté pour matines, après lesquelles il ne se recouchoit jamais, mais passoit tout ce tems jusqu'à l'oraison, qui se fait à cinq heures & demie du matin, à l'étude des choses saintes.

En 1701, il y avoit un Officier de la Marine qui étoit un peu équivoque en fait de religion. Il étoit né & avoit été élevé dans le Calvinisme, & s'étant converti par nécessité, il ne faisoit aucunes fonctions d'un homme vraiment catholique. Le Commissaire ordinaire de la Marine, ami de D. le Pelletier, lui fit savoir les articles sur lesquels l'Officier avoit plus de répugnance, & le pria d'y répondre. Il le fit avec tant de force & de lumiere, que l'Officier fut convaincu de la vérité. Le P. Luc Carme déchaussé, qui enseignoit la Théologie à ses jeunes confreres à Brest, & qui a depuis été Provincial, fut aussi prié par le même Commissaire d'écrire sur le même sujet. Mais son écrit, au jugement des Commissaires, & du P. Luc même, n'approchoit pas de la force & de la solidité de celui de D. le Pelletier, qui néanmoins n'avoit trouvé

dans la Bibliothèque de ſon monaſtère aucun livre de Controverſe, ni même de Théologie.

D. LE PELLETIER.

Les Supérieurs de la Congrégation s'étant trouvés engagés à faire travailler à une nouvelle édition du Gloſſaire latin de Ducange, firent venir à Paris D. Louis le Pelletier pour s'y appliquer. Lorſqu'il y arriva, il trouva Dom Nicolas Touſtain ſaiſi de l'ouvrage. Il lui obéit comme à ſon maître & lui rendit tous les ſervices, dont il fut capable. Mais dégouté du ſéjour de Paris, après lui avoir donné l'explication d'une infinité de mots de la baſſe latinité par le moyen de la langue bretonne, il demanda & obtint ſon retour en Bretagne, où il continua d'édifier ſes confreres. Il étoit fort charitable envers les pauvres, qu'il regardoit comme ſes freres. Il ſe rendoit leur avocat, & quand il y en avoit de malades à la campagne, il leur portoit du pain, du vin & des fruits. Il les exhortoit à ſe réſigner à la volonté de Dieu & les conſoloit. Il aimoit la ſolitude, & quelques années avant ſa mort, il évitoit toute converſation, ſe retirant dans ſa cellule, pour ne s'entretenir qu'avec Dieu. Sur la fin de ſa vie il fut attaqué de la pierre, de la goutte & des douleurs d'une deſcente monſtrueuſe. Pour tout remede à cette complication de maux, il n'employa que la patience. Lorſque les douleurs l'empêchoient de dormir, il paſſoit la nuit à ſe promener, & quand l'heure étoit venue il alloit ſonner matines. Quelque incommodité qu'il eût, il n'étoit pas poſſible de l'empêcher d'aller à l'office divin tant de jour que de nuit, ni de l'engager à prendre quelques ſoulagemens pour la nourriture ni pour le coucher.

Les dernieres années de ſa vie, il éprouva pluſieurs fois en célébrant les ſaints myſtères des événemens qui tenoient du prodige. Il s'en ſervit pour lever les doutes, qui venoient quelquefois à ſon eſprit ſur la préſence réelle, & pour augmenter ſon reſpect & ſa foi envers l'auguſte Sacrement de nos Autels. Pénétré de reconnoiſſance pour la miſericorde de Dieu, qui vouloit bien l'éclairer par des ſignes ſenſibles, il en fit une relation, que l'on conſerve écrite de ſa main, & qui eſt auſſi édifiante qu'extraordinaire. Il mourut à Landevenec le 23 Novembre 1733 avec les mêmes ſentimens de piété qu'il avoit fait paroître pendant ſa vie.

D. le Pelletier.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Dès l'an 1700 Dom Louis le Pelletier s'appliqua à la composition d'un Dictionnaire de la langue Bretonne, & il ne l'acheva qu'en 1725. M. le Chancelier Daguesseau ayant eu connoissance de cet ouvrage, voulut le faire imprimer; mais l'Auteur craignant que les Imprimeurs n'eussent de la peine à le débiter à cause de la singularité de la matiere, refusa de le donner. Dom Morice étoit sur le point d'en faire commencer l'impression, lorsqu'au mois d'Octobre 1750 la mort l'enleva. Deux ans après Dom Charles Taillandier Religieux des Blancsmanteaux publia l'ouvrage sous ce titre : *Dictionnaire de la langue Bretonne, où l'on voit son antiquité, son affinité avec les anciennes langues, l'explication de plusieurs passages de l'Ecriture-Sainte & des Auteurs profanes; avec l'étymologie de plusieurs mots des autres Langues. Par Dom Louis le Pelletier, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez François Delaguette, 1752, un vol. *in-folio.*

Comme c'est principalement aux Etats de Bretagne que le Public est redevable de la publication de ce bon ouvrage, D. Taillandier n'a pas manqué de leur en faire honneur dans l'Epître dédicatoire. Elle est suivie d'une Préface également savante & bien écrite dans laquelle l'éditeur traite de l'origine, de l'antiquité, des altérations & de la décadence de la langue Celtique, mere de la Bretonne. Il explique comment celle-ci s'est conservée dans le pays de Galles & dans l'Armorique. Il expose le plan & la méthode que D. le Pelletier a suivis dans ce Dictionnaire, à la tête duquel il a mis un *Traité de la valeur & du changement des lettres :* il y a joint des remarques utiles sur les dialectes usitées dans la basse-Bretagne.

2. Dom Louis le Pelletier a encore composé des notes critiques sur l'édition de S. Jérôme du P. Martianay. On en trouve quelques-unes dans le Dictionnaire de la langue Bretonne.



DOM JEAN SABBATHIER, ET DOM CLAUDE DE VIC.

§. I.

DOM JEAN SABBATHIER, né à Montpellier, fit profeſſion le 17 du mois de Décembre 1691 dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe étant âgé de vingt-deux ans. Il avoit de grands principes de religion, comme il paroît par la conduite qu'il tint dans le temps que la peſte ravageoit la Provence. Il alla avec Dom Raymond de la Gorrée offrir ſes ſervices à M. de Vintimille Archevêque d'Aix, pour prendre ſoin des peſtiférés. Le Prélat les ayant fait entrer dans les infirmeries, l'un & l'autre ſe livrerent avec ce zèle qu'inſpire une grande foi à toutes les œuvres de religion & de charité. On les voyoit de jour & de nuit voler par-tout où le beſoin des malades les appelloit. La peſte enleva bientôt Dom de la Gorrée & deux autres confreres qui ſacrifierent leurs vies à cette œuvre de charité. Au milieu des périls Dom Sabbathier fit voir un zèle infatigable tant dans l'adminiſtration des Sacremens que dans la ſépulture des peſtiférés.

S'étant aperçu que malgré la préſence continuelle de la mort, il ſe commettoit des déſordres horribles dans les Hôpitaux, il en avertit M. l'Archevêque, qui lui en donna la direction & l'adminiſtration tant au ſpirituel qu'au temporel. Il s'acquitta parfaitement bien de ſa commiſſion, & par ſes ſoins les malades furent plus ſoulagés, & les dépenſes beaucoup moindres

Dom Sabbathier ſe diſpoſoit à retourner à ſon monaſtère après avoir paſſé quelques jours chez M. l'Archevêque, lorſqu'il reçut ordre de ſes Supérieurs de venir à Paris. Madame d'Orléans Abbeſſe de Chelles voulut le voir, & ſur le récit qu'il lui fit de tout ce qu'il avoit remarqué d'intéreſſant pour la Religion dans le ſéjour qu'il avoit fait au milieu des horreurs de la mort, cette pieuſe Princeſſe exigea de lui qu'il le mît ſur le papier. Il obéit & donna une relation exacte de tout ce qui s'étoit paſſé durant la contagion. Ses Supérieurs l'ayant nommé Prieur du monaſtère de S. Bauzile à Nîmes,

Dom Sabbathier, &c.

il y mourut le 9 Janvier 1734. Il avoit fait imprimer sa *Relation de ce qui s'est passé à Aix en Provence, pendant le tems de la peste.* A Aix 1721, *in*-12. Elle fut réimprimée à Paris chez J. B. Samson en 1723. On y lit un fait singulier : le 21 Mars, jour de la fête de S. Benoît, il ne mourut aucun pestiféré dans toutes les infirmeries, & l'on n'y en apporta point non plus de la ville. D. Sabbathier ne donne point ce fait comme un miracle, mais il assure que tout le monde y fit attention, parce que c'est le seul jour de relâche qu'il y ait eu depuis le commencement de la peste jusqu'au mois de Juin.

§. II.

Dom Claude de Vic, né à Sorèse petite ville du diocèse de Lavaur, fit profession à l'âge de 17 ans, le 23 d'Octobre 1687, dans le monastère de la Daurade à Toulouse. Il fit de bonnes études dans la Congrégation. Il enseignoit la Rhétorique dans l'abbaye de S. Séver en Gascogne, où l'on avoit établi depuis peu un college pour l'éducation de la jeunesse de la ville, lorsque ses Supérieurs l'envoyerent à Rome en 1701 pour servir de compagnon à D. la Pare Procureur général de la Congrégation en cette Cour.

Les talens du P. de Vic, sa modestie, ses qualités de cœur & d'esprit, sa droiture, sa piété & ses manieres obligeantes, lui firent un grand nombre d'amis en Italie. Le Pape Clément XI. & la Reine de Pologne Marie-Casimire, l'honorerent en particulier de leur bienveillance. Il exerça avec succès les fonctions de Vice-procureur général durant l'absence du P. de la Pare, que le Pape chargea alors de reconduire en France les six Religieuses Françoises du S. Sacrement, que la Reine de Pologne avoit appellées à Rome pour y fonder un monastère de leur institut. Une des principales occupations de D. Claude de Vic dans cette ville, fut de favoriser les études de ses confreres de S. Germain des Prés. Il leur fournit diférens mémoires ; il collationna plusieurs manuscrits du Vatican ; il parcourut la plupart des autres bibliotheques de Rome, & cultiva aussi pour lui-même l'inclination qu'il avoit eue pour les lettres dès sa premiere jeunesse.

Il fut rappellé en France en 1715, dans le tems que M. de la Berchere Archevêque de Narbonne demandoit des ouvriers

au P. Général pour l'histoire de Languedoc. Il fut associé à ce travail avec D. Joseph Vaissette, & ils ont travaillé de concert à ce grand ouvrage. Dom de Vic fut chargé aussi à Paris, par M. le Cardinal de Noailles, de la Supériorité de plusieurs communautés religieuses. Comme il avoit toujours conservé des relations à Rome, & que ses liaisons particulieres avec le Pape Clément XII. firent juger qu'il pouvoit être fort utile en Italie à sa Congrégation, il fut nommé pour aller à Rome en qualité de Procureur général, & il se disposoit à faire ce voyage, lorsque la mort l'enleva le 23 Janvier 1734 dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, âgé de soixante-quatre ans accomplis. DOM DE VIC.

1. Pendant qu'il demeuroit à Rome, il traduisit en latin la Vie du P. Mabillon, que Dom Thierri Ruinart avoit publiée à Paris en 1709. Cette traduction fut imprimée à Padoue en 1714, sous ce titre : *Vita Joannis Mabillonii Presbyteri & Monachi Ordinis sancti Benedicti, Congregationis S. Mauri, à Theodorico Ruinarto ejus socio olim gallicè scripta, nunc verò ab alio ejusdem Congregationis Monacho in latinum sermonem translata, rerumque nova accessione aucta. Patavii, 1714, ex Typographia Seminarii, apud Joannem Manfré, in-8°.* Dom de Vic a dédié cette traduction à Alexandre Albani, neveu du Pape Clément XI. & depuis Cardinal. On trouve à la fin du volume un catalogue exact de tous les ouvrages du Pere Mabillon, & une table des matieres fort utile.

2. *Histoire générale de Languedoc avec des notes & les pieces justificatives*, &c. Dom de Vic a été d'un grand secours à Dom Vaissette pour la composition des deux premiers volumes de cet ouvrage. Ces deux Savans en avoient partagé entr'eux les recherches. D. Vaissette a fait l'éloge de son estimable associé dans le Mercure de France du mois de Mars de l'an 1734. On trouve encore l'éloge du même D. Claude de Vic dans le 19e tome de la Bibliotheque Françoise de M. du Sauzet.



Dom Jacques Alexandre.

§. I. *Sa Vie.*

CE Religieux naquit à Orléans le 24 Janvier 1653, entra dans la Congrégation de S. Maur, & fit profession dans l'abbaye de Vendôme le 26 Août 1673, âgé de vingt-un ans. Après avoir fait ses cours de Philosophie & de Théologie, suivant l'usage de la Congrégation, il fut envoyé à Orléans sa patrie, dans le monastère de Bonnenouvelle, où il a demeuré jusqu'à sa mort.

Son premier objet fut de remplir les devoirs d'un Bénédictin réformé. Aussi ne le vit-on jamais se dispenser des exercices les plus pénibles. Quoique d'un foible tempérament, son zèle lui faisoit trouver des forces sufisantes pour en supporter la rigueur. Ce n'étoit que comme forcé par ses Supérieurs qu'il se permettoit quelque adoucissement à la Regle.

Le même esprit d'obéissance, & le même amour de son état l'engagerent à se charger pendant plus de quarante ans de différens emplois temporels du monastère. Il les a toujours remplis à l'édification du public, & à l'avantage de la maison.

Ces occupations ne l'ont pas empêché de suivre le gout décidé qu'il avoit pour les Mathématiques. Il leur donnoit tous les momens qu'il avoit libres. C'étoit un de ses principes de ne perdre pas un instant dans la journée. Il ne prenoit d'autre délassement que celui qui se trouve dans le changement d'exercice. Avec une telle conduite il n'est pas surprenant qu'il ait pu autant écrire & composer qu il a fait, sans se soustraire aux devoirs & aux exercices de son etat.

Il paroît qu'il n'avoit pas dessein de faire imprimer ses ouvrages. A mesure qu'il les composoit, il les transcrivoit dans un gros volume *in-folio*, qu'on conserve encore dans la Bibliotheque de Bonnenouvelle d'Orléans. Il n'a fait imprimer que long-tems après son Traité du flux & reflux de la mer, & celui des Horloges. L'un & l'autre étoient composés dès 1705. Ses autres ouvrages sont restés manuscrits.

Sa vie étoit des plus réglées; aussi est-il parvenu à une grande vieillesse, sans en avoir senti les incommodités. Quoiqu'on

s'aperçut qu'il s'affoiblissoit depuis quelques mois, il agissoit cependant & remplissoit les fonctions de Sous-prieur de la Communauté. Il mourut d'apoplexie le 23 Juin 1734, âgé de près de quatre-vingt-deux ans. Si sa mort fut subite, elle ne fut pas imprévue. Il avoit dit à plusieurs personnes qu'il souhaitoit mourir subitement.

D. J. ALEXANDRE.

Dom Alexandre étoit d'une petite taille & d'une santé fort délicate. Ses mœurs étoient douces & unies. Le caractère de son esprit étoit solide & propre au genre d'étude, auquel il s'étoit adonné.

§. II. *Ses Ouvrages imprimés.*

1. *Traité du flux & du reflux de la mer, où l'on explique d'une manière nouvelle & simple la nature, les causes & les particularités de ce phénomene, & qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Bordeaux le premier Mai* 1726. A Paris chez Babuty, 1726, *in*-12, pages 176, avec figures. Ce Traité est adressé à M. Sarreau Secrétaire de l'Académie. D. Alexandre l'avoit déja composé, lorsque cette Académie proposa pour le prix fondé par M. le Duc de la Force *l'explication des causes du flux & reflux de la mer.* Il fit un extrait de son ouvrage sous ce titre : *Dissertation sur les causes naturelles du flux & reflux de la mer,* qu'il adressa à l'Académie. Le prix lui fut adjugé, & ses *conjectures* furent imprimées à Bordeaux en 1726, *in*-12, 36 pages.

L'Auteur animé par l'accueil favorable que l'Académie avoit fait à son systême, se détermina à faire imprimer son Traité en entier. Il avertit dans la Préface qu'il y avoit plus de vingt ans qu'il en avoit eu la premiere idée; mais qu'il s'y fortifia, & commença même à le regarder comme une vérité réelle, lorsqu'en 1723 il reconnut qu'on pouvoit s'assurer par des observations astronomiques, du mouvement de la terre autour de la lune : ce qui est la base & le fondement de son systême. Pour en donner une notion suffisante, transcrivons le dernier chapitre du Traité. C'est une récapitulation de tout l'ouvrage.

Les corps qui sont en mouvement libre disposent leur petit diametre suivant la ligne de direction de leur mouvement, & mettent leur grand diametre à angle droit sur cette ligne.

D. J. Alexandre.

Le tourbillon de la terre & de la lune font un tour autour du ſoleil en une année.

La lune eſt au centre du tourbillon.

La terre ſe meut autour de la lune en vingt-neuf jours, & décrit une ellipſe.

La terre eſt plus éloignée du ſoleil dans les nouvelles lunes & plus proche dans les pleines lunes.

De ces principes on tire les conſéquences ſuivantes :

La terre a trois mouvemens. Le premier eſt le mouvement propre de la terre par lequel elle tourne ſur ſon axe en vingt-quatre heures. Le ſecond eſt le mouvement lunaire de la terre par lequel elle tourne autour de la lune en vingt-neuf jours $\frac{1}{2}$. Le troiſième eſt le mouvement ſolaire de la terre, lequel s'accomplit en une année.

La terre tournant autour de la lune diſpoſe ſon petit diametre ſuivant la ligne de direction du mouvement, & le diametre eſt à angle droit ſur cette ligne, & le grand diametre eſt augmenté par l'élévation des eaux en deux parties oppoſées, & fait comme un anneau qui tend à la lune.

La terre tournant en vingt-quatre heures ſur ſon axe, fait ſentir deux fois par jour ces élévations des eaux qui font la marée.

La terre a auſſi deux élévations d'eaux, cauſées par ſon mouvement autour du ſoleil en un an.

Aux nouvelles & pleines lunes l'élévation des eaux, par rapport au mouvement lunaire de la terre, & par rapport au mouvement ſolaire, ſe trouvent jointes enſemble, ce qui cauſe les grandes marées.

Au tems des quadratures ces deux élévations ne concourent pas enſemble, ce qui eſt cauſe que les marées ſont petites.

La marée arrive tous les jours dans un même port, quand la lune eſt dans le même méridien par rapport à ce port.

Cette idée fait connoître que ce n'eſt pas la lune, qui cauſe le flux de la mer. Ce n'eſt que par l'arrangement des parties de l'univers que ſe fait le flux, & qu'il arrive toujours à la même heure lunaire. C'eſt donc mal à propos que l'on a inſéré que la lune étoit la cauſe efficiente du flux, à cauſe qu'il ſuit le cours de la lune. C'eſt pourquoi on a travaillé en vain juſqu'à préſent, parce qu'on a cherché dans la lune la cauſe efficiente du flux de la mer. Tel eſt le précis que D. Alexandre fait de ſon ouvrage.

D. J. ALEXANDRE.

Ce systême étoit trop contraire aux idées communes pour n'être point attaqué. Il le fut 1°. par le P. Aubert Jésuite, dans le Journal de Trévoux du mois de Novembre 1727, sous ce titre : *Réponse au Traité du flux & du reflux de la mer, du P. D. Jacques Alexandre Bénédictin, par le P. Aubert de la Compagnie de Jesus.* 2°. Par un anonyme dans le Journal de Trévoux, Avril 1728, p. 580, n°. 39, sous ce titre : *Lettre d'un Professeur de Philosophie au R. P. Alexandre Bénédictin, touchant son Traité du flux & reflux de la mer, qui a remporté le prix de l'Académie de Bordeaux en 1726.*

2. Dom Jacques Alexandre répondit à la critique du Pere Aubert dans le Mercure de France, Mars 1729, page 543, sous ce titre : *Réponse du P. D. Jacques Alexandre aux objections du P. Aubert Jésuite contre le nouveau systême du flux & reflux de la mer.* On ignore si notre Bénédictin a répondu au Professeur de Philosophie. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans le manuscrit *in-fol.* » La Lettre du Professeur contenant » à peu près les mêmes objections que celles contenues dans » la critique du P. Aubert, j'ai cru que les réponses que je » lui ai données devoient suffire. Néanmoins j'ai jugé à propos » de mettre ici la Lettre du Professeur, & d'y joindre une » réponse. « On trouve l'écrit du Professeur transcrit dans le manuscrit, mais la réponse n'y est pas. Ce qui pourroit faire croire qu'il a changé d'avis.

A la page 59 du manuscrit il y a des additions au Traité du flux & reflux de la mer. Ces additions contiennent pour la plus grande partie des extraits des Journaux, ou autres livres relatifs au flux & reflux de la mer. Voici ce qui a paru digne de remarque.

Page 68 du manuscrit, Dom Alexandre raporte d'après le Mercure de France Mai 1724, qu'entre Brest & Landevenec il y a un puits qui éprouve le flux & reflux de la mer, avec cette différence que lorsque l'eau de la mer commence à monter, l'eau du puits, qui est toujours douce, commence à descendre, & quand la mer est basse, l'eau du puits commence à monter.

Le P. Castel Jésuite, dans le Mercure de France, Juillet 1724, & un Avocat qui ne s'est fait connoître que par les lettres initiales G. D. M. dans le même Mercure avoient tâché d'expliquer ce phénomène. Dom Alexandre raporte ces expli-

D. J. Alexandre.

cations & les réfute. Il propose la sienne qui paroît très-vraisemblable. La voici.

Dom Alexandre suppose que la veine d'eau qui coule dans la terre, & qui fournit de l'eau au puits se decharge dans la mer, dans un endroit où la mer est basse, quand elle est haute à Brest, & au contraire la mer y est haute quand elle est basse à Brest. Lorsque cette mer s'éleve, le cours de la fontaine est arrêté, & par conséquent les eaux du puits doivent s'élever sans perdre leur douceur, parce que l'eau de la mer ne monte pas jusqu'au puits, mais retarde seulement l'écoulement des eaux. Lorsque cette mer s'abaisse, les eaux du puits doivent diminuer, tandis que la mer s'éleve proche Brest. Le Pere Alexandre conjecture que l'eau de ce puits doit s'écouler vers la mer de Caen qui est haute, lorsqu'elle est basse à Brest, & qui est basse, quand elle est haute à Brest.

Page 76 du manuscrit il est raporté d'après le Mercure de France, Mai 1727, un extrait d'une Dissertation de M. de Mairan, dans laquelle il attaque le principe du P. Alexandre, savoir que la terre tourne autour de la lune. M. de Mairan ajoute que vers le milieu du 17e siecle Baliani noble Génois avoit soutenu ce principe.

Dom Alexandre fait quelques réflexions pour servir de réponse à la Dissertation de M. de Mairan. Au sujet de Baliani il assure qu'il n'a eu aucune connoissance de l'ouvrage de cet auteur, & qu'il ignore s'il emploie le mouvement de la terre autour de la lune pour expliquer le flux & le reflux de la mer. Le P. Alexandre avoue qu'après avoir composé sa Dissertation, il a appris par les *nouvelles de la République des Lettres, Juin* 1688, *p.* 407, que M. Vallis croyoit pouvoir expliquer par le moyen du mouvement de la terre autour de la lune le flux & reflux de la mer. Mais il fait voir que cette explication de M. Vallis est bien différente de la sienne.

3. Dom Alexandre a traduit en latin son Traité du flux & reflux de la mer. Cette traduction se trouve dans le volume manuscrit page 95, avec ce titre : *Tractatus de reciproco maris æstu, ejusque causis naturalibus ex universi constitutione manantibus.* Cette traduction n'a jamais été imprimée.

Le Journal des Savans, Avril 1727, page 209, parle du Traité du flux & reflux de la mer, en fait l'éloge, & en donne un extrait.

4. *Traité*

4. *Traité général des Horloges. Par le Pere Dom Jacques Alexandre, &c. Ouvrage enrichi de figures.* A Paris chez Guerin, 1734, *in*-8°. Ce Traité avoit été composé dès 1720, & la permission de l'imprimer avoit été obtenue en 1726, Dom Alexandre en a donné le plan dans une lettre raportée dans le Mercure de 1734. D. J. Alexandre.

Dans ce Traité, dont l'Abbé Goujet a fait la préface, le Pere Alexandre s'est proposé principalement de donner une Histoire générale de l'Horlogerie. Il a eu soin de faire voir l'origine & le progrès de cet art. Il marque le tems connu des inventeurs des Cadrans, & des autres horloges, les noms de ceux qui les ont perfectionnées, & par quelle route ils sont arrivés à la perfection, que l'on admire dans leurs ouvrages. Il fait l'éloge de celui de M. de Sulli, intitulé : *Regle artificielle du tems.* Depuis le neuvieme chapitre jusqu'à la fin, le Pere Alexandre donne un catalogue des auteurs qui ont écrit sur les Horloges, avec une analyse des principaux livres composés sur ce sujet, & une description de dix-sept Horloges singulieres du cabinet de M. de Servieres.

Le Journal des Savans, Novembre 1734, rend un compte fort étendu du Traité de Dom Alexandre sur les Horloges. Il y a une lettre curieuse de M. de Bievre sur leur invention, dans le Mercure de Juin 1741. On y parle de Dom Jacques Alexandre & de son ouvrage avec honneur. Ce savant Religieux en avoit préparé une nouvelle édition. On trouve les changemens & les augmentations qu'il avoit dessein d'y faire, dans un exemplaire qu'on conserve dans la Bibliotheque de Bonnenouvelle d'Orléans. Mais prévenu par la mort, il n'a pu exécuter son dessein.

§. III. *Ses Ouvrages manuscrits.*

Outre les ouvrages manuscrits, dont nous avons parlé, savoir ses additions au Traité du flux & reflux de la mer, & sa traduction de ce Traité en latin, on trouve encore dans le gros volume déja cité, les écrits suivans.

1. Traité des opérations sur les grandeurs marquées avec des chifres.

2. Traité des opérations sur les grandeurs marquées avec des lettres.

D. J. ALEXANDRE.

3. Traité de la composition & résolution des puissances.

4. Traité des opérations sur les grandeurs marquées avec des fractions.

5. Traité des combinaisons, permutations, & division des grandeurs.

6. Traité des proportions & de leur usage.

7. Traité des opérations sur les grandeurs incommensurables.

8. Traité de l'Algebre.

9. Traité de Géographie & Planisphere terrestre.

10. Calligraphie, ou de la proportion des caracteres que l'on emploie dans l'Imprimerie.

11. De la fonte des cloches : ce traité ne contient que cinq pages.

12. Dom Alexandre a ajouté une sixieme partie à l'ouvrage de M. Huygens, *De Horologio oscillatorio*, sous ce titre : *Horologii oscillatorii pars sexta. Continet oscillatorium veram solis horam semper indicans.*

13. Dom Alexandre avoit d'abord fait un projet sous ce titre : *Projet pour faire des pendules qui suivent le mouvement apparent du soleil.* Il adressa ce projet à M. Varignon, qui en fit la lecture dans une assemblée de l'Académie des Sciences, & il parut à la Compagnie ingénieux & bien imaginé. M. de Fontenelle en donna un certificat le 13 Avril 1698, & l'Académie en conserve un exemplaire.

Ces deux ouvrages reliés à la suite du traité de M. Huygens, sont conservés dans la Bibliotheque publique de Bonnenouvelle à Orléans. Dans le catalogue imprimé de cette Bibliotheque, p. 141, on annonce le *Projet* comme n'étant qu'une traduction du latin; mais quoiqu'ils aient le même objet, ils sont cependant diférens, le latin étant beaucoup plus ample que le françois. Au surplus, de la maniere dont l'auteur du catalogue s'exprime, on pouroit croire qu'ils sont imprimés; mais ils ne l'ont jamais été.

A la suite des deux Traités dont on vient de parler, on trouve dans le même volume les écrits suivans : *Horloges à roues, Horloges solaires;* mais ils ont été fondus par Dom Jacques Alexandre dans son grand Traité des Horloges. Ils deviennent par-là inutiles.

Cet article & quelques autres que nous donnons ci-après, sont presqu'en entier de Dom LOUIS FABRE, Bibliothécaire &

Dom Fabre.

Prieur de Bonnenouvelle d'Orléans. Il est auteur d'une lettre de seize pages *in*-4°. au sujet de l'éloge funebre de M. le Duc d'Orléans, composé par M. Poullin de la Société littéraire de cette ville, & au sujet d'une Critique, qu'une Dame retirée à la campagne fit de cet éloge. La lettre de D. Fabre fut goutée dans le tems, & sa critique parut judicieuse & mesurée.

M. le Cardinal Quirini, Bénédictin & Evêque de Brescia, publia en 1753 deux lettres adressées au Général de la Congrégation de Baviere, dans lesquelles il a tâché de prouver que jamais le corps de S. Benoît n'avoit été transféré du Mont-Cassin à Fleuri. Dom Fabre a répondu solidement à ces deux lettres, a ramassé tout ce qui prouve la translation des Reliques de saint Benoît en France, & a satisfait à toutes les objections des Religieux du Mont-Cassin. Son ouvrage est une *Dissertation latine sur la translation de S. Benoît & de sainte Scholastique, du Mont-Cassin à Fleuri. Par D. Louis Fabre, in*-4°. Cette Dissertation n'a point été imprimée, à cause du peu de cas qu'on fait en France du latin & des ouvrages qui intéressent l'Ordre monastique. L'auteur a donné une nouvelle forme à son écrit, l'a traduit en françois, & l'a déposé dans la Bibliotheque de S. Benoît sur Loire.

M. Méerman dans le livre qu'il a publié en Allemagne sur le Droit, & le P. Côme, auteur de la Bibliotheque de l'Ordre des Carmes, font une mention honorable de D. Louis Fabre, à raison des secours qu'ils ont reçus de lui pour leur entreprise respective. Le Pere Fabre est natif de Rogan au diocèse de Beziers. Il a fait profession âgé de seize ans à la Daurade, le 25 Mars 1726.

Dom Charles du Pont.

CE Religieux savant & d'une piété éminente naquit à Fleuré proche Argentan au Diocèse de Séez. Il fit ses premieres études chez les Jésuites d'Alençon, & ce fut un de ces Peres qui lui conseilla d'entrer dans la Congrégation de S. Maur. Il fit profession à l'âge de vingt-cinq ans dans l'abbaye de Saint-Pierre de Jumiege le 6 Décembre 1707. Il marqua bientôt un grand éloignement pour la doctrine de ses premiers maîtres. On l'envoya dans l'abbaye de S. Martin de Séez pour

D. DU PONT.

étudier la Philoſophie & la Théologie. Il ſe diſtingua de ſes confreres par ſon aplication & ſa ſageſſe.

Après l'année de *récollection* pour ſe préparer au Sacerdoce, on l'envoya enſeigner les Humanités au college de S. Germer au diocèſe de Beauvais, & delà à Tiron, où il veilla ſur les mœurs & les études des écoliers avec autant de fruit que de zèle. Enſuite il enſeigna la Rhétorique à ſes jeunes confreres dans l'abbaye de S. Evroult, & la Philoſophie dans celle de Fécam, où il fit ſoutenir des Theſes imprimées, qui firent honneur au Maître & aux Ecoliers. Delà il fut envoyé à S. Germain d'Auxerre, où il profeſſa la Théologie avec diſtinction. Il avoit un talent particulier pour faire étudier ſes écoliers. Il auroit continué d'enſeigner, ſi en 1723 il n'eût pas été exclus par ordre de la Cour de toute dignité & de toute place à cauſe de ſon appel.

Néanmoins on l'envoya à Pontlevoi pour former à l'étude & à la vertu les penſionnaires de ce college, dont il fit en peu de temps changer la face par ſon zèle & ſes talens. Ayant fait un voyage à Fleuré, lieu de ſa naiſſance, il y inſtruiſit quelques perſonnes ſur les diſputes qui agitoient l'Egliſe. M. Turgot de S. Clair Evêque de Séez s'en plaignit à D. Thibaut Supérieur-général, qui relégua le P. du Pont à Saint-Michel-en-l'Herme dans le bas Poitou. En 1729 il fut exilé par ordre de la Cour chez les Cordeliers des Sables d'Olonne. Le détail de ce qu'il y eut à ſouffrir fait horreur. Mais ſon humilité & ſa patience triompherent des mauvais traitemens & des préventions de ſes geoliers. Il fut transféré par une nouvelle lettre de cachet ſollicitée par Dom Alaydon dans l'abbaye du Mont S. Michel, où il ſe trouva avec les Peres (1) DARET & Lacoſte ſes reſpectables confreres, relégués pour la même cauſe que lui. Enfin on l'envoya dans l'abbaye de Leſſai au diocèſe de Coutance, où il inſtruiſit la jeuneſſe du pays par des catéchiſmes publics, & la diſtribution de bons livres. Sa douceur, ſa piété, ſon

(1) L'éloge & l'Abrégé de la Vie de D. Jean Daret ſont dans *Les Appelans célebres*, p. 122. 131. Il a eu part aux travaux de D. Mabillon, & il a été un modele de pénitence & de régularité. On a de lui un long diſcours & des actes, qu'on trouve dans le grand ouvrage imprimé en 1757, en quatre volumes *in-folio*, ſous ce titre : *La Conſtitution* Unigenitus *déférée à l'Egliſe univerſelle, ou Recueil général des Actes d'appel interjettés au futur Concile général de cette Conſtitution, &c. deuxieme partie du tome 2, p.* 341. 707. Le P. Daret, né à Mantes au diocèſe de Chartres, fit profeſſion à l'âge de 20 ans dans l'abbaye de S. Faron le 12 Juillet 1687, & mourut dans celle du Bec le 3 Janvier 1736.

amour pour la priere & l'étude, son zèle pour les intérêts de la cause qu'il défendoit, éclaterent à Lessai, comme ils avoient fait dans tous les lieux où il avoit demeuré. Il mourut saintement comme il avoit vécu, le troisieme jour d'Août 1735, à l'âge de cinquante-quatre ans, dans la vingt-huitieme année de sa profession. Il fut infiniment regretté, & sur-tout du peuple qui alloit en foule entendre ses instructions lumineuses & pleines d'onction. D. DU PONT.

Nous avons de lui une Lettre latine, qui fut présentée au Chapitre général de 1723. Elle est intitulée : *Reverendis admodum Patribus Præsidenti & Definitoribus in Abbatia Majoris monasterii ad Capitulum generale congregatis Epistola.* Elle fut réimprimée sous la date du 23 Mai 1726, *in*-4°. en deux colonnes, l'une desquelles contient la traduction françoise, que Dom François Obelin Prieur de S. Bénigne de Dijon en avoit faite. Cette pièce est écrite avec force & remplie de grands sentimens. Dom Charles du Pont a laissé plusieurs autres écrits & mémoires manuscrits sur les affaires de l'Eglise. On trouve un Abrégé de sa vie dans l'ouvrage intitulé : *Les Appellans célèbres.* A Paris 1753, *in*-12, p. 103. 107.

DOM ANTOINE-VINCENT THUILLIER, D. JEAN GOMAUT, ET D. ANTOINE-CLAUDE THUILLIER.

§. I.

DOM VINCENT THUILLIER, né en 1685 à Couci au diocèse de Laon, fit profession dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 28 Août de l'an 1703, âgé de dix-neuf ans. On conçut de lui de grandes espérances tant pour la piété que pour les sciences. Il fut émule de Dom Charles de la Ruë aux études de Philosophie & de Théologie, & au cours des Langues, qu'il étudia avec succès. Il enseigna ensuite durant longtems la Philosophie & la Théologie dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dont il fut Sous-prieur les dernieres années de sa vie. » Il écrivoit bien en latin & en françois, & l'on » voit par ses ouvrages qu'il avoit cultivé les belles-lettres avec » soin. C'étoit un homme d'une imagination vive, & il a fait » voir par diverses pieces, qu'il montroit volontiers à ses amis, *Moréri, derniere édit.*

D. THUILLIER.

» qu'il pouvoit réussir dans le genre satyrique. « Dom Denys de Sainte-Marthe Supérieur-général voulut l'appliquer à une étude digne d'un Religieux & utile à l'Eglise. Il lui donna tous les papiers & les porte-feuilles des PP. Mabillon & Ruinart, afin qu'il travaillât à la continuation des Annales de l'Ordre. Mais il remit à un autre tems ou abandonna entiérement l'exécution de ce dessein pour composer les ouvrages, dont voici la notice.

1. Il annonça dans le Journal des Savans de 1721, *l'Histoire de Polybe nouvellement traduite du grec, avec le Commentaire du Chevalier Folard*, en trois volumes *in folio*. Cet ouvrage ne commença à paroître qu'en 1727 en six vol. *in*-4°. A l'occasion de ce *Prospectus* Dom le Cerf a exercé sa critique contre le P. Thuillier. » Nos sages Réformateurs, dit-il, ne pouvoient prévoir qu'un jour un Religieux de notre Congré- » gation, dont on a conçu de si heureux augures pour la piété » & la science, traduiroit un livre, qui inspire de l'amour pour » la profession militaire, si dangereuse pour des Chrétiens, qui » doivent se sanctifier par les exercices d'une salutaire péni- » tence. «

Bibl. histor. des aut. de la Cong. p. 174.

2. *Ouvrages posthumes de Dom Jean Mabillon & de Dom Thierri Ruinart, Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. Par D. Vincent Thuillier Bénédictin de la même Congrégation.* A Paris chez François Babuty, Jean-François Josse & Jombert le jeune, 1724, 3 vol. *in*-4°. Le P. le Cerf soutient que ce titre doit être réformé, puisqu'il y a dans ce recueil plus d'ouvrages de Dom Mabillon imprimés de son vivant, qu'il n'y en a qui paroissent au jour pour la premiere fois. En effet, on y voit ses deux écrits contre les prétentions des Chanoines réguliers, son Traité sur les mots de Messe & de Communion, ses Dissertations sur le Pain azyme, & sur l'Imitation de J. C. ses lettres sur le culte des Saints inconnus, sur l'Institut de Remiremont & sur la mort de Madame de Blemur; tous écrits qui étoient déja imprimés depuis long-tems.

Dans la préface du premier volume Dom Thuillier donne une idée exacte des pieces qui composent tout le recueil. Il y a joint une (1) Histoire détaillée de la contestation des Béné-

(1) Cette Histoire est fort curieuse. On trouve à la suite une liste de quarante-trois écrits sur le livre de l'Imitation, avec les noms des auteurs & la date de l'impression de chacun de ces ouvrages. Cette dispute a été agitée depuis en Allemagne. D. Thomas

dictins & des Chanoines réguliers sur l'auteur du livre de l'Imitation de J. C. Il y donne aussi l'Histoire de la dispute entre M. l'Abbé de la Trappe & le P. Mabillon, au sujet des études monastiques.

Ce que Dom Thuillier dit dans cette Histoire & dans la préface du premier volume contre la premiere Dissertation de Dom Gervaise insérée dans la vie de Suger, lui attirerent de la part de ce Cistercien une réponse très-vive, qui parut sur la fin de 1724, *in*-12. à Paris, sous ce titre : *Défense de l'histoire de Suger, & Apologie de M. de Rancé Abbé de la Trappe contre les calomnies & les invectives de D. Vincent Thuillier, répandues dans son Histoire des contestations sur les Etudes monastiques.* Dom Thuillier ne parut pas disposé à répondre à l'Apologie; mais il fit une réponse à la défense de l'Histoire de Suger : il la lut à ses amis, & ne jugea pas à propos de la faire imprimer.

Le second volume renferme 1°. *J. Mabillonii Itinerarium Burgundicum an.* 1682. 2°. *De quibusdam factis D. Vincentii Marsolli Congreg. S. Mauri Superioris generalis.* 3°. Discours sur les anciennes sépultures des Rois. 4°. *Votum J. Mabillonii de quibusdam Isaaci Vossii opusculis.* 5°. Des dots des Religieuses. 5°. Avis pour ceux qui travaillent aux Histoires des monastères. 6°. Réflexions sur les prisons des Ordres religieux. 7°. Remarques sur les antiquités de l'abbaye de S. Denys. 8°. *Dissertatio historica de Pallio archiepiscopali, auctore D. Theodorico Ruinart.* Cette Dissertation, où la matiere est approfondie, a vingt-deux chapitres.

Le troisieme volume tout en latin contient la vie du Pape Urbain II, les preuves, & le voyage d'Alsace & de Lorraine en 1696 par D. Thierri Ruinart. La préface de ce troisieme tome est en latin; au lieu que celles qui précedent le premier & le second, sont en françois.

3. *Lettre à M. Folard Chanoine de l'Eglise cathédrale de*

Erhard Bénédictin, ayant fait imprimer les quatre livres de l'Imitation sous le nom de Jean Gersen de Canabœo de l'Ordre de S. Benoît, Abbé de Vercelli en Italie, le Pere Eusebe Amort, Chanoine régulier, Bibliothécaire & Professeur en Théologie à Pollingen en Baviere, a publié par ordre de ses Supérieurs un vol. *in*-8°. sur ce sujet. Il y fait d'abord l'histoire de cette contestation : ensuite il tâche de prouver que ce Gersen est un être de raison, & qu'on ne connoît nul lieu du nom de Canabœum. *V. Biblioth. Germanique, tome XI, p.* 219. Dom Toussaint Duplessis a aussi donné une lettre sur cette matiere. Enfin M. Vallard Professeur à l'Ecole militaire, a fait imprimer une Dissertation où il semble démontrer que Thomas à Kempis ne peut être l'auteur de l'Imitation. Un Chanoine régulier a tâché d'y répondre par des raisons cent fois rebattues.

Nîmes, au sujet du Polybe, &c. Dans le Mercure de France, Juin 1724, p. 1089.

4. Il est certain que D. Vincent Thuillier a eu part au livre intitulé : *Vetus Disciplina monastica, seu collectio auctorum Ordinis sancti Benedicti maximam partem ineditorum, qui antè 600 ferè annos per Italiam, Galliam atque Germaniam de monasticâ disciplina tractarunt. Prodit nunc primùm operâ & studio **** (Marquardi Hergott,) Presbyteri & Monachi Benedictini è Congregatione S. Blasii in Silva nigra. Parisiis apud Carolum Osmont*, 1726, *in*-4°. La préface de soixante-sept pages, qui est à la tête de ce recueil, excita de grandes plaintes de la part des Religieux de S. Germain des Prés attachés à la Regle, qu'on y contredit sur l'abstinence & sur plusieurs autres points. Dom Vincent Thuillier passa pour en être auteur. Il protesta qu'il n'avoit eu d'autre part à cet ouvrage, que de réformer la latinité de D. Hergott savant Moine Allemand, qu'il dirigeoit, & dont il avoit toute la confiance.

Août, p. 1441. *Sept. p.* 1706. Cependant il parut en 1726 dans le Journal de Trévoux deux Lettres sous le nom d'un Religieux de la Trappe au R. P. Dom Vincent Thuillier. On s'y plaint que dans cette préface il regne une morale relâchée & scandaleuse. Elle tend en effet à établir qu'il est permis aux Moines de faire bonne chère en mangeant toutes sortes d'oiseaux même les plus exquis, d'abréger l'office divin, & de se dispenser des saintes austérités de la réforme. L'auteur de ces deux lettres, composées sur les mémoires de D. Martène, adresse la parole au P. Thuillier, le presse vivement, & répond aux autorités employées par D. Hergott.

5. Dom Vincent Thuillier est auteur de la traduction latine des huit livres d'Origène contre Celse. Dom Charles de la Rue a employé cette version dans sa nouvelle édition d'Origène donnée en 1733.

6. *Histoire de la nouvelle édition de S. Augustin donnée par les PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.* En France (Paris) 1736, *in*-4°, trente-quatre pages, sans l'avertissement qui en a six. D. Vincent Thuillier avoit composé cette Histoire sur des mémoires (1) fideles dans le tems qu'il étoit attaché à

(1) Dom Thuillier a tiré cette Histoire 1°. des Mémoires manuscrits de D. Claude Guesnié, qui écrivoit les faits à mesure qu'ils se passoient sous ses yeux, & dont la probité a été connue de tout Paris : 2°. D'un Journal du savant & judicieux Dom Ruinart, qui étoit exactement informé de toutes les circonstances : 3°. Des lettres mêmes & autres pieces originales qui furent produites dans cette contestation.

l'appel

l'appel de la Bulle *Unigenitus*. Il communiqua alors son manuscrit au Pere Desmolets de l'Oratoire, & comme l'Abbé Goujet étoit présent, il l'engagea d'en prendre une copie, & de faire imprimer cet écrit. Sa volonté ne fut pas suivie alors. Depuis ayant changé de sentimens & de conduite, il oublia qu'on avoit des copies de son Histoire, la retoucha, l'altéra, y tint un autre langage, & l'envoya dans cette forme à Dom Bernard Pez Bénédictin Allemand, qui commença à donner une partie de cet ouvrage ainsi tronqué & altéré dans le trente-troisieme tome de la *Bibliotheque Germanique*. M. Goujet ayant lu ce morceau, crut devoir donner l'original même de Dom Thuillier. L'éditeur fit l'avertissement qui est dans l'imprimé, y joignit des notes, & traduisit en francois quelques actes & autres pieces qu'on y voit, & que Dom Thuillier s'étoit contenté de laisser en latin. L'auteur de la *Bibliotheque Germanique* donna dans la suite l'Histoire de la nouvelle édition de S. Augustin sur l'imprimé de M. l'Abbé Goujet.

D. THUILLIER.

7. *Histoire de Polybe traduite du grec en françois, par Dom Vincent Thuillier Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, avec un commentaire, ou un corps de science militaire, par M. Follard Mestre de camp d'infanterie & Chevalier de S. Louis*, &c. A Paris chez Gandouin, 1727, 6 vol. *in*-4°. avec figures. Polybe avoit été présenté aux Savans de Paris, qui passoient pour mieux posséder la langue grecque, sans qu'aucun eût osé en entreprendre la traduction. Celle de Dom Thuillier est élégante & passe pour exacte. Elle est accompagnée de remarques & de notes critiques, politiques, historiques & militaires. A la tête du premier volume on trouve la Vie de Polybe, composée par le traducteur, & tirée en partie des écrits de cet ancien auteur, & en partie d'autres anciens Historiens de la Grece. Le dernier volume n'a paru qu'en 1730.

8. *Lettre d'un ancien Professeur en Théologie de la Congrégation de S. Maur, qui a révoqué son appel, à un autre Professeur de la même Congrégation, qui persiste dans le sien.* A Paris chez Giffart, 1727, *in*-12.

Le Professeur à qui Dom Thuillier adressa cette lettre étoit Dom Jean GOMAUT, qui avoit étudié sous lui. Le disciple fit voir qu'il savoit mieux la Théologie que son maître, dans la *Réponse d'un Professeur de Théologie de la Congrégation de S. Maur, qui persiste dans son appel, à la Lettre d'un ancien*

D. Thuillier.

Professeur de Théologie de la même Congrégation, qui a révoqué le sien. in-4°. 38 pages. Dom Gomaut, homme de mérite, né à Seurre au diocèse de Besançon, fit profession à l'âge de 24 ans dans l'abbaye de Vendôme le 28 Octobre 1711. Il mourut le 16 Mai 1749 étant Prieur de S. Benoît sur Loire. M. l'Abbé Papillon (a) lui donne l'ouvrage intitulé : *Lettre des Bénédictins de la province de Bourgogne, Congrégation de S. Maur, au R. P. D. Pierre Thibaut Supérieur général, & à quelques autres Supérieurs majeurs, qui sollicitent les Religieux qui leur sont soumis, à recevoir & accepter purement & simplement la Constitution* Unigenitus. Imprimé *in*-4°. en 1727, 16 pages.

(a) *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, t. 1, p. 260.

9. *Seconde Lettre de D. Vincent Thuillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, servant de Replique à la Réponse que lui a faite un de ses confreres, qui persiste dans son appel*, avec approbation de MM. Raguet & Tournely, & permission de Dom Thibaut Général. A Paris chez Giffard, 1727. Cette seconde lettre fut suivie d'un imprimé de quatorze pages *in*-4°. intitulé : *Dénonciation des Lettres de Dom Vincent Thuillier contre l'appel de la Bulle* Unigenitus.

10. En 1728 ce même Dom Thuillier donna une troisieme édition de sa lettre augmentée d'une préface, dans laquelle il fait avec beaucoup de vivacité & de suffisance l'histoire de cette piece, & s'applaudit d'être resté sans réponse. Non-seulement ses trois lettres furent dénoncées au Chapitre général de 1729; Dom Edme Perreau lui opposa encore un écrit fort solide, intitulé : *Très-humbles Remontrances de plusieurs Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur à son Éminence M. le Cardinal de Bissy, &c.*

11. *Histoire de la Constitution* Unigenitus. Dom Thuillier fut chargé de faire cet ouvrage par les Cardinaux de Fleuri, de Rohan & de Bissy, qui créerent une pension de quinze cens livres pour lui & pour Dom le Sueur son compagnon. Ils se retirerent à Berny chez M. de Bissy, où ils se dévouerent entiérement à mettre en œuvre tous les matériaux qu'ils avoient amassés. L'Histoire étant achevée, ils la porterent à Fontainebleau pour la lire aux Cardinaux. De-là ils allerent à Strasbourg pour la faire réviser par le Cardinal de Rohan. Enfin cette Histoire, dont on a tant parlé, n'a jamais vu le jour. Dom Thuillier fut attaqué d'une pleurésie à S. Germain, sans en sentir le danger. Il reçut néanmoins les derniers Sacremens,

& mourut subitement le troisieme jour de sa maladie, qui étoit le 12 Janvier 1736.

D. Thuillier.

§. II.

Dom Antoine-Claude Thuillier, né à Couci, entra d'abord chez les Peres de l'Oratoire, & enseigna dans leur college de Nantes. Ensuite il se retira dans la Congrégation de S. Maur, & fit profession dans le monastère de S. Faron de Meaux le 21 Septembre 1707. C'étoit un esprit judicieux, solide, constant, & sincérement vertueux. Il avoit fait d'excellentes humanités, & son principal talent étoit de bien écrire en latin. Il entreprit de traduire en cette langue l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleury, & de l'enrichir de notes & de remarques critiques. Il en avoit quatre volumes prêts à imprimer, qui mériterent l'approbation de cet illustre auteur, quoique ses méprises y fussent relevées. Cet ouvrage est demeuré manuscrit. D. Claude Thuillier mourut dans l'abbaye de S. Nicaise de Reims le 5 de Février 1739, & fut fort regretté, sur-tout à cause de sa piété & de son aimable caractère.

Dom François Febres, Dom Dominique Fournier, et Dom Gabriel la Codre.

§. I.

Dom François Febres, né à Clermont en Beauvoisis, fut formé dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique sous ces grands hommes choisis par M. de Buzanval pour éclairer son diocèse. A l'âge de vingt ans Dom Febres se consacra à Dieu dans la Congrégation de S. Maur par les vœux solennels, qu'il prononça dens l'abbaye de S. Remi de Reims le 8 Mai 1674. Son gout pour la priere & la retraite, & la lecture assidue de l'Ecriture-Sainte & des Peres de l'Eglise le préparerent à annoncer dignement la parole de Dieu, & à conduire les ames dans les voies du salut. Il exerça ce saint ministère avec fruit, & la piété & le bon exemple du ministre attirerent des bénédictions abondantes sur les personnes qui se mirent sous sa conduite. Elevé à la supériorité il en remplit tous les devoirs

D. FEBRES, &c.

dans l'abbaye de S. Quentin en l'Isle. Mais son humilité & son penchant pour le dernier rang l'engagerent à se retirer dans l'abbaye de S. Remi. Il y fut chargé de l'emploi de Sacristain, qu'il remplit pendant long-tems avec beaucoup de piété, de zèle & de vigilance. Après avoir édifié tout le monde, & avoir été la bonne odeur de ses freres par ses bons exemples & ses paroles pleines de sagesse, il mourut saintement le 26 Mars 1736 dans la quatre-vingt-deuxieme année de son âge. Son zèle contre l'abus des ajustemens & les modes des femmes mondaines le porta à composer & à publier 1°. *l'histoire de l'origine des Fontanges*, 1694, *in*-12. 48 pages. 2°. *Lettre d'un Ecclésiastique à une Demoiselle sur la mode des fontanges*, 1694, *in*-12.

§. II.

DOM FOURNIER naquit à Saint-Jean le vieux, diocèse de Lyon. A l'âge de vingt-trois ans il dit adieu au monde, & fit profession dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme le 5 Juin 1679. Il passa toute sa vie dans l'observance de sa Regle & des pratiques qui distinguent la Congrégation de S. Maur.

1. Lorsqu'il demeuroit à S. Germain d'Auxerre, il fit des recherches sur les antiquités de cette Eglise, & publia le livre intitulé : *Description des saintes grottes de l'Eglise de l'abbaye royale de S. Germain d'Auxerre, contenant l'abrégé de la vie des Saints, dont les corps y reposent.* A Auxerre chez Troche 1714, *in*-12. D. Fournier fait connoître un grand nombre d'Evêques de cette ville jusqu'au quarante-neuvieme mort Religieux de S. Germain d'Auxerre l'an 1139. Il s'étend plus particuliérement sur ce S. Evêque, l'un des plus grands ornemens de l'Eglise Gallicane.

Mém. pour l'Hist. d'Aux. t. 2, p. 233.

M. Lebeuf a relevé quelques fautes échapées à Dom Fournier : à la page 104, au lieu du 17 Mars 1366 il faut le 16 Août. On trouve dans le Mercure de Novembre 1748, t. 1, p. 85, une Lettre du même Académicien, où il reprend quelques autres méprises, & met de ce nombre ce que dit Dom Fournier du sort des reliques de saint Germain. A la fin du livre le Bénédictin a raporté en latin un procès-verbal de la visite qui fut faite en 1636 des corps saints en présence de M. Seguier alors Evêque d'Auxerre & depuis Evêque de Meaux.

2. Dom Dominique Fournier a encore composé l'office de S. Germain d'Auxerre, de S. Lomer de Blois, de S. Phalier honoré dans l'abbaye de Molome, de sainte Scholastique, & de S. Anselme imprimé à Rouen chez la veuve Vautier en 1721. Les Hymnes de sainte Scholastique sont de la composition de Dom GABRIEL GUERIN habile Professeur de Rhétorique au college de S. Germer. Après avoir honoré les Saints sur la terre, le P. Fournier alla se réunir avec eux dans le ciel, pour y louer à jamais l'auteur de toute sainteté. Sa mort arriva à S. Faron de Meaux le 20 du mois de Novembre 1737.

§. III.

DOM GABRIEL LA CODRE né à Saint-Pourçain au diocèse de Clermont, prononça ses vœux à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de S. Augustin de Limoges le 4 Septembre 1685. Il se distingua par sa piété, son amour de la Regle & son application. Après avoir enseigné la jeunesse & gouverné sagement plusieurs monastères, il fut compris dans l'exclusion de toute supériorité, donnée par la Cour aux Appellans. Il finit ses jours dans l'abbaye de S. Pourçain le 25 Janvier 1738. Il est auteur d'une Lettre à M. l'Abbé de la Trappe, dans laquelle il raporte des textes de M. de Rancé, conformes aux propositions condamnées dans la Bulle *Unigenitus*. Il a laissé un volume *in-folio* en latin, qui contient une tradition suivie des auteurs de l'Ordre de S. Benoît, qui ont enseigné les dogmes de la grace efficace par elle-même & de la prédestination gratuite.

DOM NORBERT JOMART.

§. I.

DOM NORBERT JOMART né à Hesdin en Artois, fit profession à l'âge de vingt ans à S. Faron de Meaux, le 10 Septembre 1691. Après avoir professé avec distinction la Philosophie & la Théologie, les Supérieurs le nommerent Prieur & Curé de Fives, fauxbourg de Lisle. La supériorité de ses lumieres & de ses talens lui acquirent l'estime & la confiance non-seulement de ses paroissiens, mais encore de tout ce qu'il

y avoit de personnes de piété dans le pays, tant ecclésiastiques que laïques.

Après la prise de Lisle en 1708, les Ministres protestans de Hollande ayant séduit quelques Catholiques de cette ville, Dom Jomart plein de zèle pour le salut des ames, composa des ouvrages de controverse contre ces Ministres. Obligé ensuite par le malheur des tems à quitter sa Cure & devenu particulier dans la Congrégation, il s'occupa à des traductions de Peres de l'Eglise, & à d'autres bons ouvrages. Il fut rétabli dans la Supériorité, lorsqu'en 1736 on eut accordé une lueur de liberté à la Congrégation. Il mourut Prieur de l'abbaye de S. Thierri proche Reims le 15 Mai 1738. Il étoit excellent Théologien & Supérieur très-aimable.

§. II. *Ses Écrits.*

1. *Avis important d'un Théologien catholique à une personne de considération de la Religion prétendue réformée, sur la nécessité d'admettre une seule communion chrétienne, in-12.*

2. *Avis importans touchant la conscience erronée.* 1712.

3. *Avis aux Ecclésiastiques de Tournay touchant la crainte servile, contre le P. Deschamps Jésuite, in-12.* Ces trois imprimés se trouvent dans les Recueils 25 & 151. 2°. de la Bibliotheque de S. Nicaise de Reims.

4. *Traduction du Traité de S. Bernard de l'Amour de Dieu, enrichie de notes & d'observations.* C'est dommage que cette traduction n'ait point été imprimée.

5. *Dissertatio Theologica Theologi Galli ad Theologum Belgam de monstrorum Baptismate, seu defensio theseos propugnatæ Parisiis IX. Mart. an.* 1700. Cette Dissertation en forme de Lettre, est de cent seize pages *in-4°*. Ms.

6. *Explication du saint Sacrement de l'Eucharistie selon les principes de M. Descartes.* Ms. 10 pag. *in-4°*.

7. *Theologi ad Amicum Litteræ de mysticâ prece quâ fit corpus Christi.* Cet ouvrage manuscrit divisé en six chapitres, est de 78 pages *in-folio*.

8. *Summa Controversiarum ad normam Scholarum digesta. De Ecclesiâ, Fide, Theologiâ, genuinisque earumdem fundamentis opus perutile ad convellendos Sectariorum errores fidemque catholicam contra eorumdem cavillos vindicandam. Auctore Domno*

J. Norberto Jomart Presbytero & Monacho Benedictino è Congregatione S. Mauri, sacræ Theologiæ Professore. Mſ. *in-folio.* Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties. La premiere traite de l'Egliſe & de ſes divers états, 317 pages. La ſeconde traite de la Foi, de la Théologie & de leurs principes fondamentaux, p. 569. L'ouvrage paroît mériter l'approbation des meilleurs Théologiens. D. JOMART.

9. *Spicilegium Privilegiorum Congregationis ſancti Mauri in Gallia, Ordinis S. Benedicti.* Dom Jomart, dans la préface ou prologue, expoſe les clauſes des Bulles d'érection & de confirmation de la Réforme de S. Maur. Enſuite il traite des privileges en général, & réſout par l'autorité des Canoniſtes quantité de cas & de queſtions importantes ſur l'uſage & l'étendue des privileges accordés par les Papes aux Réguliers.

10. *Parallele des anciens & des nouveaux Catéchiſmes des Egliſes de France, où l'on voit les changemens introduits dans la doctrine ſur pluſieurs pionts, pendant le cours des dernieres diſputes théologiques.* Le P. Jomart avoit raſſemblé les Catéchiſmes des diférens diocèſes, pour compoſer cet ouvrage, qui eſt demeuré manuſcrit. Il a beaucoup ſervi à la compoſition des Mémoires ſi connus de Meſſieurs les Curés du diocèſe de Sens.

DOM JACQUES BOYER, ET D. GILLES DIDON.

§. I.

DOM JACQUES BOYER, né au Puy en Vélay, fit profeſſion dans l'abbaye de Saint Auguſtin de Limoges le 30 Avril 1690. Les Supérieurs l'employerent à recueillir dans les provinces des matériaux pour la compoſition du nouveau *Gallia Chriſtiana.*

Il eſt auteur des *Remarques hiſtoriques & critiques ſur le Propre du diocèſe de S. Flour, à M. B. Chanoine de S. Flour.* Ces Remarques utiles & curieuſes ſont renfermées en trois lettres.

1. La premiere, datée du 15 Décembre 1727, ſe trouve dans le tome 6e. partie 2e. page 464 des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire recueillis par le P. Deſmolets de l'Oratoire.

DOM BOYER.

Dom Boyer y releve les fautes essentielles, où l'on est tombé au sujet de saint Odile Abbé de Cluny, de S. Bonnet, & de S. George. Il observe que le Pape S. Gélase a rejetté l'histoire du martyre de S. George, comme étant apocryphe, & que le Bréviaire romain n'a jamais admis les fables, que l'on trouve dans le Propre de S. Flour.

2. La seconde Lettre est dans le huitieme tome du P. Desmolets, partie premiere, page 165. L'auteur fait voir qu'on a confondu dans le Propre de S. Flour saint Robert fondateur & premier Abbé de la Chaise-Dieu en Auvergne, avec S. Robert Abbé de Molême en Champagne, & fondateur de l'Ordre de Cîteaux. Il fait des observations sur l'office & les leçons de ces deux Saints, sur les Reliques de S. Robert de la Chaise-Dieu, & sur le tombeau du Pape Clément VI. Ces articles fournissent bien des anecdotes.

3. La troisieme Lettre, qui est dans le XI[e] tome des mêmes Mémoires de Littérature, n'est pas moins curieuse que les précédentes. Sur la question si les Abbés peuvent consacrer une Eglise, il raporte un fait de S. Colomban, qui ne difere point de la consécration épiscopale. » Il bénit de l'eau, il en asperge » l'Eglise, il en fait le tour processionnellement avec ses Reli- » gieux, en chantant des Pseaumes, en un mot il en fait la » Dédicace, *Dedicavit Ecclesiam.* Mais ce qui est encore plus » fort, après avoir invoqué le nom de Dieu, il fait les onctions » sur l'Autel, *Unxit Altare;* il y met des Reliques de sainte » Aurélie; il revêt enfin l'Autel des ornemens convenables, » & il y célebre la Messe. « Dom Boyer emploie la suite de cette troisieme lettre à relever plusieurs fautes des Bollandistes, & à faire la critique des leçons d'un nombre de Saints.

4. Après cette Lettre on en trouve une que je crois être sortie de la même plume que les précédentes. Elle est datée du 10[e] de Décembre 1728, & adressée au Prieur de Beaulieu. Elle roule sur quelques singularités du Rituel de cette abbaye, & contient l'extrait de tout ce qu'il y a de plus remarquable. On peut dire de Dom Jacques Boyer qu'il auroit pu tenir un rang distingué parmi les gens de lettres, & faire honneur à sa Congrégation, s'il eût été d'une humeur plus sociable. Il mourut dans l'abbaye de Chezal-Benoît le 9 Septembre 1738.

§ II.

§. II.

Dom Didon.

Dom Gilles Didon, né à Rennes, fit profeſſion à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de S. Melaine le 10 Décembre 1687. Après avoir fait ſon cours d'études, & enſeigné aux autres, il fut élevé à la Supériorité. Mais au Chapitre général de 1733, par ordre de la Cour, il fut exclus avec dix-ſept autres Députés, de toute dignité. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Vincent du Mans le 18 Septembre 1738. On a de lui un écrit intitulé : *Réponſe à la Lettre du R. P. Sarazin Viſiteur de la Congrégation de S. Maur dans la province de Bourgogne, ſur le prétendu Chapitre général des Quatorze, où l'on fait voir les nullités & les irrégularités de leur Chapitre.* A Paris, 1735, *in*-4°. 25 pages.

Dom François Louvart.

§. I. *Sa Vie.*

L'Histoire du P. Louvart ſe trouve dans les Nouvelles Eccléſiaſtiques & dans le livre intitulé, *Les Appellans célebres.* On ſe contentera de raporter les principaux traits de ſa vie. Ce Religieux, dont un zele ardent a fait le caractère particulier, naquit à Chamgenereux dans le diocèſe du Mans. Le deſir de mener une vie de retraite & de prieres le fit entrer dans la Congrégation de S. Maur. Il fit profeſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de Saint Melaine de Rennes le 11 Juillet 1680. Il reçut l'ordre de la Prêtriſe à vingt-huit ans, & ſes Supérieurs l'appliquerent trois ans après à la direction des ames. Dans la ſuite par-tout où il demeura il fut conſulté par des perſonnes pieuſes, qui le prirent pour directeur de leurs conſciences.

En 1700 les Supérieurs le firent venir à S. Denys en France, pour y travailler à l'édition de S. Grégoire de Nazianze entrepriſe par Dom Jacques du Friſche deux ans avant ſa mort. Dom Louvart ſe trouva chargé en 1709 d'une controverſe avec les Proteſtans : il ſe livra à cette œuvre, pour laquelle il avoit un talent particulier. Il s'attacha principalement à leur démontrer la foibleſſe de leur ſecte, qui ne croit que l'Ecriture-

D. LOUVART.

Sainte, sans pouvoir prouver par des textes exprès, ni tirer de l'Ecriture par des conséquences tant soit peu nécessaires, aucun des dogmes qui la séparent d'avec nous. Dieu bénit son zele, dont les fruits furent la conversion de plusieurs Protestans, sur-tout parmi les Officiers des Gardes Suisses. On conserve encore dans l'abbaye de S. Denys les lettres écrites de la part du Roi Louis XIV. par M. Voisin, & de M. le Duc du Maine, au sujet des abjurations éclatantes reçues par Dom Louvart.

Cependant au commencement de l'année 1711 il fut dénoncé au fameux Pere le Tellier Jésuite, & ensuite accusé de suivre dans l'administration des Sacremens les regles condamnées par la Bulle *Unigenitus*. Le 12 Février 1714 il fut envoyé à Corbie par le Pere de l'Hostallerie Général, qui craignoit beaucoup le Confesseur du Roi. Dom Louvart s'étant retiré pour ne point entendre la lecture publique de la Bulle envoyée dans son monastère comme dans tous les autres, il fut relégué à Landevenec en Basse-Bretagne, & rapellé à Saint-Denys en 1716, à la priere de personnes de considération. La part qu'il prit aux affaires de l'Eglise, le fit exiler à Tuffé dans le Maine. Il distribua dans le canton pour plus de cinq mille francs de bons livres. En 1723 il fut transféré à Cormeri dans le diocèse de Tours, où il reçut une lettre du Pere Général, qui lui ordonnoit de se rendre à Landevenec.

En passant par Blois, il fut retenu par M. de Caumartin, qui obtint qu'il demeurât dans l'abbaye de S. Lomer dans la ville même. Il dénonça au Prélat & au Présidial une these des Jésuites. Il dénonça encore au même Evêque un catéchisme schismatique & séditieux dicté par ces Peres à leurs écoliers. On fit droit sur l'une & l'autre dénonciation. Un nouvel ordre le relégua à Landevenec, d'où il fut transféré en 1725 à Saint-Gildas-des-Bois, à neuf lieues de Nantes. Vers ce tems-là, il écrivit à M. de Barkman, Archevêque d'Utrecht, une lettre latine souscrite par trente-deux Prieurs, Curés, Religieux & Ecclésiastiques. Il y joignit une lettre françoise, où il disoit que les quatre Facultés de l'Université de Nantes avoient été d'avis d'autoriser de leurs suffrages tout ce qui s'étoit passé à l'élection de M. Barkman, & à celle de son prédécesseur; mais que la Cour en ayant été avertie, avoit rendu cette résolution sans effet.

Quelques papiers adressés au P. Louvart & interceptés par un vil espion, furent portés en Cour & lui attirerent un ordre en vertu duquel il fut arrêté dans son monastère & conduit le 31 Octobre 1728 au château de Nantes. Ensuite on le transféra à la bastille, où il arriva le 31 Décembre de la même année. Il eut beaucoup à soufrir dans cette nouvelle prison de la part de ceux qui par devoir & par état étoient dans l'obligation de lui adoucir ses liens. Il voulut y travailler à son édition de saint Grégoire de Nazianze; mais les secours nécessaires lui manquant, il pria D. Prudent Maran son ami de vouloir bien se charger de cet ouvrage. Quelque resserré que fût le prisonnier, il trouva le moyen de faire son testament spirituel vers la fin de l'an 1733. D. LOUVART.

Après un peu plus de cinq ans de captivité, il fut élargi & conduit sur le champ dans l'abbaye de Rebais, en vertu d'une lettre de cachet faisant défense de le laisser sortir de l'intérieur du monastère. Il y avoit à peine quelques mois qu'il y demeuroit, lorsque des archers arriverent à Rebais pour l'enlever; mais il s'échapa heureusement, se réfugia en Hollande peu de tems après, & alla demeurer à Schonaw. Il y tomba malade le jour de Pâques de l'année 1739 d'une fluxion de poitrine qui l'emporta en cinq jours. Ceux qui étoient autour de lui ne s'aperçurent du danger que lorsque le malade n'avoit plus que quelques heures à vivre. Ayant demandé avec empressement les derniers Sacremens, on se disposa à lui donner le saint Viatique. Sa piété le porta à vouloir sortir de son lit pour recevoir Notre Seigneur. Quelques représentations qu'on lui fît, il voulut qu'on le levât. Il ne fut pas plutôt dans son fauteuil, qu'il perdit entiérement connoissance. On ne put lui donner que l'Extrême-onction, qui lui fut administrée par M. l'Evêque de Babylone. Dom Louvart finit ainsi tous ses exils le 23 Avril 1739 chez les Chartreux de Schonaw près d'Utrecht.

§. II. *Ses Écrits.*

Après la mort du Pere du Frische, Dom Louvart entreprit l'édition des Œuvres de S. Grégoire de Nazianze avec Dom Mathurin Veissiere, connu depuis à Berlin sous le nom de M. de la Croze. Ce dernier ayant doublement apostasié, les Journalistes de Trévoux annoncerent que c'étoit le Pere Louvart *Janv.* 1704, *p.* 344.

D. LOUVART.

Bénédictin de l'abbaye de Saint-Denys, qui travailloit à cette édition, & qu'il étoit presque résolu de faire une version nouvelle; parce que celle de l'Abbé de Billy, quoique savante & polie, n'étoit pas aussi exacte qu'elle le pouvoit être.

1. Dom Louvart fit en 1704 un long *Mémoire pour l'édition de S. Grégoire de Nazianze*, & le présenta à la Diete qui se tint cette année après Pâques. Cet écrit, qui n'a point été imprimé, est divisé en trois paragraphes. Dans le premier l'auteur expose ce qu'ont fait les PP. du Frische & Veissiere qui avoient travaillé avant lui à cette importante édition. Dans le second il détaille tout ce qu'il a fait sur le même sujet, & fait valoir les lettres de MM. Duguet, Longueruë & du P. Lequien, qui ayant vu son travail l'avoient approuvé. Dans le troisieme il fait voir ce qu'il faut faire dans la nouvelle édition, il répond à ceux qui prétendoient que les études sont la ruine de la régularité, & justifie les exemptions modérées, qu'on accorde aux Religieux, qui s'appliquent sérieusement à des ouvrages utiles au public.

2. *Lettre du P. D. Louvart Bénédictin, du* 13 *Mars* 1704, *contenant quelques remarques sur les Œuvres de S. Grégoire de Nazianze.* Cette piece se trouve dans les Nouvelles de la République des Lettres, Octobre 1704, art. 2, tome 33, p. 382.

3. En 1705 le P. Louvart écrivit une lettre aux Journalistes de Trévoux, pour leur témoigner que la dificulté de son édition demandoit du délai.

4. *Prospectus novæ editionis operum S. Gregorii Theologi seu Nazianzeni : studio & labore D. Francisci Louvart Presbyteri & Monachi Benedictini, è Congregatione S. Mauri. Parisiis,* 1708. A la fin de ce *Prospectus*, Jean-Baptiste de Lespine Imprimeur avertit qu'en 1709 il mettra sous presse la nouvelle édition de S. Grégoire de Nazianze. Elle fut annoncée dans les Mémoires de Trévoux du mois de Décembre 1708, avec un ample détail de ce qu'elle devoit contenir. On croyoit donc l'ouvrage déja bien avancé; cependant les traductions, les avertissemens & l'application des variantes étoient encore à faire.

Vers le même tems M. Baron, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Eglise de Sens & Promoteur du diocèse, fit présent à S. Germain des Prés d'une édition grecque de S. Grégoire de Nazianze, imprimée à Basle avec des corrections & diverses leçons des manuscrits faites de la

main de Jacques de Billy, Abbé de S. Michel en l'Herme. On donna ce livre au Pere Louvart, pour en faire uſage. On ne peut nier que ce Religieux n'eût beaucoup d'eſprit & de capacité, & le travail qu'il avoit fait eſt très-conſidérable. Mais les affaires qui lui ſurvinrent, ſes exils, ſes empriſonnemens, l'ont empéché d'achever ſon édition, & l'ont obligé de s'en décharger ſur ſon ami D. Prudent Maran. Celui-ci diſtrait par d'autres ouvrages, & accablé d'années, n'a pu y mettre la derniere main. Dom Charles Clémencet, Religieux des Blancs-manteaux, lui ayant ſuccédé, travaille depuis cinq a ſix ans avec beaucoup d'application à mettre l'édition de S. Grégoire de Nazianze en état de paroître.

5. *Lettre d'un Théologien contre les Antihexaples du P. de Lyon Capucin, in-12.* Cette lettre de Dom Louvart fut imprimée en Hollande par les ſoins du P. Queſnel & de l'Abbé Fouillou.

6. *Réponſe aux conſéquences tirées de certains principes répandus en Bretagne en faveur du Pape & de la Bulle.*

7. *De la néceſſité de l'Appel des Egliſes de France au futur Concile général de la Conſtitution* Unigenitus. *Pour la défenſe de l'ancienne doctrine, de la morale, de la diſcipline & de la police de l'Egliſe, & de la liberté des Ecoles catholiques, attaquées par cette Conſtitution, & l'inſtruction paſtorale de l'Aſſemblée des quarante Evêques.* 1717, 1 vol. *in*-12. de 676 pages, ſans compter la préface & la table des chapitres, qui ſont au nombre de vingt-deux.

8. *Lettre au Cardinal de Noailles, pour prouver à cette Eminence que la Conſtitution* Unigenitus *n'eſt recevable en aucune façon,* 1718.

9. *Mémoire pour le renouvellement de l'Appel,* imprimé en 1721.

10. *Lettres ſur les Avertiſſemens de M. Languet Evêque de Soiſſons, adreſſées à M. le Vayer,* & imprimées vers l'an 1728.

11. *Relation abrégée de l'empriſonnement de Dom Louvart, à laquelle on a joint la proteſtation qu'il fit en la chambre noire du château de Nantes le 17 Octobre 1728.* Cette proteſtation, que le P. Louvart préſenta au Juge qui vint pour l'interroger, fut admirée, lorſqu'elle parut.

12. *Premiere lettre d'un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur à un de ſes confreres, dans laquelle l'auteur*

D. LOUVART. *démontre que les Religieux de cette Congrégation célebre ne peuvent sans favoriser le violement de leurs statuts fondamentaux, & se rendre parjures, accorder sous quelque prétexte que ce puisse être une obéissance provisionnelle à ceux qui au nombre de quatorze seulement ont présumé par abus de la Puissance séculiere de tenir eux seuls au mois de Juillet 1733 le Chapitre général de la Congrégation, non plus qu'aux prétendus Supérieurs leurs adhérans, ou leurs envoyés, ni par conséquent recevoir d'eux, ni offices, ni pouvoirs de confesser.* Cette lettre de 60 pages *in*-4°. imprimée en Hollande, devoit être suivie d'une seconde, qui n'a point paru.

13. *Lettre d'un ami de France à un Pasteur du diocèse d'Utrecht, sur ce qui est dit de D. Thierri de Viaixnes dans les Nouvelles ecclésiastiques du 16 Décembre 1735. Article d'Utrecht.* Dom Louvart retiré en Hollande, fit imprimer cette lettre à Utrecht en 1736, 8 pages *in*-4°. à deux colonnes. Il y donne un détail curieux & intéressant de la Vie de Dom Thierri de Viaixnes savant Théologien de la Congrégation de S. Vanne, mort en Hollande le 31 d'Octobre 1735. Cette lettre de Dom Louvart est rare, parce qu'on en tira peu d'exemplaires.

14. Enfin, il est auteur d'un Traité ou Instruction sur la Confession, où il prouve que loin d'être pénible, elle est consolante pour un vrai pénitent. On ne croit pas que cet ouvrage ait été imprimé.

DOM EDMOND MARTÈNE, ET DOM URSIN DURAND.

§. I.

DOM MARTENE l'un des plus laborieux écrivains de la Congrégation, naquit à S. Jean de Lône, petite ville aujourd'hui du diocèse de Dijon, le 22 Décembre 1654. Ses parens étoient distingués par leur probité, & alliés à plusieurs Magistrats du Parlement de Bourgogne. A peine eut-il achevé ses études, qu'il suivit son penchant pour la retraite. Il se consacra à Dieu le 8 Septembre 1672, par les vœux solennels qu'il prononca dans l'abbaye de S. Remi à Reims, à l'âge de dix-huit ans.

Peu de tems après sa profession il lut deux fois le Commentaire de Trithème sur les sept premiers chapitres de la Regle de S. Benoît. Cette lecture lui fit concevoir le dessein d'écrire lui-même sur cette matiere. Pour cet effet, durant le cours des études qu'il fit dans la Congrégation, il s'appliquoit à la lecture des anciens auteurs ascétiques, dont il recueilloit tous les endroits qui avoient raport à la Regle de saint Benoît, & pouvoient servir à l'éclaircir. Il lut les Institutions & les Conférences de Cassien avec les Commentaires de Gazée, les Ascétiques de S. Basile, de S. Dorothée, de S. Jean Climaque, les Vies des SS. Peres du Désert, toutes les anciennes Regles, les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît, les principales vies raportées par Bollandus, les ouvrages de S. Bernard & de S. Pierre Damien, la Bibliotheque & les anciennes Coutumes de Cluni, les Usages de cet Ordre & les autres livres de ce genre.

Son application à l'étude & sa grande régularité engagerent les Supérieurs à le faire venir à Saint-Germain des Prés, pour secourir ceux qui travailloient aux éditions des Peres. Il nous apprend dans la préface du quatrieme volume de son Traité des anciens Rites de l'Eglise, qu'il fut dirigé dans ses études par D. Luc d'Achery. Dom Martene découvrit parmi les manuscrits de cette abbaye quelques anciens Commentaires de la sainte Regle, qui n'avoient jamais été imprimés, & qu'il ne crut pas pouvoir trouver ailleurs. C'est ce qui le détermina à mettre la main à la plume, pour exécuter son ancien projet. Lorsqu'il en eut fait quelques cahiers, il les fit voir à Dom Claude Martin, & par son avis au P. Brachet Vicaire général de la Congrégation. Son travail fut approuvé, & D. Mabillon l'ayant examiné, exhorta D. Martene à continuer. Il lui remit même entre les mains plusieurs Commentaires manuscrits qu'il avoit fait copier, pour les faire imprimer en forme de chaîne. Ces manuscrits sont ceux d'Hildemare, qui vivoit sous Louis le Débonnaire, de Bernard du Mont-Cassin, les deux de Pierre Beurier Abbé de S. Pons de Tomieres, de Richard de Saint-Ange, & de Nicolas de la Fracture.

1. Le P. Martene ayant fait usage de ces manuscrits, ainsi que des autres Commentaires imprimés, publia le sien sous ce titre : *Commentarius in Regulam S. P. Benedicti litteralis, moralis, historicus; ex variis antiquorum Scriptorum, com-*

mentationibus, Actis Sanctorum, monasteriorum ritibus, aliisque D. MARTENE. *monumentis, cùm editis cùm manuscriptis concinnatus. Operâ & studio Domni Edmundi Martene, Presbyteri & Monachi, &c. Parisiis, excudebat Franciscus Muguet*, 1690, *in*-4°. Ce commentaire, réimprimé à Paris en 1695, est le premier ouvrage du P. Martene. C'est, au jugement de D. Calmet, une compilation bien faite de ce que les Commentateurs ont dit de meilleur sur la Regle de S. Benoît.

Dans la préface l'auteur expose les motifs qui lui ont fait entreprendre cet ouvrage, fait connoître les Commentateurs de la Regle, & les manuscrits dont il s'est servi pour en donner le texte dans toute sa pureté. A la suite de cette préface on trouve vingt-deux témoignages, tant des saints Peres & des conciles, que des anciens auteurs sur l'excellence de cette sainte Regle. D. Martene a inséré dans le corps de l'ouvrage plusieurs savantes dissertations sur l'usage de la volaille, sur l'Hémine contre M. Lancelot, sur le travail des mains, & l'étude des Religieux contre le célebre Abbé de la Trappe. Ce Commentaire fut très-bien reçu du public. Le R. P. D. Simon Bougis voulut le faire traduire en françois par D. Guillaume Roussel, qui excelloit dans la traduction; mais on apprit qu'il avoit déja été mis en notre langue par une Religieuse Bénédictine de Dinan, nommée la mere Saint-Alexis.

2. Lorsque le Pere Martene eut achevé son Commentaire, D. Mabillon l'engagea à travailler sur les Rites monastiques, & lui indiqua plusieurs anciens Rituels manuscrits. Dom Martene suivit son conseil, composa & fit imprimer l'ouvrage suivant: *De antiquis Monachorum Ritibus libri quinque collecti ex variis Ordinariis, Consuetudinariis, Ritualibusque manuscriptis, ex antiquis Monachorum Regulis, ex diversis Sanctorum Actis, Monasteriorum Chronicis & Historiis, aliisque probatis auctoribus permultis. Studio & curâ D. Edmundi Martene, cum indice triplici; primò librorum & capitum; secundò vocum exoticarum; tertiò rerum & verborum. Lugduni sumptibus Anisson, Posuel & Rigaud*, 1690, 2 vol. *in*-4°.

Cet ouvrage est divisé en cinq livres, dont trois sont renfermés dans le premier tome, & les deux autres dans le second. Le premier livre comprend les rites & les exercices du jour, comme ce qui concerne l'office divin, la lecture, le travail des mains, & le réfectoire. Le second renferme les cérémonies & les

les uſages qui s'obſervoient toutes les ſemaines & tous les mois à Matines les Dimanches, à l'Eau bénite, à la Proceſſion. Le P. Martene n'oublie pas les accidens qui peuvent arriver dans la célébration des ſaints myſtères, les conférences, la diſcipline qu'on prenoit les Vendredis, & les ſaignées réglées chez les Moines d'Allemagne & les Chartreux. Le troiſieme livre repréſente les rites du cours de l'année; c'eſt-à-dire les cérémonies qu'on obſervoit dans l'Avent & le Carême, à Pâque, à l'Aſcenſion, à la Pentecôte, aux autres grandes fêtes, & dans les Chapitres généraux. Le quatrieme livre traite des fêtes particulieres de chaque mois, & le cinquieme des rites qui n'avoient point de tems aſſigné, comme ceux qui s'obſervoient à l'élection de l'Abbé, à la priſe d'habit, &c. M. Baſnage a donné un extrait de ce Traité dans l'*Hiſtoire des ouvrages des Savans*, Mars 1692, p. 299. Voyez auſſi l'année 1695 du même Journal, p. 424, où Dom Martene eſt appellé mal-à-propos Merſenne. M. Fabricius en parle dans ſon livre intitulé, *Bibliotheca antiquaria*, p. 105. 106. 111.

3. *La Vie du vénérable P. Dom Claude Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, décédé en odeur de ſainteté au monaſtère de Marmoutier le 9 du mois d'Août* 1696, *écrite par un de ſes diſciples.* A Tours chez Maſſon, 1697, *in*-8°. Auſſi-tôt après la mort de ce ſaint homme, le Pere Martene s'empreſſa d'écrire ſa vie. Etant achevée, il demanda permiſſion au P. Général D. Claude Boiſtard de la faire imprimer; mais on lui répondit que ce n'étoit pas l'uſage de la Congrégation de publier les éloges de ſes Religieux, & que d'ailleurs il y avoit trop peu de tems que Dom Claude Martin étoit mort. D. Martene vint à Paris, perſuadé que ſi les Supérieurs liſoient cette vie, ils en ſeroient ſi touchés, qu'ils en permettroient l'impreſſion. Elle fut vue & examinée par les PP. Bougis Aſſiſtant du Général, & Mabillon, qui l'aprouverent; mais qui ne crurent pas qu'elle dût être ſi-tôt publiée.

Sur ce refus, la famille de D. Claude Martin réſolut de la faire imprimer. La Mere de l'Incarnation Religieuſe Urſuline, à qui l'auteur l'avoit fait voir à meſure qu'il la compoſoit, en avoit tiré une copie. Elle traita avec l'Imprimeur; mais M. le Chancelier, que l'on avoit prévenu, refuſa le privilege. On crut pouvoir s'en paſſer au moyen d'une permiſſion du Lieutenant-général & des approbations de Docteurs. Lorſque le

livre fut imprimé, la Religieuse en envoya un exemplaire au P. Boistard Général, qui mit cette impression sur le compte de D. Martene, & résolut de le punir de sa désobéissance.

Celui-ci pour prévenir les suites d'un mécontentement de la part du Régime, sans chercher à s'excuser, supplia le Prieur de Marmoutier son Supérieur de lui imposer pénitence. Mais le P. Général crut que cette mortification ne suffisoit pas & relégua Dom Martene à Landevenec, à l'extrêmité de la Bretagne. Cet ordre néanmoins fut changé, & on se contenta de l'envoyer à Evron dans le bas Maine, où il ne pouvoit avoir de correspondance avec personne.

Cependant la Vie de D. Claude Martin fut supprimée par ordre du P. Général, qui défendit dans tous les monastères de l'acheter, parce que l'auteur ne parloit pas avec assez de ménagement de plusieurs personnes. » L'on s'y aperçoit trop qu'une » prévention de respect & d'estime conduit presque par-tout la » plume de l'auteur. Il s'étend plus qu'il n'auroit dû, ce semble, » sur les louanges qu'il donne à son confrere; & sans rien di» minuer de la sainteté de cet excellent Religieux, D. Martene » pouvoit abréger beaucoup de détails, que bien des gens ont » trouvé puériles. Il raporte cependant plusieurs faits impor» tans, tels que ceux qui regardent l'édition des ouvrages de » S. Augustin, entreprise en partie aux pressantes sollicitations » de D. Martin. «

Le grand Dictionn. historiq. de 1759, t. 7, p. 289.

4. L'exil de D. Martene à Evron ne fut pas long. Le Pere Bougis lui écrivit que Dom de Sainte-Marthe, Prieur de Bonnenouvelle de Rouen, chargé de l'édition de S. Grégoire le grand, le demandoit pour compagnon de ses travaux. Il y alla & fit d'abord réimprimer la *Vie du vénérable P. D. Claude Martin*. A Rouen, 1698, & ensuite le livre intitulé : *Maximes spirituelles du vénérable P. D. Claude Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur; tirées de ses ouvrages, & confirmées par les sentimens des SS. Peres*. A Rouen, 1698, *in*-12.

5. Avant que Dom Martene demeurât à Rouen, il avoit composé un ouvrage sur les Rites ecclésiastiques. Il le fit imprimer dans cette ville, sous ce titre : *De antiquis Ecclesiæ Ritibus libri quatuor, collecti ex variarum insigniorum Ecclesiarum libris Pontificalibus, Sacramentariis, Missalibus, Breviariis, Ritualibus seu Manualibus, Ordinariis seu Consuetu-*

dinariis, cùm manuscriptis, tùm editis, ex diversis Conciliorum Decretis, Episcoporum Statutis, aliisque auctoribus probatis permultis. Operâ & studio Domni Edmundi Martene, &c. Rotomagi, apud Guillelmum Behourt, 1700, *in*-4°. 2 vol. Ces deux premiers tomes furent dédiés au Cardinal d'Aguirre, qui mourut avant qu'on pût les lui présenter. Ils ne contiennent pas seulement le récit des cérémonies observées dans l'administration des Sacremens; mais on y trouve encore une infinité de choses touchant le dogme, qui font plaisir aux Théologiens.

6. Le troisieme tome de cet important ouvrage ne parut que deux ans après, sous ce titre : *De antiquis Ecclesiæ Ritibus, tomus tertius complectens librum secundum & tertium in quibus Ritus ad sacras benedictiones atque ad disciplinam ecclesiasticam spectantes, commentariis illustrantur : studio D. Edmundi Martene, &c. Rotomagi, apud Guillelmum Behourt*, 1702, *in*-4°. Ce troisieme volume est dédié au Cardinal Colloredo. Dans la préface D. Martene soutient ce qu'il avoit avancé dans celle du premier tome, savoir que Pierre Danès Evêque de Lavaur est auteur des trois livres des Rites de l'Eglise, & non Etienne Duranti, premier président du Parlement de Toulouse. C'est sur quoi il fut fortement contredit par M. Dupin. Dom Martene a répondu dans la suite aux dificultés de ce Docteur.

Ce troisieme tome comprend le second & le troisieme livre de cet ouvrage. Dans le second le P. Martene traite des Bénédictions des Abbés, des Abbesses, des Religieux, des Reclus, des Chanoines réguliers, des Vierges, des Empereurs, des Rois, des Eglises, des Autels, &c. Le troisieme livre représente les Rites qui regardent la discipline de l'Eglise, comme la célébration des Conciles généraux & provinciaux, la dégradation des Evêques, des Prêtres & autres Ecclésiastiques inférieurs, les excommunications, les épreuves par le feu & par l'eau pour découvrir la vérité des choses douteuses, l'épreuve des saintes Reliques, les exorcismes des énergumenes, la séparation des lépreux, les sépultures des morts, &c. Voyez le Journal de Leipsic, tome 20, p. 153, & les *Nouvelles de la République des Lettres*, par Bernard, Novemb. 1700, p. 594.

7. On peut regarder comme la suite de cet ouvrage celui que D. Martene a donné au public sous ce titre : *Tractatus de antiqua Ecclesiæ disciplina in divinis celebrandis officiis varios diversarum Ecclesiarum ritus & usus exhibens, Italiæ, Ger-*

D. MARTENE.

maniæ, Hispaniæ, Angliæ, sed maximè Galliæ, collectos ex variis insigniorum Ecclesiarum, libris Pontificalibus, Sacramentariis, Missalibus, &c. Lugduni, apud Anisson & Posuel, 1706, *in*-4°. Lorsque cet ouvrage parut, il fut reçu du public avec plaisir, comme il avoit reçu les trois volumes précédens. Ce dernier est divisé en trente-quatre chapitres; les neuf premiers comprennent ce qui concerne l'office divin en général; les vingt-cinq autres suivent tout le cours de l'année ecclésiastique. On y trouve la discipline communément reçue dans la célébration de l'office, & en particulier les usages propres des Eglises d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, & plus en détail encore ce qui s'est pratiqué dans celles de France. Dom Martene a mis à la fin de cet excellent ouvrage trois petits Traités : le premier est un Ordre Romain composé par un Maître des cérémonies du Pape, apellé Paris de Crassis : le second a pour titre, *Statuts de l'Eglise de Strasbourg*, publié en 1400 : le troisieme est un livre de Prieres tiré d'un manuscrit de plus de neuf cens ans de l'abbaye de S. Benoît sur Loire.

Journal des Sav. du Lundi 18 Janv. 1706, p. 34.

Les Savans ont fait l'éloge de ce Traité du Pere Martene. » La matiere de ce livre, ont-ils dit, est belle & intéressante, » sur-tout pour les personnes engagées dans l'Eglise, à qui il » ne seroit pas pardonnable d'ignorer toute leur vie ce qui en » occupe presque tous les momens. On a écrit assez de livres » sur ce sujet; cependant nul autre auteur que Dom Martene » ne l'a embrassé tout entier. Ce savant Bénédictin n'a pas fait » des recherches moins longues & moins pénibles pour composer ce nouvel ouvrage, que pour les autres, qu'il a déja » donnés au public, & qui ont rendu son nom célebre. Outre » les écrivains connus & ceux qui ont été imprimés dans la » Collection de Melchior Hittorpius, outre les Peres & les » Conciles, il lui a fallu examiner un nombre infini de Rituels, de Missels, de Bréviaires, &c. tant imprimés qu'écrits » à la main, dont on peut voir le catalogue au commencement » de son ouvrage. « » Plus ce travail est pénible & ennuyeux, » dit M. Dupin, plus le public lui a d'obligation de l'avoir entrepris, pour donner une connoissance parfaite des anciens » Rites ecclésiastiques & monastiques. « M. Dupin a fait un extrait de tous ces Traités, depuis la page 225 jusqu'à la page 250 du quatrieme tome de la Bibliotheque ecclésiastique des auteurs du XVIIe siecle.

17e siecle, t. 6, p. 249.

D. Martene.

8. Sur la fin de l'année 1700 D. Edmond Martene alors Religieux de S. Ouen de Rouen, donna au public un recueil d'écrivains & de monumens moraux, historiques & dogmatiques, sous ce titre : *Veterum Scriptorum & monumentorum moralium, historicorum, dogmaticorum, ad res ecclesiasticas, monasticas, & politicas illustrandas, Collectio nova. Operâ & studio Domni Edmundi Martene Presbyteri & Monachi, &c. Rotomagi sumptibus Guillelmi Behourt*, 1700, *in*-4°. On peut regarder cette Collection comme une suite ou un supplément du Spicilege de D. Luc d'Achery; puisque l'on s'y propose le même dessein, que l'on y observe le même ordre, & qu'on l'a imprimée en semblable caractère & en même format.

Ce volume comprend les Avertissemens de S. Orient ancien poëte chrétien, les Actes du fameux diférend d'entre les Eglises de Tours & de Dol, au sujet du droit de Métropole, quelques Conciles, des anciens Statuts synodaux de l'Eglise de Coutance, les anciennes Coutumes des Chanoines réguliers de Montfort au diocèse de S. Malo. On voit par ces coutumes quel a été leur premier institut, l'austérité de leur vie, leur abstinence, leurs jeûnes, leur silence, leur solitude, & tous leurs exercices semblables à ceux des Moines, sur-tout à ceux de Cîteaux, dont ils emprunterent les usages. Après ces pieces vient un mêlange de lettres & de diplômes, dont plusieurs regardent la captivité du Roi Jean en Angleterre, une Histoire des Archevêques de Rouen écrite au XIe. siecle, une Histoire du renversement du monastère de S. Florent le vieux par les Bretons & les Normans, enfin l'Histoire des guerres d'Italie par les Bretons sous le pontificat de Grégoire XI. écrite en vers françois par Guillaume de la Perene, qui y étoit présent. Voyez le Journal de Leipsic, tome XX. p. 153.

Le Chapitre général tenu en 1708 chargea Dom Martene, alors Religieux de Marmoutier de visiter les archives des Eglises cathédrales & des abbayes de France, afin d'y recueillir tous les monumens qui pouvoient contribuer à perfectionner le nouveau *Gallia Christiana* entrepris par D. Denys de Sainte-Marthe. Le Pere Martene parcourut seul plusieurs abbayes du diocèse de Tours, travailla tant à la cathédrale de Poitiers, qu'aux abbayes du diocèse, qui sont en très-grand nombre. Il fit la même chose dans le diocèse de Bourges, où dans la ville seule, outre la cathédrale & la sainte chapelle qui subsistoit

D. MARTENE ET DOM DURAND.

alors, il y a trois abbayes, & cinq collégiales, qui ont été autrefois des monaſtères. Il parcourut encore les diocèſes de Nevers, d'Auxerre & de Sens, & par-tout il fit une ample récolte.

§. II.

L'année ſuivante 1709 il s'aſſocia Dom URSIN DURAND, auſſi Religieux de Marmoutier. Il ne pouvoit choiſir un compagnon d'étude plus appliqué au travail, plus judicieux & d'un caractère plus doux & plus aimable. Ils allerent d'abord à Blois, à Orléans & à S. Benoît ſur Loire, d'où ils paſſerent dans le diocèſe de Sens, pour travailler dans treize ou quatorze abbayes, qui leur reſtoient à examiner. Ils parcoururent enſuite le diocèſe de Troyes, & delà ſe rendirent à Clairvaux. L'Evêché de Langres leur fournit plus de trente abbayes, la plupart conſidérables, ſur leſquelles ils prirent les éclairciſſemens néceſſaires. A Dijon ils trouverent beaucoup de ſecours dans la bibliotheque de M. le Préſident Bouhier, qui leur prêta pluſieurs cartulaires. Après avoir fait leurs recherches dans le diocèſe de Langres, ils entrerent dans celui d'Autun, où les monaſtères ſont très-nombreux. Les maladies contagieuſes qui regnoient à Châlon & à Mâcon, les obligerent de paſſer au diocèſe de Beſançon. Delà ils ſe tranſporterent à l'abbaye de S. Claude, & enſuite à celle d'Ambournay, d'où, voyant la ſaiſon avancée, ils ſe rendirent à Marmoutier, & y arriverent le 9 Décembre.

Après Pâques de l'année 1711, ils recommencerent leurs courſes pour faire des recherches relatives au *Gallia Chriſtiana*. Ils furent d'abord à l'abbaye de Fontevrault, enſuite à Thouars, & delà ils parcoururent les diocèſes de Saintes, de Bordeaux, de Bazas, d'Acqs, de Bayone, d'Oléron, de Leſcar, de Tarbes, de Comminges, de Rieux, de Lombez, d'Auch, de Condom, d'Agen, de Lectoure, de Toulouſe, de Lavaur, de Caſtres, de Saint-Papoul, de Carcaſſonne, d'Aleth, de Mirepoix, de Pamiers, de Narbonne, de Perpignan, de Beziers, d'Agde, de Lodeve, de Vabres, d'Albi, de Cahors, de Tulle & de Limoges, & viſiterent les archives des monaſtères de ces diocèſes.

Ils avoient été apellés à S. Denys en France pour aider le P. de Sainte-Marthe dans ſon grand ouvrage. Ils ſe remirent en

campagne le 25 d'Avril 1712 pour continuer leurs recherches. Ils commencerent par l'Evêché & la Cathédrale de Meaux : delà ils allerent à Faremoutier, à Rebais & à Jouarre ancienne abbaye, où les Calvinistes ont fait de grands ravages. Ensuite ils se rendirent à Reims, où ils trouverent peu d'archives à l'Archevêché. Celles de l'Eglise métropolitaine, & des abbayes de S. Remi & de S. Nicaise, de S. Pierre les Nones & des autres monastères, s'y sont mieux conservées. A Châlon tout leur fut ouvert à l'Evêché & dans les abbayes du diocèse; mais le Chapitre de la Cathédrale refusa de rien communiquer. Il en fut de même à Verdun, où l'Evêque & les Chanoines ne voulurent pas laisser voir leurs archives. Les deux voyageurs furent dédommagés à S. Vanne, où ils en trouverent beaucoup, de même qu'à Mets, qui est peut-être la ville des Gaules où il y a plus d'abbayes. En allant à Toul ils passerent par l'abbaye de S. Mihel, la plus considérable de la Lorraine. Ils visiterent celles de Moyenmoutier, de Senones, d'Estival, de Munster, d'où ils se rendirent à Polentru, où le siege épiscopal a été transféré depuis que l'hérésie s'est emparée de la ville de Basle. Delà ils allerent à Strasbourg & à Saverne, où les archives de l'Evêché sont conservées. M. le Cardinal de Rohan, qui les reçut magnifiquement, leur offrit de les ramener avec lui à Paris; mais comme ils avoient encore à travailler, ils ne purent profiter des offres obligeantes de son éminence, & ils prirent leur route par les abbayes de Saint-Avot, de Longueville, de Gorze, de Châtillon, de Juvigni, d'Orval, de Mouzon, d'Elant, de Signi, de Bonnefontaine, d'où ils se rendirent à S. Denys.

D. Martene et Dom Durand.

En 1713 ils espéroient aller faire leurs recherches dans les Electorats de Treves, de Cologne & de Mayence; mais les guerres les en empêcherent. Ils partirent le 20 d'Août, & commencerent par l'Evêché de Beauvais : ensuite ils parcoururent ceux d'Amiens, de Boulogne, de S. Omer, d'Ypres, de Bruges, de Gand, d'Anvers. Ils allerent à Louvain, Malines, Mons, à Tournay, & dans les grandes abbayes qui se trouvent dans ces provinces, & finirent leur course par Cambrai.

9. Les fruits de leurs voyages de six années, furent plus de deux mille pieces qui servent de preuves dans le nouveau *Gallia Christiana*, & cette multitude de monumens, qui forment l'important recueil que ces deux savans Religieux ont fait imprimer en cinq volumes *in-fol.* sous ce titre : *Thesaurus novus*

D. MARTENE ET DOM DURAND.

Anecdotorum. Tomus primus, complectens Regum ac Principum aliorumque virorum illustrium epistolas & diplomata benè multa. Prodit nunc primùm studio & operâ Domni Edmundi Martene & D. Ursini Durand, Presbyterorum & Monachorum Benedictinorum è Congregatione S. Mauri. Lutetiæ Parisiorum sumptibus Florentini Delaulne, Hilarii Foucaut, &c. 1717. Ce volume & le suivant contiennent diverses épîtres des Papes & des Rois, & le procès de Jean XXII. Tout l'ouvrage est dédié au Cardinal Armand-Gaston de Rohan Soubise Evêque & Prince de Strasbourg. Cette dédicace est accompagnée de son portrait gravé par Mademoiselle Marie Hortemels, & suivie d'une préface, où les auteurs passent en revue les Savans qui avant eux ont publié des collections, & donnent une idée générale de ce premier volume. Ils se déclarent hautement pour la nécessité de l'amour de Dieu dans le Sacrement de Pénitence, & raportent un texte d'Adam Abbé de Perseigne qui prouve que c'étoit la doctrine commune il y a plus de six cens ans. A la fin de cette préface, qui est des éditeurs, & non du Pere Mcpinot, comme l'assure Dom le Cerf, ils avertissent qu'ils ont refondu dans ce *Nouveau Trésor d'Anecdotes* le Recueil d'anciens monumens imprimé *in*-4°. à Rouen en 1700; parce qu'on n'en trouvoit plus d'exemplaires chez les Libraires.

DD. Martene & Durand ont donné dans ce volume (a) une lettre d'environ l'an 1153, dont ils ont ignoré l'auteur. Elle est intitulée : *Epistola R. monachi super Cantica Canticorum ad Ansfridum amicum suum*. Dom Mabillon (b) avoit donné le même écrit sous le titre de *Roberti Abbatis Prologus in Cantica Canticorum*, avec deux fragmens de son explication du même livre. DD. Martene & Durand n'auroient donc pas dû dire que le nom du premier étoit ignoré, puisque Dom Mabillon, qui l'avoit déja donné avant eux dit dans ses notes que c'est Robert de Tombelaine, Abbé de S. Vigor de Bayeux, le même dont parle Orderic Vital sous l'an 1087. Ce qui montre encore que la date de 1153 donnée par les auteurs du *Thesaurus* n'est pas juste; Robert fut moine au Mont S. Michel avant que d'être Abbé de S. Vigor. Depuis étant allé à Rome, le Pape Grégoire VII. le retint & le traita avec honneur. Orderic Vital ajoute qu'il y servit l'Eglise Romaine jusqu'à sa mort. Ansfrede ou Ansfride, à qui il dédia son livre sur le Cantique des Cantiques, étoit selon l'historien, Abbé de Preaux, ou Ansfride troisieme Abbé

(a) *P.* 178. 179.

(b) *Vetera Analecta edit. in-8°. t.* 1, *p.* 125. 131.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

Abbé de S. Sauveur dans le Cotentin. Pour Anaſtaſe, à la priere duquel Robert fit ſon Commentaire, on ignore qui il étoit.

Theſaurus novus Anecdotorum. Tomus ſecundus, in quo continentur Urbani Papæ IV. Epiſtolæ 64. Clementis Papæ IV. Epiſtolæ 711. Joannis XXII. Proceſſus varii in Ludovicum Bavarum & ejus aſſeclas. Innocentii VI. Regiſtrum epiſtolarum anno 1361, *aliaque plura de ſchiſmate Pontificum Avenionenſium monumenta.* Dans la préface de ce ſecond tome les PP. Martene & Durand font connoître les perſonnes & les Bibliotheques qui leur ont fourni les monumens qu'ils donnent au public. Ils marquent en particulier les obligations qu'ils ont à M. Colbert Evêque de Montpellier. C'eſt dans ſa bibliotheque qu'ils ont trouvé les Lettres des Papes Urbain IV. & Clément IV. leſquelles rempliſſent plus du tiers de ce volume.

Theſaurus novus Anecdotorum. Tomus tertius complectens chronica varia, aliaque cùm eccleſiaſtica tùm civilia omnium penè nationum monumenta hiſtorica. La préface de ce troiſieme tome eſt fort courte; mais les avertiſſemens mis à la tête des opuſcules, y ſuppléent. Ces opuſcules ſont d'anciennes chroniques & divers monumens ſervant à l'Hiſtoire eccléſiaſtique & civile.

Theſaurus novus Anecdotorum. Tomus quartus, in quo continentur varia Concilia, Epiſcoporum Statuta ſynodalia, illuſtrium monaſteriorum ac Congregationum edita præſertim in Capitulis generalibus Decreta. Dans la Préface nos deux auteurs diſtinguent les conciles des ſynodes, quoique dans les anciens monumens ces termes ſe prennent aſſez ſouvent les uns pour les autres. Ils font remonter l'origine des Chapitres généraux à S. Pachome, qui forma de pluſieurs monaſtères une congrégation gouvernée par un Supérieur-général. Tous les ans au mois d'Août les Supérieurs s'aſſembloient dans un monaſtère déſigné pour corriger les abus & maintenir la diſcipline monaſtique.

Cette Préface contient une hiſtoire abrégée des anciens Chapitres généraux des Ordres Religieux d'Occident, à commencer par l'aſſemblée des Abbés à Aix-la-Chapelle en 817. On trouve parmi les pieces de ce volume un Concile de (*a*) Poitiers tenu ſous le Roi Robert l'an 1030 contre ceux qui s'emparent des terres & des autres biens des Egliſes & des monaſtères. Il y a auſſi un Concile de Narbonne (*b*) tenu ſous

(*a*) *Pag.* 79.

(*b*) *P.* 56. 57.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

l'Archevêque Wifrede, pour confirmer les privileges du monastère de Canigon. Ce Concile de l'an 1031 ou environ, est souscrit par vingt-cinq Evêques, dont treize souscrivent sans y avoir assisté.

Thesaurus novus Anecdotorum. Tomus quintus, complectens SS. Patrum, aliorumque Auctorum ecclesiasticorum omnium ferè sæculorum, à quarto ad decimum quartum, opuscula. Ce cinquieme volume contient plusieurs ouvrages d'auteurs qui ont vécu depuis le IV[e] siecle jusqu'au XIV[e]. La préface de ce dernier tome présente d'abord une discussion sur l'âge de saint Orient, dont le *Commonitorium* est ici réimprimé sur un manuscrit de l'Eglise de S. Martin de Tours. Cet ouvrage en vers héxametres & pentametres renferme des préceptes pour vivre chrétiennement, & pour se mettre en garde contre les fausses louanges, la vaine gloire, l'envie, l'avarice, &c. Il est divisé en deux livres, après lesquels on a encore du même auteur des vers héxametres sur la naissance de Jesus-Christ, ses noms, la Sainte-Trinité, & diverses prieres. On croit que S. Orient étoit Evêque dans les Gaules vers l'an 440, & peut-être encore plus tard. Baronius l'a confondu avec Orésius Evêque de Sarragosse en Espagne.

Le Pere Commire Jésuite a prétendu faire des corrections dans les poésies de S. Orient imprimées par DD. Martene & Durand. Ces corrections se trouvent dans les Mémoires de Trévoux de l'édition de Hollande. Elles sont si solidement & si vivement réfutées par D. Martene, que le P. Commire a eu sujet de s'en repentir. On peut voir cette réfutation dans la préface imprimée à la tête de la belle édition, *De antiquis Ecclesiæ Ritibus*, qui parut à Milan en 1736, *in-folio*.

An. 1701, *t.* 2, *art.* 30, *p.* 112, *&* 35, *p.* 332.

La plus grande partie de la préface de ce cinquieme tome du nouveau Trésor d'Anecdotes est employée à l'examen de la Théologie du fameux Abailard, & à défendre S. Bernard contre les Théologiens qui l'ont accusé d'avoir condamné trop légérement ce Moine infortuné. Entre les écrits publiés dans le corps de ce tome, on remarque celui-ci : *Antiquus Ordo Romanus ad usum Monasteriorum ab annis circiter mille accommodatus.* Les éditeurs prouvent l'antiquité de cet Ordre Romain par les choses mêmes qui y sont raportées. Ils ont aussi mis des notes au bas des pages. Chaque volume de leur collection a une table chronologique de toutes les pieces qui y sont raportées,

D. MARTENE ET DOM DURAND.

& une table alphabétique des matieres & des noms qui y ſont contenus. Il y a à la fin du dernier volume une explication des mots barbares & étrangers qui ſe trouvent dans le nouveau (1) Tréſor d'Anecdotes.

Lorſque DD. Martene & Durand commencerent de le mettre ſous la preſſe en 1714, ils ſe propoſerent de le faire ſuivre d'une nouvelle édition des anciennes Leçons de Caniſius, du Spicilege de D. Luc d'Achery, des Analectes de D. Jean Mabillon, & des Mêlanges de M. Baluze, revus ſur des manuſcrits, avec des avertiſſemens à la tête de tous les auteurs qui devoient être diſtribués dans un nouvel ordre. Mais les occupations dont ils furent chargés dans la ſuite, les obligerent d'abandonner ce deſſein.

10. La relation de leurs voyages ſuivit de près, ou plutôt accompagna leur Tréſor d'Anecdotes. Elle parut ſous ce titre : *Voyage littéraire de deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, où l'on trouvera 1°. quantité de pieces, d'inſcriptions & d'épitaphes, ſervantes à éclaircir l'Hiſtoire, les Généalogies des anciennes familles : 2°. pluſieurs uſages des Egliſes cathédrales & des monaſtères, touchant la diſcipline & l'Hiſtoire des Egliſes des Gaules : 3°. les fondations des monaſtères, & une infinité de recherches curieuſes & intéreſſantes, qu'ils ont faites dans près de cent Evêchés & huit cens abbayes qu'ils ont parcouru. Ouvrage enrichi de figures.* A Paris chez Florentin Delaulne, Hilaire Foucault, &c. 1717, *in*-4°. Ce livre eſt diviſé en deux parties, dont la premiere eſt précédée d'une préface, où l'on prouve que les Bénédictins qui ſont profeſſion d'une retraite très-particuliere, peuvent en certain cas entreprendre des voyages, même aſſez longs. » L'antiquité, » diſent les auteurs, nous fournit pluſieurs illuſtres perſonnages » de cette profeſſion, qui n'ont point fait dificulté d'en faire de » fort grands, les uns pour s'inſtruire des devoirs de leur état, » les autres pour ſe perfectionner dans les ſciences ; ceux-ci

(1) Sur cet ouvrage on peut voir l'*Europe ſavante*, année 1718, p. 117, *Hiſtoire critique de la République des Lettres*, an. 1714, tome VI, p. 362, *Journaux* de Leipſic, 1718, p. 481. 487, & l'Abbé Lenglet dans ſon Catalogue des *Auteurs de Droit canon*, à la fin des *Libertés de l'Egliſe Gallicane* en deux volumes *in*-4°. p. 197, où il dit que D. Martene eſt très-verſé dans les Antiquités monaſtiques & eccléſiaſtiques. On peut voir encore l'*Hiſtoire critique de la République des Lettres*, par M. Maſſon, t. 8, p. 404. Le Pere de Montfaucon dans une lettre à l'auteur de ce Journal, dit que le recueil du P. Martene vaut encore mieux que celui de D. Luc d'Achery.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

» pour satisfaire à leur dévotion, ceux-là pour les nécessités » de leur monastère, & même pour les affaires de l'Eglise & » de l'Etat.

Les voyages des PP. Martene & Durand n'ont été entrepris que par obéissance, & pour rendre service à l'Eglise. Ces pieux voyageurs n'ont jamais perdu de vue leur sainte Regle, observant l'abstinence la plus sévere. Les travaux de l'étude, & les fatigues de leurs courses, ont été pour eux une plus rigoureuse pénitence que celle qu'ils ont faite dans le cloître avant & depuis leurs voyages. En un mot ils ont porté l'édification & la bonne odeur de J. C. dans tous les lieux où ils ont été.

Page 147.

Ils raportent dans leur Itinéraire un fait singulier. « Etant » à la Bibliotheque des Peres Minimes de Dijon, celui qui » la leur faisoit voir leur montra quelques traités de Théologie » positive, par le Cardinal Augustinus Orégius, duquel il » prétend que le Pere Petau a tiré ses dogmes théologiques, » dans lesquels il a mis tout au long les passages des Peres, » des Conciles & des auteurs ecclésiastiques, que ce Cardinal » s'étoit contenté d'indiquer dans les marges de son ouvrage. « Pour vérifier le fait D. Jean Magnin, homme d'esprit, copia sur le manuscrit d'Orégius quatre pages de son écriture, & les retrouva dans le P. Petau. On dit que le manuscrit gardé chez les Minimes de Dijon a disparu depuis. Quoi qu'il en soit, le Pere François Oudin Jésuite a vivement combattu le récit de Dom Martene dans le *Mémoire concernant les traités théologiques du Cardinal Augustin Orégius, où l'on examine si le P. Petau en a tiré ses dogmes*. On trouve ce Mémoire dans le Journal des Savans du mois de Mai 1719, édition de Hollande.

11. Au Chapitre général de 1717 l'élection du P. de l'Hostallerie pour Supérieur général par la voie d'un Compromissaire unique, avoit mécontenté quelques Supérieurs. Ils firent dresser une Consultation par cinq Docteurs de Sorbone & par quatre Avocats, qui déclarerent l'élection nulle. Dom Martene réfuta cette Consultation par un écrit très-savant, intitulé : *Mémoire pour faire voir que les élections du Supérieur général faites par compromis, ne sont pas contraires aux usages du Royaume*. Ce Mémoire intéressant est raporté dans le troisieme tome de l'Histoire manuscrite de la Congrégation de S. Maur.

12. La même année 1717, M. le Chancelier d'Aguesseau

ayant à cœur la nouvelle édition des Historiens de France, que D. Maur Audren lui avoit proposée, fit inviter les Peres Martene & Durand à une conférence qui devoit se tenir à ce sujet en sa présence, & à laquelle se trouverent M. Baluze, l'Abbé Renaudot, M. de Lauriere, l'Abbé Couet, le Pere le Long, & plusieurs autres Savans. M. le Chancelier proposa le dessein à l'Assemblée, qui fut d'avis de recommencer & de continuer la Collection de Duchesne. D. Martene fut chargé de dresser le plan de ce grand ouvrage. Il obéit; son travail fut lu & applaudi dans une autre assemblée, & M. le Chancelier lui donna le soin de la nouvelle édition. Mais après quelques légers commencemens, ce grand projet fut interrompu par les changemens qui arriverent dans le ministère.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

Cependant pour seconder les intentions de M. le Chancelier, les Supérieurs jugerent qu'il étoit nécessaire de faire un voyage dans les Pays-Bas & en Allemagne, pour y chercher les monumens qui pouvoient entrer dans la Collection des Historiens de France. Dom Edmond Martene & Dom Ursin Durand partirent le 30 Mai 1718. Tous leurs voyages, si utiles au public, ont été faits aux dépens de la Congrégation. Ils pénétrerent jusqu'à l'abbaye de Corvé ou Corbie en Saxe, d'où ils désiroient d'aller à Fulde; mais il falloit traverser un pays habité par les Calvinistes, & par conséquent prendre des habits séculiers. Leur attachement à celui de la Religion ne leur permit pas cette métamorphose. Ils firent une si ample récolte, tant en monumens d'Histoire, qu'en diférentes sortes d'ouvrages, qu'ils se trouverent peu d'années après en état de donner une Collection immense.

13. Avant que de la faire connoître en détail, il faut placer ici leur voyage entrepris en 1718 & terminé au mois de Janvier de l'année suivante. il parut sous ce titre : *Voyage littéraire de deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, où l'on trouvera 1°. plusieurs pieces, inscriptions, épitaphes servantes à éclaircir l'Histoire, & les généalogies des anciennes familles : 2°. plusieurs usages des Eglises cathédrales & des monastères, touchant la discipline & l'Histoire des Gaules : 3°. la fondation de beaucoup de monastères. Ouvrage enrichi de figures. Le voyage de Nicolas de Bose Evêque de Bayeux, pour négocier la paix entre les Couronnes de France & d'Angleterre en 1381. Iter Indicum Balthasaris Spinger. Descriptio Appa-*

D. MARTENE ET DOM DURAND.

ratus bellici Regis Franciæ Caroli intrantis civitates Italiæ, Florentiam, ac deindè Romam pro recuperando regno Siciliæ sive Neapolitano. A Paris chez Montalant, 1724, *in*-4°. Ce second Voyage littéraire est la suite du premier beaucoup plus étendu. Pour rendre le second plus considérable & plus important, les auteurs y ont ajouté les trois pieces annoncées dans le frontispice. Ils les ont détachées de leur grande Collection, comme étant analogues à leur itinéraire. En effet ce sont des relations de ce qui s'est passé dans les voyages de ceux qui en sont auteurs.

14. *Veterum scriptorum & monumentorum historicorum, dogmaticorum & moralium amplissima Collectio. Prodiit nunc primùm studio & operâ D. Edmundi Martene & D. Ursini Durand Presbyterorum & Monachorum Benedictinorum è Congregatione sancti Mauri. Parisiis, apud Franciscum Montalant,* 1724, 9 vol. *in-folio.* Chaque tome de cette très-grande Collection commence par une ample préface, & un *Index* chronologique des pieces qu'il contient, & finit par une table générale des mots & des matieres. Dans les préfaces on y fait voir le fruit que l'on peut retirer des écrits renfermés dans le volume.

Tomus I. complectens Regum ac Principum, aliorumque virorum illustrium epistolas & diplomata benè multa. On trouve dans ce premier tome plus de treize cens tant diplômes que lettres des Rois, des Princes & d'autres personnes illustres. Dans la préface les auteurs, après avoir instruit le public de ce qui a donné occasion à ce grand Recueil & de ce qu'il contient, font des observations intéressantes sur nos Rois. Ils remarquent que ces Princes attribuoient l'état florissant de leur Royaume & la prospérité de leurs armes aux prieres des Moines, dont ils honoroient la vertu, & qu'ils étoient persuadés que l'oppression des Eglises étoit la cause des calamités publiques. On découvre dans cette préface plusieurs palais royaux & plusieurs Notaires ou Chanceliers, dont il n'est point parlé dans la Diplomatique du P. Mabillon.

Les observations que font ensuite nos éditeurs sur les Conciles, peuvent servir beaucoup à éclaircir l'histoire universelle de l'Eglise, & celles de plusieurs Eglises particulieres. Ils passent ensuite à des observations sur les Papes & sur les Evêques de certains sieges, & font connoître plusieurs faits qui n'avoient point été découverts. Après ces observations

ecclésiastiques, ils viennent aux monastiques, & parlent premiérement de l'illustre abbaye de S. Victor de Marseille sécularisée de nos jours, des grands hommes qu'elle a donnés anciennement à l'Eglise, des dépendances qu'elle avoit, des abbayes & des monasteres qu'elle a réformés; ils traitent ensuite de la régularité & de la sainteté des monasteres de Marmoutier & de Prémontré. A la suite de ces observations on trouve plusieurs faits de saint Bernard, qui ne sont pas dans sa vie. Nicolas de Clairvaux son Secrétaire n'est pas oublié. Quelques points de la Discipline ecclesiastique terminent cette grande préface.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

Tomus II. in quo continentur vetera monumenta Imperialis Monasterii Stabulensis; Wibaldi Abbatis Stabulensis & Corbeïensis in Saxonia epistolæ; Alexandri Papæ III. registrum epistolarum pro Remensi provincia; epistolæ variorum ad sanctam Hildegardem, cum responsis ad eosdem; Frederici II. Imperatoris epistolæ variæ, cum summariis privilegiorum Ecclesiæ Romanæ & quibusdam aliorum epistolis. Les lettres de Wibalde Abbé de Corbie en Saxe, imprimées dans ce volume au nombre de plus de 400. peuvent passer pour un des plus beaux monumens de l'histoire de l'Empire. Wibalde y faisoit la même figure que Suger Abbé de S. Denys faisoit en France. Le registre du Pape Alexandre III. pour la province de Reims, contient 495. lettres tirées de l'abbaye de S. Wast d'Arras. Elles sont très-propres à éclaircir plusieurs points de l'Histoire ecclésiastique, civile & monastique du 12e. siecle. On trouve de plus dans ce 2e. volume plusieurs lettres de l'Empereur Frédéric, de Sixte IV. & de Jean de Montreuil Prévôt de Lisle, qui fut tué par les partisans du Duc de Bourgogne à Paris, l'an 1418. Il étoit attaché au parti du Duc d'Orléans, & avoit été Secrétaire de Charles VI. Roi de France. Ses lettres, au nombre de 76. sont très-utiles pour l'histoire de son tems. La premiere est adressée au Pape Bénoît XIII. sur son élévation. Il y en a quelques-unes écrites au nom du Roi Charles VI. Plusieurs le sont au nom du célèbre Nicolas de Clémangis.

La premiere observation de la longue préface de ce volume concerne le monastere de Stavelo, & l'on y fait voir que ses premiers Abbés ont été Evêques. Après le ravage des Normans, les Princes se mirent en possession d'y donner des Abbés séculiers. Au commencement de l'onzieme siecle l'abbaye fut

D. MARTENE ET DOM DURAND.

réformée par des Abbés réguliers, dont les principaux ont été Odilon, tiré de Gorze, S. Poupon & Wilbade ou Wilbaud. La 2e. observation renferme plusieurs singularités des guerres de la Terre sainte par l'Empereur Conrad & Louis le jeune Roi de France. La 3e. observation roule sur la revolte du Duc Welphon, & le projet avec les préparatifs de la guerre que l'Empereur Conrad se disposoit à faire en Italie. La 4e. traite des Conciles de Trèves & de Reims, tenus par le Pape Eugene III. & nous aprend plusieurs choses qui ne se trouvent pas dans les Actes de ces Conciles. La 5e. observation montre que Henri Archevêque de Reims, frere du Roi Louis VII. a été un des plus grands Prélats de son tems. Enfin la 6e. nous apprend la déposition de trois des plus grands Abbés de France sous le Pontificat d'Alexandre III. savoir, de l'Abbé de Cluni, pour avoir adhéré à l'antipape Victor, de celui de Clairvaux, qui étoit Géofroi, auparavant Secrétaire de saint Bernard, par la faction de ses Moines, & de l'Abbé de Prémontré pour sa mauvaise conduite.

Tomus III. in quo continentur Ambrosii Camaldulensis Ordinis præpositi generalis epistolarum libri XX. præfationes & varias translationes de Græco in latinum ab eo factas, & virorum eruditorum ad eum epistolæ : Alberti Sarthianensis Ordinis Minorum Vicarii generalis, & quorumdam aliorum epistolæ selectæ : Petri Delphini Camaldulensis Ordinis epistolæ 242. Ægidii Viterbiensis, Thomæ Volsei, & Petri Ciaconii quædam epistolæ. Ce troisieme volume est tout entier du P. Mabillon, qui avoit aporté d'Italie les monumens énoncés dans le titre. Dans la préface les éditeurs font l'éloge des écrivains, dont ils publient les Lettres, sur-tout d'Ambroise le Camaldule & de Pierre Dauphin, Général de cet Ordre. Parmi les Lettres d'Ambroise, il y en a beaucoup qui sont écrites au Pape Eugene IV., à divers Prélats, aux Religieux de son Ordre & à quantité de Savans. C'est un vrai trésor pour l'histoire de son tems. Les Lettres des gens distingués par leur érudition, qui étoient en commerce avec lui, sont celles principalement de Xantes Ballus, d'Aurispa & de Paulus Sarzanensis. » Il est bon » (a) d'avertir que les préfaces des trois premiers volumes de » la nouvelle Collection, que l'on a attribuées dans plusieurs » écrits à Dom Simon Mopinot, sont de Dom Durand & de » Dom Martene ». Au mois de Mai 1725. Celui-ci reçut un Bref

(a) *Diction. histor. édit. de* 1759, *t.* 7, *p.* 289.

Bref du Pape Benoît XIII. dans lequel Sa Sainteté louë ses ouvrages utiles à l'Eglise, & lui promet de lui faire envoyer les pieces, dont il aura besoin pour la continuation de ses Recueils.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

Tomus IV. prodiit anno 1729. Complectitur plures scriptores historicos de rebus præsertim Germanicis. La préface est commune pour ce tome & pour le Ve. Elle contient des observations sur l'Histoire des Rois de France, sur les Evêques de Liege, dont on remarque que douze des principaux ont été tirés de l'Ordre de S. Benoît, aussi-bien que la plupart des auteurs ecclésiastiques de ce pays. On trouve encore dans cette préface des observations sur le relâchement de l'abstinence du Carême, sur le *Gloria in excelsis*, & sur le Symbole qui se chante à la Messe, sur l'épreuve des Saintes Reliques par le feu, sur les obseques des Evêques, sur l'ancien usage de lire la vie des Rois de France à l'office des morts, qui se chantoit à S. Denys le jour de leur Anniversaire. Celui de Louis VI. a deux Leçons.

Ce IVe. tome commence par plus de cent pieces, qui concernent la déposition de l'Empereur Vinceslas & l'élection de Robert. Elles ont été tirées d'un manuscrit que Dom Martene acheta à Metz dans une boutique de Libraire. Elles sont suivies des Actes des Archevêques de Treves depuis 880 jusqu'en 1455. On avoit déja deux Histoires des Archevêques de cette ville, peu différentes l'une de l'autre. La premiere, publiée par D. Luc d'Achery dans le 12e. tome de son Spicilege, & l'autre par le savant Leibnitz, dont les commencemens sont mot pour mot dans les Commentaires de César, & ne contiennent que des choses fabuleuses & très-incertaines. Celle qui se trouve dans ce volume est plus ample, & semble avoir été composée par plusieurs Religieux Bénédictins de S. Matthias, qui se sont succédés les uns aux autres.

Les Annales de Nuys, qui suivent, parlent assez amplement des Archevêques de Cologne. Les Extraits de la Vie de Louis XI., Roi de France, composée par Amelgard, Prêtre de Liege, contemporain & favori de ce Prince, peuvent être regardés comme le supplément des Annales de Nuys. Les Actes des Evêques de Liege, depuis saint Remacle, jusqu'à Wazon, sont bien plus amples & plus exacts que dans Chapeauville. L'Histoire de l'illustre abbaye de S. Hubert ne

D. MARTENE ET DOM DURAND.

peut être assez estimée par les faits rares & inconnus qu'elle découvre. Celle de l'abbaye de S. Laurent, qui suit, est l'ouvrage de plusieurs Religieux, qui ont écrit successivement les uns après les autres ce qu'ils avoient vu de leurs jours. Le saccagement de la ville de Liege par le Duc de Bourgogne, est l'ouvrage d'Adrien de Vieuxbois, Religieux de S. Laurent, qui écrivoit jour par jour ce qui se passoit dans un tems si déplorable.

Tomus V. ejusdem anni, complectens plures scriptores historicos de rebus præsertim Gallicis, Anglicis, Italicis, Constantinopolitanis & Terra Sancta. Ce cinquiéme tome commence par trois Chroniques, composées par trois Religieux de S. Jacques de Liege, Lambert le Petit, Reinerus son continuateur & Corneille Zanfliet, dont l'ouvrage est plus étendu que les autres, & contient un grand nombre de faits intéressans. Ces chroniques sont suivies de plusieurs écrits au sujet des guerres de la Terre sainte. Le premier est d'Ekkehard, Abbé de S. Laurent d'Urauge, tiré d'un manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui nous aprend que l'excellente Chronique de l'Abbé d'Ursperge n'est point sortie de sa plume, mais de celle d'Ekkehard. La Chronique de la Terre sainte par Raoul Coggeshale, Religieux Anglois de l'Ordre de Cîteaux, est un trè-bon morceau. L'auteur n'y raporte que ce qu'il a vu. On trouve après, une continuation de Guillaume de Tyr, écrite en françois par un auteur contemporain. Ces écrits sur les guerres de la Terre sainte, finissent par deux livres de la prise d'Acre, arrivée en 1291., & par un traité de la prise de Constantinople en 1453.

La Chronique d'Angleterre, depuis l'an 1066. jusqu'en 1200., suivie de l'histoire des troubles de ce royaume sous le Roi Jean sans terre, écrite par Raoul Coggeshale, se trouve à la suite des écrits précédens, & est suivie de la Chronique de Tours, tant de fois citée & tant désirée par les Savans, d'une petite histoire de S. Julien de Tours, & de S. Florent de Saumur, & de la Chronique de Richard de Poitiers. Les Commentaires de François Carpesan, Secrétaire de l'Evêque de Parme, écrits en dix livres d'un style pur & fleuri, ne sont pas le moindre ouvrage de ce volume. Il est également intéressant pour les Italiens & les François, & cet auteur décrit, comme témoin oculaire, les guerres d'Italie sous Charles VIII.

Louis XII. & François I. dont il rapporte la prise à la bataille de Pavie. Les Commentaires de Prosper de Sanctacrux, Légat du S. Siege en France, contenant les guerres civiles arrivées en ce royaume sous Charles IX. terminent ce volume.

Tomus VI. an. 1729. *complectens plures scriptores historicos de variis Ordinibus Religiosis, antiqua Martyrologia nonnulla, cum quibusdam Sanctorum Actis.* Il y a une Préface à la tête de ce volume, dans laquelle on traite assez au long de l'origine des Ordres & Congrégations qui se sont élevées dans le XI. & XIIe. siecle; savoir, les Camaldules, Fontavellane, Vallombreuse, les Chanoines réguliers, Grandmontains, les Chartreux, la Congrégation d'Arvoise, l'Ordre de Cîteaux, ceux de Fontevrauld, de Tiron, de Savigni, de S. Sulpice, la Congrégation de Giraud de Salis, celle de S. Victor de Paris, l'Ordre de Prémontré, celui de S. Gilbert de Simpringham en Angleterre, la Congrégation de Calese en Dauphiné & celle du Val-des-choux. On traite ensuite de l'origine des Freres convers dans les monastères, & l'on fait voir qu'ils sont véritablement Religieux; qu'on en a reçu de tout tems, & qu'ils ont été très-utiles. Enfin cette préface est terminée par quelques observations sur la Discipline ecclésiastique.

Tomus VII. an. 1733. *complectens varia Concilia, Episcoporum Statuta synodalia; Acta plurima quæ Concilium Pisanum præcesserunt ac subsecuta sunt.* La préface renferme des observations sur l'origine du schisme, qui commença d'affliger l'Eglise après la mort du Pape Grégoire XI; sur l'obéissance exigée par les deux élus au souverain Pontificat, & sur les raisons, dont l'un & l'autre se servoient pour apuyer leur droit; sur les suites funestes du schisme sous Urbain VI. & Clément VII; sur la continuation du schisme sous Grégoire XII; sur la soustraction d'obéissance aux deux contendans, & sur les Conciles de Perpignan, d'Aquilée & de Pise; sur la continuation du schisme sous Jean XXIII, & son extinction dans le Concile de Constance. En un mot, cette longue préface présente une Histoire de ce malheureux schisme, tirée des meilleurs auteurs du tems.

On trouve dans ce volume plusieurs Capitulaires de nos Rois, beaucoup de Conciles, dont on n'avoit nulle connoissance, plusieurs Actes qui regardent la réconciliation des Grecs au concile de Lyon sous le Pape Grégoire X. un Con-

cile des Arméniens, dans lequel ils rendent compte de leur foi, de nouveaux Actes du Concile de Pise, après lesquels on a mis des Statuts synodaux d'Amiens, d'Orléans, de Cambray, de Chartres & du Mans. Il y a, page 52. un Synode de Vienne de l'an 907. où il s'agissoit de terminer un différend entre deux Abbés. L'Archevêque Alexandre y présida. Le même Acte se trouve dans le Spicilege de Dom d'Achery *in-folio*, p. 601. Ainsi c'est une répétition dans l'*Amplissima Collectio*.

Tomus VIII. an. 1733. *complectens varia Concilia, Episcoporum Statuta synodalia, cum amplissima collectione Actorum ad concilium Basileense pertinentium, & duplici historia Concilii Tridentini Angeli Massarelli & Torelli Phola.* La longue préface, qui est à la tête de ce volume, contient des observations importantes sur le Concile de Basle. Elle fait connoître les Actes renfermés dans le volume, leur but & leurs auteurs. Ceux qui concernent le Concile de Basle ont été tirés pour la plupart de l'abbaye d'Anchin, & de la Bibliotheque de M. Chauvelin Garde des Sceaux.

Tomus IX. an. 1733. *complectens opuscula Patrum SS. & aliorum auctorum ecclesiasticorum.* Dans la préface de ce dernier tome, les savans éditeurs parlent de leur dernier voyage littéraire, des lieux qu'ils ont visités, des recherches qu'ils y ont faites, & font un éloge historique de Dom Charles Petey de l'Hostalerie, Général de la Congrégation de S. Maur, par l'ordre duquel ils avoient entrepris leur voyage. Ils entrent dans le détail de ses vertus, & de ce qu'il a fait pour mettre les bonnes études en honneur dans la Congrégation, & les faire servir à l'utilité de l'Eglise & du public. Ils n'oublient pas la vaste & magnifique Bibliotheque de S. Germain des Prés, qu'il a fait construire aux frais de la Congrégation.

Le premier des ouvrages contenus dans ce 9e volume porte le nom d'un S. Cyprien. C'est un Poëme sur la résurrection des morts, écrit dans le tems des persécutions de l'Eglise, sous les Empereurs païens. Il est suivi d'un livre en vers latins du Prêtre Juvencus, ancien Poëte Espagnol sur la Génèse. Nos éditeurs pensent que l'auteur composa cet ouvrage vers l'an 340. ne l'ayant écrit qu'après son Histoire Evangélique, qu'il publia sous le regne du grand Constantin, mort l'an 337. Les quatre premiers chapitres de son Poëme sur la Génèse

avoient déja paru à la suite des ouvrages de Tertullien & de S. Cyprien de l'édition de Pamélius. Cet éditeur attribuoit ce livre à S. Cyprien, & M. Dupin le donnoit à Salvien Prêtre de Marseille, fondé sur l'autorité de Gennade, qui dit que Salvien avoit composé sur le même sujet un ouvrage en vers. Nos deux éditeurs le revendiquent à Juvencus, & raportent dans leurs observations, les éloges donnés à cet ancien auteur par le Pape Gelase, S. Jérôme & Gaspard Berthius. Le Poëme de Juvencus contient 1441. vers, & finit avec le 50e. chapitre de la Genese.

D. Martene et Dom Durand.

On trouve dans le même tome l'explication de S. Hilaire Evêque de Poitiers, sur trois Pseaumes qui manquent dans l'ouvrage qu'on a de ce grand Evêque sur le Pseautier; quinze Sermons de saint Boniface Evêque & Martyr, Apôtre d'Allemagne, lesquels respirent effectivement un homme Apostolique: le livre de Pascase Radbert Abbé de Corbie, sur l'Eucharistie, revu sur plus de vingt manuscrits & sur les anciennes éditions: son livre de la Foi, de l'Espérance & de la Charité: les six livres de Rathérius Evêque de Verone, intitulés *Præloquiorum*: cinq livres de l'Abbé Rupert en forme de Dialogues *De vitâ verè apostolicâ*: le Traité de la Grace & du libre arbitre de Vivien Religieux de Prémontré, qui vivoit du tems de S. Bernard.

Le dernier ouvrage renfermé dans le 9e. volume de l'amplissime Collection, est le livre qui porte le nom de Nicolas Oresme Evêque de Lizieux, & qui traite de l'Antechrist & de ses ministres. On en est redevable en premier lieu au pieux Abbé de Roquette, qui, en ayant tiré une copie sur un manuscrit de la Bibliotheque de S. Victor, en fit présent à Dom Martene.

Dans une Dissertation imprimée dans le Mercure d'Octobre 1750, on prouve assez bien que ce traité *De Antichristo* ne peut être d'Oresme, & qu'on doit plutôt l'attribuer à Guillaume de S. Amour. En effet on y retrouve tout l'esprit de ce Docteur en Théologie. De plus, dès le troisieme chapitre de la premiere partie, l'auteur donne comme un signe frapant & sensible du prochain avénement de l'Antechrist, la destruction ou cessation de l'Empire Romain, qu'il supose détruit par la déposition de l'Empereur Fréderic. Or cet Empire avoit été relevé depuis près d'un siecle, lorsqu'on supose

D. MARTENE ET DOM DURAND.

qu'Oresme écrivoit ceci, par Rodolphe de Habsbourg, chef de la Maison impériale d'Autriche, & il étoit très-subsistant du tems du Roi Charles V. sous le regne duquel Oresme vivoit. Il y a donc lieu de croire que l'ouvrage imprimé sous son nom a été composé lors de la vacance de l'Empire, après la déposition de Fréderic & avant l'élection de Rodolphe. Au chapitre XIV. parlant de la promesse de Jesus-Christ faite à ses Apôtres le jour de l'Ascension, l'auteur dit qu'il y avoit environ 1230. ou 1240. ans que cette promesse avoit été faite. L'Ascension arriva vers l'an 33. de l'ère chrétienne : donc l'auteur écrivoit entre 1260. & 1270. & Oresme n'étoit pas encore né.

15. DD. Martene & Durand ont laissé assez d'anciennes pieces pour en former un X[e]. volume. Lorsqu'ils examinoient les archives de l'abbaye impériale de Stavelo, ils aprirent qu'un certain Ignace Roderic, qui, après avoir demeuré plusieurs années dans la Société des Jésuites, en avoit été chassé pour ses mauvaises mœurs, avoit composé un ouvrage contre la vérité & l'authenticité des titres & l'exemption de ce monastere. Dom Martene le lut, & indigné de la mauvaise foi & de l'ignorance de l'auteur, le réfuta par un ouvrage intitulé : *Imperialis Stabulensis Monasterii jura propugnata, adversùs iniquas disceptationes Ignatii Roderici de Abbatibus & origine Stabulensis ac Malmundariensis Monasterii. Vindice Domno Edmundo Martene Presbytero & Monacho Benedictino è Congregatione S. Mauri. Coloniæ Agrippinæ apud Viduam Slebusch.* 1730. *in-fol. p.* 152. « Cet ouvrage, dit (a) un Savant, est » moins la discussion d'une querelle particuliere sur la prééminence d'une abbaye, qu'un corps de dissertations, où sont » traités savamment plusieurs points d'histoire, de discipline » & de diplomatique ». Les Religieux de Malmedi, en faveur desquels Ignace Roderic avoit écrit, le blâmerent hautement, & cet auteur fut ignominieusement condamné, par sentence du Juge civil, à rétracter tout ce qu'il avoit avancé contre la Jurisdiction & les anciens titres de l'abbaye de Stavelo, & en outre à payer une amende.

Præfat. in tom. 9. amplis. Collect. p. ij.

(a) *Diction. historiq. t. 7, p. 290.*

Dom Ursin Durand, qui depuis 1709. avoit partagé avec le P. Martene presque tous les travaux, fut obligé de le quitter, lorsqu'en 1734. on fit sortir de S. Germain des Prés, à la demande du Cardinal de Bissi, un nombre de savans Re-

ligieux opofés à la Bulle. Dom Durand fut envoyé à S. Eloy de Noyon, où il fut Souprieur pendant un an. Après la mort de Dom Menard, M. Nicolas Pierre Camus de Pontcarré premier Préfident du Parlement de Rouen demanda au Cardinal de Biffi le retour de Dom Durand fon parent, & l'obtint. On le fit revenir, non à S. Germain des Prés, où il avoit été Souprieur, mais aux Blancs-manteaux. Il s'y eft appliqué à continuer la nouvelle édition des Lettres des Papes, dont le P. Couftant n'a publié que le premier volume. Les deux fuivans font prêts à imprimer, & le troifieme eft bien avancé. Il a eu quelque part à la Bible de Dom Sabbathier, à *L'Art de vérifier les dates* imprimés en 1750. & à d'autres ouvrages. Il eft actuellement dans la 88e. année de fon âge, étant né à Tours dans une famille diftinguée le 30 Mai 1682. Il a fait profeffion à l'âge de dix-neuf ans commencés, dans l'abbaye de Marmoutier, le 23 Février 1701. Dieu nous l'a confervé jufqu'à préfent pour être un exemple de vertu & de régularité dans la Congrégation.

D. Martene et Dom Durand.

16. Dom Martene chargé d'années, & privé d'un compagnon d'étude, qu'il aimoit tendrement, & qui lui étoit néceffaire, ne laiffa pas de travailler fans interruption. Il augmenta de plus d'un tiers fon ouvrage des Rites eccléfiaftiques & monaftiques, & le fit imprimer en quatre volumes *in-folio*, fous ce titre : *De antiquis Ecclefiæ Ritibus libri ex variis infigniorum Ecclefiarum Pontificialibus, Sacramentariis, &c. collecti atque exornati à R. P. D. Edmundo Martene. Editio fecunda ab eodem auctore, tertiam ultra partem aucta & novis indicibus exornata. Antuerpiæ, typis Joannis Baptiftæ de la Bry*, 1736, 4 vol. *in-fol.* Les trois premiers volumes ont été publiés enfemble dans la même année. Dans le troifieme il y a un Appendice fort étendu, qui contient 1°. les anciennes Coutumes des Chanoines réguliers de S. Victor de Paris : 2°. les Statuts de la même abbaye, touchant les freres qui demeurent dans les obédiences : 3°. les anciens ufages des Chanoines réguliers du monaftère de S. Denys de Reims : 4°. les Coutumes des Chanoines réguliers foumis à la Regle de S. Auguftin. On voit par ces monumens que les Chanoines réguliers dans l'origine ne diféroient des Moines que par leur nom & leur habit : 5°. les Regles primitives des Prémontrés, les anciennes Coutumes du monaftère d'Oigny, avec les Statuts de l'an 1250, & ceux

D. MARTENE

qui furent faits pour la réforme en 1405. Ce volume finit par une table générale des matieres, des noms & des mots contenus dans les trois volumes.

Le quatrieme parut quelques années après, sous ce titre : *De antiquis Ecclesiæ Ritibus Tomus quartus, continens libros quinque de Monachorum Ritibus collectos ex variis Ordinariis, Consuetudinariis, Ritualibus MSS. ex antiquis Monachorum Regulis, &c. Studio & curâ R. P. Domni Edmundi Martene, &c. In præsenti verò editione ab eodem auctore variis additionibus exornatos, unà cum Appendice manuscriptorum opusculorum, quæ ad operis hujus complementum in lucem profert, cum indice triplici; primò librorum & capitum; secundò vocum exoticarum; tertiò Rerum & verborum. Antuerpiæ, typis Joannis-Baptistæ de la Bry*, 1738. Ce volume, ainsi que les trois précédens, a été imprimé à Milan, & non pas à Anvers, comme porte le frontispice. L'Appendice du 4e. tome renferme les Coutumes de l'abbaye de S. Vanne de Verdun, écrites au Xe. siecle; les Actes du Chapitre général tenu dans l'abbaye de S. Maximin de Treves l'an 1422; la Regle de saint Etienne Instituteur de l'Ordre de Grandmont, avec beaucoup de pieces concernant cet Ordre, lesquelles n'avoient point été imprimées.

17. Dom Martene ayant demandé à Dom (1) Claude du Pré Supérieur général ce que les PP. Mabillon, Ruinart & Massuet avoient laissé d'écrits pour le sixieme tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît, il les revit, y fit un grand nombre d'additions & de corrections, & le publia sous ce titre : *Annales Ordinis S. Benedicti, &c. Tomus sextus, quem cum morte præ-*

(1) Ce R. P. naquit à Brezolles, petite ville du Perche, le 18 de Novembre 1667. Après avoir fait de bonnes études dans le College de Montaigu à Paris & à Caen dans l'Université, il alla au Noviciat de l'abbaye de Lire, où il fit profession le 10 d'Août 1686. Il enseigna au College de Tiron, il fut Directeur des nouveaux profès, Maître de Philosophie & de Théologie, Prieur de S. Pere de Chartres, Abbé de Séez, Secrétaire du Pere Général, Visiteur de Normandie & de France, Prieur de Fécam & de S. Germain des Prés, Assistant du P. Général, Vicaire général de toute la Congrégation, & Président au Chapitre de 1736, où il fut proclamé d'une voix unanime Supérieur général. Cette place étoit due à ses lumieres, à son éloquence, à sa grande régularité, & à son zele pour le bon ordre, les études & la discipline monastique. Mais à peine la Congrégation commençoit à gouter son sage gouvernement, que la mort l'enleva le 30 Décembre de la même année. Un jeune étudiant en Théologie de l'abbaye de Saint-Germain composa à sa louange une épitaphe en style lapidaire, qui fut fort goutée. On la trouve dans le troisieme tome de l'Histoire manuscrite de la Congrégation.

ventus

ventus D. Mabillonius imperfectum reliquisset, absolvit & variis additamentis ad tomos præcedentes exornavit Domnus Edmundus Martene Presbyter &c. Complectitur autem res gestas ab anno Christi 1117 *ad* 1157 *inclusivè, cum Appendice & indicibus necessariis. Lutetiæ Parisiorum, sumptibus Jacobi Rollin,* 1739. Dans la préface Dom Martene parle des Religieux chargés par les Supérieurs d'achever les Annales du P. Mabillon. Il donne l'éloge historique de D. René Massuet, auquel succéda Dom François le Teixier, homme très-capable de finir & de perfectionner l'ouvrage. Mais les Supérieurs le jugeant propre au gouvernement, le nommerent Prieur de la Couture du Mans, & ensuite Abbé de S. Vincent de la même ville. Alors le Pere de Sainte-Marthe Supérieur général livra à D. Vincent Thuillier tous les papiers & les porte-feuilles des PP. d'Achery, Mabillon & Ruinart, & le chargea de travailler aux Annales. Mais son gout pour des études profanes lui fit oublier les engagemens pris avec les Supérieurs: *Verùm ad profana conversus, &c.* dit D. Martene. D. MARTENE.

18. *Lettre au P. le Brun de l'Oratoire, sur l'usage de réciter en silence une partie de la Messe.* Dom Martene pourroit bien s'être trompé en exposant le sentiment du P. Mabillon sur ce sujet. On tient de Dom Jean Daret, qui avoit eu part à ses travaux, qu'il célébroit les saints mystères d'une voix intelligible.

19. *Histoire manuscrite de l'abbaye de Marmoutier avec les preuves, in-folio* 2 vol. C'est un des premiers ouvrages de Dom Martene: on le conserve dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Le savant Abbé des Thuilleries a témoigné dans un écrit public, le desir qu'il avoit que cette Histoire fût imprimée. On a vu plus haut que Dom Anselme le Michel a laissé une histoire de la même abbaye.

20. *Histoire de la Congrégation de S. Maur, par D. Edmond Martene, continuée depuis* 1739 *jusqu'en* 1747 *par D. Fortet,* 3 vol. *in-folio minori.* Cette Histoire manuscrite se conserve dans l'abbaye de Saint Germain des Prés à la Bibliotheque du Régime. Le P. Martene sollicita plusieurs fois les Supérieurs de lui accorder la permission de faire imprimer cette Histoire édifiante, comme un préservatif contre le relâchement; mais des raisons tirées de la perversité de notre siecle & son indifé-

rence pour l'état monaſtique, ont empêché de condeſcendre aux deſirs de l'auteur. (1)

21. Il avoit compoſé une *Vie des Saints*, pour oppoſer à celles de M. Baillet. C'eſt un fait atteſté par le Pere Remy, Carme de Dijon, frere de Dom Martene. Cependant il n'eſt point fait mention de cet ouvrage dans le détail des manuſcrits de ce Savant. J'ai vu il y a environ trente ans dans la Bibliotheque de S. Germain des Prés un manuſcrit de ſa compoſition, intitulé : *La vie des Juſtes de la Congrégation de S. Maur.*

Enfin D. Martene a donné divers ſecours à M. de la Barre de l'Académie des Inſcriptions & Belles-lettres, pour la nouvelle édition du Spicilege de Dom Luc d'Achery, publiée en 1723. Dom Martene toujours infatigable travailloit à donner deux tomes des Actes des Saints de l'Ordre de saint Benoît, pour ſervir de continuation au grand Recueil des PP. d'Achery & Mabillon ; il eſpéroit même de publier de ſuite la Vie & les Lettres de S. Thomas de Cantorbery, lorſqu'une attaque ſubite d'apoplexie l'enleva de ce monde le 20 Juin 1739, âgé de 85 ans, dans l'abbaye de S. Germain des Prés.

Son éloge eſt dans le Mercure d'Août 1739 dans le *Pour & Contre*, tome 17, n°. 249, & dans pluſieurs autres ouvrages. Contentons-nous de raporter ce qu'en a dit l'auteur du grand Dictionnaire hiſtorique de la derniere édition : » Au milieu » des immenſes travaux auxquels D. Martene ſe livroit, & » qui ſembloient devoir remplir ſon tems, il trouvoit celui » d'aſſiſter réguliérement à tous les offices du jour & de la nuit. » Son amour pour la retraite la lui faiſoit garder avec une exac» titude exemplaire, & c'eſt par-là qu'il trouvoit le moyen de

(1) Dom Ange NALET Prieur des Blancs-manteaux mort en 1629, avoit ramaſſé dans un volume les mémoires pour l'Hiſtoire de la Congrégation depuis ſa naiſſance juſqu'à cette époque. En 1648 D. Luc d'Achery voyant les progrès extraordinaires & la proſpérité de la Réforme de S. Maur, propoſa au Chapitre général d'en faire écrire l'Hiſtoire. En 1651 D. Chantelou & D. Quatremaire furent chargés d'y travailler. Dom Simon Bougis en ramaſſa les matériaux. A peine Dom Guillaume Rouſſel en avoit-il tracé le plan, qu'une mort prématurée l'ôta du monde le 5 Octobre 1717. D. Bouillart s'occupoit à cette Hiſtoire lorſqu'il mourut en 1726. L'exécution en étoit réſervée au laborieux P. Martene.

Son ouvrage a été revu, corrigé, & continué par DOM JACQUES FORTET, né à Gien au diocèſe d'Auxerre, & aujourd'hui Religieux de l'abbaye du Bec. On a de lui une *Lettre ſur la Proceſſion qui ſe fait tous les ſept ans par les Religieux de S. Denys à Montmartre.* A Paris, 1749, *in*-4°. Il eſt encore auteur d'une Hiſtoire manuſcrite de l'abbaye de S. Pierre de Corbie, qui eſt entre les mains de M. l'Abbé Valard, à l'Ecole militaire.

» suffire à ses entreprises. L'esprit de pénitence le guidoit dans » la pratique de sa Regle, & le faisoit enchérir sur les austé- » rités qu'elle prescrit. [Il ne buvoit jamais de vin, pas même » dans ses voyages les plus fatigans.] Il étoit aimé & estimé « des gens de lettres, qui n'admiroient pas moins en lui la » simplicité des mœurs, que la vaste étendue de ses connois- » sances. «

D. Martene.

Dom Charles de la Rue, et Dom Vincent de la Rue son neveu.

§. I.

Dom Charles de la Rue vint au monde à Corbie, Diocèse d'Amiens, le 12. Juillet de l'an 1684. Quelques Mémoires portent le 4. d'Août 1685. Né avec d'heureuses dispositions pour l'étude, il brilla dans son cours d'humanités. Le desir de se consacrer à Dieu d'une maniere particuliere, le détermina à embrasser la Regle de saint Benoît. Il fut envoyé dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, où il fit profession à l'âge de dix-huit ans, le 21. Novembre de l'an 1703. Deux ans après il s'appliqua successivement à la Philosophie & à la Théologie, à l'étude du Grec & de l'Hébreu.

En 1712. Dom Bernard de Montfaucon l'attira auprès de lui, l'associa à ses travaux littéraires, & le dirigea dans ses études. Le disciple devint bientôt capable de servir de maître aux autres. Dom Bernard, qui venoit de donner au public les Hexaples d'Origene, jetta les yeux sur lui pour exécuter le dessein qu'il avoit de donner une collection exacte & complete (1) des Ouvrages de ce Pere.

Dom de la Rue se livra tout entier à cette entreprise laborieuse & difficile. En 1725. il se trouva en état d'en com-

(1) M. Huet avoit entrepris une édition d'Origene; mais outre qu'il s'étoit borné aux ouvrages grecs de cet ancien Docteur de l'Eglise, il s'en falloit beaucoup que son édition fut parfaite. Le Docteur Merlin s'étoit pareillement occupé à donner les écrits qui ne sont qu'en latin; mais il laissoit beaucoup à désirer : ce qui avoit déterminé l'Assemblée du Clergé de 1686, qui avoit compris l'importance d'une édition exacte d'Origene, d'en charger le Docteur Aubert; mais celui-ci n'ayant pas répondu aux bonnes intentions des Prélats de l'Assemblée, l'édition n'avoit point eu lieu, & personne jusqu'à D. de la Rue n'avoit osé tenter une si grande entreprise.

Dom Ch. de la Rue.

mencer l'impreſſion. Huit ans après, il publia les deux premiers tomes ſous ce titre : ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Origenis opera omnia, quæ græcè vel latinè tantùm exſtant & ejus nomine circumferuntur, & ex variis editionibus & codicibus manu exaratis, Gallicanis, Italicis, Germanicis & Anglicis, collecta recenſita, latinè verſa, atque annotationibus illuſtrata, cum copioſis indicibus, Vita auctoris & multis diſſertationibus. Opera & ſtudio Domni Caroli de la Rue Presbyteri & Monachi Benedictini è Congreg. S. Mauri. Pariſiis, Typis Jacobi Vincent*, 1733. L'éditeur dédia l'ouvrage au Pape Clément XII. L'Epître dédicatoire fut très bien reçue de Sa Sainteté, qui honora l'auteur d'une lettre très-obligeante écrite par le Cardinal Firrao, & accompagnée de deux médailles, l'une d'or & l'autre d'argent.

Cette Epître eſt ſuivie d'une aſſez longue Préface, où D. Charles de la Rue expoſe les divers ſentimens des anciens ſur Origene & ſes écrits ; il rend raiſon des motifs qui l'ont porté à en donner une nouvelle édition ; il fait connoître tous les auteurs qui ont travaillé ſur ce Pere avant lui ; enfin il rend compte des Traités compris dans ſon édition & de ſon travail, & témoigne ſa reconnoiſſance aux perſonnes illuſtres & aux Savans qui ont contribué à ſa perfection. Il n'oublie pas ſon compagnon Dom Jean-Baptiſte Robart (1), qui lui a été d'un grand ſecours. Il loue ſa piété ſincere, ſon habileté dans la langue greque, & l'étude qu'il faiſoit de l'hiſtoire civile & eccléſiaſtique de l'Empire d'Orient.

Le premier tome d'Origene comprend ſes lettres, dont on n'a preſque que des fragmens, les quatre livres des principes de la verſion de Rufin, à laquelle Dom de la Rue joint une nouvelle verſion du 4e. livre, dont il donne le texte grec preſque entier, le livre de l'oraiſon qui avoit paru en Angleterre pour la premiere fois, ſon Exhortation au martyre,

(1) Dom Robart, né d'une très-honnête famille de la ville d'Eu en Normandie, fit profeſſion à l'âge de 18 ans dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais le 15 Mai 1713. Après ſes cours de Philoſophie, de Théologie & de Grec, il fut apellé à S. Germain des Prés. Enſuite on le nomma ſucceſſivement Prieur de S. Jean de Laon, de S. Lucien de Beauvais & des Blancs-manteaux. Après avoir gouverné cette maiſon pendant vingt ans avec une grande régularité, il y eſt mort le 28 Mai 1763. Il a laiſſé un grand ouvrage manuſcrit *in-folio* ſur les affaires de l'Egliſe. C'eſt un Journal où l'auteur développe les divers événemens qui ſe ſont ſuccédés depuis 1714 à l'occaſion de la Bulle *Unigenitus*, tant au Parlement qu'au Châtelet & à l'Univerſité. On y trouve les diſcours, les arrêts & les arrêtés, & quantité de lettres & de pieces rares & curieuſes, la plupart priſes ſur les originaux.

les huit livres contre Celſe, revus ſur pluſieurs manuſcrits & enrichis d'une nouvelle traduction beaucoup meilleure que celles qui avoient paru juſqu'alors. Dom Charles de la Rue a mis à la tête de chacun de ces ouvrages de ſavantes obſervations & des notes ſur le texte pleines d'érudition. A la fin de ce volume on trouve un dialogue *De rectâ in Deum fide contra Marcionitas*, lequel avoit été donné en grec & en latin à Basle en 1674. ſous le nom d'Origene, & que Dom de la Rue prouve démonſtrativement n'être pas de lui, non plus que les φιλοσοφυμενα ou les livres *contra hæreſes*, & de l'Oraiſon dominicale. Tous ces ouvrages ſont précédés d'une ſavante préface, dans laquelle l'éditeur rend compte de chacun en particulier, & de la doctrine de l'auteur.

Dom Ch. de la Rue.

Dom Charles de la Rue a mis à la tête du ſecond tome une diſſertation qui mérite une attention particuliere. Il y traite de la maniere dont Origene expliquoit l'Ecriture ſainte. Ce volume contient ce qu'il a écrit ſur la Geneſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deuteronome, Joſué, les Juges, Ruth, les Livres des Rois, Job & les Pſeaumes, de la verſion de Rufin. L'éditeur y a inſéré pluſieurs fragmens grecs, qui ont été tirés des chaînes des Peres de l'Egliſe d'Orient. Il avertit en même-tems qu'il a trouvé dans ces chaînes pluſieurs autres fragmens ſous le nom d'Origene qui ne ſont pas de lui. A la fin de ce volume on trouve l'ouvrage d'un auteur anonyme ſur Job, en trois livres, que Genebrard avoit donnés en latin ſous le nom d'Origene, & que le P. de la Rue regarde comme un ouvrage ſuppoſé.

Il comptoit faire imprimer les deux tomes ſuivans en 1736; mais la mort précipitée de Dom Vincent Thuillier ſon ami intime, enlevé preſqu'à la fleur de ſon âge, frappa le P. de la Rue du même coup. Son eſprit & ſon corps en furent affligés; une fluxion de poitrine le mit aux portes de la mort, & il ne s'en retira que pour languir plus long-tems. Son zele néanmoins pour l'ouvrage qu'il avoit commencé ſi heureuſement, lui fit en quelque ſorte oublier l'état miſérable ou étoit ſa ſanté. Son troiſieme volume étoit prêt: il le confia à l'impreſſion en 1737. & ce volume devoit paroître dans peu, lorſque Dom de la Rue fut attaqué à la campagne où il étoit, d'une paralyſie ſubite ſur tout le côté droit. On le ramena à Saint-Germain des Prés, où il mourut après le quatrieme ou

DOM CH. DE LA RUE.

le cinquieme jour de sa maladie, le 5. Octobre 1739. à l'âge de près de cinquante-cinq ans.

Le troisieme tome de son édition d'Origene parut à Paris en 1740. chez Jean Debure. Dans la préface, l'éditeur réfute les Presbytériens qui ôtent à Origene ses Homélies sur S. Luc, parce qu'elles font mention des Lettres de S. Ignace martyr d'Antioche, où la supériorité des Evêques au dessus des Prêtres est clairement marquée, comme étant de droit divin. Ensuite il se justifie de l'altération d'un texte d'Origene touchant le sens littéral & le sens mystique des saintes Ecritures. M. Alexis Desessarts dans sa *Défense du sentiment des SS. Peres sur le retour d'Elie*, s'étoit exprimé de façon à faire soupçonner la fidélité de Dom de la Rue. Le pieux & savant auteur de la *Défense* a reconnu qu'il s'étoit lui-même trompé sur la véritable leçon du texte d'Origene, & a rendu justice à Dom de la Rue dans son *Examen du sentiment des SS. Peres & des anciens Juifs sur la durée des siecles*. La rétractation de M. Alexis Desessarts se trouve à la tête de l'Abrégé de la Vie de Dom Charles de la Rue à la suite de sa préface. On trouve encore son Eloge abrégé dans le Mercure de France, au mois de Décembre 1739, premier volume.

Quant aux Ouvrages d'Origene, renfermés dans ce 3e. volume, ce sont 1°. des fragmens des Commentaires sur les Proverbes de Salomon : 2°. les Homélies sur le Cantique des Cantiques de l'interprétation de S. Jerôme : 3°. quatre livres sur le Cantique des Cantiques de la traduction de Rufin : 4°. les Homélies sur les Prophetes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Osée : 5°. Commentaires sur S. Matthieu & S. Luc. Tous ces ouvrages sont accompagnés de dissertations & de notes. Messieurs de la Maison de Sorbonne, dans une lettre écrite au très R. P. Général de la Congrégation de S. Maur & aux Religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, rendent justice au mérite de l'Editeur, en assurant que son *édition est faite avec soin ; qu'il sait faire à propos des notes sur les endroits qui le demandent, & qu'il doit tenir un rang distingué parmi les bons Editeurs.*

§. II.

Dom Charles de la Rue avoit entrepris depuis plusieurs années un grand ouvrage françois sur les *Antiquités ecclésiasti-*

ques ; mais se voyant réduit, par la foiblesse de sa santé, à ne pouvoir plus soutenir une forte application, il en abandonna l'entiere exécution, avec ses collections, à D. VINCENT DE LA RUE son neveu, qu'il avoit fait venir à Saint-Germain des Prés, pour partager avec lui ce travail, & pour en être aidé dans son édition d'Origene.

Dom V. de la Rue.

Après la mort de Dom Pierre Sabbathier, qui avoit fait imprimer à Reims les deux premiers volumes de l'ancienne Version Italique de la Bible, Dom Vincent de la Rue fut envoyé, en 1743. dans cette ville, pour veiller sur l'impression du 3[e]. volume. Après s'être occupé de ce travail, il fut rapellé à Paris pour mettre le 4[e]. volume d'Origene en état de voir le jour.

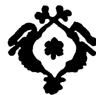
Il le publia enfin sous ce titre : ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Origenis Opera omnia quæ græcè vel latinè tantùm exstant, & ejus nomine circumferuntur. Ex variis editionibus, & codicibus manu exaratis, Gallicanis, Germanicis & Anglicis collecta, recensita, latinè versa, atque annotationibus illustrata, cum copiosis Indicibus, Vita auctoris & multis Dissertationibus. Tomus quartus & ultimus, cui primam manum adhibuit Domnus Carolus de la Rue, Presbyter & Monachus Benedictinus è Congregatione S. Mauri, extremam imposuit Domnus Carolus Vincentius de la Rue, Presbyter & Monachus ejusdem Ordinis & Congregationis. Parisiis, apud Joannem Debure,* 1759. Dans la préface l'éditeur donne la raison pour laquelle la nouvelle édition d'Origene a été réduite à quatre volumes, quoiqu'on eût promis d'en donner cinq. C'est que les Savans s'étoient plaint qu'on eût chargé les premiers d'ouvrages qui portent le nom d'Origene sans être de lui. De pareils ouvrages étant superflus & onereux aux acheteurs, on a cru devoir les omettre dans les deux volumes suivans. On n'y a donc point fait entrer un second Commentaire sur Job traduit en latin par Joachim Perionius; les Commentaires sur l'Evangile de S. Marc, quoique M. Huet se fût proposé de les publier ; les Homélies *in Diversos*, & plusieurs écrits qu'on trouve dans les anciennes éditions latines. Dom Vincent de la Rue avoit annoncé en 1740. que ce 4[e]. tome étoit prêt à mettre sous la presse ; il déclare qu'il s'étoit trompé, qu'il a fallu le revoir & le corriger sur les manuscrits, & y ajouter des notes, & que s'il a tant tardé à

Dom V. de la Rue.

paroître, c'eſt la faute des Imprimeurs, qui, par avidité du gain, interrompent ou négligent les ouvrages commencés pour imprimer tous ceux qu'on leur préſente.

Ce dernier volume eſt diviſé en deux parties. La premiere contient les Commentaires d'Origene ſur S. Jean, un fragment de la quatrieme Homélie ſur les Actes des Apôtres, les Commentaires ſur l'Epître de S. Paul aux Romains, avec des fragmens ſur les Epîtres aux Galates, aux Ephéſiens, aux Coloſſiens, aux Theſſaloniciens, à Tite, à Philémon & aux Hébreux. A la fin il y a deux Tables, l'une des paſſages de l'Ecriture & l'autre des choſes mémorables. La ſeconde partie renferme les ouvrages qui ont raport à Origene, ſavoir l'Apologie de S. Pamphile martyr pour Origene; le livre de Rufin touchant l'altération des livres du même Origene; le Panégyrique de ce grand homme prononcé par S. Grégoire Thaumaturge; *Origeniana*, ou les trois livres de M. Huet Evêque d'Avranches ſur Origene, accompagnés de diſſertations & de notes des éditeurs; les ſommaires des trois livres, des chapitres, des ſections & des nombres, qui ſont contenus dans les *Origeniana* de M. Huet; le neuvieme chapitre de la Défenſe de la Foi de Nicée par George Bullus. Ce volume finit par deux tables, l'une des auteurs cités, expliqués & corrigés dans l'Appendice, l'autre des choſes mémorables qui s'y trouvent, & par des additions & des corrections à faire dans chaque tome de cette nouvelle édition.

Dom Vincent de la Rue a été loué par les Savans pour y avoir mis la derniere main. Il étoit né à Corbie comme ſon oncle. A l'âge de dix-huit ans il fit profeſſion dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le 5. Septembre 1725. Après ſes études il enſeigna les humanités dans le college de l'abbaye de S. Germer. Il eſt mort dans celle de Saint-Germain des Prés, le 29 Mars 1762.



Dom

DOM MICHEL DE GAMACHES, ET DOM JOSEPH CASTEL.

§. I.

DOM DE GAMACHES, né à Paris, après avoir fait de bonnes études, fit profession de la Regle de S. Benoît chez les anciens Bénédictins. Mais n'y trouvant, ni l'ordre, ni la piété que son cœur désiroit, il embrassa la Réforme de S. Maur, & réitéra ses vœux avec beaucoup de ferveur dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, le 22 Octobre 1685. Maître de bonne heure dans la vie spirituelle, il fut d'abord nommé Souprieur & ensuite Prieur dans plusieurs abbayes. Mais sa santé ne lui permettant pas de soutenir les fatigues & les sollicitudes de la supériorité, il demanda & obtint une place de simple Religieux dans l'abbaye de Saint-Denys.

En 1705. le monastère des Blancs-manteaux ayant besoin de ses talens pour l'administration de ses affaires temporelles, il y vint demeurer en qualité de Procureur. Il en fit les fonctions pendant six ans avec beaucoup de prudence & de sagesse, & procura de grands avantages à cette Maison.

Il ne géra pas avec moins de vigilance & de succès les offices de Dépositaire & ensuite de Cellérier de l'abbaye de S. Denys. En 1721. ses infirmités l'obligerent de s'en décharger. Les vapeurs, auxquelles il étoit sujet, le firent descendre de l'Autel, & pendant plus de vingt-huit ans, qu'il en fut tourmenté, il n'osa se hazarder à célébrer les saints mysteres, se contentant de les recevoir fréquemment. Réduit dans une chambre de l'infirmerie, & hors d'état d'assister aux exercices réguliers, il reprit l'étude des Mathématiques, qu'il aimoit beaucoup. Il en donna des leçons à plusieurs de ses confreres, & l'on peut dire que ses connoissances dans cette science l'ont mis au rang des habiles Mathématiciens. Ses infirmités augmentant de jour en jour, le réduisirent à l'extrêmité; il reçut les derniers Sacremens de l'Eglise avec une piété exemplaire, & mourut le 16. Mars 1740.

1. On a de lui quatre Mémoires *in-folio*, imprimés à Paris, chez Pierre Simon en 1733. En voici l'occasion : MM. le Roy

DOM DE GAMACHES.

de Jumelle & Daudet Géographe du Roi, présenterent un Mémoire au Conseil de Sa Majesté, pour être autorisés à entreprendre un canal de communication de la riviere d'Oyse avec la Seine, passant par la pleine de S. Denys. Alors le P. de Gamaches donna l'écrit intitulé : *Mémoire pour les Propriétaires des terres, moulins & héritages situés aux environs de la ville de S. Denys en France : contre le Projet de la construction d'un canal de Saint-Denys à Paris.* 16 *pag. in-fol.* L'auteur démontre l'impossibilité de cette entreprise par divers raisonnemens tels que celui-ci : « Par le niveau des eaux (que le sieur de Jumelle) » prétend rassembler pour composer le cours de son canal, » elles sont certainement beaucoup plus basses que celle de la » Seine, où il faut cependant qu'elles tombent. Une démons» tration bien simple de cette proposition est que le sieur de » Jumelle prétend prendre l'eau de la Seine à l'isle S. Denys, » pour la conduire par son canal jusqu'à Paris, & la faire tom» ber dans la même riviere de Seine à l'endroit de l'Arsenal. » Or l'eau de la Seine à l'isle S. Denys est certainement plus » basse de quinze pieds qu'elle ne l'est à l'Arsenal ; car par » eau il y a six lieues & plus depuis l'Arsenal jusqu'à l'isle S. » Denys, & il faut compter deux pieds & demi par chaque » lieue pour la pente naturelle qui la fait descendre. Comment » donc est-il possible d'imaginer que le canal rehaussera cette » même eau, & qu'il la mettra en état de tomber dans la Seine » à l'Arsenal, où elle doit être beaucoup plus haute qu'à l'isle » Saint-Denys ? Cela n'est pas aisé à imaginer, & voilà une » impossibilité réelle & physique, qui se trouve établie par la » nature même, & que rien ne sauroit surmonter ».

2. *Réflexions sur un Mémoire fait pour servir de supplément à ceux qui ont été présentés au Conseil, pour la construction du canal de Conty, proposé de l'Isle-Adam à Paris.* 42. pag. *in-fol.* Cet écrit est à deux colones, l'une présente le second Mémoire de M. Daudet, & l'autre les Réflexions du Pere de Gamaches. Celui-ci a joint à ses Réflexions une démonstration géométrique, par laquelle il fait voir à M. Daudet que s'arrêtant à ses propres nivellemens & son calcul même, il faut absolument qu'il se soit trompé de plus de cent soixante & huit pieds dans la différence & dans la comparaison des niveaux qu'il assigne aux eaux de la riviere de Seine devant l'Arsenal à Paris, & à celle de la riviere d'Oyse proche & au-dessous de l'Isle-Adam.

3. *Examen du profil du canal de Bourbon projetté pour faire couler une partie des eaux de la riviere d'Oyse dans la Seine à Paris, & jugement que l'on doit en porter.* 11. pag. *in-fol.* Cet écrit contient la démonstration géométrique annoncée dans le précédent. Ensuite Dom Michel de Gamaches fait voir par d'autres preuves 1°. l'impossibilité du canal de Bourbon : 2°. qu'il est impossible de faire couler par son moyen une partie des eaux prise de la riviere d'Oyse à Stor dans la Seine proche de l'Arsenal à Paris : 3°. que le niveau de la Seine à Paris se trouve nécessairement beaucoup plus élevé que celui de l'Oyse à Stor.

Dom de Gamaches, &c.

4. *Observations sur l'idée d'un canal de navigation de la riviere d'Oyse près Mery, situé à une lieue au dessus de Pontoise, jusqu'à la riviere de Seine au dessous de Saint-Denys, & d'un autre canal de la riviere de Seine au dessus de Saint-Denys, jusqu'à la Seine au dessus de la ville de Paris.* 15 pag. *in-fol.* Cet écrit de Dom de Gamaches roule sur l'impossibilité dans l'exécution de ces projets, sur leur inutilité dans l'usage, & sur le péril & le danger évident auxquels ils exposeroient la santé & la vie des citoyens & la subsistance de la ville de Paris. Ces trois chefs sont mis dans la plus grande évidence. Le public est redevable au P. de Gamaches d'avoir fait échouer par ses écrits, des projets absurdes & nuisibles, quoique protégés par une puissance respectable.

5. On conserve à Saint-Denys plusieurs manuscrits sur la Gnomonique & diverses parties des Mathématiques, composés par le même Religieux.

§. II.

Dom Joseph Castel naquit à Rennes d'une famille noble, qui lui donna une belle éducation. Après avoir fait ses études avec succès, il suivit l'attrait qu'il avoit pour la piété, & quitta le monde sans l'avoir connu. Il se consacra à Dieu dans l'abbaye de Marmoutier, où il fit profession à l'âge de dix-huit ans, le 29 Mai de l'an 1695. Il eut le bonheur d'avoir Dom Claude Martin pour Prieur, & Dom Louis Tasche pour Directeur. Ces deux Supérieurs remplis de l'esprit de Dieu, lui inspirerent la vertu & l'amour de la régularité la plus exacte. Il n'eut pas plutôt achevé son cours de Philosophie & de Théologie, qu'il se vit chargé de les enseigner aux autres. Il fut

DOM CASTEL. ensuite nommé successivement Prieur des abbayes d'Issoire, d'Evron, de Landevenec, du Mont S. Michel & de Bourgueil. Par-tout il sut allier le zele pour la régularité avec la discrétion, & la fermeté avec la douceur.

En 1723 Dom Denys de Sainte-Marthe Général l'apella à Paris pour être son Secrétaire. En 1726 il fut nommé Visiteur de la province de France. Il fut ensuite rendu à sa patrie par sa nomination à la Supériorité de Saint Melaine de Rennes. Il gouverna ce monastère pendant sept ans avec tant de sagesse, qu'il s'attira l'estime de tout le monde. Député au Chapitre général de 1736, & mis au nombre des Définiteurs, il donna des preuves de son zele pour le maintien de la discipline réguliere & des loix primitives de notre Congrégation. Il y fut nommé Prieur de l'abbaye de S. Denys. Il en remplit tous les devoirs avec dignité, & eut l'honneur de complimenter & de recevoir le Roi dans son monastère.

Depuis le Chapitre général de 1739, sa santé dépérit à vue d'œil; & cependant son courage le portoit à tous les exercices réguliers. Une humeur de goutte, qui le tourmentoit depuis plusieurs années, affecta tous ses membres, & lui causa une langueur, à laquelle se joignit une fievre continue. Il n'attendit point à l'extrêmité pour se munir des derniers Sacremens. La Communauté étant assemblée, il ranima toutes ses forces pour lui demander pardon de toutes les fautes de son gouvernement. Il l'exhorta par la considération du terrible jugement de Dieu, auquel il alloit être présenté, à la pratique des préceptes, des conseils évangéliques & des observances régulieres. Il témoigna son attachement pour la Congrégation, & combien sa tendresse pour ses Religieux l'avoit affecté pendant sa vie. Depuis ce tems-là il ne pensa plus qu'à implorer la miséricorde de Dieu, & à lui offrir ses soufrances. Lorsque ses douleurs devenoient plus vives, il s'écrioit : *Domine, auge dolores, sed adauge patientiam.* Comme il prioit continuellement, & qu'il produisoit au dehors les mouvemens de son cœur; son Infirmier lui représenta qu'il se fatiguoit & qu'il falloit ménager ses forces. Comment, lui répondit le moribond, voulez-vous m'empêcher de penser à ma grande & unique affaire? C'est dans ces sentimens que D. Joseph Castel Prieur de S. Denys remit son ame entre les mains de son Créateur, le 6 Février 1741. Voici ses ouvrages imprimés.

1. *Lettre à M.*** pour servir de réponse au Pere le Grand, & à la Dissertation sur la maniere dont les Bénéfices simples sont acquis & possédés par quelques Congrégations religieuses.* A Paris, 1725, *in*-12. Ce P. le Grand réfuté par Dom Castel, étoit un Religieux, Chanoine régulier de la Congrégation de France, Licencié en Théologie de la Maison & Société de Sorbone. Irrité de ce que ses Supérieurs s'opposoient au dessein qu'il avoit d'ajouter un bénéfice simple assez considérable à une Cure de mille écus, dont il jouissoit, il s'avisa de faire imprimer une mauvaise satyre, sous le titre de *Défense de l'Edit de 1719, pour réveiller,* disoit-il, *& animer l'attention des Magistrats à réprimer* les prétendues faussetés des Chanoines réguliers & des Bénédictins. Ceux-ci sont pleinement vengés dans la Lettre de Dom Joseph Castel, & dans le premier Mémoire pour l'abbaye de Compiegne, imprimé au sixieme tome des Œuvres du célebre M. Cochin. Dom Castel.

2. *Lettre circulaire sur la mort du R. P. D. Denys de Sainte-Marthe, Supérieur-Général de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, 1725, *in*-4°. Le P. Castel ne se borne pas dans cette lettre à faire l'éloge de la piété, de la prudence & de la profonde érudition du R. P. de Sainte-Marthe; il donne encore la notice des ouvrages, dont ce savant Religieux a enrichi la République des Lettres, à l'exception de ceux auxquels il n'a pas mis son nom.

Dom Edme Perreau, et D. Denys Godard.

§. I.

Dom Edme Perreau, né à Paris en 1675, embrassa la vie religieuse dans la Congrégation de S. Maur, & fit profession dans l'abbaye de Lire en Normandie le 19 de Mars 1694, âgé de 19 ans. Né avec un esprit vif & une mémoire heureuse, n'étant que jeune profès, il fit connoître les talens naturels qu'il avoit pour la chaire. Il rassembloit ses jeunes confreres pendant la récréation, & prononçoit des Sermons en leur présence, pour s'exercer dans le genre oratoire. Après son cours d'études, il fut destiné d'abord à enseigner la Philosophie & la Théologie. Mais son gout pour la prédication le

D. PERREAU. détermina à se remplir des grandes vérités de la Religion par la lecture des livres sacrés, des saints Peres, & des Traités de M. Nicole. Il les annonça ensuite ces vérités avec cette éloquence mâle, qui sait leur conserver toute la dignité & le respect qu'elles méritent. Il prêcha avec un égal applaudissement, & dans les principales Eglises de Paris, & dans les Cathédrales d'Evreux, de Rouen & de Bayeux.

Il fut arrêté dans sa course par les Supérieurs, qui le chargerent de la Cure de l'enclos de S. Germain des Prés. Renonçant alors à tout ce qui n'avoit point trait au ministère pastoral, il ne s'occupa plus que du salut du troupeau, dont le soin lui avoit été confié. Son zele pour le soulagement des pauvres, son caractère doux & obligeant, joints à des instructions solides & à des lumieres supérieures, lui acquirent bientôt la confiance de son peuple. Il en étoit aimé & respecté, & il faisoit tout le bien possible dans sa paroisse, lorsque le Cardinal de Bissy, Abbé de S. Germain des Prés, entreprit d'en chasser par lettres de cachet tous les Religieux qui ne pensoient pas comme lui sur les affaires qui troubloient l'Eglise de France. Dom Edme Perreau fut un de ceux que cette Eminence avoit le plus en but. Ainsi, malgré les sollicitations du Cardinal de Noailles auprès des Supérieurs de ce Religieux, & les prieres & les larmes de plus de quinze cens de ses paroissiens se prosternans aux pieds du Cardinal de Bissy, pour redemander leur pere, il fut exilé à Corbie, avec plusieurs de ses confreres refusans comme lui de révoquer leur appel.

En 1736 une lueur de liberté dans la Congrégation fit nommer Dom Perreau Prieur de Samer, ensuite de S. Riquier en 1737. Après avoir gouverné environ cinq ans cette communauté avec beaucoup d'édification, & après avoir été éprouvé par de grandes infirmités & avoir donné des preuves de son amour pour la vérité, il mourut de la mort des Justes le 19 Octobre 1741. On trouve l'Abrégé de sa vie dans l'ouvrage intitulé : *Les Appellans célebres*, p. 457. 461. Il a mérité le titre d'auteur par les ouvrages suivans.

1. Le catalogue imprimé de la Bibliotheque du Roi lui donne l'écrit intitulé : *Dénonciation des Lettres de Dom Vincent Thuillier, Bénédictin, contre l'appel de la Bulle* Unigenitus : *Par D. Edme Perreau Bénédictin de la Congrégatian de Saint-Maur, in-4°.*

D. PERREAU.

2. *Très-humbles Remontrances de plusieurs Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur à son Eminence M. le Cardinal de Bissy, à M. l'Archevêque d'Embrun, & MM. les Evêques de S. Flour, d'Amiens, de S. Malo, d'Angers, de Soissons, de Quebec, de Saintes, de Léon, d'Alet, de S. Pons, de Bayonne & de Séez : au sujet des Approbations qu'ils ont données à la seconde Lettre de Dom Vincent Thuillier, dans laquelle ces quatorze Prélats ont autorisé par leurs suffrages une acceptation feinte, simulée, & frauduleuse de la Constitution* Unigenitus, *plusieurs erreurs contraires aux saintes Ecritures & à la Tradition, des semences & des déclarations de schisme dans l'Eglise de France, des calomnies atroces contre des Evêques & des personnes les plus respectables, plusieurs absurdités & contradictions*. 1731. page 94, *in*-4°. Dom Perreau dans cet ouvrage paroit aussi profond Théologien que bon Philosophe. Il a cet avantage sur D. Vincent Thuillier, que sans affecter, comme lui, le titre d'ancien Professeur de Théologie, il en avoit tout le mérite.

3. *Traité philosophique & théologique de la vérité*. A Utrecht chez Corneille-Guillaume le Fevre, 1731, *in*-12. Ce bon ouvrage a été imprimé à Paris chez Vincent vers 1718, non à Utrecht en 1731. Il est de feu M. Ellies Dupin ; mais cet écrivain si célebre l'ayant laissé imparfait, il fut mis entre les mains de Dom Edme Perreau, qui le revit, le mit en ordre, & ajouta les derniers chapitres. On en trouve l'analyse dans la Continuation de la Bibliotheque des Auteurs ecclésiastiques de M. Dupin. t. 1, p. 128. 145. » Cet ouvrage, dit le savant » Continuateur, est bien travaillé, plein de réflexions solides » & judicieuses, appuyé sur des principes certains, & soutenu » par des démonstrations qui ne souffrent point de replique. » Il est partagé en dix-sept chapitres, qu'on ne peut trop lire » & méditer. «

4. *Histoire des derniers Chapitres généraux de la Congrégation de S. Maur, où l'on voit l'irrégularité de ces assemblées, l'opposition de ce corps à la Bulle* Unigenitus, *& par quelles intrigues on est enfin parvenu à faire souscrire un Décret favorable à cette Bulle dans le Chapitre de 1733 ; pour servir de supplément à l'Histoire de la Constitution*. 1736. *in*-4°. p. 124. *Avec un Recueil de pieces justificatives, de diférens formulaires, & diverses Lettres & protestations de Dom Jean Daret*. p. 48.

D. Perreau, &c.

Lorsque D. Perreau avoit mis en œuvre les mémoires qu'on lui envoyoit pour composer cet ouvrage, on remettoit son travail entre les mains d'un Abbé, qui n'a pas assez retenu sa plume & modéré son zele à l'égard de quelques-uns des Capitulans.

5. Dom Perreau a été regardé comme l'auteur de la Dénonciation des fameuses Lettres théologiques de D. de la Taste, au Chapitre général de 1736.

§. II.

Dom Denys Godard, né à Bourges d'une famille honorable, se consacra à Dieu par les vœux solennels dans l'abbaye de saint Augustin de Limoges le 3 Septembre 1697. Après les études ordinaires qu'on fait dans la Congrégation, son mérite & ses talens l'éleverent aux emplois & aux dignités. Etant Prieur de la Chaise-Dieu il eut occasion de venir à Paris pour traiter avec M. le Cardinal de Rohan son Abbé. Il falloit alors nommer un Prieur de S. Remi de Reims, qui pût paroître avec dignité au Sacre du Roi. Les Supérieurs, de concert avec les Cardinaux de Rohan & de Bissy, jetterent les yeux sur Dom Godard. Il porta la sainte Ampoule, & assista à cette auguste cérémonie avec toute la décence convenable. Après avoir vu tout ce que le monde a de plus éclatant, il conçut le dessein de renoncer même à sa place. Il partit secrétement de Reims & vint se retirer dans la solitude du Bec, où il se mit sous la direction de D. Jean Daret, ancien Supérieur très-éclairé & d'une vertu consommée. Dom Godard après avoir passé quinze années dans la pratique la plus exacte de sa Regle, & dans la pénitence la plus rigoureuse, fut trouvé mort dans sa cellule priant sur son Oratoire, le 9 Novembre 1741.

On a un monument de son zele pour le bien de sa Congrégation dans les *Lettres des Religieux Bénédictins à son Eminence M. le Cardinal de Fleury & à leur Pere Général, aux fins d'obtenir la liberté des suffrages, qui leur a été ôtée dans les trois derniers Chapitres généraux.* Ces lettres de la composition du P. Godard, furent imprimées dans le tems. L'une est datée du 21 Mars, & l'autre du 13 Avril de l'an 1732.

Dom

Dom Bernard de Montfaucon.

§. I. *Sa Vie.*

Le P. de Montfaucon, l'un des plus grands ornemens (1) de la Congrégation de S. Maur, étoit fils de Timoleon de Montfaucon Seigneur de Roquetaillade & de Conillac au diocèse d'Aleth. Il naquit le 13 de Janvier 1655, dans le château de Soulage au diocèse de Narbonne. Sa famille avoit pour tige les anciens Seigneurs de Montfaucon-le-Vieux en Gascogne, qui étoient les premiers Barons du Comté de Cominges. Dom Bernard fut élevé sous les yeux de son pere au château de Roquetaillade jusqu'à l'âge de sept ans, qu'on l'envoya au college de la Doctrine chrétienne à Limoux; mais il n'y resta pas long-tems. Son pere le garda chez lui, & se contenta de l'y faire étudier avec ses freres sous un précepteur particulier.

Le premier livre qui lui tomba sous la main fut un Plutarque en françois, & cette lecture fit naître en lui le goût qu'il a toujours conservé pour l'histoire. Il n'avoit pas encore dix-sept ans, qu'il connoissoit déja dans un grand détail la situation de presque tous les pays, les coutumes & les mœurs de presque toutes les nations. Une mémoire prodigieuse lui faisoit retenir avec la même facilité les noms, les dates & les faits historiques, & le mettoit en état d'en bien parler. Par surcroît de bonheur M. son pere, qui étoit fort lié avec M. Pavillon Evêque d'Aleth, le menoit souvent chez ce S. Prélat, qui lui prêtoit des livres, à condition de lui en rendre compte: il lui exposa un jour avec tant d'ordre & de netteté le systême & les singularités des Antiquités judaïques de Joseph, que ce saint Evêque lui dit en l'embrassant: *Continuez, mon fils, & vous serez un grand homme de lettres.*

Cependant, épris de la gloire des armes, par l'impression que firent sur lui, dans cet âge tendre, les descriptions de sieges & de batailles, dont les histoires sont pleines, il se

(1) Le P. Amat de Graveson, célebre Dominicain, dans son Histoire ecclésiastique parle de D. Bernard de Montfaucon en ces termes: *Criticus nulli secundus, Historicus & Antiquitatis, tum sacræ, tum ecclesiasticæ & prophanæ studiosissimus, omnium virorum eruditorum hujus sæculi facilè princeps habetur.*

D. de Montfaucon.

destina au ſervice ; & en 1672 il fut mis aux Cadets de Perpignan. La mort de ſon pere, qu'il perdit ſur la fin de la même année, le rapella à Roquetaillade ; mais dès l'année ſuivante, M. le Marquis d'Hautepoul ſon proche parent & Capitaine de Grenadiers au régiment de Languedoc, le mena en Allemagne, où il ſervit deux ans en qualité de Volontaire dans l'armée de M. le Maréchal de Turenne, & à la bataille que ce Prince donna à Montecuculli Général des Impériaux.

Cependant la ſanté de M. de Montfaucon ne répondant pas à ſon courage, il tomba dangereuſement malade à la fin de ſa ſeconde campagne ; & M. d'Hautpoul, qui l'avoit fait tranſporter à Saverne, fut bleſſé dans une action qu'il y eut peu de tems après, à la vue de Straſbourg. A la premiere nouvelle que le jeune guerrier eut du danger où étoit ſon parent, il l'alla joindre. Celui-ci lui dit : *Vous qui êtes né foible, & dont la convaleſcence eſt ſi difficile, je vous conſeille de retourner chez vous & de prendre un autre parti.* Il ſuivit ce conſeil ; mais à peine fut-il arrivé à Roquetaillade, qu'il eut encore le malheur de perdre ſa mere.

Les triſtes réflexions qu'il fit ſur ces événemens lui donnerent du gout pour la retraite, & la grace de Dieu tourna ſon cœur à la piété. Il réſolut de ſe conſacrer à lui par la profeſſion religieuſe, & ſe détermina pour la Congrégation de S. Maur, où il avoit un couſin germain. Il fit ſon noviciat au monaſtère de la Daurade à Toulouſe ; & il y remplit les devoirs de ce nouvel état avec une ferveur qui le faiſoit propoſer pour modele. Après y avoir fait profeſſion le 13 de Mai 1676, il fut envoyé à Soreze, diocèſe de Lavaur, pour y vaquer aux exercices ſpirituels que la Réforme de S. Maur a établis pour les nouveaux Profès. Les livres grecs qu'il trouva dans cette abbaye lui donnerent envie d'en étudier la langue, qu'il ne connoiſſoit pas encore, & bientôt il ſe la rendit familiere. De l'abbaye de Soreze on l'envoya à celle de la Graſſe, diocèſe de Carcaſſone, pour faire ſon cours de Philoſophie & de Théologie, ſans abandonner l'étude du grec & la lecture des Hiſtoriens.

« Sa piété cependant (a) étoit toujours la même ; & elle étoit » ſi généralement reconnue, qu'une famille des plus accrédi- » tées du pays, ſachant qu'il devoit être ordonné Prêtre, vint » le ſuplier, les larmes aux yeux, de faire un jeûne de trois

(a) *Hiſt. de l'Académie des Inſcript. t.* 16. *p.* 324.

D. DE MONTFAUCON.

» jours avant sa premiere Messe, pour la guérison d'un fils unique, qui étoit couvert d'écrouelles. Touché de la foi de cette pieuse famille, il promit de faire & fit exactement ce qu'elle lui demandoit; & on ajoute que la guérison fut si prompte & si entiere, qu'il eut ensuite toutes les peines du monde à empêcher qu'on n'en dressât un procès-verbal dans les formes. «

D. de Montfaucon passa huit ans dans l'abbaye de la Grasse, y lut de suite les auteurs ecclésiastiques des quatre premiers siecles, & rassembla tous les matériaux nécessaires pour composer un corps de Théologie historique. Il s'occupa encore à corriger les versions latines de quelques auteurs grecs, & envoya une partie de son travail à Dom Claude Martin, dont il connoissoit le zele pour les Lettres. Ce Religieux, alors Assistant du P. Général, jugea favorablement de ces premiers travaux de Dom Bernard de Montfaucon, & lui fit donner une place dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, où il y a une bonne Bibliotheque, en attendant qu'il pût le faire jouir de celle de S. Germain des Prés.

Dom Bernard ne demeura guère qu'un an à Bordeaux. On le fit venir à Paris en 1687, pour travailler aux nouvelles éditions qu'on vouloit donner de S. Athanase & de S. Jean Chrysostôme. On le plaça d'abord aux Blancs-manteaux, & on lui associa Dom Antoine Pouget & Dom Jacques Lopin, dont nous avons parlé ci-devant. Mais des Savans du premier ordre, entre lesquels étoient M. du Cange & M. Bigot, leur conseillerent de s'exercer d'abord sur quelques ouvrages grecs d'une moindre étendue, & leur en indiquerent quelques-uns, qui n'avoient pas encore été imprimés.

Pendant le cours de l'édition des œuvres de S. Athanase, le P. de Montfaucon apprit l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque & le Samaritain, le Copte & un peu d'Arabe. Ayant représenté aux Supérieurs la nécessité de recourir aux Bibliotheques d'Italie, où les manuscrits de S. Jean Chrysostôme sont en plus grand nombre que par-tout ailleurs, ses représentations furent applaudies, & on le mit en état de faire le voyage de Rome.

Il partit avec Dom Paul Brioys, au mois de Mai de l'année 1698, & il passa près de trois ans en Italie. Son plus long séjour fut à Rome: les autres lieux, où il s'arrêta quelque tems, sont Milan, Modène, Venise, Ravenne, Boulogne, Florence

D. DE MONTFAUCON.

(a) *Mém. de l'Académie des Inscript. t. 16. p. 327 & suiv.*

& le Mont-Cassin. « Le Pape (a) Innocent XII. le grand Duc, » les Prélats & les Seigneurs les plus qualifiés le reçurent avec » distinction. Mais ces marques d'estime données à un Fran- » çois, déplurent à quelques Savans, qui n'aimoient pas la » nation; & entre ceux-là, le Sous-Bibliothécaire du Vatican » s'étudia à lui tendre tous les pieges capables de diminuer la » bonne opinion qu'on avoit de lui. Un jour entre autres, que » Dom Bernard étoit à la Bibliotheque avec beaucoup de mon- » de, M. Zacagni, mettant devant lui un manuscrit grec tout » ouvert, lui dit avec une politesse affectée : *Vous êtes trop » connoisseur pour ne pas nous instruire de l'âge de ce manuscrit, » & nous vous en prions*. Dom Bernard ayant examiné un mo- » ment la page, lui dit que le manuscrit avoit environ 700. ans. » *Vous vous trompez*, repliqua alors séchement le Sous-Biblio- » thécaire, *il est d'une bien plus grande antiquité, & le nom de » l'Empereur Basile le Macédonien, qui se trouve à la tête, en » fait foi. Voyons*, reprit Dom Bernard en souriant, *si ce ne » seroit pas plutôt Basile le Porphyrogenete, qui, comme vous » savez, est d'un siecle & demi plus bas :* on lui montra l'endroit, » & dès la seconde ligne il y trouva ces mots ἐκ τῆς πορφύρας » *né dans la pourpre. Ce sont les Bollandistes*, ajouta M. Zaca- » gni, *qui m'ont induit en erreur : passons à quelque autre chose.* » Ces autres choses ne lui réussirent pas mieux : Dom Bernard » accusa toujours juste, & releva si souvent son captieux émule, » que la nombreuse compagnie qu'il avoit lui-même assemblée » pour être témoin de ses succès, en fut honteuse & emba- » rassée pour lui. »

Bientôt après on suscita au Pere de Montfaucon une affaire qui lui parut plus sérieuse, parce que toute sa Congrégation y étoit intéressée. Les ennemis de la doctrine de S. Augustin affecterent de répandre dans Rome la fameuse *Lettre d'un Abbé d'Allemagne aux Peres Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, sur le dernier tome de leur édition des œuvres de saint Augustin*. D. Bernard y répondit par un écrit latin aussi élégant que solide, & la Lettre fut condamnée par un décret de l'Inquisition. Deux mois auparavant Dom de Montfaucon avoit été nommé Procureur-général de sa Congrégation en Cour de Rome; mais comme il n'étoit pas possible d'en allier les fonctions avec ses travaux littéraires, il demanda au bout de l'année à revenir à Paris. Ses Supérieurs le presserent de continuer, &

ce qu'il y avoit de plus grand dans Rome lui fit de pareilles instances. Clément XI. lui-même, qui venoit d'être élevé sur la Chaire de S. Pierre, & qui étant Cardinal, l'avoit honoré de son amitié, le pria inutilement de rester. Il partit donc de Rome au mois de Mars 1701. Le Cardinal d'Estrées, qu'il trouva à Venise, lui conseilla d'entreprendre tout de suite le voyage du Levant, pour y rechercher d'anciens manuscrits; mais le P. de Montfaucon ne crut pas devoir entrer dans les vues de cette Eminence. C'étoit une belle occasion qu'il a toujours regrettée. Quinze ans après, espérant de la retrouver, il fit dresser un catalogue *in-folio* de toutes les pieces grecques connues, pour ne pas s'exposer à les donner au public sous le titre d'anecdotes.

D. DE MONTFAUCON.

De retour à Paris, il se livra à l'étude, & ne cessa, jusqu'à sa mort, d'enrichir l'Eglise & la République des Lettres d'une multitude d'ouvrages les uns plus utiles que les autres. En 1719, le Roi, de l'avis du Duc d'Orléans Régent du royaume, ordonna qu'on le reçût dans la Classe des Honoraires de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-lettres; quoiqu'il n'y eût point de place vacante. Il remplit la même année la place vacante par la mort du fameux P. le Tellier Jésuite. D. Bernard se faisoit un plaisir de se trouver à cette Académie, & contribuoit avec beaucoup de zele & d'assiduité à ses travaux littéraires. Il ne venoit à Paris aucun étranger, pour peu qu'il fût homme de Lettres, qui ne voulût voir le P. de Montfaucon & s'entretenir avec lui. Il recevoit tout le monde avec cette bonté, cette candeur & cette noble simplicité qui caractérisent les grands hommes. M. le Duc Maréchal d'Estrées étoit son Mécene, & lui avoit donné en garde sa magnifique bibliotheque. Il avoit même promis à sa considération de la donner à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où elle étoit en dépôt; mais la mort précipitée qui enleva ce grand Seigneur, l'empêcha d'exécuter ce qu'il s'étoit proposé.

Dans une extrême vieillesse D. de Montfauçon employoit encore huit heures par jour à l'étude. Son tempérament s'étoit tellement affermi par l'habitude d'une vie réglée & frugale, que depuis plus de cinquante ans, il n'avoit jamais été malade. La surveille de sa mort, il communiqua encore à l'Académie le plan d une suite des monumens de la Monarchie françoise, qu'il alloit publier en trois volumes; après quoi il donneroit,

D. DE MONT-FAUCON.

disoit-il, une nouvelle édition du Dictionnaire grec d'Æmilius Portus, auquel il avoit fait des additions considérables, qu'on lui demandoit de tous côtés. Il parloit de la sorte le 19 Décembre 1741, & il mourut presque subitement le 21 du même mois dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Ses obseques furent honorées de presque tout ce qu'il y avoit de grand & de savant dans Paris. L'Académie, dont il étoit membre, lui fit faire un service solennel, & témoigna sensiblement le regret de la perte qu'elle faisoit d'un si grand homme. Il fut enterré dans la grande Chapelle de la Vierge, où est le P. Mabillon, dont il a soutenu la réputation avec honneur.

M. le Cardinal Quirini, Bénédictin, Evêque de Brescia, adressa à D. Laneau Général de la Congrégation une Lettre latine imprimée à Rome, au sujet de la mort du P. de Montfaucon, dans laquelle il s'exprime ainsi : *Heu! Heu! amisit in eo homine Benedictinus Ordo noster decus eximium, Gallia virum toto orbe celeberrimum, litteraria omnis Respublica ingenium præstantissimum, ætas ista Scriptorem omnium sæculorum memoriâ dignissimum, &c.*

Dom Louis-Noel (1) Boyer composa une Epitaphe latine en l'honneur du Pere de Montfaucon, dans laquelle il fit entrer le catalogue des ouvrages de ce savant homme. C'est une prose carrée assez prolixe. Elle a été imprimée en 1742 à Paris, chez Lottin, *in*-8°. M. de Boze Secrétaire de l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres, lut dans l'assemblée publique du 3 Avril 1742 l'éloge du P. de Montfaucon, d'où nous avons tiré les principales circonstances de sa vie. M. de Boze acheva son portrait par ces traits : » Il avoit l'esprit juste, pénétrant, » aisé, méthodique, & aussi propre à concevoir de grands desseins, qu'à les exécuter. Il composoit avec tant d'ordre & de » facilité, qu'en commençant un ouvrage de longue haleine, » il savoit à point nommé quand il devoit le finir. Il conseilloit à ceux qui entroient dans la carriere des Lettres, de » ménager leur tems dans l'étude même, d'y éviter les discussions inutiles, de choisir la maniere d'écrire la plus simple, & de ne donner à leur style que l'attention nécessaire

(1) Ce Religieux, homme de Lettres, né à Lery au diocèse de Langres, a fait profession à l'âge de vingt ans, dans l'abbaye de Vendôme, le 15 Février 1713. Après avoir rempli les devoirs de son état, il est mort à Saint-Remi de Reims le 2 Avril 1753.

» pour s'exprimer avec netteté : & ce qu'il conseilloit aux » autres, il l'observoit exactement.

» Il recevoit les louanges non-seulement avec modestie, » mais avec une indéférence si parfaite, qu'on l'appercevoit » quelquefois au travers de sa politesse & des marques exté- » rieures de sa reconnoissance. Ce ne fut jamais par lui que sa » famille ou ses amis apprirent les événemens & les circons- » tances de sa vie qui lui ont fait le plus d'honneur. Il falloit » savoir d'ailleurs qu'il recevoit des Brefs & des Médailles d'or » de Clément XI. que le feu Empereur lui en envoyoit aussi, » avec des Lettres signées de sa main, honneur qu'il ne faisoit » que rarement, même aux Princes de l'Empire; qu'il étoit » en relation avec des Electeurs & des Cardinaux, &c.

» Dans les commencemens de la Régence, M. Prior, Mi- » lord Parker & le Comte d'Oxfort, envoyerent à Paris un » fameux Peintre nommé Morus, pour faire son portrait : il » s'en défendit obstinément, & dans les dernieres années de » sa vie, il a fallu plus qu'une simple priere de la part du Su- » périeur-général, pour l'engager à se rendre sur cet article à » l'empressement de toute sa Congrégation. «

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Analecta græca, sive varia opuscula græca hactenus inedita, &c. Parisiis, typis G. Martin*, 1688, *in*-4°. D. de Montfaucon publia ce volume conjointement avec D. Antoine Pouget & D. Jacques Lopin. Ils avoient partagé entre eux les ouvrages grecs, dont il falloit faire la traduction. Dom Bernard eut en partage le *Typique d'Irene*, femme de l'Empereur Alexis Comnène, qui est une regle pour des Religieuses, terminée par le détail des revenus destinés à leur subsistance. Il eut encore le Traité de Héron sur les mesures, & la *Logarique ancienne & nouvelle* du même Alexis Comnène, où il s'agit des tributs que l'on payoit à l'Empereur, & de la valeur des monnoies de ce tems-là. Ces trois pieces grecques traduites en latin par D. Bernard occupent la moitié du volume.

Jacques Gronovius, voulant faire valoir une traduction de la Logarique d'Alexis Comnène, qu'il avoit trouvée dans les papiers de Frédéric Gronovius son pere, n'oublia rien pour décrier celle du P. de Montfaucon, & il emploie contre elle,

D. de Montfaucon.

dans la préface de son livre *De pecunia veterum*, les expressions les plus odieuses. Dom Bernard ne les releva point; mais se renfermant dans la force des raisons & des preuves, il fit voir dans une Lettre latine adressée à M. l'Abbé Renaudot, que les observations du Critique étoient elles-mêmes autant de méprises grossieres. Jacques Gronovius ne repliqua point; & Abraham son fils se sentit si obligé au P. de Montfaucon, pour les ménagemens personnels, dont il avoit usé dans sa réponse, qu'il lui fit demander son amitié, & qu'il l'a cultivée toute sa vie avec grand soin.

2. *La vérité de l'Histoire de Judith.* A Paris chez Simon Langronne, 1690, *in*-12. Il y en eut une seconde édition deux ans après. L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la premiere D. de Montfaucon écrit l'histoire de Judith, tirée de la Vulgate & du texte grec, la commençant à la fondation de l'empire des Medes par Dejocés, & la finissant à la défaite & à la prise d'Astiagès, par laquelle cet empire passa aux Perses. Ainsi on y trouve l'histoire de l'empire des Medes, necessaire pour l'éclaircissement du sujet. Le P. de Montfaucon expose dans la seconde partie les preuves des faits énoncés dans la premiere, & il y établit par une discussion fort étendue la préférence qu'on doit donner à Hérodote sur Ctésias. Dans la troisieme enfin il examine l'Histoire de Judith en elle-même, & prouve qu'elle s'accorde parfaitement avec les autres histoires de la Bible, & avec ce que les plus exacts écrivains profanes ont dit de celle des Medes & des Assyriens. Luther, Grotius & les autres Protestans n'ont trouvé dans le livre de Judith qu'une énigme, qu'une parabole, & qu'un sujet de Tragédie : D. de Montfaucon les réfute solidement, & fait voir que c'est une Histoire véritable, selon le sens littéral.

3. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΑΘΑΝΑΣΙΟΥ ΑΡΧΙΕΠ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Sancti Patris nostri Athanasii Archiep. Alexandrini opera omnia quæ extant vel circumferuntur, ad mss. codices Gallicanos, Vaticanos, &c. necnon ad Commelinianas lectiones castigata, multis aucta : nova interpretatione, præfationibus, notis, variis lectionibus illustrata; novâ sancti Doctoris vitâ, Onomastico, & copiosissimis indicibus locupletata. Opera & studio Monachorum Ordinis S. Benedicti, è Congreg. S. Mauri. Parisiis, sumptibus Joannis Anisson*, 1698, trois vol. *in-folio*. Cette édition fut entreprise

entreprise par D. Loppin avec D. Bernard de Montfaucon & D. Pouget; mais le premier étant mort après avoir travaillé à la premiere partie du premier tome, & le second ayant quitté Paris, Dom Bernard se trouva seul chargé de ce grand ouvrage. Il le dédia au Cardinal de Bouillon, qui avoit mille bontés pour lui. La préface générale, qui est à la tête, est pleine de discussions savantes. Le P. de Montfaucon y fait voir combien toutes les anciennes éditions étoient défectueuses, & la nécessité d'en donner une nouvelle. Il y parle de plusieurs ouvrages de saint Athanase, dont S. Jérôme & plusieurs autres Peres de l'Eglise ont fait mention, & qui ne paroissent plus aujourd'hui. Il déplore sur-tout la perte de ses Epîtres festales. Il traite de la doctrine du saint Docteur, des Hérétiques qu'il a combattus, & de la discipline de son tems.

D. de Montfaucon.

La préface est suivie de la vie de saint Athanase, que Dom Bernard a composée (1) sur ses écrits; d'une oraison de saint Grégoire de Nazianze qui renferme un éloge de S. Athanase; d'une vie du même Saint écrite en grec par un auteur inconnu, & traduite en latin par notre éditeur; de la même par Photius; d'une autre par Métaphraste; & d'une derniere écrite en Arabe & traduite par M. l'Abbé Renaudot.

Les deux premiers volumes de cette édition, que M. Dupin qualifie de *travail incomparable*, renferment les ouvrages indubitables de saint Athanase, dont plusieurs paroissent pour la premiere fois. Le troisieme contient les ouvrages supposés. Enfin D. Bernard a corrigé le texte grec des ouvrages de saint Athanase, il en a fait une nouvelle version, & les a rangés selon l'ordre chronologique.

4. Etant à Rome il vengea l'honneur de ses confreres qui avoient travaillé à l'édition de S. Augustin, contre le prétendu Abbé Allemand, par un petit ouvrage latin, intitulé : *Vindiciæ editionis S. Augustini à Benedictinis adornatæ, adversùs Epistolam Abbatis Germani. Authore D. B. de Riviere. Romæ*, 1699, *typis Jo. Jacobi Komarek*. Cet écrit eut un tel succès, que Rome & toute l'Italie s'éleverent contre les accusateurs. Le Pape parla d'eux avec indignation, & le Cardinal Cantelmi Archevêque de Naples félicita le P. de Montfaucon par une

(1) Le Pere du Sollier Jésuite, dans son Traité sur les Patriarches d'Alexandrie, attaque le Pere de Montfaucon par raport à la Vie de S. Athanase, dans laquelle il prétend avoir découvert quelque anachronisme.

D. DE MONTFAUCON.

lettre qui fut rendue publique. L'écrit du ſavant Bénédictin fut réimprimé en France.

5. *Diarium Italicum, ſive Monumentorum veterum, Bibliothecarum, Muſæorum, &c. Notitiæ ſingulares in Itinerario Italico collectæ : Additis ſchematibus ac figuris. A R. P. Domno Bernardo de Montfaucon monacho, &c. Pariſiis, apud Joannem Aniſſon*, 1702, 1 vol. *in*-4°. C'eſt une notice ou relation de ce que D. de Montfaucon avoit remarqué de plus curieux & de plus ſingulier dans ſon voyage d'Italie. Par reconnoiſſance, il dédia ce premier fruit de ce voyage au grand Duc de Toſcane Coſme III. qui pendant ſon ſéjour à Florence lui avoit fait remettre les clefs de la Bibliotheque de S. Laurent, afin qu'il pût y aller à toute ſorte d'heures; & qui de plus, lui avoit confié le catalogue original des manuſcrits qu'elle renferme. Le P. de Montfaucon fait des réflexions & des remarques ſur tous les monumens qu'il raporte dans ce livre. Il fut traduit en Anglois, & on en fit deux éditions à Londres, l'une en 1703, & l'autre peu de tems après.

M. Ficoroni l'attaqua en 1709 dans ſon ouvrage intitulé : *Obſervazi ſopra l'Antichita di Roma*, & reprocha au Pere de Montfaucon d'avoir vu tout de travers quantité de monumens antiques. D. Bernard héſita à réfuter les obſervations critiques de ſon agreſſeur, uniquement parce qu'en général elles n'en valoient pas la peine. Cependant ſes amis l'y ayant engagé, il renverſa de fond en comble la critique pompeuſe de M. Ficoroni, dans le Supplément du Journal des Savans de 1709. Mais il avoit été prévenu en Italie : un ſavant Religieux du Mont-Caſſin, Dom Romuald Ricobaldi, avoit déja pris ſa défenſe, & publié à ſon inſu l'*Apologia del Dicrio Italico.* Les Journaliſtes de Trévoux, qui ſe croyoient arbitres des querelles littéraires, ne ménagerent pas dans leurs Mémoires l'Apologiſte du P. de Montfaucon.

6. *Collectio nova Patrum & Scriptorum Græcorum, Euſebii Cæſarienſis, Athanaſii, & Coſmæ Aegytii. Hæc nunc primùm ex Mſſ. codicibus Græcis, Italicis, Gallicaniſque eruit, latinè vertit, notis & præfationibus illuſtravit D. B. de Montfaucon, &c. Pariſiis, ſumptibus Claudii Rigaud*, 1706, 2 vol. *in-fol.* Le premier de ces volumes, qui eſt dédié au Pape Clément XI. contient les Commentaires d'Euſebe de Céſarée ſur les Pſeaumes, avec une verſion latine, & une préface ſavante de

l'éditeur, où l'on trouve quantité d'observations curieuses & utiles sur le style, l'âge, la maniere d'interpréter, & la doctrine d'Eusebe. Le P. de Montfaucon prouve qu'il n'a admis qu'une grace versatile abandonnée au caprice du libre arbitre, & qu'une prédestination fondée sur la prévision des mérites humains. Il n'est pas surprenant qu'un auteur qui ôte à J. C. sa divinité, méconnoisse la toute-puissance de sa grace. D. de Montfaucon démontre qu'Eusebe a été véritablement Arien, contre le sentiment de quelques Catholiques, qui en ont voulu faire un écrivain orthodoxe.

D. DE MONTFAUCON.

Le second volume, qui est dédié à M. l'Abbé Bignon, renferme plusieurs petits ouvrages de S. Athanase, nouvellement découverts : on y trouve ensuite un morceau curieux qui n'avoit pas encore été imprimé, & qui a pour titre : *Cosmæ Indicopleustæ Christianorum opinio de mundo, sive Topographia Christiana*, & enfin les Commentaires d'Eusebe sur Isaïe. Avant les ouvrages de S. Athanase il y a une préface, dans laquelle Dom Bernard fait diverses remarques sur la vie & les écrits de ce Pere grec, & prouve contre M. de Tillemont qu'il a professé pendant quelque tems la vie solitaire avec saint Antoine. On trouve ensuite une Dissertation de l'éditeur, où il examine avec beaucoup de soin la cause du fameux Marcel d'Ancyre. Les Commentaires d'Eusebe de Césarée sur le Prophete Isaïe, sont précédés d'une préface savante & instructive, où le Pere de Montfaucon a ramassé tout ce qu'ils contiennent de plus remarquable. M. Dupin, après avoir rendu compte de la nouvelle Collection d'anciens ouvrages des Peres Grecs, fait l'éloge de leur éditeur en ces termes : » Il sait parfaitement le » grec, il est très-versé dans les manuscrits, il écrit bien en » latin & en françois, & est bon Critique & habile Anti- » quaire. «

7. *Palæographia Græca, sive de ortu & progressu Litterarum græcarum, & de variis omnium sæculorum scriptionis græcæ generibus : itemque de abbreviationibus & de notis variarum artium ac disciplinarum. Additis figuris & schematibus ad fidem manuscriptorum codicum. Operâ & studio D. Bernardi de Montfaucon Sacerdotis & Monachi Benedictini, &c. Parisiis, apud Ludovicum Guerin*, 1708. L'auteur a dédié ce grand ouvrage à M. le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin & pere du Roi, comme ce Prince l'avoit souhaité. On trouve à la tête un

D. de Mont-faucon.

ample catalogue de tout ce que le Pere de Montfaucon a connu de Bibliotheques greques anciennes & modernes : il a compté jusqu'à 11630 manuscrits grecs dans toutes les Bibliotheques de l'Europe. Le grand usage qu'il avoit fait de ceux de France & d'Italie pendant vingt ans, lui fit entreprendre cet ouvrage, aussi estimé en son genre que la Diplomatique du P. Mabillon l'a été dans le sien. Il est en effet très-estimable, soit pour l'importance de la matiere qu'on y traite, & pour la méthode avec laquelle elle est traitée ; soit pour le nombre & l'exactitude des gravures qui l'enrichissent.

Il est divisé en sept livres subdivisés en chapitres. Les instrumens des Grecs pour écrire, leur papier, leurs livres, leurs Calligraphes ou Libraires & leurs notes, sont la matiere du premier livre. Dans le second, le Pere de Montfaucon traite de l'origine & du progrès des Lettres grecques jusqu'au quatrieme siecle après la naissance de Jesus-Christ. Le troisieme livre présente des exemples de très-anciens manuscrits en caractere oncial. Ce genre d'écrire a cessé presque totalement avec le IXe. siecle dans les livres ordinaires : ceux qui sont destinés à la Liturgie & aux offices de l'Eglise, l'ont conservé chez les Grecs & les Latins jusqu'aux XI & XIIe. siecles. Dans le quatrieme livre il s'agit de l'écriture liée ou cursive des Tachygraphes. Dom de Montfaucon ne la fait commencer qu'au VIII. ou IXe. siecle, & ne la distingue point de l'écriture minuscule diférente de l'onciale. Ce 4e. livre est terminé par un alphabet des lettres grecques qui se trouvent dans les trois livres précédens. Le cinquieme enseigne les diverses manieres d'écrire abrégées, & des caracteres consacrés aux Arts & aux Sciences. Le Pere de Montfaucon exposant ainsi la forme diférente des caracteres grecs de chaque siecle, conduit pas à pas son lecteur à la parfaite connoissance de l'âge des manuscrits.

La Diplomatique des Grecs est renfermée dans le sixieme livre. L'auteur y parle des bulles ou sceaux d'or, de plomb & de cire, & raporte quelques diplômes grecs du royaume de Naples & de Sicile, avec plusieurs autres actes ou instrumens, dont il donne l'explication. Le testament de l'Abbé Gerasime est fort curieux, en ce qu'on y trouve les noms des livres grecs à l'usage de l'Eglise de son monastère. Dom de Montfaucon explique cette nomenclature singuliere & peu connue. Il donne dans le septieme livre une description des monastères du Mont

Athos, qui ſont au nombre de vingt-deux. Elle a été compoſée en grec vulgaire par Jean Comnene médecin Valaque, & le Pere de Montfaucon l'a traduite en latin. Il a fait imprimer à la fin de ſa Paléographie une ſavante Diſſertation de M. Bouhier Préſident au Parlement de Dijon, ſur les premieres lettres des Grecs & des Latins. Son ſyſtême eſt expliqué, reſtreint & même combattu ſur quelques points dans le *Nouveau Traité de Diplomatique*, tome 2, chap. I. p. 14 & ſuivantes.

D. DE MONTFAUCON.

8. *Le livre de Philon de la vie contemplative, traduit ſur l'original grec, avec des obſervations, où l'on fait voir que les Thérapeutes, dont il parle, étoient Chrétiens.* A Paris, chez Louis Guérin, 1709. *in*-12. Dans la préface l'auteur fait l'éloge de Philon, caractériſe ſes ouvrages & commence à parler du Chriſtianiſme des Thérapeutes. Le Pere de Montfaucon s'eſt attaché particuliérement, dans la Traduction de Philon, à rendre avec clarté le ſens de cet auteur; mais il a jetté un voile léger ſur certains endroits, où la bienſéance ne permettoit pas d'être clair. Le livre de Philon ainſi traduit avec ſoin ſur le texte grec, eſt ſuivi d'*Obſervations* diviſées en trois parties.

La premiere contient des réflexions générales ſur les avantages & les excès de la critique, qui d'un côté a enrichi le public de pluſieurs connoiſſances, & de l'autre a rejetté trop légérement des faits atteſtés par des aureurs dignes de foi. Le Chriſtianiſme des Thérapeutes de Philon eſt de ce nombre, dit ſon Traducteur, Euſebe, ſaint Jerôme, & preſque tous les autres Peres de l'Egliſe, ont cru que ces Solitaires étoient Chrétiens. Les Proteſtans, entre autres Joſeph Scaliger & David Blondel s'aviſerent au dernier ſiecle de contredire le ſentiment des anciens, & de rejetter l'autorité d'Euſebe & de tous les Peres, qui l'ont ſuivi. Dom Bernard n'a trouvé que Thomas Bruno Proteſtant Anglois, qui ait ſoutenu, dans une Diſſertation imprimée en 1694, que les Thérapeutes étoient Chrétiens. Ce ſentiment eſt confirmé dans la ſeconde partie des obſervations du P. de Montfaucon. Il met dans un grand jour toutes les marques de Chriſtianiſme qu'on trouve dans les Thérapeutes. Dans la troiſieme partie il répond aux objections qu'on peut faire contre ſon ſentiment.

Ayant envoyé ſon ouvrage à M. Bouhier de Savigny, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, & depuis l'un des Quarante de l'Académie françoiſe; celui-ci en le remer-

ciant, lui marqua qu'il n'étoit pas de ſon avis ſur la Religion des Thérapeutes. La lettre de ce ſavant Magiſtrat eſt du 5 Février 1710. Dom de Montfaucon y répondit par une autre du 18 Juillet de la même année. M. Bouhier repliqua par une ſeconde lettre du 12 Novembre ſuivant. La matiere étant épuiſée de part & d'autre, Dom de Montfaucon, occupé d'ailleurs de plus grands objets, jugea à propos de ne pas pouſſer plus loin la diſpute, dans laquelle la paſſion ne paroît avoir eu aucune part.

9. *Bernardi de Monte-Falconis Monachi Benedictini è Congregatione S. Mauri Epiſtola ad ***. An vera narratio Rufini de baptizatis pueris ab Athanaſio puero? Item de tempore mortis Alexandri Epiſcopi Alexandrini, ac de anno obitûs Athanaſii Magni. Pariſiis*, 1710. *in-fol.* Cette lettre a été imprimée en petit caractère, pour être inſérée à la fin de la préface du ſecond volume de la nouvelle Collection des Peres grecs : elle fut en même-tems imprimée *in*-8°. C'eſt une Diſſertation ſavante ſur la queſtion ſi S. Athanaſe étant enfant a baptiſé des enfans. L'auteur examine en même-tems quelle a été l'année de la mort de S. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, & celle de la mort du grand S. Athanaſe. Le fait du Baptême donné par ce Saint encore enfant, n'ayant point d'autre garant que Rufin, le P. de Montfaucon le croit fabuleux, & fixe la mort de S. Alexandre à l'an 326, & celle de ſaint Athanaſe à l'an 373.

10. *Réponſe de Dom Bernard de Montfaucon aux objections que lui a faites M.* (*Bouhier*) *contre la Diſſertation des Thérapeutes.* A Paris, 1712. *in*-12. Nous avons vu plus haut que M. Bouhier Préſident au Parlement de Dijon, écrivit une longue lettre à Dom Bernard, dans laquelle il ſoutint que les Thérapeutes, dont parle Philon, étoient Juifs & non Chrétiens. Cette lettre, bien loin de faire changer Dom Bernard de ſentimens, ne fit que le confirmer dans le ſien. Il répondit au docte Préſident, & appuya de nouvelles preuves ce qu'il avoit écrit ſur le Chriſtianiſme des Thérapeutes. M. Bouhier repliqua, & tout ſe paſſa de part & d'autre avec beaucoup de politeſſe & d'honnêteté. Dom Bernard laiſſa la replique ſans réponſe; mais afin que le public pût juger de la vérité, il fit imprimer en 1712 les trois écrits dans un petit volume ſous ce titre : *Lettres pour & contre ſur la fameuſe queſtion, ſi les Solitaires apellés Thérapeutes, dont a parlé Philon le Juif,*

étoient Chrétiens. A Paris, chez Jacques Etienne, 1712, *in*-12. M. l'Abbé Goujet a fait l'Analyse de ces Lettres dans la Continuation de la Bibliotheque des auteurs ecclésiastiques de M. Dupin. Le détail des objections de M. le Président Bouhier & des réponses de Dom Bernard de Montfaucon est très-curieux, mais il faut le lire dans les Lettres mêmes.

D. DE MONTFAUCON.

Tome 2, p. 567 & suiv.

11. *Hexaplorum Origenis quæ supersunt, multis partibus auctiora, quàm à Flaminio Nobilio & Joanne Drusio edita fuerint : ex Manuscriptis & ex libris editis eruit & notis illustravit D. Bernardus de Montfaucon, Monachus Benedictinus è Congregatione S. Mauri. Accedunt opuscula quædam Origenis anecdota, & ad calcem Lexicon hebraïcum ex veterum interpretationibus concinnatum, itemque Lexicon græcum & alia quæ præmissus laterculus indicabit. Parisiis, apud Ludovicum Guerin, Viduam Joannis Boudot & Carolum Robustel*, 1713, 2 *vol. in-fol.* Cet ouvrage en deux tomes est dedié au Cardinal d'Estrées. Il contient les restes précieux du plus important de tous les ouvrages d'Origène. Les Héxaples que le P. de Montfaucon donne ici sont trois fois plus amples que celles qu'avoient publiées Flaminius Nobilius & Joannes Drusius avant lui. Le P. de Montfaucon a travaillé pendant vingt-trois ans à augmenter, corriger, & perfectionner leurs recueils. Celui de Dom Bernard est précédé d'un ample discours préliminaire, où l'on trouve l'histoire des différens assemblages qu'Origène fit des versions de la Bible, l'histoire particuliere de chacune de ces versions, & tous les éclaircissemens nécessaires pour l'intelligence de tout ce qui nous reste des Héxaples d'Origène.

Ce discours plein d'érudition est divisé en onze chapitres. On voit dans le premier comment Origène composa son ouvrage. Il rassembla dans un même volume les versions de la Bible, & les rangea sous six colonnes, afin que le lecteur pût d'un coup d'œil en voir les différences. La premiere colonne représentoit le texte hébreu écrit en lettres hébraïques : la seconde contenoit le même texte écrit en caractères grecs : la version d'Aquila écrite dans la troisieme : celle de Symmaque dans la quatrieme : celle des Septante dans la cinquieme, & celle de Théodotion dans la sixieme. Avant ces Héxaples, Origène avoit composé des Tétraples, c'est-à-dire un recueil de versions à quatre colonnes. Il fit dans la suite des Octaples

composées de huit versions. Celle des Septante étoit la plus estimée avant S. Jerôme. Après avoir fait connoître toutes ces anciennes traductions, le Pere de Montfaucon représente la Vulgate latine comme un composé excellent de tout ce que les autres versions avoient de meilleur.

On trouve dans le second tome une Dissertation sur la maniere ancienne de prononcer les lettres hébraïques. On y apprend que les Anciens ne s'accordoient pas entre eux sur ce sujet, & que les Modernes, qui suivent les Massoretes, s'éloignent très-souvent de la prononciation des autres. Cette dissertation est suivie de deux Dictionnaires relatifs aux Héxaples, l'un hébreu, & l'autre grec. Ce dernier est très-utile à ceux qui en lisant les Peres grecs veulent savoir quelles versions ils ont suivies, lorsqu'ils ont cité l'Ecriture. Ce Lexique grec a été réimprimé depuis par Abraham Trommius, à la suite de sa Concordance des Septante.

12. *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana, sive manuscriptorum omnium Græcorum, quæ in eâ continentur, accurata descriptio; ubi operum singulorum notitia datur, ætas cujusque manuscripti indicatur, vetustiorum specimina exhibentur, aliaque multa annotantur quæ ad Palæographiam pertinent. Accedunt anecdota benè multa ex eâdem Bibliothecâ desumpta, cum interpretatione latinâ. Parisiis, apud Ludovicum Guerin & Carolum Robustel*, 1715, 1 vol. *in-folio*. M. du Cambout Duc de Coislin, Evêque de Mets, avoit chargé Dom Bernard de Montfaucon de faire un catalogue exact de quatre cens manuscrits grecs de la Bibliotheque du Chancelier Seguier, laquelle avoit passé à M. de Coislin son arriere petit-fils. Depuis 1713 jusqu'en 1715 D. Bernard s'appliqua à ce travail, secondé par Dom Jean le Maître. Il ne se contente pas de donner une simple liste des manuscrits, il les accompagne d'observations utiles & curieuses. Suivant les regles de la Palæographie, il marque l'âge de chacun : il donne des échantillons gravés du caractère singulier dans lequel ils sont écrits : il en a fait imprimer les pieces ou les fragmens anecdotes : enfin il a traduit en latin quarante-deux petits ouvrages grecs, qui n'avoient pas encore vu le jour, & qu'on trouve dans ce volume. Le public n'ignore pas que M. de Coislin Evêque de Mets a légué la Collection entiere de ses manuscrits à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où il l'avoit placée depuis long-tems, comme

comme dans un des plus commodes, & des plus sûrs dépôts de la République des Lettres.

D. DE MONTFAUCON.

13. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΙΩΑΝΝΟΥ ΑΡΧΙΕΡ. ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ ΤΟΥ ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΟΥ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Sancti Patris nostri Joannis Chrysostomi Archiepiscopi Constantinopolitani opera omnia quæ extant, vel quæ ejus nomine circumferuntur, ad Mss. codices Gallicanos, Vaticanos, Anglicanos, Germanicosque; necnon ad Savilianam & Frontonianam editiones castigata, innumeris aucta : nova interpretatione, ubi opus erat, præfationibus, monitis, notis, variis lectionibus illustrata, nova sancti Doctoris vita, Appendicibus, Onomastico ac copiosissimis indicibus locupletata. Operâ & studio D. Bernardi de Montfaucon, Monachi Ordinis S. Benedicti, è Congregatione S. Mauri, opem ferentibus aliis ex eodem Sodalitio Monachis. Parisiis, sumptibus Ludovici Guerin, Caroli Robustel, Joannis & Josephi Barbou, Guillelmi Desprez & Joannis Desessartz.* 1718 *& annis sequentibus.* 13 vol. *in-folio.* Saint Jean Chrysostôme est parmi les Grecs ce que S. Augustin est parmi les Latins. Lorsque les Supérieurs de notre Congrégation conçurent le dessein de mettre au jour les Peres grecs, ils se proposerent de commencer par S. Chrysostôme; mais plusieurs Savans furent d'avis qu'il falloit travailler avant toutes choses à l'édition de S. Athanase. Cependant D. Bernard de Montfaucon ne perdit point de vue celle de S. Chrysostôme. Dans le voyage qu'il fit en Italie, il rechercha & trouva dans les Bibliotheques non-seulement de quoi remplir les lacunes des éditions précédentes; mais encore un très-grand nombre d'écrits de S. Chrysostôme, qui n'avoient jamais vu le jour. Les Collections du P. Mabillon lui en fournirent quelques-uns aussi aportés d'Italie. On lui avoit promis d'Angleterre trente & une Homélies sur les Pseaumes; mais les ayant examinées, il trouva qu'elles n'étoient point de saint Chrysostôme.

De tous les Peres grecs, il n'y en a point dont on ait plus de manuscrits. Tant ceux que Dom Bernard avoit aportés d'Italie que ceux qu'il trouva dans les Bibliotheques du Roi, de Coislin & de Colbert, il en fit collationner plus de trois cents par D. François Faverolles, Trésorier de S. Denys, qui avoit un talent particulier pour ce genre de travail, & par quatre autres Religieux pendant treize ans. La nouvelle édition

D. de Montfaucon.

commença en 1715; mais la méfintelligence des Libraires, & la dificulté qu'on avoit de trouver dans l'Imprimerie de bons compositeurs en grec, pensa désespérer D. Bernard, & prolongea son édition jusqu'en 1738.

Enfin, il fit paroître au commencement de l'année 1718 les deux premiers volumes, sous les auspices d'Alexandre Albani, neveu du Pape Clément XI. & depuis Cardinal. Après l'épître dédicatoire, le premier volume commence par une préface générale sur les Œuvres de saint Chrysostôme, dans laquelle Dom Bernard loue l'élégance & la beauté des discours de ce saint Docteur, & met son éloquence au dessus de celle de tous les autres Orateurs. Il parle ensuite des diférentes éditions de ce Pere, & porte son jugement sur le travail des éditeurs. L'édition de Savilius parut au commencement du XVIIe siecle en huit volumes *in-folio*, en grec seulement. Ce docte Anglois s'étoit donné toutes les peines possibles pour ramasser tous les manuscrits grecs de S. Chrysostôme, qu'il put trouver tant par lui que par ses amis en France & en Allemagne. Après quoi il donna le texte grec aussi correct qu'on pouvoit le souhaiter de lui. Il y ajouta des notes sur chaque volume, & les mit à la fin du dernier. Une autre édition également bien reçue du public, est celledu P. Fronton le Duc. Ce savant Jésuite a joint au texte grec la version latine des éditions précédentes, corrigée sur la foi des manuscrits grecs, & a traduit lui-même en latin ce qui ne l'avoit pas encore été. Il a fait aussi de savantes notes, qu'on trouve à la fin des I. IV. & VIe tomes, & il se disposoit à en donner de nouvelles & à continuer son entreprise, lorsque Dieu le retira de ce monde.

Quelque estimables que soient ces éditions, le Pere de Montfaucon y trouva beaucoup à corriger & à suppléer. Dans celle qu'il a donnée au public, il fait un juste discernement des ouvrages supposés d'avec les véritables : il place au bas des pages les variantes leçons tirées des manuscrits, lorsqu'elles lui paroissent de conséquence; mais il néglige celles des éditions précédentes, les regardant comme inutiles, après avoir corrigé le texte sur les manuscrits. Il éclaircit les dificultés, qui se rencontrent, dans les avertissemens qu'il a mis à la tête de chaque tome ou de quelque ouvrage considérable. Il déclare que ces avertissemens & les nouvelles pieces qu'il a découvertes, occupent plus d'un volume. A la fin de sa préface, il

D. DE MONT-FAUCON.

fait mention de D. Charles de la Ruë, de D. Martin Bouquet & de D. Joseph Doussot, qui ont travaillé avec lui à cette nouvelle édition. Le P. de Montfaucon fit imprimer séparément cette préface générale *in*-12.

Le premier volume des Œuvres de S. Chrysostôme contient deux exhortations à Théodore, trois livres apologétiques de la vie monastique, le Traité de la comparaison d'un Roi & d'un Moine, deux livres de la componction, trois livres de la Providence, deux livres contre l'habitation commune des Clercs & des femmes, le Traité de la Virginité, deux livres à une jeune veuve, six livres du Sacerdoce, le discours de saint Chrysostôme, lorsqu'il fut ordonné Prêtre, ses Homélies contre les Anoméens, son Traité contre les Juifs & les Gentils, ses huit discours contre les Juifs, ses discours contre l'Anathême & contre les Etrennes, & ses sept discours sur le Lazare.

Le second volume renferme une longue préface sur les Homélies touchant les statues ou la sédition d'Antioche : ces homélies sont au nombre de 21. Deux catécheses ou instructions aux Catéchumenes, trois Homélies sur le Démon, les Homélies sur la Pénitence, sur la Nativité & le Baptême de J. C. sur la trahison de Judas, sur la croix & le cimetiere, sur la croix & le bon Larron, sur la résurrection des morts, sur celle de J. C. sur son Ascension & sur la Pentecôte : Panégyriques de saint Paul, des saints Melece, Lucien, Babylas, Juvantin & Maximin, Pélagie, Ignace, Eustate, Romain, Martyrs, des Machabées, & des saints Berenice, Prosdoce & Domnine.

Les volumes 3 & 4 parurent en 1721. Le troisieme contient trente-quatre Homélies sur des passages du nouveau Testament, plusieurs Homélies qui regardent les troubles de Constantinople & les deux exils de S. Chrysostôme, avec ses lettres qui ne sont pas en grand nombre. Dom Bernard prétend que celle qui est écrite au Moine Cæsarius n'est point du saint Patriarche. Dans sa préface, il parle fort au long des troubles excités à CP. & des deux exils du Saint.

Dans le quatrieme volume on trouve les Homélies du même saint Docteur sur la Genese, huit discours sur le même livre, & les Homélies sur Anne, sur Saül. Dans la préface le Pere de Montfaucon examine si ces discours & ces homélies ont

été prononcés à Conſtantinople ou à Antioche, & en quelle année.

Le cinquieme & le ſixieme volumes furent donnés au public en 1724. Le cinquieme contient les Commentaires, tant véritables que ſuppoſés, de ſaint Chryſoſtôme ſur les Pſeaumes. Le ſavant éditeur a mis à la tête une ample préface partagée en dix-ſept paragraphes. Dans le premier il prouve que ce fut à Antioche & non à Conſtantinople que S. Chryſoſtôme compoſa ſes commentaires ſur le Pſeautier. Dans le ſecond il fait voir qu'ils ont été prononcés en préſence du peuple, & réfute M. de Tillemont, qui eſt d'un avis contraire. Dans les paragraphes ſuivans il recherche le tems auquel ils ont été compoſés, il raporte les ſentimens des auteurs ſur ces Commentaires, & ne trouve rien de plus excellent parmi les ouvrages de ſaint Chryſoſtôme, &c.

Le ſixieme volume renferme les écrits de ce Pere ſur Iſaïe, ſur Jérémie, ſur l'obſcurité des Prophetes, ſur Daniel & ſur S. Jean; les Homélies ſur Melchiſédech, contre les ſpectacles, & ſur quelques autres ſujets; la Synopſe de l'ancien & du nouveau Teſtament, précédée d'une diſſertation de l'éditeur; ſix Homélies de S. Sévérien de Gabales ſur la création; les Homélies ſuppoſées à S. Chryſoſtôme, & l'ouvrage imparfait ſur ſaint Matthieu. La préface de ce volume eſt diviſée en trois articles ou paragraphes : dans le premier le P. de Montfaucon parle du Commentaire imparfait ſur Iſaïe; dans le ſecond il recherche le tems & le jour auxquels fut prononcé l'excellent diſcours contre les jeux du cirque & les théâtres; dans le troiſieme il traite de la Synopſe de l'Ecriture, & montre pourquoi S. Chryſoſtôme parlant des livres du nouveau Teſtament, met les Epîtres de S. Paul avant les Evangiles.

Le ſeptieme volume ne parut qu'en 1727. Quoiqu'il ait plus de huit cens ſoixante pages, ſans compter la préface, il ne contient que les quatre-vingt-dix Homélies de S. Jean Chryſoſtôme ſur S. Matthieu. Dans la préface qui eſt à la tête, le P. de Montfaucon examine d'abord ſi ce fut à Antioche ou à CP. qu'elles furent compoſées & prononcées, & en quel tems. Enſuite il recherche la maniere d'interpréter que S. Chryſoſtôme a ſuivie. Après diverſes obſervations touchant les Commentaires ſur S. Matthieu, il parle des Homélies tant manuſcrites qu'imprimées dans les éditions de Savilius, de Com-

melin & de Morel. Il fait connoître les traductions latines d'Anien & de George de Trapezonce, & la néceſſité d'en donner une nouvelle, comme il a fait.

Le huitieme volume publié en 1728, contient quatre-vingt-huit Homélies ſur ſaint Jean, au nombre deſquelles il y en a onze qui paroiſſent pour la premiere fois. On trouve auſſi dans ce volume les Homélies ſuppoſées à S. Chryſoſtôme. L'éditeur dans ſa préface traite pluſieurs queſtions, ſur le nombre des Homélies, ſur les Anoméens, dont il fait l'hiſtoire en abrégé, ſur l'eſtime que les Anciens ont fait des Homélies ſur S. Jean, & ſur le ſilence de S. Chryſoſtôme touchant la femme adultere, dont il auroit dû parler en expliquant l'Evangile de S. Jean.

Le neuvieme volume donné au public en 1731, renferme les Commentaires de S. Chryſoſtôme ſur les Actes des Apôtres & ſur l'Epître de ſaint Paul aux Romains, avec un nombre d'écrits fauſſement attribués à S. Chryſoſtôme. Dom Bernard a mis à la tête du volume une préface ſur les Homélies, qui expliquent les Actes des Apôtres. Il y prouve contre Eraſme que ces Homélies ſont véritablement de ſaint Chryſoſtôme. A la ſuite de cette préface on trouve celle de Savilius ſur le même ſujet. Le Commentaire ſur l'Epître aux Romains eſt pareillement précédé de deux préfaces, l'une de D. Bernard, & l'autre de Savilius. Ces deux Savans y prouvent, mais par diférens moyens, que les Homélies ſur l'Epître aux Romains ont été prononcées à Antioche.

Le dixieme volume parut en 1732. Il contient les Homélies de S. Chryſoſtôme ſur la premiere & la ſeconde Epître aux Corinthiens, ſon Commentaire ſur l'Epître aux Galates, & des ouvrages ſuppoſés. D. Bernard dans la préface de ce volume met les Homélies de S. Chryſoſtôme ſur la premiere Epître aux Corinthiens entre les plus excellens de ſes ouvrages, ſoit pour l'élégance, ſoit pour la majeſté du ſtyle. Il obſerve que ces Homélies ont été prêchées à Antioche contre le déréglement des mœurs du peuple de cette grande ville; qu'elles apprennent bien des choſes intéreſſantes touchant les Philoſophes païens, les hérétiques Manichéens & Marcionites; que dans l'Homélie 24, S. Chryſoſtôme établit ſi clairement & ſi fortement la préſence réelle du corps de J. C. dans l'euchariſtie, qu'à moins qu'on ne ſoit aveuglé par les préjugés, on ne peut nier que

D. DE MONT-FAUCON.

ce n'ait été la croyance de ce tems-là. Enfin le Pere de Montfaucon remarque qu'il étoit alors d'usage de baiser le vestibule, quand on entroit dans l'Eglise. Il convient dans l'Avertissement mis avant les ouvrages supposés, qu'ils ne méritent pas de porter le nom de S. Chrysostôme. Ce n'est que pour qu'il ne manque rien à son édition, qu'il les donne d'après Savilius & Morel.

L'onzieme volume sorti de l'Imprimerie en 1734, renferme les Commentaires ou Homélies de saint Chrysostôme sur les Epîtres aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens, à Timothée, à Tite & à Philemon. Outre la préface relative aux Homélies sur l'Epître aux Ephésiens, Dom Bernard a mis des Avertissemens avant l'explication de chaque Epître de S. Paul.

Le douzieme volume publié en 1735, contient trente-quatre Homélies de S. Chrysostôme sur l'Epître aux Hébreux, écrites en notes par le Prêtre Constantin ; onze Homélies intéressantes pour l'histoire du tems, & imprimées pour la premiere fois ; les Homélies attribuées à Sévérien de Gabales ; les Eclogues de S. Chrysostôme plus amples que celles que Morel a publiées, la Liturgie de saint Chrysostôme, & quelques autres écrits douteux ou supposés. Les onze Homélies qui n'avoient point encore vu le jour, ont été tirées d'un manuscrit du Vatican, aporté à Rome du Mont-Athos ou de l'Isle de Pathmos. Elles furent envoyées à Dom de Montfaucon par les Peres Maloët & Joseph Avril chargés des affaires de la Congrégation auprès du saint Siege.

Le treizieme & dernier volume ne fut donné au public qu'en 1738. On y trouve un détail de toutes les éditions des ouvrages de S. Chrysostôme, le catalogue de ceux que Morel a donnés dans son édition, la vie du saint Docteur par Pallade, celle que Dom Bernard a composée, où l'on trouve plusieurs anecdotes tirées de douze Homélies nouvellement découvertes, cinq Dissertations curieuses sur la Doctrine de saint Chrysostôme, sur la discipline & la Liturgie de son tems, sur les hérétiques & les hérésies qu'il a combatus, sur plusieurs choses singulieres qu'on rencontre dans ses ouvrages, & sur les usages de son siecle. Ces Dissertations sont suivies de treize Sermons qui portent le nom de saint Chrysostôme, à la fin desquels on trouve un petit Dictionnaire des mots nouveaux &

d'une signification singuliere, employés dans ses ouvrages, & un Index alphabétique des premiers mots grecs de ses discours & de ses homélies, & même de celles qui lui ont été faussement attribuées. Ce volume est terminé par deux tables, l'une des matieres contenues dans les douze volumes de cette édition, & l'autre des textes de l'Ecriture sainte, qui y sont employés.

D. de Montfaucon.

Dom Bernard de Montfaucon n'étoit pas encore au tiers de son édition, lorsque ses envieux donnoient la préférence à celle de Fronton le Duc. Ce savant Jésuite n'a travaillé que sur six volumes, & D. Bernard en a publié treize : quantité d'ouvrages, & sur-tout vingt-deux Homélies qui n'avoient jamais vu le jour, grand nombre de versions nouvelles, les anciennes corrigées, les lacunes remplies, une version claire & nette substituée aux périphrases des autres interpretes, un nouvel ordre dans l'arrangement des pieces, des préfaces à la tête des volumes, des avertissemens à chaque ouvrage, la vie du saint Docteur, des tables, &c : une telle édition peut-elle être mise en parallele avec la précédente ? Le célebre Albert Fabricius bon connoisseur apelle celle du P. de Montfaucon, *Nova, luculenta, castigatissima, & locupletissima sancti Chrysostomi editio græco-latina.*

Biblioth. græc. t. 13, p. 849.

14. *ANTIQUITAS explanatione & schematibus illustrata. L'antiquité expliquée & représentée en figures. Par Dom Bernard de Montfaucon, &c.* A Paris chez Florentin Delaulne, Hilaire Foucault, Michel Clousier, Jean-Géoffroy Nyon, Etienne Ganeau, Nicolas Gosselin, & Pierre-François Giffart, 1719. Dix volumes en latin & en françois. Cet ouvrage médité depuis long-tems, est dédié au Maréchal d'Estrées. L'auteur en donne le plan dans sa préface. » Il s'agit ici, dit-il, » de toute l'Antiquité : on en raporte toutes les parties, on » donne sur chacune un grand nombre de figures : ces figures » sont expliquées avec toute l'exactitude & toute la précision » dont j'ai été capable. Quand les figures manquent sur certains » sujets, je ne laisse pas d'expliquer ces sujets, pour faire une » suite complete. « Il ajoute que destiné par ses Supérieurs aux éditions des Peres grecs, il s'aperçut d'abord que pour y réussir l'étude du profane lui étoit absolument nécessaire, & qu'il partagea le tems de sa journée entre l'étude de l'Ecriture-sainte & des Peres, & celle de l'antiquité profane. Il finit sa longue préface en témoignant sa reconnoissance à tous ceux qui lui

D. DE MONTFAUCON.

ont communiqué des pieces antiques pour insérer dans son vaste Recueil. Il n'oublie pas Dom Charles de la Ruë, Dom Martin Bouquet & Dom Joseph Doussot (1) ses compagnons d'étude, qui ont contribué à la perfection de son ouvrage.

A la suite de la préface on trouve une table des chapitres de toute l'*Antiquité expliquée & représentée en figures*. C'est un coup d'œil de tout ce qui est traité dans les dix volumes. Le premier livre est précédé d'un discours préliminaire partagé en quatre paragraphes. Dans le premier D. de Montfaucon traite de l'origine de l'idolâtrie, & de l'idée que les païens avoient de leurs divinités : dans le second il parle du grand nombre de Dieux, selon l'opinion des Grecs & des Romains, & des lieux où ces Dieux habitoient : dans le troisieme il expose les diverses classes des Dieux chez les Romains : dans le quatrieme il donne l'idée que les anciens avoient de leurs divinités. Il lui paroît certain » qu'une des principales causes de l'idolâtrie est » venue de ce que des gens qui n'avoient que de foibles teintures de la divinité, ont érigé des statuës à des hommes qui » avoient brillé dans le monde par leurs grandes actions, ou » qui s'étoient rendus célebres par des inventions utiles à la » vie humaine, ou enfin qui s'étoient attiré le cœur & l'estime » des hommes parmi lesquels ils vivoient. «

Nous n'entrons point dans le détail de ce grand ouvrage de l'Antiquité expliquée. Les sujets, dont il est rempli, y sont éclaircis par des discours d'une juste étenduë, & l'on en voit des représentations exactes dans des desseins corrects, que la gravure rend fidélement. En effet ce corps d'Antiquités Egyptiennes, Grecques, Etrusques, Romaines, Gauloises, & de presque toutes les nations, est orné de près de douze cens planches, qui contiennent trente à quarante mille figures. Bien des personnes sages & éclairées pensent qu'on auroit dû en retrancher un nombre, dont la pudeur est alarmée. Au reste l'ouvrage, dont on avoit tiré dix-huit cens exemplaires, fut si gouté, qu'en deux mois il fut tout vendu. Les Libraires excités par ce prodigieux débit, sans consulter l'auteur, en

(1) DOM DOUSSOT né à Souillac en Querci, fit profession dans le monastère de la Daurade le 14 Août 1706. Il est mort Prieur de S. Sever de Rustan, le 20 Avril 1752. Il s'étoit proposé de donner une nouvelle édition d'Eusebe, & un nouveau Lexique grec enrichi de plusieurs milliers de mots ramassés par le P. de Montfaucon. Les papiers de D. Doussot ont été renvoyés à S. Germain des Prés.

firent

firent auſſi-tôt une ſeconde édition, qu'ils tirerent à plus de deux mille : auſſi le livre ne fut-il plus ſi recherché.

D. DE MONTFAUCON.

15. *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée & repréſentée en figures : Par D. Bernard de Montfaucon, &c.* A Paris chez les mêmes. 1724. Cinq tomes en latin & en françois. Dès 1722 l'auteur avoit annoncé au public ce Supplément. Il eſt compoſé de quantité d'antiques, dont la plupart ont le mérite de la nouveauté. Ces pieces cachées dans l'intérieur des cabinets, & déterrées pendant l'impreſſion des dix premiers volumes, rempliſſent plus de trois cens planches du Supplément. Dans la préface le P. de Montfaucon repréſente la connoiſſance de l'Antiquité comme l'entrée à tous les arts & à toutes les ſciences. » Comme elles ont pris naiſſance dans » les ſiecles de la Gentilité, les précieux monumens que les » naufrages des tems ont épargnés, nous mettent ſur les routes » pour les acquérir. Ces monumens ſe diviſent en deux claſſes; » celle des livres, & celles des ſtatuës, bas-reliefs, inſcriptions » & médailles. « Il fait valoir les avantages qu'on retire de l'étude de ces deux claſſes de monumens. » Les auteurs pro» fanes, dit notre ſavant Antiquaire, ſont les ſources de ce » qu'on apelle la belle littérature. Les a-t-on une fois négligé, » on eſt tombé dans la barbarie. En a-t-on rappellé l'uſage, » dont on s'étoit privé plus de mille ans : tous les arts & toutes » les ſciences ont recommencé à fleurir, & ſe ſont perfection» nés, à meſure qu'on a redoublé ſes ſoins à cultiver les an» ciens auteurs. «

Cette belle & longue préface eſt accompagnée des remarques de Dom Bernard ſur quelques notes de M. l'Abbé Olivet, & ſuivi de la table des chapitres des cinq volumes du Supplément. Ces volumes ſont devenus rares, comme le ſeroient les dix premiers, ſi l'avidité des Libraires ne les avoit pas trop multipliés. Le Supplément de l'Antiquité expliquée ne tarda pas à être traduit en Anglois par D. Humphreys.

16. *Diſſertation ſur le Phare d'Alexandrie, ſur les autres Phares, & particuliérement ſur celui de Boulogne ſur mer, ruiné depuis environ quatre-vingt ans. Par Dom Bernard de Montfaucon.* Cette Diſſertation fut lue à l'Académie royale des Inſcriptions & des Belles-lettres, le 7 de Janvier 1721. Elle a été imprimée en 1729, dans le tome ſixiéme des Mémoires de Littérature de la même Académie.

D. de Montfaucon.

17. *Dissertation sur la plante apellée Papyrus, sur le papier d'Egypte, sur le papier de coton, & sur celui, dont on se sert aujourd'hui. Par le R. P. D. Bernard de Montfaucon.* Luë dans l'assemblée du 20 Février 1720, & consignée dans le même volume des Mémoires de l'Académie.

18. Après avoir achevé *l'Antiquité expliquée & représentée en figures*, Dom Bernard travailla à rassembler les monumens de la monarchie françoise, pour en composer un ouvrage qui devoit être une suite de son Antiquité expliquée. Il en publia en 1725 le plan général, où il se proposoit de donner d'abord, avec un Abrégé de l'Histoire de France, le portrait des Rois, des Princes & des Seigneurs, dont il nous reste quelques monumens; ensuite les plus grandes Eglises & les principaux édifices du royaume; de passer delà à tout ce qui regarde les usages de la vie civile, comme les habillemens, la célébration des Fêtes, & des jeux depuis les premiers tems jusqu'au regne de Henri IV. Aux usages de la vie civile, il faisoit succéder ce qui a raport à l'état militaire sous les trois races, enseignes & drapeaux, armures, machines de guerre, ordres de batailles, &c. le tout représenté en figures tirées d'après des monumens originaux; & ce détail auroit été naturellement terminé par les tombeaux les plus remarquables en tout genre.

De ces cinq parties, dont l'ouvrage entier devoit être composé, il n'a donné que la premiere, sous ce titre : *Les Monumens de la Monarchie françoise, qui comprennent l'Histoire de France, avec les figures de chaque regne, que l'injure des temps a épargnées. Par le R. P. D. Bernard de Montfaucon, &c.* A Paris, chez Julien-Michel Gandouin & Pierre-François Giffart, 1729, 5 vol. *in-folio.* Cet ouvrage n'a été achevé qu'en 1733. Il est dedié au Roi, & quand le Pere de Montfaucon eut l'honneur de le présenter à Sa Majesté à Compiegne, elle lui fit celui de le retenir long-temps, & de lui marquer une extrême satisfaction de ses travaux.

Le premier tome comprend l'origine des François, la suite des Rois jusqu'à Philippe I. inclusivement, & les monumens de leurs regnes. L'Histoire & l'explication des figures sont en françois & en latin. Dans la préface Dom Bernard dit que sa principale attention a été de raporter les faits exactement & simplement comme ils sont dans les auteurs. » J'ai tâché, dit-il, » d'éviter les défauts, où sont tombés quelques Historiens de ces

D. DE MONTFAUCON.

» bas tems, qui ont souvent orné leur narration aux dépens de la » vérité, qui par des additions ou fausses ou de pure invention, » par des transitions hazardées, des caracteres & des intrigues, » dont ils n'ont aucuns garans, défigurent tellement l'histoire, » que quand on remonte aux sources, on est surpris de trouver » tant de différence entre ces Historiens modernes & les » anciens, qui sont pourtant leurs originaux.«

Une partie de cette préface est employée à réfuter le systême du P. Daniel sur les premiers Rois des François. Vient ensuite un discours préliminaire sur leur Inauguration, sur les Couronnes, les Fleurs de Lis, le Trône, le Sceptre, la Mainde Justice, les Habits royaux. Dom de Montfaucon commence son Histoire par l'origine des François, & rejette la plupart des opinions des Savans sur ce sujet. Il croit que l'histoire de la fuite du Roi Childeric, raportée dans S. Grégoire de Tours, n'a rien que de plausible.

Le second tome, mis au jour en 1730, contient la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie dit le Batard, tirée d'un monument du tems; & la suite des Rois, depuis Louis VI. dit le Gros, jusqu'à Jean II. inclusivement. Et c'est dans ce volume que commencent les monumens de nos Rois de la troisieme race.

Le troisieme tome, publié en 1731, renferme l'histoire & les monumens de nos Rois de France depuis Charles V. jusqu'à Louis XI. inclusivement. Dans l'avis au lecteur, le P. de Montfaucon observe que sous Charles V. les monumens se multiplierent, & que jusqu'à S. Louis ils étoient rares. Charles V. aimoit la peinture & les beaux arts, tombés dans une décadence affreuse depuis tant de siecles. Il avoit toujours auprès de lui un peintre apellé Jean de Bruges. C'est lui sans doute qui a fait la plupart des miniatures représentées dans plusieurs planches de ce volume.

Le quatrieme tome, donné au public en 1732, comprend la suite de nos Rois depuis Charles VIII. jusqu'à François I. inclusivement. Dom Bernard a mis à la tête de ce volume une assez longue préface, dans laquelle il remarque d'abord, que nos Rois de la troisieme race n'ont presque jamais fait la guerre hors du royaume, si l'on en excepte les Croisades, & que ce fut Charles VIII. qui passa le premier en Italie, arma contre lui les Princes ses voisins, & perdit bientôt tout ce qu'il avoit

conquis. Ensuite le Pere de Montfaucon répond au Marquis Maffei, qui dans son livre des Amphithéâtres, avoit relevé quelques endroits de l'Antiquité expliquée & du *Diarium Italicum*. Les Jésuites dans leur Journal de Trévoux enchérissant beaucoup sur ce que le Marquis avoit dit, parlerent de l'Antiquité expliquée avec un mépris si marqué, que Scioppius lui-même n'avoit jamais rien dit de si offensant & de si injurieux. » Ils voudroient, dit Dom Bernard, me faire passer pour un » misérable copiste, *qui en multipliant les images, ne fait autre* » *chose qu'amuser les ignorans*, que représenter des *Antiquités*, » *qu'il ignore lui-même*, & qui n'a rien de nouveau que *l'encre* » *& le papier.* « A la suite de cette préface on trouve un Discours ou Dissertation sur la couronne d'Eude, Duc de Toulouse & d'Aquitaine, & sur la généalogie de ce Prince.

Le cinquieme tome sorti de la presse en 1733, comprend l'Histoire de France avec les figures de chaque regne depuis Henri II. jusqu'à Henri IV. inclusivement. Dans l'avis au lecteur, D. de Montfaucon remarque qu'on faisoit dans certains livres des miniatures, qui se perfectionnerent beaucoup après que Charles VIII. & Louis XII. eurent porté la guerre en Italie, où la peinture commençoit alors à se rétablir. La gravure, qui se mit sur les rangs sous François I. fit perdre l'usage de ces images en peinture, qu'on mettoit dans les livres : on y mit en leur place des estampes; mais elles n'étoient guere gravées qu'en bois avant le regne de Henri IV.

19. *Ecrit sur un passage d'Hérodote, sur lequel s'éleva en* 1734 *une dispute littéraire entre M. Gronovius & D. Bernard de Montfaucon.* Dans le 12[e] tome de l'Histoire de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, page 170 & suiv. on lit que D. Bernard avoit lu Hérodote, dès sa jeunesse, & que charmé de la douceur de son style & de l'intéressante variété de ses narrations, il ne passoit aucune année sans le relire, quoiqu'il le sût presque par cœur. Hérodote raporte sur la foi des Libyens, qu'il y avoit dans leur pays *des hommes & des femmes sauvages, & beaucoup d'autres animaux féroces*. καὶ ἄλλα ἀπλήθει πολλὰ θηρία ἀκατάψευστα. C'est ainsi qu'on lit dans l'imprimé. Laurent Valla a traduit, *& aliæ permultæ feræ haud ementitæ.* L'adjectif ἀκατάψευστα avoit toujours révolté le P. de Montfaucon : ayant consulté les manuscrits, il en trouva deux qui avoient πολλὰ θηρία ἀκατάψαυστα, *feræ intractabiles.*

D. DE MONTFAUCON.

Il n'en fallut pas davantage pour le perſuader que cette derniere leçon eſt la véritable, & que l'autre eſt une faute, & il la mit dans ſa Paléographie parmi celles que les anciens copiſtes avoient introduites dans les Auteurs par des traits de plume équivoques.

Mais M. Gronovius, qui donna en 1715 une nouvelle édition d'Hérodote, conſerva l'ancienne leçon ἀκατάψευστα, & rejetta celle que D. Bernard avoit propoſée. Celui-ci fit faire de nouvelles recherches dans les manuſcrits d'Italie, & l'on en trouva ſept qui lui étoient favorables. M. Gronovius objecta que l'on ne trouve dans les Lexiques ni καταψαύομαι, ni κατάψαυστος. D. de Montfaucon répondit qu'ilmanque dans les plus amples Lexiques un nombre preſque infini de mots, & qu'il en a lui-même ajouté près de trois mille à ſon Conſtantin de l'édition de Portus.

20. *Diſcours ſur les monumens antiques : ſur ceux de la ville de Paris, & ſur une Inſcription trouvée au Bois de Vincennes, qui prouve que du tems de l'Empereur Marc-Aurele, il y avoit à Paris, de même qu'à Rome, un College du Dieu Silvain. Par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon.* Ce Diſcours fut lu dans l'aſſemblée de l'Académie le 22 Juin 1734. Il eſt imprimé au tome treizieme des Mémoires de Littérature de la même Académie, p. 429.

21. *Les modes & les uſages du ſiecle de Théodoſe-le-Grand & d'Arcadius ſon fils : avec quelques réflexions ſur le moyen & le bas âge. Par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon.* Ce Diſcours, lu à l'Académie le 15 Février 1737, a été compoſé ſur les ouvrages de S. Jean Chryſoſtôme, qui ont long-tems occupé l'auteur. Il obſerve que ſur la fin du IVe. ſiecle & au commencement du Ve. les Empereurs portoient ou le diadême ou la couronne ſemée de pierres les plus précieuſes, revêtus d'une tunique de pourpre, & qu'ils avoient des robes de ſoie brochée d'or, où étoient repréſentés des dragons; que les mulets & les chevaux blancs paſſoient parmi les Princes, pour une marque de ſouveraineté, & que dans la ſuite les Papes en prirent l'uſage pour la même raiſon, & l'accorderent à certains Evêques. La deſcription qu'il fait des palais des grands Seigneurs & de la magnificence des feſtins, montre juſqu'à quel excès on donnoit dans le luxe. Il paſſe enſuite aux combats du Cirque & de l'Hippodrome, aux jeux Olympiques, aux Théâ-

D. de Montfaucon.

tres, aux Funambules ou Danseurs de corde, aux enchantemens, aux sortileges, aux augures, aux présages, &c. Le discours qui renferme ce curieux détail, se trouve dans le treizieme tome des Mémoires de Littérature de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, p. 474.

22. *Observations sur les anciennes divinités de l'Egypte, & sur la dorure de quelques figures Egyptiennes.* Dans le quatorzieme tome de l'Histoire de la même Académie, p. 7. Ce qui a donné lieu à ces observations, c'est une nouvelle figure d'Isis, la plus grande & la plus singuliere que le P. de Montfaucon ait jamais vue. Elle n'est ni dans son Antiquité expliquée, ni dans le Supplément, parce que M. le Duc de Bouillon lui en fit présent après qu'il eut publié l'un & l'autre ouvrage.

23. *Lettre latine de Dom Bernard de Montfaucon, adressée à M. Salmon Bibliothécaire de Sorbone.* Cette lettre fut écrite à l'occasion de la Bibliotheque alphabétique que ce Docteur avoit entreprise avec plusieurs autres, sous le titre d'*Index Sorbonicus,* & contre laquelle D. Jacques Martin avoit écrit.

24. *Recherches à faire dans le voyage de Constantinople & du Levant.* Ce Mémoire fut dressé par D. Bernard, en conséquence du grand projet qu'il avoit formé d'aller lui-même au Mont-Athos, dans la Grece, &c. accompagné de quelques Savans de Saint-Germain des Prés, pour rechercher des MSS. Plusieurs accidens, la mort sur-tout du Cardinal d'Estrées, empêcherent l'exécution du projet. Par la composition de ce Mémoire, le Pere de Montfaucon a voulu mettre en état les personnes qui seroient chargées de rechercher en Orient les manuscrits, de le faire d'une maniere utile. Il donne des instructions sur chaque genre de science, & indique les antiques & les manuscrits dont il est nécessaire de faire l'acquisition. Par exemple, le Panarion de S. Epiphane sur les hérésies, est un des plus rares ouvrages en manuscrit : il n'y en a peut-être pas deux entiers en Europe; il ne faudra pas laisser échaper ceux qui se présenteront. Le P. de Montfaucon entre dans un détail très-curieux, qu'on peut voir dans le Mercure de France, Janvier 1742, p. 60 & suivantes.

25. *Bibliotheca Bibliothecarum Manuscriptorum nova; ubi, quæ innumeris penè Manuscriptorum Bibliothecis continentur, ad quodvis Litteraturæ genus spectantia & notatu digna, describuntur & indicantur. Auctore R. P. D. Bernardo de Montfaucon,*

Benedictino Congregationis S. Mauri. Parisiis, apud Briasson, 1739, 2 vol. *in-fol.* Dès 1733 l'auteur publia le projet de ce grand & important recueil, dont le but est de faire connoître les manuscrits que l'on conserve dans toutes les Bibliotheques de l'Europe, en toute langue & en tout genre de science, excepté les manuscrits trop communs. Il avoit déja donné à la fin de son *Diarium Italicum* un essai de cette collection si utile aux gens de Lettres. On y trouve toutes les sortes de manuscrits, dont il avoit pu avoir connoissance, pendant plus de quarante années de recherches assiduës. L'ouvrage est dédié au Cardinal de Fleury.

D. DE MONTFAUCON.

Le premier tome a une préface dans laquelle Dom Bernard expose son plan & la maniere dont il l'a exécuté. Son confrere Dom Jean le Maître se chargea de transcrire presque tous les extraits des catalogues qui composent l'ouvrage, il l'enrichit d'une table très-ample, & acheva en 1720 cette compilation qui fut reliée en deux volumes *in-fol.* Le P. de Montfaucon ajoute qu'elle fut d'une grande utilité non-seulement à lui & à ses confreres, mais encore aux gens de Lettres, tant François qu'étrangers, pour la correction des anciens auteurs sacrés ou profanes. Il se chargea lui-même en 1733 de revoir, de corriger & d'augmenter cette collection. Il a mis après sa préface une diatribe préliminaire, où il fait connoître d'abord les auteurs de l'Histoire des Grecs & des Romains, & ensuite les manuscrits & les chroniques qui concernent l'Histoire des Gaules, de la France & de ses provinces. Vient après cela une liste des Bibliotheques & de tous les catalogues qui sont renfermés dans les deux tomes de cet ouvrage. On trouve de suite la table générale des auteurs & des manuscrits dont il y est fait mention : elle occupe plus de deux cens vingt pages d'un petit caractère à deux colonnes. Ce premier tome comprend les manuscrits des Bibliotheques principales d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre.

A l'article de la Bibliotheque du Vatican, page 2, le P. de Montfaucon embrasse le sentiment de Henri Etienne & des autres Savans, qui croient que Platon n'a eu nulle connoissance du Mystère de la Trinité. M. le Cardinal Quirini, dans une lettre adressée à l'auteur, se déclara contre ce sentiment, & dans une autre lettre à D. Laneau Général de la Congrégation de S. Maur, il continua à combattre l'opinion de D. Bernard,

D. DE MONTFAUCON.

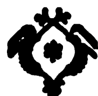
dont il faisoit un grand éloge. D. Jacques Martin répondit aux lettres du Cardinal, & justifia tout ce que son illustre confrere avoit dit sur ce sujet.

Le second tome comprend les manuscrits des Bibliotheques du Roi, de S. Germain des Prés, de Wolfius, de Peiresc, & d'un grand nombre d'abbayes de France. Le P. de Montfaucon met la Bibliotheque de S. Germain au nombre des plus considérables de toute l'Europe. S'il s'agit de manuscrits dont l'antiquité & la rareté excitent la curiosité de l'Europe savante; il ne connoît aucune Bibliotheque qui puisse en produire un aussi grand nombre écrits en lettres onciales & de la plus haute antiquité. A l'occasion d'un manuscrit qui contient les Instructions & les Statuts Synodaux d'Augier de Montfaucon, élu Evêque de Conserans l'an 1279, il donne la généalogie de sa famille, qui finit à Bernard de Montfaucon, auteur de cette Bibliotheque des Bibliotheques. Dom Jean le Maître (1) a eu beaucoup de part à l'édition de ce grand ouvrage. Les Constitutions pour l'abbaye de S. Claude, avant qu'elle fût sécularisée, ont pour auteur le P. de Montfaucon.

Il seroit trop long de raporter ici les louanges qu'on a données à ce Savant universel, tant en France que dans les pays étrangers. Mais on ne peut se dispenser de mettre sous les yeux du lecteur l'éloge qu'en fait M. Fabricius dans sa Bibliotheque grecque : *Nemo vivit hodie*, dit-il, *qui majoribus vel præclarioribus muneribus auxerit rem litterariam, & qui græcas præsertim & ecclesiasticas litteras, omnemque Antiquitatem pulchrius ornaverit, quàm nobilis genere, sed virtute, doctrinâ & meritis illustrior D. Bernardus de Montfaucon, Congregationis sancti Mauri, Benedictini Ordinis, Gallicæ gentis, & ætatis suæ decus* τηλαυγές.

Tom. 13, *p.* 849.

(1) DOM LE MAÎTRE a composé un *Index in-folio* de tous les écrits grecs imprimés, en marquant les premieres lignes de chacun. Avec ce secours on n'est point exposé à donner au public comme anecdotes des pieces déja imprimées. D. le Maître étoit de Lavardin au diocèse du Mans. A l'âge de 23 ans, il fit profession dans l'abbaye de Vendôme le 17 Juillet 1692. Il est mort à S. Denys en France le 27 Décembre 1740. Il y a laissé un Graduel magnifique de sa façon.



DOM

Dom Pierre Sabbathier.

Dom Sabbathier, originaire de Languedoc, naquit à Poitiers l'an 1682. Ses parens l'ayant envoyé à Paris dès ses plus tendres années, il fit ses études au College des Quatre-Nations, où, sous des Professeurs savans & vertueux, il prit le gout des Belles-Lettres, & avança d'un pas égal dans les sciences & dans la piété. Ses études finies, il chercha un asyle pour se mettre à l'abri de la corruption du monde. A peine avoit-il l'âge requis, lorsqu'il se consacra à Dieu par les vœux solennels qu'il prononça le 30 Juin de l'an 1700 dans l'abbaye de S. Faron de Meaux. Environ deux ans après sa profession, il fut envoyé à Saint-Germain des Prés, où il fit ses cours de Philosophie & de Théologie. A l'exemple des saints & savans Religieux qui étoient dans cette abbaye, il sut allier la pratique des vertus chrétiennes & religieuses avec l'application à l'étude.

Immédiatement après sa Théologie, Dom Ruinart l'associa à ses travaux littéraires. Ils étoient occupés l'un & l'autre à mettre la derniere main au 5e. tome des Annales Bénédictines, lorsque la mort enleva Dom Ruinart. Dom Sabbathier perdit en lui un ami & un maître habile, sous lequel il se formoit. Les Supérieurs le donnerent pour compagnon d'études au savant P. Massuet, qu'ils avoient chargé de la continuation des Annales; mais la diférence d'humeur & de caractère des deux associés, les obligea bientôt de se séparer.

Alors Dom Sabbathier étant libre entreprit de mettre au jour l'ancienne version de l'Ecriture-Sainte, que S. Augustin apelle la version Italique. Il se livra tout entier à ce grand ouvrage, & sut si bien ménager son tems, que l'emploi de Bibliothécaire, dont il étoit chargé, ne l'empêcha pas de l'avancer. Il l'avoit annoncé au public dès 1724. Il avoit lieu de se promettre de l'achever à Paris, lorsque par le malheur des tems il fut relégué dans l'abbaye de S. Nicaise de Reims. Il y continua son travail, & le mit en état d'être imprimé; mais il fut obligé de le laisser reposer, à cause des obstacles, qui en empêchoient l'impression.

Il employa son loisir à donner un nouvel arrangement à la

Dom Sabbathier.

Bibliotheque de Saint-Nicaise. Par ses soins & le travail de Dom Loyau, elle devint une des plus curieuses de la ville. Ce qu'on y estime le plus, c'est le catalogue fait dans un ordre nouveau, & dont on attribue l'invention à Dom Sabbathier. Cet ample catalogue alphabétique renferme sans aucune confusion 1°. les noms des auteurs & une liste chronologique de leurs ouvrages; 2°. le dépouillement général de toutes les matieres qu'ils ont traitées. De sorte que si l'on veut savoir si un tel livre est dans la Bibliotheque, on n'a qu'à chercher le nom de l'auteur, & l'on trouve le livre avec une suite de ses autres ouvrages : si l'on veut travailler sur quelque matiere, dont la lettre initiale réponde à ce que l'on vient de chercher, on trouve dans le plus grand détail les choses qu'on désire, avec la page & les numéros de tous les livres qui en parlent. Dom Sabbathier eut d'abord le dessein de mettre à la tête de chaque livre le jugement qu'il en portoit; mais par modestie, il se contenta de recueillir ceux de tous les Savans.

Telle étoit son occupation depuis long-tems, lorsque la providence lui fournit les moyens de donner au public toutes les versions latines des livres sacrés. M. l'Abbé Sallier Garde de la Bibliotheque du Roi, & ami particulier de D. Sabbathier, parla avantageusement de cet ouvrage & de son auteur à M. le Duc d'Orléans retiré à Sainte-Genevieve, & lui demanda sa protection pour l'un & pour l'autre. Ce grand Prince, à qui une piété éclairée faisoit envisager comme précieux tout ce qui peut contribuer à l'intelligence des saintes Ecritures, voyant bien que le retour de D. Sabbathier à Paris étoit comme impossible, à cause des circonstances du tems, fit à Florentain Libraire de Reims une gratification, qui le mit en état de faire les avances nécessaires pour une si grande entreprise.

L'impression s'avançoit, & le second volume étoit presque achevé, lorsque Dom Sabbathier fut attaqué d'une maladie mortelle. Elle étoit une suite de ses veilles, & de la sévérité avec laquelle il traitoit son corps. Après avoir souffert pendant quinze jours les douleurs les plus aiguës avec une patience vraiment chrétienne, il mourut dans l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims le 24 Mars 1742. C'étoit un Religieux humble & savant : la priere & l'étude avoient toujours fait ses délices. Il étoit si pénitent, qu'il ne voulut jamais user des soulagemens que ses longs travaux, l'âge & les infirmités lui auroient permis de

prendre ſans ſcrupule. Son commerce avec les perſonnes du dehors, étoit accompagné d'un air de modeſtie & de vertu qui le faiſoit généralement eſtimer. Dom Sabbathier.

Le ſoin de l'impreſſion de ſa Bible fut laiſſé à Dom (1) Charles-François Ballard d'Inville, & à Dom Vincent de la Ruë, qui s'en occupoient depuis long-tems. L'ouvrage parut enfin ſous ce titre : *Bibliorum ſacrorum latinæ Verſiones antiquæ ſeu vetus Italica, & cæteræ quæcumque in codicibus Mſſ. & antiquorum libris reperiri potuerunt : quæ cum vulgata latina, & cum textu græco comparantur. Accedunt præfationes, obſervationes ac notæ, indexque novus ad Vulgatam è regione editam, idemque locupletiſſimus. Operâ & ſtudio D. Petri Sabbathier, Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione ſancti Mauri. Remis, apud Reginaldum Florentain*, 1743, *in-folio*. 3 vol. Cette Bible comprend toutes les verſions latines des livres ſacrés, raſſemblées & réunies ſous un ſeul point de vuë. Dom Sabbathier y a travaillé conſtamment pendant plus de vingt ans. Les plus anciens manuſcrits d'Italie, de France, d'Angleterre, & les écrits des Peres des premiers ſiecles de l'Egliſe, ſont les ſources où il a puiſé. Les deux premiers volumes contiennent l'ancien Teſtament, & le troiſieme eſt pour le nouveau. Tout l'ouvrage eſt dédié à ſon Alteſſe Mgr. le Duc d'Orléans, & l'épître dédicatoire, eſtimée des connoiſſeurs, eſt de la compoſition de D. Charles Clémencet.

Il eſt auſſi auteur de la Préface générale, dont le Pere Sabbathier n'avoit fait que quatre pages, en indiquant néanmoins les ſujets qu'il ſe propoſoit d'y traiter. Cette préface faite ſous ſon nom, eſt diviſée en trois parties. Dans la premiere, il releve l'utilité des anciennes verſions, de façon néanmoins qu'il conſerve toujours la préférence au texte original. Il examine enſuite s'il y a eu pluſieurs verſions dans les premiers tems de l'Egliſe, ou s'il n'y en a eu qu'une primitive ſur laquelle il s'en eſt fait un nombre de copies par des écrivains qui ſe ſont donné la liberté de retrancher à leur gré, de changer & de corriger : ce qui le conduit à la célèbre verſion, que S. Auguſtin apelle la verſion italique, que d'autres nomment la commune, ou lui donnent diférens noms. Il en examine

(1) Ce Religieux né à Beſançon a fait profeſſion à l'âge de 18 ans dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 15 Juin 1729.

Dom Sabbathier.

l'âge, l'origine, les véritables caractères, & en assure la certitude.

Dans la seconde partie il indique les manuscrits, les auteurs ecclésiastiques, les Missels & les autres anciens monumens, dans lesquels on a trouvé des fragmens de l'ancienne version. Il s'étend peu sur les manuscrits, parce qu'il en est parlé dans les avertissemens, qui sont à la tête de chaque livre. C'est-là qu'on fait connoître leur antiquité & leur mérite. Il n'en est pas de même des Peres, il s'étend beaucoup sur ceux, dont on s'est servi pour recouvrer l'ancienne version, & marque quels sont ceux qui en ont employé d'autres.

Enfin dans la troisieme partie de la préface l'auteur se fait un devoir de faire connoître les Savans qui avant D. Sabbathier sont entrés dans la même carriere. Il en raporte les travaux, & leur rend tout l'honneur qu'ils méritent. Delà il passe à ceux de D. Sabbathier, au nom duquel il parle toujours, & marque la voie qu'il a tenue pour recouvrer cette ancienne version ; ce qu'il en a recouvré ; comment il a composé un corps de Bible de tant de diférens versets ou fragmens ; quel est l'ordre & la méthode qu'il a suivie. Il termine cette longue préface par des témoignages de reconnoissance pour les services signalés que MM. Sallier & Pouilli ont rendus au P. Sabbathier relativement à son ouvrage. Son confrere Dom Charles Ballard, dont il avoit reçu de grands secours pendant le cours de l'impression, n'est pas oublié.

La préface qui est à la tête du troisieme volume contenant le nouveau Testament, est encore de Dom Clémencet, qui l'a divisée en deux parties. Dans la premiere il marque ce qu'on a omis dans les deux premiers volumes, les diférentes leçons du célebre Pseautier de S. Germain, & de celui de Vérone, dont le P. Bianchini s'est servi, & répond à plusieurs dificultés de ce docte Italien. La seconde partie est employée à défendre l'ancienne version italique contre Messieurs Bentley & Casley, qui en ont attaqué le nom & nié l'existence. Après avoir réfuté solidement ces deux savans Critiques Anglois, l'auteur conclut la préface par ce passage de S. Augustin : *In ipsis autem interpretationibus* Itala *cæteris præferatur : nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ.*

On a mis à la suite de cette préface un bel éloge historique de D. Pierre Sabbathier. Je n'en raporterai ici que ces paroles

de la fin : *Omnes in eo virtutes effulgebant, flagrans in Deum amor, quem unum in studiis finem habuit ; egregia in proximum caritas ; summa paupertas ; tanta animi submissio, tantus parendi amor, ut in omnibus à nutu præpositi penderet, nec quidquam agendum susciperet, nisi quod ille aut jussisset aut permisisset.* On voit ici le portrait d'un parfait Religieux.

D. SABBATHIER.

DOM ROBERT-FRANÇOIS LE TELLIER.

§. I. *SA VIE.*

DOM LE TELLIER naquit à Andely, petite ville du diocèse de Rouen, au mois de Janvier 1669. Ses parens, qui étoient d'une des bonnes familles du lieu, mais encore plus respectables par leur piété, l'éleverent dans la crainte de Dieu & dans une grande innocence de mœurs. Loin de négliger ses heureuses dispositions pour l'étude, ils lui procurerent des maîtres sous lesquels il fit beaucoup de progrès dans les Belles-lettres. A peine avoit-il commencé à connoître le monde, qu'il forma le dessein de le quitter, pour se consacrer uniquement à Dieu dans la Congrégation de S. Maur. Il alla au Noviciat de l'abbaye de Lyre, où il fit profession le 12 Septembre 1688, âgé de dix-neuf ans.

Après ses cours de Philosophie & de Théologie, qu'il fit avec distinction, il fut chargé d'enseigner l'une & l'autre dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, où il remplaça dans cet important emploi le célebre Pere Massuet. Dom le Tellier justifia pleinement le choix qu'on avoit fait de lui pour succéder à ce savant Théologien. De Caen Dom le Tellier alla enseigner la Théologie dans l'abbaye de S. Benigne de Dijon, & ensuite dans celle de S. Remi de Reims, & par-tout il soutint la réputation qu'il s'étoit faite dans l'Université de Caen. Il ne se contentoit pas d'instruire ses écoliers dans la classe, il les portoit à la vertu & à la régularité, par son exemple & par ses exhortations. Sa santé ne lui permettant plus de soutenir les fatigues inséparables de l'emploi de Professeur, il demanda à en être déchargé, & revint en Normandie. Le P. Général lui offrit la Supériorité, qu'il refusa constamment.

Devenu ainsi plus maître de lui-même qu'il ne l'avoit encore

D. le Tellier.

été depuis ſon entrée dans la religion, il ſe forma un plan de conduite, qu'il ſuivit exactement juſqu'à la fin de ſa vie. Tout ſon tems etoit partagé entre la priere, l'étude & les devoirs qu'il avoit à remplir. Sa propre ſanctification paroiſſoit être ſon unique objet, ce qui ne l'empêchoit pas de ſe porter avec zele à tout ce qui pouvoit concourir à celle du prochain. Comme on le connoiſſoit pour un Religieux plein de lumieres & d'une charité toujours prête à ſe communiquer, on s'adreſſoit à lui de toutes parts, on le conſultoit ſur des affaires de conſcience; Prêtres, Religieux, Laïques, il ne ſe refuſoit à aucun, & il en eſt peu qui n'aient reçu des réponſes ſatisfaiſantes. Connoiſſant parfaitement l'étendue des obligations d'un vrai Bénédictin, il s'étoit rendu recommandable par ſon exactitude à les remplir. On a encore de lui quelques écrits ſur ce ſujet, qui, tant qu'ils ſubſiſteront, ſeront des monumens de ſon zele pour maintenir dans la Congrégation l'obſervance réguliere dans toute ſa vigueur. C'eſt pour cela qu'il écrivoit aux Supérieurs aſſemblés dans les Dietes & les Chapitres généraux, pour leur repréſenter qu'ils étoient chargés de Dieu de veiller au maintien de la diſcipline, & de corriger les moindres abus, qui tendoient au relâchement d'une réforme, qui eſt l'ouvrage de Dieu.

La mauvaiſe ſanté de Dom le Tellier l'obligea d'aller demeurer dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, dans l'eſpérance que le changement d'air contribueroit à la rétablir; mais au bout de quelques mois, il y mourut le 4 Janvier 1743, après une courte maladie, pendant laquelle il reçut les derniers Sacremens en pleine & parfaite connoiſſance. Malgré la foibleſſe de ſon tempérament, il a vécu ſoixante-quatorze ans, ſans avoir preſque jamais uſé de ſoulagement, que dans les circonſtances ou il ſe trouvoit obligé d'avoir recours aux remedes. A une profonde étude de la Théologie, il joignoit quantité de belles connoiſſances propres à orner l'eſprit: il étoit très-verſé dans la lecture des Peres de l'Egliſe; il poſſédoit très-bien l'Ecriture-Sainte. On reconnoiſſoit en lui un eſprit pénétrant & méthodique, avec un jugement ſolide, qui lui faiſoit ſaiſir le vrai. Il étoit également reſpectable par la candeur de ſes mœurs, ſon amour pour la vérité, & une piété éclairée & conſtante, jointe à une grande ſimplicité.

§. II. *Ses Écrits*.

D. le Tellier.

1. Dom François le Tellier publia en 1702, & fit soutenir en présence de toute l'Université de Caen, une fameuse These sur l'Eglise. Elle est intitulée, *Dissertatio de Ecclesiâ*, & c'est plutôt un livre qu'une these. Elle contient cinquante-deux pages d'impression *in*-4°. Elle est divisée en deux parties : dans la premiere il traite de la Prédestination de l'Eglise avant tous les siecles, & le sujet de la seconde est la formation de l'Eglise dans le tems. Cette piece, que les Savans admirerent, fut fort recherchée & lui fit beaucoup d'honneur. Avant lui nul Professeur en Théologie n'avoit soutenu publiquement dans l'Université de Caen les dogmes de la Prédestination gratuite & de la Grace efficace par elle-même.

2. Parmi les Dissertations de D. le Tellier qu'on a conservées en manuscrit, il y en a une qui traite de la pénitence des Ninivites, savoir si elle étoit purement extérieure, ou bien extérieure & intérieure tout ensemble. Contre l'opinion d'Estius, il se déclare pour le premier sentiment, & l'établit sur des preuves auxquelles il semble qu'on doive se rendre.

3. Dom le Tellier & Dom le Cerf demeuroient ensemble à l'abbaye de S. Vandrille : on y honore la mémoire de trente-trois Saints, qui ont été ou Religieux ou Abbés de ce célebre monastère. Leurs images sont peintes autour du chœur avec les attributs de la sainteté. Dom le Cerf s'avisa de la contester à quelques-uns, sur ce que leurs noms ne se trouvoient dans aucun Martyrologe ; sur ce que le détail de leur vie est presque inconnu ; sur ce qu'on ne voyoit point par quelle autorité leurs fêtes s'étoient établies, ni quand elles avoient commencé ; d'où il concluoit que leur culte étoit abusif, & devoit conséquemment être supprimé. Dom le Tellier au contraire en entreprit la défense, & composa sur cette matiere plusieurs Dissertations très-savantes, pour justifier le culte qu'on leur rend. Il y combat par des raisons si fortes & si solides toutes celles que D. le Cerf avoit employées pour appuyer son sentiment, que ceux qui d'abord s'étoient laissé prévenir en sa faveur, ne purent s'empêcher d'adopter & de suivre celui de D. le Tellier. Cependant l'affaire fut portée au Chapitre général, & sur le rapport de D. Raffelin, savant Théologien, il fut décidé qu'on continueroit à faire la fête des Saints contestés.

D. le Tellier.

Tous les écrits du P. le Tellier sur cette matiere, sont très-bien faits. Ils forment un petit volume *in*-4°. qu'on conserve précieusement dans l'abbaye de S. Vandrille.

4. On a un écrit de Dom le Tellier sur les Commendes, & voici ce qui lui donna occasion de traiter cette matiere. M. l'Abbé de S. Simon, dont il étoit considéré, avança dans une conversation, qu'il croyoit qu'un Bénéficier est vraiment maître de la totalité des revenus de son bénéfice, & qu'il n'est pas plus tenu par justice de donner aux pauvres le superflu qu'un simple Laïque. Dom le Tellier combattit ce faux principe, & selon sa méthode, écrivit fortement, pour désabuser son Abbé. Son ouvrage est par demandes & par réponses. Nulles réflexions aigres. S'il ne s'éleve point contre les commendes, il ne dissimule pas les obligations de ceux qui les possedent, quant à l'usage des revenus qu'ils en tirent. Il leur fait voir sur-tout combien il est injuste de leur part de susciter à leurs Religieux des procès, qui tendent à les dépouiller d'une portion du peu qui leur reste. Toutes les expressions, dont il se sert, quoique fortes & pressantes, sont néanmoins très-mesurées, & ne respirent que la charité, dont l'auteur étoit rempli.

5. On a de lui une longue Dissertation sur ce principe de la Théologie morale : *Qui veut la cause, veut l'effet*, savoir s'il doit être entendu dans toute sa généralité sans aucune exception, ou s'il ne se rencontre point de ces cas dans lesquels il est permis de le restreindre, à cause d'une juste nécessité, ou pour l'honnête utilité. Une personne d'un mérite distingué tenoit pour le premier sentiment & qualifioit l'autre de relâchement scandaleux. D. le Tellier entreprit de la détromper : ses premieres raisons ne la persuaderent pas. D'abord elle y en opposa qui paroissoient convaincantes. Dom le Tellier repliqua, & prit enfin le parti de consulter quelques Docteurs de Sorbone, qui déciderent d'une maniere conforme à son sentiment. Par cette décision les deux partis se réunirent, & ainsi finit cette dispute théologique.

6. Mais à peine D. le Tellier en étoit sorti, qu'il se trouva engagé dans une autre qui eut plus de suite, & qui ne laissa pas de faire du bruit. Elle regarde la tolérance. Le P. le Tellier s'entretenant un jour avec quelques Théologiens, la conversation tomba insensiblement sur ce qui se pratique à Rome par rapport aux femmes publiques. Il fut le seul qui crut qu'il peut

peut y avoir en certains lieux une juste nécessité de les tolérer. Et comme on s'éleva avec force contre son sentiment, il composa un long écrit pour appuyer ce qu'il avoit avancé. Un ancien Professeur donna une Dissertation très-vive contre la tolérance dont il s'agit. Dom le Tellier y répondit par un nouvel écrit beaucoup plus ample que le premier. Mais comme il ne fit pas grande impression, l'auteur eut recours à quelques Docteurs de Sorbone, dont il reçut une réponse favorable. Ses contradicteurs, qui étoient en grand nombre, ne se rendirent point. Il fit de nouveaux écrits : on lui en opposa d'autres, qui sont demeurés sans réponse.

7. Dom François Lami ayant été consulté par un Supérieur sur l'état d'un Religieux, qui est dans l'habitude de violer de gaiété de cœur les observances régulieres dans les Cloîtres, fit une réponse, qui a été imprimée dans le recueil de ses Lettres théologiques & morales. Cette réponse ayant été combatue, Dom le Tellier en prit la défense par des notes très-étendues, qui appuient solidement les principes posés par le Pere Lami. Il y ajouta, avec les réponses, sept objections que ce savant Religieux ne s'étoit point faites, parce qu'il ne s'étoit pas attendu à devoir être contredit sur des choses qui lui paroissoient évidentes. Ces notes savantes, quoique précises, sont beaucoup plus amples que le texte même de la lettre de Dom François Lami. On reconnoît dans ces notes l'esprit & le langage de saint Bernard, qui est le Théologien & le guide le plus sûr que puissent suivre les Religieux, qui ne veulent pas s'étourdir sur l'étendue de leurs obligations. Ce bon ouvrage écrit de la main du Pere le Tellier nous a été conservé par le R. P. Boudier, actuellement Supérieur-Général de notre Congrégation.

8. Parmi les Mémoires de D. le Tellier, il y en a qui ont pour objet l'usage, où l'on a été long-tems, de donner indistinctement la Communion à tous les Novices le jour de leur prise d'habit. Il combat cet usage, ou plutôt cet abus, par des raisons très-fortes, persuadé de cette vérité, que le changement d'état & d'habit n'opere pas de lui-même celui du cœur, absolument nécessaire pour la sincérité de la conversion.

9. Dom le Tellier a encore donné une Dissertation sur les prêts trop usités dans le commerce. Il s'y éleve contre ce

D. LE TELLIER.

qu'avoit publié ſur cette matiere délicate Dom Thierri de Viaixnes, Bénédictin de S. Vanne, dont l'écrit fit alors tant d'éclat.

10. Enfin le dernier ouvrage de D. François le Tellier eſt une longue Diſſertation, pour détruire le principal argument des Proteſtans contre l'infaillibilité de l'Egliſe. Il reprend tout ce qu'ont dit de plus fort Meſſieurs Boſſuet & Nicole. Il le met dans un plus grand jour, l'étend & l'appuie de nouvelles preuves, qui avoient échappé à ces célebres auteurs, pour leſquels il avoit un reſpect infini. On ne peut lire cet ouvrage, ſans regretter qu'il n'y ait pas mis la derniere main.

Un excellent Mémoire du R. P. Boudier m'a preſque toujours ſervi de guide dans cet article de D. François le Tellier, que j'ai connu particuliérement, ayant eu le bonheur de demeurer avec lui dans ma jeuneſſe.

Dom Etienne Hideux, et D. Jean-Pierre du Bos.

Dom Hideux, né à Paris d'une très-honnête famille, ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels, qu'il prononça à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de Lyre le 16 Octobre 1690. Dans ſes études il eut le bonheur d'avoir pour maître le ſavant D. Maſſuet, également zélé pour la ſaine doctrine & pour l'obſervance réguliere. Dom Hideux profita ſi bien de ſes leçons & de ſon exemple, qu'il fut choiſi pour former les nouveaux profès. Il étudia le grec & l'hébreu, & ſe rendit capable des plus grandes entrepriſes littéraires. Il fut d'abord engagé par le Pere de Sainte-Marthe à compoſer la table des matieres de quelques ouvrages de ſaint Grégoire-le-grand. Après la mort de Dom Simon Bonnet, qui ſe l'étoit aſſocié, il demeura chargé de continuer & de perfectionner l'ouvrage de ce ſavant Religieux, intitulé : *Biblia maxima Patrum*, où chaque verſet de l'ancien & du nouveau Teſtament eſt expliqué par les propres paroles des Peres, avec les liaiſons, qui forment de ces textes un Commentaire perpétuel de toute l'Ecriture-Sainte.

D. HIDEUX, ET D. DU BOS.

Dom Etienne Hideux apella à ſon ſecours D. Jean du Bos Religieux d'un très-grand mérite. Il étoit né de parens nobles à Beſancourt au diocèſe de Beauvais. Après avoir fait de bonnes humanités au College de l'abbaye de S. Germer, il ſe donna à la Congrégation à l'âge de ſeize ans, & fit profeſſion âgé de dix-ſept dans l'abbaye de Lyre le 28 d'Août 1697. Après ſes études de Philoſophie & de Théologie, & l'année qu'on apelle de *récollection*, il fut envoyé à Bonnenouvelle de Rouen pour apprendre le grec & l'hébreu ſous le P. Guarin, & devint ſavant dans l'une & l'autre langue. Ce fut un bonheur pour le P. Hideux de trouver un compagnon d'étude tel que Dom du Bos. Le premier étoit d'un caractère tout de feu; le ſecond étoit la douceur même, & ſon humilité le rendoit docile comme un enfant. J'ai été témoin pendant dix-ſept ans de leur aſſiduité au travail, de leur zele pour la régularité, & de leur exactitude à pratiquer juſqu'aux moindres obſervances de la Congrégation.

Selon le plan imprimé de leur ouvrage, nos deux Savans n'emploient que les propres paroles des Peres, des auteurs eccléſiaſtiques & des conciles pour compoſer leur Commentaire, & ces paroles des Peres ſe tirent des ouvrages faits à deſſein d'éclaircir l'Ecriture, & de ceux, où ils expliquent quelque texte par occaſion.

Comme il y a dans les Peres une variété de ſentimens & d'explications, nos auteurs, pour éviter la confuſion qui en naîtroit, les enchaînent de maniere les uns après les autres, par le moyen de quelques courtes tranſitions, qu'il n'y a point de lecteur qui ne comprenne facilement en quoi les Peres ſont d'acord, & en quoi ils différent.

Ils ne ſont pas moins attentifs à diſtinguer avec les Anciens les quatre ſens qu'on donne communément à l'Ecriture, le littéral, l'allégorique, le moral & l'anagogique. Quoique partout ils donnent la préférence au ſens littéral, ils ne négligent pas les autres. Mais pour ne point trop groſſir leur ouvrage en raportant ces diférens ſens, ils ſe contentent de les indiquer. Par la même raiſon, quand les explications des Peres ſont trop longues, ils font un choix, & ils ne prennent que ce qui eſt néceſſaire pour l'intelligence de l'Ecriture. Enfin, quand les anciens s'accordent avec les modernes pour l'intelligence du

texte, ils donnent la préférence ou à l'ancien, ou à celui qui s'explique le plus clairement.

Si nos auteurs rencontrent quelques verſets qui aient échapé à la lumiere des Peres, ils ont recours alors aux Interpretes modernes, & ils s'attachent à ceux qui paſſent pour les plus éclairés. Par ce moyen un lecteur ne trouve rien à déſirer dans ce Commentaire.

Leur attention va encore plus loin : pour qu'on aperçoive du premier coup d'œil les explications des Peres, ils en mettent les ſommaires à la marge.

Et comme les Peres ont fait uſage pour l'ordinaire de la verſion des Septante, ils ont ſoin de la mettre après la Vulgate, lorſqu'il eſt néceſſaire. Ils ne mépriſent point non plus les variantes leçons : ils les raportent auſſi comme très-utiles pour l'intelligence du texte.

Ils répondent auſſi aux dificultés qu'on fait au ſujet du ſalut d'Adam, & du livre qui porte le nom d'Enoch, mais de maniere que ſans ennuyer, ils n'omettent rien de ce qui peut ſervir à inſtruire.

Si les Peres ont beſoin d'être expliqués à leur tour, ils le font ou dans le texte même, ou dans des notes qu'ils mettent au bas des pages.

Delà il eſt aiſé de comprendre la diférence qu'il y a entre le Commentaire de nos deux ſavans Religieux, & ce qu'on apelle les Chaînes des Peres. Dans celles-ci on ne trouve que quelques livres de l'Ecriture expliqués par les Peres ; au lieu que dans l'ouvrage, dont il s'agit ici, toute l'Ecriture-Sainte a pour commentaire les ouvrages des Peres & les conciles, dont nos auteurs ont eu connoiſſance. Ce n'eſt pas tout : ils s'arrêtent ſur chaque verſet en particulier, & l'expliquent. S'il y a diférentes leçons dans les textes des Peres, ils ne manquent pas de les faire obſerver ; ce qu'on ne trouve point dans les Chaînes des Peres.

Ce Commentaire a cet avantage que non-ſeulement on y apprend le ſens de l'Ecriture-Sainte fixé par la Tradition, mais encore les principaux dogmes de la Foi catholique. Quand il s'agit de découvrir le ſens littéral, nos auteurs ſont attentifs à repouſſer avec force les tentatives des hérétiques, pour l'obſcurcir & le corrompre. En expoſant le ſens allégo-

D. Hideux, et D. du Bos.

rique, ils donnent un si grand jour aux figures, sous lesquelles sont cachées la naissance de J. C. sa vie, sa mort, sa résurrection, l'institution des Sacremens, qu'il faut être dépourvu de bon sens pour ne pas se rendre. Par le sens moral enfin, ils forment le cœur en l'éloignant du vice, & en le portant à la vertu.

Tel est le plan de l'ouvrage auquel nos deux respectables confreres ont consacré leurs jours. Ayant communiqué une portion de leur travail à M. Dupin, au P. Alexandre Dominicain, au P. Lami de l'Oratoire, au P. Calmet, à MM. de Lan, d'Arnaudin & Cuquemelle Docteurs de Sorbone, ces Savans jugerent unanimement que cet ouvrage ne pouvoit être que très-bien reçu ; qu'il seroit très-utile à l'Eglise & honorable à la Congrégation de S. Maur.

Quoique les PP. Hideux & du Bos eussent fort à cœur l'exécution de cette entreprise, ils l'interrompirent plus d'une fois en faveur des Savans & des Libraires, qui avoient besoin de leur secours. L'excellente table qui est à la fin des Conciles de Normandie donnés par D. Guillaume Bessin en 1717, est leur ouvrage. Ce fut par leurs soins qu'on imprima le Nécrologe de Port-royal à Rouen chez la veuve Vaultier, 1723, *in*-4°. Ils revirent, augmenterent & firent imprimer le *Traité historique & moral de l'Abstinence de la viande & des révolutions qu'elle a eues depuis le commencement du monde jusqu'à présent, tant parmi les Hébreux que parmi les Païens, les Chrétiens & les Religieux anciens & modernes, divisé en quatre parties Par le R. P. Dom Grégoire Berthelet, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.* A Rouen chez la veuve Hérault, 1731, 1 vol. *in*-4°. On prouve dans la quatrieme partie que l'essence de la Regle de S. Benoît n'est autre chose que le corps entier de cette même Regle : on répond à S. Thomas, qui est le premier qui ait avancé que les Religieux comme Religieux, ne sont obligés sous peine de péché mortel qu'aux trois vœux ; comme si ces vœux pouvoient être observés sans le concours des autres pratiques de la Regle : on fait voir que les Religieux qui mangent gras sans nécessité & sans permission pechent griévement ; parce que l'abstinence perpétuelle est un des grands préceptes de la Regle de saint Benoît. On trouve dans cet ouvrage une réfutation complete de certaines brochures publiées à dessein d'introduire le relâchement

D. Hideux, et D. du Bos.

dans nos monaſtères. Les éditeurs ont mis une table des matieres à la fin du volume.

C'eſt encore à leurs ſoins qu'on doit l'édition des belles préfaces de D. Mabillon imprimées ſous ce titre : *R. P. Domni Joannis Mabillonii præfationes Actis Sanctorum Ordinis ſancti Benedicti, in ſæculorum claſſes diſtributis, præfixæ : Quibus accedit ejuſdem Diſquiſitio de Curſu Gallicano. Rotomagi, apud le Boucher*, 1732, *in*-4°. Ces préfaces ſont autant de Diſſertations pleines de recherches : elles ſont néceſſaires pour la connoiſſance de l'hiſtoire & des uſages du moyen-âge. L'ouvrage terminé par une bonne table des matieres, eſt dédié à M. de Pontcarré premier Préſident du Parlement de Normandie, & l'épître dédicatoire eſt de la compoſition de D. Proſper Taſſin. DD. Hideux & du Bos ont eu auſſi part à une Critique de l'Hiſtoire du Concile de Trente par Fra Paolo.

Cependant nos deux auteurs ne perdoient point de vue leur grand ouvrage. Ils en faiſoient leur occupation ordinaire, lorſque D. Hideux fut affligé de la perte preſque totale d'un œil, qui fut ſuivie de l'affoibliſſement de l'autre. Hors d'état d'étudier, il s'occupa encore plus du ſoin de l'Infirmerie & des malades, qu'il n'avoit fait auparavant. Il ſe faiſoit faire de bonnes lectures par ſon fidele compagnon, & penſoit aux années éternelles. Dans ſa derniere maladie il fit paroître beaucoup de patience, d'amour pour la vérité, & de confiance en Notre Seigneur J. C. J'admirai la conſtance avec laquelle il fit à Dieu le ſacrifice de ſa vie, qu'il termina le 22 Février 1743, à l'âge de 73 ans, dans l'abbaye de S. Ouen de Rouen, où il demeuroit dès le commencement du ſiecle. Ses obſeques furent honorées par un grand nombre de perſonnes tant eccléſiaſtiques que laïques, qui connoiſſoient ſon mérite. Sa vie fut toujours auſtere, & ſon caractère droit, ferme, vif & courageux. Lui & ſon compagnon étant Appellans avoient été obligés de ſe retirer dans l'abbaye de Fécam par le crédit de M. d'Aubigny Archevêque de Rouen; mais au bout de trois mois, ils furent rappellés à S. Ouen par les ſoins de l'Abbé d'Agueſſeau frere de M. le Chancelier, & par l'autorité de M. le Cardinal de Noailles, alors chef du Conſeil de conſcience.

Dom du Bos fut pénétré de douleur de la perte qu'il faiſoit de Dom Hideux, auquel il étoit tendrement attaché; mais ſans perdre courage, il continua ſeul, comme il faiſoit depuis

Dom du Bos.

plusieurs années, à travailler au Commentaire perpétuel de l'Ecriture-Sainte formé des textes des Peres. Un Libraire de Paris s'étant offert de l'imprimer, Dom du Bos revoyoit & corrigeoit les premiers tomes, lorsqu'il tomba dans une maladie qui exerça beaucoup sa vertu & sa patience. Il mourut de la mort des Justes le 23 Mars 1755. dans la même abbaye, où il demeuroit depuis environ cinquante ans. Il fut extrêmement regretté dans la ville, & ses funérailles furent accompagnées d'un grand concours de personnes de toute condition. Il laissa à sa mort trois volumes *in-folio* presque en état d'être imprimés, avec les matériaux des volumes suivans. Le tout a été envoyé à S. Germain des Prés pour être conservé dans la Bibliotheque du Régime, en attendant que quelques Religieux zélés pour la Religion, savans & laborieux, finissent cet important ouvrage.

Dom Maur-François Dantine, D. Nicolas Toustain, et D. Charles Clémencet.

§. I.

Dom Maur Dantine, nommé dans le monde François, naquit le 1 Avril 1688 à Gonrieux dans le diocèse de Liege. L'innocence de ses mœurs, sa piété, sa politesse & sa douceur dans le commerce de la vie, prouvent assez qu'il reçut de ses parens une excellente éducation. Il fut envoyé à Douay, pour y faire son cours de Philosophie, qu'il commença par ce qu'on apelle en Flandre la *Dialectique*. Dégouté du monde à l'âge de 23 ans, il alla s'enfermer dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais, où il fit profession âgé de 24 ans, le 14 d'Août 1712. Vivement pénétré de l'étendue de ses obligations, il fit son capital de les remplir. Il se distingua ensuite par son application à l'étude. Il y fit tant de progrès, que lorsqu'il eut fini son cours, on le chargea d'enseigner la Philosophie dans l'abbaye de S. Nicaise de Reims. Il s'acquitta de cet emploi d'une maniere qui le fit également respecter & chérir de ses écoliers. Mais dès l'année suivante il fut obligé de quitter Reims, pour un sujet qui fera toujours honneur à sa mémoire.

D. Dantine, et Dom N. Toustain.

Apellé à S. Germain des Prés, les Supérieurs, qui connoissoient ses talens, lui proposerent de travailler à la Collection des Lettres des Papes, interrompue par la mort de D. Coustant & de D. Mopinot. Il s'y engagea d'abord; mais quelques dificultés étant survenues, il abandonna cet ouvrage, pour s'appliquer à la nouvelle édition du Glossaire latin de M. Ducange, à laquelle plusieurs Religieux avoient travaillé successivement.

Dom Guenié en avoit conçu le dessein; mais il ne comptoit pas augmenter ce Glossaire de plus d'un volume *in-folio*. La mort, qui termine souvent les projets des hommes, ne lui permit pas de voir la fin de son travail. Il fut continué par Dom Nicolas Toustain, qui étendit ses vues bien au-delà des recherches du Pere Guesnié. Il se proposa de grossir l'ouvrage de M. Ducange de plusieurs volumes. On lui associa D. Louis le Pelletier, qui étant versé dans la connoissance des langues, & sur tout de l'ancien Celtique, étoit très-propre à concourir à une entreprise qui demandoit une érudition très-diversifiée. Nos deux associés allerent en Artois & en Flandre pour feuilleter les archives & en extraire les mots de la basse latinité. Nos monastères, & en particulier ceux de Normandie, où Dom Toustain étoit fort considéré, en envoyerent un très-grand nombre. Dans le *Prospectus* que nos deux Savans publierent en 1721, ils faisoient espérer que l'impression seroit finie en 1723; mais ils étoient bien éloignés de leur compte.

L'amour de la patrie inspira à Dom le Pelletier le desir de quitter l'abbaye de Saint-Germain des Prés; il s'en retourna dans la Basse-Bretagne. Quelque tems après, Dom Nicolas Toustain, frere aîné de Dom Charles Toustain, chargé en chef de l'ouvrage, en fut déchargé par D. Thibaut, & envoyé à Chelles. Il avoit formé le plan sur lequel ses successeurs ont dirigé leurs travaux. Il avoit mis en ordre & expliqué les mots qui répondent aux trois premieres lettres de l'alphabet, & qui occupent tout le premier & les deux tiers du second volume de l'ouvrage. Il laissa encore à ses successeurs d'excellens MSS. pour les volumes suivans. De Chelles on l'envoya à Lagny, où il exerça l'emploi de Procureur de l'abbaye. Après une longue & douloureuse maladie, à laquelle les Médecins ne trouverent point de remedes, il y mourut dans de grands sentimens de religion le 16 Octobre 1741. Il étoit né d'une ancienne famille

au

D. N. Toustain, et D. Carpentier.

au Repas dans le diocèse de Séez, & avoit fait ses premieres études dans le petit Séminaire établi dans cette ville par M. l'Evêque Louis Daquin. Ce Prélat, qui avoit conçu de lui de grandes espérances, fut fort fâché lorsqu'il apprit qu'il avoit embrassé l'état monastique dans l'abbaye de Jumiege, où il fit profession âgé de vingt-un ans le 6 Décembre 1707. Il étoit né avec de grands talens & un esprit propre à toutes sortes de sciences.

Dom Maur Dantine lui ayant succédé dans l'édition du Glossaire, y travailla avec beaucoup d'application, & s'associa Dom Pierre Carpentier, qui s'occupoit depuis cinq ans de l'édition de Tertullien. Ils convinrent de partager l'ouvrage entre eux. D. Maur se chargea des treize lettres D E G J L N O Q R T X Y Z, & Dom Carpentier n'en prit que huit, savoir F H K M P S V W; mais il s'engagea à faire la préface. En 1733 les quatre premiers volumes du Dictionnaire parurent sous ce titre : *Glossarium ad Scriptores mediæ & infimæ latinitatis : Auctore Carolo Dufresne, Domino Ducange, Regi à Conciliis, & Franciæ apud Ambianos Quæstore. Editio nova locupletior & auctior, operâ & studio Monachorum Ordinis sancti Benedicti è Congregatione sancti Mauri. Parisiis, sub oliva Caroli Osmont,* 1733. Ces quatre volumes furent reçus avec un applaudissement général du public, qui fit le même accueil en 1734 au cinquieme. Cette même année Dom Maur fut relégué à Pontoise, à cause de son attachement à l'Appel. Son compagnon mit la derniere main au sixieme volume, le fit imprimer, & le publia en 1736.

Dom Maur avoit fait de nouvelles recherches; il en avoit reçu des provinces pendant le cours de l'impression, & il en avoit formé un recueil capable de servir de Supplément à la nouvelle édition de M. Ducange.

Au départ de Dom Maur Dantine, le P. Carpentier eut grand soin de tout recueillir. Dégouté de son état, revêtu d'un gros bénéfice que lui avoit donné l'Abbé de Pomponne, en faveur de son abbaye de S. Médard, & appuyé du crédit d'un Ministre & de quelques grands Seigneurs, il quitta la Congrégation sous prétexte d'infirmité, & emporta avec lui les recueils, dont il n'étoit que dépositaire. En 1738 il obtint une lettre de cachet pour avoir communication des Registres du Trésor royal des Chartes; les archives de la Chambre des

D. CARPENTIER.

Comptes de l'Isle, de la collégiale de Saint-Pierre de la même ville, & des principales Eglises d'Abbeville, lui furent ouvertes; il lut les manuscrits de la Bibliotheque du Roi & les livres anciens & nouveaux qui n'avoient point été consultés, & puisa dans toutes ces sources des matériaux, qui joints à ceux qu'il avoit emportés de l'abbaye de S. Germain des Prés, lui ont suffi pour former les 4 volumes *in-fol.* qu'il a publiés sous ce titre : *Glossarium novum ad Scriptores medii ævi cum Latinos tum Gallicos, seu Supplementum ad auctiorem Glossarii Cangiani editionem. Subdita sunt, ordine alphabetico, voces Gallicæ usu aut significatu obsoletæ, quæ in Glossario & in Supplemento explicantur. Accedunt varii indices, præcipuè rerum extrà ordinem alphabeticum positarum, vel quas ibi delitescere non autumaret lector, atque auctorum operumve emendatorum. His demum adjuncta est Cangii Dissertatio de inferioris ævi aut imperii numismatibus, quam excipiunt emendationes typographicæ ad postremam Glossarii editionem. Collegit & digessit D. P. Carpentier, Ordinis sancti Benedicti, Præpositus S. Onesimi Doncheriensis. Parisiis, apud le Breton, Saillant, Dessaint,* 1766, 4 volumes *in-folio* qu'on peut commodément relier en deux. D. Carpentier s'éleve sans ménagement dans la préface contre ceux qu'il s'imagine avoir voulu lui enlever la gloire de ses travaux. Il n'en a pas joui long-tems, étant mort à Paris dans le College de Bourgogne au mois de Décembre 1767. Il étoit né à Charleville, & s'étoit engagé dans la Congrégation de Saint-Maur par les vœux solennels, qu'il prononça à l'âge de vingt-quatre ans dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims le 27 d'Août 1720.

Pour revenir à Dom Maur Dantine, il s'appliqua dans sa retraite de S. Martin de Pontoise à l'étude des livres saints, & sur-tout des Pseaumes, dont il fit une traduction sur l'Hébreu. Ayant été rapellé à Paris dans le monastère des Blancs-manteaux en 1737, pour travailler avec D. Bouquet au grand ouvrage de la collection des Historiens des Gaules & de la France, il fit imprimer sa traduction des Pseaumes, qui parut sous ce titre : *Les Pseaumes traduits sur l'Hébreu avec des notes. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Charles Osmont, 1739 *in*-8°. Les notes sont tirées de l'Ecriture & des Peres, & facilitent l'intelligence des Pseaumes. Dom Maur y a joint une table des grandes vérités

contenues dans les Pſeaumes & expliquées dans les notes, quelques Prieres, & l'Ordinaire de la Meſſe en françois. La rapidité avec laquelle cette traduction fut enlevée auſſi-tôt qu'elle parut, l'obligea d'en donner une ſeconde édition la même année 1739. Le ſuccès de cette ſeconde édition ayant été pareil à celui de la premiere, il en donna une troiſieme, corrigée & augmentée des Cantiques, d'un Pſeautier diſtribué, &c. de la Priere de S. Auguſtin avant la lecture de l'Ecriture-Sainte, de l'Eloge des Pſeaumes tiré de la préface de S. Ambroiſe ſur le Pſeaume I. des Oraiſons du Propre des tems en françois, des Vêpres & Hymnes du Saint Sacrement, & de Prieres pour la Confeſſion & la Communion. A Paris chez Charles Oſmont, Lambert & Durand, 1740, *in*-12. La préface de ce Pſeautier mérite d'être lue. Elle eſt pleine de vues excellentes ſur le ſens & le but des Pſeaumes. Enfin ces trois éditions ne ſuffiſant point pour ſatisfaire l'avidité du public, l'auteur méditoit encore d'en donner une quatrieme ſous une nouvelle forme, lorſque la (1) mort mit fin à ſes travaux.

Le goût que Dom Maur avoit pris à ce genre d'étude, ne lui permit preſque plus de s'appliquer à autre choſe, & priva D. Bouquet du ſecours qu'il en attendoit. Dom Maur ne renonça pas abſolument à la collection des Hiſtoriens de France, il ſe chargea même de l'article des Croiſades. Il a laiſſé pluſieurs porte-feuilles de collections relatives à ces objets. Elles ſont néanmoins encore plus le fruit du travail de ſes amis que le ſien propre. Les obſervations qu'il avoit faites ſur les chartes, en travaillant à la nouvelle édition de Ducange, lui firent concevoir le projet d'une méthode pour applanir les dificultés qui ſe rencontrent dans les dates des anciens monumens Vers l'an 1743, il dreſſa pour ſon uſage particulier une table chronologique, à laquelle il joignit enſuite un Calendrier perpétuel. Il ne ſe propoſoit point alors de donner une plus vaſte étendue

(1) D. JEAN DE BAR ſon ami intime & compagnon d'étude recueillit ſes papiers, les mit en ordre, & en forma l'édition, dont il s'agit. Mais prévenu par la mort, il n'a point fait imprimer ce Pſeautier, dont le manuſcri eſt entre les mains de Dom Clémencet. Dom de Bar, conjointement avec D. François Pradier & D. Nicolas Jallabert, publia l'*Etat de la France*, dédié au Roi, à Paris, 1749, ſix volumes *in* 12. Dom de Bar s'occupoit depuis long-tems du ſoin de veiller ſur l'impreſſion des bons livres de piété, dont il corrigeoit les épreuves. Il étoit né à Reims, & avoit fait profeſſion à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de S. Remi le 13 Novembre 1719. Il eſt mort dans les ſentimens d'un vrai Religieux le 25 Novembre 1767 dans le monaſtère des Blancs-manteaux.

D. DANTINE, &c.

à son ouvrage. Mais dans la suite il résolut d'y ajouter des tables chronologiques & historiques des Conciles, des Papes, des Empereurs, des Rois, &c. & de puiser dans les sources mêmes, pour former une Chronologie depuis J. C. jusqu'à nous, la plus exacte qu'il seroit possible. Il avoit composé une excellente Dissertation sur les dates des chartes & des chroniques, pour être mise à la tête de l'ouvrage.

Mais dès le 28 Décembre 1743, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, & traîna toujours depuis une vie languissante. Il continua néanmoins de travailler au pénible ouvrage qu'il avoit entrepris de publier. Déja la Table chronologique, le Calendrier perpétuel, le Catalogue des Saints, & la Liste des Conciles étoient imprimés, lorsqu'une seconde attaque d'apoplexie l'enleva de ce monde le 3 de Novembre 1746, dans la 59e année de son âge. Sa mémoire est encore en bénédiction dans le voisinage des Blancs-manteaux. Tous ceux qui l'ont connu conviennent qu'il avoit reçu du Pere des lumieres les dons les plus excellens & tout ce qui forme un homme de bien, un parfait chrétien, un Prêtre édifiant & un vrai Religieux. Mais son don particulier étoit de consoler les affligés & d'exhorter les malades à souffrir leurs maux avec patience, & à faire à Dieu le sacrifice de leur vie.

§. II.

1. La continuation de l'ouvrage de Dom Maur fut confiée à Dom CLÉMENCET, qui s'associa Dom Durand. Leur travail commence par la liste des Consuls Romains depuis J. C. & forme un Abrégé chronologique des principaux événemens arrivés depuis cette époque. L'ouvrage est trop connu du public, pour que je prenne la peine d'en détailler le contenu. D'ailleurs j'en suis dispensé par le seul titre que voici : *L'Art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques & autres anciens monumens depuis la naissance de Notre Seigneur, par le moyen d'une Table chronologique, où l'on trouve les années de Jesus-Christ & de l'Ere d'Espagne, les Indictions, le Cycle pascal, les Pâques de chaque année, les Cycles Solaires & Lunaires, &c. Avec un Calendrier perpétuel, l'Histoire abrégée des Conciles, des Papes, des Empereurs Romains, Grecs, François, Allemands & Turcs; des Rois de*

France, d'Espagne & d'Angleterre, d'Ecosse, de Lombardie, de Sicile, de Jérusalem, &c. des Ducs de Bourgogne, de Normandie, de Bretagne; des Comtes de Toulouse, de Champagne & de Blois. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. A Paris chez Guillaume Desprez & Pierre-Guillaume Cavelier. 1750, *in-4°. majori*. Dans la préface qui est à la tête de cet ouvrage, D. Clémencet en donne le plan, & fait un bel éloge historique de D. Maur Dantine.

Dom Clémencet.

Ce livre fut reçu du public avec applaudissement, & c'est peut-être ce qui porta deux PP. Jésuites à l'attaquer sans retenue. Le premier publia une lettre anonyme, où il accusa hardiment les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, d'avoir forgé un texte d'Eusebe qu'on ne trouve *nulle part*. Le second enchérissant sur son confrere, dit que la falsification du passage d'Eusebe est manifeste & palpable, & que c'est une sorte de sacrilege. Le prétexte d'une accusation si atroce est que Dom Clémencet avoit avancé dans sa liste chronologique des Conciles, que le Pape Victor excommunia les Asiatiques, & que cette excommunication fut blâmée par saint Irénée. Il avoit apporté en preuve au bas de la page 358, ce texte d'Eusebe: *Irenæus Victorem tamen arguit quod non rectè fecerit abscindere à corpore unitatis tot tantas Ecclesias Dei.*

Journ. de Trévoux Novemb. 1750, p. 2661.

2. Quoique dans Paris on fût bien persuadé de la droiture & de l'innocence de D. Clémencet, il se justifia par un écrit intitulé: *Lettre de M. *** à un ami de province; sur le desir qu'il témoigne de voir une réponse à la Lettre contre l'*Art de vérifier les dates, *& au Journaliste de Trévoux.* Cette réponse est accablante pour les deux accusateurs: Dom Clémencet leur fait voir que ces paroles, *Irenæus Victorem tamen arguit, &c.* qu'ils prétendent avoir été fabriquées, se trouvent mot pour mot dans une infinité d'exemplaires tant imprimés que manuscrits de l'Histoire ecclésiastique d'Eusebe traduite par le célebre Rufin. » Qui ne sait, ajoute notre auteur, que cette traduction » a été la seule en usage dans l'Eglise pendant douze siecles? » Qu'on entre dans quelques Bibliotheques que l'on voudra, » & l'on y trouvera des exemplaires de cette traduction, dans » lesquels on lira ces paroles que l'auteur de la Lettre anonyme » prétend qu'on ne voit nulle part, *Irenæus Victorem tamen arguit, &c.* Je me contente de citer l'ancienne édition de Rome » de l'an 1476, sous le Pontificat de Sixte IV. On trouvera les

Dom Clémencet.

» mêmes paroles dans les éditions suivantes, dans des manus- » crits de plus de huit cens ans, &c. « Les Réponses que fait Dom Clémencet aux autres reproches de ses Censeurs, sont également tranchantes. Sa Lettre, de vingt pages *in*-4°. d'un petit caractère, est datée du 18 Novembre 1750.

3. Elle est suivie d'une autre qui a pour titre : *Seconde Lettre de M. *** à un ami de province sur une Critique qui est venue en pensée au Journaliste de Trévoux*, du 4 Décembre 1750. Les cris & l'indignation du public avoient forcé le Journaliste de Trévoux de faire dans son premier volume du mois de Décembre une espece de satisfaction au sujet de l'accusation calomnieuse qu'il avoit publiée contre les auteurs des Dates. Dom Clémencet fait voir dans cette Lettre la singularité & l'insuffisance de la satisfaction du Journaliste, qui auroit dû se rétracter de bonne grace, & avouer humblement sa faute, au lieu de faire de vains efforts pour la couvrir. Ces réponses donnerent lieu au Journaliste de se repentir d'avoir fait l'extrait de la *Lettre sur l'Art de vérifier les dates. A Regennes*, 1750.

Les déclamations des deux Jésuites contre le livre des *Dates*, loin de lui faire tort, lui donnerent de la célébrité; le débit en fut rapide, il devint rare & hors de prix, & la nécessité d'une nouvelle édition se fit sentir.

4. A la suite des écrits de Dom Clémencet, desquels on vient de parler, ajoutons ici les autres productions de sa plume féconde. Une des plus estimées, & qui lui a fait beaucoup d'honneur, est le livre intitulé : *Lettre d'Eusèbe Philalethe à M. François Morenas, sur son prétendu Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de M. Fleuri &c.* A Liege (Paris) de l'Imprimerie de Philippe Gramme 1753, *in*-12. Il y a eu trois éditions de cet ouvrage, qu'on ne peut trop lire. On trouve à la fin la Lettre du R. P. Touron Dominicain, qui prouve que lorsque le Pape Benoît XIV. parla avantageusement d'un Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, dont il avoit vu les premiers volumes, il n'etoit point question du très-mauvais Abrégé du sieur Morenas Gazetier d'Avignon ; mais de celui de M. l'Abbé Racine, auquel les Lettres de D. Clémencet servent de Supplément.

5. Il est encore auteur des *Lettres d'un Magistrat à M. François Morenas, dans lesquelles on examine ce que dit cet auteur dans la continuation de son* Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, *sur ce qui s'est passé en France dans les Tribunaux séculiers au*

sujet de la Constitution Unigenitus 1754, *in*-12. Il y a deux lettres : la premiere roule sur différens faits omis ou altérés par M. Morenas ; & la seconde sur la Déclaration du 24 Mars 1730.

DOM CLÉMENCET.

6. Un des principaux ouvrages du P. Clémencet est l'*Histoire générale de Port-royal depuis la réforme de l'abbaye jusqu'à son entiere destruction*. A Amsterdam (Paris) 1755, 1757. Dix volumes *in*-12. La préface mise à la tête de l'ouvrage est un très-bel écrit de cent trente-huit pages. Elle est suivie de la liste des Abbesses de P.R. depuis la fondation en 1216 jusqu'à sa destruction en 1710. Le premier tome est terminé par une description exacte de P.R. des champs, & par les généalogies de MM. Arnauld & du Verger de Hauranne, Abbé de S. Cyran. A la fin du quatrieme tome on donne 1°. Ecrit à trois colonnes présenté au Pape par les Députés des Evêques de France, défenseurs de la doctrine de S. Augustin : 2°. Entretien de M. de Saci & de M. Pascal sur les Philosophes Epictete & Montagne. A la fin du tome V^e. Lettre de M. Paulon à M. Pavillon Evêque d'Aleth, du 15 Novembre 1664. On trouve à la fin du VIe. 1°. Acte d'opposition des Religieuses de P.R. des champs à la nomination de la Sœur Dorothée Perdreau : 2. Lettres des mêmes sur le même sujet : 3. Certificat de M. Vialart Evêque de Châlons : 4. Lettre des Religieuses de P.R. des champs à leurs Sœurs de P.R. de Paris, pour les inviter à se réunir à elles après la paix de Clément IX. A la fin du VIIe. tome 1. Lettre de la Mere Agnès à la Sœur Flavie, & Réponse de celle-ci : 2. Portrait raisonné de la Mere Catherine Agnès, par la Mere Angélique de S. Jean sa niece. A la fin du VIIIe. Relation de la captivité de M. le Maître de Saci ; l'Eloge de la Mere Angélique de S. Jean Arnauld par M. l'Abbé du Guet ; deux Relations de la captivité de la Mere Angélique de S. Jean, & celle de la Mere Briquet avec l'Acte testamentaire de la Sœur Eustoquie de Bregi. A la fin du IXe. tome, Priere de la Sœur Françoise de Sainte-Thérese Maignard de Bernieres, pour demander la force nécessaire dans les tems d'épreuves & de persécutions. A la fin du tome X. Priere sur la derniere dispersion des Religieuses de P.R. en 1709, avec des réflexions, & une liste alphabétique historique des Religieuses de P.R. des champs, depuis la réforme jusqu'à la destruction.

7. Dom Clémencet chargé par ses Supérieurs de continuer

Dom Clémencet.

l'*Histoire littéraire de la France*, en donna le dixieme tome en 1756, & l'onzieme en 1759. Dom François Clément a fait les derniers articles de celui-ci.

8. Dom Clémencet en a encore composé un 13e. volume, qui n'est point imprimé. Il contient les vies & les écrits des deux plus grands hommes du XIIe. siecle, savoir S. Bernard & Pierre le vénérable.

9. Dom Clémencet a réfuté la Fable de Bourg-fontaine par un ouvrage intitulé : *La vérité & l'innocence victorieuses de l'erreur & de la calomnie : Lettres à un ami sur* la Réalité du Projet de Bourg-fontaine. A Cologne chez le Sincère, 1758, 2 vol. *in*-12. Le Parlement de Paris, toutes les Chambres assemblées, ordonna le 11 Avril 1758 que le libelle intitulé : *La Réalité du projet de Bourg-fontaine*, 1755, seroit lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-justice, comme contenant des principes contraires aux loix, maximes, & usages du Royaume, & renouvellant malicieusement des faits faux & calomnieux, en imputant un systême de déisme & d'impiété à des Prélats, Docteurs, Magistrats & autres personnes également recommandables par leur piété, leurs lumieres & leur attachement à la Religion.

10. On répandit dans le public un écrit, où l'on s'efforçoit de justifier celui que le Parlement avoit condamné. Dom Clémencet reprit la plume & repliqua par une brochure de quatre-vingt-quatre pag. *in*-12. intitulée : *Vains efforts des bénis Peres, pour renouveller la Fable de Bourg-fontaine & les calomnies publiées dans la RÉALITÉ DU PROJET DÉMONTRÉE DANS L'EXÉCUTION*. Les écrits suivans sont encore sortis de la plume de D. Charles Clémencet.

11. *Lettre de Philippe Gramme Imprimeur à Liege à l'auteur de la Lettre sur le nouvel Abrégé de l'Histoire ecclésiastique par M. l'Abbé Racine, &c.* A Liege 1759, *in*-12. 55 pages.

12. *Authenticité des pieces du procès criminel de Religion & d'Etat qui s'instruit contre les Jésuites depuis deux cens ans, démontrée, &c.* 1760, 184 pages *in*-12.

13. *Deux Lettres du Doge de la République des Apistes au Général des Solipses, pour lui demander du secours dans une guerre qui intéresse les deux nations.* 60 pages *in*-12.

14. Dom Clémencet a donné au public les *Conférences de la Mere Angélique de S. Jean* (*Arnauld*) *Abbesse de Port-royal, sur*

ſur les Conſtitutions du monaſtère de Port-royal du S. Sacrement, (*avec le texte des Conſtitutions.*) A Utrecht (Paris) 1760, trois vol. *in*-12. L'éditeur a mis au commencement un avertiſſement & un Abrégé de la Vie de la Mere Angélique de S. Jean. Dans le tome 3ᵉ. après les conférences, il donne cinq Inſtructions de la même Abbeſſe; un Manuel des Religieuſes; des explications de pluſieurs chapitres du livre d'Eſther, & des quatre livres des Rois par la même. Dom Clémencet donne encore une idée & un catalogue des écrits de cette illuſtre Abbeſſe, & les jugemens de diverſes perſonnes de mérite ſur ſes ouvrages. Enfin, à la page 36 & ſuiv. du même troiſieme tome, le P. Clémencet répond à de mauvaiſes chicanes qui lui avoient été faites par l'Abbé Guilbert, auteur des *Mémoires hiſtoriques & chronologiques de P.R.*

Dom Clémencet.

15. Parmi les neuf Lettres ſur l'ouvrage intitulé, *Querelles littéraires*, il y en a une de Dom Clémencet, p. 42. C'eſt une Apologie de S. Bernard au ſujet des Croiſades.

16. On lui eſt encore redevable de l'Avertiſſement qui eſt à la tête des *Verges d'Héliodore* ou *Lettre* de M. l'Abbé Gaultier *à M. de Charanci Evêque de Montpellier*. On a dit ci-devant que D. Clémencet eſt auteur de l'épître dédicatoire & des deux préfaces de l'ancienne Verſion italique da la Bible.

Page 619.

17. Enfin il a composé un grand ouvrage intitulé : *Hiſtoire générale des Ecrivains de Port-royal, qui contient la vie, le catalogue des ouvrages compoſés par les Solitaires qui ont habité ce célebre déſert, pour la défenſe de l'Egliſe & de ſa doctrine; ſpécialement de la Grace de J. C. de la Prédeſtination gratuite, de la Morale de l'Evangile, des Regles de la Pénitence, de la Hiérarchie, &c. Avec les Eloges hiſtoriques des auteurs, la chronologie de leurs ouvrages, des remarques ſur les principaux, le dénombrement des diférentes éditions*. Cet ouvrage intéreſſant eſt tout prêt à être mis ſous la preſſe. Il formera quatre à cinq volumes *in*-4°.

Dom Charles Clémencet né à Painblanc au diocèſe d'Autun, a fait ſes humanités au College des PP. de l'Oratoire de Beaune, & ſa Philoſophie à Dijon chez les Dominicains. Il s'eſt conſacré à Dieu dans la Congrégation, & a prononcé ſes vœux à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme le 7 Juillet 1723. Après ſa profeſſion, il fut envoyé dans l'abbaye de S. Calais, où il aprit le grec de lui-même. Ses études

Dom Clémencet.

de Philosophie & de Théologie étant finies, il alla enseigner la Rhétorique à Pontlevoi. Il inspiroit à ses éleves l'amour de l'Ecriture-Sainte, & prenoit dans ce livre sacré les exemples, dont il avoit besoin pour former leur esprit. Delà les Supérieurs le firent venir à Paris dans le monastère des Blancs-manteaux, où il demeure depuis plus de trente ans. On lui proposa d'abord de travailler à une nouvelle édition de la Bibliotheque de Photius. Mais D. Ursin Durand l'engagea à se joindre à lui, pour continuer la Collection des Décrétales des Papes. Dom Clémencet en composa la préface générale, qui est très-considérable, avec les Vies de Dom Coustant & de Dom Mopinot. Lorsqu'il eut mis deux volumes en état de paroître, la dificulté de les faire imprimer le porta à quitter ce travail. Il est entiérement occupé depuis cinq à six ans du soin de donner la nouvelle édition de S. Grégoire de Nazianze, annoncée au public dès les premieres années de ce siecle Il est actuellement en état de commencer l'impression.

Dom Claude Leauté, D. François Delville, et D. Jean Verninac.

§. I.

Dom Claude Leauté, célebre par ses jeûnes extraordinaires, naquit à Dijon. A l'âge de dix-huit ans, il fit profession dans l'abbaye de Vendôme le 16 Novembre 1701. Il est mort dans le monastère d'Ambournay le 3 Octobre 1746. Il est auteur de la *Lettre à M. l'Abbé d'Asfeld, sur la guérison miraculeuse d'Edmée des Vignes, opérée à Seignelay par l'intercession du Bienheureux Diacre.*

§. II.

Dom François Delville, natif de Bapaume en Artois, Secrétaire de trois Généraux de la Congrégation, a publié deux Lettres circulaires; la premiere sur la mort du très R. P. Dom Jean-Baptiste Alaydon, du 1 Octobre 1735; la seconde sur la mort du très R. P. Dom Claude Dupré *in*-4°. 1737. Le Pere Delville avoit fait profession âgé de dix-huit ans dans

l'abbaye de S. Faron de Meaux le 15 Février 1708. Il est mort à S. Germain des Prés le 3 Mai 1747, & a été regretté pour ses excellentes qualités de cœur & d'esprit.

D. DELVILLE, &c.

§. III.

DOM VERNINAC naquit à Souillac au diocèse de Cahors le 1 Mars 1690, & prononça ses vœux de Religion dans l'abbaye de S. Allire de Clermont le 20 Décembre 1708. Après le cours d'études qu'on fait dans la Congrégation, il fut apellé aux Blancs-manteaux pour une entreprise littéraire, que les affaires du tems firent échouer, parce que lui & ses compagnons furent obligés de sortir de Paris. Il alla au College de Saint-Germer, & ensuite dans l'abbaye d'Ivry pour enseigner la jeunesse. Ses Supérieurs l'envoyerent en 1726 à Orléans pour remplir la place de Bibliothécaire dans le monastère de Bonnenouvelle de cette ville. Dom Verninac s'est acquitté de cet emploi important pendant 22 ans à la satisfaction du public. Ses connoissances multipliées, sur-tout dans la partie de l'Histoire, lui attirerent l'estime des Savans; & sa tendre piété, & ses manieres polies & vraiment religieuses, le firent respecter & aimer de tous ceux qui le connurent.

Les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*, qui travailloient sur la Métropole de Paris, prierent Dom Verninac de leur fournir des Mémoires. Il accepta volontiers cette commission, & pour entrer dans leurs vues, il employoit le tems des vacances de sa Bibliotheque à visiter les archives des Cathédrales de Chartres, de Blois & d'Orléans, & des abbayes situées dans ces diocèses. Rien ne lui échapoit dans ses recherches. Il prenoit des notices exactes de tout, les mettoit en ordre pour les envoyer aux auteurs du *Gallia Christiana*. On conserve encore dans la Bibliotheque d'Orléans ces extraits de titres avec des réflexions. Les uns & les autres prouvent la sagacité & le travail de D. Verninac.

Quoiqu'il n'eût d'autre but en déchifrant & copiant ces titres que de contribuer à la perfection du *Gallia Christiana*, un homme d'esprit sait mettre tout à profit. Il s'aperçut que quelques-uns de ces titres pouvoient être utiles à des familles nobles pour éclaircir leurs généalogies, il leur en fit part, & la maniere, dont il leur en rendit compte, leur fit connoître

D. VERNINAC. combien il étoit propre pour ces ſortes de ſciences. Celui qui s'en aperçut le premier fut M. d'Orleans de Villechauve. Il le pria de mettre en ordre les titres de ſa famille. L'amitié qui les lioit fit qu'il ſe prêta volontiers à ce travail. Il s'y appliqua avec tant de ſoin, qu'il mit la généalogie en état d'être imprimée dans le troiſieme Regiſtre de l'Armorial général.

Comme ce genre d'étude étoit conforme à ſon goût, & que d'ailleurs il pouvoit ſe rendre utile, ce qu'il déſiroit ſur-tout; il s'y livra preſque tout entier. Il examina les titres de pluſieurs familles, il les mit en ordre, & fixa l'antiquité de pluſieurs maiſons nobles, qu'elles ne connoiſſoient auparavant que par tradition.

Il eſt rare que ce qu'on entreprend avec les meilleures vues puiſſe être approuvé de tout le monde. C'eſt ce qui eſt arrivé à D. Verninac. Bien des perſonnes l'ont blâmé de s'être ſi fort appliqué au généalogies. Mais peut-on être blâmé de rendre un ſervice au public, ſur-tout lorſque ce ſervice peut ſe concilier avec les obligations eſſentielles de ſon état? Tel étoit le cas de D. Verninac. Les exercices religieux n'ont jamais ſouffert de ſon travail généalogique; jamais ſa piété ne s'eſt affoiblie.

Quand dans la Congrégation on eut formé le projet de travailler à l'Hiſtoire particuliere des provinces, Dom Verninac fut chargé de celle du Berry. Il ſe ſoumit à ſes Supérieurs; & comme il connoiſſoit l'étendue de l'entrepriſe, & qu'il étoit déja avancé en âge, il ſe fit aſſocier Dom Guillaume Gerou. D. Verninac fit pluſieurs voyages dans le Berry pour recueillir les matériaux néceſſaires. Celui qu'il fit à Bourges en 1746 lui fut funeſte : il y fut attaqué d'une fievre maligne, qui le conduiſit preſque juſqu'au tombeau. Il revint en ſanté; mais elle fut toujours depuis chancelante juſqu'au 29 Février 1748, qui fut le jour de ſa mort. Il avoit reçu la veille les derniers Sacremens avec beaucoup de piété.

Dom Verninac avoit toutes les qualités propres à ſe faire eſtimer. Il étoit vrai, ſincere, bon ami, ſimple dans ſes manieres. Sa forte application à l'étude & aux exercices de piété le rendoit fort abſtrait. Il avoit beaucoup de pénétration & de juſteſſe d'eſprit. Il étoit doué ſur-tout d'une excellente mémoire, qui le ſervoit beaucoup dans ſes études, & principalement dans celle des généalogies. Il étoit en relation avec pluſieurs Savans. M. de Foncemagne des Académies Françoiſe &

des Inſcriptions & Belles-lettres, l'honoroit de ſon eſtime & de ſon amitié. C'eſt à lui qu'il a adreſſé une Diſſertation pour prouver que la ſeconde & la troiſieme race de nos Rois deſcendent de la premiere. Cette diſſertation manuſcrite eſt conſervée à Bonnenouvelle d'Orléans. On y conſerve encore de lui une autre Diſſertation manuſcrite, pour montrer que le *Genabum* de Céſar eſt Orléans. Elle eſt adreſſée à M. Lebeuf, qui ſoutenoit que ce *Genabum* étoit la ville de Gien. D. VERNINAC.

Dom Vernînac, quelque tems avant ſa mort, fit imprimer le Supplément au Catalogue de la Bibliotheque publique d'Orléans.

DOM JEAN-PHILIPPE LE CERF DE LA VIÉVILLE.

§. I. *SA VIE.*

DOM LE CERF naquit à Rouen de parens nobles, qui ont poſſédé long-tems la charge de Chancelier Garde des Sceaux du Parlement de Normandie. Il fit ſes humanités avec diſtinction dans le College de Rouen, & remporta des prix à la fin de preſque chaque année. Il n'avoit pas encore fini ſa Rhétorique, lorſqu'il réſolut de quitter le monde pour embraſſer l'état religieux. Il préféra la Congrégation de S. Maur, où il avoit un oncle. Celui-ci, après avoir examiné la vocation de ſon neveu, l'envoya à Marmoutier, dont étoit alors Prieur D. Claude Martin. Dom le Cerf reçut l'habit monaſtique des mains de ce vénérable Supérieur le 18 Mars 1696, & fit profeſſion le 20 du même mois de l'année ſuivante.

Lorſqu'il eut achevé ſes cours de Philoſophie & de Théologie, pendant leſquels il ne perdit jamais de vue les livres de critique & de la belle Littérature, il parut ſe décider pour la chaire. Les Supérieurs ſeconderent ſon inclination & l'envoyerent à Rouen pour exercer ſes talens. Il prêcha dans pluſieurs Egliſes de cette grande ville avec un applaudiſſement qui ſembloit lui promettre les plus grands ſuccès. Mais la compoſition, & le débit de ſes Sermons trop travaillés, l'épuiſerent, & lui cauſerent une maladie ſinguliere, qui l'obligea de renoncer pour toujours à la prédication.

Les Supérieurs l'envoyerent dans l'abbaye de S. Vandrille,

D. le Cerf.

dans l'espérance que l'air de la campagne pourroit contribuer au rétablissement de sa santé. Il attaqua par divers écrits le culte qu'on rend à plusieurs Saints de ce monastère, & fit beaucoup valoir le silence des Martyrologes sur leur sainteté. Mais il eut pour antagoniste Dom François le Tellier, qui remporta la victoire. Dom le Cerf fut transféré dans l'abbaye de Fécam, où dès son arrivée il se mit au lit, qu'il ne quitta presque point pendant trente ans. C'est dans ce triste état qu'il a donné des marques presque incroyables de l'étendue de son génie & de sa prodigieuse mémoire. Il paroissoit n'avoir rien oublié de ce qu'il avoit lu. Il possédoit parfaitement l'Ecriture-Sainte, l'Histoire sacrée & profane, & les meilleurs auteurs. Il étoit toujours prêt à obliger ceux qui s'adressoient à lui, soit pour des Sermons, qu'il dictoit presque sans préparation, & qui faisoient honneur à ceux qui les prononçoient.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Malgré l'état pitoyable, où il étoit réduit, il composa d'abord la Bibliotheque des écrivains de la Congrégation, & l'envoya aux Supérieurs à Paris. Ils lui refuserent la permission de la faire imprimer, à cause des traits satyriques qu'il y lance contre quelques-uns des auteurs ses confreres. Le P. de Sainte-Marthe Général lui ayant fait renvoyer son manuscrit, il le confia à D. Antoine-François Prévost, connu dans le monde sous le nom de l'Abbé Prévost d'Exiles, pour lors Religieux de l'abbaye de Fécam. Celui-ci l'envoya en Hollande, où le fameux Jean le Clerc le fit imprimer sous ce titre : *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la Congrégation de S. Maur, où l'on fait voir quel a été leur caractère particulier, ce qu'ils ont dit de plus remarquable, & où l'on donne un catalogue exact de leurs ouvrages, & une idée générale de ce qu'ils contiennent. Par D. Philippe le Cerf de la Viéville, Religieux Bénédictin de la même Congrégation.* A la Haye chez Pierre Gosse, 1726, *in*-12. Quoique l'auteur dans son avertissement préliminaire fasse profession d'une exacte impartialité; on s'aperçoit qu'à l'égard de D. Martianay, de D. Liron & de quelques autres, il a plutôt écouté des ressentimens particuliers que les regles d'une critique équitable & désintéressée. » Au reste Dom le
Préf. p. 9. » Cerf ne prétend donner cette Bibliotheque que comme une

» ébauche, que son peu de santé n'a pu lui permettre de porter » à l'état de perfection, où elle auroit dû naturellement pa» roître pour mériter l'approbation du public. « A la fin de sa Bibliotheque il a placé une catalogue général des éditions des Peres, dont la Congrégation a enrichi le public.

2. L'ouvrage de D. le Cerf ne tarda pas à essuyer une rude critique de la part de M. Perdoux de la Periere citoyen d'Orléans, caché sous le nom de Dom P. le Richoulx de Norlas. Dans une lettre imprimée à Orléans en 1727, ce savant découvre un assez grand nombre d'omissions, de méprises, & de fautes de conséquence dans la Bibliotheque du Pere le Cerf. Celui-ci tâcha de se justifier par un écrit intitulé : *Défense du livre qui a pour titre, Bibliotheque historique & critique des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur. Au R. P. Dom ***. Religieux de la même Congrégation.* A Paris chez Chaubert, 1727, *in*-12. p. 19. Dom le Cerf croyant n'avoir affaire qu'à un confrere, prend le haut ton, & répond avec beaucoup de vivacité. Il prétend que les omissions & les fautes que son censeur lui reproche viennent de la négligence de l'Imprimeur Hollandois. Il apprend au public qu'il avoit obtenu un privilege du Roi avec l'approbation la plus avantageuse de M. Rigeri Censeur royal, & que le R. P. de Sainte-Marthe son Général lui manda qu'il trouvoit l'ouvrage bien écrit; mais il ne dit pas qu'il lui refusa la permission de le faire imprimer. Il insiste sur ce que les matricules des monastères sont très-défectueuses, & qu'il n'est pas sûr de s'y raporter par cette raison que l'âge de la profession des Religieux étant marqué en chifre, les Imprimeurs, ou ceux qui les ont transcrites, auront pu aisément prendre un chifre pour un autre. Il dit que l'esprit de celui qui a réglé l'impression de la *Bibliotheque historique & critique* s'est tellement absenté, qu'il a omis plus de trente pag. des mémoires qu'on lui avoit envoyés. Il accuse encore l'Imprimeur d'avoir passé l'article entier de D. Jean-Martial DE LA CHASSAIGNE, qui préparoit une (1) nouvelle édition des Œuvres de Montagne & de la Chassaigne, qu'il purgeoit d'un très-grand nombre de fautes, & qu'il devoit orner d'une très-ample préface. Enfin Dom le Cerf termine son apologie en avouant ingénuement que sa *Bibliotheque historique & critique* n'a pas la perfection

(1) On ne croit pas que cette édition ait été achevée, ni qu'elle ait paru en public. Le Pere de la Chassaigne, né à Pressac au diocèse de Bordeaux, est mort en 1734.

D. LE CERF. qu'elle pouvoit avoir, & corrige lui-même trente-six fautes relevées par M. Perdoux de la Periere.

Ce savant revint à la charge, & publia une nouvelle critique, qu'il intitula : *Seconde Lettre de Dom P. le Richoulx de Norlas à un de ses confreres, sur la Bibliotheque historique & critique des auteurs de la Congrégation de S. Maur, composée par Dom Philippe le Cerf de la Viéville, &c.* A Orléans chez François Rouzeau, 1727. L'auteur convainc Dom le Cerf de plusieurs bévues grossieres, comme d'avoir mis S. Jérôme au nombre des Evêques les plus célebres tirés du Cloître; d'avoir placé dans le XIe siecle la naissance des Ordres de Prémontré & des Religieux Mendians; d'avoir donné la qualité d'Evêque à Gennade simple Prêtre de Marseille; d'avoir mis parmi les erreurs d'Eusebe de Césarée, *de n'avoir pas admis deux personnes dans J. C.* au lieu de l'affirmative hétérodoxe, *il a admis deux personnes dans J. C.* enfin d'avoir dit que S. Cyrille a refusé *d'admettre une confusion de natures avec Sabellius & une division de personnes avec d'autres;* au lieu qu'il falloit dire, *une confusion de personnes avec Sabellius, & division de natures avec d'autres.* » Je finis, dit M. Perdoux, par une observation d'au- » tant plus intéressante pour D. le Cerf, *qu'il doit donner in-* » *cessamment au public un Supplément de sa Bibliotheque.* Cette » observation regarde les auteurs qu'il a omis; comme ils sont » en assez grand nombre, & peut-être en plus grand nombre » qu'il ne pense; ses soins & ses recherches doivent se redou- » bler pour en faire une entiere découverte. «

3. Le Supplément, que D. le Cerf devoit donner, n'a point paru. Mais on a de lui une Lettre, où il répond à plusieurs remarques de l'Abbé (Laurent Josse) le Clerc, insérées dans sa *Bibliotheque des auteurs*, cités par Richelet dans son Dictionnaire. Cette lettre se trouve dans la Bibliotheque françoise de du Sauzet, tome 16, premiere partie.

4. Le Pere le Cerf a donné lui-même dans le Mercure de France (a) l'éloge de M. Jean Laurent le Cerf de la Viéville de Freneuse, connu dans la République des Lettres. Cet éloge a passé dans le grand Dictionnaire historique de Moréri de la derniere édition.

(a) *Avril 1726.*

5. Il est encore auteur de l'*Histoire de la Constitution* Unigenitus, *en ce qui regarde la Congrégation de Saint-Maur.* A Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1736, *in*-12. Ce livre

curieux

curieux & bien écrit eſt aſſez rare. Les faits n'y ſont pas toujours exactement raportés, & pluſieurs Supérieurs y ſont maltraités.

6. Enfin Dom le Cerf avoit composé pluſieurs autres écrits, ſavoir une Bibliotheque des auteurs de Normandie, une Apologie des Normands, & une Vie du Cardinal du Perron; mais rien de tout cela n'a été imprimé. La mort mit fin à ſes compoſitions & à ſes longues infirmités le 11 Mars 1748.

D. Jacques Loyau, et D. François Bouron.

§. I.

Dom Loyau, l'un des plus laborieux Bibliographes de nos tems, étoit né à Paris. A l'âge d'environ trente-quatre ans, lorſqu'il étoit à Toulouſe tout occupé de s'établir dans le monde, il entendit un Sermon, dont il fut ſi vivement touché, qu'il renonça à ſes engagemens, & alla au Noviciat de Notre-Dame de la Daurade, où il fit profeſſion à l'âge de 35 ans le 10 Janvier 1715. Quoiqu'apellé à la onzieme heure, ſa ferveur, ſon recueillement, ſon amour pour la priere l'égalerent bientôt à ceux qui travailloient depuis la premiere.

Les Supérieurs le firent venir à S. Germain des Prés en 1720. Il y exerça l'emploi de Bibliothécaire avec autant de zele que d'exactitude. Il entreprit d'enrichir la Bibliotheque d'un Catalogue raiſonné de tous les livres, dont il avoit pu avoir connoiſſance, & de chaque matiere que l'on y traite. Mais il fut enveloppé dans la tempête qui enleva à l'abbaye de S. Germain ſes meilleurs ſujets.

Il fut relégué à S. Nicolas aux bois dans le diocèſe de Laon, enſuite à S. Fuſcien près d'Amiens, d'où il fut apellé à Saint-Nicaiſe de Reims. Il y fut d'un grand ſecours à D. Sabbathier, qui faiſoit imprimer ſa Bible italique. Il dreſſa de plus le beau Catalogue de la Bibliotheque de cette maiſon. Après ce pénible travail, on l'envoya à S. Vincent du Mans pour rendre le même ſervice à cette abbaye. Les Supérieurs le rapellerent dans le voiſinage de Paris, & lui aſſignerent l'abbaye de Saint-Martin de Pontoiſe. Il fit le Catalogue de la Bibliotheque, & continua celui qu'il avoit entrepris pour S. Germain des Prés.

Il avoit déja fait présent à la Bibliotheque du Roi du Catalogue qui a pour titre : *Catalogus materiarum quæ in libris impressis continentur, ordine alphabetico dispositus, ad usum Bibliothecæ regiæ*. Cet ouvrage de D. Loyau comprend quinze vol. *in-fol.* Celui qu'il a composé pour la Bibliotheque de S. Germain des Prés en comprend vingt-deux du même format. Il a pour titre : *Catalogus materiarum insignium quæ in libris impressis continentur, ordine alphabetico dispositus, ad usum Bibliothecæ sancti Germani à Pratis*. Quelle multitude d'imprimés n'a-t-il pas fallu lire ? combien d'extraits n'a-t-il pas fallu en faire, pour réduire chaque matiere sous un seul point de vuë, & indiquer en même-tems les auteurs qui en ont parlé ? On doit savoir gré à Dom Loyau d'avoir ainsi abrégé le travail de ceux qui veulent devenir savans.

On compte plus de soixante gros volumes *in-folio*, écrits de sa main sans ratures. On a peine à concevoir qu'un seul Religieux, fidele à tous les exercices de sa Regle ait pu tant écrire. Il s'occupoit sans interruption dans sa cellule. Jamais on ne le vit oisif, ni se permettre quelque délassement. A la fin son tempérament dur & robuste s'affoiblit, une hernie douloureuse & négligée exerçoit depuis long-tems sa patience, l'étranglement survint & l'avertit de sa fin prochaine. Alors il anima l'ardeur de sa foi & de son amour pour J. C. lui offrit ses douleurs, puisa dans les derniers Sacremens la force de consommer son sacrifice, s'anéantit devant Dieu, & mourut en pleine connoissance dans l'abbaye de S. Martin de Pontoise le 8 Avril 1748 à l'âge de près de 71 ans.

§. II.

Dom François Bouron, Religieux d'une grande vertu, a composé une *Bibliotheque des auteurs qui ont écrit sur les matieres de la Grace*, depuis le commencement des disputes qui ont agité l'Eglise à l'occasion de Baius & de Jansénius jusqu'à ces derniers tems. Cet ouvrage manuscrit est en trois vol. *in-4°.* d'une écriture très-menuë. Dom Bouron fait des analyses fort étendues de chaque auteur. Il étoit né à Chevremont au diocèse de Reims. Il avoit fait profession à l'âge de 23 ans dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais le 13 Mars 1713. Il mourut dans celle de S. Vincent de Laon le 22 Juillet 1749.

Dom Antoine Rivet de la Grange, et ses Continuateurs.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Rivet, ſi connu dans la République des Lettres, & ſi vénérable par ſa piété, naquit le 30 d'Octobre 1683 à Confolens, petite ville ſituée ſur les limites des diocèſes de Poitiers & de Limoges, & dans la partie de cette ville, qui appartient au premier de ces deux diocèſes. La famille de Dom Rivet, originaire de Niort en Poitou, s'étoit diviſée en deux branches : l'une infectée des erreurs de Calvin a donné à la prétendue Réforme André & Guillaume Rivet, deux hommes fameux, qu'elle a placés parmi ſes Héros, & mis au rang de ſes plus illuſtres écrivains.

L'autre branche, avec la Religion de ſes peres, conſerva ſoigneuſement l'intégrité des mœurs, qui en eſt le caractère le plus auguſte. C'eſt dans celle-ci que D. Rivet eut le bonheur de naître de Louis Rivet de la Grange & de Marie Maillard ſa ſeconde femme. Il eut deux freres du premier lit, tous deux d'un mérite diſtingué. L'aîné, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, fut Gouverneur du Château de Brignole en Provence : le cadet, Docteur en Médecine, fut premier Médecin de ſon A. S. feuë Madame la Ducheſſe d'Hanovre, mere de l'Impératrice Amélie.

Dom Rivet trouva dans le ſein de ſa famille tout ce qui pouvoit le former à la vertu : il reſpira preſque en naiſſant cet air de piété qui influe ſi fort ſur le caractère, & qui forme imperceptiblement le goût & l'habitude de toutes les vertus. Il fit ſes premieres études dans le lieu même de ſa naiſſance, & ſes ſuccès furent ſi rapides, qu'à l'âge de treize ou quatorze ans ſon maître eut la bonne foi d'avouer qu'il n'avoit plus rien à lui apprendre. La mort du pere de Dom Rivet interrompit ſes études, & ce ne fut qu'environ deux ans après que ſa mere l'envoya à Poitiers, pour faire ſon cours de Philoſophie ſous les RR. PP. Dominicains. Son application à l'étude le rendit cher à ſes maîtres, & la ſageſſe de ſa conduite fut pour ſes condiſciples un modele de régularité.

DOM RIVET.

Son goût si marqué pour la piété sembloit annoncer sa vocation à la vie religieuse. Il y fut apellé par un coup de la providence. Etant à la chasse avec quelques jeunes gens de son âge, son cheval se cabra : le jeune cavalier fut renversé & traîné assez loin, un pied engagé dans l'étrier. Dans ce danger pressant, il s'adressa à Dieu, qui écouta sa priere : il se releva sain & sauf. Sa foi toujours vive lui fit envisager dans cet événement une providence toujours attentive qui veilloit à sa conservation. De retour à la ville, son premier soin fut d'aller au pied des Autels rendre à l'auteur & au conservateur de sa vie de ferventes actions de graces. Il entra dans l'Eglise de l'abbaye de S. Cyprien de Poitiers, & dans l'ardeur de sa priere, il se sentit pressé de quitter le monde. Docile à la voix intérieure de la Grace de Dieu, qui l'appelloit, il fit vœu de le servir dans la Congrégation de S. Maur.

Uniquement occupé de remplir sa promesse, Dom Rivet en fit part aussi-tôt à sa mere pour avoir son consentement. Mais cette mere qui aimoit tendrement son fils, sur lequel elle avoit fondé les plus douces espérances de sa vie, s'opposa long-tems à son dessein, & ce ne fut qu'après deux ans de combat qu'elle se laissa vaincre, & qu'elle consentit que son fils suivît sa vocation. Dom Rivet n'eut pas plutôt obtenu ce consentement, qu'il partit pour Marmoutier, où il reçut l'habit religieux le 25 de Mai de l'année 1704. L'esprit de Dieu, qui l'avoit conduit au Noviciat l'y soutint. Il donna des preuves si évidentes d'une véritable vocation, que tous les suffrages se réunirent en sa faveur ; il fut admis à la profession, & prononça ses vœux le 27 Mai 1705 à l'âge de 22 ans. Ce qu'il avoit été pendant son Noviciat, il le fut après sa profession, même piété, même zele, même ardeur. Ses Supérieurs étoient déja si prévenus en sa faveur, qu'ils le laisserent à Marmoutier pour y servir de modele aux Novices.

Le tems des études arrivé, Dom Rivet fit successivement son cours de Philosophie & de Théologie. Il s'y appliqua avec ardeur, sans jamais perdre de vue les obligations de l'état religieux. Il sçut si bien les allier avec l'étude, que celle-ci ne porta nul préjudice à celles-là. Il fut tout à la fois & un modele de régularité & de recueillement à ses condisciples, & l'objet de leur émulation. Ses études finies, il fut admis à une petite Académie que les Supérieurs venoient d'établir dans

l'abbaye de S. Florent de Saumur. Cette Académie, composée de Religieux distingués par leurs talens & dirigée par un Théologien consomme dans la science ecclésiastique, avoit pour objet l'étude de la bonne Théologie dégagée de la méthode scholastique. Les textes originaux de l'Ecriture, les anciens Conciles, les SS. Peres grecs & latins, les Historiens de l'Eglise, étoient les sources, où l'on puisoit la véritable science théologique. Dom Rivet se livra entiérememnt à cette étude, & en remporta un avantage, dont il ne prévoyoit pas alors l'usage qu'il devoit en faire un jour. A force d'étudier les auteurs, d'en démêler les véritables sens, & de les raprocher & de les comparer, il se forma insensiblement, & presque sans y penser, ce goût d'une critique saine & judicieuse, que l'on aperçoit dans ses ouvrages.

Dom Rivet.

En 1716 Dom Rivet fut transféré dans le monastère de S. Cyprien de Poitiers. Deux objets semblent l'avoir conduit dans cette ville. Le premier étoit d'écrire l'Histoire des Evêques de Poitiers, dont il avoit conçu le dessein : le second étoit de faire la Bibliotheque des auteurs du Poitou. De nouveaux ordres firent échouer l'un & l'autre projet. Dom Rivet fut apellé à Paris l'année suivante, & fut placé aux Blancs-manteaux pour travailler avec quelques autres Religieux à l'Histoire des hommes illustres de l'Ordre de S. Benoît. Le Pere Rivet y donna tous ses soins, & ramassa quantité de matériaux relatifs à cette entreprise ; mais elle n'eut point d'exécution.

Libre de cet engagement, Dom Rivet se livra sérieusement à l'Histoire littéraire de la France, dont le P. Roussel avoit aussi conçu le dessein. La Croix du Maine & du Verdier en avoient donné de foibles essais ; d'autres s'étoient bornés à quelques portions détachées de cette Histoire. Personne n'avoit osé en rassembler les parties éparses, les réunir & en composer un corps d'Histoire méthodique & régulier. C'est ce qui ne pouvoit s'exécuter sans le secours d'une grande Bibliotheque, comme celle de S. Germain des Prés. Dom Rivet demanda une place dans la Communauté de cette abbaye. On ne peut attribuer qu'au malheur des tems le refus qu'on fit de l'y admettre. Il fut donc obligé en 1723 de se retirer dans l'abbaye de S. Vincent du Mans, où il a toujours vécu depuis.

Ce fut là qu'il se donna absolument à la composition de son grand ouvrage. Il songea d'abord à rassembler les matériaux

DOM RIVET. qui devoient y entrer. On lui avoit remis les Mémoires de D. Guillaume Roussel, & la collection que D. Méri Bibliothécaire de Bonnenouvelle d'Orléans avoit faite des auteurs du Berry. Le vaste dessein de D. Rivet demandoit bien d'autres recherches. Comme il ne pouvoit suffire seul à ce travail, il chercha parmi ses confreres quelques Religieux pieux, laborieux, exacts, réguliers, & capables de l'éclairer lui-même dans les discussions épineuses, inséparables de son ouvrage. Il eut le bonheur de trouver ces qualités réunies dans Dom Joseph Duclou, Dom Maurice Poncet, & D. Jean Colomb. Ces trois Religieux, qui étoient depuis long-tems ses amis, devenus ses associés, travaillerent de concert avec la plus grande assiduité.

Dom Rivet partageoit tout son tems entre la priere & les exercices de la vie monastique, entre l'étude & le soin des pauvres & la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. Il ne voyoit rien d'impossible, lorsqu'il étoit question de rendre service au prochain. Les personnes touchées de Dieu trouvoient en lui un guide éclairé, qui, par les routes les plus sûres, les conduisoit à la perfection de leur état. Jamais personne n'a porté à un plus haut dégré l'amour pour les pauvres & les affligés : il étoit à la fois leur pere, leur ami, leur protecteur. Ces sentimens de tendresse ne se bornoient pas à une compassion stérile : il trouvoit dans une charité ingénieuse mille moyens de les secourir : tout ce qu'il tiroit de ses livres étoit fidélement employé à cet usage. Mais comme cette foible ressource lui manquoit souvent, alors il mettoit à contribution ses Supérieurs, ses amis, & la bourse des riches. Les personnes auxquelles il s'adressoit, ont avoué plus d'une fois qu'elles ne pouvoient résister à ses pressantes sollicitations.

Les personnes qui réclamoient son crédit auprès des Magistrats, l'ont toujours vu disposé à les servir de toute l'étendue de ses forces. Il se livroit alors à des discussions épineuses : il étudioit l'affaire qui lui étoit recommandée ; & lorsqu'il en avoit reconnu la justice, il l'épousoit comme la sienne propre : il en devenoit le solliciteur. Il en développoit les moyens & les faisoit valoir auprès des Juges avec tant de netteté, de force & de justesse, qu'il gagnoit presque toutes les causes, dont il se chargeoit par un principe de charité. Il avoit encore le talent heureux de concilier les intérêts, de terminer les diférends

& de pacifier les familles. Une piété tendre, solide, éclairée, étoit l'ame de ses actions. Dom Rivet.

L'étude, qui pour la plupart des hommes n'est qu'un amusement, étoit pour D. Rivet une occupation sérieuse, consacrée par la Religion, & annoblie par des vues chrétiennes. Dès qu'il eut fait choix de ce genre de travail, & qu'il l'eut fait adopter par ses Supérieurs, il l'envisagea comme son devoir le plus essentiel après celui de son état de Religieux. Un avare n'est pas plus jaloux de son trésor, que Dom Rivet l'étoit de son tems. Il en ménageoit tous les momens avec une sage économie, & ceux qu'il ne pouvoit refuser à la charité, ou à des affaires indispensables, il savoit les reprendre sur son sommeil, ou sur ces heures de repos que la Regle accorde au délassement de l'esprit & du corps.

Ces travaux continués avec une application constante joints à une vie austere, affoiblissoient peu à peu une santé naturellement foible & délicate. Dom Rivet n'en étoit pas moins exact à remplir jusqu'aux plus légeres pratiques de sa Congrégation. Ses Supérieurs & ses amis allarmés, s'efforcerent en vain de lui persuader qu'il devoit, en faveur de son ouvrage, relâcher quelque chose de ses austérités : doux, complaisant sur tout le reste, il étoit inflexible sur cet article. Vivement pénétré de l'étendue des obligations de son état, il crut toujours que dans l'ordre des devoirs ceux-ci méritoient la préférence. Il fallut l'abandonner à son zele, qui détruisit bientôt un corps déja usé par la pénitence & par le travail.

Un gros rhume, dont il fut attaqué vers la fin de l'année 1748, le força de prendre une chambre à feu; c'est le seul adoucissement qu'il se permit. Il continua d'assister dant cet état aux offices divins, & à tous les exercices réguliers. Le mal ainsi négligé fit des progrès rapides, & dès le 29 Janvier 1749 il fut saisi tout à coup d'une fievre continue très-violente, jointe à un grand mal de côté, une fluxion sur la poitrine & un crachement de sang. Dom Rivet comprit qu'il n'avoit plus que peu de jours à vivre; & dès-lors il ne fut plus occupé que des années éternelles & des miséricordes du Seigneur. Plein de foi & de confiance aux mérites de J. C. il vit sans s'effrayer les approches de la mort. Il s'y prépara par une exacte revue de sa conscience, par une humble confession de ses fautes, & par ces larmes précieuses, qui ont leur source dans un cœur contrit & humilié.

Dom. Rivet.

Les grands ſentimens de piété, qu'il avoit montrés toute ſa vie, ſemblerent ſe ranimer quand on lui aporta le S. Viatique. Sa foibleſſe, ſon état, ſes douleurs ne l'empêcherent pas de ſe proſterner, & il voulut recevoir à genoux ce gage adorable de l'amour de J. C. pour les hommes. Depuis ce moment juſqu'au jour de ſa mort, ſes penſées, ſes diſcours, ſes deſirs, n'eurent d'autre objet que le ciel & la gloire de Dieu. Il ſoupiroit après la diſſolution de ſon corps, qui devoit le réunir à celui qu'il avoit cherché avec tant d'ardeur. La veille de ſa mort il déclara au plus intime de ſes amis qu'en quittant la vie il ſe trouvoit fortifié, par la grace que Dieu lui avoit faite d'avoir toujours été attaché à la vérité, & d'avoir témoigné ſon oppoſition aux relâchemens introduits dans les mœurs & la diſcipline de l'Egliſe & des monaſtères. Il rendit paiſiblement ſon ame à Dieu le 7 Février 1749. Il étoit âgé de ſoixante-cinq ans, trois mois & quelques jours. Si-tôt qu'il fut mort ſon viſage parut plus beau qu'il n'étoit de ſon vivant, & ſon corps, qu'on garda plus de trente heures, ne rendit aucune mauvaiſe odeur. M. de Lorchere Lieutenant général du Mans, & ami particulier de D. Rivet, crut devoir faire tirer ſon portrait, pour conſerver ſa mémoire à la poſtérité. Sa figure & ſon maintien extérieur inſpiroient le reſpect & la vénération pour ſa perſonne.

La nouvelle de ſa maladie avoit cauſé les plus vives allarmes aux habitans du Mans, où Dom Rivet demeuroit depuis plus de trente années. Sa mort répandit la conſternation, & cauſa un deuil général dans cette ville. L'idée de ſon éminente piété étoit tellement gravée dans tous les eſprits, que cette perte fut regardée comme un malheur public. L'affluence du peuple fut extraordinaire, tandis que le corps demeura expoſé. On vit une foule de perſonnes s'empreſſer de le toucher avec leur livre d'Heures ou leur chapelet, & on vint de tous côtés demander de ſes Reliques. Le concours ne fut pas moins grand le jour des obſeques; le Clergé ſéculier & régulier, les Magiſtrats, le Peuple, tous ſe firent un devoir d'y aſſiſter. On ſe ſentoit plus porté à l'invoquer, qu'à prier pour lui, & à envier ſon bonheur, qu'à s'affliger de ſa mort. Voici ſon (1) épitaphe, où l'on trouve le précis de ſes vertus.

(1) Elle eſt tirée d'un écrit intitulé : *Suffrages en faveur des deux derniers tomes de M. de Montgeron. in-12. 1749.*

D. ANTONII

D. ANTONII RIVET
Ordinis S. Benedicti, Congregationis S. Mauri,
EPITAPHIUM.

Hîc jacet
Venerabilis ac multiplici laude condignus
DOMNUS ANTONIUS RIVET,
Benedictini Ordinis Sacerdos meritissimus.
Urbanitate morum ac ingenii sagacitate
Magnus,
Sedulo pietatis & virtutum exercitio
Major,
Sed ad extremum usque diem perseverantiâ
Maximus.
Disciplinæ regularis scrupulosè tenax;
Et
(Quod vix humana fert mobilitas)
Sui semper similis, sui semper constans,
Viva fuit regula suis;
Impatiens otii, laboris avidus
Otium putabat jacturam hominis.
Hinc nunquam non egit,
Hinc novis studii captus illecebris,
Labore assiduo impalescere non desiit,
Litterariæ Gallorum Historiæ
Auctor indefessus.
Ergà pauperes & calamitatibus oppressos
Misericors ac benignus:
Et quod majus est,
Officia cunctis præstare cupidus,
Lapsis animum, contristatis gaudium,
Anxiis, afflictis solatium
Blandiente dabat eloquio
Vir caritate plenus,
Vir secundùm cor Dei,
Vir immortalitate dignissimus.
Qui Christi jugum subiit
Hilariter:
Qui in jejunio & fletu oravit
Constanter:

DOM RIVET.

Qui vitæ cursum consummavit
Fideliter.
Cujus memoria in benedictione est, & erit,
Cujus fama ab auditione malâ non timebit,
Cujus anima ad cœlestia regna pervenit
Die VII. *Februarii*
Anno salutis reparatæ M. DCC. XLIX.
Ætatis LXVI. *Professionis* XLIV.

On a deux éloges imprimés de D. Rivet. Le premier très-bien écrit se trouve à la tête du tome IX. de l'*Histoire littéraire de la France*. Il est de la composition de D. Taillandier. On l'a seulement abrégé dans le grand Dictionnaire historique de Moréri. C'est aussi le parti que j'ai pris dans le récit de la vie de Dom Rivet, en y ajoutant néanmoins sur de bons mémoires plusieurs circonstances. L'autre éloge du P. Rivet est imprimé parmi les *Suffrages* en faveur de M. de Montgeron.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Dom Rivet composa une petite piece de vers, qu'il adressa à sa mere, lorsqu'il eut obtenu ou plutôt arraché son consentement pour quitter le monde. Cet écrit poétique peint des couleurs les plus naïves la piété, le respect filial, & la bonté du cœur de l'auteur. C'est la seule production qu'il ait laissée en ce genre. Il est probable qu'il prit congé des Muses, en faisant ses adieux au monde.

2. Lorsque Dom Rivet eut été associé à la petite Académie établie à S. Florent de Saumur, il composa plusieurs Dissertations sur l'Ecriture-Sainte, où à l'étendue des connoissances il a su joindre la justesse, l'ordre & la précision. C'est dommage que ces Dissertations n'aient point été imprimées.

3. On a le projet d'une *Bibliotheque des auteurs du Poitou*, dressé par Dom Rivet. Il est écrit avec un soin qui décele son goût pour ce genre de littérature. On peut regarder ce morceau comme le germe, qui a fait éclore dans la suite l'Histoire littéraire de la France.

4. Dom Rivet est auteur de l'ouvrage intitulé : *Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-royal des champs, Ordre de Cîteaux, Institut du S. Sacrement ; qui contient les éloges histo-*

riques avec les épitaphes des fondateurs & des bienfaiteurs de ce monastère, & des autres personnes de distinction qui l'ont obligé par leurs services, honoré d'une affection particuliere, illustré par la profession monastique, édifié par leur pénitence & leur piété, sanctifié par leur mort ou par leur sépulture. A Amsterdam (Rouen chez la Veuve Vaultier) 1723, *in*-4°. Ce livre a été imprimé dans l'une & l'autre ville en différentes années. La préface de soixante-six pages que le P. Rivet a mise à la tête, est instructive, pleine d'onction, & fait bien connoître Port-royal. Elle est suivie d'une Ode latine sur la destruction de ce sanctuaire, & de trois petites pieces françoises sur le même sujet, dont la premiere est de M. Racine, auteur des Tragédies.

Dom Rivet.

5. On donne au P. Rivet deux *Lettres* en faveur des deux derniers tomes de M. de Montgeron. Elles ont eu & ont peut-être encore des contradicteurs.

6. En 1728 Dom Rivet fit paroître le Projet de l'Histoire littéraire de la France, avec quelques articles qui devoient entrer dans le corps de l'ouvrage. Le Projet fut reçu avec plaisir. On admira le courage de l'auteur & la grandeur de l'entreprise; mais les gens de Lettres, qui en connoissoient l'étendue & les dificultés, doutoient un peu que l'exécution pût répondre aux promesses. La publication du premier volume dissipa les doutes, & développa tout le plan de l'ouvrage, dont voici le titre :

7. *Histoire littéraire de la France, où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siecle; de leurs anciennes Ecoles; de l'établissement des Universités en France; des principaux Colleges; des Académies des Sciences & des Belles-Lettres; des meilleures Bibliotheques anciennes & modernes, des plus célebres Imprimeries; & de tout ce qui a un raport particulier à la Littérature. Avec les Eloges historiques des Gaulois & des François qui s'y sont fait quelque réputation; le catalogue & la chronologie de leurs écrits; des remarques historiques & critiques sur les principaux ouvrages; le dénombrement des diférentes éditions : le tout justifié par les citations des originaux. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris, 1733--1763, *in*-4°. douze volumes. Le premier est divisé en deux parties : la premiere comprend

les tems qui ont précédé la naiſſance de J. C. & les trois premiers ſiecles de l'Egliſe : la ſeconde comprend le quatrieme ſiecle.

A la tête de ce premier volume eſt un diſcours préliminaire ſur l'état des ſciences dans les Gaules avant la naiſſance du Sauveur. Là ſont raſſemblés les faits principaux, qui ſervent à faire connoître le goût, le génie des anciens Gaulois. Dom Rivet remonte à l'origine des ſciences parmi cette nation. Il parcourt, à l'aide des auteurs les plus accrédités, tous les genres de littérature dans leſquels ces anciens peuples ſe ſont exercés : Mythologie, Eloquence, Philoſophie, Écoles publiques, Ecriture même, conformation des caractères, rien n'échappe aux recherches de l'auteur.

Après ce diſcours ſuit l'hiſtoire particuliere des Auteurs & de leurs ouvrages. Dom Rivet les range ſuivant l'ordre chronologique, la date de leur mort, de leurs dernieres actions, du tems où ils ont vécu, aſſigne à chacun la place qu'il doit occuper. L'examen des ouvrages eſt précédé d'un éloge hiſtorique des écrivains qui les ont compoſés. Suit la diſcuſſion de leurs écrits. Dom Rivet ſait les diſtinguer, & ne point confondre ceux qui appartiennent certainement aux auteurs, dont ils portent les noms, avec ceux qu'un défaut de critique leur a fauſſement ou légérement attribués ; ceux que l'injure des tems a fait périr avec ceux qui ſont parvenus juſqu'à nous. Ces diférentes eſpeces ſont diſtribuées en autant de claſſes, & traitées ſéparément.

Dom Rivet, après avoir fixé la date des ouvrages, établit l'ordre qu'ils doivent tenir entre eux, il en expoſe le ſujet, il dévelope l'occaſion qui les a fait naître, les diſputes qu'ils ont excitées. Toujours en garde pour ne rien haſarder, il remonte aux originaux, il compare un auteur avec lui-même, & en raprochant les textes relatifs qui ſe prêtent une lumiere réciproque, il parvient ſûrement aux preuves de la légitimité ou de la ſuppoſition de certains ouvrages.

Les recherches de Dom Rivet ne ſe ſont point bornées là. Il a ſu encore fouiller dans la pouſſiere des Bibliotheques, & par ſes ſoins il a fait des découvertes qui avoient échappé aux Bibliographes les plus laborieux. Enfin, pour ne rien laiſſer à déſirer au lecteur de ce qui peut l'éclairer ſur tous les objets de notre littérature, Dom Rivet donne le dénombrement des

diférentes éditions, il les parcourt toutes depuis la naiſſance de l'Imprimerie juſqu'à nos jours, il remarque ce qu'elles ont d'eſtimable, de ſingulier & de défectueux.

Ce plan du premier volume & celui des ſuivans, D. Rivet n'y a rien changé. Chaque volume commence par un diſcours préliminaire, dans lequel il ſuit pas à pas les progrès qu'ont fait les ſciences dans les ſiecles qu'il parcourt; il en aſſigne les cauſes, il démêle les principes de leur décadence; il indique les reſſources qui les ont préſervées d'une ruine totale, & il découvre les moyens qui ont préparé les voies aux beaux jours de la littérature. On trouve dans ces diſcours l'origine des Académies anciennes & modernes, l'établiſſement des écoles épiſcopales & monaſtiques, l'érection des Colleges & des Univerſités, le dénombrement des Bibliotheques françoiſes, l'invention des arts & les découvertes des plus habiles artiſtes, les noms des Princes & des grands hommes, que leur amour pour les Lettres a immortaliſés; en un mot, on y trouve réuni tout ce qui peut faire connoître les diverſes révolutions arrivées dans l'empire des Lettres.

Outre ces diſcours de Dom Rivet, il y a des avertiſſemens qui ſont deſtinés à des corrections faites ſur ſes propres obſervations, ſur celles de ſes amis, quelquefois même ſur celles de ſes critiques. Le ſavant auteur a eu de ces derniers; mais s'il n'a point rougi de reconnoître & d'avouer les fautes échapées à ſon attention, il a ſu auſſi repouſſer avec force les traits d'une injuſte critique. Mais dans le feu de ces conteſtations littéraires, il ne franchit jamais les bornes de la modeſtie, de la politeſſe & de la bienſéance. Quand ſon premier volume parut, le public lui fit l'accueil le plus favorable, les gens de Lettres aplaudirent au deſſein de l'ouvrage, & les Journaux de preſque toute l'Europe donnerent les plus grands éloges à la méthode de l'auteur & à la maniere, dont il exécutoit un auſſi vaſte projet.

Le tome ſecond, qui comprend le cinquieme ſiecle de l'Egliſe, parut en 1735. Dans l'avertiſſement D. Rivet éclaircit quelques dificultés que l'Abbé Prévôt auteur du *Pour & contre*, & un anonyme, avoient élevées contre l'*Hiſtoire littéraire.* Dans le diſcours préliminaire il expoſe en détail l'état où ſe trouvoient les Lettres dans les Gaules au commencement de ce ſiecle, qu'on peut regarder comme la premiere époque bien marquée de la décadence des ſciences dans cette vaſte province

Dom Rivet. de l'empire romain. Elles ne laisserent pas de s'y soutenir encore jusques vers le milieu du même siecle, & d'y produire pendant ce tems un très-grand nombre de Savans de tous les ordres. Il y avoit encore jusques-là dans les principales villes, plusieurs écoles publiques. Les hérésies qui s'éleverent dans ce pays y trouverent encore plus d'adversaires que de partisans. Mais l'irruption qui se fit dans les Gaules de diférens peuples barbares, dont quelques-uns y fixerent leur séjour, y aporta un préjudice considérable à la littérature.

Ces Barbares devinrent plus polis par le commerce avec les Gaulois; mais ceux-ci devinrent plus ignorans par leur fréquentation. La langue latine, que l'on avoit parlé communément depuis les Empereurs païens, dégénéra en une langue rustique, qui ne retint de l'autre qu'une sorte d'émanation corrompue, & donnoit seulement à une infinité de mots barbares des terminaisons & des inflexions latines. L'usage qui s'introduisit alors de réduire en abrégé ce que les anciens avoient écrit en de gros volumes fut aussi, selon notre auteur, une des causes de la décadence de la littérature en favorisant la paresse. Le maintien de la Religion & l'établissement d'un grand nombre de monastères en empêcherent le dépérissement total.

Dom Rivet fait les éloges historiques des savans Gaulois qui ont fleuri pendant ce V^e^ siecle, & qui composent dans ce volume 151 articles, y compris ceux de seize conciles tenus dans les Gaules. Parmi ces Savans paroissent trente-cinq Evêques, quatre Abbés, dix-sept Prêtres, Diacres, ou Moines, un Empereur & vingt grands Officiers de l'Empire, vingt Poëtes, quinze tant Rhéteurs & Orateurs qu'hommes de Lettres, neuf Historiens anonymes, deux Philosophes, deux Médecins & un Jurisconsulte.

Le troisieme tome, qui parut la même année 1735, comprend les sixieme & septieme siecles. On y compte deux cens quarante auteurs, & environ quatre-vingt conciles. Ces deux siecles ont chacun un discours préliminaire, où Dom Rivet expose l'état des Lettres dans l'étendue des Gaules & de la France. Le premier de ces deux discours n'a pour objet que la décadence des Lettres, & les foibles secours qu'elles reçurent pour éviter leur ruine totale. Leur dépérissement fut causé par l'oppression des peuples, les guerres continuelles & les autres calamités publiques. Les principaux secours pour la littérature

vinrent de la part des Ecclésiastiques & des Moines. Ce fut par le travail de ces derniers que l'Eglise conserva les ouvrages des Peres & des Ecrivains ecclésiastiques; & c'est d'eux que nous viennent presque tous les excellens manuscrits, que l'on voit aujourd'hui dans l'Europe.

Le discours historique sur l'état des sciences dans les Gaules & la France pendant le VIIe siecle, fait sentir d'abord combien la situation des affaires politiques influe dans la République des Lettres. Jamais l'Etat ne fut plus divisé, & jamais les Lettres ne furent plus négligées. Elles se conserverent cependant dans quelques écoles épiscopales, & dans celles des monastères, qui se multiplierent prodigieusement dans ce siecle. Les Vierges consacrées à Dieu se firent aussi un devoir d'une noble émulation à cultiver les Lettres. Dom Rivet en cite plusieurs célebres par leur science.

Le quatrieme tome fut publié en 1738. Il contient le VIIIe siecle en entier, & les dix premieres années du IXe. On y voit tout ce qui, pendant ce long espace de tems, s'est passé dans l'Empire françois de préjudiciable ou d'avantageux pour les Lettres. Les recherches y sont en grand nombre, & les découvertes aussi heureuses que fréquentes. Ce volume est précédé d'un discours historique, qui fait l'ouverture du VIIIe siecle. Il est tout à la fois l'époque du dernier terme de la premiere décadence des Lettres dans les Gaules, & du soin que l'on prit de les y faire ensuite refleurir. Le discours préliminaire roule sur ces deux objets bien diférens l'un de l'autre, & qui font une espece de contraste dans le tableau qui en est tracé. Charlemagne entreprit ce rétablissement, l'exécuta avec succès, & devint lui-même très-savant. Mais cette noble émulation à ressusciter les sciences, fut de peu de durée, & se borna seulement à les tirer de la poussiere où elles étoient ensevelies, sans leur rendre leur ancienne perfection. Elles retomberent avant la fin du VIIIe siecle dans l'avilissement par les divisions entre les Princes françois, la foiblesse de leur gouvernement, les dévastations des Barbares, & les désordres qu'occasionnerent tous ces maux dans toute l'étendue de l'Empire françois. Il se conserva cependant une culture des Lettres par le moyen des écoles publiques & particulieres. Quelque obscur & stérile qu'ait été ce VIIIe siecle, il ne laisse pas de fournir plus de cent trente écrivains à Dom Rivet, qui en a trouvé environ quatre-vingt dans les quarante premieres années du suivant.

DOM RIVET. A l'article de l'assemblée des Abbés & des Moines tenue à Aix la Chapelle dans le palais de l'Empereur en 817, notre Historien s'est égaré par inadvertence. *On y dérogea* (a), dit-il, à la Regle de saint Benoît, *en quelques points, nommément en défendant l'usage des volatiles, permis par la Regle même.* La Regle ne dit pas un seul mot pour permettre de manger des oiseaux. Elle ordonne au contraire que tous s'abstiennent de l'usage des viandes. Seroit-ce s'en abstenir, si elle laissoit la liberté de manger les viandes les plus délicates & les plus agréables au goût, telles que sont les volatiles?

(a) *Pag.* 591.

Le tome cinquieme, qui comprend la suite du IX[e] siecle, parut en 1740. Le génie dominant de ce siecle par raport à la Littérature étoit une érudition brute, mal digérée, sans choix, sans arrangement, où l'on ne voyoit qu'un amas confus de traits & de passages des anciens. On se bornoit à copier leurs écrits. On les mettoit en pieces pour les rapporter à certains chefs, qu'on se proposoit de discuter, mais sans tâcher, sans penser même pour l'ordinaire à imiter leur maniere d'écrire, leur justesse dans les pensées, leur choix dans les termes, leur bel ordre dans les preuves, leur solidité dans le raisonnement. C'étoit un style dur, embarrassé, obscur, grossier, quelquefois rampant jusques dans la poussiere.

Le mal ne fut cependant pas si général qu'il n'y eût plusieurs Savans, qui se préserverent de la contagion, sinon en tout, du moins en partie. C'est ce que D. Rivet justifie en parcourant les ouvrages de plusieurs de ces écrivains. Ce volume offre l'histoire de plus de 250 auteurs & celle de leurs écrits. Il n'y en a presque aucun qui ne traite ou de dévotion ou de matieres ecclésiastiques, parce qu'il n'y avoit presque que des gens d'Eglise, des Moines, des Prêtres & des Evêques qui eussent quelque teinture des sciences, & qui eussent quelque usage d'écrire. Dans l'article de chaque auteur, on trouve grand nombre de choses nouvelles, sur-tout dans la discussion de plusieurs de leurs ouvrages découverts depuis peu, & dont les Bibliographes n'avoient encore rien dit. L'article de Loup de Ferrieres, qui commence à la page 255, est de la composition de D. Jean-Baptiste (1) TENNES, qui a secondé Dom Rivet pendant quelque tems.

(1) Ce Religieux, ancien Professeur de Théologie, est né à Toulouse, & a fait profession à la Daurade âgé de dix-sept ans, le 7 Juin 1714.

Le

Dom Rivet

Le tome ſixieme, qui comprend le Xe ſiecle, fut donné au public en 1742. Dans le diſcours qui ſert d'introduction à l'Hiſtoire littéraire, Dom Rivet détaille les raiſons qui ont fait regarder ce ſiecle comme un tems d'ignorance & de barbarie, & celles au contraire qui doivent le faire paſſer pour un ſiecle, où il y a eu beaucoup de lumieres. Ces deux faces ſous leſquelles l'auteur préſente ce ſiecle, font le plan de ſon diſcours. Dans la premiere partie il décrit les ravages des Normans, des Hongrois & des Sarrazins, & les troubles arrivés ſous les regnes de Charles le Simple, de Raoul, de Louis d'Outremer, & trouve dans ces calamités les ſources de l'ignorance qui regna dans ce ſiecle. Dans la ſeconde partie on voit plus de cinquante écoles floriſſantes en France, & au ſujet deſquelles le Pere Rivet raporte bien des choſes curieuſes, & auſſi intéreſſantes pour la littérature que glorieuſes à la nation françoiſe. Il traite enſuite de tous les diférens arts & ſciences qui furent cultivés; & c'eſt la partie du diſcours la plus ſavante, la plus variée & la plus agréable.

Après ce diſcours ſur l'état des ſciences en France pendant le Xe ſiecle, on trouve les éloges hiſtoriques des auteurs, avec le catalogue & la critique de leurs ouvrages. Ce volume comprend plus de 230 écrivains, entre leſquels il y en a environ 88 qui ſont parfaitement connus. Les autres ſont anonymes, & pour la plupart Hagiographes. Quoique les ouvrages de ces derniers ne ſoient pas ordinairement conſidérables ; il y en a néanmoins pluſieurs qui ſont de quelque prix. Dom Rivet les diſcute tous avec une juſteſſe & une préciſion qui ſuppoſent un grand travail, & qui épargnent bien de la peine aux gens de Lettres qui s'appliquent à écrire l'Hiſtoire de France en général, ou celles de quelques provinces particulieres. A l'égard des écrivains de la premiere claſſe, comme on les connoît mieux & que leurs écrits ſont pour l'ordinaire & plus curieux & plus importans, Dom Rivet s'étend beaucoup plus ſur leurs articles, & c'eſt la méthode qu'il a ſuivie dans les volumes précédens.

Le tome ſeptieme, qui comprend les 68 premieres années de l'onzieme ſiecle, parut en 1746. L'avertiſſement qui eſt à la tête roule ſur deux points de littérature d'autant plus intéreſſans qu'ils touchent de plus près notre nation, & qu'ils n'avoient point encore été approfondis. D. Rivet avoit avancé

Dom Rivet, &c.

dans les volumes précédens 1°. que le latin devint la langue vulgaire des Gaulois depuis qu'ils eurent ſubi le joug des Romains : 2°. que notre langue françoiſe, connue anciennement ſous le nom de Roman ou Romance, avoit été employée toute brute qu'elle étoit à écrire pour la poſtérité avant le milieu du XIIe ſiecle. Ces deux propoſitions avoient été attaquées dans une Lettre inſérée dans les Journaux. Dom Rivet emploie ſon avertiſſement à les défendre.

On trouve enſuite un diſcours ſur l'état des Lettres dans le XIe ſiecle peu diférent en ce point du ſiecle précédent ; ſi ce n'eſt que ſur la fin du XIe. ſiecle on ne négligea plus tant les Lettres & les ſciences. On en eut l'obligation aux écoles fameuſes qui s'éleverent, auſſi-bien qu'aux Ordres religieux qui prirent alors naiſſance, où qui ſe réformerent eux-mêmes. Ils regarderent comme un de leurs principaux devoirs celui de s'inſtruire, pour être en état d'enſeigner les autres. Dom Rivet après avoir parlé de l'école célebre de l'abbaye du Bec, & des perſonnages ſavants qui en ſortirent, de même que des autres écoles du XIe. ſiecle, parcourt les diférens genres de littérature, pour faire voir les progrès qu'on fit dans la Grammaire, la Géographie, la Chronologie, la Poéſie, l'Eloquence, la Dialectique, la Phyſique, la Théologie, la Juriſprudence.

Le huitieme tome, qui comprend la ſuite du XIe ſiecle, parut en 1748. Il eſt précédé d'un avertiſſement, où D. Rivet continue à ſoutenir contre M. Lévêque de la Ravaliere, que depuis la conquête des Romains le latin a été une langue vulgaire dans les Gaules, même depuis qu'elles eurent paſſé ſous la domination des Francs, juſqu'à ce que la langue Romanciere, qui s'eſt formée de ſa corruption, eût pris ſa place. Dom Rivet ajoute quelques corrections qui ont raport au 4e. volume de l'hiſtoire littéraire avec des additions concernant Alcuin. Viennent enſuite les éloges hiſtoriques de quatre-vingt-ſix écrivains, avec le catalogue raiſonné de leurs ouvrages.

§. III. *Continuateurs de D. Rivet.*

Le neuvieme tome, qui comprend le commencement du XIIe ſiecle de l'Egliſe, a été donné au public en 1750. D. Rivet finiſſoit ce volume, lorſqu'il fut ſurpris de la maladie qui nous

l'enleva. D. Charles Taillandier y a mis la derniere main, & l'a orné d'un avertissement & d'un bel éloge de l'auteur de l'*Histoire littéraire de la France*. Le discours préliminaire qui est à la tête de ce 9e. tome est un tableau fidele de l'état des sciences en France au XIIe. siecle. Dom Rivet en parcourt l'étendue, & fait voir que depuis le renouvellement des sciences sous le regne de Charlemagne, la littérature n'eut point en France de siecle plus heureux, plus brillant & plus fertile en beaux esprits. La plus saine partie de la nation françoise se porta, comme par une inclination naturelle, à l'étude des Lettres. Les Princes qui gouvernoient alors, les aimerent, protégerent ceux qui les cultivoient, & contribuerent ainsi à l'état florissant de la littérature. Ce qui engagea encore les François à étudier, fut la multiplication prodigieuse des Maisons religieuses, dont l'entrée exigeoit ordinairement que ceux qui y aspiroient eussent quelque teinture des Lettres. Dom Rivet emploie la plus grande partie de ce discours qui est de 225. pages à faire connoître les écoles publiques & ceux qui les dirigeoient. Les Savans dont il fait les éloges historiques & discute les ouvrages dans ce volume, sont au nombre de trente-quatre renfermés dans les treize premieres années du XIIe siecle.

D. TAILLANDIER, ET D. CLÉMENCET.

Le dixieme tome, qui comprend la suite de ce siecle jusqu'en 1124, parut en 1756. Il est de la composition de Dom Charles CLÉMENCET, aidé des mêmes secours que D. Rivet. Son Continuateur a mis à la tête un avertissement de soixante-quinze pages, y compris les additions & les corrections à faire aux volumes précédens. On trouve dans celui-ci l'histoire de la vie & des ouvrages de cinquante-quatre écrivains françois. On ne peut reprocher aux auteurs de l'Histoire littéraire de la France d'avoir enflé le nombre de ces écrivains. Ils en ont retranché plusieurs, qui paroissoient avoir d'assez bons titres pour mériter une place dans cette Histoire.

L'onzieme tome a été publié en 1759. Il comprend la suite du douzieme siecle de l'Eglise jusqu'à l'an 1141. C'est encore l'ouvrage de Dom Clémencet. Il commence par un avertissement de trente-six pages, où il donne diverses additions importantes aux volumes précédens. Celui-ci contient l'histoire de soixante-six écrivains, avec le catalogue & la discussion de leurs ouvrages.

D. Clément.

1. Dom François Clément, Religieux des Blancs-manteaux, a fait quelques articles, qui terminent ce volume. Le suivant, qui s'étend depuis l'an 1141 jusqu'en 1167, a paru en 1763. Il est tout entier du même D. Clément, qui a mis à la tête un avertissement de vingt-quatre pages. Il y donne des éclaircissemens & des additions sur plusieurs auteurs, & un Itinéraire du Pape Eugene III. avec une Apologie de saint Colomban & de Jonas son historien, horriblement calomniés dans l'Histoire de France de l'Abbé Velly. D. Clément donne encore dans ce volume l'histoire de plus de soixante & dix auteurs, avec la notice de leurs écrits.

2. Ce savant & laborieux confrere a revu & publié l'ouvrage de Dom Maurice Poncet, intitulé : *Nouveaux éclaircissemens sur l'origine & le Pentateuque des Samaritains*. A Paris 1760. L'éditeur a mis à la tête de ce livre une préface très-instructive, & ajouté à la fin une partie de l'onzieme chapitre & le douzieme tout entier.

3. Lorsque les manuscrits du College & de la Maison professe des Jésuites de Paris eurent été déposés dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés par ordre du Parlement; Dom Ursin Durand, Dom Tassin, Dom Clément, Religieux des Blancs-manteaux, & D. Patert, D. Housseau, & D. Grenier, Religieux de S. Germain, furent chargés d'examiner soigneusement ces manuscrits, de les ranger par classes, d'en fixer l'âge, & d'en former un catalogue raisonné. Après plus d'un mois d'un travail assidu, on abandonna à D. Clément le soin de perfectionner & de mettre au jour ce catalogue. Il le publia sous ce titre : *Catalogus Manuscriptorum Codicum Collegii Claromontani, quem exipit Catalogus Manuscriptorum Domûs professæ Parisiensis : Uterque digestus & notis ornatus. Parisiis, apud Saugrain & le Clerc*, 1764, *in*-8°. L'éditeur a enrichi ce catalogue de notes, d'une préface & d'une table alphabétique des auteurs.

4. Le public demandant avec empressement une nouvelle édition de l'Art de vérifier les Dates, Dom Clément se chargea de ce travail en 1764. L'année suivante il en publia le *Prospectus*, qui fit beaucoup désirer l'exécution de son entreprise, qui est devenue plus considérable & plus dificile qu'on ne l'avoit pensé d'abord.

5. Après un travail immense & une application continuelle

de six années, D. Clément vient de donner l'*Art de vérifier les dates*, augmenté de plus de moitié. Ce grand ouvrage d'environ mille pages *in-fol.* d'une impression menue, est intitulé: *L'Art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques & autres anciens monumens depuis la naissance de Notre-Seigneur, par le moyen d'une Table chronologique, où l'on trouve les Olympiades, les années de JESUS-CHRIST, de l'Ere d'Espagne, des Eres ecclésiastiques d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople, de l'Ere des Seleucides ou d'Alexandrie, de l'Ere civile d'Antioche, de l'Ere des Martyrs, de l'Hégire; les Indictions, le Cycle pascal, les Pâques de chaque année, les Cycles Solaires & Lunaires, &c. Avec un Calendrier perpétuel, l'histoire abrégée des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs, François, Allemans, Turcs; des Califes, des Rois & des Sultans de Perse, des Sultans de Cogni, &c. des Rois de France, d'Espagne & d'Angleterre, d'Ecosse, de Lombardie, de Sicile, de Jérusalem, de Hongrie, de Danemarck, de Pologne, de Suede; des Czars de Russie, des grands Maîtres du Temple & de ceux de Malthe; des six Electeurs laïques de l'Empire, des grands Vassaux de la Couronne de France, &c. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris chez Guillaume Desprez, 1770. C'est plutôt ici un nouvel ouvrage qu'une nouvelle édition. Il est diplomatique & historique. La partie diplomatique renferme, avec les découvertes de D. Clément, tout ce que le Pere Mabillon & les Diplomatistes ses successeurs ont écrit sur les Dates en général, sur celles des Papes, des Empereurs, des Rois, des Princes, & sur les époques de leurs regnes. La partie historique contient le fond & la substance de l'Histoire universelle depuis l'avénement du Sauveur du monde jusqu'à nos jours.

D. CLÉMENT.

Dom Clément, à qui on est redevable de cet ouvrage, est né à Beze au diocese de Langres aujourd'hui de Dijon. Il a fait profession à l'âge de dix-sept ans dans l'abbaye de Vendôme le 23 Mai 1731. Les preuves non équivoques, qu'il a données de sa capacité & de ses talens, l'ont fait choisir pour continuer le grand *Recueil des Historiens de France*. Ce choix ne peut être qu'avantageux à l'ouvrage, & agréable au public.

Dom Jean Liron.

Dom Liron, né à Chartres le 11 Novembre 1665, se consacra à Dieu dans la Congrégation de Saint-Maur, & fit profession dans l'abbaye de S. Florent de Saumur le 25 Janvier 1686, étant âgé de vingt ans & trois mois & demi. Les Supérieurs le firent venir à Paris, & il demeura plusieurs années dans l'abbaye de S. Germain des Prés. En 1708 il fut envoyé dans celle de Marmoutier & ensuite à S. Vincent du Mans, dont il fut Bibliothécaire. Il est mort accablé d'années & d'infirmités dans l'abbaye de la Couture de la même ville, le 9 Février 1749. Il a mérité l'estime des Savans par les fruits de ses profondes recherches, dont voici le détail.

1. *Dissertation sur un passage du second livre de S. Jérôme contre Jovinien, altéré dans toutes les éditions, & qui est rétabli dans sa pureté originale.* A Paris chez la veuve Louis Vangon, 1706. Dom Liron composa cet écrit à l'occasion d'une dispute littéraire qui s'étoit élevée dans l'abbaye de S. Germain des Prés sur ce passage de S. Jérôme de l'édition du P. Martianay: *Si omnes qui à dextris sunt, unum, ut vulgò dicitur, ensomma ad militiam probat.* Le Pere Liron prétendit qu'on devoit lire *encomma,* qui signifie la mesure avec laquelle les Romains mesuroient les soldats avant que de les enrôler.

2. Comme D. Pierre Coustant avoit traité quelque chose de cette dispute dans le livre qu'il avoit composé contre le P. Germon Jésuite, Dom Liron fit réimprimer sa Dissertation & y ajouta une réponse au P. Coustant, intitulée: *Dissertation sur un passage, &c. corrigée & augmentée, avec une Réponse aux objections du R. P. Coustant.* A Paris chez Huguier, 1707. Quelques jours après il parut un petit livre sans nom d'auteur, dans lequel les deux écrits du P. Liron sont maltraités. On attribua cette réponse à Dom Martianay, qui ne voulant pas la reconnoître comme de lui, dit seulement qu'elle venoit d'un de ses amis.

3. *Nouvelle littéraire adressée aux Savans de France.* A Paris 1707, *in*-12.

4. *Dissertation sur Victor de Vite, avec une nouvelle Vie de cet Evêque.* A Paris chez Charles Huguier, 1708, *in*-12. Dom

Liron prétend démontrer contre le P. Ruinart que ce Victor qui a écrit l'Histoire de la Persécution des Vandales, ne peut être le même que celui qui fut mandé à la Conférence tenue à Carthage en l'an 484, & par conséquent il distingue deux Victor Evêques de Vite. Dom Liron.

5. *Question curieuse, si l'Histoire des deux conquêtes par les Maures, par Abulcacim Tarif Abenturique est un Roman.* A Paris 1708, *in*-12. Le P. Liron soutient contre D. Lobineau que cet *Abenturique* est un auteur supposé, qui n'a jamais existé, & que c'est *Miguel* de Luna qui a écrit ce Roman. Dom Liron ayant publié tous ces écrits sans être autorisé par ses Supérieurs, ils le firent sortir de Paris.

6. *Dissertation sur le temps de l'établissement des Juifs en France, où l'on examine ce que M. Basnage a écrit sur cette matiere, & l'on défend S. Ambroise & S. Césaire contre les fausses accusations de ce Ministre.* A Paris chez Charles Huguier 1708, *in*-12. Dom Liron prouve que les Juifs s'étoient répandus dans les Gaules dès le IVe siecle. M. Basnage dans la nouvelle édition de son Histoire des Juifs répondit à la critique du Pere Liron, en avouant qu'il lui étoit redevable de deux circonstances, qui lui étoient échapées sur l'établissement des Juifs en France.

7. *Apologie pour les Armoricains & pour les Eglises des Gaules, particuliérement de la province de Tours, où l'on fait voir que les Eglises de Bretagne sont plus anciennes que la descente des Bretons dans l'Armorique, & que cette province a reçu la Foi chrétienne dès le quatrieme siecle : dédié à M. l'Archevêque de Tours.* A Paris chez Charles Huguier 1708, *in*-12. Dans la préface que M. l'Abbé de Vertot a mise à la tête de son Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules, il s'exprime ainsi sur la personne & l'ouvrage de Dom Liron : » On doit rendre cette justice à l'auteur de l'*Apologie*, » qu'il fait paroître dans tout son ouvrage une grande connois- » sance de nos antiquités, un style aisé, simple, naturel ; & » ce qu'on doit encore plus estimer, des expressions mesurées, » & un air de politesse si convenable entre d'honnêtes gens, » quoique de sentimens opposés. «

Dans la même préface l'Abbé de Vertot fait la relation d'un diférend singulier entre Dom Liron & D. Lobineau. Celui-ci avoit entrepris dans son Histoire de Bretagne, de prouver que

les Armoricains reçurent les lumieres de l'Evangile par le ministere des Bretons. Il communiqua cet endroit au P. Liron avant que son Apologie pour les Armoricains fût publiée, & ne l'ayant pas trouvée favorable à son sentiment, il profita en secret de ses raisons & de ses preuves, pour se rétracter par un carton sans l'en avertir. Cependant le P. Liron, qui croyoit toujours Dom Lobineau dans les mêmes idées, fit imprimer son ouvrage, & ne se défiant point du changement que son confrere avoit fait au sien, il n'oublia pas d'y bien distinguer par des caracteres italiques les termes mêmes du livre qu'il critiquoit, & de citer exactement les pages. » Il faut avouer, dit » M. de Vertot, que le public trouva beaucoup d'érudition & » de force dans ses preuves; mais quand il fallut confronter » les citations pour juger si l'on avoit rendu exactement les » sentimens & les termes du P. Lobineau, on fut bien surpris » de n'y rien trouver de ce qu'on lui imputoit. D. Liron avoit » beau feuilleter l'histoire de Bretagne, lire, relire, parcourir, » se frotter les yeux, il n'y avoit pas moyen d'y trouver ce » qu'on en avoit ôté. « Alors Dom Lobineau prit le haut ton, & ne se fit pas un scrupule de taxer son confrere de mauvaise foi. Mais le public ne fut pas long-temps dans l'erreur. On découvrit le changement de feuille, parce qu'il s'étoit échapé plusieurs exemplaires de l'Histoire de Bretagne avant que le carton y fût inséré. On en conserve même quelques-uns dans diférentes Bibliotheques. Ainsi après les avoir confrontés avec le livre de Dom Jean Liron, on lui rendit pleine & entiere justice, & l'on convint de la vérité de ses citations.

8. *Les Aménités de la critique, ou Dissertations & Remarques nouvelles sur divers points de l'Antiquité ecclésiastique & profane*, A Paris chez Delaulne, 1717 & 1718, 2 volumes *in*-12. D. Liron donne dans le premier des observations sur le Décret de Gélase I. sur Sulpice Sévere & ses écrits, sur ceux de saint Cyprien, de Vénantius, Fortunatus, de S. Paulin, de S. Jérôme; sur la vie de S. Grégoire Thaumaturge, sur le Martyrologe d'Osuald; sur Aristote, sur les Juifs, savoir s'ils se sont servis de cycles jusqu'à la ruine du second Temple; sur l'Histoire de Charles VII. Roi de France, sur S. Ephrem. Il défend un passage de S. Hilaire sur la naissance de J. C. de la Vierge Marie contre le P. Germon Jésuite. Il prouve contre M. de Tillemont qu'il est très-probable que S. Hippolyte Docteur de l'Eglise,

l'Eglise, Evêque & Martyr, a eu son siege à Porto. Il paroît assez bien répondre aux raisons contraires à son sentiment. Il attaque M. Dupin au sujet de la conclusion du Concile de Trente, & M. Thiers sur ses observations contre le nouveau Bréviaire de Cluny. DOM LIRON.

Dans le second volume D. Liron fait diverses remarques sur l'Histoire ecclésiastique de France, sur l'origine du Baptême, sur le Roi Robert; sur M. de Tillemont, sur Hildebert, &c. Notre auteur dans ses *Divinations sur le Prêtre Juvencus Poëte chrétien*, entreprend de prouver 1°. que Juvencus étoit d'une famille noble & très-illustre, & qu'il descendoit en droite ligne de quatre Consuls : 2°. qu'il est au moins très-probable qu'il est auteur des huit vers qui se lisent dans les anciens manuscrits à la tête de l'*Histoire évangélique*, & qu'il les avoit mis au commencement de son ouvrage pour marquer le caractère de chaque Evangéliste : 3°. il examine quels sont les ouvrages de Juvencus, qui sont venus jusqu'à nous. Il lui donne l'Histoire en vers de la Genèse : 4°. il examine encore si M. Dupin a bien expliqué les deux derniers vers de Juvencus, & si celui-ci a prédit la ruine prochaine de Rome; il est pour l'affirmative sur ce dernier point.

9. *Bibliotheque générale des Auteurs de France. Livre premier contenant la Bibliotheque Chartraine, ou le Traité des Auteurs & des Hommes illustres de l'ancien diocèse de Chartres, qui ont laissé quelques monumens à la postérité, ou qui ont excellé dans les beaux arts; avec le catalogue de leurs ouvrages, le dénombrement des diférentes éditions qui en ont été faites, & un jugement sur plusieurs des mêmes ouvrages. Par le R. P. Dom Jean Liron Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris chez Garnier 1718, *in*-4°. Cet ouvrage est dédié à M. d'Argenson, Garde des Sceaux de France. La préface générale est remplie de bonnes vues & d'observations judicieuses; mais le corps du livre est imparfait. M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme demeurant à Orléans, en fit bientôt après une Critique qui parut sous ce titre : *Lettre d'un Conseiller de Blois à un Chanoine de Chartres, sur la Bibliotheque Chartraine du R. P. Dom Liron Bénédictin.* 1719. Cette lettre est signée *Melchior Duplex*. L'auteur reproche à D. Liron 1°. le défaut de citations qui regne dans tout son ouvrage : 2°. de dire trop peu de chose de chaque auteur : 3°. d'avoir mal choisi la moitié

de ses sujets, qui ne sont pas des écrivains, ou qui ne doivent pas entrer dans cette Bibliotheque : 4°. d'en avoir oublié plusieurs : enfin d'avoir donné des dates fausses & des dates incertaines.

Il y a de l'humeur dans la Critique que D. le Cerf fait du livre du P. Liron : il lui reproche des fautes qu'il n'a pu éviter lui-même. Il reconnoît néanmoins qu'*il y a assez d'ordre & d'arrangement dans cet ouvrage; que le style en est simple, naturel & assez pur.*

Quant au reproche qu'on fait au P. Liron d'avoir fait entrer dans sa Bibliotheque des personnes qui ne sont point auteurs; il faut se souvenir que son dessein renferme non-seulement les écrivains & les ouvrages, mais aussi les conciles, les chartes & les personnes qui ont excellé dans les beaux arts.

10. *Singularités historiques & littéraires contenant plusieurs recherches, découvertes & éclaircissemens sur un grand nombre de dificultés de l'Histoire ancienne & moderne : Ouvrage historique & critique.* A Paris chez Didot, 1734-1740, *in*-12. 4 vol. Dom Liron a réuni dans ce livre ce que l'Histoire a de plus curieux pour ceux qui ne se contentent pas de l'effleurer. On y trouve tout ce qu'un jugement exact & un savoir étendu peuvent présenter à l'esprit d'un homme qui lit beaucoup, & qui se fait une loi de ne passer sur rien sans remarque & sans réflexion.

Le premier volume renferme des notices d'un grand nombre d'écrivains modernes; des Dissertations sur une Lettre d'Eginhart, qui concerne un point important pour l'histoire du regne des enfans de Louis le Débonnaire; sur les Synagogues des Juifs : l'auteur en fait voir l'origine, prouve qu'il n'y en a jamais eu dans la ville de Jérusalem, & réfute M. Prideaux. Autre Dissertation sur les commencemens de la Monarchie françoise, où l'on répond à la préface historique du P. Daniel Jésuite. On trouve à la suite une Dissertation sur l'origine de la Langue françoise & sur le tems auquel elle a commencé à devenir vulgaire : des remarques sur les origines de cette langue de M. Menage, & sur l'ancienne monnoie du Mans. A l'article X. Dom Liron recherche quelles sont les causes des erreurs de plusieurs Savans. Dans l'article suivant il prouve contre M. le Clerc, Arminien de Hollande, que l'adoration des Mages a eu pour objet la divinité de J. C. & dans l'article XII. que le

livre de la mort des perſécuteurs eſt de Lactance. Après trois découvertes ſur ſainte Radegonde, le P. Liron prouve contre Adrien de Valois que les François & les Gaulois étoient confondus long-temps avant Philippe Auguſte, & qu'il s'eſt tenu un grand concile à Toulouſe l'an de J. C. 507. Dom Liron.

Le ſecond volume parut en 1738. Il contient 1°. une diſquiſition hiſtorique ſur la conduite de Ruricius Evêque de Limoges, qui refuſa d'envoyer au Concile d'Agde : 2°. une Diſſertation où l'on tâche de prouver contre le ſentiment du Pere Mabillon qu'il n'y a jamais eu d'Evêques dans l'Egliſe de S. Martin de Tours. 3°. Autre Diſſertation, où il eſt prouvé que l'Abbé Suger Régent du royaume de France, eſt né dans l'Artois. 4°. Réflexions ſur ce que les Hiſtoriens modernes raportent de la guerre de Languedoc entre Louis VII. Roi de France, & Henri II. Roi d'Angleterre. 5°. Remarques ſur le dernier tome de l'Hiſtoire d'Angleterre de M. D. L. 6°. Diſſertation ſur la derniere Pâque de Notre Seigneur J. C. contre le P. Lami de l'Oratoire. 7°. Autre Diſſertation, où l'on fait voir en quel tems on a commencé parmi les Latins à ſe ſervir de Pain azyme dans le ſaint Sacrifice. 8°. Si Jeſus-Chriſt chez Caïphe regarda S. Pierre des yeux du corps. Dom Liron croit que Jeſus-Chriſt ne regarda S. Pierre que des yeux de l'eſprit. 9°. Apologie pour le Prophete Eliſée & Naaman le Syrien. Il eſt queſtion de la demande que Naaman fait à Eliſée de lui permettre de rendre le ſervice qu'il avoit accoutumé de rendre à ſon maître, lorſque celui-ci entroit dans le temple de Remnon pour adorer, & de la réponſe d'Eliſée. Cette apologie eſt 4. *Reg.* 5.
contre le ſavant P. Calmet, qui a prétendu que Naaman demandoit qu'on lui pardonnât non ce qu'il feroit, mais ce qu'il avoit fait ; au lieu qu'il s'agit de l'avenir, non du paſſé. Dom Liron le prouve bien, & fait voir de même que le ſervice que Naaman déſiroit de continuer à rendre au Roi ſon maître n'étoit pas une idolâtrie, & n'avoit rien de criminel. 10°. Hiſtoire de la converſion de pluſieurs Juifs arrivée en France au commencement du IXe ſiecle. 11°. De l'Inſcription chrétienne trouvée à la Chine l'an 1625.

Le troiſieme volume publié en 1739 offre un grand nombre de remarques ſur quelques endroits de la Bibliotheque choiſie de M. le Clerc ; ſur les Bibles imprimées depuis l'an 1472 juſqu'en 1626, & ſur quantité d'écrivains diférens. Les ar-

Dom Liron.

ticles les plus considérables de ce volume sont 1°. la défense des manuscrits des Moines, qui contiennent des Légendes des Martyrs : 2°. George Fabrice corrupteur des ouvrages des Anciens : 3°. Traité historique de ceux qui ont appris par cœur toute la Bible : 4°. Notes, remarques & observations sur le Trésor des Anecdotes de D. Edmond Martène.

Le quatrieme volume parut en 1740. Il roule sur divers personnages illustres, qui ont mieux aimé perdre la vie que la chasteté; sur diverses leçons du livre de Tertullien contre les Juifs; sur George Scholarius ou Gennade. Le morceau le plus important de ce dernier volume est la *Dissertation* du P. Liron *sur l'établissement de la Religion chrétienne dans les Gaules*, en cinq parties. Viennent ensuite des observations sur quelques conciles de Brioude, d'Autun, sur Victor de Vite, Longueil, Cortès, Crocus Roi des Allemans, S. Paterne, & sur le Berceau de l'Imprimerie.

11. Dom Jean Liron a eu quelque part à l'*Apparat* du Pere le Nourri. Il l'a aidé à éclaircir la vie & les ouvrages de saint Clément d'Alexandrie.

12. Il a fait de plus la Bibliotheque des auteurs de Touraine, qui n'est pas imprimée, & il a travaillé à une seconde édition de sa Bibliotheque Chartraine, corrigée & augmentée.

Enfin Dom Liron a laissé des Mémoires manuscrits touchant le diocèse de Chartres. Ils contiennent la vie des Evêques de cette ville, & il est à présumer que les auteurs du nouveau *Gallia Christiana* en auront eu communication. Je finis cet article en remarquant que Dom le Cerf (*a*) n'auroit pas dû *insinuer* que D. Liron *a pris dans la République des Lettres un rang qu'il ne méritoit pas*.

(*a*) *Biblioth. histor. & critiq. préface*, *p*. 5.

Dom Jean-Louis-Pierre de Mongé, et Dom Urbain Plancher.

§. I.

Dom Pierre de Mongé étoit né à Coulomiers au diocèse de Meaux, d'une famille distinguée Il quitta le monde & fit profession à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de Saint-Faron le 22. Octobre 1698. Après ses études, il fut

chargé pendant plusieurs années de l'administration du temporel de l'abbaye de Corbie. Lorsque l'on pressa les Supérieurs majeurs de faire travailler les Religieux aux Histoires des provinces, Dom de Mongé se chargea de celle de Picardie. Il fit des recherches considérables à l'Hôtel-de-ville d'Amiens. Il vint ensuite à Paris pour en faire de pareilles à la Chambre des Comptes & dans les Bibliotheques. La veille de son départ pour s'en retourner à Corbie, il fut attaqué d'une fievre si violente qu'il perdit aussi-tôt l'usage de la raison, & mourut dans le monastère des Blancs-manteaux le 19 Mars 1749.

Après lui Dom Joseph CAFFIAUX & Dom Pierre-Nicolas GRENIER se sont chargés de l'Histoire générale de Picardie. Dom Caffiaux, né à Valenciennes, a publié quelques écrits, entr'autres un sur la musique & un *Avis à la province de Picardie*, *in*-4°. huit pages. Dom Grenier natif de Corbie, & Religieux de S. Germain des Prés a aussi donné un *Avis aux Naturalistes & aux Antiquaires de la même province*. 1767, *in*-4°.

§. II.

DOM PLANCHER naquit à Chenus au diocèse d'Angers. Après de bonnes études, il embrassa la vie monastique & fit profession à l'âge de 19 ans dans l'abbaye de Vendôme le 21 Septembre 1685. Il enseigna avec distinction la Philosophie & la Théologie à ses confreres, & exerça le ministère de la prédication avec succès. Son mérite l'éleva à la Supériorité, & il en remplit les devoirs en divers monastères de la province de Bourgogne, & en dernier lieu dans celui de S. Benigne de Dijon. Ce fut là qu'étant déchargé du poids de la Supériorité il entreprit d'écrire l'Histoire de la province de Bourgogne, & s'y appliqua jusqu'à sa mort arrivée le 22 Janvier 1750. Il étoit âgé d'environ quatre-vingt-trois ans.

Il donna en 1738 le projet de son ouvrage, & en fit paroître le premier volume l'année suivante, sous ce titre : *Histoire générale & particuliere de Bourgogne avec des notes, des dissertations & les preuves justificatives ; composée sur les auteurs, les titres originaux, les registres publics, les Cartulaires des Eglises cathédrales & collégiales, des Abbayes, des Monastères, & autres anciens monumens, & enrichie de vignettes, de Cartes géogra-*

D. PLANCHER. *phiques, de divers plans, de plusieurs figures de Portiques, Tombeaux & Sceaux, tant des Ducs que des grandes Maisons. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Dijon chez Antoine Dufay, 1739--1748, *in-folio.* trois vol. Dom Urbain Plancher a mis à la tête du premier une Dissertation préliminaire, dans laquelle il explique l'origine étymologique & historique, les mœurs, la Religion & le gouvernement des anciens Bourguignons avant leur entrée dans les Gaules. Cette Dissertation, qui est un des morceaux le plus travaillé de cet ouvrage, est suivie de sept livres qui comprennent tout ce qui regarde la Bourgogne depuis le commencement de son premier royaume, jusqu'à la mort d'Eudes III. du nom, septieme Duc de la premiere race; c'est-à-dire depuis l'an 414 jusqu'en 1218. Ces sept livres de l'Histoire sont terminés par six notes & cinq dissertations qui fournissent des éclaircissemens relatifs aux faits qui en font la matiere. La Dissertation du P. Plancher sur l'antiquité de la Rotonde de l'Eglise de S. Benigne de Dijon, est une des plus estimées. On a reproché à l'auteur de ne parler que de fondations d'abbayes & d'histoires monastiques. Mais les anciens auteurs & les monumens, qui servent à l'histoire des provinces, nous aprennent-ils beancoup d'autres choses? Sans les fondations des monastères connoîtroit-on les anciennes familles du Royaume, & l'origine des biens ecclésiastiques?

Le second volume parut en 1741. Il comprend ce qui s'est passé en Bourgogne depuis Hugues IV. huitieme Duc, jusqu'à la mort de Philippe XII. dernier Duc de la premiere race; c'est-à-dire depuis l'an 1218 jusqu'à l'an 1361, auquel le Roi Jean, comme le plus proche héritier de Philippe, hérita du Duché, & le réunit à la Couronne, d'où il avoit été détaché sur la fin du Xe. siecle par le Roi Hugues Capet en faveur de Henri le Grand son frere. Le douzieme & dernier livre de ce volume roule sur les Officiers des Ducs de Bourgogne de la premiere race. Il est suivi de notes curieuses sur l'Histoire & les familles illustres de cette province. D. Plancher fait la généalogie des quatre principales. Pendant l'impression de ce volume, il fit de nouvelles découvertes, qui lui fournirent un nombre de pieces importantes, qu'il a données chacune en sa place parmi les autres preuves.

Le troisieme volume n'est pas imprimé. La mort a empêché

D. Urbain Plancher d'y travailler; mais D. ALEXIS SALAZAR son compagnon d'études y a suppléé. Il avoit fait tout le fond de l'Histoire renfermée dans ce dernier volume, lorsque la mort l'a surpris à son tour le 12 Octobre 1766. Quoique cet écrivain fût exact & laborieux, on a jugé que son ouvrage avoit besoin d'être revu, corrigé & considérablement augmenté. C'est ce qui a engagé les Supérieurs à en retarder l'impression, jusqu'à ce qu'on l'ait mis en état de soutenir les regards du public. Dom Salazar né à Bourg-en-Bresse, fit profession à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de Vendôme le 22 Mai 1723. Il est mort dans celle de S. Benigne de Dijon, & a été regretté pour sa vertu.

D. SALAZAR.

D. PIERRE-HYACINTHE MORICE DE BEAUBOIS.

DOM MORICE naquit à Quimperlé le 25 Octobre 1693 de parens distingués dans la Bretagne par leur noblesse & leurs biens. Après avoir fait ses études au College de Rennes, il entra au Noviciat de l'abbaye de Saint-Melaine, & y fit profession le 24 Septembre 1713 étant âgé de vingt ans. Sa ferveur loin de se démentir prit de nouvelles forces. Il édifioit les Supérieurs par sa régularité, & il étoit le modele des nouveaux profès par sa piété & par son exactitude à remplir tous les devoirs de son état. Ayant achevé avec distinction le cours de ses études dans l'abbaye de S. Vincent du Mans, il fut envoyé dans celle de S. Melaine pour former les Novices aux exercices réguliers. Ensuite il fut chargé d'emplois temporels, dont il s'acquitta parfaitement, & sans préjudice de l'observance la plus exacte.

M. le Cardinal de Rohan mécontent de ce que D. Lobineau n'avoit presque point fait mention de sa famille dans l'Histoire de Bretagne, demanda au P. Général des Religieux pour travailler à l'Histoire généalogique de la maison de Rohan. On jetta les yeux sur Dom Jacques-Etienne Duval & sur Dom Hyacinthe Morice, qui vinrent en 1731 demeurer aux Blancs-manteaux. Avant que de commencer l'ouvrage, ils parcoururent la Bretagne & visiterent les principales archives de la province, pour y chercher les matériaux nécessaires à la composition de cette Histoire. Environ trois ans après D. Duval fut

D. Morice. apellé à Saint-Germain des Prés, où il mourut Bibliothécaire le 23 Avril 1742. Il étoit de Rennes, & avoit fait profession dans l'abbaye de S. Melaine de cette ville le 11 Mai 1715. On n'a de lui qu'une Lettre touchant des recherches géographiques relatives à quelques villes des Gaules. Elle est imprimée dans le Mercure de France, Septembre 1739, page 263.

1. Dom Morice seul chargé de l'ouvrage, après avoir mis en ordre les matériaux qui devoient entrer dans la composition de l'Histoire généalogique de la maison de Rohan, il les mit en œuvre & acheva cette Histoire, qui est au moins de deux volumes *in*-4°. Il la présenta au Cardinal de Rohan, qui fut content du travail, au style près. Pour marquer à l'auteur combien ses services lui étoient agréables, son Éminence lui assigna une pension de huit cens livres. Dom Morice en distribuoit la meilleure partie aux pauvres. Son Histoire de la maison de Rohan, retouchée par D. Taillandier, est conservée manuscrite dans cette ancienne & illustre maison.

2. Les Etats de Bretagne demandoient depuis long-tems une nouvelle édition de l'Histoire de cette province par Dom Lobineau; soit parce que les exemplaires en étoient devenus trop rares, soit qu'elle ne leur parût pas assez détaillée. Dom Hyacinthe Morice, sensible à tout ce qui intéressoit sa patrie, dressa le projet de cette nouvelle édition, qui fut agréé des Etats. Il commença l'ouvrage par les preuves justificatives. Il se détermina à prendre ce parti, parce qu'on s'étoit plaint de ce que Dom Lobineau n'avoit donné que des extraits de ces pieces, & qu'il en avoit omis un très-grand nombre. D. Morice pour se conformer aux vuës de la province, les a toutes données sous ce titre : *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique & civile de Bretagne, tirés des archives de cette province, de celles de France & d'Angleterre, des Recueils de plusieurs savans Antiquaires, & mis en ordre par D. Hyacinthe Morice, Prêtre, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, de l'Imprimerie de Charles Osmont, 1742. 1744. 1746. *in-fol.* 3 vol.

L'auteur a mis à la tête du premier tome une savante préface pour servir d'introduction à tout l'ouvrage. Elle est divisée en seize chapitres, où l'on traite de l'origine des Bretons, de leurs mœurs & de leurs coutumes, lorsque Jules César les soumit à l'empire romain. On fait connoître leur gouvernement,

les

les droits de leurs Souverains, l'adminiſtration de la Juſtice dans la province, ſa monnoie, l'origine de la Nobleſſe, les ſceaux & les armoiries dont elle faiſoit uſage, les Notaires ou Paſſes, les Vaſſaux, les Serfs, les mariages, la Religion, le Clergé & ſes privileges, & l'établiſſement des monaſtères en Bretagne dès le cinquieme ſiecle.

Le ſecond tome fut donné au public en 1744. D. Moŕice le commence par une préface ou diſſertation partagée en huit chapitres. Dans les deux premiers il traite de l'origine des Barons, des baronies & des fiefs. Dans le troiſieme il examine quelles ſont les prérogatives des Barons & des baronies de Bretagne. Le quatrieme chapitre eſt employé à en fixer le nombre. Dans le cinquieme on aſſigne le rang qu'ils tenoient dans les Parlemens de la province. Le ſixieme eſt deſtiné à faire voir quels ſont les Barons qui ont préſidé aux Etats depuis 1567 juſqu'en 1742. On diſcute dans le ſeptieme quel eſt le Préſident des Etats en l'abſence des Barons de Léon & de Vitré. Le dernier chapitre roule ſur la queſtion, ſi un Baron qui a cédé ſa baronie à ſon fils aîné, peut préſider en l'abſence de ſon fils.

Le troiſieme tome parut en 1746. Dans la préface D. Morice traite fort au long des Etats généraux de Bretagne, des perſonnes qui ont droit d'y aſſiſter, des prérogatives qui ſont attachées aux trois Ordres qui les compoſent, des Commiſſaires nommés par le Roi pour tenir les Etats, & des impoſitions ou levées, qui ſe font du conſentement des trois Ordres. Quant aux pieces contenues dans ce volume & les deux précédens, elles paroiſſent en général curieuſes & intéreſſantes. Après la table des matieres & des noms propres, on trouve un Gloſſaire contenant l'explication des mots Anglois, Baſques, Bretons, Eſpagnols, Gaulois, de la baſſe-latinité, des villes & des lieux, qui ſe rencontrent dans ce grand Recueil.

Ces matériaux raſſemblés, D. Morice s'apliqua à la compoſition de l'Hiſtoire. Il en publia le premier tome ſous ce titre : *Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Bretagne, compoſée ſur les auteurs & les titres originaux, ornée de divers monumens, & enrichie d'une Diſſertation ſur l'établiſſement des Bretons dans l'Armorique, & de pluſieurs notes critiques. Par Dom Pierre-Hyacinthe Morice Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. Tome premier.* A Paris de l'Imprimerie de Laguette, 1750. Cette Hiſtoire a des avantages conſidérables ſur celle

D. Morice, et D. Taillandier.

de Dom Lobineau. L'Hiſtoire de Dom Morice remonte deux ſiecles ou environ avant celle de ſon confrere, & ſon deſſein étoit de la conduire preſque juſqu'à notre tems. Il l'a rendue encore plus intéreſſante en y ajoutant les *Mémoires* de M. Gallet Curé de Compans au diocèſe de Paris, *ſur l'établiſſement des Bretons dans l'Armorique, & leurs premiers Rois.* De plus Dom Morice a enrichi ſon Hiſtoire d'une table généalogique des Rois, Comtes & Ducs de Bretagne; d'une autre table chronologique, ou Annales Bretonnes, & d'une troiſieme table alphabétique des noms propres & des matieres.

Dom Morice ſe diſpoſoit à faire imprimer le ſecond volume de l'Hiſtoire de Bretagne, qu'il avoit preſque achevé, lorſqu'il mourut ſubitement aux Blancs-manteaux d'une attaque d'apoplexie, le 14 d'Octobre 1750 dans la cinquante-ſeptieme année de ſon âge. » Cette mort précipitée, dit ſon Continuateur, ne » fut point imprévue. Dom Morice vivoit depuis ſon entrée » en religion, comme s'il devoit mourir chaque jour. La priere, » le travail, & l'aſſiduité aux exercices réguliers, partageoient » & rempliſſoient tous les momens de la journée. Tel il étoit » dans les premieres années de ſa jeuneſſe, tel il fut pendant » tout le cours de ſa vie. Un eſprit doux & complaiſant, un » cœur droit, des mœurs faciles, des manieres ſimples & » pleines de franchiſe lui gagnoient les cœurs de ceux qui le » connoiſſoient. Ces qualités ſi eſtimables étoient annoblies » dans D. Morice par un grand fonds de religion, par un amour » tendre pour l'Egliſe, & par une charité pour les pauvres, qui » ne connoiſſoit d'autres bornes que ſon impuiſſance à ſoulager » leur miſere. Plein de reſpect pour les ſaintes maximes de l'E- » vangile, il les étudia toute ſa vie, & les obſerva juſqu'au » dernier moment avec une fidélité qui ne s'eſt jamais démen- » tie. C'eſt dans la pratique conſtante de toutes ces vertus que » s'eſt endormi dans le Seigneur le ſavant & modeſte auteur des » quatre premiers volumes de l'Hiſtoire de Bretagne. «

Avertiſſem. à la tête du 2. tome de l'Hiſt. de Bret. p. 15.

Le tome ſecond de cette Hiſtoire proprement dite parut en 1756 à Paris chez la veuve de Laguette. On en eſt redevable à D. Charles Taillandier, qui polit & changea le ſtyle de l'ouvrage de D. Morice, y fit des augmentations & ajouta un Supplément de pieces juſtificatives. Ce volume renferme un eſpace de cent quarante-ſix ans, c'eſt-à-dire tout le tems qui s'eſt

écoulé depuis la mort du Duc Jean V. arrivée en 1442 jusqu'à l'extinction de la Ligue en Bretagne l'an 1598. A la suite de l'Histoire qui remplit 483 pages *in-fol.* l'auteur donne un catalogue historique des Evêques & des Abbés de Bretagne, & un Supplément aux preuves de l'Histoire de cette grande province. Deux tables, l'une chronologique ou Annales Bretonnes, & l'autre des noms propres & des matieres, terminent ce dernier tome de l'Histoire de Bretagne.

DOM TAILLANDIER.

On a parlé plusieurs fois des autres ouvrages de Dom Taillandier. Ajoutons ici qu'il a donné au public le *Prospectus* de l'Histoire de Champagne & de Brie; une Lettre du 5 Janvier 1739 adressée à D. de Montfaucon sur un ancien monument découvert dans la ville de Reims. *V. le Mercure de Janv.* 1739, *p.* 238. On lui doit aussi la Lettre sur les diférentes translations du corps de S. Maur Abbé de Glanfeuil, où il parle de la derniere faite dans l'abbaye de S. Germain des Prés, 1749, *in*-12. Dom Taillandier natif d'Arras est entré dans la Congrégation, & a fait profession dans l'abbaye de Saint Vandrille en Normandie le 29 Octobre 1727. Il est aujourd'hui Abbé régulier *in partibus.*

DOM JACQUES MARTIN.

DOM JACQUES MARTIN naquit le 11 Mai 1684 à Fanjaux, ville du haut Languedoc, au diocèse de Mirepoix. Son pere, qui exerçoit la charge de Juge royal, aperçut en lui les dispositions les plus heureuses, & voulut les cultiver lui-même. Lorsqu'il l'eut mis en état d'entrer au College, il l'envoya à Limoux chez les Peres de la Doctrine chrétienne. Ensuite son oncle paternel, Curé de S. Symphorien de Tours, le fit venir auprès de lui. Après trois années de séjour dans cette ville, il retourna dans sa province, où il passa cinq à six ans dans une inaction qu'il s'est reprochée toute sa vie. Il sentit enfin que Dieu l'apelloit à l'état Religieux. Il entra âgé de vingt-quatre ans dans la Congrégation de S. Maur, & prononça ses vœux dans le monastère de la Daurade à Toulouse le 13 Mai 1709.

Après sa profession, il fut envoyé à l'abbaye du Mas-Garnier, pour y continuer pendant deux années les exercices du Noviciat, selon l'usage de la Congrégation. Le tems des études étant

D. J. Martin.

arrivé, il alla faire un cours de Rhétorique à l'abbaye de Saint-Séver cap de Gascogne, & celui de Philosophie & de Théologie dans celle de Sainte-Croix de Bordeaux. Il s'appliqua à ces sciences avec une ardeur, qui dans les caractères trop vifs dégénere en passion. Au sortir de ses études, il employa une année à se perfectionner dans le Grec, après quoi ses Supérieurs l'envoyerent au College de l'abbaye de Soreze pour enseigner les Humanités. Il y passa deux années, après lesquelles on lui accorda une place dans la maison de Toulouse. Mais son esprit cultivé, orné & ardent pour les antiquités, ne lui permit pas de demeurer long-tems en province. Il vint à bout d'obtenir une place dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il s'y fit connoître pour un homme singulier, bouillant, & d'une imagination vive à l'excès. Son caractère se manifeste quelquefois dans ses ouvrages, dont voici la notice.

1. *La Religion des Gaulois, tirée des plus pures sources de l'Antiquité. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce.* A Paris chez Saugrain 1727, *in*-4°. 2 vol. Dans la préface D. Jacques Martin prétend que la Religion primitive des Gaulois n'étant qu'un écoulement de celle des Patriarches, leur Religion expliquée servira à découvrir le sens naturel de plusieurs passages de l'Ecriture, des Peres, des Conciles, qu'on chercheroit peut-être inutilement ailleurs.

Le sujet de cet ouvrage n'avoit point encore été traité méthodiquement. Tout ce qu'on en avoit dit se réduisoit à des explications de monumens singuliers. On n'avoit point de Traité qui fit connoître la nature de la Religion Gauloise. Notre auteur a divisé le sien en cinq livres. Dans le premier il parle de la Religion des Gaulois en général, de son antiquité, des Autels, des Sacrifices, des Prêtres, des Prêtresses & des cérémonies. Les principaux Dieux adorés par les Gaulois, avant qu'ils fussent soumis aux Romains, font le sujet du second livre. Dans le troisieme on traite des Dieux Gaulois de la seconde classe, c'est-à-dire des divinités que les Gaulois avoient empruntées des autres nations. Dom Jacques Martin donne dans le quatrieme livre l'explication de deux monumens trouvés l'un à Cussi dans l'Auxois, l'autre dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris en 1711. Enfin le cinquieme livre est employé à traiter des funérailles & des tombeaux. Les Savans ont trouvé dans cet ouvrage des recherches profondes & des

nouveautés curieuses; mais ils ont reproché à l'auteur d'avoir trop bonne opinion de lui-même, & de n'avoir pas assez rendu justice aux autres.

D. J. MARTIN.

2. *Explications de plusieurs textes dificiles de l'Ecriture, qui jusqu'à présent n'ont été ni bien entendus, ni bien expliqués par les Commentateurs, avec des regles certaines pour l'intelligence du sens littéral de l'ancien & du nouveau Testament ouvrage enrichi de plusieurs planches gravées.* A Paris chez Emery, Saugrain & Pierre Martin 1730, *in*-4°. 2 vol. L'ouvrage est divisé en deux parties, dont la premiere concerne l'ancien Testament, & la seconde le nouveau. L'auteur emporté par son imagination, avance que les Poëtes profanes, & Plaute en particulier, fournissent plus de lumieres pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte, que le commun des auteurs latins. Rien de plus choquant que sa maniere d'expliquer les rayons éclatans sur la tête de Moïse en descendant du mont Sinaï, par un texte d'Homère qualifiant Pâris de brillant & resplendissant par les cornes. L'ouvrage fut improuvé par la plupart des Religieux de S. Germain des Prés; mais l'auteur n'en fut pas moins placé par les Journalistes de Trévoux au rang des plus illustres écrivains de la Congrégation de S. Maur. » Son esprit vif & pénétrant » a découvert dans une infinité de passages ce qui avoit échappé » à des Savans moins ingénieux que lui. Plusieurs estampes in- » décentes, dont il souilla ce Commentaire sur l'Ecriture- » Sainte, & une foule de traits satyriques aussi déplacés que » les estampes, obligerent l'autorité séculiere d'en arrêter le » débit. «

Nouv. Diction. histor. d'une société de gens de Lettres, t. 3. p. 107.

3. D. Godefroy Von Bessel, savant Abbé de Gottweic, avoit publié deux Lettres de S. Augustin, trouvées dans un manuscrit de cette abbaye. Dom Jacques Martin en donna une nouvelle édition sous ce titre : *S. Augustini Hipponensis Episcopi Epistolæ duæ recens in Germaniâ repertæ, notis criticis, historicis, chronologicisque illustratæ, ac juxtà novissimam editionem omnium ejusdem S. Doctoris operum à Benedictinis è Congregatione S. Mauri concinnatam, tersæ atque adornatæ : Operâ & studio D.*** ejusdem Congregationis Presbyteri. Parisiis, apud viduam Mazieres* 1734, *in-folio*. Dom Jacques Martin dédia ces deux Lettres à Charles d'Orléans de Rothelin, Abbé de Cormeille. Elles sont précédées d'une préface & accompagnées de notes. La premiere lettre est adressée à Pierre & à Abraham :

D. J. MARTIN.

elle traite de l'origine de l'ame, & on la croit de l'an 417. La seconde lettre, précédée aussi d'un avertissement, est sur le même sujet, & adressée à Optat, à qui on donne le titre de co-Evêque. Ces deux lettres ont été aussi mises en françois par D. Jacques Martin, & imprimées *in-octavo*.

4. Peu de tems après parut une Lettre latine adressée à M. Maffei par cinq Docteurs de la maison de Sorbone. Ils y annonçoient une Bibliotheque alphabétique de leur façon, & attaquoient la nouvelle édition des deux Lettres de saint Augustin, & quelques écrits publiés par les Peres Mabillon, Martène & Montfaucon. Aussi-tôt Dom Jacques Martin fit imprimer une Lettre de 31 pages *in*-4°. avec cette suscription: *Venerando Seniori, & omnibus ac singulis domûs Societatisque Sorbonicæ Doctoribus & Magistris.* Le but de l'auteur est de se justifier & ses confreres sur les points contestés.

5. Il publia en même-tems deux autres Lettres plus considérables, sous ce titre: *Eclaircissemens littéraires sur un Projet de Bibliotheque alphabétique sur l'Histoire littéraire de Cave, & sur quelques autres ouvrages semblables, avec des regles pour étudier & pour bien écrire un ouvrage périodique.* A Paris *in*-4°. Dom Jacques Martin propose dans ces deux lettres des dificultés sur plusieurs articles que MM. les Docteurs de Sorbone avoient donnés comme un essai de leur ouvrage. L'érudition ne manque pas dans ces *Eclaircissemens;* mais les plaisanteries y sont de trop. Cette dispute littéraire fut heureusement assoupie par la sagesse de D. Bernard de Montfaucon, qui écrivit une lettre pacifique à Messieurs de Sorbone.

6. Dom Jacques Martin a fait imprimer un petit Traité *in*-12. *de l'origine de l'ame*, selon le sentiment de S. Augustin. Ce livre n'est point venu à ma connoissance. Ne seroit-ce pas la même chose que la traduction des deux lettres du S. Docteur, dont on a parlé plus haut?

7. *Explication de divers monumens singuliers qui ont raport à la Religion des plus anciens peuples; avec l'examen de la derniere édition des ouvrages de saint Jérôme, & un Traité sur l'Astrologie judiciaire. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce.* A Paris 1739, *in*-4°. Une partie des monumens expliqués ici par D. Jacques Martin, lui avoient été communiqués par M. le Duc de Sully, qui l'honoroit de son estime & de sa confiance. L'auteur dit lui-même dans la préface de son livre,

que c'eſt un recueil d'antiques & d'antiques nouvelles qui n'ont jamais été publiées, qui paroiſſent pour la plupart ſous des noms & avec des ſymboles tout nouveaux, & qui apprennent à la faveur de cette nouveauté une infinité de traits curieux de la Fable, de l'Hiſtoire, de la Théologie, de la Politique, de la Morale, de l'Aſtronomie & de la Juriſprudence des peuples les plus célebres de l'Univers. L'ouvrage eſt composé de vingt-quatre diſſertations, dont la premiere a pour titre, *Cérémonies obſervées dans les funérailles des Romains, ſur-tout la Conclamation.* Dom Jacques Martin y réfute les conjectures de M. le Marquis Maffei ſur ce ſujet. Les obſervations ſur la nouvelle édition de S. Jérôme faite à Vérone, ſont pleines d'une critique dure & amere.

D. J. MARTIN.

8. *Traduction françoiſe des Confeſſions de S. Auguſtin avec le latin à côté, enrichie de remarques hiſtoriques, critiques & chronologiques. Par Dom Jacques Martin, &c.* A Paris 1741, *in*-8°. & depuis *in*-12. en françois ſeulement. Les Savans ont trouvé cette traduction exacte & les notes judicieuſes. On peut dire que cet ouvrage eſt le meilleur qui ſoit ſorti de la plume de notre écrivain. Il avoit fait collationner en Angleterre & en Flandre quelques manuſcrits que les derniers éditeurs n'avoient pu conſulter. Il a encore fait uſage de l'édition latine d'Ulimmerius, Chanoine régulier de S. Martin de Louvain, qui leur avoit été pareillement inconnue.

9. *Lettre de D. Jacques Martin R. B. de la C. de S. M. à M. le Cardinal Quirini Evêque de Breſcia & Bibliothécaire du Vatican.* 1742, *in*-4°. Voici le ſujet de cette lettre : le ſavant Cardinal Bénédictin avoit écrit au P. de Montfaucon ſur un paſſage de Platon, où quelques Savans ont cru reconnoître le myſtère de la Sainte Trinité, qu'ils ſuppoſent que ce Philoſophe avoit appris des Phéniciens ou des Juifs. Dom Bernard de Montfaucon dans ſa Bibliotheque des Bibliotheques s'étoit Tom. 1. pag. 2. contenté de dire qu'il n'eſt pas certain qu'au tems de Platon les Juifs euſſent connoiſſance du dogme de la Trinité, qu'au reſte les expreſſions ſont ſi obſcures, qu'il eſt dificile de deviner ce qu'il a voulu dire, & qu'enfin il laiſſoit à d'autres le ſoin d'examiner cette queſtion.

M. le Cardinal Quirini ayant appris la mort du Pere de Montfaucon joignit à la lettre qu'il lui écrivoit, une lettre à Dom René LANEAU Supérieur-Général de la Congrégation de

S. Maur, dans laquelle il fait un éloge aussi vrai que magnifique de D. Bernard de Montfaucon. Ces deux lettres arriverent en même-tems à Saint-Germain des Prés. On vit que son Eminence combattoit les raisons du savant Bénédictin, & s'efforçoit de prouver que Platon a reconnu le mystère de la Trinité. Dom Jacques Martin fut chargé de répondre à la lettre imprimée du Cardinal. Dans sa réponse il justifie tout ce que le P. de Montfaucon a écrit, en parlant de l'opinion de ceux qui croient trouver le mystère de la Trinité clairement expliqué dans la Lettre de Platon. Il satisfait aux objections du savant Cardinal, & apporte de nouvelles raisons contre son opinion. Sa lettre auroit été mieux accueillie du public, si sur certains points la vérité y eût été plus ménagée.

10. *Lettre latine en réponse à celle de Joseph Ap-Hamon touchant la Religion des Gaulois.* Dans le Mercure de France 1742, p. 444.

11. *Eclaircissemens historiques sur les origines Celtiques & Gauloises : avec les quatre premiers siecles des Annales des Gaules.* A Paris chez Durand 1744, *in*-12. M. Gilbert Professeur en Philosophie au College des quatre Nations, ayant publié un ouvrage sous le titre de *Mémoire pour servir à l'Histoire des Gaules*, Dom Jacques Martin, qui travailloit à cette même Histoire, trouva que les idées du Professeur ne s'accordoient pas avec celles que l'antiquité nous présente. Pour le réfuter, il donna le petit volume, dont on vient de raporter le titre. Les principales questions débatues entre ces deux savans auteurs sont la Celtique, les Hyperboréens, les Liguriens, les Cimbres, les Germains, les Teutons, l'arrivée des Phocéens dans les Gaules, &c. Dom Jacques Martin n'a donné cet ouvrage que pour préparer les voies au systême d'Histoire nouvelle ou renouvellée des Gaules, qu'il préparoit. Il se contente de proposer le commencement des Annales de cette Histoire en le soumettant au jugement des Savans.

12. *Histoire des Gaules & des conquêtes des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à la fondation de la Monarchie françoise : Ouvrage enrichi de monumens antiques & de cartes géographiques. Par Dom Jacques Martin Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, & continué par Dom Jean-François de Brezillac de la même Congrégation. Tome premier.* A Paris, de l'Imprimerie de le Breton 1752, *in*-4°. L'ouvrage est dédié au Roi.

Après

Après une ſavante préface de quatre-vingt pages, on trouve une table chronologique, ou les Annales Celtiques & Gauloiſes, dans leſquelles on a raſſemblé ſous un point de vue les principales migrations & les faits les plus mémorables des peuples de la Celtique des Gaulois. Viennent enſuite douze Diſſertations préliminaires. La premiere traite de l'origine des premiers peuples connus d'Italie. La ſeconde roule ſur la poſition, l'étendue & les bornes de la Celtique, & la troiſieme ſur les Bébryces des Gaules. On examine dans la quatrieme ſi les Gaulois étoient les Hyperboréens, & dans la cinquieme ſi les Germains étoient vraiment Celtes, & en quel ſens. La ſixieme & la ſeptieme font connoître un grand nombre de peuples Gaulois qui étoient dans l'Illyrie. La huitieme concerne l'origine des Cimbres & la neuvieme celle des Germains. La dixieme traite des Teutons & l'onzieme des Liguriens. Dans la douzieme on recherche l'origine des trois anciens peuples qui ſe ſont fixés dans les Gaules, ſur-tout celle des Aquitains. Ces Diſſertations hiſtoriques pleines d'érudition, ſont ſuivies du corps de l'hiſtoire, que l'auteur conduit juſqu'à l'an 458 de Rome, 296 avant J. C. Ce premier tome eſt terminé par une diſſertation hiſtorique faite après coup, pour ſervir d'introduction à l'Hiſtoire d'Eſpagne, & par une table alphabétique des matieres. D. J. MARTIN.

Sur la fin de l'année 1750, malgré de fréquentes attaques de goutes & de gravelle, dont le P. Martin étoit tourmenté depuis huit ans, il commença l'impreſſion de ce premier volume. » Elle étoit fort avancée, lorſque ſes douleurs devinrent aſſez » violentes pour l'obliger à abandonner tout travail. Juſque-là » il avoit fait diverſion à tous ſes maux par l'étude & l'appli- » cation; il en perdit alors entiérement le goût, & dès cet » inſtant il jugea que ſa fin n'étoit pas éloignée. Il paſſa en- » viron quatre mois dans un dépériſſement journalier qu'il ne » ſe diſſimuloit point, & il ne fut plus occupé que du compte » qu'il alloit rendre à Dieu. Quoique ſaiſi d'une ſainte frayeur » à la vue des jugemens terribles, il enviſagea ſon dernier mo- » ment avec une humble confiance. Malgré la ſéchereſſe inſé- » parable du genre d'étude qui avoit fait ſon occupation ordi- » naire, il avoit toujours conſervé une grande délicateſſe de » conſcience, & beaucoup de zele pour remplir avec une exac- » titude ſcrupuleuſe les devoirs de ſon état. « Il mourut dans

Avertiſſem. ſur le tome 2. de l'Hiſt. des Gaules, p. 26 & 27.

D. MARTIN, D. DE BRÉZILLAC, ET DOM PERNETTI.

l'abbaye de S. Germain des Prés le 5 Septembre 1751 dans la soixante-neuvieme année de son âge & dans la quarante-cinquieme depuis son entrée dans la Congrégation.

DOM JEAN-FRANÇOIS DE BRÉZILLAC son neveu & son compagnon d'études fut aussi-tôt chargé par les Supérieurs de la continuation de l'Histoire des Gaules. Il en a publié le tome second en 1754. Il a mis à la tête un avertissement de trente-deux pages, où après avoir répondu avec beaucoup de douceur & de politesse à quelques objections de l'auteur du Journal des Savans du mois de Juin 1752, il donne le détail de la vie & des ouvrages de son oncle. Il place ensuite la division des Gaules, selon les diférens tems, & des observations sur plusieurs articles du Dictionnaire Géographique & Topographique des Gaules; avec les Annales Celtiques & Gauloises contenues dans ce second volume. Le Dictionnaire Topographique des Gaules, qui auroit été mieux placé à la tête ou à la fin de tout l'ouvrage, remplit la plus grande partie de ce volume. Ce n'est qu'à la page 425 qu'on trouve la suite de l'Histoire des Gaules & conquêtes des Gaulois depuis l'an de Rome 458. avant J. C. 296, jusqu'à l'an de Rome 526. avant la naissance du Sauveur du monde 228.

Pour conduire cette Histoire jusqu'à la fondation de la Monarchie françoise, Dom de Brézillac avoit une longue & pénible carriere à parcourir. Il a pris le parti d'aller demeurer en province. Il est né à Fanjaux au diocèse de Mirepoix; à l'âge de dix-huit ans il a fait profession le 26 Novembre 1727 dans le monastère de la Daurade à Toulouse.

En 1747 il donna, conjointement avec D. Antoine-Joseph Pernetti, une Traduction françoise du cours de Mathématique publié en Allemand par M. Chrétien Wolf Professeur en cette science dans l'Université de Hall. Cette Traduction est en trois volumes *in*-8°. Les Traducteurs y ont ajouté des traités entiers, avec quantité d'observations & d'éclaircissemens, qui font un nouveau cours de Mathématique le plus complet que nous ayons en ce genre.

DOM PERNETTI, aujourd'hui Bibliothécaire du Roi de Prusse, & Abbé en Westphalie, est né à Rouane au diocèse de Lyon. Il a fait profession de la Regle de saint Benoît dans

l'abbaye de S. Allire de Clermont le 29 Juin 1732. Les Supérieurs l'ayant fait venir à S. Germain, il y a composé les ouvrages, dont voici la liste. D. PERNETTI.

1. *Manuel Bénédictin*. A Paris 1754, *in*-8°. Ce n'est qu'une nouvelle édition de la *Pratique de la Regle* de S. Benoît, où l'on s'est permis de faire des changemens.

2. *Dictionnaire portatif de peinture, de sculpture & gravure*. A Paris 1757, *in*-8°.

3. *Les Tables Egyptiennes & Grecques dévoilées & réduites au même principe, avec une explication des Hiéroglyphes & de la guerre de Troyes*. A Paris 1758, 2 vol. *in*-8°.

4. *Dictionnaire Myto-hermétique*. A Paris 1758, *in*-8°.

5. *Lettre contre l'Histoire critique de Nicolas Flamel composée par M. l'Abbé Vilain*. Cette lettre se trouve dans l'*Année littéraire* de M. Freron, premiere feuille de l'an 1762. Dom Pernetti se fâche sérieusement de ce qu'on a ôté à Flamel le titre de Philosophe Hermétique. M. Vilain lui a répondu par une lettre imprimée à Paris en 1762.

6. *Relation de la reconnoissance des Isles Malouines, & de l'établissement de la nouvelle Colonie françoise, qui y a été faite en 1764*. A Paris 1765. La suite de cette relation n'a pas été imprimée. L'auteur avoit accompagné M. de Bougainville dans ce voyage.

DOM JEAN-BAPTISTE MAGNIN.

§. I. *SA VIE.*

DOM MAGNIN naquit à Bourg en Bresse l'an 1670, & fit profession de la Regle de saint Benoît dans l'abbaye de Vendôme le 23 Octobre 1692. Il fut envoyé à Saint-Denys en France pour y faire ses études, & il eut l'avantage d'avoir pour Professeur de Philosophie & de Théologie le P. Gesvres, dont les Théologiens savans connoissent le mérite. D. Magnin a conservé soigneusement les Traités de Théologie qu'il a reçus de lui au nombre de cinq. On les trouve à Bonnenouvelle d'Orléans. Il ne sera pas hors de propos de remarquer que D. Magnin fut un des écoliers qui soutint la These, qui fut l'occasion du *Tumulus Theologiæ Scholasticæ, &c.* dont on a parlé à l'article de Dom Gesvres. *Page* 199.

D. MAGNIN.

Les progrès que fit Dom Magnin ſous un ſi habile maître furent connus des Supérieurs. Ils l'apellerent à Saint-Germain des Prés, pour travailler avec les Savans de cette maiſon, qui donnoient les éditions des Peres. Quelques années après, il fut demandé par Dom Geſvres, qui travailloit dans l'abbaye de S. Remi à une Théologie complete à l'uſage de la Congrégation. Le plaiſir de devenir le compagnon des travaux de celui qui avoit été ſon maître, lui fit quitter ſans peine le ſéjour de Paris. Il alla demeurer à S. Remi de Reims. Son occupation fut de lire les Peres Grecs, dont la langue lui étoit plus familiere qu'à Dom Geſvres. Il en faiſoit les extraits qui lui ſervoient de matériaux. Après la mort de Dom Geſvres, qui arriva en 1705, n'y ayant plus rien à S. Remi qui l'y attachât, Dom Magnin retourna dans la province de Bourgogne. Il y exerça pendant quelque tems des offices temporels. Il fut Prieur dans trois abbayes, Saint-Seine, Ambournay & Saint-Benoît ſur Loire. C'eſt de cette derniere maiſon qu'il fut député au Chapitre général de 1733, où il fut exclus par ordre de la Cour de toute Supériorité, ainſi que dix-ſept autres Capitulans opposés à l'acceptation de la Bulle. Dom Magnin alla demeurer à Bonnenouvelle d'Orléans. Bien loin de ſe plaindre de ſon ſort, il regardoit comme un bonheur d'être déchargé de la Supériorité, qu'il n'avoit jamais acceptée que par un motif d'obéiſſance.

L'amour de l'étude qu'il avoit eu pendant ſa jeuneſſe, & qui ne l'avoit jamais abandonné, lors même qu'il étoit chargé des offices temporels, parut ſe renouveller. Il n'étoit jamais oiſif : ſon tems étoit rempli par les exercices de la Religion, par l'étude, & par le travail des mains ; enſorte qu'il paſſoit des jours heureux. Quoiqu'avancé en âge, il ne reſſentit aucune incommodité de la vieilleſſe ; ſi ce n'eſt les deux dernieres années qu'il ne pouvoit marcher aiſément. Du reſte il vaquoit à l'ordinaire aux exercices de piété, ainſi qu'à l'étude. Il a perſévéré de la ſorte juſqu'à ſa mort, qui arriva le troiſieme avril 1752. Il avoit toujours été rigide obſervateur de la Regle, & il diſoit en confiance à ſes amis, qu'une des choſes qui lui faiſoit déſirer la mort, c'eſt qu'il avoit la douleur de voir que le relâchement s'introduiſoit dans la Congrégation. Quoique d'un caractère dur & auſtère, ſur-tout du premier abord, il étoit cependant d'un très-bon commerce, excellent ami, & ſenſible à l'amitié.

§. II. *Ses Ouvrages.*

D. MAGNIN.

1. *Sentimens de religion & de piété tirés des Réflexions morales du Pere Quesnel de l'Oratoire sur le nouveau Testament*, 2. vol. *in*-4°. Comme dans les Réflexions morales il y en a plusieurs qui ont raport au même objet, & qui se trouvent en diférens endroits, Dom Magnin les a rassemblés sous divers titres par ordre alphabétique, comme *Abandonnement de Dieu, Actions de Graces, Adam, Adoption, &c.* Mſ.

2. *Bibliotheque Augustinienne, ou Catalogue historique des ouvrages de MM. de Port-Royal & autres écrivains ecclesiastiques, qui ont travaillé comme de concert pour la défense de l'Eglise dans le dernier siecle, & sur-tout pour maintenir la doctrine de S. Augustin sur les matieres de la Prédestination & de la Grace : où l'on verra l'Analyse des principaux ouvrages ; quelques éclaircissemens sur les matieres ; avec des remarques historiques sur les auteurs & sur les diférentes éditions.* 2 vol. *in*-4°. Mſ.

3. Dom Magnin a donné une édition de l'*Analyse du livre de S. Augustin*, De correptione & Gratiâ, *composée par M. Arnauld.* A Geneve chez Fabri & Barillot.

4. *Recueil de mots François pris de la Langue grecque, ou qui y ont quelque raport, soit par allusion, ou par étymologie. in*-8°. Cet ouvrage fut approuvé le 14 Février 1700 par M. de Fontenelles. Son approbation est à la tête du livre, qui n'est conduit que jusqu'à la lettre T. Mſ.

5. *Concordantiæ Benedictinæ, seu S. Patris Benedicti Regulæ Concordia, ad normam Concordiarum Biblicarum contexta.* Mſ.

6. *Notes critiques, historiques & morales sur le nouveau Testament. in*-8°. L'auteur avertit dans sa préface qu'il a tiré ces notes des auteurs les plus célebres, & qu'il a fait choix de celles, qui peuvent être les plus utiles pour l'intelligence du sens littéral. C'est en 1719 qu'il les composa sur un nouveau Testament de Mons, où est le Grec, le François & la Vulgate. Dom Magnin a fait dans les marges, & sur-tout au bas des pages, des notes. On conserve ce nouveau Testament.

7. *Sentimens de piété de l'Abrégé de l'Histoire de l'ancien Testament, par M. Mesanguy. in*-8°. Mſ. Cet ouvrage est dans le même goût que les sentimens de piété tirés des Réflexions morales. Les premiers titres sont : *Adversités, Afflictions, &c.*

D. MAGNIN. 8. *Réflexions sur les Cérémonies de la Messe, & sur la maniere de les pratiquer avec décence. in-8°.* Mſ.

9. On eſt redevable à D. Magnin de l'édition de la célebre Conſultation des Avocats, en faveur de la cauſe de M. Soanen Evêque de Sénez. A Geneve chez Fabri & Barillot. 1729.

10. *Deſcription abrégée de la magnifique Egliſe de Notre-Dame de Brou, bâtie près de la ville de Bourg-en-Breſſe en* 1532. *in-8°.* Mſ. de 63 pages, qui méritoit l'impreſſion; mais qui eſt preſque devenu inutile, depuis que le Pere Pacifique Rouſſelet, Auguſtin Réformé de la Congrégation de France, a donné au public l'ouvrage intitulé : *Hiſtoire & Deſcription de l'Egliſe royale de Brou, élevée à Bourg-en-Breſſe, ſous les ordres de Marguerite d'Autriche, entre les années* 1511. & 1536. A Paris chez Deſaint, & à Bourg-en-Breſſe 1767, *in*-12. 131 pages.

D. MARTIN BOUQUET, ET SES CONTINUATEURS.

§. I.

DOM BOUQUET naquit à Amiens le 6 Août 1685 de parens reſpectables par leur exacte probité. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il forma le deſſein de ſe conſacrer à Dieu dans l'état eccléſiaſtique; mais dans la ſuite il jugea qu'il étoit plus ſûr de chercher dans la ſolitude un aſyle contre les dangers du monde. Il ſe préſenta pour être admis dans la Congrégation. Sa vocation ayant été éprouvée, il fut reçu au Noviciat de l'abbaye de S. Faron de Meaux, & à l'âge de vingt-un ans il y prononça ſes vœux le 16 Août 1706. Après avoir continué pendant deux ans les exercices du Noviciat, & s'être rempli de l'eſprit & de l'étendue des obligations de ſon état, il étudia la Philoſophie, la Théologie, & les Langues grecque & hébraïque avec beaucoup de ſuccès.

Les Supérieurs voyant ſon goût décidé pour la Littérature, lui confierent d'abord le ſoin de la Bibliotheque de S. Germain des Prés, & l'aſſocierent enſuite aux travaux de Dom Bernard de Montfaucon. Après avoir concouru avec zele à l'impreſſion de pluſieurs ouvrages de ce ſavant maître, D. Bouquet ſe vit en état d'entreprendre ſeul une nouvelle édition de l'Hiſtorien

Flavius Joseph. Il collationna les manuscrits, s'appliqua à rétablir le texte de cet auteur, & son ouvrage étoit déja fort avancé, lorsqu'il fut prévenu par un Savant de Hollande. Dom Bouquet ne voulant pas que son travail demeurât inutile, envoya généreusement toutes ses recherches à l'éditeur Hollandois, qui en a fait usage. D. Bouquet.

Le grand projet d'une Collection des Historiens des Gaules & de la France avoit été conçu par M. Colbert en 1676; mais les avis diférens des Savans sur le plan de cette collection en retarderent l'exécution, & ce Ministre mourut avant qu'il eût pu la faire commencer. M. le Teillier Archevêque de Reims & Bibliothécaire du Roi eut les mêmes vues. Il jetta les yeux sur le P. Mabillon pour être le directeur de cette entreprise; mais ce saint Religieux refusa de se charger de cet emploi, dont il se croyoit incapable; quoique tout le monde le jugeât très-propre à le bien remplir. Personne n'osa accepter une fonction que D. Mabillon avoit cru au-dessus de ses forces. Tel étoit l'état des choses, lorsque M. d'Aguesseau fut fait Chancelier de France.

La nouvelle Collection de nos Historiens fut une des premieres entreprises à laquelle il excita nos Savans. Nous avons vu qu'en 1717 D. Edmond Martene en présenta un plan, qui fut approuvé, & sur lequel il eut ordre de travailler; mais il ne fit que quelques légers commencemens. Le P. le Long de l'Oratoire, si connu par sa *Bibliotheque historique*, fut chargé de l'ouvrage. Sa mort arrivée en 1721 en suspendit l'exécution. Dans ces circonstances D. Denys de Sainte-Marthe fit agréer au Ministre que la Congrégation de Saint-Maur, dont il étoit Supérieur-Général, se saisît d'un projet qu'on avoit lieu de regarder comme abandonné, & dès l'année 1723 il jetta les yeux sur D. Martin Bouquet pour l'exécution.

Ce laborieux Confrere s'y livra avec tant d'ardeur, qu'avant la fin de 1729 il se trouva prêt à donner deux volumes. Malheureusement il fut enveloppé dans la tempête, qui fit sortir de S. Germain des Prés huit Religieux recommandables par leur piété & leurs travaux, & fut relégué dans l'abbaye de Saint Jean de Laon. Les allarmes des Libraires ayant pénétré jusqu'à la Cour, M. le Chancelier d'Aguesseau, M. Chauvelin alors Garde des Sceaux, M. le Maréchal de Noailles & M. le Comte d'Argenson s'intéresserent pour Dom Bouquet & ob-

D. Bouquet. tinrent ſon rappel en 1735. Il revint d'abord dans le monaſtère d'Argenteuil, où il étoit plus à portée des ſecours néceſſaires pour ſon ouvrage; enſuite à Paris dans la maiſon des Blancs-manteaux, où il fut fixé par ordre du Roi. Ce fut là qu'il donna huit volumes les uns après les autres, ſous ce titre: *Rerum Gallicarum & Francicarum Scriptores;* en françois: *Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France.* A Paris, aux dépens des Libraires aſſociés, 1738 *& an. ſeq.*

Cette grande Collection eſt dédiée au Roi. Elle commence par des extraits de ce que les auteurs Grecs & Romains ont écrit concernant les Gaules. Chaque volume eſt orné d'une préface hiſtorique & critique latine & françoiſe, & d'une table chronologique d'une très-grande utilité. Elle contient les Annales Gauloiſes & Françoiſes; c'eſt-à-dire que l'on y trouve raſſemblés par ordre des tems les principaux faits épars çà & là dans le volume. D. Bouquet a mis à la fin quatre tables faites avec beaucoup de ſoin & d'intelligence. La premiere contient les noms des villes, des lieux & des peuples: la ſeconde les noms françois des villes avec les noms latins: la troiſieme les noms des perſonnes; & la quatrieme les matieres. D. Bouquet a eu ſoin de marquer à la marge du texte les années auxquelles ſe ſont paſſées les choſes qui y ſont énoncées. Le Recueil en lui-même eſt enrichi de quantité d'ouvrages & de pieces, qui n'avoient jamais été imprimées. L'éditeur n'a pas oublié d'éclaircir par des notes les endroits obſcurs ou dificiles. Dom Mabillon eſt venu ſouvent à ſon ſecours.

Le premier tome préſente une Carte géographique des Gaules Ciſalpines & Tranſalpines, dreſſée ſur les deſcriptions des anciens tant Hiſtoriens que Géographes. Il contient tout ce qui a été fait par les Gaulois, & qui s'eſt paſſé dans les Gaules avant l'arrivée des François: & pluſieurs autres choſes qui les regardent depuis leur origine juſqu'à Clovis. Dans la préface on traite pluſieurs queſtions touchant la Gaule & les Gaulois, & l'on y met ſous un ſeul point de vue ce qu'il y a de plus intéreſſant répandu dans ce premier volume.

Le ſecond, qui parut en même-tems, renferme ce qui s'eſt paſſé dans les Gaules, & ce que les François ont fait ſous les Rois de la premiere race. La préface eſt diviſée en deux parties: dans la premiere Dom Bouquet donne la notice des monumens qui compoſent ce volume: dans l'autre il traite

quelques

quelques points concernant la nation des Francs, & éclaircit les premiers tems de notre monarchie par huit petites dissertations; la premiere sur l'origine des Francs, la seconde sur leur nom, la troisieme sur la France & son étendue, la quatrieme sur les mœurs des Francs, la cinquieme sur leurs Rois, la sixieme sur le tems, où ces peuples ont eu une demeure fixe dans les Gaules, la septieme sur leur gouvernement, & la derniere sur la succession au royaume de France. D. Bouquet.

Le troisieme tome publié en 1741 contient la suite de ce qui s'est passé dans les Gaules, & de ce que les François ont fait sous les Rois de la premiere race. La préface offre plusieurs remarques, entre autres sur la chevelure des Rois de France. Les ouvrages renfermés dans ce volume sont au nombre de seize, auxquels on a joint des extraits des vies de tous les Saints illustres qui ont fleuri depuis l'an 481, où Clovis commença son regne, jusqu'au tems de Pepin le Bref. Enfin ce volume est orné d'une Carte géographique qui met sous les yeux *L'Etat de la France sous les Rois de la premiere race, tiré des observations de D. Bouquet & de M. Lebeuf Chanoine d'Auxerre.*

Le tome quatrieme, qui parut avec le précédent, contient les Lettres historiques, les Loix, les Formules, les diplômes, & plusieurs autres monumens, qui concernent les Gaules & la France sous les Rois de la premiere race. Les Loix dont il s'agit, se réduisent à la Loi Salique, à celle des Ripuaires, à celles des Bourguignons & des Wisigoths. Dom Bouquet rend compte de tous ces diférens articles dans la préface. Il y parle aussi de plusieurs conciles des Gaules, dont il donne des extraits dans ce volume. On y trouve vingt-neuf ouvrages ou morceaux d'Histoire qui terminent les Actes & les Monumens de la premiere race des Rois de France.

Le cinquieme tome donné au public en 1744 contient ce qui s'est passé sous les regnes de Pepin & de Charlemagne; c'est-à-dire depuis l'an 752 jusqu'à l'an 814 avec les Loix, les Ordonnances, les Diplômes de ces deux Rois, & autres monumens historiques. Dans l'édition de Duchesne, il faut nécessairement consulter trois volumes, pour savoir tout ce qui concerne Pepin & Charlemagne; au lieu que Dom Bouquet a renfermé dans ce seul cinquieme tome tout ce qui appartient aux regnes de ces deux Princes. Dans sa préface il rend

D. Bouquet.

compte de tous les Historiens & des morceaux d'histoire qui composent cette collection accompagnée d'une belle & curieuse Carte géographique de l'Empire de Charlemagne. On n'en avoit point encore vu qui renfermât avec tant d'exactitude l'étendue des Etats de cet Empereur.

Le tome sixieme du Recueil des Historiens des Gaules & de la France parut en 1749. Il contient les Gestes de Louis le Débonnaire, d'abord Roi d'Aquitaine & ensuite Empereur, depuis l'an 781 jusqu'à l'an 840, avec les Loix, les Ordonnances & les Diplômes de ce Prince & de Pepin son fils Roi d'Aquitaine. Dans la préface D. Bouquet fait des observations judicieuses sur Louis le Débonnaire. Les monastères qu'il a réparés, ceux qu'il a fondés, les Eglises qu'il a richement dotées, les soins qu'il a pris pour la réformation des Chanoines & des Moines, & son zele pour la conversion des païens, prouvent plus que suffisamment sa piété. La notice de plus de soixante-quatre monumens recueillis dans ce volume, en remplit la préface.

Le septieme tome mis au jour la même année 1749, renferme les Gestes des fils & des petits-fils de Louis le Débonnaire, depuis l'an 840 jusqu'à l'an 877, avec les Capitulaires de Charles le Chauve, & autres monumens historiques : les Diplômes sont rejettés dans le volume suivant. Dans la préface, après un préambule touchant les fils & les petits-fils de Louis le Débonnaire, D. Bouquet fait connoître les monumens qui remplissent ce septieme volume.

Le huitieme, publié en 1752, contient ce qui s'est passé depuis le commencement du regne de Louis le Begue fils de Charles le Chauve, jusqu'à la fin du regne de Louis V. dernier Roi de la seconde race; c'est-à-dire depuis l'an 877 jusqu'à l'an 987, avec les diplômes des fils & des petits-fils de Louis le Débonnaire, qui n'ont pu entrer dans le volume précédent. Dans la préface D. Bouquet traite succinctement des pieces & des ouvrages contenus dans celui-ci. Au frontispice il prend le titre d'*Honoraire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens :* titre qui lui avoit été déféré par Messieurs les Académiciens ses compatriotes.

Ce tome huitieme est le dernier que D. Bouquet ait publié. Il avoit déja bien avancé l'impression du neuvieme, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie très-douloureuse, qu'il soufrit avec

un courage, une patience & une piété admirables. Le Médecin n'ayant pu réussir par les saignées du bras & du pied à guérir l'inflammation du bas-ventre, le malade ne pensa plus qu'à se préparer à paroître devant Dieu. Il demanda les derniers Sacremens, qu'il reçut avec une foi vive & une profonde humilité. Il conserva jusqu'à la fin la présence d'esprit & l'usage de la parole, qu'il employa à réciter les endroits les plus touchans des Pseaumes, & à répondre à toutes les prieres des agonisans. C'est dans ce saint exercice qu'il mourut après quatre jours de maladie le 6 Avril 1754 dans le monastère des Blancs-manteaux, où il demeuroit depuis dix-neuf ans.

Dom Martin Bouquet étoit un vrai Religieux. Jamais ses études ne prirent sur les obligations de son état. Jamais il ne fit usage de la pension qu'on lui avoit accordée sur le trésor royal, sans en demander la permission à ses Supérieurs. Sa physionomie heureuse, sa candeur, son commerce facile, ses manieres simples & unies, & sa droiture, autant que ses grands talens, lui avoient concilié l'estime & l'amitié de plusieurs personnes de distinction. Les Savans françois & étrangers venoient le voir, & plusieurs ont profité de ses lumieres. Il avoit rendu tous les services littéraires, dont il étoit capable, à l'Académie d'Amiens, & cette savante Compagnie a consacré un bel éloge public à sa mémoire.

§. II.

Dom Jean-Baptiste Haudiquier, associé pendant plusieurs années à l'ouvrage de D. Bouquet, s'étoit apliqué à apprendre l'Arabe, pour se mettre en état d'entendre & de traduire les Historiens qui ont écrit en cette langue sur les Croisades. A la mort de Dom Bouquet il se trouva chargé de continuer son grand recueil si heureusement commencé. Il appella à son secours Dom Charles Haudiquier son frere. Pour travailler plus commodément, ils se retirerent à S. Germain des Prés, où ils mirent la derniere main au neuvieme tome des Historiens des Gaules & de la France, & le publierent en 1757.

Il contient ce qui restoit à donner des monumens de la seconde race des Rois de France, depuis le commencement du regne de Louis-le-Begue fils de Charles-le-Chauve, jusqu'aux premieres années du regne de Huguës Capet, chef de la troi-

Dom Haudiquier, &c.

ſieme race de nos Rois; c'eſt-à-dire, depuis l'an 877 juſqu'à l'an 991. Dans la préface les éditeurs font l'éloge de leur illuſtre confrere D. Bouquet, & donnent la notice des pieces contenues en ce volume, qui n'eſt en rien inférieur aux précédens.

Le dixieme tome parut en 1760 par les ſoins des PP. Jean-Baptiſte & Charles Haudiquier. Il contient ſur-tout ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement du regne de Hugues Capet juſqu'à celui du Roi Henri I. Dans la préface on expoſe d'abord avec netteté les diférentes opinions touchant l'origine de la race des Rois Capétiens; enſuite on fait l'analyſe & la critique des monumens hiſtoriques, qui ſont contenus dans ce volume, dont les notes fréquentes & les tables fort étendues relevent le prix.

Les mêmes éditeurs avoient plus de quatre cens pages de l'onzieme tome imprimées, lorſqu'ils laiſſerent le ſoin de le continuer à D. Germain Poirier & à D. Jacques Précieux. Ces continuateurs, aidés d'abord par Dom Etienne (1) Housseau, ſe livrerent au travail avec ardeur, vérifierent ſur les manuſcrits les auteurs dont on avoit donné des extraits, firent de nouvelles recherches, & ajouterent les Supplémens qui leur parurent néceſſaires. Enfin, ils publierent en 1767 cet onzieme tome, qui contient principalement ce qui s'eſt paſſé ſous le regne de Henri I. fils du Roi Robert le pieux; c'eſt-à-dire, depuis l'an 1031 juſqu'à l'an 1060. La préface de deux cens quarante-trois pages miſe à la tête de ce volume, eſt diviſée en deux parties. Dans la premiere les auteurs donnent la notice des monumens : dans la ſeconde ils ont ramaſſé ſous diférens paragraphes tous les traits curieux & intéreſſans répandus dans ce volume & dans le précédent.

L'année derniere 1769 D. Poirier & D. Précieux ont abandonné la Congrégation, où ils avoient fait profeſſion en 1740. Le très R. P. Général leur a ſubſtitué D. Clément avec quelques confreres, pour continuer le recueil des Hiſtoriens de France.

(1) Ce Religieux avoit fait de grandes recherches pour l'Hiſtoire des provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, & l'ouvrage étoit bien avancé, lorſqu'il fut frappé d'une vapeur ſi violente qu'il mourut ſur le champ, le 5 Octobre 1763. Il étoit né au Mans, & avoit fait profeſſion à S. Florent de Saumur le 28 Avril 1743. Ses excellentes qualités de cœur & d'eſprit l'ont beaucoup fait regretter, non-ſeulement de ſes Supérieurs & de ſes confreres, mais encore de pluſieurs perſonnes de conſidération.

Dom Louis-Bernard la Taste.

Dom la Taste, né à Bordeaux, fit paroître dès sa jeunesse des dispositions pour l'étude. Il avoit fait des progrès dans les Belles-lettres & la Philosophie, lorsqu'il entra au Noviciat de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse. Il y fit profession âgé de vingt-quatre ans le 31 Juillet 1708. Les cours d'études, qu'on fait réguliérement dans la Congrégation, étant finis, il fut chargé d'enseigner aux autres, & s'attacha à la doctrine de S. Augustin. Il quitta sa province, où il étoit considéré, pour venir professer la Théologie dans l'abbaye de S. Denys en France, & ensuite dans celle de S. Germain des Prés. Ce fut là qu'il changea de sentimens. En 1728 il fut nommé Prieur du monastère des Blancs-manteaux, qu'il gouverna jusqu'au Chapitre de 1736, où il fut élu second Assistant du R. P. Général.

1. Ce fut aux Blancs-manteaux qu'il commença à devenir célebre par les fameuses Lettres Théologiques qu'il publia successivement. Elles forment deux vol. *in*-4°. & sont intitulées: *Lettres Théologiques aux Ecrivains défenseurs des Convulsions & autres miracles du tems*. La premiere est datée du 15 Avril 1733. La plupart furent réfutées par divers Savans, entr'autres par MM. Boursier, d'Etemare, des Essarts, Delan, Molinier, &c. M. l'Abbé Thierri Professeur de Théologie en Sorbone, attaqua dans ses leçons publiques & dans sa these de Resompte les principes de D. la Taste sur les miracles.

Dans la sixieme & septieme lettre notre Bénédictin combat avec avantage le systême monstrueux de l'Abbé Débonnaire, qui dans *L'Esprit en convulsion* nioit tout pouvoir dans les Démons, écartant sur ce point l'Ecriture & la Tradition, pour tout soumettre à la doctrine de la raison humaine. Les Appellans applaudirent au zele, à l'exactitude & au triomphe de Dom la Taste en cette partie.

Dans sa neuvieme lettre, il promit de donner les regles de discernement des miracles, & de satisfaire aux dificultés proposées contre sa doctrine; mais il n'en a rien fait.

Dans les lettres suivantes il s'attacha au personnel, & mit les Appellans aux armes les uns contre les autres. Dans la quatorzieme il réfuta solidement l'auteur du *Naturalisme*. Dans la quinzieme il fit un fréquent usage de l'ouvrage im-

D. LA TASTE. parfait sur S. Matthieu, dont l'auteur est très-suspect & plein de passages en faveur de l'Arianisme.

A peine le livre de M. de Montgeron parut-il, que M. le Cardinal Ministre envoya au Pere la Taste l'exemplaire même que l'auteur avoit offert au Roi, pour y répondre, & c'est le sujet de la dix-neuvieme Lettre théologique. Mais au lieu d'entrer dans la discussion des faits miraculeux démontrés par le Magistrat, D. la Taste tâcha de faire voir qu'ils *appartenoient tous au Diable*.

Cette lettre fut dénoncée au Parlement & caractérisée par le ministère public comme renfermant des invectives personnelles, comme tendante à mettre le comble aux maux de l'Etat, &c. Cependant elle fut simplement supprimée par Arrêt, à cause de la protection accordée par le Cardinal de Fleury à l'ouvrage & à l'auteur. Celui-ci termina en 1740 ses lettres par la vingt-unieme divisée en trois parties, qui furent publiées successivement. Ce n'est proprement qu'une répétition & un précis des précédentes. Toutes sont marquées au coin de la partialité & de l'aigreur.

La flétrissure de la dix-neuvieme n'empêcha pas que Dom la Taste ne fût nommé en 1738 à l'Evêché de Bethléem, & pourvu de l'abbaye de Moiremont. Cette promotion vint fort à propos pour le soustraire aux poursuites de ses confreres indignés des excès de ses Lettres. Deux cens d'entr'eux s'étoient engagés à demander justice contre lui au Chapitre général.

2. D. la Taste Evêque de Bethléem fut choisi pour Supérieur des Carmélites de Saint-Denys en France. En cette qualité il écrivit en 1745 à la Sœur Marie-Charlotte du S. Esprit. Sa Lettre fut répandue avec affectation dans le public, & consignée dans le fameux Supplément des Jésuites.

En 1747 le Prélat fut nommé Visiteur général des Carmélites. La conduite, qu'il tint dans l'exercice de cette commission, est décrite avec beaucoup d'agrément dans les *Lettres apologétiques* du célebre Abbé Gautier.

3. Dom la Taste reprit la plume à l'occasion des *Lettres pacifiques*, si bien reçues du public. Il entreprit de les réfuter; mais le pacificateur également savant, doux & poli, renversa dans d'autres lettres le systême du réfutateur.

4. L'édition du tome second des Lettres de sainte Thérese fit honneur à Dom la Taste. L'ouvrage est intitulé : *Lettres de*

ſainte Thérefe traduites de l'Eſpagnol en François par feue la Révérende Mere Marie-Marguerite de Maupeou, dite Thérefe de S. Joſeph, Religieuſe & Prieure du Couvent des Carmélites de Saint-Denys en France, & enſuite Prieure des Carmélites de Pont-Audemer. Avec des remarques & notes théologiques, hiſtoriques, critiques. Tome ſecond. A Paris chez la veuve Mazieres & J. B. Garnier 1748, *in*-4°. D. la Taſte a mis à la tête de ce volume une préface de 28 pages, aſſez intéreſſante. On y trouve l'éloge hiſtorique de la Mere de Meaupeou traductrice des Lettres de ſainte Thérefe. L'éditeur avertit que les notes nombreuſes qu'il y a ajoutées » ſont toutes deſtinées ou à juſ- » tifier & éclaircir la doctrine de la Sainte, ou à fixer la date » des Lettres, ou à faire connoître les principales perſonnes à » qui elle écrit, & dont elle parle, ou enfin à expliquer les faits » qu'elle n'indique qu'obſcurément. « Dom la Taſte releve le mérite, & l'utilité de cent huit lettres de ſainte Thérefe, qu'il publie. » Enfin, dit-il, on apprendra dans ces lettres, par » l'exemple de notre Sainte, à ſpiritualiſer le commerce du » monde, & à humaniſer la plus ſublime ſpiritualité. « Le premier tome des lettres de ſainte Thérefe publié en 1660 par M. d'Andilly, fut très-bien reçu du public. D. LA TASTE.

5. On a attribué à D. la Taſte l'écrit intitulé : *Obſervations ſur le refus que fait le Châtelet de reconnoître la Chambre royale.* Le Prélat, dit-on, n'ayant pas eu le tems de mettre la derniere main à ce libelle, il fut achevé par le P. Patouillet Jéſuite. Cet écrit anonyme fut ſolidement réfuté dans des Mémoires imprimés, & livré aux flammes par les Arrêts de pluſieurs Parlemens.

M. l'Evêque de Bethléem, après s'être ſignalé dans la guerre théologique, qui a trop long-tems affligé l'Egliſe de France, alla chercher ſon tombeau chez les Carmélites de Saint-Denys. Il y fut attaqué d'un violent mal de gorge, qui lui ôta l'uſage de la parole, & dont il mourut le 22 Avril 1754. Les Carmélites ont conſacré à ſa mémoire une épitaphe des plus pompeuſes de la façon du Pere Patouillet. Que peut-on ajouter aux louanges qui ſont prodiguées au Prélat dans la Lettre circulaire qui annonce ſa mort aux Communautés des Carmélites ? De ſon vivant il avoit été qualifié par Dom du Pleſſis de défenſeur de la Foi catholique : *Neotericos doctiſſimis ſcriptis inſectatus eſt pſeudo-thaumaturgos, fidei catholicæ vindex non ſatis unquam prædicandus.* Abandonnons au public éclairé le jugement de pareils éloges. *Gall. Chriſt. t. 9, col. 936.*

Dom Charles-François Toustain, et Dom René-Prosper Tassin.

J'Ai mis à la tête du ſecond tome du nouveau Traité de Diplomatique l'éloge de Dom Charles Touſtain. Il ſuffit ici de l'abréger, & de faire connoître plus particuliérement ſes écrits.

Dom Toustain, iſſu d'une famille autrefois fort diſtinguée, naquit au Repas dans le diocèſe de Séez le 13 Octobre de l'an 1700. Il apprit avec beaucoup de facilité les premiers élémens du latin dans la maiſon paternelle. Pour achever ſes humanités on l'envoya au College de l'abbaye de S. Germer, ou il fut le modele des penſionnaires par ſon application à l'étude, ſa ſageſſe & la pureté de ſes mœurs. Après avoir achevé ſa Rhétorique ſous Dom Gabriel Guerin, habile Profeſſeur, il ne penſa plus qu'à ſe conſacrer à Dieu d'une maniere particuliere. Il alla au Noviciat de l'abbaye de Jumiege, où il fit profeſſion le 20 Juillet 1718. Jamais ſa ferveur ne ſe ralentit: l'eſprit de pénitence & de recueillement, la lecture aſſidue de l'Ecriture-Sainte & des meilleurs livres de piété, l'amour de la pauvreté & de la ſimplicité religieuſe, de l'étude & de la vérité, & ſur-tout une grande délicateſſe de conſcience, furent les vertus de tous les tems de ſa vie.

Après avoir fait avec diſtinction ſon cours de Philoſophie & de Théologie dans l'abbaye de Fécam, ſes Supérieurs l'envoyerent avec pluſieurs de ſes Confreres au monaſtère de Bonnenouvelle de Rouen, pour y étudier les langues grecque & hébraïque. Dom Touſtain ne ſe borna pas là : il voulut acquérir des notions de toutes les autres langues Orientales. Il étudia même aſſez l'Italien, l'Allemand, l'Anglois & le Hollandois, pour ſe mettre en état d'entendre les auteurs de ces diférens pays. De Bonnenouvelle il alla demeurer au Bec, où il partagea ſon tems entre la priere & l'étude. Pendant cinq ans qu'il demeura dans cette ſolitude, il compoſa un grand nombre d'écrits ſur des queſtions de Philoſophie, de Théologie & de Morale. Il étudia la Géométrie, l'Algebre, l'Arithmétique. Il apprit la Botanique dans ſes heures de récréation,

&

& inspira le goût de cette science à plusieurs de ses confreres & à quelques Laïques. D. C. Toustain.

Ses lumieres & son humilité le retinrent cinq à six ans dans le dégré du Diaconat. Ce ne fut que sur un ordre exprès du Chapitre général de l'an 1729 qu'il alla recevoir la Prêtrise des mains de M. le Blanc Evêque d'Avranches. Jamais Dom Toustain ne dit la Messe qu'avec tremblement & de longues préparations. Pénétré de la grandeur des saints mystères, il les célébroit toujours distinctement sans précipitation, avec une ferveur & une piété qui touchoit les assistans. Ses actions de graces après la Messe étoient souvent accompagnées d'une grande abondance de larmes, qu'il répandoit secrétement devant Dieu. Il n'en devenoit que plus humble, plus recueilli & plus mortifié. Outre les jeûnes & les autres rigueurs de notre sainte Regle, il pratiquoit des austérités particulieres capables de ruiner son tempérament foible & délicat.

Cependant les Supérieurs majeurs le chargerent lui & Dom René-Prosper Tassin son ami inséparable, de travailler à une édition des Œuvres de saint Théodore Studite, dont près des deux tiers n'ont pas encore vu le jour. Une entreprise de cette importance demandoit des secours, qu'on ne trouve point dans une solitude. En 1730 Dom Toustain alla avec Dom Tassin demeurer dans l'abbaye de S. Ouen de Rouen, où ils travaillerent de concert à l'édition, dont ils étoient chargés. Dom Toustain ne s'en occupa point tellement qu'il n'entreprit de tems en tems d'autres ouvrages, qu'il composa sans le secours de son Collegue. En voici la liste :

1. *Remontrances adressées aux Révérends Peres Supérieurs de la Congrégation de Saint-Maur, assemblés pour la tenue du Chapitre général de mil sept cent trente-trois*. A Paris, *in*-4°.

Cette piece est très-bien frappée, & lotsqu'elle parut on l'attribua à une des meilleures plumes de Paris.

2. *La vérité persécutée par l'erreur, ou Recueil de divers ouvrages des saints Peres sur les grandes persécutions des huit premiers siecles de l'Eglise, pour prémunir les fideles contre la séduction & la violence des Novateurs*. A la Haye chez Christian Van-Lom 1733, 2 vol. *in*-12. La préface de cent quarante-quatre pages, qui est à la tête du premier tome, présente des réflexions intéressantes pour les personnes sensibles aux maux de l'Eglise. Les extraits tirés des saints Peres & traduits en

D. C. Toustain.

françois, qui rempliſſent les deux volumes, ſont propres à conſoler & à ſoutenir ceux qui ſont expoſés à ſouffrir pour la juſtice & la vérité. Les lettres de S. Théodore Studite, qui occupent la moitié du ſecond volume, ſont précédées d'un diſcours où l'on expoſe les erreurs, qu'il a eues à combattre, & les moyens qu'il a employés pour y réuſſir.

3. *De l'autorité des miracles dans l'Egliſe*, où l'on diſcute quel a été le ſentiment de ſaint Auguſtin ſur ce ſujet. Cet ouvrage fut remis entre les mains d'un Docteur de Sorbone, qui le retoucha & le publia à Paris *in*-4°. ſans nom d'auteur.

4. *Diſſertatio hiſtorica de Simoniacis apud Græcos ſæculo octavo, & de turbis, quæ eorum occaſione concitatæ ſunt.*

5. *Diſſertatio quâ demonſtratur viginti duos canones, qui vulgò tribuuntur ſeptimæ Synodo generali, non fuiſſe ab eo conditos, neque editos.*

6. *Diſquiſitio de Paulicianorum origine, nomine, hiſtoriâ, progreſſu uſque ad S. Theodori Studitæ tempora, deque variorum hæreticorum diſcrimine.* Ces trois diſſertations n'ont point été imprimées. D. Touſtain les compoſa pour éclaircir quantité de points de la vie & de la doctrine de ſaint Théodore Studite.

7. *Recherches ſur la maniere de prononcer les paroles de la Liturgie chez les Grecs & les Orientaux, où l'on réfute la Diſſertation du Pere le Brun ſur le même ſujet, & l'on éclaircit la ſignification de l'ancienne rubrique* Μυστικῶς *ou* Secretò, *& des autres termes, qui ſemblent annoncer le ſilence & le ſecret des ſaints myſteres.* Cet écrit a pour épigraphe ces paroles d'un grand Pape : *Nolite nimium clamare, nimium feſtinare ; ſed pronuntiate diſtinctè ad intelligendum..... præſertim in ſacrificio, in quo mortis Chriſti memoria celebratur. Innocentius III. Serm. ad Patres Concil. Lateran. IV.*

L'ouvrage eſt diviſé en vingt-trois chapitres. Dom Touſtain y fait voir l'antiquité de l'uſage de prononcer à haute voix la Liturgie, & la nouveauté des prétendus ſignes de prononciation ſecrete au Canon de la Meſſe. Il démontre le concert & l'uniformité de toutes les Liturgies grecques & orientales à faire prononcer tout haut les paroles les plus ſacrées du Canon. Il prouve que μυστικῶς & καθ' ἑαυτὸν ne ſignifient point une prononciation inintelligible, & que le Pere le Brun a donné un contre-ſens à deux textes de S. Chryſoſtôme, pour faire croire

qu'au IVe. ſiecle on obſervoit le ſecret & le ſilence dans la célébration des ſaints myſtères. Après avoir expoſé le ſyſtême du ſavant Oratorien ſur les prétendus changemens faits dans la Liturgie par Juſtinien, notre auteur montre évidemment que la loi de cet Empereur n'a pour but que de maintenir l'ancien uſage de prononcer intelligiblement la Liturgie. Cet ouvrage eſt encore manuſcrit, malgré le deſir que pluſieurs Savans ont témoigné de le voir imprimé.

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

8. Dom Touſtain a encore compoſé en ſon particulier un écrit ſur le livre de Ratram & quelques autres, qui ne ſont pas indignes de voir le jour.

Dom Tassin a concouru aux ouvrages ſuivans.

9. *Défenſe des titres & des droits de l'abbaye de Saint-Ouen, contre le Mémoire de M. Terriſſe Abbé commendataire de Saint-Victor en Caux, &c. Avec la réfutation de l'écrit d'un Anonyme, &c.* A Rouen 1743, 1 vol. *in*-4°. Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties. L'une & l'autre, à l'exception des notes, ſont de Dom Touſtain. Il y combat d'abord quelques principes dangereux ſur les monumens antiques, & renverſe tous les moyens de faux intentés contre les titres primitifs de l'abbaye de S. Ouen de Rouen; enſuite il prouve évidemment par ces titres les droits de cette abbaye célebre ſur celle de S. Victor.

10. *Hiſtoire de l'abbaye de S. Vandrille depuis l'introduction de la réforme de Saint-Maur.* Dom Touſtain & Dom Taſſin paſſerent trois mois dans ce monaſtère pour travailler à cet ouvrage. On y trouve des faits intéreſſans, tant pour l'Hiſtoire eccléſiaſtique moderne du diocèſe de Rouen, que pour celle de la Congrégation de S. Maur. Dom Martene, qui travailloit à celle-ci, avoit engagé le P. Général à charger D. Touſtain & ſon Collegue de faire des recherches relatives à ſon objet; & c'eſt à cette occaſion que l'Hiſtoire moderne de l'abbaye de S. Vandrille fut compoſée, & que Dom Taſſin entreprit un ſemblable travail pour le monaſtère de Saint-Ouen de Rouen. Ces ouvrages ou Mémoires manuſcrits furent envoyés à Saint-Germain des Prés.

11. *Angelo Maria Quirino, Epiſcopo Brixienſi, S. R. E. Cardinali Eminentiſſimo, Bibliothecario Apoſtolico, Carolus Franciſcus Tuſtinus, & Renatus Proſper Taſſinus è S. Audoeno Rotomagenſi Presbyteri & Monachi* ΕΥ ΠΡΑΤΤΕΙΝ. Cette lettre de 54 pages *in*-4°. imprimée à Paris chez Oſmont, étoit datée

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

de Rouen du 19 Avril 1744 & non pas 1754, comme on lit dans l'imprimé. En voici l'occaſion & le ſujet.

Les éditeurs de ſaint Théodore Studite avoient prié M. le Cardinal Querini de leur communiquer les deux ouvrages qu'il avoit publiés ſur les divins offices des Grecs, où l'on trouve quantité d'hymnes & de cantiques compoſés par le ſaint Abbé de Stude. Son Eminence envoya les deux ouvrages & les accompagna d'une lettre latine de cinquante-deux pages *in-fol.* imprimée à Breſcia en 1743 & adreſſée à Dom Laneau Supérieur-Général de notre Congrégation. C'eſt une ſavante Diſſertation dans laquelle le Cardinal traite des Hymnes de l'office du Carême chez les Grecs, & fait connoître leurs Hymnographes, à la tête deſquels il met ſaint Théodore Studite, qui a compoſé un grand nombre de Tropaires, de Cantiques & d'Odes.

Dans ces diférentes parties de l'office des Grecs l'éminentiſſime auteur ne reconnoît point de verſification. Dans la lettre que lui adreſſerent les deux éditeurs de S. Théodore Studite, on prouve qu'il y a une véritable Poéſie imitée des anciens Poëtes dramatiques dans les Tropaires & autres Cantiques qui portent le nom du ſaint Abbé. On propoſe de ſolides dificultés au docte Cardinal Bénédictin ſur quelques points de ſa diſſertation. On rend compte à ſon Eminence de l'édition de ſaint Théodore Studite, & on caractériſe ſes ouvrages, qui ont été confondus avec d'autres que l'on a perdus.

12. Quoique l'édition des Œuvres de S. Théodore Studite, à laquelle Dom Touſtain & Dom Taſſin ont travaillé pendant plus de vingt ans, ne ſoit pas achevée; on croit devoir ici en donner une idée exacte d'après le P. Ceillier, à qui l'on avoit donné de bons mémoires. Les éditeurs ont recueilli ſur les manuſcrits & les imprimés une quantité prodigieuſe de variantes : les Bibliotheques du Roi, de S. Germain des Prés & de Leipſick leur ont fourni beaucoup d'ouvrages qu'ils ont tranſcrits. Leur Collection eſt des deux tiers plus ample que celle du P. Sirmond. Ils ont trouvé deux cens lettres qui n'ont point encore été imprimées; de quoi remplir une vingtaine de lacunes qui défigurent autant de lettres dans la collection du P. de la Baune Jéſuite; grand nombre d'Hymnes, de Tropaires, de Sticheres, de Cantiques & d'Odes diférentes qu'on chantoit dans l'Egliſe grecque chaque jour depuis le commen-

cement jufqu'à la fin du Carême. Dans le manufcrit ces pieces font écrites tout de fuite comme de la profe. Les éditeurs les ont rétablies dans leur forme primitive, & en ont diftingué la verfification.

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

Les Catéchefes ou Inftructions de S. Théodore Studite n'ont été publiées qu'en latin & d'une traduction fort mauvaife. Les éditeurs fe font propofé de les donner en grec & en latin, & de les traduire de nouveau. Ils y en ajoutent cent foixante-dix qui n'ont jamais paru. De ce nombre il y en a cinquante qu'ils ont tirées du beau manufcrit, qui leur avoit été envoyé par ordre de Frédéric-Augufte III. Duc de Saxe & Roi de Pologne. En général ces Catéchefes font très-intéreffantes. Dans la 107e. qui fe trouve dans Livineius, S. Théodore parle clairement du dogme de la préfence réelle de J. C. dans l'Euchariftie, & des fruits que retirent de la fréquente communion ceux qui en approchent dignement. Il avoue dans la 119e. que les hérétiques même peuvent faire des miracles, fans doute lorfqu'il s'agit des vérités, qui leur font communes avec les Catholiques. Dans la 99e. felon le manufcrit de Leipfick, il combat le fentiment des Origéniftes & des autres hérétiques, qui croient que les peines des damnés ne dureront pas toujours.

Les éditeurs ont découvert un nombre de Panégyriques, & des difcours de S. Théodore, qui étoient demeurés cachés dans les Bibliotheques; le Traité de la Pénitence commune, dans lequel le S. Abbé impofe des peines à chaque Religieux de fa Communauté qui aura fait des fautes, foit à l'office divin, foit en tranfcrivant des livres, foit en exerçant quelque métier ou quelque emploi dans le monaftère; les Conftitutions de cette maifon; le difcours fur la vie, & à la louange de faint Arfene, & plufieurs autres pieces qui concernent l'office divin, comme l'Hirmologe, quelques Idiomeles & beaucoup de Canons ou Hymnes; enforte que de tous les écrits de S. Théodore Studite, dont le P. de la Baune n'a donné que les titres, il n'en manquera que très-peu dans la nouvelle édition, qui eft accompagnée de differtations fur plufieurs points importans. On en peut voir le précis dans la lettre que les éditeurs ont adreffée au Cardinal Querini. Parmi les écrits de S. Théodore qu'on vient d'indiquer, il y en a un bon nombre, dont la traduction eft à faire.

13. Dom Touftain & Dom Taffin s'y appliquoient, lorfque

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

parut la *Justification du Mémoire sur l'origine de l'abbaye de S. Victor en Caux, contre la Défense des titres & des droits de l'abbaye de S. Ouen.* Par M. l'Abbé Terrisse. A Rouen 1743, *in-4°.* Aussi-tôt Dom Toustain & Dom Tassin résolurent non-seulement de répondre pied à pied à ce nouvel écrit, mais encore de venger les anciennes archives des accusations injustes portées contr'elles, en discutant les faits, & en éclaircissant plusieurs dificultés que le Pere Mabillon n'avoit pu prévoir. Et afin de désarmer une bonne fois la critique téméraire, en fixant les formules & les usages de chaque siecle, ils entreprirent l'Histoire diplomatique des Bulles des Papes, des Actes ecclésiastiques, des diplômes des Rois & des Princes, des chartes des Seigneurs & des personnes privées, depuis la naissance de J. C. jusqu'à notre siecle. Ils travaillerent sur ce plan jusqu'à Pâque de l'an 1747. Alors le P. Laneau Général les fit venir à S. Germain des Prés, & delà aux Blancs-manteaux pour faire imprimer leur nouvel ouvrage, sous le simple titre d'*Eclaircissemens sur la Diplomatique.*

14. Mais plusieurs Savans de Paris, à qui le manuscrit fut communiqué, conseillerent aux auteurs de n'en point faire à deux fois, & de travailler à un nouveau Traité de Diplomatique en notre langue, qui suppléât au grand ouvrage latin de Dom Mabillon. Les deux Religieux suivirent cet avis, & publierent dès 1748 un programme, où ils donnerent le plan de leur nouvelle Diplomatique. Elle commença à paroître deux ans après sous ce titre : *Nouveau Traité de Diplomatique où l'on examine les fondemens de cet art, on établit des regles sur le discernement des titres, & l'on expose historiquement les caractères des Bulles Pontificales & des diplômes donnés en chaque siecle : Avec des éclaircissemens sur un nombre considérable de points d'histoire, de chronologie, de littérature, de critique & de discipline, & la réfutation de diverses accusations intentées contre beaucoup d'archives célebres, & sur-tout contre celles des anciennes Eglises. Par deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris chez Guillaume Desprez, &c. 1750-1765, 6 vol. *in-4°.*

Le premier tome est précédé d'une grande préface, où l'on montre les avantages que les autres sciences tirent de la Diplomatique, sa nécessité, son excellence, sa solidité & sa certitude : on traite du Pirrhonisme historique, de l'excès de la

Critique, & des moyens frivoles, dont elle fait souvent usage : on fait voir la nécessité du discernement dans les faits, les monumens antiques & la critique même : on prouve qu'il n'est point de charte originale, dont la vérité ou la supposition ne puisse être reconnue, & l'on examine quel doit être le génie, le caractère & l'état de ceux qui travaillent sur la Diplomatique : on parle des auteurs qui ont écrit sur cette science, des compilateurs de chartes, & des guerres diplomatiques, qui ont fait naître un nombre prodigieux d'écrits en France, en Allemagne & en Italie.

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

La nouvelle Diplomatique est composée de huit parties, & chaque partie est divisée en plusieurs sections, qui sont subdivisées en chapitres & en articles. Dans la premiere section de ce premier volume, on pose les fondemens de la science ou de l'art de la Diplomatique : on y défend les principes de Dom Mabillon, contre les auteurs qui l'ont attaqué : on y prouve que l'autorité des diplômes est communément supérieure à celle de l'histoire ; on y traite de l'origine & de la conservation des anciennes archives : on fait voir que celles des anciennes Eglises, & sur-tout des monastères, étoient en si grande vénération, qu'elles ne cédoient en rien aux dépôts publics : on examine l'âge & les diverses especes de Cartulaires, & l'on traite diverses questions importantes. La seconde section contient des recherches critiques fort étendues sur la nomenclature, les caractères, les especes & l'usage des divers actes appartenans à la Diplomatique.

Dans la premiere section de la seconde partie, on traite des matieres, des liqueurs & des instrumens employés pour écrire les diplômes, manuscrits & autres monumens de l'Antiquité. La seconde section qui termine ce volume est composée de dix-huit chapitres. Les sujets qu'on y traite sont l'écriture & son origine ; les lettres & les caractères, leur multiplicité & leurs transformations, leurs diférentes especes & leurs divers usages : avec les alphabets étrangers des Européens & des peuples qui ont été en relation avec eux. Cette section peut passer pour une introduction fort commode à presque toutes langues. Les planches répandues dans ce volume sont au nombre de seize.

Le tome second parut en 1755. Dans la préface qui est à la tête, on releve les erreurs de l'Abbé Langlet, auteur de

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

l'article *Diplomatique*, inféré au 4e. tome de l'Encyclopédie. Enfuite on fait un éloge hiftorique de Dom Charles-François Touftain, principal auteur de ce nouveau Traité de Diplomatique. La troifieme fection de la feconde partie remplit feule ce deuxieme tome. On voit dans le chapitre I. l'origine immédiate des lettres latines : les additions anciennes & nouvelles à l'alphabet primitif : les lettres tranfportées de Grèce en Italie : le fyftême de M. le Préfident Bouhier fur leur nombre & fur l'ancien état de l'alphabet : les lettres de l'Empereur Claude & du Roi Chilpéric I. avec de nouveaux éclairciffemens fur la figure, l'ufage & la valeur de ces caractères. Dans le chapitre II. on paffe en revue les lettres nationales, lapidaires, métalliques, en relief, en creux, à claire voie : les lettres dorées, argentées, bronzées, étaimées, rouges, vertes & d'autres couleurs : les lettres initiales, grifes ou hiftoriées, repréfentant toutes fortes de figures, d'hommes, de quadrupedes, d'oifeaux, de poiffons, de ferpens, de monftres, de fleurs, de fleurons, de feuillages, de grotefques ; les lettres brodées, entrelaffées, ponctuées, blafonnées, enchaînées, en treillis, en pilaftres, en marqueterie, en gerbe, en chevelure. On détermine le fiecle & le pays, où chacune de ces efpeces eurent cours. Dans le chapitre III. on obferve l'ufage des alphabets dans quelques cérémonies eccléfiaftiques : on fait connoître les compilateurs d'alphabets étrangers, latins, modernes, & d'écritures des derniers fiecles : on donne la notice des collections d'alphabets & de modelles, tirés des anciens marbres, bronzes, manufcrits, diplômes, dreffés avant & depuis 1700. Le chapitre IV. préfente un alphabet raifonné, & des recherches curieufes fur la defcendance, la figure, la fortune & les tranfmutations de chacune des vingt-quatre lettres de l'alphabet, dans les infcriptions, les manufcrits & les diplômes : avec l'art d'en fixer l'âge, par la variété des formes, des contours & des traits, qu'elles contractent de fiecle en fiecle. On fait voir que les notes de Tyron font prefque toutes autant de vraies lettres de l'alphabet. Le chapitre V. contient des obfervations fur quatre planches alphabétiques des lettres latines, tirées des médailles, des marbres, des fceaux, des manufcrits, des diplômes.

Du Traité des lettres & des alphabets on paffe à celui des écritures latines antiques. On montre dans le chapitre VI. qu'on

qu'on peut en acquérir la ſcience, & diſtinguer les ſiecles par la forme du caractère; que les Barbares devenus maîtres de l'empire romain en Occident en adopterent l'écriture, & que les diplômes Mérovingiens & Lombardiques n'ont pu être fabriqués par des impoſteurs. On renverſe par les fondemens le ſyſtème pirrhonien des PP. Hardouin & Germon. Dans le chapitre ſuivant on parle des travaux entrepris par les modernes, pour étendre la connoiſſance des anciennes écritures, & on donne des indices & des regles pour fixer le ſiecle des manuſcrits & des diplômes. On prouve dans le VIIIe. chapitre combien il fut dificile en tout tems, & ſur-tout dans les bas ſiecles, de lire les plus anciennes écritures. Cette dificulté conſtatée depuis le VIIIe. ſiecle prouve l'antiquité de leur exiſtence. Inconvéniens nés de la peine qu'on avoit à déchifrer ces vieux monumens. Art d'écrire en certains tems peu cultivé, ignoré du commun des laïques, des grands mêmes, & quelquefois des gens d'Egliſe. Le chapitre IX. roule ſur la vérification des écritures. On y donne les marques auxquelles on reconnoît leur vérité ou leur fauſſeté. On fait voir l'incertitude de la preuve par comparaiſon, ſon inſufiſance, ſur-tout en matiere criminelle. On démontre la néceſſité de recourir aux Antiquaires, par rapport aux anciennes chartes. Le Xe. chapitre eſt diviſé en trois articles : dans le premier on ſpécifie les diviſions, les notions générales & caractériſtiques, & la deſcendance des écritures latines : dans le ſecond on donne des notions diſtinctives des diverſes ſortes d'écritures majuſcules, leur nomenclature & leurs deſcriptions; on fixe leur état & leur uſage dans les inſcriptions, les manuſcrits & les autres monumens : dans le troiſieme on repréſente l'état de l'écriture majuſcule conſidérée dans ſes principaux genres, depuis les premiers tems juſqu'à la renaiſſance des Belles-lettres au XVe. ſiecle. On met ſous les yeux les révolutions de toutes les écritures latines. Le chapitre XI. diviſé en trois articles & ſubdiviſé en paragraphes, contient l'explication d'un grand nombre de planches, où ſont figurées les écritures empreintes, gravées, peintes ou tracées ſur les métaux, les marbres, les pierres, l'ivoire, les vaſes de terre ou de verre, les briques, la cire, &c. On ne pouvoit négliger les inſcriptions ſans s'écarter du plan d'une Diplomatique générale, ou l'on s'eſt propoſé d'éclaircir tout ce qui concerne les actes publics & particuliers,

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

dont les marbres, les pierres & les métaux ont souvent été & sont encore les plus sûrs dépositaires.

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

Ce tome second n'étoit qu'à moitié imprimé, & les deux derniers chapitres n'étoient pas composés, lorsqu'une mort prématurée enleva à la République des Lettres & à la Congrégation D. Charles Toustain. Le travail excessif auquel il s'étoit livré pour donner au public cette nouvelle Diplomatique françoise, avoit considérablement altéré sa santé. Sur l'avis du Médecin & les instances de ses amis, il alla à S. Denys prendre le lait. Ce remede fut pour lui un poison qui lui causa un flux hépatique, que rien ne put arrêter. Pendant quarante jours que dura une si cruelle maladie, on admira sa patience, sa constance, sa tranquillité & sa parfaite résignation à la volonté de Dieu. Jamais on ne vit plus de grandeur d'ame & de présence d'esprit.

Dès le commencement de sa maladie, il fit une confession générale, & témoigna un grand desir de recevoir les derniers Sacremens. Il les reçut quelque tems après avec l'humilité la plus profonde, la foi la plus vive & la piété la plus tendre. Le desir ardent qu'il avoit de s'unir de plus en plus à J. C. ne lui permettant pas d'être long-tems sans participer à la sainte Eucharistie, il communia encore trois fois pendant sa maladie. On eut de la peine à lui faire abandonner la récitation de son Bréviaire, & la lecture de son nouveau Testament grec, qu'il portoit toujours sur lui avec quelques Reliques de saint Benoît, de S. Charles, & de quelques autres Bienheureux. Il conserva toute sa ferveur & son bon sens jusqu'au dernier soupir, qu'il rendit le 1 Juillet 1754, sans agonie & sans effort, en baisant l'image de son Sauveur expirant sur la croix, à laquelle il étoit lui-même attaché par la disposition de son cœur. Il n'étoit âgé que d'environ cinquante-cinq ans. Il étoit Religieux des Blancs-manteaux depuis le mois de Juin 1747.

Un amour ardent pour J. C. & pour son Eglise, une ferme confiance dans la seule miséricorde de Dieu, un attachement inviolable à tous les devoirs de son état, une modestie aimable, une noble & religieuse simplicité, une sincérité vraiment chrétienne & à l'épreuve de tout, une prudence consommée avec beaucoup de fermeté, une retenue admirable dans les conversations, une piété tendre & éclairée, une humilité profonde, une étude presque continuelle avec beaucoup de pénétration,

une vie sérieuse & occupée de la lecture & de la priere, une grande douceur de mœurs & beaucoup de politesse & de patience, malgré un fonds de vivacité naturelle ; toutes ces grandes parties forment le portrait de Dom Charles Toustain. Sa mort a excité les regrets de plusieurs Magistrats & Savans distingués, & sur-tout de M. le Cardinal Passionei, avec lequel il avoit l'honneur d'être en grande relation. Dom Michel Hautement (1) a consacré à la mémoire de D. Toustain une belle épitaphe latine, où il le peint avec les couleurs les plus vives & les plus naturelles. Cette piece, qui mérite d'être luë, se trouve à la fin de la préface du second tome du nouveau Traité de Diplomatique.

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

Dom René-Prosper Tassin, quoique prêt à succomber sous le poids de la douleur qu'il ressentoit de la mort de Dom Toustain, avec lequel il avoit été lié d'une amitié tendre pendant près de quarante ans, se vit seul chargé de continuer le grand ouvrage qu'ils avoient commencé ensemble. Il en acheva & publia le second tome, & travailla aux suivans. Comme son digne collegue lui avoit laissé beaucoup de matériaux & plusieurs portions de l'ouvrage presque en état d'être imprimées, il crut devoir laisser au frontispice des quatre derniers volumes ces mots : *Par deux Religieux Bénédictins &c.*

Il publia le troisieme tome en 1757. Dans la préface il répond aux observations insérées dans le second volume de la derniere édition de l'Histoire de France du P. Daniel. Comme le but de l'auteur de ces observations a été de décrier tous les diplômes émanés de nos Rois de la premiere & de la seconde race, & même d'une partie de la troisieme ; il étoit nécessaire de saper par les fondemens ses objections sophistiques, & par conséquent le scepticisme des PP. Hardouin & Germon.

(1) Ce Religieux, plus recommandable encore par sa tendre piété que par les talens de l'esprit, est né à Rouen. Il se retira du monde de bonne heure pour s'ensevelir dans la solitude de l'abbaye de Saint-Vandrille, où il fit profession le 22 Juin 1732. Il a donné plusieurs écrits tant en prose qu'en vers. 1°. Lettre d'un Ecclésiastique au sujet du Mandement de M. l'Evêque de Nantes, du 5 Avril 1753. 2°. Un Poëme assez considérable à la louange de M. de Montgeron. 3°. *Lettre d'un Ami à un Ami, à qui il propose ses pensées sur le second VÆ, ou malheur, décrit par saint Jean, au chapitre IX. de l'Apocalypse, relativement à l'incrédulité de notre siecle.* 1762, *in*-12. 131 *pages*. Ces ouvrages sont imprimés. 4°. Traduction en vers françois des Hymnes du Bréviaire. 5°. Commentaire sur le Prophete Habacuc. 6°. Quelques traités de piété. Ces écrits sont manuscrits entre les mains de l'auteur. Ses infirmités l'ont empêché d'achever la Traduction françoise des belles préfaces du P. Mabillon.

DOM TASSIN.

On s'eſt propoſé dans ce troiſieme volume de faciliter la lecture & de montrer la vérité de toutes les anciennes écritures latines miſes en uſage dans les manuſcrits & les diplômes depuis le quatrieme ſiecle juſqu'au ſeizieme. Trente-huit planches d'écritures capitales, onciales, demi-onciales, mêlangées, minuſcules, curſives, diplomatiques, italogothiques, lombardes, mérovingiennes, viſigothiques, ſaxones, carolines & capétiennes, arrangées ſyſtématiquement & fidélement repréſentées, font voir une gradation & un enchaînement de caractères qui démontrent mieux que tous les raiſonnemens du monde, la certitude des anciens monumens & la folie de l'hypothèſe de leur fabrication dans des tems poſtérieurs. On donne dans ce volume la notice des plus précieux & des plus célebres manuſcrits latins de l'Europe. On explique méthodiquement les conjonctions de lettres, les monogrammes, les chifres, les ſigles, les abréviations & les notes de Tiron. On n'avoit point de Traité des écritures auſſi étendu ni auſſi détaillé que celui qu'on donne dans ce volume & dans les deux précédens. Un antiquaire s'apercevra aiſément qu'ils n'apartiennent pas moins à la Paléographie qu'à la Diplomatique.

Le tome quatrieme publié en 1759 comprend preſque tout ce qui conſtitue le fond & l'eſſence de la Diplomatique. Il commence par la cinquieme ſection de la ſeconde partie de tout l'ouvrage. Dans cette ſection partagée en dix chapitres, on a un traité complet ſur les ſceaux & les contre-ſcels, traité qui manquoit à notre Littérature françoiſe. On y joint de nouvelles obſervations néceſſaires pour la vérification des manuſcrits & des anciennes chartes. Vient enſuite la troiſieme partie, où l'on donne une idée générale du ſtyle, de l'orthographe & des formules des diplômes & des autres actes : on fixe le tems auquel ils ont commencé à parler les langues vulgaires. On traite avec tout le ſoin poſſible la matiere des dates & des ſignatures de toutes eſpeces, qui ont été en uſage depuis les premiers ſiecles juſqu'au XVIe. Dans la préface de ce volume on détruit le ſentiment de M. Ihre Profeſſeur d'Upſal, qui dans ſon *Ulphilas illuſtratus* ſoutient que le fameux livre des Evangiles d'Ulphilas en caractères d'argent, n'a pas été écrit avec la plume, le calamus ou le pinceau ; mais imprimé de la maniere & avec les types de fer chaud, dont ſe ſervent nos relieurs pour imprimer ſur le dos des livres. On prouve

enfin que tous ou du moins la plupart de nos chifres vulgaires étoient en uſage dans les Mathématiques dès la fin du Xe. ſiecle, & on corrige une erreur touchant le premier ſceau des Abbés de Corbie. Dom Tassin.

Le tome cinquieme publié en 1762 commence par les derniers chapitres de la troiſieme partie de l'ouvrage. Ils ſont ſuivis des parties IV. V. & VI. Dans ces chapitres on prouve l'uſage conſtant de faire ſigner les actes par des perſonnes abſentes, ou qui n'étoient point encore nées : on traite des monogrammes, des ſentences tenant lieu de ſignatures, & des ſouſcriptions des perſonnes qui ſont intervenues à la conceſſion des diplômes : on préſente les caractères diſtinctifs des chartes contre-ſignées, on traite des Référendaires, des Chanceliers de diverſes ſortes, des Chapelains, Archichapelains Secrétaires, Notaires anciens & modernes, & l'on fait des recherches ſur leurs minutes. On paſſe à la quatrieme partie du nouveau Traité de Diplomatique. On y expoſe hiſtoriquement les caractères généraux & particuliers des Lettres & des Bulles des Papes données en chaque ſiecle. C'eſt une hiſtoire critique du ſtyle, des formules & des uſages obſervés dans les reſcrits des ſouverains Pontifes. La cinquieme partie qui ſuit, contient l'hiſtoire ou l'expoſition des formules & des uſages ſuivis dans les Lettres & les Actes donnés en chaque ſiecle par les Evêques, les Abbés, & les Communautés eccléſiaſtiques ſéculieres & régulieres. On traite à pluſieurs repriſes de l'antiquité, de la certitude & de la légitimité des privileges d'exemption accordés aux monaſtères, & l'on prouve qu'on ne peut les regarder comme odieux, ſans blâmer les deux puiſſances. Dans la ſixieme partie on donne une juſte idée du ſtyle, des formules & des uſages diplomatiques obſervés de ſiecle en ſiecle par les Empereurs, les Rois, les Princes, les Seigneurs, les Magiſtrats & les autres Laïques. Dans la préface, après avoir expliqué la méthode qu'on a ſuivie dans la IV. V. & VI. partie du nouveau Traité de Diplomatique, on diſcute un fait qui intéreſſe l'Egliſe & Etat. On prouve contre M. Blondel que le Roi Louis VI. a egné avec Philippe I. & contre M. Rymer que le fils n'a point porté le titre de Roi, en conſéquence de l'excommunication lancée contre ſon pere.

Le ſixieme & dernier tome a paru en 1765. Il renferme la continuation de la ſixieme partie, où l'on acheve l'expoſition

des formules & des usages observés dans les chartes & les actes des laïques depuis le commencement du XIIIe. siecle jusqu'à la fin du XVIe. A la suite vient la septieme partie de la nouvelle Diplomatique, où l'on démontre par des faits certains & multipliés qu'en chaque siecle depuis les commencemens de l'Empire romain jusqu'à nos jours, les entreprises & les artifices des faussaires ont été découverts, & sévérement réprimés par les deux puissances. Après avoir tiré les conséquences, qui résultent nécessairement des loix & des punitions décernées contre ces imposteurs & leurs productions, on fait voir que le Sacerdoce & l'Empire n'ont jamais cessé de rejetter avec horreur les injustes accusations de faux intentées contre des actes sinceres & des hommes innocens. De plus, on prouve par des exemples choisis, que souvent les chartes & les personnes mêmes ont été décriées par des Critiques de nom, sur des prétextes ou des argumens dont l'illusion est évidente. Dans la huitieme & derniere partie on donne les Regles générales & particulieres, au moyen desquelles on peut facilement discerner les faux titres des véritables, & l'on venge celles du P. Mabillon, attaquées par le Docteur George Hickes, Doyen de Vorchestor. Dans la Préface de ce volume D. Tassin rapelle les principaux motifs qui ont engagé Dom Toustain & lui à se livrer à des recherches aussi étendues que celles du nouveau Traité de Diplomatique. A la suite de cette préface on trouve un catalogue alphabétique des auteurs & des livres qui traitent de cette science. Enfin ce volume est terminé par la table générale de tout l'ouvrage, plus ample de près des trois quarts que celui du P. Mabillon. Les deux premiers tomes du nouveau Traité ont déja été traduits en Allemand. On peut voir les jugemens que les Journaux des Savans de France, de Leipsick & d'Italie ont porté de la nouvelle Diplomatique.

D. Tassin est redevable à D. (1) Jean-Baptiste Baussonnet son obligeant confrere, qui n'a point cessé de le secourir dans son pénible travail, depuis la mort de Dom Toustain.

(1) Dom Baussonnet né à Reims a fait profession dans l'abbaye de Saint-Remi le 8 Février 1712 à l'âge de vingt-deux ans. Après son cours d'études, on l'envoya au College de Pontlevoy pour enseigner les humanités. Ensuite il se proposa de travailler avec Dom Charles Taillandier à l'Histoire générale de Champagne & de Brie. Ils en firent imprimer le plan à Reims en 1738. Dom Baussonnet s'occupa pendant plusieurs années à en ramasser les matériaux. Il eut communication de quelques écrits de M. de la Court savant Chanoine de Reims, qui avoit entrepris l'histoire de cette ville.

Dom Tassin.

C'eſt ici le lieu d'indiquer les écrits particuliers de Dom Taſſin.

1. Il fit imprimer en 1733 la *Lettre d'un Appellant aux Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, qui ont donné des marques publiques de leur oppoſition à la Bulle* Unigenitus, *in*-4°. Cette lettre ſans nom d'auteur a pour objet d'engager ces Religieux à maintenir la diſcipline réguliere, qui s'affoibliſſoit à la faveur des excluſions de toute ſupériorité, données à un très-grand nombre de bons ſujets. Cette piece eſt devenue aſſez rare : le Catalogue de la Bibliotheque du Roi en fait mention.

2. *Réfutation de l'écrit d'un Anonyme, intitulé :* » Défenſe » d'un acte qui fait foi qu'un Moine de S. Médard de Soiſſons, » nommé Guernon, fabriqua de faux privileges au nom du » S. Siege, en faveur de pluſieurs Egliſes, vers le commence- » ment du XIIe. ſiecle, contre les remarques du R. P. Couſ- » tant, qui prétend que cet acte eſt ſuppoſé. « A Rouen 1743, *in*-4°. Cette réfutation eſt à la ſuite de la *Défenſe des titres & des droits de l'abbaye de S. Ouen*. L'anonyme, que D. Taſſin réfute pied à pied, eſt M. Clerot Avocat à Rouen, dont l'ouvrage eſt imprimé dans les Mémoires de Trévoux de l'an 1716, p. 536. Pluſieurs points de critique ſur l'Hiſtoire & les Conciles de Normandie, auſſi-bien que ſur la chronologie des Archevêques de Rouen, ſont éclaircis, tant dans la Défenſe des titres de Saint-Ouen, que dans la Réfutation de l'anonyme.

La ſource où D. Bauſſonnet puiſa plus de monumens, fut la collection des pieces ramaſſées de côté & d'autre, & ſur-tout à l'Hôtel-de-ville de Reims, par M. Aluſé Curé du diocèſe, homme laborieux & amateur de l'Hiſtoire.

M. le Lieutenant général de Troyes poſſédoit une collection de Mémoires concernant cette ville : Dom Bauſſonnet en fit l'acquiſition. Sans parler du dépouillement des livres imprimés, il tira beaucoup de pieces importantes de la Bibliotheque de M. Joly de Fleury ancien Procureur général, qui voulut bien lui communiquer ſes porte-feuilles.

Quoique dans la Chambre des Comptes de Blois les titres & les actes ſoient entaſſés les uns ſur les autres dans des tonneaux, il en prit autant d'extraits que lui permit le tems qu'il paſſa ſur les lieux. En parcourant les villes de Meaux, de Provins, de Châlons, de Tonnere, de Sens, de Langres, il recueillit quantité de manuſcrits & de mémoires, qui joints aux précédens formerent une ample collection.

Son Collegue ayant abandonné le projet de l'hiſtoire, D. Bauſſonnet ſe joignit à D. Taſſin de l'agrément de ſes Supérieurs. Il remit par leur ordre ſa collection entre les mains de D. Claude Rousseau, qui ſe chargea il y a environ quatorze ans d'en compoſer avec ſes nouvelles recherches l'Hiſtoire des provinces de Champagne & de Brie. Dom Rouſſeau natif de Reims a fait profeſſion dans l'abbaye de S. Faron le 7 Mars 1739 à l'âge de dix-ſept ans. Les écrits en proſe & en vers qu'il a compoſés pour la ville de Reims, ont mérité la reconnoiſſance de ſes compatriotes.

On y trouve plusieurs traits intéressans, dont les divers historiens n'avoient fait aucun usage, ou qu'ils n'avoient pas même connus. L'ouvrage est terminé par un inventaire raisonné des titres de l'abbaye de Saint-Ouen, qui constatent les droits & la supériorité de ce monastère sur celui de Saint-Victor en Caux.

3. En 1746 M. l'Abbé Saas de l'Académie des Sciences de Rouen, alors Curé de S. Jacques, & depuis Chanoine, ayant publié une Notice des manuscrits de l'Eglise métropolitaine de Rouen, Dom Tassin en fit la critique, qu'il publia sous ce titre : *La Notice des manuscrits de la Bibliotheque de l'Eglise métropolitaine de Rouen, par M. l'Abbé Saas, revuë & corrigée par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Rouen chez J. N. Besogne 1747 *in-12.*

4. *Lettre à M. Bonnamy de l'Académie royale des Belles-Lettres, & auteur du Journal historique : touchant le* Prospectus *d'une Histoire synoptique du royaume & de la maison de France.* Cette lettre est imprimée dans le Journal de Verdun, Août 1751, p. 100 & suiv.

5. Autre *Lettre à M. Bonnamy Directeur de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & auteur du Journal historique, sur le* Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France, 4e. édition, à Paris 1752, *in-12.* Cette lettre sans nom d'auteur, se trouve imprimée dans le même Journal au mois de Décembre 1753, p. 448 & suiv.

6. *Lettre d'un des auteurs du nouveau Traité de Diplomatique à MM. les auteurs du Journal des Savans.* Elle est datée du 1 Décembre 1755, & elle se trouve dans le même Journal des Savans au mois de Mars 1756. Dans la premiere partie l'auteur justifie le plan & l'exécution des deux premiers tomes de la nouvelle Diplomatique contre la critique d'un des Journalistes. Dans la seconde il répond à la Lettre de l'Abbé Carpentier, insérée dans le Journal des Savans du mois d'Octobre 1755. D. Tassin lui fait voir que son *Alphabet Tironien* n'est point un véritable Alphabet, & que sa méthode d'expliquer les Notes de Tiron ne peut être regardée comme une *découverte heureuse & singuliere.* Dom Carpentier devoit repliquer dans son Supplément à la nouvelle édition du Glossaire de Ducange. Mais dans une note de la préface, il s'est contenté de renvoyer son lecteur au Mercure de France, où son *Alphabet Tironien*

Tironien eſt exalté, & à ſa Lettre de 1755, réfutée par Dom Taſſin. On en agit de la ſorte, quand on n'a rien de ſolide à repliquer. DOM TASSIN.

7. *Lettre à un Magiſtrat ſur les dîmes, en réponſe au Mémoire pour les Curés à portion congrue, par M. Leclerc, Avocat au Bailliage de Caen.* A Paris chez Guillaume Deſprez & P. A. le Prieur 1766, *in*-4°. 51 pag. Cette lettre contient vingt-deux articles ou ſommaires. On prouve dans le ſecond que nulles dîmes n'appartiennent de droit divin aux Miniſtres de l'Evangile. Dans le troiſieme on fait voir que le droit commun des Curés ſur les dîmes n'exclut pas celui des Communautés eccléſiaſtiques ſéculieres & régulieres. Dans le quatrieme on diſtingue diverſes ſortes de dîmes, & on en découvre l'origine. Dans le cinquieme on donne des preuves que la dîme a été donnée aux monaſtères dès les premiers tems. Les autres articles roulent ſur des points curieux & intéreſſans.

8. *Hiſtoire littéraire de la Congregation de S. Maur, Ordre de S. Benoît; où l'on trouve la vie & les travaux des auteurs qu'elle a produits depuis ſon origine &c.* D. Taſſin écrivant cette Hiſtoire a voulu laiſſer un monument de ſon tendre & ſincere attachement pour la Congrégation, dont il a l'honneur d'être membre. Il eſt né le 17 Novembre 1697 à Lonlay, bourg du diocèſe du Mans & de la généralité d'Alençon. Après avoir fait ſes humanités au College de Saint-Germer, il alla au Noviciat de l'abbaye de Jumiege, où il fit profeſſion le 3 Août 1718. Il demeure aux Blancs manteaux depuis le mois de Juin 1747.

DOM CÉSAR-JOSEPH MONTPIÉ DE NEGRÉ, DOM JOSEPH DUCLOU, DOM FÉLIX HODIN, ET DOM ETIENNE BRICE.

§. I.

DOM JOSEPH MONTPIÉ DE NEGRÉ, natif de Nyort au diocèſe d'Aleth, fit profeſſion à l'âge de vingt ans dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe, le 8 Avril 1699. Après ſes cours d'études, les Supérieurs lui confierent l'éducation des enfans, qu'on élevoit dans le College de l'abbaye de Soreſe, au diocèſe de Lavaur.

D. MONTPIÉ, &c.

Journal des Savans 1743, p. 191.

Il composa en leur faveur une petite Grammaire ingénieuse, qui fut imprimée en 1713. Un habile Grammairien a fait usage des Regles du Pere Montpié pour les genres & la quantité. L'ouvrage de ce savant Religieux a été utile à ses éleves, de même qu'à plusieurs autres, que leurs maîtres ont jugé à propos de conduire par le même chemin. L'édition étant épuisée, l'auteur crut devoir contenter quantité de personnes, qui s'adressoient à lui pour en avoir quelques exemplaires. Après avoir donné à son ouvrage toute l'étendue nécessaire pour le mettre dans tout son jour, il le publia sous ce titre : *La Grammaire latine réduite en jeu de Cartes ou de Dés, ou l'Art d'en enseigner les principes dans un an aux personnes de tout âge. Premiere Partie, Introduction & Abrégés de chaque Traité. Par D. César-Joseph Montpié de Negré, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Jacques Vincent, & à Toulouse chez Jean Guillemette 1745, *in*-4°. Dans la préface l'auteur donne une idée générale de son ouvrage, & en explique le méchanisme. Il espere que sa méthode procurera du soulagement pour la mémoire, de l'agrément pour l'esprit, un progrès rapide, & une très-notable diminution de la peine qu'il faut prendre nécessairement pour apprendre les principes de la Langue latine.

Cette Grammaire est divisée en spéculative & en pratique. La spéculative renferme les principes nécessaires pour mettre l'écolier au fait de la double traduction du François en Latin, & du Latin en François. La pratique fournit des moyens pour acquérir bientôt l'usage d'en faire l'aplication. On doit savoir gré au P. Montpié d'avoir fait tous ses efforts pour soulager & encourager tous ceux qui veulent apprendre le Latin. Après s'être appliqué à cette bonne œuvre pendant bien des années, & s'être acquis l'estime de tout le monde, il mourut saintement à Soreze le 23 Août 1755.

§. II.

DOM JOSEPH DUCLOU né à Limoges, prononça ses vœux dans l'abbaye de S. Augustin de cette ville le 30 Mars 1698. Les Supérieurs le firent venir à S. Germain des Prés pour travailler avec le P. de Sainte-Marthe au *Gallia Christiana*. Il a eu part aux trois premiers volumes. Après la mort de Dom de Sainte-Marthe, il a donné les deux suivans, conjointement avec D. Jean Thiroux & D. Félix Hodin. Dom Duclou subit

le même sort que plusieurs de ses confreres, qui furent chassés de Saint-Germain, à cause de leur opposition à la Bulle. Il fut relégué dans l'abbaye de Chezal-Benoît, & ensuite à Saint-Vincent du Mans, où après avoir été utile aux continuateurs du *Gallia Christiana* & à Dom Rivet pour l'*Histoire littéraire de la France*, il mourut le 31 Avril 1755.

D. Duclou, &c.

§. III.

Dom Félix Hodin, natif de Rennes, fit profession dans l'abbaye de Vendôme le 23 Décembre 1698. Après ses études, on le donna pour aide au P. de Sainte-Marthe, qui en reçut de grands secours pour la publication des trois premiers tomes du *Gallia Christiana*. Dom Hodin contribua à la composition des deux suivans, après lesquels il n'en parut plus pendant huit ans entiers. Il n'étoit resté que lui à Saint Germain, ses compagnons ayant été obligés de sortir de Paris. Lui-même n'y étoit revenu que depuis peu d'années. Il reprit le projet du P. de Sainte-Marthe, & conjointement avec Dom Brice, il donna en 1739 le sixieme volume. Il ne cessa point de travailler à la continuation de l'ouvrage jusqu'à sa mort, qui arriva dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés le 16 Septembre 1755.

§. IV.

Dom Etienne-Gabriel Brice naquit à Paris d'une famille honnête au mois de Juin 1697. Il perdit dès l'enfance son pere & sa mere, & fut élevé par les soins de M. Brice son oncle & son tuteur, connu dans la République des Lettres par sa *Description de la ville de Paris*. Le jeune Brice fit ses humanités au College des Quatre Nations. Il n'avoit pas encore achevé son cours de Philosophie, lorsqu'il se retira chez les Chartreux de Paris pour y faire son Noviciat. Il y demeura un an & demi, après lequel il pensa à embrasser un institut moins opposé à son caractère vif & bouillant. Au mois de Janvier 1716, étant âgé de dix-huit ans & demi, il alla au Noviciat de S. Lucien de Beauvais, de la Congrégation de Saint-Maur, où il prononça solennellement ses voeux le 7 Février 1717.

Après avoir suivi les exercices & achevé les études dont on occupe les jeunes Religieux pendant sept ou huit ans, il fut promu au Sacerdoce. Alors il se dévoua tout entier à l'étude

Dom Brice.

de l'Antiquité ecclésiastique, & pour y réussir il travailla sans relâche à se perfectionner dans la connoissance du grec, dont il avoit appris les élémens au College. Conformément à son goût, & pour être utile au public, il traduisit les Lettres de S. Basile de Grec en François. On ne sait pourquoi cette traduction n'a pas vu le jour. Peut-être que les occupations, qui lui sont survenues, ne lui ont pas laissé le tems de la revoir & de la mettre en état de soutenir les regards du public.

Quoiqu'il en soit, les Supérieurs majeurs le firent venir à S. Germain des Prés en 1731 pour travailler à la continuation du nouveau *Gallia Christiana*. Il s'y est livré pendant vingt-quatre ans avec un zele, une assiduité & un courage que ses amis ont admiré. On le regarde comme le principal auteur des tomes qui contiennent les Métropoles de Narbonne, de Paris, de Reims, de Rouen, & même de Sens, quoique cette derniere n'ait pas encore été publiée. Une mort subite & prématurée mit fin à ses travaux le 13 Novembre 1755. Dom Pierre Henri son successeur a fait son éloge à la tête du XIe. tome du nouveau *Gallia Christiana*.

Dom Joseph Vaissette, et Dom Jean-Bernard Sensaric.

§. I.

Dom Vaissette, un des plus savans & des plus habiles de notre tems pour l'Histoire de France, naquit à Gaillac ville du diocèse d'Alby, en 1685. Il exerça pendant quelque tems la charge de Procureur du Roi du pays d'Albigeois. Il embrassa la Regle de S. Benoît dans la Congrégation de Saint-Maur, & fit profession le 11 Juillet 1711 dans le monastère de la Daurade à Toulouse, étant âgé de vingt-six ans. Son goût pour l'étude, & sur-tout pour les recherches historiques, le fit apeller dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés à Paris en 1713, pour travailler à l'Histoire générale de la province de Languedoc.

1. Il publia d'abord une *Dissertation sur l'origine des François, où l'on examine s'ils descendent des Tectosages, ou anciens Gaulois établis dans la Germanie*. A Paris chez J. Vincent,

1722, *in*-12. Dom Vaissette s'est proposé dans cet écrit de faire voir contre le P. Tournemine Jésuite, qu'on n'a point de preuve que les François soient descendus des anciens Gaulois établis dans la Germanie. D. VAISSETTE.

2. *Histoire générale de Languedoc, avec des notes & des pieces justificatives, composée sur les auteurs & les titres originaux, & enrichie de divers monumens. Par deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur* A Paris chez Jacques Vincent, cinq volumes *in-folio*. L'ouvrage est dédié à Nosseigneurs des Etats de Languedoc. C'est autant l'histoire de toute la France méridionale que celle d'une province particuliere. D. Claude de Vic & D. Joseph Vaissette, qui en sont les auteurs, avoient été précédés dans ce travail par D. Gabriel Marcland & Dom Pierre Auzieres, deux (1) Supérieurs de mérite & très-capables de cette entreprise. L'un & l'autre travaillerent séparément dans la province pendant plusieurs années, & après avoir tiré de diférentes Bibliotheques tout ce qu'ils crurent utile à leur dessein, ils dresserent des Mémoires assez considérables; mais leur âge déja avancé ou leurs emplois ne leur permirent pas de continuer leur travail, & de se charger de celui des archives, qui étoit le plus essentiel.

Le premier volume parut en 1730. Il contient ce qui s'est passé depuis le second siecle de la République romaine jusqu'à la mort de Charles-le-Chauve : ce qui comprend les diférentes expéditions des Tectosages, les révolutions arrivées pendant que le pays étoit soumis aux Romains, l'établissement des Visigoths, la maniere dont ils perdirent d'abord une partie & ensuite la totalité des Etats qu'ils s'étoient formés dans le pays, l'érection faite par Charlemagne du royaume d'Aquitaine, dont Toulouse fut la capitale, & dont la Septimanie fit partie pendant plusieurs années, ce qui se passa dans ce pays-là sous les

(1) Dom Antoine-Gabriel Marcland natif de la Chaise-Dieu au diocese de Clermont, prononça ses vœux à S. Augustin de Limoges le 2 Octobre 1659 n'étant âgé que de dix-sept ans. Il soutint toute sa vie l'honneur de sa pieuse famille par la bonne odeur de ses vertus & par la beauté de son esprit. Il professa avec beaucoup de succès la Philosophie & la Théologie dans la province de Toulouse, & y gouverna en qualité de Prieur les monastères les plus considérables. S'étant rétiré à Saint-Denys, il y mourut saintement, comme il avoit vécu, le 3 Novembre 1727, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Dom Pierre Auzieres, né à Montpellier, fit profession à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le 13 Juin 1670. Son mérite l'éleva aux dignités du Cloître. Il mourut à S. Sauveur d'Aniane le 13 Janvier 1734.

D. VAISSETTE. regnes de Louis-le-Débonnaire, & comment le royaume d'Aquitaine s'éteignit après la mort de Charles-le-Chauve.

Dans ce volume & les quatre suivans, après le corps de l'Histoire, on trouve de nombreuses & savantes notes, dont la plupart peuvent passer pour des dissertations. Il n'y en a presque point qui ne servent, soit à examiner certains points de l'histoire, soit à fixer les époques, soit à développer les circonstances de plusieurs évenemens, soit enfin à éclaircir la généalogie des grandes Maisons. Ces notes sont suivies des inscriptions antiques, des diplômes, des chartes & autres monumens qui servent de preuves à l'histoire renfermée dans chaque volume. Tous sont terminés par une table générale des noms & des matieres.

Le second volume publié en 1733 comprend l'histoire d'environ trois siecles, depuis le commencement du regne de Louis-le Begue en 877, jusqu'au commencement des troubles que l'hérésie des Albigeois causa dans la province; c'est-à-dire jusqu'au tems du concile tenu à Lombers dans le diocèse d'Alby en 1165, où ces hérétiques furent condamnés. On y trouve non-seulement l'histoire des Comtes de Toulouse; mais encore un détail très-curieux de l'origine, de la succession, de la généalogie, & des actions des Comtes, des Vicomtes, & des autres grands Vassaux de la province, sur-tout de ceux qui ont joui des droits régaliens; ce qui sert à faire connoître l'origine des grandes terres & celle des grandes Maisons de Languedoc. Les guerres que ces grands Seigneurs se faisoient les uns aux autres, sont un des objets principaux des expéditions militaires, dont il est parlé dans ce volume. La part que Raymond de S. Gilles Comte de Toulouse eut à la premiere Croisade, dont il étoit un des principaux chefs, & où il fut suivi par la noblesse du pays, a engagé nos deux auteurs à recueillir ce qu'ils ont trouvé dans les anciens historiens, & dans les vieux titres sur cette fameuse expédition par rapport au Comte de Toulouse & aux Seigneurs qui étoient à sa suite. On voit encore dans cette seconde partie de l'histoire de Languedoc l'origine & l'établissement de plusieurs villes, la fondation d'un grand nombre de monastères célebres, entre lesquel il y en a quelques uns qui ont été depuis érigés en sieges épiscopaux.

Le troisieme tome a été donné au public en 1736. Dom Vaissette a mis à la tête un avertissement, où il rend compte

des auteurs qu'il a consultés sur l'Histoire des Albigeois; il cite entr'autres un Anonyme qu'il croit être du XIVe. siecle, & qui a écrit en langage du pays, à peu près semblable à celui qu'on y parle encore aujourd'hui. Après quelques observations sur diférens sujets qui ont rapport à cette Histoire, il fait l'éloge de Dom Claude de Vic son collegue, qui étoit mort après la publication du second volume de cet ouvrage. Ce troisieme ne comprend que les événemens arrivés depuis le milieu du XIIe. siecle jusque vers la fin du suivant; c'est-à-dire depuis la condamnation des hérétiques Henriciens au concile de Lombers en 1165, jusqu'à la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne en 1271. Entre ces événemens les plus importans sont l'hérésie & la guerre des Albigeois. D. Vaissette écrit leur Histoire d'une maniere intéressante : en garde contre la prévention, il n'avance rien que sur l'autorité des écrivains du tems ou des actes authentiques. Après avoir exposé les faits avec sincérité, & développé avec exactitude les diverses révolutions arrivées dans le Languedoc pendant ce tems-là, il fait une espece de récapitulation de ce qui est répandu dans son ouvrage, il décrit les mœurs & les coutumes du pays telles qu'elles étoient au XIIe. siecle. Il commence par la Religion & le Clergé : delà il passe à la distinction des états, qui partageoit tous les habitans de la province en libres & en serfs : les premiers comprenoient les nobles & les citoyens ou bourgeois des villes murées. Il parle ensuite du commerce de l'Etat & de la Littérature dans le Languedoc au XIIe. siecle, des vêtemens, des noces, des funérailles, & des Notraires publics. D. VAISSETTE.

Le tome quatrieme publié en 1742 commence par un avertissement, où Dom Vaissette répond à l'auteur de la nouvelle Vie de saint Dominique, qui avoit attaqué quelques endroits de son troisieme volume. Il réfute avec autant de force que de politesse les Journalistes de Trévoux, qui avoient blâmé & mis en parallele ce qu'il a dit de l'affaire des Albigeois avec ce qu'a publié sur le même sujet le Pere Fontenay Jésuite. Il expose la maniere de dater les actes, qui avoit lieu dans ces tems-là. Ce quatrieme volume comprend les événemens arrivés dans la province pendant 172 ans. Il commence à la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, après la mort d'Alfonse Comte de Poitiers, frere du Roi S. Louis, & de Jeanne Comtesse de Toulouse son épouse. Il finit à l'an 1443 par la

D. VAISSETTE.

derniere érection du Parlement de Languedoc, qui a toujours subsisté depuis sans interruption. Dans les trois premiers livres de ce volume Dom Vaissette entre dans un très-grand détail au sujet des procédures faites par les Inquisiteurs contre les Albigeois, les Vaudois, les Beguins & les Beguards. Le corps de l'histoire renfermée dans ce volume est terminé par des observations sur la discipline ecclésiastique, l'administration de la Justice & des Finances, sur les Assemblées des Etats de la province, sur le gouvernement, & les mœurs des peuples du Languedoc depuis la fin du XIIIe. siecle jusqu'au milieu du XVe. sur la langue du pays, la proximité de la Cour de Rome, pendant que les Papes siegeoient a Avignon, sur les deux Universités de Toulouse & de Montpellier, le commerce de Languedoc, les habillemens & les funérailles.

Le cinquieme tome a paru en 1745. Il contient le récit des événemens arrivés en Languedoc pendant deux siecles, depuis le dernier rétablissement du Parlement de Toulouse en 1443 jusqu'à la mort de Louis XIII. en 1643. Les troubles & les guerres que les Religionnaires exciterent dans la province pendant près d'un siecle; guerres qui y firent couler plus de sang que dans le reste du royaume, sont le principal sujet de ce volume. Dom Vaissette rend compte dans un avertissement préliminaire fort court, des sources ou il a puisé : outre les auteurs du tems, dont les livres sont imprimés, il a fait usage de plusieurs autres ouvrages manuscrits, composés pour la plupart dans la province. Il repousse très-modestement un trait satyrique lancé contre les Bénédictins par l'auteur des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux. Après les notes qui sont à la suite de l'Histoire, Dom Vaissette a mis dans ce dernier volume des additions & des corrections relatives à divers endroits des volumes précédens, soit pour développer quelques faits qui n'etoient pas assez éclaircis, soit pour acquiescer à certaines critiques qu il a trouvé justes, soit pour répondre à d'autres objections qui lui ont paru mal fondées. Il donne ensuite un recueil en huit planches des sceaux de l'ancienne Noblesse & des Ecclésiastiques de la province. Cet ouvrage a été reçu avec applaudissement par les Savans.

Dom Vaissette avoit dessein d'y ajouter un sixieme volume, dont il a donné le plan vers la fin de son avertissement sur le cinquieme. Les Etats de Languedoc ont confié l'exécution de

ce

ce projet à Dom Nicolas-François BOUROTTE Religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il a déja fait imprimer un Mémoire touchant la description géographique & historique de la province de Languedoc. Il est auteur de l'*Examen des nouveaux écrits de la Provence sur la propriété du Rhône*. A Paris chez Vincent 1768, *in*-4°. D. Bourotte, natif de Paris, a fait profession à l'âge de dix-sept ans dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 13 Août 1727.

3. *Abrégé de l'Histoire générale du Languedoc*. A Paris chez Vincent 1749, 6 vol. *in*-12. Dans cet Abrégé Dom Vaissette a mis sous les yeux du lecteur les principaux événemens arrivés dans le Languedoc : son récit y est dégagé des preuves, & de toutes les dificultés & discussions critiques.

4. *Géographie historique, ecclésiastique & civile, ou description de toutes les parties du Globe terrestre, enrichie de Cartes géographiques*. A Paris chez Desaint & Saillant 1755, 4 vol. *in*-4°. Dom Vaissette avoit conçu depuis long-tems le dessein d'un pareil ouvrage. Il expose dans sa préface ce qui lui a donné l'occasion de l'exécuter, & le plan qu'il a suivi.

Après ces travaux littéraires la santé de Dom Vaissette se dérangea, & il ne fit plus que languir. Dans le cours de sa longue maladie sa piété, sa charité pour ses confreres, sa résignation parfaite à la volonté de Dieu, sa confiance dans les seuls mérites de J. C. parurent avec un nouvel éclat jusqu'au dernier soupir, qu'il rendit tranquillement le 10 Avril 1756. La simplicité & la candeur jointes à beaucoup d'esprit & d'érudition formoient son caractère.

§. II.

Le même jour mourut Dom Jean-Bernard SENSARIC, & fut inhumé avec Dom Vaissette dans la grande chapelle de la Sainte-Vierge de l'abbaye de S. Germain des Prés. Ce Religieux né à la Réole ville du diocèse de Bazas, avoit fait profession à l'âge de seize ans dans le monastère de la Daurade le 2 Janvier 1725. Apellé à Paris par ses Supérieurs, il y parut dans les premieres chaires avec distinction : il eut même l'honneur de prêcher à Versailles devant le Roi pendant le Carême de l'année mil sept cent cinquante-trois.

1. On lui donne un ouvrage posthume intitulé : *L'Art de*

D. SENSARIC. *peindre à l'esprit*. A Paris chez Lottin 1758, *in*-8°. 3 volumes. Cet ouvrage est dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne. C'est un Traité de Rhétorique, dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples tirés des meilleurs Orateurs & Poëtes françois.

2. Dom Sensaric a fait imprimer les *Oraisons funebres* de M. l'Abbé Prévôt, Chanoine de Chartres, à la tête desquelles il a mis une préface.

DOM EDMOND-JEAN-BAPTISTE DURET.

§. I.

DOM DURET, recommandable par son éminente piété, autant que par ses grandes lumieres, naquit à Paris le 13 Novembre 1671 d'une très-honnête famille, & ses premieres années furent cultivées avec soin. Il commença ses études au College de Clermont, dit de Louis-le-Grand. Mais un oncle Chanoine de la Cathédrale de Langres l'attira auprès de lui, & les lui fit continuer sous ses yeux, encore chez les Jésuites. L'esprit, la mémoire, le brillant que les Maîtres trouvoient dans le disciple leur faisoient désirer de l'acquérir pour leur Société : ils ne négligerent rien pour s'en assurer la possession. Il retourna à Paris après sa Seconde, muni de bonnes attestations des PP. Jésuites, qui en même-tems donnoient à leurs confreres les avertissemens nécessaires pour cultiver une vocation qu'ils regardoient avec raison comme importante.

La Providence en disposa autrement, & tandis que le jeune Duret se distinguoit en Rhétorique & en Philosophie au College de Clermont, il lisoit les livres d'une Bibliotheque domestique, où il puisoit une Morale bien diférente de celle de ses Maîtres. Pour faire croître en lui cette premiere grace, il se mit sous la protection de la Sainte Vierge, par le vœu qu'il fit d'en dire toute sa vie le petit Office. Et afin de s'en faciliter la pratique, & d'éviter les dangers du monde, il se retira dans la Congrégation de Saint-Maur, & prononça ses vœux dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux le 6 Juillet 1689 dans sa dix-huitieme année. A peine fut-il profès que la vivacité de son esprit, la solidité de son jugement, sa grande ré-

gularité, & la ferveur de son zele découvrirent à ses Supérieurs ce qu'ils avoient lieu d'en attendre. Une des premieres preuves qu'il donna de son discernement fut de gouter les Essais de Morale de M. Nicole, de copier ce qu'il trouvoit de bon dans ce qu'il lisoit, & de composer un petit Office de la Vierge, où tout le Pseautier se récitoit chaque semaine, & cela en conséquence de son vœu qu'il renouvella, & dont il s'acquitta toute sa vie, sans nulle interruption.

Envoyé aux études de Philosophie & de Théologie à Saint-Denys en France, il s'y distingua avec un éclat qui étonnoit également & ses Professeurs, & ceux qui assistoient à ses theses. Mais il eut le malheur d'avoir pour maître en Théologie un zélé Moliniste, quoiqu'excellent Religieux. Il adopta les mauvais sentimens de son Professeur, & choisi par préférence pour soutenir des theses générales, il eut ordre d'en porter une à M. Nicole, connu à S. Denys par un séjour qu'il y avoit fait du tems du Cardinal de Retz. Ce grand Théologien en recevant les theses jetta les yeux dessus, & étant tombé sur ce qui y étoit dit de calomnieux contre les Jansénistes prétendus, il dit au jeune Religieux les paroles suivantes, que Dom Duret a souvent répétées depuis : *Mon petit frere, on vous trompe. S'il y a un Janséniste dans le monde, c'est moi. Je ne crois rien de tout ce que votre Maître vous a dicté dans vos theses, & de tout ce qu'il vous a fait dire comme avoué & soutenu par les Jansénistes.* Ces paroles prononcées avec un air de compassion, n'ébranlerent point alors le jeune candidat, trop plein de ses mauvais cahiers pour s'en déprendre, & trop pressé pour prolonger une conversation qui lui auroit été si utile. Mais ces mêmes paroles gravées dans sa mémoire & pesées par un cœur droit, se présentoient souvent à son esprit; & dès qu'il eut soutenu ses theses avec un applaudissement général, il fit de S. Augustin une lecture réfléchie qui lui dessilla les yeux, & dissipa avec ses préjugés tout le venin de sa mauvaise doctrine.

En 1699 Dom Duret étant chargé à son tour d'enseigner les autres, ses cahiers devinrent célebres dans toute la Congrégation. Il soutint pendant treize ans sa réputation d'habile Professeur de Théologie tant à S. Denys en France qu'à Saint-Germain des Prés. Pendant son séjour dans ce dernier monastère les Jésuites l'invitoient à leurs theses; il y argumentoit & embarrassoit souvent les Maîtres & les disciples. Le Répondant

pressé un jour par son Président de répondre à la dificulté du Bénédictin, *comment le pourrois-je, mon Pere*, lui dit-il, *puisque vous ne le pouvez pas vous-même?* Une autre fois la dispute s'échauffa sur cette proposition de la these, qu'il est *probable que les enfans morts sans Baptême ne souffrent pas la peine du sens*. Dom Duret allégua contre la proposition nombre de passages de S. Augustin; & le Professeur Jésuite avoua que c'étoit le sentiment du saint Docteur, mais qu'il en avoit été blâmé par tous les autres Peres. Quels sont ces Peres, reprit Dom Duret? Sont-ce les Peres de l'Eglise, ou ceux de votre Société? Ha! dit le Jésuite, quand on parle des Peres, ce sont ceux de l'Eglise. Et bien, repliqua Dom Duret, je me rends, si vous m'en citez un seul qui ait blâmé S. Augustin, comme vous le prétendez. Le Jésuite avança que S. Grégoire de Nice l'avoit condamné. C'est donc par un esprit prophétique, repartit le Bénédictin, puisque ce Pere est mort long-tems avant S. Augustin. Je me trompe, dit le Jésuite, je voulois dire S. Grégoire de Nazianze. Même réponse de la part de Dom Duret, mais si bien développée, que les Jésuites confus, après l'avoir néanmoins reconduit avec politesse, rendirent compte de cette dispute au Pere de la Chaise Confesseur du Roi, qui en fit ses plaintes au Prieur de Saint-Germain des Prés, & voulut voir l'Argumentateur. Les deux Bénédictins se trouverent donc à son audience, & tout se passa poliment. Le P. de la Chaise les congédiant, dit à D. Duret: *Ha! mon Pere, si nous nous réunissions dans la doctrine, nous en serions bientôt les maîtres.* » J'y consens de tout mon cœur, repartit le Bénédictin; mais » sans préjudice des droits de la vérité. « Depuis cette aventure les Jésuites avoient toujours quelqu'un d'aposté pour argumenter, dès que Dom Duret se levoit pour le faire.

Ce savant Religieux avoit à Paris des liaisons & des connoissances plus assorties à sa doctrine & à sa piété. Dès 1703 il eut entr'autres l'avantage de connoître l'illustre Mademoiselle de Joncoux qu'il cultiva jusqu'à la mort, & dont, disoit-il, la piété l'embaumoit encore dans ses derniers jours. C'est à Dom Duret qu'elle remit les manuscrits de Port-Royal au nombre de soixante & douze volumes *in-folio*, *in*-4°. & *in*-12. pour être gardés dans la Bibliotheque de S. Germain des Prés. Il en dressa un catalogue exact & raisonné, qui est entre les mains d'une personne, dont j'ignore le nom.

Quinze mois après que D. Duret eut cessé d'enseigner la Théologie, vint la Bulle *Unigenitus*, dont il apella avec une partie de la Communauté de Saint-Germain. Cette démarche sous les yeux du Cardinal de Bissy, attira à Dom Duret un ordre de sortir de l'abbaye. Il fut envoyé à Saint-Denys, où il continua de donner des preuves publiques de son opposition à la Bulle : en conséquence on le rélégua en 1727 à S. Lucien de Beauvais. En 1737 il fut engagé d'aller demeurer à Saint-Martin de Pontoise. La dix-neuvieme Lettre de D. la Taste venoit d'être flétrie par le Parlement. L'indignation mit la plume à la main de Dom Duret, pour écrire une belle lettre, qu'il adressa à M. de Caylus Evêque d'Auxerre. Il y releve avec force les excès de son confrere, & annonce qu'un grand nombre de Religieux sont résolus de porter leurs plaintes au Chapitre contre cet écrit.

Dom Duret.

Dom Duret obligé de sortir de Pontoise se retira pendant quelques années dans la petite maison de Meulent, & enfin dans l'abbaye de S. Riquier. Là comme par-tout ailleurs exact, fervent, fidele à tous les devoirs de son état, le premier à tous les offices du jour & de la nuit, se chargeant même de réveiller la Communauté, & quoique dans un âge avancé, & avec une santé délicate, ne consentant jamais qu'avec une extrême peine à prendre quelque soulagement. Jusqu'à l'âge de plus de 82 ans, il ne faisoit en Avent, en Carême & aux autres jours de grands jeûnes qu'un unique repas.

Il perdit tout-à-fait l'usage des jambes & tomba dans les plus douloureuses infirmités, qu'il soutint avec une patience héroïque, & une soumission entiere à la volonté de Dieu. Uniquement occupé de son sacrifice, il en attendoit la consommation dans une paix profonde, & avec des desirs continuels de se réunir à la Vérité suprême, qu'il avoit si tendrement aimée. Entre l'Extrême-Onction & le saint Viatique, il voulut encore lui rendre un dernier témoignage. Il communia le Dimanche des Rameaux, & mourut dans une douce & tranquille agonie le Jeudi-Saint 23 Mars 1758. Il étoit par son âge Doyen de la Congrégation. Il porta la bonne odeur de J. C. dans toutes les Maisons où il fut relégué, & il y fit les délices de ceux de ses confreres qui avoient l'esprit de leur état Il conserva & entretint toujours la paix avec ceux mêmes qui

lui étoient opposés de sentimens, & qui ne pouvoient lui refuser leur estime & leurs éloges.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Lorsque Dom Duret alla demeurer à Saint-Denys, il se proposoit de donner au public une nouvelle édition des ouvrages de Tertullien, & de continuer ce que M. Baluze avoit laissé d'imparfait dans son édition de S. Cyprien; mais le vif intérêt qu'il prit aux affaires de l'Eglise a empêché l'exécution de ces entreprises. Plusieurs Evêques & de savans Théologiens crurent devoir faire passer leurs ouvrages par les mains du Pere Duret. M. de la Broue Evêque de Mirepoix ne donna au public son excellent Traité de la Grace qu'après l'avoir soumis à son examen. Il fut le réviseur des principaux ouvrages de piété de Dom Morel. C'est à ses liaisons avec le célebre Abbé Duguet que nous sommes redevables de l'édition du beau *Traité de la priere publique*. Il prit soin aussi de recueillir & de faire imprimer les premiers volumes des Lettres, & une partie des autres ouvrages de ce grand homme sur l'Ecriture-Sainte.

2. C'est D. Duret qui a traduit en françois l'ouvrage de M. Hamon, imprimé à Paris en 1732, sous le titre de *Christiani cordis gemitus seu Soliloquia, in quo continentur orationes diversæ, spiritu verbisque Scripturarum ac SS. Patrum refertæ & contextæ. Parisiis, typis Philippi-Nicolai Lottin, in-12.* La traduction de D. Duret est intitulée : » Entretiens d'une ame » avec Dieu, qui comprennent un grand nombre de prieres » pleines de l'esprit des divines Ecritures & des saints Peres, » & exprimées pour la plupart dans leurs propres paroles. A » Avignon (à Paris chez Lottin) 1740, *in-12.* Dans l'avertissement on s'exprime en ces termes : » Nous ne connoissons » pas le Traducteur : tout ce que nous pouvons assurer, c'est » que la traduction rend parfaitement l'original, & l'on ne » sauroit assez témoigner de reconnoissance à celui qui a employé son tems & ses talens, pour achever de mettre en françois un ouvrage également solide & plein d'onction. «

3. Nous avons encore de Dom Duret la traduction de la dissertation théologique de M. Arnauld sur cette proposition de S. Augustin : *La Grace sans laquelle nous ne pouvons rien, a manqué à S. Pierre, &c.* traduction manuscrite, qui feroit un juste volume.

4. Dom Duret a fait imprimer une Lettre circulaire de ſeize pages *in*-4°. qui contient l'éloge de Madame de Lorraine d'Harcourt, Abbeſſe de Montmartre. Il eſt encore auteur du *Catalogue des livres compoſés par les Religieux de la Congrégation de S. Maur*, imprimé à la fin de l'Hiſtoire de l'abbaye de S. Germain des Prés. Dom Duret.

Enfin il a laiſſé à un de ſes amis, écrite de ſa main, la Théologie du Pere Touſſaint Deſmares, toute tirée de ſaint Auguſtin. On y trouve le Traité de la Grace que ce ſavant Oratorien ne put jamais retirer des mains du Pere de la Ferté Jéſuite, à qui il avoit eu la complaiſance de le prêter.

Dom Duret conſulté de toutes parts, ou ſur des matieres théologiques, ou ſur des points de conſcience, a paſſé la plus grande partie de ſa vie à répondre aux diférentes dificultés qui lui étoient propoſées. On feroit au moins douze ou même quinze volumes de ſes Lettres, Diſſertations, & queſtions qu'il a traitées, & écrites avec une netteté, une préciſion & une lumiere qui lui étoient propres, & qu'il ſavoit répandre ſur toutes les matieres. Il avoit été aſſocié pendant deux ans aux travaux littéraires de D. Mabillon.

Dom François le Texier, Dom Jacques Chevalier, et D. Pierre Hébrard.

§. I.

Dom le Texier naquit à Meleſſe, bourg du diocèſe de Rennes, le 22 Décembre 1683. Il fit ſes études avec diſtinction au College des Jéſuites, & ſe conſacra particuliérement à Dieu à l'âge de 17 ans dans l'abbaye de S. Melaine, où il prononça ſes vœux le 16 Mars 1701. Après les deux années de Séminaire qu'on fait faire aux nouveaux profès, il fit ſa Philoſophie & ſa Théologie dans l'abbaye de S. Vincent du Mans, avec une ſupériorité qui attira à ſes exercices publics ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans cette ville.

Revêtu du Sacerdoce il alla en exercer les premieres fonctions à Rennes au Noviciat de S. Melaine en qualité de Zélateur, emploi deſtiné à apprendre aux Novices les vérités de la Religion, le chant & les cérémonies de l'Egliſe. En 1709 on l'envoya profeſſer la Philoſophie dans l'abbaye de Marmou-

D. le Texier.

tier. Deux ans après il conduisit ses disciples au Mans pour leur enseigner la Théologie. Il eut là pour Collegue le célebre Dom Michel Piette son ancien Professeur & son ami. Il continua cet exercice quatre ans de suite avec beaucoup de suffisance, sans rien relâcher des devoirs de son état & d'une retraite profonde, dans laquelle il s'étoit comme enseveli avec ses livres. Il étudioit jusqu'à douze & quatorze heures par jour, & ses disciples le trouvoient toujours prêt à développer leurs dificultés : par-là il gagnoit leur confiance au point de leur faire gouter & recevoir avec joie les avis qu'il leur donnoit, soit sur leurs études, soit sur leurs mœurs.

La réputation de ce Professeur si laborieux & si sage, engagea Dom René Massuet à le demander aux Supérieurs majeurs pour associé à la continuation du grand ouvrage des Annales de l'Ordre. Mais Dom Massuet étant mort le 19 Janvier 1716 dérangea ce projet. L'année suivante D. le Texier fut chargé de la Cure de saint Symphorien dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il en exerça les fonctions en Pasteur aussi zélé qu'éclairé, faisant encore plus de fruit dans les conversations & les directions particulieres, que par ses instructions publiques, pour lesquelles il avoit une timidité insurmontable. Elle ne l'empêcha pas néanmoins d'accepter des Conférences avec sept ou huit Ministres Calvinistres, qu'il mit en déroute, & le malade qui les avoit occasionnées, reconnut publiquement le foible des objections des Hérétiques, se rendit à la solidité des preuves de Dom le Texier, & entra dans le sein de l'Eglise catholique. Le Pere Curé attentif aux besoins spirituels & corporels de ses paroissiens les visitoit, les consoloit & leur distribuoit avec discernement d'abondantes aumônes, qu'il tiroit en bonne partie du Cardinal de Bissy, Abbé de S. Germain, dont, malgré la différence des sentimens, il avoit su s'attirer la bienveillance.

Le Pere Mabillon avoit presque achevé une troisieme édition des œuvres de saint Bernard, & il étoit prêt de la publier lorsqu'il mourut. Dom Massuet y avoit fait des additions; mais sa mort prématurée l'avoit empêché de la donner au public. Dom le Texier la revit, la dirigea, l'orna d'une préface de sa composition, & la publia en deux volumes *in-fol.* à Paris chez Claude Robustel 1719. On a dans cette derniere édition de S. Bernard trois lettres de plus, la 418 & la 419 & la 3[e].

qui

qui avoit déja été publiée par M. Baluze; deux chartes pour l'abbaye de Luxeu, & la troisieme partie de la lettre *Ad fratres de Monte Dei*, précédée d'une préface du Pere Massuet, où il a prétendu faire voir que Guigues le Chartreux est l'auteur de cet ouvrage, de même que du Traité *De contemplando Deo.* Dom Massuet auroit mieux fait de s'en tenir au sentiment du Pere Mabillon qui attribue à Guillaume de saint Thierri la Lettre aux Chartreux du Mont-Dieu. Il est démontré dans l'Histoire littéraire de la France qu'elle ne peut être de Guigues le Chartreux. Le second volume de la troisieme édition, dont il est ici question, est terminé par une autre lettre non encore imprimée du Moine Frotmond, touchant la canonisation de S. Bernard.

D. LE TEXIER.

Tome XI. p. 654.

On a cru que D. le Texier n'avoit travaillé qu'aux Annales de l'Ordre; mais on sait de lui-même qu'il s'étoit appliqué à l'édition des Actes des saints Bénédictins, qui ont vécu dans le XII[e] siecle & les suivans. Il avoit fait l'article de Pierre le vénérable, & l'avoit communiqué à M. l'Abbé de Canillac mort Auditeur de Rote.

Quoique Dom le Texier eût de grands talens pour la littérature, les Supérieurs crurent qu'il seroit plus utile dans le gouvernement. Ils le nommerent en 1721 Prieur de l'abbaye de la Couture du Mans, où il fut honoré de l'estime & de l'amitié de M. l'Evêque. Au Chapitre général de 1723 il fut nommé Abbé de S. Vincent de la même ville. Trois ans après il fut député au Chapitre général. Il reçut le même honneur au Chapitre de 1729 & de plus la qualité très-distinguée de Définiteur. Un des premiers actes qu'il en fit fut de combattre la fameuse Lettre de Dom Vincent Thuillier dénoncée à l'assemblée. Dom le Texier en fit le raport, & en développa les erreurs dans un discours d'une demi-heure plein de force & d'éloquence. La censure en étoit inévitable, sans la réclamation d'un des neuf Définiteurs, qui soutint qu'il falloit donner au P. Thuillier le tems de se défendre & de s'expliquer; comme s'il n'y avoit pas dans sa Lettre des excès, qui portoient leur condamnation sur le front. Dans ce Chapitre Dom le Texier n'évita le Généralat qu'en déclarant publiquement que si son élection avoit lieu, il disparoîtroit dans le moment; & qu'une solitude inconnue à tout le monde lui serviroit de tombeau le reste de ses jours. Il fut seulement élu Visiteur de Bourgogne.

Une lettre de cachet lui défendit d'en faire les fonctions, & l'exila à S. Robert de Cornillon à deux lieues de Grenoble. Il ne fut remis sous l'obéissance de ses Supérieurs qu'en 1732.

Après la mort de M. de Caylus Evêque d'Auxerre, le Pere Général reçut un ordre de M. l'ancien Evêque de Mirepoix de vuider l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, où D. le Texier demeuroit. On eut l'attention de lui mander de choisir pour sa retraite celle de toutes les maisons de la Congrégation qu'il jugeroit la plus convenable. On prévint même son inclination en le fixant à Saint-Vincent du Mans. Il y arriva au mois de Septembre 1754, & tout le monde s'empressa de lui faire l'accueil le plus flatteur. Il se livra aux devoirs ordinaires de son état, à la priere, à l'étude, à la lecture des livres saints. La force de son tempérament, une vie frugale & uniforme, un caractère aimable, uni, sans humeur, donnoient à ses amis l'espérance d'une longue carriere, lorsqu'il fut attaqué d'une fausse apoplexie qui porta à la tête, & qui détermina à lui proposer les derniers Sacremens de l'Eglise. Il s'y prépara pendant deux jours avec un renouvellement de ferveur, & les reçut avec de vifs sentimens de piété, après avoir fait une profession de foi, qu'il termina par ces paroles de Vincent de Lerins, *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus, &c.* Il mourut le neuvieme jour d'Avril de l'année 1758. Tout ce qu'il y a au Mans de plus distingué dans le Clergé, dans la Magistrature & dans les autres états, honorrent ses funérailles de leur présence & de leurs regrets.

Dom le Texier avoit beaucoup écrit pendant sa vie, & s'étoit fait un riche fonds d'excellentes collections; mais son unique but étant de favoriser les gens de Lettres, il a distribué son travail, & pour ainsi dire son trésor à ceux qu'il a cru devoir en faire usage.

§. II.

Dom Jacques Chevallier, natif de la Châtre au diocèse de Bourges, fit profession à l'âge de 21 ans dans l'abbaye de S. Augustin de Limoges le 10 Juin 1717. Il est mort Abbé de S. Sulpice de Bourges le 6 Août 1759. Il a laissé en manuscrit le plan d'un grand ouvrage, pour venger la Religion contre les Déistes; avec des Mémoires relatifs à son dessein. Il est intitulé : *Histoire de l'irréligion, & l'illusion de ses Sectateurs:*

ouvrage où après le détail des opinions & des sentimens divers des incrédules, des prétendus esprits forts, des libertins & des voluptueux de tous les tems, on établit les fondemens solides & les principes inébranlables, sur lesquels est fondée la Religion en général & la Chrétienne en particulier; où enfin on éclaircit les dificultés, & l'on fait voir la foiblesse des objections qu'on y oppose.

Dom Chevallier, &c.

§. III.

Dom Pierre Hébrard[1], né à Clermont en Auvergne, fit profession à l'âge de 28 ans dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme le 13 Novembre 1746. Il est mort dans l'abbaye de S. Benigne de Dijon le 22 Octobre 1759. Il est auteur de deux ouvrages utiles au public. Le premier est un *Calendrier perpétuel*, imprimé à Dijon chez Desventes, *in*-12. Le second est intitulé : *Caminologie ou maniere de faire des cheminees, qui ne fument point*. A Dijon chez le même, *in*-12. Nous ne pouvons rien dire de plus de cet auteur, sur lequel nous n'avons point de Mémoires.

D. Antoine Guyard, et D. Pierre Vidal.

§. I.

Dom Antoine Guyard naquit à Saulieu au diocèse d'Autun, & s'engagea dans la Congrégation à l'âge de vingt ans, par les vœux qu'il prononça dans l'abbaye de Vendôme le 28 Octobre 1711.

On a de lui plusieurs écrits, qui ont été goutés dans le tems. Le premier, imprimé à Orléans, est contre l'habillement des Dames, connu sous le nom de *Panier*. Il n'étoit pas dificile d'en faire voir le ridicule & le superflu.

Le second écrit traite du mauvais usage que font la plupart des Abbés commendataires de leurs Bénefices. Ils laissent tomber en ruine les bâtimens, dégradent les bois, &c. Le moyen que propose D. Guyard pour conserver les biens de ces Bénéfices, c'est que chaque communauté jouisse de tout le revenu des menses abbatiales, & qu'elle fasse aux Abbés & Prieurs commendataires une pension équivalente à peu près à la somme

D. GUYARD, &c.

que leur produit le revenu de chaque Bénéfice. Depuis quelques années on a fait usage de cet expédient.

Le troisieme écrit est plus considérable. C'est une *Dissertation sur l'honoraire des Messes*, imprimée en 1748, *in*-8°. 327 pages. Dom Guyard traite dans cet ouvrage de l'origine de l'honoraire des Messes, il examine depuis quel tems il est en usage, quelles en ont été, & quelles en sont encore les suites. Il remonte jusqu'à ces heureux tems où les fideles ne venoient point à l'Eglise qu'ils n'apportassent avec eux leur offrande : il rapporte l'usage qu'on en faisoit, & les cérémonies qu'on observoit en la recevant. Venant ensuite aux siecles postérieurs, il fait voir comment la piété des fidelles s'étant refroidie, & l'ignorance ayant pris la place, les abus se sont introduits. Il en fait le détail, il explique les remedes que l'Eglise y a appliqués, & rapporte les décisions des conciles faites à ce sujet. Enfin il traite des droits curiaux, & pose pour principe qu'il n'est pas permis de demander ou d'exiger la moindre chose, soit pour avoir administré les Sacremens, soit pour avoir rempli quelques autres fonctions du saint ministère. Cet ouvrage, qui rapelle l'Antiquité, déplut aux Journalistes de Trévoux; aussi ont-ils fait une vive sortie contre l'auteur. Il y a fait une réponse vigoureuse; mais on ne croit pas qu'elle ait été imprimée. Il est mort à S. Benigne de Dijon le 25 Août 1760, & a été fort regretté des gens de Lettres, & d'un grand nombre d'amis. Il avoit rendu de bons services aux Libraires de Paris, lorsqu'il demeuroit aux Blancs-manteaux.

§. II.

DOM PIERRE VIDAL, né à Joigny au diocèse de Sens, de parens distingués dans le pays, fit profession à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de Vendôme le 28 Octobre 1716. Après avoir fait ses cours de Philosophie & de Théologie avec distinction, il fut chargé d'enseigner l'une & l'autre à ses jeunes confreres. Il demeura long-tems dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre en qualité de Sous-prieur, & fut honoré particuliérement de la bienveillance & même de la confiance de M. de Caylus son Evêque.

Dans le tems que M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, publioit des écrits, & se

donnoit de grands mouvemens pour persuader au public que les ossemens découverts dans un cofre fort de la Bibliotheque de S. Marien, étoient les véritables Reliques du grand S. Germain Evêque d'Auxerre; D. Vidal publia sept Lettres pleines de sel, dans lesquelles il combat fortement cette prétention. Elles forment un volume *in-8°.* de 475 pages, intitulé : *Lettres critiques, dans lesquelles on fait voir le peu de solidité des preuves aportées par ceux qui poursuivent la vérification des prétendues Reliques de saint Germain Evêque d'Auxerre. Adhuc sub judice lis est.* 1752. On répondit à cet ouvrage par trois Lettres imprimées à Auxerre chez Fournier en 1753. D. Vidal repliqua, & eut parmi les gens de lettres des partisans & des adversaires. Après la mort de M. de Caylus, il fut obligé de quitter la ville d'Auxerre. Il fut envoyé dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon, pour en administrer le temporel. Il revint dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, où il finit ses jours le 10 Septembre 1760. Il avoit eu part à quelques écrits polémiques sur les affaires du tems.

Dom Vidal.

Dom Prudent Maran.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Maran, un des plus habiles Théologiens de nos jours, naquit à *Sézanne* en Brie d'une très-honnête famille le 14 Octobre de l'an 1683. Attiré de bonne heure à Paris par des parens, il fit sous le célebre M. Dupuy d'excellentes humanités au College des Quatre-Nations. Il s'y distingua particuliérement par son habileté dans la langue grecque. Par une grace singuliere Dieu le préserva des écueils de la jeunesse, & lui donna du goût pour la piété. Après avoir fait sa Philosophie, il prit la résolution d'embrasser la vie religieuse dans la Congrégation de Saint-Maur; mais il eut de grands obstacles à vaincre de la part de ceux qui vouloient le retenir dans le monde. Il le quitta généreusement, & fit profession à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 30 Janvier de l'an 1703.

Il brilla de nouveau dans les études qu'il fit à S. Denys en France sous D. Marie Didier très-habile Professeur. M. l'Abbé

D. MARAN.

Paſſionnei depuis Cardinal, qui ſe retiroit de tems en tems dans cette abbaye, charmé du mérite, de la vivacité & de la pénétration d'eſprit de D. Maran, fit avec lui une liaiſon qui n'a fini qu'à la mort. Les Supérieurs ne tarderent pas à appeller ce jeune Religieux à S. Germain des Prés pour employer ſes talens au ſervice de l'Egliſe. Ils l'apliquerent d'abord à l'étude des Langues Orientales, ſous le ſavant Abbé Renaudot; mais ils changerent de deſſein & chargerent D. Maran de ſeconder le Pere Touttée dans l'édition de ſaint Cyrille de Jéruſalem. Après qu'elle eut été publiée, Dom Maran ſuivit ſon goût pour l'Ecriture-Sainte, les Peres & les autres auteurs eccléſiaſtiques. Il ſe livra donc à l'étude de la Religion dans ſes ſources. Il lut les anciens avec beaucoup d'application, & en fit des extraits, qui lui ont ſervi à compoſer les excellens ouvrages dont il a enrichi l'Egliſe. Il reprenoit ſur le repos de la nuit le tems que les exercices réguliers ne lui permettoient pas de donner à l'étude. Jamais ſa grande application n'altéra ſa gaieté naturelle, ni ſon ardeur pour le travail ne rallentit la ferveur de ſa piété. Sa dévotion particuliere étoit de faire le catéchiſme aux enfans de la paroiſſe de l'abbaye & d'inſtruire les domeſtiques. Il employoit, avec la permiſſion des Supérieurs, une partie du produit de ſes ouvrages à acheter de bons livres de piété pour diſtribuer dans la paroiſſe du Prieuré, dont il étoit titulaire.

Il avoit déja donné des preuves éclatantes de ſon ſavoir & de ſa capacité, & l'on en attendoit de nouvelles, lorſqu'en 1734 M. le Cardinal de Biſſy le fit ſortir de S. Germain des Prés avec les PP. Durand, Bouquet, Dantine, & pluſieurs autres Religieux de mérite, que cette Eminence regardoit comme un obſtacle à l'acceptation de la Bulle par la communauté. D. Maran partit avec joie & ſe rendit à la petite abbaye d'Orbais, où il étoit exilé. Il y paſſa une année dans tous les exercices de la régularité, & ſe ſoumit avec plaiſir à exercer les moindres offices de la Maiſon, dans la vue de rendre ſervice à ſes confreres.

Après la mort du P. Menard Général, arrivée le 13 Juillet 1735, Dom Maran fut transféré à S. Martin de Pontoiſe, & rapellé à Paris dans la maiſon des Blancs-manteaux en 1737. Il y a paſſé vingt-cinq ans, pendant leſquels il a fait les délices de la communauté par ſon caractère aimable, l'édification du

public par sa vertu, & l'honneur de sa Congrégation par ses ouvrages. Il étoit si considéré de M. le Cardinal de Gesvres, Archevêque de Bourges, que son Eminence l'envoyoit prendre presque toutes les semaines dans son carosse, pour s'entretenir avec lui sur des matieres théologiques & sur les affaires de l'Eglise. Dom Maran avoit un zele admirable pour procurer aux pauvres des secours, & pour conduire dans la voie du salut les personnes qui lui découvroient leurs peines & l'intérieur de leurs consciences.

Des migraines fréquentes le faisoient recourir à la saignée. La derniere qu'il demanda avec empressement, lui fut funeste. Elle fut suivie d'une hydropisie, qui l'enleva subitement de ce monde en sortant de son lit vers trois heures du matin le 2 Avril 1762 dans la 79[e]. année de son âge. Il s'étoit proposé la veille de communier à la Messe qu'il devoit entendre dans la Chapelle de l'Infirmerie. Dieu voulut lui épargner les frayeurs de la mort, dont la crainte lui avoit toujours fait beaucoup d'impression. Les larmes abondantes que répandirent ses confreres des Blancs-manteaux en lui rendant les derniers devoirs, prouverent combien il étoit aimé & regretté. Sa mort n'affecta gueres moins quantité de gens de bien qui connoissoient sa charité pour le prochain, son amour pour l'Eglise, son attachement à toute vérité, & ses grandes qualités de cœur & d'esprit. On tira son portrait après sa mort. Il a été placé dans la Bibliotheque de S. Germain des Prés avec ceux des hommes illustres de la Congrégation de S. Maur.

§. II. *Ses Ouvrages*.

1. Dom Maran publia en 1720 l'édition de saint Cyrille de Jérusalem du P. Touttée, & mit à la tête un éloge historique du savant éditeur mort en 1718.

2. *Dissertations sur les Sémiariens, dans laquelle on défend la nouvelle édition de S. Cyrille de Jérusalem contre les auteurs des Mémoires de Trévoux.* A Paris chez J. Vincent 1722, *in*-12. Le dessein de Dom Maran est de justifier le Pere Touttée & la doctrine de S. Cyrille; de faire voir que les Sémiariens n'ont point eu d'autres sentimens que les Evêques catholiques sur la divinité de Jesus-Christ; & que le refus qu'ils faisoient de recevoir le terme de *Consubstantiel* a été regardé comme une

D. MARAN. foiblesse qu'on pouvoit excuser. Ceux qui liront cette savante Dissertation, qui est devenue rare, conviendront que l'auteur a parfaitement rempli son objet. Dom le Cerf a donné une bonne analyse de cette dissertation, à l'article de D. Maran.

3. *Sancti Cæcilii Cypriani Episcopi Carthaginensis & Martyris opera, ad Mss. codices recognita & illustrata studio ac labore Stephani Baluzii Tutelensis. Absolvit post Baluzium ac præfationem & vitam sancti Cypriani adornavit unus ex Monachis Congregationis sancti Mauri. Parisiis, ex Typographia regia* 1726, *in-folio*. C'est D. Prudent Maran qui a continué & achevé cette belle édition des Œuvres de saint Cyprien, interrompue par la mort de M. Baluze arrivée en 1718. Son Continuateur y a ajouté une savante préface & la Vie du saint Docteur, & a corrigé les notes qui en avoient besoin. Dans la préface D. Maran parle d'abord en historien & en critique des diverses éditions antérieures des ouvrages de saint Cyprien, de ses Commentateurs & de ses Traducteurs. Il discute ensuite ce qui concerne la doctrine de ce saint Evêque. Il le venge des calomnies, dont les hérétiques de ces derniers tems ont essayé de le noircir pour défendre leurs erreurs par son autorité. Ces sujets sont traités avec beaucoup de solidité & de sagacité. Quant à la Vie de S. Cyprien, elle ne laisse rien à désirer pour la discussion, le nombre & l'éclaircissement des faits que ce sujet comporte. Cet ouvrage est également historique & critique.

4. Dom Maran publia en 1730 le 3e. volume des Œuvres de S. Basile, contenant les Lettres. Les deux premiers étoient imprimés quand D. Julien Garnier, qui en étoit l'éditeur, mourut. Dom Maran chargé de l'édition de ce troisieme volume a fait une nouvelle traduction en latin des Lettres de saint Basile, & la Vie de ce saint Docteur, qui est remplie de recherches critiques sur ses Œuvres. Il a mis à la tête de ce volume une savante préface uniquement destinée à examiner, & à prouver la catholicité des sentimens de S. Basile sur divers points de doctrine.

5. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΙΟΥΣΤΙΝΟΥ ΦΙΛΟΣΟΦΟΥ ΚΑΙ ΜΑΡΤΥΡΟΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *S. P. N. Justini Philosophi & Martyris opera quæ extant omnia. Necnon Tatiani adversùs Græcos oratio, Athenagoræ Philosophi Atheniensis Legatio pro Christianis, S. Theophili Antiocheni*

tres

tres ad Autolycum libri, Hermiæ Philosophi Irrisio Gentilium Philosophorum : item in appendice supposita Justino opera cum actis illius Martyrii, & excerptis operum deperditorum ejusdem Justini & Tatiani & Theophili. Cum Mss. codicibus collata, ac novis interpretationibus, notis, admonitionibus & præfatione illustrata, cum indicibus copiosis. Operâ & studio unius ex Monachis Congregationis sancti Mauri. Parisiis, sumptibus Caroli Osmont 1742, *in-folio.*

D. Maran.

La préface de cent vingt-cinq pages, est divisée en trois parties. Dans la premiere D. Maran donne une notice exacte des précédentes éditions tant grecques que latines des ouvrages de S. Justin, de Tatien, d'Athénagore, de Théophile d'Antioche, & du Philosophe Hermias. Dans la seconde il rend compte de tout ce qui concerne la doctrine de ces Apologistes de la Religion chrétienne; il fait voir que la Trinité de Platon est celle des Pithagoriciens : il défend contre Jurieu les Peres, sur-tout S. Justin & S. Augustin, & expose leur doctrine sur la Grace de J. C. &c. Dans la troisieme partie il traite de la Vie & des ouvrages de S. Justin, de Tatien, d'Athénagore & de Théophile d'Antioche. Il a jugé indispensable de donner une nouvelle traduction de plusieurs de leurs écrits. Il a rassemblé dans un Appendice ceux qui sont attribués à S. Justin, les actes de son martyre, & les fragmens que les Anciens nous ont conservés de quelques ouvrages du même Saint qui sont perdus : le tout conféré sur les anciens Mss. éclairci par des avertissemens, accompagné de nouvelles remarques & suivi de plusieurs tables très-amples.

6. *Divinitas Domini nostri Jesu Christi manifesta in Scripturis & Traditione. Opus in quatuor partes distributum, in quibus Christi divinitas, non omissis quæ ad Spiritum sanctum attinent, demonstratur : 1°. Ex Scripturis veteris & novi Testamenti. 2°. Ex perpetuo omnium Catholicorum inter se & cum pluribus sectis consensu. 3°. Ex perpetuis contra Judæos, Ethnicos & Hæreticos controversiis. 4°. Ex unanimi sanctorum Patrum doctrinâ, quorum difficilia quæque loca explicantur & illustrantur. Operâ & studio unius ex Monachis Congregationis S. Mauri. Parisiis, typis Jacobi Francisci Colombat* 1746, *in-fol.* Dom Maran se propose dans cet ouvrage de prouver la divinité de Jesus-Christ à ceux qui reconnoissent l'autorité des livres saints; & de réfuter les Sociniens, qui en niant la divi-

D. MARAN. nité de Notre Seigneur, se sont unis avec les incrédules pour anéantir, s'il étoit possible, la Religion chrétienne. Ce Traité qui a reçu de grands éloges du savant Pape Benoît XIV. » n'est » pas moins recommandable par la vaste érudition dont il est » rempli, & par la pureté de la doctrine qui y est enseignée, » que par la force & la justesse du raisonnement. Le style en » est clair, élégant, correct & convenable au genre polémique. » C'est aussi un chef-d'œuvre de l'Imprimerie françoise. «

Journ. des Sav. 1746. p. 445, & 1747. p. 643.

7. *La divinité de Notre Seigneur Jesus-Christ prouvée contre les Hérétiques & les Déistes, par les Ecritures de l'ancien & du nouveau Testament, par l'unanimité de la primitive Eglise, & la maniere dont on a combattu les incrédules pendant les trois premiers siecles : enfin par les principes de la Morale chrétienne, qui sont fondés sur le mystère du Verbe incarné. Par un Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Collombat 1751, *in*-12. 3 vol. Cet ouvrage est également contre les Sociniens & les Déistes. Dans le premier tome D. Maran fait un grand usage des prophéties & des passages du nouveau Testament sur la divinité de J. C. Dans le second tome il prouve les mêmes vérités par la Tradition & par les trois premiers siecles de l'Eglise. Dans le troisieme tome il considere ce que J. C. a fait pour nous, ce qu'il fait en nous & ce que nous sommes obligés de faire pour lui. Tout ce troisieme volume est nouveau : mais pour les deux précédens D. Maran a fait un grand usage de son Traité de la divinité de J. C. écrit en latin.

8. *La doctrine de l'Ecriture & des Peres sur les guérisons miraculeuses. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris de l'imprimerie de G. Desprez 1754, *in*-12. Dom Prudent Maran traite ici l'importante question des guérisons miraculeuses sans faire des systêmes, & sans s'engager dans des recherches philosophiques. Il se contente d'exposer & d'expliquer dans la premiere partie de ce traité la doctrine de l'Ecriture-Sainte, & dans la seconde celle des Peres de l'Eglise sur les guérisons miraculeuses. Cet excellent ouvrage confond également les Calvinistes, les Luthériens, les Déistes & en particulier l'Abbé de Prades, & plusieurs écrivains récens, qui ont travaillé d'imagination sur la matiere des miracles. Le livre de Dom Maran ayant été présenté à Benoît XIV. par le Cardinal Passionnei, Sécrétaire des Brefs, Sa Sainteté le chargea de marquer à l'auteur qu'il étoit très-satisfait de son

travail, & qu'en conséquence il lui donnoit sa bénédiction apostolique. D. Maran.

9. Dom Prudent Maran avoit composé bien des années auparavant un ouvrage en latin sur les miracles, où il prouvoit que ce don du S. Esprit ne se trouvant que dans l'Eglise catholique, les Protestans étoient dans l'obligation de rentrer dans son sein. Le manuscrit fut envoyé en Hollande pour être imprimé. Il y a été égaré, du moins n'a-t-on jamais pu en avoir de nouvelles.

10. *Les Grandeurs de Jesus-Christ & la défense de sa divinité contre les PP. Hardouin & Berruyer Jésuites.* En France. (A Paris chez Savoye) 1756, *in*-12. Dom Maran a divisé cet excellent ouvrage en deux parties. La premiere sur les grandeurs de Jesus-Christ, renferme une théologie sublime, claire & lumineuse. Dans la seconde l'auteur réfute d'une maniere convainquante les erreurs des PP. Hardouin & Berruyer, qui ont éludé les passages de l'ancien Testament cités par J. C. & par les Apôtres, & ont expliqué les textes du nouveau sur les mystères de la Trinité & de l'Incarnation selon les principes & la méthode des Sociniens. Ce livre fut aussi-tôt traduit en Italien, & le Traducteur dans une belle préface fit l'éloge de l'ouvrage & de l'auteur. Cette traduction fut imprimée à Rome en 1757 avec les permissions ordinaires, & munie de quatre approbations du plus grand poids.

Les lumieres de D. Prudent Maran n'ont pas peu contribué à dissiper les ténebres que les Scholastiques ont répandues sur l'indissolubilité du Mariage, & à faire rendre le célebre Arrêt de 1758 sur cette matiere. Borach Levi Juif de naissance & de religion, qui avoit épousé à Haguenau une fille Juive, embrassa le Christianisme, & fut baptisé le 10 Août 1752, par le Curé de Montmagny. Ayant inutilement sollicité sa femme de le rejoindre, il l'en fit sommer deux fois, sous condition qu'elle embrasseroit la religion chrétienne. Elle refusa l'un & l'autre, & le somma de lui donner des Lettres de séparation. Il lui fit une nouvelle sommation, en déclarant qu'il n'exigeoit plus l'abjuration du Judaïsme, & sur son refus il obtint sentence par défaut en l'Officialité de Strasbourg, qui le déclara libre de se pourvoir par mariage en face de la sainte Eglise d'une personne de la même religion.

Le Curé de Villeneuve au diocèse de Soissons, auquel il se

D. Maran.

présenta pour épouser une fille du même lieu, refusa, le sachant marié. Borach le fit assigner en l'Officialité pour administrer la bénédiction nuptiale. Le Curé s'en raporta à justice. L'Official, par une sentence du 4 Septembre 1755 déclara Borach Levi non-recevable quant à présent, & par une seconde définitivement non-recevable. Levi appella comme d'abus, & fit intimer l'Official sur la premiere Sentence, & sur la seconde M. l'Evêque de Soissons, Filts-James, qui avoit pris fait & cause de son Official. Alors Dom Maran fit remettre au digne Prélat un bon mémoire qu'il avoit composé avec grand soin, pour prouver que le mariage de Borach seroit illicite étant lié avec une premiere femme.

La cause fut plaidée au Parlement pendant plusieurs audiences. On se fondoit de la part de Levi sur l'endroit de la premiere Epître aux Corinthiens, où S. Paul dit : *Si quis frater uxorem habet infidelem, & hæc consentit habitare cum illo, non dimittat illam....... quod si infidelis discessit, discedat; non enim servituti subjectus est frater aut soror in hujusmodi.* Sur quoi une fausse Décrétale, que Gratien a mise sous le nom de S. Grégoire Pape, décide que le fidele, si la femme qu'il avoit épousée avant d'embrasser le Christianisme, se sépare de lui, est libre d'en épouser une autre; ce qui a entraîné saint Thomas & une foule de Scholastiques & de Canonistes.

M. Séguier Avocat général, après avoir consulté les Docteurs de Sorbone les plus en réputation, qu'il trouva dans l'opinion courante, eut recours à D. Prudent Maran. Ce savant Théologien embrassa avec joie l'occasion de rendre témoignage à la vérité, & le fit avec cette humilité profonde qui ne prenoit rien sur son ardeur pour la saine doctrine. Il montra que l'indissolubilité du mariage enseignée par J. C. même & par S. Paul ne pouvoit pas être détruite par le passage que l'on cite, l'Apôtre ne disant pas que le fidele puisse épouser une autre personne; que s'il épouse une autre femme, c'est un adultere, & que l'on occasionneroit un double adultere, si l'on autorisoit l'opinion contraire à la parole de Dieu. M. Séguier fut si bien affermi, qu'il persuada, & conformément à ses conclusions, l'Arrêt confirma la Sentence de l'Officialité, & défendit à Borach Levi de se marier du vivant de sa femme. Ce récit tout entier est de M. de Féranville, savant Avocat au Parlement, & ami de Dom Maran.

Le zele de ce ſavant Religieux pour Jeſus-Chriſt & pour ſon Egliſe l'avoit engagé à travailler à un nouvel ouvrage contre le P. Berruyer. La mort l'a empêché de l'achever, & de donner l'édition des Œuvres de S. Grégoire de Nazianze, dont le Pere Louvart ſon ami l'avoit chargé. Dom Maran avoit déja traduit en latin le grand Poëme du Saint, compoſé de deux mille vers. Il avoit encore recueilli de bonnes variantes tirées de pluſieurs manuſcrits importans, que Dom SAMSON PATERT Bibliothécaire de l'abbaye de S. Germain des Prés avoit collationnés avec autant d'intelligence que d'exactitude. D. MARAN.

Lorſque D. Maran demeuroit à Saint-Germain des Prés, D. Jacques RAVERDY lui rendit de bons ſervices, ſoit pour collationner les manuſcrits & copier le grec, ſoit pour revoir les épreuves. C'étoit ſon talent, qui a été utile à pluſieurs autres Savans. Il travailloit à continuer le Dictionnaire des Canons des Conciles, commencé par les Peres Garnier freres, natifs de baſſe-Bretagne, lorſqu'il mourut à S. Germain des Prés le 9 Avril 1749. Il étoit né à Paris, & avoit fait profeſſion dans l'abbaye de Lire à l'âge de vingt-trois ans, le 27 Septembre 1702.

DOM GUILLAUME GALBAULT.

CE Religieux, natif de Nantes, fit profeſſion à l'âge de vingt-deux ans dans l'abbaye de Bourgueil le 7 de Septembre 1731. Il eſt mort accablé d'infirmités dans celle d'Evron le 15 Janvier 1762. Il a laiſſé un beau monument de ſon amour pour les études théologiques. Ce ſont environ vingt Diſſertations ſavantes, ſur les points les plus importans de la Religion, avec des notes hiſtoriques & critiques : le tout compris en quatre volumes *in*-4°

La premiere Diſſertation, diviſée en ſept chapitres, traite du ſaint nom de Dieu *Tetragrammaton*.

La ſeconde, compoſée de deux parties & ſubdiviſée en chapitres, expoſe & prouve les diférentes manieres, dont Dieu a parlé aux hommes, depuis la création juſqu'à Jeſus-Chriſt, & les inſtructions qu'il leur a données en leur manifeſtant ſes volontés.

La troiſieme roule ſur le Pentateuque des Samaritains, leur

DOM GALBAULT.

origine, les causes de la haine mutuelle qu'il y a toujours eu entre eux & les Juifs, leurs livres &c.

La quatrieme est sur le changement qu'on suppose être arrivé dans le caractère hébreu, au retour de la captivité de Babylone.

La cinquieme est sur l'inspiration divine, & l'autorité infaillible des livres de l'ancien Testament.

La sixieme traite de la Massore; de l'origine & de l'utilité des points voyelles des Massorettes pour la lecture & l'intelligence de l'Ecriture-Sainte.

La septieme traite de la Cabale des Juifs, de son origine, de son autorité, de l'usage qu'en peut faire un Chrétien, & de l'avantage qu'il en peut tirer contre le Juif Cabaliste.

La huitieme sur le grand Sanhedrin, fait voir que ce tribunal, tel qu'on le dépeint, n'a jamais subsisté parmi les Juifs, & que le vrai Sanhedrin de la nation n'a commencé que longtems après la captivité de Babylone; pour servir de réponse à ceux qui font consister la conservation du sceptre de Juda prédite par l'oracle de Jacob, dans l'existence perpétuelle & l'autorité souveraine de ce prétendu Conseil.

La neuvieme fait connoître les diférentes sortes de Prosélytes des Juifs, la maniere de les recevoir, leurs privileges &c.

La dixieme est sur l'origine d'Hérode le grand, surnommé *Ascalonite*. On prouve qu'il étoit étranger à la nation Juive.

L'onzieme est sur le tems auquel les Juifs perdirent le droit de vie & de mort.

La douzieme dissertation traite de la prophétie de Jacob, & en expose le vrai sens.

La treizieme est sur ce passage de Michée, chap. 5. ỳ. 2. *Et tu Bethlehem &c.* L'on y concilie les paroles de ce Prophete avec la citation qui s'en trouve dans S. Matthieu, chap. 11. ỳ. 6.

La quatorzieme a pour objet la quatrieme Monarchie représentée par la quatrieme partie de la Statuë montrée en songe à Nabuchodonosor, pour servir d'éclaircissement à la prophétie de Daniel.

La quinzieme est sur le cinquieme Empire prédit par Daniel, & représenté par la petite pierre détachée de la montagne. Chap. 11. ỳ. 34. 44. & 45.

La seizieme donne l'explication des septante semaines de Daniel.

La dix-septieme montre l'utilité & l'avantage qu'on peut tirer des Paraphrases chaldaïques dans les disputes contre les Juifs & les Sociniens.

Dom Galbault.

La dix-huitieme prouve la divinité du Messie, & en convainc le Juif par ses propres auteurs.

La dix-neuvieme traite de la venue du Messie. L'on y fait voir par l'autorité de l'Ecriture, & par le témoignage des plus anciens & des plus savans Rabbins qu'il a dû venir, & qu'il est venu dans le tems que Jesus-Christ a paru.

La vingtieme dissertation fait à Jesus-Christ l'aplication de tous les traits que les Prophetes attribuent au Messie, & qui, selon le témoignage des anciens Rabbins, devoient servir à le caractériser.

Dom Galbault avertit à la fin de la table que la troisieme de ces dissertations est de Dom Poncet, & la quatrieme de Dom Rivet. Ce dernier en avoit composé une sur les grands Prophetes. Dom Galbault en avoit encore deux autres entre les mains; l'une sur l'origine des Langues, qui est de Dom Nicolas Maumousseau, mort Général de la Congrégation, & l'autre sur les versions des livres sacrés, qui est du P. le Gal, nommé Visiteur de Bourgogne au Chapitre général de 1729, & privé de ses fonctions par des ordres surpris à la Cour. Ces Religieux étoient membres de l'Académie Bénédictine de S. Florent de Saumur, dirigée par D. Thierri de Viaixne célebre Théologien de la Congrégation de S. Vanne.

Tous les écrits, qu'on n'a fait qu'indiquer dans cet article, sont entre les mains de D. Denys d'Olive Religieux de Saint-Germain des Prés.

D. André Trablaine, D. Louis la Vergne, D. Charles Catignon, D. Jean-Baptiste Sarazin, et D. Joseph Pont.

§. I.

Dom Trablaine étoit né à Saint-Etienne en Forest. A l'âge de 18 ans il s'engagea dans la Congrégation de Saint-Maur par les vœux solennels qu'il prononça le 8 Avril 1714 dans l'abbaye de S. Augustin de Limoges. Il brilla dans ses études

de Philosophie & de Théologie, & en conséquence les Supérieurs le firent venir à Saint-Germain des Prés pour travailler avec Dom le Nourri. Après la mort de ce savant, il enseigna la Théologie à Saint-Denys en France. Il fut ensuite Prieur de Saint-Angel & de Saint-Germain d'Auxerre. Mais sa passion pour le séjour de Paris lui fit trouver le moyen d'y revenir. Il y exerça l'office de Procureur-Général & depuis celui de Dépositaire de la Congrégation. Il mourut dans cet emploi le 16 Juillet 1762. C'étoit un homme à systêmes; mais ses idées n'étoient pas toujours fort justes. Il est auteur des écrits suivans :

1. *Question importante. Est-il plus avantageux à l'Etat & à la Religion de protéger les Communautés religieuses que de les anéantir?* Sans nom d'imprimeur, *in*-4°. On pourroit y joindre l'écrit intitulé : *Question politique, où l'on examine si les Religieux rentés sont utiles ou nuisibles à l'Etat. Par Dom B. G.* 1762 *in*-12. Dom André-Joseph Ansart Religieux de l'abbaye de Saint-Denys en France, (1) a publié sur le même sujet l'écrit intitulé : *Dialogue sur l'utilité des Moines rentés.* A Paris chez Desventes de Ladoué 1769 *in*-12. Ces trois écrivains ont prouvé l'utilité des Moines relativement au bien de l'Etat. On pourroit composer un beau Traité des avantages qu'ils ont procurés & qu'ils procurent encore à la Religion.

2. *La véritable idée que l'on doit avoir de la Constitution* Unigenitus, *pour parvenir à la paix de l'Eglise.* Cet ouvrage en trois volumes *in*-8°. n'a point été imprimé, mais seulement communiqué à des Prélats & à des Magistrats de grand nom.

3. Dom Trablaine a publié une petite brochure au sujet d'un Mandement de M. l'Evêque de S. Pons. Elle fut fort goûtée dans le temps ; mais elle n'est plus de saison.

§. II.

Dom Louis la Vergne natif de Paris, fit profession à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de la Sainte-Trinité à Vendôme le 13 Septembre 1713. Il est mort dans le même monastère le 18 Juillet 1762. Il fit imprimer à Blois chez Philibert Masson

(1) Dom Ansart du diocèse d'Arras a fait profession à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 5 Avril 1741. Il fait imprimer un petit ouvrage intitulé : *Expositio in Canticum Canticorum, auctore Domno Ansart.* Il est prêt de donner au public la Vie de S. Maur avec l'histoire de l'abbaye des Fossez, connue sous le nom du même saint Abbé.

une

une excellente Méthode pour apprendre le latin, à l'usage du College de Pontlevoy, où il enseignoit les humanités. Dom la Vergne, &c.

§. III.

Dom Catignon natif de Quebec, fit profession dans l'abbaye de Vendôme le 25 Octobre 1696. On reconnut en lui un gout décidé pour les Belles-lettres, & sur-tout pour la Poésie. Les Supérieurs l'envoyerent au College de Pontlevoi, où il enseigna la Rhétorique. On a de lui une belle Ode sur l'Agriculture, un Poëme sur les jardins de M. de Médavi Commendant de Dauphiné, & un Compliment à D. Urbain Plancher sur son Histoire de Bourgogne, imprimé dans le Mercure de France de 1738. La Fable du Signe & du Corbeau &c. Les autres pieces poétiques de Dom Catignon sont en grand nombre. Mais la plupart n'ont point été imprimées, parce qu'elles étoient un peu trop satyriques. L'auteur sur la fin de ses jours n'en vouloit pas même entendre parler. Sa conversation étoit charmante & le faisoit rechercher de tout le monde. Il est mort dans l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens le 22 Janvier 1763.

§. IV.

Dom J. B. Sarazin, frere de M. Sarazin Chanoine de N. D. de Paris, naquit à Marcigny au diocèse d'Autun, prononça ses vœux à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de Vendôme le 28 Octobre 1699. Il gouverna plusieurs monastères, & même la province de Bourgogne en qualité de Visiteur. Obligé par son grand âge à quitter la Supériorité, il se retira dans l'abbaye de Saint-Denys en France, où il a fini ses jours le 23 Novembre 1763. Il a laissé un ouvrage latin de sa composition intitulé: *Tractatus historico-dogmaticus de miraculis sanctissimæ Eucharistiæ; sive Annus Eucharisticus in duodecim Classes distributus, in quo veritas corporis Christi in Eucharistia tot miraculis stabilitus & elucidatus quot sunt dies in anno juxtà methodum à Christo institutam & observatam* 2 vol. *in*-4°. Dans les observations que Dom Prudent Maran a faites sur cet ouvrage, il en porta le jugement suivant : » Un recueil des miracles » opérés par l'Eucharistie dans les commencemens de l'Eglise » jusqu'à nos jours sera également propre à confondre les

D. SARAZIN, &c.

» incrédules & à fortifier les fidelles. L'exécution de ce dessein » me paroît digne de l'approbation de toutes les personnes bien » intentionnées, tant à cause des doctes recherches que l'auteur » a été obligé de faire, que par la distribution judicieuse de » tous ces faits en plusieurs classes, qui rendra les choses plus » agréables à lire & plus aisées à retenir.

Il y a beaucoup à retrancher & à augmenter dans cet ouvrage de D. Sarazin pour le rendre parfait. 1°. Les miracles eucharistiques, qui sont certains étant en très-grand nombre, il est très-dangereux d'y joindre, comme a fait l'auteur, ceux qui sont fabuleux, absurdes & incertains. 2°. Le Pere Sarazin est blâmable d'avoir omis des miracles célebres & incontestables, tels que ceux qui ont été opérés à Portroyal en 1628, 1656, 1657 & celui de 1725 à la procession de sainte Marguerite. En dernier lieu Dom Maran observe que la préface est prolixe & obscure, & qu'au lieu du titre, il vaudroit mieux mettre celui-ci : *Collectio Miraculorum, quæ à primis sæculis hactenùs per Eucharistiam patrata sunt.* Dom Sarazin écrivoit bien latin, mais il manquoit de critique. Son ouvrage peut beaucoup servir à celui qui entreprendra l'Histoire des miracles opérés par cet auguste & adorable Sacrement depuis le premier siecle jusqu'au dix-huitieme inclusivement.

§. V.

DOM JOSEPH PONT, né à Carcassonne, fit profession dans le monastère de la Daurade le 13 Novembre 1732. L'idée qu'on eut de sa capacité le fit choisir pour Professeur en Grec & en Hébreu dans l'Académie des Sciences de Toulouse. On a de lui deux discours, dont l'un a pour titre : *Combien les Sciences sont redevables aux Belles-Lettres* : couronné à l'Académie des Jeux floraux en 1753. L'autre, qui est *Sur l'utilité des Académies littéraires*, remporta le prix à l'Académie de Montauban en 1754. Dom Pont est mort dans l'abbaye de Caunes au diocèse de Castres en bas Languedoc le 26 Juillet 1764.



D. Michel-Toussaint Chrétien du Plessis.

DOM TOUSSAINT CHRÉTIEN, plus connu ſous le nom de DU PLESSIS, natif de Paris, entra d'abord chez les Peres de l'Oratoire, & ſe retira enſuite dans la Congrégation de S. Maur. Il s'y engagea à l'âge de 26 ans par les vœux ſolennels qu'il prononça dans l'Abbaye de S. Lucien de Beauvais le 8 Mars 1715. Les Supérieurs le chargerent d'abord d'enſeigner la Rhétorique aux jeunes Religieux. Après qu'il s'en fut acquitté, il fut envoyé à Orléans pour avoir ſoin de la Bibliotheque publique de Bonnenouvelle. Delà il fut relégué à Corbigni dans le Morvant. Il n'y fit pas un long ſéjour. Une lettre qu'il écrivit au P. Thibaut Général, dans laquelle il renonçoit à ſes premiers ſentimens, lui valut une place dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Après y avoir paſſé un nombre d'années, il ſe retira dans celle de S. Remi de Reims, & delà à Saint-Denys en France, où il mourut le 23 Mai 1764. Il écrivoit facilement & purement tant en latin qu'en françois. Voici ſes ouvrages.

1. *Hiſtoire de la ville & des Seigneurs de Coucy : avec des notes ou diſſertations & les pieces juſtificatives. Par D. Touſſaint du Pleſſis &c.* A Paris chez François Babuty 1728, *in*-4°. Ce livre eſt dédié à Monſeigneur le Duc d'Orléans, Sire de Coucy, premier Prince du ſang. Dans la préface l'auteur entreprend de faire valoir non-ſeulement le prix des Hiſtoires particulieres, mais encore leur ſupériorité ſur les Hiſtoires générales. L'ouvrage eſt diviſé en trois parties : la premiere contient le corps de l'Hiſtoire : la ſeconde comprend des diſſertations ou des notes ſur divers endroits de l'Hiſtoire même qui demandent des diſcuſſions : la troiſieme eſt un recueil d'Actes tirés de diverſes archives, pour ſervir de juſtification tant à l'Hiſtoire qu'aux notes.

2. *Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux, avec des notes ou diſſertations & les pieces juſtificatives. On y a joint un recueil complet des Statuts ſynodaux de la même Egliſe ; divers Catalogues des Evêques, Doyens, Généraux d'Ordre, Abbés & Abbeſſes du Diocèſe ; & un Pouillié exact &c.* A Paris chez Gandouin & Giffart 1731, 2 vol. *in*-4°. Cette Hiſtoire eſt dédiée à M. le

Cardinal de Bissy qui avoit chargé Dom du Plessis d'y travailler.

D. du Plessis. Cet auteur dans la préface rend compte des secours qu'il a eus pour composer cette Histoire, & de l'ordre qu'il y a suivi. Le premier tome contient le corps de l'Histoire, les Catalogues & les dissertations. Le second comprend les pieces justificatives & les Statuts synodaux du Diocèse. L'Histoire est divisée en cinq livres, & commence à la naissance du Christianisme dans le Diocèse de Meaux, & finit par une liste des ouvrages publiés sous le nom du Cardinal de Bissy contre les prétendus Jansénistes.

Cette Histoire a été fort critiquée & a mérité de l'être. 1°. M. Lancelot de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-lettres, s'éleva avec force contre un endroit, où sur un passage du P. Mabillon pris de travers, Dom du Plessis pose comme un principe quasi certain & indubitable, que l'art de faire des titres suivant l'intérêt qu'on pouvoit avoir, étoit un vice presque universel vers le onzieme siecle, & que les monastères, les abbayes, les archives de ville, les communautés & les Cathédrales succomberent à cette tentation. Dom du Plessis eut honte d'un paradoxe si dangereux, & chanta la palinodie dans une lettre du 4 Mars 1731 en réponse de celle que Monsieur Lancelot lui avoit écrite. L'une & l'autre lettre imprimées ensemble, forment un carton ajouté au premier tome de l'Histoire de Meaux. 2°. M. Thomé Chanoine de cette Eglise a combattu dans des lettres imprimées Dom du Plessis sur la prétendue vente des Reliques de saint Saintin, sur la translation du corps de saint Fiacre & sur plusieurs autres faits historiques. Le Chapitre de l'Eglise cathédrale de Meaux improuva l'ouvrage du P. du Plessis par une Délibération capitulaire. 3°. M. de Saint-André grand Vicaire de Maux fit imprimer une Lettre, où il accuse l'Historien, au sujet du démêlé entre M. Bossuet & M. de Fenelon, non-seulement d'avoir avancé des faits falsifiés ; mais même d'avoir attribué à M. de Meaux des motifs humains, des intentions malignes & une indigne jalousie contre M. de Cambrai. Il reproche à Dom du Plessis de n'être que le copiste d'un anonyme inconnu, (c'est le Pere d'Auvrigni Jésuite,) auteur des Mémoires chronologiques, & de n'avoir seulement pas lu les écrits des deux Prélats. M. Bossuet Evêque de Troyes fit aussi de grandes plaintes sur l'injure faite par Dom du Plessis à la mémoire du grand Bossuet son oncle.

3. *Réponse de Dom Toussaint du Plessis à la lettre de M. de Saint-André.* Cette Réponse imprimée à Rouen chez Jorre fut annoncée par les Journalistes de Trévoux & non rapportée. L'auteur en ayant envoyé de Rouen à ses amis de Paris quelques exemplaires, M. de Chauvelin Garde des Sceaux en fut d'autant plus irrité, qu'il lui avoit expressément défendu d'écrire contre la Lettre de M. de Saint-André, qui avoit été bien reçue du public. D. du Plessis.

4. *Lettre du R. P. Dom Toussaint du Plessis, écrite de Rouen le 14 Novembre 1732, sur quelques endroits de son Histoire de l'Eglise de Meaux.* Cette Lettre imprimée dans le Mercure de France, peut servir d'*Errata* à ce livre. L'auteur auroit pu la faire plus longue. *Novemb.* 1732. *p.* 2591.

5. *Lettre du R. P. Dom Toussaint du Plessis Bénédictin, au sujet des Dissertations de M. Lebeuf sur le Soissonnois : avec les Réponses de M. Lebeuf. A Paris* 1736.

6. *Dissertation, où l'on démontre qu'Orléans est l'ancienne ville de Genabum, dont il est parlé dans César. Par D. Toussaint du Plessis Bénédictin.* Cette Dissertation a été réfutée, & l'on a fait voir que le *Genabum* ou *Cenabum* des anciens est la ville de Gien au Diocèse d'Auxerre. M. Polluche a fait réimprimer la même Dissertation à la fin de la piece qui suit.

7. *Description de la ville & des environs d'Orléans, avec des Remarques historiques.* A Paris 1736, *in*-8°. Cet ouvrage, qui est rempli de notes curieuses, avoit été destiné pour être à la tête d'une Histoire d'Orléans, dont le P. du Plessis avoit conçu le dessein. Cette Description manuscrite étoit entre les mains de M. Polluche. Il la fit imprimer en y joignant les remarques historiques. A Orléans chez François Rouzeau 1736, 78 pages *in*-8°. Il paroît que cette édition est la même que celle de Paris.

8. *Description géographique & historique de la haute Normandie.* A Paris 1740, *in*-4°. 2 vol. Cet ouvrage auroit dû être intitulé, *Description du Diocèse de Rouen*, puisque l'auteur n'y parle point des pays limitrophes qui appartiennent à la haute Normandie. Cette Description devoit être à la tête de l'Histoire du Diocèse de Rouen, dont le P. du Plessis s'étoit chargé; mais ayant mécontenté M. de Tavannes Archevêque de Rouen, il fut obligé d'abandonner l'ouvrage. Les Supérieurs le con-

D. du Plessis. fierent à Dom Jean-Baptiste (1) Bonnaud, qui s'en est occupé jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain des Prés le 13 Mai 1758. Son travail a été remis entre les mains de Dom Jacques-Louis le Noir, qui depuis plusieurs années prépare l'Histoire générale de Normandie, dont il a publié le Programme ou *Prospectus* en 14 pages *in*-4°. Il est natif d'Alençon, & a fait profession à l'âge de 21 ans dans l'abbaye de S. Evroult le 13 Décembre 1741.

9. *Lettre de Dom Toussaint du Plessis aux auteurs des Mémoires de Trévoux.* Ils l'ont insérée dans leur mois d'Avril 1740, page 619. C'est une Réponse à deux adversaires de mérite. L'un est M. Clerot Avocat de Rouen, qui avoit attaqué la Description de la haute Normandie sur plusieurs articles. L'autre est M. l'Abbé Goujet, qui dans son supplément au Moréri avoit dit que l'Histoire de l'Eglise de Meaux *est superficielle & remplie de partialité, sur-tout contre M. Bossuet.*

10. *Histoire de Jacques II. Roi d'Angleterre.* A Bruxelles 1740, *in*-12.

11. *Examen de deux Lettres des observations (de l'Abbé des Fontaines) sur les écrits modernes, au sujet de la Description géographique & historique de la haute Normandie.* Cet écrit est imprimé dans le Mercure de France, Mai 1741, page 873. Il s'agit des Lettres 347 & 348 du 24ᵉ. tome des observations, dans lesquelles l'ouvrage de Dom du Plessis est critiqué. Il se contente presque d'apostiller le texte de l'observateur, qu'il réfute.

12. *Réponse à un article de la 359ᵉ Lettre des observations sur les écrits modernes.* Dans le Mercure de France, Juillet 1741, page 1555. Cette Réponse roule sur quelques points de Géographie, que l'Abbé des Fontaines avoit relevés dans la Description de la haute Normandie.

13. *Justification de Dom du Plessis contre quelques endroits de deux Mémoires de M. l'Abbé Terrisse, au sujet des droits & des titres de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen.* A Rouen

(1) Ce Religieux, né à Marseille, avoit été Prêtre de l'Oratoire, & y avoit enseigné la Rhétorique, lorsqu'il entra dans la Congrégation de Saint-Maur. Il étoit âgé de 29 ans, lorsqu'il fit profession dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais le 7 Novembre 1713. Après avoir été Supérieur en deux monastères, il se retira dans l'abbaye de Fécam, d'où les Supérieurs le firent venir à Paris. Il avoit entrepris une édition de Pallade. Il a laissé la vie de S. Victrice Evêque de Rouen, & d'autres écrits imparfaits.

1744, *in*-4°. Dom Taffin en faifant imprimer cet écrit y ajouta des notes.

D. du Plessis.

14. *Réponfe du R. P. D. du Pleffis à la Lettre de M.... inférée dans le Mercure de Février* 1744. Cette Réponfe fe trouve dans le même Mercure, Mars de la même année, p. 426. Elle eft divifée en deux parties. Dans la premiere l'auteur défend fa Defcription de la haute Normandie. Dans la feconde il examine fi les Conciles ont décidé que les Moines foient incapables par leur état de pofféder des Cures.

15. Dom Touffaint du Pleffis a publié une Lettre écrite à M. de la Roque au fujet de l'Avertiffement que l'Abbé Lenglet du Frefnoy a mis au devant de fa traduction de l'Imitation de Jefus-Chrift. On y montre contre le traducteur, que cet excellent livre a été écrit d'abord en latin, & que *l'internelle Confolation* que cet Abbé regardoit comme l'original, n'eft qu'une traduction.

16. Le P. du Pleffis a eu part au 7 & 8e. tomes du *Gallia Chriftiana*. » Il eft notoire, dit-il, que depuis près de cinq ans, je » fuis du nombre de ceux qui travaillent au *Gallia Chriftiana* : » j'en ai compofé jufqu'à préfent tout ce qui regarde les abbayes » des Diocèfes de Chartres & de Meaux, & les Diocèfes entiers » de Reims, de Châlons, de Laon & de Noyon. « Après avoir travaillé fur le Diocèfe de Rouen, il abandonna l'ouvrage.

Juftif. contre deux Mém. de M. Terriffe, p. 3 & 4.

17. *Nouvelles Annales de Paris, jufqu'au regne de Hugues-Capet. On y a joint le Poëme d'Abbon fur le fameux fiége de Paris par les Normans en* 885 *&* 886, *beaucoup plus correct que dans aucune des éditions précédentes ; avec des notes pour l'intelligence du texte. Par Dom Touffaint du Pleffis &c.* A Paris chez la veuve Lottin & J. H. Butard 1753 *in*-4°. L'auteur entre dans un curieux détail fur les écoles de Paris fous Charlemagne & depuis. Il réfute Dom Liron, qui dans fes *Aménités de la Critique*, tome 1 page 235, attaque le Traité de M. de Launoi, *De fcholis celebrioribus, feu à Carolo magno, feu poft eundem Carolum per Occidentem inftauratis Liber.* Enfin Dom du Pleffis critique fur des minuties l'édition du Poëme d'Abbon donnée par Dom Bouquet dans le grand recueil des Hiftoriens de France. Les *nouvelles Annales de Paris* font terminées par une table des matières.

D. Maurice Poncet, D. Jean Colomb.

§. I.

Dom Poncet né à Limoges de parens pieux, ſuivit l'exemple d'un frere qui s'étoit conſacré à Dieu dans la Congrégation. Il alla au Noviciat de Marmoutier, où il fit profeſſion le 27 Mai 1705. Il étoit alors âgé de 19 ans. Après avoir fait ſes études de Philoſophie & de Théologie avec beaucoup d'application, ſans jamais perdre de vue les moindres obligations de ſon état, il fut aſſocié à l'Académie que les Supérieurs avoient établie dans l'abbaye de S. Florent de Saumur. Il ſe livra entiérement à l'étude de la Religion dans ſes ſources, ſans s'aſſujettir à la méthode de l'école. Il compoſa pluſieurs Diſſertations dont une ſeule a vu le jour par les ſoins de D. François Clément, ſous ce titre : *Nouveaux éclairciſſemens ſur l'origine & le Pentateuque des Samaritains. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris chez Nyon, Chaubert & Cl. Hériſſant 1760. *in*-8°. Les Journaliſtes de Trévoux ont parlé de cet ouvrage avec éloge.

Dom Poncet ſembloit né pour ſeconder les gens de Lettres & pour enrichir leurs ouvrages par ſes recherches. Aſſocié avec Dom Rivet dès 1723, il partagea le travail de *l'Hiſtoire littéraire de la France* juſqu'au commencement de l'année 1732. Obligé alors d'aller où la Providence l'appelloit, il a toujours continué d'amaſſer des matériaux relatifs à cet ouvrage. Il a rendu le même ſervice à ſes amis les auteurs du nouveau Traité de Diplomatique, qui lui en ont témoigné leur reconnoiſſance dans deux endroits de cet ouvrage. Ce n'étoit pas ſeulement à ſes confreres qu'il donnoit les fruits de ſes lectures continuelles; pluſieurs Savans ſéculiers, tels que M. Poncet des Eſſarts & M. de Montgeron, profiterent des Mémoires qu'il leur envoya.

Il ſeroit difficile de trouver un homme, dont l'érudition fût plus vaſte. Il y joignoit une candeur & une ſimplicité admirables. Mais ce qui fait encore mieux ſon éloge, c'eſt ſa tendre piété, l'amour de ſon état & la pratique continuelle & perſévérante de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes. C'eſt dans ces diſpoſitions qu'il a fini ſes jours dans l'abbaye de

de Coulombs le 2 Décembre 1764. Nous joignons à ſon article celui de Dom Colomb ſon ami encore vivant, parce que tous deux ont travaillé de concert à l'Hiſtoire littéraire de la France. D. PONCET, &c.

§. II.

DOM JEAN COLOMB eſt né à Limoges le 12 Novembre 1688 d'une famille fort riche de négocians. Il a fait profeſſion dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le 15 Mai 1707, étant dans la dix-neuvieme année de ſon âge. Il a été d'un grand ſecours à Dom Rivet pour la compoſition de l'*Hiſtoire littéraire de la France*. Dès 1727 il entra dans cette carriere, y marcha d'un pas ferme, ſans que rien ait été capable de rallentir ſon zele & ſon aplication. Après la mort de Dom Rivet il n'a ceſſé de fournir des mémoires à ſes continuateurs. Il a encore des recueils aſſez conſidérables pour la ſuite de ce grand ouvrage. Ils s'étendent depuis le XIIIe. ſiecle juſqu'au XVIe. incluſivement. Ce laborieux écrivain a compoſé en ſon particulier pluſieurs ouvrages, dont voici la notice.

1. *Hiſtoire de l'abbaye de S. Vincent du Mans.* Cette hiſtoire encore manuſcrite commence à la fondation de ce monaſtère en 572, & finit à l'introduction de la Réforme de Chezal-Benoît en 1502.

2. *Lettre ſur Gilles de Paris, auteur du Poëme intitulé,* ***CAROLIN***. Cette lettre imprimée dans le Journal de Verdun, Septembre 1758, p. 206, a été réfutée par M. du Radier dans le même Journal, Janvier 1759, p. 413.

3. *Lettre ſur Chriſtophe de Longueil.* L'auteur le fait connoître comme Profeſſeur de Droit à Poitiers : fait ignoré, dit D. Colomb, de ceux qui ont parlé de ce grand homme. Dans le même Journ. Janvier 1764, p. 52.

4. *Mémoire pour ſervir de Supplément & de correctif aux écrivains qui ont parlé de Charles Fernand, Moine de la Congrégation de Chezal-Benoît. Par le R. P. Colomb, Religieux Bénédictin de S. Vincent du Mans.* Journal de Verdun, Décembre 1755, page 445.

Dom Colomb, quoique d'une ſanté foible & délicate, & malgré ſes travaux, eſt parvenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Devenu preſque aveugle, il eſt généralement eſtimé &

respečté dans la ville du Mans tant pour l'aménité de ses mœurs que pour ses grands sentimens de piété & de religion.

Dom Jean Hervin.

Dom Hervin natif de Namur, après avoir fait de bonnes études au College des Quatre Nations, entra dans la Congrégation, & fit profession à l'âge de dix-sept ans dans l'abbaye de Saint-Remi à Reims, le 10 Mars 1721. Il fut apellé de bonne heure à S. Germain des Prés, pour travailler aux Antiquités du Pere de Montfaucon. M. Dupuis, célebre Professeur dans l'Université de Paris, qualifioit » D. Hervin » de génie heureux & d'esprit aimable & délicat; c'est dom- » mage, ajoutoit-il, qu'il s'occupe d'études profanes. «

1. Aux instances de Dom Vincent Thuillier, il mit en fort beau latin l'éloge de D. Jean Mabillon, composé & publié par M. de Boze, Secrétaire de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-lettres. Cette version a été imprimée.

2. Le même D. Thuillier ayant donné en françois l'Histoire des contestations sur l'auteur du livre de l'Imitation de J. C. engagea D. Hervin à la traduire en langue latine. Cette traduction fut envoyée à Dom Thomas Erhard Bénédictin Allemand, qui la fit imprimer sous ce titre : *Historia Concertationis de auctore libelli* De Imitatione Christi, *gallicè concinnata à R. P. Vincentio Thullerio è Congregatione S. Mauri ; latinè verò edita, operâ P. Thomæ Aq. Erhard è Congreg. SS. Angelorum Custodum in antiquo monasterio Vessofontano professi. Augustæ Vindelicorum* 1726, *in*-12. 96 *p.*

3. D. Hervin s'apliqua assez long-tems à traduire en notre langue les Lettres Italiennes du Cardinal Bentivoglio. J'ai actuellement sous les yeux deux Lettres originales adressées à D. Hervin par MM. Léonard pere & fils. La premiere datée de Bruxelles le 19 Décembre 1736, nous apprend que notre Bénédictin avoit traité avec les Libraires pour l'impression de la traduction de l'*Histoire des révolutions des Pays-Bas, par le Cardinal Bentivoglio.* Dans la seconde Lettre écrite à Dom Hervin, M. Léonard fils s'exprime ainsi : » J'ai reçu l'honneur » de la vôtre du 12e. qui m'apprend que vous avez remis à M. » Giffart les cinq premiers livres de Bentivoglio, que nous

» attendions avec d'autant plus d'impatience que nous avons » fait beaucoup de dépenses & de préparatifs pour l'impression » de ce livre. «

D. HERVIN, &c.

4. Il est auteur de la *Lettre circulaire au sujet de la mort du Très-Révérend Pere Dom René Laneau Supérieur-Général de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris de l'imprimerie de Vincent 1754, seize pages *in*-4°.

Dom Hervin est mort Bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés le 3 Décembre 1764. Il avoit travaillé conjointement avec D. Nicolas Bourotte à une nouvelle édition des Conciles des Gaules & de la France; mais il abandonna ce grand ouvrage à deux confreres des Blancs-manteaux.

Le premier est D. HIPPOLYTHE-AUGUSTIN DE CONIAC, né à Rennes. Il s'est occupé persévéramment de cette importante édition. Il a fait des recherches & collationné un très-grand nombre de manuscrits de la Bibliotheque du Roi & de celle que les Peres Jésuites avoient au College de Louis-le-Grand & à la Maison professe. Il en a tiré les variantes leçons & plusieurs pieces & fragmens de conséquence. Désirant avancer l'ouvrage, il a appellé à son secours D. PIERRE-DANIEL LABBAT, ancien Professeur de Théologie, qui n'a pas fait dificulté d'abdiquer la place de Prieur de la Daurade à Toulouse, pour se consacrer à un travail qui intéresse particuliérement toute l'Eglise de France. On a tout lieu d'espérer de l'un & de l'autre que leur entreprise aura un heureux succès.

Dom de Coniac après avoir fait ses humanités à Paris au College de Beauvais & étudié en Droit dans l'Université d'Angers, s'est consacré à Dieu dans l'abbaye de Saint-Melaine, où il a fait profession à l'âge de vingt ans le 3 Février 1751. Dom Labbat, natif de la ville de S. Sever cap de Gascogne, a fait profession à la Daurade le 1 Décembre 1742.

Le second confrere, destiné d'abord à travailler à l'édition des Conciles, est D. JEAN-PIERRE DEFORIS, connu par les ouvrages suivans.

1. *Réfutation d'un nouvel ouvrage de Jean-Jacques Rousseau, intitulé : EMILE OU DE L'ÉDUCATION.* A Paris chez Desaint & Saillant 1762, *in*-8°. Ce livre est composé de trois parties. La premiere est de deux cens soixante & dix-sept pag. La seconde, qui en contient deux cens cinquante-huit, a pour titre : *La Divinité de la Religion chrétienne, vengée des so-*

D. Deforis.

phiſmes de Jean-Jacques Rouſſeau : ſeconde partie de la Réfutation d'Emile ou de l'Education. A Paris chez les mêmes Libraires. La troiſieme partie n'eſt point du P. Deforis, mais d'un Laïque homme d'eſprit & qui aime la Religion. » L'auteur » de la *Réfutation d'Emile* ou de l'*Education*, dans la premiere » partie de ſon ouvrage, s'étoit borné à détruire une partie » des vaines objections que Rouſſeau a faites contre l'autorité » des miracles de la Religion chrétienne. Dans les deux par» ties ſuivantes.... ce pieux & judicieux écrivain s'éleve avec » force contre l'incrédulité. Animé d'un ſaint zele, il défend » les grandes vérités de la Religion ; il les expoſe dans tout » leur jour : il faut aimer l'aveuglement & haïr la lumiere, » pour ne pas ſe rendre à l'évidence & à la ſolidité des preuves » multipliées & de tout genre, que notre auteur oppoſe aux » argumens captieux de ſon adverſaire. « Ainſi parle un ſavant de l'Académie royale des Belles-lettres dans le *Journal hiſtorique*, Décembre 1763, où l'on trouve l'analyſe de la *Réfutation de l'Emile.* D. Deforis avoit promis une quatrieme partie de cet ouvrage, & c'eſt ce qu'il a exécuté dans le livre ſuivant.

2. *Préſervatif pour les Fidelles contre les ſophiſmes & les impétés des incrédules, où l'on développe les principales preuves de la Religion chrétienne, & l'on détruit les objections formées contre elle. Avec une réponſe à la Lettre de Jean-Jacques Rouſſeau à M. de Beaumont Archevêque de Paris.* A Paris chez Deſaint & Saillant 1764, *in*-12. Cet ouvrage a été très-gouté & bien accueilli du public. Auſſi a-t-il été enlevé en très-peu de tems. Un écrivain périodique bon connoiſſeur en a fait un bel éloge. Dom Deforis en avoit commencé une nouvelle édition augmentée d'un volume; mais des occupations ſurvenues l'ont empêché de l'achever.

3. *L'importance & l'étendue des obligations de la vie monaſtique, ſon utilité dans l'Egliſe & dans l'Etat : pour ſervir de préſervatif aux Moines, & de réponſe aux ennemis de l'Ordre monaſtique.* En France (A Paris) 1768, 2 vol. *in*-12. Ce bon ouvrage étoit imprimé dès 1765 ; mais le Libraire en a changé le frontiſpice. C'eſt une ſeconde édition de la *Réclamation* d'onze Bénédictins des Blancs-manteaux contre la *Requête* d'un plus grand nombre de Religieux de S. Germain des Prés. La *Réclamation* fut imprimée avec permiſſion de la Police, & envoyée en Cour.

D. Deforis.

4. *Prospectus de la nouvelle édition des Œuvres de Messire Jacques-Benigne Bossuet, Evêque de Meaux; proposée par souscription.* A Paris chez Antoine Boudet, Août 1769, *in*-4°. 12 pages. Le Ministère a chargé D. Deforis de cette grande entreprise après la mort de M. l'Abbé le Queux, qui l'avoit commencée. Depuis ce tems-là, c'est-à-dire depuis deux ans, notre nouvel éditeur a travaillé sans relâche, & a recherché & rassemblé avec des peines infinies les écrits du grand Bossuet, dont il fait d'abord un très-bel éloge dans son *Prospectus*. Il y expose ensuite le plan, qu'il se propose de suivre à l'égard de cette nouvelle édition, qui sera de vingt-quatre ou vingt-cinq volumes *in*-4°.

Dom Deforis, né à Montbrison, a fait profession à l'âge de vingt-un ans dans l'abbaye de S. Allire de Clermont le 28 Août 1753.

D. Jean le Saint, et D. Guillaume Gerou.

§. I.

Dom Jean le Saint, né à Trédarzec dans le diocèse de Tréguier, fit profession à l'âge de 24 ans dans l'abbaye de Bourgueil le 29 Mai 1729. Après avoir fait de bonnes études il entreprit de continuer les *Mémoires de M. de Tillemont pour servir à l'Histoire ecclésiastique.* Il avoit un volume *in*-4°. prêt à imprimer il y a plus de seize ans. Il le fit voir à plusieurs Savans de Paris, qui en furent très-satisfaits. Il continua son travail; mais l'éloignement de la capitale & sa mauvaise santé ne lui ont pas permis de l'achever. Il a terminé sa vie édifiante dans l'abbaye de Marmoutier le 12 Mars 1766.

§. II.

Dom Gerou, natif d'Orléans, fit profession dans l'abbaye de Vendôme le 20 Juillet 1718 âgé de 17 ans. Après ses études il fut envoyé à Pontlevoy pour y enseigner les humanités. Une grande application jointe à une ardeur excessive pour le travail l'avoit mis en état de former de bons disciples.

La Congrégation ayant conçu le dessein de donner les Histoires particulieres, il fut associé à D. Verninac pour travailler

DOM GEROU.

à celle du Berry. Un goût décidé pour les recherches historiques le rendoit propre à ce genre de travail. Après la mort de D. Verninac, il se trouva seul chargé de cette Histoire. Il y a travaillé avec assiduité pendant plusieurs années, & a ramassé un grand nombre de titres & de monumens. Mais se défiant de ses forces pour en former un corps d'Histoire, il s'appliqua seulement à perfectionner la *Bibliotheque des auteurs du Berry*, qui avoit été commencée par D. Meri Bibliothécaire d'Orléans. Cette Bibliotheque ainsi que la Collection des matériaux de l'Histoire du Berry passerent entre les mains de D. Précieux, qui se trouvant dans la suite chargé de la continuation de Dom Bouquet, a remis le tout à Dom Claude-Antoine TURPIN (1) Religieux de S. Germain des Prés. C'est de lui présentement qu'on attend l'Histoire de la province de Berry.

Après les travaux, dont on vient de parler, Dom Gerou fut chargé de mettre en ordre la *Bibliotheque des auteurs de Touraine*, composée par D. Liron. Il fut pour ce sujet envoyé à Marmoutier, où il y travailla pendant plusieurs années. Cependant cette Bibliotheque n'a point été donnée au public.

Dom Gerou qui aimoit à s'occuper, demanda l'agrément de ses Supérieurs pour composer la *Bibliotheque des auteurs Orléanois*. Il fut envoyé pour cet effet dans l'abbaye de Saint-Benoît sur Loire. Il y travailla sans relâche, & en moins de quatre ans il mit la derniere main à l'ouvrage. Il est vrai qu'il fut beaucoup aidé dans l'exécution. M. de Coinces fils, Conseiller au Présidial d'Orléans, lui fournit grand nombre d'articles, sans parler de ceux qu'il reçut de M. Massau & de Dom Fabre Bibliothécaire. Il trouva encore du secours dans les manuscrits de M. Perdoulx de la Perriere, que M. Cusault Lieutenant général lui communiqua. D. Gerou a mis à la tête un état des Lettres dans l'Orléanois. Ce discours est dans le goût de ceux qui se trouvent dans l'Histoire littéraire de la France par D. Rivet. Dom Gerou a ajouté un Catalogue des manuscrits, qu'on garde dans l'abbaye de S. Benoît sur Loire, d'après celui qui avoit été fait par Dom Chazal.

Le P. Gerou se flattoit que son ouvrage seroit bientôt imprimé : le Censeur l'avoit approuvé : le marché étoit fait avec un Imprimeur; mais celui-ci craignant qu'une Bibliotheque

(1) Il est natif de Paris; il a fait profession à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 13 Novembre 1749.

d'un pays particulier n'eût pas le débit sufisant pour le dédommager de ses frais, rompit le marché. Dom Gerou, quinze jours avant sa mort alla à Orléans, & remit son manuscrit à M. Jousse, Conseiller au Bailliage. L'auteur, qui n'ignoroit pas que son ouvrage appartenoit à sa Congrégation, n'en usa de la sorte que parce qu'il comptoit que M. Jousse pouvoit aisément le faire imprimer; ce qu'il désiroit ardemment. En effet ce savant Magistrat ayant des liaisons avec les Libraires de Paris, à cause du grand nombre d'ouvrages qu'il a composés, pouvoit procurer l'impression de celui de Dom Gerou, qui est aujourd'hui en la possession de celui à qui il l'avoit confié. Cette Bibliotheque des auteurs de l'Orléanois est remplie d'anecdotes littéraires, qu'il avoit reçues de ses amis, & qu'on auroit de la peine de trouver ailleurs. DOM GEROU.

Quelques années avant sa mort, il fut fort incommodé d'une collique bilieuse, qui faisoit souvent désespérer de sa vie. Il ne perdit pas pour cela le goût de l'étude & du travail. Il s'appliqua à la Collection des chartes, que la Congrégation de S. Maur avoit entreprise par ordre de M. Bertin Ministre d'Etat. Il y travailloit avec assiduité, lorsqu'il mourut dans l'abbaye de S. Benoît sur Loire le 27 Avril 1767. Dom Guillaume Gerou étoit estimable par son grand amour du travail. Mais ce qui fait mieux son éloge, c'est qu'il a toujours vécu en excellent Religieux, & les diférentes courses, qu'il a été obligé de faire pour ses ouvrages, ne lui ont jamais fait perdre ni l'esprit, ni l'amour de son état, ni la décence qu'il exige. Il a été en commerce de lettres avec plusieurs savans séculiers, encore plus recommandables par leur vertu que par leur érudition.

DOM JOSEPH-BENOÎT VINCEANS.

§. I. *SA VIE.*

DOM VINCEANS, l'un des plus zélés observateurs de la Regle & des Constitutions de la Congrégation, naquit à Aix en Provence. Après les études ordinaires & l'éducation la plus cultivée, son pere Conseiller au Parlement l'engagea à exercer l'emploi d'Avocat, dans la vue de lui résigner sa

DOM VINCEANS.

charge. Mais le fils après avoir commencé à briller au Bareau, renonça au monde, & alla se renfermer dans le monastère de la Daurade à Toulouse. Il y prononça ses vœux à l'âge de vingt-six ans le 3 Juillet 1726. Ses Supérieurs le chargerent d'enseigner successivement la Philosophie, le Grec & l'Hébreu à ses jeunes confreres. Ensuite après avoir refusé la Supériorité du monastère de la Daurade, il s'adonna à la prédication, pour laquelle il avoit un talent décidé. Il vint en Normandie, où après avoir exercé avec succès le ministère de la parole, il s'ensevelit dans la solitude de Jumiege. Il y a vécu pendant bien des années dans un silence absolu, & dans la pratique la plus exacte de tout ce que la Regle prescrit de plus austère. Son attachement inviolable à toutes les observances régulieres de la Réforme de S. Maur parut avec éclat au grand Chapitre tenu à Saint-Denys, auquel il avoit été député par la Diete de Normandie en 1764. Sa profonde solitude n'a point été oisive. Il a employé le tems qui lui restoit après les exercices de la régularité, à composer des ouvrages, où les obligations de la vie religieuse sont exposées avec beaucoup de force, d'onction & de solidité. C'est en exposant & en pratiquant ces devoirs qu'il a terminé sa vie très-pénitente le 3 Septembre 1769.

§. II. *Ses Écrits.*

1. *Conférences monastiques. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Orléans chez Jean Rouzeau-Montaut 1760, *in*-12. Ce premier volume contient des conférences pour les Dimanches de l'Avent & du Carême. Elles sont précédées d'une préface, où l'auteur établit l'antiquité, l'utilité & la nécessité de ces exhortations dans les monastères. On trouve à la suite de cette préface une Lettre de Dom Malachie Abbé de la Trappe, où il fait l'éloge de l'ouvrage & de l'auteur. Les sujets des conférences de ce volume sont le Jugement dernier, le vœu de stabilité, la solitude, l'observance du Carême, la contemplation, la chasteté, la pauvreté religieuse & l'obéissance.

Le tome second, imprimé à Orléans chez le même en 1762, contient des Conférences monastiques pour le Dimanche dans l'octave de Noël, les Dimanches après l'Epiphanie & le Dimanche

manche de la Septuagésime. Dans l'avertissement qui est à la tête de ce volume l'auteur s'exprime ainsi : » C'est l'obéissance qui m'a fait entreprendre cet ouvrage : c'est l'obéissance qui me le fait continuer. Je me soumets avec d'autant plus de confiance qu'en recevant l'ordre de poursuivre mon travail, j'ai reçu en même-tems des témoignages d'approbation de la part de nos Supérieurs les plus distingués & les plus zélés pour la discipline réguliere, & du desir qu'ils ont de voir cet ouvrage porté à sa perfection par des Conférences sur tous les Dimanches de l'année. Bien des Religieux particuliers de notre Congrégation, des Religieux d'un Ordre diférent, des Séculiers même, soit de vive voix ou par écrit, ont également honoré mon travail de leur approbation, & m'ont témoigné un semblable desir. Mais ce qui me touche infiniment davantage, c'est la bénédiction que le Seigneur a daigné répandre sur les Conférences. «

Dom Vinceans.

Le tome troisieme, imprimé à Rouen chez Laurent Dumesnil & à Orléans chez J. Rouzeau-Montaut en 1767, renferme cinq Conférences pour les Dimanches de la Sexagésime, de la Quinquagésime, & les premier, second, troisieme Dimanches après Pâques. Les sujets en sont importans. L'auteur y traite des saintes lectures, des souffrances & de la résurrection de Jesus-Christ, des principaux devoirs du Religieux par rapport au Christianisme, & de la privation des graces sensibles.

Le quatrieme tome a été publié en 1769 à Rouen & à Orléans chez les mêmes Imprimeurs. Il contient des Conférences pour les quatrieme, cinquieme Dimanches après Pâques, le Dimanche dans l'octave de l'Ascension, & les Dimanches de la Pentecôte & de la Trinité. Dom Vinceans y traite du silence, de la Priere publique, de l'Ascension de Jesus-Christ, de la descente du Saint-Esprit, & du signe de la Croix. Cette derniere Conférence est suivie d'un recueil de passages qui y ont rapport.

Dans ces quatre volumes l'auteur ne dit rien de lui-même. Les textes de l'Ecriture, des Peres, des Conciles & des auteurs dont il s'est servi, y sont raportés au bas des pages. Tout l'ouvrage est plein d'érudition & le fruit d'une étude profonde. Mais le ton de déclamation lui fait tort, & il seroit d'une utilité plus étendue, si le pieux Solitaire eut plus insisté

Dom Vinceans.

ſur le fond, l'eſprit & les obligations indiſpenſables du Chriſtianiſme que ſur les obſervances du Cloître, quoique reſpectables en elles-mêmes. L'expérience de tous les tems prouve qu'on peut être régulier ſans être véritablement Chrétien.

Dom Vinceans a laiſſé un cinquieme volume de Conférences monaſtiques preſque achevé. Le très R. P. Général ſe propoſe de le faire imprimer, & de mettre à la tête la Vie édifiante de l'auteur, écrite par Dom Denys d'Olive, né à Toulouſe, & Religieux de Saint-Germain des Piés.

2. Enfin D. Vinceans, brûlant de zele pour l'obſervation de la Regle de S. Benoît, fit paroître en 1765, *in*-8°. un *Diſcours adreſſé aux Religieux de la Congrégation de S. Maur,* où il s'éleve contre les relâchemens qu'on s'efforçoit d'y introduire. On a blâmé dans cette piece des expreſſions trop vives & des ſorties trop véhémentes contre ceux qu'il combatoit; mais dans les écrits des Saints mêmes ſouvent on prend pour aigreur & pour animoſité ce qui eſt un zele vif & animé de la vérité, du bon ordre, de la juſtice & de la gloire de Dieu.





AUTEURS MORTS, ET OUVRAGES CONNUS TROP TARD, POUR ÊTRE PLACÉS A LEUR RANG DANS CETTE HISTOIRE.

§. I.

DOM ANSELME ROLLÉ, l'un des Députés de la part des Bénédictins de Lorraine pour venir travailler à la réforme des monastères de France, naquit à la Réole sur la Garonne, d'une des premieres familles de la ville. Etant encore jeune, il prit l'habit de S. Benoît au monastère de Saint-Pierre dans le lieu de sa naissance. Après sa profession, il vint à Paris pour prendre des grades dans l'Université. Il y fit de grands progrès dans les sciences; mais sa principale étude fut d'acquérir de la vertu & de se sanctifier sous la conduite de D.Laurent Bénard Prieur du College de Cluni. Il alla en 1611 à S. Vanne prendre l'habit de la réforme des mains du R. P. Dom Didier de la Cour, & y fit profession le 23 de Mai de l'année suivante.

Peu de tems après il fut renvoyé au College de Cluni pour y enseigner. Il seroit trop long de faire voir la part qu'il eut au grand ouvrage de la réforme des monastères. Celui de saint Augustin de Limoges fut le premier de France qui l'embrassa, & D. Rolle en fut Prieur & par conséquent le premier Supérieur de la Réforme dans le royaume. Après des travaux & des fatigues incroyables pour réformer divers autres monastères, il mourut saintement dans celui de Sainte-Croix de Bordeaux, dont il étoit Prieur, le 13 Août 1617 âgé de 44 ans.

Il est le second écrivain de la Congrégation qui ait donné quelque ouvrage au public. Il en a publié plusieurs qu'on a faussement attribués à S. Benoît, & y a ajouté des notes de sa façon. Il étoit bon critique, comme il paroît par sa *Dissertation sur l'auteur de la Concorde des Regles*. Il l'envoya à Dom Léandre de S. Martin Bénédictin Anglois, qui attribuoit cet ouvrage de S. Benoît d'Aniane à un Saint de sa nation.

Le zele de Dom Rolle pour l'observance le porta à ramasser tous les Commentaires sur la Regle de saint Benoît qu'il put

découvrir. Il écrivit pour ce ſujet un nombre prodigieux de lettres dans les pays étrangers, ſur-tout en Italie & en Allemagne pour en avoir communication; il les copia enſuite de ſa propre main, & en fit un lui-même, pour tranſmettre à la poſtérité l'eſprit de notre ſainte regle. Cet ouvrage a été égaré après ſa mort. Ce fut dans la même vue qu'il inſpira le deſſein de recueillir tous les Actes ſinceres des Saints de l'Ordre, pour porter les Religieux à imiter leurs vertus.

Dom Rolle étoit fort verſé dans les antiquités Bénédictines. Il envoya pluſieurs Mémoires à l'Abbé Conſtantin Caïetan Bénédictin Italien, & un grand recueil de Remarques à un Religieux de Montferrat, de qui il ne put jamais les retirer. Dom le Cerf l'a oublié ainſi que beaucoup d'autres dans ſa Bibliotheque des écrivains de notre Congrégation; mais il en parle dans ſa Lettre du 21 Avril 1731 à M. le Clerc de la Communauté de S. Sulpice. *V. Biblioth. franç. t. 16, 1 part.*

§. II.

DOM MARCELLIN FERRY, natif d'Angerville au diocèſe de Rouen, fit ſes études dans cette ville, & entra dans la petite Congrégation de l'Enfant JESUS, établie dans le monaſtère de Bonnenouvelle. Il y conçut le deſſein de ſe faire Bénédictin, & alla au Bec, où il fit profeſſion le 13 de Juin 1631, âgé de vingt-un ans.

Après avoir éprouvé de cruelles tentations dans ſes premieres années, il vécut toujours dans une grande ferveur. N'ayant étudié que médiocrement, il ſemble avoir eu une ſcience infuſe: car il a laiſſé 17 volumes tous écrits de ſa main, ſans qu'il ait jamais manqué aux exercices réguliers. Jamais il ne s'aſſeyoit ſe tenant toujours debout, même en compoſant ſes ouvrages, qui ſont preſque tous en latin, & qui ne reſpirent que ſon amour ardent pour JESUS-CHRIST & ſa tendre dévotion à la Sainte Vierge. Ce ſaint Religieux mourut à Argenteuil le 2 Décembre 1652 âgé d'environ quarante-deux ans. Ses ouvrages n'ont point été imprimés: en voici la liſte.

1. *Eloges ſacrés de J. C. par ordre alphabétique, tirés de l'Ecriture-Sainte & des Peres.*

2. *Mille noms de Notre Seigneur J. C. tirés des ſaintes Ecritures & des Peres de l'Egliſe tant de l'Orient que d'Occident,*

ensemble les diférentes langues dans lesquelles ces noms ont été écrits.

3. *Explication de l'ineffable nom de* JEHOVA, *image de la sainte Trinité, miroir des perfections & des processions divines, abrégé des mystères de la foi.*

4. *Traité de la Monarchie de J. C. dans lequel on fait voir la grandeur de sa majesté, la dignité de ses disciples; & l'on donne une excellente pratique pour l'honorer.*

5. *Explication du nom de J. C. prise dans l'Ecriture-Sainte & dans les Peres.*

6. *Grandeurs de la Sainte Vierge Marie.*

7. *Comparaison de la Sainte Vierge & du Soleil.*

8. *Traits mémorables de la Sainte Vierge Marie presque incroyables, attestés par l'autorité des Peres & des plus habiles Théologiens.*

9. *Du culte de la Sainte Vierge Marie.*

10. *L'école de* JESUS-CHRIST *souffrant.*

11. *La triple couronne du Verbe incarné :* ouvrage en françois.

12. *La triple couronne de la Sainte Vierge, Reine du Ciel, de la Terre & de la Mer.*

13. *La couronne impériale de la Sainte Vierge :* ouvrage en françois.

14. *Exhortation au culte de la Sainte Vierge mere de Dieu.*

15. *Différens petits ouvrages sur la Sainte Vierge.*

16. *La triple couronne de saint Joseph époux de la Sainte Vierge.*

17. *La gloire renaissante de saint Remi.*

18. *Miroir Bénédictin représenté dans la vie de Dom Grégoire Tarisse.*

19. *Exercices spirituels du Religieux.*

§. III.

DOM GERMAIN MOREL, né à Fine dans le diocèse de Rennes de parens nobles, porta d'abord les armes; mais il ne fut pas long-tems à s'apercevoir des dangers de cette profession, & combien elle éloigne du salut. C'est ce qui lui fit prendre la résolution d'embrasser la vie religieuse. Il alla au monastère de Redon pour faire son Noviciat, & y fit profession le 11 d'Avril 1631.

A peine eut-il achevé ses études qu'il fut élu Prieur de Saint-Faron de Meaux, & en même-tems maître des Novices, au Chapitre général de 1639. Ensuite il fut nommé Prieur de S. Melaine de Rennes. Dans ce poste il s'acquit l'amitié générale de tout le Parlement, qui fit une estime particuliere de sa vertu, de ses lumieres & de sa probité. Au bout de six ans il fut fait visiteur de Bretagne & ensuite Prieur de Marmoutier. Au Chapitre général de 1654 il demanda avec tant d'instance à être déchargé de la Supériorité, que les Définiteurs ne purent le refuser. Ils l'envoyerent à S. Denys en France simple Religieux. Il y fit connoître son humilité, son obéissance & son exactitude dans l'observance des plus petites regles. Il étoit dans son élément & jouissoit d'une grande paix, lorsque le Chapitre général de 1660 le nomma Visiteur de la province de Chezal-Benoît. Les fatigues des voyages lui causerent une maladie dont il mourut en chemin le 8 de Novembre 1660. On a son éloge dans l'Histoire manuscrite de la Congrégation.

Lorsqu'il étoit Prieur de S. Melaine, les Peres de la Mission enleverent à l'Ordre de S. Benoît l'abbaye de S. Méen par une force majeure. Dom Morel composa un excellent écrit contre leur intrusion dans cette abbaye. L'ouvrage est divisé en deux parties : la premiere contient le récit fidelle & sans passion de tout ce qui se passa dans cette intrusion : la seconde fait voir qu'elle est contraire aux Décrets des souverains Pontifes, aux sacrés Canons des Conciles, aux sentimens des Docteurs, aux Edits & Ordonnances des Princes, aux coutumes & privileges de la Bretagne, aux Arrêts des Cours souveraines.

§. IV.

Dom Hugue Coléon, né à Tierce en Anjou, passa de l'Ordre de Fontevrault dans la Congrégation, où il fit profession à S. Augustin de Limoges le 26 de Juin 1639. Il pratiqua toute sa vie la Regle avec une grande exactitude. Aussi ne fut-il pas long-tems sans être élevé à la Supériorité. Pendant qu'il étoit Prieur de la Daurade à Toulouse, il composa des *Méditations pour les Novices*, & d'autres *Méditations pour la vie purgative*, qui n'ont pas été imprimées. Il mourut à Sainte-Colombe de Sens dans les plus saintes dispositions le 31 de Janvier 1665.

§. V.

DOM MARC BASTIDE naquit à S. Benoît du Sault en Berry d'une des plus honorables familles de la ville & de la province. Il fit profession à S. Augustin de Limoges le 21 Avril 1626 à l'âge de dix-neuf ans. Étant encore écolier en Théologie sous le R. P. Dom Jean Harel, il fut jugé capable de la direction des nouveaux profès : emploi dont il s'acquitta si parfaitement que le Chapitre général de 1636 le lui continua en le nommant Prieur de Brantôme. En 1639 il fut fait Abbé de S. Augustin de Limoges & maître des Novices. Sous un si digne Supérieur la Communauté étoit une image du Paradis, la régularité y étoit observée avec tant d'exactitude, & l'office divin célébré avec tant de majesté, que M. de la Fayette Evêque de Limoges se faisoit un plaisir d'y assister & d'y inviter les personnes de qualité, qui le venoient voir.

En 1645 D. Bastide fut Visiteur de la province de Chezal-Benoît, & en 1648 de Normandie. En 1651 il fut fait Prieur de Fécam & six ans après Visiteur de France, & ensuite Prieur de Saint-Remi de Reims, où il fit admirer sa vertu, comme il avoit fait par-tout. Après avoir dignement exercé tous ces diférens emplois, il fut élu en 1666 Assistant du R. P. Général, qui le chargea de la conduite des Religieux étrangers, qui venoient à Paris pour leurs affaires. Il leur faisoit la conférence tous les Dimanches, & tâchoit de les entretenir dans les sentimens de piété & de ferveur. Allant de Paris à S. Denys à pied dans le tems d'une chaleur extraordinaire, il fut saisi d'une fievre violente, dont il mourut en baisant son crucifix, le 7 Mai 1668.

Ses grandes occupations ne l'ont pas empêché de composer plusieurs ouvrages spirituels, savoir :

1. *Traité de la maniere d'élever les Novices, & plusieurs opuscules à leur usage.*

2. *Méditations sur la Regle de S. Benoît.*

3. *Méditations sur la Passion de Notre Seigneur.*

4. *Méditations sur les quatre Evangiles en forme de concordance.*

5. *Méditations pour des exercices de dix jours.*

6. *Le Carême Bénédictin, qui renferme les Exercices de la vie purgative, illuminative & unitive, selon l'esprit de S. Benoît.*

7. *Traité de l'esprit de la Congrégation de S. Maur.*

§. VI.

Dom Fursi Clément natif de Paris, fit profeſſion à Saint-Faron de Meaux le 14 de Mai 1628 à l'âge de vingt-quatre ans. Il eut le bonheur de tomber ſous la conduite de Dom Athanaſe de Mongin, qui lui inſpira une grande dévotion envers le très-ſaint Sacrement de l'Autel. Etant Souprieur du Mont S. Michel, il alloit dans les villages voiſins annoncer la parole de Dieu. Afin de n'être à charge à perſonne, il ſe contentoit d'un morceau de pain, qu'il portoit avec lui, & qu'il mangeoit, lorſque la fatigue l'obligeoit de prendre de la nourriture. Il enſeigna dans la Congrégation la Philoſophie, la Théologie, il eut la réputation d'un Prédicateur apoſtolique, & fut Prieur de S. Pere de Chartres, de la Chaume & de Noyers. Il mourut ſaintement dans ce monaſtère le 12 de Mars 1669.

Lorſqu'il dit ſa premiere Meſſe, il promit à Dieu qu'il écriroit ſur l'auguſte myſtère de l'Euchariſtie. Il exécuta ſa promeſſe, & compoſa un ouvrage ſous le titre de *Flammes euchariſtiques*, diviſé en quatre parties. Dans la premiere il fait voir l'amour du Sauveur dans l'Euchariſtie, & le compare avec celui qu'il a fait paroître dans les autres myſtères. Dans la ſeconde il repréſente les merveilles que Dieu opere tous les jours dans l Euchariſtie. Dans la troiſieme il fait un catalogue des auteurs Bénédictins, qui ont écrit ſur le très-ſaint Sacrement. Dans la quatrieme partie il raporte les miracles que Dieu a faits par la ſainte Euchariſtie. Outre cet ouvrage, Dom Furſi Clément compoſa des Méditations ſur la Paſſion de Notre Seigneur. On croit qu'il en avoit fait auſſi ſur l'humilité, & ſur les devoirs des Supérieurs.

§. VII.

Dom Anselme des Rousseaux, l'un des premiers Peres de la Réforme & l'un de ſes plus ſaints Supérieurs, étoit né à Tours d'une famille honorable, & n'avoit que ſeize ans lorſqu'il penſa à quitter le monde avant que de le connoître. La Congrégation n'étoit pas encore érigée; mais la réforme du monaſtère de S. Auguſtin de Limoges faiſoit tant d'éclat que le bruit s'en répandit juſqu'à Tours. Le jeune des Rouſſeaux vola à Limoges, fut reçu au Noviciat, & fit profeſſion le 20 de

Juin

Juin 1617. Appliqué aux études par l'ordre de ses Supérieurs, il ne se relâcha en rien de la pratique de la vertu & de ses exercices ordinaires de piété. Il enseigna deux cours de Philosophie, l'un au Mont S. Quentin, & l'autre à Tiron, où il fut en même-tems Prieur. Il répétoit souvent à ses écoliers, qu'ils n'étoient pas venus en Religion pour devenir savans, mais pour être bons Religieux.

Au Chapitre de 1633 il fut élu Prieur de Redon, où il enseigna en même-tems la Théologie avec tant de succès, qu'il s'acquit l'estime de toute la province monastique de Bretagne. Elle le députa au Chapitre suivant tenu à Cluny, où il fut Définiteur & nommé Assistant du P. Général. Trois ans après il fut élu Abbé de Chezal-Benoît, & Visiteur de la province qui porte ce nom, ensuite Visiteur de France, puis en 1645 Prieur de Jumiege.

L'Abbesse du Val-de-Grace, qui avoit entendu parler de son mérite, ayant représenté à la Reine combien sa présence lui seroit utile & à toute sa Communauté, cette pieuse Princesse donna ordre au P. Général de l'approcher de Paris : il le fit en le transférant au monastère des Blancs-manteaux. Les Religieuses du Val-de-Grace le choisirent pour leur Visiteur : emploi qu'il exerça avec l'applaudissement de toute la Communauté pendant dix-huit ans. Il composa leurs Constitutions, & un petit Traité de piété qui est à la fin sans nom d'auteur. Le détail du reste de sa vie & de ses vertus nous meneroit trop loin. Il termina sa carriere à S. Denys en France par une mort très-précieuse le 6 de Septembre 1670.

§. VIII.

Dom Antoine Vinot, dont le Pere le Cerf a fait un bel éloge, naquit à Luxeu & fit profession à S. Remi de Reims le 15 Décembre 1640. Il fut en relation avec les plus savans hommes, non-seulement de France, mais encore de toute l'Europe. Il n'a laissé que des notes ou observations sur les premiers Conciles. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen le 17 Septembre 1679.

§. IX.

Dom Germain Ferrand, l'un des plus saints & des plus

grands Supérieurs de la Congrégation étoit natif de Paris, & son pere étoit un riche marchand du fauxbourg S. Germain. A l'âge de 12 ans il fut envoyé à Vendôme pour y étudier sous les Peres de l'Oratoire. Son attrait pour la pénitence, qui fut la vertu de toute sa vie, lui fit naître l'envie d'entrer dans la Congrégation de S. Maur. Il fut envoyé à Jumiege, où âgé de dix-neuf ans, il prononça ses vœux le 8 de Septembre 1636. Le récit de ses vertus chrétiennes & religieuses, & le détail des austérités extraordinaires, qu'il pratiqua pendant toute sa vie, demanderoient un ouvrage particulier.

Les Evêques de Saintes, de la Rochelle & de Poitiers eurent pour lui une estime singuliere. Le dernier le pria instamment de travailler à la réforme des Religieuses de la Mothe dans son diocèse. Comme il avoit un extrême éloignement de ces sortes de commissions, il fallut que les fondateurs, & quelques autres personnes de la premiere qualité du royaume priassent les Supérieurs majeurs de l'obliger à prendre ce soin. Dieu y donna sa bénédiction pour le peu de tems que son emploi de Visiteur de la province de Chezal-Benoît & la vie lui permirent d'y employer. Il mourut à S. Allire de Clermont le 15 Septembre 1680. Il a écrit plusieurs ouvrages de piété qui n'ont pas été imprimés. En voici la liste :

1. *Catéchisme de la perfection religieuse.*
2. *Traité de la vie des Moines.*
3. *Traité de l'Oraison mentale.*
4. *Directoire des exercices spirituels.*
5. *Explication de quelques chapitres de la Regle de S. Benoît.*
6. *Traité de la maniere de bien entendre la Messe, & plusieurs autres petits traités.*

§. X.

Dom François Aubert étoit de S. Calais au diocèse du Mans, & avoit fait profession parmi les anciens Moines de l'abbaye qui porte le nom de ce Saint. Il y possédoit même un office claustral assez considérable, qu'il avoit eu de son oncle. Il embrassa la réforme & fit profession à Vendôme le 16 de Juin 1644 étant alors âgé de vingt-cinq ans & Bachelier de Sorbone. Il ne tarda pas à être employé : après avoir passé quelques années dans les moindres charges, il fut fait en 1660 Prieur de Saint-Faron de Meaux. Delà il fut envoyé Prieur à

Vendôme, enſuite Abbé de S. Allire de Clermont, puis Abbé de S. Auguſtin de Limoges.

En ces quatre maiſons il fut en même-tems maître des novices. Dans cette importante charge il fit voir un déſintéreſſement parfait. Etant Abbé de Limoges il reçut avec la Communauté un Novice, qui avoit exercé dans le monde des charges de judicature. Le Novice avant ſa profeſſion pouvoit diſpoſer d'une ſomme de douze mille écus. Il alla trouver ſon pere maître & lui offrit cette ſomme. D. Aubert lui répondit: » Mon frere, lorſque nous vous avons reçu ç'a été dans l'eſpé» rance que vous ſeriez un bon Religieux; c'eſt tout ce que » nous ſouhaitons de vous : étant dans le ſiecle vous avez été » obligé par le devoir de votre charge de faire mourir quelques » perſonnes; donnez cet argent à leurs veuves & aux pauvres. «

Dom Aubert fit une autre action mémorable. On lui dit que c'étoit la coutume d'inviter à dîner les principaux de la ville aux fêtes de ſaint Benoît & de ſaint Auguſtin. Il demanda combien on invitoit de perſonnes : on lui répondit que cela pouvoit aller à vingt. Eh bien, dit-il, invitez vingt pauvres, qui ces jours-là viendront avec nous dîner au réfectoire. Cette action ayant été divulgée dans la ville excita l'eſtime & l'admiration de ceux mêmes à qui l'on avoit préféré les pauvres.

Dom Aubert ayant été nommé Prieur de Bonnenouvelle de Rouen, il y acquit bientôt la réputation d'un Saint. Au retour du Chapitre général de 1681, où il avoit été député de la province de Normandie, il fut attaqué d'une maladie, qu'il jugea lui-même devoir être la derniere. Il fit à Dieu le ſacrifice de ſa vie, & avertit lui-même qu'on lui donnât les derniers Sacremens. Il les reçut avec une piété admirable. Il avoit ſouhaité de mourir le jour de ſaint Jean-Baptiſte pere de tous les Solitaires. Dieu exauça ſes vœux l'appellant à lui le 24 de Juin. Il fut regretté de tout le monde dans la ville de Rouen, & ſur-tout des perſonnes de qualité, qui l'eſtimoient infiniment & qui prenoient un ſingulier plaiſir dans ſa converſation. Il poſſédoit parfaitement les ouvrages de ſaint Auguſtin, dont il avoit fait une lecture aſſiduë. Il avoit commencé un Commentaire ſur toute l'Ecriture-Sainte, tiré principalement des écrits de cet incomparable Docteur de l'Egliſe.

§. XI.

Dom Mommole Géoffroi a composé deux ouvrages non imprimés. Le premier est un *Traité de l'honnêteté des mœurs*. Le second contient les *Vies édifiantes des Religieux de la Congrégation de Saint-Maur*. L'auteur naquit à Saintes le 17 Septembre 1615 de parens infectés de l'hérésie; mais il eut le bonheur de conserver même dans ses plus tendres années l'intégrité de la foi. Il entra au monastère de S. Eutrope de Saintes pour lors de l'étroite observance de Cluny, & y fit profession le 20 d'Octobre 1635. Vers ce tems-là les monastères réformés de Cluny furent unis à la Congrégation de Saint-Maur. Mais cette union ayant été rompue en 1645, Dom Mommole qui souhaitoit rester dans la Congrégation, obtint du Pape un Bref de translation, en conséquence duquel il renouvella publiquement sa profession le 11 Juillet 1648 entre les mains du P. Général à Saint-Germain des Prés. Ensuite il fut envoyé Prieur & maître des Novices à S. Remi de Reims. Après avoir rempli dignement toutes les charges de la Congrégation, excepté celle de Général, qu'il méritoit, il mourut saintement à S. Denys en France le 1 de Mai 1686.

Voyez ci-dessus p. 316 & suiv.

§. XII.

Dom Pierre Robert étoit né à Vitry en Champagne. Il entra dans la Congrégation au monastère de Saint-Denys en France, où il fit profession le 10 Juin 1656 à l'âge de 20 ans. Il fut long-tems dans la Supériorité contre son inclination. Se voyant à la tête des autres, il se crut obligé à une plus grande perfection. Il ne buvoit point de vin, & ne mangeoit point de poisson. Il étoit toujours le premier à l'office de la nuit, & restoit en prieres devant le S. Sacrement depuis la fin de Matines jusqu'au tems de la méditation, qui commence à cinq heures & demie du matin. Lorsqu'on lui représentoit qu'il vouloit lui-même se faire mourir, il ne faisoit point d'autre réponse que celle-ci : *Quantò citius, tantò melius*. C'étoit une hostie vivante qui s'immoloit tous les jours. Il acheva enfin son dernier sacrifice le 9 de Janvier 1690 dans le monastère de Pontlevoy, où il étoit Prieur. Après sa mort on lui trouva sur la poitrine une grande croix de pointes de fer, qu'il por-

toit jour & nuit, & une autre ſur le dos. On a de lui un excellent ouvrage manuſcrit qui a pour titre : *Perfecta Dei imago in homine viatore & comprehenſore.*

§. XIII.

Dom Amable du Mas de Riom en Auvergne a composé une Paraphraſe en vers de l'ouvrage attribué à S. Auguſtin, *Si plenè vis aſſequi quod intendis &c.* Dom Amable fit profeſſion à l'âge de 23 ans dans l'abbaye de S. Auguſtin de Limoges le 30 Octobre 1645, & mourut dans celle de Ferrieres le 22 Juin 1699.

§. XIV.

Dom François Marchon a laiſſé un ouvrage imparfait ſous ce titre : *De origine, propagatione, inſtitutis ſeu regulis & viris illuſtribus omnium religioſarum Ordinum.* Il étoit de Riom & avoit fait profeſſion à l'âge de vingt ans à S. Auguſtin de Limoges le 1 Mai 1645. Il enſeigna avec ſuccès la Philoſophie & la Théologie à S. Vincent du Mans, à Corbie & à S. Denys en France. Il fut Souprieur dans cette abbaye, où il mourut le 21 Juillet 1701 à l'âge de 77 ans. Il eſt repréſenté dans le Nécrologe comme un Religieux ſavant & fervent dans la pratique de toutes les obſervances de la Réforme de Saint-Maur.

§. XV.

Dom Jean-Chrysostôme Cornet, né à Péronne, fit profeſſion à l'âge de vingt-cinq ans dans l'abbaye de Saint Remi. Il fut aſſez long-tems Dépoſitaire général de la Congrégation, ſans que cet office lui fût une occaſion de ſe répandre au dehors. Si ſes occupations l'empêcherent d'aſſiſter de jour aux exercices de la régularité ; il ne manquoit jamais à ceux de la nuit. Il s'aquitta de telle ſorte des devoirs de ſa charge & de ceux de Religieux, qu'il trouva encore du tems pour compoſer un *Commentaire ſur le Cantique des Cantiques.* Après avoir été Prieur à Noyon, au Mont S. Quentin & à Corbie, où ſon zele pour la régularité parut avec éclat, il finit ſes jours à Saint-Denys en France le 13 de Février 1709. Sa mémoire eſt encore en bénédiction dans cette abbaye.

§. XVI.

DOM HUBERT MAILLARD, Religieux d'un grand mérite, a donné l'*Oraison funebre de Messire Bénigne Joly Chanoine de S. Etienne de Dijon*. A Dijon chez Claude Michaut 1695 *in*-4°. Dom Maillard naquit à Flavigny au diocèse d'Autun, & fit profession à S. Faron de Meaux à l'âge de vingt-un ans le 21 Septembre 1681. Il mourut à Flavigny sa patrie, le 18 Novembre 1710. Il étoit pour lors Visiteur de la province de Bourgogne.

§. XVII.

DOM JEAN-JOSEPH CLADIERE, né dans le diocèse de Clermont en 1656, fit profession dans l'abbaye de S. Augustin de Limoges le 21 de Juin 1677 étant âgé de vingt-un ans. Il a fait imprimer à Clermont en 1690 un livre *in*-12. qui a pour titre : *Histoire des miracles de Notre-Dame de Vastinieres sous le Mont d'or*. Dom Cladiere finit ses jours dans l'abbaye de S. Jean d'Angély, le 23 Septembre 1720.

§. XVIII.

DOM CHARLES-FRANÇOIS DE ROSTAING, né à Paris, fit profession à l'âge de 19 ans dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 30 Décembre 1667. Amateur des Belles-lettres, il exerça quelquefois son talent pour la Poësie latine. On a de lui des Hymnes en l'honneur des SS. Patrons des monastères, où il a demeuré, & dont il a été Prieur. Celles, qu'il a composées pour l'office de S. Benigne de Dijon, ont mérité d'être insérées parmi les Poësies de M. de la Monnoye de l'Académie Françoise, avec la traduction en vers de cet illustre auteur. Le Pere de Rostaing a composé des Méditations pour tous les jours de l'octave de S. Benigne ; mais elles n'ont pas été imprimées. On garde dans l'abbaye de Saint-Lomer un manuscrit *in*-4°. du même auteur. Il contient la réfutation d'un Ministre Calviniste de Blois au sujet de l'Eucharistie. Dom de Rostaing mourut dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre le 24 Octobre de l'année 1720.

§. XIX.

Dom Jean Beaucousin, natif de Rouen, brilla dans ſes premieres études, qu'il fit au college des Jéſuites de cette ville. A l'âge de dix-neuf ans il ſe retira dans l'abbaye de Jumiege, où après ſon noviciat il fit profeſſion le 13 Septembre 1712. Lorſqu'il faiſoit ſes cours de Philoſophie & de Théologie à Caen ſous D. Guillaume de Launay, il compoſa deux pieces latines, qui remporterent en 1716 & 1717 le prix établi dans l'Académie pour l'*immaculée Conception*. La premiere eſt une Ode de quarante-ſept vers ïambiques, dont l'alluſion eſt priſe du paſſage d'Eſther, *Non morieris, non enim pro te lex inſtituta eſt*. La ſeconde eſt une épigramme de vingt-neuf vers héxamétres, dont l'idée a pour fondement l'heureuſe conſervation de notre Monarque Louis XV. ſeul de toute la race de Louis XIV. qui ſoit échappé à la mort.

Lorſque D. Beaucouſin demeuroit dans l'abbaye de S. Taurin d'Evreux, il publia cinq Hymnes de ſa compoſition, ſous ce titre : *Divo Taurino Ebrocenſium Apoſtolo Hymnos conſecrat Domnus Joannes Beaucouſin Presbyter & Monachus Benedictinus regalis abbatiæ Sancti Taurini Ebroicenſis, è Congregatione S. Mauri. Ebroicis apud Joannem Malaſſis* 1720. M. le Normant Evêque d'Evreux approuva ces Hymnes, en loua l'élégance, permit de les imprimer & de les chanter dans ſon diocèſe. Mais la Critique, qu'on en fit quelques années après, les fit tomber. Dom Beaucouſin eſt encore auteur des Hymnes qu'on chante dans l'abbaye du Bec en l'honneur de ſaint Anſelme. Les Supérieurs envoyerent notre Poëte latin à Tiron au Perche pour enſeigner la Rhétorique dans le college de cette abbaye. Il y mourut dans la fleur de ſon âge le 30 Juin 1723. Le fond de cet article a été obligeamment communiqué par M. Beaucouſin Avocat au Parlement, qui ne tient à notre confrere que par la conformité de nom.

§. XX.

Dom Nicolas Asselin a compoſé un *Commentaire ſur les Pſeaumes*, qu'il liſoit preſque continuellement. Ce ſaint Religieux naquit à Fécam, & fit profeſſion à Jumiege le 6 de Juillet 1658. Après avoir été maître des Novices à Rennes,

Prieur de Cruon & de Beaulieu ſous Loches, de Saint-Taurin d'Evreux, Abbé de Séez & Supérieur de Chelles pendant 12 ans, il mourut de la mort des Juſtes dans l'abbaye de Saint-Denys en France le 14 de Février 1724.

§. XXI.

Dom Jean Guerrier, Curé de S. Jean d'Angély, naquit à Clermont en Auvergne de parens diſtingués dans la ville. Il fut élevé avec tout le ſoin poſſible dans le ſein de ſa famille, où la piété & la ſcience ont été comme héréditaires. Après avoir fait ſes humanités, il entra dans la Congrégation & prononça ſes vœux dans l'abbaye de S. Auguſtin de Limoges le 9 Juillet 1694. Les deux années de Séminaire, qu'on fait parmi nous, étant finies, il étudia la Philoſophie & la Théologie avec application, & enſeigna l'une & l'autre avec ſuccès. Il eut toujours un goût décidé pour la Théologie, dont il fut profeſſeur pendant ſept ans. Il n'a ceſſé de cultiver cette ſcience juſqu'à la mort. Auſſi avoit-il la réputation d'être grand Théologien.

Il fut nommé Prieur de Baſſac en 1703 : peu de tems après Meſſire Charles de la Prouères Archiprêtre, & Curé de la ville de Saint Jean d'Angély lui réſigna cette cure importante. D. Guerrier n'en prit poſſeſſion que le 9 Mai 1704. On avoit perſuadé au Roi Louis XIV & à M. l'Evêque de Saintes qu'un Bénédictin de la Congrégation de S. Maur ne pouvoit poſſéder une cure. Dom de Loo Général en parla à M. de Noailles Archevêque de Paris, qui voulut bien ſe charger de détromper le Roi. Il repréſenta à Sa Majeſté que les Bénédictins pouvoient poſſéder les cures qui ſont dans leurs Monaſtères ; qu'il y avoit pluſieurs de ces Religieux, qui en deſſervoient dans le Royaume ; que lorſqu'il étoit Evêque de Châlons il en avoit dans ſon Diocèſe, dont il étoit très-content. Lorſqu'on ſçut que le Roi ne déſaprouvoit pas qu'un Bénédictin de notre Congrégation eût cette cure, Dom Guerrier après s'être fait recevoir Licencié dans l'Univerſité de Poitiers, obtint ſans difficulté ſon *Viſa* de M. l'Archevêque de Bordeaux. Le zèle avec lequel il s'acquitta de tous ſes devoirs, le renouvellement de la paroiſſe & les applaudiſſemens qu'il mérita des

gens

gens de bien, prouverent à M. de Saint-Mauris Evêque de Saintes combien il étoit digne de la charge pastorale.

Le Prélat qui lui avoit refusé son *Visa*, lui rendit bientôt la justice qui lui étoit due, & le regarda comme le plus savant Curé de son Diocèse. M. le Pileur successeur de M. de Saint-Mauris dans l'Evêché de Saintes, donna le 5 Janvier 1714 un certificat, où il atteste l'application & la vigilance de Dom Guerrier, & le fruit qu'il fait dans la paroisse, qu'il a composée des débris de l'hérésie par ses instructions continuelles. Le Prélat fait sentir combien il est important pour la Religion que ce zélé Pasteur continue de conduire le troupeau qu'il a ramassé. Le Pere Guerrier prit tous les moyens que lui suggeroit son amour pour l'Eglise, afin d'engager tous ses paroissiens à s'instruire, & il leur en fournit tous les moyens qui dépendoient de lui. Il avoit un talent admirable pour s'attirer leur confiance & même celle des Religionnaires, qui le voyoient avec plaisir venir dans leurs maisons. Il s'en convertit un grand nombre par ses exhortations. Ceux des Protestans qui étoient instruits, trouvoient en lui un habile controversiste, qui n'étoit jamais embarassé, quand il falloit répondre aux difficultés qu'ils lui proposoient. Plusieurs des autres paroisses & des villes voisines désirant connoître la vérité venoient à lui pour s'instruire. MM. les Evêques de Saintes, de Poitiers, d'Angoulême & leurs Vicaires généraux lui en adressoient, pour le même sujet.

Jamais on ne vit un Curé plus charitable. On est surpris qu'avec si peu de revenu que lui produisoit son casuel, que les Supérieurs lui avoient laissé pour ses pauvres, il pût soulager autant de familles indigentes. Il avoit tellement la réputation d'être le pere des pauvres, que des personnes riches croyoient ne pouvoir mieux faire que de lui mettre entre les mains leurs aumônes. Afin que ces pauvres fussent soulagés dans leurs maladies, il établit la Société des Dames de la Charité, qu'il soutint toujours avec beaucoup de zele. Elle étoit composée des Dames les plus pieuses de la ville, qui se réunissoient pour leur donner les secours nécessaires. Cet établissement, qui subsiste encore, est d'une très grande-utilité pour toute la ville & les fauxbourgs de Saint-Jean d'Angély.

M. de la Corée Evêque de Saintes, qui avoit connu Dom Guerrier, lorsqu'il n'étoit encore que grand Vicaire, n'en

parloit qu'avec admiration. Il disoit souvent que ce Bénédictin étoit le plus sçavant Curé qui fût dans son Diocèse & en même-temps le plus humble : aussi le consultoit-il en des cas difficiles.

La Diette annuelle de la Congrégation, tenue en 1715, nomma Dom Guerrier Prieur de l'abbaye de S. Jean d'Angély. Tous les Religieux qui composoient la Communauté s'estimerent heureux d'avoir à leur tête un Supérieur, dont ils connoissoient la charité & les lumieres. Il ne mérita pas moins leur confiance qu'il avoit mérité celle de ses paroissiens. Aussi trouva-t-il le moyen de remplir tous ses devoirs envers les uns & les autres. Il enrichit le monastère de bons livres. Ayant engagé Mademoiselle Perrier, niece du célebre M. Pascal, à lui céder ceux de la bibliotheque de son oncle, il les fit transporter à Saint-Jean d'Angély; mais il envoya les manuscrits au Pere Général à Paris. Il se réserva le manuscrit des Pensées de M. Pascal, parce qu'il en contenoit qui n'avoient pas pu être imprimées. Il envoya ce recueil à Dom Alaydon Général de la Congrégation quelques jours avant sa mort. Afin de ne rien perdre de ce qui venoit de la bibliotheque de Mademoiselle Perrier, Dom Guerrier fit faire des recueils d'une infinité de brochures & de feuilles volantes, & autres écrits qui se trouvoient parmi les livres. Il les fit relier proprement, & comme la bibliotheque ne pouvoit contenir tous les livres qu'il avoit ajoutés à ceux du monastère, il en fit construire une magnifique, en faisant continuer le corps de logis, où sont les infirmeries.

En 1716 Dom Guerrier fut choisi par M. l'Evêque de la Rochelle pour faire la visite de l'abbaye de l'Apsie en Gatine, afin de réformer les abus, qui s'y étoient introduits. Il s'acquitta de cette commission avec toute la prudence & la fermeté possibles. Il y rétablit la paix & le bon ordre parmi les Religieux. S'étant fait rendre compte du spirituel & du temporel, il y fit des réglemens très-sages, qui furent approuvés par M. de la Rochelle, & produisirent un bon effet. Depuis ce tems-là cette abbaye a été unie au Chapitre de l'Eglise cathédrale de la Rochelle. Dom Guerrier fut appellé dans plusieurs communautés de filles. M. de la Poipe Evêque de Poitiers l'avoit établi Supérieur des Religieuses Bénédictines de Niort. Il leur donnoit une retraite de quelques jours chaque

année. On le choisit souvent pour arbitre des diférends qui étoient entre des personnes de la premiere considération dans la province. MM. d'Hervaux Archevêque de Tours, & Drouillet Evêque de Bayonne, successivement Abbés de S. Jean d'Angély, l'honorerent de toute leur confiance, & lui donnerent le titre de grand Vicaire pour la nomination des bénéfices dépendans de leur abbaye. Il ne donna les Cures qu'à des ecclésiastiques d'un mérite distingué, & choisit pour Vicaires de sa paroisse des Religieux, dont il connoissoit la capacité & les lumieres.

Son tendre & sincere attachement pour la Congrégation étoit connu. Il paroît par ses lettres & autres écrits qu'il en avoit une haute idée, ayant eu le bonheur de la voir dans ses plus beaux jours, & de vivre pendant plus de 30 ans dans une communauté aussi édifiante que bien composée. Il étoit estimé & révéré non-seulement dans sa province, mais encore dans toute la Congrégation. Il fut député plusieurs fois au Chapitre général & élu Définiteur. Il s'y fit toujours considérer par sa droiture, & son zele pour le bon ordre. Il fut élu Président du Chapitre général de 1729, & remplit cette premiere place avec dignité. Il jugea la Congrégation avec justice & avec l'équité la plus parfaite. On lui offrit le Généralat, & il ne dépendit que de lui de l'accepter; mais il le refusa constamment, & ne voulut aucun emploi. Les opérations de ce Chapitre ayant paru un peu hardies à la Cour, à cause qu'on avoit déposé le P. Thibaut du Généralat, on dit que M. le Cardinal de Fleury répondit à ceux qui lui en parloient : *on ne doit pas être surpris de ce qui s'est passé au Chapitre des Bénédictins, ils avoient un Guerrier à leur tête.*

Les Peres du Chapitre avant de se séparer avoient écrit une belle lettre au même Cardinal pour lui demander sa protection pour la Congrégation auprès du Roi, & on le supplioit en même-tems d'assurer à Sa Majesté, qu'on s'étoit conformé en tout aux ordres qu'on en avoit reçus. Dom Guerrier crut devoir composer un mémoire apologétique, où rien n'étoit oublié pour justifier les opérations & les dispositions faites par le Chapitre. Il répondoit à tous les reproches qu'on faisoit à ceux qui le composoient. Il écrivit à M. le Cardinal de Fleury pour lui demander la permission de lui faire présenter ce mémoire. L'ayant obtenue, il l'envoya le 31 Décembre 1729 avec

une seconde lettre. On dit que le Cardinal avoit paru en être content. Dom Guerrier en fit tirer des copies, qui furent envoyées dans plusieurs monastères. Il n'y parle des ennemis domestiques, auteurs des troubles, & de Dom Thibaut même qu'avec beaucoup de modération.

Quoique le P. Guerrier fût devenu infirme depuis environ huit ans, ses infirmités, quelque grandes qu'elles fussent, ne l'empêchoient pas d'assister aux offices de jour & de nuit, de prêcher la parole de Dieu, & de faire ses autres fonctions curiales. Rien n'étoit capable de refroidir sa charité & son zele pour le salut de son troupeau. L'an 1731, qui fut celui de sa mort, il donna la retraite qu'il avoit coutume de donner chaque année pendant trois jours à Messieurs de la Confrairie du saint Sacrement établie dans l'Eglise de l'abbaye, & fit deux exhortations par jour avec un zele apostolique.

Cependant on s'apperçut que les plaies qui étoient à ses jambes ne fluoient plus & sembloient se fermer. Survint bientôt une oppression de poitrine, qu'on traita d'asthme. La maladie augmentant, on ne se contenta pas d'appeller les Médecins de S. Jean d'Angély, on fit venir le plus fameux de la ville de Rochefort. Pendant qu'on n'étoit occupé qu'à prolonger les jours précieux du malade, il ne s'occupoit que des années éternelles, & des moyens de sanctifier les derniers momens de sa vie. Après avoir travaillé sans relâche pendant si long-tems à la vigne du Seigneur; après avoir gagné tant d'ames à Dieu, & avoir ramené dans le sein de l'Eglise tant de freres errans; après avoir vécu dans la plus grande régularité, & fait toutes sortes de bonnes œuvres; il croyoit encore n'avoir rien fait qui fût agréable à Dieu, & ne cessoit de s'humilier en sa présence, redoutant ses jugemens; mais se confiant en sa miséricorde. Dans le tems qu'on s'imaginoit qu'il étoit mieux, il tomba en foiblesse, reçut l'Extrême-onction, & rendit paisiblement son ame à Dieu le 31 Octobre 1731.

MM. les Officiers de la Sénéchaussée en robes de Palais, les Magistrats de l'Hôtel-de-ville & ceux de l'Election, & une multitude de peuples assisterent à ses funérailles. Il fut généralement regretté & regardé comme un homme de Dieu. Les Protestans eux-mêmes rendoient justice à son mérite. M. de la Corée, qui le connoissoit particuliérement, en parloit tou-

jours comme d'un Saint. M. de Soanen Evêque de Senez avoit pour lui les ſentimens de la plus haute eſtime, comme il paroît par trois lettres, que ce Prélat lui a écrites. Il auroit été à ſouhaiter qu'on eût auſſi conſervé tous les écrits de D. Jean Guerrier. Il n'en reſte à S. Jean d'Angély que ceux dont voici la notice.

1. *Deux homélies & un diſcours ſur le Jubilé.* Mſſ.

2. *Mémoire adreſſé à M. de Saint-Mauris Evêque de Saintes, où l'on prouve qu'un Bénédictin de la réforme peut poſſéder toutes ſortes de Cures, même ſéculieres, & ſur-tout celles qui ſont ſub eodem tecto.* Outre les autorités ſur leſquelles Dom Guerrier fonde ſon ſentiment, il ajoute d'autres pieces juſtificatives, qui ſont les Bulles du Montcaſſin, & quelques Conſultations d'habiles Avocats de Paris. Mſ.

3. *Réflexions ſimples & naturelles d'un Théologien de province ſur les affaires de la Conſtitution* Unigenitus. On croit que cet ouvrage a été imprimé dans le tems.

4. *Lettres au R. P. Thibault, où la Lettre circulaire de ce Général, qui commence* par *L'homme ennemi,* eſt ſolidement réfutée.

5. *Deux Lettres en forme de Requête, dont l'une adreſſée à la Diette de 1727 & l'autre à celle de 1729, où les PP. aſſemblés ſont conjurés de ne faire aucun réglement, qui tende à exiger des ſignatures de la Conſtitution dans les monaſtères.* Mſ.

6. *Mémoire juſtificatif du Chapitre général de 1729 où il eſt prouvé qu'on ne s'y étoit écarté en aucune maniere de la ſoumiſſion due aux ordres du Roi, & que toutes les opérations de cette aſſemblée avoient été dirigées par les Conſtitutions de la Congrégation & par l'amour de la paix.*

§. XXII.

Dom Jean Ballivet a écrit la *Vie de Jacques Chévreteau, autrement dit Jérôme de S. Joſeph,* hermite célebre du diocèſe de Langres. Le P. Ballivet, natif de Séez, fit profeſſion à l'âge de 23 ans dans l'abbaye de Vendôme le 5 Octobre 1675. Après avoir gouverné avec édification divers monaſtères, il fut exclus de toute Supériorité pour les affaires du tems, & finit ſes jours à S. Lomer de Blois le 20 d'Avril 1734.

§. XXIII.

Dom Joseph-Marie Boudet, natif de la ville de Rochefort en Aunis, prononça ſes vœux dans l'abbaye de Vendôme le 19 Février 1726. Après avoir profeſſé la Philoſophie au College de Pontlevoy, il enſeigna les Humanités dans celui de S. Jean d'Angély. Il avoit un goût décidé pour les Sciences, & étoit capable de réuſſir dans les ouvrages les plus conſidérables. Il entreprit en 1741 conjointement avec Dom Léonard Fonteneau de travailler non-ſeulement à l'Hiſtoire du Poitou, mais encore à celle de toute l'Aquitaine. Mais la mort l'enleva à la fleur de ſon âge le 5 Janvier 1743, dans l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers. Pendant qu'il demeuroit à Saint-Jean d'Angely, il traduiſit en françois tout le Cartulaire & les titres latins de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, à la priere de Madame de Duras, qui en étoit Abbeſſe. Cette Collection françoiſe eſt enrichie d'obſervations & de notes curieuſes & inſtructives ſur les diférentes chartes. Il mit à la tête une belle préface, qui renferme un abrégé de l'hiſtoire de cette abbaye célebre.

§. XXIV.

Dom Philippe Raffier, Procureur général de la Congrégation en Cour de Rome, naquit à Saint-Pourçain dans le diocèſe de Clermont. Il fit profeſſion à Saint-Auguſtin de Limoges le 26 Juin 1679 étant âgé de 20 ans. Les cinq années deſtinées à l'étude de la Philoſophie & de la Théologie étant finies, il fut envoyé à Saint-Benoît du Sault avec les premiers Peres qui mirent la réforme dans ce Prieuré. Peu de tems après il fut chargé d'enſeigner la Philoſophie & la Théologie, & exerça cet honorable emploi en divers monaſtères pendant 18 ans. Des Theſes célebres, qu'il fit imprimer & ſoutenir par ſes Ecoliers à Saint-Allire de Clermont, ſouleverent les Peres Jéſuites, qui les dénoncerent auſſi-tôt à l'Evêque & enſuite au Nonce du Pape; mais la Sorbone les ayant approuvées, le Profeſſeur triompha de ſes adverſaires. Les Supérieurs lui confierent le Gouvernement du monaſtère de Vierzon & de celui de Beaulieu au diocèſe de Limoges. Ayant été député au Chapitre général de 1711, il y fut nommé Procureur général en Cour de Rome.

Dès la premiere année qu'il y arriva, c'est-à-dire en 1712, il eut des ennemis de notre Congrégation à combattre. Les Jésuites venoient de faire paroître par le canal d'un Avocat de Naples un imprimé sous le titre de *Lettres apologétiques de Grisophano Gardieletti, avec des notes du Pere Scarso* contre la nouvelle édition de saint Augustin. Le but de cet écrit étoit de persuader au public que les Bénédictins de saint Maur avoient corrompu les ouvrages de ce saint Docteur; qu'ils étoient ennemis de la liberté de l'homme & enfin de vrais Jansénistes. Dom Raffier en porta ses plaintes au Pape Clément XI, & présenta une belle requête aux Prélats de l'Inquisition contre les auteurs de cet ouvrage. Scarfo pressé par ce tribunal fut contraint ou de le rétracter ou de le (1) désavouer.

Voyez ci-devant p. 309, 310.

Dom Raffier sut gagner l'estime de plusieurs Cardinaux, & la fameuse Bibliotheque d'Ottoboni lui fut toujours ouverte. Ce fut là qu'il trouva une lettre & les Catécheses de saint Cyrille de Jérusalem, dont il tira les variantes & les envoya à Dom Touttée, qui en a parlé avec éloge. Ce savant éditeur cite souvent les manuscrits que lui avoit envoyés le Pere Raffier. Il en avoit aussi procuré à D. Bernard de Montfaucon & aux éditeurs de saint Basile. Il laissoit la plupart des affaires temporelles à son compagnon, pour mieux s'occuper à des recherches utiles, qu'il faisoit dans les Bibliotheques.

De retour en France il fut nommé Prieur de la Chaise-Dieu, ensuite Abbé de Chezal-Benoît. Député au Chapitre général de 1723, il y fut élu Visiteur des monastères de la province de Bretagne, & trois ans après il fut nommé Abbé du monastère de Saint-Allire de Clermont, qu'il gouverna pendant sept ans, après lesquels il fut successivement Prieur de Saint Cyprien de Poitiers, de Saint-Etienne de Bassac & enfin de Saint-Maixent. En 1729 & 1739 il fut député au Chapitre général & dans ce dernier il eut rang parmi les Définiteurs.

Affoibli par son grand âge il fut déchargé de la supériorité

(1) Voici son désaveu : *DECLARATIO R. P. D. JOANNIS SCARFO. Ego infrà scriptus omnibus quorum intererit fidem facio me non esse auctorem nec promotorem Animadversionum in octo S. Augustini loca ementito meo nomine editarum in Epistola apologetica, Grisophani Gardialetti contra novam editionem Benedictinam Parisiensem, easque tanquam falsas & calumniosas reprobo, nihilque in hujus editionis lectione me adinvenisse reprehensione aut castigatione dignum. In quorum fidem præsentem Declarationem manu propriâ scriptam subscripsi.*

au Chapitre général de 1742 : il se retira à Saint-Jean d'Angély, où il fut attaqué de rhumatismes & d'une fievre lente. Quoique le mal augmentât de plus en plus, il assistoit à l'office divin & célébroit la sainte Messe. Lorsqu'il ne put plus la dire, il ne cessa de l'entendre que deux jours avant sa mort. Il demanda de bonne heure les derniers Sacremens, qu'il reçut avec de grands sentimens de piété. Après une longue agonie, il rendit son ame à Dieu le 18 Février 1744, à l'âge de 87 ans.

Il étoit des plus laborieux : il s'occupoit de l'étude non-seulement pendant tout le jour hors le tems des exercices réguliers ; mais encore pendant une partie de la nuit. Il s'est conduit de la sorte jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un an. Il savoit passablement le Grec & l'Hebreu. Il s'étoit beaucoup occupé dès sa jeunesse à la Géométrie : il excelloit sur-tout dans la Gnomonique. On voit encore dans plusieurs de nos monastères des cadrans solaires & lunaires & des méridiens de sa façon. On a de sa composition les ouvrages suivans.

1. *Responsio ad Animadversiones D. Joannis Chrysostomi Scarfo.* Ce Moine de Saint-Basile, livré aux Jésuites, fit de nouvelles notes qu'il ajouta à l'ouvrage publié sous le nom de l'Avocat de Naples. Dom Raffier crut devoir y répondre.

2. *Responsio ad ultimas annotationes Patris Scarfo contra novam editionem Parisiensem operum Sancti Augustini.*

3 Quelque tems après Dom Raffier composa un ouvrage François sur le même sujet, qu'il fit traduire en Italien. Il est intitulé : *Lettre de M. Antiqualino à M. Biagio Maioli de Avitabile Avocat de Naples, dit Grisophano Gardieletti.*

4. Dom Raffier avoit fait l'Histoire de son voyage d'Italie sous ce titre : *Mémoire de mon voyage d'Italie en* 1711 *& le Journal du tems que j'ai été à Rome.* Il ne reste de cet ouvrage que ce qui s'est passé dans cette ville depuis 1714 jusqu'en 1716.

5. Le Pere Raffier avoit composé plusieurs dissertations sur différens sujets & difficultés de l'Ecriture-Sainte. Celles qu'on a conservées sont 1°. sur la premiere langue du monde, qu'il prétend être la langue hebraïque : 2°. sur les anciens caractères des Hébreux : 3°. sur le premier inventeur des lettres, qu'il croit être Moïse : 4°. un petit traité des poids & des monnoies des Hébreux.

6. On

6. On a encore de notre Bénédictin quelques manuscrits, qui traitent des Méridiens & des Cadrans. On peut dire qu'il savoit beaucoup ; mais sur la fin de ses jours, ce n'étoit plus qu'une Bibliotheque renversée.

§. XXV.

Dom Jacques Leger de Chartres a composé plusieurs pieces de vers, une entre autres qui remporta le prix aux Palinods à Caen. Il avoit fait profession à l'âge de 17 ans dans l'abbaye de Lire le 15 Octobre 1698. Il s'étoit retiré à la Trappe & y avoit passé dix années. Les affaires du tems l'obligerent d'en sortir pour rentrer dans la Congrégation. Il mourut dans l'abbaye d'Ambournay le 24 Janvier 1752.

§. XXVI.

Dom Charles-Valentin de la Barre, natif de Vi-sur-Aine au diocèse de Soissons, a composé deux tables générales, l'une de l'Histoire ecclésiastique de M. l'Abbé Fleuri, & l'autre des Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise, par M. le Nain de Tillemont. Dom de la Barre avoit fait profession à l'âge de 18 ans à Saint-Faron de Meaux le 13 Mai 1709. Il est mort à Saint-Denys en France le 2 Mai 1766.

ADDITIONS.

A la liste des ouvrages du Pere de Mongin, p. 17, il faut ajouter un petit écrit intitulé : *Ultima suspiria R. P. D. Laurentii Benard, per D. Athanasium de Mongin suscepta & posteritati commendata.*

Ajoutez à la note de la page 51 : Dom François-Claude-Maur Jourdain, aujourd'hui Prieur des Blancs-manteaux est le principal auteur de la *Défense des constitutions de la Congrégation de Saint-Maur*, imprimée à Toulouse *in*-4°. Il a composé plusieurs autres écrits tendans au maintien de la régularité : il a travaillé à la Carte du diocèse de Blois & a enseigné la Philosophie & la Théologie avec distinction. Il est né à Poligny en Franche-Comté & a fait profession à Vendôme le 10 Mars 1721.

Dom Jacques le Clerc, dont il eſt fait mention à la page 99 de cette Hiſtoire, a écrit contre la *Diſſertation ſur l'Hémine du vin & ſur la livre de pain* que ſaint Benoît accorde à ſes Religieux pour chaque jour. L'écrit de Dom le Clerc n'a pas été publié. Voyez Dom Mabillon, *Traité de la Meſſe & de la Communion*, page 6.

Dom Benoît Bonnefons, dont on a parlé à la page 188, a encore composé la *Vie des ſaints Religieux de l'abbaye de Fontenelle*, ou de Saint-Vandrille, en trois volumes *in*-4°. gardés dans la Bibliotheque de ce monaſtère.

Dom André Roze eſt auteur de la Lettre d'un Abbé à un Abbé touchant les Freres Convers. Il eſt parlé de cette piece à la page 191.

A l'article de D. Michel Gourdin page 272, il faut ajouter qu'il eſt auteur de l'*Oraiſon funebre de Madame de Beaujeu Abbeſſe de Fervaques de Saint-Quentin*, imprimée à Amiens en 1701 *in*-4°. pages 40. Cette piece, dont les PP. Pez & le Cerf n'ont point parlé, ſeroit demeurée dans l'oubli, ſi M. Beaucouſin Avocat au Parlement n'en eût donné connoiſſance.

On a dit page 633, que Dom Rivet avoit travaillé à l'Hiſtoire des hommes illuſtres de l'Ordre de Saint-Benoît, & qu'il avoit ramaſſé ſur ce ſujet quantité de matériaux. Ce ſont des mémoires relatifs au Dictionnaire de tout l'ordre de Saint-Benoît, dont on a donné le plan à la page 431. Ces mémoires ſont conſervés dans l'abbaye de S. Denys en France, où D. Rivet alla demeurer, lorſqu'on le fit ſortir des Blancs-manteaux avec pluſieurs autres Religieux à cauſe de leur appel interjetté après l'accommodement de 1720.

A la page 219, où il eſt parlé de D. Jean Jeſſenet, ajoutez: Ce Religieux, né à Reims en 1651, fit profeſſion dans l'abbaye de S. Remi le 20 Juin 1670. Il devint le compagnon des études du Pere Mabillon, qui fondoit ſur lui de grandes eſpérances, lorſqu'au retour du voyage de Lorraine, qu'ils firent enſemble, il mourut dans l'abbaye de S. Germain des Prés le 6 de Novembre 1680. Il méditoit de grands ouvrages ſur l'Hiſtoire eccléſiaſtique; mais ſa mort prématurée ne lui a pas permis de les faire connoître. Il a ſeulement fait la critique de pluſieurs Vies des Saints du recueil de D. Mabillon, & il les a éclaircies par des notes & des obſervations. *V: la préface du cinquieme ſiecle Bénédictin.*

AUTEURS VIVANS, DONT IL N'EST POINT FAIT MENTION DANS LE CORPS DE CET OUVRAGE.

SUIVANT le plan qu'on s'eſt propoſé, on n'a parlé des écrivains vivans que par occaſion, ou ſeulement lorſqu'ils ont continué les ouvrages des auteurs décédés, ou lorſqu'ils ont été leurs compagnons d'études. Pour rendre cette Hiſtoire complete, on croit devoir ajouter ici tous les autres auteurs vivans, ſelon le rang & la date de leur profeſſion.

§. I.

DOM ROBERT-FLORIMOND RACINE, aujourd'hui Religieux de S. Denys en France, eſt né à Chauny au diocèſe de Noyon. Il a fait profeſſion à l'âge de vingt-cinq ans dans l'abbaye de S. Remi à Reims le 29 Avril 1725. Il s'eſt occupé utilement: les ouvrages ſuivans manuſcrits en ſont la preuve.

1. *Nécrologe de l'abbaye de S. Denys en France, Ordre de S. Benoît, Congrégation de S. Maur, qui contient les éloges hiſtoriques avec les épitaphes des fondateurs & bienfaiteurs de ce monaſtère, & des autres perſonnes de diſtinction, qui l'ont obligé par leurs ſervices, honoré d'une affection particuliere, illuſtré par la profeſſion monaſtique, édifié par leur pénitence & leur piété, ſanctifié par leur mort ou par leur ſépulture.* 1760, 2 vol. *in-folio.* Mſ.

2. *Hiſtoire du Prieuré de S. Fiacre en Brie.* 1761, 1 vol. Cet ouvrage eſt conſervé dans la Bibliotheque de S. Faron de Meaux. Mſ.

3. *Hiſtoire de l'abbaye de S. Martin de Pontoiſe, diſtribuée en quatre livres, in-4°.* 520 pages, ſans le catalogue de ſes Abbés, Prieurs, dépendances & la table des matieres. Mſ.

4. Dom Racine a eu beaucoup de part à l'Abrégé de la vie de M. l'Abbé Racine ſon frere, imprimé à Avignon (Paris) en 1759.

§. II.

DOM JEAN-FRANÇOIS BEDOS DE CELLES, né à Caux au

diocèſe de Beziers, a fait profeſſion à l'âge de vingt ans dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe le 7 Mai 1726. L'honneur que l'Académie royale des Sciences de Paris lui a fait de le recevoir au mois de Janvier 1758 en qualité de correſpondant, prouve ſon habileté & le mérite de ſes ouvrages, dont voici la notice.

1. *La Gnomonique pratique, ou l'art de tracer les Cadrans ſolaires avec la plus grande préciſion, par les meilleures méthodes, miſes à la portée de tout le monde, dédiée à l'Académie royale des Sciences de Bordeaux, par Dom Francois Bedos de Celles, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, de la même Académie.* A Paris chez Briaſſon, Deſpilly & Hardy, 1760, 1 vol. *in*-8°. de 400 pages, avec 34 planches en taille-douce, & une Carte de la France. L'auteur commence par l'explication des termes de l'art, dont il traite ; enſuite il donne une connoiſſance aſſez étendue de la ſphere. Il y a un chapitre particulier pour la deſcription des inſtrumens néceſſaires pour faire les Cadrans. Dom Bedos décrit la meilleure méthode de tracer les horizontaux, les verticaux, ſur-tout les déclinans. Il fait des obſervations fort utiles ſur la maniere de régler les horloges, les pendules & les montres. Il a mis à la fin une table des matieres, où ſe trouvent des additions intéreſſantes. Il paroît n'avoir rien omis de ce qui peut contribuer à la perfection de la Gnomonique.

2. *Le Facteur d'Orgues : par Dom François Bedos de Celles Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur dans l'abbayé de Saint-Denys en France, de l'Académie royale des Sciences de Bordeaux, & correſpondant de celle de Paris.* Chez Deſaint & Saillant 1766-1770, *in-fol.* avec figures. Ce grand ouvrage eſt compoſé de quatre parties. La premiere contient la deſcription de l'orgue, pour le faire connoître à fond. La ſeconde enſeigne à le fabriquer & à en détailler toute la main d'œuvre. La troiſieme inſtruit les Organiſtes au ſujet de la conſervation & de l'entretien de l'inſtrument, les mêlanges de jeux &c. D. Bedos donnera dans la quatrieme partie la deſcription des petites orgues de chambre & de celles à cilindres, qui ordinairement jouent par une manivelle. Pour faire connoître plus particuliérement cet ouvrage, il faudroit détailler le contenu d'un grand nombre de chapitres dont il eſt compoſé.

§. III.

DOM LÉONARD FONTENEAU, né à Jully au diocèſe de Bourges, a fait profeſſion à l'âge de vingt-un ans dans l'abbaye de Saint-Allire de Clermont-Ferrand le 7 Septembre 1726. Il entreprit en 1741, conjointement avec Dom Joſeph-Marie Boudet, non-ſeulement de travailler à l'Hiſtoire de Poitou, mais encore à celle de toute l'Aquitaine. La mort ayant enlevé ſon compagnon d'études en 1743, il ne perdit pas courage. Il s'appliqua ſans relâche à la recherche des diplômes, chartes, actes & autres monumens relatifs à l'Hiſtoire des provinces de Poitou, d'Aunis & de Saintonge. Il a collationné ſes copies ſur les originaux avec beaucoup de ſoin & d'exactitude. Ces matériaux ramaſſés pendant vingt-ſept ans & mis en ordre forment une collection très-nombreuſe, comme il paroît par un procès-verbal authentique, que Dom Fonteneau en a fait dreſſer étant arrivé à S. Jean d'Angély. Pour avoir une juſte idée de la grandeur de ſes travaux, il faut lire cet acte dreſſé & ſigné par un Notaire royal le 16 & le 17 Juin 1769. Ce ſeroit bien dommage qu'un tréſor littéraire ſi précieux demeurât inutile pour le public.

§. IV.

DOM NICOLAS JAMIN, natif de Dinan en Bretagne, a fait profeſſion dans l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes le 1 Juin 1728 à l'âge de dix-ſept ans. Au Chapitre général tenu à Saint-Germain des Prés en 1763, il fut nommé Prieur de cette abbaye, où il a publié le livre de ſes *Penſées théologiques, relatives aux erreurs du tems.* A Paris chez Humblot 1769, *in-12.* p. 370 ſans la préface. Le privilege pour l'impreſſion de cet ouvrage a été révoqué, & les exemplaires en ont été ſupprimés par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, tenu à Verſailles le 4 Février 1769.

§. V.

DOM GÉDEON BUGNATRE, ci-devant Prieur des Blancs-manteaux, & aujourd'hui Prieur du Mont S. Quentin, a fait pro eſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de S. Faron de Me ux le 15 Décembre 1735. Il s'eſt occupé utilement pendant vingt ans à compoſer l'Hiſtoire civile & eccléſiaſtique de

